

BIOGRAPHIE

DU

DAUPHINÉ

DU MÊME AUTEUR

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

NOBILIAIRE DU DAUPHINÉ

Contenant la Génélogie de toutes les Maisons de cette Province, et l'histoire de la formation et du démembrement des Seigneuries.

Avec un grand nombre de pièces justificatives inédites, des Armoiries, des Portraits gravés des illustrations sorties de chaque maison, des Vues de châteaux, etc.

Deux forts volumes grand in-8°.

Paris. — Imprimerie Renou et Maulde, rue de Rivoli, 144.

BIOGRAPHIE

DU

DAUPHINÉ

CONTENANT

L'HISTOIRE DES HOMMES NÉS DANS CETTE PROVINCE

Qui se sont fait remarquer dans les Lettres, les Sciences, les Arts, etc.

AVEC LE CATALOGUE DE LEURS OUVRAGES

Et la Description de leurs Portraits

PAR

ADOLPHE ROCHAS

AVOCAT

TOME PREMIER

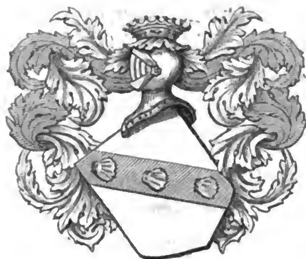
PARIS

CHARAVAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 18

1856





A SON EXCELLENCE

M. LE COMTE FIALIN DE PERSIGNY,

SÉNATEUR

MEMBRE DU CONSEIL PRIVÉ, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

GRAND'CROIX DE LA LEGION D'HONNEUR, ETC., ETC.

MONSIEUR,

Autrefois, les gens de lettres dédiaient leurs ouvrages à de grands seigneurs dont ils invoquaient le patronage pour défendre, selon une naïve formule du dix-septième siècle, l'enfant de leur esprit contre les écueils de la mer orageuse du monde. *Aujourd'hui, l'on ne fait plus de dédicaces, mais, entraîné par mon goût pour l'étude et les*

formes du passé, je n'ai su résister au désir de suivre pour ma part ce vieil usage.

Je viens donc, Monsieur, vous offrir ma Biographie du Dauphiné. *L'hommage vous en est dû comme à un ami des lettres et des sérieuses études, à celui dont la noble initiative a réorganisé les archives départementales, inestimable bienfait sans lequel un très-grand nombre de mes recherches auraient été infructueuses, sinon impossibles. Puis, cet ouvrage est destiné à faire connaître les illustrations d'une province dont votre famille tire son origine, et vous ne sauriez rester indifférent à ces souvenirs de la terre natale.*

Daignez, Monsieur, agréer un hommage qui m'a été inspiré par les sentiments de la plus respectueuse considération.

AD. ROCHAS.

Décembre 1860.

INTRODUCTION

Les biographies particulières de provinces ont toujours rencontré de vives sympathies dans le monde littéraire. En effet, puisant leurs éléments dans des documents locaux ordinairement peu connus, recueillant les traditions de la cité, pénétrant jusques au foyer domestique, les ouvrages de ce genre présentent un double intérêt; au point de vue de leur spécialité, ils rappellent le souvenir d'une foule d'hommes maintenant obscurs, mais qui, par des travaux ou des services, eurent autrefois leurs jours de célébrité, et dont les noms, tirés de l'oubli, servent à élucider bien des faits de l'histoire civile ou littéraire de leur province; à un point de vue plus général, l'intimité des détails où ils peuvent fouiller leur permet souvent d'éclairer d'un jour tout nouveau certaines illustrations en révélant sur leur personne et sur leur vie des particularités demeurées inconnues aux grands répertoires biographiques ou dédaignées par la gravité de l'histoire. Aussi les biographies locales ont-elles éveillé de toutes parts la sollicitude de laborieux investigateurs, amis de leur pays; depuis cinquante ans surtout elles se sont multipliées d'une manière considérable, et aujourd'hui, non-seulement la plupart des provinces, mais de simples communes même, possèdent l'histoire des hommes remarquables qu'elles ont vus naître.

Le Dauphiné n'a point pris part à ce mouvement scientifique. Tandis que des provinces voisines, plus jalouses de leur propre gloire, possèdent depuis longtemps d'excellents travaux sur leurs illustrations, il ne peut offrir sur cette matière, sauf quelques monographies remarquables, que des ébauches superficielles, inexactes et tout à fait insuffisantes. Ce n'est pas à dire, cependant, qu'il ne se soit rencontré dans son sein des hommes studieux qui aient voulu combler cette lacune; mais, soit qu'ils eussent trop présumé de leurs forces, soit que le courage leur ait manqué à la vue d'investigations longues et pénibles, les uns les ont abandonnées aussitôt après les avoir conçues, les autres n'ont produit que de sèches nomenclatures, de ces ébauches dont nous venons de parler.

L'histoire de ces diverses tentatives ne saurait être déplacée ici.

C'est dans la seconde moitié du XVIIe siècle, sous l'influence du mouvement littéraire imprimé par Boissat et Salvaing de Boissieu, que l'on commença à se préoccuper de la biographie des Dauphinois illustres. Le premier qui paraît en avoir conçu la pensée est un savant conseiller à la chambre des comptes de Grenoble, Philippe Pourroy de l'Auberivière. Ses contemporains, qui avaient vu son travail, en font les plus grands éloges, mais il le laissa inachevé pour s'adonner à l'étude des lois, et en jeta le manuscrit au feu. Dans sa notice (Voy. t. II, pp. 292 et suiv.), nous avons réuni le peu de renseignements que les historiens nous ont transmis à ce sujet.

A la même époque, Chorier, qui se livrait à d'immenses recherches sur la province, recueillit les noms de ses principales illustrations, et leur consacra de petites notices, qu'il groupa çà et là dans les deux volumes de son *Histoire générale*, publiée en 1661 et 1672. Ce sont des espèces de panégyriques sans dates, sans précision dans les faits, mais qui ont dû être utiles à Guy Allard, ne fût-ce que comme nomenclature des noms.

Contemporain des deux précédents, Guy Allard, « ce compilateur fécond en projets avortés, » comme l'appelle Jules Ollivier, avait compris l'importance d'un travail de ce genre. Il se proposa d'abord de publier séparément les vies des hommes les plus remarquables, et débuta, en 1675, par un petit vol. in-12, contenant celles du baron des Adrets, de Dupuy-Montbrun et de Soffrey Calignon. « Dans le projet que j'ay fait, » dit-il dans la préface, « de faire revivre « les héros du Dauphiné qui ont paru avec éclat dans les siècles passés, j'ay « prétendu de les ranger par l'ordre des temps, et de les faire tous paroistre à « la fois par autant de volumes qu'il est nécessaire. » Ces monographies, d'après ce qu'il dit plus loin, devaient être au nombre de quarante-trois ou quarante-quatre. Le peu de succès de ce début lui fit adopter ensuite un autre plan sur des proportions plus vastes et qu'il crut être meilleur : c'était de diviser les illustrations dauphinoises par classes (savants, guerriers, ecclésiastiques, etc, etc.), et de traiter chacune d'elles séparément. D'après ce plan, il fit paraître, en 1680, celle des savants et écrivains, sous le titre de *Bibliothèque du Dauphiné.* Mais, dit Jules Ollivier, dont il convient toujours d'invoquer l'opinion en semblable matière, « sa *Bibliothèque*, qui, d'après les promesses de la « préface, devait embrasser l'histoire littéraire de tous les écrivains dauphi- « nois et de leurs ouvrages, n'est, en résumé, qu'un recueil de nomenclatures « biographiques aussi peu exactes qu'elles sont succinctes et dénuées d'in- « térêt, d'érudition et d'utilité. » Nous ajouterons que la légèreté et l'inattention de l'auteur sont telles qu'il lui arrive parfois de consacrer plusieurs notices au même personnage sous des noms différents, et même de *créer* des célébrités sur les indices les plus futiles. Nous signalons à chaque instant de semblables erreurs. Le lecteur curieux de s'édifier à ce sujet n'a qu'à lire dans notre ouvrage, comme spécimen de son savoir-faire, les notices de BERNARD (t. I, p. 115), de PARME, de PARMISSON et de SOLIGNAC. A notre avis, le seul mérite de son travail est de nous avoir conservé les noms d'un assez grand nombre de membres distingués du parlement de Grenoble, qui, au temps où il écrivait, aimaient et cultivaient les lettres.

Au commencement du siècle suivant, un nommé Philibert Brun, qui paraît s'être beaucoup occupé de l'histoire du Dauphiné, rédigea une sorte de catalogue de ses hommes célèbres, rangés en plusieurs classes : *les Dauphinois vaillants, les Dauphinois propres aus sciences, etc., etc.* Ce catalogue, dont les ar-

ticles sont aussi secs et aussi dénués d'intérêt que ceux de Guy Allard, n'a pas été imprimé; il fait partie d'un recueil assez curieux conservé à la bibliothèque de Lyon. (T. II, n° 800 du catalogue de Delandine.)

Vers 1770, quelque chose comme une histoire des écrivains dauphinois germa dans la cervelle du chanoine Gras du Villard : Ce pauvre homme, » dit Jules Ollivier (*loc. cit.*, p. XIV), « s'était cru appelé à devenir le Dom Rivet ou « le Niceron de sa province. Heureusement les mémoires littéraires qu'il avait « le projet de forger pesamment n'ont jamais vu le jour, et probablement ne « se sont même jamais réalisés dans le cabinet; perte qui, d'ailleurs, ne saurait « être appréciée que des personnes dont la curiosité s'efforcerait de connaître « jusqu'où s'étendent, dans le domaine des lettres, les limites de la niaiserie « pédantesque. »

En 1797, Chalvet, professeur d'histoire à l'École centrale de l'Isère, donna une nouvelle édition de la *Bibliothèque du Dauphiné* de Guy Allard, continuée jusqu'en 1790. Dès son apparition elle fut maltraitée par l'abbé Mercier de Saint-Léger, qui en rendit un compte sévère, mais juste, dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, 4e année, t. I. D'après ce savant critique, « l'édition nouvelle « ne représente pas du tout l'ancienne, à cause des changements et des mu- « tilations qu'elle a subis sous la main de Chalvet. » Ces changements et ces mutilations consistent principalement dans la suppression d'un assez grand nombre de ces notices de membres du parlement amis des lettres, qui, selon nous, constituent le seul mérite de l'ouvrage de Guy Allard. Mais ce n'est pas le principal reproche que l'on puisse adresser à l'éditeur : malgré les grands progrès qu'avaient faits de son temps les études et la critique historiques, quoique professeur d'histoire, il n'a pas su corriger une seule des erreurs de son vieux devancier; il n'a fait qu'en ajouter de nouvelles, et si nombreuses que nous avons dû renoncer à les relever toutes. Pour un futur bibliothécaire de Grenoble, il ne possède pas les moindres connaissances bibliographiques, et ne sait pas seulement comment on lève le titre d'un livre. On a dit qu'il avait du moins enrichi sa nouvelle édition d'un certain nombre de notices intéressantes : ces notices ne sont même pas de lui; il les a extraites de l'*Hist. litt. de la France*, de Moreri, des *Eloges* de Condorcet, etc. Il est donc resté complétement au-dessous de sa tâche. D'ailleurs son œuvre ne peut être considérée comme une biographie de la province : comme celle de Guy Allard, elle ne renferme que les écrivains et les savants, et l'on y chercherait vainement les grandes illustrations militaires, telles que les Bayart et les Lesdiguières.

Vers le commencement de notre siècle, Jean-Claude Martin, l'un des plus infatigables compilateurs que nous connaissions, avait compris la biographie dauphinoise dans les innombrables ouvrages qu'il méditait. Nous avons sous les yeux un exemplaire de son *Coup d'œil sur le Dauphiné*, avec des notes autographes qui témoignent de ce projet. Il voulait le remanier, l'augmenter, et lui aurait donné pour titre : *Coup d'œil rapide sur le Dauphiné, les exploits de ses héros jusqu'aux temps du chevalier Bayard, la cour d'amour, et sur les hommes illustres de cette province, dans la littérature, les beaux-arts et les ambassades.* Il s'est borné, on le sait, à rédiger quelques monographies chargées d'un fatras de notes, où l'on trouve parfois, çà et là, des renseignements précieux.

En 1821, Victor Augier (d'Orange), alors fixé à Valence, publia, chez Marc-Aurel, le prospectus d'une biographie de la province; mais il ne donna pas de

suite à cette entreprise, sur laquelle nous ne possédons pas d'autres renseignements.

Jules Ollivier, qui était l'un de nos écrivains les plus versés dans la connaissance des hommes et des choses de la province, s'occupa sérieusement de cet ouvrage, auquel il s'était préparé dès longtemps par de sérieuses études et de patientes investigations. En 1837, il commença, avec Colomb de Batines, la publication des *Mélanges biographiques et bibliographiques relatifs à l'histoire littéraire du Dauphiné,* qui devaient, dans sa pensée, recueillir les matériaux nécessaires à sa rédaction. Ce recueil était trop sérieux pour avoir du succès; il l'abandonna après une année d'existence, mais sans renoncer au but qu'il voulait atteindre; il modifia ses plans, et ce fut sous son inspiration que Colomb de Batines publia, en 1840, la première partie d'un *Catalogue des Dauphinois dignes de mémoire*, contenant, de A à J, une liste de noms avec l'indication des sources à consulter pour la rédaction des notices. Ce travail, calqué sur le *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, de MM. Bréghot du Lut et Péricaud, renfermait beaucoup de fatras, multipliait trop les illustrations, et ne signalait pas toujours les principales sources, que l'auteur, malgré ses grandes prétentions en science bibliographique, ne connaissait pas; ainsi, par exemple, il n'avait jamais ouï parler des recherches de Sainte-Palaye et de Raynouard sur les troubadours. Malgré ses imperfections, Ollivier le destinait à faciliter la tâche des collaborateurs dont il aurait sollicité le concours, en leur indiquant les ouvrages où ils devaient puiser leurs renseignements. Malheureusement une mort prématurée l'enleva, en 1841, avant même d'avoir pu y mettre la première main.

Enfin, l'un de nos contemporains à qui l'on doit des productions extrêmement remarquables, M. de Terrebasse, aurait songé aussi, d'après la *France littéraire* de Quérard, à traiter ce sujet. Si l'assertion est exacte, tous les amis des lettres dauphinoises s'associeront aux sentiments que nous avons exprimés dans sa notice, et regretteront qu'il n'ait pas consacré à nos illustrations la plume élégante qui a écrit les vies de Bayart et de Salvaing de Boissieu.

Tels sont les essais de biographie générale qui, depuis près de deux siècles, ont été conçus ou ont reçu un commencement d'exécution. Ils se bornent, comme on le voit, aux insignifiantes notices de Guy Allard et de Chalvet, et aux sèches nomenclatures de Colomb de Batines, ouvrages regardés depuis longtemps comme indignes d'une province si riche en souvenirs historiques et littéraires.

Nous avons cru faire une œuvre utile pour l'histoire et les lettres de notre pays en essayant de combler enfin cette regrettable lacune.

Notre *Biographie du Dauphiné* contient des notices sur environ treize cents personnages nés dans les limites actuelles de cette province, et dont les noms, à un titre quelconque, nous ont paru dignes d'être conservés. Les morts ont été l'objet principal de nos recherches; toutefois, nous avons cru devoir parler de quelques vivants, notamment d'écrivains contemporains dont nous invoquons souvent l'autorité. Un grand nombre de ces notices, rappelant des noms obscurs et oubliés, sont entièrement neuves, et ne se trouvent dans aucune biographie; nous les avons arrachées à la poussière des bibliothèques et des archives. Quant à celles de nos célébrités dont les vies sont bien connues et se trouvent partout, les unes ont été refaites sur des documents nouveaux; pour les autres, quand nous ne trouvions rien à ajouter à ce qui avait été déjà écrit,

nous avons encore essayé de dire quelque chose de neuf en y joignant, soit des renseignements généalogiques, soit des pièces inédites. Ainsi, par exemple, la notice de DIANE DE POITIERS est terminée par son testament, celle de LESDIGUIÈRES par un journal de ses opérations militaires et une liste de soixante-dix-neuf ouvrages émanés de lui ou relatifs à sa vie. Nous donnons en outre à chaque instant des indications que l'on ne trouve pas ordinairement réunies dans les ouvrages du genre de celui-ci, et relatives à la bibliographie, à l'iconographie et à la numismatique.

La bibliographie dauphinoise est une matière à peu près inexplorée, aussi a-t-elle été de notre part l'objet de soins tout particuliers. Nous donnons la liste des éloges, apologies, pamphlets et autres opuscules publiés sur certains hommes, le catalogue des ouvrages émanés des écrivains, et de leurs diverses éditions et traductions. Ces indications, que nous nous sommes efforcé de rendre les plus exactes et les plus complètes que possible, ont été presque toujours faites *de visu*, sur les ouvrages mêmes dont elles reproduisent fidèlement les titres ; quand nous n'avons pu les voir, alors seulement nous avons eu recours aux répertoires bibliographiques. Un très-grand nombre de nos listes sont entièrement neuves et donnent pour la première fois des titres que n'ont pas connus les bibliographes les plus exacts. Plusieurs d'entre elles, exclusivement consacrées à des livres oubliés ou à des écrits de circonstance, paraîtront sans doute fort inutiles à quelques lecteurs, mais tout le monde, croyons-nous, n'en jugera pas ainsi : l'expérience apprend en effet que l'opuscule le plus mince, le plus insignifiant en apparence, peut, à un moment donné, acquérir un grand intérêt; d'ailleurs, elles ne seront peut-être pas sans utilité si jamais l'on entreprend une histoire littéraire de la province.

Nous décrivons ensuite avec le même soin les portraits gravés ou lithographiés de nos personnages, les caricatures faites contre eux, et les estampes représentant des particularités de leurs vies. Cette partie de l'iconographie dauphinoise n'avait pas encore été explorée ; elle est riche en œuvres d'art, et fournit bien des révélations inattendues. Nous y joignons la description des médailles et médaillons représentant l'image de ceux en l'honneur de qui ils ont été frappés.

Malgré tous nos soins et notre zèle, nous savons par avance que notre œuvre est fort imparfaite et doit contenir de nombreuses lacunes ; nous la compléterons par un *supplément* et un *nobiliaire*, qui seront incessamment sous presse. Nous sollicitons l'indulgence de tous les amis des lettres de notre pays. Nous leur rappellerons que, seul, réduit à nos propres forces et après d'immenses recherches, nous avons entrepris et terminé ce travail; que le premier nous avons exploré une matière hérissée de difficultés de toutes sortes, où presque tout était à créer sans l'aide de travaux antérieurs, où à chaque pas il fallait se tenir en garde contre les erreurs accréditées par nos vieux biographes et répétées traditionnellement. Nous nous estimerons heureux si, pour prix de nos efforts, nous obtenons les sympathies des quelques hommes qui conservent encore le culte des ancêtres et aiment les choses d'autrefois: ce serait pour nous la plus douce des récompenses, la seule du reste que, au siècle où nous sommes, puissent attendre les travaux de ce genre.

Nous prions les quelques personnes qui ont bien voulu nous aider dans nos recherches de recevoir ici nos vifs remerciements ; nous avons d'ailleurs eu soin de les nommer en faisant usage des renseignements que, sur notre de-

mande, elles nous ont adressés (1). Il en est trois qui, par un concours plus soutenu, ou par l'importance de leurs communications, ont droit plus particulièrement à notre gratitude : ce sont MM. AMAT, membre du conseil général des Hautes-Alpes, BERRIAT SAINT-PRIX, membre du conseil général de l'Isère, et GIRAUD, de Romans, ancien député.

(1) Nous avons reçu du Dauphiné une dizaine de notices toutes faites ; elles ont été imprimées avec les noms de leurs auteurs. Celles de *Calignon*, de *Saint-Hugues*, du baron de *La Garde*, de *Lally* et de *H. de Lionne* (la partie biogr. seulement), quoique non signées, nous ont été communiquées, et nous en déclinons la responsabilité.

L'extrême concision commandée par le cadre étroit de cet ouvrage nous a obligé d'employer un grand nombre d'abréviations. Voilà l'explication de celles qui pourraient embarrasser quelques lecteurs :

*	Désigne	les ouvrages anonymes et pseudonymes, ou ceux qui ne portent pas le nom de l'auteur sur le titre.
=	—	Les réimpressions ou traductions.
acq.	Signifie	gravure à l'aqua-tinta.
p.	—	Page ou pièce.
pp.	—	Pages.
p. p.	—	Petite pièce.
p. p. h.	—	Petite pièce en hauteur.
p. p. t.	—	Petite pièce en travers.
Point..	—	Gravure au pointillé.

BIOGRAPHIE

DU DAUPHINÉ

A

ACCARIAS DE SERIONNE (JACQUES), publiciste, né à Châtillon (Drôme), vers 1709, mort à l'étranger après 1793 (1). — Sa vie est peu connue. Les biographes ne nous apprennent qu'un petit nombre de faits incertains ou contradictoires, et mes recherches particulières m'en ont fait connaître peu d'inédits. — Après avoir fait avec distinction ses études à Die, Accarias de Serionne vint se fixer à Paris et y publia, en 1736, son premier ouvrage, la traduction de l'*Etna*. Cette même année il dut acheter un office d'avocat au grand conseil, car on le trouve cité en cette qualité, et pour la première fois, dans l'*Almanach Royal* de 1737. Dix ans après, en 1746, il acquit encore la charge de secrétaire du Roi. Ces dernières fonctions étaient alors fort considérées : les rois avaient accordé à leurs titulaires des faveurs très étendues, entre autres le privilége d'être anoblis après vingt ans d'exercice. Accarias cumula ces deux emplois jusqu'en 1753, où il se démit de son office d'avocat au grand conseil pour conserver seulement celui de secrétaire du Roi. — De 1759 à 1764 je le trouve fixé à Avignon; mais à partir de cette dernière année, l'*Almanach Roy.* cessant de le mentionner, je n'ai pu suivre sa trace avec certitude. On doit présumer qu'il sortit alors de France pour se fixer à l'étranger, car dès 1766, il publia à Leyde ses *Intérêts des Nations de l'Europe*. Le reste de sa vie m'est inconnu. Il paraît avoir successivement parcouru les principales villes de la Hollande et de l'Allemagne, où tous ses autres ouvrages ont été imprimés. En 1793, il prenait les titres de membre de l'Académie royale de Florence et de censeur royal. — J'ignore l'époque précise de sa mort. Tous les biographes, d'après la *France litt.* de Ersch, la font arriver en 1792 à Vienne (Autriche), mais cette assertion me paraît détruite par les deux faits suivans: 1° son dernier ouvrage, *du Commerce des peuples neutres*, a été publié en 1793, et rien n'y annonce un ouvrage posthume ou une nouv. édit. 2° On lit dans le *Moniteur*, n° du 22 fructidor an V: « *Séance du 16 fructidor an V* (2 sept. 1797). CONSEIL DES ANCIENS.... Dumas donne des explications sur un placard affiché la nuit dernière contre lui et intitulé : *Conseil aux Emigrés*. Il avoue la lettre rapportée dans ce placard, et dit que M. de Serionne, auquel elle a été écrite, est un savant sorti de France avant 1789, qui n'a jamais été inscrit sur aucune liste d'émigrés... (2) » Les écrits

(1) M. Colomb de Batines le nomme Accarias-Serionne (*Etienne*) et le fait naître le 15 mars 1708. Mais il se trompe évidemment, car la traduction de l'*Etna* est signée *J*. Accarias de Serionne. D'ailleurs le prénom de Jacques lui est constamment donné dans des pièces manuscrites que je possède relatives au dessèchement du lac de Luc (Drôme), dont il demandait la concession en 1754. Il est donc probable que M. Colomb de Batines aura pris légèrement, dans les registres de l'état civil, l'acte de naissance d'un autre pour celui de notre auteur.

(2) Il y est, au contraire, sous le nom d'ACCARIAS-

d'Accarias de Serionne, presque tous relatifs à l'économie politique, sont tres remarquables et peu connus. Ils décèlent un savant, un penseur profond qui a beaucoup vu, beaucoup observé. Son nom eut en Allemagne une certaine célébrité, mais les événements politiques et les préoccupations des esprits, en France, à la fin du siècle dernier, détournèrent l'attention de ses ouvrages, et devinrent la cause de cet injuste oubli qui, chez nous, pèse aujourd'hui sur eux.

BIBLIOGRAPHIE I. * *L'Etna de P. Cornelius Severus, et les sentences de Publius Syrus, traduits en françois avec des remarques... Paris, Chaubert, Clousier, M. DCC. XXXVI.* in-12. La dédicace est signée *J. Accarias de Serionne* (B. imp. Y. 1110). - Chalvet en fait par erreur deux ouvrages différents. — II. * *Mémoire concernant l'exécution du concordat germanique*, 1747, in-4° (*Fr. litt.* de Ersch).—III. **Les intérêts des nations de l'Europe développés relativ. au commerce. Paris*, (Leyde) *Desaint.* M. DCC. LXVI, 2 vol. in-4°. Dédié à l'impératrice de Russie. (B. Grenoble, 11545).-Autre éd., *Paris, Desaint* (Amsterdam), 1767, 4 vol. in-12 (B. Grenoble, 11546). - Trad. en allemand par Jünger, Leipzig, 1766, 2 vol. in-8°; en russe, par Baschilow, Saint-Pétersbourg, 1771, in-8° (*Fr. litt.* de Ersch).— IV. * *Richesse de la Hollande*, 1768, 3 vol. in-12. - Autre éd., *Londres* (Leyde), 1778, 2 vol. in-4° ou 5 vol. in-12, en soc. avec E. Luzac (*Fr. litt.* de Quérard).— V. * *Le commerce de la Hollande, ou tableau du commerce des Hollandais dans les quatre parties du monde, contenant des observations sur les progrès et les décroissements de leur commerce..... Par l'auteur des intérêts des nations de l'Europe; Amsterdam, Changuion, M. DCC. LXVIII*, 3 vol. in-12 (B. Imp. M. $\frac{2534}{4-6}$.) — VI. * *La richesse de l'Angleterre, contenant les causes de la naissance et des progrès de l'industrie, du commerce et de la marine de la Grande-Bretagne... Vienne, Trattnern, M. DCC. LXXI*, in-4° (Bib. Ste-Genev. O. 141³).— VII. *La liberté de penser et d'écrire, Vienne, 1775*, 2 vol. in-8°. Dédié à l'impératrice de Russie. — VIII. * *L'ordre moral, ou le développement des principales lois de la nature qui constituent la beauté de l'ordre moral. . Augsbourg, Stage, 1780*, 1 vol. in-8°. — IX. * *Situation politique actuelle de l'Europe, considérée relativement à l'ordre moral, pour servir de supplément à l'Ordre moral... Augsbourg, Stage, 1781*, 1 vol. in-8°. — X. *Vie de Laurent de Médicis, dit le Magnifique, traduite du latin de Fabroni. Berlin, 1791*, in-8°. - C'est une traduction de l'ouvrage suivant : *Laurentii Medicis magnifici vita auctore Angelo Fabroni... Pisis, 1784*, 2 vol. in-4° (B. imp. P. $\frac{108}{1-P}$) — XI. *Du commerce des peuples neutres en temps de guerre. Traité de M. Lampredi.., La Haye et Bruxelles, 1793*, 2 part. in-8° (B. Imp. P. Z ancien $\frac{2496}{B+t.}$). L'original italien est intitulé : *Del Commercio dei popoli neutrali in tempo di guerra... Firenze, 1788*, 2 vol. in-8°. — Peuchet en a aussi donné une traduction sous ce titre : *Du commerce des neutres en temps de guerre... Paris, Agasse, an X*, 1 vol. in-8. Il s'est beaucoup aidé de la traduction de Serionne, qu'il feint de ne pas connaître. Il dit dans sa préface (p. 6) : *Le ministère de Louis XVI avait ordonné la traduction de l'ouvrage de Lampredi. .. ce dessein n'a point été exécuté : les événements de la révolution l'ont empêché; nous avons cru devoir aujourd'hui le reprendre et l'exécuter.* — XII. La *Fr litt.* de 1769 lui attribue encore des *Mémoires pour l'abbé D'Anguy.*

ACHARD (JEAN), peintre paysagiste, est né à Voreppe (Isère), le 18 juin 1807. Les travaux des champs furent les premières occupations de sa jeunesse, mais rempli du feu sacré de l'art il sentit de bonne heure qu'un penchant irrésistible l'entraînait vers la peinture. Après avoir suivi un cours de dessin à Grenoble, il vint se fixer à Paris, et là, sans le secours d'un maître, n'ayant d'autre guide que son goût parfait et le souvenir des beaux sites de son pays, il se livra avec ardeur et persévérance à l'étude du paysage. Les plus heureux succès couronnèrent ses travaux, et bientôt M. Achard dut être compté au nombre des paysagistes français les plus distingués.— De 1842 à 1853, les connaisseurs ont pu admirer à chaque salon de ravissantes toiles où l'artiste, comme un fils pieux, se complaît à reproduire les pittoresques points de vue de notre belle province. D'honorables récompenses sont venues encourager son talent : le jury de peinture lui a décerné en 1844 une médaille de 3e classe (paysage) et une autre de 2e classe pour la période de 1845 à 1848. — M. Achard a l'honneur de voir un de ses tableaux exposé au Luxembourg, dans ce musée consacré aux chefs-d'œuvre des peintres fran-

çais vivants : il représente une vue prise aux environs de Grenoble (nº 4 du *Catalogue*). D'autres de ses tableaux font encore l'ornement de plusieurs musées des départements, notamment de ceux de Besançon, de Nantes et de Grenoble.

ACHARD DE GERMANE (ALEXANDRE), procureur-général à la Cour royale de Grenoble, écrivain, né à Aspres-les-Veyne (Hautes-Alpes), le 18 juin 1754, mort à Grenoble le 26 mai 1826. — Il fut reçu en 1778 au nombre des avocats du parlement de Grenoble et ne tarda pas à en devenir l'un des plus distingués. Plusieurs prix remportés par lui aux sociétés littéraires de Grenoble et de Valence, puis sa réception comme membre de quelques sociétés savantes, donnèrent même à sa réputation un éclat particulier. — Lors des grands événements qui signalèrent en Dauphiné le commencement de la Révolution française, M. Achard de Germane se rangea avec ses collègues Barnave et Mounier dans les rangs de l'opposition. Comme eux, il chercha à éclairer l'opinion publique sur les prétentions arbitraires du gouvernement d'alors. C'est ainsi qu'en 1788, à propos de l'affaire du parlement de Grenoble, il publia sous le voile de l'anonyme ses *Lettres à un milord anglais*, écrit plein de raison et de science, destiné à établir historiquement les droits du parlement à la résistance. — Mais bientôt la Révolution prit des allures plus larges : elle ne se contenta plus de s'appuyer sur le droit écrit, elle en appela au droit naturel. Dépassé alors dans ses prévisions, craignant les suites d'un mouvement dont il ne pouvait calculer la portée, il chercha, comme tant d'autres, à arrêter le torrent. Avec quelques amis, il fonda à Grenoble une feuille intitulée *le Sens commun*, journal satirique dirigé contre les idées nouvelles (1). La Révolution répondit d'abord, elle aussi, par la raillerie et la caricature (V. ci-après), puis impatiente dans sa marche et renversant tout ce qui l'entravait, elle finit par la menace. Ce n'était pas alors un vain mot, et notre publiciste dut sortir de France. — Dans l'émigration, il se lia avec M. de Conzié, ancien évêque d'Arras qui lui demanda un mémoire sur l'état des affaires en France. Ce mémoire ayant été lu par le comte de Provence (depuis Louis XVIII), ce prince désira en voir l'auteur et finit par l'attacher à son secrétariat particulier sous la direction de M. de Saint-Priest Dans cette nouvelle position, M. Achard de Germane sut s'attirer l'estime et la confiance la plus étendue. Il devint le dépositaire des chiffres et le rédacteur de la correspondance officielle avec les royalistes. A Mittau, le prince le faisait très souvent travailler auprès de sa personne et ne dédaignait pas de lui demander des conseils. On dit même qu'en 1799, lors du mariage du duc d'Angoulême avec Marie-Thérèse-Charlotte, l'orpheline du Temple, il fut consulté sur les clauses de ce contrat et en écrivit l'original de sa main. — Cependant la France étant devenue plus calme après le 18 brumaire, M. Achard de Germane revint en Dauphiné, à Grenoble, y reprendre sa profession d'avocat. Il vécut ainsi dans la retraite et l'étude jusqu'à la Restauration. En 1816, le comte de Provence, devenu roi, se souvint de son ancien secrétaire et le nomma procureur-général près la cour royale de Grenoble, le..... puis chevalier des ordres de Saint-Michel et de la Légion-d'Honneur. C'est dans l'exercice de ces fonctions et la pratique de toutes les vertus privées qu'il fut subitement enlevé à ses enfants et à ses amis.

BIBLIOGRAPHIE. I. * *Lettres d'un avocat au parlement de Dauphiné à un milord anglais* (s. l. ni d.), in-8º, 45 pp. (B. Grenoble, 23993). II. *Essai sur les moyens locaux les plus assurés et les moins dispendieux de faire cesser le fléau de la mendicité à Valence... 1789*, in-8º, 152 pp. - Mémoire couronné par la société académique et patriotique de Valence, le 16 août 1788. - (*V.* les *affiches du Dauphiné* du 10 octob. 1788, pp. 119). — III. *Sur les causes du dépérissement des bois en Dauphiné et des moyens d'y remédier*. Mémoire couronné par la société littéraire de Grenoble, le 2 mai 1788 et inséré dans les *Mémoires* de cette société (édit. in-8º, 1re part.) L'auteur, satisfait de son succès, refusa le prix (une médaille d'or de 300 liv.) et demanda que cette somme devînt l'objet d'une nouvelle question a proposer. — IV. *Sur les branches d'industrie qui conviennent le mieux aux cantons de la province du Dauphiné qui en sont dépour-*

(1) Je ne connais ce journal que de nom. Il n'est pas cité par Deschiens (*Bibliogr. des Journaux*), ni par M. Colomb de Batines (*Bibliogr. des Journaux... du Dauphiné*, dans ses *Mélanges biographiques et bibliographiques*).

vus. Mémoire couronné par la même société, le 12 mars 1788. (*Ibid.*, 2e part.) — V. *Mémoire sur les moyens de perfectionner l'espèce des moutons du Dauphiné, 1788*, in-8°, 69 pp.—VI. *Discours sur l'amour de la patrie, prononcé devant la cour royale de Grenoble.* (Grenoble), in-8°, 16 pp. (B. Grenoble, 28657.) — VII. *Discours sur la légitimité, prononcé le 3 novembre 1824* devant la même cour. (Grenoble), in 8°, 16 pp. (B. Grenoble, 28658). — VIII. *Discours sur l'importance de l'analyse dans le barreau, prononcé le 3 novembre 1825*, devant la même cour. (Grenoble), in-8°. (B. Grenoble, 28659).

BIO-BIBLIOGRAPHIE.* *Nécrologie*. Grenoble, imp. d'Allier (s. d.), in-8°, 4 pp. Biogr. d'Achard de Germane, publiée quelques jours après sa mort.

ICONOGRAPHIE. On a fait une caricature contre le rédacteur du journal *le Sens commun*. Il est représenté sous la figure d'un petit bossu, monté sur des tréteaux, et vendant des fioles d'élixir à des enfants et à des personnages grotesques. On lit en bas : L'ARISTOCRATE CHARLATAN. — *Un alchimiste que l'on dit etre un deserteur fabrique à Grenoble et fait distribuer comme journal cet élixir sous l'étiquette le Sens commun. Nous avons reçu une topette de cette liqueur veneneuse et nous avons trouvé par l'analise que le-dit élixir n'est qu'une préparation de mercure distillé, avec l'acide anti-national...* p. grossière, coloriée, in-4° en-t.

ADHÉMAR ou **ADÉMAR** (GUILLAUME), troubadour de la fin du XIIIe siècle, n'appartient pas au Dauphiné. Il naquit dans le Gevaudan, à Marvejols dont son père était seigneur, et mourut dans un monastère de l'ordre de Grammont (1). — G. Allard et Chalvet lui ont consacré un article plein d'erreurs et d'anachronismes. Trompés par les conjectures de Nostradamus (2), ces deux auteurs le disent fils de Gérard Adhémar auquel l'empereur Frédéric inféoda le château de Grignan. Leur méprise est ici évidente, car cette inféodation eut lieu en 1164, et notre troubadour vivait vers la fin du XIIIe siècle, comme le prouve un passage des poësies du moine de Montandon qui en parle comme de son contemporain (3). L'article de Chalvet est surtout remarquable par un luxe inouï de bévues. Je me contenterai de signaler les suivantes : il le fait naître en Dauphiné; il le donne pour amant à la comtesse de DIE (*V.* ci-après son art.) : *Il ne reste de lui*, dit-il, *aucun ouvrage*, tandis que nous en connaissons dix-huit.

ADHÉMAR DE MONTEIL, évêque du Puy, était fils de G. Hugues Adhémar, seigneur de Monteil, de Grignan, Nyons, Aix, Pierrelate, Donzère, etc. On ne sait rien de plus sur sa naissance, et cependant les rédacteurs du *Dict. de Feller* (édit. de 1842) avancent hardiment qu'il est né à Valence. — Notre Adhémar suivit d'abord, comme son père, le parti des armes, puis, ayant embrassé l'état ecclésiastique, il devint évêque du Puy vers 1080. Au concile de Clermont (1095), où fut prêchée la première croisade, le pape Urbain II le nomma son vicaire ou légat dans cette ste expédition. Ce titre l'en faisait chef spirituel, mais comme il était un de ces prélats qui savaient à la fois manier la crosse et l'épée, sa valeur dans les combats le fit bientôt considérer comme l'un des chefs militaires. Les historiens s'accordent tous à faire le plus grand éloge de sa conduite pendant les deux ans que dura la guerre sainte : « Ses exhortations et ses « conseils contribuèrent beaucoup à « maintenir l'ordre et la discipline. « Il consolait les croisés dans leurs « revers, les fortifiait dans les dangers : « revêtu à la fois des marques d'un « pontife et de l'armure des cheva- « liers, il offrait sous la tente le mo- « dèle des vertus chrétiennes, et dans « les combats il donna souvent l'exem- « ple de la bravoure (4) » Après s'être signalé en plusieurs rencontres, notamment à la bataille d'Antioche (3 août 1098), il fut enveloppé par la contagion qui décima l'armée chrétienne lors de la prise de cette ville et mourut le 3 juin suivant.

On lui attribue la composition de l'antienne *Salve Regina*, mais cette opinion est controversée (*V.* l'*Hist. litt. de la France*, t. VIII, pp. 470-72, où la question est discutée.

ADON (SAINT-), archevêque de Vienne. — G. Allard et Chalvet l'ont placé dans leur *Bib. du Dauphiné*, mais

(1) Voir : *Parnasse Occitanien*, p. 258, où se trouve une notice en langue romane sur ce troubadour. — *Histoire littéraire des Troubadours*, par Millot, t. II, pp. 497 et suiv

(2) *Vie des plus célebres Poëtes provençaux*, par Jehan de Nostredame, ch 8.

(3) Ce moine troubadour vivait sous Alphonse III, roi d'Arragon (1285-1291).

(4) Michaud, *Hist des Croisades* (1819), t. I, pp 172

il ne paraît pas originaire de cette province. — Ce prélat, l'une des lumières de son temps, naquit vers l'an 800 d'une illustre famille du Gatinais, au diocèse de Sens (1). Il fut élevé, en 860, sur le siége de Vienne, par l'élection du clergé, des grands et du peuple, et l'occupa jusqu'à sa mort arrivée le 16 décembre 875.

Il a laissé, entre autres, les deux écrits suivants relatifs à l'histoire de notre province : I. *Vie de saint Didier*, martyr et l'un de ses prédécesseurs. Elle est imprimée dans Surius au 23 mai et dans les *Lectiones antiq.* de H. Canisius, t. VI, pp. 441 et suiv. Cette vie, écrite en 870, est dédiée au clergé et aux fidèles du diocèse de Vienne. — II. *Vie de saint Theuder* (Saint-Chef). On la trouve dans Mabillon *acta SS. ord. sancti Bened.* T. I, pp. 678 et suiv. Elle est dédiée aux moines de Saint-Chef. — III. On lui a attribué à tort une *Vie de saint Bernard*, archevêque de Vienne, publiée par Bollandus, au 23 janv.

ADRETS (LE BARON DES). — *V.* BEAUMONT.

AGILES (RAYMOND DES), ou **RAYMOND D'AGILES**, historien de la première croisade, naquit, à ce qu'on prétend, à St-Paul-Trois-Châteaux. Il était chanoine du Puy lorsque le pape Urbain II donna à son évêque, Adhémar de Monteil (*V.* ce nom), le titre de légat apostolique dans l'armée des croisés. Raymond fit partie de cette expédition en qualité de chapelain du Cte de Toulouse. — Pendant les premiers jours de marche, il se lia avec un chevalier nommé Ponce de Balazun, du diocèse de Viviers, qui l'engagea à écrire l'histoire de l'expédition. Raymond ayant goûté ce projet, se mit immédiatement à l'œuvre et continua sans interruption jusqu'en 1099. Il nous a conservé une foule de particularités négligées par les autres historiens, entre autres sur la part qu'il prit à la découverte, vraie ou supposée, de la Ste-Lance. — Malgré la credulité de son auteur, cet ouvrage est fort estimé : il a été écrit avec bonne foi, et tous les evénements y sont racontés *de visu*. — On ignore l'époque et le lieu de la mort de Raymond des Agiles.

Son histoire a pour titre : *Raymondi de Agiles, canonici Podiensis, historia Francorum qui ceperunt Hierusalem*. Elle est insérée dans le Recueil de Bongars, *Gesta Dei per Francos*. Hanaw, 1611, in-f°.

AGNAN (SAINT-), ou **AIGNAN**, — *Anianus*, — célèbre évêque d'Orléans dans le VIe siècle, naquit à Vienne de parents illustres. — S'étant rendu auprès de saint Euverte, évêque d'Orléans, pour être admis au nombre de ses disciples, il ne tarda pas à être remarqué par ce prélat, qui le nomma d'abord abbé de Saint-Laurent, puis, en mourant, le désigna au choix du peuple pour son successeur. D'après les hagiographes, Agnan opéra un grand miracle à son avènement à l'épiscopat. Il guérit le gouverneur de la ville d'une grave maladie, et celui-ci, en actions de grâces, donna la liberté à tous les prisonniers. Telle serait, dit-on, l'origine de l'antique privilége dont ont joui autrefois les évêques d'Orléans de pouvoir, le jour de leur entrée solennelle, libérer les détenus pour certains délits. — Quoi qu'il en soit, un événement d'une tout autre importance vint signaler son épiscopat et lui mériter la reconnaissance de l'histoire. En 451, Attila s'était précipité sur la Gaule et, comme un torrent débordé, ravageait toutes les villes situées sur son passage. Déjà Metz et Trèves étaient tombées sous ses coups, et Agnan craignant avec raison pour son peuple, accourut malgré son grand âge, auprès d'Aëtius, préfet des Gaules, pour implorer son secours. Puis, reprenant en toute hâte le chemin d'Orléans, il vint s'y enfermer, résolu de périr plutôt que d'en ouvrir les portes à l'ennemi. Par ses ordres, les fortifications furent réparées, on organisa les moyens de défense, et les habitants, animés par son exemple et ses discours, résolurent de tenir tête avec intrépidité au *fléau de Dieu*. — On connaît ce siége célèbre. Pendant cinq semaines, la ville résista aux efforts d'Attila, et c'est au moment où les barbares se précipitaient déjà dans les rues par les brèches des murailles qu'Aëtius arriva amenant les secours promis. Repoussé de toutes parts, le roi des Huns prit la fuite. — Saint-Agnan survécut peu à ce mémorable événement où il avait déployé à la fois les vertus d'un pasteur et d'un grand citoyen : il mourut le 17 nov. 453.

Le lieu de sa sépulture a fait naître une controverse entre les savants. On peut voir à ce sujet : I. *Mémoire sur le*

(1) Vie de saint Adon par Dom Rivet, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, pp. 461-474.

lieu de la sépulture de saint Aignan (Mercure de France, sept. 1733). — II. Lettre de M. Lebœuf sur le même sujet (*Ibid.*, mai 1734).

Bibliographie. — I. *St-Aignan, ou le Siége d'Orléans par Attila; Notice historique, suivie de la vie de ce saint*, par Auguste Theiner. Paris, 1832, in-8°. — II. *Abrégé de la vie et des miracles de St-Aignan*. Orléans, 1803, in-8°.

Iconographie : *Saint Aignan guérissant Agrippin, bas-relief de sculpture en argent, exécuté sur la châsse de saint Aignan d'Orléans. — J.-A. Meissonnier, inv. Balechou, sculpt.* — In-fol., en H.

AGNEL (Gaspard-Basile), né à Embrun, le 14 juillet 1761, s'engagea comme volontaire dans le 1er bataillon des H.-Alpes, le 8 octobre 1791. Nommé capitaine le 13 décembre suivant, il fit les campagnes de 1792 à l'an IV et se signala plusieurs fois par des actions d'éclat, entre autres le 17 novembre 1793, en enlevant à la baïonnette, avec deux compagnies seulement, la redoute de la Madeleine défendue par six cents Espagnols. — Etant passé à l'armée d'Italie, il prit part aux batailles de Montenotte, du pont de Lodi, et de Tagliamento, où sa belle conduite lui mérita le grade de chef de bataillon le 19 juillet 1795. Il servit ensuite dans les armées de Suisse et de Hollande, se signala à l'affaire de Castricum après laquelle il reçut le grade d'adjudant-général sur le champ de bataille (18 octobre 1799). En 1800, le département des H.-Alpes l'élut député au corps législatif. — Ayant repris le service militaire trois ans après, il devint, en 1807, commandant supérieur des places de Montreuil, de Friedland et Greisswalde en Allemagne. En 1808, il fit encore la campagne d'Espagne, mais atteint par la fièvre jaune cet officier dut, le 2 novembre de la même année, rentrer dans ses foyers pour rétablir sa santé. Le 6 octobre 1815, ayant obtenu sa retraite, il se retira à Brunoy (Seine-et-Oise), et, nommé maire de cette commune, il en exerça les fonctions depuis 1830 jusqu'au 9 juillet 1840, époque de sa mort. — Le testament d'Agnel renfermait une clause ainsi conçue : « Je lègue la somme de 250 francs à chacun des soldats volontaires originaires d'Embrun, ou hameaux en dépendant, ayant appartenu à la compagnie dite d'Embrun, et qui m'ont suivi au champ d'honneur pour la défense de la liberté. Cette compagnie faisait partie du 1er bataillon des H.-Alpes, formé en 1791. » — Il s'en trouva encore sept qui touchèrent le legs. Cette disposition testamentaire fut mise en 1840 à l'ordre du jour des Invalides. — Agnel était officier de la Légion-d'Honneur (14 juin 1804), et chev. de St-Louis.

AGOULT (Jean-Antoine, comte d'), de la branche de Voreppe (1), maréchal-de-camp, député du Dauphiné aux Etats-Généraux, naquit à Grenoble, le 17 novembre 1753. — Il fut nommé s.-lieutenant dans le régiment de Clermont, cavalerie, à l'âge de dix ans, et capitaine à l'âge de seize. Comme on le voit, son avancement était des plus rapides, aussi le trouve-t-on, dès le 30 mars 1788, au nombre des mestres-de-camp de l'armée. — L'année suivante, la noblesse du Dauphiné l'élut pour son député aux Etats-Généraux. — Le Cte d'Agoult se montra d'abord favorable au parti populaire en se réunissant l'un des premiers au tiers-état avec le marquis de Blacons, son collègue (22 juin 1789). Mais cette tendance ne fut pas de longue durée : le 19 juin 1790, il protesta contre la suppression des titres nobiliaires, et se montra par la suite opposé à toutes les mesures qui lui parurent contraires aux intérêts de son ordre. — En 1791 il émigra, fit avec les princes la campagne de 1792, passa dans l'armée de Condé en 1795, fut créé maréchal-de-camp le 17 février 1797. En 1801, lors du licenciement des corps d'émigrés, il rentra dans la vie privée, et n'en sortit qu'à la Restauration pour se rendre auprès du roi, qui le nomma aide-major général des gardes-du-corps. — Le 20 mars 1815, le Cte d'Agoult se trouvait en Dauphiné au moment de l'arrivée de Bonaparte. Il chercha à réunir des volontaires pour s'opposer à son passage, mais n'ayant pu y parvenir, il courut à Lyon rendre compte à Monsieur (Charles X) de l'etat des choses. — A la deuxième Restauration, son grade dans les gardes-du-corps lui fut rendu, mais il ne l'exerça pas longtemps et se retira en Dauphiné vers la fin de 1815 : la même année (30 octobre), le roi lui donna la croix de comm. de St.-Louis. — De son mariage avec Mie-Margte-Fse de Blacons il eut Hector-Philippe, dont l'article suit.

(1) La terre de Voreppe est entrée dans la maison d'Agoult en 1656 par le mariage d'Hector d'Agoult avec Uranie de Calignon, dame de Voreppe, petite-fille du célèbre chancelier de Navarre.

AGOULT (Hector-Philippe), fils du précédent, naquit à Grenoble le 16 septembre 1782. Ayant embrassé la carrière diplomatique, il fut nommé, en 1814, secrétaire d'ambassade en Espagne, et y remplit plusieurs fois les fonctions de chargé d'affaires jusqu'en 1818. A dater de l'année suivante, Louis XVIII l'envoya, successivement, en qualité de son ministre plénipotentiaire, auprès des rois de Hanôvre (1819), de Suède (1823), et des Pays-Bas (1823).

AGOULT (Charles-Constant-César-Joseph-Loup-Mathieu d'), de la branche de Beauvesin et d'Auriac, évêque de Pamiers, naquit à Grenoble, le 15 janvier 1749. — Il vint faire ses études ecclésiastiques à Paris, et fut présenté, à sa sortie du séminaire de St.-Sulpice, au duc d'Orléans. L'abbé d'Agoult ne tarda pas à briller dans les salons de ce prince, autant par sa vive intelligence que par sa facilité à discuter les hautes questions d'économie politique. Ce talent, plus rare alors que de nos jours, le fit dès lors regarder comme destiné à un brillant avenir. En effet, il devint bientôt grand-vicaire de Pontoise, vicaire-général du diocèse de Rouen, avec le titre d'archidiacre du Vexin français, prévôt du chapitre de St.-André de Grenoble, en 1775 (1). Le 5 février 1782, le roi le nomma à l'abbaye de Ferrières, diocèse de Sens, et, en 1787, à l'évêché de Pamiers. — Malgré ses goûts et son aptitude particulière, il ne joua aucun rôle pendant la Révolution. On le voit seulement, au commencement de 1789, rédiger un rapport concernant les doléances de quelques communes du comté de Foix, et avant la fin de cette année, il s'était déjà réfugié à l'étranger. On raconte que, vers le mois de novembre 1790, ce prélat vint secrètement à Paris, sur l'invitation de Louis XVI. Le malheureux roi, sous l'influence de la coterie de Breteuil, nourrissait l'espérance d'arrêter la marche de la Révolution, et, avant de frapper un grand coup, il avait désiré consulter l'évêque de Pamiers. Celui-ci fut mis dans la confidence de tous les projets de la cour, mais, toujours prudent, il n'y prit aucune part et sortit de France un mois avant la fuite à Varennes. — Pendant son séjour à l'étranger, il continua à s'occuper d'économie politique, fréquentant les cercles où ces questions étaient agitées, entretenant des relations avec des économistes, entre autres avec le célèbre Ed. Burke. — Rentré en France en 1801, il se démit de son évêché, puis resta dans l'obscurité jusqu'à sa mort arrivée à Paris, le 21 juillet 1824. Les écrits politiques de l'évêque de Pamiers décèlent un homme d'esprit, mais voilà tout. Ils appartiennent à cette vieille école, qui ne voit dans les révolutions qu'un fait matériel et ne sait pas qu'elles sont déjà accomplies dans les esprits avant de passer dans les faits.

(1) Sa nomination à la prévôté de St-André donna lieu à un gros procès pardevant le Parlement de Grenoble. On en trouve une analyse intéressante dans les *Affiches du Dauphiné*, années 1776-77, pp. 93 et suiv.

Bibliographie : I. * *Ouvrez donc les yeux* (s. l. ni d.) (1789), in-8°, 78 pp. — Pamphlet dirigé contre la révol. Il a été réfuté par le suivant : * *Voyez suite d'Ouvrez donc les yeux* (s. l. ni d.) (1789); in-8°, 14 pp. Il faut joindre à ces deux pamphlets l'opuscule intitulé : * *Fermez les yeux* (s. l. ni d.) (déc. 1789), in-8°, 32 pp. — II. *Principes et réflexions sur la constitution de France* (s. l. ni d.), in-8°, 26 pp. — III. *Ordonnance sur l'élection de Bernard Font, curé de Serres, au siège de l'Arriége* (Soleure, 9 mai 1791) — IV. * *Avertissement pastoral au clergé et aux fidèles pour les prémunir contre le schisme* (Soleure, 19 mai 1791). — V. *Conversation avec Ed. Burke sur l'intérêt des puissances de l'Europe.* Paris, Egron, 1814, in-8°. — VI. * *Projet d'une banque nationale, ou moyens de tirer la France de la crise actuelle.* Paris, Egron. 1815, in-4°. — VII. * *Lettres à un Jacobin, ou réflexions politiques sur la constitution de l'Angleterre et la charte royale considérée dans les rapports de la monarchie française.* Paris, Egron, 1815, in-8°. - 2e éd., 1816, in-8°. — VIII. * *Eclaircissements sur le projet de Banque nationale, réponse aux objections faites contre ce projet.* Paris, Egron, 1816, in-8°, in-4°, rare. — IX. * *Essai sur la liberté de la presse, par l'auteur des Lettres à un Jacobin.* Paris, Egron, 1817, in-8°, 53 pp. — X. *Des impôts indirects et droits de consommation, ou essai sur l'origine et le système des impositions françaises, comparé avec celui de l'Angleterre...* Paris, Nicolle, Egron, 1817, in-8°.

AGOULT (Antoine-Jean, Vte d'), frère du précédent, lieut.-général, pair de France, né à Grenoble, le 22 nov. 1750, entra fort jeune dans les mousque-

taires (18 juillet 1766). Ayant quitté ce corps le 10 février 1768, il devint successivement lieutenant en second dans le régiment de Toul, artillerie, (3 juillet 1770); s.-lieutenant au Royal-Allemand, cavalerie; capitaine dans les cuirassiers du roi (21 avril 1777); s.-lieutenant de la compagnie écossaise des gardes-du-corps du roi (30 mars 1781); et enfin, en 1783, aide-major avec rang de mestre-de-camp. En 1791, il émigra avec ses frères et servit l'année d'après dans l'armée des princes, puis se rendit à Vérone auprès du Cte de Provence, qu'il accompagna dans ses voyages en Allemagne, en Russie et en Angleterre. A la Restauration, ce dernier ne tarda pas à le récompenser de ses services et de sa fidélité. A peine rétabli sur le trône, il l'attacha à la personne de la dauphine en qualité de premier écuyer, et ne cessa de lui donner des marques de faveur. Il le nomma commandeur de St.-Louis, le 23 août 1814, lieut.-génér. le 1er nov. suiv., gouverneur du château de St.-Cloud, pair de France le 23 déc. 1823, officier de la Légion-d'Honneur le 29 août 1824, et chev. de ses ordres le 30 mai 1825.—Le Vte d'Agoult mourut le 10 avril 1828. On peut le considérer comme l'un des plus constants et des plus dévoués serviteurs de la maison de Bourbon. La loyauté de son caractère, la pureté de ses sentiments, sa fidélité à toute épreuve rappellent les plus belles figures des anciens chevaliers français. Il fut un de ces hommes, si rares aujourd'hui, dont les nobles qualités commandent l'estime de leurs adversaires mêmes.

BIO-BIBLIOGRAPHIE : *Oraison funèbre. prononcée à la chambre des Pairs, par le duc de Luxembourg* (Paris), 1828, in-8°, 4 pp.

ICONOGRAPHIE. — LE Vte D'AGOUST (*Antoine-Jean*), *pair de France, premier écuyer de madame la dauphine...* in-4°. Buste, 3/4, Tourné à G. — *Lith. de Villain.*

AGOULT (FRANÇOIS-EDOUARD-AUGUSTE-VENCESLAS-HIPPOLYTE, marquis d'), frère des deux précédents, lieutenant-général, chev. de St-Louis, naquit à Grenoble le 17 janvier 1746. Son père, César d'Agoult, était conseiller au parlement de cette ville. Il embrassa l'état militaire en 1762 et fut successivement capitaine de cavalerie en 1781, brigadier le 1er janvier 1784, maréchal-de-camp le 9 mars 1788. En 1791, il émigra et servit avec le vicomte Antoine-Jean, son frère, dans l'armée des princes. Le 20 février 1816, le roi lui conféra le grade de lieutenant-général.—En lui s'est éteinte la branche de Beauvesin et d'Auriac, n'ayant laissé que deux filles de son mariage avec Angélique de Vachon.

AGOULT (VINCENT), major du régiment des gardes françaises, rendit son nom odieux, en 1788, en mettant à exécution un ordre despotique et maladroit des ministres de Louis XVI. — Le card. de Brienne, pour résister aux parlements dont la hardiesse devenait de jour en jour plus menaçante, avait obtenu du roi un édit qui réduisait ces cours souveraines et instituait de grands-bailliages et une cour plénière. A la nouvelle de cet attentat contre son autorité, le parlement de Paris se hâta de protester par une déclaration solennelle où étaient exposés les principes fondamentaux, selon lui, de la monarchie française. Le ministre répondit à cet acte par une mesure violente : il ordonna à Vincent d'Agoult d'arrêter, à la tête de six compagnies de gardes françaises, les conseillers d'Espremenil et Goeslard de Monsabert, qui étaient regardés comme les instigateurs de la protestation. D'Agoult envahit le Palais de justice et exécuta cet ordre avec une grande brutalité, s'il faut en croire les relations publiées alors par les ennemis de la cour (6 mai 1788). — On ne trouve pas le nom de cet officier dans les diverses généalogies de la maison d'Agoult.

BIBLIOGRAPHIE. * *Histoire du siége du palais, par le capitaine d'Agoult, à la tête de six compagnies de gardes françaises...* (s. l. ni d.), in-8°, 32 pp.—Autre édit. (s. l. ni d.), in-8°, 14 pp.

AGRIPPA (HENRI-CORNEILLE). — *V.* VACHON (de).

AIMAR ou **AYMARD**, archevêque d'Embrun. — Il fut d'abord abbé de Saint-Pierre de Vienne, en 1186, à la mort de Guillaume de Tivel, puis évêque de Maurienne, (Savoie), en 1221, et enfin archevêque d'Embrun, en 1235. Les historiens ne nous apprennent aucune particularité de sa vie, si ce n'est qu'il fut présent et souscrivit à quelques actes de peu d'importance.—Il mourut pendant la tenue du concile de Lyon, le 9 des kal. de juin 1245. Son corps fut transféré à Vienne et enseveli dans l'abbaye de Saint-Pierre, dont il était resté abbé malgré sa promotion à l'épiscopat. On

lit dans son épitaphe conservée par Chorier (*Antiquités de Vienne*, p. 72), et la *Gall. Christ.* que ce prélat possédait trois vertus rarement réunies en la même personne :

Lingua perita, manus larga, pudica caro.

— *Gall. Christ.* III, pp. 1077. — Besson, *Mém. pour l'hist. ecclés. de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne.* Nancy, 1759, in-4°, pp. 291.

AIMOIN ou **AYMOIN.** — *V.* Montagny (Aymon de).

AIMON, évêque de Valence. — On ne connaît pas d'une manière précise l'époque où il occupa ce siége, on sait seulement que ce fut entre les années 952 et 992, sous le règne de Conrad le Pacifique, roi d'Arles, dont il devint le chancelier.— Les évènements de sa vie nous sont également demeurés inconnus, sauf un seul fort intéressant rapporté par les auteurs ecclésiastiques. Un nommé Eycard s'étant emparé de terres appartenant à l'église St-Apollinaire de Valence, Aimon épuisa en vain toutes les voies de douceur pour rentrer en leur possession; le roi d'Arles lui-même, dont il invoqua la protection, ne put lui faire rendre justice. Dans cette extrémité, il eut recours aux armes spirituelles dont les évêques d'alors se servaient fréquemment contre les usurpateurs de leurs biens. Il prononça contre Eycard une sentence d'excommunication, et, comme moyen de promulgation, en déposa l'acte sur l'autel de St-Etienne, à Arles. — Ce curieux document a été inséré par Mabillon dans ses *Vetera analecta*, t. I, p. 97. Il nous fait connaître la formule des sentences d'excommunication au xe siècle. On le trouve encore, trad. en français, dans les *Antiq. de l'église de Valence*, de Catellan, pp. 210-212. — Chalvet, avec son inexactitude ordinaire, place l'épiscopat d'Aimon en 943; bien plus, ne soupçonnant certainement pas ce que pouvait être la sentence dont il s'agit, il l'appelle *un manifeste adressé à la ville d'Arles.*

ALBERT (Antoine), écrivain, curé de Seyne (Hautes-Alpes), naquit à Chantemerle, hameau de ce département, commune de Saint-Chaffrey. Il était bachelier en droit civil et canonique de la Faculté de Paris, et docteur en théologie.

Bibliographie. I. * *Dictionnaire portatif des prédicateurs français, dont les sermons ont été imprimés...* Lyon, Bruyset Ponthus, 1757, in-8°. — II. * *Nouv. observations sur les différentes manières de prêcher...* Lyon, 1757, in-12. — III. * *Histoire géographique, naturelle, ecclésiastique et civile du diocèse d'Embrun, par M***, bachelier en droit canonique...* (Embrun, impr. de P. Fr. Moyse) *1783*, 2 vol. in-8°. (B. Imp. L. $\frac{2187}{A.1-2}$) — Le 1er xiv et 506 pp., le 2e vi et 501 pp. La dédicace est signée *A. C. D. S.* (Albert, curé de Seyne). — Cet ouvrage, dont le prospectus avait paru en 1781, est divisé en 4 parties. La 1re traite du diocèse d'Embrun en général; la 2e de ses villes et communautés, dont elle donne des descriptions particulières; la 3e de l'histoire des évêques d'Embrun, et la 4e du clergé régulier et séculier. — Le t. II, renfermant ces deux dernières parties, est intitulé: *Hist. ecclés. du diocèse d'Embrun, pour servir de continuation à l'histoire générale du diocèse.* — Quoique tirée à 600 exemplaires, cette histoire est fort rare et peu connue. Elle apprend beaucoup de choses intéressantes, et a été d'un grand secours à M. Ladoucette pour sa Topographie des Hautes-Alpes. On peut seulement reprocher à l'auteur des détails minutieux et pas assez de critique; M. Chaix, p. 21 de sa *Topographie... de Briançon*, parle trop cavalièrement de cet ouvrage, qu'il n'avait certainement jamais lu, ni même vu. — Les pages consacrées par Albert à raconter l'histoire des Vaudois ont été réfutées par une brochure anonyme intitulée : *Cinq lettres, par un Vaudois des Gaules Cisalpines, sur quelques passages d'un livre....* (Grenoble) *1784*, in-8°, 74 pp. Cet opuscule a été attribué, contre toute vraisemblance, à l'abbé Blanc, prêtre d'Embrun.

ALBERT (Joseph-Jean-Baptiste, *baron*), né à Guillestre (H.-Alpes), le 28 août 1771, s'engagea comme volontaire dans le 1er bataillon des H.-Alpes, le 1er déc. 1791, et fut nommé lieutenant le 14 du même mois par ses camarades. Il servit aux armées des Alpes et des Pyrénées-Orientales de 1792 à l'an III. Ayant été chargé d'apporter à Paris les drapeaux enlevés aux Espagnols pendant les campagnes des ans II et III, le Directoire lui décerna un sabre et des pistolets d'honneur. Il fut ensuite successivement : capitaine le 5 oct. 1796; chef de bataillon, le 21 juin 1798; chef de brigade, le 30 déc. 1801; adjud.-commandant, le 30 août 1802; premier aide-de-camp d'Augereau, le 1er avril 1805. — Cet officier s'est fait remarquer par son courage

dans toutes les affaires auxquelles il a pris part, et plusieurs de ses nombreux faits d'armes lui ont valu les éloges de Bonaparte même. Il a combattu à Austerlitz, à Iéna; au combat de Golymin (26 déc. 1806), où sa belle conduite lui mérita d'être nommé général de brigade, le 12 janv. de l'année suivante; à Eylau, au siége de Dantzig; à l'affaire de Nehrung, où il fit à l'ennemi 1,200 prisonniers, et prit plusieurs pièces d'artillerie; à celles de Passenweder et de Slége (16 mai 1807), où il mit en pleine déroute un corps russe et prussien; aux batailles d'Essling et de Wagram. Pendant la campagne de Russie, il rendit à l'armée les plus grands services au moment de la retraite : c'est lui qui ouvrit le passage de la Bérézina en repoussant pendant deux heures les Russes à la baïonnette. Le 21 nov. 1812, il fut élevé au grade de général de division. En 1813, chargé du commandement de la 10ᵉ div. du 3ᵉ corps, il battit (19 août), près de Hainau, les Russes dont les forces étaient cinq fois plus nombreuses que les siennes. Le 30 juin 1814, le commandement de la 19ᵉ div. milit. lui fut confié, et, le 17 janv. de l'année suivante, le duc d'Orléans, depuis Louis-Philippe, le choisit pour son aide-de-camp. — Le général Albert est mort à Offenbach (Bavière), le 7 sept. 1822.—Le 26 févr. 1812, l'arrond. d'Embrun l'avait élu candidat au corps législatif.—Il était grand-officier de la Légion-d'Honneur (10 août 1813), et chev. de Sᵗ-Louis (18 juillet 1814). — Son nom est sur l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile (côté Est). En 1840, on lui a élevé un monument sur la grande place de Guillestre. C'est une fontaine formée par un obélisque de six mètres de haut. M. Ladoucette en donne la description dans son *Hist. topogr..... des H.-Alpes* (éd. de 1848), pp. 196 et 201.

ICONOGRAPHIE : Vue du monument ci-dessus... sans titre, gr. p. in-fol., II. — Lith. Thierry, à Paris. Sur la face de l'obélisque, on voit le portrait du général, dans un petit méd. rond : Buste, profil, G.

BIBLIOGRAPHIE : *Souvenirs aux mânes du général Albert* (en vers). — Signé : *Adolphe Tholozan, avocat, 7 juin 1840* (Gap, impr. d'Allier), in-8, 7 pp. — Pièce de circonstance pour l'inauguration du monument de Guillestre.

ALBERT DE RIONS (le Cᵗᵉ FRANÇOIS-HECTOR d'), chef d'escadre, chev. de St.-Louis, né à Saint-Auban (Drôme) en 1728 (1), entra fort jeune dans la marine. Les circonstances lui ayant manqué pour se signaler, il demeura dans l'obscurité jusqu'en 1779, au moment de la guerre soutenue par l'Amérique pour conquérir son indépendance. Louis XVI, sous la pression des idées de liberté qui préoccupaient alors toutes les têtes, venait de se déclarer contre l'Angleterre, en envoyant ses escadres au secours de la république naissante. Albert de Rions fit partie de cette expédition comme capitaine de vaisseau. Il se trouva à presque tous les combats livrés par les comtes d'Estaing et de Grasse, de 1779 à 1783, et plusieurs fois il se fit remarquer par des actions d'éclat. On cite, entre autres, la brillante capture du vaisseau anglais l'*Experiment* chargé de 250000 liv. d'argent monnayé, après une lutte longue et opiniâtre (27 sept. 1779). Il commandait le *Pluton* à la fatale journée du 12 avril 1783, où l'amiral anglais Rodney battit le Cᵗᵉ de Grasse. Ce désastre, qui enlevait à la France l'empire de la mer, fut attribué à la mésintelligence régnant entre les officiers de la flotte. Un conseil de guerre chargé d'examiner leur conduite, ne trouva rien à reprendre dans celle du Cᵗᵉ d'Albert; il lui décerna, au contraire, des éloges, car l'on constata que le *Pluton* avait soutenu seul une longue lutte contre quatre vaisseaux anglais. — Etant rentré en France après la paix (1783), le roi le nomma chef d'escadre et l'envoya en même temps à Toulon, d'abord comme directeur-général du port (1784), puis en qualité de commandant de la marine (1785). Dans l'exercice de cet emploi, il lui arriva, au commencement de la révolution, une très-désagréable affaire qui eut alors le plus grand retentissement. Le Cᵗᵉ d'Albert, d'un caractère rigide, dont la vie presque entière s'était passée sur la mer, était peu capable de comprendre les idées nouvelles, encore moins de leur faire des concessions. Ami sincère de l'ordre, pour lui toutes les innovations introduites à cette époque étaient autant de nouveautés dangereuses qu'on devait sévèrement prohiber. Ainsi, à l'organisation de la garde nationale de Toulon, il défendit aux ouvriers de

(1) Il appartenait à une famille noble de Provence. Son père, commandant dans les baronnies, depuis 1760, déploya beaucoup de zèle contre les assemblées des protestants.

l'arsenal de s'y enrôler, et même se permit des propos offensants pour la nouvelle milice. On lui prêta les paroles suivantes : *On fait trop de cas des volontaires* (gardes nat.) : *Je les estime ce qu'ils valent : je saurai les mettre à la raison.* Un autre jour, à la vue d'une nombreuse députation de la garde nation. précédée du maire de la ville, il ne put retenir un mouvement d'impatience, et s'écria : *Que me veulent donc ces gens-là?* Puis, s'adressant au maire : *Monsieur*, dit-il, *une autre fois quand vous me ferez l'honneur de venir me voir, vous m'obligerez de m'épargner ce nombreux cortége.* Ces propos et autres du même genre firent bientôt naître contre le commandant de la marine une grande irritation. Elle augmenta de jour en jour, attisée par ses imprudences, par ses excès de zèle inconsidéré, par de petits faits trop multipliés pour être racontés ici : un acte de rigueur inutile finit par la convertir en un soulèvement général. Il commit la maladresse de chasser de l'arsenal deux ouvriers qui avaient, contrairement à ses ordres, arboré le *Pouf* (1). Aussitôt l'indignation publique ne connut plus de bornes; la garde nationale prit fait et cause pour les deux ouvriers; elle investit l'hôtel de la Marine, et, le 1er déc. 1789, Albert de Rions se vit arrêter et traîner en prison avec quatre de ses officiers... Quinze jours après, mis en liberté sur un décret de l'assemblée nationale, il accourait à Paris pour demander justice. — Déjà des commissaires envoyés par la garde nat. et la municipalité de Toulon y étaient arrivés avant lui, apportant des enquêtes et des procès-verbaux. L'assemblée natle. se fit faire un rapport détaillé sur cet événement, en examina avec soin les diverses circonstances, et rendit le seul jugement possible en ce temps-là sur une aussi délicate affaire. Elle décréta qu'il n'y avait lieu à poursuites ni d'une part ni d'autre, puis Target, son président, fut chargé d'écrire au Cte d'Albert une lettre d'estime et de considération. — Mais cette lettre et le décret furent loin de satisfaire celui-ci : il trouva que ce n'était pas là un jugement, qu'on n'avait pas vengé suffisamment l'insulte faite à l'autorité en sa personne, il écrivit au roi pour s'en plaindre. Le malheureux Louis XVI, dont chaque jour arrachait un lambeau d'autorité, ne put rester insensible à cette sorte d'appel d'un officier supérieur et d'un mérite réel. Il lui fit répondre une lettre de condoléance, et quelque temps après, comme pour le dédommager de tous ces désagréments, l'appela à Brest pour commander une flotte de 30 vaisseaux destinés à soutenir l'Espagne contre l'Angleterre dans l'affaire de Nooka-Sund. Instruit par l'expérience, Albert de Rions eût dû rester tranquille dans ce nouveau poste en évitant avec soin d'attirer l'attention sur lui. Mais il n'en fit rien. Il commit au contraire l'imprudence d'adresser à l'assemblée nationale une pétition pour obtenir d'assister officiellement, tant en son nom que comme représentant de la flotte, à la fédération du 14 juillet. Cette démarche acheva de le perdre en le dépopularisant tout-à-fait. Une discussion s'engagea à ce sujet à la séance du 3 juillet, entre Nompère de Champagny et Robespierre : celui-ci s'opposa à la prise en considération, en demandant quels droits avait le pétitionnaire à une distinction aussi particulière. « Je re-« connais, dit-il, tout le mérite de « M. Albert, mais est-il le premier « parmi les citoyens qui ont montré « le plus de zèle pour la chose pu-« blique? Est-ce à ce titre qu'il a droit à « une distinction particulière?... Si la « motion était accueillie, je demande-« rais que l'on cherchât avec soin, avec « justice, tous les citoyens qui ont « rendu des services à la patrie pour « les faire participer à cet honneur : « je demanderais qu'ils fussent placés « dans un ordre déterminé par le décret « d'utilité de leurs services. M. Albert « serait-il à leur tête? » — Cependant la demande de celui-ci fut accueillie, et il prêta le serment civique du 14 juillet 1790. Mais une appréciation aussi équivoque de son mérite et de ses services produisit un fâcheux effet sur les marins de la flotte. Elle réveilla le souvenir de l'affaire de Toulon, elle fit renaître d'anciennes préventions contre cet officier, et bientôt l'insubordination et le mépris de ses ordres furent à leur comble. Deux fois il écrivit à l'assemblée nationale pour s'en plaindre, mais ce fut en vain. Enfin, voyant que tous ses efforts étaient impuissants pour rétablir l'ordre sur ses vaisseaux, il donna sa démission le 4 octobre 1790, et se retira à l'étranger

(1) Sorte d'aigrette portée par les patriotes d'alors.

auprès des princes. Il fit, dans un corps d'émigrés, la campagne de 1792, ensuite se retira en Dalmatie, où il demeura jusqu'au 18 brumaire an VIII. Rentré en France à cette époque, le Cte d'Albert se retira à Anneyron, et y mourut le 3 oct. 1802.

BIBLIOGRAPHIE. PIÈCES CONCERNANT L'AFFAIRE DE TOULON : I. *Mémoire que le comte Albert de Rions a fait dans la prison où il est détenu. Grenoble, imp. de Cuchet* (s. d.), in-8°, 15 pp. — II. *Mémoire historique et justificatif de M. le comte d'Albert de Rions, sur l'affaire de Toulon. A Paris, chez Desenne, 1790*, in-8°, 116 pp.—Autre éd. : *A Marseille, chez Pierre-Antoine Favet, 1790*, in-8°, 84 pp.—III. *Précis sur l'affaire de Toulon* (s. l. ni d.), in-8°, 13 pp., signé Raymond, Jourdan, Mallard, députés de la garde nat. de Toulon.—IV. *Détails des événements relatifs à la détention de M. le comte d'Albert et des principaux officiers de la marine.. Marseille, impr. de P.-A. Favet, 1790*, in-8°, 76 pp.—V. *Affaire de Toulon : officiers généraux et principaux de la marine, conduits en prison.--Compte-rendu de cette affaire au ministre, suivie de l'opinion de M. Malouet...* (s. l. ni d.), in-8°, 23 pp.— VI. *Opinion de M. Malouet sur l'affaire de M. le comte d'Albert* (s. l. ni d.), in-8, 12 pp. — VII. *Défense du commandant et des officiers de la marine, prisonniers à Toulon. Deuxième opinion. de M. Malouet* (s. l. ni d.), in-8°, 31 pp.

ICONOGRAPHIE.—*M. D'ALBERT. DE. RIONS. FAIT. UNE. BELLE. ACTION. SE. BATTANT. SUR. LE. PLUTON. CONTRE. IV. VAISSEAUX.*—Vue d'un combat naval. Méd rond. de 7 centim.

ALBERTETZ ou **ALBERT,** troubadour de la fin du XIIe siècle, né dans le Gapençais, mort à Sisteron (Basses-Alpes. — Il existe une courte notice de sa vie écrite en langue romane, par Hugues de Saint-Cyr, son contemporain. Elle est à la Bibl. Imp. dans un recueil MS. de poésies de troubadours (*Fonds du Vatican*, 3204); en voici la traduction mot à mot :

« Albertetz fut du Gapençais, fils d'un jongleur nommé Nasar, qui fut lui-même troubadour et composa de bonnes chansonnettes; et Albertetz fit aussi beaucoup de chansons dont la musique était bonne, mais les paroles de peu de valeur. Il fut très goûté de près et de loin pour les beaux airs qu'il composait : il fut très bon jongleur à la cour et agréable (*plazentiers*) dans le monde, et il resta longtemps à Orange, y devint riche, et puis s'en alla à Sisteron, où il mourut. »

Le vieil historien des poëtes provençaux, Nostradamus, raconte que notre troubadour aima à Sisteron une comtesse de Malaspina, et que leur liaison ayant été découverte, il fut contraint de prendre la fuite. Ce récit est confirmé par Albertetz lui-même; il parle en effet, dans ses poésies, d'une Guillelma de Malaspina, et se plaint d'avoir été relégué pour sa folie dans un pays étranger, — Ce sont là les seuls renseignements à peu près certains sur sa vie ; rien ne vient confirmer les autres faits avancés par divers auteurs.— Ses amours avec la comtesse de Malaspina l'ont fait confondre avec un troubadour de ce nom mort à Tarascon, et M. Colomb de Batines a répété cette erreur.

MM. Champollion-Figeac et Borel d'Hauterive ont publié une notice sur Albertetz dans leur *Album hist., archéol. et nobil. du Dauphiné*, 2e partie, pp. 41 et suiv. Ils donnent aussi une traduction de sa vie, mais défigurée par des contre-sens. Ils ajoutent que Chalvet l'a oublié dans sa *Bib. du Dauphiné.* On y trouve au contraire, pp. 311-312, une notice très développée sur ce troubadour.—Ses poésies sont au nombre de 20.

ALBI ou **ALBY** (HENRI), et non *d'*ALBY, jésuite, cité par G. Allard et Chalvet, n'est pas dauphinois. Il naquit à Bolenne (Vaucluse) en 1590, fut successivement recteur des collèges d'O-. range, Arles, Grenoble, Lyon, et mourut à Arles le 16 octobre 1659.

Il a publié plusieurs ouvrages, entre autres : I. *Vie de S. Homobon de Crémone. Lyon, 1627*, in 12. — II. * *Défense de la conception pure et sans tache de la sainte Vierge. Grenoble, 1654*, in-8°, sous le pseud. de *Paul de Gabiac.* (B. Grenoble, 2619).

ALBON (CLAUDE D'). — Cet auteur ne nous est connu que par l'ouvrage suivant, où il prend les titres de Jurisconsulte et Poëte dauphinois : *De la Maiesté royalle, institvtion et preeminence, & des faueurs Diuines particulieres enuers icelle. Ensemble de la sacree Maieste Cesaree. & des moyens de créer les Empereurs Romains, despuis le premier iusques à noz temps, & imposition des trois coronnes, institution des sept Electeurs, droit office & ordre d'iceux. A Lyon, par Benoist Rigavd. M. D. LXXV.* in-8°, 68 ff. (B. Grenoble, 28172). — La 2e partie de ce volume traitant des

Empereurs a un titre particulier (f° 33), ainsi conçu : *De la creation Imperiale, despuis le premier Empereur des Romains iusques à nostre temps...*

Ce livre est assez rare, et Chalvet qui ne le connaissait pas en fait deux ouvrages différents. Il est dédié à Guillaume de Saint-Marcel d'Avançon, archevêque d'Embrun. L'auteur dit à ce prélat : J'espère *en bref vous presenter des copies de quelques autres anciennes œuures de plus gros volume et plus long labeur : assauoir les neuf premiers liures de ma Lotharingeide en vers Latins Heroiques. Et en langue Françoyse la genealogie des tres-illustriss. Princes de Lorreine, ayant commandement de monseignenr Reverend, monsieur le Cardinal, et de monseigneur le Duc de Guyse les faire imprimer.* — Ces ouvrages n'ont pas été imprimés.

ALEMAND ou **ALLEMAND** (1) (Louis-Augustin), avocat, médecin, grammairien, naquit à Grenoble en 1653 d'un procureur faisant profession de la religion protestante. Destiné à suivre la carrière de son père, il prit le grade de docteur en droit à l'université de Valence, abjura sa religion (1676) et fut reçu au nombre des avocats de sa ville natale. Mais ses études et ses goûts le portaient vers la littérature; aussi, après quelques années d'exercice, il quitta le barreau pour venir à Paris, où des protections, entre autres celles de Pélisson, lui faisaient espérer des succès littéraires. Sa tentative ne fut pas heureuse : *La Guerre civile des Français sur la langue*, l'*Histoire monastique d'Irlande*, les *Nouv. remarques de Vaugelas*, publiées de de 1688 à 1690, lui procurèrent plus de désagréments que de profits. Découragé par ce peu de succès, notre auteur quitta la littérature et se mit à étudier la médecine dans l'espoir d'obtenir un brevet de chirurgien de marine qu'on lui avait promis. Il reçut, dans ce but, en 1693, le grade de docteur à la faculté d'Aix; mais le brevet promis ne lui ayant pas été accordé, il reprit la plume l'année suivante, tour à tour en qualité de journaliste et de médecin. Cette fois encore, le succès ne répondit pas à ses esperances. Alors Alemand, dégoûté tout de bon du métier d'écrivain, retourna à Grenoble reprendre sa profession d'avocat, dans laquelle, selon l'expression d'un de ses biographes (2), il trouva beaucoup mieux son compte. — Il mourut dans cette ville le 14 août 1728.

Bibliographie. — I.* *Nouvelles observations, ou Guerre civile des François sur la langue.* Paris, Langlois, 1788, in-12. — C'est l'essai d'un dict. hist. et crit. des mots, locutions, règles de la langue fr. sujets à contestation. Il devait former 2 vol. in-fol., mais l'Académie, opposant son privilége exclusif pour ces sortes de livres, en empêcha l'impression. — Barbier (*Dict. des Anonymes*) en fait par erreur 2 ouvrages différents sous les n°s 7125 et 12827. — II. *Nouvelles Remarques de M. de Vaugelas sur la langue françoise, ouvrage posthume avec des observations de M. Alemand, avocat au parlement.* Paris, Desprez, 1690, in-12. L'abbé de la Chambre avait donné à Allemand le ms. autographe de Vaugelas, de préférence au P. Bouhours. Celui-ci, furieux de cette préference, fit une grosse querelle à notre auteur. Il le traita d'aventurier, de chevalier errant, de Port-Royaliste, de Vaugelas de Grenoble et autres aménités de ce genre fort en usage alors dans les polémiques littéraires. (*V.* l'avertissement en tête du 2e vol. des *Remarques nouv. sur la langue fr.* par le P. Bouhours, Paris, 1676 ou 1692.) — III. * *Histoire monastique d'Irlande où l'on voit toutes les abbayes, prieurez, convens, et autres communautez regulieres qu'il y a dans ce royaume...* Paris, Lucas, 1690, in-12, rare (B. Imp. N. 947/+3). — Cette hist. a été traduite en anglais sous ce titre : *Monasticon hibernicum, or the monastical history of Ireland. London Printed for William Mears. MDCCXXII. in-8°* (B. Imp. N. 947/2.). — IV.* *Journal historique de l'Europe pour l'année 1695, par L. A. D.* Strasbourg, 1694, in-12. C'est un résumé des plus importantes nouvelles données par les gazettes en 1694. Les auteurs du *Mercure galant* et de la *Gazette de France* s'étant opposés a la publication de cet ouvrage, Alemand n'en put obtenir le privilége et fut forcé de faire mettre sur le titre de son livre *Strasbourg* au lieu de *Paris*, où il fut imprimé. Il se proposait de publier un semblable recueil l'année suivante, mais contrarié par les mêmes oppositions, il ne put trouver d'imprimeur et se rebuta. — V. *Science de la transpiration, ou Méde-*

(1) Je ne connais pas la vraie orthographe du nom de cet auteur : il signe Alemand et son frere (*ci-apr.*) Allemand.

(2) Bib. des auteurs cités dans Richelet (par Aubert), en tête de son *Dict.* Ed. de 1728.

cine statique... c'est-à-dire manière ingénieuse de se peser pour conserver et rétablir la santé par la connaissance exacte de l'insensible transpiration. Lyon, 1694, in-12 de 156 pp. — C'est la traduct. de l'ouvrage de Sanctorius intitulé : *Ars de Statica medicina aphorismorum sectionibus septem comprehensa*. Venetiis, apud Nic. Polum, 1614, in-12.

Mss. — Alemand avait composé les deux traités suivants qu'il se proposait de publier : I. *Traité de l'ancienne secte des médecins méthodiques pour tâcher de faire revivre cette ancienne méthode*. Il parle de cet ouvrage dans la préface de sa *Science de la transpiration*. — II. *Traité pour prouver que les Protestants ne sont pas inutiles à la religion catholique*. Ce traité est annoncé dans son *Journal historique*.

ALEMAND ou **ALLEMAND** (Jacques-Thomas), frère du précédent et comme lui avocat au parlement de Grenoble, est mort vers la fin du xvii[e] siècle. Il a publié un petit ouvrage de controverse contre les protestants, intitulé : * *Préservatif contre tovtes sortes de novveautez et d'heresies. Grenoble. Iaqves Petit, M. DC. LXXXVIII*, in-12, de 89 pp. (B. de Grenoble, 4565). — La dedicace au P. Lachaise est signée *Allemand*.

ALLARD (Guy), historien et généalogiste, naquit à Grenoble le 16 septembre 1635 (1). — Quoiqu'il occupe une place assez importante dans notre histoire litt., on connait peu les circonstances de sa vie. Les écrivains dauphinois contemporains ont négligé de les recueillir, et lui-même ne nous en apprend rien dans la notice qu'il s'est consacrée dans sa *Bibliothèque du Dauphiné*. Devant cette pénurie de documents, le biographe est réduit, après avoir glané çà et là quelques faits, à s'occuper de détails purement littéraires.

Destiné à suivre la carrière du barreau, G. Allard se fit recevoir de bonne heure avocat au parlement de Grenoble. En 1666, il entra, comme simple copiste dans les bureaux de François Dugué, intendant du Lyonnais, commissaire député en Dauphiné pour rechercher les usurpateurs des titres de noblesse. Chorier, qui remplissait auprès de cette commission les fonctions de procureur du roi, nous raconte dans ses *Adversaria* un fait peu honorable pour notre copiste. D'après lui, abusant de sa position dans les bureaux, ce dernier aurait soutiré de l'argent de certaines familles, et les actes de sa rapacité seraient devenus si criants et si notoires, qu'en 1667 Dugué l'aurait chassé avec ignominie (2). Peut-être ne faut-il pas ajouter une foi entière à ce récit, car Chorier était loin d'aimer Allard, comme le prouvent divers passages de son ouvrage précité (3). D'autre part, si l'anecdote est vraie, comment la concilier avec le fait suivant : peu d'années après, G. Allard dédia la Vie du baron des Adrets à ce même Dugué, qui l'aurait chassé à cause de ses vilénies, et dans la dédicace il ne craignit pas de lui dire : « J'ose me persuader « que vous aurez de l'empressement « pour (ces héros) à cause de moy, « puisque *j'ai l'honneur d'avoir quelque « part dans votre estime*. » Quoi qu'il en soit, la nature de cet emploi l'ayant mis à même de compulser une grande quantité de documents relatifs à des familles, il conçut dès-lors le projet de rédiger une histoire générale de la noblesse du Dauphiné. En conséquence, un prospectus, publié en 1669, vint faire part de ce dessein au public et développer le plan de l'ouvrage. Il devait embrasser toutes les familles nobles de notre province et présenter de curieuses recherches sur l'origine, l'histoire et les alliances de chacune d'elles. Presqu'en même temps son esprit fertile en projets lui en suggérait un autre tout aussi vaste, c'était d'écrire la Biographie des Dauphinois illustres. Il lança un second prospectus pour annoncer ce nouvel ouvrage qui, divisé en plusieurs séries, consacrerait un volume à chaque genre d'illustrations. Ces deux projets publiés, il se mit courageusement à préparer les éléments nécessaires à leur exécution. Mais une pareille œuvre se trouvait trop au-dessus de ses forces, aussi, comme nous allons le voir, n'eut-elle pas de suites sérieuses.

En 1671, il débuta par un *Nobiliaire*,

(1) Les dates de sa naissance et de sa mort ont été indiquées d'une manière inexacte par tous les biographes, sans exception. Je les donne ici d'après une note mise par son petit fils en marge du ms. original du *Dict. du Dauphiné* (ci-apr. § IV, n° VI) et qui m'a été communiquée par M. Cariel.

(2) Nicolai Chorerii *Viennensis* J.C *adversariorum de vita et rebus suis libri III*, pp. 210, 211 (Dans le *Bulletin de la Soc. de Statistique de l'Isère*, t. IV).

(3) Notamment pp. 219 et 234 où il le traite avec une hauteur méprisante. Allard, au contraire, lui a consacré un article fort élogieux dans sa *Bib. du Dauphiné*.

petit avant-coureur destiné à satisfaire l'impatience du public, comme il nous l'apprend lui-même. Cet ouvrage dû à la jalousie, ou tout au moins à un procédé littéraire peu délicat, s'il faut en croire Chorier (1), n'était pas de nature à faire bien augurer de ses promesses. Les notices qu'il renferme sont en effet dénuées de tout intérêt, beaucoup trop succinctes et ne répondent nullement à cette pompeuse annonce contenue dans la préface : « J'ose « me vanter, y est-il dit, qu'auant moy « personne n'a pris tant de soins à « s'instruire solidement de tout ce que « nos familles ont de plus ancien, de « plus remarquable et de plus glo- « rieux. » Peu après cette première publication, et vers le commencement de la même année, il acheta une charge de président en l'élection de Graisivaudan et duché de Champsaur, dont les titulaires se décoraient du titre de conseiller du roi (2). Les devoirs de cette charge ne l'empêchèrent pas de continuer ses travaux historiques, et, dès l'année suivante (1673), parurent enfin les deux premiers volumes de l'histoire généalogique.

Ces deux volumes, empreints des mêmes défauts que le Nobiliaire, firent adresser à leur auteur des reproches d'un autre genre et plus graves encore : on l'accusa de les avoir rédigés à prix d'argent, sur des titres peu authentiques remis par les familles mêmes et d'y avoir inséré bien des faits erronés pour flatter l'orgueil de quelques-unes d'entre elles. Ces observations, justement fondées, ne procurèrent pas à l'ouvrage tout le succès dont Allard s'était flatté. Cependant il persévéra dans son œuvre, en publiant encore un troisième volume. Mais celui-ci n'ayant pas eu plus de succès que les deux premiers, il se dégoûta de travailler pour une ingrate patrie, et laissa là son histoire généalog. Dès-lors, il se mit, pour ainsi dire, aux gages des familles, en construisant leurs généalogies et leur vendant, à deniers comptants, souvent d'apocryphes illustrations ou de hautes et fabuleuses alliances. Telle fut la fin du premier projet : il devait former un grand nombre de volumes ! Mille généalogies (3) étaient toutes prêtes à être imprimées ! Ces pompeuses promesses ont produit cinquante-cinq généalogies environ.--Le projet de Biographie Dauphinoise fut même loin d'obtenir d'aussi minces résultats. Déjà averti par une première chute, Allard lança un avant-coureur, non plus cette fois pour calmer l'impatience générale, mais plus modestement, afin d'obéir à l'empressement de quelques amis et voir, par l'accueil du public, s'il devait continuer. Cet avant-coureur était un petit volume contenant les *Vies du baron des Adrets, de Dupuy-Montbrun et de Soffrey Calignon* (1675). Dans la préface, il développait le plan de tout l'ouvrage et promettait 40 monographies (4), dont une partie, dit-il, est déjà composée, ou sur le point de l'être. Le public, à ce qu'il paraît, fit peu d'accueil à ce volume, car Allard renonçant dès-lors à publier des vies détachées, aborda la partie de son projet qui consistait à grouper en diverses séries les Dauphinois illustres. En conséquence, celle contenant les littérateurs et les savants parut en 1680, sous le titre de *Bibliothèque du Dauphiné*. Cet ouvrage, dont j'ai déjà fait l'appréciation (*V. l'Introduction*), obtint fort peu de succès lors de son apparition. L'insignifiance à peu près complète de la plupart de ses notices, dont un très-grand nombre est dicté par la flatterie, le rendait, en effet, même moins intéressant pour des contemporains qu'il ne l'est devenu pour nous. Après ce malheureux essai, G. Allard abandonna ses projets de Biographie : il publia encore, il est vrai, une *Vie du dauphin Humbert II* (1688), mais ce fut sans idée de suite.

Après l'avortement de ses deux grands ouvrages, notre auteur ne cessa pas de compiler et d'en préparer de nouveaux. C'est ainsi qu'il voulut publier, en 1684, un *Dictionnaire du Dauphiné*; en 1698, une *Histoire du Dauphiné*, dont

(1) Cet auteur (*Adversaria*, p. 219), après avoir dit qu'il mit sous presse l'*Etat polit. du Dauphiné*, dont le 3e vol. devait contenir un Nobiliaire, continue ainsi : « Alardus vero de nobilitate et nobilium item familiarum statu, nescioquæ, suo more, scriptitare secum deliberabat. Quæstum ex eo se facturum maximum sperabat. Itaque prævertit, quæ hominis invidia erat, et de nobilitate minimæ utilitatis farraginem edidit. Nomina et insignia familiarum... sicco et illepido libro comprehendit. Impressum Nicolao Prunerio Santandræano obtulit munus, qui, cum miraretur et diceret meum eadem de re... sub prelo esse commentarium, respondit Alardus se ideo festinasse, ut in eodem stadio currens tempore prægrederetur. »

(2) Trompés par cette circonstance, plusieurs biographes donnent, par erreur, à G. Allard le titre de conseiller au parlement de Grenoble.

(3) *V.* la préface du 1er vol de son *Hist. généal.*

(4) Il ne s'en est trouvé que deux dans ses papiers. Elles ont été imprimées par les soins de M. Gariel. *V.* ci après § II, nos XXX et XXXI.

il avait même obtenu le privilége; en 1700, un *Traité de la Justice*, *Police et Finances de France*, etc., etc. Mais ces projets n'eurent aucune suite. — Malgré tous ces enfantements malheureux, il ne laissa presque pas s'écouler d'année sans faire présent au public de quelque production nouvelle, tant le besoin de faire gémir la presse l'obsédait. Mais les sujets traités par lui ne se rattachèrent plus à la continuation des deux ouvrages qui paraissent l'avoir occupé le plus, la *Biographie* et l'*Histoire de la Noblesse*. Jusqu'à la fin de sa vie, il dressa, il est vrai, des généalogies, mais, comme je l'ai déjà dit, c'étaient des œuvres de commande.

Au milieu de ses occupations littéraires, G. Allard paraît avoir éprouvé des chagrins dont j'ignore la nature et la cause. Dès 1682, il se plaint amèrement (1) des envieux, des faux amis et de son ingrate patrie : il s'enfonce, dit-il, dans une retraite absolue, il vit au milieu de ses livres pour échapper aux méchants, etc., etc. Selon Chalvet, des ennemis lui suscitèrent un procès dont la poursuite l'obligea de vendre sa charge de président : telle serait peut-être la source de ses chagrins et de ses plaintes. Toujours est-il que de 1685 à 1688 il était rentré dans la vie privée, car, à partir de cette dernière époque, il prend le titre d'*ancien* conseiller du roi, président en l'élection de Graisivaudan. — Il mourut le 24 décembre 1716, doyen des avocats du parlement de Grenoble, et, nous dit encore Chalvet, généralement estimé. Mais il faut chercher un correctif à cette dernière assertion dans le passage suivant d'une lettre de Lancelot relative à l'*Aloysia* de Chorier (2) : « C'étoit un fait notoire qu'il (Cho- « rier) étoit l'auteur de cette satire... « Guy-Allard, son contemporain, son « ami et *presque son semblable en genre* « *d'études et de mœurs*, me l'a dit et « répété plus de cent fois. ».

G. Allard doit être regardé comme un compilateur des plus médiocres. Laborieux et animé d'un ardent amour pour l'histoire de notre province, il voulut l'étudier dans ses moindres détails; mais, ne mesurant pas ses projets à ses forces, il effleura tout, n'acheva rien et ne fit, pour ainsi dire, que des ébauches. Le cercle trop vaste de ses investigations et la légèreté de son esprit, l'empêchèrent d'apporter dans chacune d'elles le discernement, la critique et la conscience nécessaires; aussi doit-on le consulter avec une extrême prudence. Malgré de telles imperfections, n'oublions pas que ses nombreux ouvrages contiennent de très curieuses recherches, qu'il a sauvé de l'oubli un grand nombre de particularités intéressantes de l'*Histoire du Dauphiné* : à ce titre, il mérite de notre part quelque reconnaissance.

BIBLIOGRAPHIE :

§ I. GÉNÉALOGIES.

I. *Nobiliaire de Davphiné : ov discours historique des familles nobles qvi sont en cette province avec le blason de leurs armoiries*. Grenoble, Philippes, 1671, pet. in-12. L'exemplaire de la B. Imp. (L. $\frac{285}{4}$) est enrichi de notes mss. de la main de D'Hozier. Le *Dict. de Moréri* indique une autre éd. Paris, Colombat, 1696, in-12. — II. *Projet de l'histoire généalogique des familles nobles de Dauphiné*. Grenoble, Philippes, 1669, in-4°, 14 pp., rarissime (Bib. de M. H. Gariel). C'est le prospectus de l'ouvrage ci-après.

III. *Recueil de Généalogies composées par M. Guy Allard, conseiller du Roy, président en l'élection de Grenoble. A Grenoble, chez Laurens Gilibert*, M. DC. LXXXV, 3 vol. in-4° (B. de l'Arsenal, H. 15524 *bis*). Le titre ci-dessus a été ajouté après coup à l'ouvrage. Le premier volume en porte un second ainsi conçu : *Histoire généalogique des familles de Bonne, — de Crequy, — de Blanchefort, — d'Agout, — de Vesc, — de Montlor, — de Maubec, — de Montauban. — Grenoble, chez Jean Nicolas*, M. DC. LXXII, 224 pp. — Il y a des exemplaires sur lesquels le nom du libraire est remplacé par celui de Laurent Gilibert. Ce premier volume n'est pas tomé. = Le deuxième volume a pour titre : *Histoire généalogique des familles de Simiane, — Boffin, — Arces, — Morard, — Galle, — Du Pilhon, — Thiennes, — Mons, — Vaux, — Chandieu. — Devxiesme volvme.* Grenoble, Jean Nicolas... M. DC. LXXII, 236 pp. — Il y a des exemplaires sur lesquels le nom du libraire est remplacé par celui de François Provensal. — La généalogie de *Simiane* a été tirée à part, in-4°, 60 pp. (Bib. de M. Gariel). — Le troisième volume a pour titre : *Histoire généalogique des familles de Revilasc, — Gandil, — Fassion, — Precomtal, — Saint-Marcel, — Vausserre,*

(1) V. l'*Advis* au lecteur de son *Hist. généal. de Dupuy Montbrun et Murinais*.

(2) Barbier, *Dict. des Anonymes*. t. I, n° 236.

— *Bardonnenche*, — *Merindol*, — *Baudet*, — *Yse*, — *Lancellin*, — *La Baume de Suze*, — *Beaumont*. — *Troisième volume*. Grenoble, Laurens Gilibert, M. DC. LXXX, 232 pp. Il y a des exemplaires de ce vol. sans armoiries (B. Imp. L. 1081. I. A. I.). Les généalogies de *St-Marcel* et *Vausserre* ont été tirées ensemble à part, in-4°, 25 pp. (Bib de M. H. Gariel.) — La réunion de ces 3 vol. est excessivement rare.

IV. *Histoire généalogique des Familles de Lacroix de Chevrieres*, — *de Portier*, — *d'Arzac*, — *de Chissé*, — *de Sayve et de Rouvroy*. — Grenoble, Laur. Gilibert, 1678, in-4° de 2 ff. prélim. et 100 pp. (B. Arsenal, H. 15562). — Il y a des exempl. dans lesquels la généalogie de la famille LATTIER a été ajoutée à la fin. La pagination reprend alors à 101, et, dans cet état, le volume a 122 pp. (B. Arsenal, H. 15524 *bis*). — V. *Histoire généalogique des familles de Du Puy-Montbrun et de Murinais*. Grenoble, imp. de Laurens Gilibert, 1682, in-4° de 2 ff. prélimin. et 68 pp. (B. Imp. 1081. I. A. I.) — VI. *Histoire généalogique de la maison de Grolée*. Grenoble, J. Verdier. M. DC. LXXXVIII, in-4°, 67 pp (B. Arsenal, H. 15583 *bis*). — VII. *La descendance de la famille de Grolée au bailliage de St-Marcellin*, in-4°, 8 pp. (Bib. de M. H. Gariel.) — VIII. *La généalogie de la famille de la Bruyère en Dauphiné*, in-4° de 4 et 6 pp. *Ibid.*) — IX. *Généalogie de la famille de Menze*, 1697, in-4°, de 7 pp. (*Ibid.*) — X. *Histoire généalogique de la famille de Chaponay*, 1694, in-4°, 24 pp. (*Bib. hist.* de Lelong, t. III, 41774). — XI. *Histoire généalogique de la maison de Langon*. Grenoble, in-4° (*Ibid.* 42850). — XII. *Généalogie de la famille de Montchenu*. Grenoble, Verdier, 1698, in-4° de 6 et 23 pp.

Les dix généalogies suivantes imprimées séparément, sont anonymes. Chaque titre ne porte que le nom de la famille, sans indication de lieu, de date ni d'imprimeur.

XIII. * *Euvrard*, in-4°, 6 pp. (B. Imp. L. 1010. I. A. I.).

XIV * *Ambrois*. 8 pp.
XV. * *Banes*. 8 pp.
XVI. * *Bérard*. 8 pp.
XVII. * *Du Motel*. 8 pp.
XVIII. * *Perachon*. 8 pp.
XIX. * *Rome*. 8 pp.
XX. * *Servient*. 16 pp.
XXI. * *Veydeau de Grandmont*. 8 pp.
} in-4°. (B. de l'Arsenal. H. 15583 bis)

XXII. * *Montagu*. 10 pp. (Bib de M. H. Gariel.)

XXIII. La *Bib. hist.* de Lelong, t. III. 40694, cite encore les six généalogies suivantes comme ayant été imprimées séparément, mais je ne les ai pas vues : *Gaste*, — *Gruel*, — *Du Menon*, — *Veynes*.

XXIV. *Généalogie de la maison de Prunier St-André*. (Dans le *Mercure galant* de sept. 1692, pp. 105-119). — XXV. *Les ayeules de son altesse royale Marie-Adelaide de Savoye, duchesse de Bourgogne issuës du sang roïal de France*. Paris, J. Collombat, M. DC. XCVIII, in-12 de 4 ff. prélim. et 142 pp. avec un tableau généal. in-fol. (B. Grenoble, 24699).

§ II. BIOGRAPHIE.

XXVI. *La Bibliothèque de Dauphiné contenant les noms de ceux qui se sont distinguez par leur sçavoir dans cette province, et le dénombrement de leurs ouvrages, depuis XII siècles*. Grenoble, L. Gilibert, 1680, pet. in-12 de 11 et 224 pp. — Nouv. éd. revue et augmentée par Chalvet, Grenoble, M DCC. XCVII, in-8° (*V.* CHALVET et *l'Introduction*). — XXVII. *Les vies de François de Beaumont, baron des Adrets, de Charles Dupuy, seigneur de Montbrun et de Soffrey Calignon, chancelier de Navarre*. Grenoble, Iean Nicolas, M. DC. LXXV, pet. in-12 de 6 ff. prélim. non chiffrés, 91, 91 et 66 pp. Chaque vie a une pagination séparée. (B. de Grenoble, 23238). Par suite d'une faute d'impression, quelques exemplaires portent la date de 1771, mais c'est la même éd. — XXVIII. *Histoire de Humbert II, Dauphin de Viennois*. Grenoble, J. Verdier (s. d.), pet. in-12 de 110 pp. — La vie de Humbert II est suivie de l'histoire de la fondation du monastère de Montfleury par ce prince, en 1342, et du dénombrement des religieuses qui y ont pris le voile jusqu'en 1688 (B. de Grenoble, 24415). — XXIX. *Deux lettres sur la mort de Salvaing de Boissieu* (1683). G. Allard les cite dans son *Dict. du Dauphiné*. V. Claude ALLARD. (Note de M. Gariel.) — XXX. *La vie de Jean Rabot, conseiller au parlement de Grenoble et chancelier ou Logothète de Naples*. — Elle occupe le N° de mai 1852 du *Delphinalia, publié par M. Gariel, bibliothécaire de la ville de Grenoble*. Grenoble. Maisonville, 1852, in-8°, 40 pp. — XXXI. *Eloge de Jean de la Croix, seigneur de Chevrières*, président au parlement de Grenoble, puis évêque de cette ville. (Dans le journal *le Messager*

Dauphinois, 3e année, no 107, et le *Delphinalia*, no d'avril 1854.) — Ces deux biographies ont été publiées par M. Gariel, d'après les mss. originaux de la Bib. pub. de Grenoble.

§ III. Varia.

XXXII. *Lettre sur les anciennes inscriptions de Grenoble*. Grenoble, Verdier, 1683. in-4o, 9 pp. G. Allard a tiré ces inscriptions du ms. d'Ét. Barlet (*V.* ce nom. — XXXIII. *L'état politique de la ville de Grenoble pour l'an 1698*. Grenoble, 1698, in-12 de 12 et 85 pp. (B. Grenoble, 24446). — G. Allard promet, dans la préface, un état politique pour chaque année, mais il n'en a pas publié d'autres. — XXXIV. *Dissertation sur les rentes de Dauphiné* (*Bib. hist.* de Lelong, t. III, 37987). — XXXV. *Avertissement au sujet des rentes en Dauphiné* (*Ibid.* 37986). — XXXVI. *Très humbles remontrances à M. Bouchu, intendant, par les débiteurs des rentes* (*Ibid.*, 37988). — XXXVII. *La Bibliothèque hist.* de Lelong cite encore (t. III, 37987) un recueil de diverses pièces de G. Allard, que je n'ai pas vues, sous ce titre : *Différentes lettres et mémoires des années 1680, 1683, 1684, 1685, 1687, et entre autres la défense des élections de Dauphiné contre la prétendue supériorité du bureau des finances de la même province.* — XXXVIII. *Zizimi, prince ottoman, amovreux de Philipine-Helene de Sassenage. Histoire Dauphinoise. A Grenoble, chez Iean Nicolas, M. DC. LXXII*, pet. in-12 de 10 ff. prélim. et 282 pp. La dédicace est signée *L. P. A.* (Le président Allard). Barbier, (*Dict. des Anonymes*, no 7809), indique encore cet ouvrage sous le titre suivant : *Histoire des amours du prince Zizimi et de Philippine-Hélène de Sassenage.* Grenoble, 1673, in-12. C'est probablement le même ouvrage avec un nouveau titre. Mais le savant bibliographe se trompe en avançant (*Ibid.*, no 19567), que le livre d'Allard a été réimprimé en 1722 et 1724. C'est un ouvrage tout à fait différent intitulé : *La vie et les avantures de Zizime, fils de Mahomet II, empereur des Turcs...* Paris, Cl. Labottière, 1724, in-12 de xxxj et 304 pp. La dédicace est signée *G. D. M.* (Claude Labottière). — XXXIX. *Les gouverneurs et les lieutenants au gouvernement de Dauphiné.....* Grenoble, Verdier, 1704, pet. in-12, de 6 ff. prélim. non chiffrés et 76 pp. (B. Grenoble, 24419). — XL. *Les présidens uniques et premiers présidens du conseil Delphinal, ou du parlement de Dauphiné.* Grenoble, 1695, in-12 (B. Grenoble, 24420). — XLI. *Les États du Dauphiné.* Publié par M. Gariel d'après le ms. original de la Bib. pub. de Grenoble. (Dans le *Delphinalia* de janvier 1852, pp. 13-18).

§ IV. Manuscrits.

¶ Je dois l'intéressante notice suivante à l'obligeance de M. Gariel, bibliothécaire de la ville de Grenoble :

I. *Arbres généalogiques des familles nobles de Dauphiné*, 1667, gr. in-fol. de 658 pp. — II. *Nobiliaire du Dauphiné*, in-4o, 259 pp. — III. *Généalogies* (81) *des familles nobles de la province de Dauphiné*, in-fol de 968 pp. — IV. *Blasons coloriés de quelques familles de Dauphiné*, pet. in-4o de 66 pp. (Ouvrage non terminé.) — V. *Chronologie, Généalogies*, etc., pet. in-fol. — Il y a beaucoup de choses étrangères au Dauphiné. — VI. *Dictionnaire historique, chronologique, géographique, généalogique, héraldique, juridique, politique et botanographique de Dauphiné*, 1684, 2 vol. in-fol. Il en a été fait un abrégé qui se trouve à la même bibl. et à la Bibl. imp. à Paris. — Cette compilation contient beaucoup de recherches intéressantes sur le Dauphiné, mais elles ne sont pas toutes inédites, l'auteur en a inséré une grande partie dans ses ouvrages imprimés. — Néanmoins sa publication serait un véritable service à rendre à notre Hist. Dauphinoise. G. Allard en avait conçu le projet, et il publia dans ce but un prospectus (Grenoble, Gilibert, 1685, in-fol. de 4 pp.). 120 ans plus tard, un 2e prospectus parut sous ce titre : *Dictionnaire du Dauphiné de Guy Allard* (Grenoble, Peyronard, 26 février 1804), in-8o de 2 pp. Ce projet, de même que le précédent, n'eut aucune suite. — VII. *Histoire de Dauphiné*, 1704, 4 vol. in fol. d'ensemble 6050 pp. Allard avait annoncé l'intention de publier cette hist. dans la préface de l'*Etat politiq. de Grenoble* (ci-dev. § III, no xxxiii). — Quand on a lu une page de cet ouvrage, on est étonné de son aplomb à décorer du titre pompeux d'*Histoire*, des notes indigestes sur diverses localités de la province. Cette observation peut s'adresser à tous ses mss. — VIII. *Recherches sur le Dauphiné*, ou mieux : *Descriptions des diverses localités de cette province*. 6 vol. pet. in-fol. d'ensemble 6135 pp. — IX. *Description historique et topographique du Dauphiné*, 3 vol. pet. in-fol. Même ouvrage à peu près que le précédent — X. *Histoire ecclé-*

siastique de Dauphiné, 2 vol. pet. in-fol. — Compilation historique rangée par diocèses. — XI. *Les Foires et Marchez de Dauphiné*, 1675, pet. in-fol. de 54 pp. — XII. *Les villes, les bourgs, les villages de Dauphiné*, etc., 1710, petit in-fol. de 573 pp. Nomenclature sans intérêt. — XIII. *Les dignités de Dauphiné*, pet. in-fol. — XIV. *Histoire du conseil Delphinal, ou parlement de Grenoble et de la Chambre des Comptes*, pet. in fol. de 356 pp. — Ce ms. est cité dans la *Bib. hist. de Lelong*, t. III, 33138. — XV. *Etats voisins du Dauphiné* (Savoie, Saluces, Montauban, Orange, etc.), pet. in-fol. de 178 pp. — XVI. *Franchises, priviléges, libertés*, etc. *de Dauphiné*, pet. in-fol. de 236 pp. — XVII. *Les droits du roy dans la province de Dauphiné*, pet. in-fol. de 374 pp. — XVIII. *Les droits seigneuriaux dus* (en Dauphiné aux seigneurs en leurs terres), pet. in-fol. — XIX *L'ancien et le nouveau domaine des dauphins*... 1685, pet. in-fol. de 610 pp. — XX. *Maisons fortes et fiefs de Dauphiné*, pet. in-fol. de 680 pp. — XXI. *La science des fiefs*, pet. in-fol. de 832 pp. — XXII. *Les décisions de Guy Pape abrégées en français*, 1686, pet. in-fol. — XXIII. *Catalogue des livres de la Bibliothèque de Guy Allard, commencé au mois de juin 1676*, in-4° de 571 pp. — Interessant à cause du prix des livres inscrits par Allard dans les marges.

J'ai eu le bonheur d'obtenir en 1844 de l'amitié de M. Antoine Allard, de Voiron, descendant de Guy, le don pour la Bib. pub. de Grenoble de cette précieuse collection de mss., tous autographes de notre auteur. Malheureusement, aucun d'eux n'ayant été protégé par la moindre reliure, plusieurs se trouvent incomplets de quelques ff., même de cahiers entiers : d'autres sont profondément altérés par ces deux fléaux des bibliothèques, l'humidité et les rats... — Outre les XXIII ouvrages ci-dessus formant 36 vol. ou cahiers, notre Bib. possède encore une quantité considérable de feuilles volantes et de cahiers détachés dont il sera difficile de faire des corps d'ouvrage à cause des nombreuses lacunes et l'absence complète de titres. On ne pourra guère les regarder que comme des recueils de notes. Leur reunion formera environ 15 vol. qui, réunis aux 36 déjà signalés, atteindront un total de 51. Mais ce nombre sera loin de comprendre tous les ouvrages mss. laissés par G. Allard. En effet, plusieurs d'entre eux étaient numérotés, et le plus haut chiffre porté sur les mss. acquis par nous est celui de 82. Or, en l'adoptant comme le plus élevé de la collection, il resterait encore 31 ouvrages ou volumes que l'on doit probablement regarder comme à jamais perdus. — Les 2 suivants mentionnés par les bibliographes en faisaient peut-être partie : I. *De la Justice, de la police et des finances de France, par les ordonnances, édits, déclarations, lettres patentes et réglemens de nos Rois..... avec plusieurs questions de droit, suivant le sentiment des jurisconsultes, des Remarques historiques et politiques, et plusieurs vers des poètes latins.* G. Allard publia en 1700 le prospectus de cet ouvrage pour l'offrir aux libraires qui voudraient en entreprendre l'impression. Il formait 4 vol. in-fol. Voy. *Nouv. de la Répub. des lettres*, mai 1700, p. 587. — II. *Histoire généalogique de cinquante familles du Dauphiné*, in-4°. Lelong (*Bib. hist.*, t. III, 40650) dit que ces généalogies étaient conservées dans la bib. du marquis d'Aubais.

ALLARD (Claude), oncle du précédent, religieux de l'ordre de Saint-Antoine de Viennois, écrivain, né à Montbreton (Isère), est mort à Lyon, en 1658.

Bibliographie. I. *Le crayon des grandeurs de Saint-Antoine de Viennois : par Claude Allard, religieux du même ordre* Paris, 1653, in-12 (*Bib. Hist.* de Lelong, I, 13438). — II. *Catalogue des généraux de l'ordre de Saint-Antoine.* Guy Allard dit que cet ouvrage a été imprimé, mais je ne le connais pas autrement. — III. Ms. *Histoire de l'ordre de Saint-Antoine.* Ce ms. est cité par Chorier, *Hist. du Dauph.* (in f°), t. II, p. 468. — IV. *Le Miroir des ames religievses, ov la vie de tres-havte et tres-religievse princesse, Madame Charlotte-Flandrine de Nassav, tres-digne abbesse dv royal monastere de Ste Croix de Poictiers. Par M. Claude Allard, chantre et chanoine de Laual... A Poictiers, Thoreav.. Fleuriav.. M. DC. LIII.* in-4°. — (B. Ste-Genev. H. 1727). — La similitude des noms a fait attribuer ce dernier ouvrage à Claude Allard (1), mais c'est, je crois, une erreur. L'auteur du *Miroir* se qualifie, dans le titre

(1) V. *Bib. Hist.* de Lelong. I, 14807. Chalvet, *Bib. du Dauph.* Colomb de Batines, *Revue de Vienne*, I, p. 369. — Dreux du Radier (*Bib. hist du Poitou*) n'a pas connu cet ouvrage.

et les approbations, chantre et chanoine de Saint-Tugal de Laval en 1653; or, l'écrivain dauphinois était à la même époque chanoine de l'ordre de Saint-Antoine de Viennois. En outre, Guy Allard, qui devait bien connaître les écrits et les circonstances de la vie de son oncle, ne cite pas le *Miroir* dans la liste de ses ouvrages et lui donne seulement le titre de religieux de Saint-Antoine.

ALLARD (MAURICE).—*V.* MAURICE-ALLARD.

ALLARD DU PLANTIER (GUY JOSEPH), né à Grenoble, le 13 avril 1721, était avocat au parlement de cette ville dès avant 1750. Le bourg de Voiron l'envoya, comme l'un de ses représentants, aux mémorables assemblées des états tenues à Vizille et à Romans en 1788, puis il fut élu, l'année suivante, député du tiers-état de la province aux états généraux. Ces divers mandats furent remplis avec le mutisme le plus complet : Allard du Plantier ne parut jamais à la tribune. — A la fin de la session de l'Assemblée constituante, ce député se retira à Voiron où il mourut le 12 février 1801 sans avoir été réélu à d'autres législatures.

PORTRAIT. — Dessin à la Bib imp. Labadye, del. in-8°.

ALLEMAN. — Famille noble et illustre du Dauphiné dont l'origine paraît remonter au xe siècle. Parmi les grands personnages qu'elle a produits, les biographes citent les suivants comme nés dans notre province :

ALLEMAN (SIBEUD-*Sibondus*), de la branche de Séchilienne, doyen du chapitre de la cathédrale de Grenoble dès 1445, fut évêque de cette ville en 1450, à la mort d'Aymon de Chissé.—Le nom de ce prélat rappelle un fait des plus intéressants pour l'histoire de l'ancien droit. Au moyen-âge, surtout en Dauphiné, beaucoup de grandes familles se donnaient à elles-mêmes des lois particulières, en dehors du droit public, réglant l'ordre des successions, les substitutions, etc. : c'étaient le *Jus familiare* des Romains, les *Statuta familiæ* des Chartes. A certaines époques, tous les membres de ces familles se réunissaient en assemblée solennelle et juraient, la main sur l'Évangile, l'observation des statuts : puis, au nom des vertus des ancêtres et de la gloire de leur maison, tous se promettaient mutuellement secours et assistance en cas de guerre ou de duel. C'est une assemblée de ce genre que tinrent les Alleman sous la présidence de notre évêque : elle eut lieu à Grenoble, dans son palais épiscopal, le 1er mai 1455. Vingt-quatre rejetons de la famille s'y trouvèrent présents et signèrent l'acte rédigé en cette circonstance. Ce curieux document nous a été conservé par Salvaing de Boissieu dans son *Usage des Fiefs* (éd. de Grenoble, 1731, in-f°), 2e part, p. 182. — Ce fut sous Sibeud Alleman que les religieuses de Sainte-Claire de Chambéry vinrent fonder dans le diocèse de Grenoble une maison de leur ordre. Mais il ne paraît pas avoir pris une part directe à leur établissement. Elles y furent attirées par Jean d'Armagnac, gouverneur du Dauphiné, sur les instantes prières d'une fille pieuse, Jeanne BAILE (*V.* ce nom), dont le père était président du parlement. — Sibeud Alleman mourut le 20 janvier 1477, d'après la *Gall Christ.*; ou en 1479, selon quelques auteurs.

ALLEMAN (LAURENT Ier), abbé de St-Saturnin ou St-Sernin, de Toulouse, fut promu à l'évêché de Grenoble en 1477 ou 1479, à la mort de son oncle Sibeud Alleman, qui précède. Il quitta ce siége, on ne sait précisément en quelle année, pour celui d'Orange, et fut remplacé par Iodoc de Silinon. En 1484, celui-ci ayant été transféré à Sion, Laurent Alleman vint reprendre possession de son premier évêché (1), où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1518. — Les historiens sont unanimes dans les louanges qu'ils décernent aux vertus de ce prélat : *Priscorum ecclesiæ patrum specimen extitit*, nous disent les auteurs de la *Gallia Christ.* Il fonda en 1494 un couvent de Minimes dans la ville de Toulouse, et un autre du même ordre à la Plaine, près de Grenoble, commune de Saint-Martin d'Hère. Il donna à ce dernier le manteau de saint François de Paule, conservé de nos jours au grand séminaire de Grenoble. — Laurent Alleman était, par sa sœur Hélène, oncle maternel de Bayart; plusieurs circonstances de sa vie le lient à celle du *bon chevalier*. C'est lui qui présenta ce dernier au duc de Savoie pour le faire admettre dans les pages, et, plus tard, quand le jeune homme fut devenu un héros,

(1) La translation d'Iodoc de Silinon est du 8 mars 1488 (Albert Du Boys. *Vie de saint Hugues*, p. 381).—Laur. Alleman fit son entrée solennelle à Grenoble, le 14 août de la même année (Chorier, *Etat politique*, t. II, p. 131).

après ses guerres d'Italie, *le receut tant honnestement que merveilles, et le feit loger en l'Evesché où chacun jour estoit traitté comme la pierre en l'or* (Le loyal serviteur). — Voir les diverses histoires de Bayart.

ALLEMAN (LAURENT II), neveu du précédent, lui succéda en même temps à l'évêché de Grenoble et à l'abbaye de Saint-Saturnin (1518). Il eut à soutenir un procès contre les chanoines de sa cathédrale, qui avaient embrassé la vie régulière dès le XIe siècle, sous saint Hugues, et dont il voulait opérer la sécularisation. La cause ayant été portée devant le parlement de Toulouse, en 1523, les chanoines furent condamnés. Le pape Clément VII ratifia ensuite leur sécularisation par une bulle du 28 octobre 1526 (1). Laurent Alleman mourut le 5 septembre 1561, et eut pour successeur François de SAINT-MARCEL D'AVANÇON. (*V.* ce nom.)

ALLEMAN, (ANTOINE Ier), de la branche de Rochechinard, fut élevé, le 8 février 1466, sur le siége épiscopal de Cahors, où il fonda un collège dit de St-Michel. En 1475, le pape Sixte IV le transféra sur celui de Clermont. Après y être demeuré quelques mois seulement, il donna sa démission en 1476.

ALLEMAN (ANTOINE II), de la même branche, fut d'abord vicaire général de son cousin qui précède, puis nommé lui-même à l'évêché de Cahors, dont il prit possession le 18 décembre 1477. Les auteurs ecclés. ne sont pas d'accord sur l'époque de sa mort. Les uns la font arriver à St-Nazaire en Dauphiné, en 1493, d'autres à Angers, en 1506 — Ant. Alleman était abbé de Grandmont depuis 1471.

ALLEMAN (SOFFREY), seigneur d'Uriage et du Molard, nommé par les chroniqueurs le *capitaine* MOLARD. lieutenant-général en Dauphiné, sous Gaston de Foix, en 1505, doit être mis au nombre des plus braves chevaliers de son temps. Il servit avec Bayart en Italie, se distingua dans maintes rencontres, notamment au siége de Gênes en 1507, à la bataille d'Agnadel en 1509, à l'attaque de Brescia, et fut un de ces gentilshommes dauphinois dont la bravoure et les faits d'armes jetèrent alors un si grand éclat sur la noblesse de notre province. Il trouva une mort glorieuse à la bataille de Ravenne (1512), où il commandait un corps de 2000 hommes. Les historiens racontent qu'avant de charger les Espagnols, le capitaine Molard et Jacob Fermulz, command. des Lansquenets, demandèrent à boire. On leur apporta des verres et, au moment où ils trinquaient, un boulet de canon les emporta tous les deux. —Charles VIII avait érigé en sa faveur (février 1496) la terre d'Uriage en baronnie

(1) *Gallia Christ.*, 2e édit, t. XIII, p. 99.

ALLEMAN (ALEXANDRE), seigneur de Pâquier et de la Cluse, vicomte de Trièves, fut gouverneur de la Maurienne sous Henri IV, et de Chamberi sous Louis XIII, maréchal-de-camp, bailly du plat pays de Dauphiné. Il descendait d'André Alleman, gentilhomme ord. de la chambre du Roi, gouverneur de Grenoble, maréchal de camp et chev. de l'ordre de St Michel.—Alex. Alleman était un gentilhomme catholique aimant à s'occuper de controverses religieuses. Il engagea Ant. Rambaud (*V.* ce nom) à composer *le Rocher de St-Pierre*, pour défendre l'autorité des papes contre les attaques des ministres du Diois, et cet ouvrage, dû à ses sollicitations, lui fut dédié par l'auteur. On y trouve, après l'épître dédicatoire, une lettre qu'il adresse à Rambaud, datée de *Pasquiers*, 13 septembre 1618. Ces deux pièces témoignent de son zèle ardent pour la conversion des protestants. — Il mettait lui-même, au besoin, la main à la plume pour s'escrimer contre les hérétiques, comme on le voit par un ouvrage de sa façon décrit ci-après. Il mourut à Paquiers en 1637.

BIBLIOGRAPHIE. — *Remontrance a la noblesse de France qui fait profession de la religion prétendue réformée... donnée au public par Alexandre de Pressens son petit fils.* Grenoble, 1638, in-4°. — Cet ouvrage est suivi de l'oraison funèbre d'Alex. Alleman intitulé : *L'image d'une noblesse parfaitement chrétienne proposée aux honneurs funèbres de feu messire Alexandre Allemand.. dans l'église de Pasquiers le 23 nov. 1637 par le P. Andoche Morel de la comp. de Jésus.* Grenoble, Verdier, 1638, in-4°. (B. de Grenoble, 4431.)

ALLEMAN (LOUIS), cardinal, évêque de Maguelonne, archevêque d'Arles. — Quelques écrivains le font, par erreur, dauphinois. Il appartenait à la même famille que les précédents, mais à la branche des seigneurs d'Arbent, fixée dans le Bugey depuis 1340. Il naquit dans cette province en 1390 et mourut à Salon (Provence), le 16

septembre 1450.—(*V.* Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, 3e partie, pp. 3 et suiv.)

ALLEMAN (Dulau d'). *V.* Dulau Dallemans.

ALLEMAND (......), était curé de Claix, près Grenoble, dès 1787. Après la Révolution, il ne reprit pas ses fonctions et publia, d'après M. Colomb de Batines, au commencement de ce siècle, plusieurs recueils de poésies sacrées. Je ne connais que le suivant : * *Heures nouvelles à l'usage des pieux amateurs de la poésie, pour la préparation des sacrements de pénitence, d'eucharistie, et sur le saint sacrifice de la messe.* Grenoble, 1803, in-8°.

ALLIAN (François), né à Crest, en 1603, docteur en droit civil et canon, entra chez les Jésuites en 1625, il fut supérieur des missions étrangères, et mourut à Grenoble dans la maison de son ordre, le 18 novembre 1669.

Il a traduit le catalogue des saints de Lyon, composé par Théophile Raynaud (1), sous ce titre : *Les Saincts de Lyon du R. P. Théophile Raynaud, traduicts du latin*, Lyon, 1629, in-12.

ALLIAN (Pierre), était un savant avocat au parlement de Grenoble sous Henri III et Henri IV, cité avec éloges par G. Allard et Chalvet. On ne sait rien de sa vie. — Il y a une lettre que lui adresse Antoine Rambaud, son ami, à la fin du *premier Plaidoyé* de ce dernier *pour le tiers estat* (Paris, M. D. C. in-8°), p. 18 des lettres apologetiques.

ALLIER (Antoine-Jean-François), né à Embrun, le 5 mai 1768, fut d'abord payeur-général des armées en Italie, sous l'Empire, puis trésorier du roi de Rome. De 1831 à 1838, le département des Hautes-Alpes l'envoya à la chambre des députés, où il se tint constamment dans les rangs de l'opposition, et prit souvent une part active aux discussions de la tribune. Il est mort à Paris le 7 avril 1838.

ALLIER (Antoine), fils du précédent, statuaire, député, naquit à Embrun le 6 déc. 1793. Il s'engagea comme simple soldat et fit presque toutes les campagnes de l'Empire. S'étant retiré en 1815 avec le grade de capitaine de dragons, il se livra tout entier aux beaux-arts, à la sculpture, vers laquelle un goût particulier l'entraînait. Dès 1822, il exposa aux salons des statues et des bustes remarqués des connaisseurs. Je citerai entre autres un *Jeune enfant jouant avec un limaçon* (1831), *Ariane* (1834), *Jeune marin expirant, Camille renversant les balances des Gaulois.* Son talent le porte de préférence vers le portrait. On a de lui, dans ce genre, des bustes qui ont attiré à leur auteur les plus grands éloges. Ceux de Labbey de Pompières, au visage voltairien, de d'Hauterive, notre compatriote (1833), sont des chefs d'œuvre. On doit à son ciseau la statue de l'Éloquence, à la Chambre des Députés, celle de Sully à l'Arsenal. — De 1838 à 1846, M. Allier a été député de l'arrondissement d'Embrun. Comme son père, il a pris place dans les rangs de l'extrême gauche. Réélu en 1848, il se montra partisan modéré de la République. Voici le relevé de ses votes sur les plus importantes questions : Concordats amiables, art. 4, *contre.* — Droit au travail, *contre.* — Amendement contre l'impôt progressif, *pour.* — Question des deux chambres, *pour.* — Vote à la commune, *contre.* — Question de la présidence, amend. Grévy, *contre.* — Crédit foncier, *contre.* — Suppress. du remplacement milit., *contre.* — Proposition Rateau sur la dissolut. de l'Assemb., *pour.* — Loi sur les clubs, *pour.*

ALLIEU (Pierre), de Peirins, près de Romans, a écrit en latin, selon G. Allard et Chalvet, *les Sept Degrez de l'Echelle de Pénitence, figurez et exposez sur les sept pseaumes pénitentiaux.* Ces deux biographes se trompent, il n'existe pas d'écrivain dauphinois du nom d'Allieu. Le livre dont il s'agit est du célèbre Pierre d'Ailly, *de Alliaco*, évêque de Cambrai, cardinal (2), et il a pour titre (à la fin) : *Liber de septē gradibus scale 9tinēs meditationes deuotas sup septē psalmos penitentiales a Dno Petro de Ayliaco Cameracen. epo finit feliciter*, pet. in-4°, goth. de 21 ff. non chiffrés (Bib. Ste-Genev. Œ, 758). — Un Dauphinois, Pierre Bellard (*V.* ce nom), l'a traduit en français. — *V. Notice hist. et litt. sur P. d'Ailly*, par Dinaux. Cambrai, 1824, in-8°.

ALLUIS (Jacques), — *Alluisius*, — avocat au Parlement de Grenoble, bel esprit du XVIIe siècle, s'est plus occupé de littérature que de jurisprudence. Il a publié, sous le voile de l'anonyme de petits romans écrits en style de

(1) *Indiculus sanctorum Lugdunensium concinnatus à Theophilo Raynaudo.* Lugd. Cl. Landry, 1629, in-12.

(2) Né à Compiègne en 1350, mort à Avignon vers 1420.

ruelle, dont la rareté est le seul mérite. — On trouve des vers de sa façon en tête des ouvrages de plusieurs de ses contemporains, entre autres dans le 1er vol. du *Nobiliaire* et le 2e vol. (in-fol.) de l'*Hist. du Dauph.*, de Chorier, son ami.

BIBLIOGRAPHIE. - I. * *Les Amours d'Abailard et d'Héloïse* (s. l. ni d.), 1675, pet. in-12. - Autre édit., 1676, in-12 (B. Grenoble, 17601). Autre éd. *Amsterdam, Chayer*, 1695, in-12. - Reimprimé dans l'ouvrage intitulé : *Nouveau recueil contenant la vie, les Amours..... d'Abailard et d'Héloïse. Anvers, Sam. Lenoir, 1722, in-12.* — II. * *Le Chat d'Espagne. Grenoble et Cologne, 1669*, in-12.—III. * *Le combat du Cœur et de l'Esprit, avec le démélé et l'accommodement de l'Esprit et du cœur. Paris, 1668, in-12.* Ce volume renferme trois ouvrages différents. L'auteur du *Combat* est inconnu ; le *Démélé* est de l'abbé de Torches; l'*Accommodement* est d'Alluis.

ALMÉRAS (le *baron* LOUIS), né à Vienne, le 15 mars 1768, d'abord élève des Ponts et Chaussées, s'engagea le 1er nov 1791 dans le 5e bataillon des volontaires de l'Isère, dont ses camarades le nommèrent sous-lieutenant le 13 du même mois, puis adjudant-major le 19 mars de l'année suivante. Il se signala le 11 juin 1794 à l'armée des Alpes, en mettant en fuite, avec deux compagnies seulement, un corps Sarde de 1,500 hommes. Ce brillant fait d'armes le fit élever, le 27 sept. de la même année, au grade d'adjudant-général chef de bataillon. En 1796 et 1797, chargé d'aller combattre dans le Midi les mouvements contre-révolutionnaires des royalistes, il dissipa les rassemblements provoqués par Allier et le baron de St-Christol (*V.* BRÉMOND), et réussit même à faire celui-ci prisonnier (1). En 1799, cet officier fit partie de l'expédition d'Égypte. Il commanda la province de Damiette, se signala en plusieurs occasions, entre autres à la prise du Caire, aux batailles d'Aboukir et d'Héliopolis, et obtint, pour prix de sa belle conduite dans cette dernière, le grade de général de brigade le 25 mars 1800. — De retour en France, il fit la campagne d'Allemagne et combattit à Wagram, puis celle de Russie, où il contribua au succès de la bataille de la Moskowa (7 sept. 1812). Nommé général de division le 6 oct. suivant, il eut un commandement pendant la retraite de Moscou, fut fait prisonnier par les Russes le 15 nov. et envoyé au fond de la Crimée. Les événements de 1814 lui ayant permis de rentrer en France, après 18 mois de captivité (1er août 1814), Louis XVIII le nomma chev. de St-Louis et le mit en disponibilité. — Alméras se retira alors dans ses foyers à Vienne, d'où il partit en mars 1815 pour aller commander la ville de la Rochelle. A la seconde restauration, destitué pour cet acte de fidélité envers Bonaparte, il demeura hors des cadres de l'armée jusqu'en 1819. A cette époque, et sur ses demandes réitérées, on l'y rétablit, mais sans lui donner d'emploi : ce fut seulement lors de la guerre d'Espagne que, cédant à de pressantes sollicitations, le duc d'Angoulême lui fit obtenir le commandement de la 11e div. milit. — Cet officier général est mort à Bordeaux d'une attaque d'apoplexie foudroyante le 7 janvier 1826. Il était comm. de la Légion-d'Honneur (14 juin 1804). — Son nom est sur l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile (côté Est).

PORTRAIT. — *ALMEYRAS, adjudant-général.* — Il est en buste, de profil, tourné à D. — p. p. H. grav. par Dutertre. Se trouve dans le voyage d'Égypte, éd. in-8°.

ALMÉRAS ou **ALMÉRAS-LATOUR** (FRANÇOIS-JOSEPH), né à Vienne, avocat postulant au bailliage de cette ville, président du tribunal du district de Vienne, fut élu en 1790 administrateur du département de l'Isère, en 1792 proc.-gén. syndic, puis en sept. de la même année, député suppléant à la Convention. Resté à Grenoble pour y continuer ses fonctions administratives, un arrêté des représentants Dubois-Crancé, Albitte et Gauthier, en date du 27 juin 1793, le destitua comme fédéraliste et lui enjoignit de ne pas sortir de la ville pendant un mois. Néanmoins le directoire du départ. l'autorisa à se retirer dans sa ville natale, d'où il fut appelé à Paris en avril 1795, comme désigné par le sort pour remplacer à la Convention Amar décrété d'accusation. M. Albin Gras (*deux années de l'hist. de Grenoble*, p. 120) le fait mourir de chagrin peu de temps après, à Vienne.

ALRICY (ANTOINE-JOSEPH), né à Crémieu (Isère) en 1758, homme de

(1) *V.* une lettre d'Alméras à ce sujet dans l'opuscule suivant : *Le commissaire du Directoire exécutif près l'administration du département de la Drôme, aux représentants du peuple Jacomin et Martinel.* (Imp. nat., vendém. an VI), in-8°, 7 pp.

loi, procureur syndic du directoire du district de La Tour-du-Pin (1792), fut envoyé par le départ. de l'Isère au Conseil des Cinq-Cents en l'an IV. Après la session, un arrêté du 1er consul, de l'an X, le nomma juge de paix à Crémieu. Il exerçait encore ces fonctions en 1830. — Alricy est mort à Crémieu en septembre 1839

AMAR (André), député à la Convention, naquit à Grenoble le 11 mai 1755. Son père, ancien directeur de la Monnaie, le fit élever d'une manière brillante et lui laissa en mourant une fortune très-considérable. — Amar était à la fois trésorier de France au bureau des finances de Grenoble et avocat au parlement de cette ville au commencement de la Révolution. Il en embrassa les principes avec enthousiasme, fut élu successivement vice-président du district de Grenoble en 1790 et 1791, puis député à la Convention en 1792. C'était un homme ombrageux, à l'extérieur froid et sombre, mais doué en même temps d'une imagination fougueuse et de passions ardentes. On raconte qu'ayant séduit la nièce d'Helie, curé de St-Hugues de Grenoble, il voulut le forcer, le pistolet à la main, de donner l'absolution a cette jeune fille. A la Convention, il prit place parmi les montagnards les plus exaltés. Dès le 11 décembre 1792, lors de la rédaction de l'acte enonciatif des charges contre Louis XVI, il rappela de nouveaux griefs contre ce prince. Le 22 du même mois, il demanda l'envoi de commissaires dans le Bas-Rhin pour arrêter les officiers civils coupables et déporter les prêtres, *car*, dit-il, *au nom de Dieu, il faut délivrer la République de cette vermine.* Lors du proces de Louis XVI, après avoir combattu Lanjuinais, qui refusait à la Convention le droit de s'ériger en cour de justice, il vota contre l'appel au peuple, pour la mort dans les 24 heures, contre le sursis à l'exétion, et finit par proposer (23 janvier 1793) une adresse au peuple français sur la conduite de la Convention dans ce procès. Le 10 mars suivant, il appuya le projet d'organisation du tribunal révolutionnaire : *Il n'y a*, dit-il, *que cette mesure qui puisse sauver le peuple, autrement il faut qu'il s'insurge et que ses ennemis tombent.* Ayant été envoyé, dans le courant du même mois, dans le département de l'Ain pour y faire accélérer le recrutement, son zèle lui dicta des mesures trop sévères qui soulevèrent d'énergiques réclamations. Des délégués furent envoyés à Paris pour formuler, à la barre de la Convention, des plaintes sur sa conduite et demander l'élargissement de 500 suspects arrêtés par ses ordres. Du département de l'Ain, Amar se rendit (avril 1793) dans celui de l'Isère où, d'après ses arrêtés, des listes de suspects furent dressées, et un grand nombre de citoyens arrêtés (1). — De retour à Paris, il justifia sa conduite dans la séance de la Convention du 2 juin 1793 et appuya la motion de Jean-Bon-St-André qui demandait l'envoi de commissaires dans la Lozère. Le 8 août, il fut élu secrétaire. Le 20 du même mois il demanda que tous les aristocrates et les gens suspects fussent enfermés jusqu'à la paix. Le 14 septembre suivant, étant entré au comité de sûreté générale, il en devint un des rapporteurs habituels et le provocateur de la plupart des arrestations. Le 3 oct., il fit le célèbre rapport contre les Girondins à la suite duquel 41 députés furent décrétés d'accusation et 74 autres décrétés d'arrestation, comme signataires des protestations des 6 et 9 juin. Après ce rapport, il ne cessa de poursuivre de ses accusations les députés appartenant aux divers partis hostiles a la Montagne : on le vit même arrêter de sa propre main Rabaut-St-Étienne. Le 8 janvier 1794, il fit un rapport sur ces députés et obtint contre eux un décret de mise en accusation.—Une telle conduite lui acquit de l'importance dans le parti de la Montagne, alors au faîte de sa puissance; aussi fut-il nommé président de la Convention le 14 avril 1794, et c'est lui qui, en cette qualité, proclama, sur la pétition des habitants de St-Denis (Franciade), les titres de J.-J. Rousseau aux honneurs du Panthéon. — Le 9 thermidor, il contribua indirectement, et sans la désirer, à la chûte de Robespierre, en prenant la défense des comités attaqués par celui-ci. Cet appui donné par Amar à la réaction thermidorienne ne l'empêcha pas d'être lui-même attaqué bientôt après. Lecointre de Versailles lut (28 août 1794) une série d'accusations dans lesquelles il était enveloppé avec les autres membres du comité de sûreté générale. Mais un décret rejeta cette accusation comme calomnieuse.

(1) Albin Gras, *Deux années de l'hist. de Grenoble.* Grenoble, imp. Maisonville, 1850, in-8°, pp 32 35.

— Le 1er avril 1795, Amar prit la défense des anciens membres du comité de salut public. Ce dévouement causa sa perte. Sur la dénonciation de Merlin de Thionville, il fut décrété d'accusation et transféré à Ham. L'amnistie du 26 octobre 1795 lui ayant rendu la liberté, il vécut quelque temps dans l'obscurité à Paris; mais le 11 mai 1796, le Directoire le fit arrêter comme complice de Babœuf. Il parvint d'abord à s'évader avec Vadier; mais repris peu après, on le traduisit devant la Haute-Cour de Vendôme chargée de juger cette célèbre affaire. Là, Amar ne chercha pas à cacher ses sentiments politiques; il eut, au contraire, le courage, à cette époque de réaction, d'exalter, avec son ton déclamatoire ordinaire, le gouvernement révolutionnaire et la Convention, de légitimer les massacres de septembre, de faire l'apologie du trib. révolutionnaire et de dire qu'un des plus beaux jours de la République fut celui où Marat acquitté par ce tribunal, avait été porté en triomphe. Malgré cette hardie déclaration, la Haute-Cour l'acquitta, Bailly accusateur national ayant déclaré ne pas trouver de charges suffisantes contre lui. — Depuis cette époque, le sombre conventionnel vécut à Paris, dans la retraite, toujours attaché aux principes révolutionnaires, mais étranger aux affaires publiques, ne demandant rien et ne prêtant aucun serment aux divers gouvernements qu'il vit se succéder. Il est mort en 1816, fort paisiblement dans son lit, comme le fait remarquer l'auteur de son article, dans la *Biogr. univ. et port. des contemporains*.

Bibliographie. — I. *Acte d'accusation contre plusieurs membres de la Convention nationale, présenté, au nom du Comité de sûreté générale, par André Amar*... Paris, Imp. nationale (1793), in-8°, 54 pp. — II. *Dénonciation des citoyens de Bourg, chef-lieu du département de l'Ain, contre Amar, Javogues, Albitte et Méaulle* (1793), in-8°. — III. *Arrêté des Représentants du peuple français délégués par la Convention nationale dans les départements de l'Ain et de l'Isère*. 14 mai 1793. (Grenoble, chez J. M. Cuchet) in-4°, 3 pp. — Relatif à la radiation de Claude Lagrée (de Grenoble) de la liste des suspects.

AMAT (Saint-).—*Amatus*. – Premier abbé de Remiremont, naquit vers l'an 567 dans la banlieue de Grenoble, ou l'un de ses faubourgs, selon le sens que l'on attachera aux mots *in suburbano Gratianopolitanæ ecclesiæ*, dont se sert l'historien de sa vie. Entré fort jeune dans l'abbaye d'Agaune, en Valais, il y passa plus de trente ans de la vie la plus édifiante, puis se retira sur une montagne voisine, au milieu des rochers, afin de se livrer en toute liberté aux austérités les plus rudes. Ce fut dans cette solitude que saint Eustase, abbé de Luxeuil, le visita en revenant d'Italie chercher saint Colomban. Touché de tant de vertus, le saint abbé résolut de se l'attacher, et, à force d'instances, parvint à le tirer de sa retraite, et à l'emmener avec lui à Luxeuil. — Notre saint n'y demeura pas longtemps. Etant allé prêcher l'Évangile dans l'Austrasie (la Lorraine), il y convertit un grand seigneur du pays nommé Romaric, auquel il persuada de vendre tous ses biens et d'en consacrer ce prix à Dieu. Romaric suivit ce conseil, et fit construire (vers 620) un monastère pour hommes et pour femmes, qui porta d'abord le nom d'Habend, ensuite de Remiremont, du nom de son fondateur (*Mons Romarici*). Amat eut la gloire d'en être le premier abbé. – Il mourut peu d'années après, vers 627, le 13 septembre.

La vie de ce saint a été écrite quelque temps après sa mort par un moine de Remiremont, dont on ignore le nom. On la trouve dans le recueil de Surius, au 13 septembre, mais tronquée en plusieurs endroits, et avec des changements dans le style. Mabillon, après en avoir rétabli le texte sur d'anciens manuscrits, l'a insérée dans ses *Acta SS. ord. sancti Bened. sæcul.* 2. pp. 129-135.

AMAT (Claude-Simon), né à Gap en 1762, homme de loi, administrateur du département des H.-Alpes, fut nommé, en septembre 1791, député de ce départ. à l'Assemblée législative. Après la session, il se retira dans sa ville natale et y mourut le 13 sept. 1794.

Bibliographie. — *Rapport et projet du décret pour le complément des dépenses ordinaires de la marine et des colonies*... (Impr. nat.), in-8°, 7 pp. (1791).

AMAT (Jean-Joseph), fils du précédent, né à Ribiers (H.-Alpes), le 17 août 1779, avoué à Gap, fut nommé maire de cette ville en 1821. En 1827, les électeurs des H.-Alpes l'envoyèrent à la Chambre des Députés. Réélu aux sessions suivantes jusqu'en 1830, il prit une part des plus actives aux questions agitées dans ces assemblées et pa-

rut très-souvent à la tribune. En 1831, il fut remplacé par M. Allier. — Charles X l'avait décoré en 1825 de l'étoile de la Légion-d'Honneur.

ANCEMOND (Le Duc). — Un personnage de ce nom fut gouverneur de Vienne vers le milieu du VIe siècle, mais on ignore son origine. Etait-il Allobroge, Bourguignon, ou Romain? Les documents nous manquent pour éclaircir ce point. Quoi qu'il en soit, il fonda les monastères de Saint-Pierre, de Saint-André le-Haut et de Saint-André-le-Bas comme le prouve un acte de l'an 543 conservé par Lelièvre dans son *Histoire de l'antiquité et sainctelé de la cité de Vienne*, p. 9. Il y est dit qu'Ancemond, après avoir érigé les abbayes de Saint-Pierre et de Saint-André-le-Haut, donne à sa fille Remile certains biens, entre autres un petit bien (1), situé près du lieu appelé *de Mars* pour y établir de saintes femmes. Ce fut l'origine de Saint-André le-Bas. Ancemond voulut être enterré dans l'église de ce monastère où l'on voit encore son épitaphe, sur une tablette de marbre, à gauche du maître autel. Elle est ainsi conçue :

HIC IACET DVX ANCEMONDVS
NVLLI VIRTVTE SECVNDVS
QVI REXIT SEDEM
ET EDIDIT ÆDEM.

V. une notice intéressante sur cet homme pieux dans l'*Histoire de Vienne* de M. Mermet, t. II, pp. 127-133.

ANCEZUNE (ROSTAING d'), prévôt de la cathédrale d'Orange, évêque de Fréjus dès 1491, fut nommé archevêque d'Embrun en 1494, et ensuite abbé de Sauve (Dioc. de Nîmes). Il mourut en 1510, à Rome, où le roi Louis XII l'avait envoyé en qualité de son ambassadeur. — Cet archevêque avait laissé des mémoires mss., aujourd'hui perdus, concernant les Vaudois du Dauphiné, dont il s'était montré l'ardent persécuteur. J.-P Perrin les cite plusieurs fois dans son *Histoire des Vaudois* (2), notamment pp. 140-143, où il en donne un long extrait. Ils sont mentionnés dans la *Bib. hist.* de Lelong, t. I. 5703. — Rostaing d'Ancezune n'appartient pas au Dauphiné, mais au comtat Venaissin que ses ancêtres avaient habité dès le milieu du XIe siècle. On ne connaît pas l'origine de cette ancienne maison (3), et G. Allard a émis une opinion basardée en lui donnant notre province pour berceau.

ANGLES (CHARLES-GRÉGOIRE), né à Veynes (Hautes-Alpes) vers 1754, fut d'abord curé en Touraine (4), chanoine de la cathédrale de Grenoble et pourvu des prieurés de Véras, Montmaur et St-Bonnet en Dauphiné. Après la révolution, il ne reprit pas ses fonctions sacerdotales. Tout occupé, au contraire, d'idées qu'on aimerait à ne pas rencontrer dans un ministre de l'Évangile, il se livra à la politique et dut à ses opinions du moment de se voir nommé, en 1805, maire de Veynes, membre du Conseil général des Hautes-Alpes, et, en 1813, député de ce département au Corps législatif. (14 fév. 1813-31 mars 1814.) — Il prit peu de part aux travaux de cette Assemblée. On trouve dans le *Moniteur* une opinion emise par lui, dans la séance du 31 oct. 1814, relative au projet de loi sur l'indemnité à accorder aux émigrés. L'année suivante, Louis XVIII le nomma conseiller de préfecture du départ. des H.-Alpes en remplacement de Lachaud démissionnaire. — Lors de la vente des biens du clergé, Anglès avait acheté le prieuré de Véras. Dans cette douce et calme retraite, il employa ses loisirs à cultiver les muses et composa une assez grande quantité de poésies où les dames et Napoléon sont chantés tour à tour. La versification en est aisée et facile, mais l'on y chercherait en vain une idée. Quelques-unes de ces pièces sont insérées dans les *Mélanges* de la Société d'émulation des H.-Alpes, dont il était membre (5). M. Ladoucette en possédait un recueil complet ms. — Anglès mourut à Veynes en mai 1834. Il était chev. de la Lég.-d'Honn. — La plupart des biographes l'ont confondu avec son frère qui suit.

ANGLÈS (JEAN-FRANÇOIS), frère du précédent, naquit à Veynes (H.-Alpes) le 4 sept. 1736. — Il était conseiller de grand'chambre au Parlement de Grenoble au moment où éclata la Révolution. A la suppression de ces anciennes

(1) Le texte dit *Cortilum*. Je traduis ce mot par *petit bien*, ne trouvant pas d'équivalent en français. M. Mermet traduit, un *palais*. D'après Ducange, *Curtile, Cortile* ou *Cortilum* signifie : *Villula aliqua paucis ædificiis constructa, domus rusticana prædiolo conjuncta* (*Gloss. med. et inf. latinit.*)

(2) Genève, Mathieu Berjon, 1618, in-8°.

(3) Pithon Curt, *Hist. de la Noblesse du Comté Venaiss.*, t. I, p. 44.

(4) Ladoucette, *Hist. topogr..... des H.-Alpes* (éd. de 1848), p. 327.

(5) *Mélanges littéraires, ou pièces en prose et en vers, lues dans les séances de la Société d'émulation des Hautes-Alpes, depuis le 13 décembre 1802, époque de sa formation, jusqu'à la séance du 16 août 1831.* Gap, (Allier) 1807, in-8°.

magistratures, par la loi du 7 septembre 1790, il se réfugia à l'étranger, mais, peu de temps après, des affaires de famille l'ayant obligé de rentrer en Dauphiné, sa présence fit naître des soupçons, on l'accusa de menées contre-révolutionnaires. Arrêté à Grenoble, il y demeura 18 mois dans les prisons, de 1793 à 1794, et ne recouvra sa liberté qu'au 9 thermidor. A partir de cette époque, Anglès vécut dans une obscurité profonde. Son nom n'apparait plus une seule fois pendant le cours de la Révolution et de l'Empire. Mais, à la Restauration, Louis XVIII l'arracha à sa retraite pour le nommer 1er présid. de la Cour roy. de Grenoble en remplacement de M. de Barral (13 déc. 1815). Les électeurs des H.-Alpes l'envoyèrent l'année suivante à la Chambre des Députés et ils lui conservèrent ce mandat jusqu'à sa mort. — Au commencement de chaque session, Anglès fut, par son grand âge, président provisoire de la Chambre. Un événement remarquable vint signaler cette dignité éphémère. Il présidait la fameuse séance du 6 déc. 1819, lors de la vérification des pouvoirs de l'abbé Grégoire, ancien conventionnel, élu député par le dép. de l'Isère. Les royalistes, irrités de la nomination d'un *régicide*, voulaient le faire exclure de la Chambre comme *indigne* : Les libéraux, au contraire, proposaient de déclarer l'élection simplement *illégale*, se fondant sur ce que Grégoire n'avait pas son domicile politique dans le dép. de l'Isère. Au milieu des violents débats suscités par d'aussi irritantes questions, Anglès mit aux voix l'*indignité* avant l'*illégalité*, et Grégoire fut exclus. Cet acte de partialité souleva contre lui les colères du parti libéral et fit dans ce temps le plus grand bruit. — Les souvenirs de sa carrière législative se bornent à ce seul fait : zélé partisan du gouvernement, il appuya constamment de son vote toutes les mesures répressives proposées par le côté droit de l'assemblée. — Anglès mourut à Grenoble le 5 juin 1823. Comme son frère, il était chev. de la Lég.-d'Honn.

On a de lui une brochure publiée pour la défense de son fils. — V. l'art. suivant, Bibliogr. n° II.

ANGLÈS (le Cte Jules Jean Baptiste), fils du précédent, ministre et préfet de police, naquit à Grenoble en 1778. Sa famille le destinant à l'état militaire, il se livra à l'étude des mathématiques, et entra (déc. 1799) à l'École polytechnique le 7e sur 144 élèves. — La plupart de ses biographes disent qu'il fut successivement employé dans les charrois de l'armée, timonnier à bord du *Duquesne*, commis dans les bureaux de Morard de Galles, commandant de la marine à Brest. Mais ces faits sont démentis par son père (*V. Bibliogr.*, *n° II*). Quoi qu'il en soit, la destinée de M. Anglès l'appelait à de toutes autres fonctions. Il fut nommé auditeur au Cons. d'État, sect. de la marine, par décret du 11 févr. 1806, et intendant successivement en Silésie (déc. 1806), à Salzbourg (avril 1809), à Vienne (27 juillet suiv.) Il quitta cette dernière résidence, rappelé à Paris par un décret du 7 nov. 1809, qui lui conférait le titre de maître des requêtes et le chargeait, auprès du ministre, de la correspondance et de l'instruction des affaires du 3e arrondissement de la police générale, comprenant alors les pays situés au-delà des Alpes. — A peine âgé de 31 ans, Anglès se montra à la hauteur de ces délicates fonctions : pendant 4 ans, il les remplit avec une activité infatigable, et hormis le reproche injuste qu'on lui fait d'avoir persécuté les prêtres italiens au moment de la rupture de Bonaparte avec le pape, tous les écrivains, ses ennemis mêmes, citent sa police, de cette époque, comme pleine de dignité et de justice. — Telle était sa position, lorsque les évènements de 1814 vinrent l'en faire sortir pour le produire sur la scène politique. Le gouvernement provis. lui confia, par intérim, le portefeuille de la police générale (3 avril 1814). Pendant sa courte apparition au ministère, il prit part à un acte dont le souvenir sera toujours une tache pour son nom. On sait, et ce fait est aujourd'hui acquis à l'histoire, que le gouvernement provisoire chargea le célèbre Mis de Maubreuil d'une mission secrète, dont le but était l'assassinat de Bonaparte, de son fils et de ses frères. Au nombre des pleins pouvoirs remis à l'exécuteur de ce sanglant projet, se trouva l'ordre suivant :
« Ministère de la police générale.
« Il est ordonné à toutes les autorités
« chargées de la police en France, aux
« commiss.-généraux, spéciaux et
« autres, d'obéir aux ordres que M. de
« Maubreuil leur donnera, et de faire
« exécuter à l'instant même tout ce
« qu'il prescrira. M. de Maubreuil
« étant chargé d'une mission secrète

« de la plus haute importance. — Le « min. provis. au départ. de la police, « Cte ANGLÈS. » Maubreuil n'exécuta qu'une partie de sa mission. Il se contenta de détrousssr sur sa route l'ex-reine de Westphalie en lui saisissant onze caisses contenant de l'or et des diamants. Traduit à raison de ce fait devant les tribunaux, il formula contre de hauts personnages les accusations les plus graves : il parla de sa mission secrète, en dévoila nettement le but, et nomma Anglès comme l'un des organisateurs du projet : il l'accusa, en outre, de s'être emparé de partie des valeurs considérables renfermées dans les onze caisses de la reine. Les divers incidents de cette sale affaire occupèrent longtemps l'attention publique. Tout le monde put lire les accusations de Maubreuil, mais tous les personnages dénoncés par lui essayèrent à peine de le démentir !... — Anglès ne resta pas longtemps à la police générale : il fut remplacé par Beugnot le 13 mai 1814, puis appelé au Conseil-d'Etat le 5 juillet suivant. Le 20 mars 1815, il accompagna Louis XVIII à Gand, et, enfin, à la deuxième restauration, ce prince le nomma préfet de police en remplacement de M. Decazes (29 septembre 1815). La position de préfet de police était alors des plus difficiles La réa·tion sévissant avec force avait établi par toute la France des distinctions et des catégories, encouragé les dénonciations, organisé les proscriptions contre les partisans du gouvernement impérial. Dans ces malheureuses circonstances, si Anglès dut souvent être l'exécuteur d'ordres impitoyables, il chercha aussi, toutes les fois qu'il le put, à en atténuer la rigueur. Ces sentiments d'humanité l'exposèrent à la haine des royalistes sans le faire aimer des libéraux. Comme M. Decazes, il fut tour-à-tour, de la part des deux partis, l'objet d'attaques sans cesse renaissantes. Les *Ultras* le rendaient responsable de l'assassinat du duc de Berry, que son incurie et son peu de prévoyance n'avaient su empêcher : les libéraux lui reprochaient ses agents provocateurs et les coups de sabre de juin 1820. A la tribune, dans les journaux, dans les pamphlets, les attaques devenant plus personnelles l'accusaient de dilapidations à la préfecture de police, puis, fouillant dans sa vie privée, lui demandaient compte de sa rapide fortune, ou supputaient le prix d'achat de son château de Cornillon (Loire). L'auteur d'un pamphlet dirigé contre lui ne craignit pas de le terminer par ces mots : « Le sage ne laissera pas entrer « dans sa maison un seul denier qu'il « n'ait pas gagné légitimement. » — Pendant ces attaques des partis, Anglès s'occupait de tripotages de police. Pour occuper l'attention publique, et la détourner de la marche du gouvernement, il amusait le peuple par la célèbre *pluie d'argent*, ou excitait sa curiosité par de mystérieux *piqueurs*. D'autres fois, il fabriquait des complots et organisait par ses agents l'affaire du pétard de Rev et Gravier.— C'est au milieu de semblables événements qu'il passa six ans à la préfecture de police. Son administration sans allures franches, incertaine, vivant au jour le jour, était devenue insupportable à tous les partis : il donna sa démission le 17 déc. 1821. Rendu à la vie privée, il se retira dans son château de Cornillon près de Roanne, et y mourut le 16 janvier 1828.— Anglès était membre du cons. général des prisons (1819), comm. de la Légion-d'Honneur (1er mai 1821). Bonaparte l'avait créé comte, et Louis XVIII lui confirma ce titre en mars 1816.

PAMPHLETS CONTRE ANGLÈS. — I. * *La police sous MM. les duc Decazes, comte Anglès et baron Mounier*, (par Robert). Paris, 1821, in-8°, 216 pp.—II. *A Messieurs les députés des départements, Jean-François Anglès, président d'âge de la chambre* (Paris, 1821), in-8°, 55 pp. C'est une réponse au pamphlet précédent par Anglès père. — III. *Encore M. le comte Anglès, préfet de police, sous le manteau de M. Jean-Francois Anglès, son père, escorté par M. Tassin, colonel de gendarmerie*, par Robert. Paris, 1821, in-8°, 46 pp. — IV. *De l'administration de la police pendant la terreur de 1815, ou la vérité sur M. Anglès*, par Henry. Paris, Peytieux, 1821, in-8°, 41 pp. — V. * *Histoire de la conspiration ourdie contre M. Anglès, préfet de police, et quelques députés du centre*. Paris, Mad. Dufriche, in-8°, 33 pp.

ANGLÈS (MARIE-ANNIBAL), de la même famille que les précédents, naquit à Lyon le 3 février 1784. Il fut successivement chef de division aux préfectures de Lyon et de Gênes, inspecteur-général de la librairie et de l'imprimerie à Rome, s.-préf. à Vienne (Isère) par ordonn. du 2 août 1815, chev. de la Lég.-d'Honneur.— Il mourut à Anjou (Isère), où il était percep-

teur des contributions le 25 avril 1846.

V. Une notice biographique dans le *Nécrologe universel du XIXe siècle*, par Saint-Maurice Cabany, t. IV, pp. 267-277. Cette notice contient quelques détails curieux sur la famille Angles : Elle donne à Jean François (ci-dessus) le titre de co-seigneur de Gap.

ANISSON (Charles), religieux de l'ordre de St-Antoine de Viennois, naquit à St-Marcellin, vers le milieu du xvie siècle. Il appartenait à une famille noble originaire du Dauphiné, qui, fixée successivement à Lyon et à Paris, donna le jour à plusieurs imprimeurs célèbres (1). — Entré dans l'ordre de St-Antoine, il en devint un des membres les plus remarquables, obtint la commanderie d'Aubeterre, puis se rendit à Rome en qualité de vicaire-général de son ordre (2). Duperron et d'Ossat ayant été envoyés dans cette ville, en 1590, pour ménager l'absolution d'Henri IV, par le pape, Anisson coopéra d'une manière très-efficace à une négociation devenue, sans motifs, des plus difficiles. Beaucoup d'historiens, il est vrai, ne mentionnent pas son nom dans la relation de cette affaire, mais le plus grand nombre d'entre eux s'étant contentés de consulter les lettres et les mémoires imprimés des deux négociateurs officiels, on ne doit pas s'étonner qu'ils aient passé sous silence le modeste religieux de St-Antoine. D'Ossat et Duperron ont, en effet, suivant l'usage pratiqué par tous les hommes d'état dans leurs écrits et correspondances, dissimulé le service de leurs coopérateurs afin de se réhausser d'autant. C'est la découverte de divers documents diplomatiques qui nous à révélé toute l'efficacité des soins de Ch. Anisson et de l'auditeur de rote, Séraphin Olivier, son ami. — L'heureuse issue de cette affaire valut aux deux envoyés d'Henri IV, le chapeau de cardinal ; quant à Anisson, s'il faut en croire quelques écrivains appuyés par une tradition de famille, ses services ne demeurèrent pas non plus sans récompense. Le roi lui aurait aussi obtenu la même dignité, mais il n'en put jouir, la mort l'ayant surpris au moment de sa promotion (3). — Quoi qu'il en soit, le pape Clément VIII, sans doute afin de reconnaître ses bons offices, vint processionnellement chanter un *Te Deum* solennel dans l'église des Antonins. Puis ceux-ci, en mémoire d'un événement si honorable pour leur ordre, firent ériger devant leur maison, en 1595, un monument commémoratif. C'était une colonne de granit oriental supportant un crucifix de bronze, le tout couvert d'un dais soutenu par quatre autres colonnes. Sur l'un des piedestaux était gravée l'inscription suivante :

CLEMENS VIII. PONT. MAX.
AD MEMORIAM ABSOLVTIONIS
HENRICI IV. FRANC. ET NAVAR
REGIS CHRIST. Q. F. R. DIE XV
CAL. OCTOBRIS M. D. XCV (4)

— On ne sait rien de plus sur la vie de Ch. Anisson.

ANNE, dauphine de Viennois, était fille de Guigues VII, dauphin, et de Béatrix de Savoie. Ayant épousé, en 1273, Humbert de la Tour-du-Pin, elle lui apporta, quelques années après, les états du dauphin Jean Ier, son frère, décédé sans postérité en 1281. Humbert prit dès lors le titre de Dauphin, et, sous le nom de Humbert Ier, devint la tige de la troisième race de ces princes. — Le duc de Bourgogne, Robert II, ne put voir ce changement avec plaisir. Il était le plus proche parent mâle du dauphin Jean ; d'ailleurs Guigues VII lui avait donné, par son testament, des droits éventuels à sa succession, en le substituant à ses enfants. Il chercha donc a dépouiller Humbert par la force des armes. Il mit dans son alliance divers seigneurs,

(1) Laurent Anisson, son neveu, sieur d'Auteroche, est le premier qui se distingua dans l'imprimerie. Il était fixé à Lyon dont il devint echevin en 1670. Un descendant de celui-ci, Alexandre-Jacques Laurent, a été directeur de l'imprimerie Imp. en 1809 et pair de France en 1844

(2) L'ordre de Saint-Antoine avait à Rome une maison (hôpital) dont le supérieur portait le titre de vicaire-général et représentait l'abbé auprès du saint siége.

(3) Pernetti (*Lyonnais dignes de mém.*, t. II, p. 80) dit que le portrait de Charles Anisson était encore conservé de son temps dans la famille. On y voyait d'un côté ses armes et de l'autre le chapeau de cardinal posé sur une table. — On ne trouve pas de traces de sa nomination dans les histoires des cardinaux. La Bib. pub. de Lyon possédait une dissertation ms. de Delandine à ce sujet (mss n° 1382), mais le recueil qui la contenait a disparu depuis longtemps et je l'ai vainement fait rechercher.

(4) Cette inscription fut plus tard enlevée et remplacée par une simple tablette de pierre. Le monument étant tombé de vétusté en 1744, le pape Benoît XIV le releva l'année suivante, mais au lieu de rétablir l'inscription primitive, il y fit graver le mensonge suivant :

BENEDICTVS XIV. PONT. MAX.
PVBLICVM HOC MONVMENTVM
DEI PARÆ VIRGINI SACRVM
A CLEMENTE VIII. PONT. MAX. ERECTUM
TEMPORIS INJVRIA RVINA COLLAPSVM
RESTITVIT
ANNO DOMINI M. D. CCXXXXV.

Aujourd'hui ce monument n'existe plus.

entre autres Amé, duc de Savoie, toujours disposé, en ce temps-là, à chercher querelle aux souverains du Dauphiné. Après quelques hostilités, dont les details ne nous sont point parvenus, les parties furent conciliées par le roi Philippe-le-Bel, le 25 janvier 1285, au moyen de concessions réciproques. A partir de son mariage, la dauphine Anne tombe dans l'obscurité : l'histoire ne rappelle plus son nom qu'à propos d'un petit nombre d'actes de famille. Le seul digne d'être cite est celui de la fondation, par elle et son mari, de la Chartreuse de Salettes, au mois d'octobre 1299. — J'ignore l'époque de sa mort. D'après André Duchesne, et la plupart des historiens, elle mourut en 1296 et fut enterree à la Chartreuse de Salettes. Mais c'est là evidemment une erreur, puisque cette princesse vivait encore en 1299 comme nous venons de le voir. — Humbert Ier se retira sur la fin de sa vie à la Chartreuse du Val Sainte-Marie, et y mourut en 1307. — (Valbonnays, *Histoire du Dauphiné*, t. I, pp. 225-263, *passim*.— André Duchesne, *Histoire des comtes d'Albon*, pp. 30-35, dans son *Histoire généalogique des ducs de Bourgogne*.

ANTHOINE (ANTOINE-IGNACE d'), baron de St-Joseph, né à Embrun le 21 sept. 1741, entra fort jeune chez un négociant de Marseille, puis fut chargé de diriger une importante maison a Constantinople. Pendant un séjour de dix ans qu'il fit dans cette ville, son génie porté vers les grandes entreprises lui suggéra la pensée d une haute combinaison ayant pour but d'établir une chaine suivie de relations commerciales entre la France, la Russie et la Pologne, au moyen d'une nouvelle voie de communication plus facile et plus prompte. Jusqu'alors les navires chargés des produits de ces deux pays, notamment des bois de construction pour la marine, suivaient une route trop longue par la mer Baltique et l'Océan : or, le projet consistait à leur en tracer une plus directe par les fleuves de la Russie, la mer Noire, le Bosphore et la Méditerranée. Les trois puissances intéressées auxquelles Anthoine s'adressa, encouragerent de leurs approbations ce hardi dessein, et Catherine II lui donna toutes facilités pour inspecter les cours d'eau de son vaste empire. Un succes complet vint couronner cette tentative : des bois coupés dans le cœur de la Russie purent arriver à Toulon après trois mois seulement de navigation, au lieu de trois ans qu'ils mettaient auparavant : dès lors la fortune d'Anthoine prit un accroissement considérable, et Louis XVI, pour le récompenser de l'immense service rendu au commerce de France, lui accorda, en ...., avec des lettres de noblesse, le titre de baron.—S'étant fixé à Marseille, la plus grande consideration ne cessa de l'entourer : il fut successivement nomme membre du conseil municipal et de la chambre du commerce, candidat au corps législat. (1804), maire (1805-1812), président du college électoral (4 nov. 1808), candidat au senat (1er déc. 1808), deputé des Bouches-du-Rhône au corps législatif (1815). Marseille doit à son administration éclairée la restauration de plusieurs monuments, entre autres de l'obélisque de la place Castellane. — Anthoine est mort dans cette ville, le 23 juillet 1826. Il etait officier de la Leg.-d'Honneur et comm. de l'Etoile polaire de Suède. Sa femme, Mlle Clary, avait deux sœurs qui devinrent reines, l'une de Suède, l'autre d'Espagne.

BIBLIOGRAPHIE : * *Essai historique sur le commerce et la navigation de la mer Noire*. Paris, Agasse, an XIII (1805), in-8o. — Autre éd. Paris, le même, 1820, in-8o. Elle porte le nom de l'auteur. — Dans cet ouvrage, Anthoine fait l'historique de ses operations commerciales.

BIO-BIBLIOGRAPHIE : * *Notice sur M. d'Anthoine, baron de St-Joseph, ancien maire de Marseille*... (par Dessolier). Paris, Ve Agasse, 1826, in-8o, 20 pp.

ANTOINE, abbe de Chiseri (diocèse de Genève), commandeur de St-Antoine à Bourg en Bresse, doct. en droit civil et canon, ambassadeur du duc de Savoie en France, poete du XVIe siècle. — M. Ladoucette lui a consacré, sous ce seul nom d'ANTOINE, un article, p. 326 de son *Hist. antiq... des H.-Alpes* (éd. de 1848), puis, par une méprise assez singulière, il le fait naître à LESAIX (H.-Alpes). — Le nom de ce personnage est Antoine DU SAIX, et M. Ladoucette a pris, sans autre examen, ces deux derniers mots pour une indication de lieu de naissance ! La moindre recherche lui eût appris que LE SAIX ou DU SAIX était le nom d'une très-ancienne famille de Bresse, dont Guichenon donne la généalogie, t. I, 2e part., pp.348 et suiv. de son *Hist. de Bresse et de Bugey*. — V., sur Ant. Dusaix : Guichenon, *ibid.*, t. I, 1re part., p. 35. - *Bib.* de Duverdier. —

Besson, *Mém. pour l'hist. ecclés. de Genève*... Nancy, 1759, in-4°, p. 140.

APOLLINAIRE — (saint) — *Apollinaris* — évêque de Valence, et patron de cette église, fils d'Esechius, sénateur gallo-romain, frère aîné de Saint-Avit (*V.* ces deux noms), fut initié par saint Mamert dans les études ecclésiastiques et revêtu par lui des ordres sacrés. Le siége épiscopal de Valence était vacant depuis environ soixante ans, lorsque les suffrages du clergé et du peuple l'appelèrent au gouvernement de cette église vers la fin du v° siècle (1). — Apollinaire prit part à quelques événements accomplis de son temps dans le royaume de Bourgogne. En 499, il assista avec saint Avit à la conférence qui eut lieu à Lyon, en présence du roi Gundobald, entre les évêques catholiques et ariens. En 517, il fut un des prélats qui composèrent le célèbre concile d'Epaone, où furent arrêtés plusieurs points de discipline ecclésiastique. La même année il siégea au premier concile de Lyon assemblé pour statuer sur le mariage d'un trésorier du roi de Bourgogne, Etienne, qui, au mépris du 30° canon du concile d'Epaone, avait épousé en secondes noces la sœur de sa femme. — Là s'arrêtent les souvenirs relatifs à la vie publique d'Apollinaire : ses nombreux miracles sont longuement narrés par Bollandus et Baillet au 5 octobre. — On ne connait pas la date de sa mort. Il fut d'abord enterré dans l'église Saint-Pierre du Bourg-lès-Valence, puis transféré au VII° siècle dans celle de Saint-Etienne située sur l'emplacement occupé aujourd'hui par le corps de-garde de la place des Clercs, à Valence: et enfin au XI° siècle dans la cathédrale actuelle placée alors sous l'invocation de SS. Corneille et Cyprien (2). Ses reliques ont été dispersées par les protestants au XVI° siècle. — L'église de Valence célébrait sa fête le 5 octobre et la translation de ses reliques le 17 juin. Ces offices se trouvent dans le livre suivant : *Officia propria sanctorum dioecesis Valentinensis*, Valentiæ, apud Joannem Gilibert... M. DCC. XIV., in-4°, publié par J. de Catellan, évêque de Valence.

La vie de St Apollinaire a été composée peu de temps après sa mort par un anonyme, clerc du diocèse de Valence. On la trouve dans le recueil de D. Martenne, *Nova Biblioth. mss., t. I.*

Il a laissé deux lettres adressées à saint Avit : elles sont imprimées parmi les œuvres de ce dernier.

(1) Les historiens ecclés. ne sont pas d'accord sur la date de cette élection. Les uns la placent en 480 (*Officia propr. SS. diœc. valent.*, p. 116 D'autres en 493 ou 499 Columbi. *De rebus gest. Valent. et Diens. episcop.*, 1652, in-4°, pp. 9 et 233.

(2) *Officia prop. ss. diœc. Valent.*, p. 71. Delacroix, *Statist. de la Drôme*, in-4°, p. 625. — On ne sait à quelle époque la cathédrale a pris le nom de Saint-Apollinaire. Ce ne fut qu'après 1095, et cependant, dès l'an 900, l'on comptait déjà ce saint parmi les patrons de l'église de Valence. — V. Catellan, *Antiq. de l'église de Valence*, pp. 225-27.

AQUIN (JEAN D'), d'une famille noble et ancienne du Dauphiné (3), fils de Sébastien d'Aquin avocat au Parlement de Grenoble, fut lui-même un célèbre avocat auprès du même parlement. Lors des premiers troubles religieux qui éclatèrent a Grenoble en 1562, l'on voit un nommé d'Aquin jouir de certaine importance dans le parti protestant. Ayant été chargé par le baron des Adrets, alors à Valence, de commander aux chefs influents du parti catholique de sortir de Grenoble, il se presenta au conseil de ville le 1er mai (1562), et enjoignit à deux de ses membres « d'avoir a s'absenter de « la presente cité dans vingt-quatre « heures, sous peine d'estre pendus et « estranglés (4). » Le même d'Aquin fut encore chargé à la même époque, de veiller, en qualité de commissaire des vivres, à l'approvisionnement de cette ville, et ses soins parvinrent à la préserver de la disette (5). Je ne sais si ce personnage est le même que notre avocat. — Quoi qu'il en soit, celui-ci possedait, d'après Guy Allard, une qualité bien remarquable pour un homme de sa profession. « On le donne, dit-il « pour modele à ceux qui veulent « écrire nettement et par précis, et à « ceux qui veulent plaider brièvement « et utilement, car il disoit et escrivoit « toujours beaucoup en peu de paroles. » — Il avait été légitimé par lettres de 1567 et vivait encore en 1575.

ARBALESTIER (CHARLES D'), de l'ancienne famille dauphinoise de ce nom, seigneur de Montclar et de Beaufort (Drôme), descendait de Jean d'Arbalestier qui, après avoir embrassé

(3) Elle avait fourni un abbé à St-André de Vienne en 1164

(4) V. *Supplément au récit, fait par Chorier, des désordres qui accompagnèrent, en 1562, l'occupation de Grenoble par les protestants*, par M. Berriat-St-Prix. Paris, Langlois, 1838, in-8°, p. 7.

(5) Chorier, *Hist. gén. de Dauph.*, t. 2, p. 581.

la réforme au XVIe siècle, joua un rôle actif dans les guerres civiles de notre province. Charles suivit le parti des armes : il commanda des régiments en 1535 et 1538, fut major de l'arrière-ban de Dauphiné et colonel de 4000 légionnaires levés en 1640 pour le siége de Turin. — Le 15 avril 1661, des lettres-patentes le nommèrent, avec l'intendant Bochart de Champigny, commissaire chargé de juger, en Dauphiné, Lyonnais, Forez, Beaujolais et Provence, les prétendues contraventions commises par les protestants contre les édits. Cette mission était alors des plus difficiles; Louis XIV, qui méditait déjà la révocation de l'édit de Nantes, préludait à cette déplorable mesure par des vexations journalières contre les réformés. De leur côté, les évêques encouragés par le roi, dont ils connaissaient les sentiments, provoquaient soit par les syndics de leurs diocèses, soit par les habitants catholiques, toutes sortes de réclamations contre l'exercice de la religion protestante. Tantôt c'était un temple dont on demandait la démolition comme ayant été construit avec les matériaux d'une église; tantôt des moines se plaignaient d'être distraits dans leurs prières par le chant des psaumes (1); d'autres fois l'on poursuivait dans certaines localités l'interdiction du culte public comme n'y ayant pas été établi dès 1577 (2), ou l'ayant été contrairement à quelque article des édits de Nantes et de 1629, etc., etc. — Telles étaient les réclamations sur lesquelles devaient prononcer Bochart de Champigny et Charles Arbalestier. Celui-ci, en qualité de commissaire protestant, ne craignit pas de s'attirer bien des ressentiments en luttant avec énergie pour la cause de ses coreligionnaires, tant contre les manœuvres des évêques que contre les arguments de son collègue catholique. Les nombreux procès-verbaux de partage intervenus entre ces deux commissaires que j'ai été à même de compulser, témoignent du grand zèle d'Arbalestier à défendre un culte dont la proscription était décidée. Mais, hélas! le succès couronna rarement ses efforts. Le pouvoir rendit un très-petit nombre d'arrêts conformes à ses conclusions, encore était-ce quand les dispositions des édits paraissaient trop en leur faveur, et peut-être aussi afin de se conserver une apparence d'impartialité. — Il exerça ces fonctions jusqu'en 1684, époque probable de sa mort (3). — Un de ses descendants, Louis-François Régis D'ARBALESTIER, ancien garde-du-corps, membre du conseil général de la Drôme, a été nommé député de ce département en 1830.

ARCES, très-ancienne famille noble du Dauphiné, dont on ne connaît ni l'origine ni l'histoire avant le XIIIe siècle. — Louis, son dernier représentant, maria en 1216, Guilfrède, sa fille unique, à Hugues de Morard, à condition qu'il prendrait le nom et les armes d'Arces. Des trios fils issus de ce mariage, l'un continua le nom de Morard (*V.* MORARD); les deux autres continuèrent celui d'Arces et devinrent les tiges de plusieurs branches, entre autres de celle de La Bastie sur Meylan, près de Grenoble, qui a donné les personnages suivants :

ARCES (JEAN D'), cardinal, fut d'abord prieur de Saint-Martin de Miséré et Prévot de Monjoux, puis promu à l'archevêché de Tarentaise (Savoie) le 6 mars 1438. L'année suivante, il assista au célèbre concile de Bâle où s'agitèrent tant de grandes questions, entre autres celle de la suprématie des conciles et des papes, et prit une part des plus actives à tous ces irritants débats qui, en divisant alors la chrétienté, faillirent amener un schisme dans l'église. Quand le pape Eugène IV eut été excommunié et déposé par les pères du concile, Jean d'Arces fut l'un des trente-trois évêques chargés de lui nommer un successeur. Grâce à son influence, les suffrages se réunirent sur le pieux Amédée VIII, duc de Savoie alors retiré à Ripaille (5 novembre 1439), et ce prince, devenu l'anti-pape Félix V, le

(1) Le syndic du clergé du diocèse de Grenoble demanda la démolition du temple situé au faubourg Trescloître de cette ville en se fondant uniquement sur ce futile motif. *V.* à ce sujet : *Factum pour le sindic du clergé du diocèse de Grenoble, demandeur contre le sindic des habitants de la R. P. R de la même ville, défendeur* (s. l. ni d.), in-f°, 8 pp. Un arrêt du conseil du 8 janvier 1685 nomma des commissaires pour faire une enquête. Alors les protestants répondirent par la pièce suivante : *Au roy, sire, vos sujets de la religion prétendue réformée ..* (s. l. ni d., in-f°, 4 pp. signé : Rolland.

(2) Art. X de l'édit de Nantes.

(3) Gaspard de Perrinet, sieur d'Arzilliers, ancien capitaine au régiment de Sault, d'une famille noble de Die (aujourd'hui éteinte), le remplaça vers la fin de 1684. La révocation de l'édit de Nantes ayant supprimé de fait les commissaires exécuteurs de cet édit, il se réfugia à Genève et y mourut de 1720 à 1730.

récompensa de son dévouement en lui conférant la dignité de cardinal du titre de SS. Nérée et Achillée, le 6 avril 1444. — Quelques années après, Félix ayant abjuré une papauté éphémère, notre prélat se rendit à Rome pour faire sa soumission à Nicolas V, qui venait de succéder à Eugène IV. Il reçut de ce pape la confirmation du titre de cardinal (19 janvier 1449). — Peu après d'Arces retourna dans son évêché de Tarentaise, où il mourut le 12 décembre 1454. (*Gallia-Christiana*, t. XII, p. 713. — Aubery, *Histoire des Cardinaux*, 2e part., p. 290).

ARCES (Claude d'), naquit à Grenoble avant 1452. Il était abbé de Boscodon depuis 1474, lorsque le chapitre d'Embrun l'élut, en 1511, pour en occuper le siége épiscopal vacant par la mort de Rostaing d'Ancezune. De son côté, le pape Jules II y nomma le cardinal Nicolas de Fiesque, de l'une des plus illustres familles de Gênes. Cette double nomination fit se renouveler entre deux compétiteurs les tristes débats qui avaient affligé l'église de Vienne peu d'années auparavant. (*V.* Antoine de Clermont). Le chapitre d'Embrun, s'appuyant sur la pragmatique sanction et l'ancienne discipline, revendiquait le droit d'élire ses archevêques: le pape, au contraire, repoussait cette prétention comme une odieuse conséquence du concile de Bâle : il voulait reconquérir un droit arraché à l'autorité pontificale par l'assemblée de Bourges en 1438, et, fort de l'appui du roi de France, il prétendait que Nicolas de Fiesque seul avait été canoniquement nommé. Claude d'Arces essaya de soutenir ses droits contre un tel concurrent. Pendant six ans, ses efforts s'épuisèrent à une lutte inégale d'un abbé contre un cardinal : tout fut inutile. Il finit par proposer un arbitrage et désigna à cet effet l'archevêque de Vienne. Mais Nicolas de Fiesque se sentant puissamment soutenu, et ayant d'ailleurs la possession de fait de l'archevêché d'Embrun, refusa purement et simplement. Claude d'Arces comprit alors que le droit était lettre morte contre le protégé d'un pape et d'un roi, et abandonna toutes prétentions. Il se retira en 1517 dans son abbaye de Boscodon, et François Ier, comme pour le dédommager, lui en confirma tous les droits et priviléges au mois d'août de la même année. — Les historiens le font mourir dans son abbaye en 1519. Il avait le titre de camérier de Saint-Pierre de Vienne dès 1498, et possédait les prieurés de Vizille et de Comiers.

ARCES (Antoine d'), seigneur de La Bastie et de Licieux en Lyonnais, capitaine de 500 hommes de pied, fut un de ces chevaliers errants dont les exploits merveilleux ne paraissent avoir existé que dans l'imagination des romanciers. —S'étant adjoint pour compagnon d'armes Gaspard de Montauban, baron d'Aix, et Imbaut de Rivoire, seign. de Romagnieu, il se mit à courir le monde avec eux, cherchant des aventures, défiant partout les chevaliers au combat, soit à lance mornée, soit à fer émoulu et à outrance, pour son propre honneur ou la gloire des dames (1). Il parcourut ainsi l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, et, dans les tournois, dans les *enprinses* où sa valeur terrassait les plus braves, on le désignait sous le nom du *Chevalier Blanc*, à cause de la couleur de ses armes. En Écosse, le roi Jacques IV, émerveillé de sa force et de son adresse, le prit tellement en amitié qu'il ne pouvait se passer un instant de lui et le faisait même souvent coucher dans sa propre chambre. Notre héros revint en France, chargé des présents de ce prince, puis, renonçant aux aventures, se rendit en Italie pour y combattre dans les armées de Louis XII. Mais la fortune ne lui fut pas favorable : les Vénitiens le firent trois fois prisonnier, ainsi que l'un de ses fidèles compagnons, Imbaut de Rivoire (1509). — Rendu peu de temps après à la liberté et cédant aux instances de Jacques IV, d'Arces se retira avec sa femme (2) en Écosse, où, comblé de faveurs et de grâces, il demeura à la cour jusqu'à la mystérieuse disparition du roi son protecteur (1513). Tous les historiens dauphinois, s'appuyant de l'autorité de Buchanan, ont écrit qu'il fut nommé régent du royaume pendant la minorité de Jacques V, mais j'ai vainement cherché la confirmation de ce fait dans l'historien écossais. D'après lui, au contraire, le régent se nommait Jean d'Albanie,

(1) Vulson de la Colombière (*Science héroïque*, p. 452), cite le texte d'un de ces défis publié à Édimbourg, le 5 janvier 1505. On y voit figurer un Aymon de Salvaing au nombre des compagnons d'Antoine d'Arces. Mais il est probable que cette pièce est apocryphe et doit être mise au nombre des supercheries historiques inventées par le président de Boissieu pour rehausser la gloire de sa maison. — V. *Relation des principaux événements de la vie de Salvaing de Boissieu*.. par Alfred de Terrebasse. Lyon, imp Perrin, 1850, in-8o, pp. 106-108.

(2) Françoise de Ferrière qui lui apporta la terre de Livarrot, en Normandie.

et Ant. d'Arces, loin d'avoir été revêtu d'une aussi haute dignité, devint simplement gouverneur de la citadelle de Dombar (1). Il fut assassiné le 21 oct. 1517 par un gentilhomme écossais, David Hume, qui cherchait à venger, par la mort des protégés du régent, un de ses proches parents exécuté par les ordres de ce dernier. On coupa la tête au malheureux chevalier, et son assassin la fit exposer au bout d'une pique sur la plus haute tour du château de Hume.—Aymar du Rivail, qui avait connu Antoine d'Arces, nous en fait le portrait en ces termes : « Hoc tempore Antonius Arcius Delphinas, mediocris et validæ staturæ et inter alia latos habens humeros fortitudinem denotantes... » (2)

ARCES (Jean d'), plus connu sous le nom de **LIVARROT**, petit-fils du précédent, seigneur de La Bastie et de Montbivol en Dauphiné, baron de Livarrot en Normandie, chev. de l'ordre de St-Michel (1568), fut un des mignons les plus tendrement aimés par Henri III. Avec Maugiron, il prit part, comme témoin de Quélus, à ce célèbre duel de trois contre trois, qui eut lieu à Paris le 27 avr. 1578. Schomberg, son adversaire, mourut sur la place; mais lui-même, gravement blessé à la tête d'un coup d'épée, demeura six semaines avant de se rétablir (V. Maugiron). Il fut tué dans une autre rencontre, près de Blois, en 1580, par le marquis de Piennes.— En lui, s'éteignit la branche de La Bastie d'Arces, dont les biens passèrent à la maison d'Oraison.

ARCES (Jean d'). — On a de lui : *Les treize Livres des choses rustiques, traduits de latin en françois par Jean Darces*. Paris, Vascosan, 1553, in-8°. — Il y a des exempl. de cette même éd. datés de 1554. — Trompés par une similitude de nom, G. Allard et Chalvet font naître cet auteur en Dauphiné et membre de la maison d'Arces. Mais il n'est autre que Jean Darcci, poète latin distingué, né à Vénose (roy. de Naples) vers le commencement du xvie siècle. Etant venu en France en qualité d'aumônier du cardinal de Tournon, il y francisa son nom de Darcci en celui Darces.— *V. Biogr. univ*, v° Darcci, et *Bib.* de Lacroix du Maine, aux notes.

ARCHINARD (Pierre), négociant, né à Crest, se montra, ainsi que sa femme, dit-on, chaud partisan de la révolution et fut nommé administrateur du district de Crest, puis, en sept. 1791, député de la Drôme à l'Assemblée législative. Le 3 février 1792, il prit part à la discussion relative au bureau de comptabilité et contribua à son organisation. C'est là tout ce que j'ai pu recueillir sur ses travaux législatifs. — Retiré à Crest après la session, il devint membre du collége électoral et du Conseil-général de la Drôme. Pendant les 100 jours, le coll. électoral l'envoya à Paris en qualité de président de la députation chargée de présenter une adresse à Bonaparte (3). — Une de ses filles épousa le général Gouvion St-Cyr.

ARDOIN (Jacques-Joseph-Anne-Augustin), né à Embrun, le 12 sept. 1779, était fils d'un avocat de cette ville. Ayant quitté de bonne heure son pays natal, il vint se fixer à Paris pour se lancer dans des opérations financières. Les plus heureux succès couronnèrent ses spéculations, et au bout de quelques années, M. Ardoin fut un des plus riches banquiers de la capitale. — En 1815, il a été député d'Embrun à la chambre des représentants, et, en 1837, à celle des députés où son vote appuya constamment tous les actes de la politique ministérielle. En 1842, il se mit de nouveau sur les rangs, mais ne fut pas élu. Voici en quels termes la *Gazette du Dauphiné* parlait alors de ce candidat: « En fait de ministérialisme et de servilité, M. Ardoin laisse bien loin derrière lui tous les fonctionnaires de la chambre : c'est le député conservateur élevé à la quatrième puissance, la quintessence la plus pure du centre, l'abstraction la plus complète de tout sentiment d'indépendance, de toute velléité d'opposition, etc. » (4).

ARÉOD ou **ARÉOUD** (Pierre), médecin. Il était fixé à Grenoble dans la première moitié du xvie siècle, et y jouissait d'une grande considération. Lors de la peste qui désola cette ville en 1533, il rendit les plus grands services en prescrivant des moyens sanitaires propres à empêcher le retour du fléau. On s'adressait à lui comme à une espèce d'oracle, d'après un passage des

(1) Buchanan. *Rerum scoticarum historia*. Edimb., 1643, in-8°, pp. 478-79.

(2) *Aymari Rivallii delphinatis de Allobrogibus libri novem*. *curâ et sumptib. Alf. de Terrebasse*. Lugd. Perrin, 1844. in-8°, p. 547

(3) *V.* le texte de cette adresse dans le *Moniteur* du 5 juin 1815

(4) *Silhouettes et croquis des candidats du Dauphiné aux élections du 9 juillet* (1842). *Grenoble, impr. de Barnel*, in-8. C'est un opuscule publié par la *Gazette du Dauphiné*).

registres mss. de l'hôtel-de-ville de Grenoble du 12 janvier 1534, f° 263 (1). — En 1535 il fit partie, avec François Feysan, procureur général, Ennemond Rossignol, secrétaire des États, Claude Chapuys et Henri Materon, greffiers du parlement, d'une commission chargée de presider à la représentation d'un mystère.

Aréod est auteur d'un petit ouvrage en latin, dirigé contre le système de Jer. MONTEUX sur la fontaine ardente. Je ne le connais pas : il doit être fort rare. — *V. Hist. nat. de la province de Dauphiné*, par Faujas de Saint-Fond, p. 405.

ARGENTIER (GEORGES), né dans l'Oisans, prêtre de St-Nizier de Lyon, n'a pas traduit *les Œuvres de saint Basile*, comme plusieurs l'ont écrit, mais seulement une épitre de ce saint. En voici le titre : *Epistre de Basilius le Grand, touchant la vie solitaire, enuoyée a saint Grégoire, théologien*... Lyon, Jean Pidie. 1588, in-8°. rare. — Argentier a fait cette traduction d'après la version latine de Nicolas Clénard, intitulée : *Meditationes græcanicæ in artem grammaticam*. Paris, Rob. Etienne, 1550, in-4°. — (*V. Dict.* de Duverdier.)

ARGOUD (ANTOINE), né en 1629, appartenait à une ancienne famille qui avait fourni successivement cinq doyens à l'Église de Vienne ; lui-même fut revêtu de cette dignité après Claude, son parent, en 1626. — L'archevêque, Pierre de Villars, ayant résolu de réformer le bréviaire de son église, dans lequel on lisait des légendes peu autorisées, des antiennes et des leçons tirées d'auteurs inconnus, chargea Ant. Argoud de la rédaction de cet ouvrage. Il l'envoya dans ce but à Paris, vers 1670, en lui adjoignant pour collaborateurs Ste-Beuve, doct. de Sorbonne, du Tronchet, chanoine de la Ste-Chapelle, et deux autres personnes. Ce travail dura trois ans. P^re de Villars l'approuva par un mandement du 23 mai 1678, et le nouveau Bréviaire fut imprimé la même année sous ce titre : *Breviarium sanctæ Viennensis Ecclesiæ. Parisiis, ex typis Lamberti Roulland, M.D.LXXVIII*, 2 gr. vol. in-8° (B. Ste-Genev., BB, 1276). — Malgré l'excellence de cet ouvrage, les ecclésiastiques du dioc. de Vienne ne l'adoptèrent pas et préférerent se servir du Bréviaire romain. Il était trop cher, surtout trop incommode, chaque volume contenant près de 1000 pp. Pour remédier à de tels inconvénients, Armand de Montmorin, successeur d'Henri de Villars, chargea Argoud d'en faire faire une nouv. édition à la fois plus portative et moins chère. En conséquence, notre doyen le fit réimprimer sous le titre suivant : *Breviarium sanctæ Viennensis Ecclesiæ, D. Henrici de Villars achiep. Viennensis, denuò D. Armandi de Montmorin, arch. Viennensis auctoritate ac ejusdem ecclesiæ capituli consilio et consensu editum et recognitum.* Viennæ; Vincentius Bonnard, 1699, 4 vol. in-12. (B. Imp. BB. 704.)—Argoud fut, d'après l'abbé d'Artigny (*Nouveau Mémoire d'hist. et de critiq.*, t. I, pp. 337-40), l'un des orateurs chargés de complimenter la reine Christine de Suède lors de son passage à Vienne, en 1656. (*V.* P. de BOISSAT.) — Il assista à l'assemblée du clergé de 1682 et signa, en qualité de doyen de Vienne, la célèbre déclaration du 19 mars, relative aux libertés de l'église gallicane. — Il est mort à Vienne le 16 mars 1704.

ARGOUT (ANTOINE-MAURICE-APOLLINAIRE, comte d'), ancien ministre, gouverneur de la Banque de France, est né à Veissilieux (Isère), le 27 août 1782 (2). Il entra en 1802 comme simple commis dans les contributions indir., mais de puissantes protections ne tardèrent pas à lui faire faire un rapide chemin. Dès 1806, il fut nommé receveur principal à Anvers ; en 1810, auditeur au Conseil d'État; en 1811 inspecteur général, et en 1813 directeur général de la navigation du Rhin. C'est dans l'exercice de ces fonctions que le trouva la 2e Restauration. — Jusque-là M. d'Argout était resté fidèle au gouvernement impérial, auquel il devait son élévation; mais quand cette cause lui parut perdue, il n'hésita pas à se soumettre au nouveau gouvernement. Louis XVIII, appréciant bien vite ses hautes capacités, le nomma d'abord maître des requêtes surnuméraire par ordonnance du 29 juin 1814, puis préfet des Basses-Pyrénées (14 juill. 1815). Dans cette nouvelle position, il se signala par un grand zèle pour la royauté légitime, dont il avait embrassé la cause; et une proclamation adressée

(1) Berriat-St-Prix. *Remarques sur les anciens jeux des mystères.* Paris, Smith, 1823, in-8°, pp. 12-14.

(2) M. Haag (*France protestante*) le fait descendre d'un Antoine d'Argoud, gentilhomme de Vienne, converti au protestantisme, en 1562, par le ministre Jean Figon, et dont la maison servait alors de lieu de réunion pour l'exercice du nouveau culte.

par lui (10 déc. 1815) aux habitants des B-Pyrénées, au sujet de l'évacuation de ce département par les troupes espagnoles, lui valut bientôt de nouvelles faveurs de la Cour. En effet, l'année suivante, il obtint le titre de maître des requêtes en service extraordinaire, et le 16 février 1817 une ordonnance le transféra à la préfecture du Gard en remplacement de M. d'Arbaud Jouques. — Ce département était alors des plus difficiles à administrer. D'antiques inimitiés s'y étaient réveillées entre les protestants et les catholiques, et faisaient craindre chaque jour des collisions sanglantes; d'autre part, l'impunité accordée à la bande de Trestaillon menaçait de voir se renouveler de lâches assassinats politiques. Pour cet état de choses, il fallait un homme d'un esprit conciliateur, animé des plus grands sentiments de modération et de prudence. Le nouveau préfet se montra à la hauteur des difficultés de la position : par ses proclamations, il sut contenir les esprits, il prévint par de sages mesures, et à force de vigilance, les tentatives de désordre, et grâce à lui le gouvernement n'eut pas de nouveaux crimes a déplorer. Ces services ne pouvaient rester sans récompense : il fut nommé conseiller d'État le 1er oct. 1817; pair de France, le 5 mars 1819. — Apres la chute du ministre Decazes, son ami, M. d'Argout se tint à l'ecart pendant plusieurs années; il ne prit part d'une manière active aux affaires publiques qu'à dater de la révolution de 1830. — Le 28 juillet, il se rendit à St-Cloud avec M. de Sémonville pour obtenir de Charles X la révocation de ses ordonnances. Le lendemain, M. de Polignac ayant donné sa démission, le roi le chargea à son tour d'aller négocier avec les vainqueurs. M. d'Argout se présenta à la commission municipale de l'Hôtel-de-Ville, il se rendit auprès des députés réunis chez M. Laffitte, mais on lui répondit : « Il est trop tard. » Comprenant alors que la royauté légitime était définitivement vaincue, il se rallia à la royauté issue des barricades et la servit avec le même dévouement. — Louis-Philippe le nomma successivement : ministre de la marine (17 nov. 1830), chargé, par interim, du portefeuille de la justice (8-12 mars 1831), — ministre du commerce (13 mars 1831), chargé par interim du portefeuille des aff. étrangères (août a sept. 1832), — ministre de l'intérieur (31 dec. 1832), — gouverneur de la Banque (5 avril 1834), — ministre des finances (18 janv. 1836), de nouveau gouverneur de la banque de France (7 sept. 1836). — A la révolution de 1848, M. d'Argout s'est tenu éloigné de la politique. Il a conservé ses fonctions et a rendu de grands services dans ce moment de crise en contribuant à maintenir le crédit public par diverses mesures financières, entre autres par l'ouverture de nouveaux comptes de la banque avec le trésor. Le 11 déc. 1851, le présid. de la République l'a appelé, avec MM. Sapey et Bonjean, nos compatriotes, dans le sein de la Commission consultative instituée en attendant la réorganisation du Cons. d'État et de la représentation nationale. Le décret du 26 janvier 1852 l'a nommé membre du Sénat.

Bibliographie. — I. *Observations sur l'Écrit publié par M. Clausel de Coussergues contre M. le duc Decazes.* Paris, impr. de Dupont, 1820, in-8° 69 pp. — L'écrit de M. Clausel de Coussergues est intitulé : *Projet de proposition d'accusation contre M. le duc Decazes.* Paris, 1820, in-8°. Il y en a eu trois éditions; à la fin de la 3e (pp. 381-412) se trouve une réponse aux *Observations* de M. d'Argout, sous ce titre : *Première réponse à l'ouvrage intitulé : Observations sur l'Écrit publié par M. Clausel de Coussergues.....* Il en a été fait un tirage à part, avec une couverture particulière, mais sans chagement de pagination. Le même a publié une seconde réponse sous ce titre : *Seconde et dernière réponse à M. le comte d'Argout, pair de France, et autres apologistes de M. le duc Decazes*, Paris, 1820, in-8°. — II. *Java, Singapore et Manille.* Paris, Vinchon, 1842, gr. in-8° de 72 pp., plus 17 pl. lith. contenant des tableaux d'importations, exportations, etc. — III. *Discours dans la discussion générale du projet de loi relatif au sucre indigène* (Chambre des Pairs, séance du 27 juin 1843). In-8° de 34 pp. (Impr. Panckouke). — IV. *Eloge de M. J. G. Humann* (Ch. des Pairs, séance du 4 juillet 1843), in-8°, 60 pp. (impr. de Crapelet). — Autre ed. (impr. Panckoucke, in-8°, 47 pp. — V. *Discours dans la discussion de la proposition de M. le comte Daru sur les compagnies de chemin de fer.* (Ch. des Pairs, seances des 25, 27 et 29 mars 1845) In-8°, 64 pp. (impr. Panckouke).

Iconographie. — L'on a fait un grand nombre de caricatures sur M. d'Argout.

Elles sont, pour la plupart, relatives à son nez, auquel on a appliqué ce verset du cantique des cantiques (VII, 4) : *Ton nez est comme la tour du Liban, qui regarde vers Damas.* Je n'en citerai que les principales :

1° PORTRAITS-CHARGES.—I. Enchaîné au *Pilori*, en tête de la 6e livraison de ce journal (1833), gravure sur bois, in-4°. — II. D'ARG... en buste, de 3/4, tourné à G. - En bas des armoiries grotesques. - Lith. dans le journal *la Caricature*, pl. 188. — III. *Musiciens de la chapelle. M. d'Argot, premier nazillard du roi.....* A mi-corps. - Il joue de la clarinette avec son nez. Lith. (dans le *Charivari*.)— IV. *M. d'Argo...* - Il est en pied, vêtu d'une ample redingote, in-f° en H. Lith. (dans le journal *la Caricature*, n° 140, pl. 120.)

2° CARICATURES. — *Un nouveau nez.* M. d'Argout père est en extase devant le nez de son fils nouveau-né. — Lith. par Daumier (dans le *Charivari*). — II. *La famille d'Arg.... pendant l'orage.* — Son nez lui sert de parapluie. — Lith. par Daumier (*Ibid.*). — III. *A da-da sur mon bidet.* Enfant a cheval sur son nez. — Lith. par Daumier (*Ibid.*). — VI. *Je suis content de vous, mes braves!* M. d'Argout distribue des poignées de main à des gens de mauvaise mine armés de gourdins. Lith. (*Ibid.*).

ARLANDES (FRANÇOIS-LAURENT, marquis d'), major d'infanterie, premier aéronaute, naquit a Anneyron (Drôme) le 25 septembre 1742, d'une famille noble de Dauphiné, dont l'origine remonte à l'an 1330. — Son nom est célèbre dans les fastes de l'aérostation, et rappelle l'une des plus curieuses expériences des temps modernes. — C'était en 1783. La belle découverte des frères Montgolfier préoccupait vivement l'attention publique, non seulement en France, mais encore dans toute l'Europe. Plusieurs aérostats lancés à Paris, avec un succès complet, avaient fait naître un incroyable enthousiasme, et déjà les esprits sérieux, calculant les conséquences possibles de cet événement, y voyaient, pour la science et l'humanité, un avenir infini de découvertes et de progrès. Cependant une dernière expérience restait a faire: aucun homme n'avait encore osé s'aventurer sur un aérostat et parcourir, au moyen de ce nouveau mode de locomotion, les vastes champs de l'espace. Cette expérience, de nature à fortifier ou à détruire les rêves brillants des imaginations, était appelée avec impatience par les philosophes et les savants. Le marquis d'Arlandes se présenta pour la tenter.—A cette époque, l'art de l'aérostation était encore dans l'enfance, et une ascension présentait les plus graves dangers. Les aerostats mal construits, en papier ou en étoffe légère, se déchiraient avec facilité; souvent même ils étaient enflammés par le brasier ardent d'où ils tiraient leur force ascensionnelle. La vue de perils imminens à courir étaient, certes, capable de faire impression sur un homme de courage ordinaire, mais ils ne purent ébranler l'intrépide dauphinois dans son amour pour la science. Aussi, quoique les résultats obtenus n'aient pas été aussi grands que l'espéraient nos pères, nous devons être reconnaissants envers notre compatriote de son dévoûment et de son courage à hasarder sa vie pour un si noble but. — L'expérience eut lieu dans les jardins du château de la Muette, près de Paris, où l'on avait préparé une estrade à cet effet. Pendant plusieurs jours la force du vent ne permit pas de songer à une ascension, mais enfin le 21 novembre (1783) le temps parut plus calme, et à 1 heure 54 minutes le marquis d'Arlandes s'élança dans la nacelle avec le malheureux Pilâtre des Roziers, qui avait voulu l'accompagner. Bientôt l'aérostat s'éleva majestueusement dans les airs; le ciel était pur, le soleil brillait, une foule immense était là, applaudissant avec enthousiasme ce magnifique spectacle de l'homme prenant possession d'un nouvel empire conquis par son génie.—Les voyageurs, s'élevant ou s'abaissant tour à tour, planèrent quelques instants sur Paris, puis, l'ayant traversé, descendirent sans accident au milieu de la campagne, au lieu dit la Butte aux Cailles. Le voyage avait duré 20 à 25 minutes, et l'espace franchi était d'environ 9 kilomètres. — Le succès de cette expérience produisit une immense sensation, et dans les provinces, comme à Paris, on ne s'occupa bientôt qu'à lancer des aérostats(1). Le marquis d'Arlandes devint le *lion* du jour; son nom fut dans toutes les bouches; les gazettes publièrent des vers à sa louange, la gravure reproduisit ses traits, et les

(1) Les premières expériences aérostatiques faites en Dauphiné sont celles de Grenoble, le 13 janvier 1784 : De Romans, le même jour, sous la direction de l'abbé de Mably : De Chabeuil, le 8 fevrier suivant, etc.

dames portèrent des éventails où l'ascension de la Muette était représentée. C'est là le seul événement de sa vie dont l'histoire nous ait conservé le souvenir. Il était militaire, et je lui ai donné en commençant le titre de major d'infanterie. — Ayant quitté le service, il se retira dans son pays natal, à Anneyron, et y mourut le 30 avril 1809.

Il a écrit une lettre dans laquelle il fait le récit de son voyage aérien; elle est insérée dans toutes les gazettes du temps, entre autres dans le *Journal de Paris*, n° du 29 novembre 1783. Faujas de Saint-Fond, à qui elle est adressée, l'a reproduite pp. 23-30 du t. II de sa *Description des expériences de la machine aérostatique de MM. de Montgolfier... Paris, Cuchet, 1783-84*, 2 vol. in-8°. Elle est précédée de l'histoire de cette ascension, et du procès-verbal qui en fut dressé, le même jour, au château de la Muette.

ICONOGRAPHIE.—I. *M. LE MARQUIS D'ARLANDE, premier navigateur aérien. — A. Pujos, del., ad vivum 1784. Legrand, sculp.* — Gr. in-8°. — Rare. — II. PIÈCES HISTORIQUES. Il existe un grand nombre d'estampes représentant l'ascension de la Muette; on peut en voir la collection à la Bibl. Imp., dans le recueil intitulé: *Histoire des Ballons*. La mieux exécutée est celle qui se trouve en tête du tome 2 de l'ouvrage de Faujas de Saint-Fond précité, *dessiné par le chevalier de Lorimier, gravé par R. de Launay*, in-8°. La vue est prise de la terrasse de Franklin, à Passy. Elle a été copiée plusieurs fois, soit dans le même sens, soit en contre-partie.

ARMAND (IGNACE), né à Gap en 1562, entra dans la société de Jésus à l'âge de dix-sept ans, fut successivement professeur de théologie et de philosophie, directeur du collége de Tournon appartenant alors à sa compagnie (1599), et deux fois supérieur de la maison professe de Paris. Il prit part à toutes les manœuvres employées de son temps pour obtenir le rétablissement des Jésuites en France. En 1603, pendant qu'il était provincial et habitait à Pont-à-Mousson, ses confrères des colléges voisins le chargèrent d'aller en leur nom saluer Henri IV, alors à Metz. Armand s'acquitta de la mission en habile homme : il adressa à ce prince un discours fort adroit contenant la réfutation des maximes et des crimes reprochés aux Jésuites, et ceux-ci ne manquèrent pas de lui attribuer les bonnes dispositions du roi à leur égard. Cette circonstance jointe à de vastes connaissances en théologie, le firent jouir dans son ordre d'une grande considération. Le célèbre père Cotton, qui entretenait avec lui des relations d'amitié, voulut avant de mourir recevoir sa bénédiction et lui remettre le gouvernement de la province de France (1626).— Ign. Armand mourut à Paris le 8 décembre 1638, après avoir exercé, à différentes reprises, pendant dix-sept ans, les fonctions de provincial. — Il a été omis par la plupart des biographes.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Discours à Henri IV*. Il est inséré dans l'*Hist. de Henry-le-Grand*, par Dupleix (Paris, 1635, in-f°), pp. 337-39. — II. *Deux lettres sur des matières de controverse adressées à Daniel Chamier*. La première est insérée dans les *Epistolæ Jesuiticæ* de ce dernier (Genève, 1599, in-8°), pp. 64-74. — La deuxième, dans le livre du même auteur intitulé : *Epistolarum pars Altera* (1601, in-8°), pp. 1-45.

Mss. — D'après Sotwel (*Bib. script. soc. Jesu*), il a laissé mss. les deux ouvrages suivants : I. *Paraphrasis in epistolas omnium apostolorum*. — II. *Paraphrasis in psalmos*.

ARMAND (GUY D'), célèbre avocat au parlement de Dauphiné, dans la première moitié du XVIIe siècle, appartenait à une famille noble, originaire de Trièves, dont une branche s'était fixée à Grenoble. Cet avocat ayant dérogé, des lettres du Roi, en date du 23 juin 1616, le rétablirent et réhabilitèrent dans sa noblesse. Il vivait encore en 1650. — Son fils, Antoine d'Armand, fut vi-bailly du Graisivaudan, et mourut en 1668. Pierre Perrot lui succéda dans cette charge après avoir épousé Marie, sa fille. De ce mariage naquit Guy Perrot, avocat général au parlement de Grenoble, cité par G. Allard.

ARMAND (FRANÇOIS-VICTOR-ADOLPHE), né à Die le 8 mars 1818, médecin militaire distingué, membre correspondant de l'académie des sciences et des lettres de Montpellier, a écrit : I. *Des Concrétions fibrineuses polypiformes du cœur, développées pendant la vie* (*Polypes des anciens*). *Montpellier, Typogr. de Boehm, 1844*, in-4°, 52 pages, avec 1 pl. Mémoire couronné par la faculté de médecine de Montpellier (prix d'anatomie et de physiologie). — L'auteur était alors chirurgien sous-aide à l'hôpital militaire d'instruction

de Metz. — II. *Climatologie et constitution médicale de la campagne et de la ville de Rome en 1849 et 1850* (dans les *Mémoires de l'Acad. des sciences et des lettres de Montpellier, 1851*); reproduite, par extraits, dans les *Mémoires de Médecine militaire, t. VI, 2e série*, et, dans cet état, tirée à part à 200 exemplaires. *Paris, Dumaine, 1851*, in-8°, 31 pages. — III. *Des eaux minérales thermales de Viterbe et de son climat, avec recherches sur les Thermes romains. Viterbe, impr. R. Monarchi, 1852*, in-8°, 143 pages avec 2 pl. dont l'une contient le *Plan des Thermes de Dioclétien*. — Le 10e chapitre de cet ouvrage intitulé : *Des Thermes chez les Romains*, est des plus remarquables : il accuse d'immenses recherches, et l'auteur s'y montre non moins savant archéologue que judicieux observateur. Ce 10e chap., inséré dans la *Gazette médicale de Paris, 1852*, a été tiré à part sous ce titre : *Des Thermes de Rome, par le docteur Armand, aide-major au 36e de ligne, chargé du service médical des eaux minérales thermales de Viterbe (Etats romains)*.—*(Imp. Thunot)*, in-8°, 16 pages, avec le *Plan des Thermes de Dioclétien*. — IV. *Esquisse topographique de l'Algérie* (dans la *Gazette médicale de Paris, 1853*). — Il en a été fait un tirage à part (*Paris, impr. de Thunot*), in-8°, 29 pages. — Extrait d'un travail considérable *alors inédit* et qui vient d'être publié sous le titre suivant.— V. *L'Algérie médicale. Topographie, climatologie, pathogénie, pathologie, hygiène, acclimatement, colonisation. Paris, V. Masson, 1854, in-8°*......... L'auteur de cet important ouvrage s'exprime ainsi dans son avant-propos : « En arrivant « en Algérie, il y a dix ans, nous aurions voulu posséder un livre traitant « tout à la fois de la topo-météorologie, « des influences du climat, des maladies « auxquelles il expose, du traitement « qui leur convient, comme de l'hygiène qu'il faut suivre pour s'en « préserver et s'acclimater. Ce livre « n'existant pas, nous avons tenté de « le faire après en avoir glané progressivement les matériaux dans les « corps de troupes, dans les ambulances, dans les hôpitaux, tantôt « dans les garnisons, tantôt dans les « camps de travaux, ou en expédition. « Nous avons dû aussi mettre à profit « les nombreux écrits de nos devanciers. » — VI. Ms. *Etudes étiologiques des Fièvres en Algérie et dans l'Italie centrale.* Avec cette épigraphe : *Le Miasme paludéen est l'X, l'inconnue à éliminer du problème étiologique des fièvres.* — Cet ouvrage (encore inédit) a été adressé par l'auteur à l'Académie de Médecine de Paris en 1852; le rapport n'en a pas encore été fait.

ARNAUD, — ARNALDUS ou ERNALDUS, — abbé de Bonneval (dioc. de Chartres), au XIIe siècle, a composé une partie de la vie de saint Bernard, insérée dans les œuvres de ce saint, édition de Paris, 1690, in-f°, t. II, p. 1058 et dans le recueil de Surius au 20 août. — Trompé par les noms de Bonneval et de Chartres, G. Allard le fait abbé de Bonnevaux (dioc. de Vienne), et natif de Chatte, près de Saint-Marcellin. En outre, il lui consacre deux articles sous le même nom.

ARNAUD (HENRI), pasteur et chef militaire des Vaudois du Piémont, né aux environs de Die, en 1641, mort à Schoenberg (Wurtemberg), le 8 septembre 1721 (1). — Arnaud quitta de bonne heure son pays natal pour se fixer dans les vallées vaudoises, à la Tour, dont il devint pasteur. C'était un homme vertueux, aux mœurs simples, doué en même temps d'une haute intelligence, d'une énergie et d'une hardiesse sans égales. D'aussi éminentes qualités lui eurent bientôt acquis chez un peuple simple et doux l'influence et l'autorité morale les plus étendues. — Lorsque Victor-Amédée, duc de Savoie, cédant à la pression de Louis XIV, eut prohibé dans ses états l'exercice de tout culte non romain (31 janvier 1686) (2), Arnaud préféra l'exil à l'abjuration, il se réfugia en Suisse avec une partie de son troupeau. Sur la terre étrangère, comme au sein de sa patrie adoptive, il continua à jouir au milieu des proscrits du même empire et de la même considération. Bien plus, toutes leurs espérances se tournèrent vers lui comme vers l'âme de l'église persécutée, comme vers le chef suscité par Dieu pour les retirer de la terre d'exil. Pressé par ces secrets désirs de délivrance, poursuivi lui-même par l'image de ses chères vallées, cet homme étrange osa concevoir alors une des

(1) Il n'a pas d'article dans tous les répertoires biogr. que j'ai consultés, même dans *la France protestante* de M. Haag.

(2) *Histoire de la Persecution des vallées du Piémont, contenant ce qui s'est passé dans la dissipation des églises et des habitants de ces vallées arrivée en 1686* Rotterdam, Acher, 1688, in 12.

plus audacieuses entreprises dont l'histoire nous ait conservé le souvenir. Il osa rêver le retour, à main armée, des Vaudois dans leurs vallées. Avec quelques centaines d'hommes, sans argent, sans secours, sans armes, il osa songer à s'y maintenir contre les troupes réunies du duc de Savoie et de Louis XIV! Trois ans furent employés par lui à préparer en silence les moyens d'exécution de cet audacieux projet, et, le 16 août 1689, suivi de neuf cents exilés seulement, il partit pour la conquête de cette nouvelle Chanaan (1).— Les bornes d'une simple notice ne peuvent permettre de suivre pas à pas ces héroïques aventuriers : leur merveilleuse expédition forme une magnifique épopée, dont le récit exigerait de longs développements, et même le langage de la poésie serait seul digne d'elle : je ne puis ici que l'esquisser à grands traits.

Arnaud avait le commandement suprême : il était à la fois le guide spirituel et temporel, le Moïse et le Josué de la tribu proscrite. Par son ordre, on dut éviter les grandes routes et certaines villes dont les habitants auraient pu les inquiéter. Ils traversèrent ainsi, sans trop de difficultés, une partie de la Savoie; quelques bourgs et villages situés sur leur passage, Yvoire, Filly, Cluse furent même occupés par eux sans coup férir. Mais au-delà de Sallenches commença la partie en quelque sorte impossible de leur audacieuse expédition. Par une gorge, qui s'ouvre vers le midi, ils se jetèrent en pleines Alpes, hors de tout chemin praticable, gravissant les plus âpres escarpements, souvent par des degrés taillés dans le roc comme des échelons, puis, descendant des pentes à donner le vertige, pour recommencer ensuite de pareilles ascensions. Tous les sommets neigeux qui entourent le Mont-Blanc, ces cols perdus, ces solitudes désolées et sans noms où s'aventurent seulement les plus hardis curieux, le grand et le petit Mont-Cenis, furent franchis par ces neuf cents vigoureux montagnards aux jarrets de fer. En vain, près d'Exilles, vingt-six compagnies de troupes françaises bien retranchées sur une hauteur cherchèrent à leur couper le passage. Dans un élan irrésistible, les Vaudois les mirent en fuite et leur tuèrent six cents hommes. Après de semblables succès, les vainqueurs ne pouvaient pas songer à se reposer, car d'autres troupes pouvaient arriver plus nombreuses et les accabler. Ils devaient, au contraire, se remettre en marche, franchir encore, sans repos ni trêve, des précipices et des rochers. Parfois, quand harassés, succombant de fatigue et de sommeil, quelques-uns se sentaient défaillir, Arnaud les soutenait par ses discours et son exemple. Du haut de quelque mont escarpé, il leur montrait à l'extrême horizon des cimes bleuâtres perdues dans le ciel : c'étaient les montagnes de la patrie! Cette vue donnait de l'énergie aux plus faibles, tous se jetaient à genoux, saluant de loin une terre chérie, remerciant Dieu de la leur avoir montrée encore; et, pleins d'espérances, et d'une ardeur nouvelle, ils reprenaient la course effrénée de chaque jour.....

Ce fut le 27 août, onzième jour de l'expédition, que les exilés atteignirent la Balsille, premier village des Vallées. En revoyant des lieux tant désirés, ils oublièrent en un instant les fatigues du voyage pour ne songer qu'au bonheur de fouler encore le sol de la patrie. Cependant des dangers de toute sorte, la mort peut-être, les y attendaient! Des forces supérieures viendraient sans doute les assaillir de toutes parts! Mais sur un terrain dont tous les détours leur étaient familiers, ils sentaient redoubler leurs forces et croyaient pouvoir tout braver : et d'ailleurs, Dieu qui les avait miraculeusement protégés jusqu'ici les abandonnerait-il?... Bientôt commença une guerre acharnée, implacable. Les Piémontais, réunis aux Français, se lancèrent après eux, les cherchant dans les retraites les plus sauvages, les pourchassant comme des bêtes fauves. Les malheureux ne tardèrent pas à être réduits à la dernière extrémité. Dans cette position, près d'être écrasé par le nombre des ennemis, ne sachant sur quels sommets d'un accès plus difficile encore il pourrait se réfugier, Arnaud prit un parti désespéré : au moyen de marches et de contre-marches savamment combinées, il réussit à faire perdre ses traces et se porta rapidement avec tout son monde sur la Balsille au moment où on le cherchait ailleurs. —

(1) Parmi ceux qui commandaient sous ses ordres se trouvaient, entre autres, les hommes Turel, réfugié français, né aux environs de Die, et Cyrus Chyon, ancien ministre au Pont-en-Royans. Le premier fut pris par les Français vers le mois d'octobre de cette année (1689) et roué vif à Embrun.

Près de ce village, sur la rive gauche d'un torrent qui le traverse, s'élève un rocher gigantesque arraché de quelque cime par la main du temps : il se détache comme une fortification avancée, comme un énorme bastion. C'est sur ce nid d'aigle qu'Arnaud et ses compagnons se réfugièrent, résolus de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. En vain, les Français commandés par le marquis d'Ombraille, vinrent se heurter contre cette citadelle inexpugnable : repoussés avec des pertes énormes et contrariés d'ailleurs par la neige qui tombe de bonne heure dans ces hautes latitudes (octobre 1689), ils durent se retirer ajournant au printemps la reprise des hostilités. L'année suivante (30 avril), ils reparurent devant la Balsille commandés, cette fois, par l'un des grands capitaines de la France, Catinat. Mais l'illustre général ne fut pas plus heureux : ces *Barbets*, qualifiés de brigands, firent échouer sa gloire au pied de leur rocher. Le marquis de Feuquières qui le remplaça voulut en terminer; à force de bras, il fit porter des canons sur les hauteurs voisines, éleva des parapets, creusa des retranchements comme pour un siége en règle, et l'artillerie commença à foudroyer les Vaudois. Cette fois, leur perte paraissait inévitable, car, cernés de toutes parts, une évasion même devenait impossible : le génie entreprenant d'Arnaud osa cependant la tenter. Pendant une nuit sombre qu'augmentait encore un brouillard épais, il se glissa avec ses compagnons par des fentes de rochers au fond d'un précipice taillé à pic. De là, et avec des précautions infinies, les fugitifs suivirent un profond ravin traversant tout le camp ennemi et gagnèrent en toute hâte les montagnes voisines. Le lendemain, le marquis de Feuquières, rendu furieux par cette évasion pour ainsi dire miraculeuse, lança des colonnes sur leurs traces, mais ici Dieu, étendant la main, donna enfin la paix à ces malheureux persecutés...

Un revirement complet venait de se faire dans la politique de l'Europe. Les puissances en guerre avec Louis XIV avaient détaché le duc de Savoie de son alliance, et celui-ci pour gage d'amitié accordait aux Vaudois non seulement le libre exercice de la religion, mais encore leur confiait la défense des vallées. — Arnaud quitta alors cette vie militante où il avait déployé tant de courage et d'énergie, et, retournant au village de La Tour, y reprit modestement les paisibles fonctions de pasteur (mai 1690). Huit ans après, un nouveau revirement politique l'en arrachait encore. Victor-Amédée, ayant fait sa paix particulière avec Louis XIV, celui-ci exigea par un article spécial le bannissement des états de Savoie de tous les réfugiés français. Comme Dauphinois, atteint par cette mesure, Arnaud reprit le chemin de l'exil avec plus de trois mille personnes. Il les conduisit cette fois en Allemagne, où le gouvernement de Wurtemberg leur céda des terres incultes et vacantes. Il s'établit à Schoenberg, au milieu d'eux, et y exerça les fonctions pastorales jusqu'en 1703. A cette époque, le duc de Savoie s'étant de nouveau tourné contre Louis XIV, l'accès des vallées lui fut ouvert : il accourut revoir cette seconde patrie si chère à son cœur. En 1707, il la quitta pour faire un voyage à Londres, où la cour, par le plus brillant accueil, chercha en vain à le retenir. — Enfin, presque septuagénaire, le modeste pasteur revint encore dans les vallées une dernière fois avant de mourir : les ayant trouvées heureuses, et désormais tranquille sur leur sort, il retourna en 1709 en Allemagne consacrer à son troupeau le reste d'une vie si bien remplie. — Il mourut dans sa simple maison de Schoenberg, âgé de 80 ans, et fut enterré dans l'église de ce village : l'on y montre encore au voyageur son épitaphe gravée au pied de la table de communion.

BIBLIOGRAPHIE : — Arnaud a écrit l'histoire de son expédition sous ce titre : *Histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs vallées* (s. n. de lieu) (Bâle ou Cassel) 1710, in-12. Rare. — Autre éd. intitulée : *Histoire de la rentrée des Vaudois dans leurs vallées du Piémont*, Neufchatel, Michaud, 1845, in-12. 251 pp.

BIO-BIBLIOGRAPHIE : *Histoire de Henri Arnaud, pasteur et chef militaire des Vaudois du Piémont... par M. Th. Muret*. Paris, Ducloux, 1853, in-12, 70 pp., avec le portrait d'Arnaud. — Cette histoire, écrite avec âme, offre les charmes du roman le plus attachant. Je lui ai beaucoup emprunté pour la rédaction de cet article.

ICONOGRAPHIE. — *I. B Randon, pinx. Lafeuille, exc. 1691*, in-f°. (Bib. Imp.) — *II.* Copie du précédent, gr. sur bois, p. p. II. dans l'histoire de M. Th. Muret, citée ci-dessus.

ARNAUD et non **ARNAULD** (ANTOINE), général de brigade, né à Grenoble le 14 janvier 1749. — Je reproduis ici une note ms. autographe de ce général, qui m'a été communiquée, contenant l'état de ses services militaires: « Entré le 25 avril 1767 dans les « gardes ci dev. Lorraines; sorti de ce « corps le 3 avril 1779; rentré au ser- « vice en 1791 (1); capit. au 1er batail- « lon des volontaires du Calvados, le « 17 octobre (1791) et lieutenant-colo- « nel le même jour; envoyé à l'armée « du Nord et combattu à Honscoote les « 7, 8, 9 septembre 1793, où je reçus « une balle au bras gauche à Yarmouth; « mon bataillon du Calvados ayant été « incorporé dans la 4e 1/2 brigade, « nommé colonel le 1er prairial an II; « fait les campagnes de l'an IV à l'an « VII; sur le Rhin en l'an VIII; Kirsch- « berg, le 16 prairial an VIII; Hohen- « linden, 12 frimaire an IX; campagne « de Hanovre an XI. »

Dans cette note Arnaud ne donne pas de détails sur deux faits d'armes qui jetèrent le plus grand éclat sur sa carrière militaire. A Kirckberg, sur le Danube (5 juin 1800), il reçut l'ordre de repousser trois bataillons et un régiment de cavalerie autrichienne qui débouchaient par la forêt de Baltzeim. A la tête de 5 compagnies seulement et du 2e bataillon de son régiment, il marcha contre eux au pas de charge, essuya une terrible volée à mitraille, les mit complétement en déroute et s'empara de 8 pièces d'artillerie, de 9 caissons et fit 1200 prisonniers. — A la bataille de Hohenlinden (3 décembre 1800), son régiment exécuta cette charge brillante qui culbuta les bataillons hongrois et décida, au dire du général Moreau, du succès de la journée. — Arnaud fit, en 1803, la campagne de Hanovre, obtint le grade de général de brigade le 23 août de la même année et le titre de comm. de la lég. d'honneur le 14 juin 1804. Il est mort à Utrecht le 14 avril 1804. — (*Fastes de la lég. d'honn.* III. p. 58.)

ICONOGRAPHIE. — Dans le recueil intitulé *Fastes de la nation française*, publié par Ternisien d'Haudricourt, se trouve une gravure, p. p. t., qui représente Arnaud chargeant les Autrichiens à l'affaire de la forêt de Baltzeim. Au-dessous, on lit 20 lignes de texte contenant un récit très-exact de sa vie. Le tout forme une pl. in-4°. H.

(1) Au commencement de la révolution, il habitait en Normandie et y vivait du travail de ses mains.

ARNOUX (PIERRE), — *Arnulphus*, né à Crest, prêtre, prieur de Baix, fut un des beaux esprits de son temps. Il florissait dans la première moitié du XVIIe siècle, et jouissait en Dauphiné de la réputation d'un excellent poète. Je ne connais de lui que quelques mauvaises pièces de vers latins, dont la plupart sont insérées en tête des ouvrages de ses amis, notamment au devant des poésies de D. RIGAUD (*V.* ce nom). La plus étendue est un *Epicedium* composé par lui, en 1636, sur la mort d'Expilly: elle a près de 300 vers. On la trouve dans la vie de Salv. de Boissieu; par Chorier, pp. 146-156. — Arnoux était mort en 1689.

ARNOUX-LAFFREY. — *V.* **LAFFREY** (ARNOUX).

ARTAUD. — ARTALDUS. — Chanoine de Die, au commencement du XIIIe siècle. — Tous les écrivains dauphinois le citent comme un jurisconsulte célèbre de cette époque, mais l'on ne possède aucun renseignement sur sa vie.

ARTIGNY (ANTOINE GACHET D'), littérateur distingué, fils de Charles Gachet, seign. d'Artigny, et d'Étiennette Perrin, naquit à Vienne, le 29 mars 1704. Placé fort jeune dans l'église St-Maurice de cette ville, il y devint maître de chœur, puis chanoine. — Il aima de bonne heure la lecture; les romans, dont la bibliothèque de sa mère était abondamment garnie, firent les premières délices de sa jeunesse. Mais bientôt le goût des belles-lettres s'étant développé en lui, il abandonna ces ouvrages futiles pour les gazettes littéraires et s'adonna enfin tout entier à la bibliographie, vers laquelle un vif penchant l'entraînait. Dès lors, il ne sortit presque plus de son cabinet; homme modeste et laborieux, il y passa le reste de ses jours, tout entier à la lecture et à des travaux littéraires, n'ayant pour distractions que les visites d'un petit nombre d'amis, attirés par les qualités de son cœur et les charmes de sa conversation. — Une vie trop sédentaire et le défaut d'exercice abrégèrent ses jours. Il mourut à Vienne, le 6 mai 1778. Sur la fin de sa vie, il avait abandonné la littérature pour l'étude des médailles.

BIBLIOGRAPHIE. — *Nouveaux mémoires d'histoire, de critique et de littérature.* Paris, Debure, 1749-1756, 7 vol in-12. — Dans le principe, cet ouvrage devait

seulement former 2 vol.; mais encouragé par le succès, d'Artigny l'augmenta successivement de 5 autres. Il est intéressant et renferme beaucoup d'anecdotes littéraires et de dissertations curieuses. On prétend qu'il a puisé les particularités relatives aux poëtes français dans un ms. de l'abbé Brun, doyen de St-Agricol d'Avignon, intitulé *Mémoires pour servir à l'hist. des poètes français* (1). — II. *Relation de ce qui s'est passé dans une assemblée tenue au bas du Parnasse pour la réforme des belles-lettres, ouvrage curieux et composé de pièces rapportées selon la méthode des beaux esprits de ce tems.* La Haye, Paupie, 1739, in-12. (Bib. de Grenoble, 17782.) Satire contre les mauvais auteurs, dans le genre du *Parnasse réformé* de G. Guéret. — Ce petit ouvrage eut un grand succès. Tiré à 16000 exemplaires, il fut épuisé au bout de 3 semaines. On l'a contrefait à Avignon, à Rouen, à Lausanne, à Strasbourg, à Francfort et même à Cracovie. Il a eté traduit en hollandais, en anglais, en italien et en espagnol. L'abbe d'Artigny se proposait d'en donner une nouvelle édition revue et augmentée d'un volume, et il avait déjà envoyé à cet effet son ms. à La Haye, au libraire Paupie. Mais celui-ci, par un abus de confiance très-commun alors, le vendit à son confrère Néaulme, qui, 10 ans après, en publia la 1re partie dans le recueil intitulé : *Petit réservoir contenant une variété de faits historiques et critiques....* La Haye, 1750, 5 vol. in-12. Trompés par cette circonstance, quelques biographes, entre autres M. Ducoin (*Catalogue de la Bibl. publ. de Grenoble*, nº 18049), ont attribué le *Petit réservoir* à notre auteur. — Il s'est plaint lui-même de ce brigandage littéraire dans le 7e vol. de ses *Nouv. mémoires*, où il a inséré des fragments de sa *Relation* avec additions et correct. nouvelles, pp. 402-493.

En 1753, Debure, son éditeur, le chargea de revoir le ms. d'une Vie de la Pucelle d'Orléans composée en 1630 par Edmond Richer. Mais l'abbé Lenglet Dufresnoy ayant publié l'*Histoire de Jeanne d'Arc*, d'Artigny laissa là son travail de revision. On peut voir dans ses *Nouv. mémoires*, t. VII, pp. 323-352, quelques fragments de cette histoire revue par lui et des détails littéraires intéressants sur ce projet et l'ouvrage de Lenglet.

(1) V. sur ce ms. les *Mémoires* de notre auteur, t. V, pp. 421-424.

ASTIER (Charles-Bernard), pharmacien principal d'armée, membre de plusieurs académies provinciales et sociétés savantes de Paris, écrivain, est né à Mont-Dauphin (H.-Alpes), le 6 mars 1771 et mort en 1837.

Bibliographie. — I. *Rapport des expériences faites sur le sirop de raisin, à MM. les inspecteurs généraux du service de santé des armées françaises.* Alexandrie, Capriolo, 1810, in-8°. — En dehors de ce qu'il y a d'hypothétique dans cet opuscule, à propos de la fermentation, que l'auteur suppose être produite *par l'action vitale de différentes espèces d'animalcules invisibles*, il y a du bon dans le côté pratique et économique. C'est à ce titre qu'Astier reçut un encouragement (1200 fr.) du gouvernement pour avoir fourni d'approvisionnements en grand, de sucre de raisin les hôpitaux des armées du Nord. II. — *Rapport d'une série d'expériences sur la transmutation du sirop de raisin en vin.* (Extrait du Journal des propriétaires ruraux du midi de la France, t. XVII). Toulouse, Douladoure, 1821, in-8°, 38 pp. — Cet écrit démontre l'avantage qu'il y a d'opérer la fermentation vineuse dans des vaisseaux clos. Depuis, un grand nombre de vignerons couvrirent leurs cuves et obtinrent du meilleur vin. — III. *Méditations sur la fièvre jaune et des moyens de s'en garantir.* Toulouse, Douladoure, 1822, in-8°. — Cet opuscule, publié à l'occasion de la fièvre jaune qui régnait à Barcelonne, contient, selon la croyance générale de cette époque, une théorie toute contagioniste; aussi l'auteur a-t-il conseillé, comme moyens prophylactiques désinfectants, l'emploi du mercure, du soufre, du camphre et autres remèdes infecticides. Cette prophylaxie, basée sur une prédilection exagérée pour les drogues, s'explique chez un pharmacien, mais elle ne saurait être orthodoxe aux yeux de tout médecin familiarisé avec l'étiologie des climats chauds. — IV. *Notice sur les paragrêles à pointes; projet de paragrêles à flammes, et expériences comparatives du pouvoir électrique des flammes et des pointes.* Toulouse, Douladoure, 1829, in-8°, 20 pp. — V. *Lettre à la Société royale de médecine de Toulouse sur le Choléra-morbus et la phthisie pulmonaire.* Toulouse, Douladoure, 1832, in-8°, 8 pp. — VI. *Des ferments et des virus, à propos des urinoirs publics de Toulouse*, 1re part. Toulouse, Douladoure, 1834, in-8°, 64 pp.

— Astier a encore publié des mémoires et dissertations dans plusieurs recueils scientifiques, entre autres : VII. *Nouveau procédé pour la dessiccation de l'ognon de scille* (Formulaire pharmaceut. des hôpitaux, éd. de 1799). — VIII. *Mémoire sur le sirop de raisin* (Annales de chimie, t. 87). — IX. *Mémoire sur la menthe poivrée considérée comme remède contre la gale* (Journ. de méd., de chir. et de pharmac., t. 51). — X. *Considérations sur les fonctions physiologiques des épines et sur le rapport qu'elles paraissent avoir avec les météores électriques* (Ann. de la Soc. linnéenne de Paris, nov. 1825).

POLÉMIQUE. — La doctrine d'Astier sur les propriétés antifermentescibles du camphre fut attaquée par le célèbre Valli dans l'ouvrage suivant : *Memorie su i mezzi d'impedire la fermentazione dei varj liquidi...* 1814, in-12. Astier répondit par l'opuscule suivant : XI. *Réponse du pharmacien principal Astier... à la lettre de M. le docteur Valli, médecin militaire, sur la propriété antifermentescible et antiputrescible de l'oxide rouge de mercure et du camphre.* Toulouse, Caunes, 1815, in-8°, 80 pp.—Valli répliqua par la lettre suivante : *Lettre à M. Astier sur la découverte de la vertu anti-fermentescible de l'oxide rouge de mercure.* Paris, imp. Clousier, 1816, in-8°, 24 pp.

AUCTOUL (ETIENNE). — G Allard et Chalvet citent un minime de ce nom, né près de Romans, vivant sous Henri III, et auteur d'un livre intitulé : *Epoca mundi*. Ces deux biographes se sont trompés en le faisant dauphinois. — Auctoul *Etienne*, et non *François* comme ils le nomment, de l'ordre des Minimes, mathématicien, est né à Ramatuelle (Var) en 1589, et mort au couvent de Pourrières en 1655.

Il a écrit : *Astronomicæ primæ mundi epochæ...* Avenion, 1643, in-4° (Achard, *Dict. de Provence*, t. IV. — Barjavel, *Diction. histor. de Vaucluse*, *V.* Octoul).

AUGER DE BALBEN, troisième grand-maître de Malte. — C'était un gentilhomme du Dauphiné, révéré par sa piété et sa prudence. Il fut élevé à la grande maîtrise dans un âge fort avancé, en 1160, à la mort de Raymond DUPUY, son compatriote et son compagnon d'armes. Il ne gouverna l'ordre que pendant deux ans, et mourut en 1162. Un autre dauphinois, Arnaud de COMPS lui succéda. — M. Ladoucette (*Hist. antiq... des Hautes-Alpes*, éd. de 1848, p. 203) dit qu'il naquit à Risoul (Hautes-Alpes), et y bâtit un château dont on voit encore les ruines.

ICONOGRAPHIE. — Portrait dans l'*Hist. des Cheval. de Malte*, de Vertot ; *Cars, sc.*, in-4°.

AUGIER (GUILLAUME). — *V.* OGIER.

AUREL (JEAN), du Briançonnais, a fait un poëme latin en 3 livres, *de la Facture de l'or*, nous disent G. Allard et Chalvet.—Je ne sais où ils ont trouvé un alchimiste de ce nom, et surtout d'après quel document ils le font naître dans le Briançonnais. Bien certainement ces deux auteurs ont voulu parler de Jean Aurel Augurelli ou Augurello, poëte, chimiste et philosophe qui a écrit, en effet, un poëme latin en 3 livres, traduit en français sous ce titre : *de la Facture de l'or, Lyon, 1548, in-16* (1) : mais il est né à Rimini vers 1454, et mort en 1537.

AURÉOL (PIERRE). — « Pierre Au-« réol, dit G. Allard, cordelier, estoit « de Trièves, l'an 1340. Il a fait « un livre touchant la conception « de la sainte Vierge ; ce qui a obligé « quelques-uns de le confondre avec « un Pierre Aureolle, archevêque d'Aix, « qui vivait l'an 1372, et qui a aussi « écrit sur ce même sujet. » Malgré une assertion si positive, G. Allard se trompe lui-même et fait deux personnages d'un seul. Voici, probablement, la source de son erreur : il aura pensé que le cordelier Auréol, vivant en 1340, ne pouvait être le même que le prélat du même nom vivant en 1372. Mais celui-ci avait été cordelier avant sa promotion à l'archevêché d'Aix, et il occupa ce siége, non pas en 1372, mais de 1321 vers 1345. — Il s'agit ici d'un personnage assez célèbre, Pierre Auréol ou Oriol *Aureolus*, dit le *doctor Facundus*, né à Verberie-sur-Oise (2), en Picardie, professeur à l'Université de Paris, cordelier, arch. d'Aix, auteur de quelques ouvrages de théologie. — *V.* sa vie en tête de ses *Commentarii in quatuor libros sententiarum*. Romæ, typ. Vatic., 1596, 2 vol. in-f°, et dans Wading, *Bib. ord. Minorum*.

AUTICHAMP. — *V.* BEAUMONT.

AUTON (JEAN D'), poëte et historien, né vers 1466, mort en 1527, n'appartient pas au Dauphiné.— G. Allard, comme il lui arrive fréquemment, a pris le nom de d'Authon pour celui

(1) Le texte latin a pour titre : *Crysopeia, Venet.* 1515, in-4°. Il est inséré dans le *Theatrum Chemicum* de 1659, t. III, p. 197 et suiv.

(2) Et non pas *ad Isaram* comme on lit dans la *Gall. Christ.* 2e édit.), t. II, p. 231.

du lieu de naissance de cet auteur, et se contentant d'une simple conjecture, il l'a fait naître à Anthon, dans le Viennois. En outre, il le dit religieux Augustin de Beaurepaire, tandis qu'il appartenait à l'ordre de Saint-Benoît. — Jean d'Authon est né dans le Poitou.

Le bibliophile Jacob (Paul Lacroix) a donné une édition complète de sa chronique sous ce titre : *Chroniques de Jean d'Auton, publiées pour la première fois en entier d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, avec notices et notes*, Paris, 1834-35, 4 vol. in-8°. — Cette publication fait partie de la *Collection des chroniques, mémoires et documents de l'histoire de France.*

AVANÇON. — *V.* SAINT-MARCEL D'AVANÇON.

AVIT (SAINT).—**AVITUS** (SEXTUS-ALCIMUS-ÆCDICIUS), — l'un des plus grands évêques de l'église de Vienne, naquit, selon l'opinion commune, dans cette ville, vers le milieu du Ve siècle. Il était frère de saint Apollinaire, évêque de Valence et fils du sénateur ESECHIUS (*V.* ce nom), évêque de Vienne, auquel il succéda en 490. — St Avit doit être considéré sous deux rapports différents, comme évêque, comme écrivain :

Comme évêque, on le place avec raison à la tête des prélats orthodoxes des Gaules au VIe siècle. Ses vertus, sa haute naissance et son vaste savoir le firent jouir, non seulement dans l'épiscopat, mais encore auprès des souverains, de la plus grande, de la plus légitime influence. Une partie de sa vie fut employée à combattre l'arianisme, qui infectait son diocèse et dont le roi de Bourgogne, Gundobald, faisait profession. Pour saper l'hérésie par sa base, il conçut le projet de convertir le roi lui-même, persuadé, avec raison, que sa conversion entraînerait bientôt celle de la nation entière. Dans ce but, il organisa en 499, à Lyon, une conférence des évêques catholiques avec les principaux d'entre les ariens. Les deux partis y exposèrent contradictoirement les motifs de leur foi et, quoique saint Avit ne fût pas le plus ancien des prélats catholiques, ni le plus éminent par son siége, ses collègues le chargèrent de soutenir la discussion. Gundobald, qui avait pour lui une grande considération, écouta avec attention et bienveillance ses raisonnements sur la foi de Nicée et la consubstantialité du Fils, mais ne se convertit pas : Il ne feignait de chanceler dans sa croyance que par un motif purement politique. L'espoir de le convertir lui attachait les évêques orthodoxes et il s'en servait comme d'intermédiaires auprès du roi des Francs, Clovis, dont il redoutait l'humeur conquérante. Dans plusieurs autres occasions, le saint évêque de Vienne renouvela inutilement ses tentatives. Gundobald, attaché sincèrement à sa foi, demeura et mourut arien (516). — Son fils, Sigismond, déjà converti à l'orthodoxie avant de monter sur le trône, rendit enfin la paix à l'église en faisant cesser toutes divisions religieuses. Saint Avit en profita pour convoquer un concile destiné à remédier aux maux que l'hérésie avait causés dans le royaume de Bourgogne. Le lieu en fut fixé à Épaone, aujourd'hui Albon (Drôme), selon l'opinion la plus vraisemblable (1). 25 évêques s'y trouvèrent réunis (oct. 517) et arrêtèrent 40 canons très-importants pour la vie civile et la discipline ecclésiastique. St Avit fut l'âme de ce concile : Il le présida en qualité de métropolitain et la rédaction de ces canons doit très probablement lui être attribuée. — La conférence avec les évêques ariens et la convocation du concile d'Épaone sont les deux faits les plus saillants de son épiscopat. Les autres, sans être dépourvus d'importance pour l'époque, nous offrent aujourd'hui peu d'intérêt. C'est ainsi qu'il prit, en 517, le parti du pape Symmaque contre l'anti-pape Laurent (2), qu'il travailla à la réconciliation de l'Église de Rome avec celle de Constantinople (3), et qu'il eut avec l'évêque d'Arles une discussion au sujet de leurs juridictions respectives (4). — Ce grand prélat est mort le 5 février 525, âgé de 73 à 74 ans, après avoir gouverné pendant 35 années l'église de Vienne. Il a été mis au nombre des saints, et sa fête se célèbre le jour anniversaire de sa mort. — Il n'existe pas d'histoire originale de sa vie (5). Celle donnée par Bollandus au 5 février n'a pas été écrite par un auteur contemporain : j'y puiserai néanmoins le récit

(1) Charvet, *Histoire de la Ste Église de Vienne*, pp. 118-120. Les actes de ce concile se trouvent *Ibid.* pp. 643-653.

(2) *V.* Maupertuy. *Hist. de la Ste Egl. de Vienne*. Lyon, 1708, in-4°, pp. 49-54.

(3) *V.* Charvet. *Hist. de la Ste Egl. de Vienne*, pp. 90-91.

(4) *V.* Mermet. *Histoire de la Ville de Vienne*, t. II, pp. 89-97.—Charvet, *loco cit.*, pp. 90-91.

(5) Son épitaphe, faite de son temps, se trouve dans les *Antiq. de Vienne*, de Chorier, p. 315.

d'un fait, attesté d'ailleurs par des témoignages authentiques, qui est de nature à nous donner une haute idee de ses vertus : En 494, Théodoric, roi des Goths, envoya saint Épiphane, évêque de Pavie, en ambassade auprès de Gundobald, pour racheter les prisonniers faits par ce dernier lors de son expedition en Italie contre Odoacre. L'argent apporté part saint Épiphane n'ayant pu suffire, saint Avit et une dame de Vienne, nommée Syagria, payèrent, de leurs propres deniers, la rançon des prisonniers qui restaient à racheter.

Comme écrivain, saint Avit joue un rôle très-distingué dans l'histoire de la littérature chrétienne; il se rattache à tout un mouvement littéraire dont Vienne etait le foyer au ve siecle. — Il avait été élevé avec soin dans la maison parternelle, sous les yeux du rhéteur viennois SAPAUDE (*V.* ce nom), dont les leçons jetèrent un vif éclat dans un siècle d'ignorance. Cet habile maître l'initia dans les lettres sacrées et profanes, épura son goût et lui donna des connaissances fort étendues pour ce temps. —Il nous reste d'Avit, des poésies, des homélies et des lettres. Ses poésies, qui forment assurément la partie la plus remarquable de ses travaux, se composent de deux poèmes latins en vers hexamètres, dont la versification facile et souvent élégante annonce une lecture assidue des chefs-d'œuvre de l'antiquite, notamment de Virgile. Le premier a pour sujet l'hist. du monde depuis la création jusqu'au passage de la mer Rouge. Il se divise en 5 chants, portant chacun un titre particulier. M. Guizot (1) considère les trois premiers (*De origine mundi*, — *De peccato originali*, — *De sententiâ Dei*) comme formant un seul poëme que l'on pourrait appeler *le Paradis perdu*, et il le rapproche de celui de Milton. « Les ressemblances, dit-il, sont frappantes dans quelques-uns des plus importants détails..... Cette analogie est un fait littéraire assez curieux et le poëme d'Avit mérite l'honneur d'être comparé de près à celui de Milton. » Cette comparaison, comme j'ai pu m'en convaincre, conduirait a des rapprochements très-piquants et d'un grand intérêt, d'autant plus que Milton, aussi érudit que poëte, a très-bien pu connaître l'œuvre de l'évêque de Vienne (2). — Le deuxième poème, intitulé *De consolatoriâ castiatis laude*, est adressé à Fuscine sa sœur. Il renferme, comme le précédent, de grandes beautés de détail, mais lui est bien inférieur. — Les lettres d'Avit, au nombre de 88, moins élégamment écrites, sont intéressantes pour l'histoire de son temps. On y trouve parfois de curieux renseignements, entre autres sur le rang qu'occupaient alors, dans l'opinion publique, les trois évêques de Constantinople, de Jérusalem et de Rome. D'après Avit, ils étaient placés sur la même ligne, sans aucune idée de suprématie pour ce dernier.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *POEMATA*. Strasbourg, 1507, in-16. — Paris, 1508, in-12. — Cologne, 1509, in-12. — Paris, Josse Bade, 1510, in-8°. — Lyon (1536), in-8°. Le texte de cette éd. a été retouché. Elle contient, outre les deux poëmes, l'homélie sur les Rogations et les poésies de C. Marius Victor. — Paris, P. Drouard, 1545, in-8°. Cette éd est la reproduct. de la précédente. — Bâle, 1546, in-8°. — II. *OPERA*, curâ J. Sirmondi, Paris, 1643, in-8°.

Le t. II des *Opera varia* du P. Sirmond (*Parisiis, typogr. reg.*, 1696, 5 vol. in-fol.), contient la réunion la plus complète des ouvrages de saint Avit, mais il y manque : 1° Un sermon découvert par D. Martène dans un ms. de la Grande-Chartreuse et inséré par lui dans son *Thesaurus anecd.*, t. V. pp. 49-56. — 2° La conference d'Avit avec les évêques ariens, insérée par D. Luc d'Achery dans son *Spicilegium*, t. V, et par D. Ruinart dans son éd. de Grégoire de Tours (Paris, 1699, in-fol.), col. 1322.

AVITY (PIERRE D'), cité par G. Allard, v° Davity, est né à Tournon (Ardèche) en 1573. Il vint s'établir en Dauphiné et y commença ses *Estats et empires du monde* (Paris, 1626, in-f°), grande compilation qui lui attira, de son temps, une immense réputation. Ce littérateur acquit de *beaux biens* dans notre province, d'après G. Allard ; il y épousa Madeleine de Fassion, et en eut un fils, Claude, conseiller-maître à la chambre des comptes. — S'étant retiré à Paris, il y mourut en 1635.

Voir sa vie en tête de la traduct. latine des *Estats et empires*... donnée par Godefroy sous le titre d'*Archontologia*... Paris, 1660, in-f°.

(1) *Hist. de la Civilisation en France*, t. II, p. 66. — *V.* encore : Ampere, *Hist. litt. de la France avant le XIIe S.*, t. II, pp. 192 et suiv.

(2) Dans le 2e Chant, *De Peccato originali*, Avit fait tenir à Eve et au serpent des discours fort plaisants. *V.* Bayle, *Nouv. de la Rép. des Lettres*, 1786, t. II, p. 763.

AVOND (Jacques), né à Die, fit d'abord profession de la religion réformée, puis l'ayant abjurée, il embrassa l'état ecclésiastique. On le voit figurer comme curé de Mirabel dans les procès-verbaux des assemblées du clergé du diocèse de Die, en 1628 et 1634, mais, à partir de cette dernière année, son nom ne s'y retrouve plus. Il est probable qu'il fut alors pourvu de la sacristie d'Aouste, en Diois, petit bénéfice de 180 liv. de revenu, dépendant d'un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, situé près de ce bourg. — Dans les loisirs de cette pauvre mais tranquille retraite, Avond cultiva les muses et enfanta le poëme suivant : *Poëme a l'honnevr du sacré vœv de virginité et de continence, avec plvsievrs remarqves et advis pour le salut des ames et conversion des dévoyez, par Iaqves Avond, prestre de la ville de Dye, et sacristain d'Aouste en Dyois...* Grenoble, Pierre Fremon, 1650, in-4° de 11 ff. prélimin. non chiff. et 101 pages. — Très-rare.— (Bib. de Grenoble, 16275). — L'auteur a dédié ce poëme, chef-d'œuvre d'absurdité et de mauvais goût, à son prieur noble Michel Aymon, chanoine de l'église N.-D. de Grenoble, prieur des prieurés de Saillans, Aoste et Saint-Sébastien. Dans les préliminaires, nous apprenons qu'il a été *incité* à le composer *pour ravir de l'esprit des heretiques... de la ville de Dye*, sa *chère patrie*, *la tres pernicieuse erreur qu'ils ont que la continence est impossible*, et pour répondre *a une fort briève missive... d'un certain faisant profession de la Religion prétendue réformée, laquelle mise en rythme sert d'apologie aux mariages sacriléges des prestres et moines apostats.* Le célibat des prêtres était, à cette époque, l'un des sujets des violentes polémiques existant dans le Diois entre les catholiques et les protestants. Gaspard Martin, ancien capucin et ministre à Saillans, avait publié sur cette matière deux pamplets curieux et fort rares (1), mais j'ignore quelle est la *missive en rythme* dont parle Avond, et si elle a été imprimée.

AYMAR, ou **AIMAR** (Jacques), nommé aussi **AYMAR-VERNAY** et **AIMAR-TERNAY**, célèbre rabdomancien, naquit à St-Véran (Isère), dans la nuit du 7 au 8 sept. 1662, entre minuit et une heure (2). Cet homme, simple maçon, était doué, comme beaucoup de paysans de nos montagnes de la faculté de découvrir les sources et les choses cachées au moyen de la baguette divinatoire. Une merveilleuse découverte, faite à Lyon en 1692, et due à son mystérieux pouvoir, lui acquit sur la fin du XVIIe siècle une immense réputation et occupa pendant plusieurs années l'attention des philosophes et des savants de toute l'Europe. Cet événement, presque incroyable, est attesté par des témoins oculaires les plus dignes de foi. Des rapports authentiques, pour ainsi dire officiels, émanant des magistrats qui en furent les témoins, viennent en confirmer la vérité et nous donner matière à de sérieuses méditations. Voici ce fait, sans commentaires, d'après les relations faites par l'intendant et le procureur du roi de Lyon, l'abbé de La Garde, Panthot, doyen des médecins de Lyon, et Aubert, alors avocat célèbre de cette ville (3) :

Le 5 juillet 1692, des malfaiteurs assassinèrent, à coups de serpe, un marchand de vin et sa femme, dans une cave, à Lyon, et leur volèrent en même temps 500 écus. La justice n'ayant pu, malgré toutes ses recherches, découvrir, ni même soupçonner les auteurs du crime, un voisin eut l'idée de faire venir Jacques Aymar, dont le merveilleux pouvoir commençait déjà à faire du bruit. On racontait qu'avec une baguette de coudrier à la main, il découvrait les sources, les bornes des champs, les objets volés et que, guidé sans doute par de mystérieuses émanations, il pourrait suivre les assassins à la piste. On le présenta au procureur du roi. Devant ce magistrat, Aymar fit le récit de toutes les découvertes dues à sa baguette; il promit hardiment de découvrir les assassins du marchand de vin si on le conduisait tout d'abord sur le théâtre du crime. — A cette époque, la Justice tenait, tout autant que de nos jours, à ne pas se rendre ridicule, à ne pas abaisser la majesté de son caractère en empruntant dans ses investigations, le secours de charlatans ou d'imposteurs. Aussi, dans

(1) *Le Capucin réformé, déclarant au long les causes de sa conversion à l'eglise réformée et découvrant les grandes erreurs de l'église romaine et de la Moinerie Genève*, 1618, in-8°, 700 pages. (B. Imp. D². 2656). — *Apologie en faveur des mariages contractés après le vœu du célibat monachal, contre les Calomnies des jésuites résidants à Die, par le Capucin réformé* (pseud. de G. Martin). *Die, Ezéchiel Benoit*, 1624, in-8°, 72 pages.

(2) *Lettres Hist. touchant ce qui se passe de plus important en Europe* Octobre 1692, p. 399.

(3) Ces relations ont été insérées dans les gazettes de Paris de juillet à septemb. 1692.

cette circonstance, le proc. du roi ne pouvait accueillir facilement une offre si extraordinaire. Cependant, ébranlé par le ton d'assurance du rabdomancien, dont les étranges facultés lui étaient peut-être déjà connues, convaincu d'ailleurs de l'impuissance de la police pour découvrir les audacieux auteurs d'un crime qui avait ému tout Lyon, il se décida à essayer, mais avec le plus grand secret, du pouvoir de notre homme. A cet effet, pendant une nuit obscure, accompagné de l'intendant, du lieutenant-criminel et de deux ou trois autres personnes graves, il conduisit Aymar dans la maison où le double crime avait été commis, on lui donne une baguette du premier bois venu et on le fait parcourir les divers appartements de la maison. D'abord il ne ressent rien, la baguette reste muette; mais arrivé dans la cave, une émotion étrange s'empare de lui, son visage s'altère, et quand il est sur la place où les cadavres avaient été étendus, son pouls, disent les relations contemporaines, s'élève comme dans une grosse fièvre, et sa baguette se met à tourner avec la plus grande rapidité. Surpris par cet étrange spectacle et désireux de rendre l'expérience plus décisive, les assistants bandèrent les yeux à Aymar et le laissèrent errer au hasard dans la cave. La baguette, immobile partout ailleurs, se reprenait à tourner quand les pas de l'opérateur touchaient l'endroit qui avait été arrosé de sang. Le procureur du roi lui demanda alors s'il persistait à se vanter de pouvoir suivre la trace des assassins. Pour toute réponse, l'homme sortit de la cave, et, guidé par les mouvements de sa baguette, se rendit d'abord dans la chambre où le vol avait été commis: De là, suivant les assassins dans les rues, il arriva jusqu'au Rhône, le traversa sur un pont et se mit à descendre le cours du fleuve. Les témoins de cette incroyable expérience remarquèrent qu'il reconnaissait les traces, tantôt de trois complices, tantôt de deux seulement. Mais toute incertitude cessa en arrivant à la maison d'un jardinier située au bord du Rhône. Là, Aymar soutint avec assurance que les meurtriers étaient au nombre de trois, qu'ils avaient entouré une table signalée par les mouvements de sa baguette, et que, de trois bouteilles se trouvant dans la chambre, une seule avait été touchée par eux. Le jardinier, interrogé, ne put donner aucuns renseignements; mais ses deux enfants, âgés de 9 à 10 ans, racontèrent que, en effet, trois hommes inconnus s'étaient glissés un dimanche matin dans la maison, s'étaient assis à la table et avaient bu le vin de la bouteille indiquée par l'homme à la baguette. — Ce premier succès démontra toute la puissance d'Aimar. « Toutefois (1), avant que de l'envoyer plus loin, on crut qu'il était à propos de faire une expérience plus particulière. Comme on avait trouvé la serpe dont les meurtriers s'étaient servis, on prit plusieurs autres serpes de la même grandeur, et on les porta dans le jardin de M. de Mongivrol, où elles furent enfouies en terre sans que cet homme les vît. On le fit passer sur toutes les serpes, et la baguette tourna seulement sur celle dont on s'était servi pour le meurtre. » L'intendant fit plus: il lui banda les yeux, cacha de nouveau les serpes avec soin et le conduisit ensuite au lieu où elles étaient. La baguette tourna encore sur celle du crime et demeura immobile sur les autres. — Ces diverses expériences ayant paru concluantes, le lieutenant-criminel et le procureur du roi se décidèrent alors à donner la plus grande publicité aux recherches auxquelles on allait se livrer. Des archers furent chargés d'accompagner Aymar, on lui adjoignit un greffier pour recevoir ses indications, et en plein jour, à la vue d'une foule innombrable de curieux, il se mit à la poursuite des assassins. — Cette fois, comme lors de la première expérience, sa baguette le conduisit sur les bords du Rhône, lui en fit suivre le cours environ une lieue, puis, cessant tout à coup de tourner, elle sembla vouloir apprendre que les trois hommes s'étaient embarqués là. Des traces de pas encore empreintes sur le sable du rivage venaient à l'appui de cette indication On amena un bateau, Aymar y monta avec son escorte, et, sur les eaux comme sur la terre, il continua à signaler, dans toutes les sinuosités du fleuve, le passage des meurtriers..... Pendant ce singulier voyage, il faisait aborder à tous les ports où ils avaient pris terre, allait droit à leurs gîtes, reconnaissait les lits où ils avaient couché, les tables où ils s'étaient assis, même les pots et les verres touchés par

(1) Relation faite par le proc. du roi de Lyon, insérée dans le *Mercure* d'août 1692, pp. 114 et suiv.

eux ! — On arriva ainsi à Beaucaire. A l'entrée de cette ville, Aymar reconnut trois traces différentes, d'où il conclut que les assassins avaient dû se séparer. Il s'attacha à l'une d'elles, la suivit à travers les rues, et, parvenu auprès d'une prison, assura qu'un des hommes devait s'y trouver enfermé. En effet, la mystérieuse baguette démêla, au milieu d'un groupe de prisonniers, un petit bossu arrêté depuis peu d'instants pour un délit léger et le désigna comme un des complices..... Immédiatement on se mit à la recherche des autres. On alla sur leurs traces jusqu'à Toulon, dans une auberge où ils avaient dîné le jour précédent; on les poursuivit même sur la mer où ils s'étaient embarqués : on s'aperçut qu'ils prenaient terre de temps en temps sur nos côtes, qu'ils avaient couché en un certain endroit sous des oliviers, enfin, malgré le mauvais temps, la baguette signala, journée par journée, les divers incidents de leur fuite jusqu'au moment où, pour une cause demeurée inconnue, elle perdit leurs traces en cessant de tourner. — Cependant, le petit bossu de Beaucaire avait été conduit à Lyon. Sur la route, dans tous les lieux signalés précédemment par Aymar, on le reconnut pour s'y être arrêté avec deux autres hommes de mauvaise mine. On lui fit son procès, il avoua sa participation à l'assassinat du marchand de vin, confirma, par ses révélations, toutes les indications de la baguette, et fut roué vif à Lyon, sur la place des Terreaux, le 30 août 1692.

Cet événement, je l'ai dit en commençant, fit dans le temps un bruit immense. Les savants taillèrent leur plume et se mirent à disserter, mais, chose remarquable, aucun d'eux ne songea à nier le fait, tant il leur parut hors de toute contestation. Ils se bornèrent à lui chercher des explications : les uns, attribuant le pouvoir d'Aymar à des émanations de la terre, se lancèrent à perte de vue dans d'interminables dissertations physiques et physiologiques; d'autres, sans aller si loin, firent purement et simplement intervenir le diable. — Les savants de Paris désirèrent voir de près cet homme extraordinaire, et le prince de Conti l'y appela sur la fin de janvier 1693. Mais Aymar échoua, dit-on, dans toutes ses expériences. On assure qu'il fut conduit dans la rue St-Denis sur l'endroit même où, peu de temps auparavant, un archer du guet avait été tué de 15 coups d'épée, et que la baguette resta immobile; qu'un autre jour, on lui fit parcourir une allée du parc de St-Germain traversée par un canal souterrain plein d'eau et que, cette fois encore, la baguette ne tourna pas. Ces expériences et un grand nombre d'autres, couronnées d'aussi peu de succès, firent regarder, ajoute-t-on, notre rabdomancien comme un imposteur, et il fut renvoyé dans ses montagnes. Mais beaucoup de contemporains nièrent ces faits. Ils prétendirent que, pour certains motifs graves et restes secrets, on avait étouffé cette affaire et acheté l'impuissance de la baguette. A l'appui de leurs assertions, ils citèrent de merveilleuses découvertes de vols faites en leur présence (1). — Quoi qu'il en soit, après ces expériences, Aymar retourna dans son pays. Les savants continuèrent à s'occuper de lui longtemps encore, mais il ne reparut plus sur la scène publique. J'ignore l'époque de sa mort.

BIBLIOGRAPHIE. — L'événement de Lyon a été l'objet d'un nombre considérable de relations et de dissertations insérées dans les gazettes du temps et dans les traités généraux sur la baguette divinatoire (2). Voici la liste de celles qui ont été publiées séparément :

I. *Lettre de M. Panthot, doien du collège des médecins de Lyon écrite a messire Antoine Daqvin..... sur un assassinat des plus enormes commis à Lyon le 5 Iuillet 1692, et les moyens que lon a pris pour en découvrir les autheurs.* (s. l. ni d.) in-4°, de 12 pp. (B. Arsenal, S. A., 1403.)—II. *Dissertation physique en forme de lettre à monsieur de Sève.... dans laquelle il est prouvé que les talens extraordinaires qu'a Jacq. Aymar de suivre avec une baguette les meurtriers..... dépendent d'une cause très naturelle et très ordinaire.* Par Garnier. Lyon, Deville, 1692, in-12, de 108 pp. — Cette dissertation parut l'année suivante, sans nom d'auteur, sous ce titre: **Histoire de la baguette de Jacq. Aymar pour faire toutes sortes de découvertes. Imprimée à Lyon et se vend à Paris chez J. B. Langlois*, 1693, in-12. C'est la même éd., le titre seul est changé. (B. Arsenal, S. A., 1395 et 1396.) — III. **Lettre à madame la marquise de Senozan, sur les moyens dont on s'est servy pour découvrir les*

(1) Sur le séjour d'Aymar à Paris. V. le *Mercure galant*, février 1693.

(2) Notre compatriote COMIERS a beaucoup écrit sur ce sujet dans les gazettes. V. son article.

complices d'un assassinat (par Chauvin). Lyon, Deville, (s. d.) in-12 de 69 et 9 pp. (B. Arsenal, S. A., 1402.) — IV. **Lettre à M. l'abbé D. L. sur les véritables effets de la baguette de Jacq. Aymar, par P. B.* (Buissière). Paris, Lucas, 1694, in-12.

AYMAR ou **AIMAR**, avocat, juge royal à Pierrelatte, sa patrie, a écrit: I. *Histoire du marquis de Courbon, maréchal des camps et armées de la serenissime republique de Venise... Lyon, Amaulry, 1692*, petit in-12 (Bib. de Grenoble, 24816). — Aymar rédigea cette histoire d'après les récits de Courbon, dont il était l'ami. Elle est fort amusante, et rappelle bien souvent les aventures de Gilblas et de Guzman d'Alfarache. — II. *Histoire du chevalier Baïard*, Lyon, 1699, in-12. - *Seconde édition, reveüe et corrigée*, Lyon, Boudet, 1700, in-12. C'est l'édition précédente avec un nouveau titre.

AYMARD (Jacques-Henri), avocat au parlement d'Orange, cité par Chalvet, n'appartient pas au Dauphiné.

Il a écrit: *Très humbles remontrances dressées au nom des ecclésiastiques, religieux et plusieurs autres personnes, ayant directes dans la principauté d'Orange, sur le sujet de l'édit de Son Altesse Royale du 16 janvier 1679, afin d'en obtenir la révocation et la suppression* (s. l. ni d.) in-4°.

AYMÉ (Jean-Jacques), dit Job Aymé(1), né à Montelimar, le 13 janvier 1752, était avocat à la sénéchaussée de cette ville au commencement de la révolution. Ses opinions, d'abord très-prononcées en faveur des idées nouvelles, le firent élire, en juin 1790, procureur-général-syndic du département de la Drôme. Mais la marche des événements, surtout la déchéance de Louis XVI, ayant, par la suite, modifié ses premiers sentiments, l'assemblée électorale réunie pour nommer les députés à la Convention, le destitua en sept. 1792 et lui donna J. F. Payan pour successeur. Rendu à la vie privée et retiré à Montélimar, toute sa circonspection ne put le soustraire aux soupçons des comités révolutionnaires. Il fut arrêté comme suspect et modéré, traduit de prison en prison jusqu'à Paris et ne recouvra sa liberté qu'un mois après le 9 thermidor. De retour à Montélimar, aigri peut-être par son arrestation, il se livra à des manœuvres dont les détails n'ont pas été bien définis. Il s'affilia, à ce qu'il paraît, aux célèbres compagnies de Jésus et du Soleil, chercha à provoquer, dans la Drôme, la résistance aux derniers décrets de la Convention expirante, et grâce peut-être à ses menées contre-revolutionnaires fut élu député au Conseil des 500 (sept. 1795). — Aymé prit place dans cette assemblée et y siégea d'abord sans opposition. Mais à la séance du 29 frimaire an IV, un violent orage s'éleva contre lui. Genissieux l'accusa d'avoir provoqué la résistance au décret du 5 fructidor an IV, qui créait des incapacités électorales, d'avoir caché son nom en prenant celui de Job Aymé, enfin, et surtout, d'être l'un des organisateurs des compagnies de Jésus et du Soleil. Dans la séance du lendemain, Aymé essaya inutilement de se défendre, il ne put réussir à se laver complétement du dernier de ces reproches. Une commission nommée pour examiner sa conduite déposa un rapport contre lui et, après plusieurs séances et de vives discussions, il fut exclu du conseil des 500, par application de la loi du 3 brumaire an IV, qui suspendait de toutes fonctions publiques, jusqu'à la paix, les provocateurs de mesures séditieuses (4 janvier 1796). — Il resta à Paris pour ne pas se voir de nouveau soupçonné de coopérer aux crimes dont les départements continuaient à être le théâtre, et, après 18 mois de suspension, fut rappelé aux 500, le 20 mai 1797, par suite du rapport de la loi du 3 brumaire. Aymé alla s'asseoir dans les rangs de cette majorité, appelée alors le parti *clichien*. Il provoqua l'exécution du décret de déportation rendu contre Vadier et Barrère, chercha à faire sortir Barras du Directoire en demandant une enquête sur son âge, puis, par une contradiction inexplicable, s'opposa à la célébration de la fête anniversaire de la chute de Robespierre. Une telle ligne de conduite ne pouvait manquer de lui attirer la haine du Directoire; il fut compris dans le nombre des députés frappés par le coup d'état du 18 fructidor et condamné à la déportation. Des amis parvinrent d'abord à le soustraire aux recherches de la police, mais une fausse alerte lui fit commettre l'imprudence de sortir de la retraite où il se tenait caché. Arrêté aux barrières (3 janv. 1798), on l'écroua au Temple, et le 11 mars suivant il fut embarqué à bord de la frégate *la Charente* qui le trans-

(1) Job était le prénom de son père.

porta à Cayenne. — Le récit des divers incidents relatifs à la transportation d'Aymé, dépasserait les bornes d'une simple notice comme celle-ci : il en raconte lui-même longuement tous les détails dans un ouvrage fort intéressant cité ci-après. Je me contenterai de rappeler qu'après deux ans de séjour à Cayenne, il parvint à s'évader, le 27 oct. 1799, avec le journaliste Perlet sur un bâtiment américain, et qu'il fit naufrage le 9 janvier suivant, à Frasenburg, sur les côtes d'Écosse. Là, on lui apprit la révolution du 18 brumaire, et l'arrêté des consuls du 26 déc. 1799 l'autorisant à se rendre à Dijon pour y demeurer sous la surveillance du ministre de la police générale. — En l'an x, Aymé fut nommé grand-juge à la Louisiane ; mais le gouvernement ayant renoncé à ses projets de colonisation, il resta en France, obtint, en 1804, l'emploi de directeur des droits réunis dans le dép. du Gers, puis dans celui de l'Ain. Il l'exerça jusqu'à sa mort arrivée à Bourg le 1er nov. 1818.

BIBLIOGRAPHIE : — I. *Jean-Jacques Aymé, député de la Drôme, à ses collègues* (imp. Guffroy), (s. d.) in-12, 21 pp. C'est un discours qu'il se proposait de publier au Conseil des 500 en réponse aux attaques dont il était l'objet. — II. *Déportation et naufrage de J. J. Aymé, ex-législateur...* Paris, Maradan, (s. d.) (1800), in-8°. -Trad. en allemand, Leipsick, 1801, in-8°. - Quelques parties de cet ouvrage ont été réfutées par l'opuscule suivant : *Réponse à M. J.-J. Aymé, l'un des déportés revenus de la Guiane*, par Burnel..... Paris, Debray, Colnet, an VIII, in-8°, 19 pp.

AYMON ou HAYMON — *Aymo de Augusta*, — 18e général des Chartreux, naquit à Aoste (Drôme), d'après G. Allard et Chorier (*Etat pol.*, II, p. 242.) — Son généralat fut signalé par un grand désastre : en 1320, un incendie dévora les bâtiments de la Grande-Chartreuse. C'est le premier des nombreux accidents de ce genre qui la détruisirent à diverses époques. En revanche, il eut la satisfaction de voir l'ordre prendre de son temps de grands accroissements, et put compter 24 maisons nouvelles fondées en diverses contrées de l'Europe. « Haymon, dit la chronique de Dorlande (1), estoit un homme si docte qu'il pouvoit faire la leçon aux théologiens comme le montrent encore pour le présent ses escrits. » Il se démit de ses fonctions en 1330, après les avoir remplies dix-sept ans, et mourut le 28 octobre 1331.

AYMON (JEAN), ministre protestant et écrivain, naquit à Romans (2), en 1661, de parents catholiques. — Il fit ses premières études au collége de Grenoble, y étudia avec soin les mathématiques et les belles-lettres, puis alla à Turin suivre des cours de théologie et de philosophie. Il quitta cette ville pour se rendre à Rome où le grade de docteur en droit lui fut conféré et, peu après, Hercule de Mazet, évêque de Maurienne (Savoie), le choisit pour son aumônier après l'avoir fait recevoir dans les ordres sacrés, avant l'âge requis par les canons, au moyen d'une permission spéciale du pape. De retour en Dauphiné, Aymon obtint du cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, une cure dans l'Oisans, mais il n'en exerça pas longtemps les fonctions et retourna bientôt à Rome où le pape Innocent XI le nomma protonotaire en juin 1687. De là il passa en Suisse, abjura la religion catholique et, après avoir successivement habité Genève et Berne, se retira en Hollande, où il se maria, donna des leçons de mathématiques et finit par être reçu ministre à la Haye. — Cet homme, d'un esprit inquiet et remuant, las sans doute de sa position obscure, résolut de rentrer en France où il espérait se faire valoir comme un personnage important, grâce à des projets chimériques conçus par lui sur les affaires de la religion et de l'État. Dans ce but, en décembre 1705, il écrivit de Hollande à Clément, garde des livres de la Bibliothèque royale, dont il n'était nullement connu, sous prétexte de l'entretenir d'un ouvrage qu'il désirait offrir au roi. C'était l'Herbier du célèbre botaniste Paul Hermann, en 40 volumes in-fol. Dans sa lettre il parlait d'une façon mystérieuse de ses vues pour un changement de religion, et de certaines choses dont la découverte intéressait, disait-il, le service de S. M. « (3) Il ne pouvait les communiquer que lorsqu'il serait en lieu de sûreté ; il lui fallait avant toutes choses un passeport. Clément, charmé

(1) *Chronique ou hist. générale de l'ordre des Chartreux...* par D.-P. Dorlande, trad. par Discart. Tournay, 1644, in-4°, p. 110.

(2) Catalogue (ms.) des livres imprimés de la Bib. imp. V° AYMON. — V. la légende de son portrait ci-après.

(3) Extrait du *Catalogue* (imprimé) *des livres imprimés de la Bib. du Roi*. Préface, pp. xlvij-viij. — Notre auteur y est nommé AYMONT.

peut-être de faire un prosélyte, ou convaincu qu'il s'agissait de la sûreté de l'État, donna dans la vision du ministre réfugié, obtint pour lui un passeport, et, jusqu'à son arrivée en France, entretint avec lui un commerce de lettres où il entrait du mystère comme lorsqu'on traite des plus grandes affaires. Aymon étant venu à Paris au mois d'avril 1706, Clément le présenta au ministre et ensuite au cardinal de Noailles qui, pour s'assurer de la conversion de cet apostat, le fit entrer au séminaire des Missions-Étrangères. Cependant, deux mémoires qu'il avait remis, l'un au C[te] de Pontchartrain, l'autre au cardinal de Noailles, avaient fait juger du caractère du personnage, et il fut méprisé comme il le méritait. » — Aymon voyant qu'il n'obtenait pas en France tout le succès dont il s'était flatté, songea à retourner en Hollande, et c'est sans doute alors que, pour se ménager des excuses auprès de ses coreligionnaires, il conçut le projet de l'indigne abus de confiance qui lui a conquis une certaine célébrité auprès des bibliophiles. Ses visites à Clément devinrent plus fréquentes, il s'insinua de plus en plus dans ses bonnes grâces, en obtint la permission de rester souvent seul dans la Bibliothèque et, grâce à cette facilité, le misérable y vola tous les ouvrages qui lui convinrent. Son coup fait, il eut l'adresse d'obtenir du ministre de la guerre un passeport et partit sans bruit, en mai 1707, pour la Hollande. « Là, il donna pour cause de son voyage en France le pieux dessein qu'il avait eu d'y rechercher des pièces pour servir à la défense de la religion protestante. Il fit trophée des mss. qu'il avait apportés et ce fut seulement par la voix publique que Clément apprit que la Bibliothèque du roi avait été volée. » — Le trop facile bibliothécaire constata avec douleur la disparition des mss. suivants : 1. *Épîtres des apôtres et l'Apocalypse*, ms. sur vélin. — 2-3. *Évangiles* sur vélin, in-4° et in-8°. — 4. Le 2[e] volume des *lettres italiennes de Visconti*. — 5. *Lettres de Santa-Croce*, nonce de Pie IV — 6. *Actes originaux du concile de Jérusalem* tenu en 1672 et 1673. — 7. Le 2[e] volume de *l'ambassade de l'évêque d'Angoulême à Rome*. — 8. *Registre des taxes de la chancellerie romaine*. En outre, Aymon avait mutilé plusieurs mss. précieux, notamment en arrachant 14 ff. de la belle Bible de Charles-le-Chauve.

Pour obtenir la restitution de ces ouvrages, Clément envoya sa procuration a un libraire de la Haye chargé de les réclamer par les voies judiciaires. Mais cette affaire n'était pas de nature à se vider aisément, elle devait se compliquer d'une façon inattendue. — En effet, à la nouvelle qu'on allait le poursuivre, Aymon s'était empressé de publier pour sa défense un factum plein d'adresse et de mensonges « Il est allé en France, dit-il, rechercher des documents pour combattre l'église de Rome : il en a rapporté de précieux mss., entre autres les actes originaux du concile de Jérusalem qui lui ont eté remis par un religieux de l'abbaye de Saint-Germain-des-Pres : ce ms. n'a jamais appartenu à la Bib. Roy., car il ne porte pas son estampille : le texte de ces actes a été falsifié par l'auteur du *Traité de la pérpétuité de la Foi* (Arnauld): il va le publier pour démasquer cet illustre imposteur : les mss. apportés par lui fourniront une éclatante réfutation des fourberies papistes : ce sont les ennemis de la réforme qui le poursuivent en haine de son abjuration, etc., etc. » On le voit, Aymon se défendait en excitant les passions religieuses : il intéressait à sa cause les ennemis du catholicisme en assurant que les documents contenaient une moisson de scandales et les plus accablantes révélations contre cette religion. Il n'en fallut pas davantage pour lui trouver des partisans et des protecteurs : les ministres ses confrères se mirent en campagne, et il se trouva bientôt à la tête d'un parti. — Dès lors l'affaire changea complétement de face : les magistrats de la Haye ne cherchèrent plus a s'enquérir de la provenance des mss. et s'ils avaient été réellement volés à la Bib. Royale, l'instruction jud[re] n'eut plus d'autre objet que de savoir dans quel but Aymon s'était rendu en France. Était-ce, comme on le prétendait, pour se faire acheter son abjuration, ou bien etait-il allé au milieu du camp ennemi pour y chercher des armes destinées a le combattre? Clément pouvait facilement confondre l'impudent coquin en reproduisant ses lettres, mais par des motifs que je ne puis comprendre, il envoya simplement des copies collationnees. Aymon les traita de pièces fausses et fabriquées et la Bib. Roy. perdit son procès. Les mss. restèrent entre les mains du voleur;

il en vendit une partie et publia les autres, comme on peut le voir par la liste de ses ouvrages ci-après. Le plus précieux, celui des Actes du concile de Jérusalem, fut enfin restitué en 1709, après de longues négociations diplomatiques, par l'entremise des Etats généraux, qui forcèrent Aymon à s'en dessaisir. — Quelques écrivains ont inutilement cherché à jeter des doutes sur le vol reproché à ce ministre. — On ignore l'époque de sa mort.

Bibliographie. — I. *Métamorphoses de la religion romaine, qui ont donné lieu à plusieurs questions agitées dans une lettre envoyée au cardinal Le Camus*. La Haye, Troyel, 1700, in-16. — II. *Lettre du sieur Aymon, ci-devant prélat domestique du pape Innocent XI a tous les archipretres, curez, vicaires et autres du clergé seculier par laquelle au sujet de quelques propositions qui lui ont été faites par M. l'abbé Bidal... sur la reunion des deux religions; il les exhorte à reformer les abus et les superstitions, qu'on a introduites dans le service de leurs églises*. La Haye, Kitto, 1704, in-8°, 96 pp. — — III. *Lettre du sieur Aymon, ministre du saint Evangile et docteur ès-droits, à M. N., professeur en théologie, pour informer les gens de probité et les savants des insignes fourberies de plusieurs docteurs du papisme... qui travaillent... à le priver de plusieurs manuscrits*... La Haye, Delo, 1707, in-4°. - C'est le factum justificatif dont il a été parlé ci-dessus. — IV. *Monumens authentiques de la religion des Grecs, et de la fausseté de plusieurs confessions de foi des chrétiens orientaux, produites contre les théologiens réformez par les prélats de France et les docteurs de Port-Roïal dans leur fameux ouvrage de la Perpétuité de la Foi*..... à La Haye, chez Charles Delo, M. DCC. VII. in-4°.— Ou sous ce titre : *Lettres anecdotes de Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople*... . Amsterdam, 1718, in-4°. C'est la même éd. avec un titre différent. — Ce volume contient, outre la traduction française des actes du concile de Jérusalem dont le ms. original avait été volé à la Bib. roy., les lettres de Cyrille Lucar et plusieurs autres pièces. En les publiant, Aymon a eu surtout pour but de réfuter le livre d'Arnauld intitulé : *De la Perpétuité de la Foi* (*V. Nouv. de la Répub. des Lettres*, août 1708). — L'abbé Renaudot lui répondit par l'ouvrage suivant : *Défense de la Perpétuité de la Foi contre les calomnies et faussetez du livre intitulé Monuments authentiques de la religion des Grecs*. Paris, Gab. Martin, 1709, in-8° (*V. Nouv. de la Répub. des Lettres*, avril 1710). Renaudot relève les erreurs, les bévues et les contresens commis par Aymon dans sa traduction. Il le traite, avec raison, de mince théologien; mais il lui reproche à tort de n'avoir pas connu la traduct. latine de ces actes publiée en 1676. Aymon en parle, au contraire, dans son ouvrage, notamment dans l'*errata* placé à la fin du volume. — V. **Tableau de la cour de Rome, dans lequel sont représentés au naturel sa politique et son gouvernement spirituel et temporel, par le sieur J. A.* La Haye, 1707, in-12. - Autres édit., 1726. 1727, in-12.—VI. *Lettres, mémoires et négociations de M. le comte d'Estrades pendant le cours de son ambassade en Hollande depuis 1663 jusqu'en 1668*. Bruxelles, H. Lejeune (La Haye, Abraham Dehonde) 1709, 5 vol. in-12.—Prosper Marchand en a publié une édit. plus complète, Londres. (La Haye), 1743, 9 vol. in 12. (*V. Dict.* de P. Marchand, t. I, p. 235.) — VII. *Tous les synodes nationaux des églises réformées de France, auxquels on a joint des mandements royaux et plusieurs lettres politiques*... La Haye, Delo, 1710, 2 vol. in-4° avec le portr. de l'auteur. — Autre éd. La Haye, 1736, 2 vol. in-4°. La préface est suivie de 50 lettres de Prospero Santa-Croce, dont les originaux avaient été dérobés à la Bib. Roy.— C'est le plus important ouvrage d'Aymon : malheureusement les noms des pasteurs et des églises y sont trop souvent défigurés. (*V. Nouvelles de la Répub. des Lettres*, juillet 1710). — VIII. *Maximes politiques du pape Paul III, au sujet du concile de Trente, tirées des lettres anecdotes de Diego Hurtado de Mendoza*... La Haye, Scheurleer, 1716, in-12. — IX. *Mémoires et négociations de la cour de France touchant la paix de Munster*. Amsterdam, Chatelain, 1718, in-fol. — X. *Nouvelle méthode pour l'étude du droit civil et canonique*, 1719, in-12. — XI. *Lettres anecdotes et mémoires historiques du nonce Visconti sur le concile de Trente, mis au jour en italien et en français*.... Amsterdam, 1719, 2 vol. in-12. - Autre édit., *Ibid*. 1739, 2 vol. in-12.

Barbier (*Dictionn. des Anonymes*, n° 18250) lui attribue, sans fondement, la rédaction du *Traité des trois imposteurs* (Amsterdam, vers 1768), in-8°.

Iconographie.—*JOANNES AYMON GRAVETA, DELPHINAS, EX DOMI-*

NIS GENOLIÆ, THEOLOGUS, JURISCONSULTUS ET MATHEMATICUS. ÆTATIS SUÆ ANNO XLIX. — in-4° en H., en tête des *Synodes nat.* (ci-dessus n° VII). — Aymon est en robe de docteur, entouré de livres relatifs aux divers titres qu'il se donne. Buste de 3/4, D. Dans le fond, 3 rayons de mss. — La légende de ce portrait contient un effronté mensonge de notre personnage. Il n'avait aucun droit au nom de Cravetta et encore moins à se dire issu de l'ancienne et noble famille de Piémont à laquelle appartenait le jurisconsulte Aymon Cravetta. (*V.* ce nom).

B

BABOIN (Romain), dit Baboin de la Barollière, né à St-Romain d'Albon (Drôme), en 1765, vint se fixer à Lyon comme négociant. Pendant la révolution il sortit de France et établit en Suisse et en Allemagne, plusieurs maisons de banque qui le mirent à même de rendre les plus grands services aux émigrés. De retour à Lyon il fonda dans cette ville, en 1824, une maison de refuge dite *de la Solitude*, destinée à recevoir, après leur sortie de prison, les femmes condamnées par les tribunaux correctionnels. — Cet homme bienfaisant est mort à Lyon le 16 août 1837.

Bibliographie. — *Mémoire couronné par l'acad. roy. des sciences, belles lettres et arts de Lyon, le 27 mai 1825, sur le local à choisir dans cette ville pour l'établissement d'une maison de détention et les améliorations à introduire dans l'administration et le régime de cette prison*. Lyon, impr. Durand et Perrin, 1825, in-8°, 102 pp.

BABORIER (François), notaire à St-Vallier, né dans cette ville le 15 août 1746, fut élu le 25 germinal an V haut juré près la haute-cour de justice, puis en l'an VII député de la Drôme au Conseil des Anciens. Ses opinions sincèrement républicaines ne lui ayant pas permis d'accepter sans protestation le coup d'état du 18 brumaire, il donna sa démission peu de jours après et vint reprendre à St-Vallier son indépendante profession de notaire. Il y est mort le 26 juillet 1811, entouré de la considération et de l'estime publiques justement méritées par ses vertus publiques et privées.

Portrait. — Baborier *de la Drôme*, t. p. p. h. Il est en costume de membre du Conseil des Anciens. Buste, de profil, D. - aq. - Ce portrait fait partie de la 4e liv. (n° 69) de la *Collection des portraits des membres composant le Corps législatif en l'an 7me*, gravée par Gonord. — Très-rare.

BACHASSON. — *V.* Montalivet.

BADON (Edmond), auteur dramatique, et romancier, est né de parents grenoblois, le 30 décembre 1808, à Voghéra (Piémont), où son père remplissait, pendant l'occupation française, les fonctions de directeur des douanes. Aucune particularité n'est à remarquer dans cette existence paisible et toute d'intérieur. Ses parents désiraient voir leur fils entrer dans la magistrature; mais les belles-lettres lui offraient un champ plein d'attraits, et la toge du magistrat dut céder le pas à la plume de l'écrivain. Déjà quelques modestes productions, qui n'étaient pas sorties du cercle restreint de la famille et de quelques amis, avaient encouragé sinon déterminé le choix de la carrière qu'il était appelé à remplir avec tant de distinction. Parmi les écrits qui datent de cette époque, nous en citerons un sur l'*Incendie du chateau du Roi par Lesdiguières* et une *Relation de l'Incendie de Vizille*, dans la nuit du 9 au 10 novembre 1825. Badon avait alors 17 ans. — La guerre civile des classiques et des romantiques était engagée; de nombreux travaux avaient préparé Badon à cette lutte qui atteignit bientôt son apogée, et c'est du milieu de cette mêlée furieuse que son nom sortit pour la première fois. Ce début fut pour lui un coup de maître. *Un duel sous le cardinal de Richelieu* marqua la place de l'auteur au premier rang de ceux qui voulaient rajeunir un cadre suranné sans violer le bon goût et la vérité. Trop modeste pour se présenter seul, et du reste comprenant fort bien que son inexpérience de la scène réclamait un mentor éclairé, il s'adjoignit Lockroy, alors acteur de la Porte-Saint-Martin, dont les conseils lui furent très-utiles pour la mise en scène de son drame, qui fut joué pour la première fois le 9 avril 1832 sur le théâtre du Vaudeville. Cette première représentation

n'eut qu'un succès d'estime... Il faut le dire, c'était au plus fort de la terreur du choléra que ce drame apparaissait sur la scène, et le public devait arriver au théâtre avec des appréhensions peu faites pour lui laisser la liberté de juger l'œuvre nouvelle. Mais la réflexion unie au sentiment du beau, devait triompher des angoisses du moment, et l'enthousiasme et le succès le plus éclatant couronnèrent la pièce à la représentation du lendemain. Laissant à la porte toute l'inquiétude du dehors, le public écoutait, attentif, ému, et s'abandonnant à toutes ses impressions, car il trouvait dans ce drame un intérêt puissant, une action franche et rapide, de la force, et par dessus tout de l'amour et des larmes.

Une aventure sous Charles IX vint bientôt confirmer les éloges donnés à l'auteur et les espérances qu'il avait fait naître. La première représentation de cette comédie, écrite en collaboration de Frédéric Soulié, eut lieu le 20 mai 1834 sur le théâtre Français. De toutes les pièces de Badon, *Un duel sous le cardinal de Richelieu* et *Une aventure sous Charles IX* ont seules vu le jour de la publicité et paru sur la scène.

« Mais le temps qui marchait », ce sont les paroles d'un ami et d'un juge, « fit prendre à Badon une direction plus sérieuse, sans toutefois lui faire abandonner la scène. Le roman historique devait mettre en relief cette double faculté de l'imagination et de la raison qui lui imprimait son cachet. Soit instinct, soit souvenir de Walter Scott qui avait ouvert une large route aux imitateurs, il la suivit aussi, et *Montbrun* parut.— « Dès lors toutes les forces de son esprit, son zèle ardent, ses travaux assidus furent dirigés de ce côté. Patient et persévérant à l'égal des bénédictins, comme eux, pour échapper aux distractions du monde, il fut s'ensevelir à la campagne, dans sa délicieuse habitation des Balmes de Fontaine, près Grenoble; c'est là qu'il composa plusieurs ouvrages que la mort seule ne lui permit pas de mettre au jour. Sans ambitition, ou plutôt n'en ayant qu'une seule, celle d'écrire l'histoire du Dauphiné dans la forme qu'il affectionnait le plus, il s'était fait, entre sa famille, ses livres et ses fleurs, une vie modeste et douce... » — Mais ce bonheur fut de courte durée. Une cruelle maladie, et des pertes plus cruelles encore vinrent briser cettte heureuse existence... Et cela au moment où la publication de son dernier ouvrage, dans le *Journal des Débats*, *Gingènes, ou Lyon en 93*, lui donnait le plus de droits à de nouveaux triomphes... Il est mort aux Balmes de Fontaine, le 20 juillet 1849.

Bibliographie. — I. *Un duel sous le cardinal de Richelieu*, drame en 3 actes. Paris, Barba, 1832, in-8°. — II. *Une aventure sous Charles IX*, comédie en 3 actes. Paris, Marchant, Barba, 1834, in-8° — III. *Montbrun ou les Huguenots en Dauphiné*. Paris, Prudhomme, 1838, 2 vol. in-8°. La *Revue du Dauphiné* contient deux articles critiques sur ce roman, l'un de M. Saguier, t. IV, pp. 88 et suiv., l'autre de M. E. de Royer, t. IV, pp. 58 et suiv. — IV. *Gingènes, ou Lyon en 93*, roman publié dans le *Journal des Débats* du 12 novembre 1846 au 19 mars 1847.

Manuscrits. — Badon a laissé en outre plusieurs ouvrages inédits. Ce sont : I. *Les noms pris*, vaudev. en 1 act., 1840. — II. *L'Oranger*, coméd. en 1 act., 1840. — III. *Le grand Ki*, folie-vaudev., 1843. — IV. *La jeunesse de Sheridan*, coméd. en 2 act., 1844. — V. *L'Expiation*, dr. en 2 act., 1845.-Ces deux pièces avaient été reçues au théâtre Français, mais, par suite de quelques intrigues, leur représentation fut ajournée et l'auteur mécontent les retira. — VI. *Le coq de St-Maurice*, nouvelle, 1834.— VII. *Holbernaer*, Hist. Dauphinoise ayant trait à la conspiration Didier, 1841-42. — VIII. *Les trois Portraits*, = *La peste de Marseille*, = *Etudes sur les mœurs du 14e s.*, romans laissés inachevés.

Iconographie. — I. *Portrait de Badon*, gr. sur bois, p. p. h., (se trouve dans le journal l'*Illustration*, n° du 25 sept. 1852). — II. *Vue de l'habitation de M. Badon aux Balmes des Fontaines*, p. p. t. gr. sur bois. (*Ibid.*)

(Article communiqué par M. Gustave Vallier.)

BAILE (Jean), originaire de l'Embrunois, fut d'abord conseiller, procureur fiscal au conseil delphinal vers 1439, puis le dauphin Louis, dont il sut gagner les bonnes grâces, le fit en 1455 président unique au parlement après la démission de François Portier. Mais, par la suite, s'étant tourné contre ce prince pour reconnaître l'autorité de Charles VII son père, il s'attira la colère d'un ennemi qui ne pardonnait pas. En effet, à peine monté sur le trône et devenu Louis XI, le roi se hâta de venger les injures faites au dauphin : Baile fut destitué en 1461, et Guillaume de Corbie

nommé son successeur. Bien plus, des commissaires envoyés en Dauphiné pour faire une enquête sur la conduite de ceux qui avaient méconnu l'autorité du dauphin prononcèrent contre lui un jugement de la plus grande sévérité. L'ancien président fut condamné à restituer toutes les sommes et gages qu'il avait reçus dans l'exercice de sa charge, à avoir tous ses biens confisqués, et, comme traître et félon, à être banni à perpétuité du Dauphiné, avec ordre d'en sortir dans le délai de 10 jours, sous peine de la vie. — Baile était profondément versé dans la science du droit : Guy Pape s'appuie souvent de son autorité. — G. Allard le fait seig[r] de Pellafol, de St-Jullien, de Chaillol et de Freissinières. — (*V.* G. Allard, *Les présidents uniques*.-Chorier. *Hist. gén. de Dauph.*, t. 2, pp. 463-64.)(1).

BAILE (Jean), fils du précédent, chanoine d'Embrun, fut élu archevêque par le chapitre de cette église en 1457. Des différends l'occupèrent pendant plusieurs années : d'abord un compétiteur lui disputa la possession de son siége archiépiscopal : c'était Jacques Caulers, élevé à la même dignité par une bulle du pape Calixte III à la sollicitation de Louis XI. Mais cette première difficulté étant aplanie, il s'en éleva une seconde dont la solution ne fut pas aussi facile. Il paraîtrait qu'avant de procéder à l'élection de notre archevêque, les chanoines d'Embrun seraient convenus entre eux de certains articles dont l'acceptation préalable devait former une condition *sine quâ non* à la validité de la future élection(2). Ces articles peuvent, au fond, se résumer ainsi : celui qui sera élu paiera telle somme et telles redevances à ses électeurs. Une aussi étrange condition ayant été unanimement acceptée et jurée par tous les membres du chapitre, on procéda immédiatement à l'élection, et Jean Baile fut proclamé archevêque. Les rédacteurs de la *Gallia Christ.* ne parlent pas de ce tripotage, mais ils nous en révèlent un autre tout aussi odieux. « Jean Baile, disent-ils(3), fut élevé fort jeune à l'épiscopat par la protection du cardinal Guill. d'Estouteville, non sans soupçons de simonie. On raconte, en effet que le président, son père, aurait donné de fortes sommes d'argent à ce cardinal.» Quoi qu'il en soit de cette dernière circonstance, Jean Baile n'ayant pas d'argent pour payer les sommes promises à ses chanoines ne tarda pas à se voir poursuivi par eux. Voici comment l'abbé Albert (*loc. cit.*) raconte les suites de cette affaire : «N'ayant pas de quoi payer toutes ces sommes, les chanoines impatients du paiement le citèrent à Rome devant le pape qui commit Gautier, évêque de Gap, pour examiner et juger cette affaire. Le jugement de celui-ci favorable aux chanoines, ne leur fit pas pour cela compter l'argent. Ils s'adressèrent au parlement de Grenoble qui pressa plus vivement l'archevêque et l'obligea de se réfugier à la cour de Rome. Le pape Sixte IV l'envoya, pour le soustraire au parlement, à Avignon, où il lui donna la commission de vice-légat. Pendant cet intervalle, le chapitre fit saisir ses revenus à Embrun par la permission du roi. Baile, de son côté, épargna à Avignon pour payer ses dettes ; il revint ensuite à Embrun où il paya ce qu'il devait, de sorte qu'il vécut tranquillement dans la suite. » — Rentré dans son diocèse, Jean Baile s'occupa à convertir les Vaudois de la Valouise et leur envoya pour missionnaire un cordelier nommé Jean Veyleti ; mais le zèle de ces deux personnages souleva contre eux de fort singulières réclamations : des habitants injustement persécutés se plaignirent à Louis XI que, sous prétexte de religion, on confisquait les biens même des catholiques, qu'en un mot l'archevêque et ses missionnaires en voulaient plus à l'argent des Vaudois qu'à leur foi. Pour mettre fin à de si coupables manœuvres, le roi fut obligé d'inviter notre prélat, par une lettre datée d'Arras le 18 mai 1478 (4), à apporter désormais plus de circonspection et de justice dans ses opérations. — Jean Baile se trouvait à Lyon le 26 mars 1494 au moment de la pose de la première pierre du couvent de l'Observance. Il mourut dans cette ville au mois de septembre de la même année. — Ce prélat aimait les lettres, et était fort instruit. Il fit composer un nouveau bréviaire à l'usage de son diocèse, qui ne fut imprimé que sous un de ses successeurs, François de Tournon. En voici la description : (*Breviarium Ebredunense*). A la fin : *Lugduni*, *Joh. Moylin*, 1520, in-16 de 16 ff. prélim. non chiffrés, et ccccxxxvj, ff. (B. S[te]-Geneviève, BB. 918.)

(1) *V.* son épitaphe dans l'*hist. de Grenoble* de M. Pilot, p. 314.

(2) *V. Hist. du diocèse d'Embrun*, par Albert, t. II, pp. 199 et suiv.

(3) *Gall. Christ.* (2e éd.), t. III, p. 1091.

(4) *V.* cette lettre dans l'*Histoire des Vaudois* de J.-P. Perrin. Genève, M. Berjon, 1618, in-8°, pp. 118-121

BAILE (Jeanne), sœur du précédent, décida, par ses instantes prières, Jean d'Aidie, bâtard d'Armagnac, gouverneur du Dauphiné, à fonder à Grenoble un couvent de religieuses de sainte Claire (1). Le pape Paul II autorisa cette fondation par une bulle, mais, pour des causes restées ignorées, elle éprouva des obstacles et ne fut pas immédiatement exécutée (2). Alors Jeanne, fatiguée de ces longueurs, et d'ailleurs impatiente de se consacrer à Dieu, alla prononcer ses vœux chez les clairesses de Chambéry. En 1478, elle revint à Grenoble, amenant 13 religieuses tirées de divers monastères, et cette pieuse fille eut enfin la satisfaction de fonder le couvent objet de ses désirs. — Les écrivains eccles. ne peuvent nous dire si elle fonda une nouvelle maison religieuse ou si elle se contenta de réformer, en y introduisant la règle de sainte Colette, l'ancien couvent du même ordre fondé par le Dauphin Humbert II. — Quoi qu'il en soit, après avoir saintement gouverné l'établissement dû à ses soins, elle mourut en odeur de sainteté. — Ses reliques, longtemps conservées à Grenoble, opérèrent, dit-on, un grand nombre de miracles. — (*V.* Wadingus, *Annales ord. minorum*, t. XIII, pp. 455-56.)

BAILE (Pierre), d'une famille noble autre que celle des précédents nommée par Chorier (*Etat pol.*) Baile Latour, fut d'abord prévôt, puis évêque de l'église d'Apt, en nov. 1256. — Son nom figure dans quelques actes peu intéressants pour l'histoire, énumérés dans la *Gallia Christ.* (2e éd., t. I, p. 360). Il mourut à Marseille le 30 mai 1268; son corps fut transféré dans l'église d'Apt où on lui éleva un tombeau sans épitaphe.

BALDE (Hyacinthe), dit **BELLECOUR**, naquit à Grenoble vers le commencement du XVIIe siècle. Il fut d'abord moine, abjura ensuite le catholicisme pour embrasser le protestantisme, fut reçu ministre et en exerça les fonctions à Nîmes en 1650. Peu d'années après, ayant abjuré de nouveau pour rentrer dans la religion catholique, il composa comme gage de la sincérité de sa conversion, un poëme latin en l'honneur de Louis XIV. — Au synode d'Alais (nov. 1659 - janv. 1660), il fut signalé aux églises réformées comme apostat, en ces termes : « Balde, dit Bellecour, âgé de plus de 60 ans, gros homme fort gras..., de fort peu de jugement..., était un personnage de bonne mine qui marchait fort gravement. »

Bibliographie. — *Lysiados libri V. poema heroicum de gestis Ludovici XIV. Palmæ liliatæ; à* Cl. *Baldo de Bella-curia.* Castris, 1653, in-4°. — Ce poëme est fort rare. (*Bibl. Hist.* de Lelong, II, 23755.)

BALLAND (Antoine), général de division, naquit au Pont-de-Beauvoisin, le 27 août 1751. Il entra au service à l'âge de 18 ans, comme simple soldat, dans le régiment de Beauvoisis, infanterie. Nommé capitaine en 1791, sa bravoure le fit s'élever rapidement, et dès l'année suivante, le grade de lieutenant-colonel lui était conféré sur le champ de bataille. En 1793, il fut fait général de brigade, servit en cette qualité à l'armée du Nord, et, ayant été nommé général de division la même année, commanda un corps d'armée qui opérait dans les environs de Guise (Aisne). En 1797, il était employé à l'armée d'Italie et se trouvait à Vérone au moment de l'insurrection suscitée par le sénat de Venise contre les Français. — Balland eut la douleur de voir une multitude fanatique massacrer au son des cloches les soldats isolés et les malades des hôpitaux. N'ayant pas assez de troupes sous ses ordres pour empêcher ces nouvelles vêpres siciliennes, il ne put que s'enfermer dans un fort de la ville, dont les insurgés essayèrent en vain de s'emparer. — Admis peu de temps après à la réforme, cet officier se retira à Guise. Le département de l'Aisne le porta en 1812 et 1813 comme candidat au Corps législatif, mais il ne fut pas élu. — Il est mort à Guise le 3 novembre 1821.

BALLY (François-Victor), né à Beaurepaire (Isère), le 22 avril 1775, suivit les cours de la faculté de médecine de Montpellier, où il prit le grade de docteur en août 1797. Ses études spéciales sur les maladies épidémiques ayant attiré l'attention du gouvernement, on lui confia, en 1803, la direction du service de santé dans l'expédition de St-Domingue. — En 1820, il fut chargé d'aller observer une maladie qui désolait le département de l'Oise. De brillants succès obtenus dans cette mission lui valurent l'année suivante la plus honorable des distinctions. La fièvre jaune sévissait à Barcelone, et déjà les

(1) Le dauphin Humbert II avait déjà fondé, en 1342, un couvent de cet ordre qui, établi successivement à Izeron et à Moirans, avait été enfin transféré par lui à Grenoble, près de l'église St-André. (Valbonnays. *Hist. de Dauph.*, t. II, p. 150.

(2) L'historien des Cordeliers, Wading, attribue par erreur, les retards éprouvés par cette fondation, à la mort du bâtard d'Armagnac arrivée d'après lui, en 1469. Ce personnage ne mourut qu'en 1473, le 28 août.

imaginations, frappées d'épouvante, voyaient le terrible fléau se déclarer en France et y exercer ses ravages. Préoccupé lui-même de cette redoutable éventualité, et afin de préparer les moyens de la combattre, le ministre de l'intérieur nomma une commission de médecins pour aller étudier sur les lieux le caractère de la maladie. Il désigna pour en faire partie, MM. Bally, Mazet, Rochoux, François et Parizet, les deux premiers nos compatriotes. Partie de Paris le 28 sept. 1821, la commission arriva à Barcelone le 9 oct. suivant.— La France entière admira le courage de ces hommes qui ne craignaient pas d'affronter un imminent danger en se rendant au sein d'une ville où la mort avait étendu son empire. De toutes parts, les plus vives sympathies s'éveillèrent : on s'occupait d'eux avec un intérêt plein d'inquiétude ; les journaux rendaient compte chaque jour de leurs moindres actions; leurs lettres particulières étaient rendues publiques, le *Moniteur* lui-même en contient dix de ce genre émanant de M. Bally. Enfin, à une époque où la fièvre jaune passait généralement pour contagieuse, on regarda ce dévoûment comme héroïque. La mort de l'un d'eux, de Mazet, atteint par le fléau, vint lui ajouter un caractère de sombre grandeur. Les corps savants et le gouvernement s'associant à cet enthousiasme de la gratitude publique, M. Bally fut présenté comme candidat à une place vacante à l'Acad. des sciences ; une ord. du 5 déc. 1821 le nomma off. de la Lég.-d'Honneur, et une décision du 20 du même mois le crea chev. de St-Michel. —De retour à Paris, après une absence de 2 mois, les médecins français furent salués par d'unanimes ovations. La poésie et la peinture célébrèrent à l'envi leur courage, et les théâtres jouèrent des pièces allégoriques en leur honneur. Le gouvernement prit une noble initiative : le 22 février 1822, le ministre de l'intérieur présenta à la Chambre des députés, au nom du roi, un projet de loi tendant à accorder à chacun d'eux, à titre de récompense nationale, une pension de 2000 fr. M. Bally fut ensuite nommé associé étranger de la Soc. de méd. de Wilna (mars 1822) ; chev. de l'ordre de Charles III d'Espagne (mai *id.*); membre du cons. sup. de santé établi près le min. de l'intérieur (21 avril *id.*); médecin de l'hospice de la Pitié (8 oct. *id.*) puis de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Acad. de Méd., etc., etc.

Comblé d'honneurs et de gloire, M. Bally pouvait occuper comme médecin une position brillante. L'immense retentissement que son nom avait eu lui promettait à Paris une clientèle des plus riches, et cependant il se hâta de fuir la vaste scène de la capitale pour aller s'enfermer dans une paisible et obscure retraite à Villeneuve (Yonne), où il habite encore aujourd'hui (juin 1854). Les motifs demeurés inconnus de cet exil volontaire ont donné lieu à des conjectures bien opposées de la part des confrères de M. Bally. Les uns prétendent brutalement que, se sentant au dessous de sa réputation, il avait, en homme d'esprit et comme Charles-Quint, prudemment abdiqué au plus haut de sa gloire. D'autres, au contraire, le regardant comme un savant modeste, et sans ambition, expliquent sa retraite par un amour exagéré pour le calme et la paix des champs, à un souverain dédain pour la gloire, les honneurs et toutes les fumées de ce monde. Mais cette dernière conjecture semble être démentie par les velléités que, par deux fois il manifesta, d'ajouter à des titres nombreux celui de député. Il adressa en effet, en 1842, une profession de foi dans le sens libéral aux électeurs du 2e collége électoral de Grenoble, et une autre plus démocratique aux Électeurs de l'Yonne datée de Paris le 1er mars 1848.—Quoi qu'il en soit, le nom de M. Bally reste entouré d'une brillante auréole, car il rappelle l'une des plus belles pages de l'histoire de la médecine française. Si, comme le veut la science moderne, la fièvre jaune n'a pas un caractère contagieux, les dangers courus par la commission de Barcelone n'étaient peut-être pas très grands, mais comme, en réalité, tous ses membres pensaient le contraire, leur dévouement reste tout entier et commande l'admiration. Ce fut sans doute sous l'inspiration de ce sentiment que les membres du congrès scientifique, réunis à Tours en 1847, décernèrent à M. Bally les honneurs de la présidence comme un hommage dû au courage et au patriotisme. — Voy. Mazet.

Bibliographie. — I. *Opinion sur la contagion de la fièvre jaune*. Paris, 1810, in-8o. (Extrait de la *Revue méd.*)—II. *Du typhus d'Amérique, ou de la fièvre jaune.* Paris, Smith, 1814, in-8o.—III. *Rapport présenté à son Exc. le Ministre... de l'intérieur par la Commission médicale envoyée à Barcelonne. 1re partie.* Paris, Imp. roy., 1822, in-8o, 55 pp. (Signé *Bally, Fran-*

çois, Pariset.) - J'ignore si la 2e partie a été publiée. — IV. *Histoire médicale de la fièvre jaune observée en Espagne et particulièrement en Catalogne dans l'année 1821.* Paris, 1823, in-8°. (Avec MM. François et Pariset.) — V. *Rapport fait au Conseil supérieur de santé. sur la fièvre qui a régné au port du Passage en 1823.* Paris, impr. de Didot, 1824, in-4° : et in-8° de 39 pp.—VI. *Etudes sur la choladrée lymphatique ou choléra indien, et sur la fièvre jaune.* Paris, impr. de F. Didot, 1833, in-8°, 54 pp.—VII. *Coup-d'œil sur l'histoire de la gymnastique.* Paris, imp. de Fain, 1817, in-8°, 16 pp. (Exrait du *Journal d'éducation.*) — VIII. *Eaux thermales de Lamotte-les-Bains, arrondissement de Grenoble.* Paris, impr. de Bourgogne et Martinet, 1844, in-18 de 72 pp.

On lui doit encore un *Mémoire sur les forces vitales;* un autre *Sur les indications et contre-indications de la saignée, soit dans les fièvres intermittentes, soit dans les fièvres continues:* des *Observations et réflexions sur le scorbut.* Il a publié quelques autres mémoires dans la *Revue encyclopédique* (1819), la *Revue médicale* (1820), la *Gazette des hôpitaux* (1849). — Il a donné les 5e et 6e éd. du *Formulaire magistral de Cadet-Gassicourt.* Paris 1823 et 1826, in-18.

Portraits. — I. *V. Bally, ex-médecin en chef des armées, médecin de S. A. S. la princesse L. de Condé.* Lith. in-fol., buste, de 3/4, D, dans un cercle formé par un serpent. — II. Victor Bally, *lith. de Marlet.* Buste, de 3/4, G. - In-4°. —III. *V. Bally.* Buste, presque de face. - point. - méd. rond. de 54 mill.—IV. Bally. Buste, 3/4, G.-*Ambroise Tardieu direxit.* - In-8°.—V. *M. le docteur Bally, président du congrès scientifique à Tours.* p. p. h. gr. sur bois. (Dans le journal *l'Illustration,* n° du 2 octob 1847).

BALME (Claude), né à Grenoble, chanoine de la cathédrale de cette ville, vivait au commencement du xviie siècle. Il a écrit un livre fort rare intitulé :

L'entrée du sanctuaire, dressée par commandement de monseigneur de Grenoble, et adressée aux curés de son diocèse; avec le dénombrement des évêques et actions plus mémorables faites par eux. Grenoble, 1624, in-12. (B. de Grenoble, 28049.)

G. Allard et Chalvet lui attribuent un autre ouvrage auquel ils donnent pour titre : *Electuaire souverain.*

BANCEL (Louis), théologien, naquit à Valence vers 1628. Il entra fort jeune dans le couvent des dominicains d'Avignon, et y fit ses études avec un tel succès qu'à l'âge de 24 ans, même avant d'être revêtu des ordres sacrés, ses supérieurs le nommèrent professeur de philosophie. En 1654, Dominique de Marinis, archevêque d'Avignon, ayant fondé une chaire de théologie dans l'université de cette ville, choisit pour l'occuper ce jeune professeur dont les talents extraordinaires lui étaient connus. Bancel en remplit les fonctions jusqu'à sa mort avec le plus grand éclat. Ses collègues l'élurent plusieurs fois doyen et lui décernèrent le titre de président de thèse pour le reste de sa vie : il fut, en outre, examinateur synodal du diocèse et de la légation d'Avignon et définiteur général de son ordre pour la province de Toulouse. Il mourut d'une hydropisie à Avignon le 22 décembre 1685. — G. Allard lui donne les titres de doyen et professeur en l'université de Valence, mais c'est là une erreur répétée sans examen par Chalvet et M. Colomb de Batines: en effet, le biographe des dominicains, Echard, qui avait connu Bancel, non seulement ne dit rien de semblable, mais encore il s'exprime en ces termes, à propos de la chaire de théologie d'Avignon : *Eam quoad vixit moderatus est.*-(*V.* Echard, *Script. ord. Præd.,* t. II, p. 705.)

Bibliographie. — I. *Moralis D. Thomæ doctoris angelici ord. Præd. ex omnibus ipsius operibus ita exacte depromta, ut censeri possit opus novum, omnibus cujusque conditionis personis, sed maximè confessoriis et concionatoribus utilissimum...* Avenioni, P. Offray, 1677, 2 vol. in-4°. - C'est une nouv. éd. corrigée et augmentée de la *Somme* de Fr. Ghetius publiée pour la 1re fois sous ce titre : *Summa Theologiæ moralis doct. Angelici D. T.....* Placentiæ, 1628-29, 2 vol. in-4°. Entre autres additions, Bancel y a inséré un traité de sa façon fort curieux dont voici le titre : *Opusculum de castitate, in quo novum ac singulare traditur remedium, tam facile quam efficax, ad hanc virtutem conferens et etiam ad sanitatem.* —II. *Brevis universæ theologiæ tam moralis quam scholasticæ cursus in gratiam studentium editus juxta .... D Thomæ dogmata.....* Avenioni, Offray, 1684-1692, 7 vol. in-12. L'auteur étant mort en 1685, ses confrères, entre autres Jos. Patin (*V.* ce nom), continuèrent la publication de son ouvrage. Ce dernier retrancha du ms. plusieurs propositions nouvelles et fort hasardées.

Bancel avait laissé mss. les ouvrages suivants que l'on conservait dans le couvent de son ordre à Avignon : I. *Opus integrum de virtute castitatis, continens: hujus virtutis elogia, omnes quæ ad ipsam spectant controversias, et remedia ad eam tuendam opportuna.* — II. *De veritate solius religionis christ. et cathol.*

BAPTISTE CADET, célèbre comédien, dont le vrai nom est **ANSELME** (PAUL-EUSTACHE), naquit le 8 juin 1756, à Grenoble, où son père (ANSELME Baptiste) et sa mère, artistes de talent, se trouvaient alors en représentation. — Ses parents voulurent faire de lui un chirurgien, mais, dégoûté par la vue des cadavres et les travaux de dissection, entraîné d'ailleurs par un penchant irrésistible, le jeune homme laissa bien vite l'école de St-Côme pour se consacrer tout entier à l'étude de la musique. Après avoir chanté quelque temps dans les chœurs, il prit du goût pour la comédie et débuta au théâtre de Marseille dans les 3es amoureux. De là, il passa successivement dans les troupes de Reims, de Rouen et enfin de Versailles, où il remplissait les fonctions de régisseur en 1789. L'année suivante il vint à Paris jouer, sur le théâtre de la Montansier, *Le Conteur* et *Le Désespoir de Jocrisse*. Ses brillants succès le firent appeler sur le théâtre de la rue Richelieu pour remplacer un artiste remarquable, Grand-Ménil, qui venait d'entrer aux Français. Il débuta sur cette nouvelle scène le 5 mai 1792 dans le rôle du vieillard de *L'Amour et la raison* et celui de Clenart dans *L'Intrigue épistolaire*. La supériorité de son jeu lui valut immédiatement un engagement aux appointements de 12000 fr.—Les orages de la révolution, et surtout la diversité d'opinions des acteurs, ayant rompu plusieurs sociétés théâtrales, Baptiste alla jouer en province, où la muse de la comédie pouvait trouver de plus calmes asiles. Il ne revint à Paris qu'en 1799 pour entrer aux Français et y tenir avec une supériorité incontestable le premier emploi des comiques. Il est mort à Paris le 31 mars 1839. — Baptiste cadet avait commencé par jouer la farce, genre dans lequel la mobilité de sa physionomie le rendait inimitable. Il remplissait les rôles de *niais* au théâtre Montansier, et c'est lui qui créa le type des *Jocrisse* et fit le succès de l'amusante pièce *Le sourd ou l'auberge pleine*. Mais, plus tard, il modifia son jeu, quitta les bouffonneries et les lazzis burlesques et finit par devenir, dans la haute comédie, l'acteur de la vérité et de la bonne compagnie. On doit le mettre au nombre des plus éminents artistes de notre scène française.

Son frère, *Nicolas* ANSELME, plus connu sous le nom de BAPTISTE *aîné*, grand acteur tragique du Théâtre-Français, n'appartient pas à notre province. Il naquit à Bordeaux le 18 juin 1761 et mourut à Paris le 30 novembre 1835.

ICONOGRAPHIE.—I. BAPTISTE CADET, *acteur du théâtre Français. Dans la comédie des héritiers. Cœuré del., Leroy sculp.* - In-fol., ov., en H., au point. - Il verse de l'eau dans une bouteille pour remplacer le vin qu'il y a pris. — II. M. BAPTISTE CADET (*Rôle de Dandin dans les Plaideurs.*) - *Dessiné par Cœuré, gravé par Prud'hon.*-In-fol., en H., au point. (Dans la *Galerie théâtrale*. Paris, Bance, 1822, in-fol.) — III. *M. Baptiste cadet dans le rôle de Michel, des Étourdis. F. Demongeol, 1821. Lith. de A. Cheyere.* En pied, tourné à G. Il lit un papier. — IV. (Dans le même rôle.)-En pied, tourné à D., un parapluie sous le bras. A Paris, chez Masson.—V. Rôle de *Coquelet* dans les *Ménechmes* de Regnard, in-8°, (Collection Martinet). — VI. Rôle de *Jacques Splin*, dans le *Conteur ou les deux portes* (*Ibid.*) — VII. Rôle d'*Argante* dans *Les fourberies de Scapin* (*Ibid.*). — VIII. Rôle de *Bazile* dans *Le Barbier de Séville* (*ibid.*).

BARATIER (FRANÇOIS), pasteur protestant, écrivain, naquit à Romans en 1682. — Forcée de quitter la France en 1685 par suite de la révocation de l'édit de Nantes, sa mère l'emmena en Suisse et lui fit commencer ses études à Vevay et à Lausanne. De là, Baratier se rendit à Berlin en 1699, puis à Francfort (sur l'Oder), où il fut reçu en 1710, au saint ministère. En 1718, une place d'aumônier dans un régiment lui fut accordée, mais peu de temps après, on le nomma pasteur successivement à Wilhemsdorf, à Schwabach, à Stettin. Enfin, il obtint l'inspection des églises françaises de Magdebourg, et c'est dans l'exercice de ces fonctions qu'il mourut en 1751. — Fr. Baratier est moins connu comme pasteur et écrivain que pour avoir donné le jour à l'un des génies les plus précoces qui aient paru dans le monde. JEAN-PHILIPPE, son fils, né à Schwabach le 19 janv. 1721, parlait le latin, le français et l'allemand à 4 ans, le grec à 6 ans, l'hébreu à 9; il publia à cet âge, en 1730, la *Notice exacte de la grande bible rabbine*, en 4 vol. in-fol. Le

trop rapide développement de son intelligence ayant épuisé ses forces, il mourut à l'âge de 19 ans, le 5 oct. 1740.

BIBLIOGRAPHIE. — *Fables et histoires possibles*. Hall, 1763, in-8°.-C'est un recueil de contes composé en 1723 pour l'instruction de son fils et réimp. en partie par Gotting, sous ce titre : *Le jouet des petits enfants*, 1776, in-8°.— II. *Curieuse relation au sujet d'un enfant précoce*. Stettin et Leipsick, 1728, in-4°.Trad. en allemand.—III.* *Sermon d'adieu à l'église française de Schwabach, par M. B.* Francfort, 1745, in-8°. (publié par Faiseaux, son successeur).

BARATIER (JEAN-BAPTISTE de), né à Valence et mort en 1764, fut chanoine de l'église St-André et curé de St-Laurent de Grenoble. Il prononça, en 1752, l'oraison funèbre de Louis, duc d'Orléans, gouverneur du Dauphiné, lors du service funèbre que la ville de Grenoble fit célébrer en l'honneur de ce prince. Cette *oraison* a été imprimée sous le titre suivant : *Oraison funèbre du duc d'Orléans*, Grenoble, 1752, in-4°. (Bib. de Grenoble, 3811.) — *V. Mém. de Trévoux*, mai 1752, pp. 2652-55.

BARATIER ou **BARATHIER** (JACQUES-ANTOINE de), marquis de St-Auban, lieutenant général d'artillerie, naquit en Dauphiné le 7 juillet 1712. — Entré fort jeune au service, il était déjà officier pointeur d'artillerie le 1er nov. 1729. Il fit dans cette arme presque toutes les campagnes du règne de Louis XV, depuis celle du Rhin en 1736, et plusieurs fois sa belle conduite le fit remarquer par ses chefs. C'est ainsi qu'à la bataille de Fontenoy, notamment, où il eut le détail de l'artillerie, le maréchal de Saxe le complimenta en présence du roi.—Voici un extrait de ses états de service : 6 mars 1734, commissaire extraordinaire d'artillerie; — 11 déc. 1741, commissaire ordinaire;—1744, chev. de St-Louis;— 31 déc. 1746, commissaire provincial; —1747 et 1748, major en chef;—29 oct. 1750, lieutenant ; —1er janvier 1759, colonel ; — 20 février 1761, maréchal de camp;—1771, commandeur de St-Louis, 1er mars 1780, lieut.-général. — Cet officier général est mort à Paris, le 5 sept. 1783.

PORTRAITS.—I. JACQUES-ANTOINE BARATHIER, MARQUIS DE ST-AUBAN, *lieutenant des armées du roi...* En bas 4 vers; *Dessiné par P. Choffard. 1784, gravé par Sc. Miger, grav. du roi.*-Dans un ov. buste, de 3/4 D. en bas, des trophées d'artillerie. H. 161 mill. L. 89 mill. Rare.—II. *Le Mis de St-Auban, lieutenant-général.....* Copie du précédent, mais sans les ornements. *Lith. de l'Ecole Royale d'art. de Douai*. In-4°.

BARBIER (JOSUÉ), ministre protestant, avocat au parlement de Grenoble, écrivain, naquit à Die vers 1572 (1). Destiné dès sa plus tendre jeunesse à exercer le St ministère, il fut élevé avec soin dans les principes de la religion réformée par son père qui était lui-même ministre (2) et par sa mère, originaire de Cabrières, dont les parents avaient péri dans le célèbre massacre de 1545 Ses études terminées, on l'envoya faire un cours de théologie à l'académie protestante de Nîmes où, pendant trois ans, il suivit les leçons du ministre Ferrier, puis, à son retour, ayant été présenté aux ministres du Diois réunis en colloque, on l'ouit en proposition de la parole de Dieu, comme on disait alors et, par délibération du 21 novembre 1602, il fut admis à exercer le saint ministère. — Sur la demande de J.-P. Perrin, déjà ministre à Nyons, Barbier fut immédiatement donné au colloque des Baronnies, pour être placé à la tête d'une église, mais cette décision n'eut aucune suite, car dès le mois d'avril de l'année suivante (1603), on le trouve à Quint (Drôme), en remplacement d'un ministre nommé Japetus, d'origine suisse. Trois ans après (avril 1606) le synode réuni à Saint-Marcellin l'appela dans cette église : il y resta 7 ans et enfin, le synode tenu à Die en 1613 le donna (18 avril) à Livron, où il exerça les fonctions pastorales jusqu'au 28 juin 1615. — Dans plusieurs circonstances, Barbier avait déployé beaucoup de talent et de zèle pour les intérêts de son culte, notamment lors des opérations des commissaires exécuteurs de l'édit de Nantes, aussi jouissait-il auprès de ses coréligionnaires d'une certaine importance. Il était membre de leur conseil privé, et l'un des 4 députés aux assemblées politiques, comme il paraît des actes de l'assemblée de Grenoble de novembre 1611. — Cette importance ayant attiré l'attention d'André de Léberon, évêque de Valence et de Die, ce prélat mit tout en œuvre pour l'amener à abandonner la religion protestante, et à force de soins et de démarches il y réussit complètement. — Le ministre

(1) Et non à Pont-Charra comme l'ont écrit tous ses biographes, d'après G. Allard.

(2) On le trouve ministre à Saillans (Drôme) de 1596 à 1603.

tint d'abord sa conversion secrète, attendant, pour se prononcer publiquement, une occasion favorable qui lui permît de tirer de son apostasie tout le profit qu'il en espérait. Cette occasion se présenta en juin 1615. Le clergé de France tenait alors son assemblée, et, vers la fin du même mois, Barbier partit secrètement de Livron pour Paris, « afin, dit-il, de resiouyr de ma conversion les prélats de France. » André de Léberon fit auprès d'eux trophée de son prosélyte : il reçut publiquement son abjuration, le présenta même au roi, et enfin lui obtint sur les fonds du clergé une pension de 600 liv. (1). — Cette conversion causa une grande rumeur dans le parti protestant, surtout parmi les ministres du Dauphiné, anciens collègues de Barbier. A son retour de Paris, ils convoquèrent à Livron (7 sept. 1615), une assemblée extraordinaire : on y examina sa conduite, on le signala au mépris des églises, et des sentences d'excommunication furent même prononcées contre lui. Loin d'en paraître ébranlé, le néophyte, au contraire, voulut tenir tête à l'orage : il écrivit à l'assemblée pour offrir de s'expliquer devant elle et développer les motifs de sa conversion. Les ministres répondirent avec froideur et dignité : ils lui désignèrent le consistoire de Montelimar pour y aller disputer, *là, on lui démontrerait les causes notoires de son apostasie*. Mais cette réponse calma l'ardeur de l'ex-ministre. Il n'osa pas, à ce qu'il paraît, affronter le mépris d'anciens collègues qui allaient lui reprocher d'avoir vendu sa conscience pour une pension de 600 liv., et il refusa de se rendre à Montélimar, en allégnant de fort pitoyables motifs : c'était, dit-il, la crainte de se voir l'objet des manœuvres déjà employées à l'égard des ministres de Die, lors des négociations relatives à la grande affaire de l'académie de cette ville : il redoutait la liqueur traîtresse qu'on leur avait fait boire, et dont l'influence, pareille à celle des eaux du Léthé, enlevait la mémoire, etc., etc. La conférence proposée n'eut donc pas lieu, mais comme Barbier tenait à rendre compte des motifs de sa conversion, il se mit à préparer un ouvrage contenant à la fois un exposé de sa conduite et des attaques contre la religion catholique : il le publia, en 1618, sous le titre de *La Ministrographie hvgvenote*. Cet ouvrage, que tous les biographes ont négligé de consulter, renferme (*pp. 10 et suiv.*) un chapitre fort curieux intitulé : *Description sommaire et véritable de l'estat du sieur Barbier auant sa conuersion :* j'y ai puisé la plupart des détails contenus dans la présente notice. — La même année, parut encore, de notre ministre, *Les Miracvlevx effets de la sacrée main des rois*, opuscule dédié à Louis XIII auquel il avait été présenté, et destiné à célébrer la main des rois de France comme remède contre les écrouelles. Ces deux ouvrages nous apprennent que leur auteur avait embrassé, après son abjuration, la profession d'avocat, car il s'y qualifie de *docteur en droit* et *advocat consistorial au parlement de Dauphiné*. — Je ne sais rien de plus sur la vie de ce ministre. — Cependant je ne dois pas oublier de rapporter le grotesque signalement de sa personne que le synode national de Vitré donna, en 1617, aux églises réformées (2). « En Dauphiné, Josué Barbier, « autrefois pasteur de l'église de Li- « vron, est maintenant apostat. Il a la « taille courte et grosse, les yeux lou- « ches, la langue grasse et les cheveux « noirs. Il est âgé d'environ 40 ans. »

BIBLIOGRAPHIE. — I. *La Ministrographie hvgvenote, et tableau des diuisions caluiniques*. Lyon, Cl. Chastellard, 1618, pet. in-12 de 6 ff. prélim. non chiffrés et 214 pp. — Très-rare. (B. de Grenoble, 11422 bis). — II. *Les miracvleux effects de la sacrée main des rois de France tres-chrestiens : pour la guarison* (sic) *des malades et conuersion des hérétiques*. Paris, chez Iean Orry... M. DC. XVIII. in-8° de 75 pp. (B. Imp. L. ($\frac{1694}{A.K.}$). — Le catalogue de la Bib. pub. de Grenoble (n° 23544) cite une autre éd. *Lyon*, 1618, in-8°. — La *Bib. hist.* de Lelong, en mentionnant cet ouvrage, donne par erreur à l'auteur le prénom de Jean.

BARDONNENCHE ou **BARDONENCHE**, anciennement **BARDONESCHE** — *de Bardonechia*, — est le nom d'une famille noble de Dauphiné, déjà illustre et puissante dans le Briançonnais dès le commencement du XIIIe siècle. — Les trois personnages suivants lui appartiennent.

(1) L'assemblée du clergé de 1615 vota un fonds de 30,000 livres destiné à faire des pensions aux ministres convertis. — G. Allard commet une erreur dans son *Dict. ms. du Dauph.* à propos de la conversion de Barbier. *Il est*, dit-il, *le premier ministre de France qui se soit converti*. Dans la liste des ministres pensionnés donnée par le procès-verbal de l'assemblée du clergé de 1615, on trouve, au contraire, 24 noms avant celui de Barbier. — (*V. Collect. des procès-verb. des assemblées générales du clergé*, t. II, pp. 276 à 278).

(2) Aymon, *Synodes nat.*, t. I, p. 137.

BARDONNENCHE (François de) occupait un rang considérable auprès du jeune Dauphin Guigues VIII, qui le chargea plusieurs fois de négociations importantes. Pendant une de ses absences, ce prince, à peine alors âgé de 20 ans, eut l'occasion de voir sa fille, douée d'une grande beauté; il l'aima et la séduisit (1). A cette nouvelle, Fr. de Bardonnenche accourut le cœur rempli de colère; mais quelle réparation pouvait-il exiger? Le Dauphin était marié, et d'ailleurs, en ces temps de licences, les grands croyaient pouvoir tout se permettre impunément envers leurs inférieurs. Dans cette extrémité, le malheureux père ne consulta que son désespoir. Nourrissant des projets de vengeance, il se retira dans sa terre de Bardonnenche, souleva ses vassaux, fit partager son ressentiment à quelques seigneurs des environs et réussit à leur faire prendre les armes et à les mettre dans son parti. Avec leur aide, il s'empara du château d'Exilles, le livra au duc de Savoie, puis, se réfugiant dans des châteaux forts, au milieu de retraites inaccessibles, il commença à faire de terribles et fréquentes irruptions sur les domaines de son ennemi. — Les détails de cet épisode de notre histoire ne nous ont pas été conservés, mais il paraît que le Dauphin Guigues ferma les yeux sur des désordres dont il était la cause. Humbert II, son successeur, ne fut pas plutôt monté sur le trône qu'il résolut au contraire d'en arrêter le cours. Par ses ordres, Bardonnenche fut pris et enfermé dans le château d'Exilles. Mais cet homme, doué d'une énergie extraordinaire, n'y resta pas longtemps prisonnier: il attaqua ses gardes, les mit en fuite et sortit du fort, dont il emporta même les clefs. Repris une 2e fois, on le transféra dans le château de Pisançon (dans le Viennois); une 2e fois il parvint à s'évader et passa dans les états du duc de Savoie. — Sur ces entrefaites, le Dauphin se trouvant dans le Briançonnais voulut examiner d'une manière plus particulière toute cette affaire et prendre enfin des mesures capables d'arrêter le cours des audacieuses entreprises de Bardonnenche. A cet effet, apres l'avoir inutilement cité à comparaître devant lui, il le condamna par contumace à un bannissement perpétuel et à la confiscation de tous ses biens; ordonna que ses maisons et châteaux seraient rasés; le mit hors la loi (2) et promit 500 florins d'or à qui le livrerait vivant. Ce jugement, prononcé dans le cloître de la prévôté d'Oulx, en 1334, montre par plusieurs de ses dispositions combien le Dauphin attachait d'importance à la capture du fugitif. Mais toutes les mesures furent inutiles, et pendant plusieurs années encore il sut échapper à toutes les recherches.—Enfin, en 1345, au moment de partir pour la Terre-Sainte, Humbert eut la satisfaction d'apprendre qu'il venait d'être arrêté. Aussitôt il donna des ordres sévères à l'archevêque de Lyon, chargé du gouvernement du Dauphiné pendant son absence, pour instruire son procès. Le sort du malheureux père fut bientôt décidé. Après avoir été torturé avec les plus grands raffinements de cruauté, ses juges le condamnèrent à une mort affreuse très usitée en Dauphiné sous les Dauphins. Il fut enfermé dans un sac, les pieds et les mains liés, et jeté dans l'Isère. — Chorier termine le récit de cette tragique histoire par la sentence suivante, seule réflexion arrachée à sa sensibilité : « Les sujets, quelques torts « qu'aient leurs princes, n'ont jamais « raison de s'éloigner de l'obéissance « et du respect. » — (Chorier, *Hist. gén. de Dauph.*, t. II, pp. 264-65, 271, 315. - Valbonnays, *Hist. de Dauph.*, t. I, p. 303 et t. II, pp. 257-60.)

(1) De cette liaison naquit un fils, JEAN, auquel Humbert II donna la terre de Chateauvilain, dans le Viennois.

(2) *Ipsum extra protectionem Delphinalem ponimus ita quod impune offendi possit* (Valbonnays, II, p. 258.

BARDONNENCHE (Antoine-René de), né à Grenoble en 1721, fut d'abord chanoine de la cathédrale de cette ville et vicaire général du diocèse, prieur commendataire de Romette (3), grand archiprêtre du Viennois, puis du Drac. Le roi le nomma, en 1771, à l'évêché de Vence en remplacement de Jean de Madaillan, transféré à celui de Grenoble. Il fut sacré dans la cathédrale d'Embrun le 15 mars 1772 et prêta serment le 1er avril suivant.—Je n'ai pas d'autres renseignements sur sa vie. — Il est mort à Varces, le 6 octobre 1783.

(3) Prieuré de Bénédictins près de Gap dépendant de celui de St-Victor de Marseille.

BARDONNENCHE (César-René-Nicolas, Cte de), lieutenant général, né à Varces le 8 janvier 1745, entra au service le 1er mars 1756 comme lieutenant dans le régiment de la marine. Nommé cap. en 1758, il fit en cette qualité les campagnes de Hanovre et de Corse (1757 à 1770), passa en 1776 dans le régiment

de Comtois infanterie, fut nommé major la même année et colonel d'artillerie le 8 avril 1779. — En 1791, le C[te] de Bardonnenche émigra, servit en 1792 à l'armée des princes, puis dans celle de Condé. En 1797, il fut créé maréchal de camp pour prendre rang du 9 juin 1793. Rentré en France avec les Bourbons, ses services et sa fidélité à la cause royale furent récompensés, le 13 août 1814, par le grade de lieut. général. — Il prit sa retraite le 17 février 1815; fut nommé au commandement de la succursale des invalides à Arras le 9 déc. suivant; chev. de la Legion-d'Honneur le 31 janvier 1816; comm. de Saint-Louis le 18 août 1819 (1). — Il est mort à Arras le 12 mai 1820.

BARETY (   ), procureur syndic du district de Serres, nommé en 1792 député des H.-Alpes à la convention, est l'un des membres les plus obscurs de cette assemblée. Il ne parut qu'une seule fois à la tribune, lors du procès de Louis XVI, pour voter avec tous ses collègues des H.-Alpes, la détention de ce prince pendant la guerre et son exil après la paix. Il ne fit partie d'aucun comité, et n'entra pas dans les conseils qui succédèrent à la convention. On ne sait rien de plus sur sa vie. — M. Colomb de Batines l'a confondu avec le suivant.

BARETY (Toussaint), frère du précédent, né à la Piarre (H.-Alpes), étudiait la médecine à Paris vers 1780, avec le titre d'officier commensal et pensionnaire du comte d'Artois. Il alla ensuite achever ses études à Montpellier, y prit le grade de docteur en médecine, le 24 décembre 1788, puis retourna dans les H.-Alpes et se fixa à Sigoyer. La liste des notables de l'arrond[t] de Gap le mentionne comme propriétaire résidant sur cette commune en l'an IX (2). — La mort de son frère l'ayant fait héritier d'un petit domaine situé à la Piarre, il vint s'y établir et quitta tout-à-fait la médecine. Dès lors il y vécut confiné, tout entier aux soins de sa propriété, et ne s'occupant que d'agriculture : il conduisit lui-même la charrue et épousa sa servante. Comme distraction à ses travaux champêtres, il adressa de tems en tems des mémoires sur des questions agricoles à la société d'émulation des H.-Alpes dont il était membre. Il fut nommé maire de sa commune de 1805 à 1808.

Bibliographie. — I. *Mémoire sur un Dent-albifique et anti-scorbutique nouveau et infaillible dans ses succès, qui a la propriété de blanchir éminemment les dents... dédié au beau sexe.* Paris, chez l'auteur (s. d.), in-8°, 21 pp. — II. *Positiones quædam circa topographiam urbis Diensis, apud Delphinatos..* Monspelii, Picot, 1788, in-8°, 7 pp. C'est sa thèse pour le doctorat en médecine. — III. *Essai sur la topographie de la ville de Die en Dauphiné, etc.. indiquant des remèdes nouveaux, renfermant quelques observations intéressantes, etc., etc.* Montpellier, Picot, 1788, in-8°, 22 pp. - Rare. — IV. *Mémoire sur l'usage de la lavande pour remplacer le tabac*, 1806, in-8°, 16 pp.

BARGINET (Alexandre-Pierre), littérateur, naquit à Grenoble le 5 messidor an V (23 juin 1797). Il faisait ses études au lycée de cette ville en qualité de boursier ou, comme on disait alors, d'*élève national*, lorsque la nouvelle d'un avantage remporté sur les Autrichiens qui avaient envahi, en 1814, le départ[t] de l'Isère, vint enflammer sa jeune imagination : il improvisa un vaudeville de circonstance joué deux jours après au théâtre de Grenoble sous le titre de *Les Autrichiens à Montmeillan.* Cette pièce, remplie d'à-propos patriotiques, excita, dit-on, le plus grand enthousiasme : le lycéen, demandé à grands cris par le parterre, fut amené sur la scène et salué par des applaudissements frénétiques. Le souvenir de ce succès décida peut-être de sa carrière littéraire.—Peu après, un événement d'une tout autre importance vint marquer dans son existence. C'était au 7 mars 1815 : tout à coup l'on annonça à Grenoble l'arrivée prochaine de Bonaparte revenant de l'île d'Elbe. Aussitôt le jeune patriote ne put résister au désir de contempler une heure plus tôt l'homme dont le nom remplissait alors le monde. Il réunit quelques-uns de ses camarades du lycée, leur fit arborer la cocarde tricolore, puis entonnant des chants patriotiques, partit avec eux pour se rendre au-devant du héros. Il le rencontra près de Vizille, à Laffrey : l'empereur l'accueillit avec bonté, sourit à l'expression sincère de son enthousiasme, et s'entretint quelques instants avec lui. Cette entrevue fit sur Barginet une impression ineffaçable : par la suite, il aimait à en rappeler le souvenir comme un titre de gloire, comme l'événement le plus ex-

(1) Il était chevalier de Saint-Louis avant 1780.

(2) *Liste des notables communaux de l'arrond. de Gap... concernant la formation et le renouvellement des listes d'éligibilité prescrites par la constitution.* Gap., Imp. de J. Allier, an IX, in-4° de 46 pp.

traordinaire de sa vie (1). De ce jour date le commencement de sa carrière politique. — Ayant suivi Bonaparte à Paris, il obtint le 3 avril 1815 un brevet d'élève national à l'école militaire de St-Cyr, mais, au lieu de profiter de ce bienfait, il préféra servir quelque tems dans la jeune garde, puis travailla en qualité de secrétaire dans le cabinet de Paul Didier. — Après les 100 jours, il revint à Grenoble où la persécution l'attendait. Sa conduite au 7 mars et l'attachement qu'il avait témoigné pour la personne de Bonaparte lui attirèrent de la part des autorités de Louis XVIII toutes sortes de tracasseries. M. de Montlivault, préfet de l'Isère, le fit arrêter plusieurs fois et même détenir sans jugement.—En 1816, il se mêla activement à l'organisation de la célèbre conspiration dont le malheureux Didier fut le chef. Lui-même nous a fait connaître dans ces phrases ampoulées du journal *Le Messager* (2), toute l'étendue de sa coopération. — « Il y a « maintenant 17 ans que le général Donnadieu et moi nous avons été bien « près d'avoir obtenu une page commune dans l'histoire l'un de l'autre : « moi dans la sienne comme Cinq-Mars « dans celle de Richelieu, lui dans la « mienne, comme César dans celle de « Brutus! J'étais bien jeune alors; animé d'un pur dévouement à la cause « nationale, enthousiaste, passionné, « brûlant du fanatisme de la liberté, je « n'aurais reculé devant aucune des conséquences de l'acte violent et terrible « auquel j'ai été sur le point de me livrer. Une circonstance indépendante « de ma volonté m'arracha des mains le « poignard qui dans ma pensée devait « frapper l'oppresseur de mon pays... » J'ignore s'il faut ajouter une foi entière à ce récit, mais toujours est-il que Barginet fut gravement compromis et arrêté comme complice de Didier. Sa vie même aurait été, dit-on, en danger, sans l'intervention d'une famille royaliste toute puissante auprès du général Donnadieu. — Rendu à la liberté, il passa l'année 1817 à Grenoble, et c'est à cette epoque qu'il faut placer une circonstance restée, je crois, inconnue à tous ses biographes. Le 17 octobre, le duc d'Angoulême arriva à Grenoble : parmi les fêtes brillantes qui devaient lui être offertes, il fallait une pièce de théâtre composée pour la circonstance, exprimant tous les sentiments d'amour dont les Grenoblois se sentaient alors pénétrés pour Son Atesse Royale. L'admirateur de Napoléon, le complice de Didier, Barginet se chargea de ce travail : il composa un intermède intitulé *Vive le Roi*, et reçut du préfet de l'Isère une gratification de 40 fr. ! (3) L'année suivante, M. Eugène de Lamerlière, son ami, le décida à partir pour Paris.

Il arriva sur ce vaste théâtre avec toutes les belles illusions d'un jeune homme de 21 ans rêvant la gloire, et les succès littéraires et peut-être aussi le rôle plus important d'homme politique; mais, sans protecteurs, sans fortune, il n'y devait trouver dans une lutte longue et pénible que tristes déceptions et trop souvent, hélas! la misère. — Il commença par écrire dans les journaux de l'opposition, puis à mesure que sa raison prenait de la maturité, il attacha son nom à de petites brochures politiques dont quelques-unes produisirent une certaine sensation. Il osait, en effet, à une époque où l'on ne pouvait le faire sans danger, honorer la mémoire de Bonaparte, et rappeler les gloires de l'empire. Deux fois ses hardiesses le firent traduire en cour d'assises, et deux fois le jury l'acquitta; une 3e il fut moins heureux. La connaissance des délits de la presse ayant été attribuée à la police correctionnelle, son pamphlet intitulé *Then-tcheou-li* dirigé contre le ministère de M. Decazes, le fit condamner à 15 mois de prison et 3000 fr. d'amende. Il avait alors 25 ans.— Rendu plus réservé par cette dure leçon, Barginet renonça pendant plusieurs années à la politique, et aux tristes réalités d'ici-bas, pour se réfugier dans le monde enchanté de l'idéal et des rêves : il se mit à composer des romans. Ces compositions, empruntées pour la plus part aux souvenirs historiques de notre province, decelèrent une imagination riche et puissante : la sévère condamnation dont le jeune auteur venait d'être frappé, contribua à leur assurer un très brillant succès.— Telle était sa position au moment où éclata la révolut. de 1830. Il vivait alors retiré à Montmartre près de Paris, lorsque le 28 juillet il apprit que le peuple rendu furieux par une longue résistance, allait mettre le feu à une caserne de gendarmerie : aussitôt il accourut; ses paroles de paix et de clémence désarmèrent les assaillants, il se

(1) Il en a raconté les moindres détails dans l'introduction de son *Grenadier de l'île d'Elbe*.
(2) No du 18 mars 1833.

(3) Note de Jules Ollivier sur un exemplaire de cette pièce.

posa en médiateur et parvint à faire sortir sains et saufs des malheureux destinés peut-être à une mort affreuse. Cette action reçut bientôt une honorable récompense : Barginet fut nommé 1er adjoint de sa commune et commandt de la garde nationale ; peu après, le roi lui donna la décoration de la Légion-d'Honneur ; enfin au mois d'octobre de la même année, M. Girod de l'Ain, préfet de police, le nomma inspecteur-général de la salubrité et de l'éclairage de Paris. Mais la révolution de 1830 avait réveillé chez lui les passions politiques ; il ne put résister au désir d'entrer dans la lice où tant de questions irritantes s'agitaient chaque jour : il prit la plume, et oublia, le malheureux, qu'un employé salarié doit se taire alors surtout qu'il n'est pas au nombre de ces heureux dont parle Horace, *quibus sunt equus, Pater et res.* Une brutale destitution de M. Gisquet vint lui rappeler cette importante vérité pratique, et en même temps lui enlever tous moyens d'existence. Barginet fit alors au préfet cette fière et noble réponse : « Il est de mon devoir de protester contre une décision que vous n'aviez pas le droit de prendre contre moi : le modeste emploi que la révolution m'avait donné était le prix de ma longue opposition au gouvernement déchu et des infortunes qui en avaient été la conséquence. Ce que la révolution m'avait donné, M. Gisquet ne pouvait me l'ôter... Il y a longtemps que je regrettais de ne pouvoir mêler ma voix à celle des défenseurs de la liberté : vous m'avez rendu ma noble indépendance d'homme de lettres, et si j'ai dû protester contre l'acte injuste que vous avez commis, je dois aussi vous remercier de m'avoir rendu à moi-même et à la cause pour laquelle, en d'autres temps, j'ai rendu témoignage. »

Avec son indépendance, Barginet reprit cette pénible carrière de l'homme de lettres obligé de demander à sa plume le pain de chaque jour. — Heureusement pour lui survint la loi de 1833... Il participa à l'indemnité accordée aux condamnés polit. sous la restauration pour une pension de 900 fr. et peu après M. de Montalivet lui donna sur les fonds destinés aux pensions littéraires, une allocation de 1000 fr. Ces deux sommes réunies aux produits de ses travaux, constituaient une modeste aisance et le mettaient à l'abri des soucis du besoin, aussi, pendant plusieurs années, resta-t-il à l'écart, occupé de ses études, et dans le culte des lettres. Instruit par une triste expérience, il parut même décidé à ne plus se mêler de politique, à abjurer désormais toute velléité d'opposition pour se rallier au gouvernement établi. Ce fut sans doute sous l'inspiration de ces sentiments, et afin de mettre une barrière entre son passé et l'avenir qu'il publia en 1837 une brochure intitulée : *De l'Amnistie et du Mariage de S. A. R. le duc d'Orléans*. Cet écrit où la monarchie de juillet était exaltée comme la seule planche de salut pour la France, fit dans le temps une sorte de sensation : elle scandalisa surtout ses anciens amis politiques qui le traitèrent de vendu, de renégat et de caméléon (1) : mais Barginet n'était pas au bout de ses évolutions politiques : vers la fin de 1839, il acquit à Lyon la propriété du *Journal du Commerce* (2) consacré à l'exposition et à la défense des doctrines napoléoniennes. Lors de la tentative du prince Louis-Napoleon à Boulogne, il fut arrêté sous l'inculpation de complot contre la sûreté de l'État, conduit à Paris par la gendarmerie, et écroué à la Conciergerie où il subit un emprisonnement préventif de 4 mois. Puis, le ministère ajoutant à ces rigueurs, le priva à la fois de son indemnité comme condamné politique et de son allocation littéraire... Il mourut 4 ans après à Lyon, dans un état voisin de la misère, le 18 décembre 1843.

Obligé de vivre de son travail, Barginet écrivit sur les matières les plus opposées : il fit des vers et des mathématiques, des romans et de l'histoire, des pièces de théâtre et des pamphlets politiques, des articles sur la chimie et la marine, etc., etc. Ses romans lui constituent à mes yeux son véritable et unique mérite littéraire. Quoique conçus et exécutés avec précipitation comme tous ses écrits, on y remarque souvent de grandes beautés : ils accusent une riche imagination, de la poésie, de la sensibilité, toutes les qualités exigées pour cette sorte d'ouvrages et sans doute que, si moins pressé par le besoin, il eût pu les méditer à l'aise dans le silence du cabinet, les légendes po-

(1) On a dit que cette brochure avait procuré à Barginet une pension de 2,400 fr. du ministère Mais j'ai vu une lettre dans laquelle il repousse vivement cette assertion et la traite de calomnieuse.

(2) Ce journal porta pendant quelque temps le titre de *Champ de Mai* et reprit celui de *Journal du Commerce* le jour même où l'on apprit l'arrestation du prince Louis-Napoleon.

pulaires de notre province auraient rencontré en lui un Walter-Scott digne d'elles. Son meilleur et dernier roman, *Martin Luther*, nous montre à quelle hauteur il se serait élevé.—Comme homme politique, il ne mérite pas de fixer un seul instant l'attention, et cependant il se croyait très sérieusement un important personnage.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I. ROMANS.

I. *Les montagnardes, traditions dauphinoises.* Paris, Girard, 1826, 4 vol. in-12. — II. *Le roi des montagnes, ou les compagnons du chêne, tradition dauphinoise du temps de Charles VIII.* Paris, Maine et Delaunay, 1828, 5 vol. in-12. — III. *La Cotte rouge, ou l'insurrection de 1626, histoire dauphinoise précédée d'une notice sur le château de Vizille.* Paris, les mêmes, 1826, 4 vol. in-12. — IV. *Les deux seigneurs de village, histoire de ce temps.* Paris, les mêmes, 1829, 4 vol. in-12.—V. *Le grenadier de l'Ile d'Elbe, souvenirs de 1814 et 1815.* Paris, les mêmes. 1830, 2 vol in-8°. - Autre éd. Paris, De Potter, 1843, 2 vol. in-8°.— VI. *La chemise sanglante, histoire dauphinoise des dernières années du XVIIe siècle.* Paris, les mêmes, 1830, 4 vol. in-12. — VII. *La trente-deuxième demi-brigade, chronique militaire du temps de la République.* Paris, les mêmes, 1832, in-8°.—VIII. *Chroniques impériales. 1re période.* Paris, Guillemin, 1833, in-8°. - *2e période.* Paris, Laisné, 1834, in-8°.— IX. *Les Hébérard, légende des baronies.* Paris, Laisné, 1837, 2 vol. in-8°. *V.* une analyse par M. Alf. Bougy dans la *Revue du Dauph.*, t. I, pp. 339-44 et dans le *Courrier de l'Isère*, n° du 9 mai 1837.— X. *Martin Luther. Roman-historique. 1505-1546.* Paris, J. Laisné, 1839, 2 vol. in-8°. - *V.* Un Compte-rendu dans *Le Patriote des Alpes* du 11 mai 1839.

XI. On trouve dans quelques catalogues de libraires l'indication de quatre autres romans de Barginet (*sous presse*), mais ils n'ont pas paru. Ce sont : 1° *Un roman historique.* 2 vol. in-8°. — 2° *Les Aynards et les Allemands, légende historique des montagnes et de la vallée de Graisivaudan sous le règne du dauphin Humbert II.* 4 vol. in-12. — 3° *Mélancolie*, 2 vol. in-8°. — 4° *Le Juge de paix, hist. contemporaine*, 2 vol. in-8°.

§ II. ÉCRITS POLITIQUES.

XII. *Apocalypse de 1821, ou le songe d'un homme éveillé.* Paris, Corréard, 1821, in-8° de 16 pp.—XIII. *Dieu le veut! Considérations politiques et religieuses sur l'émancipation des Grecs.* Paris, *Les march. de nouv.*, 1821, in-8° de vj et 154 pp.— XIV. *Sur Napoléon, ou réponse aux journalistes contre-révolutionnaires qui s'intitulent: Quotidienne, Gazette de France...* Paris, 1822, in-8°. - Il existe une 2e éd. —XV. *Histoire véritable de Tchen-tcheouli mandarin lettré, premier ministre et favori de l'empereur Tien-ki, écrite par lui-même et traduite du Chinois.* Paris, Nadau, 1822, in 8° de iv et 74 pp. — XVI. *De la reine d'Angleterre et de Napoléon Bonaparte, tous deux morts d'un cancer.* Paris, *Les march. de nouv.*, 1821, in-8°, 22 pp. — XVII. *Lettre à M. le vicomte de Chateaubriant, pair de France, ministre des aff. étrangères, sur l'affaire de M. Magalon.....* Paris, Plancher, 1823, in-8°, 51 pp. — XVIII. *De la centralisation et d'une loi organique des administrations communales et départementales.* Paris, Delaunay, 1828, in-8°, 40 pp.— XIX. *De l'amnistie et du mariage de S. A. R. le duc d'Orléans.* Paris, J. Laisné, 1837, in-32, de XIII et 132 pp.

§ III. THÉATRE ET POÉSIES.

XX.* *Vive le Roi! intermède composé à l'occasion du passage de S. A. R. Monsieur frère du Roi, par A. B., de Grenoble.* Baratier frères (s. l. ni d.), in-8°, 8 pp. (*Catal. Soleinne*, t. II, n° 2942), très rare. — XXI. *Humbert II ou les dauphins français, poëme en un chant.* Grenoble, 1817, in-8°. — XXII.* *La guerre de trois jours, poëme héroï-comique, par A. B. de G.* Paris, Ladvocat. 1819, in-8°, 32 pp., à l'occasion de l'affaire de M. Bavoux, ex-professeur à l'École de droit de Paris. — XXIII.* *L'intrigue à l'auberge, ou les deux Elisa, coméd. vaud. en 1 acte.* Paris, Fages, 1820. in-8°, sous le pseud. d'Alexandre. — XXIV. *La nuit de Sainte-Hélène, héroïde sur le tombeau de Napoléon le Grand.....* Paris, les march. de nouv., 1821, in-8°, 23 pp. — XXV. *Souvenirs poétiques de deux prisonniers; par J. D. Magalon et A. Barginet.....* Paris, Masson, 1823, in-12, 238 pp. avec portr.

§ IV. VARIA.

XXVI. *Généalogie critique et littéraire des maisons de Croy-Chanel de Hongrie et de Croy-d'Havré de Santerre.* Paris, Ladvocat, 1820, in-8°, 49 pp. — XXVII.* *Funérailles des rois de France et cérémonies anciennement observées pour leurs obsèques, par M. A. B. de G.* Paris, Baudouin, 1824, in-8°. — XXIII. *Histoire du gouvernement féodal.* Paris, Raymond, 1825, in-12. - Cet ouvrage forme le 81e vol.

de la *Bibliothèque du* XIXe *siècle*.—XXIX. *Discours sur l'histoire civile et religieuse de l'ordre du Temple, prononcé le 13 janvier 1833 pour l'inauguration solennelle du local consacré au culte des chrétiens primitifs, par F. ✠ A. Barginet.* Paris, 1833, in-8°, 59 pp. — XXX. *Histoire philosophique des révolutions françaises depuis la réforme religieuse jusqu'à nos jours.* — Il n'a été publié que le prospectus de cet ouvrage, qui devait être considérable (1833).

XXXI. *Mélanges de littérature et de critiques par M. Charles Nodier, mis en ordre et publiés par A. Barginet.* Paris, Raymond, 1820. 2 vol. in-8°. (*V.* sur cet ouvrage la *Fr. litt.* de Querard, t. VI, p. 426.) — XXXII.* *Les femmes, leurs mœurs, leurs passions, leur influence et leur condition dans l'ordre social... par le Vic*[te] *de Ségur, nouv. éd. augmentée de l'influence des femmes sous l'empire et de notes historiques par Ch N**** (Barginet). Paris, Raymond, 1819, 2 vol. in-8° ou 4 vol. in-12.- Plusieurs fois réimpr. (*Fr. litt.* de Quérard.) — XXXIII.* *Mémoires sur l'ancienne chevalerie, par Ste-Palaye, nouv. éd. avec une introduct. et notes historiques par Ch. Nodier* (Barginet). Paris, Girard, 1826, 2 vol. in-8°. (*Fr. litt.* de Quérard.) — XXXIV. *Les chansons de Poutignac de Villars, précédées d'une introduction par A. Barginet.* Paris, Garnier, 1830, in-12. — XXXV.* *Aperçu topographique et médical sur les eaux minérales et sulfureuses d'Enghien.* Paris, Béchet, 1821, in-8°. - Publié sous le nom du d[r] F. Damien, mais rédigé par Barginet. (*Fr. litt.* de Quérard.)

Il a encore pris part au *Dictionnaire de physique et de chimie*, commencé et interrompu en 1835 (*Litt. fr. contemp.*); — au *Dictionn. des Sciences mathématiques* de Montferrier dont il a fait toute la partie historique : d'après lui, c'était le plus important de tous ses travaux littéraires; — au *Dictionnaire univ. et raisonné de marine* de Montferrier, en 1841; — aux *Muses du Midi*, publiées par Dourille en 1822 et 23; — au recueil intitulé *Les Cent et un*, auquel il a fourni notamment deux articles, l'un *Le Pont Neuf* (t. IX) et *Montmartre* (t. XII); — enfin, il a écrit un grand nombre d'articles dans les journaux politiques et litt. de son temps, entre autres *Le Diable, Le Pilote, L'Observateur*, etc.

BIO-BIBLIOGRAPHIE. — * *Notice biographique sur M. Alexandre Barginet (de Grenoble), extraite du Journal l'Entr'acte lyonnais du 3 mai 1840.* (Lyon, impr. Boursy), in-8°, 8 pp. Signé *Eugène de Lamerlière.*

PORTRAITS.—I. *A. Barginet de Grenoble. Laurasse* (delin.). *Lith. Beraud à Lyon.* - Buste, presque de face, G., les bras croisés. in-fol. - Publié par l'*Entr'acte lyonnais.* — II. A. BARGINET, *de Grenoble.* Buste, de 3/4, D. in-8°. *Parent f*[t]. *Lith. de Constans.* — III. A. BARGINET. Buste, 3/4, G. -*V. Adam* (delin.). *Lith. de Constans*, in-18. - Dans les *Souvenirs* (ci-dessus, n° XXV).

BARLET (ÉTIENNE), né dans le diocèse de Vienne, avocat au parlement de Grenoble sous Henri IV, est auteur d'un volume ms. sur les antiquités du Dauphiné. Cet ouvrage, cité par Lelong (I, 37,993), est conservé malgré *les vaines recherches* de M. Champollion-Figeac (1) à la Bib. Ste-Geneviève L Z, n° 4. Il forme un vol. in-fol. de 197 pp. et a pour titre : *STEPHANI BARLETII Allobrogis jurisperiti Gratianopolitæ absconditarum rerum antiquarum et mirabilium gentis suæ monimenta.* L'auteur commence par reproduire toutes les rêveries débitées avant lui sur les Allobroges et leurs rois, et les divers passages des historiens et des poetes relatifs aux Alpes. De là, passant aux antiquités de Vienne et de Grenoble, il donne le texte des inscriptions et le dessin des monuments antiques existants dans ces deux villes. L'ouvrage est terminé par la description des 7 merveilles du Dauphiné. — D'après Salvaing de Boissieu (2), Barlet copia le jurisconsulte Govéa, qui s'était aussi occupé d'antiquités pendant son séjour aux universités de Valence et de Grenoble, et lui-même fut copié, à son tour, par G. Allard (3). Il reproduit beaucoup d'inscriptions qui ne subsistent plus aujourd'hui, mais l'on ne doit pas assez compter sur son exactitude pour travailler à les expliquer d'après lui.— (*V.* un mém. de Lancelot dans l'*Hist. de l'Acad. des Ins. et B.-Let*, t. VII, p. 231.)

BARNARD ou **BERNARD** (SAINT), né dans le Lyonnais (4) d'une famille considérable vers 778, suivit d'abord le

(1) Cet auteur dit. p. *vij* de ses *Antiquités de Grenoble* (Grenoble, Peyronard, 1807, in-4°) : « Les « mémoires de Barlet étaient déposés à la Bib. de « Saint-Magloire à Paris : je les ai vainement cherchés dans celle du Panthéon (*) à laquelle la bib. « de St-Magloire a été réunie. Ils sont donc perdus « pour l'histoire. »

(2) *Septem miracula Delphinatûs.* Gratianop. Ph. Charvys, 1656, in-8°, p. 15.

(3) Dans sa *lettre sur les anciennes inscript. de Grenoble*, ci-dev., p..., n°...

(4) Quelques biographes le font naître en Dau-

(*) Aujourd'hui Bib. de Ste-Geneviève.

parti des armes et fut un des preux de Charlemagne. Mais la guerre convenant peu à ses mœurs pacifiques, il résolut, à la mort de son père, d'abandonner le fracas des camps pour vivre dans la retraite en embrassant la vie monastique. — Il y avait dans dans le Bugey un lieu désert et sauvage nommé *Ambronay* ou *Ambournay*, où se voyaient les restes d'un ancien monastère. Barnard en fit l'acquisition, le releva de ses ruines et, après avoir abandonné sa femme, donné tous ses biens aux pauvres, selon l'usage de ceux qui, en ce temps-là, se consacraient à Dieu, il se retira dans cette solitude avec un petit nombre d'hommes pieux. — Au bout de trois ans de la plus sainte vie, la bonne odeur de ses vertus, comme disent les hagiographes, se répandit au loin et le firent appeler à une haute dignité dans l'Église. C'était en 810 : St-Volfère, arch. de Vienne, venait de mourir, et le clergé et le peuple, réunis dans l'église, s'occupaient à lui nommer un successeur. Les sentiments étaient partagés ; les divers partis s'échauffant, l'assemblée menaçait de devenir tumultueuse, lorsqu'un incident inattendu, mais trop fréquent alors dans les élections des évêques pour n'être pas préparé d'avance, vint calmer subitement les esprits en conciliant toutes les opinions. Un enfant, dit-on, s'écria au milieu du tumulte : *Barnard, abbé d'Ambronay, est l'élu de Dieu!* Cette voix frappa les crédules électeurs ; ils la regardèrent comme une manifestation miraculeuse de la volonté divine, et Barnard fut à l'unanimité proclamé archev. de Vienne. — Ce prélat n'étant pas né dans notre province, je ne rapporterai pas toutes les circonstances de sa vie. Je me contenterai de rappeler qu'il prit une part beaucoup trop grande aux intrigues politiques de son temps. Ainsi, après avoir reçu de nombreux bienfaits de Louis le Débonnaire, il devint un sujet rebelle en prenant le parti de Lothaire et en servant les vues ambitieuses de ce fils révolté. Il fit même partie de la célèbre assemblée de Soissons où, en 833, des seigneurs et des évêques déposèrent le trop débonnaire monarque, lui firent couper les cheveux, cette marque de l'homme libre, et le condamnèrent à passer le reste de ses jours dans un cloître. — Mais, sur la fin de sa vie, St Barnard se repentit d'avoir donné trop de temps aux choses du monde. Pour expier cette faute, il fit construire, sur les bords de l'Isère, en un lieu couvert de ronces et de broussailles, un monastère et une église dédiés à SS. Severin, Exupère et Félicien (1). Il y établit des moines, puis lui-même s'y retira, tout entier aux pratiques de la plus dure pénitence, n'en sortant qu'à de rares intervalles pour les besoins de son diocèse. Il y est mort le 22 janvier 842. — Un grand nombre de miracles s'étant opérés par son intercession, les moines placèrent ensuite l'église sous le nom du saint fondateur. Quant au monastère, il fut plus tard sécularisé (vers 950) et converti en un chapitre de chanoines réguliers. — *V.* sa légende dans l'*Hist. de Bresse et de Bugey*, par Guichenon, t. II, pp. 175 et suiv. (aux preuves). — *Essai hist. sur le monastère et le chapitre de Saint-Barnard de la ville de Romans, par M. Dochier*. Valence, impr. Marc-Aurel, 1817, in-8°, 83 pp.

BIO-BIBLIOGRAPHIE. — *La vie de saint Bernard, archevêque de Vienne, dédiée à son altesse monseigneur l'abbé d'Auvergne*... par le P. Charles Fleury-Ternal. Paris, Cailleau, 1722, in-12.

BARNAUD (NICOLAS), médecin hermétique du XVIe s., est sans contredit l'une des illustrations les plus bizarres et les plus originales de notre province. Malheureusement il règne une grande obscurité sur l'histoire de sa vie ; non-seulement les anciens Biographes ne nous en apprennent aucune circonstance, mais encore la plupart d'entre eux ont défiguré son nom en l'appelant *Bernardus*, *Barnardus*, *Bernaudus*, *Barnaudus*, *Arnaudus*, etc. ; plusieurs même, comme G. Allard (2), lui consacrent des articles sous divers noms. — Voici ce que j'ai pu recueillir de plus certain : Il naquit à Crest (3) dans la première moitié du XVIe s. (4), d'une famille protestante jouissant alors d'une certaine considération. Un de ses cousins, Jean Barnaud,

phiné. Mais je préfère suivre l'opinion de tous les historiens de l'église de Vienne et surtout celle de Fleury-Ternal (*V.* la fin de l'article), qui s'appuie sur l'ancien bréviaire du chapitre de Saint-Barnard de Romans.

(1) Quelques habitations vinrent ensuite se grouper autour du monastère, et telle serait l'origine la plus certaine de la ville de Romans. — V. *Dissertation sur l'origine et la population de la ville de Romans par M. Dochier*. Valence, impr. de J. Montal, 1813, in-8°, 33 pp.

(2) *Bib. du Dauph.* aux mots BARNAUD et BERNARD.

(3) Il nous l'apprend lui-même sur les titres de ses ouvrages.

(4) Il dit dans l'Avis au lecteur de son *Quadriga aurifera*, imprimé en 1599, qu'il a parcouru l'Espagne il y a plus de 40 ans. M. C. de Batines commet donc une erreur en le faisant naître vers la fin du XVIe siècle.

vice-sénéchal de Valentinois et Diois, auquel il a dédié plusieurs ouvrages, fut anobli en 1584 (1). Barnaud se livra à l'étude de la médecine, et, comme un grand nombre de ses confrères à cette époque, devint un fervent adepte de la philosophie hermétique. Poussé ensuite par son humeur vagabonde, il quitta la France pour voyager dans presque toutes les contrées de l'Europe. Il parcourut plusieurs fois l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, la Pologne, la Bohême, la Prusse, la Suisse, la Hollande, exerçant partout la médecine, visitant au fond de leurs cabinets les philosophes et les savants pour s'enquérir de leurs progrès dans la recherche du grand œuvre, s'entretenant sans doute aussi avec eux de cette mystique lumière qu'il entrevoyait pour l'avenir, mais dont le nom, entouré de voiles et de symboles, ne se prononçait alors qu'à voix basse.

En l'absence de renseignements suffisants, il est impossible de suivre pas à pas notre philosophe cosmopolite dans ses nombreuses pérégrinations et de raconter les divers incidents de cette vie errante et romanesque. Je ne puis que placer çà et là quelques dates.—Il parcourait l'Espagne vers 1559; en 1567 il était à Genève, où une délibération du conseil d'État de cette ville, en date du 17 avril, lui donnait droit de bourgeoisie (2). En 1573 il publiait, contre les principaux instigateurs de la saint Barthélemy, un pamphlet des plus violents (3), imprimé à Orani en Piémont, où il se trouvait peut-être alors. Les protestants eux-mêmes, dit-on, désavouèrent cet écrit et blâmèrent l'auteur de s'être trop laissé emporter par la colère. On raconte même (4) qu'un zélé catholique, nommé de Latin, l'ayant rencontré dans une rue de Bâle, vers 1576, lui donna publiquement un soufflet pour le punir de la hardiesse de ses attaques. — A dater de cette époque, il s'écoule un espace de plus de vingt ans pendant lequel la vie de Barnaud demeure complétement inconnue : il l'employa sans doute à des courses lointaines. Nous le retrouvons en 1597 et 1599 établi à Leyde, et en 1601 à Gouda, près de Rotterdam. Il devait être alors âgé de plus de 60 ans.—Onze ans après son nom retentissait au synode de Privas dans l'affaire de Bansillon, ministre d'Aigues-Mortes, suspendu pour trois mois du ministère comme s'étant adonné à l'alchimie « mestier, nous dit un pamphlet contemporain (5), qu'il aurait appris d'un médecin dict Barnaud, lequel il avait retiré en sa maison, nonobstant qu'il fut excommunié pour être convaincu d'Arianisme et avoir fait un livre abominable dont le titre seul fait dresser les cheveux sur la tête, l'aïant intitulé : *De rebus* (tribus) *orbis impostoribus...* » Là s'arrête le petit nombre de faits que j'ai pu recueillir sur la vie de notre philosophe.—Le lieu et l'époque de sa mort sont inconnus. M. Haag (*France protestante*) a cru pouvoir conclure de ses rapports avec Bansillon qu'il s'était retiré en Dauphiné sur la fin de sa vie; mais cette assertion ne me paraît nullement fondée. Chalvet nous dit, sans citer d'autorités : on croit qu'il est mort en Espagne.

Nic. Barnaud a laissé quelques écrits sur deux matières bien opposées, l'alchimie et l'économie politique. Les 1ers, aujourd'hui sans intérêt, sont devenus d'une rareté extrême et reposent, justement oubliés, dans la poussière des bibliothèques. Mais parmi les seconds, il en est un, *Le miroir des Français,* qui mérite d'attirer l'attention comme une œuvre des plus remarquables. L'auteur y trace sans ménagements, avec une vérité parfois cynique, le tableau des vices et des abus du gouvernement de Henri III, puis, cherchant les moyens d'y remédier, il propose des réformes et des mesures dont l'audacieuse conception est d'autant plus étonnante qu'un grand nombre d'entre elles ont été exécutées lors de notre première révolution. Un examen détaillé de ce livre singulier exigerait des développements trop étendus pour trouver place ici ; le lecteur peut recourir à l'intéressante analyse que Delisle de Sales en a fait dans son *Malesherbes* (6).

(1) Barnaud adresse ses dédicaces : *Nobili viro J. Barnaudo patruelo nostro..* — *V.* Guy Allard, *Nobiliaire*, p. 31. — Un autre de ses parents, Jean Vincent, fut l'un des avocats du tiers-état dans le procès des tailles.

(2) *V. Fragmens biogr et hist . Extraits des registres du Conseil d'état de la Répub. de Genève, de 1535 à 1792.* Genève, 1815, in-8°. On lit dans ce recueil, au 17 avril 1567 : « Étant rapporté que Nicolas Barnaud est capitaine de bonne volonté qui desire faire service aimant Dieu et cette ville, arrête de le recevoir bourgeois gratis. »

(3) C'est le *Dialogus quo multa exponuntur...* . ci-apr. n° VIII.

(4) Frisius. *Bibl. Gesnerii in epitomen redacta* (éd. de 1583), p. 833.

(5) *Le Magot genevois, decouvert ès arrêts du synode national des ministres réformés tenu à Privas l'an mil six cent douze...* (s. n. de lieu), 1613, in-8°, 98 pp. non chiffrés. ff. Dvj v° et Dvij r°.

(6) Paris, Duprat-Letellier, 1803, in-8°, pp. 202-247.

Barnaud fut en relation d'amitié avec plusieurs personnages remarquables de son temps, entre autres Faustus Socin. Il traduisit un de ses ouvrages en français, et le célèbre hérésiarque lui dédia, en 1595, son traité intitulé : *Defensio disput. de loco* VII *epist. ad Romanos*. Ces relations et surtout l'indépendance de ses opinions politiques et religieuses l'ont fait soupçonner de socinianisme; on l'a aussi accusé d'incrédulité et, comme on l'a vu, d'être l'auteur du célèbre traité *De tribus impostoribus*, mais ces deux opinions tout à fait contradictoires tombent d'elles-mêmes. D'ailleurs, il avait ces mots pour devise : NIHIL SINE NVMINE.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I.

ÉCRITS HERMÉTIQUES.

I. *Commentariolus in quoddam epitaphium Bononiæ studiorum ante multa sæcula marmoreo lapidi inscripto; additi sunt processus chimici non pauci : autore et editore Nicolao Barnaudo Delphinate*. Lugd. Batav apud. Th. Basson, 1597, in-8°. — Il s'agit ici de la fameuse épitaphe énigmatique ÆLIA LELIA CRISPIS pour l'explication de laquelle tant d'esprits faibles ont achevé de se déranger la cervelle. Le commentaire de Barnaud a été reproduit dans le *Theatrum Chemicum*, t. III, et dans l'explication de cette épitaphe par Basinstach (1618, in-8°). — On lit dans l'art. BARNAUD de la *nouv. Biogr. univ.* (F. Didot) : « Il n'est « pas démontré qu'il ait écrit un com« mentaire latin sur le fameux logogri« phe du moyen-âge qu'on appelle l'é« pitaphe d'*Alix* (sic) *Lælia crispes* (sic)». Le titre du livre de Barnaud ci-dessus donne un démenti formel à cette assertion (1) d'autant plus impardonnable que son auteur a cité 4 lignes plus haut le *Theatrum Chemicum* et Prosper Marchand. Or celui-ci donne en entier le titre du commentaire, et il est inséré in extenso dans le *Theatrum Chemicum* avec le nom de Barnaud.—II. *Triga chemica, id est de lapide philosophico tractatus tres, editore et commentatore Nicolao Barnaudo delphinate*. Lugd. Batav. apud Chr. Raphelengium, 1599, in-8°.—Autre éd. *Ibid*., 1600, in-8°. — Ce vol. contient 3 traités :

1° LAMBSPRINGII *libellus de lapide philosophico*.
2° *Antiqui Philosophi Galli Delphinatis anonymi, liber secreti maximi totius mundanæ gloriæ* (2).
3° *Extractum ex cymbalo aureo, antiquissimo libro ms., ad rem chemicam faciens*.

Ces 3 traités sont insérés dans le *Theatrum chemicum*, t. III. — III. *Qvadriga avrifera nunc primum à Nicolao Barnavdo à Christa-Arnaudi Delphinate Gallo philosopho et medico in lucem edita*. NIHIL SINE NVMINE. *Ex officina Plantiniana apud Chr. Raphelingium*. clɔlɔ.Iɔ, pet. in-8° de 95 pp. (B. Ste-Genev., T. 1867.)— Barnaud n'est que l'éditeur de cet ouvrage qui contient 4 traités ou *roues* :

1° *Tractatus de philosophia metallorum anonymo conscriptus*.
2° GEORG. RIPLEI, *liber XII portarum*.
3° EJUSD *Liber de Mercurio et lapide philos*
4° *Anonymi scriptum, elixir solis Theophrast. Paracelsi tractans*.

Ce recueil est reproduit dans le *Theatrum chemicum*, t. III. - Il a été refuté par l'ouvrage suivant : *Auriga ad quadrigam*. Leyde, 1601, in-8°. — IV. *Brevis elucidatio arcani philosophorum*. Lugd. Batav. apud Christ. Raphelengium, 1599, in-8°. - Inséré dans le *Theatrum chemicum*, t. III. — V. *Tractatvlus chemicvs, Theosophiæ palmarivm dictus, anonymi cuiusdam Philosophi antiqui a Nicolao Barnaudo.... nunc primùm editus et auriga ad quadrigam auriferam, quam superiore anno emisit ducendam factus*. .. Lugd. Batav. Th. Basson, 1601, pet. in-8° de 52 pp. non chiffrées. (B. Arsenal, SA. 8178.) - Inséré dans le *Theatrum chemicum*, t. III. — VI. *De occvlta Philosophia, epistola cuiusdam patris ad filium, a Nicolao Barnaudo. ... nunc primùm in lucem edita*... Lugd. Batav. ex off. Th. Basson, 1601, pet. in-8° de 32 pp. non chiffrées. (B. de l'Arsenal, SA. 8178). Inséré dans le *Theatrum chemicum*, t. III. — VII. Outre les ouvrages ci-dessus, le *Theatrum chemicum* (éd. de 1613), t. III, contient encore les opuscules suivants de notre auteur qui n'ont pas été imprimés séparément :

1° *Processus chemici V*, pp. 755-763.
2° *Carmen elegans, in nomine Dei viventis et vivificantis*. (39 vers latins), pp. 763-764.
3° *Epistola ad D. Barnaudum, patruelem suum* .., pp. 832-33.
4° *Epistola Gallis omnibus, in quâ ejus poculum philosophicum explicatur*, pp. 833-34.

§ II.

OUVRAGES ATTRIBUÉS A BARNAUD.

VIII.* *Dialogus quo multa exponuntur quæ Lutheranis et Hugonotis Gallis acciderunt : nonulla item scitu digna et salutaria consilia adjecta sunt. Oragniæ, excudebat Adamus de Monte, 1573*, pet. in-8° de 4 ff. prélim., 170 pp., et 2 ff. pour

(1) Elle a été copiée sans examen dans Delisle de Sales, *loc. cit*., pp. 210-11.

(2) On ne connaît pas le nom de cet alchimiste dauphinois. Son traité est adressé à son fils et daté du 7e jour de la lune de janvier 1447.

l'index. - Rare. - (Barbier, 20196.) Pamphlet contre les instigateurs de la St-Barthélemy. Il a été traduit en français sous le titre suivant : * *Dialogue auquel sont traitées plusieurs choses advenues aux Lutheriens et Huguenots de la France; ensemble certains points et avis necessaires d'estre sceuz et suiviz.* Bâle, 1573, pet. in-8°. On lit à la fin : *Achevé d'imprimer le 12e jour du 6e mois après la journée de la trahison.* - L'ouvrage a été ensuite augmenté d'un 2e dialogue et publié avec ce titre : * *Dialogi ab Eusebio Philadelpho cosmopolita, in Gallorum et cætera rum nationum gratiam compositi...:* Edimburgi, James, 1574, in-8°. - Autre éd. : *Dialogi duo de vitâ Caroli IX regis Galliarum reginæque matris ejus ab Eusebio Philadelpho, cosmopolitâ.* Edimburgi (Genève?) 1574, in-8° (Barbier, 20189.) - Trad. en allemand par Eymericus Lebusius, 1585, in-8°. - Trad. en français sous ce titre bien connu : * *Le Réveille-Matin des François et de leurs voisins, composé par Eusebe Philadelphe, cosmopolite, en forme de dialogue.* Edimbourg (Genève?), imp. de James, 1574, pet. in-8° de 19 ff. prélim. 159 et 192 pp. — Il faut y joindre la réfutation suivante faite par les catholiques : *Le vray Resveille-matin pour la deffense de la Majesté de Charles IX*, par Ant. Sorbin (s. n. de lieu), 1574, pet. in-12. - Réimprimé avec cet autre titre : *Le vray Resveille-matin des Calvinistes et publicains françois où est amplement discouru de l'auctorité des princes et du devoir des subjets envers iceux.* Paris, Chaudière, 1576, pet. in-8° (*Manuel* de Brunet, Vo PHILADELPHE).

Le *Réveille-Matin* a été attribué à Th. de Bèze par Baillet; à Donneau, par Cujas; P. Marchand, Placcius, Barbier, et M. Brunet le donnent à Barnaud.

IX.* *Cabinet du roy de France, dans lequel il y a trois perles d'inestimable valeur, par le moyen desquelles le Roy s'en va le premier monarque du monde, et ses sujets du tout soulagez, par N. D. C.* (s. n. de lieu), 1581, in-8°. - Autre éd. : 1582, in-8° de 8 ff. 647 pp. et 5 ff. - Autre : Londres, 1624, in-8°. — Plusieurs bibliographes attribuent cet ouvrage à un Nicolas Froumenteau, d'autres à Nic. Barnaud. Pr. Marchand, Barbier et M. Brunet sont de ce dernier avis. — X.* *Le miroir des François, compris en trois livres, contenant l'estat et maniement des affaires de France, tant de la Iustice, que de la Police... le tout mis en dialogue par Nicolas De Montand*, 1581, in-8°, 7 ff., non chiffrés et 497 pp. (B. de Grenoble, 22837). Il y a des exempl. portant la date de 1582, mais c'est la même éd., le titre seul est changé. — Autre éd. 1582, in-8° de 7 ff. prélim. non chiffrés et 736 pp. Cette éd. est la plus belle et la moins commune. (B Arsenal, H. 7364.) — La Monnoye, *Remarq. sur les auteurs déguisés de Baillet*) est le 1er bibliographe qui ait attribué *le Miroir* à Barnaud (1). — XI *Le livre de l'autorité de la saincte escriture, traduict par Nicolas Barnaud, gentilhomme daulphinois, avec l'advertissement de Messieurs les Théologiens de Basle sur quelques endroits dudit escrit*, 1592, in-8°. C'est la traduct. d'un ouvrage de F. Socin dont j'ai pris le titre dans Sandius (*Bib. anti-trinitariorum*, Freistadii, 1684, in-8°). Bayle (*Diction. Hist.*) la dit anonyme.

* BARNAVE (ANTOINE-PIERRE-JOSEPH-MARIE), avocat, député à l'assemblée constituante, naquit à Grenoble, rue Pérollerie n° 5, le 22 oct. 1761 (2), d'une famille protestante originaire de Verchény, petit village du dépt de la Drôme. Son père, né dans cette localité le 20 mai 1709, était venu se fixer à Grenoble d'abord en qualité de procureur, puis en celle d'avocat : sa mère, Mlle de Presle, fille et sœur de militaires distingués, appartenait à une famille noble et ancienne. Il fut élevé par un précepteur sous les yeux de ses parents : sa mère, femme remarquable par les qualités du cœur et de l'esprit, s'occupa surtout de son éducation avec la plus active sollicitude. — La profession et le vœu de son père l'appelant à la carrière du barreau, il se livra à l'étude des lois peut-être plus par raison que par un goût bien décidé, aussi ses succès dans la profession d'avocat ne répondirent-ils pas à ce que l'on sait aujourd'hui de son magnifique talent. Il avait besoin d'une plus vaste arène : un attrait puissant dirigeait toute son attention sur le droit public, et ce fut par là qu'il se révéla. En 1783, ses confrères du barreau de Grenoble le désignèrent pour prononcer devant le parlement, selon l'usage de ce temps, le discours de clôture. Il choisit pour su-

(1) *Le Miroir des François* se rencontre facilement dans le commerce et n'est pas aussi rare que plusieurs biographes l'ont avancé d'après Delisle de Sales. Cet auteur dit (*loc. cit.*, p. 204) : « L'abbé « Rive, bibliothécaire du duc de la Vallière, me « déclara un jour qu'il n'en existait pas dix exem- « plaires en Europe. »

(2) La plupart des biographes disent le 21 septembre. Je suis l'opinion de M. Berenger (ci-apr. § I, n° XII), qui a fait son travail sur des papiers de famille.

jet une proposition qui pouvait alors être regardée comme un crime, *la nécessité de la division des pouvoirs dans le corps politique*. « Ce petit ouvrage, nous « dit-il lui-même, offrait sans doute « une bien faible ébauche d'une vaste « matière, mais il respirait la passion de « la liberté et présentait l'essor de l'âme « la plus indépendante (1). » Le jeune avocat, il avait alors 22 ans, obtint un succès immense : dès lors l'attention fut dirigée sur lui et à mesure que l'heure de la révolution approchait, que les esprits se portaient avec plus d'ardeur vers la politique, on s'habitua à le regarder comme un homme sur lequel sa province pouvait compter. Peu d'années après, une autre circonstance acheva de le mettre en relief. Le 10 mai 1788, le duc de Clermont-Tonnerre, gouverneur du Dauphiné, entouré d'un grand appareil de forces militaires, fit enregistrer au parlement des édits contraires, non seulement aux anciens privilèges de la province, mais encore aux libertés publiques. Au milieu de l'indignation soulevée d'une extrémité de la France à l'autre par cet acte de brutale autorité, il apparut tout à coup à Grenoble un petit pamphlet sans nom d'auteur, intitulé : *Esprit des Edits enregistrés militairement au parlement de Grenoble*. Là tous les amis de la liberté trouvèrent exprimés leurs propres sentiments : les actes du gouvernement y étaient soumis à une discussion approfondie, on en signalait tous les vices, leurs auteurs y étaient énergiquement flétris. Cet écrit eut le plus grand retentissement : du Dauphiné il se répandit rapidement dans toutes les autres provinces de France, semant partout les idées d'indépendance et de liberté. Barnave en était l'auteur, et de ce jour date le commencement de sa carrière politique. — Deux mois après il fut chargé avec son père de représenter le bourg de Saillans à l'assemblée de Vizille, et l'année suivante le tiers-état de la province le nomma député aux États généraux.

Dans une notice nécessairement restreinte comme celle-ci, il m'est impossible de donner aux travaux parlementaires de Barnave un développement digne de leur importance. Je ne puis que les esquisser à larges traits. — Il arriva à Versailles le cœur brûlant d'enthousiasme pour la liberté, plein d'amour pour la cause du tiers état qui l'avait élu, mais, en même temps, dévoué sincèrement au trône et au prince qui l'occupait. Il voulait la destruction de l'aristocratie, la réforme des abus, l'avènement du peuple à la vie politique pour le donner comme point d'appui nouveau à la monarchie : quant à la République, elle était bien loin de sa pensée, il ne la croyait même pas possible en France. — Le 4 mai 1789, les Etats généraux s'ouvrirent. Sa jeunesse et une grande facilité d'élocution le firent remarquer dès les premières séances : ses observations conciliatrices sur la réunion des 3 ordres, la chaleur avec laquelle il appuya la proposition du serment du Jeu de Paume faite par Mounier et plusieurs motions patriotiques, lui donnèrent bientôt de l'importance dans le parti populaire. Un mot échappé si non à son cœur, du moins à son dévouement pour la cause qu'il servait, vint l'augmenter encore. C'était dans une de ces circonstances où le peuple se vengeait de plusieurs siècles d'oppression ; Foulon et Berthier venaient d'être massacrés (22 juillet 1789), et, en répondant aux accusations de férocité portées par le côté droit de l'assemblée à propos de cet événement, il s'écria : *Le sang qui a coulé est-il donc si pur?* Ce mot malheureux que plus tard il regretta amèrement d'avoir prononcé, lui suscita bien des haines et de cruels reproches, mais le peuple y vit le zèle d'un ami l'excusant même dans ses excès. Dès lors Barnave jouit d'une grande popularité qu'augmenta chaque jour le patriotisme de ses opinions et de ses votes. — Le 23 juillet, il demanda l'organisation des municipalités et des gardes bourgeoises ; — le 1er août, il appuya fortement la déclaration des droits de l'homme ; — le 2 sept., il se déclara en faveur du *veto* suspensif contre le système impopulaire du *veto* absolu ; — le 13 oct. il prononça un long discours établissant que le clergé n'était pas un ordre de la nation, mais seulement une profession, et qu'il fallait regarder ses biens comme propriétés nationales ; — le 10 déc. eut lieu sa 1re lutte avec Mirabeau ; celui-ci voulait soumettre l'élection des députés aux assemblées nationales à une sorte de gradualité de fonctions : Barnave combattit victorieusement cette opinion comme de nature à concentrer tous les pouvoirs dans un petit nombre de personnes, et son succès lui attira cette réplique hautaine du grand orateur : « Les rhéteurs par-

(1) *Introduction à l'hist. de la Révol. fr.*, p 96 (t. I de ses *Œuvres*).

« lent pour les 24 heures, les hommes « d'Etat pour l'avenir »; — le 26 du même mois, il fit admettre les protestants, les juifs et les comédiens à la jouissance des droits civils.

En janvier 1790, il soutint que le serment civique ne devait pas énoncer fidélité au Roi; — en fév., il vota pour l'abolition des ordres religieux; — en mai, il proposa de décréter le principe de l'institution des jurés en matière civile; — le 22 du même mois, il combattit une 2e fois contre Mirabeau. La question était des plus élevées, il s'agissait de savoir à qui, de l'assemblée ou du roi, appartiendrait le droit de déclarer la paix et la guerre : Mirabeau voulait l'accorder conjointement au roi et à l'assemblée, Barnave au contraire, à celle-ci seulement; la lutte fut ardente entre ces deux nobles adversaires, et jamais l'éloquence ne s'éleva plus haut, mais le jeune député remporta une 2e fois la victoire en faisant adopter par l'assemblée, son opinion qui était plus démocratique. Au sortir de cette mémorable séance le peuple, dont il était devenu l'idole, le porta en triomphe pendant que l'on criait dans les rues un pamphlet intitulé : *La grande trahison du comte de Mirabeau!* — Le 19 juin, il demanda que l'assemblée décrétât sans désemparer la suppression de tous les titres et droits féodaux. — Peu de temps après, le 11 août eut lieu son duel avec Cazalès, l'un des membres les plus ardents du côté droit de l'assemblée. Cette rencontre qui fit alors une grande sensation, porta, à cause des opinions de son adversaire, la popularité de Barnave au plus haut point, mais un changement dans sa ligne de conduite devait la lui faire perdre un an après.

En mai 1791, à propos des affaires des colonies dont il avait été souvent le rapporteur, il proposa qu'aucune innovation ne fût introduite dans leur organisation avant l'avis préalable des colons. C'était là une manière indirecte de s'oppposer à l'affranchissement des nègres, car on le faisait dépendre de l'initiative des parties intéressées. Pareille proposition dans la bouche d'un homme jusqu'alors si dévoué à la cause de la liberté, souleva d'indignation tous les amis des noirs; elle était le prélude des modifications complètes qu'un grand événement allait bientôt apporter dans ses sentiments politiques.

Le 22 juin 1791, à la nouvelle de l'arrestation du roi à Varennes, il fut envoyé en qualité de commissaire avec Pétion et Latour-Maubourg pour accompagner ce prince et le ramener à Paris. Il revint dans la voiture où se trouvait toute la famille royale et soit, comme on l'a prétendu dans le temps, que les cajoleries et les charmes de la reine eussent fait sur lui une impression trop profonde, soit que l'aspect de si hautes infortunes eussent touché son cœur généreux, il résolut de se consacrer désormais au service de la royauté, et de ce jour la révolution compta un défenseur de moins. — De retour à l'assemblée, il ne fut plus l'homme du peuple, mais l'homme de la cour; il prononça, au bruit des huées des tribunes, un de ses plus magnifiques discours en faveur de l'inviolabilité royale (1); — Il combattit un projet tendant à permettre aux soldats de dénoncer leurs chefs; — il défendit les prêtres réfractaires qu'on avait vus naguère poursuivis par lui; — il demanda que l'eligibilité aux fonctions publiques fût soumise à la condition du paiement d'une imposition égale à 40 journées de travail, etc., etc. Dès lors sa popularité fut à jamais perdue et les libelles et les journaux l'attaquèrent chaque jour avec la plus grande aigreur.

Sur ces entrefaites, l'Assemblée législative succéda à l'Assemblée constituante. Rentré dans la vie privée, Barnave demeura encore quelques mois à Paris, où il continua à s'occuper des affaires publiques, tentant avec ses amis Duport et les Lameth une œuvre bien difficile, celle d'arrêter la chute de la royauté. A la cour, toutes les préventions contre lui avaient cessé depuis le voyage de Varennes et on l'admettait dans les conseils secrets des Tuileries. Mme Campan raconte dans ses Mémoires une singulière anecdote relative à sa première entrée dans un palais où ses discours étaient venus si souvent porter l'angoisse et l'épouvante. Le roi et la reine, dit-elle, restèrent plus d'une heure l'oreille appliquée à la porte par laquelle il devait arriver; épiant le bruit de ses pas pour lui ouvrir eux-mêmes. — Le but de ses conseils et de ceux de ses amis était de sauver Louis XVI en séparant sa cause de celle des émigrés, mais les royalistes, nourris d'éternelles illusions, s'effrayèrent d'une alliance selon eux monstrueuse, et ils réussirent à rendre Barnave suspect. Alors celui-ci, voyant que ses conseils n'étaient plus

(1) Ce discours est inséré dans le t. I du recueil de ses *Œuvres*.

écoutés songea à s'éloigner; il prit congé de la reine dans une touchante entrevue dont Mme Campan nous a encore conservé les détails : « Bien sûr, lui dit il, « de payer de ma tête l'intérêt que vos « malheurs m'ont inspiré, je demande « pour toute récompense l'honneur de « vous baiser la main. » La main auguste lui fut tendue avec une émotion profonde ; en y appliquant les lèvres, Barnave la baigna de larmes, auxquelles répondirent les larmes de sa souveraine.

De retour en Dauphiné, il alla s'enfermer à sa maison de campagne de St-Robert, où, livré tout entier à de grandes études sur les hommes et les événements qui venaient de s'accomplir, il entendit à peine le bruit du trône s'écroulant au 10 août (1). Mais cet événement devait avoir pour lui la plus terrible des conséquences. On découvrit, dans un des secrétaires du cabinet du roi une pièce qui prouvait ses relations avec la cour, et aussitôt un décret ordonna son arrestation. Il fut d'abord conduit dans les prisons de Grenoble; après un séjour de 10 mois, on le transféra au fort Barraux, puis à St-Marcellin; enfin, le 3 nov. 1793, arriva l'ordre de sa translation à Paris. Plusieurs personnes dévouées, entre autres M. Boissy-d'Anglas, cherchèrent, par les plus actives démarches, à le soustraire au sort qui l'attendait; tout fut inutile. Le 28 nov. 1793, il parut devant le trib. révolutionnaire à côté de Duport-Dutertre, ancien ministre de la Justice. Barnave se défendit lui-même (2). Il exposa toute sa vie dans un discours plein d'énergie et d'éloquence, l'opposa en défi aux ardentes agressions dont il était l'objet; mais il avait voulu sauver la royauté, et ni sa jeunesse, ni ses talents, ni les services rendus à la cause de la liberté, ne pouvaient le faire excuser. Il fut condamné à mort. — Le lendemain, la fatale charrette le conduisit à l'échafaud. Il avait 32 ans (3).

Barnave fut un des plus grands orateurs de l'Assemblée constituante. L'habitude qu'il avait contractée dès ses plus jeunes années d'écrire ses pensées et de les soumettre à une minutieuse analyse, d'étudier ses propres sentiments pour en tirer des conséquences, de méditer profondément d'avance la moindre de ses actions, cette habitude, dis-je, avait donné à son caractère quelque chose de sévère, de froid et de réservé. Tel fut le caractère de son éloquence. Il manquait de cette spontanéité, de ce feu, de cet élan qui transporte et soulève une assemblée. Il portait la conviction dans les esprits, mais il n'entraînait pas le cœur. Un mot de Mirabeau le caractérise parfaitement : « Je n'ai jamais, di« sait-il, entendu parler si bien, si clai« rement et si longtemps; *mais il n'y a « pas de Dieu en lui.* »

BIO-BIBLIOGRAPHIE. — *Barnave, par N. A. de Salvandy.* (*Extrait du Dictionnaire de la conversation et de la lecture.*) 1833. (Imp. de Béthune.) In-8° de 32 pp.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I. ÉCRITS DE BARNAVE.

1° OPINIONS ET DISCOURS. — I. *Rapport fait à l'Assemblée nationale, le 8 mars 1790, au nom du comité des colonies.....* Paris, Impr. Nat., 1790, in-8°, 22 pp. — II. *Instruction pour les colonies, présentée à l'Assemblée nationale au nom du comité chargé de ce travail, le 23 mars 1790.....* (Impr. nat.) In-8°, 28 pp. — III. *Grande dénonciation faite à la tribune des Jacobins, par M. Barnave, d'une quantité étonnante de libelles répandus dans Paris.* (De l'impr. des Jacobins.) In-8°, 7 pp. (16 fév. 1791.) — IV. *Rapport de M. Barnave sur les colonies et décret rendu sur cette affaire par l'Assemblée constituante, le 28 sept. 1791.....* (De l'impr. de *la Feuille du jour*) in-8°, 63 pp. La 1re partie de ce rapport avait paru séparément sous ce titre : *Rapport fait à l'Assemblée nationale sur les colonies..... le 23 septembre 1791.* Paris, impr. nat. 1791. in-8°, 12 pp. — V. *Opinion de M. Barnave, prononcée à la séance du 15 juillet* (1791)... (De l'Impr. nat.) in-8°, 19 pp. = Autre éd. : Nevers, impr. de la ve Lefèvre, 1791, in-8°, 18 pp. = Autre : Lyon, A. De la Roche, 1791, in-4°, 12 pp. — VI. *Examen du rapport fait par M. Barnave à l'Assemblée nationale, sur l'affaire de Saint-Domingue, rapport imprimé dans le Moniteur, seul écrit public où il ait paru.* Paris, Lejay (s. d.), in-8°, 107 pp. - Signé, p. 107, *Th. Millet.* - Imprimé à 2 col.; l'une contient le discours de Barnave, l'autre les observations du critique.

2° VARIA. — VII.* *Esprit des édits enregistrés militairement au parlement de*

(1) Plusieurs biographes ont dit par erreur que, de retour à Grenoble, Barnave s'y était marié avec la fille d'un conseiller à la Cour des aides.

(2) V. cette éloquente improvisation dans le t. II du recueil de ses œuvres.

(3) Toutes les pièces relatives au jugement et à l'exécution de Barnave sont insérées dans le t. II du recueil de ses *Œuvres*.

Grenoble le 10 mai 1788. Grenoble, aux dépens de la province, 1788, in-8° de 36 pp. = Autre éd., 1788, in-8° de 44 pp. = Autre (s. l. ni d.), in-8° de 19 pp. = Autre (s. l. ni d.), in-8° de 24 pp.=Une seule éd. a été publiée avec le nom de l'auteur sous ce titre : *Esprit des édits... ou la cause de la révolution, par feu M. Barnave, victime du terrorisme*. Grenoble, Ferry (s. d), in-8° de 17 pp. = Reproduit dans ses *Œuvres* (ci-apr. n° XII), t. II, pp. 381-413.—*V*. ci-apr. n° XVI.

VIII.* *Lettre écrite au Roi par les trois ordres de la province de Dauphiné assemblés à Romans le 14 septembre 1788* (s. l. n. d.), in-8°, 11 pp. J'attribue cet opuscule à Barnave parce que le brouillon original (en ma possession) est écrit de sa main.=2 autres éd. (s. l. ni d.), in-8° de 8 pp. = Reproduit à la fin de la pièce suivante : *Projet d'un plan pour une nouv. formation des États du Dauphiné* (s. l. ni d.), in-8°, 61 pp. = Avait primitivement paru, pp. 103-111, dans le *Procès-verbal de l'assemblée générale des trois ordres de la province de Dauphiné tenue à Romans*..... Grenoble, Cuchet, 1788, in-8°, 163 pp. — IX. *Coup-d'œil sur la lettre de M. de Calonne, par M. Barnave, député de la province de Dauphiné aux États-généraux. Dauphiné, 28 mars 1789*, in-8° de 29 pp. - Rare. — X. *Lettre de M. Barnave à toutes les municipalités du royaume*. (S. l. ni d.). In-8° de 4 pp. — XI. *Lettre de M. Barnave à M. Linguet*. In-8°, 6 pp. (31 mars 1791.) C'est une réponse à la lettre de Linguet insérée dans les *Annales polit. civiles et litt. du* XVIIIe *siècle*. t. 18, n° 158.

3° *Recueil de ses Œuvres*. —XII. *Œuvres de Barnave, mises en ordre et précédées d'une notice historique sur Barnave par M. Bérenger de la Drôme*. Paris, 1843, 4 vol. in-8°, avec 1 portr. et 3 fac-sim. — On doit la publication de cet ouvrage à Mme St-Germain, sœur de Barnave, qui, voulant rendre un dernier et pieux hommage à la mémoire d'un frère tendrement aimé, en avait dès longtemps conçu la pensée. Associé à ce noble dessein, M. Bérenger (de la Drôme) se chargea de mettre en ordre les nombreux manuscrits laissés par l'illustre victime, il fit un choix parmi eux et en forma les 4 vol. de ce recueil (1). Ils contiennent les pièces suivantes :

T. I. — Notice historique sur Barnave, par M. Bérenger de la Drôme. - cxl pp. - Introduction à la révolution française. - Assemblée nationale. - Discours sur la régence. - Sur l'inviolabilité du roi. - Sur les élections et les conditions pour l'électorat et l'élégibilité. - Sur les conventions nat. et le pouvoir constituant.
T. II.— Réflexions politiques. - Fin de Barnave. Sous ce titre sont réunies 16 pièces relatives à son jugement et à sa mort.
III.— Etudes sur l'homme.
IV.— Etudes littéraires. - Lettres familières et politiques.

§ II. ÉCRITS RELATIFS A BARNAVE.

XIII. *Grand duel arrivé aujourd'hui, 11 août, au bois de Boulogne; entre messieurs Cazalès et Barnave députés de l'Assemblée nationale*. (Paris, impr. de Pain.) In-8°, 4 pp. — XIV. *Grand combat national*. Paris, 1790, in-8°, 29 pp. — XV. *Lettre à messieurs Barnave et Cazalès et à messieurs de St-Simon, Alex. de Lameth et de Broglio, sur leur duel du 10 août 1790. A Paris, de l'imprimerie d'un royaliste* (sept. 1790), in 8°, 22 pp. — XVI. *Jugement du grand baillage de Bourg-en-Bresse qui supprime un écrit intitulé, Esprit des édits enregistrés militairement au parlement de Grenoble*. Bourg, L. Hte Goyffon, 26 juillet 1788, pet. in-12 de 33 pp. (*V*, ci-dess. n° VII).=Autre éd.: *Ibid*., in-8°. 31 pp.=Autre : *Ibid*. in-8°, 20 pp.—XVII, *Lettre de J. P. Brissot, à M. Barnave. sur ses rapports concernant les colonies, les décrets qui les ont suivis, leurs conséquences fatales ; sur sa conduite pendant la Révolution*... Paris, Desenne, Bailly, 20 nov. 1790, in-8° de 2 et 104 pp. — XVIII. *Lettre à monsieur Barnave par un habitant des montagnes du Dauphiné*. in-8°, 7 pp.-Signé *Barnavophile*.-Pamphlet relatif à ses rapports sur les colonies. —XIX. *Lettre de M. Chaderlon* (sic) *De La Clos à M. Barnave* (15 mars 1791), in-8°, 7 pp. — XX. *Réponse de M. Malouet à la dénonciation du club de la Constitution monarchique par M. Barnave*. (S. l. ni d.) In-8°, 8 pp. — XXI. *Grande dénonciation de MM. Charles et Alexandre de Lameth, Barnave, Duport..... et autres, Jockeis et aboyeurs à la suite de la conspiration*. (S. l. ni d.) In-8°, 8 pp. — XXII. *Grand détail sur la conspiration de MM. Barnave et Louis XVI, contre le peuple. Par un garde national de Varennes, qui accompagnait le roi, et qui a tout entendu*. (De l'impr. de la rue St-Honoré.) (s. d.) In-8°, 8 pp. - XXIII. *Les grandes prédictions du grand Nostradamus, trouvées dans la grande culotte de peau de messire Honoré Barnave*. (L'an 2.) In-8°, 7 pp. —XXIV. *Lettre de Cartouche à ses représentans Mirabeau, Lameth, Barnave*..... (De l'impr. du comité des recherches.)

(1) Les mss. originaux en ont été déposés à la Bib. pub. de Grenoble. Quant aux autres papiers fort nombreux de Barnave, un accident des plus regrettables les a fait passer dans le commerce.

In-8°, 15 pp. (s. d.). — XXV. *Seconde édition de la lettre du directoire de la Société des Amis de la constitution monarchique à M. Barnave*. (S. l. n. d.) in-8°, 2 pp. On lit p. 1 : « La prem. éd. a paru « le 12 février, M. Barnave n'a pas ré- « pondu : s'il ne répond pas, il en pa- « raîtra une dans huit jours, et ainsi de « huitaine en huitaine jusqu'à ce qu'il « prouve. » — XXVI. *Acte du Corps législatif contenant l'acte d'accusation contre les sieurs Duportail, Duport, Tarbé, Bertrand, Barnave... du 29 août 1792*. (Lyon, impr. Vatar-Delaroche.) In-4°, 3 pp. — XXVII. *Barnave*. Par J. Janin. Paris, Mesnier, 1831, 4 vol. in-12. — C'est un roman. Il faut y joindre la réfutation suivante : * *La branche royale ou le Barnave de M. J. Janin, réfuté par l'histoire*. Paris, 1831, in-8° de 125 pp.

PLASTIQUE. — Buste par Houdon, à la Bib. pub. de Grenoble.

ICONOGRAPHIE.

§ I. PORTRAITS.

EN PIED.

I. BARNAVE. *Dédié aux hommes libres. J. Audebert pinx. et sc. 1790.* - Il pérore, la main droite appuyée sur l'autel de la patrie. Belle p., manière noire. rare. H. 50 cent. 6 mill., L. 38 cent. — II. BARNAVE. *A. Lacauchie del., Leguay sc. Publié par Amic....* - Il est en prison, assis sur une table. In-8° (mod.). = Copie, même sens, lith. *Imp. Rigo frères et comp.*

EN BUSTE, DE PROFIL, TOURNÉ A D.

III. M. BARNAVE, *né à Grenoble le 22 sept. 1761... Gros del., Courbe sculp. A Paris, chez le s^r^ Dejabin.....* - C'est le plus ancien portrait de Barnave. — IV. BARNAVE. - Méd. rond de 34 mill point. la queue dénouée. Le texte en haut. Jolie p. très-rare. (Dessus de tabatière.) (Contemp.) — V. A. P. J. M. BARNAVE, *né à Grenoble... F. Bonneville del., Duchemin sculp.* ov. point. (Contemp.) VI. A P. J. M. BARNAVE, *député du Dauphiné. élu président le 24 octobre 1790.* Ov. enc. le texte en bas sur une tablette. - Point. et manière noire. - H. de l'ov. 86 mill. (Contemp.) — VII. A P. J. M. BARNAVE, *député... président le 24 oct. 1790.* - Méd. rond de 67 mill. - Point., le texte autour de l'ov. - Jolie p. rare. (Contemp.) — VIII. A P. J. M. BARNAVE, *député... président le 24 oct. 1789*, t. p. p ronde au point. - Le texte autour du rond ; les mots *A. P. J. M. Barnave* en haut, le reste en bas. - Rare. (Contemp.) — IX. *A. P. J. M-Barnave, président de l'Assemblée nationale*, p. p. in-18. Le texte en bas sur une tablette. (Cont.) — X. *Barnave president der national Versamlung*, p. méd. ov. - Très-rare. — XI. *A. P. J. M. Barnave, président de l'Ass^ee^ N^ale^.* Méd. ov. encadré de 2 po. 3 li. sur 1 po. 11 li. (Cont.) — XII. (Sans texte.) - Grav. au burin. H. 108 mill., L. 86 mill. (Mod.)

EN BUSTE, DE PROFIL, TOURNÉ A D.

XIII. M. BARNAVE, *député du Dauphiné*. - Méd. ov., copie en contre partie du n° III. (Contemp.) — XIV. *A. P. J. M. Barnave, député du Dauphiné... Dessiné par J. Guérin. Gravé par Fiésinger.* Méd. ov. de 86 mill. de H. - Jolie p. au point. Copie en contrepartie du n° V. Les épr. tirées en bistre sont plus belles. (Contemp.) — XV. A. P.-J. BARNAVE. *L. A. Claessens sculp.*, méd. ov. enc. - point. - copie, même sens, du précédent. — XV bis. *A. P. J. M. Barnave deputirter aus den Dauphiné bey der National. - Versamlung.....* Dans un ov. enc. 4 lign. de texte en allemand dans une tablette. Jolie p. au point. Copie de la précéd H. 20 cent. 4 mill., L. 152 mill. - Rare. — XVI. BARNAVE. *Mauduit sc. Publié par Furne...* - Copie du n° XIV. (Mod.)

EN BUSTE, DE TROIS-QUARTS, TOURNÉ A D.

XVII. A. P. J. M. BARNAVE. *député du Dauphiné..... Laplace del., P. Alix sc. 1791.* A Paris, *chez Le Vachez.....* Ov. enc. aq. — XVIII. M. BARNAVE, *propriétaire, député du Dauphiné. Son âme et ses discours.. Dessiné d'après Nature, Vérité sculp. A Paris, l'auteur...* ov. enc. point. - 7 lign. de texte dans la tablette. — Il y a des épreuves tirées en couleur. = Il existe un 2e état de cette planche avec le texte suivant : M. BARNAVE DÉPUTÉ DU DAUPHINÉ *à l'Assemblée nationale constituante de 1789. A Paris, chez Vérité... à Bordeaux, chez Jogan...* — XIX. M. BARNAVE. *proprietaire député du Dauphiné.* Ov. sur un fond noir, manière noire. H. 132 mill., L. 78 mill., le texte sur un socle supportant l'ov. (Contemp.) — XX. M. BARNAVE, *Prop^re^, député du Dauphiné.* Ov. enc. manière noire, le texte sur une tablette. H. 134 mill., L. 78 mill. (Contemp.) — XXI. *M. Barnave, publish'd as the act directs.. J. Jones fecit.* Ov. point. H. 123 mill., L. 98 mill. - Rare (Contemp.). — XXII. *Symonds's french senator.* M. BARNAVE, *member for Dauphiné.* Méd. ov. point. H. 78 mill., L. 59 mill. - Rare. (Contemp.) — XXIII. *Barnave jeune, député du Dauphiné à l'Assemblée nationale. A peine en son prin*

temps...Méd. ov. in-12. *A Paris chez mad Bergny.*-point. (Contemp.) — XXIV. Barnave. *Lion f. Lith. d'A. Didion. Nouvelle galerie universelle du génie et des arts*... presque de face, le corps dirigé à G. — XXV. Barnave. *Victor Cassien* del. lith. (Dans l'*Album du Dauph.*) In-4°. — XXVI. P. J. M. Barnave, *né à Grenoble en 1761,... à Paris, chez Kleffer.* . Lith. méd. ov. - Drapé à l'antique. Il y a des épr. av. la lettre. — XXVII. **Barnave**. *Marck del., Audibrand sc Publié par Jules Lachapelle*... en tête de ses œuvres éditées par M. Bérenger (de la Drôme). — Les épr. av. la lettre sont très-belles.

BUSTE DE TROIS-QUARTS, TOURNÉ A G.

XXVIII. M. Barnave.-Méd. rond de 44 mill, en tête du mois de mai dans un calendrier de 1791. H. totale 20 cent. 15 mill., L. 62 mill -Ef.—XXIX. Barnave *J. M. Fontaine s^t*.-Drapé dans un manteau. H. 53 mill. L. 40 mill.-Il y a des épr. av. la lettre. trois états de cette pl. : 1° celui décrit,-2° le manteau est enlevé. Tiré sur une feuille in4° avec 3 col. de texte. *Paris. — Auguste Mie, imprimeur...;* - 3° dans la *Galerie Napoléon*, avec entourage d'ornements. En bas, son nom et le fac simile de sa signature. *Bénard, éditeur*..... — XXX. Barnave.- Lith. dans la collect. Delpech. In-8° et in-fol.

AVEC D'AUTRES PERSONNAGES.

XXXI. Avec les deux Lameth. Il est au milieu. Buste, prof. G.-*A Paris, chez le Vachez*... Gr. en couleur. Méd. rond de 53 mill. Rare. (Dessus de tabatière). —XXXII. Dans un méd. rond de 73 mill. contenant 8 portraits. Chacun d'eux est dans un p. ov. de 23 mill. Barnave est entre Ch. Lameth et Mirabeau.-Gr. en couleur. Très rare. (Dessus de tabatière.)

§ II. PIÈCES HISTORIQUES.

XXXIII. *Les femmes de la halle donnant à M. Barnave un bouquet et le complimentant sur son patriotisme*. H. 14 cent. L. 82 mill. (Dans les *Révol. de France et de Brabant*.) — XXXIV. *Duel au bois de Boulogne entre deux législateurs*... H. 141 mill. L. 95 mill. En bas 6 lign. de texte. = Copie, mêmes sens et dimensions; 5 lign de texte. (Dans les *Révol. de Paris*, n° 57.)

§ III. CARICATURES.

XXXV. *La pierre d'achopement de la vertu*. - Barnave courant vers la D. culbute en heurtant du pied un sac d'argent. Ef.-H. 32 cent. 9 mill., L. 25 cent. 8 mill. — XXXVI. *L'homme de la cour 1791.—L'homme du peuple 1789.*-Barnave est en pied, avec un double visage et placé entre les 2 textes ci-dessus. Il tient une bourse de la main D. En bas. 3 vers : *Tantôt froid, tantôt chaud*... Aq. H. de la planche 204 mill. L. 125 mill. = Copie (mod.) grav. sur bois, même sens, dans le t. I de l'*Hist. Musée de la République* par M. Aug. Challamel. = Copie, mêmes sens, aq sur un fond rouge. Ov. de 108 mill. de H. *A Paris, chez Villeneuve* .. Rare.=Copie en contrepartie.-Im.-H. 194 mill. L 163 mill

NUMISMATIQUE.— A. P. J. M. Barnave député a l'Assemblée nation^{le} En 1789. Buste, de profil, G. — Au dessous : Décapité le 8 frim^{re} an 2 de la républ^{que}. Repoussé, sans revers de 45 mill. — H... (Henin) *Hist. numis. de la révol. fr.* Paris, 1826, in-4°. pl. 54.

BARO (Gaspard), né à Valence, savant et modeste conseiller au parl. de Grenoble, a laissé des notes sur les *Decisiones* de Guy Pape, imprimées dans l'éd. de ce recueil faite à Lyon en 1618, in-fol. Il était mort en 1624.—Expilly (*Poémes*, éd. de 1624, p. 326) a consacré à sa mémoire un détestable sonnet qui se termine par ces trois vers :

Ferme, rond et constant il a vécu toujours :
Ferme, rond et constant il a finy ses jours.
E't-il plus bele vie, ou mort qui soit plus bele?

BARO (Balthasar), de la même famille que le précédent, membre de l'Académie française (1), naquit à Valence vers l'an 1600.—Dans sa jeunesse, il fut attaché, en qualité de secrétaire, au célèbre auteur du roman *L'Astrée*, Honore d'Urfé. Celui-ci étant mort laissant son ouvrage inachevé, la famille chargea le jeune secrétaire de le continuer et lui confia, dans ce but, tous les papiers et les notes du maître. En conséquence, Baro publia d'abord, la quatrième partie de L'Astrée, que D'Urfe avait terminée avant de mourir, puis il composa entièrement la 5e d'après les notes dont on l'avait fait dépositaire. Cette suite parut en 1627, au grand contentement des précieuses et des beaux esprits de ruelles. L'auteur, nous dit l'abbé Goujet (*Bib. fr.*, xvi, p. 123), étant si bien entré dans le genre de son modèle, que sa conclusion lui fit beaucoup d'honneur. — D'après Pélisson (*Hist. de l'Acad. fr.*), Baro vint à Paris, où il épousa une jeune veuve

(1) La *Nouv. Biogr. univ.* (F. Didot) lui donne, je ne sais pourquoi, le titre de jurisconsulte : elle l'a confondu probablement avec le précédent.

d'une grande beauté, sœur de son hôtesse; ensuite, il fut nommé gentilhomme de Mlle de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans. Cette position, rehaussée par d'éclatants succès littéraires, lui procura l'honneur d'être admis dans le salon où la belle et spirituelle duchesse de Chevreuse réunissait à la fois les beaux esprits et les mécontens.—A cette époque (vers 1634), se formait le noyau de l'assemblée devenue depuis si célèbre sous le nom d'*Académie française*. Notre auteur voulut en faire partie; son mérite litteraire lui en donnait certainement le droit, mais le cardinal de Richelieu, peu disposé en faveur de tous ceux qui allaient cabaler chez la malicieuse duchesse, ne voulut pas d'abord consentir à son admission. Cependant l'affaire s'apianit et Baro figure au nombre des premiers membres de l'Académie.—Sur la fin de sa vie, il fut nommé procureur du roi au présidial de Valence, fondé en 1635, et tresorier de France à Montpellier (1). Il mourut dans cette ville en 1650.

« Baro a conservé longtemps la réputation d'un grand écrivain et l'ancien Dict. de l'Académie avait souvent invoqué son autorité. Aujourd'hui il est à peine connu de nom, et pourtant il n'y a pas une seule de ses pièces, pas une seule des scènes qu'elles renferment, où l'on ne trouve des beautés du 1er ordre, qui seraient remarquées même dans Corneille. La réhabilitation littéraire de Baro serait plus facile et aussi juste que l'était celle de Ronsard. » (*Catalogue Soleinne*, t. I, n° 1044.

PORTRAITS. — I. BALTHAZAR BARO NATIF DE VALENCE. Il est en buste, de 3/4, dans un p. ov. H. soutenu par 2 amours et placé sur un fond d'architecture. Le texte ci-dessus tout autour de l'ov. - H. 157 mill. L. 103 mill. — En bas : *Masne fe*, et dans la tablette les vers suivants :

Cher BARO *bien que ton visage*
Paroisse en ce fameux ouvrage
Aussi bien peint que ton Esprit,
Ton Laure a des graces si belles
Qu'il semble qu'Amour lait escrit
D'vne des plumes de ses aisles
De lEstoille.

Ce portrait se trouve en tête de la conclusion de l'Astrée, éd. de 1637. — II. Copie du précédent et même sens. - L'amour placé à G. est vu par devant. En bas, les vers ci-dessus et en outre *Ferdinand Pinx. M. Lasne f.* H. 152 mill. L. 92 mill. — III. BALTHASAR BARO NATIF DE VALENCE. Copie des précédents, moins le fond d'architecture et les 2 amours. L'ov. est placé sur un cartouche enlacé de lauriers. En bas, les vers ci-dessus. *Briot fecit*. - En tête de la conclus. de l'Astrée. Ed. de Paris, 1638.

(1) M. Delacroix, *Statistique de la Drôme* (in-4°), p. 630, le fait par erreur *chancelier* de l'université de Montpellier.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I. THÉATRE.

Les pièces de Baro sont fort rares et leur collection difficile à former. (Vendue 19 fr., Soleinne.)

I. *Célinde poème héroïque*. Paris, Fr. Pommeray, 1629, in-8°, Pièce en 5 act. pr. - au 3e act. se trouve une tragéd. en 3 act. vers, intitulée *Holopherne*. — II. *La Clorise de Baro pastoralle* (en vers). Paris, Fr. Pommeray, 1632. in-8°, 5 ff. prélim. et 139 pp. - Cette pièce tirée de l'Astrée fut jouée à l'hôtel de Bourgogne en 1631 et reprise en 1636 et 1637 par les troupes de Bellerose et Montdori. La *Gazette de France* l'ayant annoncée sous le titre de *Cloreste*, plusieurs auteurs ont attribué par erreur à Baro une pièce de ce nom. — III. *Saint Eustache tragedie*. Paris, 1639, in-4°. - Réimprimée (pp. 1 à 72) dans un recueil intitulé : *Recueil de tragedies saintes*. Paris, Est. Loyson, 1666, in-12 (B. Ste-Genevieve, Y. 2331.) — IV. *La Parthenie de Baro dediée à Mademoiselle*. Paris, Sommaville et Courbé, 1642, in-4°.- 6 ff. prélim. et 112 pp. (B. Mazarine $\frac{10918}{5}$).- Tragéd. en 5 act. vers, jouée en 1641. — V. *La Clarimonde de Baro dédiée à la Reyne*. Paris, *les mêmes*, 1643, in-4° de 4 ff. prélim. et 112 pp. - Tragéd. en 5 act. vers (B. Mazarine, $\frac{10918}{14}$). — VI. *Le prince fugitif, poeme dramatique*. Paris, *les mêmes*, 1649, in-4°. - Pièce en 5 act. vers, jouée en 1648. — VII. *Cariste ou les charmes de la beauté, poème dramatique*. Paris, *les mêmes*, 1651, in-4°. - Pièce en 5 act. vers, jouée en 1649 : elle est la plus rare. — VIII. *Rosemonde*. Paris, *les mêmes*, 1651, in-4°.- Tragéd. en 5 act. vers, jouée en 1649. — IX. *L'amante vindicative* (5 act. vers). Paris, *les mêmes*, 1652, in-4°.

§ II. AUTRES OUVRAGES DE BARO.

X. *La conclusion et derniere partie d'Astrée, ov par plvsievrs histoires et souz personnes de Bergers, et d'autres sont deduits les diuers effets de l'honneste amitié, composee svr les vrais memoires de feu Mre Honoré d'Vrfé par le sieur Baro.....* Paris, Fr. Pommeray, 1627. in-8°. — Cette *conclusion* fut ensuite insérée dans

les éd. complètes de l'Astrée. Paris, Sommaville, 1633, 1637, 1638 et Paris (Rouen), 1647, 5 vol. in-8°. — XI. *Contre l'auteur d'un libelle, ode pour le cardinal de Richelieu*. Paris, Camusat, 1637, in-4° (B. Imp Y. 4961 B.) — XII. *Ode sur la mort de Henri de Schomberg, maréch. de France*. Elle est imprimée dans un recueil publié en 1633 (V. *Bib.* de Goujet, t. XVI, p. 126.

BARRAL (GASPARD), né à Voiron, est cité par plusieurs écrivains dauphinois comme un savant avocat consultant près le parlement de Grenoble, vers le milieu du XVIIe siècle. Chalvet le confond avec son fils qui suit.

BARRAL (FRANÇOIS), sieur de Saint-Aure, fils du précédent, fut conseiller au parlement de Grenoble de 1650 à 1680. Il a laissé un traité fort rare du contrat de vente, intitulé : *Civiles positiones emptionis et venditionis, disputatio*....... Turnoni, 1640, in-4°. — Il est probablement la tige de la maison de Barral que les généalogistes font remonter par erreur ou complaisance à l'an 1290.

BARRAL (JEAN-SÉBASTIEN-FRANÇOIS de), né à Grenoble le 15 octobre 1710, docteur en théologie, vic.-général de l'arch. de Vienne (1), abbé d'Aurillac en Auvergne, dès le mois de juin 1745, fut sacré évêque de Castres le 17 décembre 1752. — En 1755, il publia un mandement prescrivant dans son diocèse des prières publiques pour remercier Dieu de la naissance du Cte de Provence, né le 17 novembre de la même année. Plusieurs principes de ce mand^t beaucoup trop ultramontain furent dénoncés par le procureur-général au parlement de Toulouse, et un arrêt du 24 janvier 1756 en ordonna la suppression comme attentatoire à l'autorité du roi. — L'année suivante, il se fit remarquer par l'étrangeté de sa conduite à propos de la tentative d'assassinat commise par Damiens le 5 janvier 1757, sur la personne de Louis XV. Au lieu d'imiter tous les évêques de France qui s'empressèrent dans cette circonstance d'ordonner des prières pour la santé du roi, M. de Barral se contenta de faire écrire par son secrétaire une lettre circulaire ainsi conçue : « Vous avez sçu l'*accident* « du Roi. Monseigneur me charge de « vous dire qu'il n'a pas eu de suites fâ- « cheuses. Ainsi vous pouvez être tran- « quille. » Cette laconique circulaire fut trouvée on ne peut plus indécente et, surtout, le mot *accident*, sans aucune épithète, causa beaucoup de scandale. — Je ne connais pas les autres circonstances de la vie de ce prélat qui a été omis par tous les biographes. Il est mort le 16 juillet 1773.

PORTRAIT. — *Geille sc.*, in-8°.

BARRAL (JOSEPH-CLAUDE-MATHIAS DE), frère du précéd., évêque de Troyes, né à Grenoble le 6 sept. 1714, fut revêtu, dès sa jeunesse, de la dignité purement honorifique de *conseiller-clerc* au parlement de Grenoble. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint, en 1752, l'abbaye d'Aurillac en Auvergne, sur la démission de son frère ; assista en 1758, à l'assemblée générale du clergé, en qualité de député de la province d'Alby, et fut sacré évêque de Troyes le 29 mars 1761. — Ce prélat, zélé partisan de la constitution *Unigenitus*, se trouva souvent en butte aux attaques des *appelans* de son diocèse, qui lui reprochaient de se montrer sévère et injuste pour eux et trop indulgent et partial pour leurs adversaires (2). Les philosophes ne lui épargnèrent pas *non* plus les sarcasmes à propos d'un acte inspiré par l'esprit le plus étroit d'intolérance. On connaît la grave affaire à laquelle donna lieu, en 1778, l'inhumation de Voltaire. Le clergé ne voulait pas lui rendre les derniers devoirs et encore moins permettre qu'il reposât en terre sainte. Cependant, comme il ne fallait pas s'exposer au mépris de toute l'Europe en laissant un tel homme sans sépulture, les ministres de Louis XVI arrêtèrent le projet de le faire transporter dans l'église de Scellières, dont Mignot, son neveu, était abbé. — L'abbaye dépendait du diocèse de Troyes et M. de Barral ayant été instruit, dit-on, de ce projet par deux grandes dames très dévotes, il se hâta d'écrire à Mignot pour lui enjoindre de ne pas recevoir le corps. En l'absence de celui-ci, le prieur répondit une lettre pleine de sens et de raison, dans laquelle il faisait poliment entendre a l'évêque qu'il n'avait pas d'ordre à recevoir de lui, que d'ailleurs Voltaire avait été inhumé dès la veille avec toutes les cérémonies de l'église (3). — Cette lettre fut rendue publique et M. de Barral resta avec la honte d'une leçon donnée par un inférieur, et la tache, pour sa mémoire, d'avoir tenté, sans

(1) Dutems (*Clergé de Fr.*, t. I, p. 167) le fait, au contraire, vicaire général d'Embrun.

(2) V. *Œuvres de Voltaire* (éd. Beuchot), t. I, pp. 297 et 432.

(3) V. la *table* (suppl.) des *Nouv. ecclesiastiques*, v° BARRAL.

succès, de mettre obstable aux honneurs funèbres dus à la cendre de l'un des plus grands génies de la France. — Il donna sa démission en 1790, en faveur de son neveu (ci-après) et mourut l'année suivante.

BARRAL (Louis-Mathias de), neveu du précédent, évêque de Troyes et de Meaux, archev. de Tours, sénateur, pair de France, naquit à Grenoble le 20 avril 1746.—Il vint faire ses études ecclés. à Paris, au séminaire de St-Sulpice, où la finesse de son esprit et son aptitude aux affaires le firent remarquer du cardinal de Luynes, archev. de Sens. Ce prélat l'emmena à Rome, en fit son conclaviste dans le conclave tenu en 1669 pour l'élection de Clément XIV, et, de retour en France, le nomma grand vicaire de son diocèse. Le 28 avril 1782, le roi lui donna l'abbaye de Mas-d'Azil, au diocèse de Rieux. Peu après, son oncle, l'évêque de Troyes l'appela auprès de lui, d'abord en qualité de son vicaire général, puis en celle de coadjuteur, et l'abbé de Barral fut, à cet effet, sacré évêque d'Isaure, en Lycaonie, le 5 oct. 1788.—Deux ans auparavant (19 sept. 1786), le roi l'avait nommé à une autre abbaye, à celle de Lantenac, diocèse de St-Brieuc. Enfin, son oncle ayant été forcé, par ses infirmités, de donner sa démission de l'évêché de Troyes, il lui succéda en 1790.—Mais les circonstances n'étaient pas alors des plus favorables pour l'épiscopat et le nouvel évêque ne devait pas siéger longtemps. En effet, à peine avait-il pris en main le gouvernement de son diocèse qu'on lui demanda le serment exigé par la constitution civile du clergé. Sur son refus, les électeurs du départ. de l'Aube nommèrent un nouvel évêque (mars 1791), et M. de Barral, dépouillé de fait de son évêché, se vit dans la nécessité d'émigrer peu de temps après.—Il se réfugia d'abord en Suisse, à Constance, qu'un grand nombre de ses confrères avait choisi pour lieu de retraite, puis en Angleterre (1793), où il prit une part des plus actives aux discussions soulevées dans les conciliabules des évêques sur les affaires ecclés. du jour. Il s'y trouvait encore en 1802 au moment de l'échange des préliminaires de paix arrêtés entre ce royaume et la République française. Dès lors, n'ayant plus de raison pour se tenir plus longtemps éloigné de sa patrie, il se rendit à Paris en 1802 et fut nommé la même année à l'évêché de Meaux. En 1804, le gouvernement l'envoya dans le diocèse de Poitiers pour tâcher de ramener à l'obéissance un grand nombre d'ecclésiastiques qui refusaient de se soumettre au concordat et de reconnaître les évêques institués en 1802. Le succès de sa mission lui valut d'être nommé à l'archevêché de Tours le 1er février 1805, comte et sénateur le 20 mai 1806, 1er aumônier de la princesse Caroline le février 1805. En même temps Bonaparte utilisa ses talents conciliateurs en le chargeant auprès du St-Siége de délicates négociations relatives aux affaires ecclésiastiques de France. L'archev. de Tours fit dans ce but deux voyages à Savone, présida plusieurs commissions d'évêques, et assista au concile tenu en juin 1811 (1). Sa conduite dans ces diverses circonstances lui attira les attaques du parti ultramontain, qui ne pouvait lui pardonner son zèle pour la défense des libertés de l'église gallicane, et encore moins son attachement à l'empereur, mais celui-ci lui donna un témoignage de satisfaction en le décorant du titre de gr.-croix de l'ordre de la Réunion le 13 avril 1813. — A la 1re restauration, M. de Barral n'imita pas tant de hauts personnages qui se hâtèrent de renier le lendemain un souverain qu'ils avaient encensé la veille; il resta, au contraire, fidèle à Bonaparte et même ne craignit pas de se compromettre en prononçant le 2 juin 1814 l'oraison funèbre de l'impératrice Joséphine dont il avait été aussi l'aumônier. Malgré cet acte de fidélité pour celui qu'on appelait alors l'usurpateur, Louis XVIII le fit entrer dans la Chambre des Pairs par ordonnance du 14 juin 1814. Le 20 mars 1815, il se hâta d'accourir auprès de l'empereur, qui le choisit pour célébrer la messe à l'assemblée du champ de mai et le nomma de nouveau pair de France. Mais à la 2e restauration, Louis XVIII se montra moins généreux que la 1re fois et ne lui pardonna pas sa fidélité. Par ordonnance du 24 juillet 1815, il le raya de la Chambre des pairs. Sensible à cette disgrâce, le prélat adressa, dit-on, au roi un mémoire destiné à justifier sa conduite par l'exemple de saints et de pères de l'église qui s'étaient soumis à des usurpateurs. Peu après (19 août 1815), il donna sa démission de l'archevêché de Troyes : ayant perdu la confiance du monarque, disait-il, il n'avait

(1) On trouve les détails de ces négociations dans son ouvrage. *Fragm. relatifs à l'hist. ecclés...* (ci-après, no IV).

plus la considération nécessaire pour bien administrer un diocèse.—Il mourut le 6 juin 1816, d'une attaque d'apoplexie foudroyante, sans avoir eu le temps de recevoir les sacrements de l'Église.

BIBLIOGRAPHIE.—I.* *Réponse au véritable état de la question de la promesse de fidélité à la constitution.* Londres, L'Homme, 1800, in-12.—Réimpr. avec le nom de l'auteur sous ce titre : *Sentiment de l'évêque de Troyes, sur la promesse de fidélité, en réponse au véritable état de la question de la promesse de fidélité à la constitution demandée aux prêtres* (1), Paris, 1802, in-8°. — II.* *Réponse à un écrit intitulé : Éclaircissements demandés à M. l'Archevêque d'Aix, par un prêtre catholique français.* Londres, 1801, in-8°. — Autre éd. Paris, 1802, in-8°. — III.* *Lettre d'un évêq. de France à un de ses collègues, sur la démission de leur siége.* Paris, Mme Lami, 1801, in-8°. — IV.* *Fragments relatifs à l'histoire ecclésiastique des premières années du* XIX*e s.* Paris, Egron, 1814, in-8°. — V.* *Discours prononcé dans l'église paroissiale de Rueil, aux obsèques de l'impératrice Joséphine, le 2 juin 1814.* Paris, Brasseur, 1814, in-8°. — VI.* *Défense des libertés de l'église gallicane, et de l'assemblée du clergé de France, tenue en 1682, ou réfutation de plusieurs ouvrages publiés récemment en Angleterre sur l'infaillibilité du pape, Ouvrage posthume précédé d'une notice sur sa vie politique et ses écrits, par l'abbé de Barral* (son frère). Paris, Egron, 1817, in-4° de 440 pp.

BARRAL (JOSEPH-MARIE DE), marquis de MONTFERRAT, né à Grenoble le 21 mars 1742, obtint une charge de 1er présidt au parlement de Dauphiné dès l'âge de 28 ans. Au commencement de la Révolution, ce magistrat se montra chaud partisan des idées nouvelles : il se hâta de renoncer à ses titres de noblesse et fut l'un des organisateurs de la soc. populaire fondée à Grenoble en 1789 sous le nom de *Société patriotique des amis de la Constitution* (2). Cette ligne de conduite, bien différente de celle adoptée par ses collègues du parlement, le firent regarder, quoique *ci-devant*, comme un bon patriote et les nombreuses fonctions dont l'investirent les suffrages de ses concitoyens témoignent de toute l'influence dont il jouit. Il fut successivement : 1789, lieut.-colonel de la garde nat e de Grenoble; — 1790, maire de Grenoble : présidt de l'administration départ. de l'Isère; présidt du trib. du district de Grenoble; — 1791, juge au trib. de cassation; — 1792, maire de Grenoble; il remplit ces fonctions jusqu'en avril 1794, époque à laquelle un décret en date du 16 de ce mois défendit aux ex-nobles l'exercice de toutes fonctions publiques et leur enjoignit de se retirer hors de l'enceinte des places fortes. Atteint par ce décret, M. de Barral donna sa démission de maire, le 22 du même mois. Il se retira à la Tronche et adressa en même temps au Cel-Général de la commune une pétition pour le prier d'intervenir en sa faveur auprès du comité de salut public et *de ne pas laisser confondre avec le nom des aristocrates celui d'un ami sincère de la liberté et de l'égalité.* Le conseil approuva sa demande : par une délibération du 26 avril, *considérant que le citoyen Barral avait mérité par sa conduite la haine glorieuse de la caste privilégiée dont il était lui-même, ce qui prouvait mieux que tout qu'il était encore digne du nom de sans-culotte*, arrêta de demander qu'il fût autorisé à exercer ses droits dans la commune de Grenoble. — Son éloignement des affaires publiques ne fut pas de longue durée : sur la fin de 1794, il fut nommé président du tribunal criminel militaire de Grenoble : — en 1795, administrateur de la commune; — d'avril 1796 à mars 1797, juré près la haute-cour de justice; — en 1800, maire de Grenoble (30 mars) : présidt du trib. d'appel de l'Isère (1er juin); — en 1803, présidt du collége électoral du dépt et de la députation chargée de présenter une adresse au 1er consul (3). En 1804, député au corps législatif; — en 1806, 17 janvier, membre du conseil de discipline et d'enseignement de l'école de droit de Grenoble; — en 1811, 17 avril, 1er président de la cour impériale. — M. de Barral avait reçu de Bonaparte qu'il servait avec zèle, les titres de baron, de comte de l'Empire, d'officier de la Légion-d'Honneur et cependant, le 18 octobre 1814, il adressa comme président de la cour royale, un discours plein de protestations de dévouement au comte d'Artois alors à Grenoble. Ce revirement ne lui fit pas trouver grâce auprès des Bourbons : une ordonnance

(1) Par de Bétisy, évêq. d'Uzez. Londres, Dulau, 1800, in-12.

(2) *V.* une notice très intéressante sur cette Société, pp. 11 et 12 de l'ouvrage de M. Albin Gras, cité ci-dev., p. 24. (Note.)

(3) *V.* le texte de cette adresse dans le *Moniteur* du 28 frimaire an XII.

royale du 13 décembre 1815 le mit à la retraite et lui donna J.-F. Anglès pour successeur. Il est mort à Grenoble le 14 juin 1828.

Un de ses fils, CHARLES-ANTOINE, né à Grenoble le 29 juin 1770, chev[r] de la Lég.-d'Honneur, a été un militaire distingué dont les *Victoires et Conquêtes* citent plusieurs fois le nom avec éloges.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Joseph-Marie Barral à ses concitoyens.* (Grenoble, Giroud, 3 germ. an 6.), in-4°, 7 pp. non chiffrées. C'est un mémoire exposant ses services depuis le commencement de la révolution, afin d'établir qu'il n'est pas atteint par la loi du 3 brumaire an IV. — II. *Description abrégée du département de l'Isère.* Grenoble, P. Cadou et David, brumaire an VIII, in-8°, 40 pp.

BARRAL (ANDRÉ-HORACE-FRANÇOIS, vic[te] DE), frère du précédent, né à Grenoble le 1[er] août 1743, entra fort jeune comme lieuten[t] dans le régiment de dragons de la Ferronaye et fit une partie de la guerre de 7 ans. Étant passé en 1760 sous les ordres de BOURCET (*V.* ce nom), alors commissaire chargé de la délimitation des frontières du Dauphiné, de la Provence et de la Bourgogne, il reconnut les Alpes depuis le col de Tende jusqu'au Mont-St-Gothard. Cette opération lui donna l'occasion de rectifier un grand nombre d'erreurs dans les cartes de Cassini, et il dressa en conséquence de savants mémoires et des plans aujourd'hui conservés au Dépôt de la Guerre. — Le vic[te] de Barral fut ensuite major dans les dragons de Noailles de 1774 à 1782, puis quitta cet emploi pour servir sous Lafayette en qualité d'aide maréchal général des logis, dans l'expédition projetée contre la Jamaïque. Mais la paix ayant été conclue entre la France et l'Angleterre, il se retira sans ses foyers et demeura sans emploi pendant plusieurs années.—Rentré au service au commencement de la révolution, le grade de maréchal de camp lui fut accordé le 13 déc. 1791, et l'année suivante on l'envoya à l'armée des Alpes sous Kellermann. À peine était-il rendu à son poste, à Nice, qu'un ordre du ministre le désigna comme l'un des officiers chargés d'aller combattre les insurgés de la Vendée. Mais cette mission se trouvait trop contraire à ses opinions politiques pour être acceptée par lui; aussi, profitant du voisinage de la frontière d'Italie, il se hâta de sortir de France.—A son retour de l'émigration, après le 18 brumaire, le 1[er] consul avec lequel il était un peu allié (1), lui conserva, grâce à cette parenté, son grade de général. Il fut nommé à la préfecture du Cher le 13 mars 1805 et y demeura jusqu'en 1813. — Pendant ces 8 années, M. de Barral se montra administrateur éclairé : il consacra ses moments de loisirs à des recherches historiques, principalement sur le culte druidique, les mœurs et la civilisation anciennes des diverses contrées de son département. Il demanda lui-même sa retraite et se retira à Voiron.—En 1815, à la nouvelle de l'invasion prochaine du départ. de l'Isère par l'étranger, le vieux général sentit se rallumer en lui tout le feu de sa première jeunesse; quoique infirme et âgé de 72 ans, il défendit vaillamment, à la tête d'une poignée de volontaires, le poste important des Échelles, et ne céda que devant le nombre des ennemis et l'impossibilité matérielle de la résistance. — Il est mort à Voiron le 15 août 1829.

BIO-BIBLIOGRAPHIE.—* *Discours prononcé sur la tombe de M. le vicomte de Barral... précédé du récit de ses funérailles, par M.* ***. Grenoble, impr. de Barnel (1829), in-8°, 15 pp.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Mémoire sur les usines employées à la fabrication du fer dans le dép. du Cher.* (Dans le *Journ. des mines*, t. XXVI.) - Il en a été fait un tirage à part. Paris, Bossange et Masson, 1809, in-8°. — II. *Lettre à M Eloy Johanneau, en réponse à un mémoire de M. Monge sur les signaux chez les Gaulois.* (Dans les *Mém. de l'Acad. celtique*, t. II, 1808.)

BARRAL (L'abbé PIERRE), né à Grenoble vers le commencement du XVII[e] siècle, embrassa l'état ecclésiastique et vint chercher fortune à Paris. Il se mit d'abord à faire l'éducation de quelques jeunes gens, puis, afin de tenir à quelque chose, se jeta dans le jansénisme, dont il devint un des plus passionnés défenseurs. Deux ouvrages, *Les appelans célèbres* et un *Dictionnaire hist.* publiés par lui en faveur de cette cause, firent alors, dans un certain monde, une grande sensation. Ce dernier surtout, qu'il écrivit en collaboration avec les PP. Guibaud et Valla, oratoriens, souleva toutes les colères des adversaires du quiétisme et de Port-Royal. On traita Barral de pamphlétaire, on l'accusa de partialité outrée en décernant les plus grands éloges aux jansénistes tandis que

(1) Il avait épousé la fille de Fanny de Beauharnais, tante de Joséphine.

sa plume accablait d'injures leurs adversaires. Ces reproches était justement fondés : son livre est, à vrai dire, un libelle diffamatoire dirigé contre l'abbé Ladvocat et les partisans de la bulle *Unigenitus*, et on l'a parfaitement qualifié *Le martyrologe du jansénisme fait par un convulsionaire*. — Je ne connais pas les autres circonstances de sa vie. Il est mort à Paris le 21 juillet 1772.— L'abbé Barral ne manquait pas de mérite et ses ouvrages peuvent être consultés avec fruit sur les matières étrangères à la bulle ou aux appelans. Chalvet fait, en ces termes, l'éloge de son esprit et de son cœur : « Il était d'une « humeur douce et facile, d'une bonté « extrême, il prodiguait le fruit de ses « travaux aux indigents qui recouraient « à sa générosité. »

BIBLIOGRAPHIE.—I.* *Lettre à M*** (S.n. de lieu) in-12 (1762).-Elle est suivie de 9 autres lettres de div. auteurs, relatives à l'ouvrage de l'abbé Irail intitulé : *Querelles littéraires*.—II.* *Dictionnaire historique, littéraire et critique, contenant une idée abrégée de la vie et des ouvrages des hommes illustres en tout genre, de tout temps et de tout pays*. (S. n. de lieu), 1758, 6 vol. in-8°. - *V.* une critique sage et très détaillée de ce dictionnaire dans la préface du *Dict.* de Ladvocat (édit. de 1764). *V.* encore le *Dict. philos.* de Voltaire, *V° Dictionnaire*.—III.* *Réponse d'un professeur de Louvain à un professeur de Douay pour servir de supplément à sa critique du Dictionnaire historique portatif de M. l'abbé Ladvocat*. Louvain, 1763, in-8°. — IV.* *Dictionnaire des antiquités romaines, traduit et abrégé du grand dictionnaire de Pitiscus*. Paris, Delalain, 1766, 3 vol. in-8°.—V.* *Appelans célèbres, ou abrégé de la vie des personnes les plus recommandables entre ceux qui ont pris part à l'appel* (avec un discours sur l'appel par *L.* Et. Blondet). 1753, in-12. — VI.* *Dictionnaire portatif historique, géographique et moral de la Bible*. Paris, Musier, 1756, in-8°. = Autre éd. *Ibid.*, *id.*, 1758, 2 vol. in-8°. - On a reproché à Barral de choisir de préférence les traits de la Bible qui peuvent donner matière à plaisanterie et son ouvrage est appelé par des théologiens *Le persiflage de l'Histoire sainte*.—VII.* *Manuel des souverains*. 1754, in-12. Cet ouvrage a été publié sous le titre suivant : * *Principes sur le gouvernement monarchique*. Londres, Nourse, 1755, in-12. — VIII.* *Maximes sur le devoir des rois et le bon usage de leur autorité. Tirées de différents auteurs*. En France, 1754, in-12 de 123 pp. — IX.* *Sévigniana, ou recueil de pensées ingénieuses, d'anecdotes littéraires, historiques et morales, tirées des lettres de Mme de Sévigné*. Grignan, (Paris), 1756, in-12. - Plus. fois réimp.

L'abbé de Barral a été l'éditeur des deux ouvrages suivants : * *Mémoires historiques et littéraires de M. l'abbé Goujet, dans lesquels on trouve une liste exacte de ses ouvrages*. La Haye, Du Sauzet, 1767, in-12. — * *Recueil de différentes pièces concernant M. de Vizé, ancien prêtre de l'Oratoire*, 1763, in-12.

Barbier (*Dict. des Anonymes*, n°s 4870 et 4955) lui attribue par erreur les 2 ouvrages suivants : I.* *Eloge historique de Henri IV*, (S. n. de l.), 1777, in-8°.— II.* *Eloge de Mgr L. A. de Gontaut, duc de Biron*, (S. n. de l.) 1776, in-8°.

BARRAL (PIERRE), ingénieur, né à Seyssin (Isère), le 12 juin 1742, entra comme élève dans les ponts et chaussées le 1er janvier 1756, et fut envoyé le 30 mai 1769, dans l'île de Corse en qualité d'ingénieur. Le 4 août de l'année suivante, il obtint un brevet de lieutenant d'infanterie, puis ceux d'ingénieur en chef en Corse, le 7 juin 1774; d'inspecteur-général, le 30 juillet 1775, et de capitaine d'infanterie, le 10 septembre 1788. Envoyé le 28 novembre 1791 comme ingénieur en chef dans le dép^t des Bouches-du-Rhône, il servit en 1793 au siége de Toulon. Le 21 mai 1796, il fut nommé chef de brigade du génie avec le command^t du corps des ingén. des ponts et chaussées à l'armée d'Italie. Il y resta jusqu'au 19 févr. 1801, et obtint sa retraite par un arrêté du 21 mai de la même année. Il est mort dans le dépar^t de l'Isère, le 11 août 1826.

BIBLIOGRAPHIE.—I. *Mémoire sur l'histoire naturelle de l'île de Corse, avec un catalogue lythologique de cette isle, et des réflexions sommaires sur l'existence physique de notre globe*. Londres et Paris, Molini, Onfroy, 1783, in-8°, 126 pp. avec 1 carte. — II. *Mémoire sur les trapps et les roches volcaniques*, 1789, in-8°. – III.* *Mémoires sur les roches coquillères trouvées à la cime des Alpes dauphinoises, et sur les colonnes d'un temple de Sérapis à Pouzzol, près de Naples*. Grenoble, v^e Peyronard, 1813, in-8°, 26 pp. - Ce mém. fut lu à la Soc. des sciences et des arts de Grenoble, le 14 avril 1814. Un membre de cette Soc. écrivit à l'auteur une lettre contenant la réfutation de quelques propositions de son mémoire, et Barral répondit par l'opuscule suivant :

IV. *Dissertations historiques, physiques et morales en forme de lettres, pour répondre...* Grenoble, impr. de C. P. Baratier, 1818, in-8°, 35 pp. — V. *Expériences sur la lumiere dans ses couleurs constituantes, suivies d'observations sur les minéraux ignés météorologiques, et sur les anomalies du balancier d'une pendule.* Versailles, impr. de Lebel, 1822, in-4°, 24 pp. — VI. *Manuel à l'usage des personnes qui vont aux eaux de la Motte.* Grenoble, 1815, in-8°. (Bib. de Grenoble, 11967.)—D'après la *Fr. litt.* de M. Quérard, il avait en portefeuille une trad. en prose de la Jérusalem délivrée.

MANUSCRIT. — *Projet d'un monument pour le Mont-Cénis, composé et dessiné par M. Barral, colonel du Genie. 1813,* (avec dessins), format atlantique. (Bib. de Grenoble.)

BARRILLON (JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS-ALEXANDRE), nég[t], régent de la Banque de France, député des Hautes-Alpes, naquit à Serres vers 1762. Tourmenté du désir de faire fortune, il quitta, jeune encore, sa famille, avec 4 à 5000 liv. en assignats, pour se rendre à Bayonne auprès d'un de ses parents qui le fit entrer comme commis dans la maison de commerce Pinchinat et Barrillon. Sa vive intelligence jointe à une aptitude particulière pour les affaires, ne tarda pas à le faire rechercher, et, dès 1783, la maison Alphonse Danglade l'envoya dans les colonies, au Cap, pour veiller à ses intérêts commerciaux. Barrillon géra les affaires dont il était chargé avec tant de succès que, peu de tems après, deux nég[ts] des plus considérables de la colonie, Hugues et Payan, l'associèrent, sans mise de fonds, à leurs vastes entreprises. Cette association lui rapporta en 3 ans seulement 150000 livres : il était à peine âgé de 23 ans. — En avril 1790, on le nomma député à l'assemblée de St-Marc. Une telle preuve d'estime et de confiance de la part de ses concitoyens était on ne peut plus flatteuse pour un homme de son âge, mais il prouva bientôt qu'il en avait été digne. En effet, au mois d'août de l'année suivante, 20000 nègres révoltés s'étant précipités dans la plaine du Cap pour y porter la dévastation et la mort, le jeune négociant, à la tête de 300 habitants seulement, ne craignit pas de marcher à leur rencontre. Avec cette poignée d'hommes, il culbuta les insurgés en plusieurs occasions, s'empara de leur camp, reçut plusieurs blessures et parvint à les repousser hors de l'arrondissement de Plaisance où était située sa plantation du Pilate. — En avril 1790, l'administration coloniale passa avec lui un marché considérable pour une fourniture de vins. Il se rendit en France pour les besoins de cette opération, mais les événements politiques vinrent mettre obstacle à sa conclusion. Barrillon s'était trouvé à Lyon lors du siége de cette ville par les armées républicaine et, soit qu'il eût combattu dans les rangs des révoltés, soit à cause de sa conduite aux colonies, il fut obligé, après le siége, de prendre la fuite. Dès lors, tout entier aux soins de sa sûreté personnelle, il se réfugia dans les environs de Grenoble, renonçant momentanément à toutes affaires de commerce. — Il sortit de sa retraite après le 9 thermidor pour venir fonder à Paris une maison de banque dont les heureuses opérations le placèrent bientôt à la tête des plus considérables négociants de la capitale. En 1798, le commerce de cette ville le chargea d'annoncer au Directoire l'ouverture d'un emprunt destiné à faciliter le projet de descente en Angleterre, et le désigna comme l'un des commissaires chargés de son recouvrement.— On assure que vers cette époque il fit un voyage à Serres pour se montrer à ses compatriotes qui l'avaient connu pauvre. Le luxe déployé par lui dans cette circonstance aurait été si effréné et si extra vagant que bien des contes plaisants en ont été faits. Quoi qu'il en soit, il fut nommé administ. de la caisse des comptes courants, puis (fév. 1800) régent de la Banque de France. C'est l'époque où sa fortune atteignit le chiffre le plus élevé : il possédait alors, dit-on, 15 millions et avait 40 chevaux dans ses écuries. — Mais deux circonstances vinrent troubler le cours de cette prospérité; ce fut d'abord, en 1800, l'un de ses anciens associés des colonies, Castanet, qui vint lui demander la moitié de sa fortune comme provenant de bénéfices faits par une société dont le terme, selon lui, existait encore. Barillon fut obligé de repousser cette prétention par un mémoire exposant la série de toutes ses opérations commerciales. Puis, vinrent en 1803 des pertes considérables occasionnées par la rupture de la France avec l'Angleterre Elles forcèrent le riche banquier à se mettre en faillite, néanmoins il finit par payer intégralement tous ses créanciers. — Il resta dans l'obscurité pendant toute la durée de l'empire et ne reparut sur la

scène que le 30 mars 1815. Ce jour-là il se battit bravement contre les Russes, aux barrières du Roule et de l'Etoile, avec une des compagnies de la garde nationale de Paris dont il était capitaine. Pendant les 100 jours, le dépar^t des H.-Alpes l'envoya à la chambre des représentants : il y prit part à la discussion relative au projet de loi sur les réquisitions, mais là s'arrêtèrent ses travaux législatifs. Depuis lors il vécut dans la retraite et mourut, peu d'années après, 19 mai 1819.

Il avait épousé au Cap une modiste de Lyon, Mlle Ambert, de laquelle il eut un fils (Alexandre), né à Paris (1), le 5 avril 1801, avocat à la cour Roy. de cette ville, et député de l'Oise en 1848.

BIBLIOGRAPHIE. — *Exposé des faits, et consultation pour le citoyen Barrillon, négociant et régent de la Banque de France; contre le citoyen Castanet.* Paris, imp. de Giguet, an VIII (1800), in-4° de 91 pp.

BARRIN DE CHANROND (JACQUES-PIERRE), conseiller au parlement de Grenoble dès 1785, puis à la cour royale, membre de plusieurs soc. savantes, est né à Grenoble le 12 août 1747 et y est mort le 14 mai 1834. — Il a publié, sous le voile de l'anonyme, un grand nombre d'opuscules poétiques dont la collection est difficile à former : on la trouve à la Bib. pub. de Grenoble sous le n° 16490.

BIBLIOGRAPHIE. — I.* *A M. le comte Français de Nantes, ancien directeur général des droits réunis, en réponse à sa lettre d'envoi du recueil intitulé : Souvenirs des Muses.* Grenoble, Baratier, (s. d.), in-8° de 20 p. — II.* *La fête de saint Louis. Ode.* Grenoble, impr. de v^e Peyronnard, août 1817, in-8° de 9 p. Cette pièce avait été primitivement imprimée dans le *Journal de Grenoble*, n^os des 2 et 9 oct. 1817. — III.* *A M *****, membre de la cour royale de N.* (Nismes), *et président de l'Académie du G.* (Gard). Grenoble, impr. de v^e Peyronard, sept. 1817, in-8° de 7 p. — IV.* *Le gâteau des Rois.* Grenoble, impr. de F. Allier, janv. 1821, in-8° de 8 p. — V.* *A Mme la baronne d'Haussez. Les Nymphes des rivières de Veuse et d'Oron.* Grenoble, impr. de F. Allier, janv. 1822, in-8° de 11 p. — VI.* *Le puits et la fontaine, apologue dédié à mademoiselle Adèle de T***.* Grenoble, impr. de Baratier, janv. 1823, in-8° de 11 p. — VII.* *La statue de Bayard. Ode. Par un ancien magistrat membre de plusieurs académies.* Grenoble, impr. de Baratier, 1823, in-8° de 12 p. — VIII.* *Apologue dédié à M. le baron d'Haussez, maître des requêtes au Conseil d'État, préfet du dép. de la Gironde.* Grenoble, impr. de Baratier, avril 1825, in-8° de vj et 6 pp. - Signé B***. — IX.* *L'Avare au tribunal de Pluton. Apologue.* Grenoble, impr. de Baratier, 1833, in-8° de 9 p. — X.* *Le Philosophe berger, apologue ; Le Singe qui a vu le monde, fable ; Le Singe et Pluton, fable.* Grenoble, impr. de Baratier, 1833, in-8° de 8 p. La première de ces pièces est imitée de John Gay, la 2e de Wilkir et la 3e de Fénelon.

TRADUCTIONS D'HORACE.

XI.* *Traduction de l'Ode* III *du livre* Ier *d'Horace. Au vaisseau qui portait Virgile.* in-8° de 2 pp. - *De l'ode* III *du livre* II. *A Delius.* In-8°.-*De l'ode* IV *du livre* IV. Grenoble, impr. de Baratier, (s. d.), in-8°. Ces trois opuscules se trouvent d'ordinaire brochés ensemble. — XII.* *Traduction de l'ode* XVII, *livre* II *d'Horace*, in-8° de 2 pp.-*De l'ode* Ire, *livre* III., in-8° de 3 pp.-*De l'ode* II, *livre* V, in-8° de 3 pp. (Grenoble, imp. de Baratier) (s. d.) Ces trois opuscules se trouvent d'ordinaire brochés ensemble. XIII.* *Traduction de l'ode* II, *livre* Ier *d'Horace. A César Auguste*, in-8° de 3 pp. *De l'ode* X, *liv.* II, *A Licinius.-De l'ode* IX, *liv.* III. *Dialogue.* in-8° de 4 pp. Grenoble, impr. de Baratier, (s. d.) Ces trois opuscules se trouvent d'ordinaire brochés ensemble. — XIV.* *Traduction de l'ode* XXXIII *liv.* Ier *d'Horace. A la Fortune*, in-8° de 2 pp. - *De l'ode* XII, *livre* II. *A un arbre dont la chute avait failli l'écraser.* - *De l'ode* XIII, *livre* II. *A Postume.* in-8° de 4 pp. (Grenoble, imp. de Baratier, (s. d.) - Ces deux opuscules se trouvent d'ordinaire brochés ensemble. — XV.* *Traduction de l'ode* XI, *livre* IV *d'Horace. A Virgile.* -*De l'ode* XII, *liv.* IV. *A Lycé.* -*De l'ode* XXII *liv.* III. *Contre la cupidité.* (Grenoble, imp. de Baratier) (s. d.) In-8° de 7 pp. — XVI.* *Trad. de l'ode* IV, *liv.* Ier *d'Horace. A Tibulle.* - *De l'épître* V, *liv.* Ier. *A Torquatus.* - *De l'ode* VI, *liv.* II. *A Pompée.* Grenoble, imp. de Baratier, (s. d.) in-8° de 6 pp. — XVII.* *Traduction de la satire* VI, *liv.* II *d'Horace* -*De l'ode*, XV, *liv.* III. *A Mécènes. Sur le bonheur de la médiocrité.* Grenoble, imp. de Baratier, 1832, in-8° de 9 pp. — XVIII.* *Traduction de la satire* V, *liv.* II *d'Horace. Sur les moyens de s'enrichir.* -*De l'ode* XIII, *liv.* III. *A la fontaine de Blandusie*, Grenoble, impr. de Baratier, 1832, in-8° de 8 pp. — XIX.* *Traduc-*

(1) M. Colomb de Batines le fait naître à Serres (Hautes-Alpes).

lion de l'ode VIII, *liv.* II *d'Horace. A Valgius sur la mort de son fils.- De l'ode* XXVII, *liv.* Ier. *A Apollon.- De l'ode* XXI, *liv.* Ier, *A Frisius Aristius.-De l'ode* XIV, *liv.* II. *Contre le luxe.* Grenoble, impr. de Baratier, 1832, in-8° de 8 pp — XX.* *Traduction de l'ode* XIV, *liv.* Ier. *Prédiction de Nérée touchant la ruine de Troie. -De l'ode* XV, *liv.* II. *A Grosphus.-De l'ode* XXII, *liv.* Ier. *A Virgile sur la mort de son ami Quintilius.* Grenoble, impr. de Baratier, 1832. in-8° de 7 pp. — XXI.* *Traduction de l'ode* 1re, *liv.* Ier *d'Horace. A Mécène.-L'Ange Gabriel et le malade.- Traduction de l'ode* IV, *liv.* Ier *d'Horace. A Sestius.-De l'ode* II, *liv.* II. *A Salluste.* Grenoble, impr. de Baratier, 1833, in-8° de 8 pp.—XXII.* *Traduction de l'ode* III. *liv.* III *d'Horace.-Le Bouvreuil et les oiseaux.-Anniversaire du 12 août 1747. -A Mme H** de L***.* Grenoble, impr. de Baratier, 1833, in-8° de 8 pp.

Ces opuscules portent ordinairement à la fin : *Par un conseiller honoraire à la cour royale de Grenoble, ancien conseiller au parlement de Grenoble, membre de plusieurs académies.*

BARRUEL (DIDIER), était un curé d'Entraigues (Isère) dans la première moitié du XVIIe siècle. Il s'occupa beaucoup de controverse comme la plupart des ecclésiastiques d'alors, et ses talens dans ce genre lui acquirent, d'après Guy Allard et Chalvet, une certaine réputation. Il a laissé l'opuscule suivant ;

Imprimé veritable de l'escrit fait av Perier par le curé d'Entraigues et le ministre de la Mure, le 5 février 1626 ov sont mises à part les faussetez inserées par ledit ministre dans l'imprimé qu'il publia l'an passé.... à Grenoble, par Pierre Marniolles... M. DC. XXVII, in-8° de 173 et 3 pp. (B. de Grenoble, 1423.)

Voici quelle fut la cause de cet écrit : Barruel, curé d'Entraigues, et D. Eustache, ministre de La Mure, avaient rédige d'un commun accord, et signé l'un et l'autre, le procès-verbal d'une conférence religieuse tenue entre eux au Périer (Isère), le 5 février 1626. Croyant avoir terrassé son adversaire, Eustache se hâta de faire imprimer ce procès-verbal comme une preuve de son triomphe; mais Barruel, qui, de son côté, s'attribuait aussi la victoire, traita le ministre de faussaire, il l'accusa d'avoir dénaturé, pour se donner raison, le texte de l'ecrit rédigé et signé au Périer, et c'est afin d'en rétablir le texte orignal qu'il publia l'opuscule ci-dessus.— Cette reproduction se termine à la page 17 : elle est suivie de 5 chapitres contenant la réfutation de plusieurs passages des ouvrages et discours du ministre de La Mure. (*V.* David EUSTACHE.)

BARRY (FRANÇOIS DE), né à Montélimar, fils d'un président au parlement d'Orange mort avant 1615, fut un jurisconsulte qui jouit de quelque célébrité dans le XVIIe s. « Sa vie, dit Chorier (1), fut longue et tranquille dans l'honneste oisiveté des muses. » Il mourut à Montélimar en 1644. Outre son Traité des successions, très estimé dans l'ancien droit, il avait composé plusieurs autres ouvrages qui n'ont pas été imprimés, entre autres *six livres contre Antoine Favre.* — M. Delacroix (*Statistique de la Drôme*, éd. in-4°, p. 58) raconte, au sujet de Barry, l'anecdote suivante : « Il travaillait un jour dans son cabinet, lorsqu'un enfant y entra pour prendre du feu; il n'avait ni pelle ni pincettes, ni aucun instrument pour en emporter. Barry voit cet enfant étendre sur sa main un lit de cendres froides, et placer dessus le charbon ardent. Étonné de la ressource qu'un enfant avait trouvée dans son esprit, il crie qu'il veut brûler ses livres, témoignant ainsi sa surprise d'un procédé si simple, que les hommes les plus instruits n'auraient peut-être pas imaginé. »

BIBLIOGRAPHIE.—*Opus de successionibus testati ac intestati... avctore D. Francisco de Barry nobili Delphinate.* Lugduni, 1617, in-fol. (B. de Grenoble, 6666) —La 1re éd. est de 1615, mais je ne l'ai pas vue.=Autre éd. *Francofurti*, 1619, in-fol. = Autre, *Lugd.*, 1625, in-fol.= Autre, *Francof.*, 1653, in-fol. (B. imp. F. 726) = Autre, *Lugd.*, 1670, in-fol. =Autre, *Ibid.*, 1671, in-fol. (B. de Grenoble, 6667.) — Cet ouvrage est dédié à Jacques Ier, roi d'Angleterre. On prétend qu'il a été mis à contribution par Lebrun pour son *Traité des successions* (Paris, 1692, in-fol.).

BARTHÉLEMY D'ORBANNE (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH) (2), jurisconsulte, naquit à Grenoble en 1736. Destiné par ses parents à suivre la carrière du barreau, il alla prendre ses grades à l'université d'Orange, puis vint se faire recevoir avocat au parlement de

(1) *Supplément à l'état pol. du Dauphiné*, p. 29.

(2) J'ai puisé les éléments de cette notice dans une étude biographique inédite sur Barthélemy d'Orbanne, rédigée par M. Albert du Boys, son neveu. J'étais autorisé à insérer ici *in extenso* ce travail qui est très remarquable, mais son trop grand développement (36 pp. in-f°), et les bornes étroites de cet ouvrage n'ont pu le permettre.

Grenoble. Son premier pas dans cette carrière ne fut pas heureux : il voulut débuter oralement, mais quoique, selon un usage général de ce temps, son plaidoyer fût écrit, il éprouva en le prononçant toutes les angoisses d'une insurmontable timidité : il sortit du palais harassé, couvert de sueur, et, pour comble de malheur, perdit son procès. A partir de ce jour, d'Orbanne jura qu'il ne plaiderait plus et ne serait jamais qu'avocat consultant. — Une clientelle toute formée l'attendait dans le cabinet de son père, jurisconsulte distingué. Il l'accrut par ses soins et son intelligence et, jeune encore, il ne tarda pas à se trouver placé à la tête du barreau de Grenoble. — Les évènements précurseurs de la révolution vinrent l'arracher à ses paisibles travaux : le 4 septembre 1787, il fut l'un des 28 membres nommés par Louis XVI pour former l'assemblée provinciale de Dauphiné : le 21 juillet 1788, il assista à l'assemblée de Vizille en qualité de député du Monestier de Clermont : le 13 août suiv., il fit partie des membres des 3 ordres assemblés à l'hôtel de ville de Grenoble pour protester contre l'arrêt du conseil du 2 du même mois relatif à l'organisation des états du Dauphiné; enfin, le tiers-état de la ville de Grenoble l'envoya, comme l'un de ses députés, aux états provinciaux réunis à Romans en sept. et nov. 1788. — Mais déjà d'Orbanne songeait à abdiquer un rôle que lui avaient imposé les circonstances. Les résolutions de la dernière assemblée achevèrent de le dégoûter tout-à-fait. Homme de calme et de paix, il ne se sentait pas fait pour les agitations politiques : profondément attaché aux anciennes institutions, il ne trouvait en lui aucune sympathie pour toutes ces idées nouvelles, dont les esprits étaient alors préoccupés. Il refusa donc de faire partie de l'assemblée des états convoqués à Romans en décembre 1788, et cependant, malgré son absence, malgré son refus de prendre part aux affaires politiques, on le nomma député aux états-généraux. Cette nomination nullement sollicitée était assurément un hommage bien flatteur rendu à ses talents et à son caractère, mais ayant déja fui les états provinciaux dans l'espérance de se faire oublier, il refusa, à plus forte raison, d'être député aux états-généraux, et, résolu à se tenir désormais à l'écart, il s'enfonça plus avant dans les tranquilles méditations du cabinet. — Pendant le cours de la Révolution, d'Orbanne se retira à son domaine de Saint-Martin de Clelles, d'où il ne sortit qu'après le 9 thermidor pour reprendre à Grenoble son cabinet de consultations. — De cruelles infirmités assiégèrent les dernières années de sa vie et lui procurèrent une précoce vieillesse. Cependant, au milieu de ses souffrances et au sein de sa retraite, le souvenir de ses concitoyens vint encore le chercher et lui donner quelques consolations : on le désigna pour être membre du conseil des 500. Cette fois, outre son ancienne répugnance pour la politique, il avait encore, dans le mauvais état de sa santé une trop légitime excuse pour se défendre d'accepter cette candidature : il déclina donc l'honneur qu'on voulait lui faire. — Il mourut a Grenoble le 13 décembre 1798, de la même maladie, la pierre, dont son frère devait être aussi la victime 14 ans après. En lui s'éteignit une des gloires de l'ancien barreau de Grenoble.

Manuscrits. — Barthélemy d'Orbanne a laissé des mss. qui sont entre les mains de M. Albert du Boys, son neveu. Ce sont : I. *Questions de droit*, 6 vol. in-f°. — II. *Dictionnaire de droit*, 1 vol. in-4°. — III. *Mémoires sur le droit public en Dauphiné*, 2 vol. in-4°. Ces mémoires sont pour la plupart extraits des collections faites par les intendants de la province : ils contiennent des documents intéressants sur la nature, la quotité et la perception de l'impôt en Dauphiné. — IV. *Recueil de consultations*, 6 vol. in-f°.

BARTHÉLEMY (Régis-François), frère du précédent, écrivain, chanoine de l'église cathédrale de Grenoble, naquit dans cette ville en 1739. Son père, avocat au Parlement, appartenait à une bonne famille de bourgeoisie, originaire du Trièves. — Sa vocation s'étant déclarée de bonne heure pour le sacerdoce, il embrassa l'état ecclésiastique et ne tarda pas à être nommé chanoine au chapitre de la cathédrale de Grenoble. En 1774, il fut choisi par ses confrères pour prononcer l'oraison funèbre de Louis XV. Ce discours, qu'il fit imprimer peu de temps après, est surtout remarquable par un grand tact des convenances et par la merveilleuse adresse avec laquelle il évite tous les écueils de son sujet. — On le nomma ensuite syndic du chapitre, dont il compulsa curieusement les archives; il prit aussi connaissance de celles de l'évêché, des cartulaires

de St-Hugues et de celui du monastère des Bénédictins de Domène. Alors il conçut la pensée d'écrire l'histoire de Grenoble et des Dauphins; et pour compléter les matériaux de cet ouvrage, il fit d'immenses recherches dans les archives de la Chambre des Comptes. Admis au sein de la Société littéraire de Grenoble, lors de sa formation en 1785, il y lut quelques fragments de l'ouvrage dont il s'occupait et entre autres un éloge historique de Marguerite de Bourgogne, femme de Guigues IV, dauphin, « ce qui lui donna l'occasion de discuter une partie intéressante de l'histoire du Dauphiné au XIIe siècle (1). » — Durant les temps les plus orageux de la Révolution, il se retira au petit village de St-Martin de Clelles, dans les montagne du Trièves, où il était adoré de tous les habitants, et où il avait conservé la maison et le bien de ses pères. Là, il se réfugia dans le passé pour échapper aux préoccupations du présent. Ce fut le temps où il travailla avec le plus d'ardeur à son Histoire de Grenoble et des dauphins. De retour à Grenoble, sous le Consulat, il acheva ce grand travail jusqu'à l'époque de la réunion du Dauphiné à la France, en 1349. Puis, après une cruelle maladie, la pierre, qui attrista les dernières années de sa vie, il mourut le 14 nov. 1812.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Oraison funèbre de Louis XV*, Grenoble, 1775, in-4°, 52 pp. — II. Ms. *Histoire de Grenoble et des Dauphins*. Cette histoire, restée ms., se compose de 2 gros volumes in-4° fort épais, entièrement écrits de sa main. Le style en est simple, facile, mais souvent incorrect et négligé. — L'ouvrage est précédé d'une notice sur tous les écrivains qui ont traité de l'Histoire du Dauphiné. L'auteur y critique, avec une sévérité outrée, le présid. de Valbonnays, qui avait lui-même, il est vrai, beaucoup trop maltraité l'historien Chorier, son devancier dans la même carrière. Il soutient, avec des arguments très-spécieux, que Grenoble avait été primitivement bâti sur la rive gauche de l'Isère, et ne s'était étendu que postérieurement sur la rive droite, le long de la pente de la montagne. — L'histoire du Dauphiné pendant les Xe, XIe et XIIe siècles est traitée dans ces deux vol. avec plus de profondeur que dans les ouvrages de Chorier et de Valbonnays. On y trouve des détails fort intéressants sur le pontificat de Jean de Sassenage, sur les luttes du Dauphiné avec la Savoie et sur les guerres privées des Eynard et des Alleman, qui ensanglantèrent nos montagnes sous le règne des Dauphins de la Tour du Pin. Cependant Barthelemy disserte encore plus qu'il ne raconte, et il a plus de mérite comme critique que comme écrivain.

(Article communiqué par M. Albert Du Boys.)

= ADDITION. Barthélemy, chanoine théologal et official de la cathédrale de Grenoble, fut envoyé à Paris par son chapitre vers 1778, dans une circonstance qui rappelle une anecdote assez plaisante dont il a raconté lui-même les détails à M. Berriat-St-Prix (2). — Avant la révolution, l'évêché de Grenoble comprenait une partie du diocèse actuel de Chambéry. Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, ayant sollicité du pape l'érection d'un évêché dans l'ancienne capitale de ses états, le chapitre de la cathédrale de Grenoble ne put apprendre avec plaisir une demande qui tendait à le priver d'une partie de ses revenus. Il s'empressa de faire des démarches auprès du gouvernement français pour obtenir en dédommagement, si l'érection sollicitée avait lieu, l'union de quelque bénéfice ou abbaye. Mais on écouta à peine sa demande, et c'est afin d'en poursuivre la prise en considération qu'il envoya Barthélemy à Paris. — A peine arrivé, le député apprit que le peu de succès des réclamations de son chapitre devait être attribué à l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont. Ce prélat, en effet, les blâmait fortement, et sa haute influence sur la décision des affaires ecclésiastiques avait suffi pour les faire rejeter tout à fait. Aussitôt notre chanoine résolut de se rendre auprès de lui. — Christophe de Beaumont, on le sait, portait jusqu'au ridicule son infatuation pour la noblesse de sa maison. Il avait fait travailler à grands frais pendant 30 ans à son histoire généalogique uniquement pour prouver la descendance des Beaumont du Périgord des Beaumont du Dauphiné. Le baron des Adrets était à ses yeux le plus grand des héros, il tenait surtout à honneur de se rattacher à lui. Barthelemy qui connaissait ce faible, en tira

(1) *Mém. de la Soc. litt. de Grenoble*, 1re part., t. I, pp. 5 et 6. Grenoble, 1787, in-8°. — M. Weiss s'est trompé en affirmant dans la *Biogr. univ.* que cet éloge a été imprimé dans les Mémoires de cette Société. Il n'y est que mentionné. (A. DU BOYS.)

(2) Berriat Saint-Prix. *Supplém. au récit...* (pages 53 et suiv. (ci-dev. p. 31, note 4)

parti en homme d'esprit pour les intérêts dont la défense lui était confiée.— Il se présenta donc au prélat et lui exposa les motifs de la réclamation du chapitre de Grenoble (1). « Beaumont répéta sa critique, observant que la diminution des revenus du chapitre serait peu considérable pour chaque chanoine, et que pour le service qu'ils rendaient à l'Église, ils seraient toujours assez rétribués. - Excusez-moi, monseigneur, répliqua vivement Barthelemy, si je prends la liberté de vous demander ce que le chapitre de Grenoble a fait à votre illustre famille? Un de ses membres les plus éminents, les plus célèbres, le baron des Adrets, commandant général de toutes les armées des protestants du Midi, après avoir pris Grenoble, en 1562, fit brûler nos archives, ce qui nous priva de rentes considérables... et aujourd'hui, vous, monseigneur, vous, le chef de la maison du baron, vous vous opposez à ce qu'on nous indemnise de la perte que nous causera un événement non moins imprévu et non moins difficile à prévenir que la prise de Grenoble ! - Vous l'entendez, messieurs, s'écria Beaumont, voilà le fils et frère des deux plus savants avocats du Dauphiné, qui doit connaître toutes les grandes familles de sa province ! il reconnaît que je suis de celle des Beaumont, de celle du baron des Adrets... L'abbé ! venez me parler demain ! » Celui-ci fut exact au rendez-vous et il n'est pas besoin de dire qu'il réussit complètement dans sa mission. — L'*Histoire ms. de Grenoble* est entre les mains de M. Albert Du Boys, neveu de Barthelemy et auteur de l'article qui précède. Deux fragments en ont été insérés dans l'Annuaire de l'Isère de l'an XI, p. 127-139. L'un a pour titre : *Dissertation sur la situation ancienne de la ville de Grenoble*. — L'autre : *Dissertation sur les différents noms qu'a portés Grenoble*.

BARTHELEMY (L'abbé Louis), d'une autre famille que les précédents, naquit à Grenoble le 19 février 1759 (2). Après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il habita successivement Genève, Paris, Lyon et enfin Beaujeu, où il était fixé dès 1791.—La *Nouv. biographie univ.* le fait mourir en mars 1815.

Bibliographie. — I.* *Le destin de la France*. Lyon, 1790, in-12. - Cet ouvrage, attribué d'abord à l'abbé de Mably, fut inséré dans ses œuvres complètes, mais l'abbé Arnoux, son exécuteur testamentaire, protesta contre cette attribution par une lettre du 17 juin 1792 (*V.* le *Moniteur* du 19 juin 1792, p. 712). — II. *Vie privée de Mably, précédée du Destin de la France*. 1791, in-8°. — III. *L'ami des peuples et des rois, précédé d'une nouv. éd. du Destin de la France*... Lyon, 1807, 2 vol, in-8°. — IV. *L'accord de la religion et de la liberté, discours prononcé dans plusieurs clubs de cette ville* (Lyon), *et dédié à M. Lamourette, évêq. du département de Rhône-et-Loire*. Lyon, Grabit, 1791, in-8°, 64 pp. — V. *Tableau de la cour de Rome*. 1791, in-8°. — VI. * *Mémoires par le citoyen *** de Tournus*, an VI, in-8°. — VII. * *Mémoires secrets de Mme de Tencin, ses tendres liaisons avec Ganganelli, ou l'heureuse découverte, relativement à d'Alembert*. Grenoble (Paris), 1790, 2 vol. in-8°. — VIII. *Tableau de l'histoire de France*. 1787, 2 vol. in-8°. — IX. *Grammaire des dames, ou nouveau traité d'orthographe française*... Genève, 1785, in-8°. - Souvent réimpr.—X. *La cantatrice grammairienne, ou l'art d'apprendre l'orthographe française, seul, sans le secours d'un maître, par le moyen de chansons*. Genève et Paris, 1788, in-8°. — XI. *Nouvel abrégé des sciences et des arts, précédé d'un discours sur la religion*. Lyon, 1808, in-12.

On lit dans l'annuaire de l'Isère, an IX, p. 258. « L'auteur vient de mettre « la dernière main aux deux ouvrages « suivants : *Phocion, ou les Français à* « *toutes les puissances de l'Europe*, et les « *Siècles politiques et littéraires du Dau-* « *phiné*. » - Ces deux ouvrages n'ont pas été publiés.

BASSET (Félix), avocat au parlement dès 1563, était, d'après des historiens du Dauphiné, un homme *de singulière intégrité et de profond savoir*. — Ayant été élu 1er consul de Grenoble, les états de la province l'envoyèrent, en 1581, avec Charles du Mottet, auprès du roi Henri III, pour solliciter des secours contre les protestants. Pendant les troubles de la ligue, il demeura à la tête du conseil de ville de Grenoble : sa modération et sa prudence rendirent de grands services en ces malheureux tems et lui valurent des lettres de noblesse datées de février 1586. — Il exerçait les fonctions de juge de Grenoble, en 1590, au moment de la prise de cette ville par Lesdiguières, et, quoiqu'il eût toujours professé la religion catholi-

(1) Berriat Saint-Prix., *loco cit.*

(2) Barbier (*Dict. des Anonymes*, n° 5382, le fait par erreur naître à Lyon.

que, le vainqueur ne considérant que son mérite, le fit membre de son conseil. Le 5 mai de l'année suivante, un office de conseiller au parlement lui fut accordé : il le conserva pendant 21 ans, puis s'en démit en faveur d'André son fils le 14 novembre 1612. — Félix Basset reprit alors sa profession d'avocat; mais trop âgé pour plaider, il donna des consultations jusqu'à sa mort arrivée vers 1628.

Bibliographie. — *Institutiones justiniani ad usum forensem accommodatæ.* Lugd. 1634, in-4°.

BASSET (André), fils du précédent, seigneur de Saint-Nazaire, fut recteur de l'université de Valence, puis conseiller au parlement de Grenoble après la démission de son père, le 14 novembre 1612. Il a laissé un ouvrage très-rare sur l'université de Valence dont voici le titre d'après la *Bib. hist.* de Lelong, IV, 45292. *Institutio, privilegia statuta universalis Valentinæ : curâ Andreæ Basset, rectoris, edita.* Turnoni, Michaelis, 1661, in-4°.

BASSET (Jean-Guy), petit-neveu de Félix, avocat, arrêtiste, naquit en 1598, probablement à Grenoble. Guillaume, son père, avocat distingué au parlement, le destina à la carrière du barreau, et lui fit plaider sa première cause à l'âge de 18 ans, en 1616. L'année suivante, le jeune avocat se rendit à Paris dans le but de se former par la fréquentation des grands maîtres. Après y être resté 3 ans, il revint à Grenoble où de brillantes plaidoiries le mirent, après la mort d'Expilly, à la tête du barreau de cette ville. Il vivait encore en 1680. — Ses plaidoyers dont il nous a laissé un recueil, sont remarquables par un étalage inouï d'érudition pédantesque et témoignent du mauvais goût régnant alors au palais. On voit que Basset s'efforçait de marcher sur les traces d'Expilly, dont les incroyables harangues avaient fait pâmer d'aise tous les beaux-esprits de son temps. Comme lui, il prodigue les citations, il se lance à tout propos dans les digressions les plus imprévues et les plus étranges, mais il reste toujours bien loin de son modèle. Cette infériorité relative rend aujourd'hui la lecture de ses plaidoyers a peu près supportable.

Bibliographie. — I.* *A monseignvr Hervart, seignevr et baron dv havt et bas Lunsern en Alsace... ayant le départlement des affaires et finances de sa maiesté en sa province de Davphiné.* (Grenoble, Verdier, 1650), in-4°, 14 pp., signé à la fin : *I. Guy Basset.* (B. de Grenoble, 7042). C'est une lettre congratulatoire adressée à cet intendant au nom des consuls de Grenoble. — II.* *A monseignevr l'Evesque et prince de Grenoble.* Grenoble, P. Fremon (s. d.), in-4°, 29 pp. Cette pièce est signée p. 29 : I. *Guy Basset.* (B. de Grenoble, 7042.) - Il s'y excuse d'avoir plaidé pour son beau-frère contre l'évêque de Grenoble. L'adversaire et le prélat étant pour lui deux personnes distinctes, en attaquant l'un, il n'a pas cessé de vénérer l'autre. — III.* *Harangve prononcée av parlement dv Dauphiné; sur la presentation des lettres de prouision de monseigneur le duc de Sully, de la charge de lieutenant-général pour le roy, en Dauphiné.* Lyon, Candy, 1645, in-4° de 23 pp. -Cette pièce doit être jointe à la suivante : — IV.* *Harangve prononcée en la chambre des comptes et cour des finances du Dauphiné; svr la presentation des lettres de provisions de monseigneur le duc de Sully, de la charge de lieutenant-general pour le roy au dit pays de Dauphiné* (s. l. ni d.), in-4°, 19 pp. (B. de Grenoble, 6629 *bis* C.) - Ces deux harangues sont insérées dans le recueil de ses plaidoyers. — V.* *Lettre sur le promenoir et la cloche du jardin* (de Grenoble). *Grenoble, le 10 juillet 1683*, pet. in-4° de 12 pp. (B. de Grenoble, 17776). - *V.* sur cette curieuse facétie le *Journal de Grenoble*, n°s des 1er et 3 février 1809. — VI. *Plaidoyez de maistre Iean Gvy Basset, advocat consistorial de Grenoble, ensemble divers arrest et reglements du conseil et dudit parlement...* Grenoble, Petit, 1668, in-f°. — VII. *Notables arrests de la cour de parlement aydes et finances de Dauphiné...* Grenoble, Gilibert, 1676, in-f°. - Autre éd., Grenoble, 1686, in-f°. — Les 2 ouvrages ci-dessus ont été réunis ensemble. Grenoble, 1695, 2 vol in-f°.

Iconographie. — *IEAN GVY BASSET ADVOCAT CONSISTORIAL AV PARLEMENT DE GRENOBLE. ÆTATIS ANNO 79 ADVOCATIONIS AVTEM 61*, pet. in-f°. *Gilibert fec.*—Basset est en robe. Buste, de 3/4, D.- Dans un ov. au-dessous duquel sont 4 vers latins de Chorier. — Se trouve en tête de *Ses Plaidoyez.*

BASSET (Guigues), de la famille des précédents, docteur ès-droits, avocat à Vienne, est auteur d'un poème inédit en vers français intitulé :

La Diguiéréade, a l'honneur de tres haut et tres puissant seigneur messire François de Bonne, seigneur des Diguie-

res, gouverneur, et lieutenant général pour le roy en Dauphiné, in-4° de 259 pp. contenant plus de 500 vers. (B. de Grenoble, Mss. 371). Ce poème destiné à célébrer les hauts faits de Lesdiguières, s'arrête à la bataille de Pontcharra.

M. J. Mugnier en a fait une intéressante analyse dans l'*Album hist. archéol. et nobil^re de Dauphiné*, par MM. Champollion Figeac et Borel D'Hauterive, 1re part., pp. 58-68. Il dit en parlant de l'auteur de ce poème : « Il se nomme « Guigues Basset : il fut avocat à Vienne et plus tard au parlement de Grenoble, où il acquit quelque célébrité « vers l'année 1686. Guy Allard et Chalvet ont mentionné le nom de cet « avocat dans leur *Bibliothèque du Dauphiné*, à l'occasion du recueil de ses « plaidoyers imprimés du vivant de « l'auteur. Ces biographes n'ont pas « connu le poème de la *Diguiéréade*. » Il est évident que M. Mugnier veut parler de l'avocat Jean Guy Basset dont il vient d'être question, et que, dans sa pensée, cet avocat est l'auteur du poëme. Mais il se trompe, car d'abord les prénoms ne sont pas les mêmes, ensuite J.-G. Basset ne fut pas avocat à Vienne, mais à Grenoble. En outre, il me serait facile de démontrer que la *Diguiéréade* ayant été composée de 1616 à 1619, on ne peut l'attribuer à cet avocat, mais une telle proposition exigerait des développements trop étendus. — Je relèverai en terminant une autre inexactitude commise par M. Mugnier pour avoir suivi trop aveuglément le fautif Chalvet. Il dit : Cet avocat *acquit quelque célébrité vers 1686*. J. G. Basset, né en 1598, aurait eu 88 ans en 1686, or s'il vivait encore à cette époque, il n'était plus dans l'âge où l'on peut acquérir de la célébrité.

BASSET (Jean-Claude), est un jésuite, cité par Chalvet, sur lequel je ne possède pas de renseignements. On a de lui :

Oraison funèbre d'Armand de Montmorin, archevêque de Vienne, prononcée dans l'église métropolitaine le 17 nov. 1713. Lyon, Molin, 1714, in-4°.

BAUDE (Pierre-Joseph-Marie), né à Valence, le 31 mai 1763, fut nommé en 1784 substitut du procureur général en Corse, où son père occupait un haut emploi dans la magistrature. Au commencement de la révolution, il revint à Valence, et, malgré la modération bien connue de ses sentimens politiques, il ne fut pas inquiété. Il y demeura dans l'obscurité et la retraite jusqu'au 9 thermidor, époque à laquelle les électeurs de la Drôme le nommèrent administrateur du département. Ayant été destitué en l'an VI, le général Bonaparte, qui l'avait connu à Valence, l'emmena avec lui en Égypte et le fit président du comité des finances.—Après l'assassinat de Kléber, M. Baude s'embarqua pour la France, où ses talents administratifs ne tardèrent pas à lui procurer un emploi. En effet, le 11 brumaire an X, un arrêté du 1er consul le nomma s.-préfet de Tournon en remplacement de M. de la Tourrette, puis un décret impérial l'appela en 1807 à la préfecture du Tarn. — Le 10 juin 1816, Louis XVIII le destitua. Il resta sans emploi pendant la 1re restauration; mais en avril 1815 Bonaparte le nomma préfet de l'Ain. Destitué de nouveau au retour des Bourbons, ce fonctionnaire n'a plus reparu sur la scène publique. Il était baron de l'empire —H. Fauré (*Biogr. des préfets*) l'a confondu avec son fils qui suit.

BAUDE (Jean-Jacques), fils du précédent, conseiller d'État, préfet de police, député, naquit à Valence en 1792. Destiné à suivre la carrière administrative, il s'y prépara de bonne heure en travaillant dans les bureaux de la préfecture du Tarn et, à peine âgé de 21 ans, fut nommé s.-préfet de Confolens (Charente) le 8 avril 1813. En 1814, il s'empressa de saluer l'arrivée des Bourbons; alors, pendant que son père était destitué pour sa fidélité à Bonaparte, une ordonn. de Louis XVIII le transférait à la s.-préfecture de Roanne (28 oct. 1814). Quelques mois après, il saluait avec un égal empressement l'empereur revenant de l'île d'Elbe. Son zèle le poussa même à se mettre à la tête des gardes nationaux de son arrondissement pour s'opposer à la marche du duc d'Angoulême sur Lyon. Au 2e retour des Bourbons, une nouvelle conversion n'était guère possible, aussi M. Baude s'empressa-t-il de donner sa démission.— Rentré dans la vie privée, il se livra d'abord à des études sérieuses sur les travaux publics et l'économie politique, puis insensiblement et à mesure que la restauration approchait de sa dernière heure, la politique l'occupa exclusivement. Il fut un des rédacteurs du journal *le Temps*, et, en cette qualité, son nom figura dans la mémorable protestation des journalistes contre les ordonnances de 1830.— A peine installée, la royauté de juillet se hâta de récompenser en lui un

combattant des trois jours : elle le nomma conseiller d'État en service ordinaire, préfet de la Manche par ordonnance du 10 août 1830. La même année les électeurs de la Loire l'envoyèrent à la Chambre des Députés (octob.), enfin une ordonnance royale du 26 déc. suiv. l'appela à la préfecture de police en remplacement de M. Treilhard (1). — Comme député, M. Baude se montra faible et indécis, il ne suivit jamais une ligne politique nettement dessinée. Passant tour à tour d'un parti à l'autre, son vote appuya successivement les opinions les plus opposées ; aussi a-t-on dit *qu'il cherchait un milieu entre le juste-milieu et le patriotisme*. En 1832, il était dans les rangs de l'opposition, et une ordonnance roy. du 6 mars le destituait de ses fonctions de cons. d'État. Devenu ensuite juste-milieu, il fut, en 1836, envoyé dans l'Algérie avec la mission d'évaluer les indemnités dues aux indigènes expropriés pour cause d'utilité publique. Le maréchal Clausel (2), alors gouverneur de nos possessions d'Afrique, a prétendu qu'il était en même temps chargé de la mission secrète de surveiller son administration et sa conduite. Il l'a accusé de s'être joint à ses ennemis afin de le perdre auprès d'un ministère ennemi de tous ceux qui prenaient trop à cœur la conservation de l'Algérie par la France. Ces délicates questions furent plusieurs fois agitées dans les journaux du temps, et l'on observa que, peu après son retour, M. Baude, tout à fait rentré en grâce auprès du gouvernement, avait été réintégré dans ses fonctions de cons. d'État (24 juillet 1837). — Les électeurs de la Loire lui continuèrent son mandat pendant 9 ans sans interruption. Il échoua aux élections de 1839 ; mais, réélu deux ans après, il siégea constamment à la Chambre jusqu'en 1846. Depuis lors, il n'a plus fait partie de nos assemblées politiques.

Bibliographie. — I. *Le lundi gras et le mercredi des cendres*. Valence, 1817, in-8° - Brochure politique dans laquelle l'auteur a énoncé avec autant d'esprit que de franchise son sentiment sur une affaire de police correctionnelle où la justice n'avait pas eu la plus grande part. Elle lui a valu, en 1817, une condamnation de la cour roy. de Grenoble. (*Fr. litt.* de M. Quérard.) — II. *De la Loire au dessus de Briare, aperçu des avantages qui résulteraient, pour le commerce, l'agriculture et la défense du pays, de l'ouverture d'un canal latéral à cette rivière...* Paris, impr. Debusscher, 1822, in-8°, 48 pp. — III. *De l'enquête sur les fers et des conditions du bon marché permanent des fers en France*. Paris, Mesnier, 1829, in-8°, 89 pp. — IV. *Les côtes de la Manche*. Paris, impr. de Gerdès, 1851, in-8°. - C'est un tirage à part de la *Revue des Deux-Mondes*, du 1er juillet 1851.

Il a, en outre, publié plusieurs mémoires sur des questions d'économie politique dans le *Bulletin de St Etienne*, la *Revue des Deux-Mondes*, la *Revue encyclopédique*, etc.

BAUDRAN (Mathieu), né à Crémieux (Isere), le 19 septembre 1734, était avocat postulant au bailliage de Vienne avant la révolution. En 1790, il fut nommé juge (3) au trib. du district de cette ville, puis, en 1792, député de l'Isère à la Convention. — Dans cette assemblée, Baudran se rangea toujours avec prudence du côté du parti le plus fort : c'est ainsi qu'il vota d'abord avec la Montagne, notamment lors du procès de Louis XVI ; mais après la chute de Robespierre, il abandonna ses anciens amis politiques pour appuyer la réaction thermidorienne. Le 8 brumaire an III, le sort le désigna comme membre de la commission des 21, chargée d'examiner la conduite de Carrier. Trompé par cette circonstance, et sans se donner la peine de vérifier le fait, M. Ph. Lebas a avancé, dans son *Dict. encycloped. de la France*, qu'il avait été chargé de faire le rapport de la commission d'enquête dans l'affaire Carrier. C'est Romme, au contraire, qui fut le rapporteur (4). — Envoyé peu de temps après (29 nivôse an III) en mission dans le département de la Mayenne, alors soulevé pour la cause de la royauté, il s'y conduisit avec la plus grande modération et aucun acte de rigueur inutile n'a pu lui être reproché. — En 1795, il refusa de faire partie des Conseils qui succédaient à la Convention, préférant aller reprendre sa modeste profession d'avocat. Le 1er consul, par un arrêté du 12 prairial an VIII, le nomma président du trib. de Vienne, mais soit qu'il n'ait pas accepté, soit qu'il ait donné

(1) Il fut remplacé dans ces dernières fonctions par M. Vivien, le 21 février 1831.

(2) Voy. *Explications du maréchal Clausel*. Paris, Dupont, 1837, in-8°. *Passim*.

(3) Et non président comme l'a écrit M. Albin Gras (*Deux années de l'histoire de Grenoble*, p. 123).

(4) V. *le Moniteur*, séances des 8 et 22 brumaire an III.

peu de temps après sa démission, il figure, dès l'année suivante, au nombre des avocats plaidants près de ce tribunal.—Il est mort à Vienne (1), le 4 mars 1810.

Le *Bulletin de la Convention*, contient une lettre adressée par lui à cette Assemblée le 15 germinal an III, pour annoncer la déroute de 1500 chouans.

BAUDRAND (Barthelemy), écrivain ascétique, né à Nevache (H.-Alpes), le 19 sept. 1701 (2), entra fort jeune dans la Société de Jésus. Il dirigea de sept. 1759 à 1761 la maison de son ordre établie à Aix, en Provence, et fut, à cette époque, plus d'une fois en butte aux attaques passionnées des Jansénistes. Non seulement ils lui reprochèrent de se donner trop de mouvement pour enrôler dans les congrégations les bourgeois de la ville, mais encore ils l'accusèrent de certains faits très graves, suffisants, de nos jours, pour amener un homme sur les bancs de la police correctionnelle. D'après eux, il aurait employé, pour soutirer de l'argent aux riches dévotes, certaines manœuvres difficiles à qualifier autrement que des noms d'abus de confiance et d'escroqueries (3). Mais il faut se défier de ces accusations comme de toutes celles dictées par l'esprit de parti. — Après la suppression de son ordre, en 1763, le P. Baudrand se retira à Lyon, où il publia modestement, sous le voile de l'anonyme, un assez grand nombre de traités ascétiques à l'usage des personnes dévotes. Il est mort dans cette ville le 3 juillet 1787.

Bibliographie. — I.* *L'âme affermie dans la foi et prémunie contre la séduction de l'erreur*... Lyon, Périsse, 1781, in-12, 352 pp —II.* *L'âme contemplant les grandeurs de Dieu*. Lyon, 1775, in-12.—III*. *L'âme éclairée par les oracles de la sagesse*... Lyon, 1776, in-12.—IV.* *L'âme élevée à Dieu par les réflexions et les sentiments pour chaque jour du mois*. Lyon, 1774, 2 vol. in-12.—V.* *L'âme embrasée de l'amour divin par son union aux sacrés cœurs de Jésus et de Marie*. Lyon, 1775, in-12.—VI.* *L'âme fidèle à Jésus-Christ*. Lyon, 1774, in-12. — VII.* *L'âme fidèle animée de l'Esprit de J.-C. par la considération de ses divins mystères* .... Lyon, 1771, in-12. — VIII.* *L'âme intérieure, ou conduite spirituelle dans les voies de Dieu*. Lyon, 1776, in-12. — IX.* *L'âme religieuse élevée à la perfection par les exercices de la vie intérieure*. Lyon, Périsse, 1770, in-12. — X.* *L'âme sanctifiée ou la religion pratique pour la perfection de toutes les actions de la vie*. Lyon, Périsse, 1781, in-12. — XI.* *L'âme sur le Calvaire*..... Lyon, Périsse, 1780, in-12. — XII.* *Esprit, maximes et pensées d'Young... par L'auteur de l'âme élevée à Dieu*. Paris, Cailleau, 1786, in-12. — XIII.* *Histoires édifiantes et curieuses*..... Lyon, Périsse, 1779, in-12. - Souvent réimpr.—XIV.* *Panégyriques des Saints, par l'auteur de L'âme élevée à Dieu*. Lyon, Périsse, 1786, in-12. — XV.* *Réflexions, sentiments et pratiques de piété, par l'auteur de L'âme élevée à Dieu*. Lyon, Périsse, 1785, in-12.— XVI.* *Réflexions sur le tolérantisme en matière de religion*. Lyon, 1787, in-8°. — XVII. *L'âme pénitente, ou le nouveau Pensez-y bien*. Lyon, Périsse, 1825, in-24. - La 1re éd. est anonyme. — XVIII. *Pratique de piété pour passer une heure devant le St-Sacrement*. Lyon, Périsse, 1821, in-12. - La 1re éd. est anonyme.

Le P. Baudrand a donné des édit. retouchées des deux ouvrages suivants : — *La couronne de l'année chrétienne, ou méditations sur les principales et les plus importantes vérités de la religion*..... par Louis Abelly. Lyon, 1678, in-12. - Souvent réimpr. — .....*Visites au Saint Sacrement*..... de Liguori.

Une partie de ses œuvres a été réunie sous le titre suivant : *Œuvres spirituelles de M. l'abbé B*...... Lyon, 1777, in-8°.

Portrait.— *Barthélemy Baudrand*. Buste, 3/4, D. - Méd. ov. de 73 mill. de H.

BAUME DE SUZE. — *V.* La Baume de Suze.

BAYANNE.—*V.* Lattier de Bayanne.

BAYART (le chevalier). — *V.* Terrail,

BEATRIX, comtesse d'Albon, était fille du Dauphin Guigues V. Ce prince étant mort vers 1162 ou 1167, sans enfants mâles, le Dauphiné tomba en quenouille et Béatrix devint souveraine de cet état. Elle gouverna d'abord sous l'autorité de Guillaume Ildefons, dit Taillefer, comte de St-Gilles, son mari, qui mourut sans lui laisser d'enfants (1182). Deux ans après, elle épousa en secondes noces Hugues III, duc de Bourgogne, et de ce mariage naquit un fils, Guigues André, devenu la tige de la 2e race des

(1) Et non à Vincennes, selon la *nouv. Biog. Univ.* (F. Didot).

(2) Ladoucette, *Hist antiq... des H.-Alpes* (éd. de 1848), p 130. Il reprend Feller et les autres biographes qui le font naître à Vienne.

(3) *V.* les *nouvelles Eccles.* de 1760, p. 92 et de 1761 p...

dauphins (*V.* GUIGUES VII, *V°* **DAUPHINS**).—D'après quelques historiens, la dauphine Béatrix se remaria en 3es noces avec Hugues de Coligny et mourut en 1228.

On lit dans le *Catalogue des manuscrits de la Bib. pub. de Lyon* par Delandine, t. I, p. 210 : « En tête de ce volume(1) « est une épitaphe en douze vers hexa- « mètres, qui paraît être celle de Béa- « trix, comtesse de Dauphiné, fille de « Guigues V, mariée au duc de Bour- « gogne, et qui fut ensevelie en 1228 « dans un monastère qu'elle avait fondé « près de Die. » Delandine se trompe, cette épitaphe ne paraît nullement être de la dauphine Béatrix, mais au contraire celle de Marguerite, fille d'Étienne, duc de Bourgogne, femme du dauphin Guigues IV et fondatrice de l'abbaye des Ayes, où elle fut ensevelie en 1163 (*V.* MARGUERITE DE BOURGOGNE). On lit en effet dans les quelques lignes placées en tête de l'épitaphe dont il s'agit : « ... filia Stephani comit. Burgon- « die, hoc miraculis fulsit et fondavit « māsterum Ayar. Grōp dyocesis in quo « sepulta quiescit... »

BEATRIX-ROBERT (PIERRE) était un avocat célèbre au parlement de Grenoble sous Henri IV. Guy Allard rapporte « qu'il plaidoit si bien que la cour, « nonobstant ses incommoditez de la « goute, le faisoit porter en chaire au « palais et souffroit qu'il parlast estant « assis. » — La famille BÉATRIX, qui était noble et originaire de notre province, a donné plusieurs conseillers au parlement de Grenoble. On la surnomma ROBERT à cause de deux frères de ce nom vivants à la fin du XVe siècle.

BEAUMONT, famille noble du Dauphiné dont l'origine remonte au XIe s. - Son histoire généalogique, d'abord écrite par Guy Allard, en 1680 (ci-dev., p. 17 n° III), l'a été ensuite par les ordres de Christophe de Beaumont, arch. de Paris, en 1779. Ce prélat, né dans le Périgord et infatué de la noblesse de sa maison, attachait un tel prix à descendre des Beaumont du Dauphiné qu'il consacra des sommes considérables à salarier d'habiles paléographes pour rechercher dans les dépôts publics des titres à l'appui de ses prétentions(2). C'est à ce travers que nous devons la généalogie de la maison de Beaumont en 2 vol. in-fol. (3), ouvrage précieux pour l'histoire de notre province, car il renferme une immense quantité de documents et de titres, dont un grand nombre sont aujourd'hui perdus. — Cette maison a formé plusieurs branches, entre autres celles de la FRETTE, de PELLAFOL, d'AUTICHAMP, de MIRIBEL, des ADRETS, de BESSET, et de ST-QUENTIN.

BEAUMONT (AMBLARD DE), seign. de Beaumont et du Touvet, né en Dauphiné vers la fin du XIIIe s., ne suivit pas, comme la plupart de ses ancêtres, la carrière des armes, mais s'appliqua, au contraire à l'étude des lois. Attaché de bonne heure à la fortune d'Humbert, frère du dauphin Guigues VIII, il gagna sa confiance et son amitié, le suivit en Hongrie et en Italie, et revint ensuite avec lui en Dauphiné lorsque la mort de Guigues, tué en 1333, l'eut rendu souverain de cet état. Humbert II, devenu dauphin, attacha plus étroitement Amblard à sa personne en le nommant *proto-notaire*. C'était une dignité importée du royaume de Naples, équivalent à peu près à celle de ministre d'état, mais jusqu'alors inconnue et tout à fait nouvelle en Dauphiné (4). Elle exigeait une fidélité à toute épreuve, car le proto-notaire devait suivre partout le dauphin, recevoir ses lettres les plus secrètes et faire les réponses, transmettre tous ses ordres aux divers officiers chargés de les exécuter, expédier tous les actes dans lesquels il pouvait avoir un intérêt, etc., etc. (5). — Ces fonctions, en rapprochant à chaque instant Amblard de la personne du prince, le mettaient dans la confidence de ses plus secrètes affaires et lui donnaient nécessairement une très grande influence sur son esprit et toutes ses décisions. Aussi doit-on attribuer à cette intelligente influence beaucoup d'actes importants accomplis alors dans notre province, entre autres l'établisse-

(1) *Historia Delphinorum Viennensicum*, ms. in-fol, XVe s.

(2) *V.* ci-dev. p. 89, l'*Addition* à l'article du chanoine BARTHÉLEMY.

(3) Elle a été publiée sous ce titre : * *Histoire généalogique de la maison de Beaumont, en Dauphiné*. (Rédigée par Gab. Brizard.) Paris, impr. du cabinet du roi, 1779, 2 vol. in-fol. Le 2e vol. est uniquement consacré aux preuves.—Cette Hist. n'ayant pas été mise dans le commerce se rencontre rarement, mais, en revanche et grâce aux dons de la famille, elle se trouve dans la plupart des grandes bibliothèques publiques. (B. de Grenoble 25938)

(4) Trompés par la nouveauté de cette dignité qu'ils ne connaissaient pas, Guy Allard (*Hist. généal.*, t. III) et la plupart des historiens, donnent à Amblard le titre de *chancelier* du Dauphiné. C'était une charge tout à fait différente.

(5) On peut voir dans Valbonnays (*Hist. du Dauph.*, t. I, pp. 356-57, et t. II, pp. 399-400, l'énumération des droits, fonctions et prérogatives attachés à cette charge, tels qu'ils furent réglés par Humbert lui-même.

ment du Conseil delphinal (1336 et 1340) et celui de l'université de Grenoble (vers 1339), dont il paraît même avoir été un des premiers professeurs (1).—Mais ce fut surtout au moment de la cession du Dauphiné à la couronne de France (29 mars 1349) que ses avis pesèrent d'un grand poids dans les conseils d'Humbert II. Ils contribuèrent en effet puissamment à la décision prise par ce prince de céder ses États à Philippe de Valois, de préférence aux autres souverains qui les convoitaient. (*Voy.* HUMBERT II, *V°* **DAUPHINS**.) L'efficacité de son influence et de ses services dans cette circonstance importante n'est pas une conjecture inventée pour rehausser la gloire de la maison de Beaumont, elle est attestée par un document contemporain tiré de la chambre des comptes de Grenoble et inséré dans l'*Hist. général.* de cette maison, t. II, pp. 287-89. — Après cet événement, Amblard continua à jouir de toute la confiance de son ancien maître. Du fond du cloître, Humbert le nomma un de ses exécuteurs testamentaires et le nouveau dauphin (depuis Charles V) le fit membre de son conseil et l'employa dans toutes les affaires du Dauphiné. — L'époque précise de sa mort n'est pas connue : elle dut arriver entre le 26 juin 1374 et le 18 juillet 1375.

Humbert II l'avait comblé de bienfaits et de faveurs, notamment en lui donnant (1334) les terres du Touvet et de la Bâtie de Gessans et en le mariant (29 mai 1336) avec une de ses parentes, Béatrix Alleman.

BEAUMONT (CHARLES DE), Cte d'AUTICHAMP, seign. de Miribel, né en Dauphiné vers 1621, embrassa la carrière des armes et servit dès 1639 dans le regiment d'infanterie du Cte d'Harcourt. Il fit une partie des guerres entreprises par Richelieu contre la maison d'Autriche. En 1640, il combattit dans l'armée du Piémont; en 1642 dans celle de Catalogne sous le Cte de Lamothe-Houdancourt; en 1643, sous le grand Condé. — Lors de la guerre de la Fronde, il resta dans le parti de la cour et assista à toutes les expéditions dirigées contre l'armée des princes. — Dans plusieurs occasions, le Cte d'Autichamp s'était fait remarquer par sa belle conduite, notamment au siege de Lérida (1646), où il avait eu 3 chevaux tués sous lui, aussi fut-il récompensé de ses services le 15 avril 1652 par le grade de maréchal de camp. — Il continua à servir jusqu'à la paix des Pyrénées (1660), puis, sur la demande du Cte d'Armagnac, gouverneur d'Anjou, le roi le nomma lieutenant au gouvernement de la ville et château d'Angers (21 févr. 1667). Il y est mort le 8 juin 1692, après avoir obtenu pour son fils la survivance de cet emploi (2).

De Charles de Beaumont descendent plusieurs officiers généraux, mais ils sont nés dans l'Anjou et n'appartiennent pas à notre province. C'est donc par erreur que le *Dict. des généraux fr.* de Decourcelles, et la plupart des biographes font naître le lieutenant-gén. Jean-Thérèse-Louis de BEAUMONT D'AUTICHAMP au château d'*Angers en Dauphiné.*

BEAUMONT-D'AUTICHAMP (FRANÇOIS DE), né à Valence en 1690, fut successivement : docteur de Sorbonne, chanoine et doyen de la cathédrale d'Angers en 1721, membre de l'Acad. de cette ville, abbé commendataire d'Oigny (dioc. d'Autun) en avril 1731, vicaire général de l'évêque d'Angers, nommé a l'évêché de Tulle en nov. 1740 et sacré le 11 juin 1741. Il obtint encore en 1745 une autre abbaye, celle de la Victoire à Senlis, et mourut à Tulle le 11 nov. 1761. — Ce prélat, recommandable par ses vertus, s'occupa uniquement de son diocèse et ne se mêla pas aux discussions qui divisaient alors l'épiscopat français à propos de la bulle *Unigenitus*.

BEAUMONT (FRANÇOIS DE), BARON DES **ADRETS**, célèbre chef militaire des protestants du Dauphiné, naquit au château de la Frette (Isère), vers 1512. Sa jeunesse s'écoula au milieu du tumulte des camps, et ce fut sous le patronage de son oncle maternel Guigues de Guiffrey, dit le chevalier Boutieres, qu'il fit ses premières armes. Il fut d'abord reçu dans la 1re compagnie de 100 gentilshommes ordin. de l'hôtel du roi François Ier; puis, étant allé à l'armée d'Italie (1527-28) sous les ordres du maréchal de Lautrec, il passa dans la compagnie de Maugiron et obtint le grade de guidon des gens d'armes de Claude d'Urre, dit Cornillon, seign. du Puy-St-Martin. De 1550 à 1559, il servit sous le maréchal de Brissac à l'armée de Piémont, où sa hardiesse et son courage le firent remarquer dans un grand nombre de circonstances, entre autres au

(1) Il se qualifie dans plusieurs actes de *protonotarius et juris civilis professor.* – *V.* Valbonnays (*loc. cit.*), t. II, pp. 246 et 310.

(2) Voy. son Éloge prononcé à l'Acad. d'Angers dont il était membre, dans l'*Hist. général. de la maison de Beaumont*, t. II, pp. 180 et suiv.

siége de la Mirandole (1551) et à la retraite de Verceil (1553). Le 24 mars 1558, on lui donna le brevet de colonel des légions de Dauphiné, Provence, Lyonnais et Auvergne. Ces légions, levées dans les provinces dont elles portaient les noms, formaient un corps d'infanterie de 4 à 6000 hommes, et ce fut à leur tête qu'il prit part désormais à toutes les opérations militaires de Brissac. —En 1559, il était un des officiers chargés de la défense de Montcalvo, petite ville du Piémont, dont les Espagnols faisaient le siége. Dans cette circonstance, et malgré toute sa bravoure, il lui arriva une fâcheuse aventure, dont les conséquences devaient le jeter, trois ans après, dans le tourbillon des guerres civiles et faire de lui le plus terrible chef des protestants révoltés. D'Ailly de Pecquigny, vidame d'Amiens, était gouverneur de Montcalvo, mais, soit impéritie, soit lâcheté, cet officier, au lieu de repousser bravement les assauts des assiégeants, se défendit à peine et se rendit à discrétion, en sorte que l'ennemi, maître de la place, fit Des Adrets prisonnier, pilla ses bagages et en exigea ensuite une forte rançon. Furieux de cette mésaventure, celui-ci courut à Paris pour demander justice; il flétrit hautement Pecquigny devant toute la cour, l'accusant de lâcheté, puis le cita au conseil du roi et offrit de prouver son accusation par le combat judiciaire. — Ce démêlé fit alors beaucoup de bruit, et chacun des deux adversaires trouva des partisans; mais Pecquigny était protégé par les princes de la maison de Guise tout puissants alors dans les affaires de France, aussi fut-il déchargé d'accusation. Ce déni de justice rendit Des Adrets plus furieux encore. Il se retira en Dauphiné, le cœur rempli de haine pour le parti des Guise, nourrissant des projets de vengeance et prêt à saisir la 1re occasion qui lui permettrait de les assouvir. Cette occasion ne se fit pas longtemps attendre.

En 1562, le massacre de Vassy étant venu donner le signal des guerres de religion, il se fit protestant en haine des Guise qui soutenaient les catholiques. Catherine de Médicis, dont la politique tendait à s'élever sur la ruine des deux partis, se souvint alors de l'affaire de Pecquigny, et, jugeant le baron propre à servir ses desseins, lui écrivit une lettre pressante pour l'engager à soulever le Dauphiné contre son gouverneur (1) : « Tous les moyens sont bons, lui disait-elle, pourvu que la chose réussisse; il faut soulever les protestants. » Des Adrets saisit avec empressement cette occasion de satisfaire ses projets de vengeance. En peu de jours il fut à la tête d'une partie de la noblesse protestante du bas Dauphiné et débutant dans sa nouvelle carrière par un coup d'éclat, il fondit à l'improviste sur Valence, dont il s'empara presque sans coup férir (25 avril 1562). La Motte Gondrin, lieutenant gén. de la province, qui s'était fait par ses cruautés un grand nombre d'ennemis personnels, y fut massacré; la multitude furieuse pendit son cadavre à une fenêtre, expiant ainsi avec la plus terrible conformité de circonstances une cruelle exécution ordonnée récemment par ce malheureux (2). — Ce premier succès jeta la consternation dans le parti catholique et donna au baron une autorité et une influence sans bornes (3). Il en profita pour fomenter de toutes parts le soulèvement des protestants, puis, à la tête des bandes armées qui accouraient chaque jour se ranger sous ses ordres, il se précipita comme un torrent débordé sur le Lyonnais, le Dauphiné, le Languedoc, la Provence, le Forez et le Beaujolais. Alors commencèrent ces nombreuses opérations militaires pendant lesquelles sa hardiesse, son intrépidité et son activité prodigieuse lui firent accomplir des entreprises qui paraîtraient incroyables si elles n'étaient attestées par les plus graves témoignages. Il se transportait en quelques heures à de telles distances qu'il faut consulter les historiens avec beaucoup d'attention pour ne pas confondre plusieurs expéditions différentes. Surprises par la rapidité de ses mouvements, les troupes catholiques

(1) François de Lorraine, duc de Guise, était gouverneur du Dauphiné depuis 1547.

(2) Irrité des succès des réformés, La Motte Gondrin déployait contre eux une cruauté qui révoltait même les catholiques. Dans ses longues listes de proscriptions, il avait compris le châtelain de la Côte-St-André, Louis Guay, homme vertueux et généralement estimé. Après s'en être emparé contre la foi des traités, il le fit pendre à la fenêtre de son hôtel à Romans. — Les parents et amis de Guay avaient juré de le venger, et ce fut l'un d'eux, aide de Jean de Vesc, seign. de Montjoux, qui le tua lors de la prise de Valence. Le baron resta étranger à cet acte de vengeance.

(3) Il prit dès lors dans les protocoles de ses ordonnances les titres de *gouverneur et lieut. gén. pour le roi en Dauphiné, lieut. de Monseign. le prince de Condé en l'armée chrétienne assemblée pour le service de Dieu, la liberté et la délivrance du roi et de la reine sa mère, conservation de leur état et de la liberté chrétienne*, etc., etc.

osaient à peine l'attendre pour le combattre: *Elles fuyaient*, dit un auteur contemporain, *au seul vent de son nom*. Les villes et les châteaux les plus forts se rendaient à discrétion ou étaient emportés d'assaut presque sans ralentir sa course. Partout sur son passage, il détruisait les images du culte catholique, pillait les églises et les monastères, permettait à ses soldats d'exercer les plus cruelles représailles et lui-même ordonnait parfois de si horribles massacres que le souvenir en est encore vivant dans les traditions populaires des localités où ils furent accomplis. (1)—Le constant succès de ses armes assura en peu de mois dans tout le Dauphiné et la plupart des provinces voisines, le triomphe de la religion réformée. Les catholiques fuyaient, ou se cachaient en proie à une incroyable terreur. « On le craignoit, dit Brantôme, comme la tempeste qui passe en de grands champs de bled, jusques là que dans Rome on appréhenda qu'il armast sur mer et qu'il la vint visiter, tant sa renommée, sa fortune et sa cruauté voloient partout. »

Cependant ses sanglantes exécutions avaient excité contre lui une vive réac-

(1) Un récit circonstancié de cette 1re période de la vie du baron Des Adrets serait des plus intéressants pour notre histoire locale, car il embrasserait tous les événements dont le Dauphiné a été le théâtre pendant la 1re guerre civile; mais un tel récit exigerait des développements trop étendus pour trouver place dans un ouvrage du genre de celui-ci. Je me bornerai à donner ci-après, en forme d'éphémérides, un journal aussi complet qu'il m'a été possible de le faire, des opérations de Des Adrets comme chef des protestants du Dauphiné. Un semblable travail joint aux notices de Dupuy-Montbrun et de Lesdiguières présentera, après celui-ci, la série complète de tous les siéges et combats faits ou livrés par les protestants de notre province.

JOURNAL

DES OPÉRATIONS MILITAIRES DU BARON DES ADRETS A LA TÊTE DES PROTESTANTS DU DAUPHINÉ.

1562.

AVRIL. 25. — Prise de Valence.

MAI. 1er. — Il fait sommer le conseil de ville de Grenoble de chasser quelques-uns de ses membres trop hostiles aux réformés. — Quitte Valence pour se rendre à Lyon.

2. — S'arrête à Vienne, où ses troupes ne commettent aucun désordre. Il y place pour gouverneur François du Terrail, sieur de Bernin.

3 au 9. — Séjourne à Lyon et y laisse Blacons pour gouverneur.

11. — Arrive à Grenoble où il prohibe le culte catholique.

20. — Retourne à Lyon.

27. — Était de retour à Grenoble, dont il enlève les plus belles pièces d'artillerie pour les faire transporter à Valence.

JUIN. 4. — Il envoie un détachement commandé par Gaspard de la Villette, sieur de Furmeyer, piller la Grande-Chartreuse.

5. — Il publie une ordonnance enjoignant aux membres du parlement d'aller au prêche, sous peine de 1500 livres d'amende.

6. — Il conduit au prêche nos seigneurs du parlement revêtus de leurs robes de cérémonies. — Le même jour, ayant appris le massacre des protestants d'Orange, il part subitement de Grenoble et en laisse le commandement à Jean de Vieux, seign. de Brion.

7. — Il passe à Montélimar, s'empare de Pierrelate, dont la garnison est massacrée.

7 au 18. — Il va au bourg de St-Andéol et au Pont-St-Esprit qui lui ouvrent leurs portes.— Emporte Bollène (Vaucluse), dont la garnison est massacrée et marche sur Avignon.

18 au 23. — La nouvelle de la prise de Grenoble par Maugiron (14 juin) l'arrête dans sa marche. Il remonte le Rhône, passe à Valence le 23 et va coucher à Romans le même jour.

24. — Le lendemain il s'empare de St-Marcellin, dont la garnison est massacrée.—Il se met à la poursuite de Maugiron qui n'ose l'attendre pour combattre.

26. — Il rentre en vainqueur dans Grenoble à 4 heures du soir et n'y commet aucun désordre.

30. — Va à Lyon, où il met pour gouverneur Félix Bourjac, sénéchal du Valentinois et du Diois.

JUILLET. 1er au 11. — Conquête du Forez et du Beaujolais.

Du 12 au 16. — Prise de Montbrison. Une partie de la garnison est passée au fil de l'epée et l'autre jetée du haut d'une tour. C'est là qu'un soldat, après s'être repris à deux fois avant de se précipiter, fit cette répartie si connue qui lui conserva la vie : *Monseigneur, je vous le donne en dix* (*).

Vers le 20. — Il revient à Lyon dont le gouvernement venait d'être donné à Soubise et en part subitement pour aller au secours de Montbrun, battu par le comte de Suze.

25. — Il défait le comte de Suze à Valréas.

26 au 27. — Il va à Tulette, prend Caderousse, Bédarrides, Courthezon, Orange, Sérignan, Piolenc, Chateauneuf et Sorgues.

28. — Il assiége Carpentras.

AOUT 3 ou 4. — Il lève le siége de cette ville et ramène ses troupes à Valence (**).

Du 15 au 26. — Se met en campagne pour aller au secours de Sisteron assiégé par les troupes catholiques.

27. — Prend St-Laurent et Roquemaure en Languedoc.

30. — Reprend le pont de Sorgues sur les troupes du pape.

SEPTEMBRE. 1er. — Arrive à Cavaillon.

2 au 10. — Va assiéger Apt, puis à la nouvelle de la défaite de Montbrun par le comte de Suze près d'Orpierre, il ramène ses troupes sur le Pont-St-Esprit, Bollène, Roquemaure, Bagnols et Pierrelate.

12. — Va au secours de Montpellier assiégé par le duc de Joyeuse.

13. — Arrive dans cette ville à 11 h. du soir.

Vers le 16. — A la nouvelle de la prise de Vienne par le duc de Nemours, il accourt en Dauphiné.

17 au 18. — Est battu par le duc de Nemours près de Beaurepaire. Il se retire à Lyon.

19. — Ayant réuni des troupes, il revient à Beaurepaire où il est battu une 2e fois.

20 au 17 NOVEMBRE. — Il se retire à Bourgoin, puis marche sur Vienne, où le duc de Nemours était venu s'enfermer. Il établit son camp près de cette ville, à St-Symphorien-d'Ozon et à

(*) Ce soldat se nommait *Etienne* DU TRONCHET. On a fait son portrait *Lith. H. Storck à Lyon*. Med. in-12; tout autour sa devise : *En heur content se dit Estienne du Tronchet*; au-dessous une notice de huit lignes.

(**) De Thou (*Hist.*, t. IV, p. 316) fixe par erreur au 20 août son arrivée à Valence. Il y était avant le 15.

tion, et le prince de Condé, sentant la nécessité, dans l'intérêt de la cause protestante, d'écarter ce farouche capitaine, donna le commandt. de Lyon (juillet 1562) à Jean de Parthenay, seign. de Soubise, homme plein de modération. Ce commencement de disgrâce blessa profondément le baron qui se voyait enlever un honneur acheté par tant de fatigues et de victoires. Néanmoins il dissimula et continua quelque temps encore à servir les protestants; mais déçu dans son ambition et irrité de l'ingratitude de son parti, il forma dès lors le projet de l'abandonner. — Deux mois après (sept.), le duc de Nemours, l'ayant battu près de Beaurepaire, acheva de l'ébranler par d'adroites négociations. Une trève fut d'abord conclue entre eux, et Des Adrets qui, jusque là n'avait cessé d'exciter à la guerre, mit aussitôt tout en œuvre auprès de ses coréligionnaires pour leur faire accepter la paix. Dans ce but, il alla à Montélimar présider les états de la province, convoqua 2 assemblées générales de la noblesse, mais ses démarches l'avaient déjà rendu suspect, et deux de ses lieutenants, Montbrun et Mouvans, le firent prisonnier au moment où, irrité du peu de succès de ses propositions, il tentait de livrer Valence et Romans aux catholiques (10 janvier 1563). Transféré dans les prisons de Montpellier, il y resta jusqu'au 19 mars 1563, où l'édit de pacification lui rendit la liberté.

Là finit la carrière politique du baron Des Adrets. Jusques alors il avait rempli le premier rôle; combattant désormais pour le service du roi, il n'eut plus à remplir que le second. Il continua, il est vrai, à déployer dans les combats ce courage et cette intrépidité si bien résumés par son altière devise *IMPAVIDUM FERIENT RUINÆ*; mais nécessairement subordonné dans l'armée royale, ses armes ne jetèrent plus aucun éclat. La victoire même cessa de lui être constamment fidèle. « Avec « les huguenots, dit-il à d'Aubigné(1), « j'avois des soldats, depuis je n'ai eu « que des bourgeois ne pensant qu'à « l'argent. Je ne pouvois fournir de « rênes pour les premiers; ces derniers « ont usé mes esperons. » — Après 3 années de repos dans ses terres, il obtint de Charles IX la permission de lever des troupes et alla servir sous le duc de Nevers. Il assista au siége de Mâcon, puis, de retour en Dauphiné, s'empara de la Côte-St-André (3 février 1568), de St-Antoine, dont il fit démolir les fortifications, fit le siége de Romans, défendu par Dupuy-Montbrun, et guerroya dans les rangs des catholiques jusqu'à la paix du 2 mars 1568. — Il reprit les armes en 1569 pour se rendre auprès du duc d'Aumale en Lorraine, mais s'étant laissé battre par le duc de Deux-Ponts, on l'accusa d'entretenir des intelligences secrètes avec les protestants. Ayant cessé de le craindre, la cour ne gardait plus de ménagements envers lui : elle le rappela en Dauphiné et, par ses ordres, de Gordes le fit arrêter à Lumbin, près de Grenoble, le 24 juin 1569. — On l'enferma cette fois au château de Pierre-Encise, à Lyon, d'où il ne sortit qu'en janvier 1571, par le bénéfice de l'édit de pacification du 25 août précédent. Mais cette liberté était une grâce que son âme fière eût préféré devoir à un acte de justice et non à une amnistie générale; il en fut profondément blessé et courut à Paris se plaindre à Charles IX. Admis en présence de ce prince (17 mars 1571), il déclara ne pas vouloir accepter le bénéfice de l'édit et demanda des juges pour examiner sa conduite. Le roi s'excusa de l'avoir fait arrêter sur les rapports qu'il avait reçus; il ajouta qu'en ayant depuis lors reconnu la fausseté « il le tenoit pour homme de bien, pour « fidèle serviteur et sujet, hors de tout « soupçon, et lesdits rapports pour faux « et invéritables. » (2). — Des Adrets servit encore en 1572 dans le marquisat de Saluces qu'il fut chargé de pro-

Ternay. — Première entrevue avec le duc de Nemours.
18 — Trève d'un mois.
25 au 5 Décembre. — Vient trouver le duc à Vienne. — Conférence pour son changement de parti. — Marche en Provence contre le comte de Suze qui avait pris Valréas et autres places. — Préside les états de la province assemblés à Montélimar dans les premiers jours de déc. et fait conclure la paix avec le duc de Nemours.
Décembre. 6 au 15. — Va au Pont-St-Esprit et à Bolleue pour faire accepter la paix à Crussol, chef des protestants du Languedoc. — Envoie St-Auban au prince de Condé.
16 au 31. — Revient à Vienne. — Signe une prolongation à la trève. — Convoque à Valence une assemblée de la noblesse.

1563.

Janvier. 1er au 9. — Convoque une assemblée à Romans, à laquelle il veut faire accepter la paix. — Va à Vienne le 6. — Cherche à livrer Romans et Valence aux catholiques.
10. — Est arrêté à Romans par Montbrun et Mouvans, ses anciens lieutenants.

(1) *Hist. univ.*, liv. III, ch. IX.

(2) Cette solennelle déclaration, signée de la main du Roi, fut enregistrée à la chambre des comptes de Grenoble le 16 juin suivant.

téger contre les entreprises du duc de Savoie, et en 1585 dans l'armée de La Valette contre les protestants commandés par Lesdiguières. Ce fut là le terme de sa carrière militaire. Profondément dégoûté des hommes, abandonné des deux partis, qu'il avait tour à tour servis et combattus, brisé par les fatigues de la guerre, accablé de vieillesse, il se retira dans son château de la Frette et y mourut en 1587 (1). — En lui s'éteignit la branche de BEAUMONT DES ADRETS (2).

Le baron Des Adrets est un des hommes qui ont laissé les plus sanglantes traces dans l'hist. des guerres civiles du XVIe s.; les actes de cruauté ordonnés ou permis par lui ont effacé ses brillantes qualités militaires et souillé sa mémoire d'une tache indélébile. Cependant on doit faire remarquer que les deux partis lui ont, comme à l'envi, attribué des atrocités absolument démenties par l'histoire. Ainsi, on l'accuse d'avoir fait précipiter du haut des remparts, au mépris des capitulations, les garnisons de Mornas et de Pierrelate, tandis que les plus graves historiens, entre autres de Thou, démentent positivement cette assertion. Pareille mesure ordonnée au siége de Montbrison, sous prétexte de représailles, est la seule que l'on ne puisse contester (3) et elle a servi de canevas à tous les récits du même genre transmis par les traditions populaires —On lui reproche encore d'avoir fait baigner ses fils dans une cuve pleine de sang pour leur apprendre à être cruels. Il est vraiment curieux de suivre chez les historiens le développement progressif de cette absurde accusation; Brantôme, le premier, écrivit que Des Adrets *apprenait à ses enfants à être cruels et à se baigner dans le sang*. Le P. Maimbourg, prenant au propre cette façon de parler figurée la développa ainsi : *Il obligea ses 2 fils à se baigner dans le sang des catholiques pour faire passer dans leur âme, par cet effroyable bain, toute sa cruauté.* Moréri débita ensuite avec assurance qu'*après un grand carnage, il obligea ses 2 fils à se baigner dans le sang des catholiques.* Enfin, le P. Daniel, enchérissant sur ses devanciers, finit par dire que *le baron poussa la férocité jusqu'à faire baigner ses 2 fils dans une cuve pleine de sang de plusieurs catholiques égorgés.* Et c'est ainsi que l'on écrit trop souvent l'histoire ! — Au reste, malgré toute sa cruauté, Des Adrets ne doit pas nous paraître comme une monstreuse exception; la plupart des hommes de guerre de cette époque n'étaient pas plus humains. Tavannes et Montluc se sont livrés contre les protestants à de semblables excès, et si les historiens contemporains ont moins flétri leur mémoire, c'est sans doute parce qu'ils étaient catholiques et honorés de la faveur royale. — Il pilla les trésors des églises et des monastères, mais il employa toujours ces richesses à l'entretien de ses troupes et ne chercha jamais à s'enrichir; il n'avait reçu de ses pères que la Frette et les Adrets, il ne transmit rien de plus à sa postérité. « Quelques occasions, dit Chorier « (*Hist. gén. du Dauph.*, t. II, p. 557), « qu'il ait eues d'amasser de grandes « richesses pendant que cette province « et toutes les provinces voisines furent la proie de ses troupes, il les négligea toutes. En effet, il sortit de ce « commandement aussi pauvre qu'il y « était entré. »

Outre les sources indiquées ci-après, on peut consulter un bon article de M. J. Ollivier dans l'*Album du Dauph.*, t. IV, mais surtout l'*Histoire généalogique de la maison de Beaumont*, par Brizard, t. I, pp. 263-344, où se trouve la vie la plus complète de ce terrible chef de parti.

BIO-BIBLIOGRAPHIE.—I. *Vie* par Guy Allard. - (Voy. ci-dev. p. 17, n° XXVII). — II. Autre par J. C. MARTIN (voy. ce nom).—III. *Histoire du baron des Adrets et des guerres de religion en Dauphiné.* Paris, 1838, in-18. - L'auteur de cet ouvrage n'a pas craint d'y faire un paral-

(1) M. J. Ollivier (*Album du Dauph.*, t. IV, p. 125) le fait mourir d'après je ne sais quel document le 2 février 1586. J'ai préféré suivre la *généal. de Beaumont* de Brizard.

(2) De Claude de GUMIN DE ROMANESCHE, sa femme, il avait eu 3 fils et 2 filles. — Les fils moururent avant lui. L'un, d'après Davila, périt lors du massacre de la St-Barthélemy, dans la maison même de l'amiral de Coligny; l'autre fut tué au siége de la Rochelle. On ignore le genre de mort du 3e. — Ses filles lui survécurent : l'une, Suzanne, vendit en 1603 le château de la Frette à Florent Regnard 1er présid. de la Ch. des comptes de Grenoble et porta en 1608 la terre des Adrets à son mari, César de Vausserre, qui fit la branche de VAUSSERRE DES ADRETS.

(3) Voy. sa curieuse conversation avec d'Aubigné rapportée dans l'*Hist. univ.* de ce dernier, liv. III, ch. IX. Il excuse ses terribles exécutions en prétendant qu'il n'a fait qu'user de représailles et rendre aux catholiques le mal pour le mal. Il s'appuie sur la nécessité, et développe à ce sujet des arguments qu'il est nécessaire de lire pour bien connaître ce sombre caractère. — Les ministres protestants, se mettant à un tout autre point de vue, prétendaient l'excuser par l'exemple du roi Amasias, qui fit précipiter du haut d'un rocher 10,000 Iduméens. (*Paralip.*, II, ch. XXV, v. 12.)

lèle entre Bonaparte et le baron des Adrets.

ICONOGRAPHIE.

§ I. Portraits.

I. *Adretius baro.* Buste, de 3/4 dans un ov. entouré d'ornements.-contemp. Se trouve dans quelques exemplaires des *Hommes illust.* de Th. de Bèze. — II. *François de Beaumont, baron des Adrets.* Copie du précédent, sauf les ornements; mêmes dimensions. Mod. — III. t. p. méd. ov. dans une vignette allégorique placée en tête de l'Hist. généal. de la maison de Beaumont. *J. M. Moreau del., N. le Mire sculp.* H. 101 mill. Larg. 146 mill. - C'est un portrait de fantaisie qui ne ressemble nullement au précédent. — IV. Copie du précédent, in-4°. Lith. dans l'*Album du Dauph.*, t. IV.

§ II. Pièces historiques.

V. *La prinse de Valence en Dauphiné, où M. de la Motte-Gondrin gouverneur de Grenoble fut tué le 25 d'auril 1562.* Ce texte est en haut. - En bas, 10 lignes d'explications. g. p. in-fol. en t. Suite de Tortorelli et Perissim. — VI. Copie de la précédente, gravée en Hollande par *Hofringel.* — VII. Autre copie: *Der Gubernator gnant Mottegondrin...* 9 lignes de texte. La Motte Gondrin pendu à G. - H. 204 mill. L. 275 mill. — VIII. *La prinse de la ville de Montbrison au pays de Forest, au mois de Iuillet 1562.* Ce texte est en haut. - En bas on lit: *Le baron des Adrets et M. de Ponsenat ayant fait bresche à la ville..* g. p. in-fol. en t. Suite de Tortorelli et Périssim.

BEAUVINAY. *Voy.* Fornand de Beauvinay.

BECTOZ (Claudine ou Louise de), fille savante du XVI[e] siècle (1), appartenait par son père, Claude de Bectoz, et sa mère, Anne de Salvaing, à deux familles nobles et anciennes de notre province (2). Elle entra fort jeune dans le couvent de St-Honorat à Tarascon et y prit le voile sous le nom de Scholastique. Un moine de Lérins nommé Denys Faucher ou Fauchier lui enseigna les langues anciennes et les belles-lettres, et Claudine fit tant de progrès sous sa direction que bientôt sa réputation, franchissant l'enceinte du cloître, parvint à la cour de François I[er]. Ce prince voulut être en correspondance avec elle, et, charmé des lettres de cette savante fille, il se plaisait souvent, dit-on, à les montrer aux dames comme des modèles d'élégance et de bon goût. Les biographes ajoutent même que, lors de son voyage en Provence avec la princesse Marguerite de Navarre, il ne dédaigna pas de lui rendre visite. — Cl. de Bectoz devint abbesse de son couvent et mourut en 1547. Ses contemporains font les plus grands éloges de ses connaissances et de ses talents; ils l'appellent une des 9 muses et lui donnent le surnom, assez déplacé pour une religieuse, de *Sapho de nostre tempz.* Elle avait composé plusieurs ouvrages, mais, comme ils sont aujourd'hui perdus, nous ne pouvons juger si elle méritait réellement toutes ces louanges. — Elle avait pour devise un livre ouvert avec ces mots *plaisir et los.* — Chalvet commet, dans cet article, une singulière erreur: Il fait la princesse Marguerite de Navarre abbesse de St-Honorat de Tarascon!

(1) J'ignore d'après quels documents M. Weiss (*Biogr. univ.*) la fait naître vers 1480, près de Grenoble.

(2) Chorier, *Etat pol.*, t. III, p. 97.

BEINS (Jean de) (3), né près de Grenoble, était un ingénieur distingué sous Henri IV et Louis XIII. Ce dernier l'anoblit par lettres du mois d'avril 1611. — On a de lui une carte du Dauphiné restée longtemps la plus exacte et reproduite plusieurs fois dans le XVII[e] s. Je n'en connais que les éditions suivantes:

Carte et description générale de Davphiné avec les confins des pais voisins le tout racourcy et reduict par Iean de Beins ingenieur et geographe du roy. En bas: *Johannes Leclerc excudit.* H. 37 centim., L. 48 centim. 5 mill. Se trouve dans le *Théatre géographique dv royavme de France...* Paris, Leclerc, 1632, in-fol. = Autre éd.: En bas à D. un cartouche contenant une dédicace au roi. *Amstelodami Hēricus Hondius excudit.* = Autre: *Guillelmi et Joannis Janssonii* (*Bibl. hist.* de Lelong, t. I. n° 1491). = Autre sous ce titre: *Delphinatus vulgo Davphine auec ses confins... apud Guiljelmum et Joannem Blaew.* En h. à D. les armes des dauphins de France. H. 382 mill., L. 499 mill. — Elle a été insérée dans plusieurs grands ouvrages de topographie publiés en France et en Hollande.

Son fils, *Laurent* de Beins, sieur de Visancourt, contemporain de Guy Allard, suivit la même carrière et acquit une grande habileté en mécanique. Il était employé en 1680, à étudier le tracé d'une route à travers les Alpes.

(3) Chalvet le nomme par erreur *Jacques des* Beins Il donne à son fils le prénom de *Jean.*

BEISSIER (Jacques), chirurgien, naquit à St-André de Rosans (H.-Alpes), vers 1721. Il étudia sous Martin d'Alencé, connu en chirurgie par une belle expérience sur les plaies d'armes à feu, et servit dans les armées des Pays-Bas en qualité de chirurgien major, puis, en 1673 comme chirurgien consultant. Louis XIV conçut pour lui une telle confiance qu'il ne fit aucune campagne sans l'avoir à son service, et quand le dauphin et le duc de Bourgogne eurent été chargés du commandement des armées, il l'attacha à la personne de ces princes. Il voulut même l'avoir à ses côtés pendant l'opération d'une fistule à l'anus que lui fit en 1686 son 1er chirurgien François Félix.— Cette faveur du monarque, jointe à des succès remarquables obtenus dans la pratique de son art donnèrent à Beissier une brillante réputation et lui valurent des lettres de noblesse. Il n'était pas moins remarquable par les qualités de son cœur : pendant la cruelle disette qui suivit l'hiver de 1709, ayant épuisé toutes ses ressources en libéralités, il vendit ses chevaux et son carrosse et en donna le prix aux pauvres. Cet homme vertueux suivait toutes les pratiques de la religion catholique. Il mourut dans les plus grands sentiments de dévotion le 15 juin 1712.

BELLARD ou **BÉLARD** (Antoine et non Pierre) (1), né à Moirans.— Ce Dauphinois, cité par G. Allard et Chalvet est auteur de l'ouvrage suivant traduit du latin de Pierre d'Ailly (Voy. Allieu).

Traité très utile des sept degrés de l'eschelle de pénitence figurés au vrai sur les sept psalmes pénitentiels. Lyon, Denys de Harsy, 1542, in-16. — (*Dict.* de Duverdier.)

BELLIER (Étienne), cité par Guy Allard et Chalvet, était un conseiller en l'élection de Vienne, vers le milieu du XVIIe siècle. D'après ces biographes, il aurait fait, en 1640, une description en vers latins, de la grotte de N. D. de la Balme, mais j'ignore si elle a été imprimée. — Chorier (*Boessatii vita*, pp. 241-42) dit qu'il composa en 1651 une petite pièce d'excellents vers sur la mort de François Barancy, l'un des amis de Boissat. Il ajoute : « Ego ut memoriam « amici quoquo modo hoc auxilio ab « oblivioni tuerer, *typis imprimi* et in « manus hominum venire volui. » Je n'ai pu découvrir si ces vers avaient été imprimés à part ou insérés dans quelque recueil.

(1) Je lui ai donné par erreur ce dernier prénom à l'article Allieu.

BELMONT (Aimeri de), était un troubadour qui florissait au commencement du XIIIe siècle. On ne possède pas de renseignements sur sa vie, et j'ignore d'après quelle autorité Chalvet (Vo Troubadours) a cru pouvoir le mettre au nombre des anciens poètes nés dans notre province.—Voy. *Hist. litt. des Troubadours*, par Millot, t. III, p. 340.

BENEZOT (François), cité par Chalvet ne m'est connu que par une *Histoire des exploits de Lesdiguières*, dont le titre est rapporté à l'article de Bouchet (François).

BENOIT (Samuel), né à Vienne d'après Guy Allard, ou dans les baronnies d'après Chorier (*Etat pol.*, I, pp. 122-23), est un bel esprit du XVIIe s. qui a eu la singulière idée de traduire la 2e semaine de Du Bartas en vers latins et Horace en vers grecs. — Le 1er de ces ouvrages est intitulé : *Domini Gvillelmi Salvsti Bartasii, poetarum nostri seculi facilè principis, Hebdomas II. Lugdvni, apvd Bartholomæum Vincentium* M. DC. IX. Pet. in-12 de 12 ff. prélim. non chiffrés et 162 pp. - Rare. (B. de Grenoble, 16080.) La dédicace, adressée au dauphin, fils de Henri IV, est datée de Die, où l'auteur exerçait alors sa profession de médecin. Elle est suivie d'un assez grand nombre de vers encomiastiques en l'honneur du savant traducteur, émanant des professeurs à l'Acad. de Die et d'autres beaux esprits de cette ville. — Je n'ai pu découvrir sa traduction grecque des odes d'Horace. Th. Bartholin en parle dans sa *Dissertatio de medicis poetis* (Copenhague, 1669, in-8o). Il dit que cet ouvrage fit le plus grand honneur à Sam. Benoît et que, sur la recommandation de Casaubon, Phil. de Mornay le fit recevoir comme professeur de médecine à l'Académie protestante de Saumur. — Chorier (*loc. cit.*) ajoute : « Il « a fait d'autres ouvrages qui luy « ont moins coûté ; et par lesquels « il a néantmoins acquis plus de ré- « putation. » Je ne connais pas ces *autres ouvrages* dont parle l'historien dauphinois. Peut-être a-t-il confondu notre Sam. Benoit avec l'un des savants médecins qui ont porté le même nom.

BENOIT (Xavier-Philippe-Julien), né à Grenoble le 28 oct. 1787 a été un avocat distingué du barreau de cette ville. On lui doit quelques ouvrages de jurisprudence fort estimés, qui lui ont acquis la réputation d'un savant juriscon-

suite. Il est mort à Paris le 2 novembre 1850.

Bibliographie. — * I. *Adresse aux Français de tous les partis, par X. B. A.* Grenoble, impr. d'Allier, 1815, in-8°. - Cet opuscule a eu une 2e éd. — II. *De l'influence politique de la Restauration sur l'avenir philosophique et religieux de la France.* Grenoble, impr. de la ve Peyronnard, 1829, in-8°, 160 pp. — III. *Aux électeurs du département de l'Isère.* Grenoble, impr. d'Allier, 1831, in-8°.

IV. *Traité de la dot, ou développement des principes exposés au chapitre III du liv. III du Code civil.* Grenoble, Prudhomme, et Paris, Béchet, 1829, 2 vol. in-8°. - C'est le meilleur de tous les ouvrages publiés jusqu'à ce jour sur cette matière. — V. *Traité des biens paraphernaux.* Grenoble, Prudhomme, 1834, in-8°. — VI, *Traité du retrait successoral.* Grenoble, Prudhomme, 1838, in-8°.

Il a encore fourni un assez grand nombre d'articles à l'*Encyclopédie des gens du monde*, entre autres les mots *Dauphins* et *Dauphiné*.

BERARD (Pierre), apothicaire de Grenoble, né vers le commencement du XVIIe s., s'occupa beaucoup de botanique et laissa sur cette science un manuscrit en 6 vol. in-fol., que la Bib. pub. de Grenoble acheta en 1775. Il a pour titre : *Theatrum botanicum continens descriptiones supra 6000 plantarum opera Petri Berardi pharmacopolæ Gratianopolitani, 1654.* L'ouvrage est rédigé d'après la méthode du célèbre Gasp. Bauhin. Il contient non seulement la description de 6000 plantes indiquées dans le ΠΙΝΑΞ *theatri botanici* de ce dernier, mais encore un grand nombre d'autres particulières au Dauphiné ou découvertes par des contemporains de Bérard. — Ce botaniste est le premier qui se soit occupé des plantes de notre province. Il acquit dans cette étude de fort grandes connaissances pour son temps et entretint une correspondance suivie avec beaucoup de savants italiens, allemands, espagnols, etc. — Guy Allard, qui écrivait la *Bib. du Dauph.* en 1680, dit : Il est *mort depuis peu d'années.* — Villars ne s'est pas contenté de le tirer de l'oubli en parlant avec éloge de son ms. (1), il lui a fait encore le plus grand honneur qu'un botaniste puisse rêver, celui de donner son nom à une plante nouvelle. Il a nommé *Berardia* un genre de la famille des Cyranocéphales indigène du Dauphiné.

(1) *Hist. des plantes du Dauph.*, préface, p. xlviij.

BÉRARD (Joseph-Balthazar), mathématicien distingué, naquit à La Ville-Neuve (commune de La Salle, H.-Alpes) le 23 sept. 1763. — Pendant qu'il faisait ses classes au collége d'Embrun, un de ses parents lui creva l'œil gauche d'un coup de fusil. Cet accident ne l'empêcha pas de continuer ses études et de venir ensuite à Paris suivre des cours de mathématiques. Ses progrès dans une science pour laquelle il possédait de grandes dispositions, furent on ne peut plus rapides et, dès le 22 juin 1785, il présentait à l'Acad. des sciences un savant mémoire sur de nouveaux instruments pour la topographie. Mais un travail trop assidu n'avait pas tardé à affaiblir l'œil qui lui restait. Il essaya alors d'interrompre ses travaux pour retourner dans les H.-Alpes y chercher un remède dans le repos le plus absolu. Ce moyen fut inutile; à peine revenu à Briançon, il était complétement aveugle. — Malgré un aussi grand malheur, Bérard ne renonça pas à l'étude des mathématiques, pour lui si pleine de charmes et seule capable de le consoler et d'occuper l'activité de son esprit, il s'y livra au contraire avec une ardeur nouvelle. Un secrétaire lui lisait les ouvrages dont il avait besoin et il dictait ensuite les réponses. Puis, son esprit ingénieux lui suggérant bientôt les moyens de remplacer la vue par le toucher, il inventa des machines et des instruments à l'aide desquels il put faire, sans le secours d'autrui, les calculs et les opérations les plus compliqués (2). — Pendant la révolution, il se fit remarquer par une grande exaltation d'opinions et de principes. Le passage suivant d'un de ses opuscules (3) en donnera une idée : « Mes parents, sans me « consulter, m'avaient donné, au nom du « Père, du Fils et du St-Esprit, les noms « de Joseph-Balthazar, c'est-à-dire d'un « imbécille et d'un tyran. Je préviens « le public qu'au nom de la liberté, de « l'égalité et de la raison, je viens de « me régénérer par un baptême civique « en prenant pour prénom et pour mo- « dèle Sunderson, célèbre philosophe « anglais, qui fut citoyen vertueux, qui, « aveugle de naissance, expliqua à ses « contemporains l'optique, l'astrono- « mie et toutes les lois de la nature et « qui, au moment de quitter la forme

(2) Il nous a fait connaître ces inventions dans ses *Mélanges physico-mathém.* (ci-apr. n° V), pp. 182 et suiv.

(3) *Sunderson Bérard à ses concitoyens...* (ci apr., n° III).

« humaine, eut avec un prêtre un dia-
« logue, chef-d'œuvre de raison et de
« philosophie. De pareils patrons valent
« bien des saints, etc., etc. » Grâce à ces opinions avancées qui lui avaient conquis une grande influence dans le parti populaire, et sans doute aussi à son vaste savoir et à la rectitude de son jugement, il fut élu commissaire du gouvernement près le trib. correct. de Briançon. En l'an VIII, lors de la réorganisation des tribunaux, on le nomma juge d'instruction près le même tribunal. Il remplissait en même temps deux autres fonctions, celles de principal du collége et de professeur de mathématiques ! mais ce singulier cumul cessa en 1810, époque à laquelle il abandonna la magistrature pour se consacrer entièrement à la direction du collége. Il se démit ensuite de ce dernier emploi en 1817.—Dès lors, livré tout entier à ses études favorites, il vécut dans la retraite et loin des affaires publiques, s'occupant à former des élèves dans une science qui faisait le charme de sa vie, à correspondre avec un grand nombre de savants et à composer des mémoires sur diverses parties des mathématiques. Ces écrits, émanant d'un aveugle, obtinrent alors beaucoup de succès et lui acquirent une grande réputation. Il fut membre correspondant de l'Acad. des sciences, des Soc. d'agricult. de la Seine, de Grenoble, de Carpentras, d'Avignon, etc.

En 1840, à l'âge de 77 ans, ses facultés intellectuelles, fatiguées par une tension trop longue, baissèrent tout à coup, et le savant mathématicien tomba dans l'enfance. Ses parents dirent qu'il était fou! Alors, sans égard pour ses travaux et ses services rendus à la science, sans un ami ou un parent, sans aucun de ses nombreux élèves qui voulût prendre soin de sa vieillesse, on le délaissa comme un être incommode, inutile et fatiguant. Le pauvre vieillard fut envoyé à Lyon, dans un de ces asiles décorés du titre de maison de santé où, pour un peu d'or, et se reposant sur une affection mercenaire, les familles vont se débarrasser du soin de veiller sur des êtres malheureux dont elles sont honteuses. C'est là que Bérard a fini sa vie, d'une mort obscure et inconnue vers 1843 ou 1844.

BIBLIOGRAPHIE.

§ 1. POLITIQUE.

I. *Manuel du citoyen, ou code des devoirs de l'homme libre.* 1792, in-8°. — II. *Lettre à mes commettants.* Gap, J. Allier (Marseille, impr. Mossy), 1793, in-8°. - Ecrit destiné à engager les Marseillais à accepter la constitution. — III. *Sunderson Bérard à ses concitoyens, salut et fraternité.* Gap, impr. d'Allier (1793), in-8°, 15 pp. - Après avoir rendu compte de son *baptême civique* (*voy.* ci-dessus), il expose sa vie politique et se justifie de fédéralisme.—IV. * *Entretien de S. B.* (Sunderson Bérard), *curé jacobin, avec un maître d'école de la commune de ***, département des Hautes-Alpes.* Gap, J. Allier, pluviôse an II, in-12, 59 pp. - Avec ces deux vers de Cérutti pour épigraphe :

> De tous les animaux qui ravagent vos champs,
> Le prêtre qui vous trompe est le plus malfaisant.

Cet opuscule, dans lequel Bérard prétend revéler ce qu'il appelle la *charlatanerie* des prêtres, fut lu à la Soc. populaire de Gap et imprimé aux frais de l'administration du départ. des H.-Alpes. La dédicace est adressée *à tous les sans-culottes et à tous les amis de la raison.* Il est devenu rare, parce que plusieurs personnes, ayant voté son impression, ont ensuite pris grand soin de le faire disparaître.

M. Ladoucette lui attribue encore un *Mémoire publié en 1792 sur les abus et malversations commises dans le dép. des H.-Alpes*, mais j'ignore en quel format il a été imprimé.

§ II. MATHÉMATIQUES.

V. *Mélanges physico-mathématiques, ou recueil de mémoires contenant la description de plusieurs machines et instruments nouveaux... Publié par ordre du ministre de l'Intérieur. Paris, impr. des Sourds-Muets, sous la direction d'Adrien Le Clerc...* messidor an 9 in-8° de viij et 224 pp. avec 4 pl.—VI. *Traité des mesures générales et des localités, ou manuel pratique administratif et élément. de contribution foncière comparée aux nouvelles mesures.* Metz et Paris, 1803, 2 vol. in-8°. —VII. *Opuscules mathématiques, contenant plusieurs méthodes nouvelles de construire l'équation aux sections coniques, la découverte d'une propriété nouvelle de la lumière...* Paris, Firmin Didot, 1810, in-8°, avec 7 pl.—VIII. *Statique des voûtes contenant l'essai d'une nouvelle théorie de la poussée et un appendice sur les anses du panier.* Paris, F. Didot, 1810, in-4°, de 160 pp. et 3 pl.—IX. *Application du calcul différentiel à la discussion et à la construction des équations des lignes courbes et surfaces courbes du second degré...*

Turin, impr. de Bianco, 1813, in-4° de 100 pp.=Autre éd., *ibid.* 1814 et 1819, in-8° (*Fr. litt.* de Quérard). = Autre, *Ibid.*, 1818, in-4°, 132 pp.—X. *Méthodes nouvelles pour déterminer les racines des opérations numériques et les intégrales définies simples ou doubles*... Nimes, 1818, in-4° de 132 pp. et 1 pl. On lit à la fin de cet ouvrage : « En sollicitant l'in« dulgence du public pour ma cécité, « qu'il me soit permis de m'acquitter « d'une dette sacrée, celle de la recon« naissance paternelle, envers ma fille « Rosine, âgée de 17 ans, qui, renon« çant aux amusements de son âge, a « eu l'héroïque patience de faire tous « les calculs de cet ouvrage. Puisse ce « monument de la piété filiale lui mé« riter l'estime publique! »

Bérard a encore fourni un grand nombre de mémoires à la *Correspondance de l'École polytechnique*, aux *Annales de mathématiques* de Gergonne (tomes VI, VII et VIII), des observations sur les incendies de cheminées dans le *Journ. d'agricult. des H.-Alpes* de 1809, n° 3.

BÉRARD-TROUSSET. *V.* TROUSSET (Etienne).

BÉRENGER, ancienne et puissante famille fixée en Dauphiné dès le XII° siècle.—On ne connaît pas son origine : les uns la font descendre des Bérenger anciens rois d'Italie, d'autres des Bérenger C^{tes} de Provence. Chorier avec plus de probabilités, la rattache au 1ers comtes de Lyon et de Forez. (*V.* son *Hist. de la maison de Sassenage.*) – Elle a donné naissance à un grand nombre d'hommes remarquables dans les armes, entre autres aux suivants :

BERENGER (RAYMOND) fut élu grand maître de Malte en 1365 après la mort de Roger de Pins. En 1366, il se ligua avec le roi de Chypre contre le soudan d'Égypte, s'empara des villes d'Alexandrie et de Tripoli qu'il saccagea. – En 1371, le pape Urbain V l'envoya, en qualité de son légat, pacifier l'île de Chypre, dont le roi venait d'être assassiné.—Ce sont là les deux faits les plus saillants de la vie de ce grand maître. Il mourut en 1373, âgé de plus de 90 ans, après avoir tenu deux chapitres généraux où furent arrêtés plusieurs points importants pour la discipline de l'ordre.

PORTRAITS.—I *Cars sculp.*, in-4°, dans l'*Hist. des chev. de Malte* de Vertot. — II. In-8°, dans les *Priviléges octroyés à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, par Baudoin.—III. Buste, 3/4, g. *Thomasinus sculp.* sur une feuille in-fol. avec R. de Pins, R. de Juliac et F. de Hérédia (copie du précédent en contrepartie). — IV. Tourné à G. dans un encadrement rond, au bas 20 lignes en italien, in-8.

BERENGER (FRANÇOIS DE), baron de Sassenage, prit part à presque toutes les expéditions guerrières de son temps, entre autres en Lithuanie avec les troupes envoyées par Charles V aux chevaliers de l'ordre teutonique, et en 1387 en Italie, où il commanda, comme lieutenant général, l'armée destinée à soutenir les Florentins contre Galéas, duc de Milan. Quand ce dernier eut fait la paix et donné sa fille Valentine à Louis d'Orléans, frère de Charles VI (1389), Bérenger fut nommé gouverneur de la ville d'Ast. On l'employa encore en 1396 dans les négociations relatives à la soumission de Gênes à la France. — Retiré en Dauphiné, il montra une grande habileté dans la conduite de ses intérêts privés. Il augmenta considérablement la puissance de sa maison par des traités avec divers seigneurs, mais surtout par son mariage avec deux riches héritières, Constance Alleman et Alix de Chalon, qui lui apportèrent de grands biens. — Il mourut au couvent de Cornillon, le 1er juillet 1399.

BERENGER (HENRI DE), baron de Sassenage, neveu du précédent, né vers 1392, fut nommé gouverneur du Dauphiné en 1416, et prêta serment devant le Conseil delphinal le 5 juin 1417. — Quoique appelé à ces hautes fonctions à peine âgé de 25 ans, il déploya les talents et l'expérience d'un homme consommé dans les affaires, et les divers actes de son administration énumérés par Chorier témoignent de tout son zèle et de toute son activité. Je rappellerai qu'il extermina entre Pierrelate et La Garde-Adhémar une bande de routiers dont les ravages désolaient tout le bas-Dauphiné.—Il donna sa démission vers 1422 pour faire un pèlerinage à Jérusalem. A son retour il combattit à la tête de l'arrière-ban du Dauphiné à la bataille de Verneuil et y périt avec 300 gentilshommes de cette province (6 août 1424).—(Chorier, *Généal. de Sassenage*, in-fol., pp. 56-59.)

BÉRENGER (LOUIS DE), seign. du Gua, nommé dans les mémoires contemporains LE GUA, s'attacha au duc d'Anjou, depuis Henri III, et devint un de ses favoris. Il combattit vaillamment sous ses ordres en 1573 au siége de La Rochelle, puis le suivit en Pologne, en

qualité de colonel général de ses troupes françaises. Devenu roi de France, ce prince le fit mestre de camp de ses gardes et l'admit familièrement auprès de lui. Fier de cette faveur et comptant beaucoup trop sur la constance des affections royales, Le Gua abusa de sa position pour censurer parfois trop vivement les vices de la cour. Il s'y fit de nombreux ennemis, surtout parmi les femmes, dont ses propos stigmatisaient sans pitié l'inconduite, n'épargnant même pas la princesse Marguerite. Aussi, irritée au dernier point d'une pareille audace, celle-ci résolut de se venger. — Dans ce but, elle s'adressa à un Guillaume Duprat, baron de Viteaux, sorte de *bravo* poursuivi pour assassinat, et qui avait trouvé un asile dans le couvent des Augustins de Paris. Elle l'alla trouver un soir et par ses caresses, dit-on, réussit facilement à le faire entrer dans ses projets de vengeance. En effet, le 2 nov. 1575, le baron de Viteaux pénétra pendant la nuit dans la chambre du Gua, qui était alors couché, et le perça de plusieurs coups de poignard. L'assassin se retira sans être inquiété, descendit les murs de Paris au moyen d'une échelle de cordes, puis, s'élançant sur un cheval qui l'attendait, il disparut. — « Le roi, dit de Thou (*Hist.*, liv. 61), fut indigné de cette affaire, à cause de l'exemple, mais ne se montra pas trop fâché de la mort d'un homme qui était un censeur trop sévère. On lui fit un convoi magnifique où les grands assistèrent. On informa même de cet assassinat, mais on l'assoupit ensuite comme si on en eût ignoré les auteurs. » — Le Gua aimait les lettres; il tenait un livre à la main au moment de sa mort. Ronsard lui a dédié plusieurs sonnets, et Desportes a fait des vers en son honneur.

BÉRENGER (JACQUES DE), Cte du Gua, né vers 1647, leva une compagnie de cavalerie par commission du 7 déc. 1665 et fit dès lors la plupart des guerres de son temps. L'énumération de tous les siéges et batailles où il se trouva serait longue et peu intéressante : on peut la voir dans le *Dict. hist. des généraux fr.* de Decourcelles. — Par commission du 1er janvier 1689, il leva en Dauphiné un régiment qu'il commanda en Italie de 1690 à 1695. — Il fut créé brigadier d'infanterie le 3 janvier 1696, maréchal de camp le 10 févr. 1704. — S'étant retiré en Dauphiné vers 1706, il y mourut dans une de ses terres en févr. 1727, âgé d'environ 80 ans.

Son fils, *Charles de* BÉRENGER, fut colonel du régiment de Bugey, puis d'un régiment suisse, lieutenant des armées du roi et périt au siége de St-Venant le 24 sept. 1710.

BÉRENGER DE MORGES (ABEL DE) se fit remarquer en maintes rencontres dans les rangs des protestants lors des guerres de religion. Il était neveu de Lesdiguières qui l'aimait et lui donna souvent des marques de sa confiance, notamment en le nommant gouverneur de Grenoble en 1591. — Sa fortune suivit celle de son oncle. Comme lui, il se convertit, fut créé maréchal de camp le 6 mars 1597 et continua à servir dans les guerres de Savoie. — On ne le trouve plus employé à dater de 1601. — Les historiens du Dauphiné le nomment simplement MORGES.

BÉRENGER (ANTOINE-RAYMOND, Cte de), pair de France par ordonnance roy. du 5 mars 1821, est désigné comme Dauphinois par quelques biographes. — Il appartient, il est vrai, à la même famille que les précédents, mais est né à Paris le 20 nov. 1774. — Son père *Gabriel*, Cte de BÉRENGER, colonel sous l'empire, fut tué à la bataille de Dresde, le 27 août 1813.

BERENGER (MARCELLIN-RENÉ), député aux états-génér., naquit à Valence le 17 avril 1744. Après avoir plaidé quelque temps au présidial de cette ville, il fut (vers 1772) procur. du roi en l'élection. En 1788, il fit partie de l'Assemblée des États de Romans, et l'année suivante le tiers-état de la province le nomma député aux États-généraux. — Dans cette Assemblée, M. Bérenger ne prit aucune part aux discussions de la tribune. Il parla une seule fois et ce fut pour protester contre l'insertion de son nom sur la liste des députés qui s'étaient prononcés le 20 oct. 1790 en faveur des ministres. Mais, en revanche, ses vastes connaissances en matière d'impôt rendirent de grands services dans le comité des finances dont il faisait partie avec ses collègues Falcoz de la Blache et Coland de la Salcette. — Élu, après la session, président du trib. criminel du dép. de la Drôme, il en remplit les fonctions jusqu'à 1800, puis fut nommé à cette époque (1er juin) juge au trib. d'appel de Grenoble. Il cumula quelque temps ces 2 emplois, mais ayant refusé d'obéir à des ordres jugés par lui arbitraires, le gouvernement le destitua du 1er et lui conserva celui de juge à la cour d'appel. Il se démit ensuite lui-même de ce der-

nier en 1806 pour venir reprendre sa profession d'avocat à Valence, où il est mort le 2 mai 1822 et non en 1810, comme l'ont écrit plusieurs biographes.

Bio-Bibliographie. — *Notice biographique sur feu M. Bérenger, avocat, ancien député à l'Assemblée constituante*, par Duvaure (impr. de Jacq. Montal, 1822), in-8°, 4 pp.

Portraits. — Deux dessins à la Bib. Imp. in-8° et in-4°. *Labadye del.*

BÉRENGER (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas), dit **BÉRENGER DE LA DROME** (1), fils du précédent, conseiller à la cour de cassation, criminaliste distingué, est né à Valence le 31 mai 1785. — Il fut d'abord conseiller auditeur (1808), puis avocat général à la cour impériale de (Grenoble (1811). Nommé au mois de mai 1815, député de l'arrond. de Valence à la chambre des représentants, il se prononça fortement en faveur du maintien de la dynastie napoléonienne et c'est en partie grâce à ses efforts que la chambre déclara vouloir maintenir les constitutions de l'empire et proclama Napoléon II empereur. A la séance du 30 juin, il s'exprima en ces termes à propos du projet d'adresse au peuple français présenté par Manuel : « Disons franchement aux Anglais : « Nous ne voulons pas du roi et de la « famille que vous nous ramenez à la « suite de vos armées, nous voulons de « Napoléon II ! Proposons à ces fiers é« trangers deux bases de négociations « sans lesquelles aucun traité ne sera « conclu. Première base : proscription « des Bourbons; seconde base : la cou« ronne sur la tête de Napoléon II. » Une telle ligne de conduite ne pouvait manquer de le signaler au ressentiment des Bourbons. Aussi, le 8 juillet, jour de l'entrée de Louis XVIII à Paris, M. Bérenger, après avoir signé la protestation rédigée chez Lanjuinais, s'empressa-t-il de prévenir une destitution en donnant sa démission d'avocat général près la cour de Grenoble.—Rendu à la vie privée, il se retira d'abord à Valence en 1816, puis revint à Paris où il ouvrit, à l'Athénée, un cours public de droit naturel et des gens. La même année parut son livre *De la Justice criminelle en France*. Cet ouvrage, où sont signalés tous les abus et l'arbitraire que la politique a fait introduire dans nos lois criminelles, causa lors de son apparition une grande sensation. Il plaça immédiatement son auteur au rang de nos meilleurs publicistes et contribua à jeter le plus vif éclat sur son enseignement à l'Athénée. Mais, en 1819, la mort de sa mère l'ayant forcé d'interrompre ses cours, il se retira de nouveau en Dauphiné et y resta sans emploi et loin des affaires publiques jusqu'en 1828. — Le 15 février de cette année, les électeurs de la Drôme l'envoyèrent à la Chambre des députés et lui conservèrent ensuite ce mandat sans interruption jusqu'en 1839.—Comme député, M. Bérenger s'éloigna le plus possible des partis, évitant avec soin de se mêler aux débats purement politiques. En revanche, il prit une part des plus actives à toutes les discussions relatives aux grandes questions de droit civil ou politique dans lesquels ses vastes connaissances et ses études spéciales apportaient toujours des lumières et des aperçus nouveaux. C'est ainsi qu'il se chargea, entre autres, des rapports suivants : sur le projet de loi relatif à une demande de crédits pour l'établissement des écoles secondaires ecclésiastiques (1828); - sur l'administration de la justice (1829); - sur la proposition d'abolir la peine de mort (1830), - sur le projet de loi relatif à la constitution de la Chambre des pairs (1831); - sur le projet de loi concernant les élections à la Chambre des députés; - sur la demande d'autorisation faite par les moines de la Meilleraye de poursuivre Casimir Périer; - sur la responsabilité des agents du pouvoir (1833); - sur le droit d'amnistie (1835). — Malgré son éloignement pour la politique, il se montra néanmoins en plusieurs circonstances tout dévoué à la monarchie de juillet, dont les tendances libérales sympathisaient avec ses principes essentiellement ennemis du despotisme. Pour le récompenser de cet attachement, et rendre en même temps justice au savant jurisconsulte, Louis-Philippe le fit entrer, comme conseiller, à la cour de cassation le 14 mai 1831. L'année suivante, il le désigna pour travailler avec ses ministres à la révision du Code pénal et, par ord. du 7 nov. 1839, le nomma pair de France. En cette qualité, M. Bérenger fit un grand nombre de rapports, dont le plus remarquable est assurément celui relatif à la réforme pénitentiaire, dans lequel il se montre un ardent apologiste du régime cellulaire. — A la révolution de février, il ne prit aucune part aux affaires et ne

(1) On le désigna ainsi dès 1839 lors de sa nomination à la pairie, pour le distinguer du Cte *Jean* Bérenger (ci-après), également pair de France.

parut un moment sur la scène publique que pour présider la haute-cour de justice, à Bourges dans l'affaire du 15 mai 1848, et à Versailles dans l'affaire du 13 juin 1849. — Aujourd'hui, il est président de chambre à la cour de cassation et de l'Académie des sciences morales et politiques, dont il fait partie depuis 1832.

ICONOGRAPHIE.—*M. de Bérenger, président de la haute-cour de justice à Bourges, d'après un dessin fait à l'audience par l'accusé Degré, dit le Pompier.* Gr. sur bois. Buste, 3/4, D. (Dans le journal l'*Illustration* de 1848.)

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Novelles de Justinien, trad. du latin.* Metz, 1810-11, 2 vol. in 4° ou 10 vol. in-12. — II. *De la religion dans ses rapports avec l'éloquence. Discours prononcé à l'ouverture des audiences de la cour de Grenoble au mois de nov. 1813.* Grenoble, impr. de la vᵉ Peyronard, 1814, in-8° de xj et 49 pp. — III. *De la Justice criminelle en France d'après les lois permanentes, les lois d'exception et les doctrines des tribunaux.* Paris, Lhuillier, 1818, in-8°. — IV. *Rapport sur les statistiques du ministère de l'intérieur* (dans le t. I des *Mém. de l'Acad. des sciences mor. et polit.*, 2ᵉ sér.). - Reproduit dans la *Revue du Dauphiné*, t. II. —V. *Des moyens propres à généraliser en France le système pénitentiaire...* (dans les *Mém. de l'Acad. des sciences mor. et polit.*, t. I, 2ᵉ sér.). - Réimprimé à Paris, impr. roy., 1836, in-8°, 136 pp. et 2 pl. = IVᵉ éd., Valence, Marc-Aurel; Paris, Cherbuliez, 1838, in-8°.- *Voy.* un compte-rendu par M. Meynadier dans la *Revue du Dauphiné*, t. II, pp. 123-132. — VI. *Funérailles de M. Comte. - Discours de M. Bérenger, président de l'Académie* (des sciences mor. et polit.) *prononcé aux funérailles de M. Comte le 15 avril 1837.* (Impr. F. Didot.) In-4°, 8 pp. — VII. *Cour de cassation. - Question des duels, arrêt rendu par la cour de cassation... à l'audience du 15 décembre 1837. Précédé du rapport de M. le conseiller Bérenger...* In-8°, 60 pp. — VIII. *Œuvres de Barnave* (*Voy.* ci-dev., p. 76 3°...) — IX. *Chambre des pairs, séance du 24 avril 1847. Rapport au nom d'une commission spéciale chargée de l'examen du projet de loi sur le régime des prisons.* In-8° de 170 pp. avec 2 feuillets contenant des *tableaux statistiques.* — X. *De la répression pénale, de ses formes et de ses effets.* Paris, 1853, in-8°.

XI. *Résumé de la discussion générale du projet d'article destiné à remplacer l'art. 25 de la Charte constitutionnelle.* 10 oct. 1831.) (Impr. Henry.) In-8°, 30 pp. — XII. *Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner la demande tendant à obtenir l'autorisation établie par l'art. 44 de la Charte constitutionnelle.* (23 déc. 1831.) (Impr. Henry.) In-8°, 39 pp. — XIII. *Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen du projet de loi sur la responsabilité des ministres et des agents du Gouvernement et sur la juridiction de la Cour des pairs.* (20 avril 1833.) (Impr. Henry.) In-8°, 95 pp. — XIV. *Discours dans la discussion du projet d'adresse, en réponse au discours du Trône.* (2 janv. 1834.) (Impr. Agasse.) In-8°, 20 pp.—XV. *Discours sur le droit d'amnistie.* (Janv. 1835.) (Impr. Agasse.) In-8°, 20 pp.

M. Bérenger a rédigé les comptes-rendus annuels de la Société de patronage des jeunes libérés du dép. de la Seine, dont il est président depuis 1833. Paris, des impr. Fournier et Henry, 1833-1853, 20 brochures in-8°.

BÉRENGER (le comte JEAN), d'une famille originaire de La Baume Cornilliane (Drôme), naquit le 8 avril 1767 à Meus (Isère), où son père était ministre protestant. Il fut d'abord pharmacien, puis médecin aux hôpitaux mⁱˡᵉˢ de Grenoble et de Voiron; mais ces honorables professions convenant peu à ses goûts, il les abandonna au commencement de la Révolution pour se lancer dans la carrière politique, où un brillant avenir l'attendait.—En 1792, les électeurs de l'Isère le nommèrent administrateur de ce département, fonctions dont on le suspendit le 27 juin 1793 comme fédéraliste, et en l'an V, ils l'envoyèrent, avec Pison du Galand au Conseil des 500. M. Bérenger prit une part active aux travaux de cette Assemblée, surtout dans les discussions relatives aux questions financières, où il déploya des connaissances et une aptitude particulières. Le 18 brumaire an VIII, il se montra l'un des plus chauds partisans de cette révolution: il en fit l'apologie, et ce fut sur sa proposition que le Conseil des 500 vota des remercîments au général Bonaparte comme le sauveur de la patrie, le restaurateur de la liberté, etc., etc. — Le 11 nov. 1799, il passa dans les commissions législatives instituées sous les consuls provisoires, puis dans le Tribunat, le 1ᵉʳ janvier 1800. — De cette époque date le commencement de son élévation; Bonaparte, dont il avait secondé les projets, le nomma successivement : le 27

sept. 1801, conseiller d'État attaché à la section des finances; - le 12 mars 1802, membre du cons. d'administration de la guerre; - le 2 oct. 1803, membre de la Lég.-d'Honneur et, le 14 juin 1804, comm. de cet ordre; - le 26 juillet suivant, président de la commission chargée de la liquidation de la dette publique de Parme et de Plaisance; - le 28 janvier 1806, directeur de la caisse d'amortissement et enfin comte de l'empire. —A la 1re restauration, M. Bérenger se hâta de renier le souverain auquel il devait son élévation et sa fortune. Louis XVIII le nomma directeur général des contrib. indirect. (13 mai 1814), mais le retour de Bonaparte le força à quitter cet emploi. L'ayant repris à la 2e restauration, il le conserva jusqu'au moment où des plaintes de ses employés l'obligèrent à donner sa démission (nov. 1815). Peu de mois auparavant (24 août), une ordonn. roy. lui avait rendu ses fonctions de conseiller d'État. L'année suivante (31 mai), il fut nommé commissaire pour la vérification des comptes de l'ancienne caisse d'amortissement et (30 oct.) membre de la commission chargée de l'examen des dettes de la ville de Paris envers le Tresor royal. — A la révolution de 1830, grâce à son habileté et à l'élasticité de ses opinions politiques, M. Bérenger ne tarda pas à être en faveur auprès du nouveau gouvernement. Une ordonnance roy. du 11 oct. 1832 le nomma pair de France. Il prit part en cette qualité à quelques discussions sur des matières de finances, mais sans attirer sur lui l'attention publique.—Il est mort à St-Germain-en-Laye le 4 avril 1850.

M. Colomb de Batines et quelques autres biographes le font par erreur député du Dauphiné aux États-généraux.

V. une notice fort étendue sur ses travaux législatifs dans les *Fastes de la Légion-d'Honneur*, t. II, pp. 234-36.—L'article de 40 lignes que lui consacre la *Nouv. biogr. univ.* (F. Didot) est copié sans façon, *en entier et mot à mot*, de celui de la *Biogr. univ. et portative des contemp.*, t. I, p. 337.

Bibliographie. — I. *Rapport sur la demande en réunion du canton de la Grave au départ. de l'Isère. Séance du 7 niv. an VII.* (Impr. nat.) in-8° 4 pp.—II. *Motion d'ordre concernant le général Bonaparte, les généraux et l'armée sous ses ordres. Séance du 19 brumaire an VIII.* (Saint-Cloud, impr. nat.), in-8°, 3 pp. — III. *Rapport sur la mise en activité de la constitution. Séance du 2 niv. an VIII.* (Impr. nat.), in-8°, 12 pp.

BERGER (Jean-Antoine), né en 1719, organiste de la cathédrale de Grenoble, s'occupa de la mécanique des instruments de musique et trouva une pédale donnant pour l'orgue, l'épinette et le clavecin tous les effets du crescendo sans qu'il fût nécessaire d'appuyer davantage les doigts sur le clavier. En 1762, il soumit sa découverte à l'Académie des sciences et en ayant obtenu des certificats, il la fit proposer par souscription dans les gazettes. Mais cette annonce n'ayant pas produit de résultats, il laissa là son invention dont le secret est aujourd'hui perdu. — Il avait aussi conçu le projet d'ajouter un clavier à la harpe ordinaire, et il s'occupait à le mettre à exécution lorsqu'un ouvrier lui enleva sa mécanique et ses plans. Cette dernière invention a été du reste reproduite par J. Ch. Dietz, dont l'instrument, nommé clavi harpe, parut à l'exposition de l'industrie de 1819, mais n'obtint aucun succès.—Berger est mort en 1777.

BERLIER (Pierre-André-Hercule), général de brigade, naquit à Crest, le 10 oct. 1769. Il entra au service en oct. 1791, comme s.-lieutenant dans le 4e bataillon des volontaires de la Drôme et fut ensuite successivement : lieutenant le 15 juin 1792; - capitaine le 13 août 1793 et entra avec ce grade dans la garde des consuls le 21 janvier 1804; - membre de la Légion-d'honneur le 14 juin suiv.; - chef de bataillon le 5 sept. 1805; - off. de la Lég.-d'Honneur le 14 mars 1806; - colonel du 36e rég. de ligne le 20 oct. suiv.; - baron de l'empire le 12 mars 1808; - général de brigade le 6 août 1811.—Il fut mis en 1/2 solde le 1er sept. 1814, nommé chev. de St-Louis le 27 mars 1815, chargé le 23 mai suiv. du command. du dép. de la Drôme, remis en 1/2 solde le 11 sept. de la même année et enfin en disponibilité le 30 déc. 1818. Il se retira à Valence, où il mourut des suites de ses blessures le 14 août 1821. — Cet officier ne dut son avancement qu'à son mérite et à sa bravoure. Il fit presque toutes les campagnes de la République et de l'Empire et se signala en plusieurs occasions, notamment à la bataille d'Eylau (8 févr. 1807), à la retraite d'Espagne, et à la bataille de Toulouse, où il reçut un coup de feu qui lui traversa les deux épaules, en défendant avec un courage héroïque une position importante dont les Anglais tentèrent vainement de s'emparer.

BERLIOZ (Hector), célèbre musicien compositeur, est né à la Côte-St-André (Isère), le 11 décembre 1803. — Son père, praticien distingué (1), le destinait à la carrière médicale; toutefois, dans le seul but de compléter son éducation, il lui fit donner, vers l'âge de 13 ans, des leçons de musique. Au bout de six mois, le jeune élève en savait plus que son maître; il chantait tout à première vue et jouait passablement de la flûte. — Quoique imparfaites et superficielles, ces études avaient suffi pour le révéler en quelque sorte à lui-même: désormais possédé du démon de l'art, il ne rêva plus que musique et ne tarda pas à témoigner une grande répugnance pour la médecine. A la vue de telles dispositions, son père fronça d'abord le sourcil et conçut quelques inquiétudes, mais, dissimulant avec prudence, il chercha à se servir de la passion même de son fils pour le ramener dans la bonne voie. Dans ce but, il eut recours à un plaisant stratagème : Un jour il l'appelle dans son cabinet, et après avoir étalé à ses yeux l'immense traité d'ostéologie de Monro, après lui en avoir fait admirer les magnifiques planches de grandeur naturelle et coloriées, il lui dit : « Si tu veux, mon cher Hector, étudier avec moi cet ouvrage, je te ferai venir de Paris une flûte excellente garnie de toutes les nouvelles clefs. » Le pauvre enfant se laissa prendre au piége; il promit tout pour avoir une flûte et s'abandonna avec résignation pendant 2 ans à la direction paternelle. Il passait les jours à pâlir sur l'anatomie, puis, quand venait le soir, se débarrassant d'une pénible contrainte, il revenait à ses chères études. Alors, seul et enfermé dans sa chambre, il étudiait pendant une partie de la nuit des traités d'harmonie dont son esprit cherchait en vain à comprendre les démonstrations abstraites. Plusieurs fois il voulut s'essayer à la composition par de petits *concertos*, mais les amateurs exécutants de la Côte-Saint-André accueillaient tous ses essais comme l'avait été la fameuse symphonie de J.-J. Rousseau à Lausanne. — Travaillant sans direction et sans maître, il n'avait encore recueilli que des notions isolées et incohérentes sur l'art; confusément entassées dans son esprit, elles attendaient l'étincelle qui devait y porter la lumière. Un quatuor d'Haydn opéra cette révolution. A force de le lire, de le chanter, de le mettre en partition, il comprit ce que le fatras des livres didactiques n'avait pu lui apprendre; les mystères de l'harmonie lui furent dévoilés, d'immenses horizons s'ouvrirent devant lui, et un *quintette* de sa composition, exécuté peu de temps après, obtint le plus grand succès. Ce jour-là son père commença à s'inquiéter sérieusement.

En 1823, après avoir solennellement promis de ne s'occuper de musique que comme délassement, Berlioz obtint la permission de venir à Paris compléter ses études médicales. D'abord il tint religieusement sa promesse et fréquenta les cours avec assiduité; il lui arrivait bien parfois de troubler le calme de l'amphithéâtre par le récit passionné d'une représentation à l'Opéra, mais, à part cet enthousiasme, il paraissait bien résigné à se faire médecin.—Cependant, au bout de quelques mois, il commença à s'apercevoir que la vue des cadavres était moins agréable que celle des danseuses, et la grave prose de Bichat moins harmonieuse que les riches mélodies de Weber ou de Spontini. Cette fatale comparaison le perdit: la passion de la musique l'emporta sur tout le reste, et un an après il écrivit à son père pour lui demander l'autorisation de suivre une carrière vers laquelle il se sentait irrésistiblement entraîné. Qu'on juge de la colère de celui-ci! D'abord il pria et supplia son fils, puis tempêta et menaça; mais le jeune homme restant inébranlable, il lui supprima, comme dernier argument, sa pension mensuelle. — Ainsi abandonné, Berlioz dut chercher à subvenir lui-même à son existence; il dut commencer cette lutte pénible à laquelle sont condamnés tous ceux qui naissent pauvres; lutte terrible pour lui, car aux souffrances physiques s'étaient jointes celles de l'âme! Un amour malheureux qui lui a inspiré la plus magnifique de ses compositions, dont le souvenir ému traverse toutes ses œuvres, était venu troubler profondément son existence... Il se vit d'abord contraint d'accepter

(1) Berlioz (L. V. J.) né à la côte St-André, où il est mort le 28 juillet 1848, était un médecin aussi habile que modeste. On a de lui : I. *Dissertation sur les phénomènes et les maladies que produit la première apparition des règles* Paris, an XI, in-8°. — II. *Mémoires sur les maladies chroniques, les évacuations sanguines et l'acupuncture.* Paris, Croullebois, 1816, in-8° de vj. et 343 pp. Deux des mémoires contenus dans ce recueil ont été couronnés, le 1er par la Soc. de Méd. de Montpellier, le 2e par la société de Méd. de Bordeaux. — Voy. *Recherches historiques sur la Côte St-André*, par l'abbé Clerc-Jacquier. (*La* Côte St-André, Jardinet, 1853, in-8°. de 182 pp.) pp. 168-169.

une place de choriste au théâtre des Nouveautés, avec appointements de 50 f. par mois, puis de donner des leçons de solfége. Cette nouvelle vie, à laquelle il venait de se condamner, lui offrait du moins une compensation bien douce, celle de pouvoir désormais se livrer sans contrainte à ses goûts. Il en profita pour commencer ses études musicales au Conservatoire, et après y avoir terminé un cours d'harmonie et de composition sous Reicha et Lesueur, il concourut en 1830 pour le grand prix de Rome. C'était pendant les 3 jours de la révol. de Juillet. L'artiste se trouva enfermé dans une salle de l'Institut, alors que la mitraille et les boulets en sillonnaient le faîte, que les cris du peuple retentissaient de toutes parts. Exalté par le dramatique de cette situation, il écrivit une *cantate* sur Sardanapale donnée pour sujet de composition aux concurrents, et remporta le prix. — Peu de temps après, son titre de pensionnaire du roi l'obligea à partir pour Rome. Il parcourut l'Italie, indigné à chaque pas du triste état de la musique dans cette terre classique des arts; aussi, n'y trouvant rien à apprendre, le séjour de Rome lui devint bientôt insupportable. Privé de bonne musique, loin de Paris, il passa deux ans dans cette sorte d'exil, menant la vie la plus monotone, aspirant sans cesse après l'heureux jour où les règlements de l'Académie lui permettraient de rentrer en France. Quant l'ennui le pressait trop fortement, son remède habituel était d'entreprendre, un fusil ou ou une guitare sur l'épaule, des courses lointaines dans les montagnes.

« Une mauvaise veste, dit-il (1), et un chapeau de paille formaient tout mon équipement, six piastres toute ma bourse. Je m'acheminais ainsi chassant ou chantant, insoucieux de mon gîte du soir, certain d'en trouver un, si besoin était, dans les grottes innombrables, ou les *madones* qui bordent toutes les routes, tantôt marchant au pas de course, tantôt m'arrêtant pour examiner quelque vieux tombeau, ou, du haut de ces tristes monticules dont l'aride plaine de Rome est couverte, écoutant avec recueillement le grave chant des cloches de St-Pierre, dont la croix d'or étincelait à l'horizon; tantôt interrompant la poursuite d'un vol de vanneaux pour écrire dans mon album une idée symphonique qui venait de poindre dans ma tête, et toujours savourant à longs traits le bonheur suprême de la vraie liberté. » — Souvent il poussait plus loin encore sa course aventureuse, et allait jusqu'au milieu des Abruzzes boire et chanter avec les brigands; ou bien, se perdant au fond de quelque gorge inconnue et désolée, il y restait de longues heures assis sur un bloc de rocher, tantôt plongé dans de profondes méditations, tantôt improvisant un chant étrange et sauvage qu'il jetait aux échos de cette solitude; quelquefois pleurant avec désespoir au souvenir d'un être aimé....

Enfin, après 2 ans, il lui fut permis de quitter Rome (1832). A peine de retour à Paris, il fit entendre au public sa *symphonie fantastique* composée depuis 2 ans (2), et à laquelle il avait ajouté un *mélologue*. Cette œuvre colossale, où sont exprimées toutes les poignantes douleurs d'un amour profond et malheureux, souleva un indescriptible enthousiasme. On raconte qu'à la fin du concert, un homme pâle et ému sortit brusquement de la salle et pénétra dans le foyer des artistes: Il demande Berlioz qu'il ne connaissait pas, l'embrasse, et lui dit d'un accent pénétré: « Monsieur, vous commencez par où les autres finissent. » Cet homme était Paganini. — Dès ce jour Berlioz eut conquis dans l'art la place éminente qu'il occupe aujourd'hui.

La *symphonie fantastique* souleva les plus ardentes controverses, car elle heurtait violemment la plupart des idées et des principes reçus en musique. Le jeune compositeur, en effet, convaincu que l'art ne doit pas rester stationnaire, le prenait là où Beethoven l'avait laissé, et, se plaçant hardiment dans la voie tracée par les dernières œuvres de ce grand génie, il osait, le premier en France, donner le signal d'une transformation musicale. Ainsi, non seulement sa symphonie contenait tout un drame dont les diverses péripéties n'étaient exprimées que par les instruments sans le secours de la scène, mais encore il s'affranchissait de la plupart des formes conventionnelles et factices que les goûts de la multitude, la mode, la routine, les systèmes, ont tour à tour introduites dans l'art. A cette époque, les chefs-d'œuvre de Beethoven n'étaient pas généralement connus en France, le genre *Rossinien* y régnait encore sans partage, aussi, en entendant une œuvre conçue d'après une théorie et des idées toutes nouvelles

(1) *Voyage musical en Allemagne et en Italie*, t. II, pp. 129-130.

(2) Elle avait été déjà exécutée une 1re fois dans la salle du Conservatoire de Paris, le 5 Déc. 1830.

chez nous, les musiciens de profession poussèrent les hauts cris. Les habitudes de leur oreille se trouvant à chaque instant déconcertées par une foule de licences non autorisées par les traités d'harmonie, la *symphonie fantastique* fut pour eux comme un de ces livres sacrés dont le sens mystérieux échappe à la multitude; ne la comprenant pas, ils la déclarèrent inintelligible, désordonnée, absurde. Mais pendant que ces champions de l'ordre légal l'attaquaient avec passion dans les journaux et les revues, il se levait en sa faveur des défenseurs enthousiastes. Ceux-là, pour la plupart, étaient des jeunes gens, de libres penseurs de l'école romantique, d'intelligents artistes ennemis des entraves apportées par les règles aux manifestations de la pensée, et qui, jugeant sans préjugés, sans les traditions de l'école, saluèrent avec acclamation l'aurore d'une transformation musicale. Entre ces deux partis, l'un du progrès et du mouvement, l'autre de la règle et de la résistance, il s'engagea une polémique des plus violentes qui s'envenima de toutes les colères du *classique* contre le *romantisme*. — Mais Berlioz, sans tenir compte des attaques de la critique resta confiant dans son œuvre, et depuis lors il n'a cessé de marcher résolument dans les voies nouvelles qu'il s'était tracées.

A la *symphonie fantastique* succédèrent un grand nombre d'autres ouvrages tous conçus dans le même ordre d'idées et dont quelques-uns, notamment la *Messe des Morts*, l'ouverture des *Francs-juges*, les symphonies d'*Harold* et de *Roméo et Juliette* sont dignes d'être comparés aux plus hautes conceptions des grands maîtres de l'Allemagne. Et cependant malgré les beautés de 1er ordre qu'ils renferment, ces ouvrages ne sont pas généralement goûtés en France. L'indifférence à leur égard tient à 2 causes principales : d'abord au genre même de cette musique beaucoup trop sérieuse et élevée pour la majorité du public; la 2e au peu de sympathie qu'une certaine classe d'artistes éprouve pour l'auteur. Notre compatriote n'est pas seulement un grand compositeur, mais encore un écrivain distingué, un critique des plus fins et des plus spirituels. Or, comme il abhorre le genre parisien, c'est-à-dire les opéras à valses, à quadrilles et à polkas, il a toujours combattu ce mauvais goût, cette décadence de l'art en critiquant sans pitié, avec toute l'autorité de son talent, les manipulateurs d'aussi tristes ouvrages et les *croque-notes* qui les exécutent journellement dans les concerts. Furieux de voir attaquer ainsi leurs chefs-d'œuvre, et en même temps incapables pour la plupart de les défendre la plume à la main, ces messieurs se sont vengés par une opposition sourde et systématique, par un dénigrement continuel. A force de répéter partout que la musique de Berlioz était incompréhensible, charivarique, assourdissante, privée d'idées mélodiques, etc., etc., ils ont fini par le faire croire tout de bon à cette gent moutonnière habituée à recevoir des claqueurs gagés le signal des applaudissements. — Cependant un jour notre *maëstro* prit fantaisie de faire subir à ses détracteurs une délicieuse mystification. A cet effet, il présenta au comité de la société philarmonique de Sainte-Cécile (à Paris), un manuscrit tout poudreux, découvert, disait-il, sur les rayons d'une bibliothèque; c'était un *oratorio* intitulé *la fuite en Egypte* et signé du nom d'un compositeur imaginaire, Pierre Ducré, membre de quelque confrérie du XVIIe siècle. Le comité le lut avec une attention mêlée de respect; il trouva la musique et les paroles admirables de fraîcheur, de grâce, de naïveté et de simplicité biblique, pleine des plus charmantes mélodies, et on l'exécuta quelque temps après devant tous les *dilettanti* de Paris accourus au bruit de la précieuse découverte. D'enthousiastes applaudissements accueillirent cette œuvre, et Pierre Ducré fut unanimement proclamé un grand maître méconnu par ses contemporains dont il fallait réhabiliter la mémoire. Une 2e audition confirma le succès de la 1re, alors Berlioz jugeant la mystification bien complète, se déclara l'auteur des paroles et de la musique de ce chef-d'œuvre... Le lendemain la plupart de ceux qui avaient applaudi avec enthousiasme trouvèrent le chef-d'œuvre détestable.

Mais ces dispositions hostiles s'arrêtent à la frontière et l'admiration de l'étranger lui rend moins amère l'indifférence de sa patrie. Il a donné une foule de concerts en Angleterre, en Russie, en Allemagne : partout son succès a été immense. L'Allemagne surtout, cette patrie de Beethoven, l'apprécie à toute sa valeur; là on l'écoute religieusement, on apporte les soins les plus méticuleux à l'exécution de ses œuvres et presque chaque année il est appelé à Dresde, à Vienne ou à Berlin, pour y diriger lui-même, à la tête de ces formidables or-

chestres, comme il les aime, quelqu'une de ses grandioses compositions. — Un seul trait montrera en quelle estime on le tient hors de la France : il y a peu d'années, en Angleterre, on mit aux enchères publiques le bâton qui lui avait servi à conduire l'une de ses symphonies : le prix d'adjudication s'éleva à un chiffre fabuleux !

Heureusement, disons-le à l'honneur de notre pays, tous les musiciens français sont loin de prendre part aux hostilités systématiques dont il est l'objet. Les *vrais* artistes, les amateurs de la grande musique, tous ceux qui demandent à cet art autre chose qu'une agréable distraction après dîner, comprennent ses hautes tendances et le soutiennent de leurs suffrages. Pour ceux-là, Berlioz n'est pas seulement le propagateur d'une transformation musicale qui sera généralement acceptée un jour, mais encore celui de tous les compositeurs modernes qui possède peut-être au plus haut degré la science de l'orchestration et le sentiment des effets propres à chaque genre d'instruments. — Enfin il a la gloire d'avoir fait école, car d'autres artistes le suivent aujourd'hui dans les voies nouvelles qu'il a ouvertes à l'art.

Il n'est pas membre de la section de musique à l'Institut; il occupe simplement le modeste emploi de bibliothécaire du Conservatoire de musique. C'est là tout ce qu'on a fait pour l'une des gloires musicales de la France, pour un homme dont le nom est européen.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I. ŒUVRES MUSICALES.

1° *Musique religieuse.* — I. (Op. 5.) *Grande messe des morts exécutée pour la 1re fois dans l'église des invalides le 5 décembre 1837 pour le service funèbre du général Damrémont et des officiers et soldats français morts à la prise de Constantine.* Paris, Schlesinger. - La 2e éd. (Paris, Brandus) contient plusieurs modifications importantes. — La partition des chœurs, ms. de l'auteur, est à la bib. du conservatoire de Paris. — II. (Op. 15). *Grande symphonie funèbre et triomphale en 3 parties, avec un 2e orchestre d'instruments à cordes et un chœur* ad libitum, *pour la translation des restes des victimes de juillet à l'inauguration de la colonne de la Bastille* (28 juillet 1840.) Paris, Schlesinger (gr. partit.) - Un chant héroïque composé par l'auteur sur le thème final de cette symphonie (l'*apothéose*), a été publié avec paroles fr. et angl. et accomp. de piano chez Beale, à Londres. — III. (Op. 6). *Le 5 mai, chant sur la mort de l'empereur Napoléon pour voix de basses, avec chœurs. Paroles de Béranger.* Paris, Richault (gr. partit.) - A été arrangé pour le piano par Morel (Paris, Richault). — IV. *Te Deum à deux chœurs, avec orchestre et orgue obligé.* (Inédit.) — Voy. encore ci-après, Nos XVI et XXI.

2° *Opéra, ouvertures.* — V. (Op. 1.) *La damnation de Faust, légende en 4 parties.* Paris, Schlesinger (gr. partit.). Cette partition ayant été détruite par l'auteur se trouve difficilement. - Elle a été réd. pour le piano, avec texte fr. et allem. (Paris, Richault). - La *marche hongroise* qui en fait partie a été publiée séparément pour le piano à 2 et 4 mains (Paris, Brandus). — VI. (Op. 23). *Benvenuto Cellini, opera seria en 2 actes ; paroles de A. Barbier et Léon de Wailly.* N'existe pas en gr. part., mais on en a arrangé 9 morceaux de chant détachés pour piano (Paris, Brandus). - Les 2 ouvertures ont été publiées en gr. partit. : la 1re, chez Mme Guerin, la 2e intitulée *Le Carnaval romain* (op. 9), chez Brandus. Cette dernière réd. pour piano à 2 et 4 mains se trouve chez le même édit. — VII. (Op. 1). *Grande ouverture de Waverley*, publ. en gr. partit. et pour piano à 4 mains; Paris, Richault. — VIII. (Op. 4.) *Grande ouverture du roi Léar, trag. de Shakespeare*, publiée en gr. partit. et pour le piano à 4 mains; Paris, Richault. — IX. (Op. 3). *Grande ouverture des Francs Juges.* Paris, Richault (gr. partit.). - A été réd. pour le piano à 4 mains par l'auteur, Chopin, Benédict et Eberweim. (Paris, le même). C'est la seule réduction fidèle et conforme à la partition. — X. (Op. 21). *Ouverture du Corsaire*, publiée en gr. partit. et pour le piano à 4 mains; Paris, Richault.

3° *Symphonies.* — XI. (Op. 14). *Episode de la vie d'un artiste, symphonie fantastique en 3 parties dédiée à Nicolas Ier, emp. de Russie.* Publ. en gr. partit. et arrangée pour le piano par Lizt. Paris, Schlesinger. — XII. (Op. 14 bis.). *Le retour à la vie mélologue* (faisant suite à la *Symphonie fantastique*), *avec solos de chant, chœur et orchestre.* La partition complète qui a pour final une grande fantaisie dramatique pour chœur, orchestre et piano à 4 mains, sur la *tempête*, de Shakespeare, est inédite. Trois morceaux de cet ouvrage ont seuls été publiés (Paris, Richault), ce sont :

1° *Le Pêcheur*, ballade imitée de Gœthe, pour ténor et piano. Paris, Schlesinger.

2° *Chant de Brigands*, pour baryton, chœur et piano (arrangé par Hiller). *Ibid.*
3° *Chant de bonheur*, arrangé par l'auteur pour ténor et piano. *Ibid.*

— XIII. (Op. 16). *Harold en Italie, symphonie en 4 parties et un alto principal* (gr. partit.) Paris, Schlesinger. - Après avoir entendu cet ouvrage, Paganini adressa à l'auteur la lettre la plus flatteuse et un présent de 20,000 fr. Comme témoignage de reconnaissance, Berlioz dédia à l'illustre virtuose la symphonie suivante.— XIV. (Op. 17). *Roméo et Juliette, symphonie dramatique avec chœurs, solos de chant et prologue en récitatif choral;* composée d'après la tragédie de Shakespeare et exécutée pour la 1re fois au conservatoire de musique, sous la direction de l'auteur, le 24 nov. 1839. Paris, Brandus (gr. partit.) —

4° Chœurs et mélodies. — XV. (Op. 20). *Vox populi, deux grands chœurs dédiés aux sociétés philharmoniques de France.*

1. *La Marche des Francs*, paroles de***.
2. *Hymne à la France*, paroles d'A. Barbier.

Exécutés pour la 1re fois par 1200 musiciens sous la direction de l'auteur au Festival de l'Industrie, le 1er août 1844. Publiée en gr. partit. et avec accomp. de piano. Paris, Richault. — XVI. (Op. 18). *Tristia, 3 chœurs avec orchestre.*

1. — *Méditation religieuse.*
2. — *La mort d'Ophélie* (chœur de femmes).
3. — *Marche funèbre* (pour la 2e scène d'Hamlet).

— XVII. (Op. 13). *Fleurs des Landes, 5 mélodies pour une ou deux voix et chœur;* Paris, Richault.

1. — *Le Matin*, paroles d'Ad. de Bouclon.
2. — *Petit Oiseau*, chanson de paysan sur les paroles ci-dessus.
3. — *Le Trébuchet*; scherzo à 2 voix, paroles d'Emile Deschamps.
4. — *Le jeune Pâtre breton*, paroles de Brizeux. A été instrumenté pour l'orchestre par l'auteur (Paris, Richault).
5. — *Le Chant des Bretons*, paroles du même.

— XVIII. (Op. 11). *Sara la Baigneuse, ballade*, pour 3 chœurs et grand orchestre, paroles de Victor Hugo. Publ. en gr. partit. et réd. pour 2 voix avec accomp. de piano. Paris, Richault.—XIX. (Op. 12). *La captive, paroles de Victor Hugo, rêverie pour mezzo-soprano ou contralto*, publ. en gr. partit. et réd. pour le piano. Paris, Richault. — XX. (Op. 8). *Rêverie et caprice; romance pour le violon*, pub. en gr. partit. et réd. pour le piano. Paris, Richault. — XXI. (Op. 2). *Neuf mélodies imitées de l'anglais* (Irish mélodys) *pour une et deux voix et chœur avec accomp. de piano... paroles de Gounet.* Paris, Schlesinger.

1. *Le Coucher du Soleil*, rêverie.
2. *Hélène*, ballade à 2 voix.
3. *Chant guerrier.*
4. *La belle Voyageuse*, ballade.
5. *Chanson à boire.*
6. *Chant sacré.*
7. *L'origine de la harpe*, ballade.
8. *Farewell Bessy - Adieu, Bessy*, romance.
9. *Elégie en prose.*

Les nos 4 et 6 ont été publ. en gr. partion. — XXII. *La belle Isabeau, conte pendant l'orage, paroles d'Alex. Dumas* (pour voix de mezzo-soprano). Paris, Bernard-Latte. — XXIII. (Op. 19). *Feuillets d'album, recueil de trois morceaux de chant.* Paris, Richault.

1. *Zaïde*, boléro. Paroles de Roger de Beauvoir.
2. *Les Champs*; aubade. Paroles de Béranger.
3. *Chant des Chemins de fer.* Paroles de J. Janin.

— XXIV. *La Prière des enfants*, nocturne à 2 voix. Fait partie de *Les Astres*, album de chant, publ. par la *France music.* (1848). — XXV. *Le Chasseur Danois*, chant pour voix de basse, paroles de M. de Leuven. Fait partie de *La Mélodie*, album publ. par *Le Monde music.* (Paris, Bernard-Latte).—XXVI. (Op. 7.) *Les Nuits d'été.* Rec. de 6 mélodies pour une voix avec piano : paroles de Th. Gautier. Celle intitulée *Absence* a été instrumentée pour l'orchestre par l'auteur, et publ. en partit. Paris, Richault.

5° Varia. — XXVII. (Op. 25). * *La fuite en Egypte, fragments d'un mystère en style ancien pour ténor, solo, chœur et un petit orchestre*, par Pierre Ducré (gr. partit.) Paris, Richault. - Cet *oratorio* est composé de trois parties :

1. *Ouverture.*
2. *L'Adieu des Bergers* (Chœur).
3. *Le Repos de la Sainte-Famille.* (Solo de ténor).

— XXVIII. (Op. 10.) *Grand traité d'instrumentation et d'orchestration modernes, dédié à S. M. Frédéric-Guillaume IV;* roi de Prusse. Paris, Schonenberger, gr. in-4° de 289 pp. (Gravé).

XXIX. Il a instrumenté pour l'orch. : 1° *L'invitation à la valse*, de Weber (Paris, Brandus).=2° *La Marseillaise* (ibid.)= 3° *La Marche marocaine*, de Léopold de Mayer (Paris, Escudier). — XXX. Il a composé les récitatifs de *Freychütz* de Weber pour l'opéra. Paris, Brandus.

§ II. Œuvres littéraires.

I. *Le Retour à la vie, mélologue faisant suite à la symphonie fantastique. Paroles et musique d'Hector Berlioz.* Chez Schlesinger, 1832, in-8°, 20 pp. — II. *Voyage*

musical en Allemagne et en Italie. - *Etudes sur Beethoven, Gluck, Weber.* - *Mélanges et nouvelles.* Paris, Labitte, 1844, 2 vol. in-8°. — III. *Les soirées de l'orchestre.* Paris, Mich. Lévy, 1852, in-12. — IV. *L'Enfance du Christ, trilogie sacrée, paroles et musique de H. Berlioz.* Paris, imp. Nap. Chaix, 1854, in-8°, 16 pp.

Il a pris part au *Dict. de la Conversation.*-A la *Galerie des Artistes dramatiques* (Paris, Marchant, 1840, in-8°). — Il a publié des articles de critique musicale dans *la Chronique de Paris, le Correspondant, la Gazette musicale,* dans le *Journal des Débats*, etc., etc.

§ III. ÉCRITS RELATIFS A BERLIOZ.

I. *De l'école musicale italienne et de l'Académie Roy. de musique au sujet de l'opéra de M. Berlioz* (Benvenuto Cellini), par Joseph d'Ortigue. Paris, imp. Pollet, 1839, in-8°.—II. *Ritter Berlioz in braunschweig : zur characteristik dieses Tondichters.* Braunschw, 1843, in-8°. — III. *De l'influence du mouvement romantique sur l'art musical et du rôle qu'a voulu jouer M. H. Berlioz, par P. Scudo* (Paris, imp. Schneider), in-8°, 39 pp. - C'est un tirage à part de la *Revue indépendante*, n° du 10 mars 1846.

ICONOGRAPHIE.

PORTRAITS. — I. *H. Berlioz. Lith. Formentin. Rosselin, édit.*, in-8°, buste, 3/4, D. — II. Dans le journal l'*Illustration*, n° du 18 mai 1844, gr. sur bois.

PORTRAIT-CHARGE. — *M. Berlioz. Ramelet, lith.*, d'après la statuette de Dantan. (Dans le *Charivari*, n° du 25 mai 1836)

BERNARD, écrivain du XIIe siècle, cité par Guy Allard comme abbé de Bonnevaux, n'est autre qu'ARNALDUS ou ERNALDUS, auquel ce biographe avait déjà consacré par erreur deux articles différents sous les noms d'*Arnaud*. — Voy. ARNAUD.

BERNARD (FRANÇOIS), né à St-Ferjus-lès-Grenoble (Isère), le 9 déc. 1767, entra au service comme lieutenant dans le 5e bataillon des volontaires de l'Isère le 24 sept. 1792. Il fut nommé capitaine le 4 juillet 1795, chef de bataillon provisoire le 1er mai 1800, confirmé dans ce grade le 11 oct. 1801, membre de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, adjudant commandant le 12 juillet 1809. Envoyé l'année suivante dans la 30e division militaire; il y mourut le 13 janvier 1812.—Cet officier avait été choisi pour aide de camp provisoire par le général Miollis dès 1796, mais il ne fut commissionné que le 20 juillet 1803. Il servit sous ce général pendant les campagnes de 1793 à 1808.—Ce militaire ne s'est distingué par aucune action d'éclat et je ne sais pour quels motifs M. Colomb de Batines l'a inséré dans ses *Dauphinois dignes de mémoire.*

BERNARD (JACQUES), pasteur protestant et journaliste, naquit le 1er sept. 1658 à Nyons, où son père, Salomon BERNARD, était ministre. Sa mère, Madeleine Galatin, appartenait à une bonne famille de Genève. — Après avoir fait ses basses classes au collége de Die, il alla étudier la rhétorique et la philosophie à Genève où il suivit un cours de théologie sous les célèbres professeurs François Turretin, L. Tronchin et Ph. Mestrezat. Ses études terminées, et de retour en France, le colloque des baronnies l'admit au st ministère en 1679 et le plaça d'abord à Venterol, ensuite à Vinsobres (Drôme). Mais le jeune ministre, il avait alors 21 ans, ne devait pas rester longtemps attaché à cette église. En effet, s'étant laissé entraîner par l'ardeur de son zèle, il osa prêcher dans des villages où l'exercice public de la religion réformée n'était pas autorisé, et, poursuivi à raison de cette infraction aux édits, il fut bientôt obligé de sortir de France et de se réfugier en Suisse.—Il alla successivement à Genève, dans la famille de sa mère, de là à Lausanne; enfin, vers 1685, en Hollande, auprès de Jean Leclerc, son parent et son ami, dont l'influence lui procura, vers 1689, une place de ministre à Tergow. Peu après, il se maria et se fixa à La Haye. — Bernard demeura 15 ans dans cette ville, occupé des devoirs de son ministère qu'il allait remplir à Tergow, et à donner des leçons particulières de belles-lettres, de philosophie et de mathématiques. Ses loisirs, il les consacrait aux lettres. Pendant cette période de sa vie, il composa la plus grande partie de ses ouvrages et se chargea, entre autres publications, de la direction de deux gazettes alors fort en vogue, la *Bibliothèque univ.* et les *Nouv. de la Répub. des lettres*. Ses écrits, ayant attiré sur lui l'attention publique, on le nomma (oct. 1705) ministre de l'église wallone de Leyde et, presque en même temps, lecteur suppléant en philosophie à l'université. Enfin, cette chaire étant devenue vacante par la mort de Burcher de Valder, son titulaire, elle fut donnée à Bernard le 12 févr. 1712. Il cumula le reste de sa vie les fonctions de ministre et de professeur, et mourut à Leyde le 27 avril 1718.

Bibliographie. — I. * *Lettres de M. Bernard, pasteur de Leyde, sur l'apologie de Frédéric Auguste Gabillon, moine défroqué.* Amsterdam, 1708, in-12. — II. *Traité de la repentance tardive.* Amsterdam, R. et G. Wetstein, 1712, in-8° de xix, 4 et 362 pp. avec 1 gr. - Le *Journal litt.*, t. iii, pp. 413 et suiv., contient une réponse de Bernard à la critique dont ce livre avait été l'objet de la part des journalistes de Leipsick.—III. **Epistola de toleruntia ad Clariss. Virum, T. A. R. P. T. O. L. A., scripta ad P. A. P. O. J. L. A.* Goudæ, J. ab Hoeve, 1689, in-12 de 96 pp.—IV. *De l'Excellence de la Religion; à quoi l'on a joint quatre discours. i. Sur les vrais et les faux caractères de l'amour de Dieu. ii. Sur les dispositions dans lesquelles doit être le chrétien par rapport à ses ennemis. iii. Du martyre. iv. Du mensonge.* Amsterdam, R. et G. Wetstein, 1714, 2 vol. in-8°. - 1732, 1 vol. in-12.

V. * *Recueil des traités de paix, de trèves, de neutralité, de suspension d'armes, de confédérations, d'alliances, etc., faits entre les empereurs, rois, républiques, etc., le tout rédigé par ordre chronologique et accompagné de notes, de tables*, etc. Amsterdam, Boom, et La Haye, Moetjens, 1700, 4 vol. in fol. - Il en a lui-même rendu compte dans les *Nouv. de la Répub. des lettres.* Janvier 1700.—VI. * *Théâtre des états de S. A. R. le duc de Savoie, prince de Piémont traduit du latin* (de Jean Blaeu) *en français.* La Haye, Adr. Moetjens, 1700, 2 vol. in-fol. - Il en a lui-même rendu compte dans les *Nouv. de la République des lettres.* Janvier 1700. — VII. * *Actes et mémoires de la négociation de la paix de Ryswick.* La Haye, Van Duren, 1696, 4 vol. in-12.=Autre éd., 1725, 5 vol. in-12.

VIII. Il a donné une éd. retouchée de la traduct. des lettres de Bongars par Fine de Brianville, sous le titre suivant: * *Lettres de Jacques de Bongars, résident et ambassadeur du roi Henri IV, vers les électeurs, princes... Nouvelle édition, où l'on a retouché la version en divers endroits, et ajouté un grand nombre de passages...* La Haye, Adr. Moetjens, 1695, 2 vol. pet. in-8°.

IX. Il a travaillé au *Supplément* du Dict. de Moréri, éd. d'Amsterdam, 1716, 2 vol. in-fol.

Chalvet mentionne encore, avec son inexactitude ordinaire, 1° des *Remarques sur les diverses éditions des livres*; 2° une *Dissertation où l'on fait voir qu'une société de vrais chrétiens peut subsister* (quoique entourée d'infidèles). Ce ne sont pas là deux ouvrages imprimés séparément, mais simplement deux articles de gazettes publiés par Bernard dans les *Nouvelles de la Répub. des lett.*, le 1er, en nov. 1703, le 2e en juillet 1707.

X. Comme journaliste, il a pris part, avec Basnage et autres, aux *Lettres hist. contenant ce qui s'est passé de plus important en Europe.* La Haye et Amsterd., 1692-1728, in-12.=A l'*Histoire abrégée de l'Europe*, Leyde, Jordan, 1686-1687, 3 vol. pet. in-12.=En 1691, il se chargea de rédiger la *Bibliothèque universelle* de J. Leclerc et fit les tomes xx à xxv, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1693. =En 1699, il entreprit la continuation des *Nouvelles de la Rép. des lettres*, interrompues depuis 1689. Cette publication, ayant été vendue en déc. 1710, il cessa d'y travailler, puis la reprit en 1716 et la conserva jusqu'en avril 1718. - Bernard avait du talent pour la critique littéraire, mais, sous sa direction, les *Nouvelles* n'arrivèrent jamais à cette hauteur où les avait élevées le célèbre Bayle. Il n'était pas assez savant et faisait ses articles beaucoup trop à la hâte.

Iconographie.—Il existe un portrait de Bernard, ov. in-fol.; sur la tablette 3 lign. de texte. Buste tourné à G. (contemp.) - Je n'ai pu m'en procurer une descript. plus détaillée.

BERNARD (Nicolas). C'est un des noms que les anciens Biographes, entre autres Guy Allard, ont donné par erreur à *Nicolas* Barnaud. (*V.* ce nom.) Ignorant cette particularité, et trompés par la différence du nom, plusieurs biographes modernes consacrent des notices à un prétendu *Nicolas Bernard*, médecin et alchimiste né en Dauphiné.

BERNARD (Pierre-Joseph), dit Gentil Bernard, poète érotique, naquit à Grenoble, paroisse de St-Hugues, le 26 août 1708, de Jh Bernard, sculpteur, et de Marie Berthet.—Après avoir fait ses classes chez les Jésuites de Lyon, il vint à Paris dans une étude de procureur, où il resta deux ans comme clerc, griffonnant tour à tour des vers et des exploits. Mais l'amabilité de son caractère et d'heureuses dispositions pour la poésie lui ayant fait des protecteurs, il se hâta de quitter une profession peu en harmonie avec ses goûts. Le lieut. gén. marquis de Pezai se l'attacha en qualité de secrétaire et l'emmena avec lui à l'armée d'Italie. Bernard assista et même, dit-on, se battit bravement en 1734 aux batailles de Parme et de Guastalla, puis,

à la mort de son protecteur tué à cette dernière affaire, il devint secrétaire du maréchal de Coigny dont le fils devait être pour lui, quelques années après, un puissant Mécène. — De retour à Paris, et admis dans des salons où sa position auprès du maréchal lui donnait droit d'entrer, il commença à se faire connaître par de petits vers galants insérés dans l'*Almanach des Muses*, et la lecture de fragments inédits d'un poëme sur *l'Art d'aimer*, auquel il travaillait avec le plus grand soin. Ces poésies, écrites avec pureté et respirant l'immoralité élégante et de bon ton particulière au XVIIIe siècle, furent vivement applaudies par un monde frivole, surtout par ces grandes dames perdues de mœurs, dont les suffrages décidaient alors de la gloire littéraire. — Ces applaudissements procurèrent à Bernard une réputation de poète galant et gracieux qui ne franchit pas d'abord le cercle des salons; mais, en 1737, l'immense succès de l'opéra *Castor et Pollux* vint lui donner une consécration publique, et une dernière circonstance la porta bientôt à son comble.

En 1740, le fils du maréchal de Coigny lui ayant procuré la place de secrétaire général des dragons, aux appointements de 20000 liv. par an, Voltaire s'empressa de le féliciter de cette bonne fortune par une lettre publiée dans les gazettes et pleine des compliments les plus flatteurs. Il y appelait Bernard son cher ami, le comparait a Ovide, lui parlait de ses myrtes et de ses lauriers et enfin lui donnait ce nom de *Gentil Bernard*, qui lui est resté(1). De tels éloges, émanés d'un homme dont les jugements étaient reçus comme des oracles, placèrent aussitôt notre poète au 1er rang dans l'opinion publique. Dès lors, il devint à la mode : les grands le recherchèrent pour l'admettre à leurs plaisirs et à leurs petits soupers; on l'appela dans tous les salons où ce fut une faveur d'entendre la lecture de ses ouvrages; on l'admit même, dit-on, dans les orgies royales, pour lesquelles il composa, sur la demande de Mme de Pompadour, une paraphrase obscène du cantique des cantiques. — Comme il était bel homme, d'une constitution forte et vigoureuse, et qu'il gardait un secret absolu sur ses conquêtes, toutes les nobles prostituées du grand monde voulurent l'avoir pour amant, sûres de trouver dans ses bras du plaisir sans scandale. Son cœur, cependant, était vide de tendresse, il ne recherchait dans l'amour que le plaisir brutal, mais ces dames ne lui en demandaient pas davantage; elles étaient d'ailleurs fières de satisfaire la lubricité du chantre de l'amour, comme on l'appelait galamment. — Sa passion immodérée pour les femmes abrégea ses jours. A l'âge de 63 ans, il voulut niaisement jouer encore une fois le rôle d'homme à bonnes fortunes et, selon l'expression de l'un de ses biographes, s'en tira avec trop d'honneur: le lendemain, il était pour ainsi dire idiot (1771). — Cet état mental ne lui permettant plus de conserver sa charge de secrétaire général des dragons, le duc de Coigny vint à son secours et lui fit donner, au château de Choisy-le-Roi, dont il était gouverneur, l'emploi de bibliothécaire. Dans ses lueurs de raison, Bernard fit décorer avec luxe une petite habitation due à la générosité de son noble protecteur, où il recevait les visites de ses nombreux amis et célébrait tous les ans avec eux une fête dite la fête des roses. — Il se survécut ainsi à lui-même 4 ans encore et s'éteignit au château de Choisy-le-Roi le 1er nov 1775.

Bernard eut le bon esprit de conserver toujours en portefeuille son poëme de *l'Art d'aimer*. Il se bornait à en faire de rares lectures dans les salons, et grâce à cette méthode qui laisse peu d'accès à l'esprit d'analyse et de critique, son ouvrage passa longtemps pour un chef-d'œuvre. Mais en 1775, des amis indiscrets ayant profité de son état d'imbécillité pour le livrer à l'impression, le prestige s'évanouit bien vite, Voltaire qui avait été lui-même séduit comme les autres, ecrivit apres avoir lu *l'Art d'aimer* : « Ce pauvre Bernard était bien sage de ne pas publier son poëme. C'est « un mélange de sable et de brins de « paille avec quelques diamants très « joliment taillés... C'est un des plus « ennuyeux poëmes qu'on ait jamais « fait. Cependant, il y a une trentaine « de vers admirables et dignes d'être « éternels comme le sujet du poëme le « sera. » La postérité a ratifié le jugement de Voltaire. — Malgré le titre, il n'est nullement question d'amour dans *l'art d'aimer*; Bernard était trop matériel pour comprendre un sentiment si délicat et si tendre. Il y parle des sens et non du cœur; il y enseigne, non pas l'art d'aimer, mais l'art de jouir de la femme aimée. Presque toutes ses poésies sont

(1) Cette lettre de Voltaire est datée de Bruxelles, 27 mai 1740.

écrites sous l'inspiration de cette brutalité et présentent fréquemment à l'esprit des images de la plus grande obscénité. Quelques-unes même paraissent avoir été destinées à l'usage des vieillards blasés et corrompus. Au XVIII[e] s., on les appelait galamment des poésies faites pour le demi-jour des boudoirs.

Voy. une bonne notice sur Gentil Bernard par M. Ducoin, dans le *Bulletin de l'Académie delphinale*, t. I. — Celle publiée par *l'Album du Dauphiné*, t. III, est pleine d'inexactitudes et ne doit pas être prise au sérieux (1).

BIBLIOGRAPHIE.

§ I. Théâtre.

I. *Castor et Pollux, tragédie* (opéra). Paris, 1637, in-8°. = Autre éd., Paris, 1654, in-4°. = Autre, (Paris) impr. Ballard, 1763, in-8°, 51 pp. = Autre, 1772, in-4°. = Autre, (Paris) impr. Ballard, 1777, in-8°, 60 pp. = Autre : Paris, Roullet, Chambeau, an V, in-8°. — Cet opéra, dont la musique est de Rameau, fut joué pour la première fois le 24 octobre 1737 et eut 21 représentations consécutives. On le reprit ensuite plusieurs fois, notamment en 1753, 1772, 1777, et toujours avec succès. - Il a donné lieu aux deux parodies suivantes : *Les jumeaux, parodie de Castor et Pollux, en trois actes, par MM. Guérin et* ***... Paris, Duchesne, 1755, in-8°, 80 pp. (Représentée sur le théâtre italien.) — * *Les gémeaux, parodie en trois actes, en ariettes et en vaudevilles*... Paris, V[e] Duchesne, 1777, in-8.

II. *Les surprises de l'amour* (opéra-ballet, musique de Rameau). Paris, 1748, in-8°. = Autre éd., Paris, V[e] Delormel, 1757, in-4°. — Cet opéra est composé de 3 act. ou entrées de ballet, chacun sur un sujet différent. Ces sujets sont : *Les surprises de l'amour; - La lyre enchantée; - Anacréon.* Il fut joué pour la première fois à l'Acad. roy. de musique le 31 mai 1757. Les 2 prem. act. avaient été déjà donnés à la cour, en 1748, sur le théâtre des petits appartements.

On a encore de Bernard les pièces suivantes :

Thessalus, opéra en 5 actes.
Selimnus ou le Fleuve de l'Indifférence, acte de ballet, 1755.
Palmyre, acte de ballet.
Les Hespérides, acte de ballet.
Elmire, comédie en 5 actes et en vers.

Ces 5 pièces n'ont pas été imprimées séparément et font partie de l'éd. complète des Œuvres de Bernard donnée par Favolle (ci-apr., n° VII). La comédie d'*Elvire* a seule été représentée, en l'an IX, au Théâtre Fr.

§ II. Poèmes.

III. *L'Art d'aimer*. Paris, Leprieur, an IV, in-18. = Autre éd., Parme, Bodoni, 1798, in-8°. — IV. *Phrosine et Mélidore, poëme en quatre chants.* A Messine (Paris), Le Jay, 1772, gr. in-8° de 55 pp. avec 4 fig. = Autre éd., 1780, in-8°.

Ces 2 poëmes avaient paru pour la 1[re] fois en 1775 avec d'autres poésies de l'auteur. - *Voy.* n° IV *bis.*

§ III. Recueils de ses Œuvres.

1° *Œuvres diverses et Œuvres choisies.* — IV[bis]. *L'art d'Aimer, Phrosine et Mélidore et poésies diverses.* Paris, 1775, in-8°, fig. = Autre éd., Paris, Le Jay, 1776, in-8° avec 3 fig. = Autre, Paris, Didot, an III, gr. in-8° avec 7 fig.

V. *Œuvres choisies*. Éd. stéréotype. Paris (M[me] Dabo), 1803, in-18, plus. fois réimpr. = Autre éd. (stéréotype), Paris, Didot, 1811, in-18, plus. fois réimp. - Il y a des exempl. en grand pap. = Autre, Paris, Albouy, 1821, in-8°, avec 6 grav. et le portrait de Bernard. = Autre, Paris, Menard et Desenne, 1822, in-18 avec portrait. - Il y a des exemplaires sur pap. vélin. = Autre, Grenoble, 1822, in-18. (éd. donnée par B. Royer-Dupré). = Autre, Paris, Janet et Cotelle, 1823, in-8° avec portr.

2° *Œuvres complètes.* — VI. *Œuvres complètes de M. Bernard*, (s. l. ni d.) in-18 de 264 pp. avec titre gravé. = Autre éd., Paris, chez Favre, 1793, in-18 de 211 pp. = Autre, Paris, Didot, 1795, gr. in-8° avec fig. - L'opéra de *Castor et Pollux* n'a été imprimée que pour 35 exempl. = Autre, Paris, *le même*, 1797, gr. in-4° avec 4 fig., d'après les dessins de Prudhon, la dernière gravée par lui-même. C'est la plus belle éd. des œuvres de Bernard : elle fait partie de la collection des classiques imprimés pour l'éducation du Dauphin. Les exemplaires avec fig. av. la lettre contiennent tous les opéras et les poésies, et ceux avec la lettre ne contiennent pas les opéras. Il y a un exempl. unique avec les dessins originaux de Prudhon.

VII. *Œuvres de Bernard, seule édition complète et la première faite sur les ma-*

(1) Les galanteries de Gentil Bernard ont fourni de nos jours à MM. Dumanoir et Clairville le sujet d'une comédie qui a obtenu un grand succès. Elle est intitulée : *Gentil Bernard ou l'Art d'aimer, comédie en 5 actes, mêlée de couplets, représentée pour la 1[re] fois à Paris, sur le théâtre des Variétés, le 16 mars 1846.* On l'a réimprimée plusieurs fois et en divers formats.

nuscrits autographes de l'auteur, la plupart inédits. Paris, Buisson, an XI (1803), 4 vol. in-18 ou 2 vol. in-8°. - Il y a des exempl. portant la date de 1810 et le nom du libraire Arth. Bertrand. Cette éd., donnée par Fayolle et la plus complète de toutes, est précédee d'un *Essai sur la vie et les ouvrages de Bernard* par l'éditeur.

ICONOGRAPHIE. — I. *P. J. BERNARD (dit Gentil), né à Grenoble en 1710..... Nattier pinxit, R. Delvaux ft.* Assis, à mi-corps, appuyé sur une table, tourné à G. - H. 120 mill., L. 71 mill. - Ce portrait passe généralement pour faux et supposé. Il est la copie de celui de M. de Gauffecourt, de Genève, peint par Nonotte et gr. par J. Daullé en 1754. (*V.* le *Manuel de l'amateur d'estampes*, par Leblanc. Paris, Janet, 1854. in-8°, t. II, p. 97, n° 30.) — II. *BERNARD (dit Gentil)*. En buste, sur des nuages, dirigé à D. - In-8°.—III. *Chasselat del., Bonvoisin sc.* in-18. — IV. *Desenne del., Guyard sc.*, in-18. — V. Lith. in-4° dans l'*Album du Dauph.*, t. III. C'est la copie du n° II.

BERNON (JEAN-GABRIEL), dit MONTÉLEGIER, maréchal de camp, naquit à Romans le 22 janvier 1736 d'une honnête famille de négociants. — Entré au service comme simple mousquetaire, le 22 mai 1753, il devint capitaine au régiment de Bourgogne (cavalerie) le 3 mars 1759, fut réformé en 1763, reprit du service avec son grade de capitaine le 28 avril 1765. Il passa le 8 avril 1779 en qualité de lieutenant colonel dans le 4e régiment de chevau-légers, puis dans celui de Royal-Piémont. Il prit sa retraite le 1er mars 1791 avec le grade de maréchal de camp et émigra peu de temps après. — Rentré en France en 1795, il se retira en Dauphiné et mourut à Montéléger le 11 oct. 1833.

BERNON (GABRIEL-GASPARD-ACHILLE-ADOLPHE), dit MONTÉLÉGIER, fils du précédent, maréchal de camp, naquit à Romans, le 6 janvier 1780. — Il entra au service comme simple soldat dès l'âge de 17 ans et fit, dans un régiment de hussards, la campagne d'Égypte, où son intrépidité sur les champs de bataille, notamment à Redisi et aux Pyramides, ne tardèrent pas à le faire remarquer. Il fut fait lieutenant en 1798 et capitaine en 1800. En 1810, il était colonel de Dragons et baron de l'empire, et servit avec la plus grande distinction en Estramadure sous les ordres du maréchal Soult. Créé maréchal de camp en 1813, il commanda pendant la campagne de Leipsick la 1re brigade de dragons venus d'Espagne. Le 8 janvier 1814, Bonaparte le nomma comm. de de la Lég.-d'Honneur et l'employa dans les premières opérations de la campagne de France; mais, blessé peu après à la bataille de Brienne, M. de Montélégier fut obligé de se retirer à Paris. Au mois d'avril, il eut l'honneur, dit-on, d'être le premier officier général qui, après avoir arboré la cocarde blanche, se porta à Livry au-devant de MONSIEUR (depuis Charles X). En récompense de cet empressement, Louis XVIII le nomma chev. de St-Louis (8 juillet 1814) et le duc de Berry le choisit pour son aide de camp. — Le 20 mars 1815, il suivit le roi à Gand, fut ensuite employé dans la garde royale et obtint, en 1823, le commandement militaire de la Corse. —Il est mort à Bastia le 2 novemb. 1825 au milieu des préparatifs d'un bal et d'une fête destinés à célébrer la Saint-Charles. Malgré son court passage aux affaires de cette île, il avait fait assez pour donner une haute idée de tout le bien qu'on devait attendre de son administration éclairée; aussi fut-il sincèrement et unanimement regretté. — Afin de lui rendre un solennel hommage, les autorités de Bastia arrêtèrent que ses restes seraient déposés dans la principale église de cette ville, en face de ceux de M. de Marbeuf, le plus aimé et le plus honoré de leurs gouverneurs.

PORTRAIT. — *Lith. de Brunet* (à Lyon), d'après Jacomin. Dirigé à G. Avec notice biogr. et ses armes. In-fol.

BERRIAT (HONORÉ-HUGUES), s.-intend. milit., maire de Grenoble, naquit dans cette ville le 8 avril 1778. Après avoir étudié le droit à l'école centrale de l'Isère, il entra en 1804 dans l'administration milit., où il servit longtemps avec la plus grande distinction. Il fut successivement : capitaine quartier-maître dans le 4e régiment d'infanterie; - en 1813, s.-inspecteur aux revues dans l'armée d'Italie et, en 1814, dans la garde impériale; - en 1815, chef de bureau au personnel de l'intendance au mre de la guerre; - en 1816, s.-intendant milit. de 2e et de 1re classe. — En 1834, après son admission à la retraite, M. Berriat devint maire de Grenoble, et, au bout de plusieurs années de dévouement et de sacrifices, son administration fit changer cette ville d'aspect. Des quais magnifiques et des ponts furent construits, les rues, éclairées par le gaz, se couvrirent d'un pavé préfera-

ble à celui de Paris, des écoles, des salles d'asile s'élevèrent, la mendicité y fut éteinte, etc., etc. Le cadre étroit de ce livre ne me permet pas de mentionner tous les établissements et les institutions dus au zèle infatigable de cet administrateur, mais je rappellerai deux honorables récompenses qui lui furent décernées : une ordonnance roy. du 30 avril 1840 le nomma comm. de la Lég.-d'Honneur et, en 1845, la population entière de Grenoble lui vota une médaille d'or comme l'expression de sa reconnaissance. Après la cessation de ses fonctions municipales, il continua à s'occuper des intérêts d'une cité qui lui devait tant, et il conçut alors un immense projet, celui de créer des thermes où seraient amenées les eaux minérales de La Motte, éloignées de 32 kil. Cette idée, d'abord accueillie avec un enthousiasme unanime, fut ensuite vivement combattue comme devant entraîner à des dépenses trop considérables pour un résultat peut-être négatif. Neanmoins, M. Berriat en a poursuivi l'exécution avec la plus ardente persévérance et tous les amis de l'humanité ont fait des vœux pour qu'il réussît. C'est au milieu de pensées et d'occupations de ce genre que cet homme honorable est mort à Grenoble le 10 juin 1854.

Bibliographie.— I. *Table analytique des lois militaires*. Paris, Magimel, 1808, pet. in-8°.—II. *Législation militaire, ou recueil méthodique et raisonné des lois, décrets, arrêtés, réglements et instructions actuellement en vigueur sur toutes les branches de l'art militaire*. Alexandrie et Paris, Magimel, 1812, 5 vol. in-8°.=*Supplément*... Perpignan, Tastu, 1817, 2 vol. in-8°. — III * *Album militaire ou précis des dispositions actuellement en vigueur, sur la plupart des branches de l'art militaire; suivi de tarifs, devis... par H. B. S. I.* Grenoble, Baratier, 1825, pet. in-8° oblong. - Ce pet. vol. est un chef-d'œuvre sous le rapport de la typogr. et de la précision. Il renferme la matière de plusieurs vol. in-8°. — IV. * *Lettre au roi sur la nomination aux emplois, aux fonctions, grades, magistratures civiles et militaires et sur les récompenses publiques*. Paris, Delaunay, Langlois, 1831, in-8° de iv et 32 pp. — V. *Coup d'œil historique sur les anciens corps du commissariat des guerres et de l'inspection aux revues*... Grenoble, Baratier, 1832, in-8°, 80 pp. — VI. *Album de la gendarmerie, ou législation particulière à cette arme et résumé des actes de législation civile et militaire, criminelle et administrative, pour l'exécution desquels son intervention est ordonnée*.. .. Grenoble, Baratier, 1835, in-12 de xij et 211 pp. = *Supplément*... Grenoble, le même, 1845, in-12, 36 pp. - « Cet ouvrage a, pour ainsi dire, été « reproduit par M. Cochet de Savigny « sous le titre de *Dictionnaire de la gendarmerie* » (Quérard, *Litt. fr. contemp.*)

M. Berriat a publié plus de 100 opuscules relatifs à des établissements de bienfaisance, des projets d'utilité publique pour la ville de Grenoble, etc., etc. Je ne puis indiquer ici que les principaux :

VII. *Institution d'un asile pour les jeunes filles de la classe pauvre*. Grenoble, Baratier, 1839, in-8°, 36 pp —VIII. *Extinction de la mendicité à Grenoble*, 1837. Plusieurs broch. in-8°. — IX. *Sur le Muséum d'Hist. nat.*, 1845-48. Plusieurs broch. in-8°. — X. *Du rétablissement d'une école d'artillerie dans Grenoble et quelques observations sur la création d'une grande école du même genre dans Lyon*. (Grenoble, impr. de Baratier.) s. d. (1841), in-8°, 33 pp. - Ce mémoire doit être accompagné de la notice suivante : *Notice historique sur l'agrandissement de Grenoble, suivie d'observations sur les charges qu'il impose à la ville et sur ses suites probables*. (Grenoble, impr. de Baratier.) s. d. (1841), in-8°, 15 pp. —XI. *Rétablissement d'une école d'artillerie dans Grenoble*... (Grenoble, impr. d'Allier.) s. d. (1843), in-8°, 9 pp. — XII. * *Conduite des eaux de la Motte-St-Martin jusque dans Grenoble, et considérations sur l'établissement thermal civil et militaire dont cette ville pourrait être dotée*. Grenoble, impr. d'Allier, 1843, in-8°, 31 pp. — XIII. *Conduite des eaux de la Motte dans Grenoble. Exposé fait par M. Berriat, ancien maire*. Grenoble, impr. de Baratier, 1843, in-8°, 22 pp.—XIV. *Établissement thermal. Exposé de M. Thomas*... Grenoble, impr. Allier, 1844, in-8°, 28 pp.(1). — XV. *Chemin de fer. - Ligne de Lyon à Avignon. - Observations sur le rapport de la Commission chargée d'examiner le projet de loi sur cette construction*. (Impr. Gratiot.) In-8°, 16 pp. (Paris, 14 juillet 1847.) — XVI. *Organisation de la com-*

(1) La collection de tous les opuscules relatifs à ce projet est considérable. J'en connais 129 (brochures, placards, feuilles volantes, etc.), imprimés de 1844 à 1851, à Grenoble, chez Allier, Maisonville et autres. Ils n'émanent pas tous de M. Berriat ; il y a des rapports, des réfutations, des couplets satiriques, etc. — Ce sera un jour, pour quelque bibliographe dauphinois, un piquant sujet d'histoire littéraire.

mune... Dispositions qui peuvent être appliquées à toutes les villes de France... Grenoble, impr. Barnel, 1849, in-8°, 16 pp. — XVII. *Plan d'organisation de la ville de Grenoble.* Impr. Redon, 1854, in-8°, 12 pp.

BERRIAT-SAINT-PRIX (Jacques) jurisconsulte, frère du précédent, naquit à Grenoble le 22 septemb. 1769. — Il appartenait à ce qu'on appelait alors une famille de robe : son père était procureur au bailliage de Grésivaudan, et un de ses oncles maternels, Joseph Trousset, devint plus tard conseiller à la cour d'appel de Grenoble. — Destiné par toutes les traditions de sa famille à embrasser la carrière du barreau, il suivit le cours de droit professé par M. Pal (1) et se rendit ensuite à l'Université d'Orange pour y prendre ses grades (oct. 1787) (2). De retour à Grenoble, il entreprit de grandes et sérieuses études pour se préparer à l'exercice de sa profession (3), mais les événements politiques dont le Dauphiné fut le théâtre en 1788, vinrent pendant quelque temps l'en distraire. Ces événements impressionnèrent vivement le jeune légiste : il embrassa avec chaleur les principes qui en découlaient, et dut à ces généreux sentiments d'être élu député des gardes nation de l'Isère à la fédération de 1790 (4). Peu de mois après, il se faisait inscrire au tableau des défenseurs officieux et obtenait presque en même temps l'emploi de chef de bureau du clergé et des contributions à l'administration du district de Grenoble, et celui d'archiviste du département. — En 1792, la grande coalition européenne qui menaçait la France l'arracha de nouveau à ses études. Tous les citoyens en état de porter les armes furent appelés sous les drapeaux, et M. Berriat-Saint-Prix dut, lui aussi, entrer dans la carrière militaire. Il servit d'abord comme capitaine dans l'une des compagnies franches levées lors de l'invasion piémontaise en 1793; puis, en 1794, dans le 10e bataillon de volontaires de l'Isère en qualité de quartier-maître. Mais cette vie agitée, peu en harmonie avec ses goûts, ayant heureusement cessé, il put reprendre ses paisibles études. — Il fut l'un des élèves désignés par son département pour aller suivre à Paris les cours de la 1re école normale. Il devint ensuite administrateur du district de Grenoble, et enfin, un arrêté de l'adm. du départem. (6 août 1796) le nomma professeur de législation à l'ecole centrale de l'Isère. — A cette époque, les esprits moins préoccupés des événements politiques, commençaient à revenir au culte des lettres. Profitant de cette heureuse réaction, il contribua puissamment à reconstituer sous le nom de Lycée l'ancienne Académie Delphinale (floréal an IV), dont il fut assurément le membre le plus savant et le plus laborieux. Ce fut dans une de ses séances qu'il lut son premier ouvrage, *Mémoire sur la filature à froid de la soie* (20 sept. 1796).

Il professa publiquement la législation (5), concurremment avec un cours volontaire et gratuit d'économie politique (6) jusqu'en 1802, époque de la suppression de l'école centrale. Rendu alors à la vie privée, il continua son utile enseignement dans des leçons partic., et quand le décret du 1er nov. 1805 eut organisé l'école de droit de Grenoble, il fut appelé à y occuper la chaire de procédure. Cette nomination était une faible récompense de son mérite et de ses services, et cependant elle faillit lui manquer par suite de sa répugnance pour les sollicitations. En effet, pendant qu'il continuait à Grenoble son cours particulier, des candidats plus habiles à se faire valoir intriguaient à Paris, obtenaient les meilleures chaires et lui, dont les leçons n'avaient pas été interrompues depuis 8 ans, à qui revenait de droit la 1re chaire de législation, fut relégué à la dernière, celle de procédure. Plus de 40 ans après, il parlait encore de cette injustice avec une sorte d'amertume.

Le 8 mars 1815, M. Berriat-Saint-Prix se rendit avec le corps académique auprès de Bonaparte revenant de l'île d'Elbe et de passage à Grenoble. Il eut l'honneur d'être remarqué par le héros, qui lui adressa la parole et l'interrogea sur diverses dispositions du

(1) Pal (Benoît), né à Grenoble en 1755, avocat distingué, donnait alors des leçons particulières de législation. Il fut ensuite professeur à l'école de droit de Grenoble dès 1805, recteur à l'Académie de cette ville et destitué à la 2e Restauration.

(2) Il nous a laissé un plaisant récit de la façon grotesque et expéditive avec laquelle on y fabriquait alors un avocat. Voy. son *Discours sur l'enseignement du droit* (ci-après, n° I), pp. 64 et suiv.

(3) C'est à cette époque qu'il traduisit en français pour son usage particulier les *Paratitla* de Cujas, ci-après, § VII, n° I.

(4) M. Couder l'a représenté en uniforme de garde national dans son tableau de la Fédération exposé au musée de Versailles.

(5) Les 2 premiers vol. de ce Cours ont été imprimés. Voy. ci-après, n° III.

(6) Le discours d'ouverture a été imprimé. Voy. ci-après, n° XLII.

Code de procédure susceptibles d'être modifiées (1). Mais cette démarche des professeurs de Grenoble devait les rendre suspects; lors de la 2e restauration, plusieurs d'entre eux furent inquiétés et le modeste professeur de procédure d'abord suspendu en novembre 1815, reçut, en mai 1816, l'ordre de se retirer à Montpellier On lui reprochait, en outre, d'avoir été, en juin 1815, vice-président de la fédération dauphinoise. Cependant, des amis dévoués lui obtinrent l'autorisation de ne pas sortir du département de l'Isère, et après quelques mois de cette sorte d'exil et une année de suspension, il put reprendre son enseignement.

En octobre 1819, lors de la création d'une deuxième section à la faculté de droit à Paris, il fut appelé à y occuper la chaire de procédure. Cette nomination était d'autant plus honorable pour notre compatriote que, ne l'ayant nullement sollicitée, il la devait à son mérite seul. Ce fut là le dernier changement opéré dans son existence. Il vécut dès lors tout entier à l'étude, et à la science et dans l'exercice paisible de ses honorables fonctions. — Au mois de juin 1845, il ressentit les premieres atteintes de la maladie qui devait l'enlever. Malgré sa forte constitution les remèdes de l'art ayant été impuissants, il vit approcher son dernier moment avec cette placidité et ce calme philosophique propres aux caractères d'élite; jusqu'à la fin, il conserva toute sa présence d'esprit. L'avant-veille de sa mort, pour se distraire il se fit lire par ses enfants le Muet, comédie de Bruéys, et des scènes du Turcaret de Le Sage; puis il raconta une anecd. sur Préville. Quelques heures après, il s'assoupit pour ne plus se réveiller (4 oct. 1845). Il était âgé de 76 ans.

Un des côtés les plus saillants de son caractère était une méthode et une régularité parfaites dans tous les actes de sa vie privée, une assiduité et une exactitude des plus consciencieuses dans l'accomplissement de ses devoirs publics. Pendant cinquante années de professorat, il manqua sept leçons seulement, et encore ce fut à l'occasion de la mort de très proches parents. — Malgré toutes les recommandations de ses enfants et de ses collègues, il fit son service à l'Ecole de droit aussi longtemps que ses forces le lui permirent. Le 1er octobre, sur son lit de mort, il voulut encore signer les états de traitement de la faculté dont il était doyen, afin que les gens de service pussent être payés! Cette religion du devoir, si rare de nos jours, a quelque chose d'antique, qu'on ne peut s'empêcher d'admirer. — Mais l'exactitude n'était qu'une de ses moindres qualités comme professeur. La lucidité de son enseignement rendait la procédure accessible aux intelligences les plus rebelles. Les anecdotes et les faits singuliers dont il parsemait ses leçons afin de soutenir l'attention ou d'expliquer certaines dispositions de la loi, enlevaient à une matière ingrate partie de sa sécheresse et de son aridité. On l'écoutait avec plaisir, toujours avec le plus grand fruit. Ses élèves l'aimaient; la profonde vénération qu'inspirait sa vie pure et sans reproches donnait à ses paroles une grande autorité sur leur esprit. Son immense érudition et la haute valeur de ses travaux historiques jetèrent même sur son cours un lustre tout particulier.

Comme savant, il appartient à cette école de laborieux investigateurs dont les bénédictins sont demeurés les plus purs représentants. Comme eux, il apportait dans toutes ses recherches la plus scrupuleuse exactitude, le soin le plus minutieux. Quelle que fût la gravité des autorités qu'il consultait, il voulait toujours les contrôler en remontant aux sources et s'assurer par lui-même de leur véracité. Il est ainsi parvenu à élucider une immense quantité de faits historiques obscurs ou controversés. L'histoire particulière de notre province, notamment, lui a fourni le sujet d'un certain nombre de savants mémoires où sont consignées des particularités que l'on rechercherait vainement ailleurs. Pour arriver à ces résultats, il n'épargnait ni soins ni veilles, et quelquefois les moyens employés par lui pour arriver à la découverte d'un fait étaient des plus ingénieux. J'en citerai un exemple tiré de sa notice sur *Pacius à Beriga*. Ce jurisconsulte était entré à l'Académie de Heidelberg en août 1585, mais tous les biographes ne donnaient que vaguement l'époque où il l'avait quittée. Or, M. Berriat-Saint-Prix qui, en matière de recherches historiques ne se contentait jamais d'un à peu près, voulut au contraire la connaître d'une manière très précise. Il se mit en recherches et découvrit dans une

(1) Il nous a conservé les détails de ce piquant entretien dans son *Mémoire relatif à la vente du mobilier des mineurs*, ci-après, no XII.

pièce de vers latins placée en tête d'un ouvrage de Pacius, un passage où on le suppliait de ne pas abandonner des collègues avec lesquels il avait vécu *deux lustres*. Ces deux lustres fixaient donc le départ du jurisconsulte au plus tôt au mois d'août 1595, mais comme en poésie le mot *lustre* ne peut pas être pris à la lettre, cette indication avait besoin d'être confirmée. Voici la singulière preuve que trouva notre savant. Il avisa en tête de l'*Enantiophanon* du même Pacius une pièce en vers grecs, où l'on disait que le jour de son départ le soleil s'était voilé de regret. Tout autre que M. Berriat-Saint-Prix aurait simplement regardé cette phrase comme une figure de rhétorique, lui, au contraire y soupçonna une éclipse de soleil. Il compulsa aussitôt les tables du P. Pingré dans *l'Art de vérifier les dates* et trouva en effet, au 3 oct. 1595, l'indication d'une éclipse visible au nord-est de l'Europe. Cette date confirmant non seulement la 1re indication donnée par les 2 lustres, mais encore se rapportant parfaitement à diverses conjectures tirées des autres évènements de la vie de Pacius, cette date, dis-je, était donc celle de son départ d'Heidelberg. — Plusieurs sociétés savantes voulurent le compter au nombre de leurs membres. Il fut admis dans celle des antiquaires de France le 9 juillet 1820 et à l'Académie des sciences morales et polit. (Institut) le 25 janvier 1840. Il prit une part très active aux travaux de ces deux corps savants en composant pour leurs séances la plupart de ces remarquables dissertations qui lui ont assuré une place si distinguée parmi ses plus illustres collègues, et l'ont placé à la tête des illustrations littéraires de notre province.—Le Gouvernement, moins juste appréciateur du mérite de ce savant modeste qui ne lui demanda jamais rien, se borna à le faire chevalier de la Lég.-d'Honneur après 40 ans de services administratifs et d'utiles travaux !

Bio-Bibliographie. — I. *Notice sur la vie et les travaux de M. Berriat-Saint-Prix...* par M. Taillandier. Paris, impr. Duverger, 1846, in-8°, 36 pp. Elle doit être accompagnée d'un appendice contenant le récit de ses obsèques et les discours prononcés à cette occasion. — II. *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Jacques Berriat-Saint-Prix...* par M. Duchesne. Grenoble, impr. de Baratier, 1847, in-8, 36 pp. Elle a été lue à l'Académie Delphinale le 29 janvier 1847.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I. Jurisprudence.

I. ***Discours sur l'enseignement du droit en France, avant et depuis la création des écoles actuelles, prononcé le 5 nov. 1838, à la séance solennelle de rentrée de la faculté de droit de Paris.*** Paris, Langlois, 1838, in-8°, 80 pp. — II. *Discours prononcé à la séance publique de la Faculté de droit de Paris, le 7 août 1845, pour la distribution des prix...* Paris, impr. Vinchon, 1845, in-8°, 20 pp.—IIbis. *Précis d'un cours sur les préliminaires du droit.* Grenoble, Allier, 1809, in-8°. - C'est une nouv. éd. revue et augmentée des notions préliminaires insérées dans le 1er vol. du *Cours de Législation* ci-après. — III. *Précis du cours de législation fait à l'école centrale de l'Isère.* Grenoble, Allier, 1803-4, 2 vol. in-8°. - Le t. I contient des notions préliminaires sur le droit, une histoire du droit romain, etc.; le t. II, l'explication du 1er livre du Code civil, *Des Personnes*. - La nomination de l'auteur à une chaire de procédure (1805) l'empêcha de continuer cet ouvrage. Voy. ci-apr., § VII, n° II. — IV. *Recherches sur les divers modes de publication des lois depuis les Romains jusqu'à nos jours.* Paris, Langlois, 1838, in-8° 30 pp. (Extrait de la *Revue étrang. et fr. de législ. et d'écon. polit.*, 2e sér., t. I.) - Ces recherches, lues en 1808 à la séance pub. de rentrée de l'école de droit de Grenoble et insérées dans le *Magasin encyclop.* de 1809, t. V, ont été tirées à part : Paris, impr. de Sajou, 1809, in-8°, 36 pp. — V. *Recherches sur la législation et la tenue des actes de l'État civil depuis les anciens jusqu'à nos jours.* (dans les *Mém. de la Soc. roy. des antiq. de France*, t. IX). Tiré à part : Paris, Selligue, 1831, in-8°, 53 pp. =2e éd., Paris, Videcoq, 1842, in 8° de 36 pp., augmentée d'une notice sur les anciennes signatures en France et d'une autre sur les lois puisées dans les écrits de Platon. — VI. *Mémoire sur la révocation des donations pour survenance d'enfant.* Paris, 1844, in-8° de 21 pp. (Extr. du *Compte-rendu de l'Acad. des sciences mor. et polit.*) — VII. *Mémoire sur la durée et la suspension de la prescription, lu à l'Académie des sciences morales et politiques* (avril 1840). Paris, Langlois, 1841, in-8°, 75 pp.- Trad. en italien par MM. Spaccapietra et Viguoli sous ce titre : *Memorie sopra la durata e la sospenzione della prescrizione.* Bari, 1844, in-8° de 93 pp. — VIII. *Coup d'œil comparatif sur les lois civiles de la France et*

des Etats-Unis, surtout relativement à la prescription. Paris, 1844, in-8° de 16 pp. (Extr. du *Moniteur*). — IX. *Comparaison de la charte grecque et de la charte française, lue à l'Acad. des sciences mor. et polit. le 18 janvier 1845*. Paris, Joubert, 1845, in-8°. de 12 pp. (Extr. de la *Revue de droit fr. et étrang.*, t. II.) — X. *Réflexions et recherches sur le serment judiciaire, lues à l'Acad. des sciences mor. et pol.* Paris, Langlois, 1838, in-8°, 38 pp. (Extrait de la *Revue de législ. et de jurispr.* (1838), t. VIII.) - Ces réflexions ont été traduites en italien par M. Spaccapietra sous ce titre : *Riflessioni e richerche sul giuramento giudiziario...* Napoli, 1839, in-8°. Il faut y joindre l'opuscule suivant de M. Berriat-St-Prix. — XI. *Observations sur les remarques faites par M. Spaccapietra, à la suite d'une traduction italienne d'un mémoire sur le serment judiciaire...* Paris, Langlois, 1840, in-8°, 40 pp.

XII. *Cours de procédure civile*. Grenoble, Allier, 1808-1810, 2 vol. in-8° de 572 pp.=IIe éd., Grenoble, Allier, 1811, 2 vol in-8° de 633 pp.=IIIe éd., Paris, Néve, 1813, 2 vol. in 8° de 672 pp. = IVe éd., Paris, Néve, 1821, 2 vol. in-8° de 800 pp. = Ve éd., Paris, Néve, 1825, 2 vol. in-8° de 834 pp. = VIe ed., Paris, Néve, 1835, 2 vol. in-8° de 88 pp. Cette édition a été revue et annotée par un des fils de l'auteur, M. Félix Berriat-St-Prix. Le *Cours de procédure* a été traduit 3 fois en italien : Palerme, Fr. Abbate, 1823, 2 vol. in-8° (sur la IIIe éd.) - A Naples, Criscuolo, 1825-26, 3 vol. in-8 (sur la IVe éd.). - *Ibid.*, Tramater, 1826-27, 2 vol. in-8° (sur la Ve éd.). =Il a été contrefait en Belgique et traduit en allemand.

Dans cet ouvrage, l'auteur a séparé la partie élémentaire de la partie scientifique. Le texte proprement dit contient la première, l'autre est rejetée dans les notes. - Le texte, chef-d'œuvre de clarté et de concision, offre, dans un exposé raisonné, les principes généraux et une analyse succincte de la loi. Les notes renferment un résumé complet de la jurisprudence des cours et tribunaux et de la doctrine des auteurs. - Dans cette dernière partie, M. Berriat-Saint-Prix s'est trop effacé et, au lieu de formuler son opinion dans bien des endroits, il se contente, par modestie, d'analyser ou de citer celles des autres. - Le *Cours de procédure*, bien plus considérable en réalité qu'en apparence, est encore aujourd'hui le seul ouvrage où se trouvent traitées, outre la procédure civile, les règles générales sur l'organisation judic. de la France, les tribunaux et les fonctionnaires qui en dépendent. On y trouve un nombre effrayant de documents de toute nature. Le morcellement du texte, la multiplicité des notes en rendent la lecture difficile, mais l'auteur, par un rare désintéressement, avait préféré cette méthode à celle du discours suivi. Elle lui permettait de renfermer plus de matières en moins de pages, et de rendre l'ouvrage moins cher : il voulait que le plus pauvre de ses élèves pût acheter son cours.

XIII. *Mémoire sur la législation relative à la vente du mobilier des mineurs*. Paris, Langlois, 1837, in-8°, 23 pp. (Extrait du *Journal des avoués*, t. LIII.). Cet opuscule contient la conversation de Bonaparte avec l'auteur sur le Code de procédure. — XIV. *Recherches sur le paupérisme, suivies d'Observations sur la législation relative aux nullités des actes de procédure* (dans les *Mém. de l'Acad. des sciences mor. et polit.*, t. IV). Tiré à part. Paris, impr. Didot, 1843, in-8° 60 pp.

XV. *Cours de droit criminel fait à la faculté de droit de Grenoble*. Grenoble, impr. de la Ve Peyronard, 1817, in-8°, 167 pp. = IIe éd., Paris, Néve, 1821, in-8°, 200 pp. Cette éd. a été trad. 2 fois en italien sous le titre de : *Corso di dritto pénale... da Giuseppe Malta. Napoli*, 1824, in-8° et *da Giuseppe Riservato*. Palermo, Abbate, 1824, 2 vol. in-8°. = IIIe éd.. Paris, Néve, 1825, in-8°, 216 pp.=IVe éd. revue et annotée par le fils aîné de l'auteur, M. Charles Berriat-Saint-Prix. Paris, Néve, 1836, in 8°, 256 pp.= Ve éd. Bruxelles, 1837, gr. in-8° de 124 pp.

XVI. *Recherches sur la législ. criminelle et la législation de police, en Dauphiné, au moyen âge, suivies d'une notice sur le président de Valbonnais et d'une description des repas d'Humbert II*. Paris, impr. Renouard, 1836, in-8°, 67 pp. - C'est la réunion de 3 opuscules déjà publiés : Les *Recherches*, dans le *Magas. encyclop.* de 1805. t. VI ; la *Notice sur Valbonnais*. Ibid., 1801, t. I; la *Description des repas*. Ibid., 1802, t. VI —XVIII. *Comparaison approximative de la criminalité en France au* XVIIe *et* XIXe s. (Paris, Joubert, 1845, in-8°, 15 pp. (Extr. de la *Revue du droit fr. et étrang.*, 1845, t. II) —XVIII. *Observations critiques sur la loi par laquelle on prétend que les auteurs des XII Tables avaient permis aux créanciers de mettre en pièces le corps de leurs débiteurs*. Paris, impr. Didot, 1845,

in-4° de 58 pp. — XIX. *Observations sur le divorce et l'adoption, et sur l'usage ou l'abus qu'en faisaient les grandes familles à Rome*... Lues à l'Acad. de Grenoble le 26 juillet 1803 et insérées dans le *Magas. encycl.* de 1814, t. III. - Elles ont été ensuite refondues par l'auteur et imprimées dans les *Mém. de la Soc. roy. des antiq. de France*, t. X, puis tirées à part, impr. Duverger, 1833, in-8° de 58 pp. avec un tableau.—XX. *Observations sur les traductions des lois romaines, lues en partie à l'Acad. de Grenoble, le 31 déc. 1806.* Grenoble et Paris, 1807, in-8°, 92 pp. — XXI. *Observations sur les citations des auteurs profanes et surtout d'Homère dans les lois romaines*. Paris, Langlois, 1839, in-8°, 30 pp. (Extr. de la *Revue étrang. et franç. de législ. et d'économ. polit.*, 2e sér., t. XII, pp. 292 et suiv.) - C'est la reproduct. avec augment. et correct., d'une dissertation lue à l'Acad. de Grenoble le 14 juillet 1804 et insérée dans le *Magas. encyclop.*, 1805, t. V.

XXII. *Histoire du droit romain, suivie de l'histoire de Cujas*. Paris, Nève, 1821, in-8° de 620 pp. — Elle a été traduite en italien sous le titre de : *Storia del dritto romano... volgarizzata da Giuseppe del Re... Napoli*, 1823, in-8°. On l'a contrefaite en partie à Bruxelles sous ce titre : *Traduction de la 2e partie de l'histoire du droit romain, suivie de l'histoire de Cujas*... Bruxelles, 1822, in-8°.

En raison de son importance, l'*Histoire du droit romain* a été longuement et vivement critiquée, entre autres par M. Rossi dans les *Annales de législ. et de jurispr.* (de Genève), t. II, et par M. Taillandier dans la *Revue encycl.*, t. XIII (1). Leur critique peut se résumer ainsi : « M. Berriat-Sait-Prix n'a pas fait l'exposé du développement successif des institutions juridiques de Rome : Il aurait dû présenter quelques considérations sur l'influence que les lois romaines ont pu avoir sur les mœurs publiques des Français. » Mais, en réalité, ces observations portent uniquement sur le titre de l'ouvrage, qui est beaucoup trop général et aurait dû être ainsi conçu : *Histoire des sources du droit romain*. Il suffit de lire l'introduct. pour se convaincre que l'auteur n'a jamais eu le dessein de faire une histoire *interne* et philosophique du droit romain. — En tenant compte de cette remarque, on doit reconnaître qu'aucun ouvrage aussi savant n'a été publié en France sur cette matière. Malheureusement, M. Berriat-St-Prix n'ayant pu profiter des nouvelles lumières apportées par la découverte des Institutes de Gaïus (2), plusieurs passages de son livre ont besoin d'être rectifiés. — L'*Hist. de Cujas*, placée à la fin de l'ouvrage, met dans tout son jour ce talent particulier pour les patientes et minutieuses investigations que l'auteur possédait à un si haut degré. Les moindres circonstances de la vie du grand jurisconsulte, même les plus obscures, y sont profondément fouillées, et comme, selon son habitude, il initie le lecteur dans le secret de ses découvertes, on est à chaque instant entraîné par lui dans un dédale de dates, de faits, de textes tellement inextricable, que l'esprit demeure comme effrayé devant l'immensité de pareilles recherches. Ce chef-d'œuvre d'érudition est fort recherché en Allemagne où on l'a traduit sous le titre suivant : *Jacob Cujas und Seine Zeitgenossen... von Ernst Spangenberg*. Leipsick, 1822, in-8°.

Le § VII, intitulé : *Dissertation sur cette question : Cujas fut-il refusé dans la demande qu'il fit d'une chaire de professeur à Toulouse?* avait été inséré en 1820 dans *La Thémis*, t. I, et tiré à part. Paris, 1820, in-8°, 34 pp. L'auteur y prouve jusqu'à l'évidence que Cujas, à la honte de sa ville natale, éprouva bien réellement un refus. Cette dissertation n'avait pas éveillé les susceptibilités patriotiques des Toulousains, lorsqu'au bout de 20 ans M. Benech engagea sur cette question avec M. Berriat-St-Prix une polémique qui donna naissance aux opuscules ci-après :

— Cujas et Toulouse, par M. Benech. Toulouse, 184 , in-8° de 150 pp.
— Lettre de M. Berriat-Saint-Prix à M. Valette au sujet de l'écrit de M. Benech... Paris, Joubert, 1842 in-8° de 15 pp. (Extrait de la *Revue* Fœlix, t. IX.)
— Réplique...
— Nouvelles observations sur l'échec essuyé par Cujas lorsqu'il se présenta pour une chaire de droit civil à Toulouse par M. Berriat-Saint-Prix. Paris, Videcoq, 1842, in-8°, 15 pp.

L'histoire de Cujas contient beaucoup de particularités intéressantes sur un

(1) L'article de ce dernier a été tiré à part sous le titre de : *Histoire du droit romain suivie de l'hist. de Cujas*. (Impr. Smith.) In-8°, 16 pp., signé à la fin : *Alphonse Taillandier, avocat*.

(2) Les Institutes de Gaïus, découvertes par Niebuhr en 1816 sur un palimpseste de la Bib. de Vérone, ont été publiées pour la 1re fois à Berlin en 1821, la même année que l'ouvrage de M. Berriat-Saint-Prix.

point encore inexploré de l'hist. litt. de notre province. Le § XXI (pp. 591-98) est entièrement consacré à l'université de Valence et à ses professeurs; l'art. 7 du § XVII contient (pp. 566-74) la liste des élèves de Cujas pendant son 2e professorat auprès de cette université, c'est-à-dire de 1567 à 1575.

XXII. *Sur les lettres de Cujas*, 1819 (dans la *Thémis*, t. I). — XXIII. *Lettre aux auteurs de la Thémis à l'occasion d'un article de M. de Savigny* (sur l'Hist. de Cujas). Paris, impr. David (1822), in-8°, 10 pp. — XXIV. *Observations* (avec M. Longueville) *sur la dissertation de M. Biener relative à l'usage que Cujas a fait des Basiliques* (dans le t. X de *La Thémis* et tiré à part, impr. de Plassan, 1829, in-8° de 49 pp.). — XXV. *Analyse d'un opuscule de Ciampo : Novum examen loci Liviani...* 1822 (dans la *Thémis*, t. IV). — XXVI. *Sur un recueil d'opuscules de M. Macieiowski*, 1824 (dans la *Thémis*, t. VI). — XXVII. *Discours sur les vices du langage judiciaire, prononcé en 1807 à la séance de clôture de l'Ecole de droit de Grenoble*. Paris, Fain, 1835, in-8°, 28 pp. - Ce discours, d'abord publié dans le *Magas. encyclop.* en 1809 et tiré à part, Paris, Dufour, 1809, in-8°, 40 pp., a été ensuite reproduit dans le *Journal des avoués*, t. XLIX. — XXVIII. *Coup d'œil sur l'emploi de la langue latine, dans les actes anciens et sur sa prohibition au* XVIe *siècle*. Paris, Schmith (s.d.), in-8°, 24 pp. (Inséré dans les *Mém. de la Soc. des antiq. de France*, t. VI.) — XXIX. *Rapport et recherches sur les procès et jugements relatifs aux animaux*, inséré dans les *Mém. de la Soc. roy. des antiq. de France*, t. VIII, et tiré à part., impr. de Selligue, 1829, in-8° de 47 pp. avec un tableau. - Le 1er jet de ce Mém. avait paru dans la *Thémis*, t. I. — XXX. **Coup d'œil sur les violences exercées jadis contre les huissiers ou sergents*. Paris, impr. de Duverger, 1835, in-8°, 20 pp. (Extr. du t. XI des *Mém. de la Soc. roy. des antiq. de France*.) — XXXI. *Recherches sur la législation et l'histoire des barbiers-chirurgiens*. Paris, Langlois, 1837, in-8°, 40 pp. (dans le t. XIII des *Mém. de la Soc. des antiq. de Fr.* et la *Gazette médicale* du 9 déc. 1837.) — XXXII. *Mémoire sur le remboursement des rentes et sur l'indemnité due aux rentiers du* XVIe *siècle*. Paris, Langlois, 1837, in-8°, 64 pp. — XXXIII. *Remarques sur les collections générales de jurisprudence française et principalement sur le répertoire de M. Merlin* (dans le *Moniteur* du 19 sept. 1811). — XXXIV. *Notice sur la nouvelle édition de Cochin, précédée d'un coup d'œil sur la méthode des orateurs français au* XVIe et XVIIe s. Paris, impr. de David, 1823, in-8°, 15 pp. - Cette notice, lue à la Soc. roy. des antiq de France le 9 juillet 1833, est insérée dans *La Thémis*, t. V. — XXXV. *Rapport sur plusieurs ouvrages de M. Pellat*. Paris, Thorel, 1843, in-8°, 7 pp. (*Revue*, Fœlix, 3e sér., t. I). — XXXVI. *Remarques sur l'origine du ministère public en France*, in-8°, 12 pp. (Extr. du *Moniteur* du 27 août 1842). — XXXVII. *Lettre sur la question de savoir si le jour* à quo *doit être compté dans un délai légal*. Paris, impr. de Fromentin, 1843, in-8°, 11 pp. (dans le *Journ. crim.* de M. Morin, 1843 et reproduite dans la *Revue des Revues de droit* de Bruxelles, t. VI). — XXXVIII. *Rapport sur l'ouvrage de M. Bayle Mouillard : Études sur l'hist. du Droit en Auvergne*. (Dans le *Compte-Rendu de l'Acad. des sciences mor. et polit.*) — XXXIX. *Statut relatif à l'exécution sur la personne des débiteurs à Toulouse dans le moyen-âge*. (*Ibid.*, 1843, t. III.). — XL. *Rapport sur l'édition du* Traité des personnes, de Proudhon, *publié par M. Valette*. (*Revue* Fœlix, 2e sér., t. I.) — XLI. *Remarques sur le mémoire de M. Fayet relatif à l'état intellectuel des accusés*. (Dans le *Moniteur* du 15 mars 1844.)

§ II. Économie politique, statistique, industrie.

XLII. *Discours d'ouverture d'un cours d'économie politique prononcé à l'Ecole centrale de l'Isère le 14 févr. 1800*. (dans les *Mém. d'écon. polit.* de Rœderer, t. I), tiré à part, in-8°, 28 pp. — XLIII. *Mémoire sur les progrès de la population de la France et en particulier de la ville de Grenoble pendant la révolution, lu à l'Acad. de Grenoble le 24 juin 1800* (dans les *Annales de statist. fr. et étrang.*, t. VII). — XLIV. **Programme d'un prix proposé par la Soc. des sciences de Grenoble pour la statistique de l'Isère* (dans les *Annales de statistique* de l'an XII, t. VIII). - Voy. ci-apr., § VII, n° V). — XLV. *Recherches sur le paupérisme en France* (dans les *Mém. de l'Acad. des sciences mor. et polit.*, t. IV). Voy. ci-dev., § I, n° XIV. — XLVI. *Mémoire sur le peignage ou serançage du chanvre tel qu'il se pratique à Grenoble* (dans *l'Ann. de l'Isère* de l'an XI et la *Biblioth. commerc.* de Peuchet, t. XI). — XLVII. *Mémoire sur la filature à froid, lu à l'Acad. de Grenoble le 20 octobre 1796* (dans le *Magasin encyclop.*, 2e année, t. IV). — XLVIII. *Mémoire sur le plâtre*

considéré comme engrais, *lu à l'Acad. de Grenoble le 21 février 1800* (dans les *Annales de l'agriculture fr.* de Teissier, t. XI). — XLIX. *Mémoire sur les engrais tirés des immondices et des latrines de la ville de Grenoble*, lu à l'Acad. de cette ville, le 8 févr. 1803 (dans l'*Annuaire de l'Isère* de 1808); tiré à part, Grenoble, Allier, 1808, in-8° de 23 pp. — L. *Rapport sur le Tavogliere de Puglia, de M. Romonazzo, fait à l'Acad. des sciences mor. et polit. le 2 nov. 1844.* Paris, impr. Lacour, in-8°, 8 pp. — LI. *Observations relatives à des recherches sur Mulhouse.* (dans le *Compte-rendu de l'Acad. des sciences mor. et polit.*, t. IV).

§ III. LITTÉRATURE.

LII. *Discours sur les jouissances des gens de lettres.* Grenoble et Paris, 1807, in-8°, 39 pp. — LIII. *Dissertation sur la signification du verbe* IMPOSER (dans les Mém. de l'*Athénée de la langue fr.*, t. I). — LIV. *L'amour et la philosophie.* Paris, Lavillette, 1801, 5 vol. in-12. - Rare. Il y a des exempl. sur gr. papier. (Bib. de Grenoble, 17548.)—LV. *Œuvres de Boileau, collationnées sur les anciennes éditions et sur les manuscrits, avec des notes historiques et littéraires et des recherches sur sa vie, sa famille et ses ouvrages, et une notice bibliographique des diverses éditions au nombre de plus de 350.* Paris, Langlois, Delaunay, 1830-34, 4 vol. in-8° et avec un nouveau titre : Paris, Philippe, 1837, 4 vol. in-8°. - Cette éd. a été un travail de prédilection de M. Berriat-St-Prix et l'a occupé pendant 30 ans. Elle est très supérieure à toutes celles publiées jusqu'à ce jour pour la collation des textes et la partie biographique. — LVI. *Observations sur un vers de la Ve satire de Boileau, lues à l'Acad. fr. le 7 févr. 1843*, in-8°, 12 pp. (Extr. du *Moniteur* du 1er juillet 1843.)

§ IV. HISTOIRE.

LVII. *Annibal à Carthage après la bataille de Zama*, fragment lu à l'Acad. de Grenoble le 6 sept. 1805. Paris, impr. Delarue, 1806, in-8°, 48 pp. (dans le *Magas. encycl.*, 1806, t. VI). — XLVIII. *Jeanne d'Arc, ou coup d'œil sur les révolutions en France au temps de Charles VI et de Charles VII et surtout de la Pucelle d'Orléans ; avec un itinéraire exact des expéditions de Jeanne d'Arc...* Paris, Pillet, 1807, in-8°. - *V.* un article de Daunou dans le *Journal des Savants*, n° de nov. 1847. — *V.* aussi dans le *Journ. encyclop.* de Millin, 1818, p. 362, un article signé *M. B.*, dans lequel M. Berriat-Saint-Prix rend compte avec autant d'impartialité que d'exactitude de son propre ouvrage et de celui de M. Lebrun de Charmettes sur le même sujet. — LIX. *Lettre de Jeanne d'Arc..* (dans l'*Echo du monde savant*, 12 mai 1844.) — LX. *Observations sur plusieurs lettres inédites de François et Henri, ducs de Guise*, Paris, impr. de Smith, 1822, in-8° de 40 pp. (Extrait des *Mém. de la Soc. roy. des antiq. de Fr.*, t. IV.) — LXI. *Recherches sur une réponse attribuée à Sully, et remarques sur quelques lettres inédites de ce ministre.* Paris, impr. de Smith, 1825, in-8° de 32 pp. (Extr. des *Mém. de la Soc. des antiq. de France*, t. VII.) — LXII. *Examen historique du tableau de Gérard, représentant l'entrée de Henri IV à Paris, avec des recherches sur cet événement mémorable.* Paris, Langlois, 1839, in-8°, 80 pp. — LXIII. *Supplément au récit fait par Chorier des désordres qui accompagnèrent, en 1562, l'occupation de Grenoble par les protestants.* Paris, Langlois, 1838, in-8° de 36 pp. (Extrait des *Mém. de la Soc. roy. des antiq. de Fr.*, t. XIV.) — LXIV. *Annuaire statistique, ou Almanach général du département de l'Isère* pour les ans IX à XII, Grenoble, Allier, ans IX à XII, 4 vol. in-16. — LXV. *Notice sur diverses contrées du département de l'Isère connues sous un nom spécial.* Grenoble, Allier, 1810, in 8°, 15 pp. (avec M. Champollion-Figeac). — LXVI. *Rapport sur les antiquités et les bains d'Uriage près de Grenoble* (dans les *Mém. de la Soc. roy. des antiq. de Fr.*, 1828, t. VIII), et tiré à part, impr. Selligue, 1828, in-8° de 8 pp. — LXVII. *Saint Gervais* (dans l'*Album du Dauphiné*, t. IV). — LXVIII. Fragments divers de la statistique de l'Isère, insérés dans les *Annales de l'Isère*, en 1808 et 1809. (Impr. de Peyronnard) in-8°, 73 pp. - Voy. § VII, n° V.

§ V. HISTOIRE LITTÉRAIRE.

LXIX. *Notice sur les tables d'Aviénus* (dans le *Journ. de la libr.* de 1820). — LXX. *Remarques sur les anciens jeux des mystères, faites à l'occasion de deux délibérations inédites prises par le conseil de ville de Grenoble, en 1535, relativement à l'un de ces jeux.* Paris, impr. Smith, 1823, in-8°, 52 pp. (Extr. du t. V des *Mém. de la Soc. roy. des antiq. de France.*) — LXXI. *Histoire de l'ancienne université de Grenoble.* Paris, impr. de Smith, 1820, in-8°, 64 pp. (Extr. des *Mém. de la Soc. roy. des antiq. de Fr.*, t. III. = *Seconde édition insérée dans le t. V de la Revue du*

Dauphiné, Valence et Paris, 1839, in-8°, 60 pp. — LXXII. *Notice sur Julius Pacius à Beriga, jurisconsulte et philosophe des* XVI*e et* XVII*e siècles*. Paris, Langlois, 1840, in-8°, 30 pp. (Extr. de la *Revue étrang. et fr. de législ.* de M. Fœlix.) — LXXIII. *Remarques et recherches sur Massillon, d'Alembert et La Harpe* (dans le *Magasin encyclop.*, 1811, t. III); tiré à part, impr. Sajou, 1811, in-8° de 30 pp. — LXXIV. *Eloge historique de M. Mounier, conseiller d'Etat*. Grenoble et Paris, 1806, in-8° de 70 pp. — LXXV. *Notice historique sur Pierre Liotard, botaniste, lue à l'Acad. de Grenoble les 6 et 17 août 1799* (dans le *Magasin encyclop.*, t. XI, en partie dans les *Siècles litt.* de Desessarts et dans le *Dict. hist.* de Chaudon et Delandine). — LXXVI. *Discours prononcé aux obsèques de M. Métral, homme de lettres, le 2 sept. 1839, avec des remarques sur sa vie et ses ouvrages*. Paris, Langlois, 1840, in-8° de 24 pp. — LXXVII. *Discours prononcé aux funérailles de M. le baron de Gérando le 14 nov. 1842*. Paris, Renouard, 1842, in-8°. — LXXVIII. *Funérailles de M. William Edwards, Versailles, le 26 juillet 1842*. Paris, Renouard, 1842, in-8°. — LXXIX. **Ouvrages divers de J. B. S.* (impr. de Renouard), in-8°, xij pp. - C'est la liste de ses ouvrages publiée par lui à l'occasion de sa candidature (juin 1837) à l'Institut. — LXXX. *Notice d'un manuscrit original de la Bib. de Grenoble, contenant les poésies d'Antoine Astesan* dans le *Magasin encyclop.*, 1802, t. I). - Revue et reproduite dans l'*Hist. de Jeanne d'Arc*, ci-dev., § IV, n° LVIII. — LXXX bis. *Observations sur Domat et Cujas*, in-8°, 12 pp. (Extr. du *Compte-rendu des Mém. de l'Acad. des sciences mor. et polit.*, t. III.)

§ VI. Mémoires et Factums (1).

LXXXI. *Réponse pour les frères Colinet Grange*. Grenoble, impr. Peyronard, 1810, in-8°, 28 pp. — LXXXII. *Résumé et moyens pour la commune de Saint-Maurice* (Isère). Grenoble, impr. Allier, 1812, in-4° de 36, 74 et 71 pp. — LXXXIII. *Observations* pour la même commune. *Ibid. id.*, 1812, de 12 et 19 pp. — LXXXIV. *Précis pour Antoine Toulon*. Grenoble, imp. Allier, 1814, in-4°, 20 pp. — LXXXV. *Mémoire pour les héritiers Magnificat*. Grenoble, impr. Allier, 1817, in-4°, 158 pp. — LXXXVI. *Mémoire pour le curé Dideron* Grenoble, 1817, in-4°, 56 pp. — LXXXVII. *Mémoire pour la commune de St-Gervais*. Grenoble, imp. Peyronnard, 1818, in-4°, 74 pp., avec un plan.

§ VII. Manuscrits (2).

I. *Paratitles, ou sommaire de ce qui est contenu dans chaque titre du code et du Digeste* (traduits de Cujas), 1788, pet. in-fol. — II. *Cours de législation*, t. III et IV. Ce dernier s'arrête au tit. 2, liv. III du Code civil (voy. ci-dessus, § I, n° II bis). — III. *Dictionnaire universel de droit, ou Nouveau Ferrière*. 1800, 2 vol. in-4° qui comprennent la lettre A et le commencement de la lettre B. — IV. *Consultations* sur le droit civil, la procédure, le droit criminel, 1800 1805, 4 vol. in-4°. — *Statistique de l'Isère*. 2 vol. in-4°. - C'est l'ouvrage qui, sous le voile de l'anonyme, avait remporté le prix proposé par la Soc. des sciences de Grenoble en l'an XII (voy. ci-dev. § II, n° XLIV et § IV, n° LVIII). — VI. *Histoire du 7 mars 1815*. C'est un mémoire sur le passage de Bonaparte à Grenoble en 1815 (voy. ci-dev. § I, n° XIII). — VII. *Mémoires et rapports* (inédits), lus à l'Acad. des sciences mor. et polit de 1843 à 1845, sur le *pénitencier de Tours*; - sur l'*Histoire du cartésianisme*; - sur le *Repentir en matière criminelle*; - sur les *lois de la France et de l'Angleterre relatives au droit de grâce*; - sur le *Traité des assurances* de M. Alauzet, lu le 25 sept. 1845, six jours avant sa mort. — VIII. *L'Amour et le Bel Esprit*, comédie en 2 act., prose, 1802. — IX. *Les Médecins de village*, coméd.-vaud. en 2 act.

Portrait. — Le portrait de M. Berriat-St-Prix, peint par Mlle Genève, sa belle sœur, est exposé dans la salle de lecture de la Bib. pub. de Grenoble.

BERRIAT-SAINT-PRIX (Charles), fils du précédent, substitut du proc. général à Paris, né à Grenoble le 1er déc. 1802, fut reçu docteur en droit le 9 mars 1824. Après avoir cultivé avec succès, pendant plusieurs années, la littérature vers laquelle un vif penchant l'entraînait, il entra en 1830 dans la magistrature et remplit successivement les fonctions du ministère public près le trib. de Tonnerre, Etampes, Reims, Dreux, Tours, Paris, d'où il a été appelé, en oct. 1852, à la cour imp. de la Seine. Ce magistrat est un de ceux qui ont pris au sérieux les devoirs de leur état et ont constamment travaillé à faire aimer la justice. — Voici un fait qui permettra d'apprécier son caractère. Attaché de bonne heure à la cour d'ass. de la Marne,

(1) Cette liste est loin d'être complète. Je n'en mentionne que les principaux.

(2) Ils sont entre les mains de sa famille.

M. Berriat-Saint-Prix, avide d'enseignements, allait en demander jusqu'aux archives du greffe. Pendant une de ses explorations assidues, il y découvrit un arrêt dans lequel une interprétation erronée des textes infligeait à un condamné, qui n'avait pas réclamé, une peine double de celle portée par la loi. Le jeune magistrat n'eut pas de repos avant d'avoir fait réparer cette erreur. Sur ses mémoires, l'arrêt fut cassé par la cour suprême, des lettres de grâce furent accordées par le roi, et le condamné, heureux et surpris, put quitter le bagne sans avoir subi un seul jour du surcroît de peine dont il avait été frappé. — M. Berriat-Saint-Prix a été décoré en 1849 par le roi de Sardaigne pour sa coopération à un travail sur la procédure criminelle entrepris à Paris par le c[te] de San-Franco, conseiller à Turin. — Il est membre correspondant de l'Académie Delphinale, et de celles de Reims et de Tours.

Bibliographie. — I. * *Tablettes classiques, recueil de morceaux choisis dans les meilleurs écrivains français depuis Malherbe jusqu'à nos jours.* Paris, Fanjat, 1825, 2 vol. in-32. C'est un recueil fait avec beaucoup de goût et l'un des meilleurs de ce genre (*V. Revue encycl.*, t. xxviii). — II. *Nouvelles leçons françaises de littérature et de morale; recueil de morceaux choisis dans les meilleurs écrivains français... pour servir de suite aux Leçons françaises de MM. Noël et Delaplace*, Paris, Brunot-Labbe, 1828, 2 vol. in-8° (*V. Revue encyclop.*, t. xxxviii). — III. *Recherches sur la question ou torture, d'après les anciennes ordonnances : suivies d'un procès-verbal de torture subie en 1786.* Paris, impr. Fournier, 1835, in-8°, 24 pp. - C'est un extr. de la *Revue rétrospective*, sér. B, t. iv. — IV. *Rapport sur les Ecoles primaires de Tours.* Tours, imp. de Mame, 1839, in-8, 16 pp. — V. *Conclusions sur une demande en nullité de mariage par défaut de liberté de consentement.* Tours, impr. de Mame, 1839, in-8°, 40 pp. - « On y trouve, pp. 23-27 « des détails curieux et peu connus sur « les divers projets et la confection du « Code civil. » (Quérard, *Litt. fr. contemp.*) — VI. *Instruction sur la police judiciaire.* Tours, impr. de Mame, 1840, in-8°, 200 pp. Imprimée aux frais du dép. d'Indre-et-Loire où l'auteur était alors proc. du roi. = 2[e] éd. sous ce titre : *Manuel de police judiciaire à l'usage des juges de paix, officiers de gendarmerie, commissaires de police...* Paris, impr. de Dupont, 1841, in-18, de viii et 295 pp. — VII. *Des officiers de police judiciaire ordinaires et exceptionnels.* Paris, impr. de Fournier, 1842, in-8° de 31 pp. (Extr. du *Journal de Droit criminel*, de M. Morin.) — VIII. *Examen de cette question : Les circonstances atténuantes sont-elles applicables en matière de contumace?* Paris, Joubert, 1842, in-8° de 27 pp. (Extr. de la *Revue*, Fœlix, t. ix.) — IX. *Coup d'œil sur les progrès de la législation en France depuis la révolution de Juillet*, Tours, imp. de Mame, 1843, in-8°, 36 pp. — X. *Législation de la chasse et de la louvéterie commentée.....* Paris, Cosse, 1844, in-8°. — XI. *Législation de la chasse et de la louvéterie commentée. Supplément contenant les décisions intervenues sur la loi du 3 mai 1844.* Paris, Cosse, 1846, in-8°, 24 pp. - XII. *De l'exécution des jugements et arrêts et des peines en matière criminelle, correctionnelle et de police.* Paris, Cosse, 1846, in-8°, 126 pp. — XIII. *De la tromperie sur la nature des marchandises vendues*, 1847, in-8, 8 pp. (Extr. du *Journal du Droit crim.*) — XIV. *De la Légitime Défense*, 1849, in-8, 16 pp. (Extr. du journ. *Le Droit*, n[os] des 27 sept. et 2 oct.) XV. *Le Jury en matière criminelle.* Paris, Cosse, 1849, in-18. = 2 éd. 1853, in-18. — XVI. *Traité de la procédure des tribunaux criminels... 1[re] partie. Tribunaux de simple police.* Paris, Cosse, 1851, in-8°. — *Tribunaux correctionnels, 2[e] partie*, Paris, Cosse, 1854, 2 vol. in-8°. L'introduct. a été publiée à part sous ce titre *Juridictions du petit criminel en 1789 et depuis sous le droit intermédiaire.* Paris, impr. Guyot, 1853, in-8°, 56 pp. (Extrait de la *Gazette des Trib.*, n[os] des 8, 9 et 12 oct. 1853.) L'ouvrage complet formera 6 vol.

M. Berriat-Saint-Prix a fourni des dissert. et comptes-rendus à la *Gazette des Trib.*, au *Droit*, au *Journ. du droit criminel* de M. Morin, à l'*Encyclopédie du droit*, au *Bulletin Férussac*; les notices d'un grand nombre de Dauphinois à la *Biogr. univ. et portative des contemp.* Il a travaillé à l'édit. de Boileau et à la 4[e] éd. du *Cours de droit crim.* de son père. Enfin, d'après la *Litt. fr. contemp.* de M. Quérard, on doit à ses soins la réimpression de quelques-uns de nos auteurs, entre autres les suivants :

I. *Œuvres choisies de Parny* (avec une notice biogr.) Paris, 1826, 2 vol. in-32, — II. *Œuvres choisies de M. J. Chénier*, 1826, in-32. — III. *Œuvres choisies de Napoléon Bonaparte*, 1827, 4 tomes en 8

part. in-32. — IV. *Œuvres choisies de Boufflers*, 1827, in-32.— V. *Œuvres de Lebrun*, 1827, 2 tomes en 4 part. in-32.

BERRIAT-SAINT-PRIX (Aimé-Félix-Julien), frère du précédent, docteur en droit, avocat à la cour d'appel de Paris, est né à Grenoble le 26 sept. 1810. Après avoir fait ses études aux colléges de Louis-le-Grand et de Saint-Louis à Paris, il suivit les cours de la faculté de droit de cette ville, fut reçu avocat en 1830 et docteur en 1832. Son père désirait le voir se consacrer à l'enseignement du droit, mais, préférant l'indépendance et la vie obscure du cabinet, il s'y refusa pendant plusieurs années. Ce fut dès 1839 que, cédant enfin aux instances de sa famille, il se présenta 4 fois pour obtenir une place de professeur suppléant à Paris. Désigné comme candidat définitif au concours de 1843-44, il lui manqua, à 2 reprises, une seule voix pour être élu.—M. Berriat-Saint-Prix occupe aujourd'hui au barreau de Paris une place distinguée, que lui ont justement acquis plusieurs ouvrages remarquables destinés à l'enseignement du droit et des travaux d'un ordre plus élevé sur notre droit politique. — Il est membre de l'Acad. de Luxembourg (1851) et de l'Acad. delphinale (1853).

Bibliographie. — I. *Disceptatio juridica de usurpationibus et usucapionibus.* Parisiis, Renouard, 1839, in 4° de 14 pp. — II. *Exposé des principes généraux du mariage et de la séparation de corps; suivi de la résolution des principales difficultés que présente cette matière.* Paris, impr. de Renouard, 1839, in-8°, 20 pp. — III. *Questions de droit romain et de droit français proposées au concours de 1841.* Paris, impr. Renouard, in-4°, 16 pp. — IV. *Disceptatio de conditionibus in testamento scriptis.* Parisiis, Renouard, 1841, in-4°, 16 pp. — V. *De l'incapacité des femmes mariées, mineurs...* Paris, Renouard, 1841, in-4°, 24 pp. — VI. *Questions proposées au concours de 1843-44.* Paris, Renouard, in-4°, 48 pp. - On y trouve une dissertation sur un sujet difficile : *La nature des droits politiques et la qualité de citoyen.* — VII. *Questions au concours de 1846*, in-4°, 18 pp. - Ce sont 7 thèses pour les concours.

VIII. *Commentaire sur la charte constitutionnelle.* Paris, Videcoq, 1836, in-8° de 479 pp. - Les auteurs de la constitution grecque de 1844 ont emprunté beaucoup d'idées à cet ouvrage. Ces emprunts sont indiqués dans la brochure intitulée *Comparaison de la charte grecque*.. ci-dev. p. 124 n° IX. V. un article de Romiguière dans le journal *Le Droit*, n° du 4 février 1837. — IX. *Guide pour l'étude des examens de droit, ou indication des principales difficultés qui en sont l'objet et des auteurs qui résolvent ces difficultés.* Paris, Videcoq, 1840, in-18, 200 pp. - La 3e éd. a paru en 1847 chez le même éditeur. — X. *Notes élémentaires sur le Code civil, contenant sur chaque article sans exception l'explication des termes techniques, la filiation des idées et la discussion des questions de principes*.. Paris, Videcoq, 1845-47, 3 vol. in-8°. - Ce livre, surtout théorique, ne ressemble à aucun de ceux qui ont été publiés sur le même sujet. L'auteur applique à la science du droit la rigueur de méthode suivie pour les sciences mathématiques. Le 3e vol. est suivi d'un vocabulaire des termes juridiques du Code; on y trouve, sur toutes les questions de principes, l'énonciation des arguments pour et contre. — XI. *Plan de constitution avec indication des sources et des motifs.* Paris, Pagnerre et Videcoq, 1848, in-8°, 48 pp. — XII. *Théorie du droit constitutionnel français. Esprit des constitutions de 1848 et de 1852. Précédé d'un essai sur le pouvoir constituant et d'un précis hist. des constitutions françaises.* Paris, Videcoq, 1852, in-8°, 732 pp. - Dans ce travail, le plus important de l'auteur, et celui dont il a le plus soigné la forme, se trouvent beaucoup d'idées ou démonstrations nouvelles, notamment sur la nature de la souveraineté, la légitimité de la propriété, l'organisation du travail, la nature du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire, le serment politique, etc., etc.—XIII.. *Théorie du droit constitutionnel français. 2e partie contenant la constitution de 1852.* Paris, Videcoq, 1852, in-8°, 60 pp. — XIV. *Supplément* (au même ouvrage) *contenant le plébiscite de l'Empire.* Paris, Videcoq, 1853, in-8°, 26 pp. — XV. *Méthode de lecture.* Paris, Renouard, 1852, in-8°, 150 pp. - Dédiée à la fille de l'auteur.

M. Félix Berriat-Saint-Prix a inséré quelques articles dans la *Revue encyclopédique*, la *Revue* de Fœlix, la *Revue* de M. Wolowski, la *Revue* de Marcadé, le *Bulletin du jurisconsulte.* - Il est intervenu dans la polémique engagée en 1851 entre *le Siècle* et *la Patrie* sur la question de savoir s'il était permis d'élire par anticipation une assemblée législ. nouvelle. - Il a soutenu en 1852 dans la *Revue critique de jurisprudence* une dis-

cussion avec M. Nicias Gaillard sur la question de savoir si les légataires universels sont tenus *ultra vires*. - Il a revu et annoté en 1835 la 6e éd. du *Cours de procédure* de son père. - Il se disposait en nov. 1851 à publier un travail sur la question de *l'obéissance militaire passive*; on comprend que les événements politiques survenus depuis ont dû lui faire suspendre cette publication.

BERTON (Louis), curé de Reventin (Isère), embrassa avec chaleur la cause de la révolution, devint second vicaire épiscopal de l'Isère en 1791 et président du conseil épiscopal pendant la vacance du siége entre la mort de Jh Pouchot et l'élection de Henri Reymond (7 sept. - 17 nov. 1792). On le trouve en 1792 et 1793 sur les listes des notables du corps municipal de Grenoble. En 1793, il jeta le froc aux orties et se maria.

Bibliographie. — I. *Instruction sur la loi du 20 septembre 1792, qui détermine le mode de constater l'état civil des citoyens.* (Grenoble, impr. d'Allier.) In-8o, 11 pp. — II. * *Adresse d'un franc et loyal républicain à ses concitoyens* (19 nov. 1792), (Grenoble, impr. d'Allier) in-8o, 7 pp. C'est une protestation contre l'élection de H. Reymond en qualité d'évêque constitutionnel de l'Isère. - Une lettre adressée par Berton à l'évêque de Rhône-et-Loire, et insérée à la p. 5 de cet opuscule a fait commettre à M. Colomb de Batines une plaisante méprise. Cette lettre est signée ainsi :

« Je vous salue en Notre Seigneur J. C. BERTON,
« second vicaire épiscopal du diocèse du département de l'Isère. »

Or, M. Colomb de Batines, sans se donner la peine de lire ce passage en entier, a pris les initiales J.C.(Jésus-Christ) pour celles des prénoms de Berton et, sans autre examen, il l'a nommé bravement, dans ses *Dauphinois dign. de mém.*, BERTON (J. C.).

BERTRAND (Étienne), jurisconsulte, naquit à St-Chef (Isère) vers 1434, d'une famille noble sortie, d'après Pithon-Curt (1), de la même tige que les Bertrand du Vivarais. Il étudia le droit pendant 3 ans à l'université de Valence, 4 ans à celle de Toulouse et enfin reçut le bonnet de docteur à Avignon où il exerça pendant quelque temps la profession d'avocat. Il alla ensuite se fixer à Carpentras et y épousa, le 23 juin 1470, Eustochie Bruni, fille du seigneur de Venasque (2). Quoique placé sur un bien obscur théâtre, ce jurisconsulte ne tarda pas à jouir d'une réputation immense justement méritée par l'étendue de ses lumières et de son savoir. Des provinces voisines, on accourait en foule le consulter comme un oracle des lois. Les qualités de son cœur et la droiture de son caractère lui donnèrent en même temps une grande considération non seulement dans sa ville adoptive, mais encore dans tout le Comtat. En 1473, 1479, 1482 et 1490, il fut élu syndic de Carpentras; le 7 nov. 1497, Clément de la Rovère, recteur du Venaissin, lui confia pour 3 ans la présidence de la chambr apostolique; le 14 mars 1511, le recteur Jean de Montaigu le choisit pour un de ses trois lieutenants; enfin, en 1514, François de Villeneuve ayant été pourvu du rectorat lui envoya sa procuration pour exercer à sa place les fonctions de cette charge. — Il mourut à Carpentras, âgé de 82 ans, vers la fin de l'année 1516 (3), vivement regretté des indigents auxquels il donnait régulièrement la 10e partie du produit de ses travaux. — On a de ce jurisconsulte un énorme recueil de consultations qui attestent combien était grande la confiance dont il jouissait. Le célèbre Dumoulin les cite avec éloge et elles faisaient autrefois autorité dans les pays de droit écrit; mais devenues inutiles, elles sont aujourd'hui oubliées. Cependant elles pourraient être consultées avec fruit, sinon au point de vue du droit, du moins au point de vue de l'histoire. En effet, on y trouve des documents des xve et xvie s. concernant des familles nobles anciennes du Languedoc, de la Provence et du Comtat Venaissin et surtout des titres fort curieux relatifs à des familles alors roturières et passées depuis dans la noblesse. — (*V.* Barjavel, *Dict. hist. de Vaucluse.* - Notice ms. par Fabre de St-Véran, dans les nos 1 et 5 du *Recueil de Tissot*, à la Bib. pub. de Carpentras.)

Bibliographie. — *Volumen primum consiliorum D. Stephani Bertrandi Carpentoractensis.* Lugd. Cl. Serrarius, 1532, 9 vol. in-fol. Le 3e a été imprimé chez Thomas Bertel. - Goth. = Autre éd. sous ce titre : *Consiliorum sive responsorum D. Stephani Bertrandi, carpentoractensis jurisconsulti, ut doctissimi ita integerrimi, vo-*

(1) *Hist. de la noblesse de Provence*, t. IV, p. 383.

(2) Il se remaria en 2es noces avec une nièce du cardinal Philippe de Cabassole.

(3) Son testament est du 21 déc. 1516. Il y est qualifié de *Jurium clarissimus monarcha*

lumen I... Francofurti, ex offic. Typogr. Jo. Saurii M. D C. III. 8 vol. in-fol. — Cette éd., plus complète que la précédente, est précédée d'une vie d'Ét. Bertrand et d'une préface adressée à un de ses parents, Jean Bertrand, cardinal, archevêque de Sens. Le 2e vol. est fort rare, surtout en Provence. On prétend que le président de Sainte-Tulle Valbelle, intéressé à cacher un titre constatant l'origine de sa maison, en acheta presque tous les exemplaires pour les détruire. Ce titre se trouve à la tête d'une consultation, p. 86.

BERTRAND DE MONTFORT (Louis Antoine-François de), né au Buis, le 3 déc. 1739, fut nommé par le prince de Monaco (1) vers 1769, vice-bailli, ou lieut.-gén. au bailliage des baronnies. Il se nommait alors Bertrand tout court; mais comme sa famille, d'ailleurs ancienne et des plus honorables, comptait un grand nombre d'alliances avec la noblesse, il ne tarda pas lui-même à avoir des prétentions de ce genre. Voici comment la chose se fit : 3 frères Bertrand qui servaient avec une grande distinction dans les mousquetaires de Louis XIV, l'un en qualité de mestre de camp, les deux autres en celles de brigadiers, avaient été anoblis par ce prince vers le commencement du XVIIIe s. De retour en Dauphiné, ils avaient ajouté à leur nom celui de de Rostaing, puis étaient morts sans postérité, laissant pour héritiers un de leurs cousins, aïeul du lieut. général au bailliage du Buis dont il s'agit. A peine revêtu de cette dignité, celui-ci résolut, quoique collatéral, de faire revivre à son profit les titres d'anoblissement concédés aux Bertrand de Rostaing, et il prit dès lors le nom de Bertrand de Montfort. — Cependant, comme on pouvait lui contester sa noblesse de fraîche date, puisqu'il ne descendait pas des 3 frères auxquels elle avait été accordée, il s'avisa, pour faire régulariser sa position de s'adresser au pape Pie VI et, moyennant la somme de 1500 liv., ce pontife le créa comte et noble de 1er rang. Il se pourvut ensuite au parlem. de Grenoble pour faire enregistrer le bref du pape ; mais cette cour, plus sévère que la chancellerie romaine s'y refusa. Malgré cet échec, le vice-bailli du Buis ne cessa pas de se regarder comme bien noble; il prit dans divers actes publics la qualité de comte et fit même graver sur la porte de sa maison les armes des Bertrand de Rostaing. — En 1789, le tiers-état de notre province le nomma député aux états-généraux. Dans cette assemblée, M. Bertrand de Montfort ne pouvait se ranger contre la caste à laquelle il ambitionnait tant d'appartenir, aussi fut-il infidèle à son mandat en votant dans toutes les occasions avec la minorité de la noblesse contre les mesures proposées en faveur du tiers. Après la session, malgré la rigidité de ses principes aristocratiques, il ne dédaigna pas de solliciter les suffrages populaires pour une place de juge au trib. du Buis et prêta, après son élection, le serment de fidélité à la constitution exigé par la loi. Bien plus, en 1795, les électeurs de la Drôme l'ayant nommé juge au trib. de Valence, il n'hésita pas davantage à prêter le serment à la République. — Sous l'empire, il demeura dans l'obscurité, ne demandant rien et se contentant modestement de se voir inscrit sur le tableau des avocats du trib. de Nyons. Mais à la 1re restauration, il se hâta de reprendre la poursuite de son anoblissement qui, semblable à un mirage trompeur, le fuyait depuis près de 40 ans. Enfin, cette fois, son espoir ne fut pas déçu et Louis XVIII l'anoblit tout de bon, en même temps que plusieurs autres ex-constituants, par une ordonnance royale du 6 sep. 1814. — Cependant tous les vœux de M. Bertrand de Montfort n'étaient pas satisfaits; le titre de comte lui manquait encore. Vers la fin de 1814, il en fit la demande à la chancellerie, mais j'ignore si elle lui fut accordée.—Il est mort au Buis le 8 mars 1821, entouré de l'estime et de la considération publiques et laissant la réputation d'un jurisconsulte distingué.

Portrait. — *Louis An. Fr. de Bertrand de Montfort, vice Bally, Lieutt-Gral des Baronnies... Perrin del. Courbe sc.*, in-8. (Suite de Déjabin.)

BESANCON (Hugues), né à Varces, mort en 1679, était avocat au parlement de Grenoble et oncle de Guy Allard. Celui-ci, en honnête neveu, a cru devoir lui consacrer un article dans sa *Bibliothèque du Dauphiné*, où il nous le représente comme un homme de *profond sçavoir*.

BESIGNAN (le marquis de). *V.* Duclaux de Bésignan.

BESSON (Jacques), mécanicien, naquit à Grenoble vers le commencement du XVIe siècle. Il professa d'abord les mathématiques à Paris avec un certain

(1) Comme ducs de Valentinois, les princes de Monaco avaient les droits de haute, basse et moyenne justice au Buis.

éclat, puis se fixa à Orléans vers 1554, où il mourut de 1569 à 1578.—Il a publié un recueil de machines et d'instruments de son invention fort ingénieux. Un certain nombre d'entre eux ont été depuis mis à exécution par des gens qui se sont bien gardés de nommer le vieux mécanicien auquel ils devaient la 1re idée de leurs *inventions*.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Iacobi Bessoni de absolvta ratione extrahendi olea et aqvas e medicamentis simplicibvs*... Paris, 1559, in-4°. = Autre éd., Zurich, 1567, in 8°. = Autre avec la trad. fr. en regard et augmentée d'un second livre, Paris, Galiot Dupré, 1671, in 4° de 24 ff. (B. Ste-Genev., T. 220 6.)—La traduct. fr. a été imprimée séparément sous ce titre : *Art et moyen parfaict de tirer hviles et eavx, de tovs medicaments simples et oleogineux*. Paris, Galiot Dupré, 1573, in-8°, 31 ff. (B. Ste-Genev., T. 79.)=Autre éd., Paris, J. Paraud, 1580, in-4°.—II. *Le Cosmolabe ov instrvment universel, concernant toutes les obseruations qui se peuuent faire par les sciences mathématiques, tant au ciel, en la terre comme en la mer*. Paris, Deroville (s. d.) in-4° de 8 ff. prélim. non chiffrés et 324 pp. La dédicace est datée du 6 sept. 1566. - On trouve à la fin de cet ouvrage le « Catalogve des « meillevres, plus svbtiles et plvs né- « cessaires inventions lesquelles par vn « longtemps, grands fraiz continuel la- « beur et peine, l'authevr ha trouuées « et experimentées, tant ès sciences ma- « thematiques, qu'en plusieurs artz me- « chaniques. » — III. *L'art et science de trouuer les eaux et fontaines cachées sous terre, autrement que par les moyens vulgaires des agriculteurs et architectes*. Orléans, Trepperel, 1569, in-4°. (B. Mazarine, C. 15554.) — IV. *Description et usage du compas euclidien*... Paris, 1571, in-4°. (*Biogr. univ.*)

V. *Theatrum instrumentorum et machinarum quas J. Bessonus excogitavit liber primus*. (Orléans, 1569). in-fol., 1re éd. très rare. = Autre : *Theatrvm instrvmentorvm et machinarum Iacobi Bessoni Delphinatis, mathematici ingeniosissimi. Théatre des instrvmens mathematiques et mechaniques*... *Lvgdvni, apud Barth. Vincentium, 1578*, in-fol. de 4 ff. prélim. non chiff. et 60 planches numérotées portant chacune (en haut) son explication en latin. =Autre éd. : *Cum Francisci Beroaldi figurarum declaratione demonstratiua*... *Lvgdvni, apud Barth. Vincent., 1582*, in-fol. de 3 ff. prélim. et 60 planches portant au *verso* des explications en latin.=Autre éd. sous ce titre : *Theatre des instrvmens mathématiques et mechaniques de Iaques Besson Dauphinois docte mathematicien avec l'interprétation d'iceluy par François Beroald*. Lyon, Bart. Vincent, *M. D. LXXVIII*. In-fol. de 20 ff. prelim. et 60 pl. dans l'état décrit à l'éd. latine de 1678. (B. Mazarine, C. 3879.) = Autre, Lyon, 1579, in-fol. (B. de Grenoble, 13223.) = Autre, *à Geneve par Iaques Chouet*... *M. D. XCIII*, in-fol. de 5 ff. prélim. Les explications des 60 planches sont disposées comme dans l'éd. latine de Lyon, 1582. = On l'a traduit en plusieurs langues, notamment en italien, Lyon, 1582, in-fol. (B. Mazarine, 4765.) — C'est dans cet ouvrage que se trouve la 1re charrue à 3 socs que l'on connaisse. *V.* un compte-rendu le 2 brumaire an X à la Soc. d'agricult. de Paris, par Fr. de Neufchâteau.

BEYLE (MARIE-HENRI (1)), plus connu sous le pseudonyme de **STENDHAL**, naquit à Grenoble le 23 janvier 1783 d'une famille honorable de cette ville : son père était avocat au parlement, et sa mère fille d'un médecin distingué.—Après avoir terminé d'une manière brillante ses études à l'école centrale de l'Isère, il vint à Paris en 1799 pour se faire recevoir à l'École polytechnique. Il était recommandé à M. Daru, qui le logea chez lui et l'admit à sa table. Beyle travailla quelque temps à la préparation de ses examens, mais dégoûté bientôt des mathématiques, il les abandonna pour entrer dans les bureaux du min. de la guerre. La bureaucratie ne lui plaisant pas davantage, et encore indécis sur le choix d'une carrière, il suivit en amateur M. Martial Daru qui se rendait à l'armée d'Italie en qualité d'inspecteur aux revues. Il assista (14 juin 1800) à la bataille de Marengo, travailla ensuite dans les bureaux de Petiet, gouverneur de la Lombardie, puis entra (23 sept. 1800) comme maréchal des logis dans le 6e dragons. 2 ans après, fatigué de l'état milit. et de la vie de garnison, il donna sa démission (20 sept. 1802) et vint passer quelques mois dans sa famille.—Au mois de juin 1803, il partit pour Paris dans le but de travailler à refaire son éducation, mais un séjour trop prolongé dans le même lieu convenait peu à un homme de cette mobilité, aussi passionné pour l'imprévu et

(1) M. Colomb de Batines et plusieurs autres biographes lui donnent par erreur les prénoms de *Arthur-Louis-Alexandre-César*.

le changement, il voulut essayer encore de la vie de famille et se rendit à Grenoble en mars 1805. Pendant quelque temps, cette ville lui parut supportable, grâce aux beaux yeux d'une actrice dont il était vivement épris et qui le payait de retour; mais cette femme étant allée jouer au théâtre de Marseille, grand fut le désespoir du jeune amoureux. Comment faire! Vivre loin d'elle était impossible, il fallait absolument la suivre et trouver en même temps un prétexte plausible pour faire consentir sa famille à ce brusque départ. L'amour lui inspira un singulier expédient : feignant tout à coup de ressentir les plus grandes dispositions pour le commerce, il obtint d'entrer comme commis dans une maison d'épiceries en gros de Marseille. Cependant, l'aventure ayant pris fin par le mariage de la demoiselle avec un grand seigneur russe, Beyle dit bien vîte adieu aux denrées coloniales et revint à Paris.—Mal guéri de sa belle passion, il avait besoin de distractions et de bruit; M. Martial Daru l'emmena à l'armée et, sur sa recommandation, Bonaparte le nomma, en octobre 1806, intendant de ses domaines à Brunswick. Il fut ensuite successivement : adjoint aux commissaires des guerres (11 juillet 1807); - auditeur de 1re classe au Cons. d'État (3 août 1810) et employé sous M. Daru pendant les campagnes d'Iéna et de Wagram comme attaché au Cons. d'État, sect. de la guerre; - inspecteur du mobilier de la couronne (22 août 1810). — En 1812, il fit la campagne de Russie en qualité de directeur général des approvisionnements de Minsk, Witepsck, etc. Enfin, en 1814, il fut adjoint au comte de St-Vallier, nommé commissaire extraordinaire dans le dép. de l'Isère. (1)

La fortune de Beyle s'évanouit en même temps que celle de Bonaparte. Il quitta la France en août 1814 pour se rendre à Milan, qu'il avait déjà habité lors de la guerre d'Italie et dont le séjour était pour lui plein d'attraits. Il y resta 7 ans. Ce fut l'époque la plus heureuse de sa vie, celle qu'il aimait à rappeler sans cesse avec enthousiasme. — En avril 1821, la police autrichienne vint interrompre son bonheur : elle le le soupçonna d'affiliation avec les *carbonari* et lui intima l'ordre de sortir de Milan. Beyle vint alors à Paris, le désespoir dans l'âme, car il laissait à Milan de douces habitudes, des affections de cœur, les délicieuses soirées des loges de la Scala; mais admis bientôt dans les salons de Paris, il noua des relations, contracta des affections nouvelles qui ne tardèrent pas à adoucir ses regrets. (2) —En 1830 (25 sept.), ses amis le firent nommer consul à Trieste, puis (avril 1831) à Civita-Vecchia. Cette nomination fut pour Beyle une sorte d'exil; il eût préféré le plus modeste emploi et rester à Paris. Aussi le séjour de Civita-Vecchia lui devint insupportable : il y menait la vie la plus triste dans de monotones loisirs, songeant sans cesse aux brillantes soirées de Paris, à cette société d'élite, où sa place était restée vide, n'ayant pour compagnie que de prosaïques bourgeois se couchant à 10 heures du soir, et, pour unique distraction, de voir arriver les bateaux à vapeur. — Pendant toute la durée de son consulat, il ne cessa d'accabler le ministre de demandes de congés afin de venir se retremper à Paris. C'est à la faveur de l'un d'eux qu'il s'y trouvait lorsque, le 22 mars 1842, en sortant de table, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie sur le trottoir de la rue Neuve-des-Capucines. Transporté chez lui, il mourut le lendemain à 2 heures du matin.

Dès 1821, Beyle s'était acquis dans les salons de Paris la réputation d'un homme d'esprit, d'un brillant causeur, et cependant, au moment de leur publication, ses ouvrages passèrent à peu près inaperçus. Ce fut M. de Balzac qui, le premier, attira sur eux l'attention publique en insérant dans la *Revue parisienne* du 25 sept. 1840, un long article sur la *Chartreuse de Parme*. L'illustre romancier faisait les plus grands éloges de ce livre « où le sublime, disait-il, é-

(1) En 1810, dans le décret qui le nommait inspecteur du mobilier de la couronne, il avait jugé à propos de faire ajouter un *de* à son nom. Tout allait pour le mieux à Paris où sa famille n'était pas connue, mais, arrivé à Grenoble, il se trouva dans cette délicate alternative : ou supprimer la particule consacrée par un décret impérial, ou se faire moquer de lui. Il préféra ce dernier parti et l'on put voir sur les murs de Grenoble toutes les proclamations du comte de St-Vallier contresignées : *de Beyle, auditeur au Conseil d'État*. Cela fit beaucoup rire et donna lieu à plus d'un joyeux *lazzi*. Le préfet de l'Isère, M. Fourrier, l'appelait malicieusement M. *de* Beyle, fils de M. Beyle.

(2) Beyle resta néanmoins toute sa vie Italien par le cœur. D'après ses recommandations on grava sur sa tombe l'épitaphe suivante :

ARRIGO BEYLE
MILANESE
SCRISSE
AMO
VISSE
ANN. LIX. M. II.
MORI IL XXIII ARMZO
M. D. CCC. XLII.

« clatait de chapitre en chapitre... œu- « vre d'un homme de talent immense, « mais qui n'aura de génie qu'aux yeux « de quelques êtres privilégiés..... qui « ne peut trouver de lecteurs habiles à « le goûter que parmi les diplomates, « les ministres, les observateurs, les « gens du monde les plus éminents, « les artistes les plus distingués, enfin « parmi les douze ou quinze cents per- « sonnes qui sont à la tête de l'Eu- « rope. » Cet ébouriffant article causa une vive sensasion dans le monde littéraire et aussitôt, un grand engouement succédant à l'indifférence, les ouvrages de Beyle trouvèrent d'enthousiastes admirateurs, car une foule de gens voulurent être rangés parmi ces douze ou quinze cents personnes les plus intelligentes dont le *maître* avait parlé. Aujourd'hui on le réimprime de toutes parts, et sa qualité d'homme de génie passe pour être généralement admise.-- Pour moi qui suis loin de prétendre à faire partie de cette haute aristocratie du bon goût, je ne puis comprendre un tel engouement. J'ai vainement cherché dans Beyle ces beautés de 1er ordre, ce sublime dont parle M. de Balzac; il m'a paru fort au-dessous de la réputation qu'on lui a faite, et certainement sa vogue ne durera pas. Et je m'étonne fort qu'il ne se soit pas encore rencontré un critique assez indépendant pour oser crier bien haut avec *Alceste* aux *Philinte* de nos jours :

« Quoi! vous avez le front de trouver cela beau! »

Le lecteur, curieux de connaître jusqu'où a été poussée l'exagération des louanges, peut recourir aux nombreuses études faites sur cet écrivain dont j'indiquerai les principales : *Étude* par Mérimée dans la *Revue des Deux-Mondes* de 1843, — par Louis Desroches dans la *Revue de Paris*, — par Hippolyte Babou, dans la *Revue nouvelle*, 1846, t. XLI. — (Voy. encore ci-après, *Bio-bibliog.*)

Beyle avait une ridicule manie, celle de vouloir se singulariser. Toute sa vie il chercha à se deguiser et à passer pour un personnage bizarre, insaisissable et conjectural. Dans ses livres, dans sa conversation, dans sa conduite, il s'étudiait avec soin à ne rien dire, à ne rien faire comme le commun des mortels. Il se donnait sans cesse des titres imaginaires et des noms de fantaisie. Presque tous ses livres ont paru sous le pseudonyme de *Stendhal*, mais il en avait une infinité d'autres qu'il prenait alternativement dans les habitudes de la vie. Ses lettres, même celles adressées à sa famille, étaient presque toujours signées de noms supposés. Cette manie provenait d'un grand mécontentement qu'il avait de sa personne; car la nature l'avait fort maltraité. Il était très laid et qui pis est d'une laideur commune et bourgeoise, sans distinction, sans nul caractère de grâce ou de noblesse. Or, la conscience de ce qu'il appelait son infériorité physique le chagrinant beaucoup et le préoccupant sans cesse, il chercha d'abord à réparer par la toilette et toutes les ressources de l'art les torts de la nature envers lui. Ne pouvant réussir à se faire beau, il voulut paraître bizarre et compenser en quelque sorte ses défauts physiques en répandant à pleines mains autour de lui l'extraordinaire et l'inattendu. « J'aime mieux, disait-il, passer pour un caméléon que pour un bœuf. » Mais le désir de se singulariser lui a souvent inspiré des actes contraires au bon goût et au bon sens. Il est même telles de ses *originalités* que l'on pourrait qualifier tout autrement, par exemple son habitude de donner de faux noms à ses tailleurs et à ses bottiers, et le caprice qui lui prit, pendant son séjour à Milan, de se faire passer pour un officier supérieur de dragons licencié en 1814 fils d'un général d'artillerie.

Il était membre de la Légion-d'Honneur, et malgré toutes les phrases déclamatoires contre les cordons et les décorations dont ses livres sont pleins, il aimait volontiers à se faire donner le titre de *chevalier*.

BIO-BIBLIOGRAPHIE. — I. *Eloge funèbre de M. Beyle*; par P. Mérimée. Paris, 1842, in 8°. (Extr. de la *Revue des 2 mondes*), tiré à 25 exempl. — II. *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Beyle par M. R. Colomb son exécuteur testamentaire,* in-12 de 66 pp. (imprimée en tête de la *Chartreuse de Parme*. Ed. Charpentier, ci-après n. XIII). L'auteur, ami et compatriote de Beyle, a consigné dans cette notice, avec un soin méticuleux, les moindres particularités de la vie de son héros. — *V.* un rapport fait par M. Ducoin à l'Acad. Delphinale et inséré dans le *Courrier de l'Isère*, nos des 1er, 3 et 6 juillet 1847.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I.

I. * *Lettres écrites de Vienne, en Autriche, sur Haydn, suivies d'une vie de Mo-*

zart et de considérations sur Métastase et l'état présent de la musique en Italie, par Alexandre César Bombet. Paris, Didot, 1815, in-8°. - Les lettres sur Haydn sont une traduct. libre de l'*Haydine* de Carpani, mais Beyle ayant oublié de le dire, l'auteur italien dénonça le plagiat. Cela donna lieu à une vive querelle dont le public s'amusa quelques moments, surtout aux dépens de l'oublieux traducteur qui fut complètement battu. (Quérard, *Littér. franç. contemp.*) = Autre éd. sous ce titre : **Vies de Haydn, Mozart et Métastase.* Paris, Delaunay, 1817, in-8°. — II. **Histoire de la peinture en Italie, par M. B. A. A.* Paris, Didot, 1817, 2 vol. in-8°. - L'éditeur a fait pour quelques exemplaires de nouveaux titres portant les dates de 1824 et 1831. - Cette histoire est l'œuvre capitale de Beyle. Il en a particulièrement soigné la forme. — III. **Rome, Naples et Florence en 1817.* Paris, Egron, 1817, in-8°. = 3e éd. Paris, 1826, 2 vol. in 12. - Je ne connais pas la 2e éd. M. Colomb pense qu'elle a été publiée à Londres. (*Notice* sur Beyle, p. 51.) — IV. **Del romantismo nelle arti.* Firenze, 1819, in-8°. — V. **De l'amour, par l'auteur de l'histoire de la peinture en Italie.* Paris, Mongie, 1822, 2 vol. in-12. - L'auteur considère l'amour comme une simple fonction de notre organisme. — VI **Vie de Rossini.* Paris, Bouland, 1823, 2 part. in-8°. = 2e éd. Paris, *le même*, 2 part. en 1 vol. in-8° - C'est la même éd. avec un changement de titre. — VII. **Racine et Shakespeare.* Paris, Bossange, 1823, in-8° de 56 pp. (sous le pseud. de Stendhal). Cette brochure, toute en faveur du *romantisme*, ayant fait une certaine sensation, M. Auger prononça au sein de l'Académie fr. un discours contre les nouv. doctrines litt. Beyle releva cette sorte de défi et répondit par l'opuscule ci-après : *N° II, ou Réponse au manifeste contre le romantisme prononcé par M. Auger dans une séance solennelle de l'Institut.* Paris, les march. de nouv. 1825, in-8°, 112 pp. — VIII. **D'un nouveau complot contre les industriels, par M. de Stendhal.* Paris, Sautelet, 1825, in-8°, 24 pp. Un industriel de mauvaise humeur répondit à cet opuscule par l'épigramme suivante :

Imprudent détracteur d'une honorable école,
Beyle, au nom d'industrie, a frémi tout entier.
Que lui fait donc ce nom? Craint-il qu'on ne l'accole
A son titre de chevalier?

IX. **Armance, ou Quelques scènes d'un salon de Paris en 1827.* Paris, 1827, 3 vol. in-12. - Reprod. l'année suiv. sous ce titre : **Armance ou Quelques scènes d'un salon de Paris.* Paris, Boulland, 1828, in-12. — X. **Promenades dans Rome.* Paris, 1829, 2 vol. in-8°. — XI. **Le Rouge et le Noir.* Paris, Levavasseur, 1830, 2 vol. in-8°. = Autre éd. Paris. 1831, 6 vol. in-12. = Autre. Paris, Charpentier, 1846, 1 vol. in-12. - Le sujet du roman est emprunté à un procès criminel qui eut beaucoup de retentissement en Dauphiné en 1828. « Le séminariste Berthet, en proie à une jalousie atroce, tira 2 coups de pistolet sur Mme M... au milieu de l'église du village de Brangue (Isère). Cette dame en fut quitte pour une blessure et Berthet mourut sur l'échafaud à Grenoble. » (Colomb, *Notice* sur Beyle, p. 59.) — XII. *Mémoires d'un touriste.* Paris, Dupont, 1838, 2 vol. in-8°. On y trouve un chapitre intéressant sur la rencontre de Bonaparte revenant de l'île d'Elbe, avec les troupes royales, près de Laffrey, en mars 1815. Il a été inséré dans le journ. *le Courrier français*, n° du 19 juin 1838. — XIII. **La chartreuse de Parme*, Paris, Dupont, 1839. 2 vol. in-8°. = Autre éd. *précédée d'une notice sur la vie et les ouvrages de Beyle par M. Colomb...* Paris, J. Hetzel, 1846, 1 vol. in-12. (Bib. Charpentier.)

§ II.

Beyle a encore publié un assez grand nombre d'articles dans les revues et journaux de Paris et de Londres, mais comme il les signait d'initiales ou de noms supposés, variant au gré de ses caprices, il est impossible d'en donner une liste complète. Voici tous ceux indiqués par M. Colomb, mieux informé que personne de toutes les particularités littéraires relatives à son ami.

Il a fourni à la *Revue de Paris* 5 nouvelles : *Vanina-Vanini* (1829); - *Lord Byron en Italie* (1830); - *Le coffre et le revenant* (1830); — *Le philtre* (1830. Cette nouvelle avait d'abord paru dans le t. II du *Dodécaton ou Le Livre des Douze*); - *La Comédie est impossible en 1836.*

A la *Revue des Deux-Mondes* 4 nouvelles : *Vittoria Accoramboni, duchesse de Bracciano* (1837); - *Les Censi, histoire de 1599* (1838); - *La Duchesse de Paléano* (1838); - *L'Abbesse de Castro* (1er février et 1er mars 1839), a été ensuite imprimée à part. Paris, Dumont, 1840, in-8°. = Autre, éd.: Paris, E. Didier, 1843, pet. in-12 (éd. diamant).

On a encore de lui : un assez grand nombre d'articles de critique littéraire dans la revue anglaise *New monthly*

Magazine, de 1827 à 1829. — *Souvenirs d'un gentilhomme italien*, dans la *Bibliothèque britannique* de févr. 1826.—Une notice sur le poète Buratti, son ami, dans le suppl. de la *Biogr. univ.* pub. par Furne.—*Philibert Lescale, esquisse de la vie d'un jeune homme riche à Paris*, nouvelle insérée pp. 84-87 du livre intitulé : *Le Tiroir du diable. Paris et les Parisiens... rédigé par MM. de Balzac, E. Sue...* Paris (s. d.), gr. in 8°.

Parmi les journaux, le *Journal de Paris* de 1824 contient de lui des articles sur le théâtre italien signés *M.* et sur l'exposition des objets d'art au Louvre, signés *A.* — Il en a fourni quelques-uns au journal *le Globe*, un notamment signé de l'initiale S. dans le n° du 31 mars 1823; au *Courrier français*, au *Temps*, au *National*, etc.

§ III.

Œuvres complètes - inédites et posthumes - de Stendhal (*Henri Beyle*), *précédées d'un essai sur sa vie et ses ouvrages par M. Prosper Mérimée.* Cette éd. annoncée par les libraires Michel Lévy frères doit former 18 vol. gr. in-18. Elle comprendra plusieurs ouvrages inédits : 1° *Souvenirs de voyages* (suite des *Mémoires d'un touriste*); - 2° un vol. de *Nouvelles*; - 3° *des Mélanges d'art et de littérature*; - 4° 2 vol. de correspondance.

Portrait. — *Henry Beyle. David 1829.* Médaill. rond de 127 mill. gravé par le procédé Collas, d'après un plâtre de David.

BEYLIÉ (   ), cité par Chalvet, était un médecin de Grenoble, vers le milieu du xviiie s. Il ne m'est connu que par l'opuscule suivant dont on trouve une analyse assez étendue dans le *Journal des Savants*, de mai 1743.

Méthode pour traiter les maladies qui règnent dans cette province, sous le nom de rhume, par M Beylié, conseiller médecin ordinaire du roi, aggrégé et professeur ordinaire de médecine à Grenoble. Grenoble, v^e Giroud, 1743, in-8°, 20 pp. (B. de Grenoble, 12815.) - Rare.

BEYLIÉ (Claude), né à Grenoble le 6 juin 1729, entra au service en 1748 comme lieuten. en 2e dans le régiment de Penthièvre, infanterie. L'année suivante, il passa dans le génie, fut reçu ingénieur en 1752 et servit en cette qualité pendant la campagne d'Allemagne de 1758. Nommé capitaine le 22 juillet 1759, il fit la campagne de cette année sous le duc de Broglie, devint ingénieur en chef en 1773, major le 18 janvier 1777, sous-brigadier le 28 avril 1778. — En 1781, on le chargea d'une mission particulière pour les colonies. Rentré en France en 1786, il fut nommé directeur des fortifications à Grenoble le 1er janvier 1791, et mis à la retraite avec le grade de maréchal de camp, le 16 déc. 1793.—Il est mort à Grenoble en 1818.

BEYLIÉ (P.-F. Augustin), frère du précédent, né à Grenoble en 1730, entra en 1750 comme enseigne dans le corps royal d'artillerie des colonies. Il gagna tous ses grades dans nos possessions d'outre mer et revint en France, en 1790, comme député des Indes orientales à l'Assemblée nationale. Il était alors maréchal de camp.—A raison de ses connaissances spéciales, Beylié se rendit très utile pour les travaux du comité des colonies et publia un opuscule relatif à leur législation, mais il ne prit aucune part aux discussions de la tribune. — Il mourut en mai 1796.

Portrait. — *P. A. F. Beylié, maréchal de camp... Labadie del., Le Tellier sculp.* In-8°. (Suite de Déjabin). - Buste, profil, G.

Bibliographie. — *Observations sur la législation des colonies...* (Decourcelles, *Dict. Hist. des Généraux Fr.*)

BIARD (Pierre), né à Grenoble en 1565, entra dans la Soc. de Jésus en 1580 et professa pendant 9 ans la théologie dans la maison de son ordre à Lyon. Destiné ensuite aux missions étrangères, il partit en 1608 pour aller annoncer l'Evangile dans le Canada. Les sauvages l'accueillirent fort bien, mais lors de l'expédition des Anglais dans cette contrée, en 1613, il eut la douleur de voir détruire tous les établissements dus à ses soins; il subit toutes sortes de mauvais traitements, fut mis quelque temps en prison et enfin obligé de revenir en France.—Ses supérieurs l'employèrent ensuite dans les missions et les controverses organisées contre les protestants. Il prêcha successivement à Castres, à Die (1619) et à Avignon où il mourut le 19 nov. 1622.

Bibliographie.—I. Lettre (en latin) au général de son ordre contenant la description de la Nouvelle-France (Canada) Elle est datée du 31 janvier 1611 et se trouve pp. 121-143 des *Annuæ litteræ Societatis Iesu anni* CIƆ. IƆC. XI.. (Dilingæ, ex typogr. Mayeriana) in-8°. —II. *Relation de la Novvelle France, de ses terres, natvrel dv païs, et de ses habitans... à Lyon chez Lovys Mvgvet... M. DCXVI*, pet. in-12 de 6 ff. 338 pp. et

17 ff. - Rare. Cet ouvrage n'est pas, comme le prétendent quelques biographes, la traduct. de la lettre précédente.—III. *L'avtorité de nostre S. Pere le pape, efficacement et clairement vérifiée par l'authentique tesmoignage de S. Ierosme, et autres peres. Et la réfutation de tout ce que Iean Martinet ministre de Saillans a peu controuver au contraire... a Lyon, par Iean Lavtret... M. DC. XIX*. pet. in-12 de 4 ff. prélim. non chiffrés et 168 pp. - Très rare. - Voy., sur l'origine de cette polémique, l'article d'*Antoine* RAMBAUD.

BIERRIS DE ROMANS est le nom d'une dame poète vivant à la fin du XIIe s., et dont il nous reste une seule pièce insérée, entre autres recueils, dans le *Parnasse occitanien* de Rochegude, p 376. Cette pièce, d'ailleurs pleine de délicatesse et de grâce, n'est rien moins qu'une déclaration d'amour adressée à une autre dame nommée Marie. — Son nom a fait conjecturer qu'elle était de Romans, mais on ne possède aucun renseignement positif sur sa vie. — Chalvet la nomme RABIERRIS (Ve TROUBADOURS).

BIGNAN, dit **BIGNAN DE COYROL** (1) (JEAN-LOUIS-DOMINIQUE), négociant, né à Suze-la-Rousse (Drôme), le 4 nov. 1743, fut député du tiers-état de Dauphiné aux états généraux. Il remplit son mandat avec le mutisme le plus complet et ne coopéra que par ses votes aux grands travaux de cette assemblée. Retombé dans l'obscurité après la session, il mourut à Orange le 6 nov. 1824, chez sa fille Mme d'Hugues, mère du général de ce nom.— Il est le père de M. Bignan (Anne), né à Lyon en 1795, poète et lauréat de toutes les académies.

PORTRAIT. — *M. Bignan né à Suze la Roucle* (sic)... *Perrin del. Courbe. sculp.* in-8°. (Suite de Déjabin).

BILLEREY (FRANÇOIS), né vers 1766 à St-Maximin (Isère), fut reçu doct. en médecine à Paris et vint ensuite (vers 1805) se fixer à Grenoble. Il y devint successivement professeur de clinique à l'école de médecine et de chirurgie établie par décret du 20 nov. 1806, puis médecin en chef de l'hôpital de cette ville.— On doit en grande partie à ses efforts la création des Thermes d'Uriage. Le baron d'Haussez, alors préfet de l'Isère, afin de l'encourager à poursuivre cette œuvre philantropique, le nomma inspecteur des eaux minérales de l'Isère, par arrêté du 19 mars 1821, confirmé par une décision ministérielle du 6 juillet 1835. Mais M. Billerey fut loin de retirer de cet établissement tous les avantages qu'il avait droit d'en attendre. Des difficultés survenues entre lui et la marquise de Langon, propriétaire du château d'Uriage, amenèrent d'abord sa destitution. Réintégré ensuite par décision du 28 oct. 1830, il ne tarda pas à se voir indirectement remplacé. En effet, le nouveau propriétaire, M. de Saint-Ferréol ayant fait nommer en qualité d'inspecteur adjoint M. Gerdy, jeune médecin de Paris, tous les baigneurs accoururent auprès du docteur patroné par le maître du château, de préférence au grave inspecteur officiel. Dès lors, ses fonctions devenant en quelque sorte purement honoraires, partant peu lucratives, et d'ailleurs indigné de voir un autre retirer tous les profits d'un établissement préparé par ses soins, M. Billerey adressa au ministre une protestation contre ce qu'il appelait une *intrusion*. C'est le mémoire indiqué ci-après, no VIII; il a pour épigraphe le fameux *sic vos non vobis*. La colère s'y fait jour de temps en temps par des épithètes et des insinuations peu bienveillantes, et sans doute il allait bientôt surgir une de ces curieuses polémiques comme les médecins en donnent si souvent le divertissement à leurs malades, lorsque la mort de M. Billerey, arrivée à Briey près Grenoble, le 27 oct. 1839, vint tout à coup terminer le différent.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Série de propositions sur l'épidémie catarrhale qui a régné à Paris pendant l'hiver de l'an* XI. Paris, an XII (1804), in-8°. — II. *Mémoire historique, scientifique et polémique sur un nouveau hydro-caléfacteur à la vapeur d'eau, par l'intermédiaire d'un récipient condensateur placé au milieu d'un réservoir rempli de ce liquide*. Grenoble et Paris, 1826, in-8, 96 p.—III. *La contagion du choléra-morbus de l'Inde, dénoncée et démontrée par les faits et le raisonnement... avec l'indication des moyens curatifs*. Grenoble, 1832, in-8°. — IV. *Postscriptum de la contagion du choléra asiatique*, in-8°, 28 pp.— V. *Discours prononcé à l'ouverture de l'école secondaire de médecine de Grenoble le 7 nov. 1831*. Grenoble, impr. d'Allier, 1832, in-8. 20 pp.— VI. *Instruct. relative aux eaux minérales d'Uriage*. Grenoble, 1821, in-8°. — VII. *Notice sur l'établissement thermal d'Uriage.... pour la saison des eaux de*

(1) Ayant acheté, peu de temps avant la révolution, la terre de Coyrol située entre Piolenc et Orange (Vaucluse), il se fit appeler BIGNAN DE COYROL, *seigneur du grand et du petit Frigoulet*.

1834. (Grenoble, impr. de Baratier). In-8°, 8 pp. — VIII. *Mémoire du docteur Billerey... contre M. le comte de Saint-Ferréol...* Grenoble, typogr. d'Allier, 1839, in-8°, 56 pp.

Le Dr Billerey lut, en l'an x, à la Soc. des sciences et arts de Grenoble, dont il était membre, un *Mémoire sur la respiration et sur l'influence de l'oxigène, relativement à la couleur du sang et à la contraction du cœur.*

BILON (François-Marie-Hyppolyte), né à Grenoble en 1780, alla étudier la médecine à Paris sous Bichat et sous Boyer. Il devint un des élèves les plus distingués de ces illustres maîtres, et sa thèse, *sur la douleur*, est restée un des meilleurs ouvrages relatifs à cette curieuse matière. De retour à Grenoble (1803), il fut nommé professeur de physiologie à l'école de chirurgie, et de physique au lycée. — Bilon était instruit et laborieux; il jouissait dans sa ville natale d'une grande réputation comme médecin, lorsqu'une affection de poitrine, suites de veilles trop assidues, l'enleva le 29 oct. 1824, à l'âge de 44 ans. — Il était membre de la Soc. des sciences et des arts de Grenoble et de plusieurs autres soc. savantes.

Bibliographie. — I. *Dissertation sur la douleur.* Paris, impr. de Feugueray, an xi, 1803, in-8° de 154 pp. — II. *Apperçu sur l'ensemble de la médecine.* Montpellier, Tournel, 1803, in-4°, 44 pp. — III. *Eloge historique de Xavier Bichat, lu à la Société de santé de Grenoble, le 4 frimaire an* x. Grenoble, an xi, in-8°.

Il a fourni plusieurs articles au *Dict. des Sciences médicales.* — Il a lu à la Soc. des sciences et des arts de Grenoble les ouvrages suivants : *Memoire sur le sommeil considéré physiologiquement* (an x). — *Essai physiologique sur le geste* (an xii), inséré dans les *Mélanges litt... de la Soc. d'émulation des H.-Alpes* (Gap, 1807, in-8°), pp. 87-108. — *Essai physiologique sur l'amour* (an xiii). — *Rapport sur les travaux de l'Athénée du Gers* (an xiii). — *Essai sur le bonheur* (1806).

D'après quelques biographes, il aurait laissé en manuscrit un *Essai sur l'influence des passions dans la production des maladies.*

Son père, membre de la Soc. des sciences et des arts, chirurgien de l'hôpital général et de celui de la Providence de Grenoble, professeur de pathologie à l'école de chirurgie de cette ville, était un praticien distingué. Il a inséré quelques mémoires dans les *Affiches du Dauphiné*, entre autres les suivants : *Observation sur un accouchement laborieux heureusement terminé par le moyen du forceps* (n° du 24 avril 1778). — *Description d'un enfant monstrueux* (sans cou) (n° du 9 avril 1779). — *Observation chirurgicale sur la mort d'une jeune fille, occasionnée par l'administration d'un topique prétendu secret* (n° du 28 avril 1780).

BIZANET (Guillain-Laurent), né à Grenoble le 10 août 1755, entra au service comme simple soldat et s'éleva sans autres protections que son courage jusqu'aux grades supérieurs. En 1792 il était capitaine, en 1793 adjudant général, en l'an IV général de brigade. Il servit en cette qualité à l'armée d'Italie. Mais étant tombé, on ignore pour quels motifs, dans la disgrâce du général Bonaparte, on l'éloigna depuis lors systématiquement du théâtre de toutes les grandes opérations militaires. — Il fut commandant d'armes à Toulon de 1799 à 1804, à Cologne en 1805, à Berg-op-Zoom de 1810 à 1814. Pendant ce dernier commandemt, il se signala par un beau fait d'armes en repoussant, à la tête de 2700 hommes seulement, et après un combat de 12 heures, un corps de 4800 Anglais qui voulait s'emparer de la ville (mars 1814). — A la 1re restauration, Louis XVIII le nomma chev. de St-Louis (19 juillet 1814). Pendant les 100 jours, il eut le commandem. de Toulon sous les ordres du maréchal Brune et fut mis à la retraite en 1817. Il est mort à Grenoble le 18 avril 1836. — Le 1er consul l'avait nommé officier de la Lég.-d'Honneur le 11 déc. 1803.

BLACHE (Antoine), né à Grenoble le 28 août 1635, fut d'abord soldat et servit avec quelque distinction pendant les guerres d'Italie; mais ayant reçu au bras une blessure grave qui le rendait désormais impropre au service militaire, il abandonna cette profession pour embrasser l'état ecclésiastique. Après avoir été reçu docteur en théolog., il vint à Paris, où on le plaça, comme prêtre habitué, à l'église de St-Nicolas-du-Chardonnet, puis à celle de St-Sulpice, et enfin l'archevêque de Paris le donna en 1670 pour confesseur aux religieuses du Calvaire.

Devenu visiteur de cette congrégation en sept. 1672, il découvrit un complot tramé par une marquise d'Asserac, le cardinal de Retz et les jésuites, dont le but n'était rien moins que d'empoisonner le roi et le dauphin. Il s'empressa aussitôt de faire des démarches pour pré-

venir cet attentat et dénoncer les conspirateurs; mais ceux-ci étaient puissants et la lutte trop inégale; ils parvinrent à étouffer sa voix et cherchèrent même à le faire assassiner. Prévenu à temps, Blache quitta au plus vite un couvent où sa vie n'était pas en sûreté. — Ayant obtenu, en janvier 1675, la cure de Rueil près Paris, ses ennemis l'y poursuivirent de nouveau et ne lui laissèrent pas un seul jour de repos; leurs agents l'accablèrent de tant d'outrages et de tracasseries qu'il fut obligé de donner sa démission en février 1677 et d'accepter en échange une petite chapelle de 200 liv. de revenu. — Vers la fin de 1683, ayant été informé d'un second projet d'empoisonnement de la famille royale formé par la même marquise d'Asserac, il adressa au chancelier Le Tellier un mémoire développant tous les fils de cette nouvelle trame. Le mémoire ne portait pas de signature, mais l'auteur s'y faisait connaître comme étant celui qui avait déjà dénoncé le premier complot; puis, afin d'éviter cette fois de se compromettre, il priait le chancelier, au cas où l'avis lui paraîtrait important, de n'en accuser réception qu'en faisant mettre en encre rouge le G initial du titre de la *Gazette de France* du 31 décembre 1683. Le Tellier, jugeant cet avis digne d'une sérieuse attention, se prêta au désir de Blache et l'on peut voir cette majuscule *G* imprimée en rouge dans le nº précité.

Ces services lui valurent d'être nommé, sur la recommandation expresse de Louis XIV, député du diocèse de Vienne à l'assemblée générale du clergé en 1685, mais ce fut là l'unique récompense donnée à son dévouement. Les jésuites ne pouvant lui pardonner les accusations dont il les avait chargés réussirent constamment à faire écarter toutes les demandes de bénéfice qu'il adressa au roi. Bien plus, le père La Chaise et l'archevêque de Paris, dont il s'était fait deux ennemis particuliers, n'attendaient qu'une occasion pour le perdre et s'en débarrasser. Cette o'casion se présenta en 1694. Ayant cru découvrir un projet d'insurrection fomenté en France par le prince d'Orange, il voulut en donner avis au roi et fit la maladresse d'en charger précisément l'archevêque de Paris. Le prélat, en remplissant cette commission, eut soin de représenter Blache comme un intrigant, un visionnaire, un fou, etc., etc., et par suite d'intrigues auxquelles prit part le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, le malheureux fut arrêté et enfermé à Saint-Lazare (13 déc. 1694). — Rendu à la liberté (21 mars 1696), à la mort de l'archevêque, son ennemi, il se retira successivement dans plusieurs maisons religieuses de Paris; mais, au lieu de rester tranquille comme sa sûreté l'exigeait, il commit une imprudence en adressant, le 18 mars 1709, une lettre à madame de Maintenon contre le P. La Chaise et les jésuites. Quoique le célèbre confesseur fût mort depuis deux mois, le chancelier Le Tellier, son successeur et l'héritier de toutes ses rancunes contre les détracteurs de la compagnie, fit arrêter Blache le 16 avril de la même année. — On le conduisit d'abord à la Bastille, puis à Charenton comme fou, et de nouveau à la Bastille, où il mourut le 29 janvier 1714.

BIBLIOGRAPHIE. — I. * *Réfutation de l'hérésie de Calvin par la seule doctrine de MM. de la R. P. R. pour affermir sans dispute les nouveaux convertis dans la Foy de l'Église catholique*... Paris, Lambin, 1687, in-12. - Rare. — II. * *Lettre à un docteur en théologie par un de ses amis au sujet de l'emprisonnement de l'abbé Blache* (s. l. ni d.), in-12 de 93 pp. (B de Grenoble, 21029). Relatif à son emprisonnement à Saint-Lazare. — III. *Lettre de l'abbé Blache à madame de Maintenon contre le père de La Chaise, confesseur de sa majesté, qui doit faire bannir les jésuites hors du royaume*... (s. l. ni d.) (18 mars 1709), in-12 de 40 pp

IV. Après sa sortie de Saint-Lazare en 1696, l'abbé Blache s'occupa à rédiger ses mémoires, dont il fit faire plusieurs copies pour être déposées en des mains sûres. Lors de sa deuxième arrestation en 1709, tous ses papiers furent saisis et déposés chez les jésuites. — En 1768, un exemplaire de son ouvrage s'étant trouvé dans la bibliothèque du collége Louis-le-Grand, dirigé alors par la compagnie, le président Rolland d'Erceville, délégué pour dépouiller les papiers trouvés dans les établissements de la société de Jésus, en fit l'objet d'un rapport spécial au parlement de Paris (1). — Une copie de ce même manuscrit faisait partie de la bibliothèque de M. Boulard (2), et il a été publié avec quelques coupures dans la *Revue rétrospective*, t.

(1) Ce rapport est inséré pp. 316-34 de l'ouvrage suivant: *Recueil de plusieurs des ouvrages de M. le président Rolland, imprimé en exécution des délibérations du bureau d'administration du collège Louis le Grand du 17 et 18 avril 1782*. Paris, 1782, in-4º.

(2) *V.* son catalogue, Nº 295.

I, II et III, sous ce titre : *Mémoires de l'abbé Blache, docteur en théologie, ou histoire secrète qui découvre les menées sourdes du cardinal de Retz et de ses adhérents pour ôter la vie au roi (Louis XIV) et à monseigneur le dauphin par les moyens dont le cardinal s'était servi pour la faire ôter au cardinal Mazarin.*—Ces mémoires, écrits avec une sorte de candeur et de simplicité des plus attachantes, contiennent une foule d'anecdotes curieuses qu'on chercherait vainement ailleurs. Ils portent, du commencement à la fin, le cachet de la véracité et de la bonne foi, et rien n'y décèle un fou digne d'être enfermé à Charenton.

Le catalogue Boulard contient encore, sous le n° 296, l'indication du ms. suivant : *Abrégé ou extrait de l'histoire de M. Blache, prêtre de St-Sulpice par l'abbé Blache lui-même. Ms. de 318 pp. in-4°. Copie de la fin du* XVIII*e s.*

BLACHE (LA). — Voy. FALCOZ.

BLACONS (PIERRE D'**ARMAND DE FOREST**, seig^r de), fut l'un des gentilshommes de notre province qui les premiers embrassèrent la réforme et prirent les armes à l'appel du baron Des Adrets. Celui-ci le nomma gouverneur de Lyon vers le commencement de mai 1562 et l'employa ensuite dans toutes ses opérations militaires.— Blacons demeura constamment fidèle à la cause protestante ; lors de la défection de son terrible chef, et loin de l'imiter, il se rangea sous les ordres de Dupuy-Montbrun et le suivit, à la tête d'un régiment, à l'armée de l'amiral de Coligny. Après la bataille de Montcontour, il fut nommé, par les réformés, gouverneur de la principauté d'Orange.— Le *Mémorial* d'Eust. PIEDMONT le fait mourir en 1574, au siége de Livron.

HECTOR, son fils, servit aussi sous Des Adrets et à la bataille de Montcontour, puis lui succéda, en 1574, dans le gouvernement de la principauté d'Orange; mais sa fidélité à un parti que ses principaux chefs militaires abandonnaient, le firent destituer de cette charge en 1605. Lors du soulèvement provoqué en 1621 par le fils du malheureux Dupuy-Montbrun, il s'empara du Pousin et de Bais-sur-Bais en Languedoc, et il fallut que Lesdiguières, alors tout dévoué à la cause catholique, vînt lui-même faire le siége de ces deux petites places. Blacons repoussa victorieusement tous les assauts, il ne se rendit que sur l'ordre exprès du duc de Rohan, l'un des derniers soutiens des réformés (17 mars 1622). — Il se rallia ensuite apparemment au parti vainqueur, car, dès 1624, on le trouve à la tête d'un régiment parmi les troupes conduites par Lesdiguières en Piémont.

Ces deux personnages jouirent d'une grande importance dans le parti protestant; ils sont à chaque instant mentionnés dans les récits des siéges et combats qui ensanglantèrent notre province pendant les guerres de religion. Les historiens les nomment indifféremment BLACONS et MIRABEL. Cette double appellation jette une grande confusion sur tous les faits qui les concernent, et empêche de démêler nettement ceux propres à chacun d'eux. — Voy. *Hist. du Dauph.*, de Chorier, t. II, et *Hist. de Lesdiguières*, par Videl, *passim*.

Le *Dict. des généraux fr.* de Decourcelles cite par erreur un *Hector* MIRABEL, *sieur de* BLACONS, lieut. de Des Adrets, créé maréch. de camp le 1er août 1593.

BLACONS (HENRI FRANÇOIS LUCRÉTIUS, *marquis* de), embrassa avec chaleur la cause de la révolution. Il fut nommé par la noblesse du Dauphiné député aux États généraux et, dès les premières séances, parut vouloir se ranger dans le parti populaire. En effet, il se réunit l'un des premiers de son ordre à la chambre du tiers, demanda que toutes les provinces fissent abandon de leurs priviléges, que les trois ordres renonçassent à leurs costumes, etc., etc. Mais ces velléités patriotiques ne furent pas de longue durée et, en 1791, il signa les protestations des 12 et 15 sept. contre les innovations de l'Assemblée. Peu de mois après, les événements politiques, surtout les nombreuses dettes qu'il avait contractées à Paris au milieu des plaisirs, le forcèrent à émigrer. — Rentré en France en 1801, ses créanciers le poursuivirent avec tant d'acharnement que pour leur échapper, il se brûla la cervelle à Paris le 18 mars 1805.

BLANC ( ), né à Callières (H.-Alpes), embrassa l'état ecclésiastique et devint professeur de philosophie au collége d'Embrun. Il s'occupa beaucoup de botanique et laissa sur cette science les deux ouvrages suivants qui sont fort rares :

I. *Essai sur les propriétés des plantes...* Embrun, 1781, in-12 de 30 pp. - *V.* un compte-rendu par Villars, dans les *Affiches du Dauphiné*, n° du 28 déc. 1781. — II. *Essai de botanique pratique.* Embrun, P. F. Moyse, 1787, in-12.

BLANC, dit LA GOUTTE, était un poëte patois, vivant à Grenoble dans la première moitié du XVIIIe s. Je ne possède pas de renseignements sur sa vie. — Ses poésies en patois de Grenoble n'ont rien de remarquable. Leur vulgarité ne se rachète que par une assez grande variété de détails et beaucoup d'expressions heureuses.

BIBLIOGRAPHIE. — I. * *Épître en vers en langage vulgaire de Grenoble, sur les réjouissances qu'on y a faites pour la naissance de monseigneur le Dauphin.* Grenoble, Faure, 1729, in-4°, 22 pp. - M. Colomb de Batines (*Mélanges biogr. et bibliogr.*, p. 207) attribue cette pièce à notre auteur, d'après M. Ducoin, ancien bibliothécaire à Grenoble. M. Champollion-Figeac l'a reproduite dans ses *Nouv. recherches sur les patois* (Paris, 1809, in-12), pp. 131-146. — II. * *Grenoblo malherou. A monsieur ****. Grenoble, impr. d'André Faure, 1733, in-4°, 26 pp. (Bib. de Grenoble, 16513.)=Autre éd., Grenoble, impr. Giroud (s. d.) (vers 1800), in-8°. = Autre, Grenoble, impr. de J. M. Cuchet (s. d.) (vers 1800), in-8°, 24 pp. = Autre, Grenoble, chez Courreng (s. d.), in-8°, 26 pp.=Autre, (s. l. ni d.) (Catal. Buchon, n° 202). - Toutes ces réimpressions sont suivies d'un opuscule en patois de Grenoble intitulé : *Le dialogo de le quatro comare.*—III. *Coupi de la lettra escrita per Blanc dit la Goutta, à un de sos amis, u sujet de l'inoudation arriva à Garnoblo la veille de saint Thomas, 20 décembro 1740.* Grenoble, impr. de P. Faure, 1741, in-4°, 7 pp. (B. de Grenoble, 16515.) - M. Champollion-Figeac a reproduit cette pièce dans ses *Nouv. recherches*... pp. 103-109.

BLANC (ANDRÉ), pasteur protestant et écrivain, né, le 14 mai 1790, aux Mourandes, hameau du Grand-Villar (H.-Alpes), fut admis au saint ministère le 11 sept. 1810. Un décret du 8 mars 1811 le nomma pasteur à La Motte-d'Aigues (Vaucluse), d'où il fut transféré le 14 mai 1817, à Mens (Isère). Il est aujourd'hui président du consistoire de ce canton.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I.

I. *Du séjour de saint Pierre à Rome.* Inséré dans les *Archives du Christianisme* de 1826, et tiré à part, Paris, Servier, 1826, in-8°, 8 pp.-Cet écrit donna naissance à une polémique entre M. Blanc et un prêtre du dioc. de Grenoble, M. Tabardel :

* Réponse à M. Blanc, pasteur de l'église protestante, sur son écrit intitulé : *Du séjour de saint Pierre à Rome*, par le vicomte de T... Paris, imp. de Farcy, 1827, in-8°, 8 pp.

II. Le pasteur Blanc répondit par un 2e art. inséré dans les *Archives du Christianisme* de juillet 1827.

Réponse à un opuscule de M. Blanc, pasteur à Mens, tendant à prouver que saint Pierre n'est jamais allé à Rome, par l'abbé Tabardel. Grenoble, Baratier, 1838, in-12, de 22 pp.

III. *De la prétendue primauté du pape et du séjour de saint Pierre à Rome, en réponse à M. l'abbé Tabardel.* Paris, Risler, 1838, in-8, 44 pp. (1).

§ II.

La polémique ci-après a été occasionnée par les prédications de M. Guyon, à Grenoble, pendant l'avent de 1837.- (Voy. la *Notice historique*, placée en tête de la brochure de M. l'abbé Desmoulins, *De la Prétendue Réforme*.... (ci-après, p. 143, note)

IV. *Lettre à M. l'abbé Guyon en réponse à celle qu'il a fait insérer dans le Courrier de l'Isère du 2 janvier 1838, contre les réformateurs et les principes de la réformation de Luther, par André Blanc*... Grenoble, imp. de Barnel, 1838, in-8°, 8 pp.

Réponse à M. André Blanc, président du consistoire à Mens, par l'abbé Desmoulins. Grenoble, Pelletier, 1838, in-8°, 31 pp.

V. *Lettre à M. l'abbé Desmoulins faisant suite à la lettre de l'abbé Guyon et en réponse aux calomnies dirigées contre les réformateurs et contre quelques principes de la religion chrétienne réformée.* Grenoble, impr. de Prudhomme, 1838, in-8°, 72 pp. = Il en a été fait une 2e édit. la même année (2).

Rome et Genève, ou réponse à M. André Blanc, par M. l'abbé Desmoulins. Grenoble. Baratier, 1839, in-8°, 76 pp.

VI. *Un ministre protestant aux prises avec un prêtre catholique romain, en réponse à la brochure de M. l'abbé Desmoulins, intitulée : Rome et Genève*... Grenoble, impr. d'Allier, 1839, in-8°, 116 pp.

L'âge du protestantisme, extrait des registres de l'écriture sainte et de la tradition, ou réponse à la dernière brochure de M. le pasteur Blanc, par l'abbé Desmoulins. Grenoble, Baratier, Carus, 1840, in-8°, 84 pp.

(1) Il faut joindre à ces pièces la suivante : *Lettre à l'archevêque de Toulouse, suivie d'un examen impartial du fameux passage* : *TU ES PIERRE, ET SUR CETTE PIERRE JE BATIRAI MON ÉGLISE* (Saint Mathieu, XVI, 18), par A. Bost, Mre du St-Évangile à Genève. Valence, Marc-Aurel, 1838, in-8°.

(2) La brochure de M. l'abbé Desmoulins a encore été réfutée par M. Zipperlen sous ce titre : *Quelques réflexions d'un protestant sur la brochure de M. l'abbé Desmoulins.* Toulouse, impr. Cadaux, 1838, in-12

VII. *La Confession auriculaire est une dangereuse folie.* Grenoble, Allier, 1840, in-8°, 40 pp.

VIII. *Du Purgatoire, par André Blanc.* Grenoble, Allier, 1842, in-8°.

Le purgatoire vengé, avec quelques réflexions préliminaires, par l'abbé Desmoulins. Grenoble, Baratier, Carus, 1840, in-8°, 48 pp.

IX. *Du culte des saints.* Grenoble, 1841, in-8°, 42 pp. (1).

§ III.

X. * *Quelques observations d'un pasteur de campagne sur l'instruction primaire dans les communes rurales.* Grenoble, Baratier, 1835, in-8°, 8 pp. — **XI.** *Quelques notes sur les protestants de Mens et de Trièves.* (Dans la *Revue du Dauph*, t. VI, pp. 27-37.) — **XII.** * *Statistique. Lettres à Lucie sur le canton de Mens (Isère).* Mens, chez Louis Payan; Paris, Delay, 1844, in-12, de 137 pp.

BLANC (Basile-Michel-Augustin), né à Seyssins (Isère) en 1800, mérite une place dans ce livre pour les services qu'il a rendus à la bib. pub. de Grenoble. — « A l'époque où les jeunes gens ne s'occupent que de frivolités de leur âge, il s'adonna avec ardeur à l'étude des sciences naturelles et de la bibliographie. Héritier de la vaste bibliothèque de son père, il l'augmenta considérablement et la rendit remarquable par la quantité d'ouvrages rares et précieux qu'il parvint à réunir. Bien jeune encore, il fut nommé administrateur de la bibliothèque de Grenoble, à laquelle il fit présent de plusieurs ouvrages et ms. de prix. Il concourut puissamment à l'introduction d'une foule d'améliorations dans le régime de cet établissement, surtout à une nouvelle classification des livres et à la rédaction d'un catalogue raisonné. Il reconstitua le cabinet de minéralogie, dont il fit un dépôt complet de toutes les richesses de ce genre que renferme le Dauphiné. Enfin, malgré toutes les difficultés et les résistances apportées par l'administration municipale d'alors, il réussit à faire nommer M. Albin Crépu aux fonctions de professeur de botanique et de conservateur du cabinet d'histoire naturelle. — Ses travaux utiles et la haute place qu'il s'était acquise dans l'estime publique le firent nommer adjoint à la mairie de Grenoble. » — Il mourut dans cette ville le 3 oct. 1839.

Bio-bibliographie. — * *Notice nécrologique et biographique sur M. Augustin Blanc...* (Grenoble, impr. de Baratier) (s. d.) in-4° 3 pp. — L'article ci dessus est extrait de cette notice.

BLANC (Jean-Louis), né à Gap vers 1737, était, au commencement de la révolution, procureur du roi au bailliage de cette ville. En 1795, il fut nommé commissaire du directoire exécutif près le tribunal correct. d'Embrun, et le 13 avril 1799 député des Hautes-Alpes au Conseil des 500 en remplacement de Bontoux. Après le 18 brumaire, il fit partie du Corps législatif d'où il sortit en 1802 pour remplir pendant quelque temps les fonctions de juge au tribunal de Gap.

Plusieurs biographes l'ont confondu avec un *Joseph* Blanc, cons. en l'élection de Gap, officier municipal, administrateur du district, juge au trib. du district, et du département. Né à Gap en 1741, il y mourut le 18 mars 1818. — Voy. son éloge funèbre dans le *Journal d'agriculture des H.-Alpes*, n° de mars 1808.

BLANC (Le). — Voy. Le Blanc.

BLANCARD (Guy), né vers 1741 d'une famille protestante, était propriétaire à Loriol au commencement de la révolution. Il embrassa avec chaleur les idées nouvelles et dut à ces généreux sentiments d'être l'un des députés du tiers-état du Dauphiné à l'Assemblée constituante, où il fit partie des comités de l'agriculture et du commerce. — Retiré à Loriol après la session, les suffrages de ses concitoyens l'appelèrent plusieurs fois à des fonctions municipales et judiciaires; sous l'Empire, il devint membre du cons. général du dép. de la Drôme et juge de paix à Loriol en 1807. Il est mort dans cette commune le 18 juin 1816.

On trouve un long discours de Blancard sur l'agriculture, pp. 6-17 de l'opuscule ci-après : *Procès-verbal de la*

(1) M. Blanc fut puissamment secondé dans cette polémique par M. Bonifas, pasteur de Grenoble. Voici quelques unes des brochures échangées entre ce dernier et M. l'abbé Desmoulins :

*Sophismes et calomnies de M. l'abbé Guyon contre la réforme du XVI*e *s., ou lettre à ce prédicateur, par M. Bonifas.* Grenoble, impr. de Prudhomme, 1838, in 8°, 64 pp.

De la Prétendue Réforme et ses défenseurs, ou Reponse à la dernière brochure de M. Bonifas, par M. l'abbé Desmoulins. Grenoble, Baratier, 1838, in-8°, 60 pp

Rome et ses défenseurs, ou reponse à la brochure de M. l'abbé Desmoulins, intitulée la Prétendue Réforme, par M. Bonifas. Grenoble, Allier, 1838, in-8°, = 2e éd., *ibid.*, 1839, in-8°.

* *Le Protestantisme en divorce avec la raison, ou Réponse à la dernière brochure de M. Bonifas, intitulée : Rome et ses défenseurs... par M. ***.* Grenoble, Baratier, 1839, in-8°, 90 pp.

fête de l'agriculture, célébrée à Valence .. le 10 messidor an VI... (Valence, Bénistant), in-4° de 38 pp.

BLANCARD (AMABLE-GUY), fils du précédent, lieutenant général, baron de l'empire, est né à Loriol le 18 août 1774. — Entré comme sous-lieutenant dans le régiment de Royal-Roussillon (cavalerie) le 15 sept. 1791, il se distingua par de nombreux faits d'armes pendant les guerres de 1792 à l'an XI. Il servit ensuite aux armées du Rhin, du Danube, d'Italie, et passa comme capitaine dans la garde consulaire. Il fut nommé chef d'escadron le 5 sept. 1805 à l'armée des côtes de l'Océan, prit une part brillante à la bataille d'Austerlitz et obtint le grade de colonel d'un régiment de carabiniers le 23 janvier 1807. Il fit à la tête de ce corps les campagnes de Pologne (1807), d'Autriche (1809), de Russie (1812), de Saxe (1813). Sa belle conduite pendant cette dernière lui mérita le grade de général de brigade (28 sept. 1813). — A la 1re restauration, il fut mis en non activité et reçut néanmoins, comme tant d'autres officiers supérieurs, la croix de Saint-Louis le 29 juillet 1814. Pendant les 100 jours, il commanda une brigade de cavalerie et combattit à Waterloo. La deuxième restauration le mit d'abord en disponibilité, puis à la retraite le 1er janvier 1825. —Remis en activité après la révolution de 1830, il a commandé en 1831 le département du Rhône, puis celui de Seine-et-Oise, a été nommé comm. de la Lég.-d'Honneur le 16 nov. 1832 et mis en disponibilité avec le grade de lieutenant général le 21 décembre 1835.

— Son frère aîné, JEAN-CHARLES-MARIE-GUY, né à Loriol le 28 juin 1773, chef d'escadron du 11e de cuirassiers, membre de la Lég.-d'Honneur, mourut sur un champ de bataille en 1813. C'était un officier distingué par son intelligence et sa bravoure.

BLANCHARD (ANTOINE-LOUIS), né à Gap, vers 1800, vint de bonne heure se fixer à Paris, où il cultiva les lettres avec quelques succès. Il était membre d'un grand nombre de soc. savantes, entre autres des Académies Tibérine et des Arcades de Rome, de la Soc. fr. de statistique universelle, de la Soc. linéenne et philomatique de Bordeaux, etc., etc. Il est mort fou à Paris en 1834.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Le printemps et les fleurs, essai poétique.* Bordeaux, Lafargue, 1826, in-8°, fig. — II. *La liberté reconquise, dithyrambe.* Paris, les march. de nouv., août 1830, in-8° de 16 pp. — III. *Hector Fiera-Mosca ou le défi de la Barletta, roman hist., trad. de l'italien d'Azeglio.* Paris, 1833, 2 vol. in-8°.

Blanchard a fourni des articles à un grand nombre de journaux et recueils périodiques : à *l'Opinion*, journal républicain; au *Rénovateur*, journal légitimiste; à *l'Ami des Champs*, journal d'agriculture de Bordeaux, au *Kaléidoscope*, etc., etc. Il fut un des fondateurs du journal *l'Estafette*.— « Il a signé comme fondateur et futur rédacteur en chef, le prospectus d'un nouveau journal qui devait paraître sous le titre de *Phare de la liberté et de l'ordre public*. (Paris, Impr. de Moreau, 1830, in-4°, 4 pp.) - Il a laissé en ms une traduction de la *philosophie de la statistique* de M. Gioja qui lui valut le 18 avril 1830, la grande médaille d'or de la soc. centrale d'agricult. de Paris. » (Note de M. Colomb de Batines dans la *Litt. Fr. contemp.*, t. I.)

BLANCHARD (JEAN-BAPTISTE), né à Briançon le 8 sept. 1720, entra chez les jésuites de Marseille où il prit part, avec les PP. Pezenas et La Grange, au recueil périodique suivant :

* *Mémoires de mathématiques et de physique rédigés à l'observatoire de Marseille.* Avignon, 1755 et années suiv. 5 vol. in 4°.

BLANCHET (AUGUSTIN-LAURENT), manufacturier, est né à Rives (Isère), le 28 mai 1781. — Guide du général Championnet, vers 1799, il servit quelques mois seulement, diverses circonstances lui ayant fait abandonner le service. L'invasion de 1814 le rappela sous les drapeaux, et il suivit, en qualité d'aide-de-camp, le général Chabert jusqu'à l'Hôpital-sous-Conflans. — Sa conduite comme militaire le fit porter à cette époque sur le tableau de ceux qui méritaient la décoration de la Légion-d'Honneur, mais elle ne lui fut accordée qu'au mois de juillet 1832. Dévoué à la dynastie d'Orléans, qui représentait ses idées libérales, d'un désintéressement à toute épreuve, Aug. Blanchet fut élu membre du conseil-général du département de l'Isère en 1830. Il est mort à Rives, le 14 février 1843. - Outre les opuscules mentionnés ci-après, il a laissé quelques mss. pleins de cette fine causticité qui avait fondé avec justice sa réputation d'homme d'esprit.

BIBLIOGRAPHIE. — I. **Poésies diverses par M. A. B.* Paris, impr. Herhan, 1814, in-8°, 48 pp. — II. **La Terreur Blanche*,

poëme héroï-comique en cinq chants (*1815 et 1816*). Grenoble, impr. de David, 1819, in-8°, 47 pp. Voy. le *Journal libre de Grenoble* du 30 déc. 1819, et l'*Echo des Alpes* de 1819, t. II, pp. 45-47. — III. **Voyage à Chambéry, le 3 juillet 1824. En prose et en vers. Lettre à M.****. Paris, impr. de David, 1827, in-8°, 39 pp. — IV. **Voyage à Parménie. Lettre à M. **** (s. l. ni d.). in-12 de 11 pp. En prose et en vers.

La *Fr. Litt.* de M. Quérard lui attribue encore l'opuscule suivant: *Peu de chose ou rien, colifichet littéraire*. Paris, 1803, in-12. — Il a publie quelques pieces de prose et de vers dans le *Journal de Grenoble*.

(Article communiqué par M. Gustave VALLIER.)

BLÉGIER DE PIERREGROSSE (MARIE-CHARLES-JEAN-LOUIS-CASIMIR, Cte de), archéologue distingué, ancien bibliothécaire et conservateur du musée d'Avignon, est né à Dieulefit (Drôme), le 24 juin 1806. — Je ne le cite que pour mémoire : quoique né en Dauphiné il appartient au dépt de Vaucluse, à Vaison d'où sa famille est originaire. Il fut porté dans cette ville immédiatement apres sa naissance, il y fut nourri et élevé; on ne peut donc le considérer comme un Dauphinois. — Il a écrit un assez grand nombre d'opuscules pleins d'érudition relatifs à l'archéologie et à l'histoire du Comtat-Venaissin. (Voy. *Dict. Hist. et Biog. de Vaucluse*, par Barjavel, et *Litt. fr. contemp.* de Quérard).

BLEIN (ANGE-FRANÇOIS-ALEXANDRE), général du génie, baron de l'empire, né au Bourg-lès-Valence (Drôme) le 25 nov. 1767 (1), sortit de l'école des ponts et chaussées le 1er janvier 1789 avec le grade d'ingénieur. Il servit à l'armée du Var en 1793, puis, ayant été nommé capitaine du génie le 21 juin 1794, il passa à l'armée de Sambre-et-Meuse et prit part aux siéges de Valenciennes et de Maëstricht. Il fut ensuite employé aux armées de Mayence, du Danube et d'Helvétie, reçut le grade de chef de bataillon le 4 août 1799, se trouva à l'affaire de Nerslsheim et suivit le général Moreau à l'armée du Rhin. — Après la paix de Lunéville, il fut quelque temps directeur des fortifications à St-Quentin, d'où il passa (1804) dans l'état-major du général Berthier à l'armée des Côtes-du-Nord. En 1805, il fit la campagne d'Autriche, combattit à Austerlitz et fut nommé colonel le 25 janvier 1805.—Après la bataille d'Iéna, on l'employa en Silésie aux siéges d'un grand nombre de places fortes. En 1808, il passa à l'armée d'Espagne, où il se distingua à la bataille de Sommo-Sierra, revint ensuite au commencement de 1809 à l'armée d'Allemagne et prit part, en qualité de chef d'état-major du génie, à la prise de Ratisbonne et aux batailles d'Essling et de Wagram. De 1812 à 1814, il servit dans la grande armée. —Bonaparte l'avait nommé général de brigade le 22 juillet 1813. A la 2e restauration, Louis XVIII le mit à la retraite (1er août 1815). Après la révolution de juillet 1830, il fut pendant quelque temps sur les cadres d'activité de l'état-major général de l'armée, mais une décision du 30 avril 1832 prononça définitivement sa mise en retraite.—A la revue du 30 juillet 1835, il était au nombre des officiers supérieurs qui entouraient le roi Louis-Philippe. Blessé à la main par un projectile de la machine de Fieschi, il obtint en dédommagement, d'après la loi du 4 sept. de la même année, une pension de 3600 fr.—Le général Blein est membre de la Lég.-d'Honn. depuis le 14 juin 1804; il fut nommé officier de cet ordre le 5 juillet 1807 pour sa belle conduite à l'affaire de Glatz et command. le 3 avril 1814. Le 8 juillet de la même année, Louis XVIII le nomma chev. de St-Louis. — M. Blein est non-seulement un homme d'érudition, mais encore un pianiste des plus distingués. Depuis sa mise à la retraite, il s'est livré avec passion à l'étude de la musique, et a publié sur cet art deux savants mémoires développant des théories neuves et hardies qui dans le temps préoccupèrent vivement les érudits du monde musical. — (V. *Fastes de la Lég. d'Honn.*, t. IV, et *Litt. fr. contemp.*).

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Aux électeurs de la France, et en particulier à ceux du département de la Seine*. Paris, 1840, in-8°. —II. *Caisse de survivance et d'accroissement. Trois lettres à M. de Prony*... Paris, 1820, in-4°. — III. *Essais philosophiques sur la dialectique, la métaphysique, la morale, le culte religieux et la physique*. Paris, 1843, in-8°, 322 pp.—IV. *Examen de la Charte dans les articles réservés et dans quelques autres exigeant des développements et des modifications*. Paris, 1830, in-8°. — V. *Examen de la loi électorale*, Paris, 1831, in-8°.—VI. *Exposé de quelques principes nouveaux sur l'acoustique et la théorie des vibrations*... Paris, 1827,

(1) Son père, mort au Bourg-lès-Valence, avait été chirurgien major du régiment de l'Isle-de-France.

in-4°.=Autre éd. sous ce titre : *Théorie des vibrations et son application à divers phénomènes de physique*. Paris, 1831, in-8°. Les théories ardues développées dans cet ouvrage ont été attaquées par M. Fétis dans le 2e vol. de la *Revue musicale*, pp. 49 à 56. M. Blein les défendit par des lettres insérées dans le même recueil, pp. 135, 224 et 365. M. Troupenas les attaqua à son tour, *Ibid.*, pp. 510-515, et le général répondit par une autre lettre, *Ibid.*, pp. 362-64. — VII. *Notice sur les canaux et particulièrement sur la concession du canal de l'Essonne*. Paris, 1819, in-8°.—VIII. *Nouvelles vues sur l'amortissement de la dette publique...* Paris, 1825, in-8°.—IX. *Observations sur divers projets d'utilité publique*. Paris, 1818, in-8°. — X. *Paris imprenable, garanti du bombardement et du blocus*. Paris, 1841, in-8. — XI. *Principes de mélodie et d'harmonie déduits de la théorie des vibrations*. Paris, 1832, in-8°. = Autre éd., Paris, 1838, in-8°. Voy. une analyse de cet ouvrage dans la *Revue musicale*, 1832, pp. 121 et suiv.— XII. *Quelques idées sur l'organisation de l'armée française*. Paris, 1820, in-8°.

BLETON (Barthélemy), rhabdomancien, né à Bouvante (Drôme), s'acquit, dès 1750, dans tout le Dauphiné, une grande réputation en découvrant des sources au moyen de la baguette divinatoire. Un bizarre médecin, infatué de magnetisme et de sciences occultes, Thouvenel, ayant entendu parler de cet homme, alla le voir pendant l'hiver de 1778, et lui proposa de l'emmener courir le monde. Bleton accepta : ils parcoururent ensemble une partie de la France, l'un cherchant des sources, l'autre annonçant avec fracas dans les gazettes les merveilles opérées par la baguette magique. Celui-ci publia même un volume tout entier à la gloire de son associé sous le titre suivant : « **Mémoire physique et médical, montrant des rapports évidents entre les phénomènes de la baguette divinatoire, du magnétisme et de l'électricité, par M. T***. D. M. M.* Londres et Paris, 1781, in-8°.— Tout allait pour le mieux lorsque nos deux hommes, jaloux de briller sur un plus vaste théâtre, vinrent, en 1782, se montrer à Paris. Depuis les expériences de l'*hydroscape* Parangue (1), les physiciens et les savants s'occupaient beaucoup de *rhabdomance*, aussi Bleton attira d'abord toute leur attention; le célèbre Franklin voulut le voir, et plusieurs grands personnages, entr'autres Calonne, l'employèrent à chercher de l'eau dans leurs terres. Malheureusement ces succès ne furent pas de longue durée; une expérience solennelle et décisive, faite dans le jardin des chanoines de Ste-Geneviève, vint porter un coup fatal à la réputation du *sourcier* : il échoua complètement en indiquant des sources à tort et à travers. Dès lors on cessa de s'occuper de lui, et il mourut peu de temps après (2). — Mais Thouvenel, loin de se tenir pour battu, prétendit au contraire que les résultats de l'expérience étaient entièrement en sa faveur, et afin de le prouver il publia un nouveau mémoire intitulé : **Second mémoire physique et médical, montrant des rapports.....* Londres et Paris, 1784, in-8°. Bien plus, toujours infatué de la science dont il était un ardent propagateur, il se mit en quête d'un nouveau sujet capable de venger l'échec subi par Bleton. Il le trouva encore en Dauphiné, « province, dit-il, peut-être plus féconde qu'aucune autre en phénomènes de ce genre. » Celui-ci se nommait Pennet : il le promena dans une partie de l'Europe et obtint par sa baguette des résultats tellement surprenants qu'il le nomma dans plusieurs dissertations le *prince des Rhabdomanthes*. Mais une aventure arrivée à Florence lui prouva que Pennet était un imposteur dont il était lui-même la première dupe (3).

BLETON (Jean-François), hagiographe et écrivain ascetique, est né près de Valence le 15 oct. 1791. Converti en 1809 par le P. Enfantin, il prit la résolution de se consacrer à Dieu et alla faire ses études ecclés. au grand séminaire de Viviers (Ardèche). Il professa ensuite quelque temps au petit séminaire de Valence, et fut nommé en 1816 vicaire à St-Vallier (Drôme). — Tous ses ouvrages sont anonymes et portent pour nom d'auteur : *Par un prêtre du diocèse de Valence*. (Voy. Querard, *Litt. fr. contemp.*)

BIBLIOGRAPHIE.

§ I. Hagiographie.

I. * *Vie de saint Augustin... tirée de ses confessions, suivie d'un examen de conscience* Lyon et Paris, Rusand, 1828, in-18. — II. * *Vie de sainte Catherine de*

(1) C'est par erreur que M. J. Ollivier (*Revue du Dauph.* t. 1, p. 285), le fait naître à Montélimar. Parangue (*Jean-Jacques*) était des environs de Marseille. (Voy. *Gazette de Fr.* du 12 juin 1772).

(2) Voy. *Mercure de Fr.* de nov. 1808, p. 358.— *Journ. des Savants* d'août 1782, pp. 558-64.—*Journ. de Paris* des 12 et 26 août 1782.

(3) Voy. *Mercure de Fr.*, de nov. 1808, p. 359.

Sienne, vierge. Lyon, Rusand, 1829, in-18. = 2e éd. Lyon, Guyot, 1836, in-18. — III. * *Vie de saint François de Paule*. Lyon, Barret, 1829, in-18. — IV. * *Vie de saint Jean l'Evangéliste, suivie du petit office du sacré-cœur de Jésus, de celui du très-saint cœur de Marie et de saint Louis de Gonzague*... Lyon, Rusand. 1828, in-18. = 2e éd. Lyon, Guyot, 1836, in-18. — V * *Vie de saint Louis, roi de France*. Lyon et Paris, Rusand, 1828, in-18.— VI. * *Vie de sainte Marie Madeleine*..... Lyon, Barret, 1829, in-18. — VII. * *Vie de saint Paul, apôtre*... Lyon, Barret, 1832, in-18.— VIII. * *Vie de saint Pierre, prince des apôtres*. Lyon, Rusand, 1830, in-18.

§ II. Traités ascétiques.

IX. * *Devoirs des serviteurs, des maîtres, des enfants, des parents, de tous les hommes envers l'Eglise et l'Etat*. Lyon, Guyot, 1830, in-18.— X. * *Explication des quinze joyeux, glorieux et douloureux mystères du Rosaire vivant*. Lyon, Barret, 1836-37, 3 vol. in-12. — XI. * *Explication des quinze mystères du rosaire, avec le rapport que chaque mystère peut avoir avec la sainte communion*. Lyon, 1830, in-12. — XII. * *Le mois de mars consacré au très glorieux patriarche saint Joseph*... Lyon, Guyot, 1833, in-18. — XIII. * *Motifs de consolations que la religion procure à l'homme dans toutes les positions de la vie*. Lyon, Guyot, 1841, in-18. — XIV. * *Traité des saints anges*. Lyon, Barret, 1829, in-18. — XV. * *Traité sur l'Ave Maria*. Lyon, Barret, 1835, in-18. — XVI. * *Traité sur le* Credo, *ou explication des douze articles du symbole des apôtres*. Lyon, Guyot, 1838, in-18. — XVII. * *Traité sur différents sujets de morale en forme de dialogues*. Lyon, Guyot, 1842, in-18.— XVIII. * *Traité sur la miséricorde de Dieu considérée dans J.-C., pour engager les justes à persévérer et les pécheurs à se convertir*. Lyon, Guyot, 1824, in-18.— XIX. * *Traité sur le* Pater, *où l'on trouve l'explication de cette prière dans tous les détails, avec un grand nombre d'exemples et de comparaisons*... Lyon, Barret, 1834, in-18. — XX. * *Traité sur les sept péchés capitaux*. Lyon, Pelagaud, 1839, in-18.

§ III.

XXI. * *Abrégé des preuves de la religion mises à la portée de tout le monde*. Lyon. Guyot, 1829, in-18.

BOCSOZEL (Pierre de), plus connu sous le nom de Chastelard (1), naquit vers 1540, d'une famille noble et ancienne de notre province, aujourd'hui éteinte; Jeanne, sa mère, était la fille naturelle du chevalier Bayart.—Ce malheureux gentilhomme s'est acquis, par son amour pour Marie Stuart et sa fin tragique, une sorte de célébrité. Ses parents l'avaient attaché à la maison de Montmorency, et grâce à cette position qui lui donnait entrée à la cour de François II, il vit la reine Marie et en devint éperdument amoureux. Il lui adressa des vers sur sa beauté; sensible à ces hommages, non seulement la la jeune reine les accueillit avec plaisir, mais encore elle accorda plusieurs entretiens particuliers à leur auteur. — En 1561, quand cette princesse se rendit en Ecosse après la mort de François II, Chastelard fut au nombre des gentilshommes qui l'accompagnèrent. Revenu en France encore plus épris, il chercha pendant un an à dompter sa folle passion, mais ne pouvant y réussir, il profita des troubles qui régnaient alors pour passer en Ecosse (1563). Marie Stuart le reçut avec beaucoup de distinction: elle l'admit dans ces réunions intimes au milieu desquelles les souverains aiment à oublier l'étiquette et les embarras de la royauté. » S'il faut en croire Knox, dit M. Mignet (2), elle l'encourageait par des manières qui ne convenaient pas à une honnête femme. Tout l'hiver de 1563, il fut admis dans son cabinet, plus privément qu'aucun membre de la noblesse. Elle s'appuyait quelquefois sur ses épaules, etc. » Ces dangereuses familiarités le perdirent: se croyant aimé, sa passion s'en exalta davantage, et, décidé à tout entreprendre pour la satisfaire, il se cacha un soir sous le lit de la reine. L'y ayant découvert, celle-ci se contenta de lui ordonner de ne plus paraître en sa présence. Au lieu d'obéir, Chastelard la suivit secrètement dans le comté de Fise, et réussit à se cacher de nouveau dans sa chambre. Marie le découvrit encore au moment de se coucher, mais, moins indulgente cette fois, elle appela à son secours, et montrant, dit-on, une grande indignation, elle ordonna au premier qui entra de poignarder l'entreprenant jeune homme. Cependant on parvint à la calmer, et le lendemain on déféra le pauvre Chastelard aux tribunaux, qui le condamnèrent à mort deux jours après. — Il marcha au sup-

(1) Chastelard était une terre dépendante du fief de Maubec, dans le Viennois, que ses ancêtres avaient autrefois possédée.

(2) *Hist. de Marie Stuart*. Paris, Paulin, 1852, 2 vol in-8, t I, pp. 143-44.

plice avec courage en récitant une épître de Ronsard sur la mort. Arrivé au lieu de l'exécution, il se tourna du côté où se trouvait la reine, puis levant les yeux au ciel il s'écria : oh ! cruelle dame! Il reçut le coup fatal en murmurant le nom de Marie (1564). Il était âgé d'environ 25 ans.

Chastelard avait composé sur son amour un grand nombre de poésies qui furent recherchées avec curiosité lorsque la nouvelle de sa tragique aventure arriva en France. On en fit des recueils, mais n'ayant jamais été imprimées, on doit probablement les regarder aujourd'hui comme perdues. La seule que l'on connaisse nous a été conservée par Le Laboureur, dans ses *add.* aux *Mém. de Castelnau*, T. I, p. 549. Je la reproduis ici en entier :

Adieu prez, monts et plaines,
Rochers, forests et bois,
Ruisseaux, fleuves, fontaines,
Où perdu je m'en vois :
D'une plainte incertaine,
De sanglots toute pleine,
Je veux chanter
La misérable peine
Qui me fait lamenter.

Mais qui pourra entendre
Mon soupir gémissant,
Ou qui pourra comprendre
Mon ennuy languissant?
Sera-ce cet herbage,
Ou l'eau de ce rivage
Qui, s'écoulant,
Porte de mon visage
Le ruisseau distillant?

Ou ces sombres vallées,
Où je vois maintes fois
Les fleurs echevelées
Sauteller sous mes doigts?
Ou les déserts repaires
De ces lieux solitaires
Et monts secrets,
Qui seuls sont secrétaires
De mes piteux regrets?

Hélas, non ! car la playe
Cherche envain guérison,
Qui pour secours essaye
Aux choses sans raison.
Il vaut mieux que ma plainte
Raconte son atteinte
Amèrement,
A toy qui as contrainte
Mon âme en tel tourment.

déesse immortelle,
Ecoute donc ma voix,
Toy qui tiens en tutelle
Mon pouvoir sous tes lois;
Afin que si ma vie,
Se voit en bref ravie,
Ta cruauté
La confesse périe
Par ta seule beauté.

L'on voit bien que ma face
S'écoule peu à peu,
Comme la froide glace
A la chaleur du feu.
Et néantmoins la flâme
Qui me brusle et enflâme
De passion,
N'émeust jamais ton âme
D'aucune affection.

Ces flots qu'on voit descendre
De ces rochers icy,
Te pourroient bien apprendre
L'horreur de mon soucy;
Veu que l'un d'amitié
Se fend par la moitié,
L'autre courant
Avec moy de pitié,
Par les champs va mourant.

Ces buissons et ces arbres
Qui sont autour de moy,
Ces rochers et ces marbres
Sçavent bien mon esmoy;
Bref, rien de la nature
N'ignore ma blessure
Fors seulement,
Toy qui prends nourriture
En mon cruel tourment.

Mais s'il t'est agréable
De me voir misérable
En tourment tel,
Mon malheur déplorable
Soit sur moy immortel.

BOFFIN, famille noble originaire d'Allemagne et fixée en Dauphiné vers la fin du XVe s.—Elle a fourni plusieurs personnages mentionnés souvent par les historiens de notre province.

1° ROMANET. — Vers le commencement du XVIe s., deux religieux revenant de Jérusalem s'arrêtèrent à Romans et racontèrent que cette ville possédait dans son enceinte et aux environs divers sites semblables à ceux du Calvaire. Ce discours ayant enflammé l'imagination de Romanet, il prit aussitôt le bourdon de pèlerin, s'achemina vers la Terre Ste, et à son retour, muni de l'approbation du pape Léon X, fonda à Romans un Calvaire sur le modèle de celui de Jérusalem. Il y fit bâtir une église dont on posa la 1re pierre le 15 mars 1517 et disposa ensuite, pour autant de stations, 31 petites chapelles à des distances proportionnées à celles consacrées par les principaux événements de la Passion. Ces chapelles, ruinées en 1562 et 1793, « ont été remplacées, dit M. J. Ollivier (*Album du Dauphiné*, t. I, p. 41), il y a peu d'années, par des constructions modernes remarquables par un luxe de mauvais goût peu ordinaire. Le peuple a la ferme conviction que l'identité topographique des lieux de l'une et de l'autre contrée est frappante, et voire quelque peu miraculeuse. » — Romanet est mort en 1544 ou 1545.

2° FÉLICIEN, fils du précédent, seign. d'Argenson (dioc. de Gap), fut avocat général au parlement de Grenoble par provisions du 12 juin 1554. Il exerça

cette charge 27 ans et mourut vers la fin de 1581. — Il fut un des personnages les plus importants du parti catholique à Grenoble, au commencement des troubles religieux. Le 6 juin 1562, lorsque le baron des Adrets conduisit militairement le parlement au prêche, il s'attira une sévère réprimande de la part de ce dernier qui l'entendit soupirer et gémir. Il se vit même contraint de sortir de la province peu de temps après et de se retirer en Savoie.

3° **Félicien**, fils du précédent, seign. d'Argenson et de la Sône, succéda en 1581 à son père dans la charge d'avocat général et l'exerça jusqu'en 1631.

4° Thomas, frère du précédent, baron d'Uriage, seign. de Revel et de St-Jean-le-Vieux, fut, d'après G. Allard, un habile avocat. Il devint ensuite vice-bailli du Graisivaudan, secrétaire de Lesdiguières et l'un de ses exécuteurs testamentaires. — Il mourut vers 1648.

5° Félicien, fils du précédent, seign. de Revel, fut le 3e avocat général du nom de Boffin. Il succéda à son oncle en 1631 et mourut en 1643.

6° Félicien, parent des précédents, seign. de la Sône, de Chatte et d'Argenson, fut fait conseiller au parlement de Grenoble le 5 mars 1661. Il vivait encore en 1672.

Cette famille a encore donné naissance à deux lieutenants généraux ; l'un *Armand Félicien*, marquis de la Sône, entré au service le 14 avril 1733 ; l'autre, *Louis Félicien*, marquis de Pusignieu et d'Argenson, mort avant 1778.

BOISSAT et non **BOISSAC**, famille de Vienne qui a donné naissance à 2 vice-baillis de cette ville, à un membre de l'Acad. française et à un lieut.-général. Elle fut anoblie en la personne de *Pierre II*, en 1603, et s'éteignit, en 1675, par la mort de *André-Ignace-Joseph*, fils de *Pierre III*, l'Académicien. — Chorier (*Etat pol.* T. III et *suppl.*, pp. 117 et 223) donne à entendre qu'elle pourrait peut-être remonter au règne de Charles-le-Chauve, ou, tout au moins, à celui de Charles VII, mais ce sont là de fabuleuses origines inspirées par le souvenir de sa longue amitié pour *Pierre III*. Il ajoute qu'un *Pierre de* Boissat, appartenant à une autre branche, fut anobli, le 31 janvier 1604, en récompense de ses services militaires. Cette assertion est ou une erreur ou le résultat de la complaisance pour quelque collatéral. En effet, le seul Boissat anobli à cette époque (en 1603 et non en 1604) est *Pierre II*, dont la postérité s'éteignit, comme je l'ai dit, en 1675. — Quant au nom de Boissac, il fut pris, je ne sais trop pourquoi, dès 1642, par *Pierre III*, l'académicien, sur les épitaphes des tombeaux qu'il fit élever à ses parents dans l'église de Saint-André-le-Bas. (Chorier, *Antiq. de Vienne*, pp. 69-74.)

BOISSAT (Pierre I) florissait à Vienne vers le milieu du 16e s. Il y fut successivement avocat au bailliage, membre du conseil de ville, puis vice-bailli après Israël Gabet. Son zèle pour les intérêts catholiques lui valut d'être chargé par ses concitoyens de plusieurs négociations importantes, notamment lors des pourparlers du duc de Nemours avec le baron des Adrets à la fin de 1562. L'assemblée des Etats lui donna aussi, vers la même époque, la mission d'aller à Paris pour les affaires de la province. — C'était, à ce qu'il paraît, un savant helléniste dont on conservait curieusement au temps de Guy Allard, plusieurs lettres manuscrites comme des chefs-d'œuvre d'érudition. — Chorier (*Suppl. à l'état polit.*, p. 117) lui donne le titre de *seign*r. *d'Avernais*. — De Marguerite Mitalier (1), sa femme, il eut un fils qui suit.

BOISSAT (Pierre II de), fils du précédent, naquit à Vienne vers 1556. Après avoir étudié le droit à Valence sous Cujas (2), il alla visiter les plus célèbres universités de l'Europe pour y suivre les leçons de tous les autres grands maîtres et perfectionner son éducation. De retour en Dauphiné, il plaida pendant quelques années au parlement de Grenoble, puis se retira à Vienne auprès de son père auquel il succéda en la charge de vice-bailli. — Lors des troubles de la ligue, il se montra l'un des plus chauds défenseurs du parti de Henri IV : son influence dans les affaires municipales de Vienne contribua même puissamment à la soumission de cette ville à l'autorité du roi (1595) qui le récompensa quelque temps après de son dévouement en lui accordant des lettres de noblesse (3).

(1) Elle était fille de *Claude* MITALIER, vice-bailli de Vienne, père ou aïeul d'un autre *Claude* MITALIER, aussi vice-bailli et l'un des plus savants hommes de son temps. (Voy. son article.)

(2) Il n'est pas cité parmi les élèves de ce grand jurisconsulte dont M. Berriat-Saint-Prix a donné la liste dans son *Hist. du Droit romain*.

(3) Ce fut à l'occasion de son anoblissement qu'il composa le *Remerciement au Roy* (ci-après *Bibliogr.*, n° I.) Cet écrit, daté de 1603, suffit pour détruire toutes les assertions de Chorier sur la noblesse de la famille Boissat.

— Boissat avait hérité des goûts littéraires de son père; profitant de la paix profonde dont jouit notre province après l'apaisement des discordes civiles, il se livra avec ardeur à de sérieuses études historiques, et composa quelques ouvrages remplis d'érudition. Ses *Recherches sur les duels,* et son *Histoire des chevaliers de l'ordre de l'hospital de S. Iean de Hiervsalem*, publiés en 1611 et 1612 lui firent le plus grand honneur. Ces succès littéraires, le souvenir de ses anciens services, surtout sa valeur réelle comme jurisconsulte, finirent par attirer l'attention de la cour et la régente Marie de Médicis le jugeant digne d'un emploi plus élevé que celui de vice-bailli de Vienne, l'appela à Paris dans les conseils du roi. Malheureusement Boissat ne put jouir de sa nouvelle élévation, la mort le surprit pendant qu'il faisait ses préparatifs de départ vers la fin de 1612, ou le commmencement de 1613 (1).— Il avait épousé en 1593 Marie Atheau ou Athiaud, dernière héritière d'une famille noble du Lyonnais qui lui apporta les seigneuries de Licieu, de Gage et de Villeneuve-du-Plat De ce mariage naquirent 7 enfants : Clémence et Marguerite, mortes religieuses à St-André-le-Haut de Vienne; - Marie qui épousa N. de Ponterrey de Virieu et mourut en 1640, âgée de 40 ans; - Claude reçu chevr de Malte en 1628 et tué en duel vers 1630; - Abel, mort très-jeune en 1634 au siége de Valence en Italie; - Pierre et André qui suivent. — (Voy. l'ouvrage de Chorier intitulé *Magistratvs Cavsarvmq; patroni... Icon* (Viennæ, 1646, in-8°), où l'on trouve pp. 39 et suiv. un long éloge de Pierre de Boissat.)

Bibliographie.— I. *Remerciement au Roy par les annoblis du Dauphiné. où est touché de la dignité de la noblesse selon le droict divin & humain; de la prouësse & réputation des anciens Allobroges, qui sont à présent le bailliage de Viennois. Par P. Boyssat, seigneur de Licieu...* Paris, Pierre Pautonnier, M.DCIII, in-4° de 26 pp. très-rare. (Bib. Imp.) - Plusieurs bibliographes en ont fait deux ouvrages differents. — II. *Recherches svr les dvels dédiées à haut et pvissant seignevr messire Charles sire de Creqvy, prince de Poyx.... par P. Boyssat, seigneur de Licieu...* Lyon, Barlet, M.DCX, in-4° de 3 ff. prelim. non chiffrés et 68 pp. (Bib. de Grenoble). — III. *Histoire des chevaliers de l'ordre de l'hospital de S. Iean de Hiervsalem contenant leur admirable institution et Police la svite des guerres de la terre saincte... par P. Boyssat, seign. de Licieu... A Lyon chez les héritiers Gvillaume Rovïlle. M.DC.XII,* in-4°, titre gravé. (Bibl de Grenoble.) = Autre éd. sous ce titre : *Histoire des chevaliers de l'ordre de Saint Iean de Hiervsalem... escrite par le feu* s. d. b. s. d. l. (Sieur De Boissat, seigr. De Licieu)..... *et en cette derniere édition divisée par chapitres et augmentée de sommaires... par I. Bavdouin...* Paris, 1629, 2 vol. in-f°. - Le 2 vol. contient les statuts de l'ordre et les portraits des grands maîtres. (Bibl. Imp.). = Autre : *Dernière édition où l'on a joinct les ordonnances du chapitre général tenu l'an 1632, par F.-A. Naberat.* Paris, 1643, 2 vol. in-fol. (Bibl. de Grenoble, 21606.) — IV. *Le brillant de la Royne, ov les vies des hommes illustres du nom de Médicis... par Pierre de Boissat, seigneur de Licieu.....* Lyon, Pierre Bernard, M DCXIII, in-8° de 10 ff. prélim. et 384 pp., titre gravé. (Bib. de Grenoble.) Cet ouvrage a été publié peu de temps après la mort de l'auteur, par André de Boissat, l'un de ses fils. - On a fait pour une partie de l'éd. un nouveau titre ainsi conçu : *Histoire genealogique de la maison de Médicis. Contenant les vies & faits remarqvables des hommes illustres & plus signalez d'icelle... A Lyon. Et se vendent à Paris chez Gvillavme Loyson. M. DC. XX* (Bib. de l'Arsenal). - Trompés par la différence des titres plusieurs bibliogr. ont cru qu'il existait 2 édit. de cet ouvrage.

(1) Voy. l'Epître dédicatoire de son fils André, en tête du *Brillant de la Royne,* ci-après, n° iv.

BOISSAT (Pierre III de), fils du précédent, seigneur de Licieu, poète, membre de l'Académie fr., naquit à Vienne en 1603. D'après les biographes, il avait une intelligence si vive et de telles dispositions pour la poésie, qu'étant au collége il mettait ses thèmes en vers latins à mesure que le professeur les lui dictait. Cette déplorable facilité lui fit donner un surnom bien difficile à soutenir, celui de l'*Esprit.* — Sa famille le destinait à l'état ecclésiastique, car un de ses parents, Andre Valadier (2), abbé de St-Arnulfe de Metz, désirait l'avoir pour successeur; mais la mort de son père arrivee vers 1613 le fit changer de direction. Sans projets bien arrêtés encore, il prit vers 1619 le grade de docteur en droit à l'université de Valence, puis il abandonna à son tour la carrière de la jurisprudence pour essayer de celle

(2) André Valadier, d'abord jésuite, puis vicaire gén. du dioc. de Metz, fut nommé abbé de St-Arnulfe en 1614 et mourut en 1638 âgé d'env. 73 ans.

des armes. — En 1622, il servit, comme simple volont. dans l'expédition dirigée contre les protestants du Pousin. (Voy. Blacons.) Vers la fin de la même année, Gaspard de Poisieu, seignr du Passage, l'emmena visiter l'île de Malte, où le grand-maître, Ant. de Paule, l'accueillit de la manière la plus distinguée en mémoire de son père, qui avait écrit l'histoire de l'ordre. Il y resta près d'un an et revint à Vienne vers le mois de nov. 1623. En 1625, il reprit les armes en qualité de capitaine du régt de Sancy, dans les troupes que Lesdiguières conduisait en Piémont. Il assista à plusieurs combats, fit une partie des opérations milit. de cette campagne jusques à la prise de Gavi; mais ayant été gravement atteint par une épidémie qui décimait alors l'armée, il fut contraint d'abandonner le service pour venir se faire soigner à Vienne.

A peine rétabli, il se rendit à Paris auprès de Henry de Montmorency, gouvr de Languedoc, dont il avait fait la connaissance en 1623 à son retour de Malte, et qui le présenta à Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Ce prince fut tellement charmé de son esprit et de ses manières qu'il voulut être l'artisan de sa fortune. Dans ce but, il l'attacha à sa personne en le nommant gentilhomme de sa chambre, puis l'emmena avec toute sa maison, à l'expédition de l'île de Rhé (1627), au siége de la Rochelle (1629), ensuite en Lorraine et en Belgique lors de ses brouilleries avec la cour. Dans toutes ces circonstances, Boissat se comporta en parfait gentilhomme, au dire de son panégyriste Chorier : il combattit bravement l'ennemi, il eut plusieurs duels, mais ni le tumulte des camps ni le tourbillon d'intrigues politiques au milieu desquelles il vivait, n'étaient de nature à plaire longtemps à son caractère essentiellement pacifique et à ses goûts littéraires. Heureusement pour lui, le duc ayant fait la paix avec le roi (1632), il put enfin revenir à Paris, et courtiser tout à son aise les 9 pucelles, comme on disait alors. — Certains jours de la semaine, l'élite des littérateurs s'assemblait chez Gaston en de doctes conférences où l'on parlait tour à tour arts, sciences, belles-lettres, métaphysique même, où chacun faisait lecture de ses ouvrages. Là, notre Viennois, qui possédait au suprême degré ce qu'on appelait le bel esprit, ne pouvait manquer de briller. Il y montra, lui aussi, les produits de sa verve, entre autres, son *Martellus* (Charles Martel), poème latin en 6 chants, qui ravit tous les auditeurs. Chapelain dont les jugements faisaient autorité, le déclara empreint d'une *gravité magnifique*, et des niais, tels que Saint-Geniez, enchérissant sur les éloges du maître, regardèrent sérieusement le *Charles-Martel* comme destiné à éclipser l'*Enéide*. Ces succès mirent Boissat en relations d'amitié avec la plupart des écrivains de son temps, et lui donnèrent une célébrité littéraire à la faveur de laquelle il entra à l'Académie française (1634).

Il vivait ainsi depuis quelques années dans de doux loisirs et le commerce des Muses, lorsque, nous dit Chorier, le destin, jaloux de cette félicité, lui inspira un invincible désir de revoir ses parents. Il vint donc en Dauphiné et, après quelques jours passés à Vienne, se rendit à Grenoble pour saluer le comte de Sault, gouverneur de la province. Là, une fâcheuse aventure qui devait l'abreuver de chagrin, l'attendait. — C'était pendant le carnaval de 1637 : le Cte de Sault et la Cesse sa femme, Anne de la Magdeleine de Ragny, le reçurent de la façon la plus bienveillante et l'invitèrent à un bal masqué qu'ils allaient donner à quelques jours de là. Boissat se déguisa en femme, et usant des libertés que le masque autorise, se permit d'adresser, pendant le bal, quelques malices à la comtesse : il lui montra une paire de ciseaux, en disant « qu'il les lui offrait parce qu'elle découpait parfaitement. » Cette plaisanterie, fort innocente en apparence, contenait probablement une indiscrète allusion à quelque anecdote secrète, dont la comtesse n'aimait pas à se souvenir; aussi elle en fut tellement outrée de colère, que le lendemain elle fit bâtonner d'importance par ses laquais le malavisé railleur (1). Cette brutale insulte exigeait une rencontre les armes à la main, entre le comte de Sault et Boissat; mais soit que celui-ci, oubliant qu'il avait été militaire, ne l'ait pas provoquée avec assez d'énergie, soit que le comte n'ait pas voulu commettre un homme de sa qualité avec un si mince personnage, le poète garda ses coups de bâton. — Cette affaire eut le plus grand retentissement non-seulement en province, mais encore à Paris : pour l'hon

(1) On a dit que le propos de Boissat faisait allusion à la manière peu charitable avec laquelle la comtesse parlait ordinairement de son prochain. Mais cette explication ne me paraît pas suffisante pour motiver l'indigne traitement dont le pauvre railleur fut victime.

neur de noblesse, elle ne pouvait rester ainsi sans solution. Celle du Dauphiné s'assembla pour lui en trouver une et, après y avoir travaillé 13 mois, elle arrêta enfin (25 févr. 1638) un accommodement qui soumettait les 2 parties à se faire des excuses réciproques (1).

Après le scandale d'une pareille aventure, Boissat ne pouvait plus songer à aller reprendre sa place dans la maison du duc d'Orléans; son avenir était désormais perdu. Il le comprit et, disant en quelque sorte un éternel adieu au monde, il se confina, presque fou de chagrin, dans sa ville natale, et se livra tout entier à la dévotion et au culte des lettres. Dès lors, son caractère et sa manière de vivre changèrent. Lui, qui avait brillé naguère par les grâces de son esprit et l'élégance de ses manières, il devint sombre et sauvage; uniquement occupé de dévotion et de littérature, il passait sa vie dans les églises se livrant à de minutieuses pratiques, ou s'enfermait dans son cabinet, soit pour y invoquer les Muses, soit pour y recevoir les nombreux amis qui venaient le visiter; méprisant toutes les vanités du monde, il en vint même à négliger totalement le soin de sa personne. — Ses biographes nous ont conservé une plaisante anecdote de cette époque de sa vie; lorsque la reine Christine de Suède passa à Vienne (13 août 1656), les consuls, voulant la haranguer d'une manière convenable, ne crurent pas pouvoir mieux faire que de charger de ce soin leur savant et austère concitoyen. Personne, à leur sens, n'était plus capable de représenter dignement la cité en cette solennelle circonstance. Mais lui, tout entier à son zèle religieux, se présenta devant Christine avec une longue barbe, des cheveux en désordre, des habits sales et grossiers, puis, au lieu de compliments, il lui débita gravement un lugubre sermon sur l'amour de Dieu et le jugem^t. dernier. Très-choquée de cette étrange harangue, la reine tourna le dos avec dédain et accorda toute son attention à l'orateur du clergé, Ant. Argoud, qui, moins zélé pour le salut du prochain, la complimenta avec beaucoup d'adresse et de tact (2). — Ainsi s'écoulèrent les 30 dernières années de la vie de Boissat. Dans sa vieillesse, il abandonna même la littérature pour consacrer tout son temps à Dieu : il ne cessait de faire des pèlerinages au Val-Fleury ou à N.-D. de l'Osier (3); il se livrait aux actes de la dévotion la plus exagérée jusqu'à rassembler les pauvres dans les carrefours pour les cathéchiser. A force de penser à la mort et à l'autre monde, son esprit déjà malade, s'affaiblit tout à fait; il devint la proie d'imaginations noires et le brillant gentilhomme de Gaston d'Orléans finit par n'oser plus rester seul la nuit dans sa chambre de peur des revenants. — Il mourut à Vienne le 28 mars 1668.

Il avait épousé le 16 février 1649 Clémence de Clermont de Chaste de Gessans, nièce du grand-maître de Malte de ce nom et dernière héritière de la branche de Chaste de Gessans (4). De ce mariage naquirent 2 enfants : André Ignace ou André-François-Joseph, qui embrassa l'état militaire et périt le 1er août 1675 au combat d'Altenheim, sans avoir été marié ; - Marie-Françoise-Gertrude, qui épousa en 1680, Claude-Jérôme de Chabeus, m^is de Saint-Maurice en Savoie.

Pendant sa retraite à Vienne, il exerça une sorte de patronage sur les beaux-esprits du Dauphiné qui venaient le saluer comme le rival de Virgile, ou le consulter comme un maître. Son autorité et son exemple contribuèrent à éveiller tout autour de lui le goût des belles-lettres et le rendirent comme le centre d'un mouvement intellectuel qui ne fut pas sans influence sur celui de notre province au 17e s. En même temps, sa grande réputation poétique lui valut les plus flatteurs empressements : à Vienne, à Grenoble et à Lyon, tous les hommes les plus distingués par leur savoir, leurs emplois ou leur naissance ambitionnèrent, comme un honneur, d'être de ses amis (5).

Bio-Bibliographie. — *De Petri Boessatii... vita amicisque litteratis. Libri duo. Nicolai Chorerj Viennensis I.-C...* Greno-

(1) Le texte de cet accommodement est rapporté en entier dans l'*Hist. de l'Acad. Fr.* de Pelisson.

(2) Voy. *Mém.* de d'Artigny, t. I, pp. 337 et suiv.

(3) Il est le premier propagateur du Miracle de N.-D. de l'Osier. Voy. ci-apr. *Bibliogr.*, n. IV.

(4) Elle se remaria en 2es noces avec Pierre de Verdoney, seig^r de Villeneuve du Marc.

(5) Chorier, qui fut lui-même son admirateur et son ami, a inséré tous leurs noms à la fin de la vie de ce poète, comme un glorieux cortège autour de sa tombe. La plupart d'entre eux sont aujourd'hui complètement inconnus : aucun ouvrage, aucun fait remarquable n'est venu protéger leur mémoire, et cependant, malgré l'obscurité qui pèse sur eux, je vais exhumer tous ces vieux noms oubliés. Le lecteur, ami des choses du passé, aimera peut-être à donner un souvenir à des hommes qui, autrefois, cultivèrent ou protégèrent les lettres, et jouirent de quelque célébrité aux yeux de leurs contemporains. Cette nomenclature ne sera d'ailleurs pas inutile, car elle fera connaître une partie du monde littéraire

ble, Fr. Provensal, 1680, in-12. - Voy. sur cet ouvrage l'art. CHORIER.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I.

I.* *Histoire Nègre-pontique, contenant la vie et les amours d'Aléxandre Castriot, arrière-neveu de Scanderbeg, & d'Olympe la belle grecque, de la maison des Paléologues. Tirée des manuscrits d'Octauio Finelli... par I. Bavdoin. A Paris, chez Tovssainct dv Bray, M. DC. XXXI,* in-12 de 8 ff. prélim. et 453 pp. = Autre éd. *corrigée du grand nombre de fautes qui sont dans la première édition faite en 1631.* Paris, Musier, M. DCC. XXXI, in-12 de *xij* et 561 pp. - Voy sur ce roman l'art. suiv. — II.* *Les fables d'Esope Phrygien, traduction nouvelle illustrée de discours*

de Vienne et de Grenoble au milieu du dix-septième siècle.

AMIS DE BOISSAT

A VIENNE.

Les noms précédés de ce signe ○— ont une notice dans le cours de l'ouvrage, à leur rang alphabétique.

Pierre ALLARD, de Beaurepaire, pharmacien, était très versé dans la connaissance des simples. Il mourut à la fin d'août 1651 et légua sa bibliothèque à Chorier, son ami.

Louis de BASEMON, seigneur de Fiançayes et de Saint-Egrève, d'une famille de la Beauce, fixée en Dauphiné dès 1549, fut d'abord vice-bailli de Vienne. Il donna ensuite sa démission et devint C^er au parlement de Grenoble. Il vivait encore en 1680.

Jerôme BERTAL, nommé en 1655 conseiller à la cour des aides, fut transféré en 1658 au parlement de Metz.

Jean DE BUSSIÈRES, jésuite, écrivain, né à Villefranche (Rhône), mort à Lyon en octobre 1678, demeura quelque temps à Vienne dans la maison de son ordre.

Etienne CHAUME, né à Vienne, étudia la médecine à Montpellier et alla ensuite exercer cette profession à Paris Au bout de quelques années, ses rapports avec les illuminés et les roses-croix lui ayant attiré des démêlés avec la police, il se réfugia à Vienne et y devint un habile médecin. Il mourut vers 1660, âgé de 50 à 60 ans.

○—Nicolas CHORIER, historien.

Jean COLOMBI ou COLOMB, jésuite, né à Manosque, auteur de l'histoire des Evêques de Valence et de Die, demeura quelque temps à Vienne dans la maison de son ordre.

Mathieu COMPAIN, de Lyon, jésuite, grand amateur de médailles, demeura aussi à Vienne dans la maison de son ordre. Il mourut à Lyon vers 1678.

Louis DAVID, avocat, puis chanoine de Saint-Maurice de Vienne, était savant et aimait les lettres. Sur la fin de sa vie, il abandonna l'étude pour se livrer à la dévotion : son intelligence baissa, et, en proie à de bizarres imaginations, il se cachait dans son lit, faisait fermer toutes les fenêtres et demeurait ainsi dans la plus profonde obscurité. Il mourut âgé de plus de 60 ans.

○—Ennemond GAULTIER, musicien.

○—Humbert GOLAT DE LA GARENNE, poète.

Jacques-Timoléon GUIGNARD DE SAINT-PRIEST, né à Lyon le 11 août 1604, d'abord président de la cour des aides de Vienne, puis du conseil souverain de Bourg, fut élu prévôt des marchands de Lyon en 1653. Il mourut en 1673.

Hugues JANNON fut procureur général à la cour des aides de Vienne dès 1655, puis se démit de cette charge pour entrer dans l'état ecclésiastique. Il était, en 1680, obédiencier de Saint-Just de Lyon. — Il possédait une si merveilleuse mémoire que dans l'espace de quelques mois seulement, il apprit le grec, l'histoire, le droit, la géographie, etc.

Joseph de LA PORTE DE THEYS, d'une famille noble de Dauphiné, seigneur d'Eydoche et d'Aiguebelle, d'abord conseiller à la cour des aides de Vienne en 1655 fut nommé conseiller au parlement de Metz en 1658, d'où il passa ensuite à la chambre des comptes de Grenoble.

Madeleine de LORAS, veuve de N. de Chaponay, vice-bailli de Vienne, était, dit Chorier, une femme aussi illustre par ses vertus que par sa naissance. Elle aimait les belles-lettres et ceux qui les cultivaient. Elle mourut vers 1639.—Les beaux esprits de Vienne se faisaient un devoir de lui montrer leurs productions nouvelles.

Laurent LUSSE ou LEUSSE, né à Vienne, conseiller à la cour des aides, était ce qu'on appelle un joyeux vivant. Homme d'esprit, fort savant en jurisprudence et en philosophie, poète au besoin, il aimait les livres, le bon vin, la bonne chère, et ne craignait pas de compromettre sa robe en allant au cabaret. Il mourut vers 1655, âgé de 48 ans.

Jacques MARCHIER, avocat général à la cour des aides, était un homme d'esprit. Dans sa vieillesse, dit Chorier, *Libidinibus domum impleverat.* — Il mourut en 1655, âgé de plus de 60 ans.

Le P. MENÉTRIER, jésuite, écrivain, professa quelque temps la rhétorique à Vienne

Georges de MUSY, d'une famille de Dauphiné, né le 1er janvier 1596, mort à Vienne en 1656, fut successivement : vice-bailli de cette ville, procureur-général au parlement de Grenoble, et, vers 1640, premier président de la cour des aides de Vienne. Laurent Crozat, professeur de droit à l'université de Valence, et le P. Ménétrier, prononcèrent son oraison funèbre. — Il était très savant en philosophie et en théologie.

Pierre de MUSY, son fils, lui succéda en sa charge. Lors de la suppression de la cour des aides de Vienne, en 1658, il fut envoyé à Paris par ses collègues pour solliciter la création d'une cour souveraine à Bourg. Ses démarches ayant été couronnées de succès, il en devint premier président et passa ensuite, avec le même titre, au parlement de Metz où il mourut en 1669.

Arnaud POLLOD DE FOISSY, d'une maison noble de Dauphiné, s'était retiré à Vienne après avoir servi pendant plusieurs années en France et dans les Pays-Bas. Grand amateur de médailles et d'antiquités, il avait formé un cabinet des plus curieux.

○—Claude TRILLARD, jésuite, écrivain.

○—Claude de TRIVIO, avocat à Vienne.

Gaspard VIALLIER, né à Lyon, beau-frère de Chorier, était un grand prédicateur. Il prononça à Vienne, en 1664, l'oraison funèbre d'André de Boissat. Voy. ci-après pag 155.

AMIS DE BOISSAT

A GRENOBLE.

○—Ant. BONIEL DE CATILHON, avocat général à la chambre des comptes.

○—Fr. BONIEL, prieur de Treffort, poète.

○—Cl. de CHAULNES, premier président des trésoriers de Fr. en Dauphiné, poète.

Barthélemy DAUBY, chef des écuries du duc de Créquy, obtint, par son habileté à dompter les chevaux, des lettres de noblesse en 1630. Il mourut fort âgé, après 1659, des suites de l'opération de la taille mal pratiquée par JEANNOT, médecin Grenoblois. — Il avait de l'esprit et écrivait bien. On trouve deux lettres de sa façon dans le recueil de Faret intitulé : * *Recueil de lettres nouvelles...* Paris Cl. Prevdhomme, 1739, 2 vol. in-8.

Jacques DES ISLES, d'une famille noble de Bretagne, avait été amené à Grenoble par Maurice

moraux, philosophiques & politiques. Paris, Guillemot, M. DC. XXXI, in-8°, fig. souvent réimpr.- Quoique ces deux traductions portent le nom de Baudoin, elles appartiennent bien à Boissat qui les composa, la 1re en quinze jours, et la 2e en vingt (Voy. sa vie par Chorier, pp. 40 et 41.) — III. *Christinæ suecorum reginæ Encomiasticon*. in-4°. Cet ouvrage est ainsi indiqué sur le catalogue (ms.) de la Bib. imp., mais je n'ai pu en avoir communication. — IV.* *Relation des miracles de Nostre dame de l'Ozier; escrite en deux langues, en faveur des nations étrangères, avec des vers à la louange de la sainte vierge en cinq langues..... à Lyon, chez Guillaume Barbier. M. DC. LIX.*, in-8° de 135 pp. rare. (Bib. de l'Arsenal). — L'épître dédicatoire adressée à la Ste-Vierge est signée *Pierre de Boissac*. Le récit du miracle est en latin et en fr.; viennent ensuite 9 pièces diverses, en fr., esp., ital., grec et lat., dont quelques-unes ont été reproduites à la fin de l'opuscule ci-après : * *Pélerinage à Notre-Dame de l'Osier... par un prêtre oblat de l'Immaculée conception*. (L. T. Dassy). Grenoble, Baratier, 1845, in-12. — V. Quelques biogr. lui attribuent une *Morale chrétienne*, mais je ne connais pas cet ouvrage.

§ II.

RECUEIL DE SES ŒUVRES.

Ses autres ouvrages en prose et en vers ont été recueillis en un vol. in-fol. auquel les bibliographes donnent ordinairement l'un des titres suivants : *Petri Boessatii opera varia*, ou *operum fragmenta (sans date, ni indications d'impr. et de lieu)*. — L'histoire de ce volume est assez singulière et exige quelques développements. D'après l'abbé d'Olivet, Nicéron et autres, Boissat en fit commencer l'impression dès 1649, mais craignant ensuite d'exposer sa pieuse modestie à de trop rudes épreuves, il détruisit lui-même tous les exemplaires, à la réserve *d'un seul* dont il arracha le titre et les pages où se trouvait son nom. L'abbé d'Artigny que sa position à Vienne mettait à même de connaître parfaitement cette particularité donne une autre version. D'après lui (*Nouv. Mémoires d'Hist...* t 2, pp. 1 et suiv.), Boissat fit tirer de son ouvrage 1200 exemplaires qu'il garda tous chez lui ne voulant pas les livrer au public de son vivant. Il les légua ensuite à l'Hôtel-Dieu de Vienne pour être vendus au profit des pauvres. Mais sa fille, mécontente on ne sait pourquoi de cette disposition, les fit tous mutiler, en sorte qu'aucun libraire n'ayant voulu s'en charger, ils restèrent dans une chambre de l'Hôtel-Dieu jusqu'en 1720. A cette époque, les administrateurs, après avoir inutilement essayé de les vendre à des libraires de Grenoble et de Lyon, en firent brocher 150 qu'ils donnèrent à divers particuliers et aux archives des églises et maisons religieuses de Vienne. Le reste fut vendu aux épiciers.

Ce recueil, l'une des curiosités bibliographiques de notre province, est devenu aujourd'hui de la plus insigne rareté: La Bibl. pub. de Lyon en possède *seule* un exemplaire(1) C'est un in-fol. d'environ 730 pp., sans frontispice, ni épître dé-

Bressien, qui lui fit épouser Jeanne Belleton, sa niece. C'était un savant mecanicien, tres verse dans les lettres grecques et latines. Sa fille epousa Salomon de Meres, nommé conseiller au presidial de Valence en 1638 et maitre ordinaire en la ch. des comptes en 1660.

Antoine FAURE LA RIVIÈRE, d'une famille noble de Dauphiné, conseiller au parlement.

Pierre LABBE, jesuite, ne à Clermont en 1591, demeura plusieurs annees à Grenoble, où il publia quelques ouvrages.

Philippe LAGNEAU, d'une famille originaire d'Orange, bibliomane, avait formé une tres riche bibliothèque dans laquelle se réunissaient souvent les beaux esprits de Grenoble. — Dans sa vieillesse, vers 1643, il épousa la veuve de Pierre Blanc président à la chambre des comptes, et commit l'imprudence de s'engager à payer les dettes de celui-ci. Ces dettes s'etant trouvées trop élevées et trop nombreuses, non seulement tous ses biens ne purent suffire à les acquitter, mais encore il fut obligé de vendre sa bibliothèque. La perte de ses livres lui fit éprouver tant de chagrin qu'il mourut peu de temps apres.

Pierre LEGOUX DE LA BERCHÈRE, d'une famille originaire de Flandres, fut d'abord premier président du parlement de Dijon, puis de celui de Grenoble, en 1644, à la mort de Louis Frère. Il mourut en 1653 âgé de 51 ans.

o—Humbert de LIONNE, doyen de la chambre des comptes.

o—Flotard MORET DE CHAMPROND, prévôt de l'église Saint-André de Grenoble.

o—François de PONNAT, conseiller au parlement.

o—Jean-Louis de PONNAT DE COMBES, maître ordinaire de la chambre des comptes.

o—Philippe POURROY DE L'AUBERIVIÈRE, *id.*

o—Nicolas PRUNIER DE SAINT-ANDRÉ, président du parlement.

o—Gabriel PRUNIER DE BOCHAINE, *id.*

o—Jean RABOT DE BUFFIÈRES, avocat général au parlement.

o—Etienne ROUX DE MORGES, conseiller au parlement.

o—Alphonse de SIMIANE DE LA COSTE, abbé de Saint-Firmin.

Ennemond VACHON DE BEAUMONT, conseiller au parlement, mort vers 1665.

o—Louis VIDEL, écrivain.

o—Philippe VIVIER, président de la chambre des comptes.

(1) Il s'en trouvait un à la vente de Boze en 1753 qui fut vendu 100 liv. Brunet (*Manuel du libr.*) parle d'un 2e vendu 81 liv. en 1781 à l'hôtel Bullion. — Voy. pour de plus amples détails sur la composition de ce recueil les *Mém.* de d'Artigny *loco cit.*

dicatoire, ni table des matières, où tous les commencements des pièces ont été enlevés sans doute, afin de supprimer les endroits où se trouvait le nom de l'auteur. Il est tout en latin et divisé en 2 parties, l'une de vers, l'autre de prose. Celle de prose contient les relations des 6 principaux événements de la vie de Boissat : *Pusinensis Obsidio - Navigatio Melitensis - Ligustica expeditio - Anglorum ad Rheam excensio et Rupella obsessa - Rupella capta - Silva-Ducensis expugnatio-Lotharingia capta*. La 2e partie contient le *Martellus*, poème épique en 6 chants. - Une paraphrase en vers alexandrins des Institutes de Justinien. - Deux liv. de *Sylves*. - 3 livres d'élégies. - Des lettres des héroïnes de la Bible, c'est-à-dire des lettres adressées par Sara à Abraham, par Rebecca à Isaac, etc. - Métamorphoses sacrées. - Un livre d'épigrammes. - Un livre d'épitaphes. - Explications des principaux mystères de l'Ancien et du Nouveau-Testament.

Boissat appartient à cette classe de gens dont parle Montaigne, « qui excellent à dire curieusement des fadaises. » Ses vers sont faciles, nombreux, d'une élégance rare, mais leur complète insignifiance provoque l'ennui du plus intrépide lecteur, et les a fait justement reléguer dans les profondeurs de l'oubli.

BOISSAT (André de) (1), frère aîné du précédent, entra fort jeune dans l'état militaire. Il était en 1622 enseigne du régiment de chevau-légers de Lesdiguières sous les ordres duquel il se trouva au siége du Pousin, à l'expédition d'Italie en 1625, et au 2e siége du Pousin, dont Brizon s'etait emparé, en 1626. — Il servit ensuite comme colonel, en 1629, pendant la guerre entreprise par Louis XIII pour soutenir les droits de Ch. de Gonzague sur le duché de Mantoue. En 1637, il prit part avec son régiment à la levée du siége de Leucate par les Espagnols, et ce fut là que, d'après Chorier (*Suppl. à l'Estat pol.*, pag. 119), il défit en combat singulier un officier ennemi sorti des rangs pour le défier. Les hauts faits de ce genre étaient fort goûtés à cette époque : la victoire de Boissat lui valut, en juillet 1639, le gouvt de Salces après la reddition de cette ville au prince de Condé. — Lors du soulèvement de la Catalogne, il fit partie en 1641, des troupes conduites par le cte de la Mothe au secours des révoltés qui lui donnèrent le commandt de leur cavalerie. — Pendant les troubles de la Fronde, il se rangea dans le parti du roi et servit, en 1652, sous Turenne, au siége de Paris en qualité de lieut.-gén. de cavalerie. — Il mourut en 1664 sans avoir été marié.

(1) Il se faisait nommer *Atheau de Boissac*.

Bio-Bibliographie. *Oraison funèbre d'André Atheau de Boissac prononcée dans l'église de l'Abbaye de S. André, en la ville de Vienne, le 29 août en 1664*, par Viallier. Lyon, 1664, in-4o, 20 pp.

BOISSET (Gaspard), né à St-Marcellin, avocat au parlement de Grenoble, a publié les deux ouvrages suivants qui sont fort rares :

I. *Le tableav de la Ivrisprvdence où la théorique sous de riches traits est représentée, auec la pratique, ouurage non moins vtile que delectable... livre premier*. Valence, Verdier, 1663. pet. in-8o de 16 ff. prélim. et 365 pp. Cet ouvrage devait former au moins 4 vol., mais il n'en a paru que le premier. Il est dédié à Jésus-Christ. (B. de Grenoble, 5716). — II. *Historiæ sacræ elegiacis versibus accommodatæ idea*. Valentiæ, 1664, in-8o. (B. de Grenoble, 15778.)

BOISSET (Joseph-Valérien), né à Montélimar le 23 nov. 1750, entra au service en janvier 1771, dans les dragons de la légion corse. Il fut nommé capitaine le 15 janvier 1792, lieut.-colonel le 9 juin 1793 et maréchal de camp le 10 juin de l'année suivante. En 1795, il servit dans l'armée de Sambre-et-Meuse, puis obtint un commandement dans la 9e division milit. en 1797 et 1798. Il a été mis à la retraite avec son grade de maréchal de camp le
et est mort à

BOISSET (Joseph-Antoine), frère du précédent, né à Montélimar le 7 oct. 1748, était présid. de la Soc. des Amis de la Constitution de sa ville natale lorsque les électeurs de la Drôme le nommèrent député à la Convention. Il vota la mort de Louis XVI, sans appel ni sursis, et se fit remarquer en maintes circonstances comme l'un des montagnards les plus exaltés. Son attachement à la cause de la Révolution lui valut d'être envoyé plusieurs fois en mission dans les départements méridionaux. — De mars à juin 1793, il fut chargé avec Moyse Bayle d'inspecter les dép. de la Drôme et des B.-du-Rhône (2). Un décret du 23 août suivant le renvoya dans la Drôme et l'Ardèche pour y or-

(2) Voy. le compte-rendu de leurs opérations, ci apr. *Bibliogr.*, nos *IV* et *V*.

ganiser la levée en masse des jeunes gens de la 1re réquisition et *purifier*, comme on disait alors, les autorités constituées. Un décret qui rappelait tous les députés en mission l'arrêta au milieu de ses opérations, mais il repartit bientôt après (22 nov. 1793) pour les dép. de l'Hérault, de l'Aveyron, de l'Aude. de la Haute-Garonne et de l'Ariége (1), En 1794, il fut envoyé dans l'Ain, l'Allier et Saône-et-Loire (2), et enfin avec son collègue Borel (des H.-Alpes), à Lyon et à Grenoble (avril 1795).—Dans ces différentes missions, Boisset ne parut pas toujours dévoué à la cause populaire et, tout en croyant la servir, il lui arriva plus d'une fois de prendre des arrêtés contraires à ses intérêts. C'est ainsi qu'il suspendit à Avignon le journal rédigé par Tournal et destitua Courbis, maire de Nîmes, dit le *Marat du Midi*. Cette versatilité de conduite, que l'on doit uniquement atttribuer à un caractère faible trop facilement dominé par des influences de localités, lui attira bien des dénonciations et des embarras. — Après la session de la Convention, il passa (oct. 1795) au Conseil des 500 et en sortit après le 18 brumaire pour se retirer dans sa patrie. Il est mort dans la foi républicaine, à Montboucher près de Montélimar, le 15 sept. 1813.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I. Convention.

I. *Opinion du citoyen Boisset, député de la Drôme, sur Louis xvi*. (Impr. nat.) in-8°, 3 pp. — II. *Rapport et projet de décret relatifs à l'établissement des jardins des plantes dans les départements.* (Impr. nat.) in-8°, 56 pp. — III. *Notes sur la nécessité d'établir un jardin des plantes dans chaque département, faisant suite d'un rapport sur le même sujet.* (Impr. nat.) in-8°, 12 pp. (1794).

IV. *Rapport sommaire fait à la Convent. nat. par Boisset et M. C. Bayle envoyés dans les départements de la Drôme et des Bouches-du Rhône.* (Impr. nat.) in-8°, 6 pp. — V. *Compte-rendu à la Conv. nat. par Moyse Bayle et Boisset... envoyés dans les dép. de la Drôme et des Bouches-du Rhône, pour le recrutement de trois cent mille hommes.* (Impr. nat.) in-8°, 75 pp.

(1) Voy. ci-apr., *Bibliogr.*, n° *XI*.

(2) Voy. ci-apr., *Bibliogr*., n° *XII* et les pièces suiv : *Proclamation de la Soc. popul. de Bourg, vraiment épurée et régénérée, et rendue à la liberté.* Bourg, 9 fructid., an II, in-8, 4 pp. — *Adresse de la Soc. populaire de la commune de Bourg à la Convention.* Bourg, 25 fructid. an II, in-8, 8 pp.

VI. *Le représentant du peuple français, délégué dans les départements de la Drôme, de l'Ardèche, du Gard et de l'Hérault...* Montpellier, impr. de Tournel, 1793, in-4°, 3 pp. (24 oct. 1793;) relatif à l'organisation des tribunaux de Montpellier. — VII. *Le représentant du peuple, délégué par le décret du 23 août dernier... dans les départements méridionaux.* Montpellier, chez Tournel, 1793, in-4°, 6 pp. (25 oct. 1793); relatif à l'organisation de la municipalité de Pézénas. — VIII. *Le représentant du peuple français, délégué dans les départements de la Drôme, de l'Ardèche...* Montpellier, impr. de Tournel, 1793, in-4°, 3 pp. (25 oct. 1793); relatif à la destitution des curés de Mauguio, Pignan, Vallergues et Cournonterral (Hérault). — IX. *Le représentant du peuple...* Montpellier, impr. de Tournel, 1793, in-4°, 3 pp. (26 oct. 1793); relatif à la destitution de divers fonctionn. — X. *Le représentant du peuple...* Montpellier, impr. de Tournel, 1793, in-4°, 3 pp. (27 oct. 1793); relatif à l'organisation du comité de surveillance du dép. de l'Hérault. — XI. *Rapport du représentant du peuple Boisset, délégué par la Convention nat. dans les dép. de l'Hérault et de l'Aude...* (s. d.) Impr. nat., in-8°, 36 pp.

XII. *Discours prononcé à la Convention par Boisset, au retour de sa mission dans les départements de l'Ain, Saône-et-Loire, et l'Allier.* (Impr. nat., pluviôse, an III) in-8°, 6 pp.

XIII. *Procès-verbal de la séance du conseil de la commune de Lyon du 26 germinal an 3.* Lyon, Destefanis, in-4°, 6 pp. - Relatif à sa réception à Lyon. — XIV. *Les représentants du peuple Borel et Boisset, envoyés dans les départements de l'Ain, Isère, Rhône, Loire et Saône-et-Loire, du 1er floréal an 3.* Villefranche, impr. de Pinet, placard in-fol. — XV. *Les représentants du peuple envoyés dans les communes de Lyon, du 26 floréal an 3...* Lyon, A. Leroy, placard in-fol. — XVI. *Proclamation des représentants du peuple Borel, Boisset, Cadroy en mission dans la commune de Lyon, du 30 floréal an 3.* Lyon, impr. des Halles, placard in-fol.—XVII. *Proclamation des représentants du peuple Boisset, Poulain-Grandpré aux citoyens de la commune de Lyon du 18 prairial an 3.* Lyon, impr. Maillet, placard in-fol.

§ II. Conseil des Anciens.

XVIII. *Motion d'ordre sur le costume décrété pour les représentants du peuple.*

29 fructid. an v (Impr. nat.) in-8°, 3 pp. — XIX. *Rapport sur la résolution du 9 brumaire an 6, relative aux émigrés des ci-devant comtat Venaissin et comtat d'Avignon.* 23 frim. an vi (Impr. nat.), in-8°, 11 pp. — XX. *Discours prononcé par Boisset.* 21 vendém. an viii (Impr. nat.), in-8°, 3 pp. — XXI. *Boisset à ses concitoyens.* (Baudoin impr.) - C'est une feuille volante contenant la réfutation des calomnies d'un journal.

BOISSIÈRE (Claude de) — *Buxerius*,— est un mathématicien du xvie s., qui prend sur les titres de ses ouvrages la qualité de *Daulphinois* Il naquit dans le diocèse de Grenoble et vint se fixer à Paris où il professa les mathématiques de 1554 à 1608. — On ne possède pas d'autres renseignements sur sa vie.

Bibliographie.

I. *Art poétique réduict et abrégé, en singulier ordre et souveraine méthode, pour le soulas de l'apréhension et recreation des espritz...* Paris, Annet Brière, 1554, in-8°. Rare.

II. * *L'art d'arythmétique contenant tovte dimention, tres singulier et commode, tant pour l'art militaire que autres calculations.* Paris, Annet Brière, 1554, in-8, de 67 ff. (Bib. Imp.) — Autre édit. : *reueu et augmenté par Lucas Tremblay Parisien, professeur des mathématiques.* Paris, G. Cavellat, 1563. in-8, de 72 ff. (Bib Imp.).

III. *Le tres excellent et ancien ieu pythagorique dict Rithmomachie, fort propre & tres vtil a la recreation des espritz vertueux, pour obtenir vraye et prompte habitude en tout nõbre & proportion..... Imprimé à Paris, par Annet de Briere, a l'enseigne sainct Sébastien, rue des Poyrées... 1554,* in-8° de 36 ff. = Autre éd. : *A Paris, chez Guillaume Cauellat, à l'enseigne de la poulle grasse, deuant le collége de Cambray, 1556,* in-8° de 52 ff. (B. Ste-Genev., V. 27² et V. 40). = Trad. en latin sous ce titre : *Nobilissimus et antiquissimus ludus Pythagoricus qui Rythmomachia nominatur, in utilitatem et relaxationem studiorum comparatus....* Parisiis, Guillelmus Cavellat, 1556, in-8°. - Voy. sur cet ancien jeu le *Chronicon Cameracense* de Colvener (1615, in-8°), p. 461.

IV. *Les principes d'astronomie & cosmographie : auec l'vsage du globe. Le tout cõposé en latin par Gemma Frizon, & mis en langage françois par M. Claude de Boissière, Daulphinois. Plus, est adiousté l'vsage de l'anneau astronomic, par ledict Gemma Frizon · Et l'exposition de la Mappemonde composée par ledict de Boissière. A Paris, chez Guillaume Cavellat... 1556,* in-8° de 128 ff. - Il y a des exemplaires qui portent la date de *1557*, mais c'est la même éd. = Autre éd. : *Paris, chez Hierosme de Marnef et la veufve de Guillaume Cauellat... 1582,* in-8° de 120 ff. (B. Ste-Genev. V. 226, 226², 227).

V. *La propriété et vsage des quadrans, nouuellement exposée par M. Claude de Boissière Daulphinoys. A Paris, chez Guillaume Cauellat... 1557*, in-8° de 31 ff. (B. Ste-Genev. V. 226). - Rare. — VI. *Géométrie et horlogiographie pratiqve, contenant la description, fabrication & vsage des horloges solaires, par Jean Bvllant... avgmenté de la propriété & usage des quadrans de l'invention d'Oronce Finé Dauphinois... et de Pierre Appian... Le tout exposé facilement par Claude de Boissière Dauphinois... A Paris, chez Denise Cavellat...* M.DC.VIII., in-4° de 28 et 187 pp. La 2e pagination a un titre particulier, commençant ainsi : *Recveil d'horlogiographie, contenant la description....* (B. Imp.).

On voit par le privilége du *très excellent et ancien ieu pythagorique* (ci-dessus n° III), qu'il avait composé un Traité de musique, mais j'ignore s'il a été imprimé. — M. Ducoin lui attribue par erreur l'ouvrage suivant : * *Les éléments de géométrie de Monseigneur le duc de Bourgogne.* Paris, 1710, in-8°. (*Catal. de la Bib. pub. de Grenoble*, à la Table.)

BOISSIEU (Pierre-Joseph-Didier), né à St-Marcellin le 15 mars 1757, était avocat au bailliage de cette ville avant la révolution. En sept. 1791, il fut élu à la fois administrateur du département de l'Isère et député suppléant à l'Assemblée législative. Puis, au mois de sept. de l'année suivante, l'assemblée électorale, réunie à Vienne, le nomma député à la Convention. — Boissieu n'était pas un partisan de la Révolution; il alla s'asseoir au côté droit de l'Assemblée et vota constamment contre toutes les mesures destinées à affermir la République. Lors du procès de Louis XVI, il opina, comme tous ceux de ses collègues qui voulaient sauver le malheureux roi, pour la détention pendant la guerre et le bannissement à la paix. Ne possédant pas un grand courage civique, il évita de se compromettre en se tenant prudemment à l'écart pendant la Terreur et ne reparut à la tribune qu'après le renversement de Robespierre. Il appuya alors, dans

la mesure de ses forces et de ses petits talents, tous les actes de la réaction thermidorienne. Ainsi, en janvier 1795, à propos d'insultes faites au buste de Marat, il osa hasarder une épigramme en demandant la liberté des cultes pour les saints politiques. Le 28 juillet suivant, il proposa la suppression du calendrier républicain; il combattit un projet tendant à faire décréter que, pour être rayé de la liste des émigrés, il fallait, au préalable, se constituer prisonnier; enfin, peu avant la clôture de la session de la Convention, il parut une dernière fois à la tribune pour s'opposer au réarmement des patriotes qui, au 13 vendémiaire, avaient soutenu la représentation nationale. — Au mois d'oct. 1795, Boissieu passa au Conseil des 500, mais il donna sa démission dès le 6 nov. 1795. De retour à St-Marcellin, il devint (en 1800) membre du cons. d'arrondissement et conserva ces fonctions jusqu'à sa mort, arrivée dans cette ville le 23 nov. 1812.

BOISSIEU. — V. SALVAING DE BOISSIEU.

BOISVERD (FRANÇOIS-AUGUSTIN-RAYMOND), né à Veurey (Isère), le 17 avril 1745, obtint en 1770 une charge de conseiller correcteur à la chambre des comptes de Dauphiné. En nov. 1792, l'assemblée électorale, réunie à St-Marcellin, le nomma président du directoire du district de Grenoble et il fut continué dans ces fonctions lors du renouvellement des autorités constituées en déc. 1793 et en mai 1794. L'année suivante, il devint administrateur du département de l'Isère, puis député au Conseil des 500 (1). Il prit peu de part aux travaux de cette assemblée et en sortit après le 18 brumaire — De retour à Grenoble, Boisverd fit partie du cons. d'arrondissement de cette ville, de l'an VIII à l'an XI, époque de sa mort.

BIBLIOGRAPHIE. — *Opinion de Boisverd sur le projet de résolution présenté par la commission des finances, d'une contribution sur le sel.* 3 pluviôse an VII (Impr. nat.), in-8°, 8 pp.

BOMPAR ou **BOMPARD** (MARCELLIN), né à Embrun vers 1556, entra dans la Société de Jésus à l'âge de 29 ans et habita successivement plusieurs maisons de son ordre, entre autres celle du Puy, où il était, dès 1601, prédicateur et confessr du collége. Il mourut dans cette ville le 5 févr. 1623 d'une maladie contagieuse qu'il avait contractée en soignant des soldats blessés. —(Voy. Sotwel. *Bib. script. Soc. Jesu*, p. 576.)

Il ne faut pas le confondre avec un de ses contemporains *Marcellin* BOMPART, conseiller et médecin du roi, auteur de quelques opuscules.

BIBLIOGRAPHIE. — I. D'après Sotwel (*Bib. script Soc. Jesu*), il a traduit en latin *l'Idolatrie huguenote figurée au patron de la vieille payenne*, de son confrère L. Richeome, et 3 autres traités du même auteur contre les protestants, mais sans nous dire lesquels. Je n'ai pu découvrir les titres de ces 4 traduct.— II. *Marcellini Bompartii Sacra poemata.* Paris, Cramoisy, 1762, pet. in-12 de 8 pp. (B. Ste-Genev.) Je ne suis pas sûr que ce petit recueil soit plutôt de notre jésuite que de son homonyme le médecin.

BON (MARIE), ursuline, nommée en religion MARIE DE L'INCARNATION, naquit à Poliénas (Isère), le 2 janvier 1636. Son père, Claude Bon, mort assassiné le 22 sept. 1664, était avocat au parlement de Grenoble. Elle entra en 1657 au couvent des Ursulines de St-Marcellin et y prit l'habit le 2 juin de l'année suivante. — Après avoir été élue plusieurs fois supérieure, elle mourut en odeur de sainteté le 19 mars 1680.

Marie Bon a écrit un *Traité de l'Oraison*, qui lui suscita bien des embarras. Il a été imprimé en italien, à Turin, de 1664 à 1680, mais je n'en connais pas le titre et son historien n'en dit rien de plus précis. — Il ne faut pas la confondre avec une autre ursuline nommée aussi en religion *Marie de l'Incarnation*, née en Touraine, à qui on doit plusieurs traités ascétiques, entre autres l'*École sainte* (Paris, 1684, in-12) et une *Retraite* (Paris, 1682, in-12).

BIO-BIBLIOGRAPHIE. — *La vie de la mère Marie Bon de l'Incarnation, religieuse ursuline de St-Marcellin en Dauphiné par le P. J. Maillard. Paris, M. DC. LXXXVI*, in-12 de 21 ff prélim. et 337 pp.

BON (LOUIS-ANDRÉ), né à Romans le 25 octobre 1758, entra fort jeune au service dans le régiment de Bourbon (infanterie). Il fit avec ce corps la guerre d'Amérique, puis se retira auprès de sa famille.—En 1792, au moment de la formation des volontaires nationaux, il se mit à la tête de l'un des bataillons de la Drôme et se rendit à l'armée des Pyrénées commandée par Dugommier. Il

(1) Et non à l'Assemblée législative, comme le dit par erreur M. Colomb de Batines.

se signala au siége de Bellegarde en repoussant 20000 Espagnols qui avaient réussi à surprendre les avant-postes fr. et fut nommé général de brigade en récompense de cette belle action, le 24 nov. 1794. En 1795, il passa à l'armée d'Italie, où on lui donna le commandement de l'une des brigades du général Augereau. Il prit une part des plus brillantes à toutes les opérations de cette campagne, notamment à la bataille de St-Georges (15 septembre 1796), au passage du pont d'Arcole, où une blessure grave le mit hors de combat, à la Favorite, à Tagliamento, et surtout dans le commandement de la colonne mobile de l'armée. Plusieurs fois le général Bonaparte le cita de la manière la plus honorable dans ses rapports au Directoire. — Le 23 sept. 1797, peu avant la paix de Campo-Formio, il reçut l'ordre d'aller prendre le commandement de la 8e div. militaire (Marseille). Ce poste était alors des plus difficiles, car la réaction thermidorienne y exaltait les partis et faisait craindre chaque jour quelque collision sanglante. Mais, par sa prudence et la fermeté de son caractère, le général Bon réussit à maintenir l'ordre, a apporter un peu de calme dans ces contrées, et à prévenir les déplorables luttes dont elles ont trop souvent été le théâtre. Sa belle conduite, dans cette circonstance lui valut le grade de général de division. — Désigné pour faire partie de l'armée d'Égypte, il s'embarqua à Toulon le 19 mai 1798, ayant sous ses ordres les généraux de brigade Rampon et Marmont. Le 2 juillet, il contribua à la prise d'Alexandrie; le 23, il s'empara du camp des Turcs à Embabeh; au mois d'octobre, il eut le commandement du Caire; le mois suivant, il s'empara du port et de la ville de Suez; en 1799, il marcha avec sa division dans l'expédition de Syrie et se trouva à la prise d'El-Arich (9 fév.), à celle de Jaffa (6 mars), et enfin au siége de St-Jean-d'Acre, où la mort l'attendait. Le 10 mai (1799), pendant un assaut donné à cette place, un coup de feu lui traversa le bas-ventre, et il mourut peu d'instants après, emportant les regrets du général en chef et de tous ses compagnons d'armes. — On l'a dit avec raison, il avait toutes les qualités qui font les grands généraux sa mort seule l'empêcha d'arriver aux plus hautes dignités militaires. Son nom est sur l'Arc-de-triomphe de l'Étoile, côté Sud. — En 1812, son fils fut créé baron de l'empire.

Le *Dict. hist. des généraux français* de Decourcelles cite un officier général Bon (*Christophe*) ou Bon des Tournelles, qu'il dit être de la famille du précédent. Après avoir servi longtemps dans les dragons, ce militaire fut nommé brigadier le 3 janvier 1770 et maréchal de camp en 1776. Il mourut à Romans le 15 février 1809.

BONIEL (François), né à Voiron, neveu d'Expilly, était un avocat du parlement de Grenoble vers le commencement du XVIIe siècle. Il s'acquit, d'après Chorier (*État polit.*, III, p. 122), une telle réputation de savoir et de probité que la ville de Montélimar lui députa un de ses consuls pour le prier d'acquérir la charge de vice-sénéchal alors vacante, lui offrant même de contribuer au prix d'achat. — Il fut anobli en 1616. D'Isabeau Catilhon, sa femme, il eut 3 fils mentionnés ci-après.

BONIEL (Antoine) ou Boniel de Catilhon, fils aîné du précédent, né vers 1615, avocat au parlement de Grenoble. — En 1633, il accompagna à Rome Ch. de Créqui, envoyé auprès du pape Urbain VIII pour prêter, au nom du roi de France, l'obédience filiale. — Lors de la nomination de Lesdiguières au gouvernement de Dauphiné (1642) et à propos de l'enregistrement de ses *lettres de provision*, il fut chargé de prononcer le discours d'usage devant la chambre des comptes. Tous les grands personnages de la ville s'empressaient d'assister à ces sortes de solennités qui offraient aux beaux parleurs l'occasion de déployer toutes les richesses de leur réthorique. Notre avocat s'y éleva, à ce qu'il paraît, aux plus grandes hauteurs de l'éloquence : *ingens orationem admiratio sequuta est*, nous dit Chorier (*Vita Boessatii*, p. 172). Peu après, il devint avocat général auprès de la même chambre, et mourut dans l'exercice de cette charge en 1679. — Il avait été envoyé auprès du roi vers la fin de 1635, pour suivre quelques affaires de la province.

En raison de sa charge d'avocat général et de sa parenté avec Expilly, Boniel de Catilhon jouit, de son temps, d'une grande considération. Comme son frère, il versifiait au besoin en latin et en français (1); mais ce qui donne une plus sérieuse idée de son instruction, il aimait les recherches hist. et s'occupa longtemps à compulser les archives de

(1) On trouve une pièce de vers de sa façon en tête du 2e vol. de l'*Hist. gén. du Dauph.* par G. Allard.

la chambre des comptes de Grenoble. Il fut lié avec Boissat. Chorier (*loc. cit.*) a consacré à sa mémoire quatre pages de phrases élogieuses.

On a de lui : *La vie de messire Claude d'Expilly, chevalier, conseiller du roy en son conseil d'Estat, et président du parlement de Grenoble*. Grenoble, Charvys, 1660, in-4° de 166 pp. - Cette vie, pleine d'éloges exagérés, ne doit être consultée qu'avec défiance.

BONIEL (François), frère du précédent, né à Grenoble, embrassa l'état ecclés. et obtint vers 1671 le prieuré de Treffort, petit bénéfice de 300 liv. de revenu, qui dépendait alors de l'évêché de Die. Comme le prieur Arnoux, son contemporain, il passa sa vie à versifier en grec, en latin, en français, en italien, en espagnol. La plupart des livres publiés de son temps, en Dauphiné, sont précédés de quelques produits de sa verve. Malgré toutes les flatteries et les encouragements de ses admirateurs, il eut le bon esprit de n'en pas publier le recueil, et il fit bien.—Chorier, son ami, lui dédia en 1680, le recueil de ses poésies et fit son éloge dans la vie de Boissat (pp. 184-186.)— A sa mort, arrivée de 1680 à 1688, il avait les titres d'aumônier et de conseiller du roi.

On a de lui : *Relation de ce qui s'est passé à Grenoble à l'arrivée de la duchesse de Sault*. Grenoble, 1676, in-fol. (Bib. de Grenoble, 24447.)

BONIEL (Louis), frère des précédents, n'est connu que par l'opuscule ci-après. Chorier (*État pol.*, t. III, p. 123) le qualifie de savant philosophe.

Éloge de Théophile Raynaud (s. l. ni d.), in-4. Le p. Raynaud est mort en 1663. (*Bib. Hist.* de Lelong, t. I, n°. 14146).

BONNARD (Ennemond), général de div. d'artillerie, né à St-Symphorien d'Ozon (Isère) le 30 sept. 1756, entra comme simple soldat dans le régim. d'Auxonne (artill.) le 29 mars 1775 et fit avec le grade de sergent la guerre d'Amérique de 1780 à 1783. Le 14 juillet 1787, un ordre du gouv[t]. l'envoya en qualité d'instructeur dans le roy. de Naples, où il resta jusqu'au 14 juillet 1791. De retour en France, il fut nommé sergent-maj. le 18 mai 1792; chef de bataillon le 27 janvier 1794; général de brigade le 12 juin de la même année et général de div. le 13 nov. suiv. — Il fit la campagne de 1792 et se trouva aux batailles du camp de la Lune et de Jemmapes. - En l'an I, il servit à l'armée de Belgique. - En l'an II, à celle de Sambre-et-Meuse, où il commanda en second l'artillerie au siége de Charleroy et à la bataille de Fleurus. - De l'an III à l'an V, il continua à servir dans l'armée de Sambre-et-Meuse. - En l'an VI, il commanda en chef la 24[e] division militaire, alors comprise dans l'arrond. de l'armée d'Angleterre. - De l'an VII à l'an IX, il exerça le même commandement et fut en outre chargé, par le général Augereau de celui des 25[e] et 26[e] div. militaire formant le centre de l'armée gallo-batave. - De l'an X à l'an XI, il remplit les fonctions d'inspecteur général d'artill. dans la 18[e] division militaire. (Paris). — Le 11 déc. 1803, le 1[er] consul le fit membre de la Lég. d'Honn. et command. du même ordre le 14 juin 1804. Peu après il lui confia le commandement de la 22[e] divis. milit. (Tours). Le général Bonnard conserva ces fonctions jusqu'au 1[er] oct. 1814, époque à laquelle Louis XVIII le mit à la retraite. — Il continua à demeurer à Tours et y mourut le 15 janvier 1819. Son nom est sur l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile, côté Nord. — Il avait fait en plusieurs circonstances d'inutiles instances auprès de Bonaparte pour être nommé baron; c'est donc à tort que plusieurs biographes lui donnent ce titre ou celui de comte.

Voy. les *Fastes de la Lég.-d'Honneur*, t. III, p. 95, et le *Dict. des généraux fr.* de Decourcelles.

BONNE, famille de pauvres et obscurs gentilshommes du Champsaur, qui n'aurait probablement jamais attiré l'attention de l'histoire, si l'un de ses membres, le connétable Lesdiguières, n'était venu l'illustrer. Après l'élevation de cet homme célèbre, les généalogistes, comme il arrive toujours en pareil cas, se mirent à rechercher l'origine de cette maison. Les uns, les plus honnêtes, se contentèrent de la faire remonter à un Bosonnet de Bonne, vivant en 1250; d'autres, moins scrupuleux, la firent venir d'Allemagne à la suite des premiers dauphins, et lui attribuèrent la fondation de la ville de Bonne en Savoie; il y en eut enfin qui osèrent lui donner pour souche un certain *Bonus*, centurion de je ne sais quelles troupes mercenaires, sous l'empereur Justinien! — Cette famille, dont on ne connaît pas la *vraie* origine, est depuis longtemps éteinte. Elle a formé trois branches : 1° celle Des Diguières, dite de Lesdiguières; 2° celle d'Auriac; 3° celle de Lazer.

BONNE (François de), duc de Lesdiguières. — V. Lesdiguières.

BONNE D'AURIAC (Etienne de), seigneur de la Bâtie-Neuve, de la Rochette et de Tallard, fut un des champions du parti catholique dans le Gapençois pendant les guerres civiles du XVIe siècle. De son château de Tallard, il harcelait les protestants du voisinage avec tant d'audace et de bonheur, que bientôt, dit Videl (1), on le regarda « comme l'émulateur de la vertu de son cousin Lesdiguières, comme le *Pompée* de ce *César*. » Mais à peine celui-ci fut-il investi par le prince de Condé du commandement général des protestants du Dauphiné, qu'il résolut de mettre fin à des entreprises dont les succès troublaient ses rêves de gloire. Cet antagonisme donna lieu sans doute à un grand nombre de hauts faits dans lesquels *César* et *Pompée* firent briller tour à tour leur courage et leur science militaire; malheureusement, les historiens dauphinois ne nous en ont conservé qu'un bien petit nombre. Vers 1578, Lesdiguières réussit à attirer son rival dans une embuscade et à s'emparer de lui (2); en 1580, il l'assiégea inutilement dans Tallard pendant six mois; enfin, d'Auriac, prenant à son tour l'offensive, fit tomber *Cesar* dans un guet-à-pens et lui tua odieusement plusieurs de ses gens (3).— Devenu ensuite partisan de la Ligue, il alla, en 1590, à Vienne, au secours de Chevrières de Saint-Chamond, qui assiégeait le château Pipet, défendu par Maugiron. En 1592, on le trouve rallié au parti du roi et désormais réconcilié avec Lesdiguières, qui l'employa dans la plupart de ses expéditions. Il se trouva au siége de Cavours (1592), au combat de Salbertran (1593), à la prise du fort d'Exilles et au siége de Sisteron (1595). Il leva ensuite, par commission du 6 mars 1597, un régiment d'infanterie de son nom avec lequel il fit la campagne de Picardie en 1598. — Créé maréchal de camp le 11 juillet 1620, il servit en Poitou sous le prince de Condé, dans le Béarn et l'Aunis sous le duc d'Epernon et le comte de Soissons (1621-22), en Bresse et en Savoie sous Lesdiguières (1624-25), sous le prince de Condé (1627-28), et enfin sous le marquis de la Force (1629).

Decourcelles (*Dict. hist. des généraux Fr.*) dit qu'il fit encore la guerre en Italie sous le duc de Créqui, pendant les campagnes de 1635 et de 1636. Mais il faut, je crois, repousser cette assertion, car d'Auriac, devait être alors trop âgé pour continuer à guerroyer. Decourcelles, qui est un auteur ordinairement fort inexact, me paraît avoir confondu le père et le fils, en faisant des deux un seul et même personnage. D'après lui, il mourut en Italie au mois de septembre 1636. — M. Colomb de Batines et l'*Album du Dauph.* (t. I pp. 62-64) lui donnent par erreur le prenom d'*Alexandre.*

BONNE D'AURIAC (Alexandre de), fils du précédent, fut nommé lieutenant général au gouvernement du Lyonnais le 27 juillet 1631. Il conserva cet emploi jusqu'en 1635, époque à laquelle il alla probablement servir en Italie, sous le duc de Créqui. — On ne possède pas de renseignements suffisants pour discerner d'une manière positive ses services d'avec ceux du *Pompée* de Tallard, son père; peut-être même qu'une partie des faits attribués à ce dernier doivent être restitués au fils (4).

BONNEFOY (Ennemond). — *Bonefidius* — jurisconsulte, né à Chabeuil (Drôme) le 20 octobre 1536, professa le droit à l'université de Valence avec un grand éclat dès l'année 1563. Comme la plupart des savants de son temps, il avait embrassé la réforme religieuse; aussi, à l'époque de la St-Barthelemy, courut-il les plus grands dangers, car, malgré tous les soins du baron De Gordes, alors commandant en Dauphiné, quelques massacres eurent lieu dans notre province, notamment à Valence. Bonnefoy ne dut la vie qu'à la protection de son collègue à l'université, le célèbre Cujas (5).—S'étant retiré à Genève vers les 1ers jours de sept. 1572 il y reçut la plus honorable des distinctions; le Conseil d'Etat de cette ville, par arrêté du 2 mars 1573, créa tout

(1) *Histoire de Lesdiguières*, par Videl (édition in-fol.), p. 34.

(2) Videl. *Loc. cit.*

(3) Le récit de cette affaire exigerait des développements trop étendus pour trouver place ici. On la trouvera racontée avec les plus grands détails dans les ouvrages suivants: Videl, *loc. cit.* pp. 94-95. — *Album du Dauph.*, t. I. pp. 63-64.—*Revue du Dauph.*, t. V, pp. 68-71. M. Théodore Gautier, auteur de ce dernier article, place par erreur le fait dont il s'agit vers 1578.

(4) En lui s'éteignit la branche de Bonne-d'Auriac : *Catherine*, sa fille unique, en porta les biens dans la maison de La Baume d'Hostun.

(5) Chorier, *Hist. génér.*, t. II, p. 649. — Berriat-Saint-Prix, *Hist. du Droit romain*, pp. 521 et suiv. Le savant Scaliger, qui étudiait alors à Valence, faillit être enveloppé dans le même massacre et dut aussi la vie à Cujas.

exprès pour lui une chaire de droit (1). Mais il ne l'occupa que peu de temps, et mourut le 8 février 1574, à peine âgé de 38 ans. — Deux des plus savants hommes du XVIe siècle nous ont donné une haute idée de sa science : le président de Thou, qui avait suivi ses leçons à Valence, nous le présente comme profondément versé dans les langues hébraïque, grecque et latine, et Cujas a fait de lui ce bel éloge que, si on lui demandait de se désigner un successeur, il choisirait Bonnefoy (2).

BIBLIOGRAPHIE. — I. Του ανατολίκου νομιμου Βιβλια Γ. *Ivris orientalis libri III, ab Enimundo Bonefidio I. C. digesti, ac notis illustrati... Anno M. D. LXXIII, excudebat Henr. Stephanus*, in-8 de 4 ff. 304 pp. 7 ff et 312 pp. La première partie contient le texte grec, et la deuxième la traduction latine. — II. Il a donné la première édition des *Paradoxes* de *Laurent* JOUBERT, son ami (voy. ce nom), et y a mis une préface de sa façon.

BONNET (CLAUDE). Ce personnage ne m'est connu que par l'ouvrage suivant : * *L'Histoire françoise de S. Gregoire de Tours contenue en dix livres... le tout traduit du latin en françois par C. B. D. A Paris, chez Clavde de la Tovr. M. D.C.X.* in-8°. Le privilége, daté de Paris, 11 sept. 1609, donne le nom de l'auteur, qu'il qualifie de gentilhomme dauphinois et de docteur en droit civil et canon.

BONNET (JEAN-ANTOINE-DANIEL), né à Nyons le 16 sept. 1775, est cité dans nos fastes militaires pour sa belle défense du fort de l'Ecluse, le 19 mars 1814. Chargé par le général Bardet de s'enfermer dans cette place pour protéger la retraite d'une division, il parvint, avec 100 conscrits, 2 pièces de canon seulement, et derrière des fortifications en ruines, à repousser victorieusement tous les efforts d'une partie de l'avant-garde autrichienne secondée par une nombreuse artillerie. Il était alors capitaine au 23e de ligne et membre de la Lég.-d'Honneur. — Il vit aujourd'hui retiré à Nyons.

BONNETON est le nom de 2 personnages peu importants que nos biographes paraissent avoir confondus.

(1) On lit dans les *Fragm. Biogr. et Hist. du Conseil d'Etat de Genève.* (V. ci-dev. p. 70, note 2) : « 1573, 2 mars. Arrêté par lequel on fera l'essai d'une chaire de droit si l'on peut avoir Bonnefoy pour professeur, aux gages de 600 florins. »

(2) Cujas, *Observ.*, liv. XI, ch. 20. — Chalvet cite ce passage avec son inexactitude ordinaire. Il dit : *Cujas, en mourant, le désigna pour son successeur.* Cujas, mort en 1590, ne pouvait pas désigner pour son successeur un homme mort 16 ans auparavant.

L'un, NICOLAS, vivait sous Charles IX et fut proc. syndic des états du Dauphiné en 1565. Il a écrit des notes sur quelques questions de Guy-Pape.

L'autre, JEAN, fils du précédent, fut avocat au parlement de Grenoble. — Il laissa une fille et 2 fils : la fille, *Isabeau*, épousa Expilly en 1589; les 2 frères n'eurent pas de postérité et firent ce dernier héritier de tous leurs biens. L'un d'eux, mort en 1614, était commissaire exécuteur de l'édit de Nantes en Dauphiné.

Chorier (*Jurispr. de G. Pape*, éd. de 1769, p. XXXIV) confond ensemble le père et le fils. Voy. *Vie d'Expilly*, par Boniel de Catilhon, pp. 34, 38 et 72. — Le *Dict. de Moréri* (éd. de 1759) les confond également. Il donne à JEAN le titre de substitut du proc. gén. du parlement de Grenoble et prétend qu'il « laissa en ms. des *Mém. pour servir à l'hist. du Dauphiné* qui ont été, dit-on, entre les mains de M. de Valbonnais. » Il ajoute que le vrai nom de cette famille est *Beneton* et non *Bonneton*, qu'elle se rattache à la noble maison des *Benetti* ou *Benedetti* d'Italie, qu'un de ses membres s'établit à Lyon dans le XVe s., d'où un descendant passa en Dauphiné. - Mais il paraît qu'au XVIIe s., les Bonneton ne songeaient pas encore à se rattacher à une noble souche italienne, car Expilly, quoique fort vaniteux de sa nature, comme on sait, et Boniel de Catilhon, son biographe, ne disent pas un seul mot de ces prétentions.

BONNOT. — V. CONDILLAC et MABLY.

BONNOT (JEAN-FRANÇOIS), naquit vers..... à Briançon, où son père était subdélégué de l'Intendance. Ayant embrassé avec quelque chaleur la cause de la révol., il fut envoyé en qualité de député, par sa ville natale, à la fédération de 1790. L'année suiv., ses concitoyens l'appelèrent aux fonctions de maire, puis à celle de membre de l'administration centrale des H.-Alpes. Il était accusateur public près le trib. crim. de Gap, lorsqu'un arrêté du 1er consul du 1er juin 1800 le nomma juge au trib. d'appel de Grenoble. — En 1806, les électeurs des H.-Alpes l'avaient nommé député, mais sa carrière législative n'éveille aucun souvenir. — Il était membre de la Lég.-d'Honn. (Voy. *Rentrée de la Cour de Grenoble 1842*. Grenoble, Baratier, 1842, in-8°, p. 23.)

BONTOUX (HENRY) était, d'après G. Allard, un savant avocat du parlement de Grenoble vers le milieu du 16e s.

BONTOUX (PAUL-BENOIT-FRANÇOIS),

né à Gap le 15 nov. 1763, fut nommé, au commencement de la révolution, maire de cette ville, administrateur du dép. des H.-Alpes, puis juré à la haute cour nationale. Envoyé en 1795 au Conseil des 500, il s'y fit constamment remarquer par une grande modération. La liste de ses rapports ci-après donnera l'indication des principales occasions dans lesquelles il prit la parole.—Après le 18 brumaire, dont il se montra chaud partisan, le gouvernem' consulaire le nomma présid. du trib. civ. de Gap. Il se démit de ses fonctions en 1812 et mourut en 1814.

Bibliographie. — I. *Des devoirs à rendre aux morts, question envisagée sous le rapport politique et moral.* (Impr. nat. prairial an 4), in-8°, 4 pp. — II. *Rapport sur les lois inconstitutionnelles. Séance du 15 floréal an v.* (Impr. nat.), in-8°, 15 pp. — III. *Rapport au nom de la commission chargée d'examiner la pétition du citoyen Pierre-Nicolas Hezine, qui demande que la loi du 17 fructidor soit déclarée comme non avenue.* 23 fructidor an 5. (Impr. nat.), in-8°, 8 pp.—IV. *Discours sur le projet de résolution relatif à la révision des jugements rendus en haine de la République.* 13 germ. an vi. (Impr. nat.), in-8°, 6 pp.

BOREL (Hyacinthe-Marcellin), négociant, né à Briançon vers 1750, était procureur syndic du district de cette ville lorsque les électeurs des H.-Alpes le nommèrent député à la Convention. Comme tous ses collègues du même département, il vota pour la détention de Louis XVI, puis fut envoyé en mission (1795) dans les départements de l'Ain, du Rhône, de la Loire et de Saône-et-Loire. — Après la clôture des séances de la Convention, il passa au Conseil des 500 et mourut pendant le cours de cette législature.

Bibliographie. — I. *Borel représentant du peuple,... à ses commetants.* (Impr. Dufart) (1793). In-8°, 8 pp. — II. *Opinion sur la régénération des mœurs, par Borel...* Paris, impr. Dufart, an 2, in-8°, 15 pp. - Contre les célibataires. — III. *Borel, député à la Convention nationale... à ses commettants.* (Impr. Dufart) (an III), in-8°, 4 pp. — IV. *Opinion sur le projet de résolution relatif à la révocation des confiscations maintenues par l'art. IV de la loi du 21 prairial an 3.* - 1er germinal an V. - (Impr. nat.), in-8°, 6 pp.

V. *Les représentants du peuple Richaud et Borel, envoyés dans les départements de l'Ain, Isère, Rhône, Loire et Saône-et-Loire, du 16 ventôse an 3...* Lyon. A. Leroy. Placard in-fol. — VI. *Les représentants du peuple Borel et Richaud.....* 25 ventôse an 3. *Ibid. id.* Placard in-fol. - Cette pièce et la précédente sont relatives aux assassinats qui se commettaient alors à Lyon.—VII. *Proclamation. Richaud et Borel, représentants...* 3 germ. an 3. *Ibid., id.* Placard in-fol. - Relatif au bruit répandu dans les campagnes que Lyon était en insurrection. — VIII. *Décret de la Convention nationale du 14 germin. an 3, relatif à une adresse des citoyens de Lyon, et qui approuve la conduite et les mesures prises par le représentant du peuple Borel, en mission à Lyon.* Lyon, Destefanis, placard in-fol.—IX. *Compte rendu par Borel des recettes... faites dans le départ. de l'Ain....* (Impr. nat. Fruct. an III), in-8, 2 pp. — Voy. à l'art. Boisset (J. A.) les nos xiv, xv et xvi.

BOREL DE PONSONNAS (Jean de), d'une famille noble de notre province, embrassa le parti de la réforme et devint l'un des lieutenants du baron des Adrets sous lequel il fit la plupart des expéditions militaires de l'année 1562 (1). Ayant ensuite changé de religion, il servit dans les rangs de l'armée catholique en 1580 sous le duc de Mayenne, et en 1587 sous La Valette. En 1590, il commanda le fort d'Exilles pour le parti de la ligue, mais après un siége de peu de durée, il fut contraint de le rendre à Lesdiguières. — Les historiens de nos guerres civiles ne le nomment que Ponsonnas.

Un artiste du xvie s. l'a mis en scène, à côté du baron des Adrets, dans une grav. représentant la prise de Montbrison. — Voy. ci-dev., p. 101, *Iconogr.*, no viii.

BOREL DE PONSONNAS (Louise de), en religion Cécile, institutrice des Bernardines réformées de Dauphiné, de Provence et de Paris, naquit à Ponsonnas (Isère) le 22 septembre 1602. Sa mère, Louise Alleman de Pâquiers, la voua à Dieu au moment de sa naissance et la plaça ensuite, à l'âge de 7 ans, dans l'abbaye des Ayes (ordre de St-Bernard), où elle lui fit prendre le voile de novice. Mais le diable, qui prévoyait que cette enfant serait un jour au nombre de ses plus grands ennemis, mit aussitôt tout en œuvre pour la détourner de la vie religieuse : il l'effraya la nuit par des

(1) Voy. *Généalogie de la maison de Beaumont* (par Brizard), t. I, pp. 276, 278, 286, 304.

songes horribles, il lui apparut le jour sous la forme d'animaux affreux, il la battit même de la façon la plus cruelle, etc., etc. La petite Louise souffrit patiemment ces attaques de l'esprit malin : armée du signe de la croix, elle déjoua tous ses piéges, aussi, nous dit son biographe, « Dieu récompensa ses victoires en lui donnant une de ces grâces seulement appréciées des personnes qui pénètrent, par les lumières de l'esprit, dans le secret de ses voies et dans le mystère de sa conduite envers ses élus » : Il la rendit bossue et difforme. Notre jeune novice appréciant, comme elle le devait, une faveur si marquée de la Providence, fit dès ce jour vœu de virginite.--Lors de sa profession (1617), elle s'aperçut que les religieuses de son abbaye avaient une vie peu édifiante, qu'elles sortaient du cloître, recevaient des visites et se livraient au luxe, à la galanterie et à toutes sortes de sensualités mondaines. Ce spectacle l'indigna et lui fit concevoir le projet de réformer son ordre. Elle en conféra avec 2 de ses compagnes restées fidèles à la règle, Claudine de Buissonrond et Louise Alleman de Pâquiers, sa cousine, puis, avec l'assentiment de leur évêque, ces pieuses filles fondèrent à Grenoble, en 1624, une 1re maison de Bernardines réformees qu'elles p acèrent sous l'invocation de Ste-Cécile (1). — Louise de Ponsonnas alla ensuite établir sa réforme à Paris en 1636 et à Aix (Provence) en 1637, où elle mourut en odeur de sainteté le 7 février 1657. — Parmi les étranges mortifications auxquelles se livra cette sainte fille pour gagner le ciel, je rapporterai la suivante : se trouvant un jour incommodée par une fourmillière de punaises, elle s'avisa de regarder comme une sensualité, comme une suggestion du diable, le profond dégoût qu'elle ressentait à la vue de ces insectes créatures de Dieu. Pénétrée de cette idée, et croyant faire une action des plus méritoires, elle en ramassa une certaine quantité et les mangea bravement. « On luy a vu faire, ajoute son pieux biographe, un si grand nombre d'autres choses de cette même force que qui voudroit décrire tout ce qu'en ont rapporté des religieuses sur le témoignage de leurs propres yeux, en feroit un juste volume. »

Bio Bibliographie. * *La vie de la mere de Ponçonas institvtrice de la congregation des Bernardines réformées en Dauphiné, Provence, etc. A Lyon, chez Iean Poysvel. M. DC. LXXV.*, in-8° de 30 ff. prélim. non chiffrés et 430 pp. - Avec portr. (voy. ci-apr.) - Rare. (Bib. de Grenoble).

Iconographie. — *La Venerable Mere Louise-Cecile de Ponsonas, etc.* Buste, presque de face, tournée à D, un crucifix à la main, *N. Auroux fecit.* H. 170 mill. L. 101 mill. Se trouve en tête de de sa vie ci-dessus.

BORREL (Jean) - *Buteo* (2) - Antonin, mathématicien, naquit en 1492 à Charpey (Drôme), d'une maison noble fixee dans cette commune (3). — Pour alléger les charges de son père qui avait 20 enfants, il entra fort jeune encore (vers 1508) dans l'ordre de St-Antoine de Viennois. La paix et le silence du cloître favorisant son goût pour l'étude, il se livra avec ardeur à celle des mathématiques et apprit seul les éléments d'Euclide; puis, afin de se perfectionner par les leçons des grands maîtres, il obtint, vers 1522, l'autorisation de venir à Paris où son ordre avait une maison. Il y suivit les cours particuliers de son compatriote, le mathématicien Oronce Fine, dont le nom devait illustrer plus tard une chaire du collége royal, et vécut plusieurs années au milieu de cette société d'hommes éminents que la protection éclairée de François Ier attirait alors de toutes parts. — Vers 1528, Borrel retourna à St-Antoine. A peine arrivé, on lui donna la commanderie de Ste-Croix au diocèse de Die, et, au commencement de l'année suivante, il fut choisi avec Aymar Falcoz, l'historien de Saint-Antoine, pour gouverner l'ordre pendant la vacance du siége (4). En 1530 cette vacance ayant pris fin par l'election définitive d'Antoine de Langeac, il ob-

(1) Claudine de Buissonrond en fut la première supérieure (1624 à 1630) et mourut le 10 septemb. 1631, peu de mois apres avoir établi à Vienne une maison de Bernardines reformees, dont Louise-Alleman de Pâquiers devint la premiere superieure Ce fut elle aussi qui fit imprimer, pour la 1re fois, en 1631, les constitutions de cette congrégation. Louise de Ponsonnas lui succéda en 1630 dans la supériorité de la maison de Grenoble.

(2) C'était un nom de fantaisie qu'il avait adopté selon l'usage du temps. — Les biographes le nomment par erreur *Bourrel*, *Bothéon*, *Butéon*, etc. : l'abbé Goujet nous a appris, dans son *Suppl au Dict. de Moréri*, le vrai nom de ce mathematicien, d'apres un mémoire ms. du P. Boudet, supr de la maison de Saint-Antoine de Paris.

(3) G. Allard et Chorier qui mentionnent dans leurs nobiliaires du Dauphiné 2 familles de ce nom (*Borel* et *Borrel*), ne nous disent pas à laquelle il appartenait.

(4) Elle était occasionnée par deux compétiteurs, Antoine de Langeac et Jacques de Lemps, tous deux élus en même temps pour succéder à l'abbé Mitte de St-Chamond, mort le 28 décembre 1527.

tint l'administration de la terre de Balan, fief dépendant de l'abbaye et situé au confluent de l'Isère et du Furon. C'était là une douce sinécure qui lui permit de se livrer tout à son aise à ses études favorites, mais le soulèvement des huguenots en 1562 l'obligea de la quitter après y avoir passé près de 30 ans de sa vie. Il se retira alors, disent plusieurs biographes, au bourg de *Cannard*, près de Romans, et y mourut en 1572; mais comme il n'y a pas en Dauphiné de bourg de ce nom, je préfère suivre le président de Thou qui le fait mourir à Romans. — Borrel fut pour son temps un savant mathématicien; il contribua à détruire la haute réputation de science à laquelle était parvenu son maître Oronce Fine, en démontrant, l'un des premiers, le vide de ses paralogismes. — Voy. *Dict. de Moréri*, éd. de 1759.— Teissier. *Add. aux hommes illustres de De Thou.*

BIBLIOGRAPHIE.

I. *Io. Bvteonis Delphinatici opera geometrica, qvorvm titvli seqvvntur.*

De arca Noe, cuius formæ, capacitatisque fuerit (1).
De sublicio ponte Cæsaris (2).
Confutatio quadraturæ circuli ab Orontio Finæo factæ.
Ad locum Quintiliani geometricum explanatio.
Ad problema cubi duplicandi.
De fluentis aquæ mensura.
Emendatio figurationis organi a Columella descripti.
De libra et statera.
De precio margaritarum.

IN IURE CIVILI.

De fluviaticis insulis... (3).
De divisione fructus arboris in confinio natæ.
Geometriæ cognitionem Iureconsulto necessariam.
Ad legem Papiniani, Divortio.
Ad legem Iuliani, Si ita scriptum.
Ad legem Aphricani, Qui quadringenta.

Hec nunc primum impressa Lugduni, 1554. A la fin : *Lvgdvni, apud Thomam Bertellvm mense Iunio M.D.LIIII*, in-4° de 158 pp., très-rare. (B. de Grenoble, 13185.)

II. *Ioan. Bvteonis de quadratvra circuli, vbi, multorum quadraturæ confutantur... Eivsdem, annotationum opuscula in errores Campani, Zamberti, Orontij, Peletarij... Lvgdvni, apvd Gvlielmvm Rovillivm... M.D.LIX*, in-8° de 283 pp. Rare. (B. imp.) J. Pelletier répondit aux attaques dont il était l'objet dans cet ouvrage par une lettre insérée à la fin du suivant : *Iacobi Peletarii Cenomani, de occvlta parte nvmerorvm, qvam algebram vocant, libri duo. Parisiis, apud G. Cauellat...* 1560, in-8°. (Bib. imp.).—Borrel répliqua par cet opuscule : *Ioan. Bvteonis apologia adversvs epistolam Iacobi Peletarii depravatoris elementorum Euclidis... Lvgdvni, apud Mich. Iouium M. D. LXII*, in-8° de 39 pp. (Bib. imp.)

III. *Ioan. Bvteonis Logistica, quæ & arithmetica vulgò dicitur in libros quinque digesta... Eivsdem ad locum Vitruuij corruptum restitutio, qui est de proportione lapidum mittendorum ad balistæ foramen, libro decimo. Lvgdvni, apvd Gvlielmvm Rovillium M. D. LIX.*, in-8° de 396 et 4 pp. (B. Grenoble, 13114). = Autre éd. : *Ibid., id.*, M. D. LIX., in-8° de 396 pp. et 2 ff. non chiffrés. (B. Ste-Genev. V. 179.)

BORRELY ou **BOURELLY** (FRANÇOIS), dominicain, né à Gap, fut envoyé, vers 1369, pour informer contre les Vaudois des diocèses de Vienne, d'Arles, d'Aix et surtout d'Embrun. Il remplit pendant 24 ans cet emploi pour l'exercice duquel on lui avait donné les pouvoirs les plus étendus. Les monuments contemporains nous ont conservé peu de détails sur ses opérations de missionnaire inquisiteur, mais on verra par le trait suivant de quelle manière ce fanatique personnage entendait le *compelle intrare.* Il avait fait emprisonner un si grand nombre de Vaudois que, ne pouvant plus les nourrir, on fut obligé de faire un appel à la charité publique. Puis, afin d'effrayer ces hérétiques par un coup d'éclat, et sans doute aussi pour débarrasser un peu les prisons, il choisit parmi ces malheureux 230 des plus *obstinés* et les fit brûler vifs (1393)! Chorier fait à ce sujet une étrange réflexion : « Le feu, dit-il gravement, est la peine « de l'hérésie. L'église ne condamne pas « à la mort ceux qui même la désavouent pour leur mère : mais elle « ne doit pas avoir soin de leur vie « qu'ils convertissent en sacrilége. » - (Voy. les *Hist. des Vaudois* de J.-P. Perrin et de M. Muston. - Chorier, *Hist. gén.*, t. II, p. 392.)

BOUCHET (FRANÇOIS) était un lieutenant du régiment du cte de Sault au commencement du XVIIe s. Il fit impri-

(1) Ce traité a été inséré dans le t. VIII de la collection anglaise intitulée : *Critici sacri* (Londini, 1660, 12 vol. in-fol.)
(2) Inséré dans un grand nombre d'éditions des commentaires de César.
(3) On trouve dans ce traité (p. 110) une gr. s. bois représentant le château de Balan, avec ces mots pour légende : *AVTHORIS VILLA BALANVM.*

mer avec un autre dauphinois, *François* BENEZOT, l'ouvrage suivant à la gloire de Lesdiguières :

Histoire des exploits généreux faits par les armées, tant du roi que de son Altesse en Piémont, sur les terres de Gênes, siége de Verrue : En Dauphiné, sous le feu connétable de Lesdiguières, son trépas et enterrement. Par François BENEZOT, avec son éloge et son oraison funèbre par François BOUCHET. Grenoble, Cockson, 1626, in-8°. (B. de Grenoble, 23570.)

BOUGY (ALFRED-JAMES-LOUIS-JOSEPH *DE*), littérateur, s.-bibliothécaire à l'Académie de Paris (Sorbonne), est né à Grenoble le 5 novembre 1814. — Sa famille le destinait aux affaires de finance et d'exploitations de forges, mais, dominé par une violente passion pour les lettres et les recherches hist., il ne put se résigner à suivre les vues de ses parents. Après une lutte pénible contre la volonté opiniâtre d'un père plein de sévérité, il prit le parti d'entrer au service militaire et fit partie des 54e et 11e régim. de ligne. Mais cette carrière qu'il avait embrassée dans l'unique but de se soustraire à de violentes querelles domestiques, ne tarda pas à le rebuter; il quitta l'uniforme, revint à Grenoble et se résigna, non sans répugnance, a étudier le droit à l'école de cette ville. Inutile de dire que, tourmente d'aspirations litt., rêvant l'independance et la vie d'artiste à Paris, il ne put réussir dans cette étude et finit par se brouiller tout à fait avec sa famille. — Il se retira alors en Suisse, à Lausanne (1839), où, sans moyens d'existence, il fut obligé de donner des leçons de littérature à des Anglais et de faire une partie de violon au théâtre. C'est de cette époque que date son attachement à la Suisse française, devenue pour lui une seconde patrie, et dont il a embrassé la religion. Enfin son père étant mort à la suite de désastres commerciaux qui lui enlevèrent sa fortune, notre compatriote, libre désormais de suivre ses goûts, vint à Paris se lancer avec courage dans les difficultés et les misères de la vie d'auteur. Des lettres de recommandation de M. Albert du Boys lui procurèrent d'abord un modeste emploi dans une compagnie d'assurances, puis le titre de surnuméraire à la Bib. de Ste-Geneviève (juillet 1843). Six ans après, M. *de* Bougy entra à celle de la Sorbone et il en est aujourd'hui un des employés les plus instruits et les plus distingués.

La particule *DE*, ajoutée à son nom par notre compatriote n'est pas une de ces usurpations de noblesse comme on en voit tant de nos jours D'anciens titres et papiers de famille établissent d'une manière irrefragable sa descendance d'une famille noble qui possédait encore au XVIIe siecle une seigneurie dans l'Orléanais. En reprenant le *DE* négligé par ses parents, il n'a eu d'autre but que de donner, - litterairement parlant, - meilleure figure à son nom et, sans doute aussi, de mettre fin à un jeu de mots qui lui déplaisait.

(Article communiqué par M. ***, de Grenoble.)

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Le tour du Léman, voyage historique, pittoresque, littéraire...* Paris, Comon. 1846, gr. in-8° de 511 pp. illustré. — II. *Turlupinades.* (Voy. PONSARD.) — III. *Histoire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, précédée de la chronique de l'abbaye, de l'ancien collége de Montaigu... suivie d'une monographie bibliogr. par P. Pinçon.* Paris, Comon, 1847, in-8° de 427 pp. — IV. *Les Confessions de J.-J. Rousseau avec des notes et un complément hist.* Paris, J. Bry, 1850, in-4° de 151 pp. (Collect. des *Veillées litt illustrées.*) — V. *Evian et ses environs...* Genève, Charles Gruaz, 1852, in-12 de 132 pp. (avec fig.). — VI. *La Luizina, roman (avec une dédicace à Georges Sand).* Paris, M. Lévy, 1852, in-12, 410 pp. - Le libraire Delahays, acquéreur du restant de l'ed., y a mis un nouveau titre portant son adresse et la date de 1854. — VII. *Fragments inédits de J.-J. Rousseau, suivis des résidences de Jean-Jacques...* Paris, Dagneau, 1853, in-12, 252 pp. (Collect de la *Bibliothèque de fantaisie.*) - Ces fragments ont été recueillis par M. *de* Bougy dans les mss. de Rousseau déposés à la Bib. de Neuchâtel (Suisse).

On lui doit encore un nombre considérable d'articles insérés dans les journaux et autres recueils périodiques du Dauphiné, de la Suisse, de la Savoie et de Paris. Je signalerai les principaux :

1° Des feuilletons (Revues et Chroniques) au *Courrier de l'Isère ;* quelques-uns sont signés du pseudonyme d'*ÉTHELRED BERGEVILLE.* - Des articles hist. et pittoresques à l'*Album du Dauphiné.* - Des poesies, etc. à la *Revue du Dauphiné.* - Une notice sur l'ancien mandement d'Allevard dans le *Bullet. de la soc. de statist. de l'Isère.* 1839. — L'auteur doit certainement désavouer aujourd'hui ces productions de sa jeunesse.

2° Des poésies et articles hist. et pittoresques dans le *Musée suisse* (Genève), entre autres *Djem, légende turque* (nos de janvier à juin 1853); dans *la Guêpe et le Nouvelliste vaudois*, journaux de Lausanne; dans le *Patriote savoisien* (Chambéry).

3° Des nouvelles, des articles d'histoire et de critique litt. au journal *le Siècle*; à l'*Encyclop. mod*; à la *Biographie générale* (F. Didot); à l'*Athénœum français*; à la *Revue de Paris*; à l'*Almanach prophétique* (1854); à l'*Oriflamme de la noblesse*, à la *Revue franç.*, etc., etc.

M. de Bougy a en portefeuille plusieurs ouvrages entièrement terminés et sur le point de paraître. Je citerai entre autres: I. *Andorre et Saint-Marin, républiques municipales; voyage, légendes, histoire.* L'ouvrage sera précédé d'une préface de Georges Sand et formera 1 vol. in-12 de plus de 400 pp. Il est le fruit d'une mission scientifique et litt. accomplie en 1853 par les ordres du ministre de l'Instruct. pub. - Il avait déjà publié un travail sur ces 2 républiques dans *La liberté de penser, revue mensuelle* (1850). — II. *Nanon et Josette*, roman rustique sur la Savoie. — III. *Adalbert*, roman dans lequel l'auteur raconte une partie de l'hist. de sa vie.

BOUILLAUD (........) était, d'après Chalvet, un cer à la chambre des comptes de Grenoble, qui laissa un *Recueil* (manuscrit) de *Recherches sur l'histoire du Dauphiné*. J'ai fait d'inutiles recherches pour découvrir l'époque où vivait ce personnage et ce qu'est devenu son manuscrit : Peut-être Chalvet a-t-il voulu parler d'un BOULOUD, cer à la même chambre de 1750 à 1786.

BOULE (GABRIEL), pasteur protestant, écrivain. — G. Allard et Chalvet le font, par erreur, naître à Vinsobres (Drôme), tandis qu'il était de Marseille, comme il nous l'apprend lui-même sur les titres de la plupart de ses ouvrages. Il fut ministre à Vinsobres de 1625 vers 1637. Un synode de la province l'ayant déposé, il abjura la religion protestante et prit les titres de conseiller et historiographe du roi.

On a de lui quelques ouvrages, entre autres : *Histoire natvrelle ov relation exacte du vent particvlier de la ville Nyons en Dauphiné, dit le vent de S. Cesaree d'Arles et vulgairement le Pontias*... Orange, Ed. Raban, 1647, in-12 de 159 pp.- Peu commun. — Voy. encore l'art. de *Gab.* MARTIN.

BOURCET (PIERRE-JOSEPH DE), lieut.-gén., habile ingénieur, écrivain, naquit à Usseaux dans la vallée de Pragelas (H.-Alpes), le 1er mars 1700. Destiné par toutes les traditions de sa famille à entrer dans l'état militaire (1), il servit d'abord sous son père dans les Alpes, puis comme volontaire pendant la campagne de 1719 en Espagne. Il fut ensuite nommé lieut dans le régimt de Royal-Vaisseaux, d'où il passa en 1729 dans le corps du génie. Vers la même époque, le mre de la guerre lui donna la mission d'accompagner le maréchal de Maillebois dans une reconnaissance secrète des frontières des Alpes. — En 1733, il se trouva aux siéges de Milan, de Novarre, de Regnolo, de Cosagne et se signala par un beau fait d'armes en s'emparant de Bergo-Forte à la tête de 30 hommes seulement. — Après la paix, on l'envoya surveiller en qualité d'ingénieur quelques places du Haut et du Bas-Dauphiné. Pendant les loisirs que lui laissait cet emploi, il leva les plans des villes, des cours d'eau et des rivières d'Italie : son travail, dans lequel *Jean* BOURCET DE LA SOIGNE, son frère cadet, l'avait beaucoup aidé, fut présenté à Louis XV et jugé fort utile. — En 1741, le ml de Maillebois l'appela à l'armée du Rhin et le chargea de reconnaître la Westphalie et le Palatinat. Peu après, il fut envoyé secrètement en Provence pour diriger les troupes de l'infant Don Philippe d'Espagne dans le passage des Alpes. Ce fut lui qui détermina les marches de l'armée et les positions à occuper, qui conduisit l'attaque des barricades de la vallée de Store, les siéges de Demont, de Coni et de Valence (1744). Ses services pendant le cours de cette campagne lui valurent le grade de capitaine. L'année suiv., il se trouva au siége d'Acqui et se couvrit de gloire en dirigeant les opérations du passage du Pô et du siége de Vintimille. Le ml de Bellisle reconnut dans sa correspondance officielle que les succès de l'armée étaient dus en grande partie aux

(1) Son père, PIERRE, avait fait presque toutes les campagnes du règne de Louis XIV. Sa bravoure et ses connaissances dans la tactique militaire lui valurent plusieurs fois les éloges des maréchaux de Berwick et de Catinat. Il laissa un ms sur la guerre des montagnes dans lequel son fils puisa les premiers éléments du grand ouvrage qu'il rédigea sur cette science. — PIERRE, son aïeul, commandait une compagnie franche dans l'armée envoyée par Louis XIII pour soutenir les prétentions du duc de Nevers sur le duché de Mantoue. Il se signala notamment à la prise des barricades du Pas-de-Suze où il enleva à l'ennemi un drapeau sur lequel le roi fit broder des fleurs de lis avec ces mots : VIVE LE CAPITAINE BOVRCET.

combinaisons savantes de Bourcet. — Pendant la paix, le ministre lui permit d'employer les officiers du génie à lever la carte des frontières des Alpes et du comté de Nice, carte sur laquelle il établit ensuite plus particulièrement son système de défensive active des Alpes depuis Genève jusqu'à la Méditérannée. En 1572, il présenta ce travail au roi. — Appelé ensuite à Paris, il prit part aux discussions relatives à la défense des frontières de Flandre et eut l'honneur de faire adopter son plan. En 1576, il commanda l'artill. et le génie en Allemagne sous le m[l] de Soubise. A la fin de cette campagne, il fut nommé brigadier des armées du roi.—En 1759, le ministre l'envoya à Turin en qualité de commissaire principal pour fixer les délimitations entre la France et le Piémont. A son retour, et en récompense de la manière dont il avait rempli sa mission, le roi lui donna le cordon rouge, le nomma lieut.-gén. et lui accorda une pension de 6000 liv. sur les affaires étrangères (25 juillet 1762). Pendant le cours de cette même année, il avait été chargé de la correspondance et de la direction secrètes des armées de Portugal et d'Allemagne. Peu de temps après le duc de Choiseul lui confia le commandement d'une école d'instruction militaire. Il remplit ces fonctions jusqu'en 1769, époque à laquelle le roi l'envoya diriger les fortications de la Corse. — En 1771, l'avènement du marquis de Monteynard au ministère lui enleva presque tous ses emplois : il ne conserva que celui de directeur des fortifications du Dauphiné, dont il fut même destitué lors des réformes entreprises par le comte de Saint-Germain. Mais à la chute de ce ministre, le prince de Montbarrey, jaloux de réparer la disgrâce dans laquelle Bourcet paraissait tombé, le nomma lieutenant au gouvernement du Dauphiné. Il conserva ces fonctions jusqu'à sa mort, arrivée à Grenoble le 14 octobre 1780.

Bourcet ne laissa pas de postérité. — Son frère, dont il a déjà été question ci-dessus, *Jean* Bourcet de la Soigne, né vers 1725, lui avait succédé en 1769 dans la direction des fortifications de l'île de Corse : il était alors maréchal de camp. Il mourut en 1770 à Corte et fut inhumé dans l'église des Capucins de cette ville où son tombeau se voit encore.

Pierre-Jean de Bourcet, fils du précedent, entra au service en 1769 comme aide-de-camp de son oncle, fut lieutenant au régiment de Toul (artillerie) aide-maréchal-général-des-logis en 1770, chevalier de Saint-Louis. En 1787 Louis XVI l'appela à une place de confiance intime auprès du dauphin qui mourut dans ses bras le 4 juin 1789. - Un de ses fils, *Pierre J[h] Armand-Gilbert* de Bourcet, né vers 1775, aide-de-camp du maréchal Oudinot, fut nommé capitaine à la bataille de Friedland, et officier de la Légion-d'Honneur à celle de Wagram.

Voy. une bonne notice par Berthelot, officier du génie insérée dans la *Bibliothèque du Dauph.* de Chalvet, et celle (inédite) qui se trouve en tête des *Principes de la guerre des montagnes*, ci apr. § I, n° III.

PORTRAITS. — I. Peinture à la Bib. pub. de Grenoble (contemp.) — II. Dessin à l'encre de Chine en tête de son *Traité de la guerre des Montagnes*, ci-apr. § I, n° III.

§ I.

BIBLIOGRAPHIE.

I. *Mémoires historiques sur la guerre que les Français ont soutenue en Allemagne, depuis 1757 jusqu'en 1762 ; auxquels on a joint divers suppléments, et notamment une relation impartiale des campagnes du maréchal de Broglie, rédigée d'après ses propres papiers et les pièces originales existantes dans les archives du département de la guerre.* Paris, Maradan, 1792, 3 volumes in-8°, rare. (B. de Grenoble). « Le 3[e] vol., contenant l'hist. de la campagne de 1761, est de Devaux. » (*Fr. litt.* de Quérard.)-*V.* le *Moniteur* de 1792, n° 135, p. 560. — II. *Mémoires militaires sur les frontières de la France, du Piémont et de la Savoie, depuis l'embouchure du Var jusqu'au lac de Genève.* Berlin, 1802, in-8°. Une partie de l'édition porte : Paris et Strasbourg, an 10.

III. *Principes de la guerre des montagnes.* Cet ouvrage resté inédit fut composé p[r] l'éc. d'instruct. des offic. d'état-maj. et présenté à Louis XV par Bourcet. Il en existe plusieurs copies, une entr'autres aux archives du ministère de la guerre. Plus tard, en 1810, son neveu, *Pierre-Jean* de Bourcet (voy. ci-dessus), voulant le livrer à l'impression, en fit faire une nouvelle copie qu'il dédia à Bonaparte. Cette copie est conservée aux mêmes archives : elle forme un vol. gr. in-fol. de 621 pp. avec cartes, plans, portrait et notice biographi-

que. — II. La Bib. pub. de Lyon possède un ms. coté 694, contenant 11 lettres autogr. de Bourcet sur les opérations milit. de la camp. d'Italie de 1735.

§ II.

TOPOGRAPHIE.

I. *Carte géométrique du Haut-Dauphiné et de la frontière ultérieure levée par ordre du Roi sous la direction de M. de Bourcet... par MM les ingénieurs géographes de sa majesté, pendant les années 1749 jusqu'en 1754. Dressée par le s^r Villaret...* En 9 feuilles gr. in-fol. dont une de titre. C'est à la fois la plus grande et la plus belle de toutes les cartes de notre province. Elle a été réduite en 2 feuilles gr. in-fol. *Ballard sculpsit.* — II. *Limites du Piémont.* 1760, en 14 feuilles de div. grandeurs. Ce beau travail se compose de plusieurs séries qui ont des titres particuliers : 1° *Partie du cours du Rhône depuis Genève jusqu'au confluent du Guyer ;* 2° *Cours du Guyer ;* 3° *Montagnes de l'Arpette ;* 4° *Dent de Granier jusqu'à la rivière de Bréda ;* 5° *Montagne et combe d'Olle ;* 6° *Cours du Var et de l'Esteron depuis le ruisseau de Riolan jusqu'à la mer.*

BOURCHENU. — Voy. MORET.

BOURG (LAURENT DE), né dans l'Ile de Crémieux, avocat à Lyon dans le 16e s., étudia le droit à Valence sous Cujas en 1573. Il a écrit un opuscule très-rare dont la Bib. de Duverdier donne ainsi le titre : *Elégie contenant les misères et calamités advenues à la cité de Lyon durant les guerres civiles.* Paris, J. Hulpeau, 1569. Plusieurs biogr. le font naître à Lyon. — Il était fils d'un célèbre avocat de cette ville, Etienne de Bourg, auteur d'un ouvrage, qui ne paraît pas avoir été imprimé, *sur l'autorité du parlement de Paris.* (Voy. Pernetti, *Lyonnais dignes de mémoire*, t. I, p. 281.)

BOURGEAT (JEAN-DOMINIQUE), général de brigade, baron de l'empire, naquit à Bernin (Isère) le 29 sept. 1760.— Entré au service le 30 oct. 1782 comme simple canonnier dans le 5e rég. d'artill., il fit une partie des guerres de la République et de l'Empire et ne dut ses grades qu'à sa bravoure.—Il servit comme capitaine pendant la 1re campagne d'Italie, passa ensuite chef d'état major de l'artill. à l'armée d'Angleterre en l'an VI, s.-directeur à celle du Rhin, puis obtint, avec le grade de colonel, la direction de l'artill. à la Rochelle (2 oct. 1802). Sa conduite distinguée à l'armé gallo-batave (1806) et à la grande armée en 1807 le firent nommer général de brigade (28 août 1808) et peu après baron de l'empire. Il fut depuis employé en Espagne de 1809 à 1812, à la grande armée pendant la campagne de Russie, à Strasbourg (1813), où il avait le commandement sup^r de l'artill. pendant le siége de cette ville en 1814. — Louis XVIII le mit à la retraite le 12 août de cette année. — Il est mort le 30 janvier 1827. Bonaparte l'avait fait off. de la Lég. d'Honn. le 14 juin 1804.

BOURGEAT (LOUIS-ALEXANDRE-MARGUERITE), né à Grenoble en 1787, fut quelque temps avocat dans sa ville natale, puis abandonna cette profession pour se consacrer entièrement au culte des lettres. Il vint dans ce but à Paris vers la fin de 1812, mais il n'y trouva pas la gloire et les succès qu'il avait rêvés. Pauvre et sans protecteurs, il dut lutter contre la misère, gagnant à peine un maigre salaire à écrire des articles pour la *Biogr. univ.* de Michaud, le *Magasin encyclop.* et le *Mercure de France.* Repoussé de la société dont il ne pouvait adopter les usages, insulté, avili par des hommes qui, au lieu de le soutenir, abusaient de sa position malheureuse, un noir chagrin s'empara de son âme brisée par toutes les déceptions. Sa santé, déjà faible et délicate, s'altéra profondément et il tomba dans une maladie de langueur à laquelle il devait succomber. Dans les derniers jours de sa vie, une dernière douleur lui était réservée : Il faisait à lui seul presque tous les articles du *Mercure de France* et recevait pour ce travail une très modique rétribution de M. Amaury-Duval, propriétaire de ce journal. Malgré toutes les prières des amis de Bourgeat, cet homme, oublieux de tout sentiment d'humanité, refusa de lui continuer, à titre de secours, ses modestes émoluments. Il eut la cruauté de venir annoncer lui-même au moribond que, ayant cessé de travailler au journal, il ne pouvait plus être payé! — Quelques amis aussi pauvres que lui vinrent alors à son aide et essayèrent en vain d'adoucir ses derniers moments. Il mourut le 14 sept. 1814 dans les accès d'un incroyable désespoir, maudissant les hommes et les trompeuses illusions qui l'avaient amené à Paris. Il avait 27 ans.

Le souvenir de cet infortuné mérite d'être conservé, moins pour ce qu'il a fait que pour ce qu'il pouvait faire. Il était savant et laborieux, et la Soc. des antiquaires de France l'avait admis dans

son sein (1). Quelques recueils périodiques, entre autres ceux mentionnés ci-dessus et le *Journal de Grenoble* contiennent ses seuls titres litt. Il avait fait un *Mémoire sur les Voconces*, couronné par l'Acad. de Grenoble en 1813, un profond travail sur *les poëtes scandinaves* et une *Histoire des Albigeois*. Mais ces trois ouvrages sont restés mss.

Bio-Bibliographie. — *Discours prononcé par M. Saint Martin aux funérailles de M. Bourgeat... précédé d'une courte notice des manuscrits que ce savant laisse imparfaits, par M. Auguis.* (s. l. n. d.), in-8°, 4 pp.

BOURGOIN (Jean), cordelier, originaire du Viennois, s'acquit une grande réputation comme théologien et prédicateur vers la fin du 15e siècle. Il laissa, nous disent G. Allard et Chalvet des *disputes* et des sermons mss., longtemps conservés dans la maison de son ordre, à Grenoble, mais qui se perdirent lors de l'occupation de cette ville par les protestants en 1562.

BOURGUIGNON dit DUMOLARD (Claude-Sébastien-Louis-Félix), né à la Ferrière, hameau du canton de Vif (Isère), le 21 mars 1760, était procureur à Grenoble au commencement de la révolution. Ayant embrassé avec quelque chaleur les idées nouvelles, il fut substitut du proc. de la commune de cette ville en 1789 et 1791, juge suppl. du trib. du district et l'un des administrateurs du dép. de l'Isère en 1792. Mais suspecté bientôt de fédéralisme, les représentants Dubois-Crancé, Albitte et Gauthier, alors en mission auprès de l'armée des Alpes, le suspendirent de ses fonctions et ordonnèrent même, dit-on, son incarcération. Bourguignon prit la fuite et vint se cacher à Paris où, sur la recommandation d'Amar, il obtint un emploi dans les bureaux du Comité de sûreté générale. Ses liaisons avec les chefs du parti qui prépara le 9 thermidor lui firent donner une mission alors fort délicate, celle d'apposer les scellés sur les papiers des deux Robespierre. — Nommé peu après secrét.-génér. du Comité auquel il était attaché, il devint successivement : chef de div. au min. de l'intérieur, secrét.-gén. du min. de la justice, commiss. du Directoire près le Trib. de cassation et enfin, par la protection du directeur Gohier, ministre de la police. Mais il ne put se maintenir longtemps à ce poste élevé. A peine installé, il fut renversé par un redoutable concurrent que Siéyès appuyait, par Fouché. Il était ministre depuis 27 jours seulement (du 23 juin au 20 juillet 1799). — A sa sortie du ministère, il fut qelque temps régisseur de l'enregistrement et des domaines, et enfin, après le 18 brumaire, il entra dans la magistrature comme juge au trib. crim. de Paris. Bonaparte qui l'appréciait le nomma (28 févr. 1805) substitut du proc. gén. imp. près la hte cour, puis conseiller à la cour d'appel de la Seine (1810). — Destitué par les Bourbons en 1815, il rentra dans la vie privée et refusant tous les emplois qui lui furent ensuite offerts, il se contenta du titre modeste d'avocat consultant. Il mourut à Paris, le 22 avril 1829, avec la réputation d'un jurisconsulte distingué.

Bibliographie. — I. *Adresse du citoyen Bourguignon-Dumolard à ses concitoyens*. Grenoble, imp. de Cuchet, 1793, in-8° de 11 pp. C'est sa défense contre les mesures prises contre lui par les représentants Dubois-Crancé, Albitte et Gauthier. — II. *Observations sur les moyens d'anéantir les duels*. Paris, an XI, in-8°, 30 pp. — III. *Mémoire sur le jury*. Paris, an X, in-8°. — *Second mémoire sur le jury*. Paris, an XII, in-8°. — *Troisième mémoire sur le jury*. Paris, Collin, 1808. — IV. * *De la magistrature en France considérée dans ce qu'elle fut et ce qu'elle doit être*. Paris, Collin, 1807, in-8°. — V. *Manuel d'instruct. criminelle*. Paris, Garnery, 1810, in-4°. = 3e éd. Paris, le même, 1811, 2 vol. in-8°. — VI. *Jurisprudence des codes criminels et des lois sur la répression des crimes et des délits commis par la voie de la presse et par tous autres moyens de publication : faisant suite au manuel d'instruct. crim.* Paris, Bavoux 1825, 3 vol. in-8°. — VII. *Dictionnaire raisonné des lois pénales de France*. Paris, Garnery, 1811, 3 vol. in-8°. — VIII. *Conférence des cinq codes entre eux, avec les lois et réglements sur l'organisation et l'administration de la justice*. Paris, 1818, in-8°. — IX. *Un mot sur le mémoire et sur les deux consultations que vient de publier le sieur Ouvrard*. Paris, impr. Didot, 1825, in-4°, 20 pp. (2). — X. *Manuel du jury, ou commentaire sur la législation relative*

(1) Il dut à la protection de ce corps savant la faveur signalée d'être exempté de la conscription qui décimait alors la France.

(2) Relatif aux mémoires ci-après : *Mémoire du sieur Victor Ouvrard ex-munitionnaire général de l'armée d'Espagne, et du sieur Julien Ouvrard, sa caution, contre le sieur Tourton*. Paris, 1825, in-4°. — *Mémoire* (des mêmes contre le même). Paris, 1825, in-4°. — *Mémoire à consulter pour M. Gab. Jul. Ouvrard contre le sieur Tourton*. Paris, 1825. in-8°.

à l'organisation du jury, à l'examen et au jugement par jurés... Paris, imp. Moreau, 1827, in-8°.— XI. *Les huit codes annotés, avec les lois principales qui les complètent*... (avec A. Dalloz). Paris, Corby, in-12. Souvent réimpr. - Ce travail a été refondu par M. Royer-Collard, professeur à l'école de droit de Paris, pour l'usage des étudiants, sous ce titre : *Les codes français collationnés sur le texte officiel, annotés de la conférence des articles entre eux*. Paris, 1840, in-8°. Souvent réimp.

BOURGUIGNON (Henri-Frédéric), fils du précédᵗ, né à Grenoble le 30 juin 1785, ne voulut pas d'abord embrasser la carrière de son père à laquelle on le destinait. Lié avec un grand nombre d'hommes de lettres, entre autres avec Millevoye qui avait été son condisciple, il désirait s'adonner à la littérat.; mais les vives instances de sa famille ayant fini par lui faire surmonter sa repugnance pour l'étude des lois, il se décida à suivre les cours de l'acad. de législation. Il fut nommé substitut du proc. imp. près le trib. de 1re instance de Paris, puis conseiller à la Cour royale de la même ville. — Il est mort à Auteuil (Seine), d'une phthisie pulmonaire, le 4 octob. 1825.

Bibliographie. — I. *J.-B. Rousseau, ou le retour à la piété filiale, coméd. vaud. en un acte*. Paris, 1803, in-8 (avec J.-E. de Clonard). — II. *La métempsycose ; coméd.-vaud. en un acte*. Paris, Collin, 1805, in-8°. — III. *Résumé et conclusions de M. Fréd. Bourguignon, substitut de M. le procureur imp. dans l'affaire de M. F. Didot, intimé, contre MM. Boileau, Duplat... Bourgoin et Vallin, appelants*. Paris, F. Didot, 1808, in-8°, 60 pp.

« On lui doit encore quelques poésies dans les *Dîners du Vaudeville* et dans l'*Encyclop. poétique* et 2 discours dans le *Barreau moderne*.» (*Fr. litt.* de Quérard.)

Portrait. — *Bourguignon. Ambroise Tardieu direxit*. Buste, de 3/4, D.

BOUTAULT (Paul-Emile), général du génie, naquit à Montélimar le 4 nov. 1793. Entré à l'école polytechnique le 2 nov. 1811, il en sortit le 1er oct. 1813, comme s.-lieut. élève du génie à l'école d'application de Metz, et il remplit les fonctions d'officier du génie pendant le blocus de cette ville en 1814. Nommé lieutenant en 2e le 15 mai 1815, il assista en juin à l'affaire des Quatre-Bras et à la bataille de Waterloo, où il se distingua en enlevant une barricade élevée près de la ferme de la Haie-Sainte. Licencié le 16 oct. 1815, il rentra au service le 20 janvier 1816 comme lieut. à la compagnie provisoire de sapeurs de Valence, puis fut incorporé au 3e rég. du génie le 27 déc. suiv. Il devint ensuite successivement : lieut. à l'état-major du génie le 6 févr. 1818 ; - capitaine en 2e de sapeurs le 19 mai 1819, et employé avec ce grade à Bastia, à Toulon, à Villefranche, à Nîmes, au Pont-Saint-Esprit ; - capitaine en premier le 11 janvier 1828, il fit partie de l'expédition de Morée où sa brillante conduite dans plusieurs affaires, notamment à l'escalade de Coron lui valut la croix de la Légion-d'Honn. le 28 nov. 1828 ; - capitaine d'état-major du génie le 15 janvier 1831, il fut employé à Briançon et à Grenoble (1832), passa ensuite en Afrique (1836), où il fit partie de l'expédition de la Tafna ; - nommé chef du génie à Bougie le 7 août 1836, il prit part au 2e siége de Constantine et y obtint le grade de chef de bataillon le 11 novembre 1837 ; - commandant de l'école réglementaire du génie de Montpellier en 1838 ; - chef du génie aux Rousses le 17 mai 1842 ; - lieut.-colonel le 30 avril 1843 ; - chef du génie à Nantes le 1e mars 1846 ; - directeur des fortifications en Corse le 5 juin 1847 ; - colonel le 29 déc. 1847, il commanda le 1er régim. du génie le 15 mars 1848, et se fit remarquer par l'impulsion qu'il donna à l'instruction de ce régiment, ce qui lui valut la croix de commandeur de la Légion-d'Honneur le 10 août 1853 ; - général de brigade le 1er nov. 1853, et membre du comité des fortifications le 5 du même mois, il fut appelé au commandement de l'école polytechnique le 15 avril 1854. Il aspirait depuis longtemps à cette haute position : ingénieur de talent, très-versé dans l'art des siéges, il en était digne sous tous les rapports, malheureusement il ne la conserva pas longtemps. Atteint par le choléra qui sévissait à Paris, il mourut le 15 août 1854. — (Extr. d'une notice nécrolog. insérée dans le *Moniteur de l'Armée*, n° du 16 nov. 1854).

BOUTHIER (Jean-François), né à Vienne, avocat au bailliage de cette ville et 1er échevin en 1781 et 1782, est auteur de quelques opuscules qui lui ont valu d'être membre correspondᵗ de l'acad. de Clermont et des soc. roy. d'agricult. de Soissons et de Lyon. Il est mort à Vienne vers 1811.

Bibliographie. — I. *Le bonheur de la vie, ou lettres sur le suicide, et sur les con-*

sidérations les plus propres à en détourner les hommes. Genève, 1776, in-12. — II. *Le citoyen à la campagne, ou réponse à la question : Quelles sont les connaissances nécessaires à un propriétaire qui fait valoir son bien...* Genève, 1780, in-8°. - Cet ouvrage partagea le prix proposé par la soc. d'agricult. de Soissons en février 1780. Voy. un compte-rendu dans les *Affiches du Dauphiné*, n° du 23 juin 1780. — III. *Réflexions sur les colléges, ou de la préférence à donner aux réguliers sur les séculiers pour l'enseignement.* Genève, 1778, in-12. — IV. *Recueil d'opuscules philosophiques, politiques et économiques, ou dissertations sur le célibat et le mariage, sur le séjour à la campagne et dans les villes : sur l'art de bonifier les bons terrains et sur l'éducation physique et morale des enfants trouvés.* Genève, 1786, in-12, de 130 pp.

M. Mermet (*Hist. de Vienne*, 3e part., p. 494), lui attribue encore cet opuscule publié après sa mort : *Preuves de l'existence de Dieu.* Grenoble, 1818, in....

BOUTIÈRES (Le chevalier). — *V.* GUIFFREY.

BOUVIER (JACQUES) était, d'après Chalvet, un jurisconsulte célèbre dans le 15e s. — Je ne sais s'il est la tige d'une famille DE BOUVIER mentionnée par Chorier (*Etat pol.*, t. III, et *Suppl.*), dont un membre, JACQUES DE BOUVIER, lieut.-colonel du rég. de St-Pol, fut nommé vers 1641, gouverneur de Rebec en Catalogne, lors du soulèvement de cette province contre le roi d'Espagne.

BOVET (ZACHARIE DE), savant jurisconsulte, et l'un des grands personnages de son temps, s'attacha à la fortune du dauphin Louis (LOUIS XI), lors de son séjour en Dauphiné (1). Devenu roi, ce prince lui continua sa confiance, et le chargea, en 1466, d'une négociation à la cour de Rome. — D'après Chalvet, il vivait encore en 1502. — (Voy. le *Nobiliaire* de G. Allard.)

BOVET D'ARIER (JACQUES DE), de la même famille que le précédent, jurisconsulte, né à Valence, fut professeur de droit à l'université de cette ville de 1665 vers 1682. — Il composa, en latin, pour l'usage de ses élèves, un abrégé des Institutes de Justinien dont la 1re édition devenue fort rare m'est inconnue. = Autre éd. : Valentiæ, 1673, in-12. (Bib. de Grenoble, 5914). = Ant. de Marville, son parent et son collègue à la même université, augmenta cet ouvrage de notes et de commentaires, et le publia sous ce titre : *Selectæ sententiæ ex institutionibvs civilibvs cvm svpplemento definitionum, divisionvm, et differentiarum Ivris, ad vsum studiosæ Iuventutis. Valentiæ, apud G. Mercadier, typographum...* 1688, petit in-12. = Autre éd. : Valentiæ, apud J. Gilibert (1701), in-12.

BOVET (FRANÇOIS DE), né à Grenoble vers 1745 entra dans l'état ecclés. et devint successivement : grand-vic. de Saint-Omer et d'Arras, en 1781 abbé de Bonlieu (dioc. de Bordeaux), en 1785-86 membre de l'assemblée du clergé, en 1789 évêque de Sisteron. Il émigra au commencement de la révol. et ne rentra en France qu'à la restauration. En 1817, il fut nommé arch. de Toulouse, mais sa santé ne lui permettant pas de conserver longtemps cette haute dignité, il donna sa démission en 1820 et obtint un canonicat à Saint-Denis. Ce prélat, recommandable par ses vertus, est mort le 6 avril 1838.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Reflexions sur le nouveau serment prescrit en France et sur les motifs par lesquels on croit pouvoir les justifier.* Ferrare, 1793, in-8. — II. *Les consolations de la foi sur les malheurs de l'église.* Paris, Leclère, 1819, in-12. — III. *Des dynasties Egyptiennes suivant Manethon...* Paris, 1829, in-8°. = Autre ed. Avignon, 1836, in-8°. — IV. *Histoire des derniers Pharaons et des derniers rois de Perse, selon Herodote, tiré des livres prophétiques et du livre d'Esther.* Avignon, 1836, 2 vol. in-8.

Parmi ses lettres pastorales je citerai celles des 24 nov. et 12 déc. 1790, 14 mars et 18 juillet 1791 relatives à la nomination de l'évêque constitutionnel de Sisteron. — Il a publié un grand nombre d'articles dans le journal *l'Ami de la Religion.*

BOVIER (GASPARD), écrivain, avocat au parlement de Grenoble, né dans cette ville vers 1733, acquit au siècle dernier une sorte de célébrité par ses relations avec J.-J. Rousseau. — En 1768, quand l'auteur d'*Émile* prit fantaisie de se retirer en Dauphiné, un négociant de Genève l'adressa à la famille Bovier, et notre avocat eut non seulement l'honneur de le recevoir à son arrivée à Grenoble(2), mais ce fut encore lui qui se chargea du soin de veiller

(1) L'anoblissement de la famille BOVET, date de cette époque.

(2) J. J. Rousseau arriva à Grenoble le dimanche 10 juillet 1768. Il logea pendant son séjour dans cette ville, rue des Vieux-Jésuites, chez un fondeur nommé Vachard, dont la maison était située sur l'emplacement de celle qui porte aujourd'hui le n° 1 de la même rue.

sur sa personne. Une telle mission était assurément de nature à flatter l'orgueil d'un petit avocat de province. Voir tout à son aise l'un des plus grands penseurs des temps modernes, lui faire oublier ses chagrins à force de dévouement et de soins, devenir peut-être son confident et son ami! quel honneur! Malheureusement, la nullité complète de Bovier et son manque de tact le firent échouer complètement. Plein du désir de se rendre utile au grand homme qui lui était pour ainsi dire confié, il se crut obligé de ne pas le quitter d'un pas, de l'accompagner dans toutes ses excursions, de s'établir, selon l'expression de Rousseau, son *garde de la manche*. Sans tenir compte de son caractère sauvage, il voulut lui faire recevoir et rendre des visites, l'obséda de ses politesses, le fatigua de tant de maladroites prévenances, en un mot, il mit dans ses relations si peu de tact et de mesure qu'il lui rendit le séjour de Grenoble insupportable et le força à fuir une ville où il ne pouvait seulement pas trouver, pour rêver, une heure de solitude et de liberté (1). Rousseau raconte, dans ses *Rêveries d'un promeneur solitaire* (7e promenade), l'anecdocte suivante, qui met dans tout son lustre la sottise et le respect niais que lui portait son patron Grenoblois. « Durant mon séjour à Grenoble, dit-il, je faisais souvent de petites herborisations hors la ville avec le Sr Bovier, avocat de ce pays-là, non pas qu'il aimât ni sçût la botanique, mais parce que, s'étant fait mon garde de la Manche, il se faisoit, autant que la chose étoit possible, une loi de ne pas me quitter d'un pas. Un jour, nous nous promenions le long de l'Isère, dans un lieu tout plein de saules épineux; je vis sur des arbrisseaux des fruits mûrs; j'eus la curiosité d'en goûter, et leur trouvant une petite acidité très agréable, je me mis à manger de ces grains pour me rafraîchir. Le Sr Bovier se tenoit à côté de moi sans m'imiter et sans rien dire. Un de ses amis survint qui, me voyant picorer ces grains, me dit: Eh! monsieur, que faites-vous là ? Ignorez-vous que ce fruit empoisonne? Ce fruit empoisonne, m'écriai-je tout surpris? Sans doute, reprit-il, et tout le monde sçait si bien cela que personne, dans le pays, ne s'avise d'en goûter. Je regardois le sr Bovier et je lui dis : Pourquoi donc ne m'avertissiez-vous pas ? Ah ! monsieur, me répondit-il d'un ton respectueux, je n'osois pas prendre cette liberté... Cette aventure me parut si plaisante que je ne me la rappelle jamais sans rire de la singulière discrétion de M. l'avocat Bovier. »

Les ennemis de Rousseau ont dénaturé le sens de son récit et prétendu qu'il y accusait positivement Bovier de l'avoir voulu empoisonner : ils ont dit qu'après toutes les prévenances et les soins de celui-ci, qu'après avoir logé dans sa maison, il répondait par la plus noire ingratitude, etc., etc. Mais d'abord Jean-Jacques ne logea pas chez Bovier, puisque, le soir même de son arrivée à Grenoble, il loua une chambre rue des Vieux-Jésuites (2), ensuite il suffit de lire l'anecdocte telle qu'il la raconte lui-même pour se convaincre que rien de semblable n'était dans sa pensée. Il stigmatise un peu vivement, voilà tout, un sot dont la société l'avait obsédé. C'est notre compatriote l'avocat-général Servan qui a le premier, je crois, interprété si faussement ses paroles (3). Une telle opinion étonne de la part d'un homme ordinairement si judicieux, mais il ne faut pas oublier qu'il était lié avec Bovier, et qu'en cette circonstance, afin sans doute de dissimuler l'épaisse sottise de son ami, il a voulu égarer le jugement du lecteur en lui montrant une victime là où il n'y avait qu'un personnage ridicule.

Une deuxième anecdote achèvera de le faire connaître. A peine Jean-Jacques avait-il quitté Grenoble que le vicaire de la paroisse habitée par Bovier se présenta chez celui-ci pour le prier de s'employer dans la réclamation d'un nommé Thévenin. Ce Thévenin, ouvrier chamoiseur, reconnu depuis être un repris de justice, prétendait que se trouvant à boire dans un cabaret de Verrières en Suisse, il y avait fait la connaissance de Rousseau et lui avait prêté 9 francs. L'invraisemblance de la rencontre, cette dette réclamée précisément après le départ du prétendu débiteur, et surtout le caractère dont était revêtu l'homme qui l'appuyait, ne frappèrent pas Bovier. Il ne vit que les rapports de Jean-

(1) Rousseau partit précipitamment de Grenoble le 13 août 1768 et se retira à Bourgoin. Voyez l'opuscule suivant : *Notes historiques sur le séjour de J.-J. Rousseau à Bourgoin pendant les années* 1768, 1769 *et* 1770, par le Dr A. Potton. Lyon, impr. Boitel, 1844, in-8°.

(2) Voy. pp. 44-13, de l'ouvrage de M. Ducoin cité ci-après.

(3) Voy. *Réflexions sur les Confess.*, citées ci-après.

Jacques avec la Suisse et cette pauvreté dont le philosophe tirait lui-même gloire; il crut aveuglément à la réalité de la dette. Tout autre à sa place eût payé sans mot dire, afin d'étouffer ce petit scandale et ménager en même temps la susceptibilité de Rousseau. Mais point : notre avocat ne poussait pas le dévouement jusque-là : il s'empressa tout au contraire de lui écrire à Bourgoin pour réclamer ces 9 fr. On connaît la suite de l'affaire : celui-ci accourut furieux, se confronta avec Thévenin qui, bien entendu, ne reconnut plus en lui son compagnon du cabaret de Verrières (1).

Cette dernière aventure affecta péniblement Rousseau, et ce fut sans doute sous l'impression fâcheuse qui lui en restait, qu'il écrivit plus tard le récit des saules épineux, seul souvenir donné à son *Garde de la Manche*. Mais blessé à son tour par un récit qui servait de texte à de gais commentaires, celui-ci prit la plume pour répondre et rédigea vers 1802 un journal de ses relations avec l'auteur d'*Émile*. Ce journal, resté manuscrit, est tombé ensuite dans les mains de M. Aug. Ducoin qui s'en est servi pour la composition de son écrit intitulé : *Trois mois de la vie de Jean-Jacques Rousseau. Juill.-septemb. 1768*... (Paris, Dentu, France, 1852, pet. in-8° de VIII et 104 pp.) On lit dans les pages prélim. de cet ouvrage : « Le manuscrit de Bovier est d'une rare incorrection de style, sans élégance, sans finesse, je dirais presque sans idées, mais il respire une honnêteté et une simplicité peu communes. On n'y trouve ni acrimonie, ni récrimination, rien, en un mot, de ce qui pourrait altérer l'esprit d'exactitude et d'impartialité. » En raison des précieuses qualités qui paraissent distinguer ce manuscrit, il est à regretter que M. Ducoin ne l'ait pas publié tel quel, dans toute sa candeur native, en se contentant d'y joindre des notes purement historiques. En effet, on voit avec peine un homme d'esprit comme lui, un écrivain sérieux à qui nous devons sans contredit la meilleure histoire de la conspiration Didier, faire avec cet épisode de la vie d'un grand homme une sorte de pamphlet. Il y adopte presque sans contrôle les assertions de Bovier, oubliant que le *Garde de la Manche* n'a pas réclamé du vivant de Rousseau, qu'il était irrité de voir son nom marqué d'un ridicule désormais indélébile, enfin qu'il écrivait son journal, de mémoire, et 34 ans après les événements qui y sont rapportés. - Malgré l'esprit dans lequel a été conçu cet ouvrage, le lecteur doit y recourir pour connaître les relations de Bovier avec Jean-Jacques, et en même temps toutes les particularités relatives au séjour de celui-ci à Grenoble. Voy. encore : *Réflexions sur les Confessions de J.-J. Rousseau*... par Servan. Paris, 1783, in-12, pp. 17 à 44.

(1) En examinant à fond cette affaire, on voit que Rousseau n'avait pas toujours tort de soupçonner sans cesse autour de lui des machinations et des gens apostés par ses ennemis.

Après l'aventure de Thévenin, Bovier n'eut plus de relations avec Rousseau. Il demeura dans l'obscurité, et s'étant retiré à Montbéliard, il y mourut en septembre 18.6.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Mémoire justificatif pour les citoyens de Genève connus sous le nom de natifs*. 1770, in-8°. Ce mémoire, ayant été attaqué par un auteur que je ne connais pas, J.-P. Bérenger le défendit par l'ouvrage suivant : *Réponse de J.-P. Bérenger à la réponse au mémoire de Bovier, avocat à Grenoble*. 1770, in-8°. — II. * *Des intérêts ou des devoirs d'un républicain, par un citoyen de Raguse. Trad. de l'Italien par B...:.* Yverdun, 1770, in-8°. — III. *Le citoyen exilé*. Versoix, 1770, in-8°.

Il a pris part au *Recueil de pièces de Zurich et de Berne*... Londres, 1767, in-8°. (*Fr. litt.* de Quérard.)

BOVIER (ZACHARIE) - *Boverius* - plus connu sous le nom de BOVIER DE SALUCES, capucin et écrivain du XVIIe s., fut une des lumières de son ordre dont il écrivit l'histoire sous le titre de *Annales minorum capucinorum* (Lugd. 1632-1676, 3 vol. in-fol.). Il naquit en 1568 dans le marquisat de Saluces, et non à Curson dans le Valentinois, comme le disent par erreur G. Allard et Chalvet, et mourut à Gênes le 31 mars 1638. — Voy. *Bib. script. ord. min. Francisci capucinorum*, à Bernardo a Bononia. Venet 1747, in-fol. - *Mém.* de Niceron, t. XXV.

BRÉMOND (JACQUES-FRANÇOIS DE), plus connu sous le nom de BARON DE SAINT-CHRISTOL, naquit à Tulette (Drôme) le 17 oct. 1748. — Ce personnage fut un contre-révolutionnaire des plus actifs et des plus remuants. Après avoir combattu par sa plume et son épée le projet de réunion du Venaissin à la France, il se réfugia en Savoie auprès du vic^te de Mirabeau. De là il se rendit à Coblentz dans l'armée de Condé et prit part à toutes les opérations militaires

des émigrés jusqu'en 1797. Rentré en France vers cette époque, il vécut d'abord quelque temps dans la retraite à Avignon; mais jugeant bientôt le moment favorable pour un mouvement royaliste, il lança des proclamations, forma un rassemblement et reussit à s'emparer du Pont-Saint-Esprit. Le lendemain, il marchait contre Orange, lorsque la nouvelle des événements du 18 fructidor vint faire évanouir toutes ses espérances. Il prit la fuite, et adjoint peu de temps après à l'agence dite de Souabe, il se mêla dès-lors de la manière la plus active à toutes les intrigues royalistes jusqu'en 1814, époque à laquelle il revint en France. — Après le débarquement de Bonaparte à Cannes, il courut se ranger sous les ordres du duc d'Angoulême et se vit de nouveau contraint de passer à l'étranger après le licenciement de la petite armée du prince. La 2e restauration lui ayant enfin permis de goûter le repos après une vie des plus agitées, il se retira à Baumes (Vaucluse) et y mourut le 7 octobre 1819.

Le baron de Saint-Christol était chev. de Saint-Louis et recevait des Bourbons le traitement de lieut.-colon. Son histoire, dont je n'ai pu qu'indiquer sommairement les principaux traits, est remplie d'aventures parfois très singulieres. Il en a lui-même consigné le récit dans un opuscule intitulé : *Précis des mémoires de M. le baron de St-Christol adjoint à l'agence royale de Grenoble depuis 1796 jusqu'en 1805* Avignon, Guichard, 1818, in-8° de 88 pp. — On a encore de lui un *rapport*, imprimé en 1790, sur une expédition dirigee contre les patriotes de Cavaillon et des *sentiments politiques* imprimes à l'étranger pendant son émigration; mais je ne connais pas les titres exacts de ces deux ouvrages.

Son fils, Antoine Jacques-Jules, né à Tulette le 17 oct. 1771, le suivit dans l'armée de Condé où il commanda une compagnie de hussards. En l'an IX, il rentra en France avec une mission secrète des princes, mais ayant été reconnu, on le traduisit devant une commission militaire à Nancy qui le condamna à la deportation. Il fut transféré à Paris dans la Tour du Temple et y mourut le 2 août 1803. Il était chev. de St-Louis. — (V. Barjavel, *Dict. hist. de Vaucluse*).

BRENIER (Claude), jésuite, né à St-Marcellin, prononça en 1626, dans la maison de son ordre, à Grenoble, une oraison funèbre de Lesdiguières qui a été imprimée sous ce titre : *Oraison funèbre de François de Bonne, duc de Lesdiguières connétable de France*. Grenoble, 1626, in-12 = Autre éd. : Grenoble, 1681, in-4° (Bib. de Grenoble).

G. Allard et Chalvet disent qu'un de ses parents, Antoine Brenier, s'était acquis beaucoup de réputation par ses doctes plaidoyers. - On trouve dans l'*Etat pol. du Dauph.*, t. III, un personnage de ce nom, trésorier-général de France en Dauphiné dès 1640, mais j'ignore si c'est le même.

BRENIER DE MONTMORAND (Antoine François), *vicomte, baron de l'empire*, général de div., naquit à Saint-Marcellin (Isère), le 12 nov. 1767.—Entré comme simple soldat dans les gendarmes de la maison du roi, le 12 nov. 1786, il s'éleva successivement en passant par tous les grades et ne dut son avancement qu'a sa valeur. En 1793 il était chef de bataillon a l'armée des Pyrénees orient., en 1794 chef de demi-brigade, et il servit en cette qualité, de l'an III à l'an VI, aux armees d'Italie et d'Espagne En l'an VII, il retourna en Italie, se distingua au siége de Vérone, au passage de l'Adda, et fut nommé général. de brig. le 15 juin 1799. Mais de graves blessures reçues pendant cette campagne, ayant profondément altéré sa santé, il dut revenir en France où Bonaparte l'employa pendant plusieurs années à l'intérieur, notamment dans la 11e div. milit^{re} (Bordeaux). — En rentrant dans le service actif, le général Brenier se rendit a l'armée de Portugal (1807) : il y prit une part tres-brillante a l'affaire de Rorissa et surtout à la bataille de Vimeiro pendant laquelle les Anglais le firent prisonnier (21 août 1808). Après sa mise en liberté, par suite du traité de paix de Lisbonne, on l'envoya en Espagne, et ce fut la qu'il illustra sa carriere militaire par un fait d'armes des plus eclatants : au commencement d'avril 1811, il se trouvait enfermé dans Almeida dont les Anglais faisaient le siége : il n'avait plus que pour un mois de munitions et de vivres, à peine 1500 hommes de garnison, et ne pouvait compter sur les secours de Masséna qui avait essayé vainement de le dégager en livrant le combat de la Fuente de Onoro. Dans cette extremité, Brenier tenta une de ces entreprises merveilleuses comme nos annales militaires en offrent plus d'un exemple : il detrui les fortifications et ouvrages de la place

puis à la tête de ses 1500 hommes, il se fait jour à travers l'armée anglaise forte de 45000 hommes, et réussit à opérer sa jonction avec le général Reynier. Cette audacieuse retraite accomplie avec autant de courage que de talent, lui valut le grade de général de division (26 mai 1811) et le titre de *baron* (1). — Appelé en 1813 à la grande armée, il fit cette campagne sous le maréchal Ney, commanda ensuite (1814) la place de Lille, adhéra aux actes du sénat, et reçut le 19 juillet de la même année la croix de St-Louis. — Pendant les 100 jours, il commanda à Brest. — A la 2e restauration, Louis XVIII l'envoya (21 octob.) dans la 7e div. militre (Grenoble). Remplacé peu de temps après par le général Donnadieu, il fut nommé inspectr-gl d'infanterie en 1818 et 1819, puis, commandant de la 17e div. militre (Corse) du 29 nov. 1820 au 15 avril 1823, époque à laquelle le roi le mit en disponibilité et lui donna le titre de *vicomte*. — Admis à la retraite en 1824, il se retira à St-Marcellin, devint membre du conseil gl de l'Isere et député de ce dépt en 1830. — Il est mort à St-Marcellin le 8 oct. 1832 (2). Son nom est sur l'arc-de-triomphe de l'Etoile (côté ouest).

BRESSAC (Laurent-Barthélemy de), que la *Biogr. univ.* nomme par erreur Brassac, né à Valence, était fils de Henry de Bressac, notaire et bailli de cette ville. Il entra chez les jésuites de Lyon, et s'acquit de son temps la repu tation d'un grand prédicateur. Sur les titres des 2 ouvrages ci-apr., il se qualifie de *docteur en théologie, aumônier du roi*. — M. Colomb de Batines le fait mourir en 1630, tandis qu'il vivait encore en 1680.

Bibliographie. — I. *Caractères chrestiens ov Diev et le monde, avec leurs expressions*... Grenoble, Rob.-Philippes, 1668, in-12 de 110 pp. - C'est un recueil de sonnets. — II. *Oraison funèbre de François* (de Bonne de Créqui), *duc de Lesdiguières, pair de France, gouverneur et lieut.-général de Dauphiné*. Grenoble, 1677, in-12.

D'après Guy Allard, « on a imprimé de luy plusieurs oraisons funèbres, et entr'autres..... celle de Charles-Louys-Alphonse, marquis de Sassenage. » Je ne connais que celle indiquée ci dessus.

BRESSAN (Claude) était, d'après G. Allard et Chalvet, un savant avocat du parlement de Grenoble, sous Henri IV. Expilly parle souvent de lui avec éloges dans ses plaidoyers.

BRESSIEU (Maurice) - *Bressius*, - mathématicien, naquit à Saint-Jean de Chépie (Isère) vers le milieu du xvie siècle. — Encouragé par son père, qui aimait les lettres, il se livra de bonne heure à l'étude et vint ensuite achever son éducation à l'université de Paris, où il se fixa. Il y habitait déjà depuis quelques années, lorsque la chaire de mathématiques fondée par Ramus au collége de France étant devenue vacante, il se mit sur les rangs pour l'occuper (1575). Il avait profondément étudié cette science, dont il donnait des leçons particulières et, quoique fort jeune encore, il ne craignit pas de lutter contre un redoutable compétiteur, Jean Stadius, savant mathématicien flamand. Le concours fut public : les 2 candidats déployèrent à l'envi tout leur savoir, toutes les richesses de leur éloquence, mais Bressieu l'emporta, et la chaire de Ramus lui fut adjugée. Ce succès suscita au jeune professeur des tracasseries : on l'accusa de s'être permis des propos trop cavaliers envers plusieurs de ses contemporains, de chercher à rabaisser le mérite d'autrui pour exalter le sien, d'être rempli de suffisance, et des envieux publièrent contre lui deux pamphlets fort violents (ci-après § II). Mais sans prendre souci de ces attaques, sans leur répondre, il se livra avec une ardeur nouvelle aux mathématiques et à la langue grecque, ses 2 études favorites, et, afin d'agrandir encore ses connaissances, il suivit les leçons de Cujas, qui lut publiquement le droit à Paris pendant quelques mois de l'année 1576 (3). En même temps, il se lia avec un grand nombre d'hommes remarquables de cette époque, entr'autres avec le poète Ronsard (4) et le présidt De Thou. — Vers la fin de l'année 1584, ce dernier, qui cherchait dans l'étude un remède à ses chagrins, le prit dans sa maison pour étudier, sous sa direction, les éléments d'Euclide (5). Bressieu y resta 2 ans, et ce fut probablement grâce à la protection de cet illustre élève qu'il obtint en 1586 l'emploi d'orateur des rois de France à Rome vacant par la

(1) Un 2e décret impérial du 10 juin 1813 lui permit de prendre le titre de *Baron d'Almeida*.

(2) Il était grand-off. de la Leg.-d'Honn. depuis le 26 déc. 1813.

(3) M. Berriat Saint-Prix (*Hist. du Droit rom.*, p. 575) le met par erreur au nombre des élèves qui étudièrent vers 1576, sous Cujas à Bourges.

(4) Bressieu demeurait en 1581 dans la maison de ce poète.

(5) Vie de De Thou, ad ann. 1584.

mort d'Ant. de Muret (1). Il partit dans le courant de cette année avec François de Luxembourg, duc de Piney, envoyé par Henri III pour prêter à Sixte V l'obédience filiale, et le discours qu'il prononça à cette occasion (11 sept. 1586) donna aux auditeurs une telle opinion de son mérite que le pape mit tout en œuvre pour le retenir auprès de lui.— Bressieu demeura plus de 20 ans en Italie (2) : il fut employé à la bibliothèque du Vatican (3), professeur de philosophie à Pérouse, mais on possède peu de renseignements sur les autres circonstances de cette période de sa vie. On sait seulement qu'il s'acquit une grande réputation, qu'il fut en faveur auprès du duc de Toscane et prononça encore publiquement 2 ou 3 discours, un entr'autres lors de l'obédience prêtée au pape Paul V par le duc de Nevers le 27 nov. 1608. — Sur la fin de sa vie, il se retira en Dauphiné avec le titre de prieur de Croisic, en Bretagne (4), ce qui ferait croire qu'il était entre dans les ordres pendant son séjour en Italie. Il mourut à Saint-Jean-de-Chépié le 15 juin 1617, laissant une bibliothèque riche en mss. précieux (5). — (Voy. Goujet. *Mém. sur le Collége roy.*)

BIBLIOGRAPHIE.

§ I.

1. *De Mathematica professione à P. Ramo institvta, et ab amplissimo senatu confirmata M. Bressii oratio. Parisiis, apud Ægidium Corbinum... 1576*, petit in-8° de 60 pp. (B Mazarine). Ce vol. contient les 2 discours prononcés par Bressieu lors de sa candidature à la chaire de mathématiques. — II. *M. Bressii de senatvs et regiorvm professorvm et mathematicorum erga se beneficio oratio iij. Parisi s apud Ægid. Gorbinum... 1577*. Pet. in-8° de 14 ff. (B. Mazarine).—III. *Mavricii Bressii Gratianopolitani... Metrices astronomicæ libri quatuor... Parisiis apud Ægid. Gorbinum...* M. D. LXXXI. In-fol. de 8 ff. prélim., 40, 30 et 84 pp. (B. imp.) - Voy. sur cet ouvrage l'*Astronomie au moyen-âge*, par Delambre (Paris, 1819, in-4°), pp. 449-52. —IV. *Mavricii Bressii regii et Ramei mathematici, in solvtionem Deliaci problematis à candidato Rameæ professionis ex Stifelio allatam in auditorio Regio, animaduersio... Parisiis, apud Adr. Perier*, M. D. LXXXV. In-8°, 12 pp. - Très-rare. - (B. Ste Genev.) —V. *Mavritii Bressii regii Lvtetiæ mathematici, et ad svmmvm pontificem oratoris, oratio, ad sixtum V. Pont. Opt. Max. Romæ in aula regum habita II die septemb. M. D. LXXXVI..... Lutetie, apud Steph. Preuosteau.* M. D. LXXXVI, in-8° de 32 pp. L'éd. originale a été publiée à Rome in-4° (B. Imp.). — VI. *Mavritii Bressii doctoris regii, de divo Bonaventvra a S. D. N. Sixto V pontifice max. in doctorum ecclesiasticorum numerum cooptato, oratio. Habita die XIII Martii M. D. LXXXVIII...* Romæ, ex typogr. Barth. Grassii. 1588, in-4° de 8 ff. non chiffrés (B. Imp.).— VII. *Oratio pro Henrico IV rege Galliæ*. Coloniæ, 1598, in-4°. — VIII. *Mauritii Bressii, doctoris regii, Epithalamios oratio ad nuptias Ferdinandi Medicis et Christiernæ Lotharingiæ Hetruriæ ducum*. Florentiæ, Marescotti, 1599, in-4°. — IX. *Oratio habita die 27 nov.. cum cardinalis Gonzaga dux Nivernensis... regis nomine Paulo V principi max. sponderet obedientiam.* Romæ, Mascardi, 1608, in-4°.

§ II.

PAMPHLETS CONTRE BRESSIEU.

I. * *Admonitio Philomvsi in gratiam Nic. Bergeronij I. C. ad M. Bressium paulò quam antea emendatior*. Parisiis, apud Ioann. Richerium... 1580, pet. in-8° de 29 pp. (B. Mazarine, 29986). Je ne connais pas la 1re éd. de cet opuscule. — II. *Iacobi Peletarii medici et mathematici, in Mauricium Bressium apologia*. Parisiis. apud Ioann. Richerium...1580, pet. in-8° de 16 pp. (B. imp.)

BRIANÇON (Guy ou Gérard de), d'une ancienne famille de Dauphiné originaire de Savoie, vivait au commencement du XVIe s. Il était cordelier, doctr de l'université de Paris et professa la theologie à Orleans, où il devint prieur en 1512, puis à Toulouse.

On a de lui : *Guidonis Briansonii, ordinis minorum, in quartum librum sententiarum Petri Lombardi aureum opus, in*

(1) Ces fonctions consistaient à faire en certaines circonstances, devant le sacré collége, une belle harangue latine. — Ce Muret, auquel Bressieu succeda, n'est autre que le célèbre *Marc-Antoine de Muret*, né à Limoges, poëte, jurisconsulte et écrivain fecond, l'un des plus savants hommes du XVIe siècle. M. Pilot (*Hist. de Grenoble*, p. 230, *note*) le fait naître en Dauphiné et lui donne le prénom de *Charles*.

(2) Malgré son absence, il conserva longtemps la chaire de professeur de mathématiques au collége royal car on ne lui donna un successeur q 'en 1599.

(3) Les Biographes le font, par erreur, Bibliothecaire du Vatican. La liste de ces fonctionnaires, donnée par Angelo Rocca (*Bibliotheca apost. Vatic.* Romæ, 1591, in-4°), ne contient pas le nom de Bressieu.

(4) Chorier. *Vita Boessatii*, pp. 196, 277.

(5) Chorier. *Hist. de Dauph. abrégée*, t 2, p. 259.

quo Johannis Scoti, cæterumque doctorum flores velut in Strophium compegit. Parisiis, Steph. Baland, 1512, in-fol. (Bib. imp.).

D'après Wadingus (*Ann. ord. min.*, p. 145), il laissa Mss. les 2 ouvrages ci-après qui étaient conservés au XVII[e] s. dans la Bib. du couvent de Muret en Languedoc : *In septem psalmos pœnitentiales;- In Dyonisium Aeropagitam de cœlesti hierarchia.*

BRIANÇON (LAURENT DE), poète patois, fut d'abord recteur de l'université de Valence en 1560, puis avocat au parlement de Grenoble. L'abbé Albert (*hist. du dioc. d'Embrun*, t. I, p. 249) le fait naître à Briançon et G. Allard à Grenoble, mais en l'absence de documents plus certains, il est impossible de concilier ces deux opinions contradictoires. — On a de lui trois opuscules de la plus grande rareté.

I. *Lo Batifel de la Gisen* (le Caquet de l'accouchée), in-4° de 39 pp. - L'exemplaire de la Bib. imp. n'a pas de titre. — II.* *Lo Banquet de le Faye* (le Banquet des Fées), poëme (*Bib.* de Duverdier).— III. *La Vieutenanci du Courtisan* (le Portrait du Courtisan), poëme.

Ces trois opuscules sont en patois de Grenoble. Les deux derniers ne se trouvent dans aucune Bib., et je ne les cite que d'après les bibliographes. On les a réimprimés dans le recueil suivant : *Recueil de diverses pièces faites à l'antien* (sic) *langage de Grenoble.* Grenoble, Charvys, 1662, pet. in-8° de 74 pp. (Bib. de Grenoble). — Voy. *Mélanges biogr. et Bibliogr...* par MM. Colomb de Batines et J. Ollivier, p. 192.)

BRON, ou **BRON DE BAILLY** (ANDRÉ-FRANÇOIS), général de brigade, baron de l'empire, né à Vienne le 30 nov. 1757, s'engagea comme simple soldat à l'âge de 19 ans dans le régiment de dragons d'Artois. N'appartenant pas à la noblesse, il lui fallut franchir lentement tous les grades inférieurs, mais dès que la révolution eut aboli les priviléges, sa valeur l'éleva rapidement au rang de général (1). — Bron servit de 1792 à 1794 à l'armée des Pyrénées-Orient. où il se signala par un brillant fait d'armes : le 24 juillet 1793, à la tête de sa compagnie, et quoique blessé de 2 coups de sabre, il culbuta un régiment de cavalerie et fit prisonnier un régiment d'infanterie. Passé ensuite à l'armée d'Italie, il fit les campagnes de 1796 à 1797. On cite de lui un grand nombre d'actions d'éclat accomplies pendant le cours de cette guerre, entre autres une charge des plus hardies à l'affaire du Storo (Tyrol), où, à la tête de 100 chasseurs, il força 2 bataillons autrichiens à mettre bas les armes et s'empara de 8 pièces de canon. — En 1797, il fit, comme chef de brigade du 3[e] régi[t] de dragons, une partie de la campagne d'Helvétie et suivit, en 1798, le général Bonaparte en Egypte. Pendant le cours de cette expédition, il se fit remarquer en plusieurs occasions par son courage, notamment au combat de Salahieh (11 août 1798), où son régiment arrêta le choc de 2000 mamelucks, et dégagea un corps de hussards enveloppé par la cavalerie ennemie. Nommé général par Kleber, il continua à servir en Egypte jusqu'à la capitulation d'Alexandrie (août 1801), puis, de retour en France, fut employé par le 1[er] consul dans l'armée d'Italie de l'an X à 1806. Il fit ensuite la campagne de Prusse (1807), celle d'Espagne (1808), passa le 6 mars 1809 à l'armée d'Italie, rejoignit peu de temps après celle d'Allemagne, et revint en Espagne à la fin de la même année. Il y resta jusqu'au combat d'Arrigo de Molinos (27 octob. 1811), pendant lequel il fut fait prisonnier malgré des prodiges de bravoure, et conduit en Angleterre.— Rendu à la liberté par la paix de 1814, il obtint de Louis XVIII (30 déc.) le command[t] du dép[t] du Jura, mais ayant accepté pendant les 100 jours un emploi au dépôt de cavalerie de Troyes, il fut mis à la retraite au 2[e] retour du roi (4 septembre 1815). — Ce général est mort à Paris le 18 juin 1847. Son nom est sur l'arc-de-triomphe de l'Etoile (côté sud). — Bonaparte l'avait créé baron en 1809 avec l'autorisation d'ajouter à son nom celui de BAILLY. — Il était membre de la Lég.-d'Honn. depuis le 11 décembre 1803.— (Voy. le *Courrier de l'Isère* du 31 juillet 1847.)

BROSSES (CLAUDE DE), tribun populaire, est sans contredit l'un des hommes les plus éminents que notre province ait vu naître. A une époque où l'on sortait à peine des chaînes féodales,

(1) ETATS DE SERVICES DU GÉNÉRAL BRON.

Simple soldat..........	le 1[er] mai 1777.
Brigadier.............	le 20 juin 1783.
Fourrier.............	le 9 juillet 1784.
Marechal-des-logis chef.	le 1[er] fevrier 1788.
Adjudant.............	le 1[er] mai 1789.
Sous-lieutenant........	le 15 sept. 1791.
Lieutenant...........	le 1[er] juin 1792.
Capitaine............	le 1[er] avril 1793.
Chef d'escadron......	le 11 mars 1794.
Chef de brigade........	le 22 sept. 1797.
Général de brigade.....	**le 22 sept. 1800.**

il osa se faire le champion du tiers état dans ce long et mémorable procès des tailles qui agita si profondément le Dauphiné pendant 100 ans : il osa disputer à la noblesse et au clergé un de leurs plus chers priviléges, et après une lutte longue et acharnée il y réussit. Malheureusement ce triomphe a été fatal à sa mémoire : Les riches et les puissants ne pouvant lui pardonner leur défaite, arrêtèrent la plume de ses contemporains, commandèrent le silence autour de son nom, en sorte que, dans la crainte de se compromettre, et sans doute aussi faute de comprendre la haute portée de la tâche accomplie par cet homme, nos anciens écrivains lui ont à peine consacré quelques lignes. Loin de réparer cet injuste oubli, les biographes ne l'ont pas connu ou l'ont dédaigné; à part Chalvet et M. Colomb de Batines, personne que je sache n'a inséré son nom dans un répertoire biographique. — Aujourd'hui les préjugés de nos pères ne nous passionnent plus, et il est sans doute permis de parler librement de leurs vieilles divisions politiques, de réhabiliter l'un des plus courageux défenseurs des intérêts populaires; mais, je l'ai fait pressentir, les renseignements sur sa vie sont d'une rareté extrême, et en attendant qu'un historien nous révèle tous les détails intimes de ce procès des tailles dont il fut la plus grande figure, je ne puis que recueillir çà et là le peu de faits transmis comme à regret par ses contemporains.

Claude Brosses naquit vers le milieu du XVIe s. dans le Viennois, à Anjou, dont il devint châtelain. Il appartenait, chose remarquable, à l'une de ces classes privilégiées contre lesquelles sa vie allait être un long combat, à la noblesse. En effet, dans le procès-verbal des états généraux tenus à Paris en 1614 où il fut député du tiers-état de notre province, on le désigne ainsi : *Noble homme Claude Brosses, seign. de Serisin* (1). On ne sait rien de plus sur son origine et sa famille ; sa vie même échappe à toutes les recherches jusqu'en 1588, époque à laquelle il apparaît pour la première fois dans le procès des tailles. - Quelques mots sur l'origine et le but de cette grande lutte deviennent nécessaires pour apprécier le rôle qu'il allait y jouer.

D'après son ancienne constitution, notre province était exempte de la taille comme subside régulier. Les Dauphins ne pouvaient pas l'imposer de leur propre autorité, ils avaient besoin du consentement des 3 ordres qui votaient librement dans l'assemblée des états les sommes demandées. Cette exemption, l'une des libertés delphinales, fut solennellement confirmée en 1349 dans l'acte de transport du Dauphiné à la couronne de France. - Lors de l'établissement de la taille comme impôt annuel et perpétuel par Charles VII, la noblesse et le clergé s'en prétendirent exempts : puis, à son tour, la magistrature se fit accorder en 1443 par Raoul de Gaucourt, gouverneur du Dauphiné, une semblable prérogative qu'elle se confirma bientôt à elle-même par ses propres arrêts. Il résulta dès-lors que les propriétés furent divisées en deux classes : les *nobles* exemptes de la taille, et les *roturières*, qui y étaient assujéties. Or, comme les privilégiés acquéraient chaque jour, soit par la violence, soit par des contrats les biens du tiers-état, il arriva que celui-ci, dépouillé peu à peu, demeura seul à supporter le poids de l'impôt. Pendant cent ans, il paya sans oser se plaindre, mais vers le milieu du règne de François Ier, il adressa une requête à ce prince pour lui remontrer que si les besoins de l'Etat ne permettaient plus à l'antique exemption dauphinoise de recevoir son entier effet, la loi devait être égale pour tous et ne comporter aucune distinction. Que l'on devait cadastrer tous les biens et décider d'une manière définitive ceux qui devaient avoir la qualité de nobles ou celle de roturiers : que ceux affectés de cette dernière désignation la devaient conserver d'une manière irrévocable en quelques mains qu'ils vinssent tomber. Qu'en un mot, la taille cessât d'être *personnelle* et devînt *réelle*. C'était, pour le temps, une idée des plus hardies : elle équivalait, au fond, à demander l'égalité devant l'impôt. — Une prétention, aussi *insolente* comme la qualifièrent les défenseurs des privilégiés, souleva, comme on le pense, toutes les colères de ceux-ci : ils firent des efforts incroyables pour que les plaintes des roturiers ne fussent pas entendues. Ils cherchèrent à les diviser entre eux, à opposer les communautés aux communautés, à effrayer leurs défenseurs, etc. etc. Alors intervinrent une foule d'arrêts et de règlements des conseils du roi, de transactions, de délibération des états de la province dont l'exposé me conduirait trop loin, mais qui laissaient toujours la question indécise. Cet état

(1) Seresin (Isère).

de choses dura jusqu'en 1580, près de 50 ans. A cette époque, l'agitation des esprits était extrême en Dauphiné : les 3 ordres, libres de se réunir, formaient de toutes parts des assemblées particulières pour délibérer sur leurs intérêts réciproques. Le peuple des campagnes qui était exaspéré par la résistance et les intrigues des premiers ordres, par le déni de justice qu'il rencontrait dans les conseils du roi, se lassa à la fin. Ecrasé par les impôts et les dettes, fatigué d'attendre, il eut recours à son suprême argument, à l'insurrection : et l'on peut voir dans nos historiens avec quelle inexorable rigueur il fut réprimé par les officiers du parlement (1). — Après cette malheureuse tentative, les conseillers du tiers ordre comprirent qu'il n'y avait rien à espérer de la force des armes, et qu'il fallait se renfermer dans des voies purement légales. En conséquence, toutes les communautés reunies en assemblée générale en 1588 arrêterent de se choisir un syndic, de lui donner de pleins pouvoirs et de se reposer uniquement sur lui du soin de poursuivre leurs droits. Ce syndic fut Claude Brosses, qui prit dès ce jour le titre de ***syndic des communautés villageoises*** ou plus simplement de ***syndic des villages***.

« C'était, dit Chorier, un homme sans « lettres, mais hardy et entreprenant... « Il avait acquis tant de crédit par les « témoignages de sa fermeté, de son « zele, que les villes même s'estoient « fiées à lui de la conduite de la plu- « part de leurs importantes affaires. » Qu'avait-il fait jusqu'alors pour mériter ces suffrages? Quelle part avait-il deja pris à cette grande lutte? Etait-il un des combattants du mouvement insurrectionnel de 1580? Notre histoire est muette sur ce point, mais il falla t sans doute qu'il eût donné à la cause populaire de bien grandes preuves de dévouement pour obtenir une telle confiance. Quoi qu'il en soit, sans s'effrayer de l'immensité de sa tâche, sans songer aux puissants ennemis qu'il aurait à combattre, aux haines qu'il allait soulever contre lui, il entra résolument dans la lutte en présentant au conseil du roi, en 1589, une requête contenant toutes les doléances et prétentions du tiers-état du Dauphiné. — Ses premières démarches ne furent pas couronnées de succès; malgré ses efforts, et ceux des hommes courageux associés à son œuvre (2), après plusieurs années de sollicitations, il n'obtint qu'un arrêt du 15 avril 1602 qui laissait les choses dans le ***statu quo***, mais dont la dernière disposition déchargeait les roturiers d'une partie des arrérages des rentes échues de 1588 à 1597. Les circonstances n'étaient pas alors favorables pour faire de nouvelles instances : Brosses ajourna donc à des temps meilleurs la question délicate de la ***réalité*** des tailles pour ne s'occuper que du dégrèvement des dettes concédé par cet arrêt. Il obtint dans ce but une foule de réglements et d'arrêts, tant du parlement que du conseil du roi, fit passer des transactions, fit nommer des commissaires chargés de la vérification de ces dettes, defendit jusque dans les états généraux de 1614, où il fut député, les intérêts des opprimés, et réussit à apporter quelque soulagement à leurs misères. Ces travaux l'occuperent 30 ans.

Cependant la poursuite de la question principale n'était pas abandonnée, et, aussitôt après l'operation du dégrèvement, il songea à la reprendre. Alors les réunions populaires recommencèrent, mais les 2 premiers ordres qui avaient pu apprécier l'énergie et les talents du syndic des villages lui opposèrent un redoutable adversaire, le cardinal de Richelieu. Ils représenterent le peuple du Dauphiné comme un amas de factieux, d'insurgés et de pillards; ils rappelèrent au roi l'insurrection de 1580 et la Jacquerie de 1358, en sorte que le cardinal, pour couper court à ces agitations abolit l'antique constitution dauphinoise en interdisant l'assemblée des états. Le droit de réunion aboli, on voulut aussi se débarrasser du courageux syndic. Le parlement de Grenoble fit faire des informations contre lui : le procureur général le poursuivit au criminel comme pertubateur du repos public et un arrêt du 21 janvier 1631, rendu sur le rapport du conseiller Puthod, le condamna a l'emprisonnement et a un bannissem^t perpetuel de la province. Puis, comme les prisons de Grenoble n'étaient pas un lieu assez sûr contre les ressentiments populaires, on le transféra au Fort-l'Evêque. Mais Brosses, que rien ne pouvait abattre, demanda aussitôt l'évocation de sa cause des juges ordinaires aux conseils du roi. Il réussit

(1) Voy. entre autres, Dochier, *Mémoires sur la ville de Romans* (Valence, Montal, 1812, in-8), p. 161.

(2) Lagrange, Rambaud et Vincent. Voy. ces noms.

dans sa demande : un arrêt du 6 mars 1631 cassa celui du parlement, ordonna sa mise en liberté, décréta d'ajournement personnel le procureur général et le conseiller Puthod et interdit ces 2 magistrats de l'exercice de leurs charges. — Cet événement était encore vivant dans les traditions populaires de notre province à la fin du siècle dernier, mais défiguré et transformé en une dramatique légende. Brosses, racontait-on, fut condamné, non pas au bannissement, mais à être pendu. A peine cet inique arrêt était-il prononcé qu'un de ses amis monta à cheval, courut à franc-étrier à Paris pour se jeter aux pieds du roi et implorer sa clémence. Le roi fit grâce, et cet ami arriva à Grenoble au moment même où la victime, à genoux, la corde au cou, faisait sur l'échafaud sa dernière prière. Les officiers qui présidaient à l'exécution ne voulurent pas reconnaître les lettres de grâce : trop heureux de se débarrasser enfin d'un terrible ennemi, ils donnèrent l'ordre de passer outre. Alors, dit la légende, l'ami de Brosses fut obligé pour le sauver, de tuer le bourreau d'un coup de pistolet. Aucun document historique ne vient confirmer cette version, mais elle montre quelle indignation avait dû soulever l'inique arrêt du parlement. — Les poursuites par lesquelles on avait cru réduire au silence le courageux tribun lui donnèrent au contraire de nouvelles forces; devenu l'idole du peuple, investi par lui d'une confiance plus grande encore, et peut-être impatient d'humilier ses ennemis, il recommença l'ancienne querelle des tailles. A cet effet, il dressa un cahier de nouvelles plaintes et vint à Paris le présenter au roi en déc. 1634. Ces nouvelles poursuites durèrent 4 ans. Raconter toutes les démarches de cet homme infatigable, toutes les sollicitations qu'il eut à faire, toutes les intrigues qu'il eut à déjouer est chose impossible. On ne possède pas de renseignements sur ce point, mais on ne peut concevoir aucun doute sur l'activité et le caractère peu honorable des intrigues des 2 premiers ordres, quand on voit Expilly, député à Paris en 1596 pour cette affaire, flatter bassement la maîtresse du roi, Gabrielle d'Estrées, et lui dédier la première partie de ses poésies. Enfin, après des sollicitations et des peines infinies, il obtint le 31 mai 1634 un arrêt qui déclarait la taille *réelle*, arrêt confirmé ensuite par un réglement du 24 octobre 1639.

Après cette grande conquête de la démocratie, Brosses disparaît complètement de la scène publique : on ne voit plus apparaître son nom dans les nombreux arrêts rendus par le parlement, à dater de 1639 relativement aux tailles. On peut supposer avec vraisemblance qu'il mourut vers cette époque. Il avait en effet rempli ses fonctions de syndic pendant 50 ans, et si, en 1588, au moment de sa nomination, on le suppose âgé de 30 ans, il n'avait pas moins de 80 ans à l'époque où nous sommes arrivés. — Je l'ai dit en commençant, les écrivains dauph., entr'autres Chorier, et G. Allard, qui pouvaient nous transmettre de précieux détails sur sa vie, ne nous en disent que peu de chose. La crainte de déplaire aux grands personnages dont ils furent les adulateurs leur a fait garder le silence : cette crainte a été telle qu'Allard n'a pas même osé lui consacrer une notice dans sa *Biblioth. du Dauph.* Quant au peuple, il ne songea pas à transmettre à la postérité la vie de l'un de ses plus courageux défenseurs : à part la légende qui vécut un jour dans sa mémoire, il l'oublia comme il le fait d'ordinaire pour ceux qui souffrent et meurent pour lui.

Bibliographie. — Les libraires de Lyon et de Grenoble ont publié des recueils factices contenant les arrêts, réglements, etc., obtenus par Brosse dans le procès des tailles et les cahiers présentés au roi au nom des communautés villageoises. Ces recueils ayant été formés à différentes époques ne sont pas tous également complets : chacun d'eux ne contient que les pièces parues au moment de sa publication. Ils portent un titre qui n'est pas le même pour toutes les éditions; voici celui de 1614 que j'ai sous les yeux : *Arrests et reglements donnés par le Roy en son conseil, povr la vérifficatiō et réduction des debtes des communautez villageoises de ceste province, despuis l'année 1600 iusques à présent, obtenus à la poursuitte du sr Cl. Brosse, scindic desdictes communautez...* Grenoble, Verdier, M. DC. XIIII, in-8°. Cette éd. contient 18 pièces. La *Bib. hist.* de Lelong (t. III, n° 37978) en cite une de *Lyon, 1607*. La Bib. de Grenoble (n° 7221) en possède une autre de *Grenoble, 1620*.

BRUEIL (Pons de). — Chalvet cite un troubadour de ce nom né dans le Gapençois, et mort pendant la croisade en 1227, mais c'est une erreur; Pons de Brueil n'a jamais existé. Notre biographe a suivi trop aveuglément Nostra-

damus qui confond (*Hist. des Poètes provençaux*, ch. XXI), ce prétendu Pons de Brueil avec un autre troubadour, *Pons de Capdueil* ou de *Capduelh*, né dans le diocèse du Puy. (Voy. Millot. *Hist. litt. des Troub.*, t. I, p. 52., et Rochegude. *Parnasse occitanien*, pp. 10 et 11.) M. Colomb de Batines, qui paraît au reste n'avoir pas connu les grands travaux de Sainte-Palaye et de Raynouard sur les troubadours, a commis la même erreur.

BRUN (JEAN-ANTOINE), général de brigade, baron de l'Empire, naquit à Quaix (Isère), le 15 avril 1761. Il entra au service le 13 avril 1781, comme simple canonnier dans le régᵗ de La Fère (artill.). Le 24 nov. 1791, il fut élu capᵉ dans le 3ᵉ bat. des volontaires de l'Isère et servit avec ce corps à l'armée des Alpes et au siége de Toulon. Devenu chef de bat. (8 avr. 1794), il fit les campagnes d'Italie (ans III et IV) et d'Egypte (ans VI à IX), où Kléber le nomma chef de brigade le 15 fév. 1800. A son retour en France (an X), il servit à l'armée des côtes de l'Océan, de l'an XII à 1807 et fut élevé au grade de génˡ de brig. le 10 fév. de cette dernière année. —Après avoir fait partie pendant quelque temps de l'armée d'Espagne en 1808 et de celle d'Allemagne en 1809, il reçut le commandᵗ du dépᵗ du Var le 6 septemb. 1810 et successivement des 23ᵉ et 17ᵉ div. mʳᵉˢ (8 avr. et 11 déc. 1811). Compris, en 1812, dans les cadres de l'état-maj de la grande armée, il fit la campagne d'Allemagne et assista à la bataille de Leipsick où il tomba au pouvoir de l'ennemi (19 oct. 1813). — La paix de 1814 lui ayant rendu la liberté, il rentra en France, mais n'obtint pas d'emploi pendant la 1ʳᵉ restauration. A son retour de l'île d'Elbe, Bonaparte le remit en activité et lui donna le commandᵗ du dépᵗ du Jura (28 juin 1815). Après les 100 jours, le général Brun fut mis à la retraite (9 septemb. 1815). — Il avait été nommé comm. de la Lég.-d'Honn. le 25 déc. 1805. - Son nom est sur l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile, côté sud. — Cet officier-gén. est mort le 4 sept. 1826.

BRUNET (JEAN), seignʳ de l'Argentière, né à Briançon, fut l'un des commissaires députés pour la répartition des tailles dans le Briançonnais en 1751. Il publia à propos de cette opération un ouvrage intitulé : *Recueil des actes, pièces et procédures concernant l'emphitéose perpétuelle des dimes du Briançonnois, avec un mémoire historique et critique pour servir de préface.* (S. n. de lieu). 1754, in-12 et in-4°. Il y prend les titres de conseiller du Roi, ancien commissaire des guerres et receveur des tailles. Ce recueil, d'ailleurs peu intéressant, renferme plusieurs pièces relatives aux interminables procès que les communautés du Briançonnois eurent à soutenir à diverses époques contre l'abbaye d'Oulx, l'évêque de Pignerol et l'arch. d'Embrun, au sujet des dîmes.—Brunet mourut vers 1760. Chalvet le nomme par erreur Brunel.

BRUNIER (JACQUES) remplit un rôle important dans les affaires publiques de notre province vers le milieu du 14ᵉ s. — Il était doctʳ en droit, et le dauphin Humbert II, qui avait su discerner son mérite, se l'attacha, d'abord comme membre du Conseil delphinal (1340), puis comme son chancelier (1342). A dater de cette époque, l'histoire de l'un se confond avec celle de l'autre, car Brunier se trouve mêlé à presque tous les actes émanés de son souverain, qu'il suivit même dans la croisade de 1345. Mais lors des négociations relatives à la cession du Dauphiné, il se dessina d'une manière toute particulière. Deux partis s'étaient formés dans le conseil d'Humbert : l'un vendu à Philippe de Valois, mettait tout en œuvre pour le déterminer à céder ses états à la France, l'autre, au contraire, que je nommerai national, s'opposait à tous ses projets de cession, ou du moins s'efforçait d'arrêter son choix sur un autre prince, afin de maintenir le Dauphiné comme état indépendant. Notre chancelier appartenait à ce dernier parti dont il chercha activement à faire triompher les idées politiques. Ce fut dans ce but qu'il se rendit à Paris en 1343 pour soumettre à la ratification du roi le 1ᵉʳ acte de cession en faveur de Philippe d'Orléans. Cette combinaison ayant échoué par suite du traité de 1344 qui donnait le Dauphiné à l'héritier présomptif de la couronne de France, il essaya de conjurer le danger qui menaçait la nationalité dauphinoise en conseillant à Humbert de se remarier. Il alla à Lyon en 1348 pour négocier ce mariage avec Jeanne, fille aînée du duc de Bourbon, mais les intrigues de la cour de France firent encore rompre ce projet. Sans se lasser, Brunier allait sans doute continuer la lutte et peut-être aurait réussi à sauver l'indépendance de son pays, malheureusement sa mort, arrivée vers la fin de 1348 laissa le dauphin sous l'influence du parti dévoué à la France, et dès l'an-

née suivante le pauvre prince se dépouilla définitivement de ses états. — (Voy. *Bib. de l'École des Chartes*, t. I, pp. 263-87, et l'art. HUMBERT II, ci apr. V° DAUPHINS).

BRUNO (FRANÇOIS-XAVIER), né à Grenoble le 11 févr. 1755, entra au service le 14 avril 1772 comme fusillier dans le corps de la marine. Le 13 nov. 1791, il fut nommé capitaine du 2e bat. des volontaires de l'Isère, chef de bat. le 27 mars 1792, chef de brigade le 27 janv. 1795. Il servit en 1792 à l'armée d'Italie, en l'an VI à celles d'Angleterre et d'Helvétie, et de l'an VI à l'an IX à celle du Rhin. Le 1er consul le nomma général de brigade le 12 nov. 1803 et lui donna ensuite le commandement de la place de Cherbourg. Cet off. génér. fut mis à la retraite le 1er juillet 1815, et se retira alors à Aouste (Isère), où il mourut le 28 mai 1829.

BRUYS, ou **BRUIS** (PIERRE), hérésiarque du 12e s., fondateur de la secte des *Pétrobusiens*, naquit selon l'opinion la plus commune dans les montagnes du Dauphiné (1). On ne possède que de fort vagues renseignements sur tout ce qui se rattache à son histoire. — Il appartenait, dit-on, à une famille obscure. Après avoir médité pendant 20 ans à une réforme religieuse, il se mit à prêcher de nouvelles doctrines dont quelques-unes renferment un souvenir éloigné de celles des Manichéens. Les écrivains ecclés. les réduisent à 5 points principaux : 1° que le baptême était inutile avant l'âge de puberté ; - 2° qu'il fallait abattre les églises et autres lieux sacrés, parce que la divinité ne peut-être enfermée dans un lieu ; - 3° qu'il fallait détester la croix en haine des souffrances qu'elle avait fait endurer à J.-C. ; - 4° et 5° que le sacrifice de la messe et les prières pour les morts étaient inutiles. — Ses prédications lui ayant attiré un grand nombre de disciples, il parcourut à leur tête une partie du Dauphiné, abattant les églises et les croix, brûlant les maisons religieuses et maltraitant les prêtres. Ces désordres obligèrent divers seigneurs à prendre les armes pour s'opposer aux progrès des nouveaux sectaires. Chassés de notre province, ceux-ci se replièrent en Provence, puis en Languedoc ou Pierre Bruys, leur chef, trouva une mort tragique. On raconte qu'en 1147, au moment où il allait faire mettre le feu à une grande quantité de croix amassées sur la place publique de Saint-Gilles, la population devenue tout-à-coup furieuse courut aux armes et le brûla lui-même sur l'heure, sans autre forme de procès. — Les doctrines de cette secte ont été réfutées vers 1139 par Pierre le Vénérable dans un écrit intitulé : *Epistola, sive tractatus adversùs Petrobusianos hæreticos*, inséré dans la *Bib. Cluniacensis* (Paris, 1614, in-fol.), pages 1118-1230. — P. Bruys eut pour successeur dans son apostolat un nommé HENRY dont les disciples prirent le nom d'*Henriciens*. (V. *Hist. des Hérésies*, par Hermant, t. III et les *Ann. Ecclés.* de Baronius.)

(1) Les uns, disent dans les Baronnies, d'autres, dans la Vallouise.

BUCELLE (HONORÉ-ANTOINE), né à Remollon (H.-Alpes) le 26 septembre 1762, fut nommé, en 1812, directeur de l'enregistrement à Gap. Il était alors bonapartiste exalté, ce qui ne l'empêcha pas, dit on, de composer en 1815 plus d'un malin couplet contre l'*ogre de Corse*, d'organiser de patriotiques farandoles et d'entonner à leur tête le fameux refrain : *Nous avons notre paire de gants* (père de Gand). Profondément touchés par de si franches démonstrations royalistes, les électeurs des H.-Alpes l'envoyèrent à la Chambre des députés en 1820 et à la chambre septennale en 1824. — M. Bucelle se montra fidèle à son mandat : il s'assit au centre droit et vota aveuglément, dans toutes les occasions pour le ministère. Cette manière intelligente de représenter son pays fit dire à un plaisant de l'opposition : « En sa qualité de directeur de l'enregistrement, M. Bucelle se croit le droit de tout *contrôler*, excepté les actes des ministres. » — Il ne fut pas réélu aux élections de nov. 1827, et, depuis lors, n'a plus reparu sur la scène publique.

Deux ou trois de ses rapports ont été, je crois, imprimés à part.

BUCHER ou **BICHICHIER** (PIERRE), l'un des plus grands personnages de notre province au XVIe s., était doct. en droit et exerça d'abord la profession d'avocat. En 1534, il jouissait déjà d'une certaine importance puisque dans une délibération du 13 déc. de cette année, le conseil de ville de Grenoble le mit au nombre des candidats parmi lesquels devait être choisi le 1er consul. En 1535, il fut menacé d'une action judre pour un motif assez plaisant : Il s'était chargé de remplir le rôle de Jésus-Christ dans un mystère dont la représentation devait avoir lieu à Grenoble

le jour de la Pentecôte. Il l'avait étudié pendant 5 mois entiers, mais tout à coup, effrayé sans doute par le nombre prodigieux de coups de pieds, de poings, et de bâton qu'il aurait à recevoir pendant les scènes de la Passion, il s'était refusé à jouer. Ce refus, capable d'arrêter un spectacle annoncé longtemps d'avance, fit alors une grosse affaire. Le conseil de ville s'assembla (13 fevr. 1535), et l'un de ses membres, le proc gén. du parlement, ne proposa rien moins que de traduire Bucher en justice pour le contraindre à jouer son rôle de Jésus-Christ (1). Il paraît cependant que le différend s'arrangea à l'amiable, car le mystère fut représenté à l'époque convenue. — Il devint peu après l'un des conseillers de la ville, puis, en 1539, substitut du proc. gén. du parlement; en 1546, doyen de l'université où il était profess de droit depuis 1542; et enfin, le 15 avril 1553, proc. gén. du parlement. Cette charge lui donna une grande influence sur la direction des affaires municipales de Grenoble. Lors des premiers troubles religieux, en 1562, il était un des membres du conseil de ville les plus opposés à la réforme. Aussi, le baron des Adrets l'obligea-t-il à sortir du Dauphiné et à se retirer à Chambéry. Par la suite, il déploya tant d'acharnement contre les protestants, provoqua contre eux des mesures si rigoureuses qu'en 1565, De Gordes, gouv. de la province et catholique, se vit contraint de demander sa destitution au roi : la tranquillité publique, disait-il, était à ce prix (2). Bucher parvint cependant à se maintenir jusqu'en 1574, époque à laquelle il donna sa démission en faveur de F^ois^ Dufaure. Il mourut vers 1576 (3).

« Il était, dit Chorier (4), un grand sculpteur et l'on voit de ses marques dans la maison dont il a été lui-même l'architecte et qui mérite l'admiration des plus excellents ouvriers. Le roi Henri IV en fit tant d'estime, qu'après les avoir considérés, il désira d'en pouvoir faire enlever un manteau de cheminée pour le porter à Fontainebleau (5). » La maison dont parle l'historien dauphinois est en effet d'une construction assez élégante. Elle porte le n° 26 de la rue Brocherie, dite autrefois *Bucherie*, du nom de la famille Bucher. On y découvrit, il y a environ 25 ans, derrière la boiserie d'une cheminée, un grand médaillon sculpté qui est aujourd'hui au musée de la ville; sur l'une des pierres de l'encadrement, l'artiste avait mis pour signature un monogramme formé des trois lettres P. B. S. entrelacées (*Petrus Bucher sculpsit*). Ce sont là les deux seuls ouvrages que l'on connaisse de notre jurisconsulte sculpteur. — M. Pilot (*Rev. du Dauph.*, t. VI, p. 308) lui attribue encore, sans aucune hésitation, les bustes des anciens Dauphins qui ornaient avant la révolution la voûte du Palais de justice de Grenoble et le plan de cette voûte elle-même. — Voici en substance son raisonnement : « On voit sous cette voûte, au haut d'une petite porte latérale, le monogramme ci dessus *avec la date de 1602*. Donc, cette partie du palais a été construite d'après les plans de Bucher, donc les bustes qui en faisaient le principal ornement sont de sa main. » Mais cette hypothèse, car ce n'est rien de plus, me semble des plus hasardees. En effet, en 1602, Bucher était mort depuis environ 25 ans et, par consequent, ne pouvait pas signer son œuvre. Ce monogramme étant dès lors suspect a cause du millésime 1602 qui l'accompagne, on pourrait tout aussi bien voir dans sa configuration les initiales d'un autre artiste, même d'un autre nom, celles, par exemple, du sculpteur dauphinois *Jacquet Richier*, vivant à cette epoque. Enfin, en admettant même que la voûte dont il s'agit ait été faite d'après les plans de Bucher, rien ne prouve que les bustes, d'ailleurs fort médiocres, soient de sa main (6).

BUISSIÈRE (GABRIELLE DE), - *de Buxeria* -, fille savante du XVIe s., appartenait à une famille noble du Graisivaudan qui est éteinte depuis plus de 2 siècles. Elle prit le voile au couvent de Saint-Honorat de Tarascon et y devint l'amie de Claudine de Bectoz (voy. ce nom). Comme sa compagne, Gabrielle connaissait le latin et les belles-lettres et s'acquit par son savoir une certaine réputation. Elle n'a laissé aucun ouvrage.

BURNON ou **BOURNON DE VOIRON**. - *Burno* ou *Bruno*. — Nos historiens citent deux personnages de ce

(1) Berriat-St-Prix. *Remarques sur les anciens jeux des myst.*, pp. 7 et suiv.
(2) Chorier. *Hist. gén.*, t. II, p. 611.
(3) Il avait conservé jusqu'à sa mort le titre de doyen de l'Université. Berriat-St Prix, *loc. cit.*, p. 15.
(4) *Hist. gén. du Dauph.*, t. II, p. 607.
(5) Henri IV passa à Grenoble en 1600.

(6) Ces bustes ornent aujourd'hui la salle d'entrée de la bib. pub. de Grenoble.

nom, originaires de Voiron. mais ils ne nous apprennent que fort peu de chose de leurs vies.

L'un, prieur de Bonnevaux dès 1130 (1), écrivit l'histoire du B. Amédée d'Hauterive, moine de la même abbaye, son contemporain. Cette histoire, composée vers 1185 et restée inedite, est probablement aujourd'hui perdue. Il en existe un extrait dans la bib. de M. de Terrebasse. C'est un ms in-4° de 29 ff., plus 25 autres ff. d'annotations par Jean Perron, de Langres (2).

L'autre, d'abord doyen de l'église de Vienne, en fut nommé archevêque en 1215. Aucun fait remarquable ne signala son épiscopat. Uniquement occupé de son salut, ce prélat se dégoûta vite des grandeurs : il donna sa démission en 1221 (3) et se retira à la Chartreuse du Val-Ste-Marie, où il mourut vers 1240, d'après M. Colomb de Batines.

BUSILLET ou **BUSILET** (Jean de), était, d'après G. Allard et Chalvet, un savant jurisconsulte du Viennois. Il florissait, disent-ils, sous François Ier, et laissa des manuscrits — J'ignore s'il appartient à une famille noble de Lyon, du même nom, qui possédait au 17e s. des biens en Dauphiné.

BUTAVAND (Louis-Félix, dit Lucien), graveur, naquit le 7 janv. 1808 à Vienne, où son pere etait fabricant de draps. Obligé de prendre un état par suite de grandes pertes commerciales essuyées par sa famille vers la fin de l'empire, il choisit celui de graveur et entra chez M. Pillard qu'il suivit plus tard à Lyon. Là il étudia le dessin, d'abord sous M. Rey, puis à l'école publique de cette ville et fit en même tems un assez grand nombre de gravures pour les marchands d'objets de dévotion. — En 1831, il entra a l'école de Richomme à Paris et commença dès lors cette lutte pénible contre la misere qui attend les artistes sans fortune. Il travailla avec courage, mais les veilles et les privations ayant affaibli sa vue et sa santé, il dut plusieurs fois déposer son burin pour soigner l'une et l'autre. Il est mort à Paris le 27 janv. 1853. — Il avait obtenu deux medailles de gravure ; l'une de 3e classe, à l'exposition de 1849, l'autre de 2e classe a celle de 1852. - Cet artiste ne manquait pas de talent : sa pointe était fine et gracieuse, mais sans énergie et sans couleur.

Bio-Bibliographie. — *Notice* par M. Rey. Lyon, 1853, in-8° de 16 pp.

ŒUVRE DE BUTAVAND.

I. *La Vierge au coussin vert*, d'après André Solari dont le tableau est au Louvre. H. 151 mill. L. 124 mill. C'est son chef-d'œuvre. Burin. La planche a été achetée par la société des Amis des Arts de Lyon (1850). — II. (Psyché et Vénus). *Psychen divinæ formosit. Pyxidē..*. Fac-sim. (crayon rouge) d'une étude de Raphaël (1851). H. 266 mill L. 195 mill. — III. (Cariati e), fac-sim., *id.* (1849). H. 259 mill. L. 132 mill. — IV. (La Vierge et l'Enfant Jésus). *Raphael. Vrbin prirsqvam. Re ii Francisco. I. sacram. familiam pingeret sic. ab. amica. exemplvm. svmebat.* Fac-sim. *id.* (1848). H. 212 mill. L. 152 mill. — V. *Etude* (d'Ange) *pour la chapelle de la Vierge* (N.-D.-de-Lorette), d'après un dessin de Vor Orsel. Point. (1852). H. 210 mill L. 115 mill. — VI. Fac-sim. d'un dessin de Lorenzo di Credi de la collect. du Louvre. (Calcogr. Roy.) Exposé au salon de 1853 n° 1541.

VII. Portrait de *Corneille* Burin (1853). — VIII. *Id.* de *Pierre-Antoine Berryer*, d'après Conquy. Lith. Paris, Boblet.— IX. *Id* de *Jean-Louis-Léonard-Félix, vicomte de Conny*, d'après *le même*. Lith. Paris, *le même*. — X. Id. de *Jean-Baptiste-Sylvere Gaye, vicomte de Martignac* (1852). Lith. Delaunois. Paris, *le même*. — XI à XVII. Les portraits de *M. de Tracy*, ancien député ; - du *général Chéron*, gouverneur de l'Algérie ; - du *P. Varin*, prêtre ; - de *Madame de Tessac* ; - de *M. Flandrin, père* ; - de *M. Lafon* ; - de *M. Des Guidi*.

On a encore de lui un grand nombre de planches sans intérêt et exécutées pour le commerce. Je me contenterai de signaler les principales : XVIII. *L'Ascension*, d'après Fréd. Owerbeck. — XIX. *Jésus amené devant le grand prêtre*, d'après le même. — XX. 80 petits sujets de dévotion empruntés à des scènes de la Bible, d'après Gér. Séguin. — XXI. Un *Saint Dominique*, d'ap. Fra Giovanni da Fiesole.— XII. *Le Christ crucifié*, d'ap. le même. — XIII. 3 gr. pl. (ive part. pl. xiv, xxxi et xxxii), pour *Les ruines de Pompéi*, par F. Mazois (Paris, Didot, 18 4-38, 2 vol. in-fol. max.) — XXIII. Quelques sujets pour l'*Univers pittoresque*.— XXIV. Des grav. de 1re communion ; de ces petites images de dévotion que les dévotes aiment à mettre dans leurs livres de piété, etc., etc., etc.

(1) *Bib.* de G. Allard. Vo Voyron.
(2) *Cat. des Dauph. dignes de mém*, par M. Colomb de Batines. Vo Hauterive.
(3) Voy. *Hist. de la Ste-Église de Vienne*, par Charvet, p. 385.

C

CALIGNON (Soffrey), présid. de la chambre de l'édit de Grenoble, chancelier de Navarre, l'un des plus grands personnages de son temps, naquit à St-Jean, près de Voiron, le 8 avr. 1550. Genton Calignon, son père, l'envoya faire ses études à Paris, au collége de Navarre (vers 1560), puis aux universités de de Padoue et de Turin, alors très renommées pour l'enseignement du droit. Pendant son séjour à Padoue, Soffrey se laissa gagner aux nouvelles idées religieuses qui préoccupaient à cette époque tous les meilleurs esprits et embrassa la réforme, dont il devait être, par la suite, l'un des plus dévoués et des plus fidèles défenseurs. Son père, zélé catholique, entra en fureur à la nouvelle de cette conversion et l'admonesta vertement; mais comme le jeune néophyte demeurait inébranlable, il usa de l'argument sans réplique employé ordinairement par les pères à l'égard des étudiants recalcitrants, il cessa de lui envoyer de l'argent. Celui-ci essaya d'abord de résister et vécut pendant quelque temps avec la bourse de ses coreligionnaires. Cependant, pressé par la nécessité, il se soumit, rentra en grâce auprès de sa famille, et, afin d'empêcher à l'avenir de pareilles incartades de se renouveler, on l'envoya prudemment achever son droit à l'université de Valence. — Après sa réception au doctorat (1573), il vint à Grenoble pour se faire admettre au nombre des avocats du parlement; son père était mort sur ces entrefaites et, se croyant désormais libre de ses actions, il afficha hautement sa conversion; mais le parlement, qui n'était pas de cet avis, refusa de le recevoir. La carrière du barreau lui étant ainsi fermée, il alla chercher fortune en Piémont, auprès de la duchesse de Savoie, Marguerite de France, avec laquelle il avait eu quelques relations littéraires lors de ses études à l'université de Turin. Cette princesse l'accueillit bien. Grâces à sa protection, on le donna comme secrétaire à P[re] de Salvaing, député au roi de Navarre (Henri IV) pour négocier le mariage de la sœur de ce prince avec Charles-Emmanuel, fils du duc de Savoie. La négociation de Salvaing échoua, mais elle fut l'origine de la fortune de Calignon, car le roi de Navarre, qui apprécia tout d'abord son intelligence, le retint à sa cour et le choisit pour l'un de ses secrétaires intimes. Bientôt, remarquant en lui une grande aptitude pour les affaires, il le chargea d'aller apaiser le différend survenu parmi les protestants du Dauphiné qui, depuis la mort de Dupuy-Montbrun, étaient divisés entre eux pour l'election d'un chef (1575). Le jeune négociateur remplit cette mission avec tant de sagesse, il concilia les deux partis avec tant d'habileté que, dès ce jour, il fut employé dans une foule de circonstances, soit auprès de ses coréligionnaires de notre province, soit auprès des divers états protestants de l'Europe (1). Les talents et le zèle qu'il déploya dans toutes ces négociations lui donnèrent dans son parti une influence et une autorité très grandes. Le 20 nov. 1581, il fut reçu conseiller à la chambre mipartie de Grenoble. Après en avoir exercé les fonctions pendant 8 mois seulement, il s'en démit pour retourner en Navarre. Il rentra ensuite à la même chambre comme président à la mort de Gentillet (1582).—Après son avènement au trône, Henri IV continua à lui accorder toute sa confiance; il le fit chancelier de Navarre (1593) et si, à son exemple, il se fût converti, il l'aurait certainement nommé chancelier de France. Mais Calignon resta fidèle à sa religion, dont il ne cessa de défendre les intérêts. On le met au nombre des rédacteurs de l'édit de Nantes. Les protestants durent à ses instances l'auto-

(1) Je ne puis songer à énumérer les nombreuses missions dont il fut chargé, car il faudrait raconter la plus grande partie des affaires des réformes sous Charles IX et Henri III. On en trouvera le détail dans sa vie, par Guy Allard, indiquée ci-apres. Je me contenterai de rappeler qu'il fit partie de l'ambassade solennelle envoyée en 1584 par Henri IV, en Allemagne, en Angleterre et en Danemarck pour solliciter des secours contre le parti de la ligue. « Il courut alors, dit Guy Allard (*loc. cit.*, p. 47), un « livre touchant cette ambassade que les Jesuites du « collége d'Ingolstat furent accusez d'avoir fait; il « estoit intitule ainsi : *Incendium Calvinisticum à « Navarri legatis apud quosdam Imperij ordines ad « certam religionis ac Reipublicæ conturbationem « procuratum*. Calignon y répondit en latin et y fit « l'apologie du roy de Navarre. » Je ne possède pas de renseignements plus précis sur ces 2 ouvrages que les Bibliogr. paraissent n'avoir pas connus.

risation d'ériger un temple à Charenton. — Il mourut à Paris, le 9 sept. 1606, estimé des deux partis. Le roi, qui perdait en lui un fidèle serviteur, fit élever ses enfants aux frais de l'État. - Les historiens contemporains sont unanimes à louer sa probité, ses talents, sa grande expérience et sa merveilleuse habileté pour traiter les affaires les plus épineuses. - Il était en même temps un de ces hommes profondément érudits comme le xvᵉ s. peut seul en offrir des exemples. Le présid. de Thou, son condisciple et son ami, nous le représente comme très savant en jurisprudence, en philosophie, en mathématiques « et en la belle littérature. » — Voy. la *France protestante*, de MM. Haag.)

Bio-bibliographie. — *Vie* par Guy Allard. (Voy. ci-dev., p. 17, nº xxvii.) Cette vie est intéressante. Elle contient d'assez amples détails sur toutes les négociations de Calignon; mais, comme la plupart des ouvrages d'Allard, on ne doit la consulter qu'avec prudence. Quoique cet auteur l'ait rédigée sur des papiers de famille (voy. *Vie de Calignon*, p. 49), il intervertit souvent l'ordre des faits, il confond plusieurs affaires ensemble, enfin il ne donne presque pas de dates et encore quelques-unes d'entre elles sont fausses.

Bibliographie. — I. Barbier (*Dict. des Anonymes*, nº 7822) lui attribue l'ouvrage suivant : * *Histoire des choses les plus remarquables et admirables advenues en ce royaume de France, ès dernières années 1587, 1588 et 1589, réputées être vrais miracles de Dieu... par S. C.* 1590, in-8. Mais La Monnoye (nouv. éd. de Du verdier) et Fontette (nouvelle éd. de Lelong) lui contestent avec raison cette histoire. Elle est, en effet, une pièce des plus violentes faites en faveur des Guise, et il n'y a nulle apparence qu'elle soit l'œuvre d'un bon et zélé protestant tel que Calignon. — II. D'après G. Allard (*loc. cit.*, pp. 58-59), il réfuta les lettres monitoires publiées par Grégoire XIV contre Henri IV. « Son discours, « dit-il, fut envoyé au Roy, et estant « devenu public il fut admiré de tout le « monde sçavant et politique. » Il existe un assez grand nombre de réfutations anonymes de ces lettres, mais en l'absence de documents plus positifs, il est impossible de discerner celle qui appartient à Calignon.—III. Il avait composé beaucoup de pièces de poésie dont une seule a été conservée et se trouve dans la *Bibliothèque* de Duverdier. Vº *Soffrey Calignon*.—IV. Voy. encore la note de la page 186.

La Bib. Imp. possède un manuscrit (fonds de Colbert, nº 9264), intitulé : *Journal des Guerres faites par Monsieur Des Diguières, escrit par Mons. le présid. Calignon*, in-fol. de 73 ff. (1). Plusieurs auteurs attribuent sans hésiter ce *Journal* à Calignon, mais il suffit de le parcourir avec attention pour se convaincre que c'est une erreur. En effet, l'auteur y raconte *de visu* certaines opérations militaires dont Calignon, alors absent pour le service du roi, ne pouvait pas avoir été témoin.

CALIGNON (Alexandre), fils du précédent, seigneur de Peyrins, fut un mathématicien distingué. En 1625, il servait en Italie sous Lesdiguières avec le grade d'aide de camp et se signala dans un duel dont Videl a pris la peine de faire le récit. (Voyez *Hist. de Lesdiguières* (éd. in-fº), p. 642.) — Ayant cru apercevoir des variations dans un pendule de 30 pieds, il consigna le résultat de ses observations dans un mémoire qui a été publié après sa mort sous ce titre : *Perpendiculorum inconstantia, ab Alexandro Calignonio nobili Delphinate excogitata, à Petro Gassendo bona fide tradita et pulchro commentario exornata, à Jo. Caramuel Lobkowitz examinata et falsa reperta.* Lovanii, 1643, in-12.

CAPDORAT. — *V.* Poisieu (Gaspard de).

CAPESTAN ou **CAPISTAN.** — V. Chabestan.

CARITAT DE CONDORCET (Jacques-Marie de) (2), né au château de Condorcet, près de Nyons (Drôme), le 11 nov. 1703, suivit pendant quelques années le parti des armes, puis, ayant embrassé l'état ecclés., il devint grand vicaire de son oncle, Jean d'Yse de Saléon, évêque de Rhodez. Nommé évêque de Gap en 1741, il fut sacré le 28 janv. 1742 et prit possession de ce siége le 4 août 1743. Il passa ensuite successivement à l'évêché d'Auxerre en 1754, à celui de Lizieux en 1761 où il mourut le 21 sept. 1783. — « Ce prélat, dit l'abbé Aucel (3), joignait à l'amour de la vaine gloire et à un esprit *processif*, de très grandes qualités. Il était fort charitable, tout appliqué au gouvernement de son église et exemplaire dans

(1) Voy. ci-apr. l'article Lesdiguières, où la plus grande partie de ce *Journal* (inédit) est insérée.

(2) Il était l'oncle du célèbre Condorcet.

(3) *Recueil des circulaires, mandements, etc., de Mgr Arbaud, évêque de Gap...* (Gap, 1838, in-8º), p. xl.

ses mœurs. Il a dû se convaincre de la vérité de ce proverbe populaire - *Partout les commencements sont pénibles*, - car il a preludé par des difficultés à chacun de ses changements, quoiqu'il ait fini par laisser des regrets. » On aura une idée de toutes les difficultés qui lui furent suscitées en consultant la table des *Nouvelles ecclés.* — (Voy. un art. nécrolog. dans les *Affiches de Dauphiné*, n° du 24 oct. 1783).

Bibliographie. — *Réponse aux objections publiées contre l'institut des Jésuites, avec une lettre de M. de Condorcet, évêque de Lisieux, adressée à M. l'archev. de Paris* .. 1761, in-12.

On a encore de lui un grand nombre de mandements, lettres past., etc., mais cette nomenclature serait fort longue et peu intéressante. On lit dans les *Affiches de Dauph* (*loc. cit.*) : « Il faisait lui-même la plupart des ouvrages épiscopaux qui paraissaient sous son nom, regardant la fonction d'instruire comme le premier et le plus noble de ses devoirs. »

CARLES (Chaffrey, Jaffred, ou Geoffroy), d'une ancienne famille noble de Grenoble, éteinte au xvii° s. (1), s'acquit une grande réputation comme magistrat et comme savant; malheureusement, on possède peu de renseignements sur sa vie. — Il était président du parlement de Grenoble, lorsque vers 1500, Charles VIII le nomma vice chancelier du sénat établi à Milan. Sous Louis XII, il fut chargé de plusieurs négociations importantes, notamment auprès du pape et de l'empereur des Romains. Il prit une part active aux 2 conquêtes du Milanais en 1499 et 1500, se trouva à la bataille d'Agnadel et, quoique magistrat, y combattit avec tant de bravoure que le roi Louis XII voulut lui-même l'armer chevalier après la victoire (2). Vers 1514, la reine Anne de Bretagne, au rapport de nos historiens, l'appela à Paris pour lui confier l'éducation de Renée, sa fille(3). J'ignore ce qu'il devint ensuite. Peut-être alla-t-il se fixer en Guyenne, car on trouve, vers 1549, un président du parlement de Bordeaux du nom de J. Carles. Cette

(1) Elle a fini de notre temps à Romans, dit G. Allard (*Dict. ms. du Dauph.*, v° Carles.)

(2) Voyez ses lettres de chevalerie dans Salvaing de Boissieu, *De l'usage des fiefs* (édit. de 1731), p. 295.

(3) G. Allard (*Bib. du Dauph.*) dit que la reine Anne le chargea, *en* 1505, d'apprendre à sa fille le latin et les belles lettres. Mais il y la evidemment une erreur de date, car, en 1505, la jeune princesse était tout au plus âgée de 4 ans.

conjecture servirait à expliquer l'assertion de G. Allard relative au poète Carles, ci-après. — C'était, comme je l'ai dit, un homme remarquable par ses vastes connaissances dans le droit et les belles lettres. Jean de Catane lui dédia ses notes sur les lettres de Pline (1506) et Janus Parrhasius son commentaire sur Claudien ( ). Ce dernier le présente comme un magistrat dont la justice, la force, la tempérance et la prudence étaient les compagnes.

Il faut mettre en regard de ces éloges une sombre histoire rapportée par G. Allard dans son *Dict. ms. du Dauph.* Il avait fait graver sur la porte de sa maison, située rue des Clercs, a Grenoble, un ange tenant un doigt sur sa bouche. « Ce doigt, dit il, est mystérieux et fait connoître qu'il faut sçavoir se taire. Chaffray Carles sçut en effet se taire assez longtemps avant qu'il trouvât l'occasion de se venger de l'infidelité de sa femme, qu'il fit étouffer dans un gouffre d'eau qu'il falloit passer pour aller à un domaine qu'il avoit hors de la ville et dans lequel se jeta une mule sur laquelle etoit sa femme, qu'à dessein il avait commandé de laisser plusieurs jours sans boire. J'ay vu cette aventure imprimée en divers endroits, mais on n'en nomme pas les personnes. »

Portrait. — Franchin Gafor, maître de chapelle de la cathédrale de Milan, lui dédia, en 1500, un traité d'harmonie. Le manuscrit original de ce traité est conservé à la Bib. pub. de Lyon et l'on y voit, en tête, une miniature représentant Carles au milieu d'un groupe de sénateurs. (Voy. *Cat. des mss. de Lyon*, par Delandine, n° 1515.)

CARLES (*Justin*), *petit-fils du précédent*, « a mis, dit G. Allard, en rimes « françoises le blason du genoüil, du « pied, de l'esprit, de l'honneur et des « grâces. Il vivoit soubs Charles IX. » — L'auteur du *Blason du genoüil* est bien connu des curieux. Il se nommait *Lancelot* et non *Justin*, et obtint, vers 1550, l'Evêché de Riez. On a de lui quelques opuscules poétiques dont on trouve une liste (incomplète) dans la *Bib.* de Lacroix-du-Maine. — Tous les anciens biographes le qualifient de *Bourdelois* et le disent fils d'un J. Carles, président du parlement de Bordeaux; or, si G. Allard est exact en faisant notre poète *petit-fils du précédent*, il faudrait en conclure que celui-ci (Chaffrey Carles) ou l'un de ses fils, etait allé s'établir en Guyenne. — Quoi qu'il en soit, le poète

Carles n'est pas Dauphinois. Son *Blason du genoüil* fait partie d'un recueil assez gaillard composé de pièces de divers auteurs du XVIe s. et dont voici le titre d'après le *Manuel du libr.* de Brunet : *Les blasons anatomiques du corps féminin, ensemble les contre-blasons, avec les figures, le tout mis par ordre.* Paris, A. Langelier, 1550, in-16, fig.

CARLET (Joseph-Antoine) naquit à Rives (Isère), le 18 juin 1741, d'une famille de maîtres de forges. Après avoir terminé ses études à Marseille sous le P. Rossignol, il vint à Paris et entra, comme 1er secrétaire, dans les bureaux du mis de Balincourt, doyen des maréchaux de Fr., auquel on l'avait fortement recommandé. Ses projets étaient de suivre la carrière administrative, mais la mort de son protecteur, arrivée en 1771, les ayant tout à coup renversés, il dut revenir en Dauphiné. Fixé à la Côte-St-André, il y remplit pendant quatre ans les fonctions de consul, puis fut envoyé comme représentant de cette communauté aux états de Romans en 1788. Il se fit connaître dans cette assemblée d'une manière si avantageuse que, à la fin de la même année, lors des élections des députés aux états gén., il eut, dit-on, l'honneur d'être balloté pendant 2 jours avec Barnave. — Pendant la révolution, il remplit diverses fonctions, entre autres celles d'administrateur de l'Isère. En l'an VII, les électeurs de ce dép. le nommèrent député au Conseil des 500. Il ne s'y fit pas remarquer et rentra dans ses foyers après la session. — Il devint ensuite (1800) membre du cons. général de l'Isère jusqu'en 1810, époque à laquelle ses infirmités l'ayant obligé de donner sa démission, il se retira à Seyssuel, où il mourut en 1825. Il était membre de la soc. des sciences et des arts de Grenoble.

Bibliographie.—I. **Discours prononcé par Carlet sur la recherche des causes qui ont amené les revers qu'ont essuyés nos armées* (26 prairial an VII). Impr. nation. in-8°, 4 pp. — II. **Recueil de maximes et réflexions morales qui peuvent contribuer à la rectitude de nos actions.* Paris, 1823, in-12 avec portr. — III. **Quelques considérations sur l'Amérique, par un vieux philantrope.* Paris, 1823, in-8°.

CARTIER (Louis Vincent), chirurgien maj de l'Hôtel Dieu de Lyon, membre de l'Acad. et du Cercle litt. de cette ville, naquit à St-Laurent-de-Mure (Isère), en 1768. Son père, qui exerçait la chirurgie, le destina à la même carrière, et l'envoya étudier la médecine à Paris sous Desaulx. A son retour, le jeune Cartier fut reçu interne à l'Hôtel-Dieu de Lyon. Pendant le siége de cette ville, il mit tant de zèle à soigner les blessés qu'il fut suspecté de fédéralisme et obligé de fuir pour se soustraire aux dangers qui le menaçaient. Il gagna la frontière et réussit à faire oublier sa conduite en s'attachant comme chirurgien à un régiment de l'armée des Alpes. Il revint ensuite à Lyon, rentra à l'Hôtel-Dieu, fut nommé aide-major lors de l'installation de Marc-Antoine Petit, puis succéda à cet illustre praticien dans les fonctions de chirurgien-major. — Il est mort à Lyon le 29 janvier 1839 (1)

Bio-Bibliographie. — *Eloge historique de M. L. Cartier, docteur en médecine... par M. de Montherot.* Lyon, Imp. Barret, 1839, in 8°, 21 pp.

Bibliographie. — I. *De l'Esprit qui doit diriger le manuel des opérations de chirurgie* (prononcé à l'ouverture des cours). Lyon, an XII, in-4°, 18 pp. — II. *Précis d'observations de chirurgie faites à l'Hôtel-Dieu de Lyon.* Lyon, 1802, in-8°. — III. *De la médecine interne appliquée aux maladies chirurgicales.* Lyon, Barret, 1807, in-8°, 80 pp. — IV. *Eloge de Marc-Antoine Petit, lu dans la séance publique de l'Acad. de Lyon le 3 sept. 1811.....* Lyon, Ballanche, 1811, in-8°, 31 pp. — V. *Remarques sur le traitement des fièvres muqueuses à caractères ataxiques.* Lyon, Barret, 1822, in-8°, 54 pp.

CASAUBON (Isaac), célèbre critique, l'un des plus savants hommes du XVIe siècle, né à Genève, le 18 fév. 1559, mort à Londres, le 1er juillet 1614. — Tous les écrivains dauphinois disent qu'Arnaud, son père, pasteur protestant, naquit à Bourdeaux (Drôme), dont sa famille était originaire, mais c'est là une erreur qu'il importe de relever. La famille Casaubon n'appartient pas au Dauphiné, mais à la Gascogne, comme le prouve ce passage d'une des lettres du célèbre critique (Ed. d'Almeloveen) : « Je nasquis l'an 1559, 8 fév. (v. style), « dans Geneve, où mes bons parens « s'estoient retirez de *Gascongne*, ayant « failli d'estre bruslez à Bourdeaux. » Ce fut seulement après avoir quitté Genève qu'Arnaud Casaubon se retira

(1) Le *Journ. de la Libr.*, n° 3213 (1839), le fait par erreur mourir le treize janvier : M. de Montherot dans l'*Eloge* ci apr. dit le vingt-trois. J'ai préféré suivre les journaux de Lyon qui fixent sa mort au vingt-neuf d'après les registres de l'état civil.

avec sa famille en Dauphiné, où il devint pasteur de Crest, puis de Bourdeaux. (*V.* une lettre d'Isaac Casaubon, insérée dans le *Bulletin de la Société du protestantisme fr.*, t. II, p. 291.)

CASSARD (FRANÇ. DE) (1)-*Cassardi.*- né au château de Fayet (Isère), était doct. *in utroque jure* et arch. de Tours, lorsque le pape Grégoire IX le créa, en 1237, cardinal du titre de Saint-Martin. Envoyé peu de temps après comme légat en France, il mourut à Lyon d'une chute de cheval le 7 août 1237 et fut enterré chez les Dominicains de cette ville dans leur église de N.-D. de Confort. — L'existence de ce cardinal-archev. est des plus obscures; on ne la connaît que par son épitaphe et son testament. La plupart des historiens des cardinaux et ceux de l'égl. de Tours ne le mentionnent pas dans leurs nomenclatures. Duchesne (*Hist. des card. fr.*, t. I, p. 210) pense que l'époque de sa vie doit être avancée d'un siecle, « d'autant, dit-il, que par « l'intervalle des lettres qui marquent « sa mort dans son épitaphe, on voit « clairement que l'injure du temps a ef- « facé un C, et qu'au lieu de MCC il doit « y avoir MCCC, aussi bien que la date de « son testament qui doit être pareille- « ment de 1337 qui est un siècle plus « bas que celui auquel on fait naître ce « prélat. » Mais cette hypothèse est sans valeur, car le testament cité par Duchesne lui-même (*Preuves*, p. 177) porte sa date en toutes lettres, *millesimo ducentesimo trigesimo septimo*. — (Voyez Eggs, *Purpura docta* (Francfort, 1710, in-fol.), t. I, p. 169; Duchesne, *Loc. cit.*; *Gallia christ.* 1re éd., t. I, p. 774.

La famille Cassard est une des plus anciennes de notre province (2). Elle a donné *Alexandre* DE CASSARD, l'un des lieutenants de des Adrets, en 1562, et *Etienne* DE CASSARD, mort vers 1675, qui « estoit peut-être, dit G. Allard, ce- « lui des François qui a mieux sceu « prendre le tour des Italiens pour bien « faire des vers en leur langue. » — La terre de Fayet, près de Barraux, relevait directement des dauphins. Le château, « primitivement formé d'une seule tour *à l'antique*, dit Duchesne (*Loc. cit.*), fut ensuite augmenté de beaux bâtimens dans le temps que cette tour fut honorée de la naissance du duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX (en 1573). »

(1) M. Colomb de Batines lui donne par erreur le prénom de *Pierre*.

(2) Elle fut maintenue dans sa noblesse par jugement de Du Gué, intendant du Dauphiné, le 30 juin 1667.

CASSIEN (VICTOR-DÉSIRÉ), habile dessinateur, né à Grenoble le 25 octob. 1808. On doit à son crayon souple et élégant les planches de la plupart des grandes publications éditées dans notre province depuis 20 ans.

Ses principaux ouvrages sont : I. Les 8 pl. du *Guide des Voyageurs à la grande Chartreuse*. — II. Une partie de celles qui ornent l'*Album du Dauphiné* (Voyez *Alex.* DEBELLE et *Jules* OLLIVIER). — III. Les 6 pl. de la *Description des Mollusques fluviatiles et terrestres du département de l'Isère* (Voy. *Albin* GRAS). — IV. Les 11 pl. de l'*Iconographie de la Fontaine monumentale élevée à Chambery* (Voy. SAPPEY). — Les 41 pl. de l'*Album du Vivarais* (Voy. *Albert* DU BOYS). — VI. Les pl. dessinées d'après nature de l'*Ornithologie du Dauphiné, ou description des oiseaux observés dans les départ. de l'Isère, de la Drôme, des H.-Alpes et contrées voisines*, par Hipp. Bouteille, pharmacien. Grenoble, impr. d'Allier, 1843, 2 vol. in-8°.

CASTALION. — Voy. CHATEILLON.

CAZENEUVE (IGNACE DE), évêque et député des H.-Alpes, naquit à Gap le 4 janvier 1747 d'une des plus anciennes familles de cette ville. — N'étant encore que clerc tonsuré, il entra dans la congrégation des prêtres de la doctrine chrét. et devint professeur de rhétorique au collége de Mende (Lozère). Le 7 juin 1771, il fut pourvu d'un canonicat prébendé dans l'église cathédrale de Gap, dont son oncle, Mathieu de Cazeneuve, s'était démis en sa faveur le 28 mars précédent. — Après son ordination à la prêtrise, les évêques qui occupèrent successivement le siége de Gap jusqu'à la révolution, lui accordèrent toute leur confiance et le chargèrent de représenter les intérêts de l'évêché auprès de l'admin. municipale sous le régime des édits des mois d'août 1764, mai 1765 et nov. 1771. A dater de 1787, il ne cessa de faire partie des assemblées communales, soit comme notable, soit comme conseiller, soit comme député de l'évêché et syndic du chapitre pour les affaires temporelles, enfin comme maire de Gap (juillet 1790).— En mars 1791, les électeurs des H.-Alpes le nommèrent évêque de leur départt en remplacement de M. Labroue de Vareilles, qui avait refusé de prêter le serment exigé par la loi sur la constitution civile du clergé. Cette élection fut saluée par les acclamations unanimes de la population, mais en même temps elle

souleva les plus ardentes colères de la part des évêques de Gap et d'Embrun, à qui le suffrage populaire venait enlever leurs siéges. Ces prélats protestèrent bruyamment contre l'*intrus* et finirent, comme dernier argument, par l'excommunier. Et cependant, au moment où l'un d'eux, celui de Gap, lançait publiquement toutes ses foudres contre son ex-chanoine, il lui prêtait en cachette les ornements nécessaires à sa consécration (1).—Le 2 sept. 1792, l'assemb. électorale réunie à Embrun le nomma député à la Convention. Il se rangea dans le parti modéré et vota, lors du procès de Louis XVI, avec toute la députation des H.-Alpes, pour la détention, le sursis et l'appel au peuple. Il fut l'un des signataires de la protestation du 6 juin 1793 et ne rentra à la Convention qu'après une détention de près de 14 mois. Nommé ensuite membre du Conseil des 500, il fit partie de cette assemblée jusqu'en mars 1797. — A dater de cette époque, Cazeneuve ne reparut plus sur la scène publique. Il se démit de son titre d'évêque, ne reprit pas ses fonctions sacerdotales et se retira dans une de ses propriétés à Varce, près de Gap, où il mourut le 10 mai 1806.

(Extrait d'une notice inédite communiquée par M. JULES CHERIAS).

BIBLIOGRAPHIE.

§ I.

PIÈCES RELATIVES A SON ÉLECTION A L'ÉVÊCHÉ DES H.-ALPES.

I. *Discours prononcé par M. le maire de Gap, à la tête du conseil général de la commune, à* MESSIEURS *les électeurs...* (Gap, Allier) (1791) in-4°, 2 pp. C'est le discours d'ouverture de l'assemblée élect. chargée de nommer un évêque.— II. *Lettre de mons. l'évêque de Gap* (Laboue de Vareilles) *à MM. les électeurs... des Hautes-Alpes, assemblés à Gap, pour nommer à l'évêché dudit département. Du 5 mars 1791.* (s. n. de lieu.) In-8° de 4 pp. — III. *Lettre de M. l'évêque de Gap, à M. de Cazeneuve, nommé à l'évêché des Hautes-Alpes, par MM. les électeurs du département.* (s. n. de lieu.) In-8°, 4 pp. (14 avril 1791.) — IV. FRANÇOIS-HENRI DE LA BROUE DE VAREILLES, *par la miséricorde de Dieu, et l'autorité du St-Siége apostolique, évêque de Gap; à tout le clergé séculier et régulier...* (s. n. de lieu.) In-8°, 4 pp. (3 juin 1791). Il y excommunie le nouvel évêque et ses adhérents. — V. *Arrêté du directoire du département des Hautes-Alpes.* (18 avril 1791) (Gap, Allier.) Le directoire dénonce à l'accusateur public les 2 écrits ci-dessus pour qu'il en poursuive l'auteur.

VI. *Lettre de mons. l'archevêque d'Embrun* (de Leyssin), *à MM. les électeurs assemblés à Gap pour lui nommer un successeur.* (s. l. ni d.) (Embrun, impr. Fr. Moyse.) In-4°, 6 pp. — VII. *Instruction de M. l'archevêque d'Embrun relativement au schisme dont son diocèse est menacé.* (s. l. ni d.) In-8°, 8 pp. = Autre éd. (Paris, Guerbart), in-8°, 8 pp. — VIII. *Lettre de Mgr l'archevêque d'Embrun, au sieur Cazeneuve, évêque constitutionnel des Hautes-Alpes...* (s. l. ni d.) (Embrun, impr. Fr. Moyse). In 8°, 4 pp.

§ II.

IX. *Procès-verbal de la prestation de serment de MM. les curés et autres fonctionnaires ecclésiastiques de la commune de Gap.* (Gap, Allier, 1790), in-4°, 8 pp. On y trouve un discours prononcé par lui en qualité de maire de Gap.—X. *Lettre pastorale de monsieur l'évêque du département des Hautes-Alpes.* Gap, Allier, 1791, in-4°, 16 pp. Cette lettre et le discours précédent contiennent en quelque sorte sa profession de foi politico-religieuse.

CELAY (JEAN DE) - *A Celaiâ*, - écrivain du XVIe siècle. – On a de lui, entre autres, un commentaire latin intitulé: .... *Joannis a Celaia Valentini... in quartum librum sententiarum,* imprimé à *Valence* en 1528 par Jean Joffred ou Joffre (in-4° de CCCXV ff.), et réimprimé par le même (*ibid.*) en 1530 (in-4° de CCLXIIII ff.). La qualification de *Valentinus* que se donne l'auteur et le lieu d'impression de son livre ont fait tomber les biographes dans une de ces erreurs auxquelles ils s'exposent avec tant de candeur en se copiant aveuglément les uns les autres. G. Allard, Chalvet, M. Colomb de Batines, tous nos historiens en général, font naître Jean de Celay à Valence en Dauphiné, et M. Jules Ollivier (*Stat. de la Drôme*, in-4°, p. 368) mentionne son commentaire comme l'un des incunables typographiques de cette ville. Mais ce sont là tout autant d'erreurs; il suffit de lire, en tête de l'édit de 1528, la dédicace adressée à Ferdinand d'Aragon, gouverneur de la province de Valence, pour voir que l'auteur était né à Valence en Espagne, où il fut doyen de l'Université dès 1529. — Les deux éditions de cet ou-

(1) Il fut sacré à Paris le 3 avril 1791.

vrage, d'ailleurs très rares, sont à la Bibl. Ste-Geneviève, D. 1192 et 1193.

CÉSARGES. — *V.* MEFFREY.

CHABERT (LOUIS), *maréch. de camp*, né à La Tronche (Isère), le 17 septemb. 1772, entra au service comme simple soldat dans le 1er bataillon des volontaires de l'Isère, en 1791. Il suivit ce corps en Italie, y gagna le grade de capitaine, puis s'embarqua pour l'Égypte, où il fut nommé adjoint à l'état-major de l'armée expéditionnaire. Il fit les campagnes de Prusse en 1806, d'Autriche en 1809, d'Espagne en 1810, et enfin prit part aux opérations de la grande armée depuis le 15 sept. 1813 jusqu'au 20 avril 1814. — Sous la première restauration, Louis XVIII le conserva d'abord en activité de service, lui donna la croix de Saint-Louis le 27 juin et celle d'officier de la Légion-d'Honn. le 15 octobre, puis le mit à la retraite le 1er mars 1815. Le 1er juillet suivant, le gouvernement provisoire l'éleva au grade de maréchal de camp, mais, à son retour de Gand, le roi, sur des rapports qui lui furent faits relativement à la conduite de cet officier pendant les 100 jours, ne confirma pas sa nomination et le mit définitivement à la retraite le 1er août suiv. Il est mort à Paris le 6 mai 1831. — On trouvera ci-dessous ses états de services d'après des notes du dépôt de la guerre (1).

CHABERT (THÉODORE), lieut.-général, député des Bs-du-Rhône au cel des 500. — Plusieurs biogr. le font naître à Grenoble et M. Colomb de Batines l'a inséré dans ses *Dauphinois dignes de mém.*; mais c'est une erreur. Il est né à Villefranche (Rhône), le 16 mai 1758, comme l'atteste une notice manuscrite que je possède écrite par cet officier-général lui-même. — Le 20 mars 1815, Bonaparte, à son arrivée à Grenoble, le chargea de se rendre dans les H.-Alpes pour déterminer les génerx. Rostollan, Gardanne et Loverdo, qui y étaient employés, à abandonner la cause royale. Il remplit cette mission avec beaucoup de prudence, évita tout engagement et réussit complètement auprès des deux premiers.

CHABESTAN (GUILLAUME DE). — G. Allard cite un troubadour de ce nom, vivant en 1210, qu'il rattache à l'ancienne famille de Chabestan ou Capestan, originaire du Gapençais, mais c'est une erreur. Le poëte dont il s'agit était un gentilhomme du Roussillon qui florissait dans la 2e moitié du 12e s., sous Alphonse II, roi d'Arragon, et dont les tragiques amours sont bien connues des romanciers. - (Voy. Rochegude, *Parnasse occit.*, p. 38. - Millot, *Hist. litt. des Troubadours*, t. I, pp. 134, et suiv.)

CHABESTAN ou CAPESTAN, de la famille dauphinoise de ce nom, s'attacha au parti de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, devint gentilhomme de sa chambre, et le suivit probablement dans ses nombreuses pérégrinations. Pendant le séjour de ce prince à Bruxelles il fut envoyé en France pour y lever secrètement des troupes; mais découvert par les émissaires du cardinal de Richelieu il fut pris et décapité à Lyon en sept. 1632. — Dans le temps, on débita sur la mort tragique de ce malheureux gentilhomme un conte fantastique que l'on peut lire dans *Vie de Boissat*, par Chorier, p. 49. — (*V.* Breghot du Lut et Péricaud, *Catalogue des Lyonnais dignes de mém.*)

CHABRILLANT. — *V.* MORETON.

CHABROUD (CHARLES), député du tiers-état du Dauphiné aux états-généraux, naquit à Vienne en 1750. D'après un pamphlet publié contre lui en 1791 (Voy. ci-apr. § II), son grand-père était tailleur à Saint-Jean de Bournay (Isère). Son père, d'abord domestique d'un procureur nommé Vallet, devint clerc d'un autre procureur, auquel il gagna son étude au jeu du *Passe-Dix*, et épousa ensuite la fille d'un troisième procureur nommé Couturier. Charles serait né de ce mariage (1). — Quoiqu'il en soit, celui-ci acquit une charge de procureur au baillage de Vienne, puis s'en démit en 1778 pour exercer la profession d'avocat auprès de la même cour. Nommé député du Dauphiné aux états généraux, il se rangea parmi les adversaires de la cour et acquit même une certaine popularité. Il fut chargé de

(1) ÉTATS DE SERVICES DE M. LOUIS CHABERT :

Simple soldat	6 nov. 1791.
Caporal..........................	6 mars 1792.
Sergent..........................	13 août 1792.
Capitaine	10 juin 1793.
Blessé d'un coup de feu..........	1er sept. 1793.
Adjudant de place à Milan........	1er sept. 1796.
Entré avec le grade de capitaine dans les guides à pied..... ...	21 août 1797.
Adjoint à l'état major de l'armée d'Égypte.........................	20 janv. 1799.
Passé dans la 44e brig. de ligne..	27 avril 1800.
Membre de la Lég. d'Honneur ...	14 juin 1804.
Major à la suite du 44e de ligne.	28 juin 1807.
Major titulaire du 108e de ligne..	10 nov. 1807.
Colonel en 2e.....................	23 mars 1809.
Colonel du 76e de ligne	3 août 1811.

(1) Voy. *Revue de Vienne*, t. III, p. 181.

faire le rapport sur les événements des 5 et 6 octobre 1789 : mais au lieu d'accuser Mirabeau et le duc d'Orléans qui passaient pour en être les instigateurs, il chercha, au contraire, à les *blanchir*. Ce rapport lui attira les plus violentes attaques; on l'accusa de s'être laissé gagner par de l'argent, les journaux et les pamphlets royalistes l'accablèrent de leurs sarcasmes et le surnommèrent *la blanchisseuse Chabroud*. Jusqu'à la fin de la session, il resta fidèle à cette ligne de conduite, et, comme on va le voir, ses opinions et ses votes furent toujours dans le sens le plus avancé Il demanda que les municipalités fussent seules chargées de la répression des émeutes. - Il combattit le projet des honneurs à décerner au jeune Desilles mort à Nancy. - Elu président le 9 avril 1791, il occupait le fauteuil lorsque le roi vint se plaindre à l'assemblée de la violence avec laquelle le peuple l'avait empêché de partir pour Saint-Cloud : « Une pénible inquiétude, répondit-il, est toujours inséparable des premiers progrès de la liberté. »-Il demanda les honneurs du Panthéon pour notre compatriote l'abbé de Mably.- A l'époque du 20 juin, il parla contre les complices de l'évasion du roi et demanda qu'ils fussent traduits devant la haute cour. - Il défendit ensuite une adresse en faveur de l'abolition de la royauté; - il demanda des peines sevères contre l'émigration; il vota l'abolition des ordres de chevalerie; - enfin, il fit supprimer le titre de Dauphin donné au fils aîné du roi.

En 1791, Chabroud fut elu, par le département de Seine-et-Oise, juge au tribunal de cassation. Il remplit ces fonctions jusqu'en l'an V époque à laquelle il devint, auprès du même tribunal, d'abord homme de loi et avoué, comme on disait alors, puis avocat. A la première Restauration il se démit de cet office et se retira avec sa fille dans une maison de campagne qu'il possédait dans la banlieue de cette ville, et y mourut le 1er février 1816 (1).

ICONOGRAPHIE.

1° PORTRAITS. — I. *CHARLES CHABROUD, né à Vienne, en 1750... - Labadye del. Texier sc.* Buste, profil, D. in-8° (Suite de Déjabin). — II. *CHARLES CHABROUD député du Dauphiné, président en avril 1791. - Lambert del. Alix sculp.* Buste, 3/4, G. aq. (Suite de Levachez).

(1) Colomb de Batines et plusieurs autres biographes le font, par erreur, député à la Convention.

2° CARICATURES. — III. *Information des Journées des 5 et 6 octobre 1789 - Le voilà donc enfin ce secret plein d'horreur!!! - Se vend à Paris sous le passage du Châtelet.* Chabroud assis à G fait des bulles de savon. Aq.- H. 186 mill. L. 162 mill. — IV. *Allusion aux informations des journées des 5 et 6 octobre 1789...* Copie de la précedente. p. p. ov H. sur un fond rouge.—V *Les loups ne se mangent point*, p. p. t. aq. Chabroud est à G. lavant le duc d'Orléans. - Il y a 2 états de cette planche : 1° celui décrit; 2° avec le texte ci-apr. : *J'use tout mon savon et ne puis vous blanchir.*

VI. *Grands envoyés extraordinaires de Leurs Majestés les Jacob ns pour le blanchissage, de Jourdans, et de son armée, leurs confraires.* Chabroud est à G tenant une éponge, une savonnette et un battoir; à ses pieds, une caisse de *savons de Grenoble.* à D , derrière des barreaux, se voient des prisonniers qui crient : *Mort à Chabroud.* - Aq.- H. 133 mill. L. 186 mill. Rare.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I.

I. *Opinion... sur quelques questions relatives à l'ordre judiciaire, prononcée le 30 mars 1790.* Paris, impr. nat. 1790, in-8°, 30 pp. — II. *Opinion .. prononcée à la séance du 20 juillet 1790, et motion sur le jugement des appels.* (Paris, imp. de Baudouin), in-8°, 12 pp.

III. *Rapport de la procédure du Châtelet sur l'affaire des 5 et 6 octobre 1790.* Impr. nat., 1790, in-8 . - Ce rapport a donné lieu aux 2 réfutations suivantes: 1° *Les forfaits du 6 octobre, ou examen approfondi du rapport de la procédure du Châtelet sur les faits des 5 et 6 octobre 1789. fait à l'assemblée nationale par M. Charles Chabroud* (s. n. de l.), 1790, 2 vol. in-8°. - 2° *Appel au tribunal de l'opinion publique, du rapport de M. Chabroud...* par M. Mounier. Genève, 1790, in 8°, de 352 pp.

IV. *Articles proposés à l'assemblée nationale sur la formation d'un conseil national pour la conservation des lois, et d'une cour nation.* (s.d.) (Imp. nat.), in-8°, 8 pp. — V. *Rapport et projet de loi sur les délits et les peines militaires* (s. d.) (Impr. nat.), in-8°, 39 pp. — VI. *Projet de loi sur les délits et les peines militaires, proposé à l'assemblée nationale, au nom du comité militaire.* Paris, impr. nat. 1791, in 8°, 16 pp.— VII. *Rapport... de l'affaire du régiment de Royal-Comtois, & de*

la sentence du conseil de guerre de 1773 (24 mai 1793). In-8°, 40 pp. (Impr. nat.)

§ II.

PIÈCES RELATIVES A CHABROUD.

Faits et gestes de l'honorable Charles Chabroud, procureur, avocat, dép. à l'ass. nat., blanchisseur du héros d'Ouessant, enfin un des juges de la ville de Paris. A Aristocratopolis, 1791, in 8°, 32 pp. Ce pamphlet paraît avoir été composé par un Dauphinois très au courant de toutes les particularités de la vie de Chabroud.

CHAIX (DOMINIQUE), prêtre, botaniste, naquit le 8 juin 1730 dans une grange nommée Bertaud, dépendant de l'abbaye de Durbon (H.-Alpes), dont son père était fermier. Les premières années de sa jeunesse s'écoulèrent au milieu des travaux des champs; un curé des environs lui apprit ensuite le latin et, ayant embrassé l'état ecclésiastique, il devint vicaire de Gap vers 1754. Pendant son séjour dans cette ville, il se lia avec la supérieure du couvent de la Charité, Mme de Colvin, très-versée dans la connaissance des simples: ce fut elle qui lui inspira le goût de la botanique. — En 1758, on le nomma curé des Baux, village des H.-Alpes de 200 habitants. Les soins qu'exigeait cette petite paroisse lui laissaient de nombreux loisirs qu'il mit à profit pour se livrer avec ardeur à l'étude de la botanique. Il explora non-seulement les montagnes des environs, mais encore la plupart de celles des H.-Alpes. Les plantes recueillies dans ces courses, il les cultivait ensuite lui-même dans son jardin, et, grâce à cette méthode, il parvint à faire un grand nombre d'observations précieuses sur des espèces rares ou inconnues. — Il donna à notre célèbre Villars les 1res notions de la botanique. Les mêmes goûts et la même simplicité de caractère unissaient ces 2 hommes; ils firent ensemble, dans tout le Dauphiné, de grandes herborisations, dont Villars nous a laissé le récit dans la préface de son *Hist. des Plantes du Dauphiné*, pp. x et suiv.—Malgré la modestie de Chaix et l'humble théâtre sur lequel il se trouvait, il finit par être connu des sommités de la science. Un grand nombre de savants entretinrent des relations avec lui et lorsque Guettard, Faujas de Saint-Fond et Lamanon vinrent explorer les montagnes des H.-Alpes en 1775 et 1783, ils s'empressèrent de le visiter dans son humble presbytère. — Il mourut d'une attaque d'apoplexie le 22 juillet 1799. (Voy. une *Notice sur Chaix*, par J.-M. Rolland, dans les *Mém. de la Soc. d'émulation des H.-Alpes*, pp. 190-202.)

BIBLIOGRAPHIE.

§ I.

I. *Récit historique et moral sur la Botanique, lu devant le conseil d'administration des Hautes-Alpes... le 18 décembre 1792...* (Gap. Allier. 1793), in-8°, 27 pp.

II. *Plantæ Vapincenses, sive Enumeratio plantarum in agro Vapincensi à valle* Valgaudemar *ad amniculum* le Buech *propè Segesteronem spontè nascentium, aut œconomicè securum.* Ce catalogue a été rédigé par Chaix en 1785 sur la demande de Villars, qui l'a inséré dans son *Hist. des Plantes du Dauphiné*, t. I, pp. 309. Il est en latin et contient la description d'environ 1600 espèces.- Il a été imprimé séparément sous ce titre. * *Plantæ Vapincenses*, in-8 (*Fr. litt.* de Querard) très-rare.

III. *Observation d'insectologie, sur les tumeurs ou varus des bêtes à cornes. occasionnées par l'insecte appelé par Linnæus,* Æstrum Bovinum. Insérée dans les *Affiches du Dauphiné*, n° du 8 mars 1782.

§ II.

IV. *Herbier du département des Hautes-Alpes.* Cette Collection, formée et classée par Chaix, avec des notes mss. de sa main, se compose de 20 portefeuilles et de liasses qui peuvent en former 15 autres.

V. *Ornithologie des Hautes-Alpes.* Collection de dépouilles d'oiseaux formée par Chaix, avec notes mss. en 5 portefeuilles gr. in-f°.

Ces deux précieux recueils appartiennent à la Bibliothèque pub. de Gap. - En 1791 et 1792, le conseil administratif de cette commune avait émis le vœu que l'herbier fût acheté aux frais du département, mais le directoire s'y refusa sous prétexte d'économie. Il fut alors vendu pour un prix plus que modique à M. Picot La Peyrouse, profess. d'histoire naturelle à Toulouse. Je ne sais à quelle époque il est entré à la Bibliothèque de Gap.

CHALEON (JUST DE), originaire du Royannais, a été un célèbre avocat du parlement de Grenoble au 17e s. D'après quelques passages des plaidoyers de Basset, on voit qu'il jouissait déjà d'une grande réputation en 1630. Il fut anobli par lettres du mois d'avril 1655 confir-

mées en 1668. — *Laurent*, son fils, était conseiller au même parlement en 1680.

Un membre de cette famille, *Laurent César* DE CHALÉON DE CHAMBRIER, conseiller au parlement de Grenoble, fut député de la noblesse du Dauphiné aux états-généraux de 1789.

CHALIER (JACOB), né dans l'Embrunois, fut successivement pasteur de Queyras et de Château-Dauphin et assista, comme député de cette dernière église, au synode provincial du Dauphiné tenu au Pont-en-Royans le 29 juin 1622. Il fut ensuite transféré à Abriès (H.-Alpes), vers 1625; mais il abjura 2 ou 3 ans après et se retira à Tullins où, d'après G. Allard, il se livra à l'exercice de la médecine. — En 1631, le synode de Charenton le signala comme apostat en ces termes : « Jacob Chalier « est infesté de l'arminianisme et de « plusieurs autres erreurs monstrueu- « ses qu'il a tâché de répandre secrète- « ment. Etant sur le point d'être dé- « posé du sacre ministère, il quitta « sa robe et sa religion : il est petit, « mais d'une taille assez bien prise, les « cheveux châtains et hérissés, la vue « basse, le front fort élevé, les épaules « larges; il marchait avec beaucoup de « vitesse, et était fort grossier en con- « versation (1). »

On a de lui un livre très-rare intitulé : *La Vérité triomphante contre l'étrange nouveauté des ministres.* Grenoble, 1642, in-8°. (Bib. de Grenoble.)

CHALIEU (ALEXIS), prêtre, antiquaire, naquit à Tain (Drôme), le 29 avril 173?, d'une famille de pauvres artisans. Sa santé frêle et délicate ne lui permettant pas d'embrasser une profession manuelle, il se destina à l'état ecclésiastique et alla commencer ses études chez les Jésuites du collége de Tournon. Ses classes terminées, il sut intéresser vivement des missionnaires de la congrégation de Sainte-Colombe qui prêchaient alors un Avent dans le département de la Drôme; il en obtint des lettres de recommandation et des secours qui lui permirent de venir étudier la théologie à Paris. Dans cette ville, le hasard le mit en rapport avec M. de Guénet, évêque de Saint-Pons, et ce prélat fut si frappé de son savoir, de la douceur de son caractère et de la pureté de ses mœurs, qu'il se l'attacha en qualité de secrétaire, et lui donna peu après une chaire de théologie. Malheureusement M. de Guénet ayant été exilé en 1758 à propos de la fameuse instruction past. de Christophe de Beaumont, Chalieu se trouva sans protecteurs et sa carrière fut perdue. Il revint alors à Tain; puis, lors de la suppression des Jésuites, il enseigna la théologie au collége de Tournon; mais, quelques années après, il abandonna le professorat pour se livrer entièrement à son goût pour l'étude de l'antiquité.

Il passa le reste de sa vie à recueillir des médailles, de vieilles poteries, des inscriptions, etc., etc. Ses recherches et ses soins finirent par lui procurer une précieuse collection. « Il était tellement passionné, lit-on dans sa vie (en tête de ses *Mém.*), pour tout ce qui venait des Romains, qu'il employait pour ses usages les plus ordinaires tout ce qui était sorti de leurs mains. Cette petite manie allait jusqu'à la profanation, puisqu'il se servait même pour la nuit d'un vase antique en bronze; et chez lui bien certainement ce n'était ni mépris ni ignorance. » — Il est mort à Tain le 29 mars 1808, avec la réputation d'un savant archéologue. — Voici en quels termes l'un de nos compatriotes, Bourgeat, apprécie ses travaux (*Biogr. univ.*) : « Chalieu avait beaucoup d'instruction, mais il s'est souvent occupé d'objets qui ne méritaient pas les longues dissertations qu'il leur a consacrées, et il n'a point porté un coup d'œil assez philosophique dans l'étude des antiquités. Cependant ses travaux méritent l'attention des archéologues et plusieurs de ses dissertations sont très-curieuses; mais celles qui ont pour objet la géographie contiennent des erreurs très-graves, surtout relativement aux Voconces et aux Allobroges. »

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Mémoires sur diverses antiquités du département de la Drôme, et sur les différents peuples qui l'habitaient avant la conquête des Romains, ouvrage posthume...., imprimé par souscription des amis des sciences et des pauvres, et par les soins de M. le maire de Tain.* Valence, Marc-Aurel (s.d.), (1811), in-4° de 190 pp., fig., tiré à 1000 exem. En tête se trouve une notice sur la vie de l'auteur. — Ce recueil contient 14 mémoires ou dissertations; voici l'indication de celles relatives à notre province :

1. — Dissertation sur un autel antique et sur l'inscription qui y est gravée (Taurobole de Tain).
2. — Mémoire sur une colonne milliaire trouvée près de Tain.
3. — Notice des anciens peuples du département

(1) Aymon, *Synodes nat.*, t. II, p. 5.4.

de la Drôme. - Ségalauniens. - Tricastins. - Voconliens et Vertacomicores.

4 — Mémoire sur le chemin qu'Annibal, après avoir passé le Rhône, prit pour arriver aux Alpes, où l'on prouve qu'il n'entra pas en Italie par le Saint-Bernard et que l'empereur Napoléon est le seul qui ait conduit une armée par cette route.

5 — Mémoire sur le lieu précis où le consul Q. Fabius vainquit Bituitus roi des Arverniens.

6. — Question de géographie ancienne dont la solution peut être utile pour la connaissance du pays qu'habitaient les Ségalauniens.

7. — Calcul de la distance d'Uxeau aux frontières des Voconliens, pour connaître le chemin que César fit faire à son armée en 7 jours.

L'auteur avait publié en l'an v, sous le voile de l'anonyme, un premier jet du 2e de ces mémoires, avec le titre de *Mémoire sur une colonne milliaire qu'on vient de trouver près de Tain* (s. l. ni d.). (Valence, an v). in-4°, 4 pp. - Une première rédaction des nos 3 et 4 avait déjà paru dans les *Annuaires de la Drôme*, an XIII (pp. 170-177), et an XIV (pp. 209-220.)

CHALVET (Pierre-Vincent), littérateur, né à Grenoble en 1767, fut destiné à l'état ecclésias., et entra d'abord dans les ordres. Après avoir passé plusieurs années à Paris, il revint à Grenoble au commencement de la révolution, jeta le froc aux orties et essaya de jouer un rôle en fondant un journal *politico-religieux;* mais cette publication n'ayant eu aucun succès, il l'abandonna après un an d'existence pour se lancer dans le professorat. C'est à cette époque qu'il publia son *Mémoire sur les qualités et les devoirs d'un Instituteur.* — Lors de la création de l'École normale (an III), il y fut envoyé comme élève, puis, en l'an V, il devint professeur à l'Ecole centrale fondée dans le département de l'Isère par la loi du 13 brumaire an IV. Peu de temps après, en qualité de membre du jury de l'école primaire de Grenoble, il fit son *Rapport sur l'état de l'Instr. publ. dans le départ. de l'Isère.* Après la suppression de l'Ecole centrale, il ne fut pas compris dans le nombre des professeurs du Lycée : sa *Bibliothèque du Dauphiné*, qu'il avait publiée en 1797, lui valut d'être nommé bibliothécaire adjoint, mais comme les émoluments de cet emploi étaient des plus faibles, il essaya d'ouvrir un cours particulier d'histoire et de philosophie dont le programme parut sous le titre de *Discours servant d'introduction à un cours de philosophie.* Un cours de ce genre était trop au-dessus de ses forces, aussi les résultats ne répondant pas à ses espérances, il dut tourner ses vues d'un autre côté. Le comte Français (de Nantes), alors directeur des droits réunis, lui procura, en 1805, un emploi de contrôleur surnuméraire. Il fut successivement, dans cette administration, receveur particulier à Grenoble en 1806, et contrôleur principal en 1807, fonctions qu'il cumulait avec celles de bibliothéc.-adjoint. Enfin, pendant le cours de cette dernière année, et à la retraite d'Etienne Ducros, il devint bibliothécaire en titre. Mais il ne jouit pas longtemps de l'aisance que ses deux emplois lui procuraient, car il mourut presque subitement à Grenoble le 23 décembre 1807. — Il avait fort peu d'ordre dans l'administration de ses affaires. On trouva à sa mort un déficit de 3 à 4,000 fr. dans sa caisse, en sorte que la régie et ses autres créanciers firent vendre sa riche bibliothèque par autorité de justice (1).

Comme littérateur, il est un des plus médiocres écrivains qui se soient jamais ingérés de tenir une plume. Comme historien on ne peut le prendre au sérieux, car il n'avait pas la moindre idée de la critique et des recherches historiques.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I.

I.* *Observations sur l'état présent de la littérature françoise* (Grenoble, impr. Giroud, s. d.), in-8°, 19 pp. (B. de Grenoble). — II.* *Journal chrétien, ou l'Ami des mœurs, de la religion et de la paix;* puis, *ou l'ami des mœurs, de la religion et de l'égalité.* Grenoble, 1791-92, 2 vol. in-8°. Rare. - Ce journal parut périodiquement du 15 août 1791 au 10 août 1792, époque à laquelle il fut cédé par Chalvet à Courret de Villeneuve. Au mois de février de cette dernière année, il prit le titre de *Journal de l'Église constitutionnelle de France.* On lit dans la *Biogr. nouv. des contemp.* : « *Le Journal* « *chrétien* n'était pas tout à fait catho- « lique, ce qui n'était point un mal « alors; mais il eût fallu que le style « en fût un peu français (2). » — III. *Discours sur l'utilité de l'étude de l'histoire ancienne.* Grenoble, Cadou et David (s. d.), in-8°, 16 pp. (B. de Grenoble). — IV. *Des qualités et des devoirs de l'instituteur.* Grenoble, 1793, in 8° (3). — V.

(1) Voy. à ce sujet de curieux détails, pp. 16 et suiv. de l'opuscule de M Berriat-Saint-Prix intitulé : *Mémoire sur la législation.* (ci-dev. p 121. n. XIII.)

(2) Voy. *Mélanges biogr. et bibliogr relatifs à l'hist. litt du Dauph.* p. 61, n° XIII, et *Bibliogr. des Journaux*, par Deschiens, p. 188.

(3) Le *Magasin encyclop.* de Millin, 1808, t. I, cite une éd. de Paris, Lavillette, 1793, in-8°.

Rapport sur l'état de l'instruction publique dans le département de l'Isère. Grenoble, Cadou et David (1800), in-8°, 24 pp. — VI. *Eloge historique de Moreau de Vérone*. Grenoble, 1801, in-8° (*Fr. litt* de Quérard). — VII. *Discours servant d'introduction à un cours de philosophie*. Grenoble (1802), in-8°. — VIII. *L'Eclipse, ode*. Grenoble (1804), in-4°, 8 pp.

IX.* *Bibliothèque du Dauphiné, par Guy Allard, contenant l'histoire des habitants de cette province qui se sont distingués par leur génie, leurs talents et leurs connoissances. Nouvelle édition revue et augmentée*. Grenoble, Giroud, 1797, in-8°, de 340 pp. Le ms. autographe de l'auteur est entre les mains de M. Ch. Berriat-Saint-Prix. - On a dit avec raison que cette nouvelle édition ne valait pas la première; en effet, à part les notices de quelques hommes posterieurs à Guy Allard, Chalvet n'a fait qu'ajouter des erreurs à celles déjà assez nombreuses de son vieux devancier. Quand on a étudié à fond son livre comme j'ai nécessairement dû le faire pour la composition de celui-ci, on est surpris de voir un homme qui fut professeur d'histoire à une école centrale et bibliothécaire, commettre en histoire et en bibliographie des bévues aussi grossières; elles sont si nombreuses que j'ai dû renoncer à les signaler toutes, de peur de fatiguer le lecteur. - Comme celle de Guy Allard, sa *Bibliothèque du Dauphiné* ne contient que les littérateurs et les savants, aussi on y chercherait vainement nos plus grandes illustrations, telles que Bayart et Lesdiguières. (*V.* ci-dev. l'*Introduction*.) Il devait la compléter en publiant des *Mémoires historiques* embrassant à la fois la biographie des guerriers et des hommes politiques, et l'histoire de notre province, mais ce projet n'a pas eu de suite. On lit dans la *Fr. litt.* de Quérard : « Il a laissé en ms. des *Mémoires Hist* qui devaient compléter sa *Bibliothèque*. » Ces prétendus *mémoires* dont j'ai eu la communication, grâce à l'inépuisable obligeance de M. Ch. Berriat-Saint-Prix ne méritent pas un tel nom : c'est un fatras de notes indigestes et d'extraits entassés pêle mêle dans un volume in-4°, au milieu desquels il est impossible de discerner la pensée ou les projets du compilateur (1).

X.* *Poésies de Charles d'Orléans*... Grenoble, 1803, in-12, publiées d'après un ms. de la bib. pub. de Grenoble (2) et précédées d'une notice hist. Un de nos compatriotes, M. A. Champollion-Figeac, qui a publié une excellente édition des poésies de ce prince, dit à propos de celle de Chalvet (*Notice hist.*, prélimin. p. xxxviij) : « Malheureusement pour « le texte et pour l'auteur, l'editeur « était trop étranger à l'étude des écri- « tures et des idiômes du moyen-âge. » — XI. Il a été un des principaux rédacteurs du *Clairvoyant, journal républicain, politique et philosophique de Grenoble*..... Grenoble, impr. Cadou et David, 1797-1800, pet. in-4°, de 546 n°ˢ, dont le 1ᵉʳ est du 2 ventôse an v et le dernier du 30 ventôse an viii (B. de Grenoble).

§ II.

De l'an v à l'an xi, il lut à la soc. des sciences et des arts de Grenoble les mémoires ci-après qui doivent exister encore en ms. dans les archives de cette société : I. *Rapport sur la translation du mausolée de Bayard de l'ancienne église de La Plaine au Musée de Grenoble* (an v). — II. *Mémoire sur la législation de Moyse et les mœurs des Hébreux* (an vii). — III. *Notice sur l'histoire et les antiquités du département de l'Isère* (an vii). — IV. *Mémoire sur l'établissement d'une école de musique à Grenoble* (an xi).

CHAMBON (Joseph), médecin, naquit à Grignan (Drôme), vers 1647. Après avoir reçu le grade de docteur à l'Université d'Avignon, il se rendit, vers 1678, à Marseille, avec l'intention de s'y fixer; mais une querelle dont les biographes ont oublié de nous dire la nature l'obligea de sortir de France. Il parcourut alors, un peu en empirique, l'Italie, l'Allemagne, et enfin la Pologne, où le roi Jean Sobieski le prit pour son médecin. Un long sejour dans le même lieu ne pouvait convenir longtemps à son caractère bizarre et aventureux : il quitta quelques années après la Pologne, parcourut de nouveau l'Allemagne, et enfin rentra en France pour se fixer à Paris. Fagon, premier medecin du roi, qui se fit son protecteur, eut beaucoup de peine à obtenir son agrégation à la Faculté de cette ville. Avant de l'admettre parmi eux ses confrères voulurent, d'après je ne sais quels statuts, lui faire promettre de ne pas débiter les remèdes secrets qu'il avait rapportés de ses voyages : il

(1) Pendant l'impression de cette notice, M. Ch. Berriat-Saint-Prix a fait don à la bibliothèque pub. de Grenoble des deux manuscrits de Chalvet dont il vient d'être question.

(2) C'est le manuscrit dont M. Berriat-St-Prix a publié la notice. (Voy. ci-dev., p. 128, n° lxxx.)

s'y refusa; alors un procès s'ensuivit, mais, grâce à la protection de Fagon, il obtint un arrêt du parlement qui lui permettait d'exercer la médecine à Paris.—Quelque temps après il lui arriva une fâcheuse aventure : d'Argenson, lieut.-gén. de police, l'ayant choisi pour donner des soins à un gentilhomme napolitain détenu à la Bastille, il s'intéressa au sort de ce prisonnier, et se mit dans la tête d'obtenir sa liberté. Il écrivit en conséquence au roi; mais comme dans son Mémoire il avait l'imprudence de s'attaquer à de hauts personnages, entre autres à la duchesse de Bourgogne, on le mit lui-même à la Bastille, où il resta deux ans. — Quand il sortit de prison sa clientèle était perdue; se trouvant alors sans ressources, il prit le parti de revenir en Dauphiné. Heureusement il sut intéresser à sa position le comte de Grignan, qui lui obtint l'emploi de médecin des galères à Marseille. — En 1705, pendant son séjour dans cette ville il traita la comtesse de Grignan, atteinte de la petite vérole. N'ayant pu la sauver, malgré tous ses soins, il en conçut tant de chagrin qu'il ne voulut plus désormais exercer la médecine et se retira auprès de son frère, qui était doyen du chapitre de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Il vivait encore en 1732. — (Voy. *Biogr. Méd.* de Panckouke.)

BIBLIOGRAPHIE.—I. *Principes de physique rapportés à la médecine pratique*, Paris, 1712, in-12;=*Suite des Principes*... Paris, 1714, in-12;=*Suite des Principes*.. Paris, 1716, in-12. - Ces trois parties ont été publiées de nouveau, Paris, Jombert, 1750, 2 vol. in-12.—II. *Traité des métaux et des minéraux, et des remèdes qu'on peut en tirer*. Paris, Jombert, 1714, in-12.

CHAMIER (DANIEL), célèbre théologien protestant, naquit à Montélimar en 1565. Destiné à embrasser le ministère, il fit ses études à l'université d'Orange, puis alla, en 1581, au collége de Nîmes en qualité de régent de quatrième. Trois ans après il se rendit à Genève pour y suivre les cours de théologie ; il y reçut la consécration, mais, lorsque de retour en Dauphiné il se présenta pour être examiné et obtenir une église, le synode le déclara, dit-on, incapable. Comme pour appeler de cette inepte décision, il fut obligé de passer dans une autre province, dans celle du Languedoc, où un synode plus éclairé rendit justice à son mérite et l'admit au St ministère. On le donna d'abord aux Vans (Ardèche), puis à Aubenas où il resta jusqu'à la prise de cette ville par les catholiques en 1587, et enfin à Montélimar dont son père était pasteur(1). — On ne connaît pas l'époque précise à laquelle il obtint cette dernière église, mais en 1594 il s'y était déjà fait connaître d'une manière si avantageuse, son nom était déjà si répandu en Dauphiné que le synode de Montauban ayant à nommer des pasteurs chargés de faire des conférences avec les catholiques, le désigna pour notre province. A dater de ce jour, sa réputation grandit avec une telle rapidité qu'au bout de quelques années il était l'un des personnages les plus importants du parti réformé. — Il fut député à plusieurs synodes où son influence paraît avoir été toute-puissante sur les décisions : à celui de Saumur (1596), à celui de Gergeau (1601), à celui de Gap dont il devint modérateur (1603), à celui de Privas (1612). Les églises utilisèrent maintes fois son habileté dans les affaires et ses vastes connaissances théologiques, en l'employant dans la direction de leurs intérêts temporels et la solution de questions de dogme ou de discipline. Enfin, il fut chargé de quelques négociations, notamment en 1607, de celle relative à la translation de l'académie de Die (2). L'énergie et l'habileté qu'il ne cessa de déployer dans toutes les circonstances ont fait dire à Bayle (*Dict. crit.*) : « Chamier n'étoit pas moins ministre d'État que ministre d'Église. On ne vit jamais un homme plus roide, plus inflexible, plus intraitable par rapport aux artifices que la cour mettoit en usage pour affoiblir les protestants. »

Un pasteur de cette importance ne pouvait rester longtemps sur un obscur théâtre tel que Montélimar, aussi plusieurs académies ne tardèrent-elles pas à le de-

(1) *Daniel* CHAMIER, son père, d'une famille originaire d'Orange, avait exercé les fonctions pastorales à Romans avant 1560. Lors du massacre de la Saint-Barthélemy, il se réfugia à Genève, puis, à son retour en France, il devint successivement pasteur des églises du Pousin, de Privas, et, en 1574, de St-Ambroix (Ardèche); vers 1590, il fut donné à Montélimar, où il resta jusqu'à sa mort arrivée on ne sait à quelle époque. D'après Léger (*Hist. des Vaudois*), « il prêchoit encore qu'il étoit âgé de plus de cent ans. »

(2) Lors de la fondation de l'acad. protestante de Die par lettres-patentes du 14 févr. 1604, la ville de Montélimar avait fait d'inutiles efforts pour s'opposer à cet établissement, ou du moins pour l'avoir dans son sein. En 1607 elle renouvela ses tentatives, mais sans plus de succès. C'est dans ce but que Chamier fut député à la Cour. (Voy. ci-apr. *Bibliogr.* § I, nº XIII.)

mander pour professeur. Ce fut d'abord celle de Nîmes en 1601, celle de Die en 1603 et 1607, puis celles de Saumur et de Montauban en 1612. Malgré les plus vives instances, les synodes ne voulurent pas consentir à l'enlever à Montélimar, mais celui de Privas faisant enfin céder l'intérêt particulier à l'intérêt général, l'accorda à Montauban (1). — A partir de cette époque, Chamier ne prit plus autant de part aux affaires des reformés : il se consacra entièrement aux devoirs de sa chaire de théologie et à la composition d'un ouvrage dont la nature et l'étendue exigeaient la plus sérieuse application. Dès 1607, sur la proposition de la province de Saintonge, il avait été exhorté à travailler contre Bellarmin. Les synodes attachaient une telle importance à cet ouvrage qu'en 1617 celui de Vitré, non content de lui accorder, à titre d'encouragement, une gratification de 2000 livres, s'occupa des plus minutieux détails de l'impression, jusqu'à désigner le genre de caracteres, le papier et la largeur des marges. C'est la *Panstratie* indiquée ci-apres n° VIII. Déja il en avait terminé 4 vol., lorsque les catholiques vinrent mettre le siége devant Montauban. Comme il n'était pas moins homme d'action qu'homme de conseil, il vola, pendant un assaut, l'épieu à la main, à la defense du bastion du Pallias; mais, à peine arrivé sur le rempart, il fut emporté d'un coup de canon. C'était le 17 octobre 1621.— « Il fut autant regretté de ses coreligionnaires, dit Dupleix, que s'ils eussent perdu une des meilleures places de sûreté qu'ils eussent en France. » Quant aux catholiques, ils en témoignerent une joie indécente (2).

(1) *Adrien* CHAMIER, son fils, lui succéda à Montélimar. Jéremie Ferrier, qui avait été désigné pour cette eglise, ne parait pas y avoir jamais exercé les fonctions pastorales.

(2) Voici une piece de vers composée à cette occasion par quelque moine controversiste de l'époque, peut-être par le jesuite Garasse, s'il faut s'en rapporter à l'annotateur du *Journal de l'Estoile*. Les dégoûtantes et cyniques plaisanteries qu'elle contient sur l'obesité de Chamier nous montrent de quelle étrange façon les adversaires politico-religieux se traitaient au XVIIe siècle.

Chamier avoit basti si fort
Son gros ventre contre la mort
Pour se rendre à elle imprenable,
Que pour avoir le compagnon,
Elle a eu besoin d'un canon,
Sa faulx n'estant assez capable.

Ce ventre estoit si gras et gros
Qu'il pensoit qu'un seul de ses rots
Feroit plus qu'un coup de tonnerre,
Mais la mort sceut si bien tirer
Quoique aveugle, que sans mirer
Elle mit le vilain par terre.

Ce ventre avoit pour boulevard
Deux grands piés et demi de lard
Et plus d'une toise de fosse,
De largeur vingt ou trente empans;
Mais il n'y a place en ce temps
Qu'un boulet de canon ne fausse.

Ce ventre lui servoit de four,
De pulpitre, fifre et tambour,
Car il avoit toute figure :
Mais onc n'avoit presché si haut,
Ny iamais cuist pasté si chaud
Ny battu si fort la mesure.

Il a fait pourtant en crevant
Plus qu'il n'a fait de son vivant,
Ce gros et gras tripier d'oracle ;
Quand vif ne pouvant presqu'aller
Mort il se vit en l'air voler
N'est-ce pas avoir fait miracle?

La mort doncques a fait très-bien
Puisque Chamier n'aiant fait rien
Digne d'honneur durant sa vie,
De l'avoir mort *canonisé*,
D'avoir son gros ventre brisé,
Et purgé sa panse pourrie.

Ainsi ce gros ventre farcy
A senty dès ce moment-cy
Le feu d'un nouveau purgatoire,
Sçachant bien qu'après son trespas
Il brusleroit un peu plus bas
Qu'en l'aultre qu'il n'avoit peu croire

ADRIEN, son fils, qui lui succéda, comme je l'ai dit, à Montélimar, jouit aussi d'une grande considération. Les synodes cherchèrent toutes les occasions d'honorer en lui la mémoire d'un pasteur qui, par sa science et ses conseils avait rendu d'immenses services aux églises. Il mourut en 1671 âgé de 91 ans. - De ses deux fils, l'un JACQUES, fut avocat à Montélimar, et père du martyr MOÏSE rompu vif en 1683 devant la maison paternelle, à l'âge de ?8 ans. L'autre, DANIEL, né en 1628, d'abord pasteur à Beaumont (Drôme), lui succéda, en 1671, dans l'église de Montélimar. — Celui-ci laissa, entre autres enfants, DANIEL, né à Beaumont le 11 janvier 1661, qui en 1691 se réfugia avec sa famille en Angleterre, où ses descendants sont restés. Il y devint pasteur et y mourut le 15 juillet 1698.— Le dernier descendant mâle de cette famille, ANTOINE, mourut sans enfants en octobre 1780. Mais, d'apres ses dernières volontés, JUDITH, sa sœur, mariée à *Jean* DESCHAMPS, obtint du gouvernement anglais, le 20 octobre 1780, l'autorisation pour son mari, de porter le nom de Chamier. Cette branche qui subsiste de nos jours en Angleterre, s'occupe avec un soin religieux de tout ce qui peut rappeler le souvenir du célèbre pasteur dauphinois, et honorer sa memoire. C'est à elle que l'on doit la publication des deux ouvrages indiqués ci-après sous les nos XIII (§ I) et II (§ II).—(Voy. Bayle,

Dict. crit. et surtout la *Fr. protestante* de MM. Haag, où l'on trouve sur tous les événements de la vie de Chamier des développements que le cadre étroit de ce livre ne m'a pas permis de donner.)

PORTRAIT. — *DANIEL CHAMIER, NÉ EN DAUPHINÉ EN 1565, MINISTRE DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE MONTÉLIMAR...* Buste, de 3/4, tourné à D. - H. 125 mil. L. 103 mill. - (Dans le *Bulletin de la Soc. de l'Histoire du protestantisme fr.*, t. II, p. 296). C'est une reproduction, par la *Paniconographie*, d'une grav. en taille-douce faite en Angleterre d'après un portrait de Chamier (peinture du temps), conservé à Londres dans la Bibliothèque dite *Docteur Williams' library*. La planche qui a servi de type pour cette reproduction sera publiée en tête d'un grand travail sur Chamier que prépare M. Ch. Read (Voy. ci-apr. p. 201, note 2).

BIBLIOGRAPHIE.

§ I.

I. *Dispvte de la vocation des ministres en l'Église reformée, contre Iaques Davy, dit du Perron euesque d'Eureux. A la Rochelle par Hierosme Haultin M. D. XCVIII*, in-8, de 310 pp. (Bib. Imp.). C'est une réponse au livre de Du Perron intitulé: *Replique à la Response de quelques ministres sur un certain écrit touchant leur vocation.* Paris, Mamert Patisson, 1597, in 12.

II. *Danielis Chamierii Delphinatis epistolæ Iesviticæ. Genevæ excudebat Petrus de La Rouière. M. D. XCIX*, in-8°, 214 pp. — *Danielis Chamierii Epistolarvm pars altera.* (Genève). *Excvdebat Petrus de La Rouiere. M. DCI.*, in 8° de 16 et 173 pp. (Bib. Imp.) Ces 2 vol. contiennent des lettres de polémique religieuse échangées entre Chamier et les PP. Coton, Ign. Armand et Jacq. Gaultier, jésuites à Tournon. Elles ont été réimp. avec une pagination séparée à la fin du n° IX ci-apr. = La 1re partie a eu 2 autres éd. sous ce titre : * *Epistolæ Jesuiticæ et ad eas responsiones item per epistolas datæ...* Amhergæ, Johan. Schonfeldus, 1604, in-12. = Autre éd. : *Ibid.* CIƆIƆCX, in-8° de 4 ff. prélim. et 239 pp. (Bib. Mazarine).

III. * *Actes de la conférence tenue à Nîmes entre Daniel Chamier et P. Cotton, jésuite.* Genève, 1601, in-12 de 14 et 256 pp. (Bib. de Montauban). De son côté le P. Coton publia un récit de cette conférence sous ce titre : *Actes de la conférence tenue à Nismes entre le P. Cotton, jésuite, et le ministre Daniel Chamier.* Lyon, Est. Tantillon, 1601, in-8° (Bib. de Grenoble, 4353). Ces écrits sont fort rares. — Voy. *la vie du P. Cotton*, par le P. d'Orléans. (Paris, 1688, in-4°), pp. 42 et suiv.

IV. *La confvsion des dispvtes papistes... A Geneve, povr François le Preux. M.DC.* in-8° de 8 ff., prélim. non chiffrés et 270 pp. (Bib. Imp.)

V. *Considerations svr les advertissements de A. Porsan.....* (Genève). *Par Pierre de la Rouiere. M. DC.*, in-8° de 32, 266 pp. et 3 ff. non chiffrés. (B. Imp.) C'est la réponse à un ouvrage de notre compatriote A. PORSAN (Voy. ce nom).

VI. *Danielis Chamieri Delphinatis, De oecvmenico Pontifice Dispvtatio Scholatisca et Theologica, libris VI distincta... Genevæ, M. DCI.*, in 8° de 8 ff. prelim. non chiffrés et 897 pp. (Bib. Ste-Geneviève).

VII. *La honte de Babylon.* 1re part. (s. n. de l.), 1612, in-8° (Haag. *Fr. Protest.*)

VIII. מלחמות יי (1) *Dan. Chamieri Delphinatis Panstratiæ catholicæ. controversiarvm de religione adversus Pontificios Corpvs... Genevæ, typis Roverianis. M.DC. XXVI.* 4 vol. in-fol.(2). = Autre éd. *Francof. ad Mœn.* 1627, 4 vol. in-fol. Le 1er vol. traite *De Canone Fidei*; le 2e, *De Deo*; le 3e, *De Homine*; le 4e, *De Sacramentis.* - Cet important ouvrage, pour l'impression duquel le synode de Vitré vota en 1617 une somme de 3000 liv., annonce une lecture immense et une étude approfondie des plus célèbres théologiens anciens et modernes. Il présente le système de polémique le plus complet qui existe et en même temps la solution de toutes les objections faites contre les doctrines de l'Église réformée (Voy. la *Fr. protestante* de MM. Haag). Mais il y manque le traité *De Ecclesiâ* que Chamier, surpris par la mort, ne put y ajouter (3).-Alsted l'a complété en ajoutant un suppl. au t. IV et un t. V

(1) *Malchamaus*, c.-à-d. *les Guerres.* De là vient que plusieurs bibliog. appellent ce livre *La Panstratie ou les guerres de l'Eternel.*

(2) Tous les bibilogr. indiquent cette éd. comme étant la première : cependant, d'après les actes du synode de Vitré, il semblerait que les 3 premiers vol., au moins, de la *Panstratie* ont dû être imprimés vers 1617 à Saumur, par Th. Portau. Voy. Aymon. *Syn. Nat.*, t. 2, pp. 100 et 101.

(3) On lit dans les actes du Synode nat. d'Alençon (1637) : « Pour finir ce grand ouvrage de feu « M. Chamier sur les controverses de religion, les « sieurs Garissoles et Charles furent choisis et « nommés pour écrire *De Reali præsentiâ et trans-* « *substantiatione*, pour traiter des questions *De Ecclesiâ et Conciliis*; M. Amyraud, pour écrire *De* « *Manducatione spirituali et de sacrificio Missæ.* » (Aymon, *Syn. Nat.*, t. II, p. 700).

tout entier (1629, 5 vol. in-f°). Spanheim en a publié un abrégé sous le titre suivant : *Chamiervs Contractvs siue Panstratiæ catholicæ... Epitome in qua corpvs controversiarvm super religione aduersus Pontificios, in IV tomos ante hac distributum, servata authoris methodo, ordine, nervis, pene etiam verbis, vno volumine... exhibetur. opera Fr. Spanheim.* Genève, 1642, in-fol. (Bib. Imp.). = Autre éd. : *Ibid.*, 1643, in-fol. (Haag, *Fr. Protest*). = Autre : *Ibid.*, 1645 (Bibliotheque Ste-Genev.).

La *Panstratie* a été l'objet de la réfutation suivante : *Paganini Gaudentii S. Theologiae Doct. et proton. Apost. aduersus DANIELIS Chamieri Panstratian Velitationum PARS PRIMA*, Romæ, typis Fr. Corbelleti, MDCXXVII, in-8 de 4 ff., prelim. non chiffres et 128 pp. J'ignore s'il est paru d'autres parties de cette refutation.

IX *Danielis Chamieri svmmi Theologi corpvs Theologicum seu loci commvnes theologici, Prælectionibvs pvblicis in Academia Montalbanensi per decem annorum curriculum dictati...* Genevæ, Sam. Chouet, M. DC. LIII., in-fol. (B. Ste-Geneviève). Ce recueil des leçons de Chamier a eté publié par *Adrien*, son fils, alors pasteur à Montélimar.

X. *La Jésvitomanie, ov les actes de la dispvte de Lectoure, publiés par Daniel Chamier Daufinois, ministre du S. Euangile... A Montavban, par les héritiers de Denys Haultin*, 1618, in-8°, 4 ff et 248, pp., très-rare. (Bib. de Montauban). Le jésuite Regourd, contre lequel il avait disputé, lui fit la réponse suivante : ** Les désespoirs de Chamier, ministre de Montavban, sur la Conférence qv'il a eu à Lectoure auec le R.-P. Alexandre Regourd religieux de la Compagnie de Iésus, en may 1618, auec la réfutation de la prétendue Iésuitomanie & l'éclaircissement de 4 célèbres difficultéz... Par le sieur Timothée de Saincte-Foy* (pseud. du P. Regourd). *A Caors, par Jean Dalvy et par Claude Rousseau*, CIↃIↃCXIIX, in-8° de 16.468 et 24 pp.

XI. Bayle lui attribue, d'après la table chronolog. de Gaultier, *un petit livre contre le P. Tolosani, abbé de St-Antoine.*

XII.MS. *Grammatica hebraica Danielis Chamieri Delphinatis*, 1615, in-4°. Ce ms. est conserve à la Bib. pub. de Metz. (Haenel, *Catal. libr. manuscript.*)

XIII. On trouve dans le recueil encomiastique intitulé *Epicedia* (Genevæ. Chouet, 1606, in 4°), publié sur la mort de Théodore de Bèze, une pièce de 14 distiques latins composée par Chamier en l'honneur de ce dernier.

XIV *Journal inédit du voyage de Monsieur Daniel Chamier à Paris et à la cour de Henri IV en 1607.* Ce journal, pieusement conservé en Angleterre par les descendants de Chamier, a été inséré en 1853 dans le *Bulletin de la Soc. de l'hist. du Protestantisme fr.*, t. II, pp. 297-320 et 430-445 (avec portrait). Il commence au mois de nov. 1607 et s'arrête au 28 mars 1608. On y voit que Chamier avait été député à la cour, non par le synode national, comme on l'avait dit jusqu'ici, et pour faire agréer au roi la nomination de 2 commissaires, mais, au contraire, par les églises du Dauphiné, et afin d'obtenir la translation à Montélimar de l'académie de Die. Ce ministre y a consigné les moindres particularités de son séjour à Paris, depuis ses comptes d'hôtellerie jusqu'à ses entretiens avec les plus hauts personnages. — Son entrevue avec Henri IV a fourni à M. Charles Read, président de la soc. de l'hist. du Protestantisme français, le sujet d'une savante étude historique qui a éte publiée sous ce titre : *Henri IV et le ministre Daniel Chamier, d'après un journal inédit de ce dernier à la cour en 1607.* Paris, Durand et Amyot, 1854, in-8° de 96 pp. (1).

§ II.

ÉCRITS RELATIFS A CHAMIER.

I. *Épitaphe anagrammatique de Daniel Chamier gros et gras ministre de Montauban.* Montauban, 1621, pet. in-8°, 7 pp. — II. *Memoir of Daniel Chamier minister of the reformed Church; with notices of his descendants.* Londres, Sam. Bentley, 1852, in-8° de VII et 121 pp. — III. *Pardons et indulgences, de plenière remission de coulpe et de peine, à tous fidelles reformez de l'un et l'autre sexe. Octroyées par le pontife Chamier, l'an XXI de son règne et de la reforme le 81, selon le calendrier genevois, et de son ministère à Montauban le 4, séant au tribunal de ses predecesseurs au synode dernier. Leues et publiées par son vicaire Du Moulin, au grand temple de Charenton, trident du ha-*

(1) M. Charles Read se propose de publier une nouv. éd. annotée du *Journal* de Chamier. Il y joindra une introduction, une biographie inédite de ce ministre par John Quick, des notes bibliographiques, des pieces justificatives et deux notices extraites de la *France protestante* de MM. Haag. Ce travail formera un vol. in-8° et sera précédé du portrait de Chamier. (Juin 1856.)

ras reformé de France, le dimanche 2 may de ceste année, en présence du

Petit troupeau qui, en sa petitesse,
Va surmontant de Judas la finesse.

Avec les lamentations de Du Moulin sur les misères de ce temps (s. n. de l.), 1614, pet. in-8°.

CHAMILLARD (Alexandre). — G. Allard nomme, par erreur, ce personnage *Chamaillard* et le fait naître à Romans, d'après je ne sais quelle autorité

On a de lui une oraison funebre dont la Bib. hist. de Lelong (t. II, n° 25501), donne ainsi le titre : *Alexandri Chamillardi. oratio de Francisci Delphini Laudibus.* Parisiis, Wecheli, 1537, in-4°. Ce *François* est le fils aîné de François Ier, mort en 1535.

CHAMPIER. — Guy Allard cite trois personnages de ce nom qui n'appartiennent pas à notre province :

1° *Symphorien*, né à Saint-Symphorien-le-Château (Rhône), vers 1472, mort à Lyon en 1559. Il epousa Marguerite Du Terrail, cousine du chev. Bayart, et écrivit *les gestes du preulx chevalier* (Lyon, 1525, pet. in-8°);

2° *Claude*, fils du précédent, né à Lyon vers 1520, écrivain ;

3° *Jacques*, de la même famille, poële du commencement du XVIIe siècle.

CHAMPIONNET (Jean-Étienne), gén. en chef des arm. de Naples et des Alpes, naquit à Valence vers 1762, ou d'apr. quelques biogr. le *24 mai 1762* (1). Son père le destinait au barreau et lui fit faire ses études au collége de Chabeuil, mais vers l'âge de 14 ans, à la suite de quelques étourderies, ou blessé, comme on l'a dit, d'une lâche plaisanterie sur son origine, le jeune homme changea tout à coup de direction. Il s'engagea comme simple soldat dans les gardes wallones du régiment de Bretagne, et alla servir en Espagne sous le duc de Crillon. Il assista, entre autres opérations militaires, au siege de Gibraltar (1782), et revint ensuite, après la paix, dans sa ville natale, simple soldat comme il en était sorti — Un de ses biographes, qui fut son ami d'enfance, Alex. Romieu, assure que dès les premiers jours de la révolution, il devint chef de la garde nat. de Valence, et que la grande fête civique, dont les plaines d'Étoile furent le théâtre le 29 novemb. 1789, doit être attribuée en grande partie à son initiative. Mais ces assertions ne sont pas exactes : le rôle de Championnet à cette époque se borna à être simplement instructeur de la garde nationale. Il ne commença à paraître sur la scène qu'en 1792. — L'Europe entière, alarmée au bruit de la révolution, menaçait alors d'envahir la France; de toutes parts, des bataillons de volontaires se formaient pour la défense de la patrie. Championnet, qui avait salué avec enthousiasme les idées nouvelles, prit les armes l'un des premiers; il organisa le bataillon de Valence (6e de la Drôme), et, comme les soldats nommaient alors leurs officiers, il en fut proclamé chef par ses camarades.

Il se rendit d'abord à Besançon, où on lui donna la mission de marcher contre les rassemblements qui s'étaient formés dans ce département à la suite du 31 mai. Les ordres les plus sévères lui enjoignaient d'exterminer tous les partisans de la Gironde, mais, obéissant à la douceur naturelle de son caractère, il apaisa l'agitation publique sans ordonner un seul emprisonnement, sans répandre une seule goutte de sang. Satisfaits de sa belle conduite, les représentants du peuple, en mission dans le Doubs, le nommèrent chef de brigade le 1er sept. 1793. — Envoyé peu après à l'armée de la Moselle, sous Hoche, il se distingua aux affaires de Brumpt, de Bischwiller et de Haguenau, pénétra le premier dans Landau débloqué, et s'empara de Spire, Worms et Flakental. Cet heureux debut lui valut le grade de général de division (10 juin 1794). Passé à l'armée de Sambre-et-Meuse sous Jourdan, il se trouva à la bataille de Fleu-

(1) Voici une note inédite de feu M. Delacroix, ancien maire de Valence, auteur de la *Statistique de la Drôme*, sur le nom, les parents et la naissance de Championnet :

« *M. Etienne* Grand, riche propriétaire, maître de postes, avocat, conseiller du roi et lieutenant en l'élection de Valence, avait chez lui en 1762 ou 1763 une jeune fille du village d'Alixan (Drôme), nommee *Madeleine* Collion. Il etait célibataire, et cette jeune fille qu'il avait prise comme domestique, passait dans le public pour être devenue sa maîtresse. — Elle accoucha, en 1762 ou 1763, d'un fils appartenant à M. Grand, chez qui elle demeurait. J'ai cherché dans les actes civils de la ville de Valence, celui de son baptême mais il ne s'y trouve pas : peut-être la mère sera-t-elle allée faire ses couches ailleurs Quoi qu'il en soit, cet enfant fut élevé dans la maison paternelle, et reçut le nom de *Championnet*, du nom d'une propriéte de M. Grand située au midi et tout près de la promenade de Valence appelée le *Champ de Mars* : le nom de *Championnet* n'a pas d'autre origine. — Je n'ai rien vu, rien découvert d'où l'on puisse penser qu'il ait été reconnu legalement par son pere : il paraît même qu'il n'a point été legitimé par le mariage subséquent et *in extremis* de M. Grand avec sa mère, car il n'est pas question de lui dans l'acte qui est du 12 juin 1788 — Etienne Grand mourut le surlendemain de son mariage (14 juin) à l'âge de 52 ans environ. Quant à Madeleine Collion, elle se remaria deux fois et mourut vers 1821. »

rus (26 juin), où sa division contribua puissamment à la victoire et emporta, quelques mois après, Juliers et Cologne (3 et 6 oct. 1794).—L'année suiv., il fut chargé, avec un corps d'élite, de traverser le Rhin en face de Dusseldorf, place forte défendue par 5,000 hommes de garnison et couverte par 6,000 hommes campés sous les glacis. L'entreprise était difficile et périlleuse, mais il l'accomplit avec un courage héroïque sous les feux croisés de la place dont il s'empara (5, 6 septemb 1795) C'est là un de ses plus brillants faits d'armes. Peu de jours apres, il emporta le village de Costheim après un combat acharné; enfin il termina cette campagne en protégeant efficacement la retraite de l'armée au delà du Rhin.— En 1796, après avoir repassé ce fleuve, il dégagea Dusseldorf, défit à Seltz une division de cavalerie, prit Vurtzbourg (24 juillet), battit les Autrichiens à Bamberg, emporta d'assaut le fort de Kœnigstein (26 *id.*), et, réuni à Kléber et à Bernadotte, il écrasa de nouveau les Autrichiens à Lech. La fin de la campagne, aussi désastreuse que celle de la précédente, lui fournit encore l'occasion de se couvrir de gloire, en protégeant la retraite.— En 1797, il continua à servir sur le Rhin, puis fut appelé (1798) en Hollande pour y commander une armee destinée à coopérer à l'invasion projetée de l'Angleterre. Mais il ne garda pas longtemps ce commandement : nommé général en chef de l'armée de Rome, il partit deux mois apres pour l'Italie.

La guerre venait d'être declarée au roi de Naples (6 dec. 1798). Ce prince, faible et incapable, dominé par des favoris et des femmes, avait envahi la république romaine à la tête de 60,000 h., que Mack, célebre général autrichien, commandait. L'armée française, mal vêtue, sans solde depuis 3 mois, sans magasins, se montait tout au plus à 16,000 hommes, échelonnés par petits détachements de Rome à Ancône; pour l'écraser, il suffisait de se porter à son centre et de l'empêcher de se concentrer. Mais Championnet surmonta toutes les difficultés de sa position à force de courage et d'energie. Par des manœuvres hardies et savamment combinées, par une foule de petits combats successifs, il déconcerta tous les savants calculs théoriques de Mack, délivra Rome, dispersa l'armee ennemie, lui tua 15,000 hommes, prit 40 pièces de canon, 20 drapeaux, et presque tous ses équipages. 15 jours seulement lui avaient suffi (... décembre 1798). — Après ces brillants succès, il songea à envahir le royaume de Naples. Les plus graves obstacles paraissaient devoir arrêter une telle entreprise, car les paysans et les bandits montagnards étaient soulevés, et il fallait, en traversant cette population hostile et cruelle, lutter contre une formidable insurrection. Mais on était alors a une époque d'enthousiasme, où l'on ne calculait pas les difficultés. Il se mit en marche le 23 décembre 1798, prit Capoue le 10 janv. suivant, et arriva 12 jours après devant Naples. Les lazzaronis et les régiments echappés à la destruction de l'armée de Mack, qui s'y étaient fortement barricadés, se défendirent avec un rare courage Il fallut leur livrer bataille dans chaque rue, assiéger chaque maison, conquérir pas à pas, et à travers des monceaux de cadavres, un terrain defendu avec toute l'énergie du désespoir. Mais la petite armee française, suppléant par la valeur et l'audace à sa faiblesse numérique, d'ailleurs puissamment secondée par les patriotes napolitains qui s'étaient emparés du fort Saint-Elme, demeura, après trois jours de combats, victorieuse sur tous les points. Championnet entra en vainqueur a Naples, le 23 janv. 1799, et y organisa, sous le nom antique de *République Parthénopéenne*, un gouvernement républicain (1).

Cette brillante conquête, loin d'être récompensée comme elle le meritait, fut suivie, au contraire, pour Championnet, d'une disgrâce. A la suite de l'armée marchait une bande de speculateurs effrontés, dont les honteuses spoliations excitaient son indignation. Plusieurs fois il avait signalé leurs manœuvres au Directoire et s'était plaint notamment du comm^re civil Faypoul, à qui d'énormes remises sur les contributions levées à Naples procuraient en peu de temps une fortune scandaleuse. « Il peut, disait-il dans une lettre au gouvernement, réaliser dans un mois ou deux près de 3 millions 600 mille liv., si les contributions s'élèvent, comme il est probable, à 120 millions; qu'a donc fait de si grand cet homme pour le bien de la patrie? » Cédant aux murmures de son armée et aux plaintes de la population napolitaine, l'honnête général expulsa Faypoul du territoire de la nouvelle république. Mais le Directoire,

(1) Son armée prit dès lors le nom d'*Armée de Naples*.

blessé d'un acte d'autorité qu'il regardait comme une révolte, et d'ailleurs prévenu contre lui par les sourdes calomnies de ce commissaire civil, prit immédiatement un arrêté prescrivant à Championnet d'abandonner son commandement et de se rendre à Milan. Celui-ci obéit : à peine arrivé dans cette ville, il fut arrêté pendant la nuit, puis, conduit de prison en prison jusqu'à Grenoble pour y être jugé par une commission militaire. Mais les événements du 30 prairial (18 juin 1799), qui modifiaient la composition du Directoire, vinrent le rendre à la liberté.

Mis à la tête d'une nouvelle armée destinée à prot. ger les Alpes, et appelée *Armée des Alpes*, il se porta en avant le 8 août 1799 par le Mont-Cenis, la Novalèse, le Saint-Bernard et la vallée d'Aoste, défit l'ennemi à l'Assiéte, enleva Suze, débloqua Fénestrelles, et reçut les débris de l'armée d'Italie que Moreau, partant pour Paris, lui abandonna (15 septembre 1799). Les deux armées réunies formaient un corps d'environ 25,000 hommes, avec lequel il voulut tenter de chasser les Autrichiens de Coni en perçant leur centre et en les isolant. Malheureusement, soit que ses troupes décimées par la misère l'eussent mal secondé, soit que le général ennemi, Mélas, eût pénétré ses projets, il fut obligé de battre en retraite à la journée de Fossano (3 nov. 1799.)—Là finit la carrière militaire de Championnet. Son armée, complétement désorganisée par les maladies, la désertion et un dénûment absolu, ne pouvait plus rien entreprendre. Lui-même ne tarda pas à être atteint par l'épidémie qui moissonnait ses soldats : transporté à Antibes, il y mourut le 9 janvier 1800.

Il est une des gloires les plus pures de la Révolution. Resté républicain, il n'approuva pas le coup d'Etat du 18 brumaire ; on assure même qu'à l'époque de sa mort, il avait donné sa démission. — Aux qualités qui en firent un des meilleurs généraux de cette époque, il joignait toutes celles qui rendent l'homme privé estimable. Humain et généreux, il fut avare du sang de ses soldats, et chercha toujours à adoucir les rigueurs de la conquête, et les violences de la guerre. D'une probité sévère, d'un désintéressement à toute épreuve, il n'abusa pas de sa position pour s'enrichir. Pauvre il était entré au service, pauvre il en sortit. A sa mort, les officiers qui l'avaient suivi à Antibes furent obligés de se cotiser pour payer les frais de ses funérailles.

Son cœur fut transporté à Valence et solennellement déposé le 7 septembre 1800 dans l'ancienne église de Saint-Ruf, qui servait alors de salle décadaire. En 1838, sur la proposition de quelques amis de nos gloires nationales, il se forma une commission pour aviser aux moyens de lui élever une statue sur l'une des places de sa ville natale. Cette commission recueillit des souscriptions; le C[l] municip. de Valence donna 5000 f. (4 nov. 1838), et enfin, après dix années perdues en lenteurs et accidents de tous genres, l'inauguration du monument a eu lieu le 24 septembre 1848 en même temps que celle d'une statue de la liberté. (*V.* ci-apr. § II, n[os] II et III et le n° XVI de l'*Iconographie.*)

Outre les sources indiquées ci-apr., voy. le *Dict. des Génér. fr.*, par Decourcelles et un bon article de Jules Ollivier dans la *Revue du Dauph.*, t. VI, reproduit dans l'*Album du Dauph*, t. IV.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I. Bio-Bibliographie.

I. *Éloge historique du général Championnet, commandant en chef les armées de Rome, de Naples, des Alpes et d'Italie;...* par Romieu, son aide-de-camp. Paris, impr. Bailleul, an XI, in-8°, 86 pp. — II. *Histoire du général Championnet fesant* (sic) *suite au Nepos français*, par A. D. Châteauneuf. Paris, l'auteur, 1806, in-12 de 130 pp. = Autre éd. sous ce titre : *Histoire du général Championnet, premier conquérant de Naples.* Paris, l'éditeur, 1810, in-12 de 114 pp. Cette éd. forme les XI[e] et XII[e] part. de l'*Hist. des génér. fr.* (Paris, 1809-13, 5 vol. in-12). — III. *Histoire de Championnet*, par Henri Dourille. Paris, les Marchands de nouveautés, 1844, in-12 de 226 pp. avec portr. — IV. *Notice* (inédite) par J.-J.-M. Savoye, notaire à Romans. « Ce travail denué d'intérêt fut soumis à la censure en 1811 pour être imprimé, mais quelques rectifications sans importance faites par un censeur méticuleux empêchèrent l'auteur blessé de le livrer à la publicité. » (*Revue du Dauphiné*, IV, p. 235). Le ms. original était en 1839 entre les mains de l'auteur.

§ II. Pièces relatives a Championnet.

I.* *Coup d'œil sur la conduite du général Championnet et sur les dilapidations commises en Italie* (s. l. ni d.), in-8°,

11 pp. C'est un pamphlet dans lequel on accuse Championnet de s'être livré à des dilapidations, d'avoir autorisé celles des généraux de l'armée en refusant de reconnaître les comm^res civils envoyés par le Directoire. — II. *Statue à ériger au général Championnet sur la place publique à Valence.* (2) dec. 1828), Valence, imp. Marc-Aurel. Placard in-fol. contenant un appel à des souscripteurs. — III. *Monument Championnet.* (Valence, 23 août 1841, impr. Marc-Aurel), in-4° de 4 pp. C'est une circulaire relative au monument à élever au général, signée des membres de la commission.

§ III.

I. *Proclamation de Championnet... aux citoyens du départ^t du Rhône, du 6 thermid. an 7.* Lyon, Ballanche et Barret, placard in-fol. C'est une invitation aux citoyens de s'enrôler pour la défense de la patrie. — II. Il paraît qu'à l'époque de son arrestation il rédigea des *Mémoires*, mais les biographes ne nous apprennent pas ce qu'ils sont devenus. — III. Il avait conservé copie de sa correspondance qui était, en 1839, entre les mains de M. Cany, à Romans.

PORTRAITS.

EN BUSTE, DE TROIS QUARTS, TOURNÉ A D.

I. CHAMPIONNET, *général en chef de l'armée de Naples. Point pinxit. gravé par G. Morghen.* (Contemp.) C'est le premier et le plus beau des portraits de Championnet; il a servi de type à tous les suivants. H. 151 mill. L. 122 mill. — II. CHAMPIONNET, *général en chef de l'armée de Naples. Bonneville del. sculp.* (contemp.), ov. de 114 mill. de H. — III. J.-E. CHAMPIONNET, *général de division..... Bonneville delin. compagnie sculp.* (contemp.), un chapeau sur la tête, ov. de 119 mill. de H. — IV. CHAMPIONNET. *Schmidt. sc.*, ov. de 85 mill. de H. point. — V. CHAMPIONNET, *Ambroise Tardieu direxit*, in-8°, point. — VI. *Le général J.-E. Championnet né en 1796...* lithog. Formentin. A Paris, chez Decronan g. p. h. — VII *Championnet*, lith. Delpech, presque de face. En bas, le fac-sim. de sa signature, in-8°.

EN BUSTE, DE TROIS QUARTS, TOURNÉ A G.

VIII. CHAMPIONNET SUCCESSIVEMENT GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE DE NAPLES... *Levachez sculp.*, portr. rond de 121 mill. aq. - Au-dessous une ef. de Duplessi-Bertaux représentant l'entrée de Championnet à Naples. - Au-dessous 22 lignes de texte. - Le tout forme une gr. p. in-fol. en H. (contemp.). — IX. (CHAMPIONNET). *A. Boilly sc.* (*acier*), avec un entourage d'ornements gravés sur bois et le fac sim. de sa sign. (mod.) fait partie de la *Galerie Napoléon*. Bénard, édit^r. - H. du portr. seul, 54 mill. L. 42 mill. Il y a 4 états de cette planche : 1° av. la lettre ; - 2° celui décrit ; - 3° sans ornements, mais avec 3 col. de texte. Paris, impr. Everat, pour l'*Iconographie instructive* ; - 4° avec un nouvel entourage d'ornements. Danlos, éditeur. — X. LE GÉNÉRAL J.-E. CHAMPIONNET *né en 1762...* lith. in-4°. De la *Galerie univ.*, publ. par Blaizot. — XI. LE GÉNÉRAL CHAMPIONNET, *H. Grevedon. Lith. de Senefelder*, gr. p. in-fol. en H. — XII. CHAMPIONNET. *J^in Belliard. Lith. Delpech*, presque de face, gr. p. in-fol. en H.

EN PIED.

XIII. CHAMPIONNET... tourné à D, enveloppé d'un manteau ; lith. in-8°; fait partie de la *Galerie hist. des bullet. de la gr. armée.* — XIV. CHAMPIONNET. Tourné à G. les mains derrière le dos; in-8°; fait partie de la *Galerie de la Révol.*, par Alb. Maurin. — XV. CHAMPIONNET. *A. Lacauchie, lith. Rigo frères & Comp.* Il est sous une treille. In-8°. — XVI. *Statue de Championnet par Sappey...* gr. sur bois, in-8° en H. (dans le journal l'*Illustration*, n° du 7 oct. 1848).

A CHEVAL.

XVII. CHAMPIONNET. *A Paris, chez Bonneville...* tourné vers la G., le sabre à la main. pet. in-fol. H. Image coloriée (contemp.). — XVIII. CHAMPIONNET. *Ludovic* (fec.), *lith. de Mendouze.* Tourné vers la G., tête nue, et lancé au galop au milieu d'un tourbillon de fumée; in-4° en H.

CHAMPOLLION, famille de savants, originaire du village de Champoléon (H.-Alpes), d'où lui est venu son nom. Il en existe deux branches, celle du Gapençais et celle du Valbonnais, à laquelle appartiennent les deux frères Champollion, célèbres dans la science.

CHAMPOLLION *le Jeune* (JEAN-FRANÇOIS), né le 24 décembre 1790 à Figeac (Lot), y passa les premières années de son enfance, et vint ensuite, avec son frère aîné, à Grenoble auprès de sa famille (1). On s'est toujours plu

(1) Une notice exacte de la vie et des travaux de Champollion était encore à écrire, car toutes celles

à entourer de circonstances extraordinaires le berceau des hommes célèbres: le journal le *Temps* (mars 1832) a raconté celles qui sont relatives à Champollion. Il paraît certain que sa mère gisait depuis plus d'une année dans son lit, en proie à des douleurs rhumatismales invincibles, lorsque l'impuissance bien constatée de la science décida sa famille à essayer d'un empirique, reconnu dans tout le pays pour sorcier. Un soir, cet homme se rendit mystérieusement auprès de la malade, la questionna, prescrivit quelques remèdes de sa façon et lui annonça sa guérison dans la huitaine, et, avant la fin de l'année, la naissance d'un garçon *qui lui ferait plaisir*. Elle quitta en effet son lit dans la huitaine et le garçon vint au monde avant la fin de l'année.

Ce *garçon* eut une enfance vivace et robuste; doué d'une rare activité d'esprit, il apprit à lire très-vite, à écrire sans maître, à dessiner par instinct; bientôt la lecture devint pour lui une véritable passion. Auprès de son frère aîné, qui s'était chargé de son éducation, il trouva la tendresse d'un père, un maître attentif et éclairé, surtout une riche bibliothèque dans laquelle il puisa avec avidité. Les ouvrages d'érudition et d'archéologie furent les premiers qui attirèrent son attention, puis ceux écrits en langues orientales finirent par le captiver entièrement; il ne les quittait plus. Son frère, qui veillait avec la plus grande sollicitude sur le développement de ses goûts, encourageait ces dispositions naissantes et les dirigeait avec amour dans un genre d'études où lui-même devait s'illustrer un jour. Comme distraction à ses devoirs obligés sur le grec et le latin, il lui donnait à copier les alphabets hébreu, syriaque et éthiopien, le faisait s'exercer à la lecture de ces langues, et prendre des extraits des grammaires. Le jeune élève ne tarda pas à préférer cette étude à toutes les autres. Ce fut à cette époque qu'il fit le Manuel de chronologie dont parle Sylv. de Sacy dans sa *Notice sur Champollion le Jeune*. Son frère ayant découpé des cartons pour classer des médailles, il s'empara des petits disques enlevés par l'emporte-pièce, et traça sur chacun d'eux le portrait, tel qu'il le concevait, de l'un des héros ou des personnages célèbres de l'antiquité, avec l'indication de l'époque où il vivait. Ces disques, ainsi historiés, lui servirent ensuite pour son cours d'histoire à l'Acad. de Grenoble.

Lors de la réorganisation de l'instr. publ., en 1802, des commissions d'inspect. généraux furent envoyées dans les départements pour examiner les candidats aux bourses des lycées. Villars et Lefèvre-Gineau se rendirent à Grenoble, et Champollion se présenta à leur examen. Il s'était muni d'un bel exemplaire du Virgile et de l'Horace *Variorum*. Les inspecteurs ayant remarqué ces deux volumes, le jeune élève, après avoir traduit sans hésiter les passages qui lui furent indiqués, en rendit compte bibliographiquement; il proposa même d'expliquer un chapitre de la Bible hébraïque. Un décret du 5 germ. an XII le nomma élève du gouvernement à la pension entière. Cette première promotion d'élèves avait été faite, pour Grenoble, avec toute l'attention que commandait le nouvel établissement dont elle devait assurer le succès, et, en consultant aujourd'hui cette ancienne liste, on reconnaît qu'il en est sorti des magistrats d'un haut mérite, des préfets, des législateurs, des conseillers d'État, un ministre du roi de Sardaigne et plusieurs élèves de l'École polytechnique.

Au lycée, Champollion demeura fidèle à ses chères études; celles que prescrivaient ses maîtres lui étaient à charge. On voit encore, par les billets adressés chaque jour à son frère, qu'il étudiait plus les livres orientaux que les livres latins. Il faisait marcher de front l'hébreu, le chaldéen, le syriaque; mais il se trouva tout à coup éclairé d'une lumière nouvelle, lorsqu'un de ses condisciples lui apporta la grammaire arabe d'Erpénius. Dès ce moment, l'arabe fut pour lui la base de toutes ses études sur les idiomes de l'Asie occident. comparés. Il avait traduit les quatre premiers chap. de la Genèse pour connaître, disait-il, la généalogie des nations, espérant que ces renseignements lui serviraient plus tard. Il traduisit aussi en français les Chants d'Isaïe qu'il rapprochait de ceux d'Homère, et fit un extrait méthodique des géographes arabes Ibn-Iounis et Ibn-Batouta, d'après les notices de

publiées jusqu'à ce jour contiennent des erreurs de dates, des confusions de noms et de fausses indications sur la nature des faits. De bienveillantes communications et des renseignements puisés à des sources authentiques m'ont permis de rendre celle-ci la plus exacte de toutes et de lui donner en même temps une étendue digne de l'immortelle découverte dont elle retrace l'histoire.

Caussin. Avec des lectures de ce genre, si extraordinaires à un tel âge, on comprend qu'un élève bien doué, comme lui, insatiable de nouvelles connaissances, devienne un jour un grand maître.

En 1806, il voulut se faire auteur et composa sur les géants de la Bible un Mémoire pour démontrer que les noms de ces êtres extraordinaires, ramenés à leur étymologie hebraïque, étaient la personnification des phénomènes naturels les plus redoutables. Le Mémoire fut envoyé à Millin, qui répondit : « Je ne « puis faire aucun usage du morceau « sur la fable des Géants... Cette espèce « d'orientalisme est totalement discré- « ditée : tachez d'en préserver le jeune « auteur, qui me paraît très-intéres- « sant. S'il veut étudier les langues « orientales, il faut qu'il vienne à Pa- « ris. » On a trouvé plus tard, dans les papiers de l'auteur, une copie de ce Mémoire, sur laquelle il avait écrit de sa main : *Ma première bêtise.* — Il en fit une seconde du même genre : ayant trouvé dans le cabinet de son frère quelques figurines égyptiennes, des copies d'inscriptions hiéroglyphiques et un Dictionnaire des clefs chinoises, il s'avisa, sur les rapports de quelques signes hiéroglyphiques et de quelques caractères chinois, d'expliquer les Egyptiens par les Chinois analogues; avec ce système, il déchiffra les inscriptions d'une figurine : mais la joie que lui fit éprouver sa découverte ne fut pas de longue durée. Son frère lui montra que le savant de Guignes l'avait précédé dans cette carrière d'interprétation égyptienne, qu'elle n'avait aucune base solide, car elle reposait uniquement sur des analogies de formes tout à fait fortuites. Le jeune savant reconnut la faiblesse de son système et l'abandonna aisément.

Peu de temps après, il se procura la dissertation du P. Bonjour sur quelques manuscrits coptes de la Bibl. du Vatican (1). Ce texte, le premier qu'il voyait, fut son premier pas vers l'Egypte, vers sa durable renommée. Il y joignit le *Prodromus* et la *Scala Magna* de Kircher, et toutes les ressources offertes par la Bibl. publ. de Grenoble, dont son frère venait d'être nommé conservateur. Dès ce moment, il s'adonna avec ardeur à l'étude du copte. Mais ces occupations le detournaient des devoirs du lycée : il faisait mal ses thêmes, négligeait maîtres et leçons, aussi avait-il la réputation d'un écolier détestable. Néanmoins, comme le genre de ses études, si extraordinaires chez un lycéen, avait attiré l'attention de plusieurs hommes sérieux, que le préfet de l'Isère, notamment, le savant Fourier, lui témoignait une bienveillance marquée, on jugea convenable, à la fin de l'année scolaire, de lui donner un prix de mathematiques. Or, il ne savait pas et ne sut même jamais bien les règles élémentaires de l'arithmetique. Une autre occupation, dont on ne croirait certainement pas capable un esprit livré à d'aussi graves travaux, achevait de le detourner des études du lycée. Il aimait la poésie et faisait des vers. Tous ses condisciples se souviennent encore des couplets joyeux qu'il composa contre le cuisinier de la maison et de ses spirituelles satires sur les évenements politiques du temps. Il fit des parodies en vers de *Bajazet*, d'*Iphigénie* et de *Didon*, qui furent jouées dans les salons de Grenoble pendant le blocus de cette ville, en avril 1814, par les Autrichiens. Il y était en même temps auteur et acteur. Il composa aussi une pièce en 2 actes intitulée *la Scholasticomanie*, sur la lutte entre l'ancien et le nouvel enseignement; mais ces badinages littéraires appartenaient à tout le monde; le jeune auteur n'y attachait pas la moindre importance et à peine s'en est-il conservé quelques copies.

A l'époque de sa vie où nous sommes parvenus, la langue copte et l'Egypte ancienne l'occupaient exclusivement; les fruits qu'il retirait de cette persévérance s'accroissaient chaque jour. Bientôt un nouveau sujet d'étude s'offrit à son esprit : l'abbé Barthélemy et d'autres savants hommes avaient dit que la langue copte était l'ancienne langue des Egyptiens. Le lycéen pensa que les noms antiques des provinces et des villes de l'Egypte devaient appartenir à cette langue; qu'en recueillant ceux conservés par les auteurs grecs et latins, en dépouillant d'autres de ces noms de leurs enveloppes arabes et les appliquant aux localités qui les portaient, on pourrait reconstruire ainsi la géographie de l'Egypte pendant le règne des Pharaons. Il s'attacha à ce projet d'un intérêt évident, recueillit tous les matériaux à sa portée, arrêta le plan de son ouvrage de manière à y insérer sans peine toutes les notices

(1) *In monumenta Coptica, seu Ægyptiaca... exercitatio.* Romæ, 1699, in-4, 36 pp.

nouvelles qu'il pourrait recueillir par la suite, et rédigea une *Introduction* dans laquelle l'objet de ses recherches, les divisions et les sources de son travail étaient exposés. L'auteur, alors dans sa 16e année, lut cette *introduction* à l'Acad. de Grenoble le 1er sept. 1807, et, peu de jours après, quittant enfin le lycée où les encouragements de son frère avaient eu tant de peine à le retenir, il fut emmené à Paris, pour lui la terre promise. Au moment de son départ, l'Acad. de Grenoble le nomma un de ses membres correspondants, et lui fit écrire en même temps par son président la lettre suivante, si honorable pour elle : « En vous nom« mant l'un de ses membres, malgré « votre jeunesse, l'Académie a compté « sur ce que vous avez fait; mais elle « compte plus encore sur ce que vous « pouvez faire. Elle aime à croire que « vous justifierez ses espérances, et que « si un jour vos travaux vous font un « nom, vous vous souviendrez que vous « avez reçu d'elle les premiers encou« ragements. » « *Signé* RENAULDON, « président. »

A Paris, le jeune Champollion n'était pas inconnu. Ses tenaces études sur les langues orient. avaient été l'objet d'un rapport du préfet Fourier au conseiller d'Etat Fourcroy, directeur général de l'instruction publique, qui écrivait à Champollion-Figeac, le 30 mai 1807 : « Afin de mettre M. votre frère à portée « de poursuivre ses progrès et de dé« velopper ses heureuses dispositions « à l'École des langues orientales, j'ai « présenté un rapport à S. Exc. M. le « ministre de l'intérieur, qui a pris la « décision suivante : *Recommandé à « MM. les conservateurs de la Bibliothè« que Impériale, qui pourraient compren« dre M. Champollion parmi les auxi« liaires pour l'emploi desquels ils m'ont « demandé une somme de 6,000 francs.* « En faisant connaître cette décision à « MM. les conservateurs, je n'ai pas « oublié les titres qui parlent en faveur « de M. votre frère et ceux qui vous « rendent recommandable auprès des « amis de l'antiquité. » Mais les directeurs de la Bibliothèque ne voulurent pas d'un auxiliaire qu'ils n'avaient pas choisi eux-mêmes. Heureusement, Champollion pouvait se passer d'eux. Il trouva à Paris des relations toutes faites : c'étaient celles de son frère, qui lui en ouvrit immédiatement de faciles et d'utiles avec des savants ou des littérateurs, dont quelques-uns vouèrent au jeune orientaliste une amitié qui ne se démentit jamais. Sylv. de Sacy a rappelé, dans sa notice précitée, qu'il n'avait jamais oublié le jour où Champollion aîné lui présenta son nouveau disciple. Son teint basané, presque oriental, sa physionomie sérieuse, son langage et sa tenue fort réservés annonçaient un observateur timide, mais avisé, des hommes et des choses.

Dans ce nouveau monde, où il était venu chercher la science, Champollion vécut d'une manière très-solitaire. Il passa bien des nuits à l'étude, toutes les journées au Collége de France, à l'École spéciale des langues orientales, au département des manuscrits de la Bibliothèque Impériale. La langue copte absorbait tous ses instants. Il l'étudiait avec une avide curiosité dans les manuscrits provenant de la congrégation de la Propagande de Rome, car il était convaincu de la nécessité de la bien connaître pour réussir dans l'interprétation des inscriptions hiéroglyphiques. Il commença dès lors à réunir les matériaux d'un Dictionnaire et d'une grammaire analytique à sa manière. Ce fut le premier jet de la *Grammaire copte*, encore manuscrite, qui fait partie de la collection du gouvernement (1).

Il étudiait en même temps deux autres langues qu'il ne cessa de cultiver : l'arabe, comme langue-mère de plusieurs idiomes de l'Asie occidentale; le persan, comme langue-fille de l'idiome primitif de l'Asie orientale; le sanskrit, dont il voulait connaître aussi les générations intermédiaires, le zend, le pehlvi, le parsi. A cet effet, il lut les manuscrits zends et autres recueillis dans l'Inde par Anquetil du Perron, et en fit des extraits destinés à éclairer ses recherches sur ces idiomes asiatiques comparés et sur leurs descendants. —On voit cependant, par ses lettres de l'année 1808 à son frère, que l'Egypte l'emportait sur l'Asie, et qu'il était déjà heureusement engagé dans la voie qui, après 15 années d'héroïque persévérance, le conduisit enfin à son immortelle découverte. L'histoire de ce grand œuvre n'en recueillera pas sans quelque utilité les premiers essais. Voici un de ces précieux documents tirés

(1) Elle a été, par un coupable abus, imprimée à Rome après la mort de l'auteur. Voy. : *Notice sur deux grammaires coptes publiées en Italie*, par Champollion-Figeac. Juin 1842, in-8°.

d'une lettre de notre ardent philologue à son frère :

« Paris, le 30 août 1808. En m'encourageant à continuer mes recherches sur les papyrus, tu ne fais que m'exhorter à persévérer dans les bonnes résolutions où je suis de savoir enfin à quoi m'en tenir et à vérifier, par une étude de plus en plus approfondie, si mon premier essai est vrai et sûr dans ses résultats, ou si ce n'est qu'une illusion chimérique : je ne parle que du manuscrit démotique n° 138 de Denon, je te prie de vérifier de ton côté si toutes mes opérations sont bonnes. A la première vue de ce manuscrit, je crus impossible de jamais le déchiffrer, car je prenais pour autant de *lettres* les *groupes* fréquents qu'on y trouve; mais laissant les groupes de côté, je m'attachai aux traits les plus simples que je reconnus ensuite dans les groupes; il y en a de ceux-ci qui ont résisté à mon œil scrutateur, mais *j'en viendrai à bout*. J'ai pris ensuite l'alphabet d'Akerblad, j'y ai reconnu seize signes semblables à ceux que j'avais recueillis, et je leur ai laissé la même valeur. J'ai ensuite comparé les autres papyrus, avec l'inscription de Rosette, et j'ai trouvé les 25 lettres égyptiennes mentionnées par Plutarque. Voilà ce que j'ai fait. » (Le tableau des signes est dans le texte de la lettre). « Je te prie de me faire tes observations ; je te soumets mon premier pas. » (Suit l'application de son alphabet à la première ligne du n° 138, de l'atlas du voyage de Denon.)

Ce premier *pas* n'était pas perdu; mais celui qui venait de le faire, ne considérant les textes égyptiens que comme alphabétiques, *ce pas* ne pouvait le conduire qu'aux abords de la longue carrière qui lui restait à parcourir. Il adopta cependant ce premier alphabet, mais pour son usage personnel, l'employant dans ses notes familières, même dans les textes coptes qu'il transcrivait, ou qu'il composait comme exercice sûr cette langue, et c'est sur une de ses compositions coptes écrite en alphabet antique qu'un savant académicien s'est trompé en la publiant comme un texte égyptien de l'époque des Antonins (1).

Pendant son séjour à Paris, il se fit des notions certaines sur les arts des peuples de l'antiquité, rechercha les plus anciens monuments de l'écriture et des langues, soit de l'Orient, soit de l'Europe, et n'étant point entravé par les éléments d'une chronologie restreinte et douteuse, il tâcha d'entrevoir dans le lointain des siècles les origines des peuples, d'en reconnaître la filiation, saisissant plus sûrement par ces moyens les généralités de l'histoire de l'homme et des nations. Ses nombreuses lettres à son frère, pendant les années 1807, 8 et 9, témoignent de la prodigieuse activité de son esprit et de l'utile variété des sujets auxquels il l'appliqua.

Pour tous les hommes d'intelligence, après une longue étude sur un vaste sujet, il est utile, indispensable peut être, d'en élaborer les fruits par quelques loisirs : cet avantage ne fut pas refusé à Champollion. Au mois de juillet 1809, à la création de l'Université, il fut nommé professeur suppl. d'histoire à la Faculté des lettres de Grenoble et chargé *réellement* de ce cours; le professeur en titre, Dubois-Fontanelle, était octogénaire et infirme (2). Le *médiocre* élève du lycée de Grenoble se trouva ainsi collègue de deux de ses anciens professeurs, et placé plus haut que tous les autres.

Le cours d'histoire fut ouvert solennellement par le professeur supplt. et exactement suivi. Il en rédigea les cahiers qui existent encore mss. dans la collection du gouvernement; quelques élèves en ont aussi conservé des copies partielles. Dans ces cahiers tout était nouveau, la forme et le fond ; les antiquités, les origines des premiers peuples y étaient exposées, et l'on vit alors se produire un fait unique dans l'enseignement universitaire : c'était du haut d'une chaire de province, qu'on mettait en circulation les plus curieuses recherches, les plus importantes découvertes de l'Europe savante et des voyageurs contemporains, sur la science si vaste des langues et des monuments. Des textes orientaux, traduits pour la première fois, concouraient à compléter l'ensemble des témoignages originaux mis sous les yeux des auditeurs, et à soutenir leur attention.

Le professeur suppl. prenait part en même temps, en sa qualité de conservateur adjoint, au service de la biblioth. de la ville : par le bon choix de ses livres, elle lui fut une précieuse ressource. Il avait apporté de Paris ses volumineux papiers d'étude, ses livres orientaux et

(1) *Revue archéologique*, du 15 mai 1848.

(2) Champollion devint professeur en titre à la mort de ce dernier, en 1812.

quelques ouvrages coptes : son frère, par ses relations avec l'abbé Cancellieri et autres savants romains, réussit à lui procurer deux importantes publications du docte et laborieux Zoëga, *l'origine et l'usage des Obélisques*, *le Catalogue des mss. coptes du cardinal Borgia*, et tous les volumes en langue copte publiés par la Propagande. C'étaient autant de matériaux à élaborer dans le plus profond silence du cabinet. Mais ce silence fut un instant troublé par les événements politiques : un ordre inopiné du direct. général de la conscription, prescrivit de diriger, dans les 24 heures, le solitaire professeur sur le 21e rég' de ligne en Espagne : il avait été oublié comme conscrit. Heureusement pour la science, un décr. du 30 juill. 1810 vint l'exempter du service. Rendu à ses études, il publia ses *Observations sur le catalogue des mss. coptes du musée Borgia* (1). Ce fut à cette époque que Millin passa à Grenoble en allant en Italie. Il examina d'un œil curieux, surpris et affectueux tout à la fois, les travaux déjà considérables de Champollion, sur les écritures égyptiennes, particulièrement sur l'inscription de Rosette, et il les mentionna honorablement dans la relation de son séjour à Grenoble.

En même temps que l'inscription de Rosette, la géographie primitive de l'Egypte était activement élaborée, mise en ordre et rédigée pour être publiée. Dans ce but, on fit apporter de Paris à Grenoble, chez un habile imprimeur, Peyronard, des caractères coptes et grecs. L'ouvrage fut mis sous presse en octobre 1810 et, en mai 1811, il fut détaché 30 exemplaires de l'*introduction* suivie du tableau géographique tout entier. Cet avant-coureur, ce *prodrome*, fit quelque sensation à Paris. L'auteur publia successivement, à petit nombre d'exemplaires, les articles *Thèbes* et *Memphis* tirés du même ouvrage, qui parut enfin au commencement de l'année 1814.

Le titre annonçait un travail général sur toutes les institutions égyptiennes, géographie, religion, langue, écriture, histoire de l'Égypte sous les pharaons, mais les deux volumes donnés au public ne contenaient que la *description géographique*. Les matériaux pour les autres parties étaient réunis avec une rare persévérance : quelques idées fondamentales étaient déjà arrêtées, et, dès 1814, l'auteur osa dire : « Cette étude suivie fortifie chaque jour davantage l'espérance flatteuse, illusoire peut-être, qu'on retrouvera enfin sur ces tableaux où l'Egypte n'a peint que des objets matériels, les sons de la langue et les expressions de la pensée (*l'Egypte sous les pharaons*, préface, page *xxiij*) ». Il offrit son ouvrage au grand-maître de l'université, M. de Fontanes, qui lui répondit dans les termes les plus aimables : « Je ne puis trop vous exprimer la satisfaction que m'a causé ce que j'ai déjà lu. Vos travaux feraient oublier votre âge, si l'on n'aimait à se le rappeler pour leur trouver encore un nouveau prix. » La *Notice sur les odes gnostiques coptes attribuées à Salomon*, suivit de près ce grand ouvrage qui fut présenté et dédié au roi.

Mais les années 1814 et 1815 furent marquées, dans l'ordre des temps, par des événements mémorables qui changèrent bien des existences. Le retour de l'empereur avait ramené l'usage des fédérations; il s'en forma une à Grenoble, composée de tous les amis de l'ordre. Le premier présid. de la cour, le recev. général, les grands propriétaires la présidaient, la dirigeaient, et Champollion le jeune fut un des secrétaires. Pas un excès, même de paroles, ne troubla cette assemblée, mais elle se nommait fédération, et elle fut proscrite. Notre *égyptologue* se trouva bientôt dépouillé de son titre de profess. d'histoire et même de sa liberté ; compris dans l'ordre d'exil prononcé en même temps contre son frère, il se réfugia à Figeac dans leur maison paternelle. Le bagage égyptien ne tarda pas à suivre le proscrit, et ce fut là qu'il refit son Dictionnaire copte et commença la transcription de sa Grammaire copte, le tout formant 5 vol. in-4°. Il y eut deux rédactions de ce Dictionnaire entièrement écrites de sa main. De ces deux rédactions, dont l'une fut faite à Grenoble et la 2e à Figeac (1816-1817), c'est celle-ci qui ne quitta jamais l'auteur, qui a reçu ainsi de fréquentes augmentations à Turin, à Rome, en Égypte, partout. Elles se trouvent l'une et l'autre dans la collection du gouvernement, avec le ms de la Grammaire copte.

De retour à Grenoble, il se chargea des fonctions de bibliothécaire auxquelles son frère avait été rappelé. Il publia (1818) ses *Observations sur les fragments coptes en dialecte Baschmou-*

(1) On a trouvé parmi ses papiers la traduction complète, avec commentaires de l'un de ces mss. Il a été publié en 1855 dans la *Revue archéologique*.

rique, édités par M. Engelbreth à Copenhague, et c'est à cette occasion qu'il émet sur l'origine de ce dialecte égyptien une opinion dans laquelle il a persisté. La même année, la chaire d'histoire et de geographie ayant été rétablie à Grenoble, il y fut nommé par le choix personnel de Royer-Collard alors président de la commission d'instruct. publ. En même temps, le gouvernement le délegua pour entendre les demandes de la cour de Turin au sujet d'un assez grand nombre de pièces des archives de la chambre des comptes de Dauphiné, que cette cour réclamait comme intéressant les anciennes seigneuries de la Savoie. Il examina les pretentions du commissaire sarde, fit un rapport sur les pieces réclamées, indiqua celles qu'on pouvait accorder ou refuser, et ses conclusions servirent de base à la décision du gouvernement.

En 1821, la politique ayant repris quelque effervescence, le conseil royal de l'instruction publique supprima la chaire d'histoire et de géographie. La paix nécessaire aux études n'existait plus dans quelques provinces : Champollion, libre de tout engagement, vint à Paris auprès de son frère et se trouva alors jouir, non-seulement du calme si désiré, mais d'une abondance de matériaux plus désirable encore pour la continuation de ses travaux. D'ailleurs il n'y arrivait pas les mains vides. Il avait fait lithographier à Grenoble sous ce titre : *De l'Ecriture hiératique égyptienne*, la collection des tableaux des signes égyptiens où, pour la premiere fois, les principes suivants se trouvaient démontrés : que les signes *hiératiques* du système égyptien étaient une tachygraphie, ou forme abrégée, des signes *hiéroglyphiques* (1) ou signes portraits, que ces signes tachygraphiés conservaient la même valeur que les signes dont ils étaient l'abrégé, et que leur nombre et leur valeur etaient semblables dans ces deux systèmes d'écriture. Silv. de Sacy qualifia hautement cette première découverte de *bon coup de pioche* dans le filon égyptien, et l'auteur fut admis à lire à l'Acad. des inscriptions son *Mémoire sur l'Écriture hiératique*, dans lequel l'origine, la nature et la constitution grammaticale de ce système étaient largement démontrées. Il fit sur l'écriture *démotique* un semblable travail dont l'académie demanda la publication au gouvernement. En même temps, il s'occupa d'une analyse matérielle du texte demotique de l'inscription de Rosette, analyse remplissant plusieurs pages in-folio et qui a paru a Silv. de Sacy le plus prodigieux effort de génie, de divination en quelque sorte, dont l'histoire des lettres ait conservé le souvenir (2).

C'est ainsi que le système graphique égyptien, comme une place assiégée, était chaque jour serré de plus près, et déjà profondément entamé. Nous sommes en 1822 Le savant Biot publia son opinion sur l'époque exprimee par le thème astronomique figuré sur le zodiaque de Denderah. Champollion battit en ruines cette opinion en montrant le peu de certitude de la base des raisonnements de l'astronome, et dans sa *lettre* au rédacteur de la *Revue encyclopédique* sur ce sujet intéressant, il annonça déjà un des élements les plus essentiels des écritures égyptiennes, les signes *déterminatifs* dont la théorie est un des plus beaux chapitres de sa Grammaire. Il avait indiqué aussi dans ses *Observations sur l'obélisque égyptien de Philæ* plusieurs autres éléments fondamentaux de ce système graphique.

Mais comment, par quelle méthode, les *signes portraits* d'objets materiels exprimaient-ils les idees ou les mots de la langue? Dans cette simple question était le mystere à pénétrer, le probleme a résoudre; il fut résolu, et sa solution récompensa quinze années d'études assidues. L'inscription de Rosette, d'après sa traduction grecque, renfermait des noms propres, celui de *Ptolémée* plusieurs fois. Champollion supposa que ce nom repété était indiqué par les cartouches, répétés aussi. Il supposa encore, apres mille essais divers, que les hiéroglyphes de ces cartouches représentaient chacun une des lettres du mot *Ptolémée*. Le 1er signe était donc *P*, le 2 *T*, etc., mais il manquait un moyen de vérification. Quelque temps après un petit obélisque fut découvert à Philœ avec une inscription grecque

(1) Il y avait en Egypte trois sortes d'écritures : *hiéroglyphique*, composée de figures qui représentaient des objets naturels, l'homme, les animaux, etc ; *hiératique*, abrégée de la précedente, à l'usage des prêtres ; *démotique*, plus abregee encore, à l'usage du peuple.

(2) On a comparé, non sans raison, les découvertes de Champollion à celles de Cuvier : l'un et l'autre, ils ont recompensé un monde — Ses 2 mémoires sur les écritures hiératique et demotique, et l'analyse du texte de Rosette, existent mss dans la collection du gouvernement. Les nombreux emprunts que certains savants leur ont faits sans le moindre scrupule sont autant de dettes contractées envers sa memoire.

qui s'y rapportait. D'après elle, les noms de *Ptolémée* et de *Cléopâtre* étaient dans le texte hiéroglyphique. En appliquant au nom qui n'était pas *Ptolémée* les lettres connues de celui-ci qui se trouvaient dans l'autre nom, telles que *P*, *T*, *L*, *O*, cet autre nom fut lu *Cléopâtre*. L'épreuve était faite et satisfaisante. Tous les doutes furent levés à la fois. —Notre philologue, logé rue Mazarine, travaillait habituellement à la Bibliothèque de l'Institut; il rentra un jour de meilleure heure que d'habitude, et en abordant son frère, il jeta sur son bureau une poignée de papiers, en lui disant : *Je tiens mon affaire. vois!* Quelques mots expliquèrent l'*affaire* : un recueil de *cartouches* (1) déjà copiés dans la description de l'Egypte et d'autres ouvrages, sont aussitôt déchiffrés, et les noms de *Ptolémée*, *Alexandre*, *Bérénice*, *Arsinoë*, *Cléopâtre*, *Cæsar*, *Sebaste* et le mot *autocrator* se revèlent miraculeusement dans un sommaire examen. Plus de doute, l'alphabet des hiéroglyphes est découvert! En ce moment, un affaissement subit, physique et moral à la fois, s'empara de l'auteur de l'immortelle découverte, ses jambes ne le soutenaient plus, son esprit se trouva saisi d'une sorte de somnolence. On le coucha : ce fut comme un premier instant de profond repos après quinze années d'incessantes fatigues, et c'est au pied de son lit que son frère, en l'écoutant, écrivit le *Mémoire sur les hiéroglyphes phonétiques et sur leur emploi dans les monuments égyptiens pour y inscrire les titres, les noms et les surnoms des souverains grecs et romains*. Deux jours après, le mémoire était mis au net, l'alphabet hiéroglyphique, avec la concordance grecque et les signes *démotiques* correspondants, était lithographié et le mémoire et l'alphabet communiqués à Silv. de Sacy, alors président de l'acad. des inscriptions. Une heure après, l'auteur était invité à venir le jour même (17 sept. 1822) lire son mémoire devant la savante compagnie. Le manuscrit fut démandé pour le *Journal des Savants*, inséré dans le cahier d'octobre (2) et publié sous le titre bien connu de *Lettre à M. Dacier*.

Le retentissement qu'eut cette découverte répondit à son importance. Toutes les opinions en furent émues; les journaux du soir rapportèrent que Louis XVIII s'en était fait rendre compte, et quelques jours après, son auteur reçut de ce monarque une boîte en or enrichie du chiffre royal en brillants. Auprès du roi était alors le duc de Blacas, premier gentilhomme de la chambre, grand seigneur, habile antiquaire, généreux protecteur des lettres savantes et des beaux arts. Il eut sur la destinée de Champollion *le jeune* la plus heureuse influence, et l'on peut ajouter que le succès des études égyptiennes, en France et en Italie, fut en partie son ouvrage.

Je ne rappellerai pas ici les controverses élevées par l'Angleterre, non pas sur la *certitude* de la découverte de Champollion, mais sur sa *priorité*. Telle fut la prétention du docteur Thomas Young, l'un des plus savants physiciens de l'époque. Le public fut saisi du différend : on en fit l'examen impartial, et deux puissants esprits, Silv. de Sacy (3) et Arago (4) prononcèrent sur le litige. Ils décidèrent que la manière de procéder adoptée par chacun des deux savants était essentiellement différente, que les conjectures de Young égaraient dans une fausse direction, et que la découverte de la véritable route appartenait au savant français. Quant aux autres systèmes opposés aux théories de celui-ci, ils sont depuis longtemps oubliés. L'alphabet des hiéroglyphes était par son essence la véritable clé du système graphique égyptien tout entier. Dans une suite de mémoires lus à l'Institut en avril, mai et juin 1823 (5), l'heureux investigateur de ce difficile sujet en exposa successivement les trois éléments, *figuratif*, *idéographique* et *alphabétique*, développés ensuite par lui dans le grand ouvrage publié aux frais de l'Etat, sous le titre de *Précis du système hiéroglyphique des anciens égyptiens*. Il commença aussi la publication de son *Panthéon* qui n'a pas été terminé, et dont un exposé méthodique devait mettre chaque article à sa place.

(1) On nomme *cartouche* un ovale allongé entourant un groupe de signes. Champollion a démontré qu'un cartouche renferme toujours le nom d'un roi ou d'une reine et quelquefois d'une divinité.

(2) J'indique le mois, parce qu'on a *oublié* dans la table du volume de 1822, de mentionner ce mémoire sans contredit le plus important de tous. — Il y a encore d'autres savants ouvrages où le nom des Champollion, mentionné honorablement dans le texte, est aussi *oublié* dans la table : tel est, par exemple, le *Voyage dans la Cyrénaïque* de Pacho, qui n'aurait point paru sans leur concours.

(3) *Journal des Savants*, mars 1825.

(4) *Notice sur la vie et les ouvrages du docteur Th. Young* (dans les *Mém. de l'Acad. des sciences*).

(5) La première mention solennelle de la découverte de l'alphabet des hiéroglyphes fut faite par le roi Louis-Philippe, alors duc d'Orléans, dans le discours que ce prince prononça le 21 avril 1823 à la séance publique de la Soc. asiatique de Paris.

Champollion avait épuisé tous les matériaux de ses études égyptiennes en France; de nouveaux sujets promettaient de nouveaux succès et de nouvelles lumières. Pour ces motifs, le roi accorda sa protection à son projet de voyage en Italie. Il arriva à Turin le 7 mai 1824, muni de recommandations officielles et de lettres que lui avaient gracieusement données le duc et la duchesse d'Orléans pour le roi et la reine de Sardaigne. Il continua ses explorations à Turin : dès le mois de nov. suivant, il en inaugura les premiers résultats par la découverte de l'inappréciable papyrus chronologique des dynasties egyptiennes, si justement célèbre par sa conformité avec les listes de Manéthon. A la fin de févr. 1825, il se rendit à Rome, puis à Naples; mais il passa plus particulièrement à Rome les 4 mois suiv., et retourna par Florence et Gênes à Turin, où il continua ses travaux jusqu'à la fin de la même année. Il revint pendant les mois de janv. et févr. 1826 visiter sa famille à Grenoble. — Pendant cet instant de repos, son frère s'occupait à Paris du projet d'acquisition de la collection d'antiquités égyptiennes déposée à Livourne par le consul d'Angleterre, Henry Salt. Quand le duc de Doudeauville eut porté le roi à faire cette importante acquisition, le duc de Blacas fut chargé de l'examiner et Champollion d'en prendre possession. Notre savant repartit pour Turin au commencement de mars, et il était dès le 15 du même mois à Livourne, où il dressa l'inventaire de cette précieuse collection. Après l'avoir embarquée à bord de la *Durance* pour le Havre, il repartit le 10 juillet pour Rome, où il était réinstallé dès le 15. Il revit ensuite Naples et rentra en France à la fin du mois d'octob. suiv. (1826). Il reste de ce beau voyage 104 lettres écrites des diverses villes où le savant français s'arrêta : on y trouve la description des monuments égyptiens qu'il a examinés, la transcription de plusieurs textes de papyrus ou d'inscriptions grecques. Parfois les plus vieux souvenirs de l'Italie antique y sont rappelés, et toutes ces descriptions y sont écrites avec une abondance de savoir et une indépendance d'esprit qui feraient de ces lettres écrites d'Italie, une précieuse introduction aux *Lettres écrites d'Égypte*.

L'énumération des autres occupations de Champollion, pendant son séjour au delà des Alpes, serait encore fort étendue, on verra ci-après l'indication de ses ouvrages publiés pendant cette mission scientifique. Je rappellerai toutefois, qu'il se prêta à plusieurs conférences archéologiques, tenues chez le comte de Funchal, ambassadeur de Portugal à Rome, qu'il fit à Naples et à Florence le catalogue des monuments égyptiens des collections royales, qu'enfin, dans ses courts moments de loisir, il revit son *Précis du système hiéroglyphique*, dont son frère faisait imprimer, à Paris, la 2e édition. Il se fit en Italie des partisans nombreux et des amis dévoués, non-seulement parmi les savants qu'il visita, mais encore dans le Sacré College. Après son départ, l'ambassadeur de France, M. de Laval-Montmorency, lui témoignait dans une gracieuse lettre, les regrets qu'il y avait laissés, et le pape Léon XII demandait pour lui au roi la croix de la Légion-d'Honneur (1). Plusieurs poëtes italiens voulurent aussi prendre part aux ovations dont le savant français était l'objet; ils le célébrèrent dans leurs vers et l'un d'eux, le mieux inspiré sans doute, fut la belle Angelica Palli, membre de l'Acad. de Livourne.

Champollion retrouva à Paris toutes les affections qu'il y avait laissées et aussi l'acte royal du mois de mai précédent qui créait le musée égyptien, l'en nommait conservateur et le chargeait d'un cours d'archéologie égyptienne, au milieu même des monuments du Louvre (2). Son frère et le baron de Férussac lui avaient préparé cette surprise. Tout dans le nouveau local était à faire, disposition des lieux, classement des collections. Il s'adonna à cette œuvre avec la plus grande activité, et peu de mois après, le roi Charles X en fit solennellement l'ouverture au milieu d'un public nombreux contemplant avec surprise des monuments si nouveaux pour lui. Le monde savant en admira l'importance, la variété, surtout la classification arrêtée par le créateur de la nouvelle science, classification adoptée depuis dans tous les musées égyptiens d'Europe.

Vers cette époque, il éprouva un échec que je ne puis passer sous silence. Mal-

(1) Elle lui avait été accordée un mois auparavant par le roi. — Le saint-père le chargea aussi de publier de nouveau les obélisques de Rome. Les dessins furent faits et gravés, mais l'ouvrage demeura inachevé. On a abusé plus tard de ces matériaux. Voy. *Notice sur un ouvrage intitulé : Interpretatio obeliscorum urbis Romæ* (1842, in-fol.), par M. Champollion Figeac qui démontra cet abus.

(2) Ordonnance du 15 mai 1826.

gré tout l'éclat dont son nom était entouré, il crut que sa gloire ne serait pas complète s'il ne faisait partie de l'Académie des inscriptions, regardant son admission dans cette savante compagnie comme une sanction nécessaire à ses travaux. Mais la savante compagnie hésita ; elle ne patrone pas toujours, on le sait, les découvertes qu'elle n'a pas faites. Champollion en fit la triste expérience : trois fois il fut refusé par le docte corps; on lui préféra je ne sais quels illustres savants, aujourd'hui oubliés (1). Comme pour le dédommager de ces échecs, le roi l'avait nommé officier de 1re classe de sa maison, titre qui lui donnait les entrées et un rang à la cour.

Cependant il était tout occupé d'un projet de voyage en Égypte, qu'il regardait comme indispensable à la continuation de ses études. Le duc de Blacas en était l'âme, et grâce aux actives démarches de ce généreux protecteur il obtint tous les concours utiles. Le comte d'Hauterive accorda les premiers fonds sur les affaires étrangères, d'autres ministères, la liste civile elle-même, suivirent cet exemple, et le 31 juillet 1828 Champollion s'embarqua à bord de l'*Eglé*, bâtiment de l'Etat, emmenant avec lui sept dessinateurs et un architecte. Le texte des *Lettres écrites d'Égypte* est la meilleure relation de ce mémorable voyage en Égypte et en Nubie, au delà de la 2e cataracte, jusqu'à Ouadi Alfah. Ce volume contient des extraits des lettres adressées de station en station à son frère. Elles mériteraient d'être publiées en entier, ce volume n'étant plus dans le commerce, et ayant acquis dans les ventes un prix très-élevé. — A son retour à Paris (mars 1830), le voyageur communiqua à l'Académie sa magnifique collection de dessins, lui indiquant successivement l'époque et la destination des monuments qu'ils reproduisaient. L'année suivante, il lut devant elle son important mémoire *sur les signes employés par les Égyptiens, dans leurs trois systèmes graphiques, à la notation des principales divisions du temps.*

Une ordonnance royale du 18 mars 1831 vint bientôt lui imposer de nouveaux devoirs, en le chargeant d'un cours d'archéologie égyptienne au Collége de France. Il rédigeait alors la *Grammaire égyptienne* et le *Dictionnaire hiéroglyphique*, dont les matériaux avaient été amassés depuis longtemps. Une première rédaction fut écrite, revue ensuite et, soit afin de soigner sa santé fortement ébranlée par le climat de l'Égypte, soit besoin de loisir, il alla passer l'automne dans le Quercy. A son retour, il avait presque entièrement terminé l'admirable et précieux manuscrit de la *Grammaire égyptienne*, où l'élégance et l'ordre dans l'exécution graphique répondent si complétement à l'importance du sujet, à la précision et à la clarté de la rédaction. — Avec l'accomplissement de cette œuvre, qu'on peut appeler de génie, marchait de front le projet de publier son voyage en Égypte. Le plan en fut arrêté et les matériaux classés d'après l'ordre des sujets. Il devait contenir un tableau régulier de la civilisation de l'Égypte et une histoire de cette contrée rétablie, d'après le témoignage irrécusable des monuments originaux. Ce grand ouvrage, si désiré du monde savant, aurait formé 10 vol. in-8°, avec 500 planches. Le prospectus parut vers la fin de l'année 1831, mais ce fut le dernier ouvrage de Champollion. Une première attaque d'apoplexie le frappa vers la fin de décembre, une seconde l'enleva le 4 mars 1831. Il était âgé de 41 ans et 2 mois. — C'est dans le court intervalle de ces deux atteintes qu'il employa toutes ses forces à mettre en bon ordre le manuscrit de sa *Grammaire égyptienne;* il le remit à son frère en lui disant : « Voilà, j'espère, ma carte de visite à la postérité. »

Les journaux du temps rappellent avec quel douloureux empressement les savants français et étrangers, pour honorer la mémoire de l'illustre mort, se joignirent à sa famille éplorée. Sylv. de Sacy, de Forbin, Humboldt et Arago portaient les coins du drap mortuaire : Walkenaer et Letronne dirent sur sa tombe la profonde affliction de la science (2). Les jeunes gens qui l'avaient suivi en Égypte entouraient son cercueil et pleuraient un maître bon, indulgent et généreux. — A la nouvelle de sa mort le conseil municipal de Figeac lui fit élever un monument commémoratif sur la place principale de cette ville (3) et le conseil général du département du Lot fit placer dans la salle de ses séances son buste en marbre, auprès de ceux de Marot et de Fénelon.

(1) Il ne fut admis que trois ou quatre ans plus tard, le 7 mai 1830.

(2) Ces deux discours sont insérés dans les publications de l'Institut.

(3) Voy. l'*Allobroge*, t. I, et ci-apr., § III, n° IV.

Un cippe lui a été érigé dans le musée royal de Turin. Enfin, son buste, en marbre aussi, est dans l'une des salles du musée de Versailles et dans la nouvelle decoration extérieure du Louvre.

L'importance de ses travaux est appréciée dans ces paroles de deux illustres juges : « Depuis la renaissance des lettres peu d'hommes ont rendu a l'érudition des services égaux à ceux qui consacrent le nom de Champollion à l'immortalité (1). » Et Châteaubriand écrivant à M. Champollion-Figeac ajoutait : « Ses découvertes, éclairées par vos propres recherches, auront la durée des monuments immortels qu'elles nous ont fait connaître. » — Il était chevalier de la Légion-d'Honneur et de St.-Joseph de Toscane, et membre de l'Institut, des Académies de Gœttingue, de Turin, de Stokholm, de St.-Pétersbourg, de Florence, de Livourne, de Grenoble, de Toulouse, d'Aix, de Strasbourg, de Lyon, de Marseille, de la Soc. des antiquaires de Normandie, de la Soc. asiatique et litt. de Londres, de la Soc. archéologique de Rome. — En lui, l'homme privé valait encore plus que le savant. Dominé par les affections de famille, nul n'était plus aimant dans l'intérieur; homme d'esprit, peu d'hommes furent plus aimables dans le monde.

Il laissa de nombreux mss. dont l'acquisition fut faite par l'État en vertu d'une loi du mois d'avril 1833 (2). Le prix forma la dot de sa fille unique. Sa veuve, *Mme Rosine Blanc*, de Grenoble, reçut par la même loi une pension viagère. Le gouvernement ordonna la publication des mss. terminés, et une commission de savants fut chargée de la diriger. M. Champollion-Figeac, membre de cette commission, et qui seul connaissait l'ordre de ces précieux mss. en fit exécuter la gravure et l'impression. Il consacra 14 ans à cette grave publication (1834 à 1848) et mit successivement au jour les ouvrages indiqués ci-après, § II.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I.

I. *Discours d'ouverture du cours d'histoire de l'acad. de Grenoble.* Grenoble, 1810, in-4°.

(1) Sylv. de Sacy. *Notice sur la vie de Champollion*, ci-apr., § III, n° II.

(2) Un disciple infidèle, l'italien Salvolini, parvint à soustraire une partie de ces mss., mais sa mort, arrivée bientôt après, les restitua à la science. Voy. ci-après, § III, n° VI.

II. *Observations sur le catalogue des manuscrits coptes du musée Borgia à Velletri par Zoëga.* Paris, Sajou, 1811, in-8°.

III. *L'Égypte sous les Pharaons, ou Recherches sur la géographie, la religion, la langue et l'histoire de l'Egypte avant l'invasion de Cambyse.* Grenoble, Peyronard, 1814, 2 vol. in-8°.

IV. *Lettre sur les odes gnostiques coptes attribuées à Salomon.* Paris, Sajou, 1815, in-8° (extr. du *Magasin encyclop.*).

V. *Observations sur les fragments coptes en dialecte Baschmourique, de l'ancien et du nouveau Testament publiés par M. W. Fr. Engelbreth à Copenhague.* Paris, Lenormant, 1818, in-8°, 16 pp.

VI. *De l'écriture hiératique égyptienne.* Grenoble, Baratier, 1822. Tableaux lith. in-fol.

VII. *Lettre relative au zodiaque de Denderah.* Paris. Lanoe, 1822, in-8°.

VIII. *Observations sur l'obélisque égyptien de Philœ.* Paris, Smith, 1822, in-8°.

IX. *Lettre à M. Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques.* Paris, F. Didot, 1822, in-8°, pl. = Réimpr. le n° XI, ci-apr.

X. *Panthéon égyptien, collection des personnages mythologiques de l'ancienne Égypte, d'après les monuments.* Paris, F. Didot, 1823 à 1832, in-4°, fig.

XI. *Précis du système hiéroglyphique des anciens Egyptiens.* Paris, Imp. roy. 1824. in-8°, 48 pl. = 2e éd. augmentée de la *Lettre à M. Dacier* (ci-dev. IX).

XII. *Lettre à M. Letronne sur l'expression phonétique des noms de Pétéménon et Cléopâtre dans les hiéroglyphes de la momie rapportée par M. Cailliaud.* Paris, impr. Bobée, 1824, in-8°, 8 pp.

XIII. *Lettres (Deux) à M. le duc de Blacas relatives au musée royal égyptien de Turin.* Paris, F. Didot, 1824 et 1826, 2 part. in-8°, avec pl.

XIV. *Catalogo de' Papiri Egiziani della Biblioteca Vaticana.* Roma, typ. Vatic. 1825, in-4° (Traduct. du cardinal Maj.) = A été trad. en allemand, par M. Kosegarten, Leipsick, 1827, in-4°.

XV. *Lettre à M. Z***, en réponse à l'abbé Lanci.* Rome, Contedini, 1825, in-8°, 10 pp.

XVI. *Lettre à M. le duc de Blacas, sur le nouveau système hiéroglyphique de MM. Spohn et Seyffarth.* Florence, Piatti, 1826. in-8°.

XVII. *Explication d'une stèle égyptienne représentant Sésostris enfant.* Livourne, 1826. in-8°, avec 1 pl.

XVIII. *Notizia sopra un basso-rilievo*

della collezione Salt. Firenze, Prelati, 1826, in-8°, pl.

XIX. *Rapport à M. le duc de Doudeauville sur la collection égyptienne nouvellement acquise par l'ordre de S. M. à Livourne.* Paris. Fain, 1826, in-8°, 24 pp. (Extr. du *Bulletin univ. des sciences.*)

XX. *Catalogue de la collection égyptienne du Louvre.* Paris, impr. Crapelet, 1827, in-12. C'est l'ancien livret du Musée.

XXI. *Analyse critique de la lettre sur la découverte des hiéroglyphes acrologiques adressée à M. le chevr de Goulianoff par M. Klaproth.* Paris, Fain, 1827, in-8°. (Extr. du *Bulletin univ. des sciences et de l'instruct.*)

XXII. *Aperçu des résultats historiques de la découverte de l'alphabet hiéroglyphique égyptien.* Paris, Fain, 1827, in-8° (Extrait du *Bulletin univ. des sciences et de l'industrie.*)

XXIII. *Notice sur le Papyrus hiératique et les peintures du cercueil de Pétéménoph.* Paris, impr. roy., 1827, in-8°.

XXIV. *Les monuments de l'Égypte et de la Nubie.* PROSPECTUS. Paris, F. Didot, 1831, in-8. Voy. ci-apr. n° XXVI.

§ II.

OUVRAGES POSTHUMES DE CHAMPOLLION *LE JEUNE.*

XXV. *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie en 1828 et 1829.* Paris, F. Didot, 1833, in-8° avec pl.

XXVI. *Monuments de l'Egypte et de la Nubie.* Paris, F. Didot, 1834, et années suiv., 2 vol. gr. in-fol., avec 550 pl.

XXVII. *Grammaire égyptienne, ou principes généraux de l'Écriture sacrée égyptienne appliqués à la représentation de la langue parlée.* Paris, F. Didot, 1835-41, in-f°, 600 pp. (avec une preface de l'éditeur).

XXVIII. *Dictionnaire égyptien en écriture hiéroglyphique.* Paris, Firm. Didot, 1841-43, in fol. lith. (avec une préface de l'éditeur).

XXIX. *Mémoire sur les signes employés par les anciens Egyptiens à la notation des divisions du temps dans leurs trois systèmes d écriture.* (Inséré dans les *Mém. de l'Acad. des Inscriptions et belles-lettres*, t. xv, pp. 73 à 136 avec 6 pl.)

Les cinq ouvrages ci-dessus ont été publiés par son frere.

XXX. *Recettes médicales contre les maladies de la peau, traduites d'un manuscrit copte.* (publiées par M Poitevin dans la *Revue archéologique*).

§ III.

ÉCRITS RELATIFS A CHAMPOLLION.

I. *Tributo di reconoscenza e d'amore... alla memoria di G.-F. Champollion, da Rosellini.* Pisa, 1832, in-4°, avec portr.

II. *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Champollion le jeune*, par Sylvestre de Sacy. Paris, F. Didot, 1833, in-8°.

III. * *Notice sur feu M. Champollion le jeune* (extr. du *Bulletin univ. des sciences*, 1832), in 8°.

IV. *Notice sur le monument de Champollion élevé à Figeac*, par le baron de Crazannes, délégué par l'Institut pour assister à son inauguration, 1836, in-8°.

V. *Examen critique des travaux de feu Champollion sur les hiéroglyphes*, par Klaproth. Paris, Dondey-Dupré, 1832, in-8°.

VI. *Notice des manuscrits autographes de Champollion le jeune, perdus en l'année 1832 et retrouvés en 1840;* par Champollion-Figeac. Paris, Didot, 1842, in-8°. Relative à la soustraction de ses mss. par Salvolini. Voy. ci-dev. p. 215, note 2.

VII. *Essai sur le système des hiéroglyphes phonétiques du docteur Young et de M. Champollion le jeune, par H. Salt; trad. de l'anglais et augmenté de notes par Revoir.* Londres, 1825, et Paris, 1826 et 1827, in-8°, fig.

VIII. *La chronologie sacrée basée sur les découvertes de Champollion*, par André Archinard. Paris et Genève, 1841, in-8°.

IX. *Lettre à M. Champollion le jeune sur l'incertitude de l'âge des monuments égyptiens*, par M. Henry. Paris, 1828, in-8°.

PORTRAITS.

I. *L. G. des. dal Vero in Egitto, l'anno 1829*, lith. in-4°. - de 3/4. D. En costume égyptien. — II. *Champollion le jeune* (Hopwood sc.). Buste, 3/4, D. point - H. 109 mill. L. 77 mill. - Il y a des épr. av. la lettre.

CHAMPOLLION (JACQUES-JOSEPH), dit **CHAMPOLLION-FIGEAC**, du lieu de sa naissance, frère du précédt, savant archéologue, naquit à Figeac (Lot), le 5 octobre 1778. Sa famille le rappela fort jeune à Grenoble, où il compléta ses études et ne tarda pas à s'adonner avec ardeur à l'archéologie. En 1803, il publia son premier ouvrage, *Dissertation sur un monument souterrain*, qui lui valut d'être admis dans la Société des sciences et des arts de Grenoble, dont il fut pendant longtemps secrétaire. Nommé, en 1808, bibliothécaire adjoint et ensuite bibliothécaire de la ville, il

s'occupa avec le plus grand zèle du service de cet établissement, y incorpora un grand nombre d'ouvrages restés jusque-là dans les dépôts nationaux, réunit tous les mss. et toutes les éditions du xv[e] S. en deux sections distinctes et en fit les catalogues. Bien plus, par ses démarches personnelles, il l'enrichit de plusieurs belles et riches collections, telles que la *Description de l'Égypte*, donnée par ordre spécial de l'empereur, le *Dict. chinois*, le *Strabon* français, l'*Almageste* de Ptolémée, et autres grands ouvrages à figures obtenus en 1815 du ministre de l'intérieur. — M. Champollion prit part à tout ce qui, dans le départ. de l'Isère, intéressait les sciences et les lettres. Il fut nommé examinateur des élèves pour les écoles militaires, et, lors de la formation de l'Université, en 1809, devint professeur de littérat. grecque (1810), secrétaire, puis doyen de la Faculté des lettres de l'Acad. de Grenoble et membre correspondant de l'Institut. Il contribua puissamment, avec M. Berriat Saint-Prix, à donner une forte impulsion aux travaux historiques en Dauphiné : la liste de ses ouvrages uniquement relatifs à cette province, qu'on trouvera ci-après, fait voir dans quelle proportion il prit part au mouvement littéraire qui s'y accomplit alors.

Au milieu de ses occupations studieuses, lié avec tous les amis des lettres qui étaient à Grenoble, entre autres avec le savant Fourier, préfet de l'Isère, M. Champollion goûtait les douceurs d'une vie tranquille et en harmonie avec ses goûts, lorsque les événements politiques de 1815 vinrent la bouleverser tout à coup. Le mercredi 8 mars, Napoléon, alors de passage à Grenoble, le fit appeler à la préfecture par le commandant Raoux, et lui confia d'abord la rédaction du *Journal de l'Isère*, qui était sorti de ses mains, puis lui demanda une relation du retour de l'île d'Elbe, d'après les instructions verbales qu'il lui dicta. Cette relation, aussitôt rédigée, fut approuvée par l'empereur et publiée dans le journal. En même temps, M. Champollion fut chargé de divers détails du service du cabinet : l'empereur l'avait demandé au maire, « n'ayant personne pour écrire, » *et il écrivit* jusqu'à son départ, le 9, à midi. Les jours suivants, il continua à correspondre avec le quartier-général, à envoyer 1000 exempl. de chaque numéro du *Journal de l'Isère*, à recevoir des instructions, et c'est à lui que fut adressé le malheureux Mouton-Duvernet, envoyé en mission dans l'Isère. Bientôt après, il se rendit à Paris, où l'empereur l'accueillit gracieusement et lui confia plusieurs missions. M. Champollion profita de la faveur dont il jouissait pour demander la création d'une école de méd. à Grenoble; il fut présent aux ordres donnés à ce sujet au ministre Carnot. Il assista à toutes les députations des départements pour donner à l'empereur les renseignements qu'il lui demandait : enfin, *il tint la plume* comme secrétaire à l'Assemblée générale des députations des colléges élect. présidée par Cambacérès et signa avec lui le résultat du dépouillement général des votes qui fut proclamé le lendemain au Champ-de-Mai. Ce rôle politique lui valut les persécutions de la Restauration. Il fut destitué de ses fonctions de bibliothécaire de Grenoble; en octobre 1815, un décret supprima la Faculté de lettres de cette ville dont il était doyen, et en mars 1816 un ordre d'exil décerné aussi contre son frère, vint l'obliger à sortir du département de l'Isère (1). Pour échapper aux tracasseries de la province il vint ensuite habiter à Paris et s'occupa à s'y faire une position.

M. Champollion fut un des fondateurs et le premier secrétaire de la Société de l'Enseignement mutuel; il concourut aussi à la fondation des Sociétés asiatique, de Géographie et de l'Hist. de France, dont il devint un des actifs collaborateurs; il seconda la fondation du *Bulletin* de Férussac, dont il rédigea, avec son frère d'abord, seul ensuite, jusqu'en 1838, la partie hist. et archéologique. En même temps il publia un grand nombre de travaux remarquables tels que le *Résumé d'Archéologie*, le *Résumé de Chronologie*, les *Œuvres de Fréret* (t. 1), les *Annales des Lagides*, etc. Ces importants ouvrages, dont le dernier fut couronné par l'Institut en 1820, attirèrent enfin sur leur savant auteur l'attention du gouvernement. En 1828, le ministre Martignac créa, pour lui, une place de conservateur aux mss. de la Bibliothèque royale, en même temps qu'on créait pour son frère celle de conservateur au Musée du Louvre, et deux ans après, à l'organisation de l'École des Chartes, il fut nommé professeur de paléographie. Il remplit ces paisibles et honorables fonctions jusqu'en 1848. Pendant cette période de sa vie, il a fait pa-

(1) Cet ordre fut révoqué en 1818 seulement.

raître, entre autres ouvrages, sa *Paléographie universelle*, et plusieurs vol. de la *Collection des Documents inédits de l'Hist. de Fr.* Enfin, il s'est associé à la gloire de son illustre frère, mort en 1832, en publiant, sous les auspices du gouvernement, les précieux ouvrages qu'il avait laissés inédits.—La révolution de 1848 l'enleva à la fois à ses élèves et à la Bibliot., il fut destitué: mais à peine arrivé au pouvoir, le président de la république, dont tous les actes tendaient à reconstruire ce que la révolution avait defait, se hâta d'employer M. Champollion. En 1849, il l'envoya d'abord en mission à la bibliothèque du palais de Fontainebleau et, peu de temps après, il lui confia les fonctions de conservateur des objets d'arts et de la Biblioth., qu'il remplit aujourd'hui (1856).

OUVRAGES DE M. CHAMPOLLION-FIGEAC. RELATIFS AU DAUPHINÉ. (1)

I * *Dissertation sur un monument souterrain existant à Grenoble.* Grenoble, 1804, in-8° de 25 pp., avec 1 fig. Il en a été tiré 20 exempl. in-4°. -C'est la description de la crypte de l'église Saint-Laurent.— II. *Inscriptiones Cularonenses restitutæ.* Gratianopoli, 1804. Tableau *in plano* reprod. dans l'ouvrage suiv. — III. *Antiquités de Grenoble, ou histoire ancienne de cette ville d'après ses monuments.* Grenoble, impr. de Peyronard, 1807, in-4° de 151 pp.—IV. *Éloge historique de M. Etienne Bérard-Trousset, docteur en médecine, ancien professeur de physique et de chimie à l'École centrale du département de l'Isère, etc.* Grenoble, impr. de Peyronard, 1807, in-8° de 32 pp. —V. *Notice sur les accroissements de la bibliothèque de Grenoble pendant l'année 1808.* Grenoble, 1809, in 8° de 102 pp. — VI. *Nouv. recherches sur les patois ou idiomes vulgaires de la France, et en particulier sur ceux du département de l'Isère; suivies d'un essai sur la littérature dauphinoise et d'un appendice contenant des pièces en vers ou en prose peu connues, des extraits de manuscrits inédits et un Vocabulaire.* Paris, Goujon, 1809, in-12 de 201 pp.—VII. *Lettre sur une statue du moyen-âge découverte par M. Lemaître, curé à Grenoble.* Paris, Sajou, 1810, in-8° de 10 pp. (Extrait du *Magas. encyclop.*)—VIII. *Discours d'ouverture et programme d'un cours de littérature grecque.* Grenoble, 1810, in 4° de 32 pp.— IX. *Notice sur div. contrées du dép. de l'Isère.* (Voy. ci-dev. p. 127, n° LXV.) — Lettre à M. Millin *sur des Inscriptions romaines des environs de Grenoble.* 1811, in-8°, 6 pp. — XI. Autre au même *sur une Inscription découverte à Grenoble.* 1811, in-8°, 6 pp. - XII. *Dissertation sur un triptique grec du cabinet des antiques de Grenoble.* Paris, Sajou, 1811, in-8°, fig.— XIII. *Notice sur l'édition princeps de la danse macabre existant à la bibliothèque de Grenoble.* Paris, Sajou, 1811, in 8°, 16 pp. — XIV. **Extrait du Journal du département de l'Isère, du vendredi 21 février 1812, n° 23.* (Grenoble, impr. de la vᵉ Peyronard), in-8°, 4 pp. C'est l'Eloge funèbre de Dubois-Fontanelle, prononcé sur sa tombe par M. Champollion-Figeac.—XV. *Nouveaux éclaircissements sur la ville de Cularo, aujourd'hui Grenoble.* Paris, Sajou, 1814. in-8°, 32 pp. (Extr. du *Magasin encyclop.*) — XVI. *Fourier et Napoléon.* Paris, F. Didot, 1814, in-8°, 364 pp. On y trouve de curieux détails sur les événements de 1815 à Grenoble.

M. Champollion a redigé le *Journal administr.* de Grenoble, auquel il contribua à donner une apparence plus littéraire en y insérant des extraits historiques concernant l'ancien Dauphiné, et en accueillant facilement les élucubrations en vers et en prose des beaux esprits de l'endroit.

CHAMPOLLION-FIGEAC (PIERRE-JULES-ISIDORE), fils du précédent, né à Grenoble le 3 mai 1811, fit ses études au collége de cette ville. Admis à l'École polytechnique, en 1831, et nommé en 1833, s.-lieutenant-élève d'artill. à l'école de Metz, cet officier fut attaché en 1841 à l'arsenal de Grenoble en qualité de capitaine, et y dirigea divers travaux de construction. Appelé en 1844 au ministère de la guerre, il y occupe actuellement, avec le grade de chef d'escadron, l'emploi de chef de la section du matériel de l'artillerie.— M. Champollion est membre de la Légion-d'Honneur, des ordres de l'Epee de Suède, des SS. Maurice et Lazare de Sardaigne, etc.

On a de lui: — I. *Instruction sur la comptabilité du matériel et des finances des parcs et établissements de l'artillerie.* Paris, Impr. imp., 1854, in-4°. — II. *Inventaire général du matériel de l'artillerie, avec notes et instructions préliminaires.* Paris, Impr. imp., 1855, in-fol.

CHAMPOLLION-FIGEAC (AIMÉ-LOUIS), frère du précédent, né à Grenoble le 15 décembre 1813, y fit ses premières études et vint, très-jeune en-

(1) Voy. la lis'ed'une partie de ses autres ouvrages dans la *France litt.* de M. Quérard.

core, à Paris. Admis au cours de l'École des chartes de l'abbé Lépine, il lui succéda à la Bibliothèque roy. en 1831 en qualité d'employé à la section des manuscrits. Il fut ensuite nommé (1839) bibliothécaire à la même bibliothèque, fonctions dont il s'est démis en 1853, pour remplir celles de chef du secrétariat de la commission administrative des archives départementales de France.

Formé par son père aux études sérieuses, M. Aimé Champollion parcourt d'une manière digne du nom qu'il porte, la carrière des travaux paléographiques à laquelle il s'est particulièrement consacré. L'Hist. de France doit à ses soins éclairés diverses publications faites d'après des mss. inédits, ou de nouvelles éditions d'après les mss. originaux, des Mémoires de plusieurs hommes d'Etat qui jettent un nouveau jour sur les affaires publiques en France aux XVIe et XVIIe siècles. — En 1847, son initiative contribua puissamment à la fondation de la *Société litt. de l'Histoire de l'ancien Dauphiné*, et il fut, avec M. Borel d'Hauterive, le rédacteur de l'*Album*, publié par cette société (1).

(1) En 1847, plusieurs de nos compatriotes fixés à Paris, instituèrent dans cette ville, avec l'autorisation du ministre de l'instruct. pub., une soc. litt. sous le nom de *Société de l'Histoire de l'ancien Dauphiné*. Ils avaient pour but de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'Histoire générale du Dauphiné et à celle des diverses villes et seigneuries de cette province ;

2° Des traductions de ces documents ;

3° Un *Album hist. et archéolog. mensuel* contenant le compte rendu des travaux de la société ; des articles de critique hist. exclusivement relatifs au Dauphiné ; des documents de peu d'étendue et le bulletin des livres ou autres publications litt. ou hist. intéressant la province.

La société s'organisa rapidement, sous la présidence de M. le marquis d'Audiffret, elle compta parmi ses premiers membres fondateurs des hommes appartenant aux plus illustres familles du Dauphiné. Un règlement et des statuts furent rédigés, et le 15 mars 1847, le président adressa une lettre circulaire à tous les Dauphinois qu'il supposait devoir s'intéresser à la nouvelle institution, pour les inviter à en faire partie. Malheureusement peu de personnes, dix au plus, répondirent à cet appel. Les grands noms des fondateurs, et, par-dessus tout, la somme de trente francs, à laquelle était fixée la cotisation annuelle de chaque sociétaire, effrayèrent un grand nombre de pauvres gens de lettres qui auraient pu apporter à ce patriotique projet leur concours utile et empressé. — Réduite à vingt-sept membres, la société vécut quelques mois et s'éteignit, je ne sais trop comment, après avoir fait les frais de deux publications dont voici les titres : 1° *Album hist. archéolog. et nobiliaire du Dauphiné, publié sous la direction de MM. Champollion-Figeac, par M. A. Borel d'Hauterive.* Paris et Grenoble, 1847. un vol. in-4°. Cette publication est divisée en deux parties ayant chacune une pagination différente : la première, consacrée à l'archéologie, à la noblesse, etc., a 96 pages ; la deuxième, contenant des documents inédits, est de 92 pages. Au texte doivent être jointes 11 planches. - 2° *Numismatique du Dauphiné*, 14 planches in-4°.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Notice sur le diurnal du roi Réné*. Paris, F. Didot, 1831, in-8°. — II. *Paléographie des classiques latins*. Paris, Panckouke, 1837, in-4°, avec 10 pl. — III. *Mémoires du cardinal de Retz, édit. publiée pour la première fois d'après les mss. autographes*. Paris, Bobée, 1837, gr. in-8°, avec un *complément* rédigé par M. Champollion-Figeac, père. (Collect. Michaud et Poujoulat) ; = autre édit., augmentée de lettres inédites et de fac-simile. Paris, Heuguet, 1842, 2 vol. in-18. — IV. *Registre-Journal de Pierre de Lestoile, publié d'après les mss. autographes*. Paris, Bobée, 1837, 2 volumes in 8°. (Même collect.) — V. *Notice sur les mss. autographes de Pierre de Lestoile et du cardinal de Retz, et l'édition nouvelle de leurs ouvrages*. Paris, impr. de Proux, 1837, in-12. — VI. *Mémoires de Pierre Lenet, publiés d'après ses manus. autogr. inédits* Paris, Bobée, 1838, grand in-8°. (Même collect.) — VII. *Mémoires de Brienne, de Montrésor, de Fontrailles, de La Châtre, de Turenne et du duc d'Yorck*. Paris, Bobée, 1838, in-8°. (Même collection.) — VIII. *Mémoires d'Omer Talon et de l'abbé de Choisi, précédés de Notices et de fragments inédits*. Paris, 1839, in-8°. — IX. *Notice descriptive d'un évangéliaire latin, orné de peintures et recouvert en vermeil sculpté au VIIe siècle*. Paris, Leleu, 1840, in-8°, avec pl. — X. *Les poésies du duc Charles d'Orléans, publiées sur le ms. original de la bibl. de Grenoble conféré avec ceux de Paris et de Londres...* Paris, Belin-Leprieur, 1842, in-12 et in-8°. L'ouvrage est précédé d'une *Notice historique et littéraire sur le duc Charles d'Orléans*, qui a été tirée à part, *xxxviij* pp. (2). Pendant que M. Champollion travaillait paisiblement à cette publication au vu et au su de tous ses collègues de la Biblioth. royale, l'un d'eux, M. Guichard, entreprit (touchant exemple de confraternité littéraire !) de donner de son côté une édition des mêmes poésies, d'après les seules copies manuscrites de Paris. Il se mit en besogne et alla si vite que son livre parut juste huit jours avant celui de son concurrent. Justement blessé d'un tel manque de convenance, notre compatriote publia l'opuscule suivant : *Note additionnelle de M. A. Champollion-Figeac à son édition des poésies du duc Charles d'Orléans* (*Octobre 1842*). In-12, paginé *de xxxix à lvij*, pour faire suite à la *Notice*

(2) La 1re éd. des Poésies de ce prince a été publiée par notre compatriote Chalvet. (Voy. ci dev. p. 197, n° x.) Elle ne contient que des extraits.

sur Charles d'Orléans. M. Guichard fit la réponse ci-après : *Lettre de J.-Marie Guichard, éditeur des poésies de Charles d'Orléans, publiées avec l'autorisation de M. le ministre de l'Instruction publique à M****. Paris, impr. Duverger, 1842, in-18, de 36 pp. — XI. *Louis et Charles, ducs d'Orléans, leur influence sur les arts, la littérature et l'esprit de leur siècle, d'après les documents originaux et les peintures des mss.* Paris, Belin-Leprieur, 1844, 2 vol. in-8°, avec 48 pl. — XII. *Mémoires du duc de Guise, de du Puget et du prince de Condé.* Paris. 1839, in-8°. (Collect. Michaud et Poujoulat). — XIII. *Captivité de François Ier; recueil de documents sur les événements politiques des années 1524 et 1525, précédé d'une introduction historique.* Paris, Impr. roy. 1847, in-4°, avec 12 pl. — XIV. *Poésies du roi François Ier, de Louise de Savoie et de Marguerite, reine de Navarre, et correspondance intime du roi avec Diane de Poitiers et plusieurs autres dames de la cour.* Paris, F. Didot, 1847, in-4°, avec 5 pl. — XV. *Mémoires de Mathieu Molé, publiés pour la société de l'Histoire de France, et sous les auspices de M. le comte Molé.* Paris, Renouard, 1855, 4 vol. in-8°. — XVI. *Droits et usages relatifs aux travaux publics de construction sous la troisième race des rois de France.* Paris, Leleux, 1855, in-8°.

M. Champollion a aussi coopéré à la publication de la *Paléographie universelle*, dont son père a rédigé les plus importantes notices, ainsi qu'à plusieurs journaux et revues littéraires. Il a spécialement rédigé, dans l'ouvrage ayant pour titre *le Moyen-Age*, les articles *Peinture des manuscrits*, *Peinture sur verre*, *Emaux*, *Mosaïques*, etc. Le *Dictionn. de la Conversation* contient des articles bibliogr. et histor. de lui.

CHANDIEU (ALIX DE), d'une ancienne famille originaire de notre province fixée ensuite dans le Beaujolais, était fille d'Artaud de Chandieu (1). D'après nos historiens, elle brillait par son esprit et sa beauté à la cour de Charles II, roi de Naples et comte de Provence, à la fin du 13e s. Pistolleta, poète de ce temps-là, fut amoureux d'elle et la célébra, dit-on, dans ses vers.—Voy. Chorier, *Supplém. à l'Etat polit.*, p. 131. - Millot. *Hist. litt. des Troubadours*, III, p. 430.

(1) Cette famille remonte au XIe s. La terre de Chandieu, située dans le Viennois (canton d'Heyrieu, I-ère), comprenait les paroisses de Marenne, Toussieu, Chaponay, le Rajat et autres, qui en furent démembrées à diverses époques.

CHANDIEU (ANTOINE DE), célèbre théologien protestant, écrivain, descendait de la même famille qu'*Alix* ci-dessus, et pour cette raison, G. Allard et Chalvet lui ont donné un article dans leurs *Bibliothèques;* mais il n'appartient pas à notre province que ses ancêtres avaient quittée depuis longtemps. Il naquit au château de Chabot ou Chabottes, dans le Mâconnais, vers 1534, et mourut à Genève le 23 févr. 1591. — Voy. la *France protestante* de MM. Haag, et *Vie d'A. Laroche de Chandieu*, par Jacques Lectius. Genève, 1593, in-8.

CHANRION (JOSEPH), né à Grenoble le 16 août 1756 (2), exerçait dans cette ville la profession de peigneur de chanvre au commencement de la révolution. C'était un homme illettré, mais intelligent et énergique, doué de cette éloquence naturelle pleine d'images, si puissante sur l'esprit des masses. Ayant embrassé avec chaleur les idées nouvelles, il devint l'un des chefs les plus importants du parti populaire, et rendit de grands services à Grenoble en mettant son influence au service des idées modérées et en contribuant à en éloigner les mesures extrêmes si souvent invoquées dans ces temps difficiles. On raconte de lui le trait suivant. En janvier 1794, la municipalité de Grenoble ayant reçu l'avis confidentiel que le comité de salut public se proposait d'y établir une commission révolutionnaire, elle se hâta d'envoyer Chanrion à Paris, afin de s'opposer à l'exécution de ce projet. Le député grenoblois se présenta hardiment devant le terrible comité : « Il exposa l'objet de sa mission, dit M. Albin Gras (voy. ci-apr.), puis s'échauffant par degrés, il dit que lui, Chanrion, répondait du patriotisme de la ville de Grenoble : - Tu parles bien haut, citoyen! et qui nous repondra de toi? s'écria, en l'interrompant, un des membres du comité.- Comment, tu doutes de moi? répondit Chanrion, plus surpris qu'interdit de cette interruption. Robespierre se tournant alors vers l'interrupteur, lui dit à demi-voix: « Il me semble que puisque le citoyen Chanrion répond de Grenoble, on peut se dispenser d'y envoyer une commission. » Et le projet fut définitivement écarté.— Chanrion devint officier municipal de Grenoble en 1790, juge de paix (*extra-muros*) de 1792 à 1795, administrateur de l'Isère en 1792. Nommé

(2) Et non en 1750, comme le dit Colomb de Batines.

de nouveau juge-de-paix (canton sud-est) en 1808, il remplit ces fonctions jusqu'à la restauration, époque à laquelle il fut destitué. — Il est mort à Grenoble le 28 nov. 1830. — Voy. Durand, *Antoine ou le Dauphiné*. t. IV, pag. 319, *note* (1). Albin Gras, *Deux années de l'hist. de Grenoble*, pp. 70 et 125.

CHAPPOT (Jean), minime, né à Saint-Marcellin, mort en 1631. Ce religieux, omis par Waddingus (*Script. ord. min.*), a laissé les deux écrits ci-apr. :

I. *Vie et miracles de S. François de Paule*. Nancy, 1621, in-8°. — II *Defensio contra epistolam apologeticam Claudii Du Vivier, quâ sanctum Franciscum de Paulâ sororem habuisse probatur et nepotes, et rationes in oppositum refelluntur, in favorem nepotum prænunciati sancti*. Parisiis. 1628, in-4°. - Cet opuscule est relatif à une *Vie de saint François de Paule* (Rouen, 1620, in-8°), composée par son confrère Claude Du Vivier. — Voy. Lelong, *Bibl. hist.*

CHAPPUIS (François), médecin protestant, né dans le Viennois d'après Guy Allard, ou dans le Lyonnais d'après Duverdier, se refugia à Genève où il fut reçu bourgeois vers 1535. Il y publia un ouvrage assez rare intitulé : *Sommaire contenant certains et vrais remèdes contre la peste*. Genève, 1548, in 8°. — Voy. Haag. *France protestante*.

CHAPPUYS (Antoine), écrivain du 16e s., né à Grenoble, a traduit de l'italien les 2 ouvrages suivants :

I. *Description de la Limagne d'Auvergne, en forme de dialogue, avec plusieurs médailles, statues, oracles, épitaphes, sentences et autres choses profitables aux amateurs de l'antiquité*. (Trad. de Gab. Simeoni). Lyon, Rouille, 1561, in-4° de 3 ff. prélim. et 144 pp. fig. (Bib. de Grenoble. - L'original italien est intitulé : *Dialogo pio e speculativo con diverse sententie latine e volgari*. Lyon, 1560, in-4°. — II. *Le duel ou combat de Hieron. Mutio Justinopolitain, avec les réponses chevaleresques du même auteur*. Lyon, Rouille, 1561, in-4°. = Autre éd. Lyon, 1582, in-8°. = Autre : Lyon, *pour Jean Degabiano et Samuel Girard*, 1604, in-8°. - L'original italien est intitulé : *Duello del Muzio con le riposte cavalleresche*. Venise, Giolito, 1558, 1560 et 1564, 2 tom. en un vol. in-8°. (B. de Grenoble.)

CHARBOT (Nicolas), naquit à Grenoble le 16 novembre 1645, de Louis Charbot, notaire, et de Jeanne Rey. Il fut avocat au parlement et mourut dans sa ville natale le 18 mars 1722. On ne sait rien de plus sur sa vie. Il a laissé deux manuscrits interessants pour notre province :

Le premier est un *Dictionnaire étymologique de la langue vulgaire qu'on parle dans le Dauphiné*. Il se trouvait au commencement de ce siècle dans la bibliot. de M. Du Bouchage, préfet des Alpes-Maritimes ; à sa mort, M. Ducoin le demanda à sa veuve pour la Bibl. de Grenoble, mais on ne put le trouver. C'était le ms. original et autog.: il formait un gr. in-8° de 404 pp. — M. J.-J. Champollion Figeac s'en est servi pour la composition de ses *Recherches sur les patois...*, et y en a inséré (pp. 123-128), quelques fragments relatifs aux proverbes et aux anciens usages du Dauphiné. « Ce ms., dit-il (*loc. cit.*, pp. 70-72) offre un grand intérêt, et son auteur fait preuve de beaucoup d'érudition. Chaque mot, rangé par ordre alphabétique, est suivi de son étymologie recherchée dans les langues anciennes et modernes... Il a eu soin de conserver dans son travail plusieurs fragments de poésies dauphinoises qui sont perdues, et surtout d'ajouter à beaucoup de mots des notes très-précieuses pour l'hist. du départ. de l'Isère, puisqu'elles contiennent l'indication et l'explication d'un grand nombre d'usages, de coutumes, de jeux et de proverbes particuliers à ce pays. » — Il y a une copie de ce ms. à la Biblioth. imp. in 4° (*suppl. Fr.*, n°109). — Voy. *Mélanges Biogr. et Bibliogr. relatifs à l'Hist. litt. du Dauphiné*, pp. 224-26. - *Nouv. Recherches sur les patois....* par Champollion-Figeac, Paris, Goujon, 1809, in-8°, pp. 70-75.

Le deuxième manuscrit, daté de Die, 24 mars 1717, est une *Histoire de la ville de Grenoble*. Je ne sais où il se trouve aujourd'hui. J. Cl. Martin, qui a consacré une notice à Charbot, dans la *Revue de Vienne*, t. III, pp. 321-24, nous apprend que le ms. autogr. resta longtemps entre ses mains, et qu'il l'*enrichit* d'un grand nombre de notes. Il se proposait même de le publier avec des additions de sa façon, et fit insérer la réclame suivante dans la même *Revue*, t. II, p. 278 :

SOUS PRESSE,

Dès qu'on aura le nombre suffisant de souscripteurs.

Cularo, plus tard Grenoble, ou

(1) *Antoine ou le Dauphiné à la fin du XVIIIe siècle, roman historique*, par A. Durand l'aîné. Paris, 1831, 4 vol. in-12.

histoire ancienne et moderne de cette ville, et de nombre de localités dauphinoises, etc., divisée en cinq parties, par NICOLAS CHARBOT *et* JEAN-CLAUDE MARTIN, *son continuateur. - Prix, 5 fr.*

Mais ce projet, comme tant d'autres du même auteur, n'a pas eu de suites.

CHARENCY (GUILLAUME), jurisconsulte, conseiller au parlement de Grenoble de 1578 vers 1625, a laissé les deux ouvrages suivants qui ont été publiés après sa mort :

I. *Nouvelle pratique judiciaire, tant civile que criminelle.* Grenoble, 1658, in-8°. Ce traité, aujourd'hui oublié, est rare, quoi qu'en dise Bourgeat dans la *Biogr. universelle.* — II. *Nouvelle théorique et pratique des notaires.* Lyon, 1694, in-8°.

Un autre, *Guillaume* CHARENCY, chanoine de St-Sauveur de Crest, vivant en 1680, a écrit *la clef du sens littéral et moral de quelques pseaumes de David.* Je ne possède pas d'autres renseignements sur cet ouvrage.

CHARLOT (HUGUES), baron de l'empire, général de brigade, né à Voiron le 10 juin 1757, entra le 2 mai 1776, comme simple soldat, dans le régiment de Foix. Il quitta le service en 1790 et s'engagea de nouveau l'année suiv. dans le 3e bat. des volontaires de l'Isère, dont il fut élu capitaine le 24 novembre. Nommé chef de bat. le 1er août 1793, il se signala au siége de Toulon en faisant mettre bas les armes à l'etat maj. d'un général anglais. Passé ensuite à l'armée d'Italie, plusieurs actions d'éclat firent mettre son nom à l'ordre du jour. On cite, entre autres, sa belle conduite au passage de la Brenta (6 nov. 1796), qui lui valut d'être proclamé chef de brigade sur le champ de bataille (1), et la part brillante qu'il prit au siége de Rome (janv. 1799), où, à la tête de sa brigade, il enleva les formidables batteries de Nola et de Capoue.—Rentré en France en l'an VIII, il fut d'abord employé dans les départements de l'ouest, puis nommé général de brigade le 29 août 1803. En 1808, il fit la campagne de Portugal; en 1809, il commanda la province de Léon (Espagne); depuis, il fut employé en France, dans la Haute-Garonne, commanda, dès le 20 mars 1812, la 3e brig. des gardes nationales mobiles, et enfin obtint sa retraite le 10 avril 1813. — Cet officier-général mourut le 18 déc. 1821. Il était comm. de la Lég.-d'Hon. depuis le 14 juin 1804.

(1) Le Directoire ne confirma cette nomination que le 18 nov. 1798.

CHARMEIL (PIERRE-MARIE-JOSEPH), chirurgien, né à Tullins (Isère), le 1er novembre 1742 (2). Après avoir étudié la chirurgie à Grenoble en 1759, il vint à Paris prendre le grade de docteur en médecine, et entra à l'hôpital militaire de Bicêtre en 1765, où il obtint, à la suite d'un concours, la place de chirurgien-major à Château-Queyras (Hautes-Alpes), le 9 janv. 1769. De là, il passa avec le même titre à l'hôpital milit. de Mont-Dauphin le 31 décembre 1777, puis, avec celui de 2e chirurgien-major, à l'hôpital militaire de Metz le 20 janvier 1789. Depuis lors, il ne quitta plus cette ville et y devint successivement : 1er chirurgien-major, le 1er févr. 1792, chargé des hôpitaux de l'armée de la Moselle pendant la campagne de l'an IV; chirurgien en chef et professeur à l'hôpital le 26 septembre 1796; membre du jury medical du département le 21 novembre 1803. Il est mort à Metz le 21 mai 1814. — Il était membre correspondant de l'académie de médecine de Paris (18 mars 1778), de l'académ. des sciences de Turin (26 avril 1784), et membre de la Légion-d'Honneur (14 juin 1804).

On a de lui : I. *Essai sur la convalescence.* Paris, Didot, 1812, in 4°.—II. *Recherches sur les métastases, suivies de nouvelles expériences sur la régénération des os.* Metz, chez Antoine, 1821, in-8°, avec deux pl. - L'auteur a inséré dans cet ouvrage, pp. 249 et suivantes, l'éloge funèbre de son fils, J. B. CHARMEIL, chirurgien s.-aide à l'hôpital militaire de la garde royale, mort à Metz en 1817.

CHARRAS (JOSEPH), général de brigade, baron de l'empire, naquit à Montauban (Drôme), le 12 mars 1769. Entré comme simple soldat dans le bataillon des volontaires de Nyons le 25 septemb. 1793, il en fut nommé capitaine le même jour par ses camarades et partit avec ce corps pour l'armée d'Italie. De l'an VI à l'an IX, il fit les campagnes d'Egypte et de Syrie, où il gagna le grade de chef de bataillon (29 mars 1801). Devenu major du 6e régiment d'infant. légère (22 déc. 1803), il servit pendant quelques années à l'armée de l'intérieur, puis (1809) à celle de Flandre En 1811, il retourna en Italie, y devint colonel (7 sept.), et termina sa carrière militaire par la campagne de Saxe (1813),

(2) Quelques biographes le font naître à *Mont-Dauphin le 6 août 1742*, mais j'ai préféré suivre les *Fastes de la Légion-d'Honneur* t. V, p. 74), dont toutes les notices ont été rédigées d'après des pièces officielles.

pendant laquelle il fut nommé officier de la Légion-d'Honneur (4 mai), général de brigade et baron (5 oct.) — Peu de jours après cette nomination, il tomba au pouvoir de l'ennemi. Rentré en France en mars 1814, il resta sans emploi jusqu'au 23 avril 1815, où Bonaparte, au retour de l'île d'Elbe, lui donna le commandement d'une brigade dans le 8e corps d'observation. Mais, à la 2e restauration, il fut mis en non activité (31 juillet 1815), et obtint sa retraite le 1er janvier 1825. Cet officier-général est mort le 3 décembre 1839.

CHARREL (Pierre-François), député à la Convention, né en 1760, à Corbessieux (canton de Crémieu, Isère), était homme de loi à Frontonas (Isère), au commencement de la révolution. Il fut d'abord élu membre du directoire du district de la Tour-du-Pin, ensuite (nov. 1792) député suppléant à la convention, où il remplaça Dubois-Crancé qui, nommé à la fois dans l'Isère et les Ardennes, avait opté pour ce dernier département. Dans cette assemblée, Charrel se fit uniquement remarquer par la singularité de son vote lors du procès de Louis XVI : il demanda la mort de ce prince, « sauf, dit-il, à exa« miner s'il ne serait pas utile de dif« férer à l'exécution. » Puis il vota contre le sursis et l'appel au peuple! — Après la session de la convention, il fut un de ceux que le sort fit passer au conseil des Cinq-Cents; il en sortit le 20 mai 1797, en vertu d'une nouvelle nomination. — Le coup d'État du 18 brumaire le fit entrer au corps législatif, où il resta jusqu'en 1803. De l'an VI à l'an VII, il devint membre de l'administration centrale de l'Isère et, de l'an XII à 1806, juge au trib. civil de Bourgoin. — En 1816, atteint par la loi contre les régicides, il se retira à Constance (Suisse), et y mourut l'année suiv. dans un état voisin de l'indigence, dit-on. — Voy. *Biographie univ.*, suppl. - *Deux années de l'hist. de Grenoble*, par M. Albin Gras, p. 125.

Bibliographie. — I. *Rapport et projet de décret présentés au nom du comité de l'examen des comptes... sur les obligations à remplir par les receveurs particuliers des finances, pour établir leur entière libération sur tous leurs exercices.* (S. d.) (Imp. nat.), in-8o, 16 pp. — II. *P. F. Charrel.... à ses collègues, sur la nécessité de supprimer les patentes à commencer de l'année 1792, et de confier la répartition de la contribution mobiliaire.... aux conseils généraux des communes.* (S. d.) (Imp. nat.), in-8o, 27 pp. — III. *Articles complémentaires de la constitution, proposés par P. F. Charrel..... Calendrier, poids et mesures* (Impr. nat., thermid. an III), in-8o, 7 pp. — IV. *Rapport fait par Charrel* (au conseil des cinq-cents); *relativement à un octroi de bienfaisance dans la commune de Grenoble.* 3 vendem. an VIII. (Impr. nat.), in-8o, 10 pp.

CHARRIER-SAINNEVILLE (Claude-Sébastien), dont le véritable nom est Salicon, naquit à Grenoble le 12 février 1768. Destiné à suivre la carrière administrative, il entra dans les subsistances militaires et devint inspecteur en chef de ce service a l'armée des Alpes. Pendant le siége de Lyon, en 1793, on le soupçonna d'entretenir des intelligences avec les assiégés, et un mandat d'arrêt fut décerné contre lui; mais il réussit à échapper aux perquisitions et se réfugia en Suisse. Rentré en France en 1795, il épousa Mlle Charrier de Grigny, nièce de l'évêque de Versailles, Charrier de La Roche : ce fut à la suite de ce mariage qu'il quitta son nom de *Salicon* pour prendre celui plus convenable de *Charrier-Sainneville.* — A dater de cette époque, il se fixa à Lyon où, tout occupé d'œuvres de bienfaisance, il resta dix ans sans emploi. Nommé vers 1805 adjoint au maire de cette ville, il en remplit les fonctions jusqu'en 1815, et se fit aimer par les nombreux services qu'il rendit lors de la disette de 1812 et par sa courageuse résistance au pouvoir militaire autrichien pendant l'invasion. Devenu lieutenant de police dans la même ville, son administration franchement et loyalement devouée à la légitimité, eut à lutter contre l'effervescence des esprits et les excès de la réaction. Lors des événements de 1817, il fit arrêter les agents provocateurs dont les menées troublaient la tranquillité publique; il lutta contre les prétentions du pouvoir militaire, puis, lorsque la ridicule conspiration du 8 juin eut éclaté, il démasqua courageusement dans un *compte-rendu* les tripotages de police qui l'avaient préparée et attaqua même la compétence de la cour prévôtale. Son écrit attira l'attention du gouvernement, et le duc de Raguse fut envoyé à Lyon avec des pouvoirs extr.; mais en même temps il se vit en butte aux attaques des ultra-royalistes. Le général Canuel, qui commandait alors dans cette ville, se croyant calomnié dans le *compte-rendu*, le déféra aux tri-

bunaux ainsi qu'une brochure publiée trois mois auparavant par le colonel Fabvier sur les mêmes événements (1). Les deux prévenus furent acquittés en première instance et condamnés par la Cour royale sur l'appel du général. — Après les scandaleux débats de cette affaire, Charrier-Sainneville ne pouvait plus conserver son emploi ; en octobre 1817, il fut nommé lieutenant de police à Strasbourg, mais il refusa et se retira à Lyon où il vécut loin des affaires publiques. Il y est mort fou vers la fin de mai 1840.

Son *compte-rendu* et le procès que lui intenta le général Canuel ont donné lieu à un assez grand nombre d'opuscules dont j'indiquerai les principaux.

BIBLIOGRAPHIE. — *Compte-rendu des événements qui se sont passés à Lyon, depuis l'ordonnance royale du 5 septembre 1816 jusqu'à la fin d'octobre 1817 ; par M. Charrier-Sainneville, ancien lieuten. de police à Lyon.* Paris et Lyon, 1818. in-8° de 149 pp. et 66 pp. de pièces justificatives. - Cet écrit et celui du colonel Fabvier ont fait naître, entre autres, les opuscules suivants :

I. * *Réfutation du compte-rendu de M. de Sainneville sur les événements de Lyon en juin 1817.* Lyon, 1818, in-8°. — II. *Un et un font un, ou M. Fabvier et M. Charrier-Sainneville*, par M. le comte de Montrichard. Lyon, Chambet, 1818, in-8°. — III. *MM. Fabvier et Sainneville convaincus d'être ce qu'ils sont*, par P. Bourlier, maire révoqué de Saint-Andéol. Lyon, Guyot, 1818, in-8°. — IV. *De MM. Senneville, Fabvier et Canuel, ou réflexions sur leurs mémoires*, par P. Feret. Paris, Lhuillier, 1818, in-8°, 46 pp. (2). — V. *Lettre de Jean Barbier impliqué dans la conspiration du 8 juin 1817 à M. Charrier-Sainneville.* Lyon, 1818, in-8°.—VI. *Procès en calomnie intenté par M. le lieutenant-général Canuel contre M. Charrier-Sainneville et M. le colonel Fabvier, à l'occasion des écrits publiés sur les événements arrivés à Lyon en 1817*, recueillis par Lhuillier, libraire. Paris et Lyon, 1818, in-8°. — VII. *Procès en calomnie entre M. le lieutenant-général baron Canuel et MM. le colonel Fabvier et Charrier-Sainneville. Tribunal correctionnel de Paris.* Lyon, Pitrat, in-8°. — VIII. *Discours prononcé par M. de Senneville à l'audience du 5 décembre 1818* (Extr. du *Moniteur*), in-8°, 3 pp. — IX. *Hommage du départem. du Rhône, ou souscription en faveur de MM. Fabvier et Sainneville.* Lyon, Chassipollet, 1819, in-8°, 6 pp.

(1) *Lyon en mil huit cent dix-sept par le colonel Fabvier, ayant fait les fonctions de chef d'état-major du Roi dans les 7e et 19e div. milit.* Paris, Delaunay, 1818, in-8°, 31 pp.

(2) Le mémoire du général Canuel est intitulé : *Réponse à l'écrit intitulé : Lyon en 1817, par le colonel Fabvier...* Paris, Dentu, 1818, in 8°, 64 pp.

CHARVET (C.), historien de l'église de Vienne. — On possède peu de renseignements sur sa vie; on sait seulement qu'il fut prieur de St-Donat (3), chanoine de Vienne, archidiacre des litres de la Tour et de Salmorenc, et curé de Saint-André-le-Bas. D'après M. Mermet (*Histoire de Vienne*, tome III, p. 463), il mourut dans cette ville en 1772.

BIBLIOGRAPHIE.— *Histoire de la sainte église de Vienne.* Lyon, Cizeron, 1761, in-4° de xx et 798 pp., avec 8 pl. Le ms. original et autographe était entre les mains de M. Rigaud de Serezin à Vienne en 1839. L'auteur publia en 1769 un *Supplément* de 31 pp., contenant des additions et des corrections, qui est devenu fort rare. — Cet ouvrage est bien supérieur à ceux déjà publiés sur le même sujet par J. Du Boys, Lelièvre et Maupertuy. Charvet, écrivain érudit et rempli de bon sens, a su éviter les contes de moines débités avec une crédulité plus que naïve par ses devanciers. Mais il convient de dire qu'il a été puissamment aidé par l'ouvrage de Maupertuy qu'il suit pas à pas et dont il prend trop souvent les pensées, en se contentant de les revêtir d'une forme nouvelle. Les archives de l'église de Vienne, alors intactes, lui ont fourni de précieux documents dont il a su faire usage avec discernement. D'après Barbier (*Dict. des Anonymes*, n. 7603) et plusieurs autres bibliographes, le nom de Charvet ne serait ici que le pseudonyme de Cl.-Et. Bourdet de Richebourg : mais c'est une erreur. Ce dernier n'a été que l'éditeur.

On a de lui 2 manuscrits restés inédits: I. *Plusieurs preuves sacrées et titrées, historiques et chronologiques, pour montrer l'imposition du nom de Saint-Donat à l'ancien bourg-église-château de Jovincieux*, in-4°, de 238 ff. Ce ms. était, il y a quarante ans, entre les mains de M. Savoye, notaire à Romans. J.-C. MARTIN (*V.* ce nom) s'en est servi pour la composition de son *Hist. chronolog. de Jovinzieux.* — II. *Fastes de la ville de Vienne*, in-4° d'environ 228 pp. On connait 2 copies de ce

(3) Colomb de Batines lui donne par erreur le titre de *chanoine* de Saint-Donat.

ms., l'une appartenait à M. Rigaud de Serezin à Vienne, l'autre a été acquise en 1839, par la Bib. pub. de cette ville. En voici la description d'après M. Colomb de Batines (*Revue du Dauphiné*, t. VI, p. 372) : « Après un avant-propos de 16 pp. viennent 5 chap. renfermant l'hist. de Vienne depuis sa fondation sous les Allobroges jusqu'en 1770. Viennent ensuite quelques dissertations fort curieuses dont voici les titres :

Description de Vienne moderne.
Conciles de Vienne.
Vienna subterranea, Elogium per Nic. Chorier.
Inscriptions découvertes depuis Chorier et corrigées.
Épitaphes du prieuré de l'Isle, sous Vienne.
Remarques sur une tête coiffée en cheveux, découverte en 1757 à Saint-Romain, près de Vienne.
Remarques sur les ruines d'un bain antique, découvertes en 1748 dans l'enclos des Capucins à Vienne.
Remarques sur une urne de verre découverte en 1751, près d'Auberives.
Remarques sur les aqueducs et égouts romains dans Vienne.
Remarques sur les anciens monuments de Vienne.
Remarques sur les figlines et poteries.
Remarques sur les tuileries.
Extrait d'un registre des délibérations de l'église de Vienne, concernant la ville de Vienne.
Remarques sur les années 1766-1770.
Remarques sur les noms anciens de quelques rues et de quelques lieux anciens des environs de Vienne.
Notice des hommes célèbres dans les lettres, nés à Vienne.

Ce précieux manuscrit a pu heureusement être sauvé lors de l'incendie de la Bib. de Vienne en 1855.» — M. H. Gariel en a publié un fragment (*Guerres de religion en Dauphiné. Vienne, 1561-1573*), dans son *Delphinalia*, pp. 123-128.

CHASTE. — *Voy.* CLERMONT.

CHASTELARD. — *V.* BOCSOZEL.

CHASTELLIER-DUMESNIL (CHARLES-LOUIS-JOACHIM, marquis de), né à Valence le 16 oct. 1700, entra au service en 1716. Il fut lieutenant-gén. des armées du roi, grand'croix de l'ordre de St-Louis, inspecteur gén. de cavalerie et gouverneur de Brouage en Saintonge. Louis XV le chargea de plusieurs missions de confiance auprès de l'empereur Charles VII, du roi de Prusse, de l'électeur palatin et lui donna, en récompense de la fidélité avec laquelle il l'avait servi, le titre de marquis, par lettres patentes du mois de décembre 1755. Nommé, en 1760, au commandement milit^{re} de Dauphiné, en remplacement du comte de Marcieu, il s'attira l'animadversion générale en se faisant l'exécuteur de l'un de ces ordres despotiques de la cour qui provoquèrent dans notre province de patriotiques résistances et préparèrent l'assemblée de Vizille. Voici quelle fut l'origine de cette affaire.

Louis XV avait décrété en févr. 1760 l'établissement d'un nouveau *vingtième* et l'augmentation de la capitation. Le parlement de Grenoble, auquel cet édit fut présenté, refusa de l'enregistrer et adressa au roi des remontrances pleines de fermeté. Mais ce prince, alors absorbé par la guerre et les plaisirs, n'entendit pas les courageuses doléances de ses magistrats, il ne vit là que des actes d'insubordination et donna l'ordre au comte de Marcieu, commandant milit^{re} en Dauphiné, de faire enregistrer son édit à main armée, ce qui eut lieu le 12 nov. 1760. Sans être intimidée, la cour répondit le 20 du même mois par de nouvelles remontrances, plus énergiques encore, où de grandes vérités politiques étaient parfois exprimées avec une extrême hardiesse. Cette fois le gouvernement céda : par une lettre du 13 déc. le roi désavoua la conduite du comte de Marcieu, et lui retira le commandem^t du Dauphiné ; alors, satisfait par cette concession, le parlement enregistra volontairement l'édit le 20 déc. (1). Mais cet édit malencontreux, qui ne devait avoir d'effet que pendant 2 ans, ayant été prorogé en 1763, de nouvelles difficultés s'élevèrent. Les magistrats de Grenoble opposèrent la même résistance qu'en 1760 et renouvelèrent leurs remontrances (17 août 1763) : de son côté, le roi eut encore recours à la violence, à l'enregistrement *par ordre*, et le marquis de Dumesnil fut chargé de cette difficile mission.

Il se présenta au parlement le 7 sept. 1763. La cour était alors en séance, mais aucun de ses membres ne se découvrit à son entrée, on lui signifia même l'ordre de sortir parce que sa présence suspendait l'audience. Sur son refus, les magistrats se retirèrent. Alors Dumesnil, en vertu des lettres de cachet dont il était porteur, retint le 1er président, le procureur gén., le greffier et l'enregistrement eut lieu *militairement*, comme on disait alors, et à huis clos. La

(1) Voy. l'opuscule suivant : *Récit de l'affaire du parlement de Dauphiné, au sujet de la conduite de M. de Marcieu chargé des ordres du roi.* (s. l. ni d.), in-12 de 58 pp.

cour se contenta pour le moment de protester contre la violence qui lui était faite, remettant au 22 nov. suivant à délibérer plus amplement sur cette affaire. Cela se passait le dernier jour des audiences, les vacances commençaient le lendemain et les choses en restèrent là pendant quelques jours.—Vers le commencement d'octobre suivant, la chambre des vacations ayant reçu l'ordre d'enregistrer des lettres patentes relatives aux biens vacants des jésuites (1) et l'édit portant des règlements pour les colléges, elle arrêta de convoquer la compagnie pour le 14 du même mois. Instruit de cet arrêté et craignant que la cour ne profitât de sa réunion pour délibérer, comme elle s'y était engagée, sur l'enregistrement forcé du 1er édit, Dumesnil se mit aussitôt en mesure d'en prévenir l'exécution. Dans ce but, il plaça aux portes de la ville des soldats chargés d'arrêter les conseillers qui reviendraient de la campagne pour se rendre à la convocation ; bien plus, des troupes entourèrent le palais de justice afin de n'y laisser pénétrer que les membres de la chambre des vacations. Justement révoltés par de tels abus d'autorité, ceux-ci se réunirent au jour indiqué, (14 nov.) et, quoique au nombre de 16 seulement, ils proclamèrent par un arrêt qu'ils représentaient la compagnie toute entière; puis, par un 2e arrêt, le commandant militaire fut déclaré coupable de lèse-majesté au second chef, perturbateur du repos public et, comme tel, condamné « à être pris et saisi au « corps pour être traduit dans les pri« sons de la conciergerie du palais, pour « son procès lui être fait et parfait, à la « forme de l'ordonnance. Et, s'il ne pou« voit être appréhendé, ses biens saisis « et annotés, et commissaires établis à « la régie d'iceux. » — Mais ces mesures ne furent pas mises à exécution : un arrêt du conseil du roi du 17 oct. cassa celui du parlement de Grenoble et Dumesnil vint triomphalement au palais entouré de tous les officiers de la garnison, de ses gardes et de la maréchaussée, faire biffer sur les registres son décret de prise de corps (22 oct.).

Ces demêlés firent en Dauphiné une grande sensation. Des attroupements eurent lieu à Grenoble et des placards séditieux furent même apposés pendant la nuit dans les rues de cette ville (2). Cependant une modération accordée par le gouvernement sur les impôts décrétés par les édits de 1760 et de 1763, et la mort de Dumesnil arrivée à Paris le 1er mars 1764, finirent par calmer momentanément l'effervescence des esprits qui se réveilla ensuite plus tard, avec un redoublement d'énergie, dans des circonstances à peu près semblables, en 1788.—La courageuse résistance du parlement et la conduite du commandant militaire fournirent le sujet d'une comédie en trois actes qui fut jouée à Grenoble. Ce dernier et le 1er président, de Bérulle, y figuraient sous les noms de *Joachim* et de *Nasica* (3). L'esprit d'opposition ne s'en tint pas là. Dumesnil fut vivement attaqué dans plusieurs écrits du temps; on lui contesta même sa noblesse. On prétendit qu'il descendait d'un cardeur de matelas de Valence du nom de *Chastellier* et qu'il avait pris celui de la *demoiselle Dumesnil* sa mère. Cela donna lieu au méchant couplet suivant :

Margot la ravaudeuse
A dit à Dumesnil :
Cousin, je suis bien gueuse :
Viens rebattre mon lit
Comme ton aïeul Blaise
Qui jadis l'a battu
Pour un quart d'écu (4).

Ces brocards et autres du même genre ayant fini par jeter des doutes sur la noblesse de Dumesnil, sa famille fut obligée, pour les faire cesser, de publier en 1768, dans le 6e Reg. de l'*Armorial* de D'Hozier une généalogie de la maison de *Chastellier* (5). Elle remonte à un *Charles Chastellier* qui exerça des charges de finances sous Charles VIII et Louis XII. Un descendant de celui-ci, *Jean de Chastellier*, conseiller d'Etat, surintendant, contrôleur général des finances au XVIe s., fut honoré des faveurs de plusieurs de nos rois. Il eut, entre autres charges, la surintendance générale des finances dans les armées commandées par les ducs de Guise, d'Anjou et de Mayenne

(1) La société de Jésus a été supprimée en Dauphiné par arrêt du Parlement du 21 mars 1763.

(2) Voici le texte de l'un de ces placards, d'après le procès-verbal du lieutenant de police de Grenoble, P. Vallet, inséré dans une des *Relations* de cette affaire indiquées ci-après : *O France, ô peuple esclave et servile! En méprisant les lois, on t'arrache tes biens pour t'en former des chaînes. Le souffriras-tu, peuple assemblé?*

(3) Cette pièce, intitulée *Joachim de Turin*, avait pour auteurs M. de Moydieu, procureur gén. au parlement, et La Morlière. J'ignore si elle a été imprimée.

(4) Bachaumont nous a conservé dans ses *Mém.* (au 4 janv. 1764) un autre couplet plus mauvais encore tiré d'un Noël qui fut fait sur divers personnages du jour.

(5) Chorier et G. Allard lui consacrent une notice dans leurs nobiliaires.

en Dauphiné (1577 et 1580). Dans les actes où il est question de lui, il est désigné sous le nom de *le général Chastellier*. Il était né en Dauphiné et mourut au camp devant La Mure en nov. 1580, âgé de 71 ans.

ÉCRITS RELATIFS A L'AFFAIRE DU MARQUIS DE DUMESNIL.

I. *Arrêtés, procès-verbaux et arrêts du parlement de Grenoble, concernant M. le marquis Du Mesnil, lieut. gén. commandant en Dauphiné*, 1763, In-8° (Bib. de Grenoble, 7385).— II. *Relation de ce qui s'est passé au parlement de Grenoble les 6, 7, 8, 9, et 10 septembre 1763, au sujet de la publication.... qui a été faite par M. Dumesnil...* (S. l. ni d.) In-8°, 40 pp. Cette *Relation* est précédée des *Remontrances* du parlement de Grenoble du 17 août 1763. - *Suite de la Relation de ce qui s'est passé à Grenoble*.. (s. l. ni d.). In 8°, 23 pp. - *Seconde suite de la Relation de ce qui s'est passé...* (s. l. ni d.). In-8°, 36 pp. - *Troisième suite de ce qui s'est passé* (s. l. ni d.). In-8°, 12 pp. Ces 4 opuscules, dont la collection est difficile à former, contiennent le recueil complet des pièces relatives à l'affaire Dumesnil — III. *Arrêtés du parlement de Grenoble, contenant le décret de prise de corps décerné contre M^r le marquis de Dumesnil.* 1763, in-8°, 28 pp.

CHATEAUDOUBLE (ANNE-FRANÇOISE DE **VALBONNE** DE).—Cette dame n'a pas été un bel esprit; aucun ouvrage, aucun fait éclatant ne protége sa mémoire. Elle fut pieuse et charitable, elle consacra sa vie entière à secourir les pauvres, à soigner les malades, voilà tout. Ces titres modestes la rendent à mes yeux digne d'un souvenir. Les pages de ce livre sont assez souvent occupées par des hommes dont les noms glorieux ne rappellent que des massacres de champs de batailles, et il est juste qu'elles ne soient pas fermées aux noms, quoique obscurs, des bienfaiteurs de l'humanité.

Mme de Chateaudouble naquit à Grenoble le 11 mai 1740, de Sébastien Dupuy, conseiller au parlement, et de Louise Morel de Montrivier. Elle épousa en 1765 Joachim de Valbonne, seigneur de Chateaudouble, mais son union ne fut pas de longue durée: M. de Valbonne mourut en 1775. Inconsolable de la perte d'un époux passionnément aimé, elle vendit ses pierreries, sa vaisselle d'argent, son équipage, congédia ses gens, pour ne s'occuper que d'œuvres de miséricorde. — Lors de la Révolution, son titre de noble l'ayant obligée de fuir, elle continua à l'étranger, notamment dans l'hôpital de Chambéry, la vie d'abnégation et de dévouement admirables qui appelle la vénération sur sa mémoire. — De retour à Grenoble, elle trouva tous ses biens confisqués ou vendus; les débris de sa fortune ne pouvaient plus suffire à ses actes de bienfaisance. Alors, ne consultant que son cœur et son infatigable charité, elle se mit à quêter chez les riches. Elle devint ainsi la providence des malheureux. Elle visitait les prisonniers, soignait les malades, allait sécher les larmes et apaiser la faim du pauvre qui se cache. — Cette femme vertueuse fut victime de son dévouement : en visitant des prisonniers à Grenoble, elle prit le germe d'une maladie contagieuse et mourut quelques jours après, le 25 décembre 1803. On lui fit des funérailles dignes des regrets qu'elle laissait; l'évêque de Grenoble, avec tout son clergé, les autorités constituées et un peuple immense l'accompagnèrent à sa dernière demeure. Le *Journal de Grenoble* (n^os des 9 et 11 nivôse an XI) consacra deux articles à honorer sa mémoire et à rappeler ses vertus.

BIO-BIBLIOGRAPHIE. — *Précis de la vie de madame de Chateaudouble...* par J. Cl. MARTIN (voy. ce nom). Grenoble, imp. Peyronard, 1803, in-8°.

CHATEILLON (SÉBASTIEN), plus connu sous le pseudonyme de CASTALION (1), théologien protestant, l'un des plus savants hommes du XVIe siècle, naquit vers 1515, dans les montagnes du Dauphiné (2). Il appartenait à une

(1) Il avait pris ce pseudonyme d'après un usage fort suivi alors par les gens de lettres. Il raconte dans sa défense contre Calvin (ci-apr., p. 231, n° XI), que se trouvant à Lyon, quelqu'un l'appela par erreur *Castalion* au lieu de *Chateillon*. « Quod ego « nomen audiens, dit-il, a Musarum fonte Castalio « derivatum, adamavi atque amplexus sum, meque « omisso deinceps *Castellionis* nomine patrio, *Cas-« talionem* appellavi. »—Outre ce pseudonyme qui lui est généralement donné, les biographes le nomment encore *Castellion, Castillon* et *Chastillon*.

(2) Sainte-Marthe *Elog.*, lib. II, dit : *Ex asperis et salebrosis Allobrogum montibus*. — Les biographes ne sont pas d'accord sur le lieu de sa naissance; les uns le font naître en Savoie, d'autres à Chatillon en Bresse, quelques-uns en Dauphiné. Voici, je crois, la vérité : dans son épitaphe citée ci-après on le qualifie d'*Allobrox*, c'est-à-dire né en Savoie ou en Dauphiné, qui formaient le pays des Allobroges. Il resterait dès lors à rechercher de laquelle de ces deux provinces il était originaire, mais lui-même s'est chargé de nous l'apprendre. On lit en effet en tête de la dédicace de sa Bible fran

famille des plus pauvres qui ne put faire cultiver les grandes dispositions qu'il ressentait pour l'étude, mais une heureuse circonstance vint lui en donner les moyens. Ayant été choisi, quoique jeune encore, pour gouverneur de trois jeunes gens de Lyon, il les accompagna à l'Université et put dès lors satisfaire son immense besoin d'apprendre. — Comme la plupart des hommes remarquables de cette époque, il embrassa les principes de la réforme puis se rendit à Strasbourg vers 1540. Calvin était alors ministre dans cette ville. La communauté d'opinions religieuses et de goûts studieux qui unissait ces deux hommes les rapprocha bientôt; des liens d'amitié se formèrent entre eux, et Castalion logea même pendant quelque temps chez le célèbre réformateur, qui alors l'estimait beaucoup à cause de ses profondes connaissances.

Lorsque celui-ci quitta Strasbourg pour revenir à Genève (sept. 1541), il y emmena notre compatriote et lui fit obtenir une place de régent au collége de cette ville. Mais la discorde n'allait pas tarder à se mettre entre eux. En effet: « Castalion, dit M. Haag (*Fr. « protestante*) était du petit nombre de « ces théologiens philosophes qui, dans « la sincérité de leurs aspirations vers « la vérité absolue, n'entendent pas se « laisser imposer leurs croyances reli- « gieuses par une autorité quelconque, « mais qui, fidèles au principe du libre « examen, prétendent se former eux- « mêmes leurs convictions par l'étude « attentive des Écritures. » Il osa soutenir plusieurs propositions nouvelles, entre autres que la descente de Jésus-Christ aux enfers était une fable, que le *Cantique des Cantiques* était un livre obscène à l'usage du harem de Salomon, etc. Il n'en fallut pas davantage pour lui aliéner l'esprit du sévère réformateur qui n'aimait pas voir contredire ce qu'il tenait pour vrai. Pour éviter les discussions Castalion prit le parti de quitter Genève; en conséquence, il donna sa démission, et, muni d'un certificat des plus honorables émané de Calvin lui-même, il se retira à Bâle (1544). — Dans cette ville les plus rudes épreuves l'attendaient. Ce fut d'abord la faim: sans emploi, sans moyens d'existence, le malheureux se vit contraint, pour nourrir sa famille, d'aller travailler la terre comme un manœuvre, de repêcher, pour se chauffer l'hiver, le bois entraîné par les débordements du Rhin! Au milieu des terribles angoisses morales que devait éprouver cet homme de haute intelligence, il eut assez d'empire sur lui-même pour s'occuper de travaux littéraires. Il publia, de 1545 à 1546, huit traductions dont quelques-unes obtinrent un grand succès, mais qui n'adoucirent cependant pas sa position. En 1551, parut son principal ouvrage, la version latine de la Bible. Cette publication commença à lui attirer, de la part des docteurs de Genève, des attaques qui, peu d'années après, s'animèrent jusqu'à la fureur. En 1554, Calvin ayant fait paraître un livre pour justifier le supplice de Servet et soutenir que les hérétiques devaient être punis par le glaive (*jure gladii coercendos*), Castalion osa s'élever contre cette sauvage doctrine. Oubliant qu'il était pauvre, lui, et ses adversaires puissants, entraîné par les nobles sentiments d'un cœur généreux, il publia, sous le pseudonyme de Martin Bellius, une collection d'opuscules sur la tolérance en matière de religion: « Ouvrage, dit Sé- « nebier (*Hist. litt. de Genève*), que la « charité scella de son sceau, et que la « charité chrétienne défendait d'atta- « quer. » Mais cet écrit souleva contre lui le plus violent orage. Etonné que quelqu'un osât le contredire, Calvin répondit avec une virulence indigne; Th. de Bèze se joignit à lui et tous les deux traitèrent Castalion d'hérétique, l'accablèrent d'injures, puis, se laissant aveugler par une colère au fond de laquelle on est tenté de soupçonner de la jalousie d'auteurs, ils ne rougirent pas de lui reprocher sa pauvreté; ils allèrent jusqu'à le traiter de voleur pour avoir ramassé du bois entraîné par le Rhin! — Lorsqu'il daigna prendre souci de ces grossières attaques, le pauvre savant répondit avec une dignité, avec un calme qui ont fait dire avec raison à Bayle: « Castalion, hérétique tant « qu'il vous plaira, donnait de plus « beaux exemples de modération dans « ses écrits que les orthodoxes qui l'at- « taquaient. » — Cependant le mérite incontestable de ses ouvrages lui avait procuré, en 1552, une chaire de professeur de grec à l'Université de Bâle. Ses ennemis de Genève cherchèrent aussitôt à l'en faire destituer, mais heu-

çaise, adressée au roi Henri II : *A très preux et très victorieux prince* HENRI DE VALOIS..... *Sebastian Chateillon* SON SUJET, *salut*. Or, la Savoie n'appartenait pas alors à la France.

reusement pour lui ils ne purent y parvenir : toutes leurs intrigues n'aboutirent qu'à obtenir la condamnation de ses annotations sur l'épître aux Romains, comme contraires au dogme de la prédestination. Ces attaques le poursuivirent le reste de sa vie. De leur côté, les catholiques, qui ne pouvaient lui pardonner d'avoir traduit la Bible en français, l'accablèrent de sarcasmes et d'injures, en sorte qu'à de rares exceptions près, ce fut contre lui un concert unanime de réprobations et d'anathèmes. Malgré son immense savoir et sa piété exemplaire, on l'empêcha d'être admis au ministère. Réduit dès lors aux faibles appointements de sa chaire de professeur, et à ceux plus faibles encore de ses productions, il resta exposé aux cruelles nécessités de la plus extrême indigence. Il mourut âgé de quarante-huit ans, le 29 déc. 1563, d'une atrophie, suite de la misère (1). Sa mort n'apaisa pas la haine de ses implacables ennemis; ils s'attachèrent à son cadavre, qu'ils firent tirer du tombeau de la famille Grynœus, où on l'avait déposé. Pour le venger de ces indignes outrages, trois gentilshommes polonais, ses disciples, lui procurèrent une sépulture honorable dans l'église de Bâle, et par leurs soins on grava sur sa tombe l'épitaphe suivante:

IOVAE OPT. MAX.
SEB. CASTALIONI ALLOBROGI
GRAECARVM LIT. IN ACAD.
BAS. PROFESSORI CELEB.
OB MVLTIFARIAM ERVDITIONEM
ET VITAE INNOCENTIAM
DOCTIS PIISQVE VIRIS
PERCHARO
PRAECEPTORI OPT. AC FIDELISS.
STANISLAVS STARZECHOVVSKI
JOANNES OSTROROG. ET
GEORG. NIEMSTA,
POLONI.
VT ET POP. SVORVM QVI EVM
AVDIERANT, VOTO,
ET PRIVATAE PIETATI
SATISFACERENT
AD PVB. LVCTVS SOLATIVM
H. M. B. M. P
OBDORMIVIT IN DOMINO
ANNO CHRIST. SAL.
M. D. LXIII
IIII. KAL. JANVARII
AETATIS SVAE XLVIII

(Voy. la *France protest.* de MM. Haag, ou l'article de Chateillon est écrit avec une remarquable impartialité.)

(1) *Ex paupertate*, dit Scaliger. *En estat de n'avoir pas son saoul à manger*, dit Montaigne (*Essais*, liv. I, ch. XXXIV).

BIO-BIBLIOGRAPHIE. — *Sebastian Castellio, offentlichen Lehrers der Griechischen Sprache auf der Universität zu Basel. Lebensgeschichte zur Erlauterung der Reformations und Gelehrten-historic, beschrieben von Johann Conrad Fuesslin.* Leipz. et Francf., 1775, in-8° de 104 pp.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I. — TRADUCTIONS ET COMMENTAIRES DE L'ÉCRITURE SAINTE.

I. *Dialogorum sacrorum libri IV.* BASILEÆ, 1545. in-8°. Une 1re partie avait été publiée à Lyon en 1540, comme l'atteste Duplessis d'Argentré d'après un *Index* dressé à cette époque par la Sorbonne, mais on n'en trouve pas d'indication plus précise dans les bibliogr. Une 2e partie parut sous ce titre : *Dialogi sacri, lib. secundus et tertius.* 1543, in-8° (Bib. de Genève). L'éd. indiquée ci-dessus n'est donc que la 3e. = Cet ouvrage a été très-souvent réimprimé : BASILEÆ, 1551, 1554, 1556, 1559, 1562, (Bib. de l'Arsenal), 1565, in-8° (Bib. imp.). = LONDINI, 1565 et 1580, in-8°. = LIPSIÆ, 1588, in-8°. = LUG. BATAV. 1620, in-8°. = EDIMBURGI, 1698, in-8°. = LANDAU, 1710, in-8°. = EDIMBURGI, 1715, in-8°. = FRANCOFURTI, 1756 et 1767, in-8°. = Il a été trad. en français (BALE, *J. Hervage*, 1555, in-8°). et en anglais par Bellamy, sous ce titre : *Youth's scripture remembrances, or select sacred stories by way of familiar dialogues.* LONDON, 1742, in-8°. « C'est une hist. abrégée de la Bible, en fort beau latin, depuis la création de l'homme jusqu'au jugement dernier. » (*Fr. protest.*)

II. *Moses latinus ex hebraeo factvs : et in eundem præfatio, qua multiplex eius doctrina ostenditur; & annotationes, in quibus translationis ratio, sicubi opus est, redditur, & loci difficiliores explicantur.* BASILEÆ. A la fin : *Ex offic. Ioan. Oporini, anno salutis M. D. XLVI*, in-8° de 20 ff. et 531 pp. (Bib. Ste-Geneviève). Cet ouvrage contient la traduct. des 5 liv. de Moïse. = Autre éd. : FRANCOFURTI, 154 . in-8° (Bib. imp.)

III. *Mosis institutio Reipvblicae Græcolatina ex Iosepho in gratiam puerorum decerpta, ad discendam non solum Græcam, uerum etiam latinam linguam, una cum pietate ac religione.* BASILEÆ. (S. l. ni d.) Pet. in-8°, non chiffré : les ff. sont signés A-H (Bib. imp.) La dédicace à G. Argentier est datée de Bâle, 4 janv. 1546. = Autre éd. sous ce titre : *Respvblica Ivdaica e Josepho breuiter concinnata.* HELMAESTADII, *typis heredum Iacobi Lu-*

cij anno cIIcxvi, pet. in-8° de 5 feuilles signées A-E (Bib. imp.) = Autre : FRANCOFURTI, 1547, in-8° (Ibid.)

IV. *Psalterium reliquaqve sacrarvm literarum Carmina & precationes, cum argumentis, et breui difficilioru locorum declaratione. BASILEÆ.* A la fin : *Ex officina Ioannis Oporini, anno M. D. XLVII*...in-8° de 314 pp. et 2 ff. (Bib. imp.) = Autre éd. :... *Adiecta sunt in LXX psalmos paraphrases, carmine partim a M. Ant. Flaminio, partim a Sebast. Castalione conscriptæ..... ANTVERPIÆ, apud Gerardum Spelmannum anno 1555*, in-12 de 494 pp. et 3 ff. (Bib. Ste-Geneviève). = Autre : BASILEÆ, 1554, in-... (Lelong, *Bib. sac.*). = Autre : BASILEÆ, 1556, in-12 (*France protestante*).

V. *Biblia, interprete Sebastiano Castalione vna cvm eivsdem annotationibus .... BASILEAE, per Ioannem Oporinum* (s. d.). On lit à la fin du vol. : *M. DLI, mense Martio*. In-fol., fig. dans le texte (Bib. Ste-Genev.). La dédicace à Edouard VI, roi d'Angleterre, est datée de Bâle, février 1551. - Ce volume, impr. en italiques et sur 2 col. numérotées, est divisé en 4 parties : la 1re, de 582 colonnes, comprend les liv. de l'Ancien-Testament, depuis le Pentateuque jusqu'à Esther ; la 2e, de 576 colonnes s'étend de Job aux Machabées; la 3e, de 298 colonnes contient le Nouv.-Testament; la 4e, de 202 colonnes, est consacrée aux annotations. = Autre éd. : BASILEÆ, 1554, in-fol. = Autre : *Ibid.*, 1556, in-fol. (Bib. imp.). = Autre : *Ibid.*, 1573, in-fol. (Bib. Mazarine). = Autre : FRANCOFURTI, 1697, in-fol. (Bib. imp.) = Autre : LIPSIÆ, 1756, in-fol. - C'est le principal ouvrage de Castalion. Il s'est attaché à rendre le texte sacré dans le latin le plus élégant possible, afin que la lecture de la Bible se répandit davantage et finit même par remplacer les auteurs profanes dans les études. Sa version est donc plus élégante que littérale. Il y a notamment substitué à des mots consacrés par l'usage comme *baptismus, angelus, ecclesia, synagoga*, ceux-ci d'un latin moins suspect, mais en même temps, d'un sens moins clair : *lotio, genius, respublica, collegium*.

= Quelques parties de la version de Castalion ont été imprimées séparément : *Liber Iobi*. Tremow, 1554, in-8°. — *Salomonis proverbia, sapientia, ecclesiastes*. Basileæ, 1556, in-12. — *Novum testamentum*. Basileæ, 1551, 1553, 1556, in-12. = *Venetiis*, 1571, in-12. = *Basileæ*, 1572, in-12. = *Lugd. Batav.* 1618, in-12. = *Amstelodami*, 1681, in-12. = *Londini*, 1682, in-12. = *Amstelodami*, 1683, in-12. = *Francofurti*, 1695, in-12. = *Londini*, 1696, in-12. = *Gotha*, 1752, in-8°. = *Lipsiæ*, 1760, in-8°. = *Hall*, 1776, in-8°. Enfin, il a été abrégé pour l'usage de la jeunesse par Campe, *Hamburgi*, 1779. in-8°.

VI. *La Bible novvellement translatée, auec la suite de l'histoire depuis le temps d'Esdras iusqu'aux Maccabées : e depuis les Maccabées iusqu'a Christ. Item auec des annotacions sur les passages difficiles, A BALE, pour Iehan Heruage l'an M. DLV*, in-fol., fig. dans le texte (Bib. Ste-Genev.) - Très-rare. - Cet ouvrage, imp. sur 2 colonnes numérotées, est divisé en 3 parties : la 1re de MMCLXXXIII col. renferme l'Ancien-Testament et *la suite de l'histoire après Esdras prinse de l'onzieme liure de Fl. Iosephe des antiquitez de Iudée*. La 2e, de DXX colonnes, renferme le Nouveau-Testament. La 3e, consacrée à la table des matières ne porte pas de numéros : elle se compose de 36 ff. - Dans cette traduction, Castalion s'est attaché à rendre servilement le sens du texte sacré sans se préoccuper du plus ou moins d'élégance et de noblesse de ses phrases, en sorte qu'il a parfois employé des expressions basses et triviales, mais qui avaient le mérite d'une parfaite exactitude. Les catholiques et les protestants lui firent un grand crime de ce système : afin d'avoir un prétexte de plus pour l'attaquer, ils relevèrent minutieusement toutes ses négligences, et ils en exagérèrent le nombre comme l'atteste ce passage de Bayle : « Ce que Th. de Bèze, H. Estienne et Garasse disent du françois de Castalion, m'avoit fait juger d'abord que cet écrivain avoit traité l'Écriture comme Scarron a traité Virgile : mais je crus ensuite qu'il ne falloit point les en croire sur parole et que peut-être la passion les avoit portés à amplifier. Dans cette incertitude, je pris la bible françoise de Castalion, je l'ouvris en plusieurs endroits, je cherchai curieusement ces phrases burlesques qu'on lui a tant reprochées, je n'en pus trouver aucune hormis celle de *faire la figue* (S.Jacq. II, 13). Je ne trouvai point le *Ciel de la Charrue*, ces *petits Morveux* que le P. Garasse cite, et je ne puis assez m'étonner de l'impudence de ce calomniateur. »

§ II. — THÉOLOGIE.

VII. * *Theologia germanica, libellus au-*

reus : quomodo sit exuendus vetus homo induendusque novus, ex germanico anonymi equitis Teutonici, translatus, studio Joannis Theophili. BASILEÆ, 1557, in-8°. = Autre éd. : ANTVERPIÆ, Chr. Plantin, 1558, in-16 (Bib. imp.).=Autre : LIPSIÆ, 1730, in 16. = Trad. par lui-même en franç., sous le pseud. de J. Théophile : *La théologie germanicque : livret auquel est traité comme il faut dépouiller le vieil homme et vestir le nouveau.* Anvers, Chr. Plantin, 1558, in-8° (Bib. imp.)

VIII. *Thomæ Kempisii libellus de imitando Christo, contemnendisque mundi vanitatibus; puriori latinitate donatus...* BASILEÆ, 1563, in-8°. (Bib. imp.) = Autre éd. sous ce titre : *De Imitando Christo, contemnendisqve mundi vanitatibus libellus... Coloniæ, apud hæredes Arnoldi Birckmanni anno D. M. LXIII* (sic). Pet. in-8° de 3 ff. et 196 pp. (Bib. Mazarine). = Autre : BASILEÆ, 1576, in-12. = Autre : *Adjungitur liber quartus, latine redditus et* De sacramento *vulgo inscriptus.* CANTABRIGIÆ. Joh. Hayes, 1685, in-12. (Bib. imp.) = Autre : *Accedunt ad calcem idiotæ viri sancti regulæ vitam christianam complectentes.* FRANCOF. AD MŒN. offic. Gensehiana, 1696, in-8°. (Bib. imp.) = Autre : *Ibid.* 1707, in-12. = Autre : GOTHA, 1697, in-12.

IX. * *Conseil à la France désolée auquel est montrée la cause de la guerre présente et le remède qui y pourroit estre mis, et principalement est avisé si on doit forcer les consciences.* (S. l. ni d.) In-8° de 96 pp. (Barbier, *Dict. des anonymes.*) Ce livre, condamné en 1563 par le synode de Lyon, a été désavoué par Castalion.

X. * *Bernardi Ochini Senensis Dialogi xxx in duos libros diuisi, quorum primus est de Messia, continetq; dialogos xviij secundus est, cum de rebus varijs, tum potissimum de Trinitate... Basileæ, M. D. LXIII.*, 2 vol. in-8°. Le 1er, qui ne porte pas de tomaison, a 440 pp., et le 2e, 518. (Bib. Sainte-Geneviève).

XI. *Dialogi IV : Primus de Prædestinatione, secundus de Electione, tertius de Libero Arbitrio, quartus de Fide et Tractatus IV primus de obedientia Deo præstanda, secundus de Prædestinatione* (Adv. Mart. Borrhaum), *tertius Defensio contra anonymum* (Calvinum), *quartus De Calumnia, cum præfatione Felicis Turpionis Urbevetani* (Fausti Socini). ARESDORF (Basileæ), 1578, in-16 (*Bib. curieuse* de D. Clément). = Autre éd. : *Quibus alia nonulla accessere, partim hactenus nunquam edita. Goudæ, typis Caspari Tournæi. anno 1613*, in-8° de 14 ff. prélim., 443, 30, 30 et 89 pp. (Bib. Ste-Geneviève). Cette édit. contient de plus que la précédente les traités ci-après qui ont chacun un titre et une pagination séparés : 1° *Annotationes in caput IX Epistolæ ad Romanos* (pp. 30); 2° *quinque impedimentorum quæ mentes hominum & oculos a veri in divinis cognitione abducunt.....* daté du 1er juillet 1555 (38 pp.). D'apr. Dav. Clément (*Bib. curieuse*), ce traité avait déjà paru, *Francof.*, 1603, in-4°; 3° *Tractatus de Iustificatione...* (89 pp.) = Autre éd. : FRANCOFURTI, 1696, in-8° (Bib. imp.).=Trad. en anglais : LONDON, 1679, in-8°.

XII. * *Anti-inquisitor contra Calumniam et calumniatores veteres et modernos, authores et fautores perniciosissimi belli inter christianos* (s. l.), 1593, in-8°. = Réimp. avec les *Dialogi IV* (ci-dess.).

XIII. Gessner lui attribue une édition du traité de Cyrille d'Alexandrie, *De Exitu animæ et secundo ejus adventu.*

§ III. — POÉSIES SACRÉES.

XIV. *Ionas, propheta carmine latino heroïco.* BASILEÆ, 1545, in-8°, 1547, in-4° et 1548, in-8°.=EDIMBURGI, 1696, in-8°. - Livre rare. L'éd. de 1548 contient un autre poëme de Castalion : *Vita Iohannis Baptistæ carmine græco heroico.*

XV. *Sirillus, Ecloga de Nativitate Christi Salvatoris. Basileæ*, 1546, in... Publié dans un recueil de bucoliques. (*Fr. protest.*)

XVI. *Odæ in Psalmos XL et in Carmina Mosis duo.* Insérées pp. 337-431 du recueil intitulé : *Pij, Graues atque elegantes poetæ aliquot... Basileæ*, per Ioan. Oporinum (s. d.), in-8° de 4 ff. et 456 pp.

§ IV. — TRADUCTIONS ET COMMENTAIRES DES AUTEURS PROPHANES.

XVII. *Xenophontis opera græce. Cura Seb. Castalionis. Basileæ*, 1540, in 8°. = Autre éd., *ibid.*, 1576, 3 vol. in-8°.

XVIII. *Xenophontis de Respublica atheniensium. Basileæ*, 1546, in-8°.—Cette traduct. et les commentaires qui l'accompagnent ont été insérés dans l'éd. des œuvres de Xénophon donnée par H. Estienne (s. d.), in-fol. (Bib. Imp.)

XIX. *Sybillina oracvla, de græco in latinvm conversa et in eadem annotationes. Basileæ*, (J. Oporinus, 1546), in-8°. (Bib. Imp.) = Autre éd., *cum ejusdem & Xysti Betulei annotationes. Basileæ*, Oporinus (1555), in-8°. (Bib. Imp.). = Autre.... *Ex veteribus codicibus aucta*,

renovata & notis illustrata a Jo. Obsopæo accesserunt oracula Magica Xoroastris... Oracula Metrica Jovis, Apollinis... Astrampsychi Oneirocriton *à Jo. Scaligero digestum.* PARISIIS, 1599, in-8°. (Bib. Imp.) = Autre : PARISIIS, 1599, in-4°. (Bib. de Grenoble.) = Autre. PARISIIS, 1607, in-8°. (Bib. Mazarine.) - Un grand nombre des annotations de Castalion ont été insérées dans les *Sybillina oracula... opera et studio Servatii Gallæi. Cum notis variorum.* (Amstelod. 1689, in-4°.)

XX. *Diodori Siculi bibliothecæ historicæ libri* XV. *Hoc est, quotquot Græcæ extant de quadraginta. Quorum quinque nunc primum latine eduntur.... Adiecta his sunt ex iis libris qui non extant, fragmenta quædam. Sebastiano Castalione totivs operis correctore, partim interprete....* BASILEÆ (s. d.). On lit à la fin du volume : BASILEÆ *per Henricvm Petri, mense augvsto anno* M. D. LIX., in-fol. de 715 pp. (Bib. Imp.)

XXI. *Homeri opera græco-latina, quæ quidem nunc estant omnia..... præterea Homeri uita ex Plutarcho, cum latina interpretatione... In hæc operam suam contulit Sebastianvs Castalio... Editio tertia, ad fidem postremæ editionis Henrici Stephani diligenter expressa.* BASILEÆ, *per Haeredes Nicolai Brylingeri*, 1567, in-fol. (Bib. Mazarine.) Castalion n'a fait que revoir cette traduct.. qui est de Laurent Valle. (Voy. *Hist. crit. de la Rép. des lettr.* T. XI, p. 216.)

XXII. *Herodotus, interprete Laur. Valla et C. Heresbachio, emendatus a Castalione,* BASILEÆ, 1583, in-8°.

XXIII. *Rutilii itinerarium, Sinceri, Castalionis... Grævii aliorumque animadversionibus illustratum.* AMSTELODAMI, Joan. Wolters, 1687, in-12.

XXIV. Gessner lui attribue une *Traduction de Thucydide.*

§ V. — Écrits polémiques.

XXV. * *De hæreticis an sint persequendi et omnino quomodo sit cum eis agendum, Lutheri, Brentii et aliorum sententiæ cum præfatione Martini Bellii.* MAGDEBURGI (Basileæ), 1554, in-8°. (Bib. Imp.) = Autre édit. : ARGENTORACTI, 1610, in-8°. = Tr. en fr. ROUEN (Lyon), 1554, in-8°. C'est un recueil d'opuscules sur la tolérance que Castalion publia, avec une préface, sous le pseud. de *Martin Bellius*, lors du supplice de Servet (1).

Il y répond à l'écrit de Calvin, intitulé : *Defensio orthodoxæ fidei de sacra Trinitate contra prodigiosos errores Mich. Serveti, ubi ostenditur hæreticos jure gladii coercendos esse, et nominatim de homine hoc tam impio juste et merito sumtum Genevæ fuisse supplicium.* (Genevæ), Rob. Stephanus, 1554, in-8°. - Th. de Bèze lui fit la réponse suiv. : *De haereticis a ciuili magistratu puniendis libellus, adversus Martini Bellii Farraginem, et nouorum academicorum sectam. Theodoro Beza Vezelio auctore. Oliua Roberti Stephani,* M. D. LIIII, in-8°, de 272 pp. De son côté, Calvin répondit par *Brevis responsio ad diluendas nebulonis cujusdam calumnias quibus doctrinam de æterna Dei prædestinatione fœdare conatus est.* Genevæ, 1554, in-8°.

XXVI. *Sebastiani Castellionis defensio suarum translationum bibliorum, et maxime noui fœderis...* BASILEÆ, *per Ioannem Oporinum* (1562), in-8° de 237 pp. (Bib. Ste-Genev.) — Théod. de Bèze lui répondit par l'ouvrage suiv. : *Responsio ad defensionem et reprehensionem S. Castellionis, quibus suam Novi Testamenti interpretationem defendere adversus Bezam et ejus versionem vicissim reprehendere conatus est.* Genevæ, 1563, in-8°.

§ VI. — Recueil de ses œuvres.

XXVII. D'après la *France protest.*, on aurait pub. le *Recueil de ses Opuscules* à Harlem, 1613, in-4°, mais je n'en connais pas le titre.

§ VII. Écrits contre Castalion.

I *Ad sycophantarum quorundam calumnias quibus unicum salutis nostræ fundamentum, id est æternam Dei prædestinationem evertere nituntur.* (Genevæ). Conrad Badius, 1557, in-8°. Cet écrit, de Th. de Bèze, est plein d'invectives et de personnalités. — II. *Calumniæ nebulonis cujusdam, quibus odio gravare conatus est doctrinam J. Calvini de occulta Dei providentia, et J. Calvini ad easdem responsio* (par Calvin). Genevæ, J. Crespin, 1557 et 1558, in-8°. — D'après Senebier (*Histoire littéraire de Genève*), Conrad Badius aurait fait une comédie contre lui.

CHAUDESAIGUES (JACQUES-GERMAIN), littérateur, n'appartient pas à no-

(1) D'après quelques biographes il aurait encore publié à ce sujet l'opuscule ci-après :
Contra libellum Calvini in quo ostendere conatur hæreticos jure gladij coercendos esse... (S. l.) *Anno Domini* M. D. L. C. XII. In-8° de 11 ff. non chiffrés (Bib. Ste-Genev.). La 1re éd. dut paraître en 1654. = Autre ed. : 1612, in-8° (Bib. Imp.). Mais « M. Henry, dans sa Vie de Calvin, prétend avec assez de vraisemblance que ce livre n'est pas de Castalion, qui y est attaqué. » (*Fr.. protest.*)

tre province, car il est né à Santhia (Piémont) le 7 février 1814. Mais comme sa famille était de Grenoble, qu'il a fait ses études dans cette ville, et que la plupart de nos écrivains contemporains le disent Dauphinois, je lui dois quelques lignes. — Entraîné vers la littérature par une vocation irrésistible, il vint à Paris en 1832 et se lança dans le journalisme. Nature ardente et passionnée, il était alors aux heures de l'espérance et des illusions; malheureusement les tristes nécessités de la vie ne tardèrent pas à faire évanouir ses beaux rêves. Pendant 15 ans, il usa sa poétique intelligence à lutter contre les besoins matériels, et il succomba à la tâche au moment même où le ministre de l'instruction publique venait de le nommer bibliothécaire à la Sorbonne. Sa nomination était du 1er janv. 1847, et il mourut le 26 du même mois. — Chaudesaigues appartenait spécialement à la critique, son jugement était ingénieux et sûr. Quoique mort à 33 ans, quoique son existence eût été parfois singulièrement isolée, ce jeune homme avait néanmoins assez éveillé de sympathies littéraires pour que son cercueil ne descendît pas dans la fosse comme un cercueil vulgaire, sans un certain retentissement. Les meilleurs représentants de la presse parisienne s'étaient portés à son convoi : J. Lacroix et J. Janin, au nom des gens de lettres prononcèrent sur sa tombe des paroles simples et profondément senties qui émurent plus d'un cœur.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Elisa de Rialto*. Paris, Urb. Canel, 1834, in-8°. Ce roman où règne l'exaltation la plus étrange, peut être considéré comme l'œuvre d'un fou. — II. *Les Bords de la coupe*. Paris, 1835, in-12. Recueil de poésies qui est devenu rare. — III. *Les Écrivains modernes de la France*. Paris, Ch. Gosselin, 1841, in-18. C'est une réunion d'articles déjà publiés par lui dans les journaux.

Il a fourni des articles aux revues et journaux ci-après : A la *Chronique de Paris*, à l'*Artiste*, à la *Revue du XIXe siècle*, à la *Revue de Paris*, aux *Français peints par eux-mêmes*, à la *Galerie des Artistes dramatiques*, à la *Presse*, au *Siècle*, à l'*Epoque*, et enfin au *Courrier français* dont il faisait les feuilletons litt. au moment de sa mort.

CHAULNES (CLAUDE DE), bel esprit du 17e s., appartenait à l'illustre famille de Chaulnes de Picardie dont Pierre, son aïeul, avait transporté, vers 1558, une branche dans notre province. Il naquit à Grenoble vers la fin du XVIe et y mourut à l'âge de 78 ans, vers 1675, étant alors président du bureau des finances de Dauphiné. On ne possède pas d'autres renseignements sur sa vie. — Joseph, son fils, qui lui succéda en sa charge, obtint l'érection de la terre de Noyarey en marquisat, sous le nom de Chaulnes, par lettres du mois de mars 1684, enregistrées au parlement de Grenoble le 19 août suivant (1).

Chorier et Guy Allard, contemporains de Claude de Chaulnes nous le représentent comme l'un des plus beaux esprits de notre province. « Il avoit, « dit ce dernier, un esprit délicat, sublime et éclairé, et une facilité admirable à faire des vers françois. Jamais génie ne fut plus naturellement « tourné à dire des mots agréables, « comme estoit le sien, et jamais personne n'a esté plus propre à bien « remplir une conversation de quelque « nature qu'elle fût, comme il a esté. » Ses poésies, dont il faisait lecture aux beaux-esprits de Grenoble, et qui, selon l'usage du temps, circulaient manuscrites de main en main, sont restées inédites. Quelques-unes seulement ont été imprimées en tête de 3 ou 4 ouvrages de ses amis, entre autres 5 madrigaux, signés *L. P. D. C.* (Le Présid. De Chaulnes), dans les *Amitiez, amours et amourettes* de Le Pays. — En 1836, il tomba dans le commerce un manuscrit in-fol. contenant le recueil de sa correspondance poétique avec plusieurs hauts personnages, tels que la duchesse de Chaulnes, le duc de Saint-Aignan, Hugues de Lyonne, le surintendant Fouquet, etc. Ce précieux volume dont j'ignore la destinée, a donné lieu à un spirituel article de Ch. Nodier et à une sorte d'enquête biographique sur notre poëte par Jules Ollivier. Voy. *Bulletin du Bibliophile* (1836), pp. 87-90 et 236-38.

— Le catalogue de la Bib. Impér. attribue à un *marquis DE CHAULNES*, que je ne connais pas autrement, le recueil ci-après : * *Recueil de Noëls, composez en langage de Grenoble, par M****. Grenoble, Fr. Champ, (s. d.) in-12.

CHAULNES (PAUL DE), fils de Claude de Chaulnes, cer au parlement de Grenoble et de Margte de Chissé, fut pourvu

(1) Ce marquisat était composé des paroisses de Noyarey, Veurey, Saint Quentin et de la maison forte de la Marcousse (Isère).

jeune encore d'un canonicat dans l'église collégiale de Saint-André. Ses airs de muguet et la coquetterie de sa toilette lui ayant un jour attiré un blâme public de la part de son évêque, le cardinal Le Camus, de dépit il quitta le diocèse et vint à Paris, où quelques amis de sa famille le firent nommer (9 avril 1689) abbé commendataire de Pessan (diocèse d'Auch) où il fut en même tems vicaire-gén. et official.

P. de Chaulnes remplissait ces fonctions lorsque, le 1er nov. 1701, il fut appelé au siége épiscopal de Sarlat. Il donna tous ses soins à la restauration des églises dévastées pendant les guerres de religion et assista, comme député de la province ecclés. de Bordeaux, à l'assemblée générale du clergé de Fr., tenue à Paris en 1715. — Le 8 janvier 1721, il fut transféré à l'évêché de Grenoble. A cette époque, l'âge avait bien modifié ses allures : il avait reporté son amour de l'elégance et du luxe sur tout ce qui se rapporte au culte sacré et ne conservait plus du muguet d'autrefois que cette propreté exquise considérée, assure-t-on, par St François de Sales comme une demi-vertu. Il mourut peu d'années après à Grenoble, le 22 octob. 1725, et y fut enseveli dans l'église N.-D. - Voy. *Vie de Saint-Hugues*, par M. Alb. Du Boys, p. 416. - *Gazettes* du temps.

CHEINET. — *Voy.* CHEYNET.

CHENEVAZ (FRANÇOIS-BENOIT-CANDIDE), fils d'un avocat qui jouissait d'une certaine réputation au siècle dernier, naquit dans les environs de Vienne vers 1780. Il fut successivement : conseiller auditeur à la cour d'appel de Grenoble en 1808, conseiller à cette même cour en 1811, président de chambre en 1818, député de l'Isère de 1824 à 1827, enfin premier président de la cour roy. de Grenoble en novembre 1828. Il est mort en 1829. — Comme député il vota toujours en faveur du ministère dont l'influence l'avait fait élire. En 1825 il prononça, en faveur de la loi du sacrilège, un discours qui lui valut la croix de la Légion-d'Honneur.

CHERIAS (JULES-LOUIS-JOSEPH), magistrat, écrivain, membre corresp. de l'Acad. delphinale et de plusieurs autres sociétés sav., naquit à Gap le 26 août 1805.

Sa famille est originre du Levant (1). Après le sac de Constantinople par les Turcs, en 1453, elle s'expatria à la suite des Lascaris, et se rendit en Italie, dans les États de l'Église, d'où elle passa dans le Comtat-Venaissin, puis dans la vallée de Sault, à Monieux (Vaucluse). — Son père, mort le 1er août 1846, doyen des juges du tribunal de Gap, où il avait siégé honorablement pendant plus de 30 ans, est auteur d'un ouvrage intitulé : *La Législation forestière appropriée aux mœurs des Français du XIXe siècle.* Gap, impr. Allier, 1827, in-4° de 36 pp. C'est un recueil présentant toutes les anciennes dispositions relatives au régime des forêts et publié à l'occasion du projet de code forestier, que le gouvernement soumit en 1825 aux magistrats du royaume.

M. *Jules* CHÉRIAS, entré dans la magistrature depuis plus de 20 ans, d'abord juge-suppléant au Trib. de Gap, remplit aujourd'hui les fonctions de juge de paix à la Bâtie-Neuve (H.-Alpes). Il est un de ces hommes dont le cœur n'est point encore fermé à l'amour de la terre natale et qui vénèrent en fils pieux la mémoire des ancêtres. Sous l'inspiration de ces nobles sentiments, il a écrit les 2 ouvrages ci-apr. :

I. *Histoire du général Lamotte de Lapeyrouse, commandant du Guipuscoa à l'époque de la Régence, et chef de l'expédition envoyée au secours de Stanislas, roi de Pologne, en 1734.* Gap, Allier, 1842, in-8° de 500 pp. Le nom de ce général, qui prit une part active aux guerres du 18e siècle, et commanda la première armée française envoyée contre la Russie, était à peu près inconnu, même à Gap, sa ville natale. En écrivant son histoire d'après des documents authentiques (*V.* sa notice), M. Chérias a tiré de l'oubli l'une des plus grandes illustrations Gapençaises. - Voy. un compte-rendu par M. de Ventavon dans le *Bulletin de l'Acad. Delph.*, t. I.— II. *Aperçu sur les illustrations gapençaises à propos du précis de l'histoire de la ville de Gap, ou réflexions critiques concernant ce précis.* Gap, Delaplace, 1849, in-8° de XIII et 80 pp.-Voy. sur cet ouvrage, GAUTIER (*Théodore*) et l'*Introduction.*

CHEVALET (ANTOINE) (2), poëte de la fin du XVe s. et du commencement du XVIe. — Ce personnage qui jouit de son temps d'une certaine réputation, est aujourd'hui à peu près inconnu. Il exerçait

(1) Papiers de famille.

(2) Le titre de son mystère de St Christophe porte, *par maistre* CHEVALLET et le prénom d'*Antoine* lui est donné dans une délibération consulaire de Lyon citée par M. Péricaud dans sa *Bibliogr. Lyonnaise du XVe s.*, page 9. C'est donc à tort que Chalvet et d'autres biogr. le nomment *Claude* CHIVALET.

la profession de *fatiste*, ou faiseur de *mystères* et son habileté était, à ce qu'il paraît, si reconnue en Dauphiné et dans les provinces voisines, que les consuls des villes où se préparaient des représentations de ce genre, s'empressaient de lui en commander la composition. Ainsi, il fut chargé de la *poétrie et versification* du mystère joué à Lyon lors de l'entrée de Charles VII, le 6 mars 1494; En 1508, les consuls de Romans eurent recours à lui pour *radouber* (retoucher) celui des *trois Doms* composé par le chanoine Pra, de Grenoble ; en 1527, il fit pour cette dernière ville *la Vie de sainct Christophle*. Sans doute, il dut en composer plusieurs autres encore, mais on ignore et leurs titres et en quelles circonstances ils furent représentés.—Sa vie n'est pas mieux connue que ses œuvres, on sait seulement qu'il résidait à Vienne (1) et qu'il mourut de 1527 à 1530 (2). G. Allard en fait un gentilhomme viennois.

Un de ses ouvrages, le seul qui nous reste, a été imprimé; c'est le mystère de Saint-Christophe joué à Grenoble le 9 juin 1527. En voici le titre copié *de visu :*
Sensuyt la uie de sainct Christofle elegamm ent cōposée enrime francoise et par personāges par maistre Cheualet iadis souueran maistre en telle compositure nouvellement imprimee. — On lit à la fin : *Icy finist le Mystere du glorieux sainct Christofle compose par persōnages et imprime a Grenoble le uingthuit de ianuier lan cōptāt a la Natiuite de nostre Seigneur mil cīq cens trente aux despens de maistre Anemond Amalberti citoyen de Grenoble.* Ce vol., l'une des plus rares productions de la typogr. dauphinoise est in-4°, et impr. en lettres rondes. Il ne porte pas de pagination; les cahiers sont numérotés de A à CCC. Le lecteur curieux de minuties bibliog. en trouvera la description dans la *Bibliogr. instruct.* de Debure, n° 3226, et dans les *Mélanges biog. et bibliog. relatifs à l'hist. litt. du Dauph.*, pp. 455 et suiv. L'on n'en connaît que 4 exempl. dont un est à la Bibl. de Grenoble.

CHEVALIER (Bérenger) -*Cavalerii*-, jurisconsulte, était professeur de droit civil à Grenoble en 1278 ou 1280. Guy Allard, qui le rattache à une très-ancienne famille noble du Trièves, avance un fait d'une certaine importance : « Il a esté, dit-il, professeur en « droit dans l'Université de Grenoble..., « *laquelle avoit esté fondée par le Dau-* « *phin Jean, l'an 1276.* » Sans doute il ne faut pas s'en rapporter aveuglément à G. Allard, auteur d'ordinaire très-léger et peu exact, mais, comme après tout il avait été à même de voir beaucoup de titres dont la plupart n'existent plus aujourd'hui, on ne doit pas rejeter complétement son témoignage. Or, la date précise de la fondation de l'Université de Grenoble n'est pas connue; on la place ordinairement à l'an 1339, sous Humbert II (3). Cependant elle remonte à une époque bien antérieure, comme le prouvent, 1° le titre de *Professor juris civilis* donné au protonotaire Amblard de Beaumont dans des actes de 1333; 2° une requête conservée aux archives de la mairie de Grenoble (4) qui en reporte l'érection à 1323. Le fait avancé par G. Allard a échappé, ce me semble, à tous les écrivains qui se sont occupés de l'Université de Grenoble, entre autres à M. Berriat Saint-Prix. Peut-être que de nouvelles recherches entreprises sur cette donnée dans les archives de la Chambre des comptes amèneraient à éclaircir ce point obscur de notre histoire locale.

CHEVALLET (Joseph-Balthazar-Auguste-Albin d'ABEL de), d'une famille noble d'Espagne établie en Dauphiné au commencement du xvie s. (5), est né à Orpierre (H.-Alpes) le 26 janvier 1812. Deux de ses ancêtres, Fr. d'Abela, commandeur de Malte, et Léonard d'Abela, évêque de Sidon, s'étaient fait remarquer par leurs vastes connaissances en philologie. Fidèle à ces goûts héréditaires, M. Albin de Chevallet montra dès son extrême jeunesse une aptitude naturelle pour les spécu-

(1) Voy. *Composition, mise en scène... du mystère des trois Doms*, par M. Giraud (Lyon, 1848, gr. in-8), pp. 29, 122 et *passim*. Il y est qualifié de *fatiste* (poète) de Vienne.

(2) On lit sur le *titre* du mystère de St Christophe, imprimé en 1530 : *par maistre Cheualet* iadis *souverain maistre en telle compositure.*

(3) Valbonnays, *Hist. du Dauph.* T. II, p. 411.

(4) *Hist. de l'ancienne Université de Grenoble*, par M. Berriat St-Prix (2e éd.), p. 7, note 5.

(5) Les Abel, Abela ou Abeli passèrent d'Espagne en Italie à la suite de Pierre III, roi d'Aragon en 1282. *Antoine* d'Abel prit du service dans les armées françaises lors des guerres de Louis XII dans le royaume de Naples, et suivit en France ses compagnons d'armes après les revers qu'ils eurent à essuyer. Un de ses descendants, *Balthazar*, chef d'une compagnie *d'Enfants perdus* à la bataille de Pontcharra, acheta le 13 nov. 1597, de *Robert* David de Ste-Colombe, la terre et seigneurie de Chevallet ou Chevalet, située sur le territoire du hameau de Ste-Colombe, au versant nord de la montagne de Chabre (H.-Alpes), pour le prix de 180 écus. Ce n'est qu'à partir de cette époque que la branche dont *Balthazar* est le chef, a porté le nom de Chevallet. On ne doit donc pas compter comme appartenant à cette famille, *maître* Chevalet, auteur du *Mystère de St-Christophe.*

lations dont le langage peut fournir le sujet. Après avoir terminé ses études au collége de Grenoble, il vint à Paris en 1832, où il s'adonna avec ardeur à l'étude des sciences naturelles, de la médecine, de l'histoire, de la philosophie et particulièrement de la linguistique. Il fut disciple de M. Quatremère pour l'hébreu, et de M. Burnouf pour le sanscrit. Quelques essais publiés dans les revues l'ayant fait remarquer par le ministre de l'instruction publ., il fut attaché au dépouillement des manuscrits de la Bibliothèque roy., et désigné, en 1839, pour concourir à la publication des documents inédits relatifs à notre littérature du moyen âge.

On a de lui :

I. *Traduction des Fables de Phèdre, précédée d'une notice sur la vie et les œuvres de ce poëte.* Paris, Ebrard, 1840, in-12 de 210 pp.—II. *Origine et formation de la langue française.* Paris, Impr. imp., 1850, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, fruit d'une heureuse aptitude fécondée par des études approfondies, assigne à notre compatriote une place éminente dans la science : il lui a valu le prix de linguistique fondé par Volney et décerné par l'Institut.

Il a fourni des articles à plusieurs publications périodiques, entre autres à l'*Encyclopédie du XIXe siècle* et à celle des *Gens du Monde*.

CHEVRIER-*Chevrerii*,-ancienne famille noble de notre province.— Chalvet cite un « *Pierre* CHEVRIER, conseiller du dauphin Guigues Ier, estimé un des plus grands jurisconsultes de son temps.» — Un *Guy* CHEVRIER fut chargé par le roi Philippe de Valois de diverses négocations auprès des dauphins dans la première moitié du XIVe siècle. (Valbonnays. *Hist. du Dauph.*, t. I, p. 292 et t. II, p. 247).— Un CHEVRIER (*Humbert*) fut fait chancelier de Savoie par lettres du 17 janvier 1460. — Notre historien, Chorier prétend descendre de cette famille. (Voy. ci-apr. p. 238.)

CHEYNET (JEAN-LOUIS), avocat, né à Montélimar le 4 mars 1741, fut élu maire de cette ville en 1788, puis député du tiers-état du Dauphiné à l'assemblée constituante. De retour dans sa patrie après la session, il y devint président de la *Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité*, mais ne joua aucun rôle pendant le reste de la révolution. — En 1800, Bonaparte le nomma près le tribunal de sa ville natale, aux fonctions du ministère public qu'il remplit jusqu'à sa mort arrivée le 29 sept. 1809.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Discours prononcé par le citoyen Cheynet, président de la société des amis de la liberté et de l'égalité de Montélimar dans la séance extraordinaire du 4 oct. 1792.* Montélimar, impr. de Mistral (s. d.), in-8°, 8 pp. — II. *Discours prononcé par le citoyen Cheynet, commissaire du gouvernement... lors de l'ouverture de cette assemblée le 11 vendémiaire an XII.* Valence, Marc-Aurel (s. d.), in-4°, 3 pp. - Ces 2 opuscules sont fort rares.

MM. Bréghot du Lut et Péricaud citent dans leur *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire* un **CHEINET** (CHARLES), médecin et homme de lettres, né à Montélimar en 1765, qui très-probablement appartient à la famille du précédent. Il était membre de l'académie de Lyon devant laquelle il lut un grand nombre de mémoires, dont aucun ne paraît avoir été imprimé. Il mourut à Lyon le 17 nov. 1762.

CHIÈZE (JEAN-JÉRÔME-FRÉDÉRIC de), d'une famille de magistrature originaire du Comtat-Venaissin(1), né à Grenoble en 1761, embrassa l'état ecclésiastique et devint grand-vicaire de l'évêque de Carcassonne. Pendant la révolution, il refusa le serment, mais n'émigra pas. Sous l'empire, il dirigea d'abord une maison d'éducation, puis se voua tout entier aux fonctions de missionnaire dans lesquelles il acquit une certaine réputation. Il mourut, pour ainsi dire, aux pieds d'une croix de mission, à Castelnaudary, le 11 avril 1827.

Un de ses frères, *Gabriel-Prosper* DE CHIÈZE, né le 19 avril 1760, ancien cer au parlt. de Grenoble, où il avait été reçu

(1) Il y avait dans le Comtat-Venaissin une famille du même nom qui se convertit au protestantisme vers 1580. Un de ses membres, *Jean* CHIEZE, s'étant refugié à Orange pour éviter les persécutions des autorités papales, ses biens furent confisqués au profit de la Chambre apostolique et réunis au monastère de Sainte-Catherine d'Avignon qui en a joui jusqu'à la réunion du Comtat à la France et la suppression des maisons religieuses dans cette contrée. En 1798, une descendante de ce *Jean* CHIEZE adressa au gouvernement une pétition à l'effet d'obtenir la restitution des biens de sa famille confisqués *pour cause de religion* et donna lieu à une discussion intéressante au sein du Conseil des Cinq Cents, le 22 germ. an 6.-P. Fr. Duchesne, député de la Drôme, l'un des rapporteurs, publia à cette occasion l'écrit suivant : *Rapport fait par P. F. Duchesne, au nom d'une commission spéciale sur la pétition de la citoyenne Jeanne Chièze, relative aux biens originairement confisqués pour cause de religion dans le ci-devant Comtat-Venaissin réuni à la République française* (Imp. nat.), in-8°, 15 pp. - Les trois pieux ecclésiastiques dont il est question ci-dessus appartiennent-ils à cette famille huguenote ?

le 31 mars 1787, épousa une sœur de l'ordonnateur de l'armée d'Egypte, DE SUCY, et dut aux regrets laissés par la mort tragique de cet infortuné d'être nommé à plusieurs fonctions publiques dans le département de la Drôme. (Voy. quelques détails à ce sujet V° de SUCY.)

Ses deux autres frères, *Jérôme* et *Joseph-Frédéric*, furent condamnés à mort par la commission révol^re d'Orange et périrent sur l'échafaud le 24 juin 1793. Le premier, né vers 1721, était chanoine d'Orange et vicaire-génér. du diocèse. Le second, né vers 1724, était chanoine de Saint-Ruf. — (Voy. *Hist. Hagiologique..... du diocèse de Valence*, par l'abbé Nadal. Valence, Marc-Aurel, 1855, in-8°, p. 461.)

CHOIN-MONTCHOISY (LOUIS-ANTOINE), *baron* DE MONTGAY, général de div., appartenait à une famille originaire de cette partie du départ. de la Drôme, dite la Valloire. Son père était avocat au parlement de Grenoble. — Né dans cette ville, paroisse Saint-Louis, le 21 juin 1747, il entra comme élève dans le corps roy. d'artillerie en 1765, et passa, en 1767, dans les gardes de la maison du roi, où il resta jusqu'en 1777. Nommé à cette époque capitaine dans les troupes coloniales, il servit en Amérique sous Rochambeau, de 1779 à 1783, puis revint en France, entra dans les chasseurs royaux de Provence (ou des Ardennes), fut fait major le 1er mai 1788, et colonel du 68e de ligne le 23 nov. 1791. Il se distingua sous Dumouriez, pendant les campagnes de 1792 et 1793, et obtint le grade de maréch. de camp le 8 mars de cette dernière année.

La conduite équivoque de cet officier général lui suscita bien des embarras et le fit plusieurs fois destituer.—Lors de la défection de Dumouriez, ayant été impliqué dans l'affaire du général Harville, il fut décrété d'arrestation. Après un emprisonnement de 17 mois on le mit en liberté ; cependant il n'obtint sa réintégration que par un décret de la convention du 11 mai 1795. Il eut alors un emploi dans l'armée de l'intérieur. — Le 1er sept. 1795, il fut nommé général de div., passa au commandement de la 18e div. militaire (Dijon), le 9 janvier 1796, puis à l'armée des Alpes et devint inspecteur gén. de l'armée d'Italie. Mais son avancement fit murmurer les officiers de cette armée : ils se plaignirent en rappelant son titre d'ex-noble et ses relations avec Dumouriez. Au lieu de prêter l'oreille à ces plaintes, le Directoire lui donna le commandement de Lyon, qu'il fut ensuite obligé de lui ôter comme y ayant favorisé le parti royaliste. Peu de temps après il le mit en traitement de réforme (30 mars 1797). — Remis en activité à l'armée du Danube (22 mai 1799), il passa à l'armée d'Helvétie (22 mai 1800), mais ayant favorisé la révolution des 27 et 28 oct. 1801, en faveur du parti Reding, il fut rappelé. Néanmoins il réussit à éviter une nouvelle disgrâce et obtint d'être nommé inspecteur aux revues (18 nov. 1801), puis capitaine général des îles de France et de la Réunion (25 févr. 1803). Ne s'étant pas rendu à ce poste, il fut mis en disponibilité. — Enfin, remis de nouveau en activité, il prit le commandement de la 18e div. milit. (21 septembre 1803), puis celui de la 28e à Gênes, où il est mort le 14 juin 1814. — Il était commandant de la Légion-d'Honneur (14 juin 1804), baron de l'Empire (1811). Son nom est sur l'arc de triomphe de l'Etoile, côté nord.

CHORIER (ANTOINE-LAURENT), d'une famille de Valence, servit dans un bataillon de volontaires au commencement de la Révolution. En 1793 il était chef de bataillon. Retiré en 1811 avec le grade d'adjudant-commandant-colonel, les électeurs de Valence le nommèrent député en 1824. M. Chorier siégea au côté droit de l'assemblée, et cependant il ne cessa de voter avec le côté gauche. Cette apparente contradiction lui suscita les epigrammes des libéraux, qui inventèrent même à son sujet plus d'un conte plaisant (1). La vérité est qu'il ne faillit pas à son mandat, quoique ayant reçu la décoration à l'occasion de la solennité du sacre. — Plusieurs biographes prétendent qu'il acheta pendant la révolution des biens nationaux, et qu'il devint ainsi l'un des plus riches propriétaires fonciers du département de la Drôme. C'est une erreur, car sa grande fortune lui venait de J.-L.-F. Gailhard, ancien député de la Drôme, dont il avait épousé la fille.—Il est mort à Valence en 1832. Sur la fin de sa vie, il avait jugé à propos d'ajouter un *de* à son nom.

CHORIER (NICOLAS), avocat au parlement de Grenoble, est l'un des hommes les plus considérables de l'histoire littéraire du Dauphiné. Il créa les an-

(1) Voy. entre autres ouvrages : *Biogr. des députés de la chambre septennale* (Paris, Dentu, 1826, in-8°), p. 148.

nales de cette province, qui, avant lui, étaient à peu près inconnues; réduit à ses propres forces, presque sans l'aide d'écrits antérieurs, il les tira du cahos des chartriers et des archives où elles dormaient ensevelies. L'importance de ce travail lui valut de son vivant des applaudissements unanimes, et les littérateurs et les beaux-esprits du temps composèrent en son honneur force épîtres, sonnets et madrigaux. Mais là s'arrêtèrent les témoignages de leur reconnaissance : après sa mort, nul d'entre eux ne songea à nous transmettre l'histoire de sa vie et de ses écrits. Il descendit sans retentissement dans la tombe; les grands seigneurs qui, par vanité, avaient entretenu avec lui des relations d'amitié, l'oublièrent quand l'âge eut glacé sa plume, et laissèrent sa vieillesse s'éteindre obscurément dans l'abandon et les angoisses de la misère. Quant aux gens de lettres, qui l'avaient encensé, ils ne songèrent même pas à honorer la mémoire du plus célèbre historien de notre province par un de ces recueils encomiastiques intitulés *Tombeaux*, comme il était encore d'usage de le faire à la fin du XVIIe siècle pour les hommes de quelque valeur. Guy Allard seul, lui a consacré, dans sa *Bibliothèque du Dauphiné*, une courte et insignifiante notice. — Ce n'est donc pas dans les écrivains dauphinois du XVIIe siècle qu'il faut chercher des renseignements sur sa vie; leur réserve à cet égard a été telle que deux habiles investigateurs, Niceron et Jules Ollivier, n'ont pu qu'à grand'peine en réunir un très-petit nombre. Heureusement, une découverte récente est venue suppléer au silence des contemporains. Je veux parler des *Adversaria*, ou Mémoires, rédigés par Chorier lui-même vers 1681, et publiés, il y a une dizaine d'années, dans le *Bulletin de la soc. de statistique de l'Isère*. Grâce à ce document, dont il sera ci-après plus longuement parlé (Voyez p. 249, n° XX), l'on possède maintenant les plus amples renseignements sur notre historien, car il y a consigné le récit de ses moindres actions et une foule de particularités relatives à ses travaux littér. Ce sera à cette source précieuse, demeurée inconnue aux biographes et dont je crois faire usage le premier, que seront empruntés la plupart des éléments de cette notice.

Chorier naquit à Vienne le 1er sept. 1612 (1), de Jean Chorier, procureur au baillage, et de Benoîte Christophe, fille d'un notaire de la même ville. S'il faut l'en croire (*Advers.*, p. 146-47) (2), il descendait d'une ancienne famille noble du nom de CHEVRIER, dont le chef, *Jean* CHEVRIER, possédait, en 1420, la terre de Navon, près de Vienne. Il raconte que les descendants de ce *Jean*, au lieu de chercher à soutenir leur maison, laissèrent insensiblement décliner ses affaires, qu'ils dérogèrent et finirent, après deux siècles d'illustration, par déchoir du rang de la noblesse, justifiant ainsi le vieil adage *cent ans bannière cent ans civière;* du nom de CHEVRIER seraient venus par corruption ceux de CHOVRIER et de CHORIER. Mais notre historien n'apporte aucune preuve à l'appui de ses prétentions nobiliaires et il faut même remarquer que dans son *Etat politique*, publié en 1671, à l'art. CHEVRIER, il n'y fait pas la moindre allusion.

Quoi qu'il en soit, placé de bonne heure au collége des jésuites de Vienne, il y fit de rapides progrès sous la direction des PP. Chifflet, Privat, Ch. Dulieu et C. Treppier, habiles maîtres qui cultivèrent avec soin la vive intelligence dont la nature l'avait doué. Ses études terminées, il eût voulu pouvoir se consacrer entièrement à la littérature, vers laquelle un vif penchant l'entraînait, mais son père, homme positif, le destinait à une carrière plus lucrative, à celle du barreau. Il lui fallut donc apprendre le droit; il le fit avec courage, quoique à contre cœur, il fréquenta le palais et s'exerça en même temps à la pratique en compulsant des dossiers et en rédigeant des conclusions. Cette étude ne lui faisait cependant pas négliger les belles-lettres; il revenait à elles avec bonheur, comme à un doux délassement après ses arides travaux, et les nombreux ouvrages qu'il composa à cette époque de sa vie, témoignent de la vivacité de ses goûts littéraires et nous montrent en même temps quelle variété

(1) Nos historiens ne s'accordent pas sur l'époque précise où il est né. Jules Ollivier (*Mélanges biog. et bibliog.*, p. 1), dit *en* 1609; Mermet (*Hist. de Vienne*, t. III, p ...) affirme avoir vu l'acte de sa naissance qu'il place au 9 *oct.* 1612; Charvet (voyez *Revue du Dauph.*, t. VI, p. 373) donne la date du 9 *septembre* 1612 d'après son acte de baptême. Enfin, Chorier, qui eût pu décider la question, se contente de nous apprendre dans ses *adversaria* qu'il est né le 1er *septembre*, mais sans indiquer l'année : *Calendis septembribus*, dit-il, *hora post meridiem prima, in lucem veni*. En presence de ces témoignages contradictoires, j'ai adopté le 1er *sept.* donné par Chorier et l'année 1612 sur laquelle Mermet et Charvet sont d'accord.

(2) Pour les citations des *Adversaria*, je me sers de l'édition du *Bulletin de la Soc. de statistique de l'Isère*.

de sujets ses connaissances plus étendues qu'approfondies lui faisaient aborder (1).

Il vécut ainsi pendant plusieurs années : « *In his*, dit-il, *litterati otii occu-* « *pationibus læto mihi vita fenore flue-* « *bat*, » mais deux événements malheureux vinrent interrompre cette vie doucement studieuse : ce fut d'abord la mort de sa mère arrivée en 1633 (2), puis en 1639, celle de son père (3), qui le laissa à peu près sans moyens d'existence, quoiqu'il eût été institué héritier à l'exclusion de ses deux autres frères (4). Obligé dès lors de songer sérieusement à se créer une position, il hésita quelque temps sur le choix d'une carrière : celle de la médecine lui plaisait beaucoup, mais Boissat, qui l'avait pris en affection, se montra en cette circonstance son protecteur, son ami, et l'aida à la fois de sa bourse et de ses conseils. Il le décida à utiliser ses études de droit et à suivre le barreau, puis, comme il n'avait pas encore le titre d'avocat, il lui prêta l'argent nécessaire et l'envoya se faire recevoir à l'Université de Valence. A cette époque d'heureuse mémoire, les grades universitaires s'enlevaient fort lestement. Chorier prit toutes ses inscriptions à la fois, subit quatre ou cinq examens et fut reçu docteur en droit le 6 mai 1639. Grâce à la protection du professeur Laurent Crozat, cette affaire, comme il le dit naïvement, avait été terminée en six jours. De retour à Vienne, il se fit inscrire au tableau des avocats.

Il débuta d'une manière brillante, car il était intelligent et instruit et possédait d'ailleurs à merveille, si l'on en juge par le style de ses écrits, ce genre d'éloquence verbeuse et ridiculement emphatique alors en usage au palais, éloquence dont les harangues de nos Basset et de nos Epilly sont d'inimitables modèles. Placé bientôt à la tête du barreau de Vienne, il en fut l'un des avocats les plus occupés : presque chaque jour, il avait des causes à défendre, soit au baillage, soit à la cour des aides, et, s'il faut l'en croire, ses honoraires ne tardèrent pas à atteindre le chiffre d'environ 900 écus d'or par an. — Sa position ainsi établie, il revint à ses études littéraires, que d'heureuses circonstances contribuèrent puissamment à favoriser. En 1640 et 1641 il fit deux voyages à Paris pour les affaires particulières de Boissat : ce fut d'abord au sujet de la charge d'avocat gén. au parlement de Grenoble que ce dernier voulait acheter (*Advers.*, p. 155), puis, comme porteur d'un message d'amour du galant académicien pour Mlle de Chasté (5). En 1647, il y revint une troisième fois pour suivre aux conseils du roi le règlement des différends survenus dans le couvent des Ursulines de Vienne. Ces trois voyages, dont le dernier le retint huit mois entiers à Paris (6), il les mit à profit pour satisfaire son immense besoin d'apprendre : il visita les riches bibliothèques particulières qui existaient alors dans cette ville et se lia avec un grand nombre de gens de lettres et de beaux-esprits dont les recommandations de Boissat lui avaient procuré la connaissance. — Dès 1640, il avait débuté dans la carrière littér. par la publication des éloges de 3 archev. de Vienne, du nom de Villars (*Dorematicon*) ; enhardi par les conseils et l'e-

(1) En voici la liste d'après les *Adversaria*, pp. 152 et suiv. :

En prose latine : I. Des *Lettres*. - II. Des *Discours*. - III. Une *Vie de P. de Villars*, dit l'*Econome* (Cognomento *Frugi*), archev. de Vienne. - IV. Les *Eloges des quatre archevêques de Vienne du nom de Villars*. - V. Une *Dissertation politique sur l'alliance de la France avec la Turquie*. - VI et VII. Deux ouvrages intitulés, l'un *Eucharisticon*, l'autre *Alithium*. - VIII et IX. Deux satires (*Menippeam* alteram, *Sotadicam* alteram conscripsi, dit-il).

En vers latins : X. Des *Sylves*, des *Elégies* et des *Epigrammes*. - XI. *Orphée*, poëme. Il en a inséré des fragments dans le recueil de ses poésies, pp. 77-82.

En prose française : XII. *La femme*, ou discours sur l'éloignement que l'on devrait ressentir pour elle. - XIII. *Theander*, ou discours sur l'administration des affaires publiques. - XIV. *Des Lettres*. - XV et XVI. Deux *Dissertations* sur les vies active et contemplative. - XVII. Une traduction du *Panégyrique de Trajan*, de Pline.

En vers français : XVIII. *Darius*, roi des Perses, tragédie. - XIX. *Alexandre Romaro*, tragi-comédie. XX. *Ariane*, poëme dans le genre de l'*Andromède* de Saint-Amant. - XXI. *Le Sacrifice d'Aminthe*, recueil de 5 odes composées en l'honneur d'une belle jeune fille, sa voisine, nommée Jeanne.- XXII. *Epithalame* et *ballet* composés à l'occasion du mariage de César de Disimieu.

Deux seuls de ces ouvrages ont été imprimés (Voy. ci-apr. p. 244 n°s I et II), les autres, ou du moins une grande partie, paraissent avoir été détruits par Chorier lui-même. « *Omnia*, dit-il, *pro majori parte, aut laceravi, aut igne abolevi.* »

(2) A l'âge de *trente-trois* ans, dit Chorier. M. Lud. Vallentin fait remarquer avec raison, dans ses notes sur les *Adversaria*, qu'il y a dans ce passage une erreur de copiste. Si, en effet, elle était, en 1633, âgée de 33 ans, il faudrait admettre qu'elle aurait eu notre historien à l'âge de 12 ans, celui-ci étant né en 1612.

(3) Au mois de mars, à l'âge de 67 ans.

(4) *Claude* et *Michel*. Ils avaient embrassé le parti des armes. Le premier mourut de la fièvre à Carmagnole, dans le marquisat de Saluces ; le second fut tué à la bataille de Sédan, le 6 juillet 1641, dans sa quinzième année.

(5) Voy. sa *Vie de Boissat*, pp. 69 et 70.

(6) De la fin d'avril à la fin de décembre 1647.

xemple de ses amis de Paris, il mit au jour, en 1646, le ***Magistratus causarumque patroni Icon***, et, en 1648, ***la Philosophie de l'honneste homme***. Quoique médiocres de tout point, ces trois ouvrages, aujourd'hui oubliés, appartenaient à un genre de littérature fort goûté au XVIIe s.; ils firent sensation auprès des beaux-esprits du Dauphiné et commencèrent la réputation de Chorier. Ces travaux littéraires, ses voyages et ses relations avec les écrivains de Paris, joints aux succès qu'il obtenait chaque jour au barreau, donnèrent en même temps à sa position à Vienne un éclat tout particulier et lui valurent plusieurs distinctions honorables (1).

Jusqu'ici, Chorier s'ignorant en quelque sorte lui-même, mais tourmenté de vagues aspirations littéraires et du besoin de produire, n'avait cessé d'étudier et de s'exercer à écrire sur toutes sortes de sujets. Ce fut son séjour à Paris qui, en l'éclairant sur son aptitude spéciale, vint lui révéler sa véritable vocation. Il nous apprend qu'à peine de retour à Vienne (1648), des projets d'études historiques l'occupaient déjà tout entier, et qu'il entreprit à cette époque l'histoire de sa ville natale. Malheureusement, une sotte question soulevée par Boissat et Salv. de Boissieu, lui fit abandonner ce travail (2), mais il était entré dans la voie où l'appelaient ses goûts et un remarquable talent naturel pour les investigations, et dès ce jour, il y persévéra. Le Dauphiné devint l'objet constant de ses études, bientôt il conçut le dessein d'en écrire l'histoire. — Une semblable entreprise présentait des difficultés immenses, car les annales de cette province n'ayant pas encore été fouillées, il n'existait point de corps historique sur leur ensemble, si ce n'est toutefois la chronique alors inédite et presque inconnue d'Aymar Du Rivail et les sèches généalogies d'André Duchesne. L'insuffisance de travaux antérieurs l'obligeait donc de recourir aux sources originales, de compulser une quantité

(1) Ainsi, notamment, la Cour des aides lui confia en 1649 le soin de défendre ses intérêts auprès de Lesdiguières contre Disimieu, vice-bailli de Vienne; en 1653, il fut chargé de faire, dans le prétoire de cette ville, l'oraison funèbre du même vice bailli; en 1654, J. Guignard de Saint-Priest, prévôt des marchands de Lyon, le désigna pour prononcer le discours d'installation des consuls de cette ville. Voy. *Adversaria*, pp. 166, 169, 172.

(2) Ces deux messieurs étaient divisés sur un cas notable : en quelle langue devait être écrite l'histoire de Vienne? L'un la voulait en latin, l'autre, au contraire, en français. Pour les mettre d'accord, Chorier laissa là ce projet (*Advers.*, p. 166.)

innombrable de pièces enfouies dans les archives publiques ou particulières. Il aborda résolument ce difficile travail et, dès 1654, il lança un prospectus pour sonder les dispositions du public et solliciter en même temps des communications de documents. Quatre ans après, il préluda à l'émission de cet ouvrage par les ***Recherches sur les antiquités de Vienne***. C'était la première partie d'une suite de publications du même genre qu'il se proposait d'exécuter sur les principales villes de la province. D'après son plan, les recherches topographiques formaient le complément nécessaire de l'hist. générale; mais il ne donna pas de suite à ce projet pour s'occuper exclusivement de son grand travail.

Sur ces entrefaites, un arrêt du conseil de 1658, qui supprimait la cour des aides, vint interrompre un moment ses études. Cet événement dérangeait tout à fait sa position, car, auprès du seul tribunal qui restât encore à Vienne, le baillage, il ne pouvait pas espérer un aussi grand nombre d'affaires qu'auparavant. Chorier songea d'abord à se fixer à Bourg, où une partie des magistrats de la cour supprimée avaient été appelés à former un conseil souverain, mais, mieux inspiré, il se décida pour Grenoble, et, vers la fin de juillet 1659, il alla y tenter la fortune. Sa réputation, qui l'avait précédé, le fit réussir au delà de ses espérances : à peine arrivé, tous les beaux-esprits de cette ville, tous les hommes haut placés qui avaient quelque amour pour les lettres s'empressèrent de l'aller saluer (3). De son côté,

(3) Chorier (*Adversaria*, pp. 188-89) donne la liste de tous les amis des lettres qui vivaient alors à Grenoble (1659). Cette sorte de statistique littéraire ne sera pas déplacée ici.

Les noms précédés de ce signe o— ont une notice dans le cours de l'ouvrage à leur rang alphabétique.

o— ALLUIS *(Jacques)*, avocat et bel esprit.
o— ARMAND *(Antoine d')*, vice-bailli du Graisivaudan.
o— ARMAND *(Guy d')*, avocat.
o— BARRAL *(Gaspard)*, avocat.
o— BASSET *(Jean-Guy)*, avocat.
o— BRESSAC *(Laurent-Barthélemy de)*, poëte et prédicateur.
BUFFÉVANT *(Abel de)*, président de la chambre des comptes.
o— DELORME *(Thomas)*, poëte.
DU MEY *(Jean-Baptiste)*, trésorier de France en la généralité de Grenoble.
FUSTIER DE LA ROCHETTE *(Ennemond)*, doyen des conseillers du Parlement.
GRATTE *(Claude)*, jésuite.
JAMMY *(Pierre)*, jésuite.
LACOSTE *(Jacques)*, comte de CHALMES, l'un des présidents du Parlement.
LACROIX DE CHEVRIERES *(Jean de)*, *id.*

le parlement, en signe de bienveillance, le fit inscrire au tableau des avocats à la même date qu'il l'avait été à la cour des aides ; enfin, peu de jours après, on lui donna une cause à défendre et il plaida avec tant de talent qu'il s'attira des applaudissements unanimes. D'aussi heureux débuts lui permettant d'espérer une belle position à Grenoble, il y fit venir sa femme et ses enfants, et, désormais sans inquiétude pour l'avenir, il reprit avec une nouvelle ardeur ses travaux historiques.

A son départ de Vienne, Chorier avait presque terminé le premier volume de sa grande *Histoire du Dauphiné*. Il y mit la dernière main à Grenoble, en 1660, et le publia l'année d'après chez le libraire Charvys. Ce volume, qui commence à l'ère celtique et s'arrête vers le milieu du XI[e] s., a donné lieu à d'assez vives critiques (1). On a reproché, avec raison, à son auteur, de ne pas s'être borné, dans l'exploration de cette période, à recueillir exclusivement les documents qui se référaient directement à sa patrie ; de trop s'abandonner dans le domaine de l'hist. romaine en digressions interminables et étrangères à son sujet ; de faire de trop fréquentes incursions dans les annales de l'Empire et des royaumes de Bourgogne et de Provence, par le motif que le Dauphiné fut à différentes époques une dépendance ou un démembrement de ces états. « Le reproche le plus grand à lui adresser, ajoute Jules Ollivier à qui ces observations sont empruntées, est d'avoir apporté si peu d'ordre et de critique dans la date des événements que sa chronologie est inextricable de perturbations et qu'on ne peut le consulter qu'avec la plus extrême circonspection. Sa négligence était si coupable à cet égard, que lorsque les pièces authentiques qu'il avait entre les mains donnaient, par l'expression de leurs dates, un démenti formel à l'ordre des temps et des événements tel qu'il l'avait formulé, il ne se faisait aucun scrupule de changer ou de supprimer les dates de ces mêmes pièces. » Un autre reproche tout aussi grave qu'on lui adresse, est de s'appuyer trop souvent, en l'absence d'autorités, sur des probabilités ou de simples conjectures. Sa généalogie de la première race des Dauphins, notamment, est dans ce cas. « Ayant trouvé mentionné dans la charte qui renferme le procès-verbal de l'assemblée de Varennes, tenue en 889 par la reine Ermengarde, dans le but de transmettre à son fils Louis la couronne de Boson roi de Provence, un certain comte Guy, il s'en empare pour en faire la tige des comtes de Graisivaudan, qui les premiers s'érigèrent en Dauphiné en princes souverains. Et lorsqu'on saura que c'est sur l'analogie des noms qu'il appuie son sentiment, cet indice, dénué d'ailleurs de toute autre preuve, paraîtra trop peu plausible pour servir de fondement à une certitude historique. L'existence des successeurs de ce comte Guy, il la trouve exprimée en formules brèves dans de vieilles chartes appartenant à l'hist. de Savoie ; mais ces documents épars sont loin de présenter une filiation continue. Valbonnays ne s'est pas même donné la peine de discuter ce système, tant il lui a paru contraire à une saine critique, et d'un seul trait de plume il en a retranché cinq générations. » — Malgré ces graves imperfections, le premier vol. de l'*Hist. gén. du Dauphiné* eut un grand succès : de toutes parts Chorier reçut des lettres de félicitations et des encouragements à continuer son œuvre. A ces témoignages de la gratitude des érudits vint se joindre celui de la province entière. Sur la proposition du marquis de Sassenage, les états assemblés à Grenoble vers la fin de 1661, lui votèrent solennel-

LA POYPE SAINT-JULIEN (*Louis de*), président du Parlement.

LEGOUX DE LA BERCHÈRE (*Denys*), président du Parlement. Il avait succédé à son frère mort le 20 novembre 1653. — Voyez page 154.

LESCOT (*Claude de*), président du Parlement.

⊸ LIVACHE (*Daniel*), avocat.

⊸ MOREL (*François*), avocat.

MORET (*François*), chanoine de Saint-André.

MORET DE BOURCHENU (*Pierre*, conseiller au Parlement.

PARDESSUS (*Gaspard*), prêtre, érudit.

⊸ PATIN (*Jean-Antoine*), avocat.

PÉRISSOL D'ALLIÈRES (*Laurent*), l'un des présidents du Parlement.

POURROY (*Sébastien*), sieur de MONTFERRIER, l'un des présidents du Parlement.

ROUX DE MORGES (*Adrien*), conseiller au Parlement, petit-fils de Déageant dont il a publié les *Mémoires*.

⊸ SALVAING DE BOISSIEU (*Denys*), premier président de la Chambre des Comptes.

SIMIANE DE LA COSTE (*Claude*), l'un des présidents du Parlement.

TONNARD (*Charles*), conseiller à la Chambre de l'Edit.

VACHON DE LA ROCHE (*Jean-François*), conseiller au Parlement.

VEINES DU PRAYET (*Louis-Pierre de*), conseiller au Parlement.

Il faut ajouter à cette liste les noms des amis lettrés que Boissa avait à Grenoble. (Voy. ci-dev. pp. 153 et 154.)

(1) Voyez *Hist. de la vie et des ouvrages de Chorier*, par J. Ollivier, dans les *Mélanges biogr. et bibliograph. relatifs à l'Histoire litt. du Dauphiné*, pp. 10 et suiv.

lement, comme récompense nationale, une gratification de 500 louis d'or (1). Malheureusement le roi refusa d'approuver cette libéralité, en sorte que la considération publique et de stériles louanges furent son unique salaire. Mais les nombreuses sympathies qui avaient accueilli ses travaux (2) adoucirent pour lui la dureté de ce refus, et, sans se décourager, il songea bientôt à entreprendre le deuxième vol. de son grand ouvrage dont il publia le prospectus en 1662.

Vers ce temps-là, il sortit clandestinement des presses de Nicolas, libraire de Grenoble, un petit livre qui devait acquérir la plus triste célébrité : c'était un recueil de dialogues obscènes intitulé *Aloysiæ Sygeæ Toletanæ de arcanis amoris et veneris*, recueil si connu depuis sous les noms de *l'Aloysia*, du *Meursius* et de *l'Académie des dames*. Son apparition attira tout d'abord l'attention du monde littéraire, non tant à cause de la monstruosité du sujet que par la manière vraiment remarquable dont il était traité. Bien différente, en effet, des productions platement ordurières à l'usage des débauchés de bas étage, celle-ci était une sorte de poëme écrit en latin, avec pureté et élégance, pleine de souvenirs classiques, de citations empruntées aux écrivains de la Grèce et de Rome, d'allusions aux mœurs et aux usages de l'antiquité, un livre enfin destiné aux intelligences cultivées, que les érudits seuls pouvaient lire et comprendre. Deux éditions successives furent rapidement épuisées. Cet ouvrage causa un grand scandale, d'autant plus que l'auteur, afin de ne pas se faire connaître, l'avait successivement publié sous les noms d'une fille savante de Tolède, Aloysia Sygea, puis d'un antiquaire hollandais, Jean Meursius, deux écrivains morts depuis peu et incapables de s'être souillés par une composition si infâme. Les gens de lettres se hâtèrent de démasquer la fraude, de défendre la mémoire de ces deux graves personnages, et ils cherchèrent en même temps à percer le mystère dont s'entourait le véritable auteur, à connaître l'homme capable de prostituer ainsi son érudition et son talent. Toutes leurs recherches furent longtemps inutiles, mais le mystère ne tarda pas à être connu en Dauphiné. Les aveux de Chorier, ou les indiscrétions de ses amis étaient venues lui restituer la paternité de cette malheureuse composition. On voit, par un passage des *Adversaria* (p. 257), qu'en 1680 c'était, depuis longtemps, un fait notoire dans Grenoble : il s'en plaint, il est vrai, comme d'une calomnie émanant de l'évêque Le Camus, mais, comme s'il eût été plein d'une tendresse excessive pour ce honteux produit de sa plume, il se défend faiblement et n'oppose que des dénégations. Depuis lors, les gens de lettres ont ouvert une sorte d'enquête bibliogr., ils ont recueilli le témoignage de plusieurs de ses contemporains, et aujourd'hui il paraît avéré qu'il en est bien réellement l'auteur : l'on est obligé de reconnaître qu'au milieu de ses graves études, il laissait son imagination s'égarer dans les rêves d'un libertinage impossible, que sa vie privée était sans doute livrée aux plus honteux désordres. Mais l'impartialité commande de ne pas lui faire supporter seul toute la honte attachée à une œuvre pareille et d'en rejeter une grande partie sur les hauts personnages, ses patrons, pour l'amusement desquels il l'écrivit, qui, peut-être, la lui commandèrent ou prirent part à sa rédaction (3). Peut-on, en effet, douter un instant, sinon de leur collaboration, du moins de leur approbation et de leur complicité, en face de ce fait rapporté par Lancelot et l'abbé d'Artigny ? « Ce fut l'avocat général du parlement, M. Du Mey, qui fit les frais des deux 1res édit. de l'*Aloysia* et donna l'ordre au libraire d'en envoyer 50 exemplaires à Vienne, à l'adresse de Chorier (4). » Ne peut-on pas ajouter que cet honnête magistrat, chargé par la loi de veiller à la morale publique, retira le reste des exemplaires et s'en fit le distributeur ?

Malgré les écarts de sa plume, les habitants de Grenoble l'élurent avocat de la

(1) Cette délibération, dit Chorier, fut prise à l'unanimité, moins cependant la voix du consul de Valence. « Omnes, præter consulem Valentinum, rudem et ferum hominem, consenserunt. » *Adversaria*, p. 193.

(2) Parmi les nombreuses marques de considération dont il fut l'objet, voici assurement l'une des plus extraordinaires : au mois d'avril 1668, son fils, *Pierre Laurent*, étant allé prendre le grade de docteur en droit à l'université de Valence, tous les professeurs, par un mouvement spontané, refusèrent les honoraires auxquels ils avaient droit pour frais d'examen.

(3) La latinité de Chorier est généralement lourde, embarrassée, souvent hérissée de locutions barbares que le déchiffrement des chartes et des manuscrits lui avait rendues familières. Celle de *l'Aloysia*, au contraire, est plus pure, plus élégante et même la facture poétique d'un très-grand nombre de passages décèle une plume habile, que l'on prendrait souvent pour celle du chantre harmonieux des *Septem miracula Delphinatus*.

(4) V. ci-après, p. 246, aux notes.

ville (18 déc. 1665), puis il fut attaché en qualité de procureur du roi à la commission établie en Dauphiné pour la recherche des usurpateurs des titres de noblesse (13 sept. 1666). Ces dernières fonctions le mettant à même de compulser une quantité considérable de titres de familles, de chartes et de cartulaires, il puisa dans ces divers documents une foule de renseignements qui lui servirent pour son *Histoire gén.* Il conçut en même temps l'idée de composer l'*Etat politique* de la province. Il travailla simultanément à ces deux ouvrages : l'*Etat politique* fut publié en 1671, et le deuxième vol. de l'*Hist. gén. du Dauphiné*, que le public attendait avec impatience depuis 10 ans, parut enfin en 1672. « Ce deuxième vol., dit J. Ollivier (*loc. cit.*) est, sans comparaison, beaucoup mieux rédigé et bien plus intéressant que le premier ; il court de l'an 1039 à l'année 1601, déroule tous les événements arrivés dans la province pendant le moyen âge, les guerres civiles et le XVIIe s. Quelques critiques ont soupçonné que, parmi les nombreux mémoires manuscrits que Chorier cite à l'appui de ses recherches, plusieurs sont apocryphes et n'ont eu d'existence que dans l'imagination de l'auteur;... mais il y a déjà bien assez de reproches à lui adresser sans lui faire encore cette imputation qui d'ailleurs est dénuée de fondement, car les bibliographes ayant retrouvé plusieurs des manuscrits qu'il a cités, une présomption de véracité est acquise à ceux qui malheureusement ont disparu. » — « Avec toutes ses imperfections, l'*Hist. du Dauphiné* de Chorier est encore le seul ouvrage qui renferme les annales générales de la province (1), car l'œuvre de Valbonnays, beaucoup mieux conçue et mieux exécutée, n'embrasse cependant qu'une période fort peu étendue. Les faits y abondent et les guerres civiles surtout y sont narrées dans le plus grand détail ; mais ces qualités sont obscurcies par des déclamations philosophiques et par un emphase vulgaire qu'il a maladroitement emprunté aux historiens italiens de la renaissance des lettres. Pour faire un sain usage de cet ouvrage, il faut le consulter avec discernement et rectifier ses erreurs par la comparaison des monuments hist. » Enfin, il faut ajouter à ces observations une réflexion pleine de justesse du même écrivain (*loc. cit.*, p. 8) sur l'ensemble de l'œuvre de Chorier : « Quand on songe que tous les matériaux dont il a fait usage étaient inédits et ensevelis dans la poudre des chartriers et des bibliothèques, que c'est du sein d'une quantité prodigieuse de chartes et de cartulaires qu'il a fait surgir la chronologie de la période la plus obscure des âges historiques et que, seul enfin et avec ses propres forces, il a terminé son immense entreprise, on rendra plus de justice à son œuvre que ne l'ont fait quelques critiques, quelques graves d'ailleurs que soient les défauts qui la déparent. »

Le deuxième volume de l'*Hist. du Dauphiné* eut encore plus de succès que le premier, et lors d'un nouveau voyage que Chorier fit à Paris, vers la fin de 1672, pour des affaires de palais, il reçut des grands personnages auxquels il le présenta, beaucoup de compliments et de promesses; mais hélas ! ce fut tout. Le pauvre historien, qui avait usé une partie de sa vie à reconstituer les annales de sa patrie, quitta Paris les mains vides et le cœur froissé contre les puissants et les riches. *Quid mihi cum proceribus ?* s'écrie-t-il avec amertume. *Quid mihi cum fortunatis, cui nihil unquam cum fortuna benevola et faventi fuit ?* » (*Advers.* p. 229) De retour en Dauphiné, il continua à être recherché par tout ce que la province avait de plus distingué dans les lettres, la magistrature et le barreau : tous les hommes remarquables qui passaient à Grenoble s'empressaient de l'aller visiter : sur les recommandations de son ami René Le Pays, il fut créé comte palatin de l'Église romaine (11 mars 1674); les acad. d'Arles et des Recuperati de Padoue le reçurent au nombre de leurs membres (6 mars 1678 et 22 déc. 1680) (2); mais à tous les vains honneurs dont on le gratifiait, Chorier eût préféré quelque chose de plus réel, car il n'avait pas de fortune, et, comme la plupart des gens de lettres, il était dé-

(1) Quelques écrivains ont essayé, après Chorier, de nous donner une histoire générale du Dauphiné. Voici une liste complète de toutes les tentatives de ce genre : I *Résumé de l'Histoire du Dauphiné*, par P.-M. Laurent, ancien avocat à la cour royale de Grenoble. Paris, Lecointe et Durey, 1825, in-18. — II *Histoire du Dauphiné*, par le baron Chapuys-Montlaville. Paris, Dupont, Crevot et Babœuf, 1827-1829, 2 vol. in-8°. — III. *Abrégé de l'Histoire du Dauphiné depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par un professeur* (Fréd. Taulier, prof^r de droit à Grenoble). *Ouvrage à l'usage des écoles primaires.* Grenoble, Vellot, 1844, in-32. — IV. *Hist. du Dauphiné depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, par M Jules Taulier. Grenoble, Vellot, 1855, in-8° de VIII et 408 pp.

(2) Voy. *Adversaria*, pp. 239, 245 et 255 où les diplomes de ces titres sont insérés.

rangé dans ses affaires. Aussi, après la publication de son *Hist. du Dauphiné*, quand il vit combien peu rapportaient les travaux sérieux, quand il sentit approcher la vieillesse sans avoir recueilli autre chose que de stériles compliments et une réputation enfermée dans les bornes étroites d'une province, songea-t il à se faire courtisan, à flatter les puissants du monde, afin de se créer des protecteurs et en obtenir des secours. Au XVIIe siècle, les gens de lettres pauvres ne croyaient pas s'abaisser par des sollicitations de ce genre. Il trouva trois riches Mécènes, le cte de Sault et les présidents Salvaing de Boissieu et Prunier de St-André, qui lui vinrent généreusement en aide et le soutinrent de leurs bienfaits. Malheureusement la mort vint lui enlever les 2 premiers en 1681 et 1683 : la perte du cte de Sault, surtout, troubla profondément son existence comme il paraît de ce passage des *Adversaria* (p. 261) : « Sane Lesdiguerii interitu « nihil meis unquam rebus ut se habe- « bant, evenire incommodius atque « adeo infelicius poterat, nam sub ejus « patrocinio beate et secure conquiesce- « bant. » Dès lors privé de ses deux plus généreux protecteurs, courbé sous le poids des ans, quelles mains le secoururent? Quels furent ensuite les derniers événements de sa vie? Ici les *Adversaria* nous abandonnent tout à coup et l'on ne trouve rien dans les écrivains contemporains pour suppléer à ce document précieux. Probablement le président Prunier de Saint-André, qui lui survécut de peu de jours seulement, continua à le soutenir, mais il ne paraît pas s'être montré bien généreux, car, d'après une tradition locale dont Chalvet nous a conservé les restes, la vieillesse de Chorier languit tristement dans les plus dures nécessités de la misère. De ses nombreux flatteurs, de ses amis d'autrefois, les uns étaient morts, les autres l'avaient abandonné peu à peu, à mesure que l'éclat de ses succès littéraires s'effaçait, et ne voulaient plus voir en lui que l'auteur de l'*Aloysia*, afin de se dispenser de le secourir. — Il mourut à Grenoble, le 14 août 1692, à l'âge de 80 ans, et fut enterré dans l'église Notre-Dame.

Il paraît que la pauvreté l'obligeait parfois de recourir à des expédients peu délicats, témoin ce fait rapporté par le chanoine Barthélemy dans son *Histoire* (inédite) *de Grenoble* (1). Lorsqu'il entreprit l'histoire du Dauphiné, il se procura un grand nombre de cartulaires et d'anciens titres de la province, entre autres les 3 cartulaires de Saint-Hugues, appartenant à l'évêché de Grenoble. Comme on avait négligé de lui demander un reçu de ces 3 précieux mss., il se les appropria et les vendit à prix d'argent. Il prétend, dans ses *Adversaria* (p. 194), que l'un d'eux, celui vendu au card. Le Camus le 12 déc. 1676 au prix de 6 louis d'or, lui avait été donné par Ant. de Marville, profr à l'université de Valence, en échange d'un Code de Justinien ms.

Chorier avait épousé en novembre 1642 *Catherine* VIALLIER, de laquelle il eut trois enfants : 1° *Pierre Laurent*, né en 1643 : c'est à lui que les *Adversaria* sont dédiés; - 2° *Gaspard*, né en 1644, et mort en bas âge; - 3° *Claude*, né en 1646 et mort à Grenoble en mars 1667.

(1) Voy. *Vie de Saint-Hugues*, par M. Albert Du Boys, pp. 443 et suiv. et la *Notice sur les Cartulaires de Saint-Hugues*, par J. Ollivier, dans les *Mélanges Biogr et Bibliogr.*, pp. 286 et suiv.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I.

OUVRAGES IMPRIMÉS.

I. Épithalame composé en 1636, à l'occasion du mariage de César de Disimieu, gouverneur de Vienne et d'Anne de Puy-de-Fou. Chorier (*Adversaria*, p. 153) désigne ainsi cet ouvrage : *Lætitia publica et dramaticæ saltationis carmina.* Je l'ai vainement cherché dans un grand nombre de catalogues.

II. *Illustrissimo ac reverendissimo D. Petro de Villars, archiepiscopo et comiti Viennensi, Primatuum in Galliis Maximo, NICOLAI CHORERII. I. C. VIENNENSIS, Dorematicon.* Viennæ, 1640, in-8°, 32 pp. C'est un éloge de 3 archev. de Vienne du nom de Villars. Il fut imprimé lors du premier voyage de Chorier à Paris, par les soins de Ch Dumont, son ami.

III. *Magistratvs cavsarvmq; patroni veri ac perfecti Icon absolvtissima. Nicolai Chorerii, I. C. Viennensis commentatio, in duos libros distincta. Quorum prior incorrupti, & ornati Fori; alter magistratus, et patroni idæam, et imaginem, in Petri P. F. Boissacij Viennensis Prætoris vitā repræsentat.* Viennæ ex typogr. Amati Pansard. M. DC. XLVI, pet. in-8° de 8 ff. prélimin. et 84 pp. Rare (Bib. imp.). Dans l'avant-propos, Chorier parle fort cavalièrement des Viennois ses compatriotes. Ils passent leur tems, dit-il, à boire et à manger, au lieu de

s'occuper des choses de l'esprit. Il ajoute : « *Artem sibi plerique omnes in fraude et dolo, potius quam in liberali industria, putant esse repositam.* » – Le 1er livre offrant le tableau (*Icon*) du barreau de Vienne contient les éloges d'un grand nombre d'anciens magistrats de cette ville : *Georges* de Musy, *Gaspard* Dessoles, *Israël* Gabet, *François* Guerin, *Corneille* Sambain, *Laurent* Luce, *Jacques* Marchier, *Antoine* Putod, *Jean* Des Vignes, *Louis* Malemort, Carrière, Charbotel, Perolier, Aréoud, Bonet, Bertier, *Jean* Christophe, *Louis* Pélisson, *Ant.* Fabre, Galland, Guillet, Defillon, *Ant.* David, *Jean* Dubois, *Claude* Bert, Bally, *Louis* Borin, *Daniel* Quinson, *Guy* Basset, *Et.* Bertrand, *Barth.* Vacher, *Franç.* Fillon, *Ant.* Picquet, *Cl.* de Trivio. – Le 2e liv. contient l'éloge de *Pierre II* de Boissat, vice-bailli de Vienne que l'auteur présente comme le modèle des magistrats.

IV. *La philosophie de l'honneste homme povr la condvite de ses sentimens et de ses actions, par le sieur Chorier.* Paris, J. Remy, 1648, in-4° de 15 ff. et 223 pp. Cet ouvrage fut publié par les soins de J. Baudouin. Il est précédé d'un *Discovrs a Cleonime*, par Linage.

V. *Projet de l'histoire de Dauphiné.* Lyon, 1654, in-4°. C'est le prospectus de sa grande histoire du Dauphiné (ci-apr. n° VII). Il est devenu presque introuvable. (Bib. de Grenoble, 24402.)

VI. *Recherches* DU SIEUR CHORIER *sur les antiquitez de la ville de Vienne, métropole des Allobroges, capitale de l'empire romain dans les Gaules, des deux royaumes de Bourgongne et présentement du Dauphiné. Première partie de la topographie historique des principales villes de Dauphiné.* A Lyon, et se vendent à Vienne, chez Claude Baudrand, 1658, in-12 de 8 pp. prélim., 71 et 504 pp., plus 3 autres d'*errata*, à la fin. La dédicace est adressée aux consuls de Vienne.-On a fait 2 nouveaux titres pour une partie de l'éd. : l'un avec la date de *1659*, l'autre avec celle de *1673*, et dans ces exempl., la dédicace a été supprimée. = M. Cochard en a donné une nouvelle éd. *Revue, corrigée et augmentée de notes, d'un supplément et de la description des monuments antiques découverts à Vienne depuis Chorier.* Lyon, Millon jeune, 1828, in-8° de 52 et 567 pp. avec 3 pl. Il y a joint une courte notice sur Chorier pleine d'erreurs biogr. et bibliog.

VII. *Histoire générale de Dauphiné.* Grenoble, Philippes Charvys, 1661, in-fol. « Ce vol. n'a pas de tomaison ; mais pour le distinguer de celui qui parut en 1672 et qui en est la suite, on le désigne dans les citations sous la dénomination de *Premier vol.* Il n'est recherché que lorsque le prospectus s'y trouve joint. »

VIII. * *Dissertation historique et politique sur le traité fait entre le roy* (Louis XIV) *et le duc Charles touchant la Lorraine* (s. n. de l.), 1662, in-4° (Bib. de Grenoble, 24492.) – (Voy. *Adversaria*, pp. 195-96.)

IX. Prospectus du 2e volume de l'histoire du Dauphiné, 1662. — Ce prospectus, qui paraît avoir échappé jusqu'à ce jour à toutes les recherches des Bibliophiles, a certainement été publié, comme ne permet pas d'en douter le passage suivant des *Adversaria*, p. 196 :
« Quandoquidem stylus in manu erat,
« non deposui, quin prius, ut primæ
« partis historiæ Delphinatus feceram,
« ita et secundæ, quam ad hanc usque
« ætatem nostram perducere in animo
« habebam, ordinem, libros et summa
« rerum capita diligenter et accurate
« scripto comprehenderem. *Typis im-*
« *pressum libellum eeulgalvi.* »

X. *Aloysiæ Sigeæ Toletanæ satyra sotadica de arcanis Amoris et Veneris : Aloysia hispanice scripsit : latinitate donavit J. Meursius* I. C. (s. l. ni d.) (Grenoble, Nicolas, vers 1660), 2 part. in-12.- 1re éd. -Cet ouvrage, le chef-d'œuvre du genre, est un recueil de dialogues dans lesquels 2 dames se racontent des obscénités ou prennent part à des scènes du plus effréné libertinage. Il est écrit avec verve et une propriété de termes qui annonce de la part de l'auteur une étude approfondie de cette matière. — Il a acquis une sorte de célébrité par suite des particularités litt. qui s'y rattachent. Chorier, n'osant pas mettre son nom à cette œuvre monstrueuse, commença par l'attribuer à Aloysia Sygea, de Tolède. La pureté des mœurs de cette femme savante, ayant bien vite fait découvrir la fraude, il changea le titre dans les éd. suiv., et les publia avec le nom de Jean Meursius. Mais cette nouvelle attribution ne put tromper davantage les gens de lettres qui s'empressèrent de défendre la mémoire du grave antiquaire hollandais contre une telle calomnie. Dès-lors la curiosité étant excitée, on chercha à soulever le voile dont le véritable auteur de l'*Aloysia* cherchait à se couvrir, et les soupçons s'égarèrent longtemps sur plusieurs écrivains,

notamment sur Isaac Vossius et Jean Westrène, jurisconsulte de la Haye. Ce fut le savant La Monnoye, qui le premier, dans ses notes sur les *Jugements* de Baillet, démasqua Chorier et lui restitua la paternité de son livre, d'après des renseignements que lui fournit Marc de Nantes, avocat de Vienne. L'abbé d'Artigny, ordinairement bien informé de toutes les particularités litt. de notre province, ajouta à ce premier renseignement des détails plus précis (1); enfin, l'abbé Desfontaines inséra dans ses *Observat. sur les écrits mod.*, t. XXX, une lettre de Lancelot qui ne permet plus aujourd'hui de conserver le moindre doute sur cette question bibliographique (2). L'*Aloysia* fut imprimée, pour la première fois, à Grenoble, vers l'année 1660 (3). Le libraire, Nicolas, qui s'était chargé de l'impression, se vit condamner à fermer ses magasins à la requête du procureur général. Comme tous les livres défendus, elle a eu un grand nombre d'éditions que les amateurs de ce genre de littérature recherchent avec avidité et dont les bibliog. ont dressé minutieusement la liste.

= 2e édition : *Joannis Meursii elegantiæ latini sermonis... cui accessit colloquium antehac non editum. Fescennini* (Genève), 2 tom. in-12 (s. d.) — Cette éd. est augmentée d'un 7e dialogue (*Fescennini*), qui occupe à lui seul le t. II.

= Autre : *Aloisiæ Sigeæ Toletanæ satyra sotadica de arcanis Amoris et Veneris, editio nova, emendatior et auctior. Accessit colloquium antehac non editum. Fescennini ex Ms. recens reperto.* Amstelodami (Genève), (s.d.) 2 vol. in-12, le 1er de 19 ff. prélim. et 324 pp., le 2e de 161 pp.

= Autre : Amstelodami, 1678, petit in-12.

= Autre : *Joannis Meursii elegantiæ latini sermonis* (Hollande, vers 1680), 2 part. in-12 de 3 ff. et 238 pp.

= Autre : *Joannis Meursii elegantiæ latini sermonis, seu Aloysia Sigea Toletana de Arcanis Amoris et Veneris* (Amstelodami, s. d.), pet. in-8°. « On y a joint la *Putana errante*, de l'Arètin, en ita-

(1) Voici un extrait de ses *Remarques sur l'auteur du livre infâme intitulé l'Aloysia.* « M. de Nantes se trouvant à Grenoble en 1693, peu de temps après la mort de Chorier, s'informa du libraire Giroud, avec lequel il étoit en liaison, s'il ne pourroit point lui donner d'éclaircissement touchant l'auteur de l'*Aloysia* qu'on soupçonnoit être Nic. Chorier. Ce libraire fit d'abord quelque difficulté de s'expliquer là-dessus : à la fin, se voyant pressé, il avoua à M. de Nantes que l'*Aloysia* avoit été imprimée à Grenoble chez un libraire de ses amis qui lui avoit fait voir des epreuves de ce livre toutes corrigées de la propre main de Chorier qui faisoit alors sa résidence à Vienne et qu'il avoit eu ordre d'un magistrat (c'est M. Du May, avocat général) d'en envoyer à Vienne 50 exempl. à l'adresse de Chorier.— Je tiens ces particularités de feu M. de Nantes, homme de beaucoup d'esprit, etc. » (D'Artigny, *Nouveaux Mém. d'Hist. de crit. et de litt..*, t. II, p. 22).

(2) Quoique cette lettre ait été souvent reproduite, je n'hésite pas à l'insérer ici :

« On ne peut rien vous refuser, monsieur : Je vous envoie les éclaircissements sur l'*Aloysia* que vous m'avez demandés. L'auteur de *Aloysiæ Sigeæ satira sotadica* est Nicolas Chorier, avocat au parlement de Grenoble, le même qui a donné l'*Histoire de Dauphiné* en 2 vol. in-fol, 1661 et 1672. Ce fut Nicolas, libraire de la même ville de Grenoble, qui donna la première édition, qui n'avoit que six dialogues. La seconde fut faite à Genève. Il y a un septième dialogue de plus qu'à la précédente. Comme cette édition ne se fit point sous les yeux de Chorier, et qu'il falint envoyer de Grenoble à Genève le manuscrit de cet auteur, qui écrivoit très-mal, elle est surchargée de fautes d'impression. On attribue la traduction en françois à l'avocat Nicolas, fils du libraire precédent. Le père et le fils sont morts dans un grand dérangement d'affaires. Chorier mourut aussi peu de temps après dans une grande vieillesse en 1692, dans la même ville de Grenoble. Il a fait imprimer ses poésies latines. On y trouve les mêmes pièces de vers qu'il a insérées dans son *Aloysia*. Ce que rapportent le *Thomasius*, et après lui ceux qui l'ont copié, n'est fondé que sur le rapport d'un ami qui avoit vu un exempl. de la *Satyra Sotadica*, sur lequel Beverland avoit écrit que Jean Westrène étoit auteur de cet infâme ouvrage. Il n'y a pas beaucoup d'honneur à le revendiquer; mais il est certain que Beverland s'est trompé, puisqu'il est de Nicolas Chorier. A qui en examinera la latinité, il sera facile d'y trouver une infinité de gallicismes, etc. Il y a plus, un séjour de six années à Grenoble m'a mis à portée d'être instruit parfaitement de ce fait. J'ai eu entre les mains un exemplaire de cet ouvrage, sur lequel Chorier avoit corrigé de sa main les fautes immenses que les imprimeurs de Genève y ont faites. Je connaissois parfaitement sa main, ayant travaillé assez longtemps à la chambre des comptes du Dauphiné. Cet original avoit passé alors entre les mains de M. de La Roche, anc. consr du Parlem. de cette province. Je le crois encore entre les mains de ses héritiers. Il n'y avoit que 10 ans que Chorier étoit mort, lorsque j'arrivai à Grenoble (1702). C'étoit un fait notoire dans toute la ville, qu'il étoit l'auteur de cette satire, et que M. M. (du Mey), avocat général au Parlement de cette ville, avoit fait les frais de ces éditions, Chorier n'étant pas en état de les faire par lui-même. Guy-Allard, son contemporain, son ami, et presque son semblable en genre d'études et de mœurs, me l'a dit et répété plus de cent fois. M. de La Roche m'a detaillé les particularités que je vous marque.—Enfin, Chorier lui-même n'a pu se refuser la satisfaction d'avouer en quelque sorte ce malheureux ouvrage. On trouve ordinairement deux pièces de vers qui y sont jointes. L'une est intitulée : *In laudem eruditæ Virginis quæ contra turpia satyram scripsit.* L'autre est, autant que je puis m'en souvenir, *Tuberonis genethliacon*. Celui qui a fait ces vers est aussi l'auteur de l'*Aloysiæ Sigeæ*. Or, Chorier a bien voulu reconnoître qu'il étoit l'auteur des deux petits poëmes : il les a avoués pour son ouvrage et les a insérés dans le recueil de ses poésies, imprimé à Grenoble. Je vous le montrerois, si j'avois le bonheur d'être avec mes livres à Paris, je m'étonne que cette découverte ait échappée au P. Niceron. Il y a plusieurs années que j'en dis un mot dans une de nos conversations d'académie : c'est un fait qui ne doit plus être ignoré dans notre France. »

(3) Les bibliographes placent par erreur cette impression en 1680. Chorier dit dans ses *Adversaria* (p. 257), sous l'année 1680, que l'*Aloysia* avait paru depuis *une vingtaine d'années*.

lien. » Ainsi ce sont, dit l'abbé Lenglet-Dufresnoy, deux pièces *joyeuses* qui se tiennent compagnie. »

= Autre : *J. Meursii elegantiæ latini Sermonis : Petri-Aretini Pornodidascalus...* (s. l. ni d.), pet. in-8° de 430 pp.

= Autre : *Joannis Meursii elegantiæ latini sermonis.* Birminghamiæ, 1770, 2 vol. pet. in-12. Fig.

= Autre : *Joannis Meursii elegantiæ latini sermonis, seu Aloysia Sigea Toletana de arcanis Amoris et Veneris... adjunctis fragmentis quibusdam eroticis.* Lugd. Batav., typis Elzevirianis (*Paris, Grangé*), 1757, 2 part. pet. in-8°. Jolie édit. recherchée.

= Autre sous le même titre : Lugd. Batav. ex typis Elzevirianis (*Paris, Barbou*). CIↃ, IↃCC LXXIV. 2 part. in-12. La 1re de XXIV et 211 pp., la 2e de 2 et 172 pp. Cette édit. a été donnée par l'abbé Meunier de Querlon. Un autre abbé, Valart, édit^r d'une *Imitation de J.-C.*, en a corrigé les épreuves.

= Autre sous le même titre : *Nova editio emendatior.* Londini (Reims, Cazin) 1781, 2 part. in-18, la 1re de XXX et 330 pp., la 2e de IV et 233 pp.

Il existe plusieurs traductions fr. de l'*Aloysia*, entre autres les suivantes :

Academie des dames, ou les entretiens galants d'Aloysia. (Grenoble), 1680, 2 vol. pet. in-12. On attribue cette traduction à Nicolas, fils du libraire de Grenoble, qui donna la 1re éd. du texte latin. = Réimp. en 1730 et 1776 (s. l.), 2 vol. pet. in-12.

= Autre traduct. : *Aloysia, ou Entretiens académiques des dames* (Hollande), 1680, in-12. = Réimpr. sous ce titre : *Les sept entretiens satyriques d'Aloysia.* Cologne, 1781, pet. in-12. Cette éd., qui est très-rare, fait suite à la *Bib. de l'Arétin* (1). = D'après Lenglet-Dufresnoy, elle aurait été encore reproduite sous ce titre : *L'Académie des Dames, ou les sept Entretiens galants d'Aloysia.* Venise (Hollande), chez Pierre l'Arétin (s. d.), in-12. « Cette édit., dit-il, est la plus belle. On la distingue en ce que, au lieu de chiffres au haut de la page, il y a un petit fleuron. J'en ai vu où il y a des figures au nombre de 36 qui sont un peu sales pour les imaginations déréglées, car pour les autres cela ne leur fait aucune impression. » = Autre éd. sous le même titre, in-12 de 172 pp.

= Autre traduct. : *Le Meursius françois, ou Entretiens galants d'Aloysia, traduit du latin en françois.* Cithère, 1749, 2 vol. in-12. = Autre éd. 1782, 2 vol. in-12, = Autre : 1882 (sic), 3 vol. in-32, fig. Condamnée à être détruite par arrêt de la Cour roy. de Paris du 16 nov. 1822. = Autre : *Au Monomotapa, l'an de l'hégire du plus grand roi qu'il y ait eu* (s. d.), 2 parties in-12, la 1re de XX et 191 pp., la 2e de XII et 312 pp.

= Autre traduct. : *Nouvelle traduct. de Meursius, connu sous le nom d'Aloysia, ou l'académie des dames, revue, corrigée et augmentée par la restitution de tout ce qui avoit été tronqué dans toutes les éditions qui ont paru jusqu'à présent.* Cithère, impr. de la Volupté (s. d.), 2 vol. in-12, avec figures obscènes. Ch. Nodier a attribué, sans en fournir la preuve, cette traduct. à Camille Desmoulins.

Enfin, un amateur de ces *Joyeusetés*, comme les appelle l'abbé Lenglet-Dufresnoy, m'en a montré 4 autres édit. (ou traduct. nouv.) qui ne portent ni dates, ni indications de lieux d'impression. Mais leurs titres ne peuvent être donnés ici, car ils sont conçus en termes seulement usités dans les lieux « où fréquentoit » le satyrique Régnier.

X. **Le stile de la jvrisdiction royale establie dans la ville de Lyon, et présentement vnie au consulat pour la conservation des priuileges royaux des foires.* Paris, Ant. Vitré, M. DC. LVII, in-4° 111 pp.- Chorier entreprit cet ouvrage sur la demande de Jacques Guignard de Saint-Priest, prévôt des marchands de Lyon. (V. *Advers.*, p. 178, et *Vita Boessatii*, p. 204.)

XI. **Les éloges françois et latins de Vienne souterraine et de la sainte Nappe avec deux lettres du sieur de Mentes, sur l'ancienneté et sainteté de Vienne.* Vienne, Baudrand, 1668, in-8°. Cet ouvrage dont j'emprunte le titre au *Catalogue* Secousse, n. 5965, est attribué à Chorier par Charvet dans ses *Fastes mss. de la Ville de Vienne.* Il a été réimpr. à Grenoble chez Giroud en 1715, in-8°; et la *Revue de Vienne*, t. III, en a reproduit une partie.

XII. *Histoire généalogique de la maison de Sassenage, branche des anciens comtes de Lion et de Forets.* Grenoble, Nicolas, 1669, pet. in-12 de 36 et 542 pp. On trouve à la p. 523 la *Généal. de la maison de Morges.* = Autre éd. : Lyon, Thioly, 1672, in-fol. de 5 ff. et 86 pp. Cette réimpression est ordinairement jointe au 2e vol. de l'*Hist. de Dauphiné.* = Autre : Paris, 1696, in-12.

XIII. *L'estat politique de la province de*

(1) *Bibliothèque d'Arétin, contenant les pièces marquées à la table.* Cologne, P. Marteau (s. d.), in-12 de 404 pp.

Dauphiné. Grenoble, R. Philippes, 1671, 3 vol. in-12 et un 4e intitulé : *Supplement a l'estat politique du pays de Dauphiné, de Nicolas Chorier, par lequel plusieurs choses importantes sont rectifiées, adjoutées, retranchées. Par luy-mesme.* Grenoble, R. Philippes, 1672, in-12. - On a fait 2 nouveaux frontispices pour une partie de l'édit. ; l'un ainsi conçu : *Nobiliaire de la province de Dauphiné* (Grenoble, 1697) ; l'autre, *L'estat politique de Dauphiné, avec les généalogies des familles nobles de cette province.* (Grenoble, Fr. Champ, 1695). Trompés par ces changements de titres, quelques bibliogr. ont cru qu'il existait 3 éd. de cet ouvrage.

XIV. *Histoire générale de Dauphiné depuis l'an M de N. S. jusques à nos jours.* Lyon, Thioly, 1672, in-fol. Ce volume ne porte pas de tomaison, mais on le désigne dans les citations sous l'indication de *deuxième vol.* Il est fort rare et son prix s'est élevé dans les ventes publiques jusqu'à 310 francs (vente du baron Mounier. Paris, Sylvestre, 1844, nº 542). - La *Généalogie de la maison de Sassenage* (éd. in-fol.) y est ordinairement jointe. - En 1821, Royer-Dupré, libraire de Grenoble, fit annoncer dans les journaux une nouvelle édit. de cette histoire en 6 vol. in-8°. « Accompagnée de notes précieuses, lit-on dans les annonces qui en furent faites, cette édit. sera ornée d'une carte géographique de l'ancienne ville de Grenoble, et du nouveau plan d'alignement. Elle sera suivie d'un précis formant continuation de l'hist. de Chorier. Ce précis renfermera des détails curieux et des pièces authentiques sur les événements qui se sont passés en Dauphiné depuis 1601, entre autres sur les assemblées de Vizille, de Romans, et sur la capitulation de Grenoble, en 1815. La capitulation inédite traitée à cette époque par le général Motte-Robert y sera insérée d'après l'original. Le travail de cette édition est dirigé par plusieurs avocats et gens de lettres qui ne négligeront rien pour y donner tous les soins dont il est susceptible. » Mais ce projet n'a eu aucune suite.

XV. *Histoire de Dauphiné abrégée pour monseigneur le dauphin.* Grenoble, Ph. Charvys, 1674, 2 part. in-12.

XVI. **Dissertation sur les commendes des abbayes du roy* (s. n. de l.), 1675, in-12. - C'est une réfutation du livre intitulé : * *L'abbé commendataire, où l'injustice des commendes est condamnée par la loi de Dieu... par le Sr Des-Bois. Franc.* (Delfau et Gerberon). Cologne, 1673, in-12. - (Voy. *Advers.*, pp. 235-38.)

XVII. *Lettre* (à Matthieu Pécoil) en réponse à l'opuscule suivant dirigé contre J. Spon : « *Lettres écrites* par Georges Guillet de St-Georges *sur une dissertation d'un voyage en Grèce, publié par Jacob Spon.* Paris, 1679, in-12. Cette *Lettre* paraît avoir été imprimée à part, sans nom d'auteur, mais je ne l'ai trouvée dans aucun des catalogues que j'ai consultés. Spon en a inséré des fragments dans la réponse qu'il fit aux attaques de Guillet sous ce titre : *Réponse à la critique publiée par M. Guillet sur le voyage de Grèce...* Lyon, Th. Amaulry, 1679, in-12. - (Voy. *Adversaria*, pp. 250-51.)

XVIII. *De Petri Boessatii, eqvitis et comitis palatini viri clarissimi, vita amicisque litteratis libri dvo. Nicolai Chorerij Viennensis I. C. ad Franciscum Duguæum....* Gratianopoli, apud Fr. Provensal, 1680, in-12 de 291 pp.

XIX. *De Dionysii Salvagnii Boessii Delphinatis, viri illvstris, vita. Liber unus. Nicolai Chorerij Viennensis I.C. Ad Philippum Porroyum Lauberiverium.* Gratianopoli, apud. Fr. Provensal, 1680, in-12 de 175 pp.

XX. *Nicolai Chorerii Viennensis I. C. Carminvm. Liber vnvs. Ad Franciscvm Boniellum Treffortij priorem, amicum suum.* Gratianopoli, apud Fr. Provensal, 1680, in-12 de 100 pp. Plus une page non chiffrée pour l'*errata*.

XXI. *Histoire de la vie de Charles de Creqvy de Blanchefort, dvc de Lesdiguières, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du roy et lieutenant-général au gouvernement de Dauphiné.* Grenoble, Fr. Provensal, 1684, in-12. On trouve des exemplaires de cet ouvrage avec des titres portant les millésimes de *1695* (Paris, Colombat), *1699* et *1683* (Grenoble, F. Provensal), mais c'est toujours la même édition.

XXII. *La jurisprudence du célèbre conseiller et jurisconsulte Guy-Pape dans ses décisions. Avec plusieurs remarques importantes, dans lesquelles sont entre autres, employés plus de sept cents arrêts du parlement de Grenoble.* Lyon, Certe, 1692, in-4°. = *Seconde édition corrigée et augmentée de quantité de nouvelles notes très-nécessaires, par un avocat au parlement, & d'une table générale & analytique des matières, tant sur le texte que sur les notes.* Grenoble, chez la veuve d'André Giroud, Paris, chez Saillant et

Nyon, 1769, in-4° - Cet ouvrage est précédé de la *Vie de Guy Pape* et de notices biographiques sur neuf de ses commentateurs : *Ant.* Rambaud, *Bertrand* de Rabot, *Nicolas* Bonneton, *N.* Pisard, *Jean* De La Croix de Chevrières, *Gaspard* Baro, *Etienne* de Ranchin (de Montpellier), *Pierre* Matthieu et *Jacq.* Ferrières (de Toulouse).

XXIII. *Nicolai Chorerii Viennensis J.C.* ADVERSARIORUM *de vita et rebus suis libri III.* Ce sont les mémoires de Chorier si souvent rappelés dans la notice qu'on vient de lire. Ils furent découverts en 1847, par M. Vallentin, aujourd'hui juge à Montélimar, dans des papiers provenant, m'a-t-on dit, de la Bib. du président de Valbonnays, et publiés ensuite par lui et M. Gariel, bibliothécaire, de Grenoble, dans le *Bulletin de la Soc. de statistique de l'Isère*, tome IV avec une table des personnages mentionnés et des notes biographiques (1). Le ms. découvert n'est pas original, mais il porte des corrections de la main de l'auteur, ce qui lui donne tous les caractères de l'authenticité : il appartient à M. Vallentin. — Les *Adversaria* sont écrits en latin : ils commencent à l'année 1619, et s'arrêtent brusquement en 1681 au milieu d'un récit. N'ont-ils pas été terminés, ou bien la copie qui nous en reste est-elle incomplète? Je l'ignore. Quoi qu'il en soit, Chorier les rédigea vers la fin de sa carrière pour l'instruction de *Pierre-Laurent*, son fils. Il y raconte tous les incidents de sa vie privée, l'histoire de ses travaux, ses affaires de famille, enfin il y parle d'un très-grand nombre de personnes liées avec lui par des relations littéraires, ou simplement d'amitié. Dans cette partie de son sujet, il eût pu nous fournir des renseignements sur plusieurs de ses contemporains dont la vie et les écrits sont aujourd'hui peu connus. Malheureusement il ne l'a pas fait et s'est presque toujours renfermé dans des indications vagues, dénuées d'intérêt, ou des banalités élogieuses. Il en résulte que ce document, si précieux pour la vie particulière de son auteur, est à peu près sans utilité pour l'histoire litt. de notre province pendant le XVIIe siècle.

§ II.

OUVRAGES RESTÉS MANUSCRITS (2).

I. *Magdalenaïca, sive de Magdalenæ sociorumque in Gallias ex Hierosolimis emigratione, disceptatio hypercritica.* Cette dissertation, écrite à Paris au mois d'août 1647, était divisée en onze chapitres commençant chacun par une lettre du nom de l'auteur. - (Voy. *Advers.*, p.164.)

II. *Histoire de la maison de La Tour-d'Auvergne.* Chorier la commença en février 1675 et l'acheva quelques mois après. Il en envoya une copie au cardinal de Bouillon. -(Voy. *Adversaria*, pp. 238-39.)

III. *Vie* (en latin) *d'Artus de Prunier de Saint-André, premier président du parlement de Grenoble.* Elle fut composée en 1677. Chorier en donna une copie écrite de sa main à Nicolas de Prunier, petit-fils d'Artus (*Adversaria*, p. 244.) Quelques-uns de nos écrivains parlent de cette vie comme si elle avait été imprimée. Je ne la connais pas.

IV. *Anecdota*, ou notices biographiques de 95 hommes et femmes illustres. Ce recueil fut rédigé à la même époqueq ue le précédent. (Voy. *Adversaria*, ibid.)

V. *Histoire de la noblesse de Dauphiné contenant l'origine, les progrès, les hommes illustres, les armes et les devises de toutes ses familles, avec le nobiliaire du Lyonnois, du Forest et du Beaujollois. Au nor.* 1 vol. petit in-fol. de 661 pp. Ce ms. dont Jules Ollivier donne une description minutieuse, pp. 49-50 de ses *Mélanges biogr. et bibliogr.*, fut composé par Chorier en 1679 et 1680 (*Adversaria*, p. 269). Il appartenait en 1837 à M. de Vallier, de Voreppe (Isère).

Voy. encore ci-dev., p.239 (aux *Notes*), l'indication d'un assez grand nombre d'ouvrages de sa jeunesse.

CHRETIEN (PHILIPPE), avocat au parlement de Grenoble, a laissé un recueil assez rare intitulé : *Plusieurs arrêts notables donnés ès souveraines Cours et Parlements, ensemble ès siéges présidiaux du Royaume de France, sur les matières les plus civiles et les plus fréquentes et ordinaires.* Lyon, Jean Pidie, 1566, in-8°. L'épître au lecteur est datée de Grenoble, 1er mars 1558.

CLAIR (SAINT-) - *Clarus* -, naquit dans un village des environs de Vienne, à Saint-Clair (canton de Roussillon). Sa mère, qui était veuve, le fit entrer dès son enfance dans l'abbaye de St-Ferréol, et elle-même se consacra à Dieu en se retirant dans le couvent des Veuves de

(1) Il en a été fait un tirage à part à 250 ex. qui n'ont pas été mis dans le commerce.

(2) Sauf le n° V, ces ouvrages paraissent aujourd'hui perdus.

Sainte-Blandine. Saint-Clair eut quelques années après la conduite de cette maison, puis il fut placé dans le monastère de Saint Marcel (1), dont il devint abbé et qu'il illustra par ses vertus. D'après la tradition, il mourut le 1er janvier vers l'an 660.

La légende de ce saint, écrite cent ans après sa mort par un auteur anonyme, est insérée dans les recueils de Bollandus et de Surius au 1er janvier. — Ses restes furent d'abord déposés dans l'église de Sainte-Blandine, puis dans celle de Saint-Pierre. Au XVIe s., les huguenots les brûlèrent, ainsi que la plupart des nombreuses reliques conservées alors dans les églises de Vienne.

CLAUDIEN - *Claudianus* - poëte latin du IVe siècle. — Chorier (*antiq. de Vienne,* pp. 503-504) le fait naître à Vienne, en se fondant uniquement sur l'inscription suiv. conservée dans cette ville:

D. M.
ET MEMORIAE
COMINIAE
MARCELLINAE
CL. CLAVDIANVS
FIL. MATRI
PIENTISSIMAE.

Une preuve aussi faible ne vaut réellement pas la peine d'être discutée; néanmoins notre historien, la croyant irréfutable, a proclamé bien haut cette découverte dans plusieurs de ses ouvrages (2).

On sait, à n'en pas douter, que le poëte Claudien était d'Alexandrie, puisque dans ses poésies, en parlant de l'Égypte, il nomme Alexandre le fondateur de sa patrie.

CLAVEL (Pierre), général de brig., né à Oris-en-Rattier (Isère), le 7 avril 1773 s'engagea en 1792 comme simple soldat dans un des bataillons de volontaires de l'Isère. Il servit de 1792 à l'an VIII aux armées des Alpes, d'Italie, de Naples, et de l'an XII à l'an XIII, à celle des Côtes-du-Nord. De l'an XIV à 1807, il fit les campagnes d'Autriche, de Prusse et de Pologne où sa belle conduite à la bataille d'Eylau lui valut le grade d'officier de la Légion-d'Honneur. Envoyé en Espagne en 1808, il y resta jusqu'en 1812, puis rentra en France et se distingua plusieurs fois pendant la campagne de 1814, notamment au parc de Bruyères sur les hauteur de Belleville. — A la première restauration, il fut d'abord mis en demi-solde, mais s'étant ensuite soumis au gouvernement du roi, il obtint la croix de Saint-Louis. Le 7 mars 1815, il se trouvait à Grenoble au moment du passage de l'empereur revenant de l'île d'Elbe. Il fut un des premiers à lui offrir ses services et il le suivit à Paris à la tête du 4e régiment d'artillerie à pied et du 3e du génie. Licencié à la 2e restauration, il se retira à Montagney (Haute-Saône), où il resta sans emploi jusqu'à la révolution de juillet, époque à laquelle il fut replacé sur les cadres d'activité et chargé du commandement du département de la Lozère (1er juillet 1832), puis de celui de l'Ain (29 août suiv.). Admis définitivement à la retraite en 1835, il se retira de nouveau à Montagney et y mourut le 19 avril 1843 (3). — (Voy. les *Fastes de la Lég.-d'Honn.*, t. V, p. 97.)

CLAVESON (CHARLES DE), poëte du XVIe siècle, appartenait à la famille de Hostun et non à celle de Clav*ay*son ou Clav*ey*son, du Viennois, dont il ne portait le nom que par obligation. Il était chevalier de l'ordre du Roi, seigneur et sous-lieutenant de S. M. *ès* terres de Claveyson, Hostun, Mercurol et Mureil. —Fidèle à la devise de sa maison - *Cœlorum crux mihi clavis erit*, - ce gentilhomme montra un grand attachement pour la religion catholique; il se qualifiait de *Philostaure* (ami de la croix) et de *vieux papiste*. Son zèle religieux trouva de fréquentes occasions de s'exercer lors de la fièvre de controverses qui régnait en France vers la fin du XVIe s. —Ayant inutilement prié un de ses voi-

(1) Charvet (*Hist. de la Ste Église de Vienne*, p. 136) nous indique la position de cet ancien monastère d'après un diplome de Louis, roi de Provence. Il était situé hors de Vienne, entre les châteaux Pipet et St-Just.

(2) Guy Allard (*Dict. ms. du Dauphiné*) le fait naître à Maubec dans le Viennois.

(3) ÉTATS DE SERVICES DU GÉNÉRAL CLAVEL :

Engagé volontaire	23 septembre 1792.
Capitaine	6 octobre 1792.
Chef de bataillon provisoire	30 mai 1800.
Confirmé dans ce grade	9 août 1800.
Membre de la Lég.-d'Honneur.	14 juin 1804.
Major	18 mars 1807.
Officier de la Légion-d'Honn.	14 mai 1807.
Colonel	2 mars 1811.
Général de brigade	25 décembre 1812.
Mis en demi-solde	1er septembre 1814.
Chevalier de Saint-Louis	17 septembre 1814.
Licencié	3 août 1815.
Remis en demi-solde	10 septembre 1815.
Admis à la retraite	1er janvier 1825.
Replacé sur les cadres d'activité	22 mars 1831.
Commandeur de la Légion-d'Honneur	5 janvier 1834.
Admis à la retraite	1er mai 1835.

sins, M. de Triors, de ne plus faire prêcher chez lui Paul Agard, pasteur de Jonchères, il entreprit de le convertir en organisant une conférence entre ce pasteur et un jésuite de Tournon. Le résultat en fut rendu public dans l'opuscule ci-après, dont notre Claveson lui-même pourrait bien être l'auteur: *Conférence svr certains points controverses... entre M. Julien Bouclier, de la compagnie de Jésus en l'Université de Tournon, et M. Pierre Agard, ministre de la religion prétendue reformée à la Ionchiere, pays de Dauphiné, tenue publiquement au chasteau de Triors... en presence de plusieurs gentils-hommes et autres le 16 juillet 1584. Recueillie fidelement, et presque mot à mot, par un des principaux qui si trouverent présents. A Lyon, pour Francois du Puys à Aix en Provence* (sic). MDLXXXIV, in-8° de 4 ff, 138 pp. et 3 ff. très-rare. — Quelques années après, à la suite d'une nouvelle controverse à laquelle il fut mêlé, parut un second écrit intitulé : * *Le coq à l'asne av lieu de reponses faict par un ministre Calvinien aux demandes de messire Charles de Claveson..... ensemble les repliques du dict seigneur*. Lyon, J. Pillehotte, MDCLXXXVII, in-8° de 8 ff. et 140 pp.— Là ne s'arrêta pas son ardeur à convertir les hérétiques. Il composa à leur intention des prières en vers français pour les dimanches et fêtes de l'année, il accommoda la morale en sonnets et publia le tout sous ce titre : *Les œuvres meslees de messire Charles de Claveson, chevalier de l'ordre du Roi et soubz lieutenant de Sa Majesté ès terres et seigneuries de Claveson, Hostun, Mercurol et Mureil AU ROY*. Tournon, Cl. Michel, 1615, in-8°. Volume rare qui fait plus d'honneur à la piété de Claveson qu'à ses talents poétiques. — (Voy. *Bib. française* de Goujet, t. XV, p. 89.)

CLAVÉSON (EXUPÈRE DE) était un bel esprit du XVI° siècle dont Lacroix du Maine nous a révélé l'existence en ces termes : « Il peut, dit-il, avoir com« posé quelques ouvrages, lesquels je « n'ai point encore vus. » Mais La Monnoye regarde ce nom comme chimérique, et ayant été fourni au vieux bibliographe par des gens qui abusaient de sa crédulité. Moins scrupuleux, G. Allard n'a pas hésité à le mettre dans sa *Bib. du Dauphiné* où il nous le représente comme « un rare esprit en toute sorte de littérature. »—Quoi qu'il en soit, je ne connais rien de ce problématique personnage.

CLERJON (PIERRE), né à Vienne le 7 mars 1800, fit ses études au lycée de Grenoble, puis étudia la médecine à Lyon et à Paris. Reçu docteur en 1822, il revint à Lyon vers 1825, et y concourut pour une place de major à l'Hôtel-Dieu, mais ne fut pas admis. Il se fixa alors dans cette ville comme médecin. — Ses goûts l'entraînaient vers la littérature, et l'on a dit qu'il se proposait de beaucoup écrire ; malheureusement il ne put mettre tous ses projets à exécution. Il mourut à Lyon le 20 fév. 1832 pendant l'impression du 4° vol. de son histoire de cette ville. — Clerjon était voltairien. Les prêtres le tourmentèrent sur son lit de mort pour obtenir de lui qu'il fît mettre des cartons à certains endroits de son ouvrage, mais ils ne purent y réussir. Voici en quels termes M. l'abbé Collombet (1) l'apprécie : « Sa manière d'écrire est diffuse, il se hâtait beaucoup trop d'arriver à la fin, car il nourrissait une grande ambition d'auteur et se promettait d'écrire autant de volumes que Voltaire. Il avait formé le projet d'une vaste classification de toutes les sciences et l'étrange disposition de sa bibliothèque témoignait de mille idées bizarres qui lui passaient par le cerveau. »— Voyez sur les plagiats qui lui sont imputés les *Nouv. Archives du Rhône*, t. II, p. 42.

Le portrait de Clerjon se trouve en tête de son histoire de Lyon. C'est une ef. non terminée et sans texte. Buste, 3/4, G. - H. 112 mill. L. 88 mill.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Essai de philosophie médicale*. Montpellier, Martel, 1826, in-4°, 50 pp. — II. *Histoire de Lyon depuis sa fondation jusqu'à nos jours*. Lyon, Th. Laurent, 1829-38, 6 vol. in-8° avec portr. Les 2 derniers vol. sont de M. Jér. Morin, ancien rédacteur du *Précurseur de Lyon*. — III. *Palais de justice. Lettre de M. Clerjon à M. le rédacteur du Précurseur, du 11 nov. 1830*. Lyon, Ayné, in-4°, 4 pp. — IV.* *Chroniques françaises. 1re série*. Paris, Boulland, 1829-30, 8 vol. in-12. Cet ouvrage, publié sous le pseud. d'*Alphonse Lorry* contient 2 romans satiriques : *Le curé de campagne ou la petite ville en révolution. - L'Attaque du Pont ou la fille retrouvée*.

CLERMONT, l'une des plus illustres et des plus puissantes familles de notre province, dont les généalogistes font remonter l'origine à la fin du XI° s. Elle

(1) *Études sur les Écrivains du Lyonnais* (Lyon, 1839, 2 part. in-8°), 2° série.

posséda, *en toute souveraineté*, la terre de Clermont, dans le Viennois, jusqu'en 1203, époque à laquelle *Guillaume* reconnut tenir en fief de l'archevêque et du chapitre de Vienne les châteaux de *Clermont*, de *Saint-Geoire* et de *Crépol*. Un de ses descendants, *Geoffroy*, fit hommage au dauphin Jean, en 1317, de plusieurs de ses terres; enfin *Aynard* (voy. sa notice) acheva d'aliéner l'indépendance de sa maison en se reconnaissant volontairement, en 1340, le vassal de Humbert II pour les biens qui lui restaient (1). — Jusqu'à la révolution de 1789, le chef de cette famille s'est qualifié de *premier baron*, *connétable et grand-maître héréditaire du Dauphiné*. On verra ci-apr. à la notice d'*Aynard* l'origine des deux derniers titres, qnant à celui de *premier baron*, il était attaché à la terre même de Clermont, qui fut d'abord la première des quatre anciennes baronnies de notre province (2). Ce fief devint ensuite un comté par lettres du mois d'octobre 1547, puis un duché-pairie par lettres du 1er mai 1571. Antérieurement (20 avril 1496), le comté de *Tonnerre* (Yonne) était entré dans cette maison par le mariage d'Anne de Husson avec Bernardin, vicomte de Clermont en Trièves (3). Les descendants de celui-ci prirent depuis le nom de **CLERMONT-TONNERRE**, qu'ils portent encore aujourd'hui.

La maison de Clermont s'est divisée en un grand nombre de branches, mais quatre seulement nous fournissent des hommes dont la vie rentre dans le plan de la *Biogr du Dauphiné*. Ce sont celles de CLERMONT proprement dites, d'HAUTERIVE, de MONTOISON, de CHASTE DE GESSANS.

CLERMONT (SIBEUD OU SIBAUD DE), l'un des plus anciens membres connus de cette famille, vivait dans la première moitié du XIIe s. Les généalogistes racontent que Guy de Bourgogne, archevêque de Vienne, ayant été élu pape sous le nom de Calixte II (1119), Sibeud leva des troupes pour chasser l'anti-pape Bourdin, redoutable concurrent que soutenait l'empereur Henri V; qu'il le conduisit triomphalement à Rome et le fit asseoir sur le saint siége après en avoir expulsé l'anti-pape. Alors, dit-on, pour récompenser son sauveur et laisser à la postérité des marques de sa reconnaissance, Calixte lui aurait accordé, ainsi qu'à ses descendants, par une bulle du 23 juin 1120, la permission de toucher les choses saintes, de porter dans ses armes les clefs de saint Pierre, avec une tiare pour cimier et ces mots pour devise : *Etiamsi omnes te negaverint, ego te nunquam negabo* (4). — Mais cette histoire ne peut pas se prouver historiquement; la bulle de Calixte II n'est même rapportée par aucun écrivain sérieux (5). Néanmoins la maison de Clermont n'a pas hésité à s'en faire un titre de gloire et quand elle eut hérité du nom et des traditions religieuses de celle de Tonnerre qui avait donné neuf saints à l'Église, l'antique et pieuse légende de Sibeud contribua à jeter sur son nom un lustre tout particulier, un certain parfum de haute aristocratie que les plus grandes familles de France pouvaient lui envier (6).

En donnant au personnage dont on vient de lire la notice le prénom de *Sibeud*, j'ai suivi la majorité des généalogistes. Quelques-uns, entre autres Chorier (*État pol.*, t. III, p. 193) le nomment *Aynard*, et telle a été aussi l'opinion de l'auteur qni a écrit sa biographie sous le titre suivant : * *La vie d'Eynard, prince souverain de Clermont, second du nom, surnommé le défenseur de la foi* (par L'Hermite de Vauselle). Grenoble, 1652, in-4°.

CLERMONT (GUILLAUME DE) était

(1) Quelques écrivains ont mis en doute cette indépendance des seignenrs de Clermont. (Voyez, entre autres, Boulainvilliers, *État de la France* (Londres, 1737, in-8), t. VI, pp. 62 et 63.)

Parmi les terres possédées de temps immémorial par cette grande maison, nos historiens citent les suivantes : *La Chapelle*, *Recoin*, la coseigneurie de *Divisin*, le domaine supérieur de *Montferrat*, *Virieu*, *Paladru* et *Saint-Germain de Commerose*. - A la fin du XVIIe s., le comté de Clermont comprenait les terres et paroisses de *Clermont*, *Chirens*, *Charavines*, *Oyeu*, *la Chapelle de Merlas*, *St-Ferreol de Merlas*, *Saint-Christophe*, *Burcins*, *la Chapelle de Peyrin*, *Paladru*, *Saint-Pierre de Paladru*, *Billieu*, *Apprieu*, *Les Mathieux*, *Saint-Geoire*, *Saint-Beuil*, *Pressins*, *La Bastie-Montgascon*, *Montsérérouz* et *Tullins*. Cette dernière dépendait du domaine. (Voy. *Mémoire* ms. *sur la généralité de Dauphiné*, dressé en 1698 par l'intendant Bouchu et l'*Histoire de Dauphiné*, par Valbonnays, t. I, p. 320.)

(2) Les trois autres étaient *Sassenage*, *Bressieu* et *Maubec*, *Montmaur*. (Voy. sur les droits et prérogatives des quatre baronnies anciennes dn Dauphiné *De l'usage des fiefs*, par Salvaing de Boissieu (éd. de 1731), pp. 318 et suiv.)

(3) Voy. sur cette terre l'art. d'*Aynard* DE CLERMONT ci-après.

(4) Les seigneurs de Clermont donnèrent ensuite à leur devise cette forme à la fois plus concise et d'nn goût plus héraldique : *SI OMNES EGO NON*.

(5) On la chercherait vainement dans le *Bullarium Romanum*. Elle a été cependant, dit-on, longtemps conservée dans les archives de l'église de Vienne.

(6) L'illustration religieuse de la maison de Clermont a été l'objet dn livre suivant : * *Histoire de plusieurs saints des maisons des comtes de Tonnerre et de Clermont* (par Cousin). Paris, Esclassan, 1698, in-12, avec 11 portr.

depuis longtemps doyen de la cathédrale de Vienne, lorsqu'en 1164 les suffrages du clergé et du peuple l'appelèrent sur le siége archiépiscopal de cette ville. En 1166, l'empereur d'Allemagne lui donna l'investiture des droits régaliens et lui confirma par une bulle tous ceux dont ses prédécesseurs avaient joui.— On ne possède pas d'autres renseignements sur cet archevêque. L'époque de sa mort est même inconnue : les monuments contemporains nous apprennent seulement que Robert de La Tour-Du-Pin, son successeur, occupait le siége de Vienne en 1174. — (Voy. Charvet. *Histoire de la sainte Eglise de Vienne*, p. 352.)

CLERMONT (Aynard de), acquit en 1340 les titres de *connétable et grand-maître héréditaire du Dauphiné*, que ses descendants ont portés depuis. Voici à quelle occasion ils lui furent accordés : ayant prêté *gratuitement* hommage au dauphin Humbert II de terres considérables qui ne relevaient auparavant d'aucun seigneur, ce prince lui donna en récompense le fief de Clermont en Trièves qu'il érigea en vicomté (1340), et y joignit une pension annuelle de 800 florins d'or (1). De plus, il créa en sa faveur les charges de capitaine gén. des armées et de grand-maître ou sénéchal de son hôtel, charges qui devaient être héréditaires dans la maison de Clermont, et dont l'investiture serait donnée par la tradition d'une épée et de l'étendart du Dauphiné. Ces dignités faisaient d'Aynard un des plus grands personnages de la province : elles lui donnaient le droit de porter l'épée devant son prince, de commander l'avant-garde de ses troupes, d'occuper les premiers postes et, dans les marches et campements, d'avoir son logement marqué immédiatement après le sien. Comme grand-maître d'hôtel, il avait l'intendance générale sur tous les officiers de la maison du dauphin et de la dauphine. Humbert, dit Valbonnays (*Hist. du Dauphiné*, t. I, p. 321), attacha à cette fonction des droits considérables. « Dans les festins qui se faisaient aux grandes cérémonies, comme aux mariages des Dauphins ou de leurs enfants, ou lorsqu'ils prenaient l'ordre de chevalerie, Aynard avait droit de retenir deux plats et quatre assiettes d'argent, du poids de seize marcs, de la vaisselle qui avait servi sur les tables, et, si la fête durait plus d'un jour, le lendemain et les jours suivants, ce droit se réduisait à un plat de 4 ou 5 marcs. » Enfin il devait faire foi et hommage avec des formes particulières, c'est-à-dire tenant à la main droite une épée et une verge blanche, marques de ses charges, et, à la main gauche, une lance ornée d'un guidon ou penonceau aux armes delphinales (2). Il mourut, d'après les généalogistes, en 1349.

La cession du Dauphiné à la France ne permit pas aux descendants d'Aynard de jouir longtemps de ces distinctions, et, pendant près de trois siècles, ils ne formèrent aucune réclamation à ce sujet. Mais, en 1697, les Clermont-Tonnerre présentèrent requête à Louis XIV pour être rétablis dans les fonctions des charges de connétable et grand-maître héréditaires de la maison des dauphins et des dauphines, se fondant sur le traité de 1340 : ces prétentions parurent surannées et restèrent sans effet (3). Cependant, pour conserver comme une ombre de leurs droits, ils continuèrent à porter ces titres, et même jusqu'à la révolution, quand l'aîné de la famille eut à prêter hommage aux dauphins de France, par-devant la chambre des comptes de Grenoble, ils le firent toujours avec le bizarre cérémonial édicté par Humbert II (4).

CLERMONT (Antoine de), archevêque de Vienne, né vers 1470, entra fort jeune encore dans l'ordre des FF. Mineurs, puis en sortit au moyen d'une dispense. En 1500, il était chanoine et official de la cathédrale de Vienne, lorsqu'il fut élu archevêque de cette église après la mort d'Angelo Catho (5). L'élection avait été faite d'après toutes les règles canoniques, mais, sans en tenir compte, le pape, qui ne pouvait se résigner à obéir à la pragmatique sanction, nomma de son côté, au même archevêché, un de ses cardinaux, Frédéric de St-Severin. Cette double nomination donna lieu à de grands débats entre les deux compétiteurs. — Le cardinal, trouvant

(1) L'acte d'érection est rapporté dans Duchesne, *Histoire des Dauphins de Viennois*.-Cette terre était possédée, à la fin du xve s^e, par M. de Bardonnenche, conseiller au Parlement de Grenoble, qui l'avait achetée de la famille de Clermont. Elle se composait alors des paroisses de *Clermont*, *Monestier-de-Clermont*, *St-Paul-lès-Monestier*, *Roissard*, et *Saint-Michel-lès-Portes*.

(2) Salvaing de Boissieu. *De l'usage des fiefs* (éd. de 1731), p. 65.

(3) Cette requête est insérée dans le *Mercure* de Mars 1697, pp. 55-79.

(4) Brizard. *Généal. de Beaumont*, t. I, p. 424. *Note*.

(5) Le Lièvre, Maupertuy et la *Gallia Christ*. placent par erreur cette élection en 1507. (Voy. Charvet, *Histoire de la sainte église de Vienne*, p. 526, *note*.)

le siége de Vienne occupé, cita son adversaire par-devant les conseils du roi, où il avait tout lieu d'espérer une solution conforme à ses désirs, car Louis XII, alors régnant, cherchait, dans des vues politiques, à se gagner l'amitié du pape. Mais le procureur des trois ordres du Dauphiné vint prendre fait et cause pour notre compatriote contre le prélat étranger; il soutint qu'en vertu des libertés delphinales, Antoine de Clermont ne pouvait être distrait de ses juges naturels, que son affaire ressortissait du parlement de Grenoble. La cause fut donc portée devant cette cour et là on vit le scandaleux spectacle de deux prélats plaidant *au possessoire* pour un archevêché, comme s'il se fût agi d'une maison ou d'un champ. Le parlement se trouvait dans une position délicate et difficile : d'une part, il eût voulu maintenir les libertés de l'Église gallicane et s'opposer aux entreprises de la cour de Rome; de l'autre, il désirait ne pas déplaire au roi qui, tout entier à ses projets sur le royaume de Naples, cherchait à se rendre agréable au pape. Pour sortir d'embarras, il prit le parti de traîner l'affaire en d'interminables délais de procédure. Pendant ce temps, le cardinal de Saint-Séverin chercha inutilement par toutes sortes d'intrigues, à susciter des ennemis à son adversaire et à le renverser. Enfin, Louis XII interposant son autorité, fit rendre par le Parlement un arrêt du 5 mai 1506, qui adjugea la possession de l'archevêché de Vienne au protégé du pape. — Antoine de Clermont s'inclina devant la force et, archevêque sans archevêché, se retira à Lyon. Cependant, comme l'arrêt du Parlement ne pouvait effacer le caractère indélébile et sacré dont il avait été canoniquement revêtu, le pape concilia la chose en lui donnant dans une bulle les titres de « Venerabilis frater olim « Viennensis, *nunc in universali ecclesia* « *archiepiscopus* (1). » Il mourut à Lyon le 6 nov. 1507. — Quant à Frédéric de Saint-Séverin, son arrêt à la main, il monta paisiblement sur le siége de Vienne. Toutefois, à peine son rival était-il mort, qu'il se fit élire canoniquement par son chapitre. « On ne sait, dit malicieusement Charvet, si ce fut pour conserver son droit que le chapitre fit cette élection, ou si Frédéric la demanda pour conserver le sien. »

CLERMONT (Gabriel de), né peut-être à Tallard dont son père, Bernardin de Clermont, était seigneur, prit possession de l'évêché de Gap, le 20 avril 1527. Ce prélat, oubliant les traditions religieuses de sa famille, donna un grand scandale à son église, car, séduit par les prédications de Guill. Farel, il embrassa la réforme et en favorisa de tout son pouvoir la propagation dans le Gapençais. Il allait, dit-on, au prêche revêtu de ses ornements pontificaux! — On le déposa, à ce qu'il paraît, mais cette déposition n'eut aucun effet, car il quitta volontairement son évêché « et se retira, dit M. Gautier (2), dans sa seigneurie de Selles, en Berri, où il fit son séjour ordinaire *avec sa femme*, le reste de ses jours, continuant d'administrer le temporel de l'évêché de Gap par le moyen d'un vicaire et d'autres officiers de cet évêché, jusqu'à ce qu'il eût donné sa démission, *moyennant une pension viagère* en faveur de Pre Paparin de Chaumont, dont les méchantes langues prétendaient qu'il avait épousé la sœur. » — Ce marché simoniaque eut lieu le 11 nov. 1571.

CLERMONT (Théodore-Jean), frère du précédent, fut abbé de St-Gilles au diocèse de Nîmes, évêque de Senez en 1551, et vice-légat d'Avignon depuis 1553 jusqu'en 1560, époque de sa mort.

CLERMONT D'HAUTERIVE (Le bienheureux Amédée de), fils, dit-on, de *Sibeud* de Clermont (ci-dev. p. 252), né au château d'Hauterive dans le Viennois, quitta le monde vers 1119 avec seize gentilshommes, ses vassaux, et alla prendre avec eux l'habit religieux dans l'abbaye de Bonnevaux. Après y être resté quelque temps, il en sortit pour se retirer à Cluny, puis revint à Bonnevaux, où sa vie s'écoula dans les pratiques de la plus austère dévotion. Non-seulement il dota cette abbaye de biens considérables, mais il contribua encore à son extension en fondant quatre maisons de sa filiation, Léoncel en Dauphiné (1137), Mazan au dioc. de Viviers, Montperoux en Auvergne et Tamis. Il mourut, dans un âge fort avancé, le 14 janvier, vers 1150.

Un moine de Bonnevaux, dont on ignore le nom, composa en latin, vers 1185, la vie du B. Amédée d'Hauterive, *par ordre* de Burnon de Voiron, son abbé (3). Une traduction de cette vie a

(1) Chorier. *État pol.*, t. I, p. 329.

(2) *Précis de l'hist. de la ville de Gap* (Gap, Allier, 1844, in-8°), pages 232 et 333.

(3) J'ai attribué, par inadvertance, cette vie à Burnon de Voiron lui-même (ci-dev. p. 185).

été insérée dans l'*Hist. de plusieurs SS des maisons de Tonnerre et de Clermont* (ci-dev. p. 252, note 6). On y trouve quelques détails sur son fils, qui suit, et les portr. de ces deux saints personnages.

CLERMONT D'HAUTERIVE (saint AMÉDÉE DE), fils du précédent, né à la Côte-Saint-André vers le commencement du XIIe siècle, entra fort jeune encore, vers 1119, à Bonnevaux avec son père. Quelque temps après, il fut placé à l'abbaye de Cluny pour y apprendre les sciences sacrées et profanes. Ses études terminées, il se rendit en Allemagne auprès du duc de Franconie, son parent, qui fut plus tard (1137) empereur sous le nom de Conrad III. Sa destinée semblait l'appeler à la carrière militaire, et on suppose qu'il fit quelques campagnes à la suite de Conrad, mais entraîné par l'exemple de son père, il se dégoûta du monde et alla, vers 1125, s'enfermer dans l'abbaye de Clairvaux. L'éclat de ses vertus le fit nommer, en 1139, abbé de Hautecombe (Savoie), puis évêque de Lausanne en 1144. — Il paraît que ce saint prélat jouit de son temps d'une haute considération, car le comte de Savoie lui confia, en 1147, la régence de ses États pendant son voyage en Palestine. D'après quelques auteurs, l'empereur Frédéric l'aurait fait son chancelier, mais cette assertion ne paraît pas certaine.— Il mourut le 27 septembre 1158 ou 1159.—(Voy. l'*Hist. de sa vie et de ses écrits* dans l'*Hist. litt. de la Fr.*, t. XII, pp. 575 et suiv.)

On trouve son portrait en tête de la vie de son père. (Voy. ci-dessus.)

Il a laissé des homélies en l'honneur de la Ste Vierge qui ont été plusieurs fois réimp. La 1re éd., donnée par Gervais Sophen, est de Bâle, Adam Petit, 1557, in-8°. Elles ont eté trad. en fr. et insérées dans l'*Hist. des SS. des maisons de Tonnerre et de Clermont.*

CLERMONT-MONTOISON (1) (PHILIBERT DE), l'un des héros dauphinois, fut chambellan des rois Charles VIII et Louis XII, et se rendit célèbre par sa bravoure pendant les guerres de Picardie, de Bretagne et d'Italie. Il prit une part des plus brillantes à la victoire de Fornoue en 1495. On raconte que pendant cette bataille le roi Charles VIII s'étant trop engagé au milieu d'un corps ennemi, et, se voyant près de succomber sous le nombre, appela à son secours Montoison comme le plus brave de l'armée. *A la rescousse, Montoison!* lui cria-t-il. D'après la plupart des historiens, celui-ci, à l'appel de son roi, s'élança en avant et, après l'avoir dégagé, réussit à le ramener sain et sauf. Mais il existe une autre version de ce fait. Charles VIII, dit-on, voyant une partie de ses troupes prendre la fuite, aurait simplement donné à Montoison qui commandait l'arrière-garde, l'ordre de charger en lui criant : *A la rescousse, Montoison!* A nos yeux cette version ne diminue pas sans doute la gloire du guerrier dauphinois qui contribua bien réellement au succès de la bataille de Fornoue, mais elle avait, sous l'ancienne monarchie, une certaine importance en ce qu'elle faisait disparaître le mérite d'un service personnel rendu au roi. Peut-être a-t-elle été dictée aux historiens par quelques familles jalouses de l'élévation de celle de Clermont. Quoi qu'il en soit, la branche de Montoison, adoptant le cri de Charles VIII pour devise, le fit peindre dans ses armoiries et graver comme un souvenir glorieux sur les murs de son château.

Ph. de Clermont était capitaine de 50 hommes d'armes et lieutenant-général à l'armée de Louis XII à Ferrare, où il mourut de maladie en 1511 ou 1512. Son corps fut porté en Dauphiné et inhumé dans l'église de Montoison.

CLERMONT DE CHASTE DE GESSANS (ANNET DE) (2), grand-maître de Malte, naquit en 1587. Il n'était encore que commandeur lorsque Louis XIII l'envoya à Malte pour demander à l'ordre le secours de ses galères contre les huguenots de la Rochelle. Lors de son élévation au magistère en 1660, il portait le titre de bailli de Lyon, mais il ne conserva que peu de mois cette haute dignité, car il mourut le 2 juin de la même année, des suites des blessures qu'il avait reçues en combattant les infidèles de la côte d'Afrique. Il était âgé de 73 ans.

CLOT-BEY (ANTOINE-BARTHÉLEMY), né à Grenoble, le 5 nov. 1793, et non en 1796, comme l'ont écrit plusieurs biogr., eut pour père un sous-off. de l'arme du génie. Resté orphelin de bonne heure, sans fortune, sans protections, il alla s'établir à Marseille. C'est là ce qui a induit en erreur les auteurs de certaines notices relatives à notre célèbre compatriote et leur a fait

(1) Cette branche date de 1425 ou 1430; la terre de Montoison (Drôme) était entrée dans la maison de Clermont par le mariage de l'un de ses membres, Geoffroy, avec Isabelle de Montoison en 1363.

(2) Cette branche s'est éteinte au 17e s.

avancer, à la légère, qu'il naquit à Marseille, où il est revenu après avoir accompli sa mission scientifique, civilisatrice et humanitaire surtout, et où il a fixé, définitivement à ce qu'il paraît, sa résidence.—Le goût des études médicales n'ayant pas tardé à se développer en lui, Clot se mit à travailler avec une ardeur et une opiniâtreté rares, devint interne à l'hopital de Marseille (1812), obtint au concours la place de premier élève sept ans après. En 1820 il reçut le diplome de docteur en méd. à Montpellier, et bientôt après celui de doct. en chirurgie; puis, revenu à Marseille, il se mit à exercer la médecine, et fut chargé en même temps d'un service dans les hôpitaux. Nous ne pensons pas qu'alors Clot eut la pensée de s'expatrier, d'aller chercher au loin la célébrité et la fortune, mais le hasard lui ayant fait connaître, en 1824, un agent de Mehemet-Ali, pacha d'Egypte, il se laissa volontiers embaucher pour le compte du régénérateur de la vieille terre des Pharaons, et mit à son service ses talents, son activité et son génie, on peut le dire.—Tout le monde sait de quelles fondations importantes Clot dota sa patrie adoptive, nous devons toutefois les énumérer ici : il créa des hôpitaux, un service médical et sanitaire, et une école de médecine, son plus beau titre de gloire. Il va sans dire que notre Grenoblois eut à lutter contre les préjugés religieux et barbares d'un peuple qui commence à peine à s'initier aux rudiments de la civilisation moderne, et qui considérait alors les expériences scientifiques comme autant de sacriléges ou tout au moins d'impiétés. Le réformateur accomplit son œuvre sans défaillir et eut la chance d'échapper aux coups d'un fanatique assassin, son élève. Il ne s'en tint pas aux fondations d'hôpitaux militaires : il établit une école d'accouchement, un hôpital civil, un asile pour les fous, une maternité, propagea le vaccin et mit en honneur l'étude de notre langue; enfin il fit preuve d'un dévouement admirable à l'époque où le choléra décimait la population du Caire.—Des services si éclatants obtinrent la haute récompense qu'ils méritaient. Clot fut élevé à la dignité de *Bey* par un firman du mois de nov. 1831. « C'est le premier chrétien, observe « un biographe, à qui on conféra ce « grade sans avoir renié sa foi. »

Art. comm. par M B. A. (de Grenoble).

PORTRAITS. — I. CLOT-BEY. Buste, trois quarts, G. *Emile Lassale, 1840. Lith. Coulon*... avec le fac-sim. de sa signature. In-fol. — II. *Lith. Molinier et Raibaud. Marseille*, in-4° (Dans la *Biogr. des hommes du jour*). — III. *A. Devéria, lith.*, in-fol.

BIO-BIBLIOGRAPHIE. — *Le docteur Clot-Bey*. (Paris, impr. Maulde et Renou), in-4°, 7 pp. C'est un tirage à part de l'*Annuaire histor. et biogr. des souverains et des personnages distingués*. Paris, 1844.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Compte-rendu des travaux de l'école de médecine d'Abou-Zabel (Egypte), et de l'examen général des élèves ; suivi de l'exposé de la conduite et des travaux de l'auteur lui-même en Egypte depuis 1240 à 1248 (hégire), 1825 à 1832*. Marseille, impr. de Feissat, 1830-32, in-8°, 115 pp. avec 1 pl. = Autre éd. suivie *de diverses pièces relatives à son voyage en France*. Paris, Deville Cavellin, 1833, in-8°, 265 pp. — II. *Observation d'une amputation du bras dans l'articulation scapulo-humérale avec résection du col de l'omoplate pratiquée avec succès à l'hôpital d'Abou-Zabel (Egypte)*. Marseille, impr. Feissat, 1830, broch. in-8°. — III. *Aperçu sur le ver Dragonneau observé en Egypte*. Marseille, impr. Feissat, 1830, in-8°. — IV. *Notes sur la fréquence des calculs vésicaux en Egypte et sur la méthode employée par les chirurgiens Arabes pour en faire l'extraction; suivies de réflexions sur les .... opérations de cystotomie, pratiquées par Clot*. Marseille, imprim. Feissat, 1830, in-8°. — V. *Observation de la ligature de l'artère iliaque externe pratiquée à l'hôpital d'Abou-Zabel (Egypte), le 7 juillet 1828*. Paris, impr. d'Huzard Lemercier, 1830, in-8°. — VI. *Extirpation d'une tumeur squirrheuse du cou*. Marseille, 1830, broch. in-8°. — VII. *Observations d'une amputation dans l'articulation coxo-fémorale*. Marseille, 1830, broch. in-8°.— VIII. *Relation des épidémies de choléra-morbus qui ont régné à l'Heggiaz, à Suez et en Egypte*. Marseille, typogr. de Feissat, 1832, in-8°, 60 pp. — IX. *Formulaire pharmaceutique égyptien, à l'usage des hôpitaux militaires, des établissements des corps et de la marine. Rédigé par le conseil général de santé* (dont Clot-Bey fait partie). Paris, impr. roy. 1840, in-12. — X. *De la peste observée en Egypte : Recherches et considérations sur cette maladie*. Paris, Fortin et Masson, 1840, in-8°, avec 2 pl. — XI. *Aperçu général sur l'Egypte*. Paris, Fortin et Mas-

son, 1840, 2 vol. in-8° avec portr. et 5 cartes. - Voyez le *Journal des Débats*, n°s des 17 et 27 août 1840 et la *Revue des Deux-Mondes*, n° du 15 sept. 1840. — XII. *Fragments d'un ouvrage du docteur Clot-Bey sur l'Egypte*. Paris, impr. Béthune, 1840, Brochure in-8°. — XIII. *Compte rendu de l'état de l'enseignement médical et du service de santé civil et militaire de l'Egypte au commencement de mars 1839*. Paris, V. Masson, 1849, in-8°.

CLOTILDE (sainte) — *Hlode-Hilde* — femme de Clovis roi des Francs, naquit, selon la plupart des historiens, à Vienne, alors capitale de la partie du royaume de Bourgogne, dont Chilpéric, son père, était souverain. Cette princesse est généralement mal appréciée : on n'a voulu voir en elle que la chrétienne, et dans sa vie un seul fait, la couversion de Clovis. Ce seul fait a suffi pour la faire regarder en quelque sorte comme un apôtre, et elle a été mise au nombre des saints. Mais la critique, qui commande avec tant de raison de se défier de toutes les réputations historiques faites par l'esprit de parti, nous montre, à côté de la femme du ciel, une reine haineuse et vindicative dont une partie de la vie fut consacrée à poursuivre une vengeance. Pour la montrer sous ce point de vue, il est nécessaire de prendre ce récit d'un peu haut.

Après la mort de Gondioc, roi de Bourgogne (vers 473), ce royaume avait été partagé entre ses quatre fils, Gundobald, Godmart, Godgésile et Chilpéric, père de Clotilde; la province Viennoise et une partie du Lyonnais formaient le lot de ce dernier. Le partage était à peine terminé que la division se mit entre les quatre frères : Godmart et Chilpéric se liguèrent contre Gundobald, le défirent dans une bataille près d'Autun et vinrent ensuite à Vienne pour se partager ses états. Mais le vaincu était doué d'une activité extraordinaire et d'une persévérance que les revers ne pouvaient ébranler ; après sa défaite, il avait fait répandre adroitement le bruit de sa mort, puis, profitant de la sécurité dans laquelle se reposaient ses deux frères, il parut tout à coup aux portes de Vienne avec les débris de ses troupes et s'en empara presque sans coup férir. Maître de Vienne, le vainqueur se livra à un de ces actes de sauvage répression dont les annales du moyen âge nous offrent de si fréquents exemples : Godmart péri dans une tour à laquelle on mit le feu Chilpéric, avec ses deux fils, fut décapité et sa femme jetée dans le Rhône ; de ses deux filles, l'une prit le voile dans un monastère; quant à la plus jeune, nommée Clotilde, Gundobald en eut pitié, et l'envoya à Genève où il la fit élever avec les plus grands soins (489). Cette sanglante tragédie, qui avait impressionné vivement la jeune fille, lui inspira pour son oncle une haine implacable : jamais elle ne lui pardonna le massacre de sa famille, et, dès ce jour, elle ne songea qu'à en tirer vengeange.

C'était, au rapport des historiens, une des plus belles personnes de son temps. Touché de ses grâces et désirant sans doute aussi se créer des droits éventuels à l'héritage de Gundobald, Clovis, roi des Francs, songea à l'épouser; mais comme il prévoyait que ce dernier ne manquerait pas d'opposer des obstacles à une union pleine de dangers pour lui, il chercha à s'assurer des dispositions de la jeune princesse avant de hasarder aucune démarche ostensible. Dans ce but, et pendant qu'une expédition retenait Gundobald en Italie, il envoya mystérieusement à Genève un de ses confidents nommé Aurélien, qui, déguisé en mendiant, eut plusieurs entrevues secrètes avec Clotilde. L'habile négociateur lui fit accepter le denier et l'anneau, gages de l'amour du roi des Francs, et elle jura de l'épouser. Fort de cet assentiment, Clovis fit alors demander sa main. Gundobald, qui prévoyait toutes les conséquences que cette alliance pouvait amener, essaya d'abord, dit-on, de refuser en prétextant la différence des religions : sa nièce avait été élevée dans la religion catholique et Clovis était idolâtre. Cependant privé de ses conseillers les plus dévoués, craignant de se brouiller avec le jeune roi des Francs, et d'ailleurs circonvenu par d'habiles manœuvres, il accorda son consentement, et Clotilde, qui avait pressé vivement ses préparatifs de départ, se mit aussitôt en route. Elle avait à peine quitté Vienne que Gundobald, éclairé enfin sur ses véritables intérêts, rétracta son consentement et dépêcha des gens pour la ramener. Mais elle qui avait vu les hésitations de son oncle et redoutait avec raison un changement dans ses volontés, s'était hâtée, dès le premier jour, d'abandonner sa voiture,

ses équipages et les magnifiques présents dont ils étaient chargés. Montée sur un cheval vigoureux, elle avait fait la plus extrême diligence, et, échappant aux gens dépêchés à sa poursuite, elle arriva bientôt sur l'extrême frontière du royaume de Bourgogne où l'attendait une escorte envoyée par Clovis à sa rencontre. Là elle commença à manifester d'une manière éclatante la haine si longtemps comprimée qu'elle portait à Gundobald ; elle fit mettre le feu à douze villages, et ce fut à la lueur des flammes allumées par sa vengeance qu'elle entra sur les états de Clovis.— Son mariage eut lieu en 493. Trois ans après, profitant habilement de la crédulité de ce prince et de l'empire qu'elle avait pris sur son esprit, elle sut lui persuader que la victoire de Tolbiac était due à une protection spéciale du Dieu des chrétiens, et le décida à abjurer l'idolâtrie. Cette conversion, qu'il ne faut pas regarder seulement au point de vue de la religion et de la civilisation, était un acte politique de haute importance ; elle faisait de Clovis le seul roi catholique de l'Empire et lui attirait les sympathies et les vœux de tous les chrétiens orthodoxes des Gaules. En même temps, elle servait puissamment les projets particuliers de Clotilde, en procurant à son époux des intelligences dans le royaume de Bourgogne, où l'arianisme était professé, et des amis dévoués jusqu'à la cour de Gundobald lui-même. Une lettre de félicitations, adressée à Clovis par saint Avit, évêque de Vienne, l'un des prélats les plus éminents et les plus considérés de son temps, ne laisse aucun doute à cet égard : « Successus felicium triumphorum », disait-il au vainqueur de Tolbiac, « quos per vos regio illa gerit, « cuncta concelebrant. Tangit etiam « nos felicitas. Quotiescumque illic pugnatis, vincimus (1). »

Les voies ainsi préparées, Clotilde fit déclarer la guerre à Gundobald. A son instigation, une ligue fut formée entre Godgésile, frère de ce dernier, Clovis et Théodoric, roi des Ostrogoths. Vaincu près de Dijon, Gundobald perdit une partie de son royaume, et Godgésile prit possession de la province Viennoise (500). Mais cette fois encore, le roi de Bourgogne sut par son audace et son activité réparer sa défaite : à peine Clovis avait-il regagné ses États qu'il marcha sur Vienne; un fontainier lui en procura l'entrée par des aqueducs (2), et sans pitié pour Godgésile, comme il l'avait déjà été onze ans auparavant pour ses deux autres frères, il le fit égorger, puis, à son tour, s'empara de ses possessions (3). Ainsi la coalition longuement préparée par Clotilde ne servit qu'à augmenter la puissance de son oncle : bien plus, toutes les manœuvres de cette vindicative princesse ne purent empêcher Clovis de contracter par la suite plusieurs traités d'alliance avec lui. Elle se vit donc obligée d'ajourner ses projets a des temps meilleurs.

Après la mort de son époux, arrivée en 511, Clotilde se retira à Tours, auprès du tombeau de saint Martin, où elle vécut tout occupée de bonnes œuvres et de fondations pieuses. Ce fut de là qu'elle eut la douleur de voir ce Gundobald, que ses efforts n'avaient pu détrôner, descendre paisiblement dans la tombe en emportant les regrets de ses sujets (516). Elle rejeta aussitot toute sa haine sur Godmart et Sigismond, ses deux fils, et, en 523, à force de supplications et de prières, elle parvint à faire des quatre successeurs de Clovis les instruments de ses vengeances (4). La guerre fut déclarée à Sigismond (523). Les quatre fils de Clotilde s'emparèrent de ce malheureux prince, et l'année suivante ils lui firent subir une mort affreuse : on le jeta dans un puits avec sa femme et ses enfants. Ainsi l'implacable reine put savourer enfin le plaisir de la vengeance qu'elle avait si longtemps poursuivie.

Elle vécut vingt ans encore et mourut à Tours en 543. Son corps, transporté à Paris, fut déposé près de celui de Clovis dans l'église de Sainte-Geneviève, où un grand nombre de miracles s'opérèrent par son intercession. Aux processions publiques, où l'on demandait à Dieu, pour les biens de la terre, de la pluie ou du beau temps, on portait autrefois sa châsse à la suite de celle de sainte Geneviève. — Quoique son corps fût tout entier à Paris, elle

(1) *S. Aviti opera* (Parisiis, 1663, in-12), p. 96.

(2) Voy. *Hist. de Vienne*, par Mermet, t. 2, p. 114.

(3) Voy. une singulière lettre écrite par saint Avit à cette occasion (Mermet, *loc. cit.*, p. 50).

(4) « Chrotechildis assiduè filios admonebat mortem patris, matrisque vel germanorum ulcisci. » (Gregorii Turon. *Hist. franc. epitom.*, per Fredegarium, dans le *Recueil des Hist. des Gaules*, t. 2, p. 402). — « Chrothildis... ait ad filios suos : non « me pœnitet, ô filii mei, vos dulciter enutrisse : « precor itaque, indignamini super injuriam meam ; « et patris mei et matris meæ mortem vindicate. » *Gesta reg. franc.* Même recueil, t. 2, p. 556.

avait encore deux autres têtes : l'une dans l'abbaye du Trésor, au diocèse de Rouen, l'autre dans le monastère de Valseri, au diocèse de Soissons.

Bio-bibliographie. I. *Vie de sainte Clotilde*, par Jacques Desmey. Rouen, Osmont, 1613, in-12. — II. *Vie et miracles de sainte Clotilde, patrone d'Andely, mise en vers*, par Nicolas Piéducant, curé de Forest au Vexin. Rouen, Maury, 1636, in-8°. — III. *Vie de sainte Clotilde, reine de France, femme du grand Clovis*. Paris, 1809 et 1829, in-12, par Mme de Renneville. — IV. *Hist. de sainte Clotilde, reine de France*, par Renaud de Rouvray. Paris, 1840, in-32. — V. *Die heilige Clotilde*, par J. Rion (en allemand). Salzbourg, 1836, in-12.

Iconographie. — Il existe un grand nombre de portraits de sainte Clotilde et d'estampes représentant des circonstances de sa vie. Mais ce sont là tout autant de pièces de fantaisie qui n'ont aucun caractère sérieux.

COBAN (Marc-Antoine), dit VABRE, général de brigade, né à Grenoble le 25 février 1762, entra en 1791 comme volontaire dans le 4e bataillon de Rhône-et-Loire. Elu chef de bataillon de ce corps le 15 déc. de la même année, il servit à l'armée des Alpes en 1792 et 1793, puis, de l'an II à l'an VI, a celle d'Italie, où il fut nommé adjudant général chef de brigade (25 févr. 1794). — Lors de l'expédition d'Egypte, l'état de sa santé ne lui permit pas de suivre sa brigade (25e). Retiré à Lyon avec un traitement de réforme, il y resta jusqu'au 9 mai 1799, époque à laquelle il rentra dans le service actif en prenant le commandement du contingent des conscrits de la Loire. Il servit dès lors à l'armée d'Helvétie en l'an VII, et à celle de Batavie pendant les ans XI et XII. Nommé général de brigade le 1er févr. 1805, il cessa de prendre part aux opérations de l'armée et ne fut plus employé que dans l'intérieur. Il commanda successivement les départements des Apennins (18 juill. 1805), de l'Hérault (28 août 1806), d'Ille-et-Vilaine (4 déc. 1806), du Finistère (10 avril 1813). Louis XVIII lui enleva d'abord ce commandement (6 juin 1814), puis l'y réintégra par décret du 31 août suivant. Le général Coban resta à ce poste jusqu'à la bataille de Waterloo, époque à laquelle il fut mis en non activité. Il se retira alors à Paris, et y mourut le 4 août 1817. — Il était off. de la Légion d'honneur (14 juin 1804) et chev. de Saint-Louis (29 juill. 1814). — Voy. les *Fastes de la Légion d'honneur*, t. IV, p. 13.

COCHARD (Nicolas-François), administrateur et écrivain laborieux, naquit à Villeurbanne (Isère), le 20 janvier 1763. En 1785, il acheta une étude de procureur à Vienne; peu après il obtint la charge de procureur du roi en la justice royale de Sainte-Colombe, et il remplit à la fois ces deux fonctions jusqu'au commencement de la Révolution, époque à laquelle il resta simplement avoué. En 1792, il fut nommé juge au tribunal civil de Vienne, et en septembre de la même année membre de l'administration du département de l'Isère. Pendant les temps orageux de la Révolution, il se tint prudemment à l'écart, mais en l'an IV il rentra dans les fonctions publ. en acceptant celles de président de l'administration municipale de Ste-Colombe. En l'an VI, il devint juge de paix de ce canton et l'un des administrateurs du département du Rhône : enfin, un arrêté des consuls, du 6 prairial an VIII, le nomma conseiller de préfecture du même département. — M. Cochard était né avec l'aptitude et les talents spéciaux d'un administrateur. Sans entrer dans le détail de tous les services qu'il rendit à Lyon pendant 15 ans, je me contenterai de rappeler que cette ville lui doit la cession du bâtiment de la Déserte, celle des terrains occupés aujourd'hui par le jardin de botanique et que ses démarches et ses vives instances préservèrent de la démolition l'ancienne abbaye de Saint-Pierre. - Destitué à la Restauration, il rentra dans la vie privée et se livra exclusivement à son goût pour les recherches historiques.

Il avait été archiviste du départem du Rhône en même temps que conseiller de préfecture. Grâces à cette position qui lui permettait de puiser dans un riche dépôt encore peu exploré, il avait colligé une immense quantité de notes relatives à l'hist. du Lyonnais. Il employa les loisirs que lui faisait son éloignement des affaires publiques à mettre en œuvre ces documents et, jusqu'à la fin de sa vie, il n'assista presque jamais à une séance de l'académie des sciences et des arts de Lyon dont il était membre, sans lire à ses collègues quelque production nouvelle. Le nombre des dissertations, mémoires, notices et écrits de tous genres émanés de sa plume, est considérable; une faible partie

seulement en a été imprimée. Presque tous ses opuscules, car il n'a pas fait d'ouvrage de longue haleine, sont relatifs à l'histoire, ou à la biographie, ou à la statistique de Lyon, sa patrie adoptive, et des localités environnantes. Ils élucident une foule de petits faits obscurs ou peu connus, et à ce point de vue on les consultera toujours avec fruit. Mais il n'y faut chercher que des faits, rien de plus; le coup-d'œil de M. Cochard n'était pas très-étendu; il avait le goût des paperasses, la manie d'écrire, et il écrivait l'histoire avec la plus minutieuse exactitude, mais aussi avec toute la sécheresse d'un chef de bureau.

Il mourut à Sainte-Colombe (Rhône) le 20 mars 1834. Il était membre correspondant de la Soc. roy. d'agricult. de Paris, des soc. d'agricult. de Saint-Etienne, des sociétés Linnéenne et d'agricult. de Narbonne, de la société des sciences nat. de Liége, des Acad. de Dijon, de Marseille et de Mâcon.

Bio-bibliographie. — I. *Éloge historique de N.-Fr. Cochard*, par J.-B. Dumas. Lyon, impr. Barret, 1834. in-8°, 31 pp. — II. *Notice sur N.-Fr. Cochard*, par L.-F. Grognier. Lyon, Barret, 1836, in-8°, 20 pp.

Portrait. — *COCHARD (Nicolas-François). Richard fecit, lith. par E. Rey. Lith. Brunet, à Lyon.* in-fol.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I.

ÉCRITS RELATIFS AU LYONNAIS.

I. **L'Homme de la Roche, ou Calendrier historique et anecdotique sur Lyon*, pour les années 1827 et 1828. Lyon, Pézieux, 1827-28, 2 vol. in-18. — II **Calendrier hist. et anec. de Lyon pour l'année 1829, suivi d'une notice sur le château de Pierre-Scise*. Lyon, Pézieux, 1829, in-18, 72 pp, fig. — III. *Histoire de la ville de Lyon, par N.-F. Cochard et F.-J. Rabanis. Prospectus*. Lyon, André Idt (s. d.) in-8°. Cette histoire n'a pas paru. — IV. *Description historique de la ville de Lyon, ou Notice sur les monuments remarquables et sur tous les objets de curiosités que renferme cette ville*. Lyon, Périsse, 1817, in-12. — V. *Le Guide du voyageur et de l'amateur à Lyon*. Lyon, Pézieux, 1826, in-12, avec un plan.—VI. *Notices hist. sur Lyon* dans les *Indicateurs* lyonnais de 1809 et 1810. — VII. *Lettre à M***, un des rédacteurs des Archives du Rhône, sur la construction à Perrache du Palais de Justice de Lyon* (s. d.), in-8°, 14 pp. — VIII. *Trottoirs de la ville de Lyon, marché Pelletreau*. Lyon, Rey et Ce, 1841, in-4°, 24 pp.

IX. *Notice sur le château de La Mothe*. Lyon, Barret (s. d.), in-4°, 8 pp. — X. *Voyage à Oullins et au Perron, suivi d'une Notice sur la mort et sur le tombeau de Thomas*. Lyon, Pézieux, 1826, in-8°, 47 pp.—XI. *Statistique de Sainte-Colombe-lès-Vienne et de Condrieu : Article extrait de l'Almanach de Lyon pour 1813*. Lyon, Ballanche (s. d.), in-8°. — XII. *Fin de la Notice du canton de Sainte-Colombe* (s. d.), in-8°, 39 pp. — XIII. *Notice historique et statistique de Saint-Cyr-sur-le-Rhône* (s. d.), in-8°, 40 pp. — XIV. *Notice hist. sur le bourg de Saint-Just-lès-Lyon*. Lyon, Rusand, 1830, in-8°, 22 pp. — XV. *Notice sur Saint-Romain-en-Galles*. Lyon, Rusand (s. d.), in-8°, 28 pp.—XVI. *Notice hist. et statistique du canton de Saint-Symphorien-le-Château...* Lyon, impr. Barret, 1827, in-8°.

XVII. *Séjours d'Henri IV à Lyon pendant les années 1564, 1574, 1595 et 1600, suivis des anecdotes les plus remarquables de sa vie*. Lyon et Paris, 1827, in-18.—XVIII. *Notice hist. sur la vie de Claude de Chavanne...* Lyon, Barret, 1831, in-8°, 31 pp. — XIX. *Lettre à M. C.-N. Amanton au sujet de ses lettres sur trois Lyonnais, premiers présidents au parlement de Bourgogne*. Lyon, Barret, 1827, in-8°, 15 pp. — XX. *Notice sur Louise Labbé*, dans l'édition des œuvres de cette femme publiée à Lyon en 1824.

XXI. * *Archives hist. et statistiques du département du Rhône* (par MM. Bréghot du Lut, Cochard et Grognier) du 1er novembre 1824 au 31 oct. 1830. Lyon, Barret, 1825 et années suiv., 12 vol. in-8°. - On y trouve un grand nombre d'articles de Cochard. — XXII. *Compte-rendu des travaux de l'Acad. roy. de Lyon pendant le 2e semestre de l'année 1818...* Lyon, Kindelem, 1819, in-8°, 80 pp. — XXIII. *Rapport sur le mémoire adressé à l'Académie de Lyon, par M. Ch. Dupin*. Lyon, Barret, 1829, in-8°, 40 pp.

§ II.

ÉCRITS RELATIFS AU DAUPHINÉ.

XXIV. *Seyssuel et Chasse, article extrait d'un Dictionnaire manuscrit du Dauphiné, suivi du détail de ce qui s'est passé à Chasse lors de la bénédiction*

du drapeau national (s. n. de l.). 1789, in-8°, 20 pp. — XXV. *Antiquités de Vienne*. (Voy. CHORIER, ci-dev. p. 245, n° VI) — XXVI. Notice sur *Vienne* (dans l'*Almanach du Dauphiné* de 1788). — XXVII. *Promenade aux environs de Lyon. Villeurbanne, Vaux-en-Velin*. Lyon, Barret (s. d.), in-8°, 11 pp.

§ III.

VARIA.

XXVIII. *Généalogies*. (Fragment inséré dans l'*Etat de la noblesse pour 1782*.)

XXIX. *Précis sur l'effet des coutumes à l'égard de l'hypothèque*. Vienne, J. H. Labbe, 1792, in-8°.

XXX. *Précis pour le citoyen Claude F. Ressy contre la citoyenne Raviste, veuve Ricottier*. 1792, in-...

Il a fourni des articles aux *Affiches du Dauphiné*, à la *Gazette* (ancienne) *des Tribunaux*, au *Dictionnaire des Arrêts*, aux *Archives hist. et statistiq. du Rhône*, dont il a été un des plus laborieux collaborateurs. On trouvera la liste de toutes les notices qu'il a fournies à ce recueil dans les *Études sur les écrivains du Lyonnais*, par Collombet, 2e série, pp. 256-58.

COLAS (JACQUES), intrépide ligueur, vice-sénéchal de Montélimar, naquit dans cette ville vers le milieu du 16e s. Il appartenait à une famille originaire de l'Orléanais qui avait été anoblie dès le XIVe siècle dans des charges de magistrature. Un de ses ancêtres, *Gilles* COLAS, fils d'un conseiller au Parlement de Paris, était venu se fixer vers 1468 à Montélimar où ses descendants ont subsisté jusqu'au milieu du XVIIIe s.— Destiné par toutes les traditions de sa famille à entrer dans la robe, il étudia le droit sous Cujas à Valence, en 1571, mais il n'est pas certain, comme on l'a dit, qu'il y ait été recteur de l'Université. Cette assertion, répétée sans examen par les biographes, n'a pas, je crois, d'autre fondement qu'un passage de la vie de De Thou dont voici les termes : « Comme De Thou partit alors de Valence (en 1572), il apprit que Colas avait été depuis nommé *recteur*, ou, comme ils disent, *prince de la jeunesse* (1) ». Or, ne s'agit-il pas là simplement de l'une de ces dignités qu'on était alors dans l'usage de créer pour maintenir le bon ordre parmi les écoliers parfois trop remuants de nos anciennes universités? Si telles étaient les fonctions du *prince de la jeunesse*, il faut avouer qu'on avait fait en notre personnage un bien mauvais choix. On lit en effet à la suite du passage de la vie de De Thou précité : « Il avait été accusé d'avoir assassiné de nuit et en trahison un jeune écolier de Bourgogne, et ayant été poursuivi pour ce crime, on l'avoit mis en prison dont il n'étoit sorti que par faveur ou par la négligence des parties. » — Après cette équipée, Colas accompagna Jean de Montluc dans son ambassade de Pologne en 1573. Il fut ensuite député aux états de Blois, en 1576, par la sénéchaussée de Montélimar, et obtint vers la même époque la charge de vice-sénéchal de cette ville. C'était, au rapport des historiens, un parleur véhément, présomptueux et hardi, plus propre à porter la cuirasse du guerrier que la robe du magistrat. Ses entreprises firent quelque bruit pendant les troubles de la Ligue. — En 1579, encouragé par la présence de Catherine de Médicis qui se trouvait à Grenoble, il organisa un soulèvement général des paysans des environs de Montélimar pour courir sus aux protestants. A la tête de ses bandes, il mit en confusion le Valentinois et les Baronnies, pilla catholiques et huguenots, prit Mévouillon et le château de la Roche-du-Buis. Il fallut que Lesdiguières et Gouvernet vinssent à la tête de leurs troupes mettre fin à ces désordres (2). Les ligueurs crurent devoir récompenser tant de zèle : l'année suivante, ils recommandèrent le valeureux sénéchal au duc de Mayenne, qui était venu en Dauphiné se mettre à la tête de l'armée catholique, et lui obtinrent le grade de capitaine, ou lieutenant, de ses gardes. Dès lors notre magistrat embrassa tout-à-fait le parti des armes. — Il guerroya pendant quelques années sous les ordres du duc, mais, ambitieux et entreprenant, il n'était pas homme à rester longtemps dans l'obscurité; pour en sortir, il s'avisa d'un coup d'éclat. Ayant persuadé à Mayenne que le marquis de Piennes, gouverneur de La Fère, se proposait de livrer cette place à Henri IV, il y fut envoyé avec des instructions secrètes. A peine arrivé, et afin de conjurer promptement le danger que son maître redoutait, il assassina purement et simplement le pauvre marquis en pleine rue, au sortir de l'église (avril

(1) *Mémoires de la vie de Jacques-Auguste De Thou* Rotterdam, Reinlers-Leers, 1711, in-4°, p. 88.

(2) Videl. *Histoire de Lesdiguières* (éd. in-fol.), p. 37.

1591). Ce bel exploit lui valut le gouvernement de La Fère. — Après l'abjuration d'Henri IV, il passa au service des Espagnols qui lui donnèrent en propriété le comté de La Fère avec une pension de 10000 écus d'or. Le roi chercha à le faire rentrer au service de la France en lui proposant des avantages supérieurs à ceux qu'il pouvait attendre de ses ennemis, mais il refusa. — Après la prise de La Fère (mai 1596), il continua à servir dans les armées espagnoles; il fit avec elles les guerres de Flandres et, ayant été blessé à la bataille de Nieuport (1600), il fut conduit prisonnier à Ostende, où il mourut peu de temps après des suites de ses blessures. — Voy. la généalogie de la maison *De Colas* dans le t. II de l'*Hist généalogique des pairs* par Decourcelles (Paris, 1822, n-4°.)

COLAUD (Claude-Sylvestre), général de div., comte de l'Empire, sénateur, pair de Fr., naquit à Briançon le 22 sept. 1754. Son père, qui s'était établi commerçant à Bastia (Corse), le destinait à occuper un emploi dans sa maison, mais le jeune homme, se sentant peu de goût pour les opérations commerciales, prit un beau jour la fuite et alla s'engager dans le régiment de Lorraine. Cependant, comme on avait besoin de lui à la maison paternelle, il se laissa fléchir par les prières de sa famille; on acheta son congé, et il rentra au bercail. Pendant quelques années, il fit du commerce avec son père, bien à contre-cœur, on peut le supposer, car, dès qu'il eut atteint sa majorité, il prit la fuite une deuxième fois pour s'engager de nouveau, cette fois-ci dans le Royal-Dragons. — Il fut nommé adjudant en 1782, sous-lieut. en 1784, capitaine en 1792 au 1er régim. de chasseurs à pied. Il fit avec ce grade la campagne de Flandres sous Luckner, et se trouva à tous les combats qui eurent lieu sur la Lys, l'Escaut, la Sarre, la Moselle, se distingua à la bataille de Valmy, et obtint, pour sa belle conduite dans cette journée le grade de lieut.-colon. (12 nov. 1792): en même temps, Kellermann le prit pour un de ses aides-de-camp.— Nommé successivement colonel (26 janvier 1793) et général de brig. (mai 1793), il servit à l'armée du Nord, où sa bravoure le fit remarquer dans plusieurs affaires; au pont de Denain, notamment, chargé de protéger la retraite de l'armée, il réussit à contenir pendant 13 heures, avec sa brigade, un ennemi bien supérieur en nombre qui l'enveloppait de toutes parts. A Hondschoote (8 septembre 1793), il reçut une grave blessure qui influa sur sa santé le reste de sa vie; la Convention le récompensa par un décret portant qu'il avait bien mérité de la patrie, et il fut élevé au grade de général de division.— A peine remis de sa blessure, il rejoignit l'armée du Nord, passa ensuite à celle de la Moselle, dont il commanda l'avant-garde, puis (1794) à celles des Alpes et d'Italie. Quelques mois après (mai 1795) on l'envoya pacifier Toulon, où une insurrection venait d'éclater. La modération et le tact déployés dans cette difficile mission, qu'il remplit sans répandre une seule goutte de sang, lui firent le plus grand honneur; le comité de salut public voulut le nommer commandant de l'armée de Paris, mais, quoique ce poste fût, alors comme aujourd'hui, le plus recherché, Colaud refusa et préféra aller servir à l'armée de Sambre-et-Meuse. — Pendant la campagne de l'an IV, il commanda, sous Kléber, la 2e division de l'aile gauche de l'armée; il prit une part brillante au beau passage de la Sieg et à l'occupation de Dierdorff, de Montabaur, de Friedberg, à la prise de Forsheim, au combat de Sultzbach. Nommé, en l'an VII, command' en chef de la Belgique, il y eut encore à comprimer une insurrection, puis il alla à Manheim pour se mettre à la tête d'une armée d'observation. En l'an VIII, il servit à l'armée du Rhin sous Sainte-Suzanne.—Le 8 janv. 1801, le premier consul récompensa ses services en le proposant comme candidat au sénat. Agréé le 13 février suivant, Colaud resta pendant quelques années sans prendre part aux opérations militaires, mais, en 1806, il quitta sa toge sénatoriale pour aller commander un corps d'observation en Hollande. En 1807, il organisa une légion de réserve; enfin, en 1809. il servit quelque temps en Autriche, et la défense d'Anvers, à laquelle il prit part, fut le dernier acte de sa carrière militaire.

En 1814, le sénateur comte Colaud vota la déchéance de l'empereur à qui il devait son élévation; sa défection lui valut d'être créé pair de France par Louis XVIII. Pendant les 100 jours, il demeura dans l'obscurité, puis à la 2e restauration, il rentra à la chambre des pairs où il se fit remarquer par un acte de courage, le plus glorieux de sa carrière politique : il osa plaider la

cause du maréchal Ney. — Cet officier-général est mort à Paris le 3 décemb. 1819. Il était grand-officier de la Lég. d'hon. et chev. de St-Louis. — Voy. son *Eloge* prononcé à la Chambre des pairs par le comte de Valence, dans le *Moniteur* du 31 juillet 1820.

PORTRAITS. — I. *COLAUD. Ambroise Tardieu direxit.* Buste, de 3/4. D. En costume de général. — II. *N. COLAUD, COMTE DE L'EMPIRE.... M. del. Mauperin sculp...* En costume de sénateur.

COLAUD DE LA SALCETTE (l'abbé JACQUES BERNARDIN), cousin du précédt, né à Briançon le 22 déc. 1733, fut d'abord chanoine d'Embrun et de Die. Au commencement de la révolut., ayant embrassé avec quelque chaleur les idées nouvelles, il assista aux états de Romans en 1788 comme procureur fondé de l'archevêque d'Embrun, puis le clergé du Dauphiné le nomma député aux états généraux. Dans cette assemblée, le chanoine de Die resta fidèle aux principes qu'il avait manifestés : il se rangea dans les rangs des patriotes et demanda la réunion de son ordre à celui du tiers-état. Elu en 1792 député à la Convention par le département de la Drôme, il resta patriote, mais modéré : il se tint prudemment à l'écart et ne parut à la tribune que lors du procès de Louis XVI pour voter la détention, le bannissement à la paix et la mort en cas d'invasion. Il fut ensuite député des Hautes-Alpes au Cons. des Cinq-Cents, et mourut pendant la session, en 1796, frappé d'apoplexie.

Un de ses frères, comme lui ecclés., fut grand-vicaire de l'archevêq. d'Embrun et devint sous l'Empire, conseiller de la préfecture de l'Isère. Lors de son passage à Grenoble en 1814, Napoléon le nomma (8 août) préfet par *intérim* de ce département en remplacement de Fourier. (Voy. *Fourier et Napoléon*, par M. Champollion-Figeac, p. 237.)

PORTRAITS. — I. *JACQUES BERdin COLAUD DE LA SALCETTE, chanoine de Die... Gros del. Courbe sculp.*, in-8° (suite de Déjabin.) — II. *J. BERdin COLAUD, chanoine de Die, député....* Buste, prof. G. dans un pet. méd. rond. Copie en contre-partie du précédent. Aq.

COLAUD DE LA SALCETTE (JOSEPH-CLAUDE-LOUIS), neveu du précédent, né à Grenoble le 29 déc. 1758 (1), fut d'abord conseiller au parlement de cette ville. Il resta dans l'obscurité pendant la révolution, mais, après le 18 brumaire, ayant accompagné en amateur la députation de l'Isère envoyée à Paris pour complimenter le premier consul, il fut remarqué par ce dernier à cause de sa ressemblance avec le général La Salcette, son frère, et nommé sans autres informations, dit-on, préfet de la Creuse (1802). Il remplit ces fonctions jusqu'en 1807, époque à laquelle le département qu'il administrait l'élut député au Corps législatif. Réélu en 1813 et 1814, il abandonna la carrière législative lors des événements politiques de cette dernière année et se retira en Dauphiné, à Saint-Georges de Comiers, où il mourut le 4 août 1832. — Il était offic. de la Lég. d'honn. (26 oct. 1814).

COLAUD DE LA SALCETTE (JEAN-JACQUES-BERNARDIN), frère du précédent, lieut.-gén., baron de l'Empire, né à Grenoble le 6 mai 1759, entra à l'âge de seize ans, comme cadet, dans le régiment de l'Ile-de-France. En 1790, il suivit à la Martinique le général de Béhague, puis, de retour en France (1792), devint aide-de-camp du général Lameth et servit à l'armée du Nord. Il passa l'année suivante à celle d'Italie, mais sa qualité de noble l'obligea de donner sa démission. — Réintégré après le 9 thermidor, il fut employé en Italie sous Serrurier (1795), et se distingua en plusieurs circonstances, notamment en repoussant les Piémontais qui cherchaient à gagner le pont du Var, et dans les nombreux combats qui furent livrés sous les murs de Mantoue. — Envoyé (1797) dans les îles Ioniennes, que le traité de Campo-Formio venait de concéder à la France, il se trouva assiégé dans Prenesa au mois d'octobre 1798, par 11000 Turcs, Russes, Albanais et Souliotes. Quoique la garnison de cette place ne fût que de 450 hommes, il se défendit avec un courage héroïque, mais accablé par le nombre, et ne pouvant d'ailleurs espérer aucun secours, il dut capituler. L'ennemi se conduisit avec une extrême barbarie : il traîna le malheureux général de cachots en cachots jusqu'à Constantinople et l'enferma au bagne. — Mis en liberté en 1801, La Salcette resta quelque temps sans emploi, et fut ensuite employé (sept. 1802) dans la 7e division milit. Sur la fin de 1805, il passa en qualité de chef d'état-major dans le corps de réserve de Kellermann. L'année suivante, l'empereur lui donna le gouvernement du Hanovre,

(1) Il était fils d'*Antoine-François* COLAUD DE LA SALCETTE, avocat-général au parlement de Grenoble.

où il resta jusqu'en 1810, époque à laquelle il obtint un commandement dans les États romains.— A la première restauration, Louis XVIII le nomma d'abord commandant du département de la Loire, puis le mit à la retraite quatre mois après. Pendant les Cent Jours, l'empereur l'éleva au grade de lieuten.-gén. et lui donna (8 août) le commandt de la 7e div. milit. (Grenoble), mais, à la 2e restauration, le roi se hâta de le remplacer (21 juillet 1815), et, quelques jours après, annula sa nomination de lieuten.-gen. (1er août). Il fut plus tard rétabli dans ce grade par ordonnance du 5 janvier 1832. — Il est mort le 3 septemb. 1834. Son nom est sur l'arc-de-triomphe de l'Étoile (côté sud) (1).

COLOMB (Jean-Paul-Cyrus), né à Gap le 8 avril 1782, a été successivement avocat gén. à Aix, proc. du roi à Marseille, député des H.-Alpes et avocat gén. à la cour roy. de Paris en 1815, maître des requêtes en service extraordinaire en 1819. Réélu député en 1822, il conserva ce mandat jusqu'à la Révol. de 1830, époque à laquelle il se retira à Gap. Il est mort dans cette ville le 19 juillet 1835. Inutile de dire qu'à la Chambre M. Colomb siégea constamment au centre droit, et vota comme le doit tout honnête fonctionnaire.

Il s'appelait Colomb tout court, et ne signa jamais autrement; mais en 1840 son fils, mécontent sans doute de son origine roturière, le gratifia du surnom de de Batines et du titre de *vicomte*.

BIBLIOGRAPHIE (2).

I.* *La Paix amenant le Bonheur, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, composée à l'occasion de la paix de Tilsit, par C. C****. Gap, Genoux, 1807, in-8°, 39 pp. — II. *Discours prononcé le 19 avril 1814 à l'audience de la chambre des appels de la police correctionnelle de la cour de justice d'Aix*. 1814, in-8°, 7 pp.—III. *Avis au public sur un ouvrage récent ayant pour titre : De la Cour de cassation et du ministère public, avec quelques considérations générales, par un magistrat* (Bavoux). Paris, Merlin, 1814, in-8°, 24 pp. — IV. *Discours imprimé par ordre du collége élect. de l'arrond. de Gap, et prononcé à l'ouverture de la session le 14 août 1815*... Gap, Allier, 1815, in-4°, 8 pp.—V. *Opinion sur la loi d'amnistie* (séance du 4 janv. 1816). Paris, Fain. 1816, in-8°, 17 pp. — VI. *Opinion sur la proposition de M. Castelbajac relative au clergé*. Paris, Fain, 1816, in-8°, 8 pp. — VII. *Seconde opinion sur la loi des élections* (séance du 28 févr. 1816). Paris, Fain, 1816, in-8°, 8 pp.-La 1re Opinion est dans le *Moniteur* du 16 févr. 1816. — VIII. *Opinion sur le titre IV du budget de 1816* (séance du 18 mai 1816). Paris, Hacquart, 1816, in-8°, 24 pp.—IX. *Budget de 1816. Observations : 1° sur les indemnités à accorder aux départements qui ont le plus souffert ; 2° sur les secours nécessaires pour faire face à leurs dépenses variables*... (séances des 25 et 26 mars 1816). Paris, Fain, 1816, in-8°, 6 pp.—X. *Plaidoyer... dans l'affaire des enfants de Camus - Laguibougère*... Paris, Porthmann, 1818, in-4°, 31 pp. — XI. *Discours en réponse au rapport de M. Marcellus, fait au nom du bureau chargé de la vérification des pouvoirs de MM. les députés des Hautes-Alpes* (séance du 6 juin 1822). Paris, Ve Agasse, 1822, in-8°. 8 pp. — XII. *Discours prononcé pour la rentrée de la cour roy. de Paris le 4 nov. 1822*. Paris, Ve Agasse, 1822, in-8°, 15 pp.—XIII. *Opinion sur la répartition de la contrib. foncière*... (séance du 18 avril 1823). Paris. Hacquart, 1823, in-8°, 7 pp. — XIV. *Discours dans la discussion du projet de loi relatif aux pensions à accorder aux juges* (séance du 11 juin 1824). Paris, Ve Agasse, 1824, in-8°, 7 pp. — XV. *Discours contre l'amendement de M. Séguret, tendant à rétablir les déclarations de grossesse* (séance du 16 juin 1824). Paris, Ve Agasse, 1824, in 8°, 6 pp.— XVI. *Opinion sur le Ch. IV du budget du minist. de la justice* (séance du 9 juillet 1824). Paris, Hacquart, 1824, in-8°, 7 pp.— XVII. *Opinion sur le projet de loi relatif à l'établissement d'un*

(1) État des services du général J.-J. Bin Colaud de La Salcette :

Sous-lieutenant sans appointements.	15 déc 1775.
Id. avec appointements	11 juin 1776.
Lieutenant en deuxieme...........	21 mai 1785.
Id. en premier.............	20 sept. 1788.
Capitaine........................	1er juin 1791.
Aide-de-camp du général Lameth...	16 févr. 1792.
Adjudant-général chef de bataillon.	8 mars 1793
Donne sa demission	15 sept. 1793.
Reintégré avec le grade d'adjudant-général chef de brigade..........	13 juin 1795.
General de brigade	29 oct. 1795.
Commandant de la Leg. d'honneur.	14 juin 1804.
Gouverneur du Hanovre......	4 dec 1806.
Commande le départem. de la Loire.	31 août 1814.
Admis à la retraite...............	24 déc. 1814.
Lieutenant-general	22 mars 1815.
Commande la 7e division militaire (Grenoble)......	26 *idem*.
Mis de nouveau à la retraite.......	21 juillet 1815

(2) Cette notice des opuscules de Colomb, que j'emprunte à la *Littérature fr. contemp.*, émane probablement de Colomb de Batines, son fils.

service de postes dans toutes les communes de France. Paris, Henry, 1829, in-8°, 8 pp.

La Bib. pub de Grenoble (n° 28746) possède la collection de tous ces opuscules.

COLOMB (Paul), dit le *Vicomte* Colomb de Batines, fils du précédent, bibliographe, naquit à Gap en 1811. A 18 ans, il avait déjà la passion des bouquins. Son père ayant conçu le projet de former une biblioth. publ. à Gap, il s'associa avec la plus grande ardeur à cette patriotique entreprise : il écrivit de tous côtés pour solliciter des souscriptions ou des livres; il courut les ventes, les librairies et les quais de Paris et réussit à amasser environ deux mille volumes ou brochures dont il fit imprimer le catalogue et qui formèrent le premier fonds de la biblioth. de Gap. Il était alors surnuméraire au ministère des finances, mais comme, au milieu de ses courses et de ses préoccupations de bibliophile, il oubliait trop souvent son bureau, ou n'y arrivait que fort tard, on finit par le remercier. L'ex-surnuméraire dut retourner au giron paternel. — Sa famille essaya alors de lui faire étudier le droit et l'envoya aux facultés de Grenoble et d'Aix. Mais loin d'être corrigé de la passion des livres, Colomb fréquenta plus les boutiques de libraires que les cours de l'école : il employa même l'argent destiné à un examen à faire imprimer son opuscule sur les patois du Dauphiné (1835). La mort de son père arrivée sur ces entrefaites le fit de nouveau rappeler à Gap où il resta quelque temps auprès de sa mère. Ce fut alors qu'il prit le titre de *vicomte :* depuis deux ou 3 ans déjà, il s'était donné le surnom de *de Batines.* — S'étant fixé à Vienne par suite de son mariage avec une demoiselle de cette ville, il put enfin donner carrière, en toute liberté, à ses goûts de biblioph. Il commença à écrire dans la *Revue de Vienne*, puis, se lia avec Jules Ollivier, qui le chargea de la rédaction des articles bibliogr. de la *Revue du Dauphiné.* Brûlant du feu sacré, encouragé d'ailleurs par l'exemple et les conseils de cet érudit dont il s'était fait en quelque sorte le satellite, mille beaux projets fermentaient dans sa tête, entre autres celui d'une bibliographie générale de notre province. Malheureusement ses occupations littéraires lui firent négliger le soin de ses intérêts matériels : il était jeune, ardent, homme de plaisir, imprévoyant, sa fortune fut bientôt compromise. « Pour la rétablir, dit M. Quérard, il transporta ses pénates à Paris, et son amour pour les livres le fit s'établir libraire. Le noyau de sa librairie fut sa propre bibliothèque, à laquelle il joignit le fonds de Crozet dont il se rendit acquéreur, et ouvrit boutique d'abord quai Voltaire, puis rue d'Anjou-Dauphine. Intelligent et instruit, il devait réussir. Pour se faire connaître il ressuscita un petit journal, le *Bibliologue*, édita, fit des ventes, et était en bon chemin pour arriver à la fortune. Mais, hélas! des goûts de gentilhomme dont il ne sut pas se départir étaient à satisfaire, et les affaires s'y prêtaient peu. Un jour il joua un mauvais tour à l'un de ses confrères qui n'est pas le moindrement gentilhomme, et celui-ci pour s'en venger eût poursuivi à outrance notre étourdi, s'il n'avait pas eu le bon esprit, après avoir reconnu la gravité de sa faute, de fuir de France (1). Il alla en Italie, se fixa à Florence qu'il a habité dix ans, devint bibliothécaire d'un seigneur Italien, directeur du *Corriere de l'Arno*, et l'âge, tuant l'effervescence de la jeunesse, fit de Colomb de Batines un homme sérieux qui a laissé des travaux très-estimables. » (Voy. Le Quérard, *archives d'hist. litt., de Biogr. et de Bibliogr. françaises,* 1855, p. 121.)— Colomb de Batines est mort à Florence le 14 janvier 1855, âgé de 43 ans.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I.

I.* *Règlement provisoire et catalogue de la bibliothèque publique établie à Gap.* Gap, impr. Allier, 1829, in-8°, 33 pp. — II. *Bibliographie des patois du Dauphiné.* (Aix, imp. Pontier.) Grenoble, Prudhomme, 1835, in-8°, 16 pp. Une partie de ces recherches avait déjà été insérée dans le *Courrier de l'Isère*, n°s des 8, 10 et 12 juillet 1834. Elles ont été reproduites avec des changements et un *Essai sur l'origine et la formation des dialectes vulgaires du Dauphiné*, par M. J. Ollivier, pp. 187-232 des *Mélanges* (ci-apr. n° VII). Il a été fait un tirage (à 24 exempl.) de cette 2e édit. Valence, imp. Borel, 1838, in-4°. — En 1840, il se proposait de servir de nouveau cet opus-

(1) Après son départ, les livres composant sa librairie furent vendus aux enchères publiques. Le catalogue en a été publié sous ce titre : *Notice d'une partie de livres dont la vente se fera le vendredi 18 avril* 1845. Paris, Delion, 1845, in-8°, 26 pp.

cule à ses lecteurs sous le titre de *Bibliothèque des principaux ouvrages écrits en langue vulgaire du Dauphiné, avec une introduction et des notices biographiques et bibliographiques*. Mais ce projet, comme une foule d'autres de Colomb de Batines, n'a pas eu de suite. — III. *Lettre à M. Jules Ollivier (de Valence)... contenant quelques documents sur l'origine de l'imprimerie en Dauphiné*. Gap, imp. Allier, 1835, in-8°, 16 pp. — IV. *Matériaux pour servir à une histoire de l'imprimerie en Dauphiné. Fascicule 1er. Vienne*. Gap, imp. Allier, 1837, in-8°, 15 pages. Tiré à 42 exempl. Cet opuscule a été reproduit avec quelques augmentations dans les *Mélanges* (ci-apr. n° VII). — V. *Quelques mots d'un électeur de l'arrond. élect. de Gap à M. Faure, avocat, candidat ministériel aux prochaines élections* (Grenoble, impr. Prudhomme), in-4°, 2 pp. — VI. *Avis aux électeurs de l'arrondissement électoral de Gap* (Vienne, impr. Timon, oct. 1837), in-4° d'un seul *recto*. - Ces 2 opuscules sont relatifs aux élections de 1837. — VII. *Mélanges biographiques et bibliographiques relatifs à l'histoire littéraire du Dauphiné par MM. Colomb de Batines et Ollivier Jules. Tome I* (seul paru). Valence, Borel, Paris, Techener, 1837 (et 1839), in-8°. Il y a inséré les articles suivants : *Bibliographie des journaux et recueils périodiques du Dauphiné*. - *Lettre à M. Mermet sur l'origine de l'imprimerie à Vienne* (voy. ci-dess. n° IV). - *Bibliographie des patois du Dauphiné* (voy. ci-dess. n° II). - *Notice sur les Editions incunables de Grenoble de 1490 à 1532*. Cette notice avait déjà paru dans le *Bulletin du Bibliophile* de Téchener (octobre 1838). Il en a été fait un tirage à part destiné à former le 2e fascicule des *Matériaux* (ci-dess. n° IV). — VIII. *Annuaire bibliographique du Dauphiné pour 1837. 1re année*. Grenoble, Prudhomme. Paris, Paumier (1837), in-12 de 82 pp. Cet annuaire est une réimpression augmentée des *Bulletins bibliographiques* fournis par l'auteur en 1837, à la *Revue du Dauphiné*. — IX. *Catalogue des Dauphinois dignes de mémoire. Première partie. A-J.* Grenoble, Prudhomme, 1840, in-8°, 92 pp. (Voy sur cet ouvrage ci-devant l'Introduction.) — X. *Notice sur la bibliothèque de M. Yemeniz, de Lyon*. Paris, Colomb de Batines, 1843, in-8°, 16 pp. C'est la reproduction avec addition et correction d'un article déjà publié dans le feuilleton du *Journal de la librairie*. — XI. *Bibliographia Dantesca*. Prato, Alberghetti, 1845-46, 2 t. en 3 vol. in-8°. C'est l'ouvrage le plus sérieux de Colomb de Batines. Il lui a valu les éloges de tous les bibliophiles. La 1re part. contient la nomenclature des biographies du Dante, des éd. de la *Divine comédie*, les extraits qu'on en a faits, les traductions, soit complètes, soit fragmentaires, soit manuscrites, soit imprimées, en italien, en latin, en français, en anglais, en allemand, en espagnol ; les vocabulaires, glossaires et *illustrations* des œuvres de ce poëte, enfin la musique composée sur quelques-uns de ses vers. La 2e partie de cette bibliographie remarquable, traite de la critique de la *Divine comédie* ; études sur le texte même, parallèles, éloges, censures, apologies; origine et histoire du poëme, son originalité, son système allégorique et mythologique, l'esprit religieux et guelfe, la philosophie, les connaissances scientifiques du Dante. La 3e partie passe en revue les commentaires de la *Divine comédie*, soit *perpétuels*, soit fragmentaires (Extrait du *Bulletin du Bibliophile belge*, III, 154, IV, 66.) — Cet ouvrage a donné lieu à l'opuscule suivant : *Quando e da chi sia composto l'ottimo comento a Dante. Lettera al signor Seymour Kirkup... colla giunta di alcuni supplimenti alla Bibliografia Dantesca del sign. Colomb de Batines*. Lipsia, Barth., 1847, in-8°, 52 et 2 pp. — XII. *Bibliographia delle antiche rappresentazioni Italiane sacre e profane nei secoli XV e XVI*. Firenze, 1852, gr. in-8°, 92 p. — XIII. *Bibliographia delle comedie, egloghe, ed altre composizioni rusticali, della congrega dei Rozzi di Siena, stampate nel secolo XVI*. Firenze, 1853, in-8°. — XIV. On lui a attribué par erreur une *Bibliographie spéciale des ouvrages sortis des presses de la Correrie, imprimerie particulière de la Grande-Chartreuse*. Ce travail annoncé plusieurs fois par Colomb de Batines comme étant sous presse n'a jamais été publié. Il n'en a paru qu'un fragment dans le *Bulletin du Bibliophile* de Techener, n° 16, 3e série (1839), sous ce titre : *Sur deux ouvrages fort rares sortis des presses de la Correrie...*

§ II.

Il a fourni à la Revue de Vienne les articles ci-après : *Notice sur deux ouvrages fort rares de Michel Servet imprimés à Vienne dans la 1re moitié du XVIe s.* (t. I, pp. 204-13). - Compte-rendu de l'*Essai, hist. sur l'art monétaire et sur l'o-*

rigine des hôtels des monnaies à Lyon, Mâcon et Vienne, par Foulques. Lyon, imp. Deleuze, 1837, in-8° (t. I, pp. 241-43). — *Notes biographiques sur quelques écrivains Viennois des XVIe et XVIIe s.* SERCLIER, Gasp. DE ROMANESCHE, Guy DISDIER, Th. DELORME, Pre COSTAL, LA GARENNE (t. I, pp. 322-25). - *Suite.* Cl. ALLARD, Fr. GUÉRIN, Simon GUÉRIN, Innocent GENTILLET, Guill. DE TORCHEFELON (t. I, pp. 369-75). — *Documents pour servir à l'histoire de l'imprimerie en Dauphiné* (t. II, p. 64-68). C'est une réponse à un article de M. Vital Berthin inséré dans le même volume, pp. 17-27. Ce dernier se défendit par une *Réponse à M. Colomb de Batines au sujet de son article...* (Ibid., pp. 108-114). - M. Colomb de Batines répliqua par l'article suiv. : *Documents pour servir à l'histoire de l'Imprimerie en Dauphiné. Réponse à M. Vital Berthin* (t. II, pp. 154-59). - M. Berthin répliqua par une *Dernière réponse à M. le vicomte Colomb de Batines* (*Ibid.*, p. 181) et un *article* (anonyme) *critique sur le 2e fascicule des mélanges biogr. et bibliogr. par un abonné* (Ibid., pp. 198-207). Cet article satirique, mais plein d'assez dures vérités, vint clore la discussion. Il faut y joindre deux lettres insérées dans le *Journal de Vienne.*— Piqué de voir contester ses connaissances bibliographiques, Colomb de Batines cessa d'écrire dans la *Revue de Vienne.*

Il a rédigé les *Bulletin et Chronique* bibliographiques des IIIe, IVe, V^e et VIe vol. de la *REVUE DU DAUPHINÉ*. Ce dernier contient un article intitulé : *Charvet, historien de la ville de Vienne*, qui avait déjà paru dans le *Journal de Vienne*, n° du 30 nov. 1839.

§ III.

On lui doit la réimpression des trois opusc. suiv. : I. *Sermon ioyeulx* (en vers) Grenoble, imprim. Prudhomme, 1835, in-16, de 4 ff. avec 1 grav. sur bois Réimpression, copie figurée en caract. goth. d'un opuscule des 1res années du 16e s. (tiré à 42 ex.) — II. *Description de l'origine et première fondation de l'ordre sacré des Chartreux, naifvement pourtraicte au cloitre des Chartreux de Paris. Traduicte par V.-P. Frère François Iary.* Paris, *Guillaume Chaudière, 1578*, in-4° 32 ff. — III. *Poésies en patois du Dauphiné.* Grenoble, 1840, in-12.

COLOMBAT (MARC), médecin, plus connu sous le nom de **COLOMBAT DE L'ISERE**, né à Vienne le 28 juin 1797, commença ses etudes médicales à Montpellier et à Strasbourg, puis vint les achever à Paris, où il fut reçu docteur en 1828. C'est à l'étude physiologico-pathologique des organes de la voix, surtout à celle du bégaiement, que se rattache son nom en médecine. — N'étant encore qu'étudiant, il avait déjà fait à ce sujet d'intéressantes découvertes qui lui valurent plusieurs fois les éloges de ses professeurs. Il continua à étudier d'une manière toute spéciale la physiologie des organes vocaux, et se livra à de profondes recherches sur la nature, les causes, les variétés des affections du larynx, et principalement sur le traitement de tous les vices de la parole. Dans ce genre d'étude tout était à créer, la science étant à peu près muette; sans émules, sans devanciers, il dut presque tout tirer de son propre fonds, en sorte qu'on peut le regarder comme le créateur d'une nouvelle branche de la médecine, de l'*orthophonie.* Aussi, à part tout autre mérite, ses travaux sur cette intéressante matière ont-ils celui d'une incontestable originalité. Il fonda à Paris un *Institut orthophonique*, où un nombre considérable de bègues ont été radicalement guéris. Sa méthode de traitement consistait principalement à les faire parler sous l'influence d'un rhythme cadencé qui, continué pendant un certain temps, rétablissait l'harmonie entre l'agent nerveux instigateur de la parole et les organes chargés de lui obéir. Il était parti de cette idée bien simple que, puisque les bègues, dans certaines circonstances, parlent avec une extrême netteté, comme, par exemple, lorsqu'ils chantent, il était complétement illusoire d'aller chercher la cause de cette infirmité dans une conformation vicieuse des organes vocaux. L'Académie des sciences, appréciant à toute leur valeur ses utiles travaux, lui décerna en 1833 un prix de 5000 fr. — Le docteur Colombat est mort à Paris, en 1851.

Ses biographes racontent qu'il éprouva sous la Restauration quelques persécutions pour s'être mêlé de politique. — On dit encore qu'il refusa, après la Révol. de juillet, la décoration que les élèves en médecine avaient sollicité pour lui en récompense de son zèle à soigner les blessés des deux camps. Si cette anecdote est vraie, il faut avouer que M. Colombat a bien changé par la suite de manière de voir à l'endroit des titres et des croix. Voici, pour l'édifica-

tion du lecteur, la nomenclature dont il faisait invariablement suivre son nom sur les titres de ses ouvrages après 1835; je copie textuellement :

COLOMBAT DE L'ISÈRE,

Docteur en médecine et médecin fondateur et directeur du Gymnase orthophonique de Paris, lauréat de l'Académie des sciences de l'Institut de France, secrétaire annuel de la Soc. des sciences physiques et chimiques de Paris, membre de la classe des sciences physiques, mathématiques, morales et philosophiques, et du comité du Journal de l'Institut hist. *de la même ville, de la Société anatomique de Paris, du cercle chirurg. de Montpellier, de la Soc. médico-chirurg. de Lyon, de la Société de statistique universelle de France, collaborateur de plusieurs journaux de médecine, bachelier ès-droit, ès-sciences, chevalier de la Légion d'honneur* (1), *médecin du théâtre de l'Odéon, etc., etc., etc.*

Sa femme, Mme LAURE COLOMBAT, née BOUCHARD, a exposé à plusieurs salons de peinture des vues de notre province. Elle a aussi écrit des romans-feuilletons dans les journaux, entre autres dans le *Journal de Vienne*. Elle est née à Paris.

Voy. Sachaële, *les médecins de Paris jugés par leurs œuvres* (Paris, 1845, in-8o); *Almanach drôlatique et encyclop.* de 1847, p. 131; *Littérature fr. contemp.*

PORTRAITS.— I. M. COLOMBAT DE L'ISÈRE. *A. Lacauchie. Lith. Paul Petit...*, avec le fac-sim. de sa signature. En tête de sa Notice dans l'*Encyclop. biogr. du XIXe siècle*.— II. COLOMBAT DE L'ISÈRE, dans la *Biographie des hommes du jour*, in-4o, lith.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *L'Étudiant, ou le Préjugé, comédie* (1825). (*Litt. fr. contemp.*)—II. *Monsieur et madame Froutal, ou cranomanie et romantisme, comédie critique en un acte, mêlée de vers, par M. C***, de l'Isère.* Paris, Lerosey, 1830, in-8o. — III. *Le comte Albert, ou l'anniversaire*, drame en 3 act. (*Littér. fr. contemp.*)—IV. *L'Hystérotomie, ou l'Amputation du col de la matrice dans les affections cancéreuses...* Paris, Mansut, 1828, in-8o, 58 pp. avec 2 pl. — V. *De la ligature et de la compression des artères.* Paris, 1828, in-8o. — VI. *Tableau du mécanisme naturel de l'articulation de toutes les lettres; suivi d'un mécanisme artificiel au moyen duquel les bègues parviendront à articuler les voyelles et les consonnes qui leur présentent des difficultés.* Paris, Mansut, 1830, in-8o, 20 pp. — VII. *Traité de tous les vices de la parole, et en particulier du bégaiement, ou Recherches théoriques et pratiques sur l'orthophonie et sur le mécanisme, la physiologie et la métaphysique des sons modulés, simples et articulés qui composent le langage humain.* Paris, 1830, 2 vol. in-8o, avec 1 tableau et 2 pl. La 3e éd. est de 1843. Cet ouvrage, trad. en plusieurs langues, a valu à l'auteur un prix de 5000 fr. décerné par l'Acad. des sciences le 18 déc. 1833. — VIII. *Nouvelle méthode de pratiquer la taille sous-pubienne.* Paris, Mansut, 1830, in-8o, 28 pp. — IX. *Le Baume de copahu sans odeur ni saveur désagréables, administré sous la forme de dragées dans la blennorrhagie et la leucorrhée...* Paris, impr. de Marchand-Dubreuil, 1831, in-8o, 20 pp. — X. *Tableau synoptique et statistique de toutes les espèces de bégaiements et des moyens curatifs qui conviennent à chaque variété en particulier...* Paris, Mansut, 1833, in-4o, 32 pp. — XI. *Rêveries d'un convalescent.* Paris, Mansut, 1833, in-8o, 190 pp. C'est un recueil de poésies dans lequel on trouve un drame en 3 act., en vers, intitulé : *Minuit, ou les Remords.* — XII. *Mémoire sur la physiologie et la thérapeutique du bégaiement, faisant suite au Traité d'orthophonie* (no VII ci-dessus), *précédé de quelques considérations psychologiques sur l'origine des sons vocaux articulés...* Paris, chez l'auteur, 1836, in-4o, 54 pp.—XIII. *Dissertation sur le bégaiement, ses causes, ses variétés, ses moyens curatifs...* Strasbourg, 1836, in-4o. — XIV. *Dictionnaire historique et iconographique de toutes les opérations et de tous les instruments, bandages et appareils de la chirurgie ancienne et moderne.* Paris, 1836-37, 2 vol. in-8o.— XV. *Traité des maladies et de l'hygiène des organes de la voix.* 2e éd., Paris, Mansut, 1838, in 8o, avec 2 pl. La 1re éd. est de 1834. — XVI. *Mémoire sur l'origine psychologique et physiologique des sons articulés...* Paris, Labbé, 1839, in-8o, 16 pp.—XVII. *Traité des maladies des femmes et de l'hygiène spéciale de leur sexe.* Paris, Labbé, 1839-43, 3 vol. in-8o. — XVIII. *Le mécanisme des cris et leur intonation notée dans chaque espèce de douleurs physiques et morales.* Paris, impr. Moquet, 1840, in-8o, 16 pp. — XIX. *Mémoire sur l'histoire physiologique de la ventriloquie ou*

(1) Il a été décoré en 1835 pour avoir soigné gratuitement plus de 200 begues appartenant à la classe ouvriere.

engastrimysme. Paris, impr. Moquet, 1840, in-8°, 16 pp. — XX. *Réponse au docteur Becquerel, ou Réfutation de son Traité du bégaiement*. Paris, Hauquelin, 1844, in-8°, 40 pp. Le Dr Colombat fait dans cet opuscule l'hist. de ses travaux.

Il a fourni des art. à la *Revue méd.*, au *Dict. de Méd.* (Didier), au *Dict. de Médecine usuelle*, au *Dict. de la Conversation*, à l'*Encyclop. pittoresque de la Musique*, etc., etc.

COLOMBIÈRE.— Voy. La Colombière et Vulson.

COMBALOT (l'abbé Théodore), célèbre prédicateur, est né à Châtenay (Isère) le 21 août 1798. — Après avoir terminé ses études au collége de la Côte-Saint-André, il entra au séminaire de Grenoble, y professa pendant quelque temps la philosophie, puis fut ordonné prêtre, moyennant une dispense, en 1821, à l'âge de 23 ans. Il quitta son diocèse en 1823 pour venir à Paris chez les jésuites de Montrouge; mais, après une année de noviciat, il abandonna cet ordre où il avait cru un moment être appelé par Dieu. Rendu à la vie séculière, il ne voulut accepter aucun titre de curé ou de vicaire; se contentant de celui plus modeste de *missionnaire apostolique*, le seul qu'il aime à se donner, M. Combalot se consacra dès lors tout entier à la prédication. En peu d'années il se plaça au premier rang des orateurs sacrés; de toutes parts les évêques de France se disputèrent son concours et l'appelèrent comme missionnaire dans leurs diocèses. — Voici en quels termes il a été apprécié par un écrivain catholique (1) : « On reproche à l'abbé Combalot, et c'est peut-être avec raison, un peu trop de véhémence qui est quelquefois amère; parfois aussi il tombe, par ambition ou négligence oratoire, dans le trivial : son ambition le domine. On lui pardonnerait aisément cette faute, si elle ne lui arrivait pas un peu trop souvent. Mais ce qu'on lui reproche surtout, et avec une grande justice, c'est de trop laisser voir ses tendances politiques dans la chaire sacrée, là où le prêtre ne doit montrer que sa foi..... Ses discours ou sermons, comme on voudra les appeler, pèchent un peu quelquefois par l'enluminure d'une fausse rhétorique.....; mais ils ont une sorte d'éclat qui, aux yeux de la foule, peut suppléer à tout ce qui leur manque. » — M. Combalot a été un des plus fervents disciples de La Mennais; mais, après la publication du livre sur les *Affaires de Rome*, il se sépara bruyamment de son maître, et publia à ce sujet les 2 lettres indiquées ci-après, n° II. Malgré cette séparation, on assure que ses plus beaux mouvements d'éloquence n'ont été depuis lors qu'un écho affaibli de la parole brûlante de l'illustre auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*.

(1) * *Etudes sur les orateurs sacrés* (Paris, Vaton, 1840, in-18), 7e livr., pp 253 et suiv.

Portraits. — I. *M. Combalot. Imp. Lemercier*, lith. in-18, en tête de sa notice dans la *Biographie du clergé contemporain*. — II. *Mignot lith. galerie de Largue à Lyon* (1851), in-8°. — III. *L'abbé Combalot. Peint et lith. par Osval Marie. Imp. Lemercier* (1850). Buste, de face, in-fol. En bas, le fac-sim. de sa sign.

BIBLIOGRAPHIE.

I. *Eléments de philosophie catholique*. Paris, Bricon, 1833, in-8° — II. *Première lettre de M. l'abbé Combalot à M. F. de La Mennais, en réponse à son livre contre Rome, intitulé : Affaires de Rome*. Paris et Lyon, 1836, in-8°, 108 pp. = 2e éd., *ibid*, 1837, in 8°, 99 pp. — *Seconde lettre, ibid*, 1837, in-8°, 189 pp. (2). — III. *La connaissance de Jésus-Christ, ou le Dogme de l'Incarnation envisagé comme la raison dernière et suprême de tout ce qui est*. Paris, Gaume, 1841, in-8°. La 3e éd. est de Lyon, Pelagaud, 1845, in-8°. — IV. *Mémoire adressé aux évêques de France et aux pères de famille sur la guerre faite à l'Église et à la société par le monopole universitaire*. Paris, Sirou, 1844, in-8°, 68 pp. Cette brochure a valu à M. Combalot une condamnation à 15 jours de prison et 4000 francs d'amende, par arrêt de la cour d'assises de la Seine du 6 mars 1844 (3).

(2) La 1re de ces lettres a donné lieu à la réfutation suivante : *Première lettre de J.-L.-L. Goudard, prêtre du diocèse de Grenoble, à M. l'abbé Combalot, à l'occasion de la première lettre adressée par celui-ci à M. de La Mennais*. Paris, Daubrée, 1837, in-8°, 188 pp. - Voy. *Revue du Dauphiné*, 11, p. 63. La *Revue du Lyonnais*, 27e livr., a également rendu compte de la première lettre de M. l'abbé Goudard. Cet article a été publié séparément sous le titre de : *M. de La Mennais, M. Combalot et M. Goudard*. Lyon, Boitel, 1837, in-8°

Deux écrivains dauphinois ont encore pris part à la polémique soulevée par ce célèbre ouvrage de La Mennais : I. * *Stances à M. l'abbé de La Mennais, à l'occasion de son dernier ouvrage, intitulé :* Affaires de Rome, *par l'abbé L.-F.-E.* (Eymin). Grenoble, Prudhomme, 1837, in-8°, 21 pp. — II. *Premiers chants, précédés de deux épîtres à M. de La Mennais sur les Affaires de Rome*, par Victor Davin. Lyon, Pélagaud..., 1837, in-12 de x et 112 pp. Une des *deux épîtres* avait déjà été imprimée : Gap, Allier, 1837, in-8°, 16 pp.

(3) Voy. *Procès de M. l'abbé Combalot*. Paris,

— V. *Conférences sur les grandeurs de la sainte Vierge, prêchées dans l'église de Saint-Sulpice, à Paris, pendant le mois de Marie.* Paris, Poussielgue, 1845, in-8°. Plusieurs fois réimpr. = Trad. en espagnol, Paris, Boix, 1852, in-8°. — VI. *Lettre adressée à M. Dupanloup, évêque d'Orléans.* Lyon, imp. Pélagaud, 1849, in-8°. Au sujet du projet de loi sur l'enseignement. — VII. *Cantiques nouveaux à l'honneur de la sainte Vierge.* Avignon, Séguin, 1849, in-12.= Autre éd. Amiens, Caron, 1850, in-12.—VIII. *Lettre adressée à monseigneur l'archevêque de Paris sur l'intervention du clergé dans les affaires séculières et politiques.* Lyon, impr. Pélagaud, in-8°, 16 pp.—*Deuxième lettre.* (*ibid.*), 1851, in-8°. M. Combalot y attaque la doctrine d'un mandemt de l'archevêque de Paris, du 29 janvier 1851, dans lequel ce prélat établissait que « le clergé devait demeurer étranger aux choses de la politique, aux opinions des partis et aux questions qui agitent le monde social (1) ».

IX. * *Analyses développées des discours et conférences de M. l'abbé Combalot, par M. H.-F.* Nantes, 1841, in-8°. — X. *Conférences de Notre-Dame d'Amiens pendant la station du Carême de 1850, ou Analyse des conférences du soir, prononcées dans la cathédrale d'Amiens par M. l'abbé Combalot, et recueillies par un de ses auditeurs.* Amiens, Caron, 1850, in-12 (2).

COMBEROUSSE (DE). — Voyez DECOMBEROUSSE.

COMIERS (CLAUDE) (3), théologien et mathématicien, naquit à Embrun vers le commencement du XVIIe s. C'est un assez bizarre personnage, sur lequel on ne possède que de vagues renseignements. — Ayant embrassé l'état ecclés. il fut chanoine de la cathédrale d'Embrun et entra probablement ensuite dans la Soc. de Jésus. Nous lisons, en effet, dans l'*Avis au lecteur* de l'un de ses ouvrages (4), qu'en 1654 il se proposait d'aller prêcher l'Évangile aux Indes orient. en compagnie des PP. Alex. de Rhodes (d'Avignon), et Ignace Baudet (de Grenoble). N'ayant pu mettre ce projet à exécution, il chercha à utiliser ses connaissances dans les mathématiques en se faisant ingénieur des armées. Dans ce but, il voulut suivre le marquis de St.-André Montbrun au siége de Valence, en Italie (1655), mais ce grand capitaine refusa ses services et lui obtint la prévôté de l'église collégiale de Ternant. — Comiers se retira ensuite à Paris où il donna des leçons de mathématiques. C'était un homme possédé de la manie d'écrire, et qui réussit auprès de ses contemporains à se faire passer pour un savant. Les recueils périodiques du temps sont remplis de rêveries de sa façon sur la médecine, l'astronomie, l'optique, la mécanique, la géométrie, la physiognomonie, les géants, la baguette divinatoire, etc., etc., car il se mêlait de tout. Ses ouvrages sont remplis de *lazzis*, parfois des plus lestes et peu convenables pour un homme de sa robe. En voici un exemple : dans son traité de *la Nature et présages des comètes*, il débute à peu pres ainsi : « On a agité à la cour la question de savoir si le mot comète était du masculin ou du féminin, or pour terminer ce différend il conviendrait d'employer le moyen proposé par un maréchal de France, c'est-à dire de soulever la queue de cet astre. » — Devenu aveugle, vers 1684, il entra aux Quinze-Vingts et prit dès lors le titre d'*aveugle royal*. C'est là qu'il mourut au mois d'octobre 1693. Il se donnait aussi les titres de protonotaire apostolique et d'officier du Saint-Office.

D'après son dire, il fut très-lié avec le marquis de St-André Montbrun. On lit dans l'*Avis au lecteur* précité : « L'âme « de *Jonathas* et l'âme de *David* ne furent jamais plus collées, que l'ont toujours été le cœur du sieur Comiers et « celui de ce grand capitaine... Ces deux « amis ont patiemment souffert un long

chez Waille, aux bureaux de l'*Univers*, 1844, in-8°, 148 pp. — *Réquisitoire et répliques de M. le proc. gén. Hébert dans le procès de M. l'abbé Combalot.* (Impr. Panckouke), in-8°, 32 pp.—*Liberté d'enseignement; procès de M l'abbé Combalot, précédé d'une introduction*, par M. Veuillot, redact. de l'*Univers.* Paris, 1844, in-8°. L'auteur de cette brochure a été condamné à un mois de prison et 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la cour d'assises de la Seine du 11 mai 1844.

(1) Ces deux lettres ont été combattues par la suivante : *Lettre à M. l'abbé Combalot, en réponse à ses deux lettres à Mgr l'archevêque de Paris*, par l'abbé G. Darboy. Paris, Sagnier et Bray, 1851, in-8°, 72 pp.

(2) Il faut joindre à ce recueil l'opuscule ci-après : *La Vérité dans la charité, discours prononcé dans le temple d'Amiens par L. Rossier, pasteur, à l'occasion du sermon prêché par M. l'abbé Combalot, le 22 févr.* 1850. Amiens, Caron, 1850, in-8°.

(3) Il ne paraît pas appartenir à la famille noble DE COMIERS, l'une des plus anciennes de notre province. Il signe ses écrits, *Comiers*, tout court. Son Traité des *Comètes* est dédié *à M. Du Bonnet, seigneur de Comiers, Conseiller au Parlement de Grenoble*, mais il ne dit rien à ce magistrat qui puisse faire supposer de la parenté entre eux. Cependant on lit sur les titres de sa *Médecine universelle* et de quelques éditions des *Oracles des Sybilles*, par le sieur *De Commiers.*

(4) *Nouv. Instruction pour réunir les Églises.* P.R (ci-apr. n° III).

l'orage de persécutions. » Dans un *Traité des prophéties*, inséré dans le *Mercure* d'août 1689, il donne quelques renseignements sur l'origine de ces persécutions. Elles datent, dit-il, de 1660, époque à laquelle le marquis de St-André fit poser les armes aux mutins des Cévennes, et persuada au comte de Dona de remettre à S. M. la principauté d'Orange pour une somme de 200000 liv. qu'il (Comiers) toucha lui-même à Avignon chez le comte de Férastière, beau-père du comte de Dona. Il ajoute une autre cause à ces persécutions : c'est d'avoir empêché en 1665, avec le marquis de St-André, une fabrique de poisons dans la verrerie de Bois-Gezet près La Nocle. Mais je n'ai pu vérifier la vérité de ces allégations.

BIBLIOGRAPHIE(1).—I. *La natvre et presage des cometes. Ouvrage mathématique, physique, chimique et historique ; enrichie des prophéties des derniers siècles et de la fabrique des grandes lunettes.* Lyon, Ch. Mathevet, M. DC. LXV, in-8°, de 12 ff. prélim. 499 pp. et 23 ff. (B de Grenoble). — II. *La dvplication dv cube, la trisection de l'angle, et l'inscription de l'heptagone régvlier dans le cercle.* Paris, 1677, in-4° de 2 ff., 26 pp. et 4 pl. — III. *Nouvelle instruction pour réunir les Églises prétendues réformées à l'Église romaine, par les seules preuves tirées de la sainte Écriture et du catechisme, et confession de foy de Charenton.* Paris, René Guignard, M DC. LXXXVIII, in-12, de 10 ff. prélim. et 455 pp. (B. de Grenoble). — IV. *La médecine universelle, ou l'art de se conserver en santé, de prolonger sa vie et de se guérir des plus facheuses maladies.* Amsterd., P. Brunel, M. DC. LXXXVIII, petit in-12, de 105 pp. (B. Ste-Geneviève). — V. *L'art d'écrire et de parler occultement.* Paris, Mich. Guerout, 1690, petit in-12. = Autre éd. Bruxelles, 1691, in-12, rare. — VI. *Pratique curieuse avec les oracles des sibylles sur chaque question proposée, avec la fortune des humains.* Paris, 1690, in-12, souvent réimpr. Une éd. de Paris, 1770, in-12, est augmentée de *La fortune des humains décidée par les dieux, demi-dieux et grands hommes... Inventée par M. Commiers et mise nouvellement dans ce beau jour par L. D. T.* Cette partie a une pagination et un titre séparés. Paris, aux dépens des libraires associés, 1770, in-12 de 13 ff. et 60 pp.— VII. *Calendrier perpétuel et invariable, tant pour l'année civile que pour l'année ecclésiastique. Dédié au roi.* (S. n. de l.) MDCXCIII pet. in-12, de 75 pp. C'est un tirage à part du *Mercure galant* de mars 1693, pp. 11-83.

(1) Cette notice bibliographique était *sous presse* lorsque j'ai découvert quelques autres ouvrages de Comiers. Afin d'éviter des remaniements typographiques trop considérables, j'ai dû renoncer à les indiquer ici ; on les trouvera dans le *Supplément.*

Comiers a donné en outre un grand nombre d'articles au *Journal des savants* et au *Mercure.* On en trouve une liste assez complète dans le *Diction.* de Moréri, éd. de 1759.

COMPS.— Très-ancienne famille noble de notre province qui paraît éteinte depuis plusieurs siècles. On ne connait rien de son histoire, si ce n'est qu'elle possédait une terre près de Dieulefit et qu'elle a donné à l'ordre de Malte les deux grands maîtres ci-après :

COMPS (ARNAUD DE) succéda vers 1162, dans un âge fort avancé, à Auger ou Otteger de Balben, comme lui gentilhomme de Dauphiné. Son nom ne se rattache à aucun fait important de l'histoire de Malte; quelques écrivains ne le comptent même pas dans le nombre des grands maîtres de cet ordre.—Il eut pour successeur Gilbert d'Assalit.

COMPS (BERTRAND DE) était, dit Vertot, un vieux chevalier français de la province de Dauphiné. Il fut élu grand maître en 1336 ou 1244 dans de malheureuses circonstances. Son ordre venait d'éprouver une terrible défaite, et tous les chevaliers, 16 exceptés, avaient péri, dit-on, dans une bataille contre les infidèles. — Son magistère, comme celui du précédent, n'éveille aucun souvenir. Il mourut en 1241 ou 1248, aux environs d'Antioche, des suites des blessures qu'il avait reçues dans une rencontre avec les Turcs.

On trouve les portraits de ces deux grands-maîtres dans les histoires de l'ordre de Malte par Baudoin et l'abbé de Vertot.

CONDILLAC (ÉTIENNE BONNOT DE), célèbre métaphysicien, naquit à Grenoble, paroisse Saint-Louis, le 30 sept. 1714. Il était le plus jeune de 3 frères dont l'un, grand prévôt de la maréchaussée de Lyon, donna à ses enfants J.-J. Rousseau pour précepteur (*Confess.* liv. VI), et dont l'autre s'illustra comme publiciste sous le nom de l'*abbé de Mably.* Condillac commença ses études fort tard : sa vue était si faible qu'à l'âge de 12 ans il ne savait pas encore lire. Après avoir appris le latin sous un

curé de village, il se rendit à Lyon vers 1730, chez son frère le grand prévôt, et y resta plusieurs années. Son autre frère, l'abbé de Mably, l'emmena ensuite à Paris où il lui fit embrasser l'état ecclésiast. contre son gré. Notre philosophe, en effet, porta toute sa vie la soutane, mais ne célébra jamais que sa première messe. — Produit dans le monde et à la cour, il y fit un grand nombre de connaissances; son premier ouvrage, l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, dont la censure prohiba l'impression, le mit en rapport avec l'élite des gens de lettres et commença sa réputation (1747). Sur la proposition du duc de Nivernois, la reine Marie Leczinska le recommanda en 1754 pour être le précepteur de son petit-fils, l'infant duc de Parme. Condillac se voua tout entier à ces difficiles et honorables fonctions : il composa pour son royal élève *un cours d'études* complet, mais certaine coterie à qui ses systèmes déplaisaient fit arrêter l'impression de cet ouvrage (voy. ci-apr. nº VI); il dut lui-même quitter la cour de Parme presque en disgrâce, sans en avoir reçu la moindre récompense (1). De retour à Paris en 1767, il fut noblement vengé de cette ingratitude par l'accueil flatteur qu'il reçut des hommes les plus distingués et par l'Acad. fr. qui l'admit dans son sein (2) en remplacement de l'abbé d'Olivet (1768).— Sa vie dès lors se passa dans la solitude et dans les méditations paisibles du cabinet. Sa nièce, Mme de Sainte-Foy, ayant acheté la terre de Flux près de Beaugency, il s'y retira afin de pouvoir se livrer en toute liberté à son amour pour la retraite et à ses études favorites. Il n'en sortait que quelques jours chaque année pour aller voir ses amis à Paris. En 1780, il y fit son dernier voyage : s'étant trouvé épuisé de fatigue, il revint en poste à Flux vers la fin de juillet et y mourut dans la nuit du 2 au 3 août d'une fièvre putride bilieuse.

PORTRAITS

I. M. L'ABBÉ DE CONDILLAC, *de l'Académie françoise, ancien précepteur de S. A. R. l'INFANT D. FERDINAND Ier, duc de Parme, etc. Baldrighi pinx. Jo. Volpato scul. Parmæ.* Buste, 3/4, D.-H. 175 mill., L. 105 mill. - C'est le plus beau des portraits de Condillac. (Cont.) — II. CONDILLAC. *Dessiné par P. Duval. Gravé par A. Clément.* Buste, 3/4, D. dans un ov. sur un fond de pierre.-point. - H. 186 mill., L. 120 mill. — III. E.-B. DE CONDILLAC, *né à Grenoble...*, par *les mêmes*, aq. copie du précédent, mais sans le fond. H. 112 mill. — IV. M. L'ABBÉ DE CONDILLAC, *de l'Académie françoise.. N. Ransonnette sc.* Buste, 3/4, D.- H. 132 mill., L. 74 mill. — V. M. L'ABBÉ DE CONDILLAC, *de l'Académie françoise... F. G. Lardy sc. 1789.* Buste, 3/4. G. dans un ov. de 95 mill. de H.— VII. E. BONNOT *de Condillac, né à Grenoble...* Buste, 3/4, D. sans rabat. H. 100 mill., L. 62 mill. — VII. *Condillac, peint par Baldrighi, gravé par P.-M. Alix.* In-4º, gr. en couleur.

(1) Plus intelligente, la cour de France lui avait donné, en 1765, l'abbaye de Mureaux (dioc. de Toul).

(2) Il fit pour l'Académie comme pour l'Église : il n'assista qu'à une seule séance, à celle de sa réception.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I.

I. **Essai sur l'origine des connaissances humaines, ouvrage où l'on réduit à un seul principe tout ce qui concerne l'entendement humain.* Amsterdam. P. Mortier, 1746 et 1754, 2 vol. in-12. Très-souvent réimpr.— II. *Traité des systèmes, par l'auteur de l'Essai sur l'origine des connaissances humaines.* La Haye, Néaulme, 1749, 2 vol. in-12. Souvent réimpr. — III. *Traité des sensations.* Londres et Paris, 1754, 2 vol. in-12. = *Nouv. éd. augm. de l'extrait raisonné de cet ouvrage.* Paris, 1788, in-12. — IV. *Traité des animaux.* Amsterdam (Paris, Ch.-Ant. Jombert), 1755, in-12. = Autre éd. *avec un extr. raisonné du Traité des sensations.* Paris, Debure, 1755, 1766 et 1775, in-12. — V. *Discours de réception à l'Académie fr.* Paris, 1768, in-4º. — VI. *Cours d'étude pour l'instruction du prince de Parme.* Deux-Ponts, 1782 (Parme, Bodoni, 1775) 13 vol. in-8º. « La cour d'Espagne s'étant opposée, en 1775, à la publication de cet ouvrage, Bodoni n'obtint qu'en 1782 la permission de débiter son édit., après y avoir mis plusieurs cartons, et un nouveau titre portant l'indication de Deux-Ponts. Il existe des exemplaires assez précieux dans lesquels on a conservé les anciennes feuilles à côté des cartons. » (*Fr. litt.* de Quérard).=Autre éd. : Parme (Deux-Ponts), 1776, 16 vol. in-8º. = Autre : 1789, 16 vol. in-12.= Autre avec ce titre : *Cours d'étude pour l'instruction des jeunes gens. 1re éd.* Paris, Dufart, 1800-2, 10 vol. in-18. = Autre : *Revue corr. et augm. d'une notice sur la vie de l'auteur.* Paris, Verdière,

1820, 10 vol. in-18. - La *Grammaire* et *l'Art d'écrire* qui font partie de cet ouvrage ont été réimpr. séparément sous les titres suivants : *Principes généraux de grammaire pour toutes les langues, avec leur application particulière à la langue française* (Paris, 1798, in-12, et Paris, 1803, in-12, ou 2 vol. in-18); *Traité de l'art d'écrire correctement la langue fr. Nouv. éd. à laquelle on a conservé la même diction de l'instituteur à son élève* (Paris, 1812 et 1824, in-12). Ils ont été réimprimés ensemble, Génève et Paris, Paschoud, 1818, 2 vol. in-12. — VII. *Le commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre ; ouvrage élémentaire*. Amsterdam et Paris, Monory, 1776, in-12. = Autre éd. : Paris, an III, 2 part. in-12. — VIII. *La logique ou les premiers développements de l'art de penser*. Paris, Debure, 1780, in-8°, très-souvent réimp. depuis. = Traduit en espagnol par Maria de Calzada (Bordeaux, Lawalle, 1815, in-18). = Réimpr. avec la logique de Dumarsais (Avignon, Fischer, 1824, in-12), et trad. en espagnol (Paris, imp. Smith, 1824, in-18). - Cet ouvrage demandé à Condillac au nom du conseil souverain préposé à l'éducation de la jeunesse polonaise, par l'organe du comte Ign. Potocki, grand notaire de Lithuanie, lui valut une médaille d'or frappée en son honneur. — IX. *La langue des calculs : ouvrage posthume imprimé sur les manuscrits autographes de l'auteur, dans lequel des observations faites sur les commencements et les progrès de cette langue, démontrent les vices des langues vulgaires, et font voir comment on pourrait, dans toutes les sciences, réduire l'art de raisonner à une langue bien faite*. Paris, Guillaume, 1798, un vol. in-8°, ou 2 vol. in-12. — Cet ouvrage a été refuté par La Romiguière (Voy. § II, n° III).

X. *Œuvres philosophiques*. Parme (Paris), 1792, 4 vol. in-8°. = Autre éd.: Paris, 1798, 6 vol. in-18. - Ce recueil contient l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* ; le *Traité des systèmes*, celui des *Sensations* et celui des *Animaux; Le commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre*. — XI. *Œuvres complètes. édit. originale, augmentée de la langue des calculs, ouvrage posthume*. Paris, Chouel, 1798 et années suivantes, 23 vol. in-8° avec portr. Cette éd. publ. par Arnoux et Mousnier a été revue en partie d'après les mss. originaux possédés par M. de Boisrenard, petit neveu de Condillac. = Autre éd. : Paris, Batillot, an VII, 34 vol. in-18 ou 31 vol. in-12. = Autre (pub. par Thery). Paris, Lecointe et Durey, Tourneux, 1821-23, 16 vol. in-8°. Une partie de cette édit. porte la date de 1817 et l'adresse de Baudouin frères.

§ II.

ÉCRITS RELATIFS A CONDILLAC.

I. *Elogio di Condillac*, par Defendente. Pavia, 1819, in-18. — II. *Esprit de Mably et de Condillac, relativement à la morale et à la politique*, par L.-P. Bérenger. Grenoble et Paris, 1789, 2 vol. in-8°. — III. * *Paradoxes de Condillac ou réflexions sur la langue des calculs, ouvrage posthume de cet auteur* (par Laromiguière). Paris, à la librairie econom. 1805, in-8°, 82 pp. = *Nouvelle édition* (avec le nom de l'auteur). Paris, Brunot-Labbe, 1825, in-12, 264 pp. - M. Querard (*Fr. litt.*) attribue par erreur cet ouvrage à Condillac.

CONDORCET. — Voy. CARITAT DE CONDORCET.

CONTANT. — Voy. DU CONTANT.

CORBEAU, COURBEAU ou **CORBEL.** - *Corbelli*. - Famille noble originaire de Savoie, et fixée en Dauphiné dès le commencement du XIIIe siècle. Elle y a possédé un grand nombre de terres, entre autres celles de *Vaulserre*, de *Saint-Albin*, de *Voissan* et de *Saint-Buol*, dans le Viennois, qui ont été érigées en marquisat sous le nom de CORBEAU, par lettres patentes de Louis XV, du mois d'août 1751 (1). — Les généalogistes ne fournissent que des renseignements inexacts et incomplets sur cette maison, l'une des plus anciennes de notre province. Sa noblesse a été prouvée dès 1470 et 1490 par l'admission de plusieurs de ses membres dans les abbayes de Saint-Pierre de Vienne et de Saint-Chef, qui, avant leur sécularisation et leur réunion en 1777, exigeaient la preuve de quatre générations, tant du côté paternel que du côté maternel, non compris le présenté ; elle a été vérifiée en 1641 par de Sève, en 1663 par Dugué, en 1669 par Bouchu, chargés de la recherche des usurpateurs des titres de noblesse en Dauphiné; son ancienneté est rappelée dans les lettres patentes de Louis XV pour l'érection du marquisat de Corbeau ; enfin, le mar-

(1) Enregistrées au Parlement et à la Chambre des comptes de Grenoble, les 15 et 29 janvier 1752.

quis Corbeau de Vaulserre (ci-après) a fait les preuves dites *de la cour et des carrosses*, lors de sa réception dans l'ordre des quatre empereurs. — Depuis le XIII[e] siècle elle a donné naissance à plusieurs branches collatérales, dont voici les noms avec l'époque de leur extinction : 1° première de *Saint-Albin*, formée dès 1280, et fondue en 1619 dans la maison de Garcin; - 2° des *Échelles*, éteinte vers 1540; - 3° d'*Upie*, éteinte en 1506; - 4° de *La Mure*, éteinte vers 1590; - 5° de *Lanfray*, fondue vers 1766 dans la maison de Galiffet; - 6° d'*Upie et de la Combe*, éteinte en 1648. — Aujourd'hui elle est représentée par une 2[e] branche de SAINT-ALBIN formée, comme on le verra plus loin, par le colonel *Antoine-Pierre-Laurent*, et par la branche aînée, dite DE VAULSERRE, dont la filiation remonte, sans interruption, et peut se prouver par titres authentiques, jusqu'au premier membre connu de la maison de CORBEAU, *Anselme* ou *Antelme*, vivant en 1220. C'est à ces deux branches qu'appartiennent les personnages suivants :

CORBEAU DE SAINT-ALBIN (AIMÉ-FRANÇOIS de), né à Grenoble en 1744, docteur en théologie, fut d'abord grand-vicaire de l'archevêq. de Vienne, puis doyen du chapitre de Saint-Maurice (1) par la résignation que lui en fit Pierre de Corbeau, son oncle, mort en 1776. Nommé en 1781 abbé d'Aulnay (dioc. de Bayeux), il assista deux fois, comme député de ce diocèse, aux assemblées générales du clergé de France tenues à Paris. En 1789, il fut élu député du clergé de notre province aux États généraux. Dans cette grande assemblée, l'abbé de Saint-Albin se tint à l'écart et ne se mêla nullement aux discussions de la tribune : il protesta, dans la séance du 24 juin 1789, contre la formation du clergé en chambre particulière, et se réunit le surlendemain aux députés du tiers-état avec plusieurs autres ecclésiastiques. Ce sont les deux seules circonstances de sa vie politique dont le *Moniteur* fasse mention. — Il est mort le 28 juillet 1806.

PORTRAIT. — Dessin à la Bib. Impér. *Labadye del.* In-8°. (Suite de Déjabin.)

CORBEAU DE SAINT-ALBIN (ANTOINE-PIERRE-LAURENT de), frère du précédent, né vers 1748, entra, en 1765, dans le corps royal de l'artillerie, où il fut l'un des élèves les plus appréciés par Gribeauval, inspecteur-général de cette arme. Il servit honorablement dans la guerre de l'indépendance de l'Amérique, et y gagna le grade de capitaine. A son retour en France, il fut envoyé en garnison à Valence, où il resta pendant les premières années de la Révolution. Admis dans la *Société des amis de la Constitution* de cette ville, il s'y montra zélé partisan des réformes réclamées alors par l'opinion publique, mais en même temps comme l'un de ses membres les plus modérés. Ces généreux sentiments lui valurent, en 1791, d'être chargé d'une honorable mission : il fut envoyé, comme délégué, par les patriotes de Valence, auprès des sociétés populaires de Carpentras et d'Avignon pour leur porter des paroles de paix et tâcher de ramener entre elles la concorde et l'union. Le rapport qu'il rédigea sur cette mission conciliatrice témoigne de son amour pour l'ordre et la liberté : la société de Valence en vota l'impression et l'envoi à toutes les soc. populaires de France. — En 1793, il fut employé dans plusieurs places fortes, notamment à Mayence et à Neufbrisach, mais son titre de noble l'ayant rendu suspect, il quitta le service et essuya même quelques persécutions. Réintégré sur les cadres de l'armée après le 18 brumaire, il servit quelque temps sous l'empire et prit ensuite sa retraite vers 1800 avec le grade de lieutenant-colonel.— C'était un homme remarquable par sa piété et la douceur de son caractère : ses dernières années s'écoulèrent dans l'étude et la pratique d'œuvres de charité. Il mourut à Paris le 16 octobre 1813. On grava sur sa tombe, au Père-Lachaise, ces deux vers qui résument toute sa vie :

Sa perte, qui laissa le pauvre désolé,
Est le premier chagrin qu'il n'ait point consolé.

Son fils adoptif, *Alex.-Charles Rousselin* (2), marié, 1° à *Marie-Anne-Espérance-Clémentine* DE MONTPÉZAT (16 mai

(1) Cette dignité lui donnait les titres d'abbé de N.-D.-de Caras et d'archidiacre d'*au-delà du Rhône* qui y étaient attachés.

(2) Pendant la révolution dont il adopta les principes avec l'ardeur et l'enthousiasme de la jeunesse, il quitta le nom de son père pour prendre celui moins aristocratique de sa mère, *Rousselin*. Ce changement de nom, commandé en quelque sorte par les idées du temps, ses relations avec Danton et Camille Desmoulins, une importante mission dont il fut chargé par le Comité de salut public dans le département de l'Aube, et, par-dessus tout, sa fidélité à la foi démocratique, l'ont exposé aux attaques des pamphlétaires de la réaction. Mais des écrivains et des hommes indépendants ont rendu pleine justice à son honorable caractère et fait connaître en même temps l'origine et les auteurs des calomnies dirigées contre lui.

1800), 2° à *Amélie* MARC (4 janv. 1821), a fait la 2e branche de SAINT-ALBIN dont M. *Hortensius* de SAINT-ALBIN, ancien député et représentant du peuple à l'assemblée constituante, membre du conseil général de la Sarthe depuis plus de vingt ans, est aujourd'hui le chef.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Rapport fait à la société des amis de la Constitution de Valence par MM. Corbeau et Trie, de leur mission dans le ci-devant Comtat-Venaissin* (Valence, P. Aurel), in-8°, 52 pp. = Autre éd. (s. n. de l.), in-8°, 66 p. Elle est suivie (p. 54 à fin) d'un rapport de Tissot, député d'Avignon. — II. *Correspondance familière concernant la religion et les mœurs*. Paris, Adr. Leclère, 1813, in-18.— III. *Formation des états de l'histoire moderne, précédée de l'histoire des Juifs*. Paris, J.-J. Blaise, 1813, in-8° de iij et de 298 pp. C'est un recueil fort exact contenant des listes chronolog. de souverains et des notices hist. sur divers peuples de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes. Il mériterait d'être plus connu.

CORBEAU DE VAULSERRE (FRANÇOIS-MARIE, marquis de), né à Grenoble le 15 juillet 1773, fut d'abord chanoine de Saint-Pierre de Vienne, puis il émigra au commencement de la Révolution et alla servir dans l'armée des princes depuis 1791 jusqu'en 1797. Il était maj. des chasseurs de Malte lors de la prise de cette île par l'armée franç. en 1798. Il fut ensuite employé, en 1799 et 1800, dans l'état-maj. des armées royales de l'ouest et à diverses négociations auprès du gouvernement anglais sous les noms d'emprunt de *Martin* et de *Vauxnois*. Rayé, en 1800, de la liste des émigrés, il rentra en France et vint se fixer en Dauphiné. Pendant les Cent-Jours, il signa négativement l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire, et cette courageuse opposition, jointe au souvenir de sa fidélité et de ses services, lui valut l'honneur de recevoir et de loger dans son hôtel la duchesse de Berry, l'Infant d'Espagne et la princesse des Deux-Siciles, pendant le séjour que ces personnages firent à Grenoble, du 25 octobre au 3 novembre 1829.— Le marquis de Vaulserre avait le grade de lieuten.-colonel d'infanterie et portait les insignes d'un grand nombre d'ordres. Il était chevalier de Saint-Louis, de Malte, de François Ier (Naples), des SS. Maurice et Lazare (Sardaigne), du Saint-Sépulcre, grand-croix et vice-chancelier de l'ordre d'ancienne noblesse et des 4 empereurs d'Allemagne. Il est mort à..... le.....

Il avait épousé, le 17 août 1810, *Gabr.-Louise-Laurence de* LA ROCHELAMBERT, nièce du marquis de Dreux-Brézé, gr.-maître des cérémonies sous Louis XVI. De ce mariage est issu M....., aujourd'hui chef de la branche aînée de CORBEAU (1856).

CORBIÈRES (LOUIS DE), de Livron (Drôme), « a traduit de latin en françois, « dit G. Allard, *la Chiromancie* d'Antio« chus Tybertus rédigée en art, l'an « 1583. » Je ne sais rien de plus sur cet ancien auteur et n'ai pu découvrir le titre exact de sa traduction. Duverdier qui le cite dans sa *Bibliothèque fr.* n'en apprend pas davantage.

Un *Nicolas* DE CORBIÈRES, sieur de LA TOUR, appartenant probablement à la même famille, était en procès avec les consuls de Livron en 1609, au sujet de l'entérinement de lettres de réhabilitation de noblesse, obtenues par lui en 1607. On voit par l'enquête faite à cette occasion, que pendant les guerres de religion il s'était maintes fois distingué par sa bravoure. Il servait dans le parti huguenot et obtint, d'après Chorier (*Hist. gén.* II, p. 726), une commission du roi de Navarre, pour fortifier Livron en 1589. (Voy. *Généalogie de Beaumont*, par Brizard, I, p. 190).

MM. Haag (*France protest.*) consacrent une notice à un *Corbière* dit *La Picardière*, prédicant des Cévennes en 1688, qui, peut-être, descendait des précédents.

CORDIER (MATHURIN) - *Corderius* - grammairien et pédagogue du XVIe s. Guy-Allard le dit originaire du Gapençais, mais, en l'absence d'autres preuves, il vaut mieux s'en rapporter à de Launoy qui, étant Normand lui-même, le fait naître en Normandie. Après avoir régenté pendant plusieurs années aux colléges de Navarre et de La Marche à Paris, il fut, dit-on, ordonné prêtre et nommé curé de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle à Rouen, mais il abandonna bientôt cette cure pour reprendre sa première profession à Nevers (1534-36) et à Bordeaux. Il ne resta pas longtemps dans cette dernière ville, car, dès 1538, on le trouve à Genève, où ses opinions religieuses lui avaient fait chercher un asile. Ami de Calvin, qui avait été son disciple au collége de La Marche, il fut banni avec lui et Farel et obligé de se retirer à Neufchâtel. Il y professa pen-

dant quelques années, puis rentra à Genève en 1545, et y fut nommé, le 13 avril de cette année, « pour gouverner l'escole. » Il mourut dans cette ville le 8 sept. 1564, âgé de 85 ans. Le registre des pasteurs de Genève rapporte sa mort en ces termes : « Le vendredi, 8 de septembre, mourut le bonhomme *Corderius* en grand aage, heureusement, et ayant servi jusques à la fin en sa première vocation d'enseigner les enfants et conduire la jeunesse en toute sincérité, simplicité et diligence, selon la mesure qu'il avoit receue du seigneur. » —Voy., pour de plus amples détails et la liste de ses ouvrages, la *Fr. protest.* de MM. Haag.

CORNILLANE ou **CORNILHAN** (PIERRE DE), grand-maître de Malte en 1553. —Chorier (*Etat pol.* t. III, p. 10) et plusieurs autres écrivains d'après lui, rattachent ce grand-maître à une ancienne famille de notre province qui possédait autrefois la terre de La Baume Cornillane (Drôme), mais c'est une erreur. Il appartient à une famille du même nom, originaire de l'Armagnac, qui paraît n'avoir rien de commun avec celle de Dauphiné. (Voy. le *Dict.* de Moréri.)

CORNU (PIERRE DE) - *Cornutus* - né à Grenoble dans la 2e moitié du XVIe s., publia en 1583 un volume de poésies, contenant des sonnets, des chansons, des odes, des élégies, des églogues, des énigmes, des mascarades, des épithaphes, etc., etc. La plus grande partie de ces pièces, relatives à des matières d'amour, ont été composées pour une demoiselle *Laurini*, d'Avignon, sa maîtresse. Le poète apostrophe fort cavalièrement cette belle et lui débite parfois d'incroyables obscénités; mais il était très-jeune quand il écrivit ces gaillardises, et dans une suite de stances qui les accompagnent, il en demande pardon à Dieu. Pour le salut de son âme et sa réputation poétique, il eût mieux fait de ne publier ni les unes ni les autres.

Cependant, revenu à des idées plus graves, Cornu acheta trois ou quatre ans après une charge de conseiller au parlement de Grenoble, puis, afin de se ranger tout-à-fait, il épousa une jeune veuve nommée *Méraude* DE BARO (1). Notre poète Expilly qui avait adressé à cette dame un volume entier de poésies sous le titre d'*Amours de Chloride*, nous la fait connaître en ces termes : « Elle estoit sœur de monsieur le conseiller Baro, de Grenoble, veuve d'vn « advocat nommé monsieur Chevalet; « elle estoit très-belle, et d'une humeur « si douce et attrayante, avec vn esprit « de femme si gentil, que ie l'aimay et « la servis de tout mon cœur, durant « quatre ou cinq ans, ayant beaucoup « de part en ses grâces; enfin elle fut « mariée avec monsieur le conseiller de « Cornu, sur la fin de l'an 1587, nos « ardeurs estant déjà dissipées par l'absence; ie l'ay toujours honorée, y estant obligé par ses faveurs, et mérites, et tant que ie vivray, ie seray « son serviteur (2) ». Il va sans dire que les beaux esprits de Grenoble plaisantèrent fort sur le mariage de Cornu, dont le nom servit de texte à maintes joyeuses épigrammes. — Il remplissait encore sa charge de conseiller en 1619 comme on le voit par l'épitaphe de sa femme, mais on ignore l'époque de sa mort. Colomb de Batines et d'autres écrivains la placent en 1651, d'après je ne sais quel document.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Les œuvres poétiques de Pierre de Cornu, Dauphinois, contenant sonnets, chansons, odes, discours, églogues, stances, épitaphes et autres diverses poésies.* Lyon, J. Huguetan, 1583, in-8°, rare. — II. *Tabulæ historicæ, ac triumphales et funerales Henrici IV.* Lugduni, Cardon, 1615, in-fol. et in-4° de 88 pp. (Bib. de Grenoble.)

Il composa un recueil d'arrêts du Parlement de Grenoble, qui est resté ms. Basset le cite plusieurs fois dans ses *Plaidoyers* et ses *Notables arrests*.— Colletet (*Discours de la poésie morale*) lui attribue *un juste volume de quatrains moraux*, que je ne connais pas.

COSTADAU (ALPHONSE), dominicain, né à Allan (Drôme) vers la fin du XVII siècle, est auteur d'un ouvrage aujourd'hui oublié dont voici le titre : *Traité hist. et critique des principaux signes dont nous nous servons pour manifester nos pensées, ou le commerce des esprits, divisé en trois parties, savoir : Des signes humains* (Lyon, 1717, 4 vol.); - *Des signes superstitieux et diaboliques* (Lyon, 1720, 4 vol.); - *Des signes divins* (Lyon, 1724, 4 vol.); en tout 12 vol. in-12. (Bib. de Grenoble).—Ce religieux, sur lequel on ne possède pas d'autres renseignements, est mort vers 1730 à Lyon, où il professait la théologie dans le couvent de son ordre. — (Voy. Quérard,

(1) Elle était née en 1562 et mourut le 7 août 1619. Voy. son épitaphe dans l'*Hist. et vie de Cl. Expilly*, par J. Cl. Martin, p. 7 des notes.

(2) *Vie d'Expilly*, par Boniel de Catilhon, p. 31.

Fr. litt.; Barjavel, *Dict. hist. de Vaucluse.*)

COSTAL (Pierre) - *Costalius*, - jurisconsulte, né dans le Viennois, florissait dans la première moitié du 16e s. On ne possède pas de renseignements sur sa vie.

On a de lui : I. *Adversaria ad xxv priores lib. Pandect. Justiniani.* Lugduni, 1554, in-fol. = Autre édition, Col. Agripp., 1597, in-4°. (Bib. de Grenoble.) Ce traité, dans lequel l'auteur explique les lois avec clarté et précision, a été fort utile aux jurisconsultes qui ont écrit depuis sur la même matière. — II. *Pegma, cum narrationibus philosophicis.* Lugduni, apud Math. Bonhomme, 1555, in-8°, fig. sur bois, rare. (Bib. de Grenoble.) Cet ouvrage a été trad. en français sous le titre suivant : *Le Pegme de P. Coustau* (sic), *mis de latin en français par Lanteaume de Romieu.* Lyon, Barth. Molin, 1560, in-8°, fig.—(Voy. *Revue de Vienne*, t. I, p. 325.)

COSTE (Antoine), né en Dauphiné, dominicain du couvent de Grenoble, fut une des lumières de son ordre au 15e s. Envoyé auprès du pape Jean XXIII en qualité de procureur général, il assista à ce titre, et comme représentant d'Aymon de Chissé, évêque de Grenoble, au concile de Constance en 1414. Il fut ensuite nommé provincial de France vers 1420, et remplit ces fonctions jusque vers 1432. L'époque de sa mort est inconnue. — Echard (*Script. ord præd.*, t. I, p. 776) lui attribue une dissertation théologique insérée à la fin des œuvres de Gerson, sous ce titre : *Judicium doctrinale de novem propositionibus Johannis Parvi a Gersone in concilio Constantiensi denunciatis.*

COSTE (Hilarion de), religieux minime, est auteur de quelques ouvrages, entre autres du suivant : *Les éloges de nos rois, et des enfants de France, qui ont esté davfins de Viennois, comtes de Valentinois et de Diois... avec des remarqves cvrieuses du pais et de la noblesse de Dauphiné...* Paris, Séb. Cramoisy, 1643, in-4°.— Guy Allard le fait, par erreur, originaire des environs de Saint-Geoire, dans le diocèse de Vienne. Ce religieux descendait, il est vrai, d'une famille dauphinoise qui a donné quelques magistrats au parlement de Grenoble, mais il est né à Paris le 6 septembre 1595, et y est mort dans la nuit du 21 au 22 août 1661. — (Voy. *Dictionnaire ecclés.* par Richard.)

COSTON (François Gilbert baron de), lieutenant-colonel d'artillerie, écrivain, naquit à Valence le 23 mai 1780 (1). Cet officier supérieur fit avec la plus grande distinction les campagnes de Corfou en l'an VI, d'Egypte, de l'an VII à l'an IX, où il perdit un bras à la bataille d'Aboukir, et celle des Calabres en 1810. Il fut ensuite employé à la Grande Armée et y obtint le grade de lieutenant-colonel (1812), puis le titre de baron de l'Empire (1813). Il quitta le service en 1814 et se retira à Charpey, près Valence, où il est mort le 17 décembre 1848. — Il était off. de la Légion d'honneur et chev. des ordres des Deux-Siciles et de Saint-Louis.

On a de lui : *Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte.* Valence, Marc-Aurel, 1840, 2 vol. in-8°. Ce travail, fruit de longues et patientes recherches, contient une foule de détails jusqu'alors inédits sur cette période la moins connue de la vie de Bonaparte, notamment sur son séjour à Valence en 1785, 1786 et 1791 ; on y suit le futur empereur pas à pas et presque jour par jour. M. de Coston en préparait une nouvelle édition plus complète, mais, surpris par la mort, il ne put mettre ce projet à exécution.

COUILLARD et non **COVILLARD** (Joseph), chirurgien, vivait à Montélimar, sa patrie, dans la première moitié du XVIIe s. Son habileté reconnue comme opérateur lui procura une grande réputation dans les provinces voisines, en sorte qu'il était souvent appelé au loin pour les cas difficiles.— Il pratiquait surtout la taille avec un grand succès. Sa méthode était celle indiquée par P. Franco, et depuis nommée *appareil latéral*, c'est-à-dire qu'il incisait le col de la vessie.— On ignore l'époque de sa mort. (Voy. *Biogr. méd.* de Panckouke.)

Bibliographie. — I. *Observations iatrochirvrgicales, pleines de remarqves cvrievses, et evenemens singvliers..... A Lyon, chez Pierre Ravavd... M.DC.XXIX*, in-8° de 122 pp. et 24 ff. Cet ouvrage, d'abord vendu séparément, a été ensuite inséré dans la 2e éd. du *Chirurgien opérateur* (ci-apr.). = 2e éd., avec des additions considérables de J.-Fr. Thomassin. Strasbourg, Arm. Kœnig, 1791, in-8°. — II. *Le Chirvrgien opérateur, ou traicté methodique des principales*

(1) Son père, *Charles-Louis* de Coston, *baron de* Cornas, avait été député de la noblesse de l'Election de Valence aux Etats du Dauphiné tenus à Romans en 1788.

opérations en chirurgie. Lyon, 1638, in-8° = *Seconde edition, reveve, avgmentee... de plvs demy-centvrie d'observations iatro-chirvrgiqves pleines de remarqves......* Lyon, P. Ravaud, 1640, in-8° de 14 ff. et 256 pp. Ces observations iatrochirurgiques ne sont pas une réimpression de l'ouvrage indiqué plus haut, mais cet ouvrage même, dont une partie de l'édition a été réunie ici, sous un titre commun, au *Chirurgien opérateur.*

COURBON (le marquis de), nom de guerre d'un aventurier qui s'éleva au grade de maréchal de camp dans les armées de la république de Venise. Son vrai nom était BORNAS, et il naquit à Château-Neuf-du-Rhône (Drôme) vers 1650. — Ses parents l'avaient mis au collége, mais bientôt fatigué de l'étude et des livres, et entraîné vers l'état militaire par une vocation irrésistible, il prit la résolution de s'enfuir. Dans ce but, il contrefit une lettre de son père avec laquelle il soutira de l'argent à un riche marchand, vola un cheval, puis un beau matin partit sans rien dire pour courir le monde. Après une infinité d'aventures de grands chemins et d'espiègleries dignes des héros de Lesage, il obtint, par la protection d'une comtesse, dont il avait été le cavalier servant, une lieutenance dans le régiment de Furstemberg. Au bout de quelques années, ayant tué son capitaine en duel, il fut obligé de se sauver en Allemagne et alla prendre du service en qualité de cornette, dans un régiment de l'évêque de Munster, alors en guerre avec les Provinces-Unies (vers 1665). De là, notre marquis ne se fit aucun scrupule de porter les armes contre la France, en passant dans les troupes de l'empereur d'Allemagne; il y guerroya jusqu'à la paix avec le grade de lieutenant, et se signala en mainte occurence notamment à la bataille de Zeintzeim en 1674. Il servit encore ce prince contre les Turcs avec le grade de capitaine (1683), puis, ayant obtenu l'autorisation de lever un régiment, il alla se battre en Morée pour le compte des Vénitiens (1684). Pendant cette dernière expédition il donna tant de preuves de courage, il rendit tant de services aux siéges de Coron, de Navarin et de Nauplie, qu'il fut élevé au grade de lieutenant-général. C'était un homme intelligent, aventureux et hardi, qui ne se ménageait pas dans les combats. Peut-être serait-il arrivé à de plus hautes dignités encore, mais la mort vint mettre un terme à ses succès. En 1688, au siége de Nègrepont, il fut emporté par un boulet de canon, à l'âge de 38 ans. — Il avait épousé en Allemagne, vers 1683, la veuve du comte de Reinbourg, Mre d'Etat, qui lui apporta des biens immenses.

Peu de temps avant son mariage, il était venu faire le beau à Pierre-Latte, où sa famille demeurait, avec un nombreux équipage et un train magnifique. Il raconta alors ses aventures, depuis sa fuite du collége, et ce fut d'après ses récits, et ceux d'un certain baron de Colombiers, qui l'accompagna ensuite en Allemagne, qu'Aymar, juge de Pierre-Latte, écrivit sa vie en 1692 (voy. ci-dev. p. 50). Le brave homme y narre avec la plus robuste crédulité tous les contes que Courbon lui avait débités, il le nomme sérieusement un grand homme, et ce fut probablement pour donner un digne pendant à son histoire, qu'il écrivit, quelques années après, celle du chevalier Bayart.

COURT (BENOIT) - *Curtius* - auteur d'un commentaire latin sur les arrêts d'amour de Martial d'Auvergne (Lugd. Seb. Gryph. 1533, in-4°), n'appartient pas à notre province. Il naquit à Saint-Symphorien-le-Château en Lyonnais, et non à Saint-Symphorien d'Ozon en Dauphiné, comme le disent Guy-Allard et Chalvet. — Voy. le *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire.*

COUSIN DE CONTAMINE, écrivain du XVIIIe siècle, né à Grenoble d'après la *France Littéraire* de 1784, a publié sous le voile de l'anonyme les trois ouvrages suivants :

I. *Eloge historique de M. Coustou l'aîné, auquel on a joint des descriptions raisonnées de quelques ouvrages de peinture et de sculpture.* Paris, Huart, 1737, in-12. — II. *Traité critique du plain-chant usité aujourd'hui dans l'église, contenant les principes qui en démontrent les défauts et qui peuvent conduire à le rendre meilleur.* Paris, Lemercier, 1749, in-12. — III. *Mémoire pour servir à la vie de M. de Favanne, peintre.* Paris, 1753, in-12.

CRAVETTA (AYMON), de l'une des plus anciennes maisons de Savoie, jurisconsulte, naquit à Savillan, dans le marquisat de Saluces, vers 1594, et mourut le 10 octobre 1569. G. Allard le cite dans la *Bib. de Dauphiné* parce qu'il « composa cent de ses conseils dans Grenoble ». Il aurait pu ajouter qu'il y fut avocat au parlement vers le milieu du XVIe siècle. Notre *Jean* AYMON

(ci-dev. p. 54) prétendait se rattacher à la famille de ce jurisconsulte.

CRÉGUT (ANTOINE), pasteur protestant, né dans le Valentinois d'après Chalvet, exerçait le ministère à Montélimar dès 1637. Il fut appelé en 1659, comme professeur de théologie, à l'académie de Die (1), mais Alex. d'Yse, qui occupait par *interim* cette chaire depuis la mort d'Etienne Blanc, en conçut une extrême jalousie et chercha tous les moyens de lui nuire. Il fit suspendre pendant quelque temps l'impression de son ouvrage, *Revelator arcanorum*, sous prétexte que les doctrines en étaient dangereuses; il réussit même, à force d'intrigues, à le faire condamner dans un synode tenu à Die. Crégut finit cependant par se justifier, et il resta à l'académie (2). D'après le *Dict.* de Bayle, il eut à subir de la part de l'évêque des persécutions qui l'obligèrent d'interrompre son enseignement, mais il le reprit ensuite et le conserva jusques vers 1664. — Quelques années après il se retira en Hollande où il publia (1678) son *Apologia necessaria*, dans laquelle Alex. d'Yse est peint avec des couleurs fort noires. D'après G. Allard, il était à Heidelberg en 1680. On ignore le lieu et l'époque de sa mort. — *Jacob*, son fils, pasteur à Hanau (Hesse), publia un ouvrage intitulé : *Explication des paroles de saint Paul. 1. 8, 9. En quatre sermons.* Hanau, 1687, in-4°.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Apologie pour le décret du synode national de Charenton, qui admet les Lutheriens à nostre communion. Opposée aux nouvelles instances, conséquences et cavillations du jésuite La Barre, avec une question à la fin en forme de corollaire, si la communion avec l'église romaine est à espérer ou non?* Orange, Ed. Raban, M. DC. L., in-8°, 268 pp. Cet ouvrage a été traduit en latin et inséré sous le titre de *Creguti syncretismus* dans le *Syndromum Irenicum* de J. Melletus (Hanau, 1664, in-8°). — II. *Réfutation de deux lettres du sieur Calemard, jésuite, par lesquelles il prétendoit de prouver l'existence actuelle et possible du corps de Jésus-Christ en plusieurs lieux.* A Die, par Ezechiel Benoit, imprimeur de l'Acad. M DC. LX. in-8°, 56 pp. — III. *BIVRIM hoc est elvcidationes de apicibvs ss. Theologiæ...* Diæ Aug. Voc. excud. Ezechiel Benedictus, M. DC. LX., in-4°. Cet ouvrage n'est qu'un recueil de thèses sur des matières théologiq. soutenues par des étudiants à l'acad. de Die. — IV. *Revelator arcanorum ubi illustriora quævis ac difficiliora scripturæ oracula novâ methodo didacticè ac elenchticè enucleantur quæ in Pentateucho continentur.* Genevæ, 1661, in-4°. — V. *Apologia necessaria non minus quam æquissima Antonii Creguti, contra accusationem imprævisam, inexpectatam et iniquam Friderici Spanhemii professoris Leydensis.* Amstelod., 1678, in-8°, 48 pp. Très-rare. Crégut raconte dans cet ouvrage ses démêlés avec d'Yse au sujet de la chaire de théogie de Die. Bayle en donne une analyse dans son *Dict. crit.*, v° ISE, remarque D.

VI. MM. Haag (*Fr. protest.*) lui attribuent, mais sans indications de date et de lieu d'impression : *Exercitatio de sufficientiâ et efficaciâ mortis Christi.* — VII. D'après G. Allard, il aurait encore composé une *Théologie* en latin et un *Traité du franc arbitre.*

CRETET (EMMANUEL), c^te^ de CHAMPMOL, député, m^re^ de l'intérieur sous l'empire, naquit au Pont-de-Beauvoisin (*Savoie*) (3), le 10 fév. 1747. Destiné par sa famille à la carrière commerciale, il entra fort jeune encore dans une maison pour le compte de laquelle il fit sept voyages en Amérique. Plus tard, un de ses oncles qui avait un commerce assez étendu à Paris l'attira dans cette ville. — Après la mort de cet oncle, Cretet entreprit quelques affaires pour son propre compte : il fut notamment direct^r^ d'une compagnie d'assurances contre l'incendie. Mais effrayé par les premiers événements de la révol., il liquida sa fortune et se retira aux environs de Dijon, dans une terre du nom de Champmol qu'il acheta. Caché dans cette retraite et livré tout entier à des travaux champêtres, il laissa passer, sans y prendre part, les orages révolutionnaires. — Sa carrière politique commença en 1795. Elu à cette époque député de la Côte-d'Or au conseil des anciens, il fit adopter un grand nombre de projets de lois, entre autres sur le nouveau système monétaire, les octrois, les postes et messageries, les transferts de la dette publique, les contrib. des portes et fenêtres, etc. Après le coup d'État du 18 brumaire qu'il avait appuyé dans la mesure de ses moyens, Bonaparte le nomma cons^er^ d'État char-

(1) Voy. la préface de son *Bivrim* et les *Syn. nat.*, d'Aymon, t. 2, p. 796.

(2) Voy. l'histoire de cette querelle ci-après. V° *Alex.* d'YSE.

(3) Et non, comme l'ont écrit tous les biographes, dans la partie de ce bourg qui appartient au dép. de l'Isère. (*Note de sa famille.*)

gé du département des ponts-et-chaussées (25 déc. 1799). Quoique placé à la tête d'une administr. dont les travaux ne lui étaient pas familiers, il se montra à la hauteur de sa position. Il encouragea différents systèmes de construction, encore inusités en France, tels que les ponts de fer, et s'occupa avec un soin tout particulier de l'entretien des routes alors très-négligées.—Un décret du 28 avril 1806 lui confia le gouv^t. de la banque de France, à la fondation de laquelle il avait puissamment contribué, et un second décret du 9 août 1807 le nomma ministre de l'intérieur. Mais l'affaiblissement de sa santé ne lui permit pas de conserver longtemps ces hautes fonctions : il donna sa démission le 1er oct. 1809 (1), et mourut le 28 nov. suiv. à Auteuil où il s'était retiré.

D'après les ordres de l'empereur, on déposa son corps au Panthéon. Quoiqu'il fût protestant, l'abbé Raillon, notre compatriote, alors chanoine de Notre-Dame de Paris, prononça son oraison funèbre. — Il appartenait, comme membre associé, à plusieurs soc. sav. : à l'acadèm. des sciences de Sienne, à l'Athénée de Vaucluse, au Lycée du Gard, etc.

BIO-BIBLIOGRAPHIE. — * *Notice biographique sur S. Exc. Emmanuel* CRETET, *comte de Champmol*... (Extrait du *Moniteur* du 23 déc. 1809) par Flachat, chef de division au ministère de l'intérieur (Impr. Testu), in-8°, 16 pp.

CROZAT (LAURENT), né en Dauphiné vers le commencement du XVIIe siècle, cultiva les lettres et fut lié avec un grand nombre d'écrivains de son temps, entre autres avec Chorier. Il mourut vers 1675, après avoir enseigné le droit avec quelque éclat à l'Université de Valence pendant plus de 50 ans. On a de lui des thèses et quelques discours dont la Bibl. publique de Grenoble possède un recueil sous le n° 28650. —(Voy. la *Bibliothèque* de G. Allard, V°. ROALDÈS.)

D

DALBAN (JEAN-BAPTISTE-PIERRE), poète, auteur dramatique, est né à Grenoble le 14 décembre 1784.— A la vue du volumineux bagage dramatique de M. Dalban, sans doute plus d'un lecteur se demandera avec surprise quel est cet écrivain dont jamais personne n'a ouï parler? Qu'est-ce que ces tragédies et ces comédies dont les titres ne figurèrent jamais de mémoire d'homme sur une affiche de théâtre? Voici l'explication de ce mystère littéraire.

En 1817 et 1818, il y a déjà longtems comme on voit, et le souvenir de ce grave événement s'est depuis longtems effacé, M. Dalban fit représenter sur le théâtre de Grenoble deux comédies de son crû, les *Préventions* et *les Amants par procuration*. Ces pièces furent impitoyablement sifflées. Tout auteur, on le sait, a une foi robuste en son propre mérite, aussi notre compatriote se garda-t-il bien d'être édifié par cette chute sur la valeur de ses deux comédies; il se mit, au contraire, à maugréer contre la cabale, les envieux, l'ignorance du parterre, etc., etc. Puis, à force d'y songer, il crut avoir trouvé la vraie cause de son peu de succès : il s'avisa de l'attribuer au mauvais goût du siècle, à la décadence de l'art, au monstre du *romantisme !* Lui qui s'étudiait à suivre dans toute leur pureté les formes traditionnelles de l'art *classique*, pouvait-il en effet réussir auprès d'un parterre infatué des œuvres immondes de la nouvelle école? Plein de cette idée, il se voilà la face de douleur, et suspendit sa harpe aux saules de l'Isère, bien décidé à ne plus écrire, à ne plus commettre les fruits de sa verve auprès d'un ignare public sourd aux accents de la vraie poésie. Pendant dix ans, il tint parole et se drapa dans un dédaigneux silence. Mais, éveillé un beau jour au bruit des ravages de l'hérésie, il se reprocha sa torpeur comme un crime alors que la patrie était en danger, et prit avec lui-même une héroïque résolution : il fit vœu de s'établir le champion de l'ordre légal dans l'art dramatique, de pondre et de faire imprimer chaque année à ses frais, tragédies et comédies, non dans l'espérance de les voir jamais représentées, ou simplement lues, mais pour l'acquit de sa conscience, comme une protestation

(1) Il avait par le fait cessé ses fonctions à dater du 29 juin 1809 : Fouché, ministre de la police, fut chargé de l'*Intérim*.

continuelle en faveur des saines doctrines. C'est à ce dévouement chevaleresque, homérique, digne d'un meilleur sort, que notre province, cher lecteur, doit le bagage dramatique de M. Dalban.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I. Poésies et Romans

I. *Les fugitives*, 1807, in-8°.—II. *Jules, ou mon testament; précédé d'un ode sur le poison*, 1810, in-8°. L'ode a été réimp. dans le recueil de ses œuvres ci-après. N° IX.—III. *Ode sur la naissance de S. M. le roi de Rome*, 1811, in-8°.—IV. *La capitale, élégie* (s. l. ni d.) (1814), in-4° de 4 ff. non chiffrés. — V. * *Les malheurs de l'amour, ou Mémoires d'une femme*. Paris, Le Normant. 1817, in-12, de 96 pp. roman. — VI. *Célestine, ou l'héroïne de roman*. Paris, Dupont... 1827, 2 vol. in-12. Voy. un art. de Métral dans la *Revue encyclop*. de 1827, t. 34, pp. 224.— VII. **La Muse nouvelle, recueil de poésies*. Grenoble, 1832, in-8°. —VIII. *Épître à M. Monnier*. Grenoble, Prudhomme, 1834, in-8°, 4 pp.—IX. *Poésies diverses et pièces de théâtre*. Paris, Ponthieu, 1824, in-12 de 230 pp. Les pièces de théâtre contenues dans ce recueil sont: *La femme aimée*, comédie en 3 act. (fragm.); - *Les amants par procuration* (ci-après n° XI); - *A père avare enfant prodigue*, coméd. en 1 acte et en vers.

Le *Journal de Grenoble* contient un assez grand nombre de pièces de vers de sa façon, telles que *Bouquet à Chloris*, *Epître à Philis*, etc.

§ II. Pièces de Théâtre.

X. *Le Défiant, comédie en cinq actes et en vers*. Paris, Delaunay, 1813, in-8°, 135 pp.—XI. *Les Amans par procuration, comédie en un acte, en vers libres, représentée sur le théâtre de Grenoble, le 5 mars 1818*. Grenoble, imp. David, 1818, in-8°, 43 pp. Réimpr. dans le recueil de ses œuvres ci-dess. n° IX.—XII. *Catilina, tragédie en cinq actes et en vers, imitée de Ben-Johnson*. Paris, Vente, 1827, in-8°.—XIII. *Hécube, tragédie en cinq actes et en vers*. Paris, Vente, 1829, in-8°.— —XIV. *L'Original, comédie en cinq actes et en vers*. Paris, Breauté, 1830, in-8°. — XV. *Les Préventions, comédie en trois actes et en prose*. Paris, F. Didot, 1832, in-8°. Cette pièce a été représentée sur le théâtre de Grenoble. — XVI. *Le Romantique, drame en cinq actes, en vers*. Paris, Firmin Didot... 1833, in-8° de IV et 88 pp. —XVII. *Thésée, ou les Lois de Minos, tragéd en cinq actes en vers*. Paris, 1834, in-8°.— XVIII. *Falkland, ou l'école des juges, drame en cinq actes et en prose*. Paris, 1835, in-8°.—XIX. *Olinde et Sophronie, tragédie en cinq actes*. Paris, Delaunay, 1838, in-8°, 79 pp.—XX. *Telèphe, tragédie en cinq actes et en vers*. Paris, Delaunay, 1839, in-8°. —XXI. *Pérolla, ou Annibal à Capoue, tragédie en cinq actes et en vers*. Paris, 1842, in-8°. —XXII. *Méléagre, tragédie en cinq actes, en vers*. Paris, Ledoyen, 1844, in-8°, 82 pp. —XXIII. *Le Triumvirat, tragédie en cinq actes, en vers*. Paris, Ledoyen, 1845, in-8°. — XXIV. *Fabia, ou le Consulat plébéien, tragédie en cinq actes*. Paris, Ledoyen, 1846, in-8° de VI et 64 pp. —XXV. *Lavinie, tragédie en cinq actes*. Paris, chez les principaux libraires, 1846, in-8°, 68 pp. — XXVI. *Zoraïde, tragédie en cinq actes, en vers*. Paris, impr. Lacombe, 1855, in-8°. — XXVII. *Cyrus, tragédie en cinq actes, en vers*. Paris, St-Jorre..., 1856, in-8°.

DANGALIÈRES (Antoine), helléniste, né à Grenoble, vint se fixer à Lyon, où il paraît avoir été professeur. Chorier, qui entretint avec lui des relations littéraires, dit, dans le *Suppl. à l'Etat pol.* (page 30) : « Il possédoit parfaitement la langue grecque et en avoit pénétré tous les secrets... Il avoit aussi fait de grands progrès dans la langue latine et les belles-lettres, et s'il eût vécu plus longtemps, il auroit, sans doute, acquis une réputation égale à celle des plus grands hommes dans la république des lettres. » Il mourut à Lyon en 1665, âgé d'environ 42 ans.

Bibliographie. I. *Amaltheum prosodicum*. Lugduni, 1653, in-12. — II. *Canones græcorum accentuum et spirituum omnium*. Lugduni, 1655, in-18.

D'après Chorier (*Adversaria*, pp. 183-84), il aurait pris part à la traduct. des hommes illustres de Plutarque de Fr. Tallemant.

DARD (Henri-Jean-Baptiste), jurisconsulte, né à Vienne le 18 novembre 1779, fut d'abord professeur de droit romain à l'acad. de législation de Paris, puis avocat à la cour de cassation. Il resta dans l'obscurité pendant toute la durée de l'empire, mais, à la première restauration, il s'acquit une sorte de célébrité en prenant la défense des émigrés dépouillés de leurs biens par les lois de la révolution. Dès 1814, il publia sous ce titre, *De la restitution des biens des émigrés* (ci-apr. n° IV), un

écrit qui fit une grande sensation dans le public. Les acquéreurs de biens nationaux s'émurent, et, sons le nom d'une dame *Mathéa*, adressèrent à la chambre des députés une pétition contre lui. La chambre, dans la séance du 27 juillet 1814, passa à l'ordre du jour, mais loin d'être satisfaits, les pétitionnaires se joignirent aux libéraux pour solliciter sa mise en accusation. En conséquence, Dard fut arrêté le 10 août suivant avec son ami Falconnet, qui avait aussi écrit sur le même sujet. Mis en liberté le 21 du même mois, par un arrêt de la chambre des mises en accusation, il se vit en butte à des persécutions qui l'obligèrent à se défaire, pour la somme modique de 20000 fr., de son office d'avocat à la cour de cassation (1816). Il ouvrit alors un cabinet d'affaires et continua à défendre dans plusieurs brochures la cause des émigrés. On peut dire qu'il contribua puissamment à faire adopter la loi d'indemnité du 27 avril 1825, dont toutes les bases ont été *littéralement* puisées dans ses *Reflexions sur les moyens de faire cesser la différence qui existe dans l'opinion entre la valeur des biens patrimoniaux et ceux dits nationaux*, et dans un projet de loi qu'il avait fait imprimer au mois d'octobre 1824 (Paris, Trouvé). Ce dévouement à une cause qui n'était pas généralement regardée comme nationale, méritait assurément une récompense. Aussi, après la promulgation de la loi de 1825, se forma-t-il un comité dans le but de provoquer des souscriptions et de lui acheter une terre qui, érigée en majorat, l'indemniserait de la perte de son office d'avocat et serait en même temps un gage de la reconnaissance des émigrés. Les journaux de l'opposition firent grand bruit à propos de cette souscription. Le *Courrier français* affirma plusieurs fois que Dard était en possession d'un château magnifique, de terres considérables, qu'il avait une inscription de 10000 fr. de rentes sur le grand livre, qu'admis en audience particulière par le roi, il avait reçu la croix d'honneur, etc., etc. Mais, hélas! en 1829, le comité comptait à peine 100 souscripteurs, et le pauvre avocat n'avait pas même été payé des nombreuses consultations données par lui aux émigrés lors de la formation de la commission d'indemnité. Dans ses *Observations sur la cause du déficit du fonds commun*, il se plaint avec amertume de cette ingratitude : « Il est vrai, dit-il, « que je n'étais parent ni allié d'aucun « ministre, et que je n'appartenais à au- « cune coterie ». En sorte qu'à cette époque, au lieu d'inscription de rentes, de décorations, de terres et de châteaux, il n'avait encore reçu que la croix de Charles III d'Espagne. La révolut. de 1830 est venue depuis lors, et j'ignore si, au milieu des préoccupations amenées par cet événement, les émigrés n'ont pas entièrement oublié l'homme qui a le plus contribué à rétablir leur fortune. — Dard est mort le 26 nov. 1840.

BIBLIOGRAPHIE.

I. *Code civil, avec des notes indicatives des lois romaines, coutumes... ou conférences du Code civil avec les lois anciennes....* Paris, 1805, in-8°. = La 2e édit. est de 1813, et la 3e de 1827. — II. *Instruction facile sur les conventions selon les principes des codes et sur les contrats de mariage.* Paris, Bavoux, 1807-09, 2 v. in-8°. — III. *Du rétablissement des rentes foncières mélangées de féodalité, abolies sans indemnité par les lois des 6 juillet et 25 août 1792 et 17 juillet 1793, et de la jurisprudence de la Cour de cassation et du Conseil d'Etat sur ces lois.* Paris, Le Normant, 1814, in-8°, 198 pp. — IV. *De la restitution des biens des émigrés considérée sous le rapport du droit public, du droit civil et de la politique, et de la révocation de la loi du 24 oct. 1792, qui a aboli les substitutions.* Paris, 1814, in-8°. = Il y a eu une 2e édit. de cet écrit. — V. *Opinion d'un jurisconsulte sur diverses questions concernant les dettes contractées par les émigrés antérieurement à la mort civile dont ils ont été frappés et à la confiscation de leurs biens.* Paris, Le Normant, 1819, in-8°, 204 pp. Les théories soutenues dans cet ouvrage donnèrent lieu à deux arrêts de la cour roy. de Dijon des 12 et 14 avril 1821, qui firent dans le temps beaucoup de bruit. — VI. *Réflexions sur les moyens de faire cesser la différence qui existe dans l'opinion, de la valeur des biens patrimoniaux et les biens dits nationaux.* Paris, Egron, 1821, in 8°. Cet ouvrage, dans lequel Dard discute les bases à donner à la loi d'indemnité, fut rédigé sur l'invitation de M. de Villèle, et imprimé aux frais du ministère. Cependant, pour des raisons de circonstance, le gouvernement en empêcha la publication. L'auteur le fit réimprimer à ses frais en 1824. — VII. *Opinion d'un jurisconsulte, concernant la confiscation, la vente des biens des émigrés, et la confirmation de la vente de ces*

biens par l'autorité royale. Paris, impr. Trouvé, 1821, in-8°. — VIII. *Observations sur le droit de souveraineté de la France sur Saint-Domingue et sur les droits des colons propriétaires de cette île*. Paris, Gide, Egron, 1824, in-8°. — IX. *Observations sur le projet de loi d'indemnité à accorder aux émigrés*. Paris, Egron, 1825, in-8°. — X. *Dissertation sur la question de savoir : si les anciens propriétaires de biens-fonds confisqués et vendus révolutionnairement, indemnisés par la loi du 27 avril dernier, peuvent être tenus de supporter la déduction des intérêts des dettes contractées avant la confiscation et courus depuis cette époque, lorsque ces intérêts ont été payés par l'Etat en même temps que le capital desdites dettes*. Paris, Delaunay, Pelicier, 1826, in-8°, 64 pp. — XI. *De la législation ancienne et nouvelle, concernant les rentes foncières seigneuriales et féodales supprimées par le décret du 17 juillet 1793*. Paris, Pihan Delaforest, 1827, in-8° de VII et 132 pp. — XII. *Observations sur la cause principale du déficit du fonds commun créé par l'art. 2 de la loi du 27 avril 1825 et sur les moyens de le réparer*. Paris, Pihan Delaforest, 1829, in-8° de XVI et 55 pp. — XIII. *Du droit des officiers ministériels de présenter leurs successeurs à l'agrément de Sa Majesté*. Paris, veuve Lenormant, 1836, in-8°. — XIV. *Traité des offices désignés dans l'art. 91 de la loi du 28 avril 1816, concernant les avocats à la Cour de cassation, les notaires, les avoués, les greffiers...* Paris, Hingray, 1838, in-8°.

DARNE.— Voy. Revilasc

DAUMONT (Arnulphe), médecin, né à Grenoble le 27 nov. 1720 (1), ou à Valence en 1721 (2), fit ses études médicales à la Faculté de Montpellier et devint ensuite, par un édit du mois d'avril 1756, *professeur royal unique et premier agrégé de la Faculté de médecine en l'université de Valence*. Il remplit ces fonctions jusqu'à la réorganisation des universités, et mourut le 18 août 1800. — C'était un savant homme : Diderot et d'Alembert qui entretenaient avec lui des relations litt. se l'associèrent pour la rédaction de l'Encyclopédie. Il était membre des académies des sciences de Lyon et de Montpellier.

(1) D'après la *France litt.* de 1769 et la plupart des biographes.

(2) D'après la *Statistique de la Drôme* de Delacroix (éd. in-4°), p. 632.

Bibliographie. — I. *Relation des fêtes publiques données par l'Université de Montpellier à l'occasion du rétablissement de la santé du roi procuré par 3 médecins de cette école* (Montpellier), 1744, in-4°. — II.* *Mémoires sur une nouvelle méthode d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes et autres*. Montpellier, 1762, in-8°.

Il a rédigé la plupart des articles de médecine, au nombre de 374, pour les vol. 3, 4, 5 et 6 de la grande Encyclopédie. Voyez à ce sujet une note de M. Planel, vice-président du tribunal civil de Valence, son petit-fils, dans la *Statistique de la Drôme* (éd. in-4°), pag. 632 et suiv.

La Bibliothèque publ. de Lyon conserve 3 mémoires de Daumont restés inédits : I. *De l'ictère ou jaunisse*; - II. *De l'usage du quinquina pour le traitement des ulcères scrophuleux*; - III. Autre *Mémoire* sur le même sujet (*Catalogue* de Delandine, n°s 910, 916, 988).

DAUPHINS DE VIENNOIS, anciens souverains du Dauphiné. — Je ne rappellerai pas les diverses opinions émises autrefois par les historiens sur l'origine de ces princes, leur filiation généalogique et les commencements de leur puissance; il faudrait entrer dans des développements trop considérables pour trouver place ici, et d'ailleurs ce serait sans utilité réelle, car les unes et les autres n'étant, à proprement parler, que des conjectures tirées de probabilités ou d'analogies de noms, ne jouissent plus d'aucun crédit (3). — Je me renfermerai dans les faits et la filiation généalog. tels que les a formulés le président de Valbonnays (4) dont les judicieuses recherches ont apporté la lumière sur cette période de nos annales, en les purgeant de toutes les rêveries admises légèrement par ses devanciers et dont le système, remarquable par sa lucidité et l'emploi des pièces authentiques sur lesquelles il repose, est aujourd'hui le seul adopté.

La puissance des Dauphins a été fondée par les anciens comtes d'*Albon* (5).

(3) Voy. toutefois celle de Chorier, ci-dev. p. 241.

(4) *Histoire de Dauphiné et des princes qui ont porté le nom de dauphins*. Genève, Fabri et Barillot, 1722-1721 (sic), 2 vol. in-fol.

(5) On ne sait rien de certain sur l'origine de cette famille, et les historiens ont fait d'inutiles recherches pour la découvrir. Ses deux plus anciens membres connus, *Guigues le Vieux* et *Guigues le Gras*, son fils, ne sont même pas qualifiés du titre d'Albon dans aucun acte. *Guigues III* (1080-1125) est le premier qui l'ait pris. (V. une *Généal. de la maison*

L'un d'eux, *Guigues* dit le *Vieux*, le premier dont l'existence soit historiquement prouvée, vivait en 1040. Il commença par posséder dans le Graisivaudan quelques terres dont il devait la concession à Isarn, évêq. de Grenoble, ou dont il s'était emparé à la faveur de l'anarchie qui suivit la cession du royaume de Bourgogne, faite à l'empereur d'Allemagne par Rodolphe le Fainéant. Ses descendants réunirent ensuite à leur domaine, soit par des traités, des alliances ou la force, les terres de leurs voisins, et finirent ainsi par posséder en toute souveraineté la plus grande partie du pays connu sous le nom de Dauphiné, sur lequel ils ont régné pendant 300 ans(1).—Ils se sont divisés en 3 races. La première, celle des comtes d'ALBON s'éteignit vers 1162 ou 1167 en *Guigues V*, mort sans enfants; *Béatrix*, sa fille unique, héritière de ses états, les porta dans la maison de BOURGOGNE, par son mariage avec *Hugues III*; son fils *Guigues VI*, donna naissance à la 2e, qui prit fin par la mort de *Jean Ier* arrivée en 1281. *Anne*, sœur de ce dernier et son héritière par substitution, forma la 3e en se mariant avec *Humbert de La Tour-Du-Pin*. Cette 3e race finit en 1349 par la cession du Dauphiné à la France. — Afin de ne pas morceler la série de ces princes, je les ai rangés dans l'ordre de leur succession de préférence à l'ordre alphabétique. On comprendra que j'ai dû nécessairement me borner à exposer les faits principaux de leur vie: entrer dans de plus amples détails, rappeler tous les actes auxquels ils prirent part, ou qui s'accomplirent de leur temps en Dauphiné pendant trois siècles, eût été un travail de trop longue haleine. Le lecteur pourra suppléer à l'insuffisance de ces notices en recourant à l'*Histoire* de Valbonnays, que je vais prendre pour guide, et aux ouvrages suivants: *Hist des Dauphins et des Vicomtes de Viennois*, par Cl. de Rubys. Lyon, 1614, in-8o.— *Hist. général. des Dauphins*, par A. Duchesne. Paris, 1628, in-4o.— *Hist. des Dauphins de Viennois, d'Auvergne et de France*, par Lequien de la Neufville. Paris, 1760, 2 vol. in-12, t. I.

Les bustes (de fantaisie) des Dauphins qui, avant la révolution, décoraient la voûte du palais de justice de Grenoble, sont aujourd'hui enchassés dans le mur de la Bib. pub. de cette ville (2). Ils ont été lith. et pub. dans l'*Album du Dauph.* T. IV. (Voy. une *Notice sur les bustes des anciens Dauphins*, par M. Pilot, dans la *Revue du Dauph.*, t. VI, pp. 300 et suiv.)

DAUPHINS DE LA Ire RACE.

(MAISON D'ALBON.)

GUIGUES Ier, dit **LE VIEUX**, fut le premier qui posséda quelques terres aux environs de Grenoble, dès 1040. Il abdiqua en 1057 et se fit moine dans l'abbaye de Cluny où il mourut le 22 avril 1075. Son corps fut transporté au prieuré de St-Robert dont on lui attribue communément la fondation (3).—Son frère *Humbert* d'ALBON fut evêque de Grenoble vers 977 à 1025.

GUIGUES II, dit **LE GRAS**-*Guigo Crassus* ou *Pinguis*- fils du précédent, ne

d'Albon, par Thomassin, dans son *Registre Delphinal*, ms. de la Bib. de Grenoble. (Voyez encore la note ci-après.) — Il ne faut pas la confondre avec la famille Lyonnaise du même nom qui ne remonte qu'à la fin du XIIIe siècle.

(1) Ce système qui ne fait pas remonter les Dauphins au delà du XIe s., est appuyé sur le passage suiv. de l'acte XVI du 2e cartulaire de S-Hugues : « Generatio « comitum istorum qui modo regnant per episcopatum « Gratianopolitanum, *nullus inventus fuit in die-* « *bus suis, scilicet in diebus Isarni Episcopi* (951 976), « *qui comes vocaretur*; sed totum episcopatum sine « calumnia prædictorum comitum prædictus epis- « copus in pace per allodium possidebat... Post epis- « copum autem Humbertum (1020 - 1025) fuit epis- « copus Malleuus præd. eccles. Gratianopolitanæ, « *In cujus diebus* (1030-1042) *GUIGO VETUS, pater* « *Guigonis crassi, injuste cœpit possidere ea quæ* « *modo habent comites in Gratianopoli, sive in terris* « *Episcopatus* .. » (Chorier, *Etat polit.*, t. II, pp. 71 et 72). C'est le plus ancien document où il soit question des Dauphins, par conséquent toutes les recherches pour aller au delà de *Guigues le Vieux* et reculer les commencements de la puissance de ces princes, seraient sans fondement solide. On lit, il est vrai, dans une donation faite par ce *Guigues le Vieux* à la prévôté d'Oulx, en 1053 : « Ego Guigo « comes, qui nomine vocor Senex... dono et confir- « mo pro animæ meæ mercede et anima patris mei « et matris meæ, et parentum meorum ecclesiæ « sancti Laurentii martiris... mansum unum, etc. » (Valbonnays, *Avis sur la généalogie des Dauph.*, p. II.) Il semblerait résulter de ces termes que *Guigues le Vieux* n'était pas le premier de sa race qui se fût établi en Dauphiné, que ses pères y avaient possédé des terres et obtenu le même rang, mais, leurs noms s'étant perdus dans l'obscurité des temps, on est forcé, en l'absence de tout monument historique antérieur, de s'en tenir au témoignage du cartulaire précité. Au reste, le lecteur curieux de connaître les diverses conjectures que les historiens ont émises d'après cette donnée, les trouvera exposées et discutées avec une profonde connaissance de la matière, en tête du 2e vol. de l'*Hist.* (inédite) *du Dauphiné*, par Fontanieu, intendant de la province (Mss. de la Bib. imp.)

(2) Ils étaient primitivement au nombre de douze, et l'on n'en possède que onze. Celui qui s'est perdu représentait le jeune *André*, fils d'*Humbert II*. On trouvera ci-apr., p. 293, des renseignements capables de mettre sur la voie des recherches à faire pour le retrouver et le joindre à cette ancienne collection qu'il serait intéressant de compléter.

(3) Voy. sur cette fondation, Valbonnays, *Hist. du Dauphiné*, t. II, p. 501.

paraît s'être occupé qu'à augmenter ses possessions territoriales aux dépens des évêques de Grenoble, Arthaud, Ponce Ier et Ponce II. Il mourut vers 1080 et fut enseveli à côté de son père.

GUIGUES III, fils du précédent, est nommé dans les anciens actes *Guigo comes, filius Guigonis Crassi*. Il porta, le 1er, le titre de *Comte d'Albon* et augmenta considérablement la puissance de sa maison. — Sa vie offre un curieux tableau des mœurs féodales au XIe siècle. Continuant le système d'usurpations et d'empiétements commencé par son père il arriva à jouir *par indivis* avec les évêques de presque tout le patrimoine de l'église de Grenoble. Cet état de choses donnait lieu à de continuels débats que Guigues ne manquait presque jamais de trancher avec l'épée. Pour y mettre fin l'évêque saint Hugues cita son adversaire par-devant l'archevêque de Vienne (1097) mais cette démarche n'ayant pas amené de solution le saint prélat fit usage des foudres spirituelles et l'excommunia. Au lieu de se soumettre le seigneur excommunié arma ses vassaux, alla attaquer l'évêque jusque dans son palais épiscopal et le chassa de Grenoble. Dans ces temps de troubles et de confusion les anathèmes de l'Eglise étaient une arme toute-puissante dont, il faut le reconnaître, les évêques se servirent plus d'une fois pour protéger le faible et le pauvre contre les abus de la force brutale. Celui qui en était frappé se voyait entravé chaque jour dans ses moindres actions, repoussé du seuil des églises, abandonné comme un pestiféré. Guigues finit par se lasser de cette position qui lui était faite, il se soumit et, pour obtenir son absolution, abandonna toutes les dîmes et redevances dont il jouissait dans le diocèse de Grenoble. Mais cette paix ne fut pas de longue durée; Guigues recommença bientôt ses violences et ses usurpations. Profitant de quelques termes mal définis relativement à la juridiction de Grenoble qui était restée indivise, il y établit sa domination et y détruisit celle de saint Hugues. Celui-ci l'excommunia de nouveau : de nouveau le violent seigneur chassa l'évêque de sa ville épiscopale et l'obligea à chercher un refuge d'abord à la grande Chartreuse, puis à Lyon. Cette longue querelle se termina en 1116 par la renonciation de Guigues à la plus grande partie des terres dont il s'était emparé. — Sur la fin de sa vie, il prit part à la guerre qui s'était allumée entre les comtes de Savoie et de Genève; voici, dit on, à quelle occasion: *Mathilde* sa fille, douée d'une grande beauté avait excité une vive passion dans le cœur d'Amé, comte de Savoie, qui l'épousa malgré qu'il fût déjà fiancé à Clarence, fille du comte de Genève. Celui-ci, furieux de l'injure faite à sa maison par un tel manque de foi, déclara la guerre à Amé. Guigues ne pouvant rester spectateur inactif, vint au secours du mari de sa fille et se mêla à une lutte dont les succès et les revers sont diversement racontés par les historiens.

Il fonda, près de Voreppe, le monastère de Chalais et le dota de biens considérables. — Il mourut en 1125. Quelques historiens modernes placent sa sépulture dans l'ancien cloître N.-D. de Grenoble ou dans le prieuré de St.-Robert (1), mais, selon Valbonnays, on ne sait rien de positif à ce sujet (2).

Il avait épousé une princesse du nom de *Mathilde*, fille d'un roi d'Angleterre (3). Dans les anciens actes elle est nommée tantôt *Mathildis* et *Mayenda*, tantôt *Regina*, d'autres fois *Mathildis Regina*. Quelques auteurs prenant *Regina* pour un prénom, ont avancé légèrement que son origine princière avait été imaginée par les Dauphinois pour rehausser l'illustration de leurs souverains; mais cette interprétation ne peut se soutenir en face de plusieurs titres positifs, notamment de celui cité par Valbonnays (*Hist. de Dauph.* II, p. 377), dans lequel on lit : « Dominus Guigo Comes de Albone et Matildis, *genere regina*, ejus uxor. » — Guigues eut de son mariage deux enfants : *Guigues* qui suit et *Mathilde*, mariée à un comte de Savoie.

GUIGUES IV, fils du précédent, était surnommé DAUPHIN « Guigo Comes, qui vocatur Delphinus », lit-on dans un acte de 1140 (4). — Il marcha sur les traces de son père et eut d'abord quelques démêlés avec saint Hugues. Il fit la guerre à l'archevêque de Vienne, ravagea son territoire, puis tourna ses armes contre Romans dont les habitants avaient eu le

(1) Albert du Boys. *Vie de saint Hugues*, p. 196. —Pilot. *Notice sur les bustes des anciens Dauphins* (Revue du Dauph., VI, p. 315). —J. Taulier, *Hist. du Dauphiné*, p. 147.

(2) *Hist. du Dauphiné*, t. II, p. 501, note *b*.

(3) Valbonnays, t. II, p. 376, note *d*.

(4) Le titre de *Dauphin* a fort exercé les érudits qui ont longuement disserté sur son origine et son étymologie. L'une des opinions les plus extraordinaires est assurement celle de M. Pierquin de Gembloux, qui prétend, très-sérieusement, que *Dauphiné* est la traduction grecque du mot *Allobrogie*. (*Revue du Dauph.*, t. VI, pp. 53 et suiv.)-Voy. sur cette question oiseuse une dissertation du P. Texte dans le *Journal de Verdun* de 1745.

tort de prendre le parti de leur archevêque. Cette ville n'était encore qu'un gros bourg sans remparts. « Il fut enlevé de vive force, dit Dochier (1) : le vainqueur irrité chassa les chanoines, dévasta l'église, brûla les maisons; tout fut abandonné à l'insolence et au pillage des soldats. » La paix se fit par l'entremise du légat du pape : le chapitre de St-Barnard paya 1500 sous pour les frais de la guerre, et en guise d'expiation, Guigues s'en alla faire un pélerinage à St-Jacques en Galice. — Vers 1140 il eut un différend avec Amé, comte de Savoie, son beau-frère, au sujet de quelques contestations sur les limites de leurs possessions. La guerre s'alluma entre eux : Guigues alla mettre le siége devant Montmeillan, mais Amé ayant attiré son adversaire dans un combat mit ses troupes en déroute. Mortellement blessé, le *Dauphin* fut transporté au château de la Buissière où il mourut bientôt après (1142). Son corps fut enseveli dans le cloître de l'église N.-D. de Grenoble.

Il avait épousé *Marguerite*, fille d'un Cte palatin de Bourgogne, nièce du pape Calixte II. De ce mariage naquirent un fils et deux filles : *Guigues*, qui lui succéda ; *Béatrix* mariée à Robert, comte d'Auvergne (2) ; *Marquise*, qui épousa Aymar, comte de Valentinois.

GUIGUES V, fils du précédent, prit *comme titre* le surnom de DAUPHIN que portait son père. A la mort de celui-ci, trop jeune encore pour prendre possession de ses vastes domaines, il fut placé sous la tutelle de MARGUERITE, sa mère, qui les administra avec sagesse et fermeté. Parvenu à un âge plus avancé, il songea à venger la mort de son père et déclara la guerre au comte de Savoie; mais ayant été battu, lui aussi, il s'estima heureux de pouvoir faire la paix par l'entremise de l'archevêque de Vienne (1150). — Il alla ensuite auprès de l'empereur d'Allemagne qui l'arma chevalier de ses propres mains, le maria à une de ses parentes dont les historiens ne nous ont pas conservé le nom, et lui fit don en même temps d'une mine d'argent découverte à Rame, dans le Briançonnais, avec la faculté de battre monnaie.— En 1155, Berthold, duc de Zeringhen à qui l'empereur Lothaire avait cédé ses droits sur le royaume de Bourgogne, lui abandonna tout ce qu'il possédait dans la ville de Vienne (3). C'est depuis lors que les Dauphins ont pris le titre de *comtes de Vienne*. — Il mourut à l'ancien château de Vizille, en 1162, ou 1167 selon quelques auteurs, ne laissant qu'une fille, *Béatrix*, pour héritière de ses Etats (4).

(1) *Essai hist. sur le monastère et le chapitre de Saint-Barnard*, p. 35.

(2) Elle eut un fils auquel on donna le nom de *Dauphin*. De là sont venus les *Dauphins d'Auvergne*.

En lui finit la 1re race des Dauphins.

Béatrix fut élevée par la Dauphine, Marguerite de Bourgogne, qui gouverna de nouveau pendant sa minorité. Elle eut de son 2e mari, Hugues III de Bourgogne mort en 1192, un fils, *Guigues André*, qui fut la tige de la 2e race des Dauphins. (Voy. **BEATRIX** et **MARGUERITE DE BOURGOGNE**).

DAUPHINS DE LA 2e RACE.

(MAISON DE BOURGOGNE).

GUIGUES VI, dit **GUIGUES-ANDRÉ**, né vers 1183, fut placé, en 1192, sous la tutelle de Béatrix, sa mère. Il épousa, dit-on, fort jeune encore, *Sennoresse*, fille du comte de Valentinois, mais ce mariage n'est pas généralement admis par nos historiens (5). Quoi qu'il en soit, ce prince se maria en 1202 avec *Béatrix de Claustral*, petite-fille du comte de Forcalquier, qui lui apporta en dot les comtés de Gapençois et d'Embrunois. Plus tard il la répudia sous prétexte de parenté et épousa *Béatrix de Montferrat*. — En 1215, il prit quelque part à la croisade contre les Albigeois. Il transféra à Grenoble, dans l'église de St-André dont on lui doit la reconstruction, le chapitre qu'il avait fondé à Champagnier en 1226. — Il mourut le 13 mars 1237 et fut enseveli dans l'église de St-André.

Guigues VI eut de Béatrix de Montferrat, sa seconde (ou 3e) femme, trois enfants : *Guigues* qui lui succéda; *Jean*, mort jeune; *Anne*, mariée à un comte de Savoie.

GUIGUES VII, fils du précédent, épousa Béatrix de Savoie qui lui apporta le Faucigny en dot (6). Il fit la guerre à l'archevêque de Lyon au sujet des châteaux d'Annonay et de Bourg-Argental

(3) Voyez Valbonnays, *Hist. du Dauph*, t. II, pp. 255-56.

(4) Il ne paraît pas avoir laissé de fils comme plusieurs hist. l'ont avancé. Voy. Valbonnays, *loc cit.*, t. I, *Premier discours sur l'origine des Dauphins*, p. 3.

(5) Lequien de la Neuville (*Histoire des Dauph.*, t. II p. 47), affirme qu'il est prouvé par un acte de 1225 conservé aux archives de la chambre des comptes de Grenoble.

(6) Cette terre fit partie du Dauphiné jusqu'en 1354, époque à laquelle le roi Jean et son fils Charles la cédèrent, par voie d'échange, à Amé VI, comte de Savoie.

en Vivarais, que Guigues VI, son père, avait reconnu, en 1230, tenir en franc-fief de cette église. Vaincu dans un combat, il fit, par l'entremise de plusieurs seigneurs du pays, un traité de paix fort peu honorable : il abandonna au prélat les châteaux de Septème et de Villeneuve, et reçut en échange le titre de chanoine de Lyon (1), (1266). — Guigues VII mourut en 1270 (2) et fut enterré dans l'abbaye de Prémol. Il laissa quatre enfants : *Jean* lui succéda ; *Catherine* et *André* moururent sans avoir été mariés ; *Anne* épousa Humbert de La Tour, qui fut la tige de la 3e race des Dauphins.

JEAN Ier, était fort jeune encore lorsque son père, *Guigues VII*, mourut. Ce fut Béatrix de Savoie, sa mère, qui exerça la régence. Il mourut, encore en tutelle, vers la fin de l'année 1281, et fut enseveli à Grenoble dans l'église de St-André (3). — En lui s'éteignit la 2e race des Dauphins.

DAUPHINS DE LA 3e RACE.

(MAISON DE LA TOUR-DU-PIN).

HUMBERT Ier. — Par son testament, Guigues VII avait substitué ses enfants les uns aux autres. Le Dauphin Jean Ier étant mort en bas âge, en 1281, ANNE, sa sœur, lui succéda et apporta le Dauphiné à Humbert de La Tour-du-Pin, son mari, qui prit dès lors le titre de Dauphin. — Les commencements de ce prince furent troublés par le duc de Bourgogne qui lui contestait ses droits (Voy. ci-dev. ANNE). Mais ce différend s'apaisa bientôt par l'entremise du roi Philippe-le-Bel. Le reste de sa vie fut rempli de brouilleries continuelles avec le Cte de Savoie : chacun des deux adversaires faisait des courses armées sur les terres de son ennemi ; ils s'emparaient de quelques châteaux, pillaient de pauvres vassaux qui n'en pouvaient mais, puis ils signaient un traité de paix, ou simplement une trêve pour recommencer quelque temps après. Les divers incidents de ces petites guerres ne nous sont pas parvenus et le peu qu'on en sait n'offre aucun intérêt, même pour notre hist. locale ; le lecteur, curieux de ce genre de détails, trouvera dans l'hist. de Humbert Ier par Valbonnays, tout ce qu'on en peut dire avec certitude d'après les actes du temps. — Ce fut sous ce prince que les rois de France commencèrent à s'immiscer dans les affaires du Dauphiné. Au mois de déc. 1294, Humbert étant allé faire un voyage à Paris, Philippe-le-Bel lui proposa de se reconnaître vassal de la couronne moyennant une rente annuelle de 500 liv. petits tournois, le Dauphin accepta. Dans l'acte passé à cette occasion, les deux princes traitèrent sur le pied de la plus parfaite égalité et firent une alliance offensive et défensive : le roi s'engageait à secourir le Dauphin contre son plus constant ennemi, le Cte de Savoie, à le protéger même contre son suzerain, l'empereur d'Allemagne, enfin à lui fournir, au besoin, l'argent nécessaire pour mettre ses places fortes en état de défense : Humbert, de son côté, promettait à Philippe-le-Bel de lui fournir des troupes contre le roi d'Angleterre. Ce traité, tout à l'avantage d'Humbert, et sans intérêt réel et actuel pour le roi de France, était un premier pas dans cette voie d'intrigues et de manœuvres qui devaient plus tard amener la cession de notre province. — Sur la fin de sa vie, Humbert se retira dans la chartreuse du Val-Ste-Marie, en Royans, abandonnant à *Jean* son fils les soins du gouvernement. Il mourut dans ce monastère vers le 12 avril 1307. C'était un prince habile et rempli de fermeté : il augmenta considérablement la puissance des Dauphins et soumit à leur suzeraineté un grand nombre de seigneurs qui cherchaient à se rendre indépendants. — Il avait fondé, en 1299, avec la dauphine Anne, la chartreuse de Salettes (4). — Il eut de cette princesse onze enfants :

Quatre fils : *Jean* lui succéda. *Hugues* eut du chef de la Dauphine Beatrix, sa grand'mère, la baronnie de Faucigny et épousa, en 1309, Marie de Savoie. - *Guy* eut pour apanage la baronnie de Montauban. Il épousa Marie des Baux et mourut en 1317. Plusieurs historiens ont dit, par erreur, qu'il avait été templier et brûlé à Paris, à côté de Jacques Molay. (5). - *Henry*, destiné à l'état ecclés., fut élu évêque de Metz et porta longtemps ce titre sans en remplir les fonctions. Il

(1) Les Dauphins étaient chanoines nés de plusieurs églises, entre autres de celles de Vienne, d'Embrun et du Puy. Ils assistaient au chœur avec un camail. Quand ils y venaient, l'évêque et le chapitre se rendaient en procession au-devant d'eux au son des cloches et des instruments de musique.

(2) Voy. son testament, du 5 de cal. de juillet 1267, dans l'*Hist. du Dauph.*, de Valbonnays, t. II, p. 3.

(3) Valbonnays, *loc. cit.*, t. I, p. 230, no IV.

(4) L'acte de fondation est rapporté par Valbonnays, *loc. cit.*, t. 2, p. 91.

(5) Voy. Valbonnays, *loc. cit.*, t. 2, p. 154.

fut tuteur de son neveu, le dauphin Guigues VIII, et régent pendant la minorité de ce prince. S'étant ensuite démis de son évêché vers 1324, il prit le titre de baron de Montauban et mourut en 1328 (1) et non en 1324, comme l'ont avancé par erreur les auteurs de la *Gallia christ.* Il fut enseveli à la chartreuse de Salettes, la même année.

Cinq filles : *Alix* épousa en 1297 Jean, comte de Forez, et mourut vers 1310.- *Marie* épousa, la même année, Aymar de Poitiers, petit fils d'Aymar III, comte de Valentinois. Devenue veuve en 1324, elle se retira à la chartreuse de Salettes, dont elle était prieure en 1334, et mourut le 27 oct. 1338. Quelques historiens, entre autres Chorier, sont tombés dans plusieurs erreurs à son sujet: ils l'appellent Alix ou Alexie et n'ont pas connu le vrai nom de son mari. -*Béatrix* épousa en 1302 Hugues de Châlons sire d'Arlay, en Franche-Comté. Après la mort de celui-ci elle se retira en Dauphiné où elle eut beaucoup de part à la confiance d'Humbert II. Lorsque ce prince, pendant son séjour à Naples, apprit la mort du Dauphin Guigues VIII son frère, il la nomma pour présider le conseil de régence. Elle mourut le 10 juin 1347.- *Marguerite* épousa, vers 1302, Frédéric de Saluces; - *Catherine* épousa, de 1307 à 1312, Philippe de Savoie.

JEAN II (1307-1318), fils du précédent, porta jusqu'à son avénement le titre de comte de Gap et d'Embrun. Il fut rempli de douceur et de modération; il s'appliqua à soulager ses sujets des impôts dont son père les avait surchargés et accorda des franchises à plusieurs communautés (2). Malgré son amour pour la paix, il dut guerroyer quelque peu avec le Cte de Savoie, puis il conclut avec lui un traité de paix en 1314. La même année il prit parti pour l'église de Vienne, dans sa querelle contre l'église de Lyon. — Ce prince augmenta considérablement son domaine en acquérant l'hommage du comté de Genève (1316), celui des terres possédées par Geoffroy de Clermont (1317) et la propriété de la baronnie de Meuillon (1317).-Philippe le Bel poursuivant ses vues politiques ne se contenta plus d'avoir les Dauphins pour vassaux, il voulut en faire ses alliés. Dans ce but, il promit à Jean II, pour Guigues, son fils aîné, la main d'une de ses petites-filles (1310). Son successeur, Louis le Hutin, augmenta en 1317, de 2000 liv., la rente assignée en 1294 aux Dauphins.— Jean II ne régna pas longtemps : à peine âgé de 38 ans, il fut atteint d'une fièvre lente qui l'emporta au mois de février 1318, au Pont-de-Sorgues, près d'Avignon, pendant un voyage qu'il était allé faire en Provence pour le rétablissement de sa santé. Son corps fut transporté à Grenoble et inhumé dans l'église St-André.

Il avait épousé, en 1296, Béatrix de Hongrie dont il eut trois enfants : *Guigues* et *Humbert* qui lui succédèrent; - *Catherine* née en 1318, morte en bas âge

GUIGUES VIII (1318-1333) n'avait que neuf ans lorsque son père mourut. Henry, son oncle et son tuteur, fut chargé de la régence et l'exerça avec beaucoup de sagesse et d'habileté; non-seulement il veilla sur la personne et les intérêts de son pupille, mais il s'appliqua encore, d'une manière toute particulière, à maintenir l'ordre et la police dans ses états, en réprimant les abus et les malversations, en faisant réparer les routes, construire des ponts, etc. (3) Ces heureux commencements promettaient un règne réparateur et de paix, lorsque le comte de Savoie vint tout à coup rallumer la guerre en se brouillant avec le Cte de Genève. Celui-ci, à raison de quelques fiefs, reconnaissait les Dauphins pour suzerains, en sorte que Guigues VIII fut obligé de prendre la défense de son vassal à la tête de la plus grande partie de la noblesse du Dauphiné; il s'avança du côté de Varey dont les troupes du comte de Savoie faisaient le siége. Les 2 armées se rencontrèrent dans la plaine de St-Jean-le-Vieux; un combat acharné s'engagea, mais la victoire resta au Dauphin. Il fit prisonnier un grand nombre de gentilshommes qui lui payèrent ensuite pour leur rançon des sommes considérables (1325). Cette journée, que l'on regarde comme l'un des événements les plus mémorables de l'histoire de notre province, donna à Guigues une grande importance auprès des seigneurs ses voisins. Le comte de Savoie, loin d'être abattu par sa défaite, continua quelque temps encore à faire des incursions sur les terres de son vainqueur, puis le roi de France parvint à leur faire signer une trêve d'un an (1328).—Vers ce temps-là le Dauphin mena des secours

(1) Son testament rapporté par Valbonnays, *loc. cit.*, t. 2, p. 225, est de cette année-là.

(2) Avalon, Beauvoir, Chabeuil, Saint-Jean d'Y-seaux (1313 et 1314).

(3) C'est lui qui commença à faire frapper de la monnaie d'or au coin des Dauphins. Les hôtels des monnaies étaient à Grenoble, à Cerves et à Avisan.

à Philippe-le-Long qui était en guerre avec les Flamands. Il se trouva avec Henry, son tuteur, à la bataille de Cassel où, malgré sa jeunesse, il combattit vaillamment à la tête de la septième ligne dont il avait le commandement. En reconnaissance de ses services le roi lui donna une maison à Paris, située sur la place de Grève, nommée la Maison-aux-Piliers (1). — Cependant, la trève conclue avec le comte de Savoie étant expirée, la guerre recommença avec plus de furie qu'auparavant. Celui-ci s'empara par trahison du château de Paladru; de son côté le Dauphin alla mettre le siége devant le château de la Perière, près de Voiron, mais au plus fort de l'attaque ce jeune prince fut atteint d'un coup d'arbalète et mourut le lendemain 23 juillet 1333, à l'âge de 24 ans (2).— Voy. *Recherches sur Guy Dauphin*, par A. Lancelot, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, t. VIII.

Guigues VIII avait épousé, à Dôle, (Franche-Comté) le 17 mai 1322, Isabelle, fille du roi Philippe-le-Long, dont il n'eut pas d'enfants (3). Mézeray raconte, dans son *Histoire de France*, à propos de ce mariage, une anecdote qui ne vaut pas la peine d'être réfutée: elle a été néanmoins répétée sans examen par la plupart de nos historiens.

HUMBERT II (1333-1349), né en 1313, était à Naples auprès du roi de Sicile, lorsque la mort de Guigues VIII, son frère, l'appela au gouvernement du Dauphiné. Les finances de cet État se trouvaient alors tellement épuisées, que le nouveau souverain ne put, faute d'argent, venir immédiatement en prendre possession; il fallut que la régente, *Béatrix* (voyez p. 188), frappât les Juifs d'un emprunt forcé pour payer ses frais de voyage (4). C'était un prince vain et léger, dévôt jusqu'à la sottise, généreux jusqu'à la prodigalité, ami du faste, du luxe, des titres et des beaux habits. Les moines et les grands seigneurs de sa cour abusèrent sans scrupules de sa faiblesse, les uns pour se faire grassement doter, les autres pour lui soutirer de bonnes terres, des équipages ou de l'argent. Les revenus ordinaires du Dauphiné ne pouvant suffire à toutes ses dépenses folles et inconsidérées, il eut recours à mille expédients pour remplir ses coffres : il pressura ses sujets, pilla les Juifs, altéra les monnaies, aliéna pièce à pièce la plus grande partie de son domaine privé, etc.; puis se trouvant un jour accablé de dettes, harcelé par ses créanciers, circonvenu par des conseillers qui n'avaient plus rien à attendre de lui, il se vit contraint de vendre ses États à la France et de se faire moine (5).

Humbert arriva en Dauphiné (déc. 1333) plein d'idées de grandeurs qu'il avait prises à la cour de Naples. Il commença par se parer des titres pompeux de *prince* du Briançonnais, de *duc* de Champsaur, de *marquis* de Césane, de *comte* de Vienne, d'Albon, de Graisivaudan, d'Embrun et de Gapençais, de *baron palatin* de La Tour, et enfin de *capitaine général des armées du Saint Siége*. Il ne lui manquait que le titre de roi; il l'obtint au moyen de lettres patentes de Louis de Bavière, qui érigeaient ses États en royaume, sous le nom de royaume de Vienne, mais de peur de se brouiller avec le pape, il n'osa pas le porter. Il s'occupa en même temps à mettre sa maison sur un pied digne de lui. Il fit deux règlements, l'un pour les gages de ses officiers, l'autre pour sa garde-robe et le menu de ses repas (1336-1337). Son attention s'y porta aux plus minutieux détails : il y déter-

(1) Cette maison fut achetée par le prévôt des marchands de Paris pendant la captivité du roi Jean et démolie ensuite sous François Ier. Elle occupait l'emplacement sur lequel a été bâti l'Hôtel de Ville actuel.

(2) Nos historiens ont débité bien des contes sur la mort de ce prince et les regrets qu'il laissa. Ils parlent de cet événement comme s'ils en avaient été témoins oculaires. Le lecteur, curieux de voir jusqu'où peut aller la manie de suppléer par l'imagination au silence de l'histoire, devra lire l'*Histoire du Dauph.*, par Chapuys-Montlaville, t. II, pp. 239 46.

(3) Il avait eu un fils naturel nommé JEAN, qui fut seigneur de Châteauvilain. (Voy. BARDONNENCHE (*François de.*)

(4) Les Juifs avaient alors des banques à Grenoble, à Moirans, à La Tour-du-Pin, à Goncelin, à Morestel, à Bourgoin, à Revel, à Beaurepaire, à St-Marcellin, à Pisançon, à la Sone, à Saint-Nazaire, à Chabeuil, au Buis, à Briançon, à Saint-Bonnet, à Corps, à la Mure et à Mens. Ils prêtaient ouvertement à usure et sur gages. Les Dauphins leur avaient accordé la liberté du commerce, moyennant un tribut annuel. Dans les lieux où il se trouvait des péages, on leur faisait payer un droit pour leurs personnes, comme pour les animaux. A Saint-Symphorien-d'Ozon, notamment, ce droit était de 4 deniers pour un Juif passant à pied et de 8 lorsqu'il passait à cheval : il était doublé pour les femmes enceintes.

(5) Épris d'une grande admiration pour ce prince incapable, le président de Valbonnays s'est donné beaucoup de peine pour en faire systématiquement un grand homme. Il a, dans ce but, rapporté minutieusement quantité de petits faits sans importance, mais tous ses efforts n'ont abouti qu'à mettre dans un plus grand lustre la sottise de son héros. Il fit, en 1727, une grosse querelle à l'abbé de Vertot qui, dans son *Hist. des chevaliers de Malte*, s'était permis d'en parler avec peu de révérence. (Voy. à ce sujet, une *Lettre écrite à M. l'abbé de Vertot par M. de Valbonnays* dans la *Continuat. des Mém. de litt.* du P. Desmolets, t. VI.)

mina le nombre de plats et la qualité des mets servis chaque jour sur ses tables et le rang que devaient garder entre eux ceux qui avaient droit d'y manger : il fixa le prix des étoffes et des fourrures de ses habits, de ceux de la Dauphine et de tous ses officiers, selon la qualité des personnes et les saisons (1). Cette organisation princière et toutes les prodigalités auxquelles il se livrait chaque jour sans compter, ayant bientôt épuisé ses finances, il lui fallut recourir aux expédients. Il eut d'abord la singulière idée de mettre en ferme ses Etats (1337), mais des difficultés d'exécution firent échouer ce projet. Il en conçut alors un autre qui lui fut suggéré par le chagrin qu'il ressentait de la mort d'*André*, son fils unique, arrivée 2 ans auparavant (1335), c'était de faire une cession du Dauphiné en faveur du roi de Sicile, moyennant des avances considérables. Ce nouveau projet échoua encore et laissa le pauvre prince au milieu d'embarras inextricables dont il ne put sortir qu'au moyen de taxes arbitraires mises sur les Juifs, et en cédant au plus récalcitrant de ses créanciers, un marchand de Lyon, les revenus des terres qu'il possédait en Normandie et en Auvergne, et la rente héréditaire constituée en 1294, par Philippe-le-Bel à son aïeul Humbert I (1338). — Au mois d'août de cette même année, il lui prit fantaisie de s'emparer de Vienne. A cet effet, profitant de la discorde qui régnait entre le chapitre et l'archevêque, il y fit entrer des troupes et s'en fit reconnaître souverain par les habitants; mais cette expédition lui coûta cher. Le prélat dépossédé courut à Avignon porter ses plaintes au pape; un procès s'ensuivit à la chambre apostolique et Humbert fut condamné à payer à son adversaire des dommages considérables. Pour se libérer il dut vendre ses terres de Normandie. L'année suivante (1339), il se livra à une tentative du même genre sur Romans qui ne lui réussit pas mieux. L'archevêque de Vienne, suzerain de cette ville, l'excommunia, et le pape le condamna encore à une forte amende. — Ces deux affaires l'avaient rendu débiteur envers la chambre apostolique d'une somme de 16000 florins, dont Benoît XII ne tarda pas à demander avec instance le payement. Humbert avait ses coffres vides et se trouvait fort embarrassé : il exposa inutilement sa détresse et offrit des terres en payement, notamment celle d'Avisan. Mais le Saint-Père ne voulut rien entendre, et, comme moyen coercitif, il l'excommunia : c'était la mesure la plus propre à alarmer la conscience timorée de son débiteur. Le malheureux dut se mettre aussitôt en devoir de chercher des fonds, et les ayant enfin trouvés, il chargea son proto-notaire, Amblard de Beaumont, de les porter à la chambre apostolique. On vit alors avec quelle impudeur on se moquait de lui : le pape ne voulut pas donner l'acquit des 16000 florins, à moins que la terre d'Avisan, dont on lui avait d'abord proposé la cession en paiement, n'y fut jointe. Les deux excommunications dont il avait été frappé furent ensuite levées, à condition qu'il expierait ses fautes par des œuvres pies (2).

Ces malheureuses affaires n'étaient certes pas de nature à mettre de l'ordre dans les finances d'Humbert, aussi songea-t-il de nouveau à faire une cession de ses États. Cette fois, d'après les conseils de quelques seigneurs de sa cour, il jeta ses vues sur le roi de France. Il eut en conséquence une entrevue à Avignon avec le duc de Normandie, fils aîné de Philippe-de-Valois, des conférences s'ouvrirent et on arrêta les articles d'un traité (23 avril 1343) dont voici les principales bases :

1° Le Dauphin, dans le cas où il viendrait à mourir sans enfants, transportait ses États à Philippe, duc d'Orléans, 2° fils du roi, ou, à son défaut, à l'un des fils du duc de Normandie.

2° Dans aucun cas, le Dauphiné ne pourrait être incorporé au royaume, à moins que l'Empire et la France ne se trouvassent par la suite réunis sous un même chef.

3° Le nouveau Dauphin et ses successeurs devaient conserver à perpétuité les libertés, priviléges et coutumes du pays et porter le titre de Dauphins de Viennois (3).

(1) Ces règlements, fort curieux du reste, sont insérés *in extenso* dans le t. II, de l'*Hist. du Dauph.* de Valbonnays, pp. 308-17 (Voy. encore un état de la maison du dauphin Humbert II *Ibid.*, tom. I, pp. 351-72 et un opuscule de M. Berriat Saint-Prix (*Recherches sur la législation...*), dont on trouvera le titre ci-dev. p. 124, n. XVI.)

(2) Ce fut, pour obéir à cette sorte de pénitence, qu'Humbert fonda, en 1342, le monastère de Montfleury, près de Grenoble.

(3) La plupart des historiens ont dit, par erreur, qu'une des conditions des traités d'Humbert avec la France était que le titre de *Dauphin* serait porté par les *fils aînés* de ses rois. Le traité définitif, celui de 1349, prouve le contraire, puisqu'il fut fait en faveur d'un *petit-fils* de Philippe de Valois. Il paraît que rien de positif ne fut arrêté à cet égard, qu'on

4° Le roi acquitterait toutes les dettes du Dauphin passées et futures, celles-ci limitées cependant à 25000 florins d'or; il lui assignerait 10000 liv. de rente en fonds de terre en Languedoc et lui payerait une somme de 120000 florins dans l'espace de 3 ans; enfin il lui laisserait en toute propriété différentes terres en Dauphiné, de la valeur de 10000 liv. de rente.

5° La naissance d'un fils à Humbert anéantirait le traité. Dans ce cas on ne pourrait lui réclamer que le remboursement des 120000 florins, et après sa mort seulement. Les pensions et les sommes payées pour l'acquit de ses dettes, seraient perdues pour le roi.

6° Dans tous les cas, Humbert conserverait jusqu'à sa mort la jouissance de ses États.

Ce traité ne rendit pas Humbert plus riche: il avait reçu 40000 florins à compte sur les 120000, et 2 mois après ils étaient entièrement dépensés. Il fallut de nouveau recourir aux expédients. Il fit proposer au roi de Sicile de lui céder les terres qu'il s'était réservées en Dauphiné, moyennant un prêt de 30000 florins. Cette négociation échoua, mais la cour de France qui en avait été instruite, fut alarmée, et pour lui ôter le prétexte de former à l'avenir d'autres projets du même genre et le lier davantage, elle vint à son secours. Elle avança les termes désignés dans le traité et affecta au payement des 80000 florins qui restaient dus, les revenus de plusieurs terres et des droits levés par le roi en certaines provinces (1344). — Ce fut à quelque temps de là que Jean, duc de Normandie, profitant habilement de son influence sur l'esprit d'Humbert, lui fit signer un nouveau traité qui l'appelait, lui et ses enfants, à recueillir la succession du Dauphiné de préférence à Philippe d'Orléans. Ce 2° traité, conclu à Avignon, le 7 juin 1344, ne dérogeait d'ailleurs à aucun des articles du précédent.

Cependant, les nouvelles sommes reçues par le Dauphin, l'année précédente, ne tardèrent pas à être épuisées. On lui avait donné en toute propriété des terres pour lui tenir lieu de la rente héréditaire qu'il possédait sur le trésor royal : il ne les eut pas plutôt entre les mains qu'il s'empressa de les vendre (1345). A la même époque et malgré l'état précaire de ses finances, il conçut le projet le plus insensé et le plus capable de consommer sa ruine. Clément VI venait de publier une croisade contre les infidèles; sa vanité le poussa à vouloir la commander. Il brigua cet honneur avec tant d'empressement, fit tant de soumissions au Saint-Père et de si magnifiques promesses de dépenses, qu'il obtint d'être le chef de l'armée chrétienne (1). Ce titre brillant acheva de lui faire perdre toute raison : il vendit sa vaisselle et ses joyaux pour en faire faire des croix, des penonceaux et autres bimbelots du même genre destinés à orner son casque et la proue de la galère qui allait le transporter en Orient; il engagea à grands frais, pour lui servir d'escorte, 300 chevaliers à la tête desquels il se mit à parader dans les rues d'Avignon, précédé de l'étendard des croisés; enfin, il assembla sérieusement son conseil pour lui annoncer, qu'allant au secours des Grecs d'Orient il avait résolu de gréciser son nom et de se nommer à l'avenir *Ymbert* (2). Mais il restait un point important, celui de l'argent. Pour s'en procurer il mit en œuvre tous les expédients que la nécessité lui suggéra. Ainsi, il aliena les terres qu'il avait encore en Languedoc; il fit publier dans toutes les paroisses de ses États qu'il vendrait à des prix modérés des franchises et des libertés; il dépouilla de nouveau les Juifs, mit une imposition générale sur ses sujets, etc., etc. Les fonds nécessaires étant enfin trouvés, il donna le gouvernement du Dauphiné à Henri de Villars, archev. de Lyon, et, suivi de Marie des Baux, sa femme, il s'embarqua à Marseille le 2 sept. 1345. — Les historiens des croisades donnent peu de détails sur cette expédition. Humbert remporta quelques avantages sur les Turcs, puis, cédant bientôt à sa légèreté naturelle, il désira revenir en Europe. Le pape qui avait été l'instigateur de la guerre s'était refroidi, lui aussi : il levait difficilement les dîmes imposées à cette occasion sur le clergé, et les rois de la chrétienté ne lui venaient pas en

s'en remit à la volonté des rois et qu'ils restèrent maîtres du choix. Mais comme ils en disposèrent toujours en faveur de leurs fils aînés, cet usage finit par s'établir d'une manière invariable dans notre ancienne monarchie.

(1) On lit dans un discours prononcé à cette occasion par Clément VI : « Et quia inter cæteros principes reperii *instantem sæpius*, *supplicantem humilius*, *optantem ardentius*, *offerentem liberalius*, dilectum filium Ymbertum Delphinum Viennensem, idcirco..... ducem et capitaneum contra « Turcos exercitus duximus ordinandum. » (Baluze, *Vitæ paparum Avenienslum*, t. I, p. 290)

(2) *Memorabilia H. Pilati*, dans Valbonnays, t. II, p. 623.

aide. Craignant dès lors, avec raison, d'avoir à supporter seul les frais de la guerre, il entra facilement dans les vues d'Humbert. En conséquence, ce prince conclut un traité de paix, licencia ses troupes et revint dans ses États vers le commencement de sept. 1347, après 2 ans d'absence.

Par suite de cette malheureuse expédition, ses finances étaient dans un état déplorable; pour les rétablir il imposa une taille générale de 6 gros par feu et se livra à de nouvelles et inutiles dépenses. Il dotait des prieurés, il achetait à crédit chez des marchands, dont il eut à essuyer des avanies, des bijoux, des ornements de chapelles; plein des idées de grandeur que lui avait données le commandement de la croisade, il voulut avoir un plus grand nombre d'officiers dans sa maison et créa une compagnie de gardes pour veiller jour et nuit sur sa personne (1347). Ses conseillers les plus dévoués lui adressaient en vain de sages représentations, un mauvais génie semblait l'entraîner à sa perte. Deux partis s'étaient formés à sa cour : l'un, vendu à Philippe de Valois, dont Amblard de Beaumont était le chef (1), l'encourageait très-probablement dans ses folles prodigalités, et cette mauvaise administration qui, en épuisant toutes ses ressources, devait l'amener forcément à abdiquer. L'autre, au contraire, plus national, ayant à sa tête le chancelier Jacques Brunier, s'efforçait de le soustraire à ces fâcheuses influences afin de conserver la nationalité dauphinoise. Ce dernier parti lui conseilla de se remarier (2), et proposa d'abord Blanche, sœur du comte de Savoie, puis Jeanne, fille du duc de Bourbon. Cette dernière proposition ayant été agréée, on dressa les articles du contrat (1348), mais la cour de France se mit aussitôt en mesure d'en empêcher la célébration. Sous divers prétextes on la renvoya de délais en délais, et on y mit si peu de convenances, que Humbert voyant à la fin qu'on se moquait de lui, déclara ne plus vouloir de ce mariage. Sur ces entrefaites (oct. 1348), Jacques Brunier était mort, et la perte de ce fidèle conseiller le laissait entièrement sous l'influence du parti dévoué à la France. Dès lors, harcelé par ses créanciers, à bout de ressources, peut-être aussi dégoûté des hommes dont sa faiblesse le rendait le jouet, il résolut d'abdiquer le pouvoir et de se faire moine. Le roi n'eut pas plus tôt appris cette résolution, qu'il envoya en toute hâte des députés pour l'y affermir. Des conférences s'ouvrirent à Tournon et à Romans (févr. et mars 1349), et enfin il intervint un dernier traité définitif par lequel le Dauphin se dépouillait actuellement et irrévocablement en faveur de Charles, fils du duc de Normandie, moyennant le payement de ses dettes et la remise de certaines sommes. Le 16 juillet suivant, les deux princes se réunirent à Lyon en une assemblée solennelle. Humbert y parut pour la dernière fois entouré de toute sa noblesse; il mit le duc Charles en possession de ses États par la tradition du sceptre, de l'anneau, de la bannière et de l'épée du Dauphiné. Puis, les barons et les seigneurs qui étaient présents, prêtèrent hommage au nouveau Dauphin et lui firent serment de fidélité. A dater de ce jour l'union de notre province à la France fut consommée (3).

Le lendemain (17 juillet 1349) Humbert prit l'habit de saint Dominique à Lyon, dans le couvent de cet ordre, et se retira ensuite au château de Beauvoir, dont la propriété lui avait été réservée. Il quitta le Dauphiné pour la dernière fois sur la fin de 1350, et se rendit à Avignon où le pape le promut aux ordres sacrés, le jour de Noël, dans l'intervalle des trois messes qui se disent en cette solennité. Il prit le sous-diaconat à celle de minuit, le diaconat

(1) En 1340, lors d'un voyage d'Humbert à Paris, Philippe de Valois s'etait fait des créatures auprès de ce prince en s'attachant par des libéralités plusieurs gentilshommes du Dauphiné. Le protonotaire, Amblard de Beaumont, l'un des plus intimes conseillers d'Humbert, en avait reçu une pension de 900 liv. de rente sur le trésor roy. (Voy. *Hist. généal. de la Maison de Beaumont*, t. II, pp. 287 et suiv.)

(2) Sa femme, Marie des Baux, qui l'avait suivi dans la croisade, était morte à Rhodes, en mars ou avril 1347.

(3) Quelques mois avant son abdication (13 mars Humbert renouvela plusieurs ordonnances faites autrefois par ses prédécesseurs, et publia un règlement qui a été regardé depuis comme la loi municipale du Dauphiné. C'est ce qu'on appelle le *Statut Delphinal*. Il ne se contenta pas de confirmer les priviléges et les usages du pays, il y affranchit ses sujets de diverses servitudes et révoqua plusieurs droits extraordinaires introduits par le despotisme féodal. - Le *Statut Delphinal* a été publié dans un grand nombre d'ouvrages relatifs à notre province. Je me bornerai à citer le suivant qui est un des incunables typogr. de Grenoble : *Libertates per illustrissimos principes delphinos Viennenses delphinalibus subditis concesse.....Venales habentur huiusmodi libelli gratianopoli in platea mali consilii apud Franciscum Pichatuz....* in-4° de 87 et 37 ff. goth. On trouve une description minutieuse de ce recueil, qui est des plus rares, dans les *Mélanges biograph. et bibliogr. relatifs à l'Histoire litt. du Dauphiné*, pp. 452 et suiv.

et la prêtrise aux deux autres : il la célébra immédiatement après lui-même. Le pape le sacra ensuite patriarche d'Alexandrie et le créa administrateur perpétuel de l'archevêché de Reims. Mais ces dignités ne pouvaient longtemps convenir à son caractère inconstant : il se fatigua bien vite de son nouvel état et voulut en changer. Le roi, qui n'avait rien à lui refuser, le nomma à l'archevêché de Paris (25 janvier 1354). Comme il ne manquait plus que l'agrément du pape, il se mit en route pour aller le solliciter lui-même à Avignon, et ce fut pendant le voyage que la mort l'atteignit à Clermont, en Auvergne, le 22 mai 1355 : il était âgé de 42 ans. Dans son testament il fit plusieurs legs à des églises et à des maisons religieuses ; il eut surtout grand soin de donner des ordres précis pour le payement de ses dettes.

D'après ses désirs, son corps fut transporté dans l'église des dominicains de Paris, et enseveli à côté de Clémence de Hongrie, sa mère. On apposa sur son tombeau une plaque de cuivre où il était représenté revêtu de l'habit de saint Dominique, avec la croix patriarcale, la mitre et le pallium. Le président de Valbonnays a fait graver un dessin de cette plaque pour son *Histoire du Dauphiné*.

Ce prince donna à la justice un cours plus régulier en créant (1337), sous le nom de *Conseil Delphinal*, un tribunal chargé de juger les affaires des particuliers. Ce conseil, d'abord établi à Saint-Marcellin, fut transféré à Grenoble en 1340, puis érigé en parlement par Louis XI en 1453. (Voy. un opuscule de G. Allard, ci-dev. p. 18, nº XL.) — Il *réorganisa* par un édit du 25 juillet 1339, l'ancienne université de Grenoble, et accorda divers priviléges aux étudiants afin de les attirer en plus grand nombre. (Voy. un opuscule de M. Berriat Saint-Prix, ci-dev. p. 127, nº LXXI.)

Écrits relatifs a Humbert II.

I. *Vie*, par G. Allard (ci-dev. p. 17, nº XXVIII) — II.* *Humbert II, ou la Réunion du Dauphiné à la France,* tragédie en cinq actes, en vers, 1775, in-8º. — III. *Humbert II*, par Barginet (ci-dev. p. 67, nº XXI).

Humbert avait épousé, à Naples, en 1332, *Marie* Des Baux, fille de Bertrand Des Baux et de Béatrix d'Anjou. De ce mariage il n'eut qu'un fils, **ANDRÉ**, né à Naples, le 5 septembre 1333 (1). Selon un usage du temps, ce jeune prince, quoique âgé de deux ans à peine, fut fiancé à Blanche d'Evreux, fille du roi de Navarre, lors d'un voyage que le Dauphin son père fit à la cour de France en 1335, mais sa mort prématurée, arrivée dans les premiers jours d'octobre de la même année (2), empêcha l'exécution de ce contrat. D'après une tradition généralement répandue, sa nourrice l'aurait laissé tomber d'une fenêtre, et il serait mort peu de jours après. — Son tombeau, placé dans l'église des dominicains de Grenoble, fut détruit en 1562, pendant les troubles religieux, et rétabli ensuite par ordre du parlement, en 1583. Le jour de sa mort y était marqué par erreur au 21 juillet 1338. — Il existe un portrait gravé de ce jeune prince que je crois fort rare. En voici la légende : *André, fils unique d'Humbert II, dernier Dauphin de Viennois, mort d'une chutte* (sic) *dans son enfance :*

Généreux Dauphinois qui plaignez mon destin,
Bénissez à jamais la sage Providence,
Pour calmer vos esprits sur ma funeste fin,
Elle vous fit sujets des fils aînés de France.

Dessiné et gravé à Avignon, en 1749, d'après le buste original en marbre du cabinet de monsieur le marquis de Suarez d'Aulan, lequel présente les enfoncements du crane dans sa chutte, et la teigne dont ce prince estoit atteint dans ses cheveux. — *J. Michel delineavit et sculpsit.* — L'enfant est en buste, posé sur un socle, tête nue, tourné à D., in-folio.

DAVAUX (Jean-Baptiste), violoniste et compositeur, naquit à la Côte-Saint-André (Isère) vers le milieu du XVIIIᵉ s. Il appartenait à une famille de

(1) « Il eut aussi deux enfants naturels : *Catherine*, religieuse au couvent de Salettes ; *Amédée*, tige de la maison de Viennois, qui s'est éteinte en la personne de *Jean Jacques*, marquis de Viennois, seigneur de Septème, d'Oytier, etc. Ce gentilhomme jouissait, à la fin du siecle dernier, d'une grande considération en Dauphiné. Il avait été choisi en 1789 pour aller demander au roi le rétablissement des États. Jeté en prison en 1793, il subit dix-huit mois de captivité et se retira ensuite à sa terre de Septème où il mourut le 10 janvier 1818. De son mariage avec *Marie-Sophie-Félix-Marguerite* de Launay d'Entraigues, il avait eu : 1º *Amédée-Etienne-Marc-Antoine-François-Grenoble*, né en 1778, mort en 1786 ; 2º *Marie-Thérèse-Alexandrine-Emilie*, mariée le 16 mars 1805 au marquis d'Albon, pair de France. De cette union sont issus les représentants actuels de la maison d'Albon. » (*Note de M. Borel d'Hauterive.* - Nov. 1856.)

(2) Voy. sur l'époque de sa mort, Valbonnays, *loc. cit.*, t. II, pp. 293 et 303.

bourgeoisie peu riche. Son père, chargé de 14 enfants, lui procura néanmoins une brillante éducation, seul bien qu'il put lui donner, et l'envoya ensuite, à l'âge de 23 ans, chercher fortune à Paris. — Davaux avait étudié la musique avec soin, il jouait bien du violon et connaissait la composition : sur ces deux talents reposaient toutes ses espérances. « Quelques succès obtenus dans le monde, dit M. Fétis (*Biographie des Musiciens*), le déterminèrent à se livrer à la composition avec assiduité : il publia des quatuors, des trios, des concertos, des symphonies concertantes qui, par des mélodies naturelles, quelquefois même un peu triviales, et surtout par une facilité d'exécution convenable à l'inexpérience des musiciens français de son temps, eurent une vogue qui s'évanouit à l'apparition des admirables concertos de Viotti, et des quatuors de Pleyel. Ce qui contribua surtout à faire la réputation de ces quatuors, c'est qu'on les entendit longtemps exécuter avec une perfection relative fort remarquable par Jarnovick, Guerin et Duport. Les réunions de ces artistes avaient lieu chez Davaux chaque semaine : les amateurs, attirés autant par ses nobles manières que par le désir d'entendre de la musique agréable, recherchaient avec empressement les occasions de s'introduire chez lui. » — Après la révolution, le ministre de la guerre, Beurnonville, lui donna un emploi dans ses bureaux, puis Lacépède le nomma chef de div. à la Lég.-d'Honneur. Lors de la réorganisation de l'ordre en 1815, il fut mis à la retraite avec une pension dont il a joui jusqu'à sa mort arrivée à Paris le 22 février 1822.

Quelques auteurs attribuent à Davaux l'invention du *Métronome*. (Voyez une lettre qu'il fit insérer dans le *Journal encyclop.* de juin 1784, p. 534, sous ce titre : *Lettre sur un instrument, ou pendule nouveau, qui a pour but de déterminer avec la plus grande exactitude les différents degrés, depuis le* prestissimo *jusqu'au* largo, *avec les nuances imperceptibles d'un degré à l'autre.*)

Portrait. — J.-B. Davaux. Buste, de prof. D. méd. rond de 72 mill. Il y a trois états de cette planche : 1° celui décrit ; 2° avec le nom du graveur : *Miger, sculp.*; 3° le méd. retenu par un ruban est posé sur une tablette. Dans cet état la planche a 138 mill. de H. et 85 mill. de L.

Œuvres musicales de Davaux.

Op. I. *Six quatuors* pour 2 violons, alto et basse. — Op. II. *Quatre concertos* pour violon. — Op. III et IV *Symphonies concertantes* pour 2 violons. — Op. V. *Deux duos* pour violon et violoncelle. — Op. VI. *Six quatuors.* — Op. VII. *Deux symphonies concertantes pour violon.* — Op. VIII. *Trois symphonies à grand orchestre.* — Op. IX. *Six quatuors.* — Op. X. *Six quatuors composés d'airs variés.* — Op. XI. *Deux symphonies.* — Op. XII. *Deux symphonies concertantes*, pour 2 violons et flûte. — Op. XIII. *Deux symphonies concertantes* pour 2 violons. — Op. XIV. *Trois quatuors.* — Op. XV. *Six trios*, pour 2 violons et alto. — Op. XVI. *Symphonie concertante*, pour 2 violons. — Op. XVII. *Trois quatuors.* — Op. XVIII. *Concerto*, pour violon.

Il est auteur de la musique d'un opéra-comique en 2 actes intitulé *Théodore*, représenté à la Comédie-Italienne en 1785. D'après la *Nouv. Biogr. génér.* (Firmin Didot), il aurait écrit la partition d'un autre opéra intitulé *Félicia*.

DAVAUX (Guillaume), frère du précédent, né à la Côte-St-André en 1740, fit ses études ecclésiastiques au séminaire de Saint-Irénée, à Lyon, et occupa ensuite la chaire de rhétorique au collége de Grenoble. S'étant rendu à Paris il y obtint les fonctions d'instituteur des enfants de France par le crédit de la princesse de Guéménée, leur gouvernante. Quand la révolution lui eut ravi ses élèves, il se retira chez sa protectrice et demeura dans l'obscurité jusqu'à la Restauration. A cette époque, accueilli de la manière la plus affectueuse par Louis XVIII, il devint chanoine honoraire de Saint-Denis et vicaire général du diocèse de Soissons. — Il est mort à Paris en 1822. — (Voy. *Mémoire sur Louis XVII*, par Eckard; *Recherches hist. sur La Côte Saint-André*, par l'abbé Clerc-Jacquier (la Côte-St-André, 1853, in-8°, pp. 170 et suiv.)

DAVID (Claude), né à Vienne, bel-esprit du XVIe siècle, a fait sur la mort d'Oronce Fine quelques vers insérés par le médecin Mizauld dans le recueil intitulé : *Funebre symbolum virorum aliquot illustrium de Orontio Finæo...* Parisiis, 1555, in-8°. Je ne sais s'il est le même qu'un *Claude* David, député du Dauphiné aux Etats de Blois en 1576. — J'ai mentionné dans la liste des amis de Boissat (ci-devant p. 153) un *Louis* David, chanoine de Saint-Maurice de

Vienne, auquel Chorier (*Boessatii Vita*, p. 242-245) a consacré une notice.

DAVIN (Antoine), médecin, vivait dans la première moitié du XVIIe s. Il a écrit un petit livre assez rare dont voici le titre : *Tres singvlier traité de la generale et particvliere preseruation, et de la vraye et asseuree curation de la Peste. Par* NOBLE ANTOINE DAVIN, *conseiller et médecin ordinaire du Roy*. Grenoble, chez Richard Cocson. M.DC.XXIX, in-8° de 154 pp. et 4 ff. non chiffrés pour la table, le privilége daté de Valence, 2 avril 1629, et l'errata.

G. Allard lui donne, par erreur, le prénom de *Jean* et le fait médecin de Lesdiguières. Videl parle, en effet, dans l'histoire de ce dernier (édition in-fol.), pp. 238 et 471 d'un Jean Davin, médecin, mais la différence des prénoms ne permet pas de confondre, comme étant un seul et même personnage, le médecin de Lesdiguières et l'auteur du *Traité de la Peste*. Peut-être étaient-ce le père et le fils ? — G. Allard ajoute : « Il estoit du Gapençois... et fut ennobly à cause de son sçavoir l'an *1607*. » Il ne faut donc pas le rattacher à la famille noble du même nom originaire d'Orpierre que Chorier (*Etat pol.*, t. III) fait remonter à *1429*.

DAVIN (Jean), général d'artillerie, né à Baratier (Hautes-Alpes) le 15 février 1749, s'engagea en 1766 comme simple canonnier dans le régiment d'artillerie de Grenoble, d'où il passa en 1791 dans le 3e bataillon des volontaires de la Drôme. Il fit en Savoie les campagnes de 1792 et 1793, puis se trouva au siége de Lyon avec le bataillon de la Drôme dont Kellermann l'avait nommé chef. Après la prise de cette ville, il servit dans l'armée des Pyrénées-Orientales de l'an I à l'an III, à celle d'Italie en l'an IV, à celle de Naples de l'an VII à l'an VIII, et fut ensuite employé dans la 7e division militaire (Grenoble). Nommé commandant d'armes à Modène en 1803, il dirigea la flottille du lac de Guarda pendant la campagne de l'an XIV en Italie. Il servit encore à Palma-Nova en 1807, mais le mauvais état de sa santé l'ayant obligé de demander sa mise à la retraite, il alla se fixer à Grenoble, où il mourut le 19 décembre 1819 (1).

DÉAGEANT (Guichard) sire de Brulon, baron de Vire, homme d'Etat, 1er président de la chambre des comptes de Dauphiné, naquit à St-Marcellin dans la 2e moitié du XVIe siècle (2). Il fut d'abord intendant des finances (3), puis, entraîné par son goût pour les affaires, il vint à Paris vers la fin du règne de Henri IV. « Ie commencay, dit-il dans ses « *Mémoires*, d'estre employé tant à dresser des dépêches, qu'à l'entremise de « quelques affaires d'importance...I'eus « entr'autres emplois à payer des parties secrètes à diverses personnes tant « françois qu'estrangers qui servoient le « feu Roy (Henri IV). » Après la mort de ce prince il fut placé auprès du duc de Luynes dont il devint le confident et qui l'employa dans toutes sortes de cabales et d'intrigues : il joua même dans plus d'une affaire de haute police, un rôle qui lui mériterait certaine épithète fort mal sonnante. Chorier a dit par erreur (4) : « Il gouverna heureusement « ce royaume comme *premier ministre*, « sous la reine Marie de Médicis, durant « plus de 18 mois. » Jamais Déageant n'occupa ce poste élevé. Le genre de ses fonctions n'a pas de nom spécial ; il était reçu à la cour ; il entrait dans les conseils secrets du roi où il avait voix délibérative : il était, si l'on veut, un *familier* des ministres. — Les services qu'il rendit au duc de Luynes en diverses occasions, notamment lors de l'assassinat du maréchal d'Ancre, l'ayant fait connaître de Louis XIII, ce prince lui confia quelques négociations et voulut le récompenser en lui offrant, avant

(1) États de services du général Davin.

Simple canonnier	15 nov. 1766.
Sergent	1er fév. 1777.
Sergent-major	26 févr. 1789.
Adjudant-sous-officier	17 nov. 1791.
Adjudant-major	20 mars 1792.
Lieutenant en 2e	1er juin *Id.*
Lieutenant en 1er	20 déc. *Id.*
Capitaine en 2e	fin févr. 1793.
Chef de bataillon	24 juin *Id.*
Général de brigade	23 déc. *Id.*
Commandant de place à Fenestrelles	19 déc. 1800.
Admis au traitement de non activité,	1er sept. 1801.
Commandant d'armes à Modene	3 oct. 1803.
Officier de la Légion-d'Honneur	14 juin 1804.
Mis à la retraite	19 mai 1808.
Chevalier de Saint-Louis	21 nov. 1814.

(2) Il appartenait à une famille qui avait possédé la terre de Sigottier dans le Gapençais. Un de ses ancêtre, Etienne, ayant embrassé la profession de la robe, s'était fixé à Saint-Marcellin où il exerça la charge de vice-bailli. Il y fonda, vers 1450, un couvent de carmes que Louis XI, encore dauphin, autorisa par des lettres-patentes données à Valence en octobre 1453. Guichard Déageant, qui est l'objet de la notice ci-dessus, établit dans ce convent, en 1612, un collége de 3 classes pour l'instruction de la jeunesse.

(3) Salvaing de Boissieu, son gendre, lui donne ce titre sans autres détails. (Voy. *Relation des principaux évènements de la vie de Salvaing de Boissieu*, par M. de Terrebasse (Lyon, 1850, in-8°), p. 38.)

(4) *Etat polit.*, t. III, p. 222.

son second mariage, l'évêché de Lizieux (1). Mais Déageant préférant les intrigues aux dignités ecclésiast., resta à la cour.— Vers 1618 on utilisa ses talents dans la grande affaire de l'abjuration de Lesdiguières et il vint à cet effet en Dauphiné, porteur d'une lettre de créance du roi. Son influence et son adresse parvinrent à déjouer les manœuvres et les influences contraires aux intentions de la cour et à faire cesser les hésitations de l'ancien chef des huguenots. L'habileté qu'il déploya dans cette négociation délicate fit dire plus tard à Richelieu « que s'il avait terrassé l'hérésie, Déageant pouvait se vanter de lui avoir donné le premier coup de pied. » — Après l'abjuration de Lesdiguières, Déageant vint à Paris se jeter de nouveau dans les affaires, mais s'étant compromis dans quelques tripotages de cour il fut arrêté et jeté à la Bastille. Mis en liberté après une détention de 4 ans et 7 mois, il reçut l'ordre de se retirer en Dauphiné.

Au temps de sa faveur, il s'était fait nommer 1er présidt de la chambre des comptes de Grenoble par lettres du 25 avril 1619. Il entra en jouissance de cette charge et s'en démit ensuite le 4 août 1640, en faveur de Salvaing de Boissieu qui avait épousé Elisabeth, sa fille. Il mourut en 1645, et non en 1626 ou en 1639 comme l'ont écrit les biographes, à St-Antoine où il était allé prendre les eaux d'une fontaine minérale. « La nuit de son décez, dit Salvaing de « Boissieu (2), la ville de St-Marcellin « qui estoit le lieu de sa naissance, fut « veüe toute en feu, les habitans cou- « rans par les rues sans pouvoir décou- « vrir la flamme, ny qu'elle eu laissé « aucune marque. »

Déageant avait redigé sur la demande du cardinal de Richelieu des mémoires sur les affaires auxquelles il avait pris part. Ils ont été imprimés après sa mort par les soins d'Adrien Roux de Morges, son petit-fils, cer au parlement de Grenoble, sous ce titre : *Mémoires de monsievr Deageant, envoyez à monsievr le cardinal de Richeliev, contenans plvsievrs choses particvlières et remarquables....* Grenoble, Philippe Charvys, M DC.LXVIII in-12 de 4 ff. et 336 pp. Ce vol. contient en outre (pp. 331 a fin) la *Relation de messire Gvillavme d'Hvgves, archevesque d'Embrvn* sur une mission dont il fut chargé en Angleterre en 1624. — Les *Mémoires* de Déageant ont été reproduits dans le recueil suivant : *Mémoires particuliers pour servir à l'hist. de Fr. sous les règnes de Henri III, de Henri IV, sous la régence de Marie de Médicis et sous Louis XIII.* Paris, 1756, 4 vol. in-12.

(1) *Memoires* de Déageant (discours prélim.).

(2) *Relation des princip. événements*... (ci-dev. note 3), p. 52. — Chorier (*Vita Boessii*, p. 56) raconte le même phénomène.

DEBELLE (Jean-François-Joseph), général d'artillerie, naquit à Voreppe (Isère), le 22 mai 1767. Parmi les nombreux officiers gén. que notre province a vu naître, il est un de ceux dont la carrière, quoique des plus courtes, fut des plus glorieuses. On lui doit, en partie, la création de l'artillerie légère, et, à ce titre, il a contribué puissamment aux succès des armées de la République. — Engagé volontaire en 1782 dans le régim. d'Auxonne (artill.), il servait 10 ans après avec le grade de capitaine à l'armée du Nord où il se fit remarquer par un beau fait d'armes : dans un des combats qui précédèrent la prise de Charleroy (nov. 1792), sa compagnie ayant été enveloppée par un corps autrichien et faite prisonnière, il rassembla à la hâte une poignée de braves, fondit sur l'ennemi et réussit à la dégager. En 1793 il passa avec le grade d'adjudant-gén. de l'artill. à l'armée de Sambre et Meuse sous Hoche (3), puis, en 1794, à celle de la Moselle sous Jourdan. Les 17 et 18 avril de cette année il prit une part brillante à la bataille et à la prise d'Arlon, où son artillerie éteignit le feu des batteries ennemies. Il se distingua aussi à la bataille de Fleurus ; il y eut 2 chevaux tués sous lui et reçut 4 blessures. — Nommé général de brigade en 1795, il fit la campagne de Hollande sous Pichegru, se trouva ensuite au passage du Rhin et à la prise de Dusseldorf (5 et 6 sept.) où il seconda habilement avec l'artillerie le beau passage du Rhin exécuté avec tant de hardiesse et de bonheur par le général Championnet : quelques jours après (23 sept.) il chassa les Autrichiens de Brackenberg. Ces services lui valurent le grade de général de div. (16 nov. 1795). En 1796 il fut compris dans l'armée d'Irlande, mais ce projet d'expédition ayant été déjoué par la tempête, sa division passa en 1797 à l'armée de Sambre et Meuse. Dans cette campagne, comme dans la préc^{te}, son artillie écrasa celle de

(3) Dès lors commença entre ces deux hommes une amitié qui plus tard devint plus étroite encore par le mariage de Hoche avec une sœur de Debelle.

l'ennemi; au passage du Rhin, notamment (27 avril) il rendit de tels services que le Directoire lui écrivit (4 mai 1797) une lettre de félicitations. — En juin 1798 Debelle fut envoyé à l'armée d'Italie. Il commanda à la malheureuse bataille de Novi (15 août 1799) et pendant la retraite que nos troupes durent opérer devant Souwarow victorieux; mais des difficultés de toute nature contre lesquelles vinrent échouer sa prévoyance et son habileté, ne lui ayant pas permis de faire ce mouvement avec toute la célérité nécessaire, on lui imputa une partie des désastres de la retraite. Il publia à cette occasion un mémoire justificatif où la vérité des faits, clairement exposée, vint démontrer qu'il était à l'abri de tout reproche. — En 1799 il fut employé en Bretagne sous le général Brune, en 1800, il servit encore en Italie, et enfin partit pour St-Domingue avec le corps d'armée du général Leclerc (1801). Après quelques succès remportés sur les noirs révoltés il fut atteint par l'épidémie qui décimait les troupes françaises et mourut à St-Raphaël, le 15 juin 1802. — Une de ses filles a épousé le prince d'Essling, fils du général Masséna. — (Voy. une notice sur Debelle, rédigée sur des papiers de famille par M. J.-B. Leprieur, dans l'*Album hist. archéol. et nobil. du Dauphiné*, par MM. Champollion-Figeac et Borel d'Hauterive, et dans l'*Arc de Triomphe de l'Etoile*.

PORTRAIT. — I. *Maurin* del. *Imp. par Godard*, lith. in-4°, dans l'*Album Hist. du Dauphiné*.

DEBELLE (CÉSAR-ALEXANDRE), dit DE GACHETIER, frère du précéd., général de brigade, baron de l'Empire, naquit à Voreppe le 27 nov. 1770. A l'âge de 17 ans, il s'engagea comme simple canonnier dans un régiment d'artillerie, et resta dans cette modeste position jusqu'aux guerres de la Revolution (1). Alors, il avança rapidement en grade et gagna en peu d'années celui de colonel. — Debelle servit, de 1792 à l'an XIII, aux armées du Nord, du Rhin, des Alpes, de Sambre-et-Meuse, d'Angleterre, de Hanovre et des côtes de l'Océan. Sa belle conduite le fit remarquer plusieurs fois, notamment à Altenkirchen (1797), à Saltzbourg (1800) et à Novi (1799), où il défendait, avec son frère, les plateaux qui dominent cette ville. En 1805, on l'employa dans les 7e et 28e div. milit.; il fut ensuite appelé, sur la fin de la même année, à l'armée d'Italie, puis à la grande armée, avec laquelle il fit la campagne de 1806. Créé baron de l'Empire en 1808, il alla servir en Espagne, mais bientôt, pour des motifs que l'on n'a jamais parfaitement connus, l'empereur le rappela en France (2 août 1809), et le mit à la retraite. — Après cette disgrâce, Debelle se retira à Voreppe, où il vécut dans l'obscurité jusqu'aux événements de 1815, qui vinrent l'appeler un instant sur la scène publique. Le 7 mars, ayant appris le débarquement de l'empereur, il se rendit à Grenoble pour offrir au général Marchand, qui y commandait, ses services et son dévouement à la cause du roi. Ayant été refusé, sous prétexte qu'il n'était pas en activité, il revint à Grenoble le 9 pour faire à l'empereur des offres du même genre. Il fut accepté, et le même jour, un *ordre* du général Bertrand, qui faisait les fonctions de major-général de la petite armée impériale, lui enjoignit de se rendre immédiatement à Valence pour y prendre le command. du départ. de la Drôme. Debelle arriva à Valence le 10, mais les autorités refusèrent de reconnaître ses pouvoirs; il fut même arrêté, conduit par la gendarmerie jusqu'à Romans, et forcé de se retirer au quartier-général de l'empereur. Ayant reçu de nouveaux ordres, il revint à Valence le 15, où cette fois ses pouvoirs furent reconnus, et où il remplaça le général Guillau. Dès lors, il fit publier et afficher avec pompe les nouveaux décrets, ordonna des levées et des réquisitions pour se mettre en mesure de résister aux troupes royales qui s'avançaient, sous les ordres du duc d'Angoulême. Le 29, il marcha contre ce prince, et engagea le lendemain un combat près de Montélimar, où le victe d'Escars le battit. Soit que sa défaite l'eût rendu

(1) ETATS DE SERVICES DE C. A. DEBELLE.

Engagé volontaire au 6e régiment d'artillerie à pied	1er juill. 1787.
Passé dans le 1er régiment de chasseurs à cheval	1er oct. 1789.
Brigadier	15 mars 1791.
Sous-lieutenant au 12e dragons	15 sept. Id.
Lieutenant	10 mars 1793.
Adjoint aux adjudants-généraux	7 janv. 1794.
Capitaine	5 oct. 1796.
Chef d'escadron à la suite du 12e dragons	17 févr. 1797.
Colonel du 11e dragons	21 mars Id.
Membre de la Légion-d'Honneur	11 déc. 1803.
Officier de cet ordre	14 juin. 1804.
Général de brigade	1er févr. 1805.
Comm. de la Légion-d'Honneur	11 juil. 1807
Mis en non activité	5 sept. 1809
Mis à la retraite	15 mars 1812

plus circonspect, soit qu'il ne voulut pas donner à la cause impériale des gages trop marqués de son dévouement, il remit le commandement de ses troupes au colonel d'artillerie Noël qui, à son tour, se laissa battre à Livron (2 avril). Ce succès ayant ouvert à l'armée royale les portes de Valence, Debelle dut se replier sur Romans. Le 24, l'empereur lui retira le command. de la Drôme, et lui donna ensuite (18 mai) celui du Mont-Blanc.

A la 2e restauration, sa conduite équivoque pendant les événements que je viens de rappeler, le firent traduire devant le 2e conseil de guerre de Paris, qui le condamna à mort le 24 mars 1816 (1). Mais le roi commua d'abord sa peine en une détention de 10 ans dans une prison d'État ; puis, sur les sollicitations du duc d'Angoulême, il lui fit grâce entière (16 juil. 1817), et le rétablit dans son grade et la jouissance de sa retraite. — Ce général est mort le 19 juillet 1826.

DEBELLE (AUGUSTE-JEAN-BAPTISTE), naquit à Voreppe, le 13 sept. 1781 (2). Frère des précédents, il embrassa comme eux la carrière militaire. Il servit, en l'an XIII, à l'armée des côtes de l'Océan, en l'an XIV à celle d'Italie, en 1806 en Calabre, en 1807 en Pologne. Il se distingua, pendant cette dernière campagne, sous les murs de Kœnigsberg (13 et 14 juin) où il eut deux chevaux tués sous lui et pénétra le premier dans un bataillon ennemi qui fut pris. Envoyé en Espagne en 1808, il partagea la disgrâce encourue par son frère et se retira à Voreppe en 1812. En mars, 1815, il vint à Grenoble offrir ses services à l'empereur qui le nomma chef d'état-major à la première division de cavalerie du 1er corps d'observation et maréchal de camp (14 et 21 juin), pour être employé à l'armée des Alpes ; mais la deuxième Restauration ne le confirma pas dans ce grade, et le mit à la retraite avec la solde de colonel en avril 1816. — (Notes du dépôt de la guerre.)

DEBELLE (JOSEPH-GUILLAUME), frère des précédents, né à Voreppe en 1779, entra au service comme simple soldat dans le 4e régim. d'artill. à cheval, en 1794 (3). Il fit sa première campagne à l'armée de Sambre et Meuse, eut la jambe gauche emportée par un boulet de canon au combat de Schalzenfeld (21 août 1796), et fut pris par l'ennemi. Rentré en France vers la fin de l'année, il fit la campagne de 1797 à l'armée de Mayence. Il servit ensuite à l'armée d'Italie 1798, fut nommé capitaine d'artill. à la direction de Grenoble, enfin employé à l'état-major de l'armée d'Italie jusqu'au 26 mars 1802, époque à laquelle il se retira à Voreppe. C'est là qu'il est mort le 19 juillet 1826. — Il était membre de la Lég.-d'Honn. (1er juin 1804) et fut un des officiers qui, en mars 1815, suivirent l'empereur à Paris.

DEBELLE (ALEXANDRE), fils du précédent, est né à Voreppe (Isère), le 21 déc. 1805. Au lieu d'embrasser la carrière militaire que ses oncles et son père avaient parcourue avec tant de gloire, il préféra se vouer à celle des arts et vint à Paris étudier la peinture dans l'atelier du baron Gros. Il retourna ensuite à Grenoble d'où il a envoyé aux expositions du Louvre plusieurs tableaux d'histoire qui ont été vivement applaudis par les connaisseurs. Mr Debelle, l'un des peintres Dauphinois les plus distingués, a été nommé conservateur du musée de Grenoble en 1853.

Il a exposé aux salons les tableaux suivants : — I. (1840) *Entrée de l'empereur à Grenoble, le 7 mars 1815*, acheté par le minre de l'intérieur et donné à la ville de Grenoble. — II. (1841) *Entrée de l'empereur aux Tuileries, le 20 mars 1815*, appartient à la princesse Mathilde. — III. (1843) *Le Christ et la Madeleine*, commandé par le minre de l'intérieur et donné à l'église de Versoud (Isère). — IV. (1847) *Abdication d'Humbert II*, acheté par la ville de Grenoble.

En 1845 il a peint dans l'église de St-Louis-en-l'Ile (Paris) une belle fresque dont le sujet est *Moïse et Hélie*.

Comme dessinateur, il a lithographié

(1) D'après les *Fastes de la Légion-d'Honneur* (t. III), il fit au moment de son arrestation un Mémoire justificatif de sa conduite. — Une relation de son procès a été publiée sous ce titre : *Procès du Maréchal de camp baron Debelle, officier de la Légion-d'honneur*, Paris, Plancher, Eymery, Delaunay, 1816, in-8o, 36 pp.

(2) ÉTATS DE SERVICES DE A.-J.-B. DEBELLE.

S. lieut. à la suite du 12e dragons..	17 févr. 1797
id. en pied au 11e *id.*......	21 mars *id.*
Lieutenant au même régiment......	9 juill. 1800
Aide de camp de son frère........	22 déc. *id.*
Capitaine au 6e dragons...........	16 mars 1801
Chef d'escadron..................	16 sept. 1808
Membre de la Légion-d'Honneur...	24 août 1810

(3) ÉTATS DE SERVICES DE J.-G. DEBELLE.

Simple soldat...................	7 février 1794.
Brigadier-fourrier...............	2 juin. *Id.*
Maréchal-des-logis..............	22 sept. *Id.*
Lieutenant en second...........	29 sept. 1796.
Capitaine d'artillerie...........	19 sept. 1798.

avec M. Cassien, les belles vues qui ornent les 4 vol. de l'*Album du Dauphiné*. Il a fourni en outre les dessins de quelques ouvrages, entre autres, d'*Uriage et ses environs* (Paris, Gihault, in-4°, obl.) et ceux de l'*Album d'Uriage* (Paris, *le même*, in-fol.).

DECOMBEROUSSE (BENOÎT-MICHEL), député, auteur dramatique, né à Villeurbanne le 3 févr. 1754, fut reçu avocat en 1778, et exerça cette profession au baillage de Vienne. Nommé en 1788 député aux Etats de Romans, il se fit remarquer comme l'un des plus chauds partisans de la cause populaire, devint juge de paix à Vienne en 1790, peu après juge au trib. de ce district, membre du Directoire du dép^t de l'Isère vers la fin de 1792 (1), et député suppléant à la Convention. Comme administrateur, il rendit de grands services à la commune de Grenoble en s'occupant avec la plus louable sollicitude de la question des subsistances; mais, à cette époque de luttes ardentes, l'on ne tenait pas compte des actes s'ils n'étaient accompagnés de l'esprit qui les vivifie, et Decomberousse fut destitué comme modéré le 27 déc. 1793 (2). Au mois de mars 1795, il se trouva compris dans le nombre des députés suppléants appelés à siéger à la Convention. Il entra dans cette grande assemblée vers la fin de juillet. Après la session il fit partie du Conseil des Anciens, et en devint secrétaire vers la fin de nivôse an V. Réélu par son dép^t en l'an VI, il fut honoré de la présidence pendant le mois de vendém. an VII. Decomberousse prit une part fort active aux travaux de ce Conseil, comme on peut le voir par la liste de ses discours imprimés, dont la liste est ci-après. Il ne suivit aucune bannière, il ne s'attacha à aucune coterie politique: éloigné de toute ambition personnelle, il vota et parla toujours en honnête homme, d'après les seules inspirations de sa conscience. Le 18 brumaire mit fin à sa carrière législative.

Le 1er juin 1800, un décret du prem. consul appela Decomberousse aux fonctions de président du trib. d'appel de l'Isère; mais il préféra rester à Paris et le 14 septembre suivant un décret ayant ordonné qu'une division du Prytanée français serait établie à Lyon, il obtint d'en être le directeur. Il consacra trois mois aux travaux préliminaires de cet établissement, puis, comme il arrive presque toujours en pareil cas, son emploi fut donné à un autre. Vers le milieu de l'année suivante il eut une place dans le bureau de consultation et de révision établi près le ministère de l'intérieur. La suppression de ce bureau, en 1814, le fit rentrer pour quelque temps dans la vie privée. Pendant les Cent-Jours il fut nommé conseiller à la Cour imp. de Paris. Au 2e retour du roi il cessa ces fonctions, et resta désormais loin des affaires publiques. Il est mort, presque aveugle, à Paris le 13 mars 1841.—Voici une liste de ses ouvrages plus complète que toutes celles données par les bibliographes.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I.

DISCOURS AU CONSEIL DES ANCIENS.

I. *Opinion sur la résolution du 16 brum. an 5, qui modifie les lois des 3 et 4 brum. de l'an 4*. Séance du 13 frim. an 5 (Paris, Impr. nat.), in-8°, 15 pp.—II. *Opinion sur la résolution relative à l'établissement du journal du Corps législatif*. Séance du 20 pluv. an 5 (*Ibid.*), in-8°, 19 pp. — III. *Opinion sur la résolution relative à l'établissement du droit de passe*. Séance du 9 ventôse an V (*Ibid*), in-8°, 11 pp. — IV. *Rapport... sur le mode de remplacement des fonctionnaires publics élus membres du Corps législatif*. Séance du 15 germ. an V (*Ibid.*), in-8°, 11 pp. — V. *Rapport... sur la résolution relative aux élections du département des Deux-Néthes*. Séance du 29 vend. an 6 (*Ibid.*), in-8, 19 pp. — VI. *Opinion sur la résolution relative à la durée des fonctions des présidents, accusateurs publics et greffiers des Tribunaux crim*. Séance du 19 niv. an 6 (*Ibid.*), in-8°, 16 pp. — VII. *Rapport sur le droit de sauvetage*. Séance du 26 niv. an 6 (*Ibid.*), in-8°, 6 pp.— VIII. *Opinion sur la résolution relative au milliard promis aux défenseurs de la patrie*. Séance du 1er vent. an 6 (*Ibid.*), in-8°, 6 pp. — IX. *Opinion sur la proposition de changer le mode de nommer les commissions*. Séance du 25 vent. an 6 (*Ibid.*), in-8°, 10 pp. — X. *Opinion sur la proposition d'abroger les deux premiers articles de la loi du 28 fructid*. Séance du 28 vent.

(1) Son frère, *Jean François*, de Feyzin, administrateur du district de Vienne, fut nommé à l'administration du département de l'Isère par les représentants Albitte, Dubois-Crancé et Gauthier, le 27 juin 1793. (Albin Gras. *Deux années de l'hist. de Grenoble*, p. 126.)

(2) Par arrêté du représentant du peuple Petit-Jean alors en mission dans le département de l'Isère.

an 6 (*Ibid.*), in-8°, 10 pp. — XI. *Opinion sur la résolution relative à la défense des parties devant les tribunaux*. Séance du 16 germ. an 6 (*Ibid.*), in-8°, 4 pp. — XII. *Rapport sur la résolution relative à l'action en rescision pour cause de lésion, contre les ventes d'immeubles faites pendant la dépréciation du papier-monnoie*. Séance du 28 germ. an 6 (*Ibid.*). in-8°, 24 pp. — XIII. *Opinion sur la résolution relative aux théâtres*. Séance du 15 pr. an 6 (*Ibid.*), in-8°, 19 pp. — XIV. *Rapport sur la résolution du 6 thermid., relative aux fêtes décadaires*. Séance du 21 thermid. an 6 (*Ibid.*), in-8°, 16 pp. — XV. *Opinion sur la résolution relative aux poids et mesures*. Séance du 9 fructid. an 6 (*Ibid.*), in-8°, 7 pp.—XVI. *Discours en réponse aux objections présentées contre la résolution du 6 thermid. sur les fêtes décadaires*. Séance du 13 fructidor an 6 (*Ibid.*), in-8°, 14 pp.— XVII. *Opinion sur la résolution du 6 fructid. an 6, relative à la fourniture des papiers nécessaires au timbre*. (Séance du 24 fructid. an 6 (*Ibid.*), in-8°, 11 pp. — XVIII. *Rapport sur la résolution relative à la radiation de la liste des émigrés, du nom du représentant du peuple Beerenbroeck*. Séance du 22 brum. an 7 (*Ibid.*), in-8°, 6 pp. — XIX. *Discours prononcé en présentant au conseil cinq volumes de l'édition des œuvres de Voltaire par son collègue Palissot*. Séance du 28 frim. an 7 (*Ibid.*), in-8°, 7 pp.—XX. *Discours prononcé en présentant au conseil des anciens l'ouvrage du citoyen Barret sur les devoirs d'un instituteur dans une république*. Séance du 4 niv. an 7 (*Ibid.*), in-8°, 4 pp.— XXI. *Opinion sur la résolution du 28 floréal an 6, relative à l'organisation judiciaire*. Séance du 18 pluv. an 7 (*Ibid.*), in-8°, 11 pp.—XXII. *Discours prononcé après la lecture du message du directoire exécutif qui annonce les nouvelles victoires de l'armée d'Italie et son entrée à Naples*. Séance du 19 pluv. an 7 (*Ibid.*), in-8°, 6 pp.—XXIII. *Discours prononcé en présentant au conseil l'ouvrage et les plans du citoyen Cointeraux, relatifs à l'ancien état, à l'état actuel de Paris, et aux embellissements dont il est susceptible*. Séance du 14 vent. an 7 (*Ibid.*), in-8°, 3 pp.— XIV. *Opinion sur la résolution relative aux arbitrages*. Séance du 19 ventôse an 7 (*Ibid.*), in-8°, 6 pp.—XXV. *Rapport sur la résolution relative aux halles à l'usage des foires et marchés*. Séance du 27 vent. an 7 (*Ibid.*), in-8°, 10 pp.—XXVI. *Discours prononcé en présentant au conseil, au nom du citoyen Sonnini, les deux prem. liv. d'une nouvelle éd. des œuvres de Buffon*. Séance du 14 prair. an 7 (*Ibid.*), in-8°, 4 pp.—XXVII. *Rapport sur la résolution qui déclare inconstitutionnelle et nulle la nomination du citoyen Treilhard à la place de membre du Directoire exécutif*. Séance du 28 prairial an 7 (*Ibid.*), in-8°, 3 pp. — XXVIII. *Rapport sur les honneurs à rendre à Bonnier, ministre français assassiné à Rastadt et élu membre du conseil des anciens*. Séance du 4 messid. an 7 (*Ibid.*), in-8°, 6 pp. — XXIX. *Discours prononcé en présentant au conseil deux écrits au nom des patriotes italiens*. Séance du 14 messidor an 7 (*Ibid.*), in-8°, 4 pp.—XXX. *Rapport sur la résolution qui règle l'ordre de radiation des individus inscrits sur les listes des émigrés*. Séance du 17 messidor an 7 (*Ibid.*), in-8°, 14 pp.—XXXI. *Rapport sur la résolution du 3 thermid. an 7, qui rectifie l'article 1er de la loi du 14 frimaire an 5*. Séance du 6 thermid. an 7 (*Ibid.*), in-8°, 10 pp. — XXXII. *Opinion sur la résolution relative au rapport de la loi du 8 fructidor an 5*. Séance du 2e jour, complém. an 7 (*Ibid.*), in-8°, 15 pp.

§ II.

AUTRES ÉCRITS POLITIQUES.

XXXIII. *Adresse de C. S. Orcellet* (1) *et B. M. Decomberousse, membres du Directoire du département de l'Isère, député par le conseil général du dit département auprès des autorités constituées séant à Lyon, aux citoyens de cette cité*. Du 31 mai 1793. Lyon, A. de La Roche, 1793, placard in-f°.-Voy. *Bibliogr. de Lyon pendant la Révolution*, par Gonon, n° 1186. —XXXIV. *Le Testament de l'aristocratie mourante*, 1790, in-12.—XXXV. *Le Codicille de l'aristocratie*, 1790, in-12. — XXXVI. *La marche triomphante de la liberté, épître à un ami*. Paris, an VII, in-8° (Bibl. de Grenoble).

§ III.

PIÈCES DE THÉATRE ET POÉSIES.

XXXVII. **L'Humanité, poëme en quatre chants, par M. B. D. C.* Genève, 1776, in-8°.—XXXVIII. *Le siége de Florence, ou la Nouvelle Héloïse, tragédie en cinq actes et en vers*. Vienne, J.-B. Ferlat et G. Lambert, flor. an III, in-8°.—XXXIX.

(1) Orcellet (*Charles-Simon*), d'abord notaire à Châteauvillain, fut nommé administrateur du district de la Tour du Pin, en 1790, administrateur du département de l'Isère en 1791, membre du Directoire de ce département en 1792 et membre de l'administration centrale en 1796 (Voy. Albin Gras, *Deux années de l'hist. de Grenoble*, p. 131.)

Asgill ou le prisonnier anglais, drame en cinq actes et en vers. Paris, imp. d'Hautbout-Dumoulin, an IV, in-8° de 56 pp. — XL. *La mort de Michel Lepelletier, tragéd. en 3 actes et en vers.* Paris, les marchands de nouveautés, an V, in-8°, 45 pp. Rare. — XLI. * *Le Code Napoléon, mis en vers français, par D.* Paris, Clament, 1811, in-12.

Le *Catal. de la Bib. Lyonn. de M. Coste* (n° 12238) lui attribue une facétie dont voici le titre : « * *Caquire, parodie de Zaïre, en cinq actes et en vers, par M. de Vessaire* (*Comberousse*); *dernière édition, considérablement emmerdée. A Chio, de l'impr. d'Avalons, en vente chez Le Foireux* (s. d.), in-8°. » Le *Catal. des Lyonn. dignes de mém.* l'attribue, au contraire, à un *M. de Combles.*

D'après la *Fr. litt.* de M. Quérard, il est encore auteur de deux pièces en un acte et en vers qui ne paraissent pas avoir été imprimées : *la Tentation du Chevalier Bayard* et *la Crise dangereuse.*

DECOMBEROUSSE (FRANÇOIS-ISAAC-HYACINTHE), fils aîné du précéd., auteur dramatique, naquit à Vienne le 3 juillet 1786. Il entra dans l'administration des droits réunis; mais, ayant été destitué sous la Restauration, il renonça aux emplois pour se consacrer entièrement à la litt. dramatique. — Il est mort à Paris le 23 mai 1856.

BIBLIOGRAPHIE.

I. *L'intrigue au Collége, ou le fauteuil renversé*, poème héroï-comique en IV chants. Paris, 1805, in-8°. — II. * *Revue politique en 1817.* Paris, Plancher, Delaunay, 1817, in-8°, 4 livr. (Voy. un curieux extrait de cette revue dans la *Bibliogr. des journaux* de Deschiens, p. 534.) — III. * *Lettres dauphinoises, ou Correspondance politique et littéraire*, par l'auteur de la *Revue politique en 1817*, n° 1 (seul paru). Paris, L'Huillier, 1817, in-8° 32 pp. — IV. * *La canne de Voltaire et l'écritoire de Rousseau*, dialogue. Paris, L'Huillier, Delaunay, 1817, in-8°, 16 pp. (sous le pseud. de *Montbrun*). — V. *Réflex. sur le procès de M. J. Esneaux, poursuivi par le ministère public comme auteur d'une brochure intitulée : Réflex. sur le procès de M. A. C. Scheffer...* Paris, F. Scherff... 1818, in-8°, 23 pp. — VI. *L'Ultra, ou la manie des ténèbres*, coméd. 1 acte, en vers. Paris, Ladvocat, 1818, in-8°. — VII. * *Le pays des Marmousets en 1815, ou les langes et les culottes*, par l'auteur de *l'Ultra*. Paris, Ladvocat, 1819, in-8°, 16 pp. — VIII. * *Le Ministériel, ou la manie des dîners*, com. 1 acte, en vers, par l'auteur de l'*Ultra*. Paris, Ladvocat, 1819, in-8° — IX. *Le Présent du prince, ou l'Autre fille d'honneur.* Paris, Ladvocat, 1821, in-8° (avec Baudouin d'Aubigny) (th. de l'Odéon). — X. *Le Lépreux de la vallée d'Aoste*, mélodr. 3 actes. Paris, Esneaux, Barba, 1822, in-8° (avec Baudouin d'Aubigny et Merle) (th. de la Porte-St-Martin). — XI. *Ali, pacha de Janina*, mélodr. 3 act. Paris, Esneaux, Barba, 1822, in-8° (avec *Alfred*, pseud. de Pichat, de l'Isère) (th. du Panorama-Dramatique). — XII. * *Louise, ou le Père juge*, mélodr. 3 act. Paris, Pollet, 1823, in-8° (sous le pseud. d'*Hyacinthe* avec St-Hilaire et Pichat). — XIII. * *Le Pauvre berger*, mélodr. hist. 3 act. Paris, Pollet, 1823, in-8° (sous le pseud. d'*Hyacinthe*, avec Carmouche et Baudouin) (th. du Panorama-Dramatique). — XIV. * *Jane Shore*, mélodr. 3 act. Paris, Pollet, 1824, in-8° (sous le pseud. d'*Hyacinthe*, avec *Alphonse* Chavanges) (th. de la P^{te}-St-Martin). — XV. * *Le Château perdu, ou le Propriétaire supposé*, coméd.-vaud. 1 acte. Paris, Quoy, Barba, 1824, in-8° (sous le pseud. d'*Hyacinthe*, avec St-Hilaire). — XVI. *Judith*, trag. 3 act. vers. Paris, Barba, 1825, in-8°, 40 pp. (1re reprboard. Th.-Français, 16 avril 1825). — XVII. * *Le Docteur d'Altona*, mélodr. 3 act. Paris, Bezou 1825, in-8° (sous le pseud. d'*Hyacinthe*, avec de Chavanges) (th. de la P^{te}-St-Martin). — XVIII. *La Victoire du peuple, nationale.* Paris, Timothée Dehay, 1830, in-8°, 16 pp., en vers alexandrins. — XIX. *Jésus-Christ, ou l'Évangile poétique, précédé d'une Épître à M. de Châteaubriand.* Paris, Fontaine, Savy, 1843, in-8°, 250 pp., impr en encre rouge.

M F.-Is.-H. Decomberousse a encore fait représenter les pièces suivantes, mais j'ignore si elles ont été imprimées: *Le Mariage de Corneille*, coméd. 1 acte, en vers, représ. à l'Odéon en 1809. — *Le Secret révélé*, dr. 3 act. vers. — *Tout pour l'amour*, dr. 5 act. vers. — *Le Temporiseur*, coméd. 3 act. vers, représ. à l'Odéon en 1813. — *Louis d'Outremer*, dr. hist. 3 act. pr. — *Le Bourgeois gentilhomme; le Médecin malgré lui*, 2 coméd. de Molière, qu'il mit en vers et fit représenter à l'Odéon en 1814. — *Le Vieil artiste*, dr. 3 act. — *L'Armateur*, dr. 1 acte. — *Le Prisonnier amateur*, vaudev. 1 acte. — *Les Incorrigibles*, coméd. 3 actes vers. — *L'Industriel de grand chemin*, dr. 3 actes.

Les 3 opuscules ci-après ont été im-

primés, mais je n'en connais pas les titres exacts : *Le Ballot politique*. — *Réflexions sur le procès du maréchal Ney*. — *L'Art de siffler, poëme*.

DECOMBEROUSSE (Alexis-Barbe-Benoit), frère du précédent, né à Vienne, le 13 janvier 1793, se destina d'abord au barreau. Il fut reçu avocat à Paris, en 1818, mais dégoûté bientôt de cette profession, il l'abandonna pour se faire auteur dramatique. Il a composé, soit seul, soit en collaboration, un nombre considérable de pièces de théâtre. La *Biographie* Firmin Didot en élève le chiffre à soixante-treize. Il va sans dire que, grâce à cette fécondité, le nom de M. Decomberousse est en grande vénération auprès des habitués des théâtres des boulevarts. — Voici une liste de ses ouvrages plus complète que celles données par les bibliographes (1).

BIBLIOGRAPHIE.

I. *Le Cocher de fiacre*, mélod. 3 act. Paris, Pollet, 1825, in-8° (avec Antier et Ruben). — II. *Le Pauvre de l'Hôtel-Dieu*, mélod. 3 act. Paris, Quoy, 1826, in-8° (avec Antier). — III. *Le Fou*, mélodr. 3 act. Paris, Barba, 1829, in-8° (avec Antony Beraud). — IV. *La Maîtresse*, coméd.-vaud. 2 act. Paris, Bezou, 1829 in-8° (avec Merville et H. Leroux). — V. *Le Fils de Louison*, mélod. 3 act. Paris, Quoy, 1830 (avec Antier). — VI. *L'Incendiaire*, drame, 3 act. Paris, Barba, Bezou, 1831, in-8° (avec Antier). — VII. *Joachim Murat*, dr. hist., 3 act. Paris, Quoy, 1831, in-8° (avec Antier et Théod. N.). — VIII. *Les Jumeaux de la Réole*, dr. 5 act. Paris, Quoy, 1831, in-8°. (avec Rougemont). — IX. *La Fille du soldat*, coméd.-vaud. 2 act. Paris, Marchant, 1832, in-8° (avec Ancelot). — X. *Une Bonne fortune*, coméd.-vaud. Paris, Bréauté, 1832, in-8° (avec Bayard). — XI. *La Nuit d'avant*, vaud. 2 act. Paris, Barba, 1832, in-8° (avec Ancelot). — XII. *Le Serrurier*, coméd. 1 acte mêlée de vaudev. Paris, Barba, 1832 in-8° (avec Bayard et Vanderbruch). — XIII. *L'Abolition de la peine de mort*, dr. 3 act. Paris, Riga, 1832, in-8° (avec Antier et Brienne). — XIV. *Louis XI en goguette*, vaud, 1 acte. Paris, Marchant, 1833, in-8° (avec Fulgence). — XV. *Madame d'Egmont ou Sont-elles deux ?* coméd. 3 acte mêlée de chants. Paris, Marchant, 1833, in-8° (avec Ancelot), (1re représent. th. des Variétés, 25 avr. 1833). — XVI. *La Consigne*, coméd.-vaud. 1 acte. Paris, Marchant, 1833, in-8° (avec Ancelot), (1re représent. th. des Variétés, 10 juin 1833). — XVII. *La Salle de bains*, vaud. 2 act. Paris, Marchant, 1833, in-8° (avec Antier) (1re représent. th. des Variétés, 21 août 1833). — XVIII. *Les suites d'une séparation*, coméd.-vaud. 1 act. Paris, Marchant, Barba, 1833, in-8° (avec P. Duport), (1re représent. th. du Gymnase, 7 déc. 1833). — XIX. *Frétillon*, vaud. 5 act. Paris, *les mêmes*, 1834, in-8° (avec Bayard). — XX. *Les Tours de Notre-Dame, anecdote du temps de Charles VII*. Paris, *les mêmes*, 1834. in-8° (avec Antier), (1re représent. th. des Variétés, 3 nov. 1834). — XXI. *L'Ami Grandet*, coméd. 3 act. mêlée de couplets. Paris, *les mêmes*, 1834, in-8° (avec Ancelot). — XXII. *Le Capitaine de vaisseau*, vaud. 3 act. Paris, *les mêmes*, 1834. in-8° (avec Mélesville et Antier). — XXIII. *L'aspirant de marine*, opéra-comique, 2 act. Paris, *les mêmes*, 1834, in-8° (avec Rochefort, musique de Th. Labarre). — XXIV. *Un Secret de famille*, dr. 3 act. Paris, *les mêmes*, 1834, in-8° (avec Ancelot). — XXV. *Le Dernier de la famille*, coméd.-vaud. 1 acte. Paris, *les mêmes*, 1834, in-8° (avec Ancelot). — XXVI. *Salvoisy ou l'Amoureux de la reine*, coméd.-vaud. 2 act. Paris, Duvernois, 1834, in 8° (avec Scribe et Rougemont). = Autre éd. dans le *Magasin théâtral*. Paris, Marchant, 1834, in-8°. — XXVII. *Le Domino rose*, coméd.-vaud. Paris, Marchant, Barba, 1834, in-8° (avec Ancelot). — XXVIII *La Fille mal élevée*, coméd.-vaud. 2 act. Paris, *les mêmes*, 1835, in-8° (avec d'Epagny). — XXIX. *La Reine d'un jour*, coméd. mêlée d'airs nouveaux. Paris, Marchant, 1835, in-8° (avec Antier). — XXX. *La Liste des notables*, coméd.-vaud. 2 act. Paris, 1835, in-8° (avec Dupeuty). — XXXI. *Le Violon de l'Opéra*, coméd.-vaud. 1 act. Paris, Marchant, Barba, 1835, in-8° (avec Lauzanne). — XXXII. *Le Père Goriot*, dr.-vaud. 3 act. Paris, *les mêmes*, 1835, in-8° (avec Théaulon et Jaime). — XXXIII. *Les Deux Nourrices*, vaud. 1 acte. Paris, *les mêmes*, 1835, in-8° (avec Bayard). — XXXIV. *L'Autorité dans l'embarras*, vaud. 1 acte. Paris, *les*

(1) Les rédacteurs de *la Litt. fr. contemporaine* confondent ensemble les deux frères Decomberousse et n'en font qu'un seul et même auteur. Cette confusion était cependant bien facile à éviter : il suffisait de dépouiller avec la moindre attention le *Journal de la Librairie* où les titres des pièces d'*Alexis* sont toujours précédées de ce prénom ou de l'initiale *A*.

mêmes, 1835, in-8° (avec Jaime). — XXXV. *Le Tapissier*, coméd. 3 act. mêlée de chants. Paris, *les mêmes*, 1835, in-8° (avec Jaime). — XXXVI. *Avis aux coquettes ou l'Amant corrigé*, coméd.-vaud. 2 act. Paris, Nobis, 1833, in-8° (avec Scribe), (1re rep., th. du Gymnase, 29 oct. 1836). — XXXVII. *Le Colleur*, coméd.-vaud. 1 acte., Paris, Barba, 1836, in-8° (avec Antier). — XXXVIII. *Vive le Galop*, folie-vaud. 1 acte. Paris, Nobis, 1837, in 8° (avec Cogniard et Lubize), dans le *Musée dramatique*, t. II. (1re représent, th. des Folies-Dramat. 7 févr. 1837). — XXXIX. *Vouloir c'est pouvoir*, coméd. 2 act. mêlée de chant. Paris, Marchant, 1837, in-8° (avec Ancelot), (1re représent. 24 juin 1837). — XL. *Le Serment de collège*, coméd. 1 acte mêlée de couplets. Paris, Barba, Delloye, Bezou, 1838 in-8° (1re représent. th. du Gymnase, 8 janv 1838). — XLI. *Le Tireur de cartes*, vaud. 1 acte. Paris, Barba, 1838, in-8° (avec Roche), (1re représent. th. du Palais-Royal, 25 mai 1838). — XLII. *Un Frère de quinze ans*, coméd.-vaud. 1 acte. Paris, Marchant, 1838, in-8° (avec d'Artois), (1re représent. th. des Variétés, 2 juin 1838). — XLIII. *Les Maris vengés*, coméd.-vaud. 5 act. Paris, Barba, Delloye, Bezou, 1839, in-8° (avec E. Arago et Roche), (1re représ. 5 févr. 1839). — XLIV. *Le Marché de Saint-Pierre*, dr. 5 act. Paris, Marchant, 1839 in-8° (avec Antier), (1re représent. th. de la Gaieté, 20 juillet 1839). — XLV. *Le Cheval de Créqui*, coméd. 2 acte et en 3 part. mêlée de chant. Paris, Mifliez, Tresse, 1839, in-8° (avec L. d'Amboise), (1re représent. th. du Vaudeville, 26 oct. 1839). — XLVI. *L'Honneur d'une femme*, dr. 3 act. Paris, Henriot, Tresse, 1840, in-8° (avec Antier), (1re repr., th. de l'Ambigu, 14 juin 1840). — XLVII. *La Grisette de Bordeaux*, vaud. 1 act. Paris, *les mêmes*, 1840, in-8° (avec Roche), (1re représent. th. des Variétés, 10 août 1840). — XLVIII. *Une journée chez Mazarin*, coméd. 1 acte mêlée de couplets, Paris, *les mêmes*, 1840 in-8° (avec Fulgence et Th. Muret), (1re représent. th. du Palais-Roy. 12 déc. 1840). — XLIX. *Van Bruck, rentier*, coméd.-vaud. 2 act. Paris, Marchant, 1841, in-8° (avec Fournier), (1re représent. th. du Gymnase, 31 juillet 1841). — L. *Les Filets de Saint-Cloud*, dr. 5 act. Paris. Marchant, 1842, in-8° (avec Antier), (1re représent. th. de la Gaieté, 17 févr. 1842). — LI. *Touboulic le cruel*, vaud. 1 acte. Paris, Beck, Tresse, 1843, in-8° (1re représent. th. du Vaudeville, 8 avril 1843). — LII. *La Sainte-Cécile*. opéra-com. 3 act. Paris, Beck, 1844, in-8° (avec Ancelot, musique de Montfort). — LIII. *Un Mystère*, coméd. 2 act. mêlée de couplets. Paris, Beck, Tresse, 1844, in-8° (1re représent. th. du Vaudeville, 6 juillet 1844). — LIV. *La Polka en province*, folie-vaud. 1 acte. Paris, *les mêmes*, 1844, in-8° (avec J. Cordier), (1re représent. th. du Vaudeville, 6 avril 1844). — LV. *La Carotte d'or*, coméd.-vaud. 1 acte. Paris, Mich. Lévy, 1846. in-8° (avec Antier et Mélesville), (1re représent. th. des Variétés, 2 janv. 1846). — LVI. *Juanita* ou *Volte-face*, coméd. 2 act. Paris, *le même*, 1846, in 8° (avec Bayard), (1re représent. th. du Gymnase, 26 mai 1846). — LVII. *Le Chapeau gris, ou les Obstacles*, coméd.-vaud. 1 acte. Paris, Beck, Tresse. 1847, in-8° (avec Ed. Brisebarre), (1re représent. th. du Vaudeville, 15 juillet 1847). — LVIII. *L'Homme qui se cherche*, coméd.-vaud. 1 acte. Paris, Beck, 1847, in-8° (avec Roche), (1re représent. 27 déc. 1846). — LIX. *Un Amant qui ne veut pas être heureux*, vaud. 1 acte. Paris, Giraud et Dagneau, 1850, in-18. (avec Lubize), (1re représent. th. du Gymnase, 14 sept. 1850). — LX. *Les Trois coups de pied*, coméd.-vaud. 2 act. Paris, M. Lévy, 1851, in-18. (avec Lockroy) (1re représent. th. des Variétés, 9 janvier 1851).

DEDELAY-D'AGIER (Claude-Pierre), d'une famille originaire de la Suisse, député, sénateur, comte de l'empire, pair de France, naquit à Romans (Drôme), le 25 déc. 1750. Il entra fort jeune dans les gendarmes de la maison du roi, et quitta quelques années après le service avec le grade de capitaine. Nommé maire de Romans (1788) en remplacement du baron de Gilliers, il assista à l'assemblée des trois ordres tenue à Grenoble au mois de juin de cette année. Les sentiments patriotiques qu'il y manifesta le firent regarder comme un sujet rebelle et il eut l'honneur d'être au nombre des officiers municipaux de notre province, contre lesquels la cour jugea à propos de sévir. Une lettre de cachet fut lancée contre lui, des soldats l'enlevèrent brutalement de son domicile et le conduisirent au fort de Brescou. Cet acte de rigueur fit une grande sensation; les patriotes crièrent au despotisme, mais la captivité du maire de Romans ne fut

pas de longue durée. Au mois de juillet suivant, l'assemblée de Vizille ayant solennellement protesté contre son incarcération, il recouvra la liberté et vint triomphalement reprendre ses fonctions municipales. Peu de temps après, comme pour lui faire oublier ce désagrément, le roi le nomma chevalier de St-Louis. — Il assista ensuite aux états de Romans, où la noblesse le nomma député suppl. aux États-généraux. Entré dans cette assemblée en 1790, après la mort de l'abbé de Dolomieu, il se rangea dans les rangs des patriotes, vota pour l'abolition des ordres religieux, la suppression des dîmes, fut nommé commissaire pour l'aliénation des domaines nationaux, et demanda qu'on ne fît pas peser, en cas de troubles, une trop grande responsabilité sur les officiers municipaux. Mais peu à peu il s'éloigna des discussions politiques, pour se renfermer dans les affaires purement économiques ou administratives dans lesquelles il montra des vues élevées et de grandes connaissances pratiques. Ce fut lui, le premier, qui présenta un tableau absolument neuf et approximatif du revenu *net* et *imposable* de la propriété foncière en France. — Après la session il resta sans emploi, et dans l'obscurité pendant les temps orageux de la révolution. Il ne reparut un instant sur la scène qu'en 1797 et 1798 en qualité de député de la Drôme au Conseil des anciens. — Après le 18 brumaire il entra au corps législatif, puis fut proclamé membre du sénat conservateur, le 19 déc. 1800.

Lors des événements de 1814, Dedelay-d'Agier, alors en congé à Romans, se hâta d'envoyer son adhésion aux actes du sénat. En récompense de cet empressement une ordonnance roy. du 4 juin le nomma pair de France. — Il se trouvait de nouveau à Romans lors du débarquement de l'empereur à Cannes, mais cette fois-ci, jugeant avec raison que des soumissions écrites ne seraient pas suffisantes, il courut à Paris pour expliquer sa conduite. L'empereur voulut bien le croire et le fit entrer dans la Chambre des 100 jours. — Au deuxième retour du roi une nouvelle évolution n'était pas praticable, aussi M. Dedelay fut-il exclu de la Chambre par l'ordonnance du 4 août 1815. Néanmoins, quelques temps après, quand il supposa que le souvenir de sa légèreté politique s'était un peu effacé, il commença d'actives démarches pour rentrer en grâce, et il finit par y réussir; une ordonnance roy. du 21 nov. 1819 le nomma de nouveau pair de France. Il en remplit les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée au Bourg-du-Péage (Drôme) le 4 août 1827. Il ne laissa pas d'enfants.

Le *comte* Dedelay-d'Agier faisait un noble usage de sa fortune. Il a fondé et doté, au Bourg-du-Péage, un hospice, une école gratuite, une distribution de 500 soupes par jour pendant l'hiver, une caisse de secours pour les ouvriers sans travail, etc., etc. Ces actes de bienfaisance l'ont fait vénérer, et rendront longtemps sa mémoire chère à ses concitoyens.

PORTRAIT. *CLAUDE-PIERRE DEDELAY-D'AGIER, maire de Romans.... Grosdel, Beljanbe, sculp.* Buste, prof. G. in-8°. Collection de Déjabin.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Prospectus d'un cours d'hippotomie ou anatomie du cheval, et de pathologie ; avec un abrégé d'hippiatrique.* Nancy, Ve Leclerc, 1777, in-8°. — II. *Lettres de M. Serant à M. Dedelay-d'Agier... et réponses de M. Dedelay*, 1788. Voy. l'*Introduction du Moniteur*, p. 230. — III. * *Rapports sur les moyens d'améliorer l'agriculture dans le district de Romans, fait à la société populaire de ce chef-lieu*... (s. l. n. d.) (an III), in-8° de 64 pp. Le nom de l'auteur se lit dans un extrait du registre des délébrations du Directoire du district de Romans, inséré à la fin de cet opuscule.

IV. *Rapport fait au nom du Comité pour l'aliénation des biens domaniaux et ecclés. sur les ventes de ces biens.* (Impr. Nat.) in-8°, 16 pp. Ce rapport a été reproduit dans le recueil suiv. : *Décret rendu le 14 mai 1790... sur la vente des domaines nationaux, précédé d'un rapport fait à l'Assemblée nationale, par M. Dedelay-d'Agier*... Paris, Impr. Nat. 1790, in-8°, 33 pp. — V *Opinion sur l'impôt en général, prononcée à la séance du 16 sept. 1790.* (Impr. Nat.) in-8°, 36 pp. — VI. *Opinion sur le projet de décret du Comité de l'imposition sur la contribution foncière.* (5 oct. 1790). (Impr. Nat.) in-8°, 31 pp. — VII. *Seconde opinion sur la définition du revenu net imposable d'une propriété foncière* (11 oct. 1790). (Impr. Nat.) in-8°, 16 pp. — VIII. *Quatrième opinion sur l'organisation de l'impôt.* Paris, Impr. Nat. 1791, in-8°, 45 pp.

IX. *Instruction sur les bases d'une législation sur les grains, adoptée par l'assemblée générale des sociétés populaires du Midi, réunies à Marseille.... Présenté au nom de son comité des treize, le 9 oct.*

1793, l'an II de la répub. et le dernier des tyrans, par Pierre Dedelay, rapporteur et président. Marseille, imp. Mossy, 1793, in-8°, de 24 p.

X. *Réponse de M. Dedelay, membre du Comité central de la guerre, à M. Servan, ministre de ce département, sur la dénonciation faite par M. Delafosse, artiste vétérinaire, employé dans les remontes générales de l'armée* (6 juin de l'an IV). (Impr. nat.) In-8°, 20 pp.

XI. *Opinion sur la résolution relative aux fonds nécessaires pour les dépenses de l'an VI, et le remboursement des deux tiers de la dette publ.* (8 vendém. an VI). (Impr. nat.) In-8°, 35 pp. — XI. *Motion d'ordre sur l'ordre à établir dans la discussion des parties civile, administrative et fiscale du Code hypothécaire* (2 prair. an VI. Imp. nat.). In-8°, 18 pp. — XII *Opinion sur la publicité et la spécialité de l'hypothèque* (25 prair. an VI). (Impr. nat.) In-8°, 11 p.

XII. *Chambre des pairs. Opinion sur le projet de loi relatif à la liberté de la presse* (27 août 1814). (Impr. Didot.) In-8°, 19 pp.

DELACROIX (Nicolas), député de la Drôme, écrivain, est né à Montblainville (Meuse), le 11 déc. 1785 (1). Quoiqu'il ne soit pas né dans notre province, les fonctions publiques qu'il y a remplies, et surtout le beau travail dont il a doté le département de la Drôme, lui méritent une place dans ce livre. — A peine sorti de l'Ecole centrale, où il avait fait ses études, Delacroix fut nommé (août 1802) chef des bureaux de la sous-préfect. de Nyons (Drôme), alors occupée par un frère du conventionnel Pons de Verdun. En 1810, le m^is Descorches de Ste-Croix, préfet du département, qui avait su apprécier son aptitude pour les affaires, l'appela dans ses bureaux, d'abord en qualité de chef de div., puis en celle de secrétaire intime. Il y resta pendant toute la durée de l'empire, et ce fut lui qui rédigea seul toute la correspondance dans les moments les plus difficiles où ce département se trouva placé, notamment pendant l'invasion étrangère et lors des opérations milit. du duc d'Angoulême. — Nommé député de la Drôme en mai 1815, il siégea dans les rangs des patriotes, et signa la protestation du 8 juillet, après s'être vu refuser l'entrée du palais Bourbon par les baïonnettes étrangères. De retour à Valence, il acheta une étude d'avoué et s'occupa en même temps d'un grand travail sur la statistique et l'histoire d'un département devenu pour lui une seconde patrie. Son ouvrage, publié en 1817, lui valut les plus honorables suffrages et, peu d'années après, les Valentinois qui le regardaient désormais comme un enfant de leur cité, l'appelèrent dans le conseil municipal; puis, en souvenir de sa conduite patriotique en 1815, ils l'élurent maire le 2 sept. 1830. L'année suiv., il fut nommé membre du conseil général, offic. de la Lég.-d'Honn.; enfin, de 1840 à 1841, les électeurs du 1er arrondissement de la Drôme l'envoyèrent à la Chambre des députés, où il siégea constamment dans les rangs de l'opposition constitutionnelle. — Il est mort à Valence le 7 juillet 1843.

En 1835, Delacroix publia une 2e édition considérablement augmentée de sa *Statistique de la Drôme*, qui obtint la médaille d'or Montyon au concours de 1835, et une médaille d'honneur de la Soc. française de statistique universelle. Elle lui valut d'être nommé membre correspondant de l'Académie des Sciences morales et polit. et de la Soc. des antiq. de France. Malgré quelques erreurs, inévitables dans un aussi vaste travail, et des opinions dont les archéologues peuvent contester la valeur, cet ouvrage est assurément l'un des monuments les plus remarquables qui aient été publiés jusqu'à ce jour sur la statistique de la France.

Bibliographie. — I.* *Précis d'un mémoire de la ville de Nyons, chef-lieu d'un des Arrondissements de sous-préfecture et du Tribunal de première instance du département de la Drôme.* (Valence, impr. Montal, déc. 1815), in-4° de 14 pp. Ce mémoire est destiné à repousser les prétentions de la ville du Buis, qui sollicitait alors la translation du Tribunal. Il ne porte pas de nom d'auteur, mais je l'attribue à M. Delacroix, parce que j'en ai vu le mss. original écrit de sa main. — II. *Essai sur la statisque, l'histoire et les antiquités du département de la Drôme.* Valence, impr. Montal, 1817, in-8° de *ix* et 493 pp. avec 1 carte. Il avait paru un *prospectus* (s. l. ni d.) (Valence, impr. Montal), in-8°, de 8 pp. - Un rapport fait sur cet ouvrage par A. Thiébaut-de-Berneaud et inséré dans la *Bibliothèque physico-économique* d'oct. 1818, a été réimpr. séparément. (Valence, Montal), in-8°, 4 pp. — III. * *Notice*

(1) Colomb de Batines le fait naître à Montblainville (*Drôme*). Il n'y a pas de Montblainville dans ce département.

biographique pour M. Rigaud-de-Lisle (Louis-Michel), né à Crest, ancien membre du conseil général du département .... (Valence, impr. Marc-Aurel), in-8°, 4 pp. Cette notice fut publiée pour les élections de 1820. — IV. *Discours adressé à M. le baron de Talleyrand, conseiller d'État, préfet du département de la Drôme, au nom de MM. les avoués de Valence.. le 20 avril 1830* (impr. Borel), in-8°, 3 pp. Le *Journal de la Drôme* ayant critiqué une partie de ce discours, M. Delacroix répondit par l'opuscule suiv. : — V. *Valence, le 24 avril 1830. Au rédacteur du Journal de la Drôme.* (Impr. Borel), in-8°, 4 pp.—VI. *Notice biographique sur M J.-M. Raymond de Saint-Vallier.* (Valence, impr. Borel), in-8°, 7 pp. C'est un tirage à part de la *Revue du Dauphiné*, t. I, pp. 340-48. — VII. *Discours prononcé par M. Delacroix, maire de Valence, le jour de son installation* (*15 août 1837*).(Valence, impr. Marc-Aurel), in-8°, de 2 ff. — VIII. *Statistique du département de la Drôme. Nouvelle édition.* Valence, Borel ; Paris, Didot, 1835, in-4°, de XII et 696 pp. avec carte et vues lith. Il avait été publié un prospectus, suivi d'une circulaire du préfet. (Valence, impr. Borel) in-4°, 4 pp. - Parmi les nombreux art. auquels cet ouvrage a donné lieu, je citerai les suivants: art. critique par J. Ollivier, dans la *Fr. litt.* de Ch. Molo, N° de nov. 1836, reprod. dans la *Revue du Dauphiné*, t. I.- *Rapport... lu à l'Académie des sciences, par M. Costaz*, in-4°, 4 pp. - *Rapport... fait à la Soc. de statistique univers., par M. Julien de Paris.* Paris, impr. Belin, 1836, in-4°, de 14 colonn. — IX. *Discours prononcé... dans la séance solennelle tenue le 10 sept. 1839, pour la distribution des récompenses de l'exposition de l'industrie départementale* (de la Drôme). (Valence, impr. Marc-Aurel), in-4°, de 7 pp.

Il a donné une notice sur le village de *Clansayes* (Drôme) à l'*Album du Dauphiné*, t. I.— On a encore de lui un assez grand nombre de circulaires et professions de foi élect. et quelques discours prononcés à la Chambre des députés, mais qui ne se rattachent pas à l'hist. de notre province.

DELAYE (MARGUERITE), femme de Montelimar, qui, lors du siège de cette ville par l'amiral de Coligny, au mois de mai 1570, se fit remarquer par son courage et contribua puissamment à repousser les protestants. Les consuls, au nom de la reconnaissance de la cité, firent élever un trophée à sa gloire sur le rempart qui avait été le théâtre de ses exploits. On lit dans le *Dict. des Gaules*, par Expilly (V° Montelimart, p. 840) : « On y voit encore aujourd'hui (1766) sa statue, mais on ne peut déchiffrer l'inscription qu'on y avait mise au bas. Ce monument a d'ailleurs été fort altéré par les injures du temps et les guerres. » — Chorier et la plupart de nos historiens n'ont pas parlé de cette héroïne.

DELISLE DE LA DREVETIÈRE (LOUIS-FRANÇOIS), poëte et auteur dramatique, naquit à Suze-la-Rousse (Drôme), d'une famille noble originaire du Périgord. Après avoir fait une partie de ses études en Dauphiné, il vint les achever à Paris, et commença ensuite un cours de droit dans le but de suivre la carrière du barreau. Mais son goût pour le plaisir et la littérature le dégoûtèrent bien vite du droit; il fréquenta plus assidûment le théâtre que l'école, et son père, dont la fortune était très-médiocre, ne pouvant plus le soutenir à Paris, finit par l'abandonner. Forcé alors de subvenir lui-même à ses besoins, le jeune Delisle se mit à travailler pour le Th.-Ital., qui dès 1718 jouait des pièces françaises. Ses débuts furent heureux : en 1721, il donna *Arlequin sauvage*, et, en 1722, *Timon le Misanthrope*, deux comédies, ses chefs-d'œuvre, dirigées contre les usages et les conventions des sociétés modernes, qui obtinrent un grand succès. Quelques autres pièces jouées de 1723 à 1737 au même théâtre, et dont la plupart réussirent, lui acquirent dans le temps une fort brillante réputation. — Cet auteur mourut à Paris le 25 novembre 1756. Il paraît avoir mené une vie assez obscure : son caractère sombre et mélancolique l'avait rendu misanthrope. Aujourd'hui que les arlequinades sont passées de mode, on l'a entièrement oublié, mais ses ouvrages, dont la portée est toujours sérieuse et des plus élevées, lui méritaient assurément un meilleur sort. *Arlequin sauvage* et *Timon le misanthrope* méritent d'être lus.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Arlequin sauvage, comédie en prose et en trois actes.* Paris, Hochereau, 1722, in-8°. = *Nouv. édit.*, Avignon, L. Chambeau, 1773, in-8° de 47 pp.= Autre édit. : Paris, 1783, in-12 de *vj* et 86 pp. (Fait partie de la *Petite Bibliothèque des Théâtres.*) = Réimpr. dans le n° X ci-apr.- Cette pièce, jouée pour la première fois sur le Théâtre-

Italien le 17 juin 1721 et reprise le 18 juin 1723, eut dans le temps un succès prodigieux. Deux artistes célèbres, Thomassin et Carlin, y remplirent le rôle d'Arlequin. – II°. *Timon le Misanthrope, coméd. en 3 actes* (en prose), *par le sieur D****. Paris, Hochereau, 1722, in-8°. = Autre éd. : *Ibid.*, 1739, in-8°. = Autre : Amsterdam, H. Duhauset, 1723, in-8°. = Autre : Paris, 1783, in-12 de vi et 92 p. (Fait part. de la *Petite Biblioth. des Théâtres.*) – Cette pièce, dont le sujet est emprunté à un dialogue de Lucien, fut jouée pour la première fois au Théâtre-Italien, le 2 janv. 1722, et reprise plusieurs fois depuis. Elle a donné lieu à l'opuscule ci-après : * *Réflexions d'un Allemand sur Timon le Misanthrope*. Paris, Vᵉ Mongé, 1722, in-8°. — III. *Le faucon et les oies de Boccace, comédie en 3 actes avec un prologue* (en prose, le divertissement de la fin en vers). Paris, F. Flahault, 1725, in-12. = Autre éd. : Paris, 1783, in-12 de *x* et 90 pp. (Fait partie de la *Petite Bibliot. des Théâtres*). Réimpr. dans le nº x ci-apr. – Cette pièce fut jouée pour la première fois sur le Théâtre-Italien le 6 févr. 1725. — IV. *Danaus, tragi-comédie, avec trois intermèdes*. Paris, 1784, in-12 de *ij* et 60 pp. (Fait partie de la *Petite Biblioth. des Théâtres.*) – Cette pièce dont Mouret composa la musique, fut jouée pour la première fois au Théâtre-Italien le 21 janvier 1732.) Voy. le *Mercure* de mars 1732.) — V. *Le valet auteur, comédie en 3 actes et en vers libres*. Paris, 1781, in-12 de iv et 80 pp. (Fait partie de la *Petite Bib. des Théâtres*). – Cette pièce fut jouée pour la 1ʳᵉ fois sur le Théâtre-Italien le 2 août 1738. — VI. *Essai sur l'amour-propre, poëme où l'on démontre que l'amour-propre est, en nous, le mobile des vertus ou des vices, selon qu'il est bien ou mal entendu, et que les vrais intérêts de la vie, et tout notre bonheur consistent à sçavoir le rectifier. Par M. de La Drevetière ; sieur de Lisle*. Paris, Prault. M. DCC. XXXVIII, in-8° de viij et 52 pp. — VII. *Qu'a-t-il ? qu'a-t-elle ? ou la République des oyseaux, Alexandre ressuscité et autres fables et contes allégoriques*. Paris, Prault... 1739, in-8°, 65 pp. — VIII. *Poésies diverses, sçavoir : épître aux beaux esprits, la Gazette poétique, le Voyage de l'Amour-Propre dans l'isle de la Fortune, épître à Eucharis et autres*. Paris, Prault... 1739, in-8°, 37 pp. Ces deux recueils sont rares (Bib. Imp.). — IX. *Arlequin sauvage* et *le Faucon* ont été réimpr. à la fin du 2ᵉ vol. du *Théâtre de Philippe Néricault Destouches*. La Haye, 1725, 2 vol. in-12.

X. Les pièces imprimées pour la Petite Biblioth. des Théâtres ont été réunies en un recueil factice avec ce titre : *Chef-d'œuvre de La Drevetière de l'Isle*. Paris, au bureau de la Petite Bibliothèque des Théâtres, M.DCC.LXXXIII, in-12. Ce recueil est précédé de 16 pp., contenant la vie de l'auteur et le catalogue raisonné de ses pièces.

XI. Delisle est encore auteur de pièces qui n'ont pas été imprimées et dont les copies mss. se trouvent fort difficilement. Ce sont : *Arlequin au banquet des sept Sages*, comédie en 3 actes et en prose, avec un prologue et 3 divertissements. Elle fut jouée au Théâtre-Italien le 15 janvier 1723 et n'eut aucun succès. — *Le Banquet ridicule*, en un acte et en prose. C'est la parodie de la pièce précédente faite par l'auteur lui-même. Elle fut représentée au Théâtre-Italien, le 3 févr. 1723, mais sans plus de succès. — *Les Caprices du cœur et de l'esprit*, comédie en prose et en 3 actes avec divertissements (musique de Blaise), représentée pour la première fois au Théâtre-Italien le 25 juin 1739. Elle fut très-applaudie. — *Abdilly, roi de Grenade*, tragi-coméd. en 3 act. et en prose (avec Mᵐᵉ Riccoboni), donnée au Théâtre-Italien le 19 décembre 1729. Elle n'eut qu'une représentation.

DELORME (Thomas), avocat au parlement de Grenoble, poëte, naquit à La Côte-Saint-André, vers 1642. — Le peu de renseignements que l'on possède sur sa vie se tirent en grande partie de ses ouvrages. Il appartenait à une famille de médecins et d'apothicaires habiles. Il perdit son père étant encore au berceau et n'eut pas, à ce qu'il prétend, grand sujet de se louer des personnes chargées de son éducation et de l'administration de ses biens. Il fit ses études au collége de Vienne. En 1657, il était en rhétorique, et quoique fort jeune encore, il versifiait déjà : on trouve dans son *Recueil mêlé* l'anagramme du P. Ménestrier, son professeur, qu'il composa à cette époque. Boissat, qui exerçait une sorte de patronage sur tous les beaux esprits du Dauphiné, vit avec plaisir ses premiers essais ; il l'encouragea, lui donna des leçons de poésie, et ce fut son habile main, dit Chorier(1), qui conduisit le jeune écolier dans le sanctuaire des Muses. – Ses études terminées, Delorme servit probablement quelque

(1) *Boessatii Vita*, p. 259.

temps, car il cite dans sa *Muse nouvelle* des stances « que ie fis, dit-il, estant dans une garnison en Flandres. » De retour en Dauphiné, il prit le grade de licencié en droit à l'Université de Valence, puis se fit recevoir avocat au parlement de Grenoble. Chorier, qui vint se fixer dans cette ville en 1659, nous apprend dans ses *Adversaria* que notre poëte y était déjà a cette époque. Il devint ensuite juge seigneurial du marquisat d'Ornacieux, et mourut à Grenoble sous-doyen des avocats, en 1724.

L'abbé d'Artigny raconte l'anecdote suivante à propos des gros mots que Richelet dit des Dauphinois en plusieurs endroits de son Dictionnaire : « En 1678, Richelet vint à Grenoble avec un de ses parents qui avoit un procès au parlement. Il se tenoit alors des assemblées de gens d'esprit chez le celèbre président Salvaing de Boissieu ; on s'y amusoit en vers ainsi qu'en prose. Richelet y fut admis d'une manière très-gracieuse. Un jour on proposa des bouts-rimés, et Thomas Delorme les remplit, ce que firent aussi plusieurs de ses compatriotes. Richelet voulut s'ériger en censeur, et il tourna les bouts-rimés contre Delorme. Celui-ci ne manqua pas de répliquer. Richelet revint à la charge et l'attaqua en lui reprochant sa patrie comme une espece de crime. Delorme ne voulut pas s'engager plus avant par écrit ; mais il representa a quelques-uns de l'assemblée qu'ils étoient outragés aussi bien que lui par Richelet, et qu'il ne s'agissoit plus d'une dispute seulement poétique. Ils maltraitèrent Richelet qui, n'étant point d'humeur de se venger autrement que par la plume, dit dans la suite tout le mal qu'il put des Dauphinois en général et du poëte Delorme en particulier. » (D'Artigny, *Nouv. Mém. d'hist., de critique et de litt.*, t. VI, pp. 101-2.)

Bibliographie. — I. *La Mvse novvelle, ov les Agréables divertissements du Parnasse*, Lyon, Benoist Coral, M DC.LXV, in-12 de 12 ff. prelim. non chiffr., 269 pp. et 16 pp. non chiffr. pour la table. (Bib. de Grenoble.) C'est un recueil de vers composés par Delorme dans sa jeunesse. Sa versification est facile, naturelle et souvent ne manque pas de grâce. Plusieurs de ses pièces se lisent avec plaisir, entre autres le portrait de sa personne, qui est la première du recueil. Quelques critiques ayant attaqué la *Muse nouvelle*, Delorme la défendit par l'ouvrage suivant : II. *Apologie de la Muse nouvelle à Alcandre.* Lyon, 1667, in-12.

IV. *Recueil mêlé sur toutes sortes de sujets*, in-4°. C'est un ms. de notre auteur que possède la bib. pub. de Grenoble.

DELORME (Thomas-Claude), archéologue distingué, né à Vienne (Isère), le 6 avril 1787, fit ses études au collége de cette ville, et vint ensuite à Paris, où il suivit les cours de la Faculté de droit pendant les années 1807, 1808 et 1809. De retour à Vienne, il prit place au barreau et plaida même quelques causes, mais bientôt, entraîné par une passion irrésistible, il abandonna cette carrière pour s'adonner tout entier à l'archéologie. A l'abri des préoccupations de la vie matérielle, il s'enfonça dans la retraite, dans de douces études, au milieu des vieux livres, et se mit à explorer les ruines de la cité viennoise, a rechercher les inscriptions, les médailles, les morceaux de sculpture et d'architecture échappés aux ravages du temps ou au marteau de l'ignorance. Il se fit le continuateur de l'œuvre d'un savant modeste, Pierre Schneyder, qui consacra sa fortune et sa vie à décrire et conserver les précieux débris de Vienne antique. Comme lui, il ne connaissait pas de bornes à son courage pour défendre la destruction d'un monument, pour en empêcher l'avilissement par un contact profane ; comme lui il ne se laissait vaincre par aucune difficulté pour en assurer la conservation. — Nommé bibliothécaire et en même temps conservateur du Musée de Vienne, après la retraite de M. Chavernod (24 janvier 1827), il fit de ce Musée l'objet de toutes ses pensées : son administration diligente et passionnée en doubla les richesses, et le rendit l'un des plus curieux du midi de la France. Son amour pour l'antiquité ne s'arrêtait pas aux stériles contemplations du collectionneur ; la moindre parcelle exhumée de ce sol qui recèle tant de nobles reliques etait pour lui l'occasion d'écrire une page pleine d'érudition. Les questions d'archéol. qu'il a élucidees sont considérables ; nous nous bornerons à rappeler que ses savantes conjectures ont fait connaître la veritable destination de l'*aiguille* de Vienne, de ce singulier monument qui depuis si longtemps faisait le désespoir des archéologues.

La vie de M. Delorme s'est écoulée dans ces sérieuses etudes. Il attendait avec impatience le jour où il lui serait

permis d'arranger et d'ordonner les précieuses antiquités confiées à sa garde dans le temple d'Auguste et de Livie restauré d'après ses doctes renseignements, mais la mort ne le laissa pas jouir de cette douce satisfaction : bien plus, il eut la douleur de voir l'incendie consumer en 1855 les livres de la Bibliothèque publique. Il succomba le 20 février 1856 à une maladie dont il avait été frappé depuis quelques mois, laissant à Vienne un vide bien difficile à remplir. Un nombreux cortége l'accompagna à sa dernière demeure ; le bâtonnier de l'ordre des avocats, le directeur de l'école des Beaux-Arts, rappelèrent sur sa tombe les nombreux services qu'il avait rendus, et l'un des esprits les plus distingués du Dauphiné, M. de Terrebasse, vint confirmer par l'autorité de sa parole les éloges dont cet homme honorable était l'objet. — (Voyez une notice nécrologique, par M. Victor Teste, dans le *Moniteur Viennois*, n° du 22 fév. 1856, et le Récit de ses obsèques dans le *Journal de Vienne*, n° du 24 fév. 1856).

On a de lui : I. *Rapport sur les fouilles exécutées dans les jardins de l'hospice de Vienne pendant les mois de mai, juin et juillet 1838* . Vienne, impr. Berthier, 1842, in-8°, 63 pp. — II. *Observations sur la nécessité d'isoler le temple d'Auguste et de Livie et d'agrandir la place de Notre-Dame-de-la-Vie, à Vienne*. Vienne, impr. Gemelas, 1841, in-8°, 8 pp. — III. *Description du Musée de Vienne (Isère), précédée de recherches historiques sur le temple d'Auguste et de Livie*. Vienne, Girard, 1841, in-8° de 4 ff. et 316 pp. avec 9 pl. Les *Recherches historiques* avaient déjà paru en 1837 et 1839 dans la *Revue de Vienne*, t. I et II.— IV. *Premier rapport sur les fouilles exécutées à Vienne en 1842*... (Impr. Berthier, à Vienne). in-8°. 15 pp. — V. *Rapport sur le déplacement du tombeau d'Etienne de Poisieu, lu devant la commission des beaux-arts de Vienne (Isère), le 8 février 1843*. Vienne, impr. Roure, 1844, in-8° de 38 pp. et 1 pl. — VI. *Histoire des Allobroges, par Aymar du Rivail. - Pierre Schneyder*. - Vienne, impr. Roure, 1848, in-8° de 2 ff., 32 et 52 pp. Ces deux notices avaient paru dans le *Journal de Vienne*, nos des 15 mars et 7 juin 1845, 24 avril, 8, 15 et 22 mai, 5 et 19 juin, 3 et 24 juillet 1847. — VII. *L'aiguille de Vienne, recherches archéologiques sur ce monument. Nouvelle édition*. Vienne, imprim. Roure, 1853, in-8° de 39 pp. Réimpression, sans changements, d'une notice publiée en 1839 dans le t. II de la *Revue de Vienne*. L'opinion de l'auteur est que ce curieux monument servait à décorer la *spina* d'un cirque. Ses conjectures se sont ensuite vérifiées lors des fouilles qui, en..., mirent au jour cette *spina* elle même.

M. Delorme a fourni de nombreux articles d'histoire et d'archéologie à plusieurs journaux et publications périodiques, notamment à la *Revue de Vienne*. L'importance de ces derniers nous engage à en donner ici la liste complète.

Tome Ier., *Bibliothèque et Musée de Vienne. Origine de cet établissement* (pp. 10-17).— *Le temple d'Auguste et de Livie* (pp. 55 et 65, 81-92). — *Antiquités* (pp. 105-107). (Notice sur des médailles découvertes près de Vienne, en avr. 1847). —*Le quai du Rhône* (pp. 120-125).—*Archéologie* (pp. 153-160) (Notice sur diverses antiquités découvertes près de Sainte-Colombe.)—*Archéologie. Inscription antique rétablie. Vin poissé des anciens Viennois* (pp. 194 203).—*Travaux publics* (pp. 285-90). (Notice sur les monuments historiques de Vienne.)—*Archéologie* (pp. 337-44). (Notice sur une inscript. antique du musée de Vienne.) — *Archéologie chrétienne. Saint-Julien et Saint-Ferréol* (pp. 408-15) — *Des mosaïques antiques de Vienne* (p. 428-43).

Tome II. *Inscription chrétienne existant à Saint-Jean de Bournay* (pp. 30-34). — *Temple d'Auguste et de Livie*. Suite (pp. 40-49, 87-107, 209-26, 281-97).— *L'aiguille de Vienne* (pp 449-71), avec 1 pl.

Tome III. *Archéologie. Inscriptions découvertes à Vienne* (pp. 111-23) — *Découverte importante d'un manuscrit relatif à Vienne* (pp. 124-26). C'est le ms. de Charvet intitulé : *Fastes de la ville de Vienne*, dont il a été parlé ci devant pp. 224-25.— *Archéologie. Epitaphe du roi Conrad* (pp. 162-68). — *Eglise de St. Sévère*, a Vienne (pp. 270-81).

DERODON (David), professeur de philosophie, l'un des plus habiles dialecticiens protestants du XVIIe s., naquit à Die (1) vers 1600. Après avoir terminé ses études, il professa la philosophie à l'Académie de sa ville natale, puis adjura en 1631. Quelques années après, étant rentré dans le sein de l'Église protestante, il obtint la chaire de philosophie au collége de Nîmes d'où il passa, vers la fin de 1655, à celui

(1) Dans le recueil des Thèses de l'Académie de Sedan où il fit ses études, on le qualifie de *Diensis*.

d'Orange (1). Dans ces deux villes Derodon s'attira par la hardiesse de ses opinions l'animosité et les poursuites des jésuites. Son traité *de Supposit.*, publié à Orange en 1645, fut attaqué par eux comme peu révérencieux envers les mystères du christianisme et contenant la défense de Nestorius contre St Cyrille. Condamné par le parlement de Toulouse, le livre fut brûlé en 1658. Quelque temps avant cette condamnation, le consistoire de Nîmes sur l'accusation d'un étudiant, nommé Jean Bon, avait eu à examiner ses opinions sur la question de savoir si la conservation des êtres était une création nouvelle. Il fut absous et son accusateur vivement censuré (1657) mais son *Tombeau de la messe* vint enfin donner à ses ennemis les moyens de se débarrasser de lui. Sur les poursuites de l'évêque de Nîmes, un arrêt du conseil du 29 janvier 1663 le condamna à un bannissement perpétuel. Il se réfugia alors à Genève, où le conseil lui donna, dit-on, une chaire de philosophie. C'est là qu'il est mort en 1664, d'après Sénebier, dont le témoignage, comme le fait remarquer avec raison la *France protest.*, est en cette circonstance bien préférable à celui de G. Allard, qui le fait mourir vers 1670. — (Voy. la *France protest.* de MM. Haag, et l'*Hist. litt. de Genève*, par Sénebier.)

BIBLIOGRAPHIE.

§ I.

I. *Quatre raisons pour lesquelles on doit quitter la religion prétendue réformée*. Paris. 1631, in-8°. Ouvrage rare qui, d'après la *Fr. protest.*, paraît avoir été réimprimé sous ce titre : *Quatre raisons qui traitent de l'eucharistie, du purgatoire, du pêché originel et de la prédestination*, (s. n. de l.) 1662, in-8°. — II.* *Disputatio de supposito, in qua plurima hactenus inaudita de Nestorio tanquam orthodoxo, et de Cyrillo Alexandrino, aliisque Ephesi in synodum coactis, tanquam hæreticis demonstrantur, ut solæ Scripturæ infallibilitas asseratur*. Francofurti (Orange), 1645, in-8°. (Bib. de Grenoble.) Cet ouvrage a été condamné au feu par arrêt du parlement de Toulouse, en 1648. — On l'a attribué à un écrivain protest. nommé Gilles Gaillard. — III. *Le tombeau de la messe*, Genève, P. Aubert, M. DC. LIV., in-8°, de 120 pp. = Autres éd., *Ibid.*, 1559 et 1662, in-8°. = Autre, Amsterdam, 1682, in-12. = Trad. en anglais. Londres, 1673, in-8°.-Cet ouvrage fut condamné au feu, par arrêt du Conseil du 29 janv. 1663. (Voy. ci-après § II, n° II.) — IV. *Dispute de l'Eucharistie*, Genève, P. Aubert, 1655, in-8°, de 7 ff. prélim., 458 pp. et 10 ff. = Autre éd., *Ibid.*, 1665, in-8°. — V. *Apologie* (s. l. ni d.), in-4°. - C'est une réponse aux attaques dirigées contre lui en 1657, par *Jean Bon*, étudiant de Nîmes, sur la conservation des êtres créés. — VI. *L'athéisme convaincu, ou la Lumière de la religion opposée aux erreurs de l'impiété*. Orange et Paris, 1659, in-8° (1re part.). = Genève, 1665, in-8° (les deux part.). = Trad. en anglais par J. Bonhomme, London, 1679, in-8°. = Le catalogue de la Bib. pub. de Genève en indique une éd. d'Orange, 1647, in-12 (*Fr. protest.*). — VII. *Metaphysica*. Arausioni, 1659, in-4°. — VIII. *Logica restituta*, Genève, 1659, in-4°. (Bib. de Grenoble.) — IX. *Disputatio de atomis*. Nemausi, 1661, in-8°. = *Editio altera, auctior et emendatior*. Genevæ, de Tournes, 1662, in-8°. (Bib. Imp.) = Réimpr. avec le n° XIII.- Dans cet ouvrage, Derodon adopte les opinions de Gassendi sur les atomes. — X. *De existentia Dei*, 1661, in-4°. — XI. *Disputatio de Ente reali*. Nemausi, 1662, in-8°. — XII. *Dispute de la messe, ou discours sur ces paroles : Cecy est mon corps*. Genève, P Aubert, 1662, in-8° = *La Fr. protest.* cite une édit. de Nîmes, 1662, in-8°. — XIII. *Disputatio de libertate*. Genève, S. de Tournes, 1662, in-8°. (B. Imp.) = Réimpr. avec le traité *de Atomis* (n° IX), Nemausi, 1662, in-8° de 157 et 72 ff. Les 2 traités ont chacun un titre et une pagination séparés. Rare. — XIV. *Compendium Logicæ*. Genevæ, Ant. et Sam. de Tournes, 1663, in-8°, (Bib. Imp.) — XV. *Discours contre l'astrologie judiciaire*. Genève, 1663, in 8°. — XVI. *Philosophiæ contractæ pars I quæ est Logica*. Genève, 1663, in-4°. (B. de Grenoble.) = Autre éd. sous ce titre : *Philosophia contracta*. Genevæ, 1681, in-4°, — XVII. *Opera philosophica*. Genevæ, 1664, in-4° = Autre éd., *Ibid.*, 1669, in-4°. = Debure (*Bibliog. Instruct.*, n° 1296), en indique une éd. de Genève, 1668, 2 vol. in-4°. — XVIII. *Les inconstans*. Genève, 1671, in-8°.

On lui a attribué, par erreur, *La*

(1) Quelques biographes placent son professorat d'Orange avant celui de Nîmes, mais c'est une erreur : il suffit, pour s'en convaincre, de lire les titres de son *Tombeau de la Messe* et de sa *Dispute de l'Eucharistie*. Sur le premier, publié en 1654, il prend le titre de *professeur en philosophie au collége de Nismes*, et sur le deuxième, publié en 1655, celui de *professeur en philosophie à Orange*.

messe trouvée dans l'Evangile. (1647, in-8°.) C'est un ouvrage de Luc Jansse.

§ II.

ÉCRITS RELATIFS A DERODON.

I. *De conversione ad fidem catholicam duorum virorum illustrium, videlicet Jacobi Stephani et Davidis Rhodon., per R. P. Athanasium Molé, capucinum.* Parisiis, 1685, in-8°. — II. *Arrest du conseil d'Estat qvi ordonne qve le libelle intitulé,* Le tombeau de la messe, *sera bruslé, dans la ville de Nismes, par l'Exécuteur de la haute Iustice, et bannit hors du Royaume le nomme Dauid Rodon, auteur dudit Libelle; et les imprimeurs qui l'ont imprimé dans Paris bannis de la dite ville pour dix ans, auec une amande de mille liures.* Paris, Ant. Vitré, M. DC. LXIII, in-12, de 7 pp. (Bib. St-Genev. D. 7591.)

DESERRET. — Voy. SERRET (DE).

DESESSARTS. — Voy. FABRE DÉSESSARTS.

DES VIEUX (JEAN), seigneur de Brion, fut l'un des premiers gentilshommes du Dauphiné qui prirent les armes pour la cause protestante. Au commencement de mai 1562, il suivit le baron des Adrets à Lyon, et en reçut peu de jours après la mission de se rendre à Grenoble. Le 9 du même mois, il se présenta au conseil de cette ville où il exposa : « qu'il avait charge par « M. Des Adrets, pour les affaires du « roy, repos public et défense de la « présente cité, » exhibant à cet effet « sa commission en forme de patente « en papier, scellée en forme, signée « Des Adrets, datée de Lyon du 6 mai, « et par laquelle il estoit mandé en « ceste ville par son commandement et « pour avoir l'œil et regard sur les « soldars en garnison pour ledit ser« vice à ce qu'ils ne fassent aucun dé« sordre (1). » Le 13 mai 1562 Des Adrets lui donna le gouvernement de Grenoble ainsi que de tout le Graisivaudan, mais il ne le conserva pas longtemps. Maugiron qui venait d'être nommé lieutenant-général en Dauphiné (2 mai), se présenta devant la ville (14 juin), demandant à y entrer pour faire *entériner*, disait-il, ses lettres de provisions. Il était accompagné de 14 à 1,500 hommes d'infanterie et d'environ 200 chevaux. Des Vieux n'ayant à lui opposer que deux compagnies commandées par les capitaines Coct et Lacoche, se décida à capituler, et, le même jour, Maugiron fit une entrée triomphale. — A dater de cette époque, son nom ne reparaît plus, que je sache, dans les histoires de nos discordes civiles. Quelques jours après (26 juin), lorsque le baron Des Adrets revint à Grenoble, ce fut le conseiller Ponnat qui lui succéda dans son commandement. Il est nommé dans les relations contemporaines, le capitaine BRION (2).

La famille DES VIEUX s'éteignit dans la deuxième moitié du XVIIe siècle (3), et ses biens passèrent dans celle d'*Armand*.

DEVIE (ALEXANDRE-RAYMOND), évêque de Belley (Ain), écrivain ascétique, naquit à Montélimar, le 22 janvier 1767. Il fit ses études au petit séminaire de Saint-Andéol (Ardèche) où il fut ensuite supérieur et professeur de philosophie jusqu'en 1790. Après la restauration du culte catholique, il remplit quelque temps les fonctions de vicaire général du diocèse de Valence, et fut sacré évêque de Belley le 25 juin 1823. Ce prélat se mêla activement à la croisade contre l'Université : il est le premier, dit-on, qui ait appelé les établissements universitaires des écoles de pestilence. Il publia à ce sujet plusieurs mandements et des feuilletons dans le journal *l'Univers*. Il est mort à Belley, le 25 juillet 1852. On lui doit quelques écrits ascétiques dont voici une liste plus exacte, je crois, que toutes celles publiées jusqu'à ce jour.

BIBLIOGRAPHIE — I.* *Tableau abrégé des principaux devoirs d'un prêtre, en forme de règlement et d'examen...* Onzième éd. Lyon, Pélagaud, 1852, in-18 de viij et 240 p. La 1re éd., que je n'ai pas vue, a paru en 1814, sous le titre de *Répertoire*. — II.* *Pieux souvenir des âmes du Purgatoire pendant l'octave des morts et les premiers lundis de chaque mois*, par Mgr. l'évêque de Belley. Lyon, Rusand, 1834, in-18 de x et 203 pp. = Souvent réimpr. La 16e éd. est de Lyon, Pelagaud, 1853, in-18 de XII et 392 pp. Il y a un nouveau titre pour cette éd. portant la date de 1854. — III.* *Divers Essais pour enseigner les vérités fondamentales de la religion aux personnes qui ne peuvent pas apprendre la lettre du Catéchisme.* Lyon,

(1) Registre des conclus. de l'hôtel-de-ville de Grenoble (*Annuaire de l'Isère*, 1842, p. 10).

(2) On trouve quelques détails sur les actes de ce capitaine huguenot comme gouverneur de Grenoble, dans l'*Annuaire de l'Isère* précité, pp 10 et suiv.

(3) G. Allard, *Vie de François de Beaumont*, pp. 3, 8, 39.

Pélagaud et Lesne; Bourg, Brottier, 1838, in-12 de x et 300 pp. = Autre éd. Lyon, Pélagaud, 1839, in-12 de x et 300 pp.: (*sic*) on a fait, en 1843 et 1855, deux titres pour une partie de cette éd. avec le nom de l'auteur : l'un d'eux porte *quatrième édition*, mais c'est une fraude de librairie. — IV.* *Pensées consolantes et salutaires sur les destinées de l'homme dans la vie future....*, par l'auteur du *Pieux souvenir des âmes du Purgatoire*. Lyon, Pélagaud et Lesne, 1841. 2 vol. in-16 (voy. nº VIII).— V.* *Correspondance d'un ancien directeur de séminaire avec un jeune prêtre, sur la politesse. On y explique la manière dont les ecclésiastiques doivent se conduire sous le rapport des bienséances à l'église, dans la société et dans leur correspondance*. Lyon, Lesne; 1842, in-12 de XI et 339 pp. = La 5ᵉ éd. est de Lyon, Pélagaud, 1850, in-12 de VIII et 355 pp. — VI.* *Mémorial du clergé ou Méditations et Prières à l'usage des ecclésiastiques pour le temps des retraites...* Lyon, Lesne; Bourg, Brottier, 1842, in-12 de VIII et 492 pp. On a fait de nouveaux titres pour une partie de cette éd. = 2ᵉ éd. : Lyon, Lesne; Paris, Poussielgue, 1843, in-12 de XII et 486 pp. — VII.* *Dévotion pratique aux indulgences, ou Prières et exercices de piété journaliers auxquels sont attachées ces précieuses faveurs*. Lyon, Pélagaud, 1844, in-24 de XV et 511 pp. — VIII.* *Préparation à la mort ou Extrait des Pensées consolantes et salutaires....*(ci-dessus nº IV), par l'auteur du *Pieux souvenir des âmes du Purgatoire*, Lyon, Pélagaud, 1846, in-18 de viij et 262 pp. — IX.* *Méthode pratique pour faire le catéchisme, dans laquelle on explique les leçons du Catéchisme de Belley qui regardent la grâce, les sacrements et la prière*. Lyon. Pélagaud; Bourg, Lesne, 1837, in-12 de XII et 248 pp. Plusieurs fois réimpr. La dernière éd. est de Lyon, Pélagaud, 1852, 2 part. in-12. — X.* *Entretiens du prêtre avec Jésus-Christ avant et après la célébration des saints mystères*, par Mgr. l'évêque de Belley. Lyon, Pélagaud, 1852, in-12. = Il y a une prétendue 2ᵉ éd. en 3 vol. in-12.

On doit encore à l'évêque de Belley un petit livre fort divertissant dont on trouve un long extrait dans la *Biographie du Clergé contemporain*, par un solitaire, t. VIII. Il est intitulé *Marie conversant avec les enfants pendant le Mois de Mai et les grandes fêtes*, in-24. Cet écrit, soigneusement retiré du commerce, est devenu fort rare : je ne puis en donner une description plus complète.

Il a publié *un Recueil de cantiques pour les veillées d'hiver* et le *Rituel* de son diocèse. Lyon, Pélagaud, 1838, 4 vol in-12 (3ᵉ éd.). Le 4ᵉ vol. de ce dernier ouvrage est un *Manuel des connaissances utiles aux ecclés. sur divers objets d'art*.

DIDIER (CLAUDE), doyen de l'église de Vienne dès 1721, mort le 3 févr. 1744, est auteur d'une dissertation insérée dans les *Mémoires de Trévoux* (nov. 1737, pp. 1967-75) sous ce titre : « *Copie d'une lettre de M. Didier, doyen de Vienne au R. P.*** recteur du collége des jésuites*. Cette dissertation, fort importante pour la géographie ancienne de notre province, est relative au lieu d'*Epaone* dont la situation a fort embarrassé les érudits. C. Didier y démontre, à l'aide de deux anciens actes du cartulaire de l'église de Vienne, qu'Epaone était, sinon Albon (Drôme), du moins un bourg situé dans l'ancien comté de ce nom. Charvet (*Hist. de la sainte église de Vienne*, pp. 118-120) s'est emparé de cette découverte dont plusieurs historiens modernes lui attribuent tout le mérite, tandis qu'elle doit être restituée au doyen de l'église de Vienne.

DIDIER (JEAN-PAUL), chef de la conspiration de Grenoble, en 1816, naquit à Upie (Drôme) le 25 juin 1758. Après avoir étudié le droit à l'université de Valence, il fut reçu avocat au parlem. de Grenoble et se rangea dès lors à côté des Barnave et des Mounier, parmi les hommes aux aspirations généreuses qui donnèrent en Dauphiné le premier signal de la Révolut. française. Le 14 juin 1788, il signa la délibération du conseil général de cette ville qui convoqua l'assemblée de Vizille, et, le 21 juillet suiv., il assista à cette mémorable assemblée en qualité de député d'Allex. Mais ces manifestations libérales s'arrêtaient pour lui, comme pour la plupart de ceux qui les provoquèrent, à la suppression des abus et aux réformes réclamées alors par l'opinion publique. Ses opinions étaient essentiellement monarchiques et religieuses, aussi, bien loin de prendre part au mouvement révolutionnaire, il brigua, dit-on, l'honneur de défendre Louis XVI, fit imprimer une protestation à la suite du testament de ce prince, et fut un des défenseurs de Lyon pendant le siége. Après la prise de cette ville, il s'échappa et alla se mêler à d'obscures

intrigues parmi les fédérés du Midi, en Suisse, en Allemagne et à la suite de la petite cour du comte de Provence. Rentré en France sous le Directoire, il donna un aliment à son activité en ouvrant à Paris un cabinet d'affaires pour les radiations d'émigrés, la restitution des biens confisqués ou vendus. L'idée était bonne, elle lui rapporta de 1795 à 1798 des honoraires s'élevant à la somme énorme de 600,000 fr. « Que resta-t-il, dit un de ses biographes (M. Ducoin), de cette fortune si heureusement acquise? Rien. Sans aucun moyen de dépense ostensible, Didier savait engloutir les sommes les plus considérables dans des abîmes inconnus. »

Cependant les affaires n'occupaient pas exclusivement tous ses instants, la politique y avait une bonne part. Il apporta son tribut à la propagande royaliste organisée par les émigrés au milieu desquels il vivait en publiant en 1799, sous le voile de l'anonyme, son opuscule l'*Esprit et le vœu des Français*. C'était un appel direct en faveur des Bourbons qui causa un grand scandale dans le parti républicain. Sur le réquisitoire de l'accusateur public, l'imprimeur fut poursuivi, les distributeurs arrêtés, mais Didier put se soustraire à toutes les recherches, grâce à l'anonyme dont il s'était couvert. Nous le verrons plus tard revendiquer la paternité de cette œuvre, alors qu'il y avait gloire et profit à le faire. — Sous le Consulat, il abandonna la cause royaliste pour se rallier à l'homme dont la brillante étoile se levait sur la France : c'était en 1802, au moment ou le gouvernement, appelant la religion à son aide, s'occupait de la réorganisation des cultes. Didier signala alors sa conversion politique par une brochure dédiée à Bonaparte et intitulée *Du retour à la religion*. Cette nouvelle publication, qui eut un grand succès, fut réimprimée et répandue par ordre de la police; elle valut à son auteur les bonnes grâces des hommes dévoués au pouvoir nouveau et, trois ans après, le décret qui créait une école de droit à Grenoble l'y appela aux fonctions de directeur et de professeur (1er nov. 1805). Mais cette paisible et honorable position ne pouvait convenir longtemps à son caractère actif et remuant. En 1810, il donna sa démission (1) pour se lancer dans de vastes entreprises de routes, de mines et de dessèchements d'où il sortit ruiné et perdu de dettes. — En 1814, il renia comme tant d'autres l'empereur qu'il avait encensé, et salua avec enthousiasme l'arrivée des Bourbons. Sa brochure, *l'Esprit et le vœu des Français*, publiée quinze ans auparavant alors que toute provocation au rétablissement de la royauté était punie de mort, lui servit merveilleusement en cette circonstance. Il la fit réimprimer avec son nom, et la présenta aux dispensateurs des faveurs royales ; la place de maître des requêtes et le titre de chevalier de la Légion d'honneur furent le prix de cette adroite manœuvre. — Pendant les Cent-Jours il essaya d'offrir ses services à l'empereur qui les refusa. A la 2e restauration, une nouvelle évolution politique n'était plus possible pour lui : dès lors sans emploi, sans fortune, accablé de dettes, il se jeta dans les conspirations ourdies contre les Bourbons par la société dite de l'*Indépendance nationale*.

Nommé l'un des 17 commissaires chargés d'organiser l'insurrection dans les départements, Didier provoqua à Lyon, en janvier 1816, un mouvement qui échoua par suite de circonstances romanesques dont Peuchet nous a laissé le récit. Mais, loin de se décourager, il gagna le département de l'Isère avec le projet avoué de soulever le Dauphiné, de s'emparer de Grenoble, et de marcher ensuite sur Lyon. Il se voua à cette œuvre avec une ardeur sans égale. — Les tendances rétrogrades du pouvoir d'alors, l'occupation étrangère, le souvenir des gloires de l'empire, un mécontentement général provoqué par des tracasseries administratives préparaient admirablement notre province à une révolution. Didier recruta des partisans parmi les soldats licenciés, les officiers en demi-solde, les paysans ; avec des sommes fournies par la *Société de l'Indépendance nationale*, il acheta des bateaux, des munitions de guerre, des vivres, et tout cela ouvertement, publiquement, sous les yeux de l'autorité endormie dans une quiétude inexplicable. Tout étant préparé, il donna le signal de l'attaque, et, dans la nuit du 4 au 5 mai 1816, les bandes armées du Bourg-d'Oisans, de La Mure et de Vizille marchèrent sur Grenoble, tambour battant, aux cris de *Vive l'empereur*. Il comptait sur environ deux cents conjurés qui devaient se rassem-

(1) D'après M. Rey, il aurait, au contraire, été destitué à propos de mauvaises spéculations sur les vins, que l'empereur trouva peu convenables pour un professeur de droit.

bler en armes au jardin de la Préfecture, s'emparer des divers postes, des autorites et lui ouvrir les portes de la ville; mais, dans la soirée, plusieurs avis confidentiels étaient venus révéler l'état des choses au préfet, M. de Montlivault, et au général Donnadieu, commandant la division. Ce dernier fit à la hâte des préparatifs de défense; un hasard providentiel, qui lui livra un officier d'artillerie chargé de l'arrêter lui-même, paralysa la coopération des conjurés de l'intérieur. Dès lors, plus libre dans ses mouvements, il lança sur la route d'Eybens la légion de l'Isère commandée par le colonel Vautré. Un premier combat s'engagea à la porte de Bonne contre les insurgés de La Mure qui furent repoussés; deux autres livrés contre ceux du Bourg-d'Oisans, d'Eybens et de Vizille, suffirent pour anéantir l'insurrection. Quand il vit sa cause perdue, Didier, qui avait vaillamment combattu à la tête de ses bandes le sabre à la main, prit la fuite dans les bois de Saint-Martin d'Hère. De là, il s'enfonça dans les montagnes qui se prolongent jusqu'à Tencin, gagna ensuite la Savoie et s'arrêta à Saint-Sorlin d'Arves, petit village de la Maurienne. Les nombreuses intelligences qu'il avait sur la frontière lui permettaient de s'y croire en sûreté, mais deux de ses complices qui l'avaient suivi dans sa fuite le trahirent. Deux autres misérables, J.-B. Sert et Balmain, alléchés par l'appât des 20,000 fr. promis par le gouvernement à celui qui lui livrerait le fugitif, le firent arrêter par les carabiniers sardes (1). Conduit d'abord à Turin, il fut, en vertu du principe de l'extradition, ramené en France, et traduit devant la cour prévôtale de Grenoble (8 juin). Pendant les débats, il déploya un caractère ferme et énergique; il se défendit avec simplicité, sans recourir aux dénégations des accusés vulgaires, et déclara n'avoir été guidé que par le désir d'être utile à son pays en chassant les Anglais et en proclamant l'indépendance nationale. Son crime était patent, et, à cette époque de la terreur blanche, le sort qui l'attendait ne pouvait être un instant douteux : condamné à mort, il fut exécuté le lendemain sur la place Grenette (10 juin). Déjà 24 de ses malheureux complices avaient été fusillés par jugement du conseil de guerre (2). — La mort de Didier n'est pas la dernière page de l'histoire de la conspiration de Grenoble, et le souvenir de ce drame souvent évoqué, a donné lieu à d'ardentes polémiques. En 1819, les parents des condamnés adressèrent au garde-des-sceaux et au procureur-général de la Seine un mémoire rédigé par M. Rey, de Grenoble, pour demander la mise en jugement du général Donadieu qui, en outre-passant les ordres du roi, se serait rendu coupable d'assassinats juridiques. D'accusé, celui-ci se fit aussitôt accusateur en publiant plusieurs écrits dans lesquels il rejetait toute la responsabilité du sang versé sur le ministre de la police, M. Decazes, qui aurait été le principal instigateur de la conspiration et dont il n'aurait fait qu'exécuter les ordres impitoyables. L'ex-ministre se défendit en rejetant, au contraire, tout l'odieux de ses mesures sur le général dont les rapports, en exagérant les proportions du mouvement et les dangers de la situation, avaient nécessité les rigueurs de la répression. Ces débats préoccupèrent vivement l'attention publique, ils retentirent jusqu'à la tribune de la chambre des députés. Dès lors, la conspiration de Grenoble fut en quelque sorte personnifiée entre ces deux adversaires, dont l'un, jusqu'à sa mort (3), ne laissa échapper aucune occasion de la rappeler et de provoquer des révélations, tandis que l'autre s'efforçait, au contraire, par tous les moyens possibles, d'en étouffer le souvenir et même d'acheter le silence des voix accusatrices. — En 1841, les débats se renouvelèrent à propos d'un article du *Courrier de l'Isère*, qui présentait Didier comme ayant voulu organiser une *Jacquerie*. Cette fois, le gouvernement s'en mêla; il y eut des saisies et des procès qui occupèrent pendant plusieurs mois les journaux de Paris et de la province (4). Simple biographe de Didier, il

(1) D'après la *Biogr. univ. et portr. des contemp.* (t. II, p. 1374-75), la négociation de cette honorable affaire fut confiée par les autorités de Grenoble « à « l'un des citoyens les plus marquants de la ville, « très-proche parent de l'un des patriotes illustres « dont le Dauphiné s'honore. »

(2) Tous les historiens ont flétri d'une commune voix la cruauté avec laquelle le pouvoir réprima l'insurrection de Grenoble. Parmi ces vingt-quatre condamnés, six, trouvés moins coupables, avaient été recommandés à la clémence royale par la cour prévôtale elle-même. Non-seulement Louis XVIII fut sans pitié et refusa, mais, comme si on eût eu hâte de se défaire quelques heures plus tôt de ces malheureux, le ministre de la police, M. Decazes, employa le télégraphe pour donner l'ordre de les exécuter (12 mai).

(3) Le général Donnadieu est mort à Courbevoie, près de Paris, le 18 juin 1849.

(4) Voy. la notice de *Jules* OLLIVIER.

ne peut entrer dans mon plan de rappeler les divers incidents que ces polémiques ont fait naître; le lecteur devra recourir à l'ouvrage de M. Ducoin, dont je parlerai bientôt, où ils sont racontés avec de grands détails. Je me bornerai à dire qu'il en ressort assez de faits nouveaux, de documents et de révélations pour asseoir avec certitude un jugement sur cette affaire qui a fort exercé les historiens. On a longuement disserté pour en connaître le dernier mot et le nom du prince que Didier aurait proclamé en cas de succès. Trois opinions différentes ont été soutenues. D'après la 1re, il n'aurait été qu'un chef de brigands; il voulait piller Grenoble pour rétablir sa fortune, organiser une *Jacquerie*, etc., etc. C'est, on le voit, l'accusation banale et absurde que, depuis l'origine des sociétés, tous les gouvernements ne manquent pas de formuler en pareil cas. La 2e opinion veut qu'il conspirât pour appeler Napoléon II sur le trône. Elle s'appuie sur les cris de *Vive l'empereur* proférés par les conjurés en marchant au combat et sur une réponse faite par lui devant la cour prévôtale. Didier, il est vrai, avait soulevé les mécontents du département de l'Isère au nom de Napoléon II, mais pouvait-il en invoquer un autre plus capable de provoquer une levée de boucliers? Devant la cour, sommé de s'expliquer à ce sujet, toutes ses réponses furent ambiguës, pleines de réticences, et il ne parla du fils de l'empereur que comme d'un nom *dont il se servait*. De son interrogatoire, de sa défense et des autres circonstances de la cause, on ne peut rien tirer de plus précis, rien qui soit favorable à cette opinion. Reste la 3e, qui rattache l'affaire de Grenoble à ce vaste réseau de conspirations ourdies par les ministres de Louis XVIII eux-mêmes pour appeler au trône la famille d'Orléans. M. Aug. Ducoin l'a développée avec un talent des plus remarquables dans son *Histoire de la Conspiration de 1816* (ci-apr. n° XXII). S'emparant avec une grande habileté des mille incidents de l'affaire, de toutes les révélations, de tous les documents qui ont surgi des débats du général Donnadieu et du duc Decazes, il est parvenu à mettre cette opinion hors de doute. D'ailleurs, les aveux faits par Didier lui-même à l'un de ses complices, la faveur dont sa famille a joui après la révolution de 1830 (1) et les pensions accordées en même temps aux parents des condamnés, la disgrâce du général Donnadieu suivie bientôt de l'élévation du duc Decazes à la dignité de grand-référendaire de la chambre des pairs, achèvent de lui donner tous les caractères de la certitude historique.

(1) L'un de ses deux fils, *Louis-Paul-Antoine-Juvénal*, né à Grenoble, avait été préfet des Basses-Alpes pendant les Cent-Jours. En 1830, il fut nommé conseiller d'État et secrétaire-général du ministère de l'intérieur. Il est mort à Paris dans l'exercice de ses fonctions le 22 mars 1837.

BIBLIOGRAPHIE (2).

§ I. ÉCRITS DE DIDIER.

I.* *Du retour à la religion*. Paris, imp. Giguet et Michaud, 1802, in-8°, 53 pp. L'avertissement est signé des initiales *P. D.* = *Seconde édition corrigée et augmentée*. Paris, *les mêmes*, 1802, in-8°, 75 pp. Cette 2e édition porte le nom de l'auteur. = On lit dans un ouvrage de M. Champollion-Figeac (*Fourier et Napoléon*, p. 275) : « Une 3e édit. publiée « en l'année 1810, et un peu augmen- « tée, fut retenue par la censure et « attentivement supprimée. L'exem- « plaire que je possède est vraisembla- « blement unique. » — II.* *L'Esprit et le vœu des Français* (s. l. ni d.), in-8°, 21 pp. = Autre édition : Paris, impr. Hocquet, 1814, in-8° de viij et 23 pp. La dédicace à *Monseigneur de Barentin, chancelier honoraire de France* est signée DIDIER.

Il a fourni quelques articles à l'*Indépendant* et au *Diligent*, journaux publiés en 1815.

§ II. ÉCRITS RELATIFS A LA CONSPIRATION DE GRENOBLE.

I. *Détail de l'affreux événement arrivé à Grenoble*. Auch, imp. Ve Labat, 1816, in-8°, 8 pp. — II. *Détails sur les événements arrivés à Grenoble* (Paris, impr. Setier, 1816), in-8°, 4 pp. — III. *Portraits de Didier père et Guillot, son complice*. (imp. Setier), in-8°, 8 pp. Les 2 portraits sont dans 2 petits méd. ov. de 65 mill. de H. gr. sur bois. Au v° du titre, on lit : *Exposé sur la vie politique de Didier père, chef principal de l'insurrection qui a eu lieu à Grenoble...* Cet opuscule et les précédents ne sont que des *canards* vendus dans les rues de Paris à la nouvelle de l'insurrection. Il

2. La liste des ouvrages de Didier et de ceux relatifs à la conspiration de Grenoble que je donne ici est incomplete. Il y manque plusieurs écrits dont je n'ai pu me procurer les titres exacts. Je les indiquerai dans le *supplément*, si le hasard ou quelque communication bienveillante me les fait découvrir.

ne faut donc pas trop compter sur l'authenticité des 2 portr. — IV. *Réponse de la garde nationale de Grenoble à la garde nationale de Toulouse* (s. l. ni d.) (Imp. Sétier), in-8°, 7 pp. C'est une réponse à une adresse de félicitations. — V. *Ode sur les troubles de l'Isère* (Toulouse, Bellegarrigue), in-4°, 8 pp. Cette ode sign. *Mourre, inspect. de l'instruct. pub.*, est adressée au général Donnadieu. — VI. *Requête à M. le garde-des-sceaux tendante à décliner la juridiction du conseil d'Etat, pour P.-F. Regnier et autres... ensuite de la plainte par eux portée contre M. le vicomte Donadieu et ses complices, accusés d'assassinat* (impr. Renaudière), in-4°, 23 pp. Signé *Joseph Rey, de Grenoble* (8 juin 1819). — VII. *A ses concitoyens le général Donnadieu* (4 septemb. 1819). (Imp. Le Normant), in-8°, 51 p. — VIII. *Réflexions sur l'affaire du 4 au 5 mai 1816, en réponse aux mémoires du général Donnadieu et du préfet Montlivault...* (Grenoble, imp. David), 1819, in-8°, 16 pp. (Tirage à part de la 5e liv. de l'*Echo des Alpes*.) — IX. *M. de Cazes et M. le vicomte Donnadieu*, par Charles F. Paris, l'auteur, 1819, in-8°, 16 pp. — X. *Pétition adressée à la chambre des députés pour Pierre-François Regnier et autres habitants du départem. de l'Isère.* (Impr. Poulet), in-4°, 59 pp. (Signé, *Joseph Rey.*) — XI. *Affaire de Grenoble. Mémoire pour le vicomte Donnadieu... sur la plainte en calomnie par lui portée contre les sieurs Rey, Cazenave et Regnier.* Paris, Dentu, 1820, in-8° de 151 pp. Signé *Berryer fils, avocat*. Le faux-titre porte : *Affaire de Grenoble, n° I.* — XII. *Observations sur le mémoire de M. le général Donnadieu*, par M. A. Choppin d'Arnouville. Paris, Delaunay, 1820, in-8°, 23 pp. — XIII. *Réponse au mémoire de M. Berryer pour M. le général Donnadieu*, par M. le comte de Sainte-Aulaire, *suivie de pièces justificatives*. Paris, Ladvocat, M. DCCC. XX., in-8°, de IV et 76 pp. = On a fait un tirage de cette pièce portant sur le titre : *Seconde édition*. — XIV. *Mercuriale à M. le comte de Saint-Aulaire, sur son pamphlet apologétique de M. le duc Decazes, intitulé : Réponse au mémoire de Me Berryer fils pour le général Donnadieu*, par M***. Paris, Lenormant, MDCCCXX, in-8°, 47 pp. — XV. *Lettre à M. le comte de Saint-Aulaire*. Paris; Dentu, 1820, in-8°, 20 pp. Signé *Berryer fils, avocat*. Le faux-titre porte *Affaire de Grenoble, n° II.* — XVI. *Fuite et arrestation du conspirateur Didier* (par M. Alb. Du Boys). (Voy. ci-apr. p. 331, n° I.) — XVII. *Souvenirs contemporains. La conspiration de Grenoble*, par J.-J. Jullien. Digne, imp. Ve Guichard, 1841, in-8°. — XVIII. *Didier : Histoire de la conspiration de 1816 : Documents et explications, notes et notices sur les hommes qui ont figuré dans ce grand drame, suivis du compte-rendu du procès fait par M. Simon Didier au journal de l'Isère et de celui intenté par le pouvoir aux journaux reproducteurs de la lettre de M. Simon Didier.* Par B. Saint-Eme (*sic*). Paris, Le Gallois, 1841, in-16. Cette publication n'a pas été achevée; mon exemplaire s'arrête à la page 64. — XIX. *De Didier et autres conspirateurs sous la Restauration. Lettre à M. le rédacteur de la Gazette du Dauphiné contenant quelques documents inédits et peu connus.* Par F. Gros, anc. avocat à la Cour royale de Paris. Paris, Flot... 1841, in-8°, 32 pp. — XX. *Mémoire à consulter et consultation pour M. le lieutenant-général vicomte Donnadieu, contre M. Crétineau-Joly, homme de lettres* (impr. Proux), in-4°, 24 pp. Signé, *Marie, avocat* (17 nov. 1842). — XXI. *Monsieur le Duc, le hasard des révolut. vous a fait ministre de la police...* (Imp. Proux), in-4°, 3 pp. Signé, *vicomte Donnadieu* (28 février 1843). — XXII. *Paul Didier. Histoire de la conspiration de 1816*, par Aug. Ducoin. Paris, Dentu, 1er mai 1844, gr. in-8° de VI et 320 pp. — XXIII. *Pétition (du) général Donnadieu à la chambre des députés avec les documents justificatifs de sa demande.* Paris, impr. d'E. Proux, 1846, in-8°, 110 p. — XXIV. *Histoire de la conspiration de Grenoble en 1816, avec un fac-simile des dernières lignes écrites par Didier au moment de sa condamnation à mort.* Par Joseph Rey, anc. conseiller à la cour royale de Grenoble. Grenoble, Barnel, Vellot, 1847, in-8°, 246 pp. C'est un tirage à part du journal le *Patriote des Alpes* (1).

DIDON (Philippe-Victor), né à St-Laurent en-Royans (Drôme), le 18 juil. 1806, entra au séminaire de St-Sulpice, à Paris, en 1828, y reçut l'ordination en 1830 et se livra à la prédication. Ses discours étaient faciles, élevés, toujours solides et édifiants. Il fut nommé supérieur du séminaire de St-Nicolas, à Paris, où il mourut au mois de juin 1839.

(1) On peut consulter encore sur la conspiration de Grenoble, outre tous les répertoires biographiq., les ouvrages suivants : *Mém. tirés des archives de la police* (attribués à Peuchet, t. V, pp. 129-153. — *Conspiration de Grenoble en 1816*, par Amédée Gabourd (de Grenoble), dans les *Mémoires de tous*, t. II, pp. 177-275. — *Histoire de la Restauration*, par Vaulabelle.

On a de lui plusieurs ouvrages dont voici la liste, d'apr. la *Litt. fr. contemp.* : I. *Voyage d'un jeune Irlandais à la recherche d'une religion, avec des notes et des éclaircissements.* Trad. de l'anglais de Moore. 3e éd. Paris, Gaume, 1836, in-8°. — II. *Morale de la Bible, ou explications des commandements de Dieu...* Paris, *le même*, 1836, 2 vol. in-12. — III. *Thaïs, comtesse de Rupelmonde, ou le Monde et la solitude.* Paris, Périsse, 1838, in-18. — IV. *Chemin de la vie, ou Exposition raisonnée des dogmes de la morale chrétienne.* Paris, *le même*, 1838, in-18. — V. *Nouveau mois de Marie, à l'usage des personnes du monde*, 3e édit. Paris, Gaume, 1840, in-32. — VI. *Histoire sainte, suivie d'un abrégé de la vie de N.-S. Jésus-Christ.* 8e édit. Lyon et Paris, Périsse, 1844, in-12. — VII. *Histoire ecclésiastique*, 7e éd. Paris, *le même*, 1844, in-18. — VIII. *Abrégé de l'histoire ecclésiastique.* Paris, *le même*, 1855, in-18.— — (Voy. le *Mémorial encyclop.*, no de juillet 1839, p. 438.)

DIE. — Voy. **DYE.**

DIGONNET (Antoine), général de brigade, d'une famille originaire de Crest (Drôme), naquit à Cobonne, petit village situé près de cette ville, le 23 janvier 1763. Il étudiait la médecine à Montpellier, en 1779, lorsqu'il entra dans l'armée en qualité d'aide-chirurgien, mais s'étant dégoûté de cette profession, il l'abandonna pour se faire simple soldat. Nommé bientôt après sergent-major de grenadiers dans le régiment de l'Ile-de-France, il fit la campagne d'Amérique de 1783, reçut deux coups de feu au siége d'Yorck, et parvint de grade en grade jusqu'à celui de chef de bataillon. Il servait en cette qualité à l'armée des Pyrénées-Orient., en 1793, lorsqu'il fut nommé général de brigade. — Digonnet se distingua en diverses affaires contre les Espagnols, notamment au combat d'Yrursum, et fut ensuite employé par le général Hoche à la pacification de la Vendée. Après avoir puissamment contribué à la défaite de Charette, près de St-Fulgens, et à la prise de Stofflet, il commanda pendant 2 ans les dépts. de la Charente-Inf. et des Deux-Sèvres. En l'an VIII il défit les chouans au Mans et les Autrichiens à Biberack. En l'an IX, la division dont il faisait partie, servant de pivot aux mouvements des armées d'Italie et des Grisons, il décida et assura nos premiers succès par ses marches savantes. Il se distingua notamment le 13 niv. en chassant les Tyroliens des défilés de Giumella, position que les accidents du terrain et l'escarpement des rochers rendaient des plus difficiles à emporter. — Depuis lors il continua à être employé dans les corps de troupes stationnees en Italie et mourut à Modène, le 17 mars 1811.

Iconographie. — Vue du passage des défilés de la Giumella par la brigade Digonnet, dans les *Fastes de la nation française*, de Ternisien d'Haudricourt. Au-dessous 20 lignes de texte contenant une notice fort exacte de la vie de ce général. La gravure et le texte forment une planche in-4° en H.

DILLY (Antoine), prêtre d'Embrum, n'est connu que par l'ouvr. suiv. : * *De l'ame des bete, où, après avoir démontré la spiritualité de l'âme de l'homme, l'on explique par la seule machine les actions les plus surprenantes des animaux suivant les principes de Descartes.* Par A. D***. Lyon, Annisson et Posuel, 1676, in-12. = Autre éd. : Lyon, *les mêmes*, 1680, in-12. = Autre : Amsterdam, G. Gallet, 1691, in-12. — Dilly mourut à Paris en 1676 pendant l'impression de son livre. — Voyez Bayle, *Nouv. de la Répub. des lettres.* Mars 1684.

DISDIER (Claude) fut un célèbre avocat du Parlement de Grenoble, vers le milieu du XVIe siècle. « Il est mort « depuis peu d'années, dit G. Allard « (*Bib. du Dauph.*, 1680), après avoir « remply le barreau du bruit de son « éloquence, et son cabinet de la soli- « dite de ses consultations. » Basset le cite plusieurs fois avec éloge dans ses plaidoyers.

DISDIER (Guy) - *Desiderius* - médecin du XVIe siècle, né à Saint-Antoine de Viennois, médecin du monastère de ce nom, a laissé un abrégé de l'ouvrage de Fr. Valesio sur la piqûre de la tarentule, intitulé : *Epitome operis perquam utilis morbis curandis Valesci de Taranta, in septem congesta libros.* Lugduni, apud J. Tornœsium, 1560, in-8°.

DISDIER (Henri François Michel), médecin, né à Grenoble, en 1708, apprit dans cette ville les premiers éléments de la chirurgie, puis alla faire ses études à l'école de Montpellier. Il vint ensuite à Lyon pour y suivre la pratique des hôpitaux, puis à Paris vers 1738, où il ouvrit des cours particuliers. Le succès qu'il obtint dans cet enseignement attira sur lui l'attention de l'Académie de peinture, qui l'appela bientôt dans son sein pour expliquer l'anato-

mie aux artistes. Disdier s'acquitta de ces fonctions jusqu'à sa mort avec beaucoup de talent : il fit ses leçons sur un plan tout nouveau alors, consistant à faire ressortir les différences apportées par l'âge dans la configuration du corps humain. Il mourut à Paris, le 7 mars 1781. Il était membre de l'Acad. de médecine de cette ville. — (Voy. *Biogr. méd.* de Panckoucke.)

Bibliographie. — I. *Histoire exacte ou Description complète des os du corps humain*. Lyon, 1737, 1738, 1745, 1759, in-12, fig. Paris, 1767, in-12, fig. « Cet ouvrage n'est qu'un abrégé de l'ostéologie de Winslow, dont Disdier a copié jusqu'aux erreurs. » (*Fr. litt.* de Quérard.) = II. *Traité des Bandages, ou Méthode pour appliquer les bandages les plus usités*. Paris, 1741, 1754, in-12, 1761, in-12 de 119 pp. — III. *Sarcologie*, ou *Traité des parties molles*. Paris, 1748-56, 3 part. in-12. — IV. *Description succincte des viscères, des vaisseaux et des glandes*. Paris, 1753, in-12. — V. *Exposition anatomique, ou Tableaux anatomiques des différentes parties du corps humain, exécutés par Et. Charpentier*. Paris, 1758, in-8°. « Ce recueil contient 30 pl. pillées de tous côtés, et tirées pour la plupart d'Eustachi. Elles sont destinées à l'instruction des peintres et des statuaires, et représentent les muscles soûs-cutanés ». (*Fr. litt.* Quérard).

Quelques biographes lui attribuent, par erreur, les 5 opuscules suivants : *De abscessibus et fistulis urinæ fluxu* (Paris, 1760 in-4°). *De costarum fractura* (Paris, 1764, in-4°). *De vulneribus cum amissa substantia* (Paris, 1768, in-4°). — *De fractura claviculæ* (Paris 1768, in-4°). — *De diastasi* (Paris, 1770, in-4°). Ce sont des thèses soutenues sous sa présidence.

DISIMIEU (César de), d'une anc. famille noble de Dauphiné (1), joua un certain rôle dans les affaires de la province vers la fin du 16e s. En 1590, il fut nommé, par le duc de Nemours, gouverneur de Vienne pour le parti de la Ligue, mais Lesdiguières étant venu mettre le siége devant cette ville, en 1595, il s'empressa de lui en ouvrir les portes et de reconnaître l'autorité d'Henri IV. Sa soumission lui valut quelques années après les faveurs royales : il fut fait conseiller d'Etat en 1611, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit en 1613 (2). et maréchal de camp en 1615. Il mourut peu de temps après à Vienne, dont le gouvernement lui avait été conservé.

De son mariage avec *Catherine de* Bunos, il eut *Jérôme de* Disimieu, qui fut grand-maître des eaux et forêts de Dauphiné, bailli du Viennois et gouverneur de Vienne. Ce dernier épousa, en 1636, Anne de Puy-de-Fon, et c'est à l'occasion de son mariage que Chorier composa l'épithalame que j'ai indiqué ci-dev. p 214 (3).

Une des dernières descendantes de cette famille, *Catherine*, fut abbesse de Sainte-Claire de Vienne Le P. Chappuis, de l'ordre de Saint-Benoît, prononça son oraison funèbre qui a été imprimée sous ce titre : *Oraison funèbre de Madame Catherine de Disimieu, abbesse de l'abbaye de Sainte-Claire de Vienne de l'ordre de Saint-Benoît : prononcée en la nouvelle église de cette abbaye, 12e jour de juin 1679*. Lyon, Jean Certe, m. dc. lxxix, in-4° de 22 p. Cet opuscule est rare.

DOBERT (Antoine), religieux minime, né à Grenoble, est auteur d'un livre fort rare et des plus singuliers dont il existe deux éditions : la première, signée des deux dernières lettr. de ses nom et prénom, a pour titre : * *Recréations littérales et mystérieuses pour le divertissement des sçavants par F. T., ecclésiastique dauphinois*. Lyon, Ant. Valançot, 1646, in-8°. La 2e est intitulée : *Recréations littérales et mystérierses ov sont cvrievsement estalez les principes et l'importance de la nouuelle orthographe : avec vn acheminement à la connoissance de la poésie et des anagrames, par le R. P. Antoine Dobert, minime dauphinois*. Lyon, François de Masso. m. dc. l.. petit in-8° de 12 f. prélimin. et 605 pp. (Bib. de Grenoble). Ce recueil, dans le genre des *Bigarrures du sieur des Accords*, est un amalgame indigeste d'anagrammes, de quolibets, de jeux de mots, de combinaisons mystérieuses et burlesques de lettres, etc. Il se divise en plusieurs ABC ou chapitres, et chacun d'eux en autant d'autres chapitres qu'il y a de lettres dans l'alphabet. Im

(1) Cette famille, dont l'origine remontait à la fin du 14e s. (Chorier, *Suppl. à l'état polit.*), s'est éteinte vers la fin du 17e s. Son nom patronymique était Martin. Elle s'appelait *Disimieu*, du nom d'une terre qu'elle possédait dans le Viennois.

(2) A cette occasion, le roi érigea la terre de Disimieu en comté par lettres du mois de juin 1613, enregistrées à la chambre des comptes de Grenoble, le 8 août 1617.

(3) J'y ai dit par erreur, et sur la foi des *Adversaria* de Chorier, qu'il avait été fait pour le mariage de *César* de Disimieu

possible de trouver une idée dans ce fatras.

Le R. P. Dobert a pris la peine de nous apprendre, dans un passage de cet ouvrage, qu'il était sourd et asthmatique. Il mourut pendant qu'on imprimait la dernière feuille. — A propos de ce bizarre personnage, Colomb de Batines fait avec raison la remarque suivante : « Dans 5 lignes qu'elle lui consacre, la *Bibliothèque du Dauphiné* (de Chalvet) a trouvé moyen de commettre trois erreurs : elle l'appelle *Dorbert*, le fait *ministre protestant* et donne à son ouvrage le millésime de 1660. »

DOCHIER (Jean-Baptiste), député, écrivain, naquit à Romans, le 2 déc. 1742. Son oncle, *Gabriel* Dochier, juge de cette ville *à la part* du chapitre de St-Barnard, l'envoya en 1761 faire son cours de droit à Paris ; après 3 années d'études, il fut reçu avocat et prêta, en cette qualité, le serment d'usage à l'audience du parlement le 5 sept. 1764, serment qu'il renouvela ensuite en 1766 au parlement de Grenoble. Nommé en 1768 échevin de Romans, il prit une part active au grand procès qui divisait la commune et le chapitre de St-Barnard. Il s'agissait de savoir si ce corps ecclés. riche et puissant, dont l'origine remontait au IXe s., fondait ses antiques droits féodaux sur une charte fausse. Dochier fit, dans ce but, de grandes recherches aux archives de la Ch. des comptes de Grenoble, et ses découvertes servirent à la rédaction des mémoires publiés alors par l'administration municipale (1). Il fit surtout un courageux usage de ces matériaux à l'occasion de l'arrêt du conseil du 6 nov. 1786, qui ordonnait l'essai pendant 3 ans de la conversion de la *Corvée* en une prestation en argent sur *tous indistinctement*. Le parlement avait adressé, le 10 mars 1787, des remontrances au roi pour maintenir contre cet arrêt l'ancienne exemption des deux premiers ordres. Au milieu de ces grands débats, Dochier, organe de l'assemblée des notables de Romans du 1er juillet 1787, publia son *Mémoire sur les corvées*, où il démontrait par une foule d'autorités que le clergé, la noblesse et le tiers-état devaient contribuer également au payement des dépenses, connues en Dauphiné sous le nom de *cas de droit*. Cette conduite lui valut la réputation de patriote, et le fit nommer député de la Drôme à l'assemblée législative, et suppléant à la Cour de cassation. Après avoir rempli son mandat de député dans les rangs du parti modéré, il entra à la fin de la session, en 1792, à la Cour de cassation, d'où une maladie grave l'obligea de sortir, après le 9 thermidor. De retour à Romans il resta dans l'obscurité jusqu'en 1800, époque à laquelle un décret du 1er consul, du 1er juillet, l'appela en qualité de juge au Trib. d'appel de Grenoble. Mais après quelques années d'exercice l'état de sa santé l'obligea encore à se démettre de cet emploi. Il revint à Romans s'établir avocat consultant. De 1806 au 1er janvier 1808 il fut maire de cette ville. Son administration intelligente et son dévouement à l'empereur le firent remarquer du préfet de la Drôme, Descorches de Ste-Croix, qui, pendant les 100 jours, lui adressa les lettres les plus pressantes pour l'engager à accepter de nouveau les fonctions municipales. Mais l'empire chancelait et, en homme prudent, Dochier refusa. Depuis lors il vécut dans la retraite, très-occupé du soin de ses affaires, et mourut à Romans le 28 déc. 1828. — Il était membre de l'Acad. Delphinale.

Voici en quels termes il est apprécié

(1) Voici une liste complète de ces mémoires que je dois à l'obligeance de M. Giraud, ancien député de la Drôme.

MÉMOIRES DU CHAPITRE.

Mémoire pour le sieur syndic du chapitre de l'insigne église collégiale de Saint-Barnard de la ville de Romans, co-seigneur avec le roi de la même ville, demandeur en exécution de l'arrêt de la cour du 26 nov. 1753, défendeur en opposition à l'exécution de cet arrêt, suivant les fins de la requête du 30 avril 1757, et assigné par exploit du 10 mai suivant, CONTRE les sieurs maire, consuls et communauté de la ville de Romans (Impr. Giroud), In-fol., 71 p. (Signifié le 5 août 1757.)

A nosseigneurs de parlement, supplie humblement le sieur syndic du chapitre... (Ex typ. A. Giroud), in-fol., 28 pp. (Signifié le 2 août 1760.)

Réponse pour le chapitre Saint-Barnard de Romans, contre les consuls de la même ville (Grenoble, Impr. Giroud, 1761), in-fol., 110 p. (Signifié le 21 sept. 1761.)

Réplique pour le chapitre de Saint Barnard .... contre les consuls de la même ville. (Ex typ. A. Giroud), In fol., 220 pp. (Signifié le 30 déc. 1765.)

MÉMOIRES DE LA VILLE.

Moyens de faux pour les sieurs maire, consuls et communauté de la ville de Romans, contre la prétendue sentence arbitrale sans date, celle du 3 des ides d'oct. 1233, *les prétendues lettres de confirmation du 12 avril* 1348, *lesdites pièces inscrites et croisées de faux après avoir rempli les formalités prescrites par l'ordonnance du mois de juillet* 1737. (Ex typ. Giroud), in fol., 79 pp.

Réponse pour les sieurs maire, consuls... contre le sieur syndic du chapitre... (A Grenoble Imp. de J. Cuchet, 1761), in-fol., 198 pp.

Pour les sieurs maire, échevins et communauté... Réfutation de la réplique du château Saint-Barnard (de l'imprimerie de la veuve Faure et fils, 1772), in-fol. de VI et 200 pp.

dans un rapport de la police impériale (en 1810) que j'ai sous les yeux : « Son « caractère m'a paru souvent manquer « de tenue et d'énergie. - C'est un es- « prit brillant : il a beaucoup d'aptitude « aux affaires lorsque les illusions de « son imagination ne le trompent pas. - « Son amour-propre soulève parfois « celui des autres qu'il ne ménage pas « assez. - Ses opinions politiques sont « peut-être un peu variables, suivant « les circonstances, mais très-favora- « bles à un gouvernement ferme et qui « veut l'ordre. - Sa moralité est celle « d'un garçon vieilli dans le célibat, « et ennemi de la gêne, ce qui lui a fait « quelquefois reprocher de ne pas avoir « été toujours assez délicat dans le « choix de ses liaisons intimes. »

Comme écrivain, Dochier mérite la reconnaissance de tous les amis de nos annales locales. Né avec des goûts studieux, il s'est livré à de grandes recherches sur l'histoire ancienne de sa ville natale; le premier, il en a débrouillé le chaos et nous a laissé sur ce point quelques monographies estimables.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I.

I. *Rapport et projet de décret sur le nombre et le placement des notaires publics dans le département de la Drôme* (de l'Impr.-Nat.) (s. d.) in-8°, 8 pp. — II. *Rapport*... (sur le même sujet, pour les H. Alpes), (Impr.-Nat.), in-8°, 6 pp. — III. *Rapport* (sur le même sujet, pour l'Isère). A Paris, de l'Impr.-Nat. 1792, in-8°, 9 pp. — IV. *Projets de décrets... sur la demande de la commune de Bercy, tendante à ériger en paroisse la chapelle qu'elle possède dans son sein.* (3 déc. 1792, Impr.-Nat. in-8°, 3 p.) — V. *Compte-rendu à la société populaire de la ville de Romans* (24 oct. 1793). (A Romans, de l'impr. de L. Martigniat), in-4° de 4 pp. C'est un exposé de sa vie politique à propos d'une vexation dont le zèle civique de trois citoyens de Clérieux l'avait rendu l'objet.

§ II.

VI*. *Recherches historiques sur la taille en Dauphiné. Ouvrage utile aux officiers des communautés, à tous les propriétaires d'immeubles, et surtout à ceux situés dans le territoire de la ville de Romans.* Grenoble, Jos. Allier, 1783, in-8°, de 75 pp — VII. *Mémoire sur les corvées en Dauphiné.* Grenoble. 1787, in-8°. — VIII.* *Procès-verbal de l'alarme donnée dans la ville de Romans, le 28 juillet 1789* (s. n. de. l.), in-8°, 15 pp. — IX. *Mémoires sur la ville de Romans... suivis de l'éloge du chevalier Bayard.* Valence, impr. de Jacq. Montal, 1812, in-8°. Cet éloge de Bayard est la reproduction d'un mémoire composé par Dochier, pour le concours ouvert par la Soc. litt. de Grenoble en 1788. Il avait été primitivement inséré dans le t. II des *Mémoires* de cette Société (édit. in-8°), avec un faux-titre et une pagination séparée (78 pp.). — X. *Dissertation sur l'origine et la population de la ville de Romans.* Valence, impr. de J. Montal, 1813, in-8°, de 33 pp. — XI. *Récit de ce qui s'est passé dans la ville de Romans, depuis l'entrée jusqu'au départ des Autrichiens du département de la Drôme.* Valence, Marc-Aurel, 1814, in-8°, 19. pp. (1). — XII. *Essai historique sur le monastère et le chapitre de Saint-Barnard de la ville de Romans.* Valence, Marc-Aurel, 1817, in-8°, de IV et 83 pp. — XIII. *Recherches sur l'impôt foncier, en Dauphiné, pour servir à la confection du cadastre général.* Valence, Marc-Aurel, 1817, in-8°, 44 pp. — XIV. *Discours prononcé en présence de M. Cotton, préfet de la Drôme... dans l'assemblée des habitants de Romans, réunis le 6 novembre 1825... à l'occasion de la fête de Saint-Charles.* (Valence, impr. J. Montal), in-8°, 6 pp. — XV. *Un cri d'humanité en faveur des Grecs.* Valence, Marc-Aurel, 1826, in-8°, 8 pp.

La Bib. pub. de Grenoble possède le ms. original des Mémoires de Dochier sur Romans et le chapitre de St-Barnard.

DODE (GUILLAUME), vicomte de LA BRUNERIE, pair et maréchal de France, président du comité des fortifications, naquit à Saint-Geoire (Isère), le 20 avr. 1775, de *Jean-René* DODE et de *Catherine* CHARBONNEL. Après avoir terminé ses études chez les oratoriens de Grenoble, il partit comme simple soldat avec les jeunes gens de Saint-Géoire lors de la levée en masse de 1793, mais une lettre du ministre de la guerre l'appela bientôt à l'école militaire de Metz, où il entra en 1794 avec le grade de sous-lieutenant. Il y trouva notre compa-

(1) Comme complément de cet épisode de l'invasion, il faut consulter les deux opuscules ci-après : *Procès-verbal des principaux événements qui se sont passés à Romans depuis le 26 mars jusqu'au 24 avril 1814*, par Lambert. Valence, Marc-Aurel, 1814, in-8°, 44 pp. — * *Précis des événements qui se sont passés à Romans pour servir de suite au procès verbal de la mairie, qui a été publié par la voie de l'impression dans le mois de mai dernier.* Valence Marc-Aurel, nov. 1814. in-8, 23 pp.

triote Joseph Rogniat, qui devait, comme lui, être l'une des illustrations de l'arme du génie. — Les nombreuses armées qu'entretenait alors la République nécessitaient de fréquents appels aux jeunes officiers des écoles, aussi une année s'était à peine écoulée que Dode quittait Metz et se dirigeait sur l'armée du Rhin. Il y fut d'abord employé aux travaux du siége de Mayence, aux lignes de Landau et aux fortifications de Deux-Ponts. De là il passa à Huningue pour y rétablir l'ancienne tête de pont construite autrefois par Vauban, et prit part, sous les ordres du général du génie Poitevin, à la défense de ces ouvrages jusqu'au moment où les forces supérieures de l'armée autrichienne obligèrent les Français à les évacuer. — En 1798, il fit partie de l'expédition d'Egypte. Sur ce nouveau théâtre, il rendit de grands services à l'armée en s'acquittant avec courage et intelligence de plusieurs explorations importantes, notamment sur les bords du Nil. Il fut aussi employé à réparer les fortifications du Caire et d'Alexandrie, et reçut, en récompense de ses utiles travaux, le grade de chef de bataillon (1er mars 1800). — A son retour en France (1801), on lui donna d'abord la sous-direction des fortifications de Saint-Omer, puis l'inspection des travaux de défense des places voisines de la Manche (juillet 1803); il s'agissait alors du célèbre projet de descente en Angleterre. Dode fut attaché, en qualité de sous-chef d'état-major du génie, à l'armée dite des côtes de l'Océan, mais la coalition formée contre l'empereur ayant fait abandonner cette expédition, il se rendit à la grande armée. Nommé chef d'état-major du génie dans la division du maréchal Lannes, il servit avec ce corps pendant la campagne d'Autriche (1805). Il joua l'un des principaux rôles dans l'audacieuse prise du pont de Vienne et fut chargé, peu de jours après, de mettre en état de défense la place de Brünn et le fort de Spielberg. L'empereur, qui l'avait lui-même désigné pour ces importants travaux, lui témoigna bientôt toute sa satisfaction en le nommant colonel (26 déc. 1805). Dode fit avec ce grade les deux brillantes campagnes de Prusse et de Pologne (1806-07), où ses services lui valurent de nouvelles récompenses : il fut créé officier de la Légion d'honn. (14 mai 1807), chevalier du mérite de Bavière (sept. 1807) et baron sous le titre de *La Brunerie*, par décret impérial du 19 mars 1808, confirmé par lettres-patentes du 24 juin suivant. — En 1808, il se rendit à l'armée d'Espagne. Il y dirigea les travaux du célèbre siége de Sarragosse en fév. 1809, et fut nommé peu de jours après général de brigade (13 mars). Après un séjour de 30 mois en Espagne, il reçut, vers le commencement de 1811, l'ordre de rentrer en France, où on lui donna l'inspection de diverses places frontières. L'année suivante, il fut désigné pour commander le génie de l'un des corps de la grande armée pendant la campagne de Russie. Parmi les nombreux travaux dont il fut chargé, je rappellerai que c'est lui qui fit exécuter la mesure importante de l'incendie d'une partie de Polotsk pour faciliter la retraite de l'armée (oct. 1812). Les maréch. Victor et Oudinot lui confièrent aussi plusieurs missions délicates et confidentielles auprès de l'empereur; enfin, il travailla aux ponts de la Berésina. Rentré heureusement en France après cette désastreuse campagne, il remplit successivement plusieurs emplois, notamment auprès de divers corps d'observation, et reçut ensuite le commandement en chef du génie à l'armée d'Italie sous le prince Eugène. Mais il était à peine rendu à ce poste que la nouvelle de l'occupation de Paris par les alliés et de la déchéance de l'empereur vint obliger l'armée française à évacuer l'Italie.

A la première restauration, le général Dode se rallia aux Bourbons et reçut, en récompense de sa soumission, la croix de Saint-Louis (27 juillet 1814) celle de commandeur de la Légion d'honneur (29 juillet), et le grade de lieutenant-général (29 août). Pendant les 100 jours, il n'accepta pas de fonctions et resta fidèle à son serment prêté à la légitimité. Il expliquait cette ingratitude apparente envers l'empereur, à l'aide d'une distinction qui mérite d'être rappelée : « Napoléon, disait-il, « avait abdiqué, et Louis XVIII, au « contraire, était sorti de France sans « le faire. » — A la 2e restauration, il resta en inactivité jusqu'au 1er mars 1816, époque où on le choisit pour remplir l'un des quatre emplois d'inspect.-général des fortifications créés par les ordonnances des 6 mars et 22 septembre 1815. Il fit, dès lors partie du comité du génie dans lequel ses connaissances et son expérience lui ont as-

suré pendant de longues années une place distinguée parmi les ingénieurs d'élite qui vinrent successivement y apporter le tribut de leurs lumières.— En 1823, il eut le commandem. en chef du génie à l'armée d'Espagne, où il dirigea les travaux de son arme dans l'attaque du Trocadero. A la fin de cette campagne, Louis XVIII le nomma pair de France (21 déc. 1823).

La révolution de juillet lui conserva ses emplois et ses dignités. Nommé président du comité des fortifications après la mort du général Rogniat (1840), il contribua puissamment par ses conseils à faire adopter le grand projet de fortifier Paris. Le roi Louis-Philippe, qui avait conçu pour son mérite une grande estime, le nomma directeur supérieur de ces travaux, et couronna sa longue et honorable carrière en l'élevant à la dignité de maréch. de France (17 sept. 1847). Dans le temps, on fit un rapprochement bien flatteur pour notre compatriote : on remarqua que l'illustre Vauban était le seul officier-général du corps du génie à qui cette haute récompense eût été accordée.—Après la révolution de février, le maréchal Dode s'est tenu en dehors des affaires publiques. Il est mort à Paris le 1er mars 1851 sans enfants, mais il avait fait dès 1847, les actes nécessaires pour transmettre son nom et son titre à un de ses neveux, M. *Lucien-Guzman* Dode, anc. auditeur au Conseil d'État et s.-préfet de Vienne.

Bio-Bibliographie. — *Notice sur le vicomte Dode de La Brunerie, maréch. de France, par le général Moreau.* Paris, F. Didot, 1852, in-8°, de 169 pp., avec portr.

Portraits. — I. *Le maréchal vicomte Dode de La Brunerie, mort en mars 1851 dans sa 76e année. - Lith. par Léon Noel. Impr. Lemercier.* Buste, 3/4. D. Se trouve en tête de la *Notice* ci-dessus. — II. Copie, gr. sur bois, dans le journal l'*Illustration*, n° 420, mai 1851.

Bibliographie. — *Précis des opérations militaires dirigées contre Cadix, dans la campagne de 1823.* Paris, Anselin et Pochard, 1824, in-8°. — Il a travaillé, pour la partie des travaux de siége, à l'*Hist. scientifique et militaire de l'expédition d'Égypte* (Paris, Denain). Il a fourni des articles à divers journaux d'art militaire et à la *Biographie universelle de Michaud.*

DOLOMIEU, branche de la maison de GRATET (voy. ce nom), à laquelle appartiennent les deux personnages suivants (1) :

DOLOMIEU (Charles-Emmanuel de **GRATET** de) fut reçu, dès sa jeunesse, comme *habitué*, au chapitre noble de Saint-Chef de Vienne, et y obtint plus tard un canonicat qu'il conserva après l'incorporation de ce chapitre à celui de St-Pierre en 1777. En 1779, Le Franc-de-Pompignan, archevêque de Vienne, le nomma vicaire général; en 1781, il fut pourvu de l'abbaye (en commende) de St-Hilaire, au diocèse de Carcassonne; enfin, le clergé du Dauphiné l'élut, en 1789, député aux Etats généraux. Dès les premières séances, il se rangea dans le parti patriote en protestant contre l'assemblée de la minorité de son ordre en chambre séparée, et en se réunissant l'un des premiers au tiers-état. C'est le seul souvenir qu'éveille sa carrière législative; il mourut d'ailleurs peu de mois après, vers la fin de 1789.

DOLOMIEU (Déodat-Guy-Sylvain-Tancrède de **GRATET** de), célèbre géologue, naquit à Dolomieu (Isère), le 24 juin 1750, de *François de* Gratet de Dolomieu et de *Marie-Françoise de* Bérenger. Sa vie scientifique commença et se termina dans les misères de la prison. Admis, à l'âge de 18 ans, dans l'ordre de Malte (2), il eut pendant sa première expédition une querelle avec un officier de sa galère, se battit avec lui et le tua. De retour à Malte, il fut condamné à mort. En considération de sa jeunesse, le grand-maître lui fit grâce, mais il fallait l'approbation du pape, et l'on fit longtemps d'inutiles démarches pour l'obtenir. Plusieurs puissances de l'Europe, émues de compassion pour le jeune captif, s'intéressèrent en vain pour lui : Clément XIII, que d'anciennes préventions rendaient peu favorables à l'ordre, demeurait inflexible. Le cardinal Torregiani, son 1er ministre, finit cependant par le faire revenir de cette rigueur et grâce à sa puissante intervention, Dolomieu fut rendu enfin à la liberté et rétabli dans tous ses droits. Sa captivité avait duré neuf mois, et c'est alors que, pour oublier les longues heures du cachot et occuper en même temps l'activité de son esprit, il commença de sérieuses études sur les sciences physi-

(1) La terre de *Dolomieu*, près de La Tour du Pin, fut érigée en marquisat par lettres du mois de juill. 1690, enregistrées au parlement de Grenoble le 13 janvier 1701, en faveur de *François de* Gratet, président du bureau des finances de Dauphiné.

(2) Il obtint plus tard la commanderie de Sainte-Anne.

ques.—Peu d'années après, ayant suivi à Metz un régiment de carabiniers dans lequel il était capitaine, il se lia avec un savant pharmacien, Thirion, dont les leçons achevèrent de développer en lui le goût des sciences naturelles. Quelques essais qu'il publia à cette époque dans les journaux scientifiques (1775) lui valurent le titre de membre correspondant de l'Acad. des sciences: cet encouragement décida de sa carrière. Dès lors, le goût des recherches géologiques se changea chez lui en passion; il abandonna l'état militaire afin de pouvoir s'y consacrer tout entier, et commença, à pied, le sac sur le dos, le marteau à la main, ses nombreuses explorations minéralogiques. Il parcourut ainsi le Portugal (1777), l'Espagne (1778), la Sicile et les îles Eoliennes (1780-81), les Pyrénées (1782), la Calabre, où il observa les terribles effets du tremblement de terre qui ravagea alors cette malheureuse contrée (1783), les Alpes (1789-90), l'Auvergne (1791), les Vosges (1793-94). Quoiqu'il eût adopté avec enthousiasme les principes de la révolution, ses titres de noble et de chevalier de Malte l'exposèrent, dit-on, à quelques persécutions pendant les temps orageux de cette époque; mais, après le 9 thermidor, les savantes explorations dont il avait publié les résultats dans un grand nombre de savants mémoires le firent nommer (1796) professeur à l'Ecole des mines, et, peu après, membre de l'Institut. La même année, le gouvernement lui donna une mission dans la 3e région minéralogique, notamment dans les départements du Mont-Blanc, du Puy-de-Dôme, du Cantal, de l'Isère, des H.-Alpes, dans les mines de Giromagny et la chaîne des Vosges. L'année suiv., il fit partie de cette brillante réunion de savants et d'artistes qui suivirent le général Bonaparte en Egypte. Malheureusement, quand la flotte française relâcha devant Malte, on le choisit pour l'un des négociateurs chargés d'opérer la reddition de l'île. Cet événement lui fut plus tard très-fatal, car, malgré la délicatesse et la générosité avec lesquelles il se conduisit envers ses anciens frères qui l'avaient persécuté, l'ordre l'accusa de l'avoir trahi et ne lui pardonna pas.—Après quelques mois d'explorations en Egypte, le mauvais état de sa santé l'obligea de revenir en France. Il s'embarqua à Alexandrie le 7 mars 1799, mais une forte tempête et des avaries qu'éprouva son vaisseau le força de relâcher dans le golfe de Tarente. La France était alors en guerre avec la cour de Naples; tout l'équipage fut déclaré de bonne prise et transporté à Messine. Là, une affreuse captivité attendait Dolomieu : dénoncé comme jacobin par un commandeur de Malte, *recommandé* par l'ordre qui sollicita contre lui les plus grandes rigueurs, il fut jeté dans un cachot infect, où il demeura enseveli 21 mois, en proie à des souffrances inouïes. Dès que la nouvelle de sa malheureuse position eut été apportée en France par un de ses élèves, on s'émut, on s'empressa pour obtenir sa liberté. L'Institut, tous les corps savants de l'Europe, le roi d'Espagne lui-même, témoignèrent alors, par l'activité de leurs démarches, combien était grand et universel l'intérêt qu'il avait inspiré. Tout fut vain: il fallut, pour briser ses fers, que la France en fit une des clauses de l'armistice conclu par Murat le 18 févr. 1801 avec la cour de Naples.—Rendu à la liberté, il vint à Paris, où, quoique absent, il avait été désigné, dès l'année précédente, pour occuper au Muséum la chaire laissée vacante par l'illustre Daubenton. Il ouvrit un cours de philosophie minéralogique dont il avait écrit, dit-on, les principes généraux dans sa prison de Messine, sur les marges d'un livre à l'aide d'un morceau de bois noirci à la fumée de sa lampe. Ses talents et ses malheurs attirèrent à ses leçons une affluence prodigieuse. Peu de mois après (août 1801), il partit, par ordre du gouvernement, pour aller visiter les travaux du Simplon dans la chaîne des Alpes. Mais ce voyage, dont ses deux compagnons, d'Eymar et Bruün-Neergaard, nous ont laissé le récit, fut le dernier; la fatigue acheva d'altérer sa santé, déjà fortement ébranlée par le cachot de Messine. A son retour, étant allé à Château-Neuf, en Bourgogne, auprès de sa sœur, il fut atteint d'une fièvre putride, et y mourut peu de jours après, le 28 nov. 1801.—Sa mort prématurée l'empêcha de réunir en un grand ouvrage qu'il méditait, ses nombreuses observations sur la constitution géologique du globe et principalement sur les volcans. Comme homme et comme savant, il laissa des regrets universels. Par reconnaissance, les naturalistes ont donné le nom de *Dolomie* à un genre de pierres calcaires qu'il a décrit le premier.

PORTRAITS. — I. *Deodat de Dolomieu*,

ex-commandeur de l'ordre de Malthe... Aug. de St-Aubin, sculpt. Buste, 3/4, G. H. 149 mill. L. 88 mill.—II. *Dolomieu St-Aubin del. Landon, direct.* Copie au trait du précédent. — III. *Mr Dolomieu. Fremy del. et sculp.* Copie au trait du précédent (la tête seulement).—IV. *Deodat-Guy-Sylvain-Tancrède Gratet de Dolomieu* (*géologiste et minéralogiste*)... *Gravé par Ambroise Tardieu.* Dans un ov. de 103 mill. de H. Copie en contre-partie du n° 1. V. *Dolomieu.*-- Buste, prof. G. Ef. (dans le *Voyage d'Egypte*, de Denon).

BIBLIOGRAPHIE.

§ I.

I. *Voyage aux îles de Lipari fait en 1781, ou Notices sur les îles Æoliennes, pour servir à l'histoire des volcans; suivi d'un mémoire sur une espèce de volcan d'air, et d'un autre sur la température du climat de Malthe, et sur la différence de la chaleur réelle et de la chaleur sensible.* Paris, rue et hôtel Serpente, 1783, in-8° 208 pp. = Trad. en allemand par L. Ch. Lichtenberg, Leipsick, 1783, in-8°. — II. *Mémoire sur les tremblements de terre de la Calabre pendant l'année 1783.* Rome, Ant. Fulgoni. MDCCLXXXIV, in-8°, 70 pp. = Trad. en allemand, Leipsick, 1789, in-8°. — III. *Mémoire sur les îles Ponces et catalogue raisonné des produits de l'Etna, pour l'histoire des volcans et faisant suite au Voyage aux îles Lipari; suivi de la description de l'éruption de l'Etna du mois de juillet 1787.* Paris, 1788, in-8°. = Trad. en allemand par K. L. Voigt. 1789, in-8°. — IV. *Sur la Philosophie minéralogique et sur l'espèce minéralogique.* Paris, Villier, 1802, in-8°, 128 pp. =Trad. en allemand. Mayence, 1802, in-8°.

§ II.

Il a fourni un grand nombre de mémoires à plusieurs recueils scientifiques :

Au journal de physique. — V. *Sur les volcans du Val de Noto* (1784, t. 35. pp. 191-205). — VI. *Lettre sur la question de l'origine du basalte* (1790, t. 37, pp. 193-202). Tiré à part in-4° 10 pp. — VII. *Lettre sur un genre de pierres très-peu effervescentes avec les acides et phosphorescentes par la collision* (1791, t. 39, pp. 3-10). Tiré à part, in-4°, 8 pp. — VIII. *Notes à communiquer aux naturalistes qui font le voyage de la mer du Sud et des contrées voisines du pôle Austral.* (1791. t. 39, pp. 310-317). Tiré à part, in-4°, 8 pp — IX. *Mémoire sur les pierres composées et sur les roches* (1791 et 1792, t. 39, pp. 374-407, et t. 40, pp., 41-62, 203-218, 372-403). Tiré à part, in-4° de 102 pp — X. *Lettre sur l'huile de pétrole dans le cristal de roche et les fluides élastiques tirés du quartz* (1792, t. 40, pp. 318-319). — XI. *Mémoires sur la constitution physique de l'Égypte* (1793, t. 42, pp. 41-61, 108-126, 194-215). Tiré à part, in-4° de 60 pp. — XII. *Mémoire sur les pierres figurées de Florence* (1793, t. 43, pp. 285-291). — XIII. *Distribution méthodique de toutes les matières dont l'accumulation forme les montagnes volcaniques* (1794, t. 44, pp. 102-125, 175-200, 241-263, 406-428, et t. 45, pp. 81-105). Tiré à part, in-4° de 88 pp. Ce n'est que la première partie du mémoire; il a été publié en entier dans le recueil de ses œuvres. — XIV. *Discours sur l'étude de la géologie* (1794, t. 45, pp. 256-272). — XV *Sur la strontiane, sulfate cristallisé* (1798, t. 46 pp. 203-208). — XVI. *Sur la couleur comme caractère des pierres, et sur les tourmalines blanches du Saint-Gothard* (1798, t. 46, pp. 302-305). — XVII. *Sur la substance dite pyroxène ou schorl volcanique* (1798, t. 46, pp. 306-308 et t. 47, pp. 80-81). — XVIII. *Rapport fait à l'Institut national sur les voyages minéralogiques de l'an v et l'an vi* (1798, t. 46, pp. 401-435).

Au journal des mines. — XIX. *Observations sur la prétendue mine de charbon de terre dite la Désirée, commune de Saint-Martin-la-Garenne, district de Mantes* (messidor, an III, pp. 45-59).—XX. *Passage d'une lettre adressée à l'agence des Mines, contenant des observations sur les stalactites* (ibid. pp. 59-61). — XXI. *Description de la mine de manganèse de Romanèche* (n° 19, germ. an IV, pp. 27-50). — XXII. *Lettre à M. Pictet sur la chaleur des laves et sur les concrétions quartzeuses* (n° 22, messid. an IV, pp. 53-72). — XXIII. *Description du béril* (n° 28, vent. an IV, pp. 11-40). — XXIV. *Sur la leucite ou grenat blanc* (an V, pp. 177-184). — XXV *Observation sur l'oisanite* (an V, p. 273). — XXVI. *Lettre sur la nécessité d'unir les connaissances chimiques à celles du minéralogiste, avec des observations sur la différente acception que les auteurs allemands et français donnent au mot chrysolithe* (an V, pp. 365-377). — XXVII. *Sur les substances minérales* (an VI, pp. 99-104). — XXVIII. *Note sur la géologie et la lithologie des montagnes des Vosges* (an VI, pp. 315-318). — XXIX. *Rapport fait à l'Institut national sur ses*

voyages des ans v ET *vi* (an VI, pp. 385-432). — XXX. *Extrait du rapport sur les mines du départ. de la Lozère, dépendant de la concession dite de* Villefort *et sur les établissements qui y sont affectés* (an VI, pp. 577-604).

On trouve encore des mémoires de lui dans le *Magasin encyclop.*, le *Recueil de l'Académie des sciences*, le *Voyage pitt. de Naples et de Sicile* de St.-Non, les *Mém. de l'Institut.* — Il a trad. le *Traité* de Bergman *sur les volcans*, pour l'éd. italienne des œuvres de cet auteur.

§ III.

RECUEIL DE SES ŒUVRES (2 vol. in-8°).

M. de Drée, beau-frère de Dolomieu, commença en 1806 une éd. de ses œuvres complètes, qui devait contenir les mémoires imprimés séparément et ceux insérés dans les recueils scientifiques; mais il abandonna cette publication après en avoir donné 2 vol. qui ne sont même pas achevés. Ces deux volumes n'ayant pas été livrés au commerce, se rencontrent fort difficilement. En voici la description, d'après l'exemplaire de la bibl. du Jardin des Plantes de Paris, le seul que j'aie pu consulter.

TOME I. Il n'a pas de titre; il contient les ouvrages suivants : 1° *Voyage aux îles Lipari... suivi d'un Mém. sur les îles Ustica et Pentellaria* (réimpr. du n° I); 2° *Mémoire sur les volcans éteints du Val di Noto* (n° V); 3° *Description d'un voyage fait à l'Etna..... et des îles des Cyclopes*; 4° *Description de l'éruption de l'Etna en juillet 1787, par le chev. Don J. Gioenni, publié par Dolomieu en 1787, et lettre sur l'éruption de l'Etna en 1792.* — Ces deux mém. ne sont pas de Dolomieu; le premier avait paru dans son *Mém. sur les îles Ponces*, le 2e est de Lallemant, consul de France à Messine; 5° *Mém. sur les îles Ponces* (n° III); 6° *Mém. sur les tremblements de terre de la Calabre...* (N° II.) L'impression de ce mémoire n'a pas été terminée. Le vol. s'arrête à la page 432.

TOME II. Il a un titre ainsi conçu : *Œuvres de Déodat de Dolomieu... Première partie. Voyages et traités relatifs aux volcans, suivis d'un précis des opinions de Dolomieu sur les phénomènes et la théorie des volcans, avec une classification et un catalogue raisonné de leurs produits, par Etienne de Drée. Tome II. Paris, de l'impr de Crapelet, 1806.* Ce vol. contient : 1° *Distribution méthodique de toutes les matières...* (n° XIII); 2° *Lettres sur l'origine du basalte...... et sur la chaleur des laves* (nos VI et XXII); 3° *Rapport sur ses voyages des ans v et vi* (n° XVIII); 4° *Précis des opinions de Dolomieu sur les phénomènes et les théories des volcans, par E. de Drée.* Le titre seul de ce précis a été impr.; le vol. n'est pas terminé et s'arrête brusquement à la page 446.

§ IV.

ÉCRITS RELATIFS A DOLOMIEU.

I. *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Dolomieu, lue à la séance publique de l'Institut nat. des sciences et des arts, le 17 messid. an 10, par le cit. de Lacépède.* Paris, impr. Bossange, an X, in-8°, 30 pp. (Extr. du *Journal des Mines*, 12e volume.) Cette notice avait déjà paru dans les mémoires de l'Institut, 2e semestre de 1806. — II. *Ode sur la mort de Dolomieu, précédée d'une notice sur ce naturaliste,...* par Fortunée Briquet. Paris, Pougens (1802), in-8°, 23 pp. — III. *Notice sur le dernier voyage de Dolomieu dans les Alpes* (lue à l'Athénée de Lyon, le IV pluviôse an X, par Deymar (s. l. ni d.), in-18, 34 pp. Cette notice avait déjà paru dans le *Magasin encyclop.* (1801), t. V, pp. 376-387. — IV. *Journal du dernier voyage du Cen. Dolomieu dans les Alpes*, par T. C. Bruun-Neergaard. Paris, an X, 1802, in-8°, 154 pp. = Trad. en allemand, Hambourg, 1802, in-8°.

DONGOIS (JOSEPH), fils de Pre. Lt. Dongois, consul d'Embrun, naquit dans cette ville le 12 nov. 1751. Il était procureur syndic du district de sa patrie, lorsque, en 1791, les électeurs des H.-Alpes le nommèrent député à l'assemblée législative. Après la session il se retira à Embrun, y fut maire du 27 mars 1806 au 31 déc. 1812, et membre du conseil gén. du départemt. Ses fonctions législatives et municipales n'éveillent aucun souvenir. — Il mourut à Embrun, le 27 oct. 1823.

DONNA (ÉTIENNE), maréchal de camp, né à Vienne (Isère), le 6 avril 1767, s'engagea au commencement de la révolution dans un bataillon de volontaires. Nommé capitaine le 4 juin 1793, il servit de l'an II à l'an III à l'armée des Pyrénées orient., et de l'an IV à l'an V à celle d'Italie où il se fit remarquer par plusieurs actions d'éclat. De l'an VI à l'an IX il passa aux armées d'Angleterre, de Batavia et du Rhin, puis au camp de St-Omer, où il obtint le grade de chef de bataillon, le

20 août 1805. — Joseph Bonaparte qui l'avait eu sous ses ordres dans le 4e rég[t]. de ligne, et appréciait ses bonnes qualités, se l'attacha comme aide-de-camp, puis, en montant sur le trône de Naples, il le nomma major des voltigeurs de sa garde, le 30 mai 1806, et colonel de ce rég[t]. le 20 avril 1807. Donna suivit ce prince, en 1808, lorsqu'il alla prendre possesion du trône d'Espagne, fut nommé maréch. de camp au service de cette puissance le 20 août 1809, gouverneur des palais royaux le 30 du même mois, et command. de l'ordre des Espagnes le 22 déc. suiv. Pendant son séjour dans cette contrée il fut employé dans plusieurs missions importantes. — Le général Donna a été confirmé dans son grade par le gouvernement français. Admis à la retraite le 31 oct. 1815 il est mort à Bordeaux vers 1845. (Voy. les *Fastes de la Lég. d'honneur*, T. II, p. 492.)

DORBERT. — Voy. Dobert.

DORCIÈRES (François), avocat au parlement de Dauphiné, fut élu 1er consul de Grenoble, en 1666, et dut à son mérite d'être continué dans cette charge pendant 3 années consécutives, malgré les règlements et l'usage. Chorier, qui fut pendant 20 ans son plus intime ami, l'appelle « l'un des plus habiles et des plus célèbres advocats du parlement (1); » il le rattache à une ancienne famille noble de notre province dont le vrai nom serait *Oursières* (2). Dans ses *Adversaria* (p. 256), il nous apprend qu'il mourut le 17 juin 1680 à l'âge de 50 ans, « amicus bonus, dit-il, « optimus pater, malus herus, pessimus « maritus. » — De Catherine Dupuy, sa femme, il eut six enfants dont l'aîné, *Pierre*, avocat au parlement de Grenoble, fit imprimer une description des fêtes données dans cette ville en 1678 lors de la naissance du fils de F[ois] Emmanuel de Bonne de Créquy duc de Lesdiguières, fêtes dont Chorier avait été l'ordonnateur (3). Je n'ai pu me procurer le titre de cet écrit.

DORGEOISE (Jean de), seigneur de La Tivolière, chevalier de l'ordre du Roi, fut l'un des officiers de l'armée catholique pendant nos guerres de religion. Il commandait à Montélimar en qualité de gouverneur, lorsque, au mois de mai 1570, les protestants, conduits par l'amiral de Coligny, vinrent mettre le siége devant cette place. Quoique réduit à une poignée de soldats, il fit une résistance héroïque; sommé de se rendre, il répondit par un couplet grivois de l'époque (4). Coligny voyant tous ses efforts inutiles, leva le siége (7-13 mai 1570). — Voy. ci-devant *Marguerite* Delaye.

La famille de Dorgeoise, dont l'origine remontait au XIIIe siècle, s'est éteinte en la personne de Charles de Dorgeoise, sieur de Montferrier, mestre-de-camp au régiment de l'Estrade, mort en Allemagne en 1674.

DORNE (Antoine de), d'une famille originaire de Valence, fut professeur à l'université de cette ville, de 1520 vers 1550, époque de sa mort. « Il mérita, « dit G. Allard (*Bib. du Dauph.*), d'estre « ennobly par son mérite, sa vertu et « son sçavoir sous Henri II. Il a laissé « de doctes manuscrits qui sont entre « les mains d'Ant. de Marville profess[r] « de la même université. » D'après Chorier (*Hist. gén.*, t. 2, p. 540) « son corps « fut accompagné au tombeau par les « consuls de Valence qui résolurent en « une assemblée générale que cet hon- « neur lui seroit rendu à cause de son « rare mérite. » — Un de ses descendants nommé comme lui, *Antoine*, fut conseiller au parlement de Grenoble en 1582 et présid[t] en 1595.

DROJAT (François), avocat, écrivain, membre de la soc. des antiquaires de France, est né à Die (Drôme), le 19 oct. 1795. — Après avoir terminé son cours de droit à Grenoble, M. Drojat vint à Paris en 1818 et s'y fit inscrire au tableau des avocats. Il plaida pendant quelques années, mais entraîné bientôt par son goût pour les recherches archéologiques il abandonna peu à peu le barreau. Admis dans la soc. des antiq. de France, le 9 août 1824, il en fut nommé secrétaire en janvier 1826 et en rédigea le bulletin jusqu'au mois de déc. suivant, époque à laquelle il renonça à ce travail pour se livrer à des recherches d'une vaste étendue sur l'expédition d'Annibal en Italie. Au lieu de faire comme la plupart des archéologues qui ont disserté sur ce sujet tranquillement assis dans leurs cabinets, il se rendit tout exprès en Afrique, et de là suivit pas à pas le héros Carthaginois dans toutes ses marches, dans tous ses campements, à travers l'Es-

(1) *Estat polit.*, t. III, p. 226.
(2) *Supplém. à l'estat politique*, p. 153.
(3) Chorier, *Adversaria*, pp. 217-48.

(4) Cette réponse cavalière fut, dit on, l'origine du proverbe usité autrefois dans les provinces du midi : *C'est la chanson de Montélimar.*

pagne, les Gaules et les Alpes. Ce travail d'histoire et de géographie comparées, depuis trop longtemps attendu par les amis de l'antiquité, est encore inédit. Retiré à Die depuis 1835, le patient archéologue en fait l'unique objet de ses occupations; l'on assure que ses savantes et consciencieuses recherches sur la géographie ancienne de notre province trancheront enfin cette célèbre question, si longtemps controversée entre les savants : Quelle route suivit Annibal de Roquemaure aux Alpes? Espérons que M. Drojat mettra bientôt fin à un silence qui est un larcin commis au préjudice des sciences historiques.

Son frère, *Pierre* DROJAT, né à Die le 29 nov. 1797, et mort dans la même ville le 18 oct. 1831, s'occupait aussi d'histoire et d'archéologie. Avocat à la Cour roy. de Paris, et membre de la Soc. de géographie, il rédigea un excellent rapport sur l'annuaire *Hist. et archéol. de la H.-Saône*, par Baulmont et Suchaux, qui a été inséré dans le Bulletin de cette Société, n° de mai 1825 et tiré à part.

On a de M. Fr. Drojat : I. *Aperçus philosophiques* (du sentiment). Paris, 1821, in 8° de 70 pp. Il se proposait de publier plusieurs traités de même genre, mais celui-ci a seul paru. — II. *Compte rendu général des travaux de la Soc. roy. des antiquaires de France dans le cours des années 1826 et 1827*, in-8° de 32 pp. (dans le t. VIII des *Mémoires* de cette Société.) — III. *Dissertation sur un cippe à taurobole existant à Die*. (*Ibid*. t. VII, pp. 63-80). — IV. *Éclaircissements sur un lieu du département de la Drôme, désigné dans l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem sous le nom de* Cerebelliaca (*Ibid*., t. VII, pp. 156-160). L'auteur, pense, contre l'opinion de d'Anville, que *Cerebelliaca* est *Montaison* (Drôme). — VI. *Plaidoyer pour l'accusé Gaudo-Paquet* (1) *devant la Cour des pairs dans l'affaire du 19 août 1820*. Paris, Didot (s. d.) in-4°, 23 pp.

DU BELLIER. — Voy. GALLES.

DUBOIS-FONTANELLE (JEAN-GASPARD), littérateur, naquit à Grenoble le 29 oct. 1737. Après avoir terminé ses études il vint chercher fortune à Paris où grâce à la recommandation de l'abbé de Mably, son compatriote, il fut employé, dès 1754, à la rédaction de l'*Année litt.* de Fréron. En 1762 et 1763 il fit jouer au Théâtre-Franç. deux comédies, *le Connaisseur* et *le Bon Mari*, qui n'eurent aucun succès; il écrivit ensuite des contes, des traductions, de la philosophie, etc., mais ces ouvrages, pour la plupart commandés par les libraires, et composés à la hâte, passèrent inaperçus. Le nom de leur auteur était même demeuré à peu près inconnu lorsqu'un drame, fort médiocre du reste, *la Vestale*, qu'il présenta aux Français, le tira tout à coup de l'obscurité et donna lieu à une grosse affaire. Le censeur chargé, selon l'usage, d'examiner la pièce, ne voulut pas en autoriser la représentation; il y trouva des choses si hardies contre les couvents qu'il se crut obligé d'en référer à l'archev. de Paris. Celui-ci, scandalisé au dernier point, en référa, à son tour, à la Sorbonne; or voici, d'après Bachaumont (2), quel fut le résultat de l'examen de ces messieurs : « Les Vestales, dit-il, « sont tellement déflorées et polluées « par ces sages maîtres, qu'il n'y a « plus moyen de les présenter au public dans l'état de turpitude où ces « vieux docteurs les ont mises. M. de « Fontanelle prend le parti de remettre « son drame dans le portefeuille. » — Les scrupules de la censure firent grand bruit et de toutes parts on voulut lire *la Vestale*. Il en courut d'abord des copies manuscrites que l'on s'arrachait avec avidité, puis on l'imprima clandestinement. En juin 1768 elle fut jouée sur le théâtre de Lyon ; le public l'accueillit avec des applaudissements, mais le prévôt des marchands de cette ville, pressé par la cabale des dévots, en défendit la représentation. Le pouvoir ne s'en tint pas à cette rigueur; peu de mois après il fit condamner aux galères trois malheureux colporteurs accusés d'avoir vendu *la Vestale*. — Cette affaire dont le retentissement fut grand, attira pendant plusieurs années l'attention publique sur Dubois-Fontanelle, que l'on appela dès lors dans le monde littéraire M. *de* Fontanelle tout court. Il publia encore plusieurs ouvrages, aujourd'hui oubliés, mais qui obtinrent dans le temps un certain succès, grâce à la réputation de *la Vestale*. — Au commencement de la révolution il se retira à Grenoble et y devint ensuite professeur de belles lettres à l'école Centrale, de 1796 à 1804; bibliothé-

(1) GAUDO-PAQUET (*Claude-Arsène*), né à Valence vers 1795, était alors lieutenant dans la Légion de la Seine.

(2) *Mémoires*, au 12 nov. 1767. Voy. encore (*ibid*.) au 30 oct. et 1er nov. de la même année, 11 juin et 2 oct. 1768.

caire de la ville en 1808, enfin. lors de la création de l'Université en 1809, doyen de la Faculté des lettres et professeur d'histoire (1). Il mourut à Grenoble le 15 février 1812.

BIO-BIBLIOGRAPHIE. — *Éloge funèbre*, par J.-J. Champollion-Figeac. Voy. ci-dev. p. 218, nº XIV.

PORTRAIT. — (Sans texte) Buste, de 3/4, D. la tête coiffée d'un mouchoir, dans un ov. H. 134 mill. L. 92 mill. se trouve en tête de sa traduction d'Ovide. (Ed. de Lille, 1772.)

BIBLIOGRAPHIE. — *Le Connaisseur, comédie en 2 actes et en vers.* La Haye, 1762, in-8º. — II. * *Aventures philosophiques.* Tunquin (Paris), 1765, in-12. — III. *Nouvelle traduction des métamorphoses d'Ovide.* Paris, Panckoucke, 1762, 2 vol. in-8º, fig. = Autre éd. Paris, Barbou, 1767, 2 vol. in-12. = Autre, Lille, J.-B. Henry, 1772, 2 vol. in-8º, fig. = Autre (avec le texte retouché par Barrett), Paris, Barbou, 1778, 2 vol. in-12. = Autre, *conforme au texte du P. Jouvency*, Paris et Rouen, 1780, 2 vol. in-12. = Autre : avec un dict. mythologique et des notes par Desfontaines. Paris, 1802, 4 vol. in-8º. = Autre : Paris, Duprat-Duverger, 1806, 2 vol. in-12. — IV. *Pierre-le-Grand. Tragédie*, (en 5 act. en vers). Paris, Lesclapart et Vᵉ Duchesne, 1766, in-8º. — V. *Vies de P. Aretin et de Tassoni*, 1768, in-12. — VI. * *Ericie ou la Vestale, drame en trois actes en vers.* A Londres (Paris) 1768, in-8º de 46 pp. = Autre éd., Londres, 1768, in-8º de 54 et 2 pp. = *Ibid.*, 1769, 1772, in-8º. = Nouv. éd., revue et corrigée, Grenoble, an VII, in-8º. = Réimpr. dans le nº XII ci-après. — VII. * *Essai sur le feu sacré et sur les Vestales.* Amsterdam et Paris, Lejay, 1768, in-8º. = Réimpr. dans le nº XII ci-après. — VIII. * *Effets des passions, ou mémoires de M. de Floricourt.* Londres et Paris, 1768, 3 vol. in-12. = Autres éd. sous ce titre : *Naufrage et aventures de P. Viaud.* Bordeaux et Paris, 1768, 1770 ou 1780, in-12 = Autre, sous ce titre : *Mémoires de Floricourt.* Londres, (Paris), 3 vol. in-12. — IX. * *Anecdotes africaines, depuis l'origine ou la découverte des royaumes qui composent l'Afrique jusqu'à nos jours.* Paris, Vincent, 1775, in-12. — X. *Vezins, drame en trois actes.* Bouillon, 1779, in-8º. — XI. *Nouveaux mélanges sur différents sujets, contenant des essais dramatiques, philosophiques et littéraires.* Bouillon, 1781, 3 vol. in-8º. — XII. * *Théâtre et œuvres philosophiques, égayés de contes nouveaux dans plus d'un genre.* Londres et Paris, 1785, 3 vol. in-8º. — XIII. * *Anna ou l'Héritière galloise.* (Trad. de l'anglais de Mistr. Bennett). Paris. 1788, 4 part. in-12. = *Nouv. éd.*, Paris, Maradan, 1798, 4 vol. in-12. — XIV. * *Clara et Emmeline, ou la Bénédiction maternelle, par miss H**** (Helme) *trad. de l'anglais.* Londres et Paris, 1788, 2 vol. in-12. — XV. *Contes philosophiques et moraux.* (Paris), 1779 et Lille 1792, 2 vol. in-18. — XVI. *État actuel de l'empire Ottoman, contenant des détails plus exacts que tous ceux qui ont paru, sur la religion, le gouvernement, la milice, les mœurs et les amusements des Turcs...* (Trad. de l'anglais d'Elias Abesci). Paris, Lavillette, 1792, 2 vol. in-8º. — XVII. *Cours de belles lettres.* Paris, Dufour, 1813-1820, 4 vol. in-8º. Cet ouvrage a été pub. par M. Renauldon, petit-fils de l'auteur.

Il a travaillé à l'*Année littér.* de Fréron, de 1754 à 1775 ; à la *Gazette univ. de politique et de litt. des Deux-Ponts*, depuis son établissement en 1770 jusqu'au 1ᵉʳ juin 1776 ; au *Journal de politique et de litt.* de Panckoucke; au *Mercure de France*, de 1778 à 1784 ; à la *Gazette de France.* (*Fr. litt.* de M. Querard.)

DU BOUCHAGE (2), branche de la maison de GRATET, à laquelle appartiennent les personnages suivants :

DU BOUCHAGE (FRANÇOIS-JOSEPH DE GRATET), né à Grenoble, le 1ᵉʳ avril 1749, entra fort jeune dans l'état militaire ; à l'âge de quatorze ans il avait déjà un brevet d'officier. Depuis 1786 il était sous-directeur de l'artillerie de marine, lorsqu'il fut nommé inspecteur-général de cette arme et maréchal-de-camp (1ᵉʳ janvier 1792). En même temps Louis XVI l'appela au ministère de la marine. Les opinions et les affections politiques de M. Du

(1) Vu son grand âge, on lui donna un suppléant qui faisait ce cours; ce suppl. était l'illustre Champollion le jeune.

(2) Le BOUCHAGE - *Boschagium*, - terre située dans le Viennois, appartenait en 1343 à l'ancienne famille de ROUSSILLON éteinte vers le milieu du 15ᵉ siècle. Elle passa ensuite dans celle de BASTARNAY, en faveur de laquelle Louis XI l'érigea en baronnie, par lettres du mois de juillet 1478, avec union des terres de Morestel et de Brangues. Deux cents ans après, elle fut achetée par *François de* GRATET, conseiller au Parlement de Grenoble, et erigée, dit-on, en comté ; mais Salvaing de Boissieu (*Usage des Fiefs*, éd. de 1731, p. 316) fait remarquer que l'on ne trouve pas son érection dans les registres du parlement et de la chambre des comptes de Dauphiné. — Faute de connaître ces particularités, Colomb de Batines a dit par erreur « que le nom originaire de la famille *Du Bouchage* actuelle était « *Bastarnay*. »

Bouchage étaient peu favorables à la révolution, et il refusa par deux fois des fonctions qui ne pouvaient manquer de le rendre odieux au parti populaire. Cependant, vaincu par les instances réitérées du roi et de la reine, il accepta le 21 juillet de la même année. Le matin du 10 août il conseilla au roi d'appeler à son secours les Suisses casernés à Courbevoie, de se mettre à leur tête et de marcher contre le peuple; heureusement ce conseil, qui n'aurait fait qu'augmenter l'effusion du sang, ne fut pas suivi. Il accompagna la famille royale à l'assemblée, et on raconte que pendant le trajet, sur l'invitation de Louis XVI, il donna le bras à la reine et tint par la main la jeune duchesse d'Angoulême. Un décret du même jour le déclara, ainsi que tous ses collègues, déchu de la confiance de la nation, et lui donna Monge pour successeur; un deuxième décret du 15 septembre suivant le renvoya à ses fonctions d'inspecteur-général de l'artillerie de marine; mais M. Du Bouchage, craignant pour sa sûreté, préféra émigrer.—Rentré en France vers la fin du consulat, il resta éloigné des affaires publiques, tout entier à d'obscures intrigues, qui l'exposèrent plus d'une fois aux tracasseries de la police impériale. A la Restauration, son dévouement éprouvé à la cause royale ne pouvait rester sans récompense : une ordonnance du 24 septembre 1815 le nomma ministre de la marine, en remplacement de M. le baron de Jaucourt. Malheureusement pour la mémoire de M. Du Bouchage, son 2e ministère obtint encore moins que le premier les sympathies nationales. N'écoutant que son zèle monarchique, il se fit l'instrument des tendances réactionnaires du gouvernement; il désorganisa complétement notre marine en éloignant du service actif, sans retraite ni indemnité, sans jugement et souvent sans motifs, une foule d'officiers dans la vigueur de l'âge et la plénitude de l'expérience, pour les remplacer par des individus qui depuis 25 ans n'avaient pas vu la mer. Le célèbre naufrage de la frégate *la Méduse*, causé par l'ignorance de l'un des nouveaux officiers, fut une des conséquences de ces déplorables mesures. Il fit plus : soit par haine d'un ordre de choses dont on voulait effacer jusqu'au souvenir, soit pour ne pas donner d'ombrage à une puissance rivale, il supprima les vaisseaux-écoles créés par l'Empereur et les remplaça par un collége royal de marine; mais au lieu de l'établir dans un port de mer, il eut l'idée ridicule de choisir une ville de l'intérieur, Angoulême! Au milieu de ces reproches il ne faut cependant pas oublier qu'en 1816 il combattit comme ministre, à la chambre des députés, les amendements ayant pour but d'aggraver la loi d'amnistie.—Par suite de l'ordonnance du 5 septembre 1816, ses tendances réactionnaires ayant fini par le mettre en opposition avec les autres membres du cabinet, il se vit contraint de donner sa démission le 23 juin 1817, mais, le même jour, Louis XVIII le nomma pair de France, lui conserva le titre et le traitement de ministre d'Etat et lui accorda une pension de 10000 fr. sur sa cassette particulière. — A la chambre des pairs, M. Du Bouchage resta fidèle aux principes de toute sa vie : il s'assit dans les rangs de l'aristocratie et vota constamment avec elle. Il est mort sans enfants, à Paris, le 11 avril 1821. — (Voy. l'*Annuaire nécrologique* de Mahul, et son *Eloge*, prononcé à la chambre des pairs par M. d'Herbouville, *Moniteur* du 27 juillet 1821).

DU BOUCHAGE (**Joseph-Marc de Gratet**), né à Grenoble, le 18 sept. 1746, entra dans l'ordre de Malte et devint officier du génie (1). En 1788 et 1789, il se trouvait en Dauphiné où la noblesse l'élut son procureur-général syndic aux assemblées de Vizille et de Romans. Pendant la révolution, il émigra avec les autres membres de sa famille. Rentré en France après le 18 brumaire, il fut distingué par le premier consul qui le nomma, le 30 mars 1800, conseiller de préfecture du département de l'Isère (2), puis, préfet des Alpes-Maritimes en 1803. Il fit aimer la France par son administration paternelle, et, en 1814, lorsque cette contrée eut été rendue au roi de Sardaigne, les habitants de Nice lui décernèrent une médaille d'or comme témoignage de leur reconnaissance. Nommé préfet de la Drôme le 14 juillet 1815, il réussit à y maintenir la tranquillité pendant que les départements limitrophes, l'Isère, Vaucluse, le Gard et le Rhône, furent en proie à tant d'agitations di-

(1) Septembre 1775.

(2) Il exerça, par *intérim*, les fonctions de préfet de l'Isère, après la mort de Ricard, du 1er au 12 février 1802.

verses. Le roi le mit à la retraite le 22 janvier 1824 avec le titre de conseiller d'état honoraire. M. Du Bouchage se retira alors dans le départem de l'Isère, où il devint membre du conseil général. Il est mort à Grenoble, le 21 avril 1829. — (Voy. une notice nécrologique dans la *Gazette* de France, n° du 16 mai 1829.)

DU BOUCHAGE (Gabriel de Gratet), fils du précédent, né à Grenoble, le 8 juin 1777, fut reçu dans l'ordre de Malte, le 15 août de la même année. Sous l'Empire, il se consacra tout entier à la défense d'un grand nombre de familles dont le patrimoine était menacé à l'occasion du desséchement des marais de Bourgoin. Ce dévouement et le succès qui le couronna devant le conseil-d'état, lui valurent, en 1815, d'être nommé député de l'Isère. La chambre ayant été dissoute par l'ordonnance du 5 septembre 1816, il ne fut pas réélu parce qu'il n'avait pas l'âge requis par la charte. A cette époque il était employé au ministère de la marine comme secrétaire particulier du ministre son oncle. Lorsque celui-ci donna sa démission (1817) et fut nommé pair de France, M. Du Bouchage quitta l'administration et se retira dans son département. — En 1820, son oncle l'adopta, et peu d'années après Louis XVIII le comprit dans la promotion des pairs de décembre 1823, mais il ne put siéger qu'en janvier 1825, parce que l'état de sa fortune ne lui permettait pas de constituer son majorat: Charles X le lui donna sur les biens qui composaient alors la dotation de la pairie. A la chambre, M. Du Bouchage marcha sur les traces de son oncle, dont il partageait entièrement les sentiments politiques et s'y posa en adversaire des idées libérales; après la révolution de juillet, au contraire, il s'assit dans les rangs de l'opposition. Depuis 1848 il est rentré dans la vie privée. — *La Revue générale Biogr. et littér.* (Paris, 1841, in-8°), contient sur M. Du Bouchage une notice fort étendue dont celle-ci n'est qu'un extrait.

DU BOYS (Antoine), - *à Bosco* - avocat consistorial (1) au parlement de Grenoble, naquit dans cette ville vers 1589. On ne connait aucune particularité de sa vie; on voit seulement par ses ouvrages qu'il aimait à se délasser des travaux du palais, en cultivant les Muses, et il ne s'en acquittait, ma foi, pas trop mal pour un avocat. Son vers, d'une latinité toujours facile, souvent élégante, ne manque pas de mouvement poétique. Sa verve s'exaltait volontiers au spectacle des beautés de la nature et des souffrances du pauvre: on trouve dans son ode au président Le Goux de La Berchère une belle description des montagnes du Dauphiné qui se termine par une sortie des plus violentes à l'endroit des huissiers et sergents. Il nomme ces honorables officiers des sangsues, des tigres, des serpents, des loups avides rongeant les entrailles du pauvre, des bourreaux féroces déchirant les chrétiens comme des agneaux.—Ant. Du Boys mourut, d'après G. Allard, vers 1671. Son fils, *Gaspard*, fut secrétaire d'Abel Servien, qui l'employa de 1644 à 1648, dans diverses négociations lors du traité de Westphalie.

Bibliographie.— I. *Amplissimo illustrissimoque viro Petro Le Goux in supremo Delphinatium senatu primati præsidum. Ode dicolos distropos tetrastrophos.* Gratianopoli, P. Verdier (1645), in-4°, de 7 pp. — II. *Illustrissimis sapientissimisque dominis Sacratissimi parlamenti Delphino-Gallici Carmen.* Gratianopoli, P. Verdier M. DC. LV, in-4° de 8 pp. — III. *Clarissimis, amplissimisque Dominis supremæ Rationum fisci apud Delphinates curiæ Carmen.. dicatum mense junio 1645.* Gratianopoli, P. Verdier, M. DC. XLV, in-4° de 8 pp.—IV. *Traité des devoirs et observations pour les Sergens et autres officiers exploitans en la province de Dauphiné...* Grenoble, Charvys, 1656, in-8° de 28 pp. non chiff. et 321 pp. On a fait pour une partie de l'éd. un titre ainsi conçu : *Traité des saisies gagemens, criées...* Grenoble, *le même*, 1656. Cet ouvrage contient un traité *de la Juridiction, pouvoir et exercice des Chatelains en la province de Dauphiné* dans lequel Ant. Du Boys cite des faits de sorcellerie et de maléfices dont il dit avoir été témoin dans la vallée de Graisivaudan en 1653

(1) Sous les Dauphins, les avocats étaient assesseurs nécessaires et juges nés dans le conseil Delphinal, appelé aussi *sacré consistoire;* ils y siégeaient au défaut ou en l'absence des juges ordinaires qui le composaient. De là leur vint le titre d'avocats consistoriaux qu'ils continuèrent à porter même après l'érection de ce conseil en parlement, en 1453. Ils jouissaient de plusieurs privilèges, entre autres de l'exemption de la taille, privilège qu'ils transmettaient à leurs descendants et les assimilait aux nobles. Mais par la suite leur nombre s'étant considérablement augmenté, ils furent réduits, pour cette exemption, aux 21 plus anciens dans l'ordre de l'immatriculation, qui portèrent alors le titre d'avocats consistoriaux à l'exclusion de tous les autres.

et 1656. D'après M. Berriat St-Prix (1), un de ses descendants choqué de sa trop grande crédulité détruisit la plus grande partie des exemplaires de son ouvrage, ce qui l'a rendu assez rare.— V. *De l'vsage et de la forme de procéder par les hvissiers et sergents en la province de Dauphiné suivant l'ordonnance des criées faite par Henry II....* Grenoble, Charvys, M. DC. LVI, pet. in-8° de 8 pp. non chiff. 55 et 6 pp. non chiffr. Tous les opuscules d'Ant. Du Bois sont à la Bibliothèque publ. de Grenoble.

DU BOYS (Albert), ancien magistrat, écrivain, appartient à la même famille que le précédent. Son père, *Gaspard-Marie,* membre du parlement de Grenoble avant la révolution, entra en qualité de conseiller à la Cour Imp. de cette ville en 1811, fut député de l'Isère en 1815, devint président de la cour roy. en 1816, et prit sa retraite en 1848. — M. Albert Du Bois est né le 12 avril 1804 à Metz (Moselle) où sa mère était allé recueillir la succession d'un parent. Ses études de droit à peine terminées, il fut nommé, en juin 1825, conseiller-auditeur à la Cour roy. de Grenoble, mais lors de la révol. de 1830, ses opinions politiques ne lui permettant pas de se rallier à la royauté des Barricades, il refusa de prêter serment à Louis-Philippe et fut en conséquence regardé comme démissionnaire. Rendu à la vie privée, M. Albert Du Boys alla à Paris où il écrivit (1830-31) dans *le Correspondant*, journal fondé par MM. de Cazalès, de Carné et Champagny, de nombreux articles pour demander la réalisation des promesses de la Charte nouvelle sur la liberté de l'enseignement. Il revint ensuite à Grenoble et, à l'exemple de son oncle le savant chanoine Barthélemy, il entreprit de grandes recherches sur le Dauphiné et publia dès 1832 plusieurs ouvrages qui décèlent, sa *Vie de saint Hugues* notamment, une connaissance approfondie de l'hist. de cette province. Depuis 1845 il a abandonné en quelque sorte ses travaux historiques pour s'occuper plus particulièrement de questions politiques et sociales, de législation criminelle comparée, surtout de l'étude philosophique du droit. Il a fait partie du comité fondé par Mr de Montalembert, pour la défense des libertés religieuses et a fourni, dans cet ordre d'idées, un grand nombre d'articles aux journaux et revues catholiques. — (Voy. sa profession de foi adressée aux électeurs de l'Ardèche, lors des élections pour l'Assemblée législ. de 1849, dans le *Courrier de la Drôme*, n° du 13 avril 1849.)

On a de lui : I. * *Fuite et arrestation du conspirateur Didier. Épisode d'un voyage dans les Alpes du Dauphiné et de la Savoie*, par Al. D. de Challabot. Lyon, impr. Perrin (s. d.), in-8°, 16 pp. Cette brochure tirée à un petit nombre d'exempl. a été reproduite dans l'*Echo de la jeune France*, t. III, pp. 197-204, sous le titre de : *Le délateur, épisode d'un voyage dans les Alpes....* par le solitaire des Alpes.

II. *Plaidoyer* pour M. Adolphe Sala *dans l'affaire du Carlo Alberto.* Marseille, 1833, in-8°, 24 pp.

III. * *Rodolphe de Francon ou une conversion au seizième siècle.* Paris, Eug. Renduel, 1835, in-8°. = 2e édit. Paris, Debucourt, 1837, in-8°. Roman emprunté aux annales du Dauphiné.

IV. *Vie de saint Hugues, évêque de Grenoble, suivie de la vie de Hugues II, son successeur ; d'un extrait d'une biographie de saint Hugues, abbé de Léoncel, et d'une notice chronologique sur les évêques de Grenoble*, Grenoble, Prudhomme, 1837, in-8°. - Deux fragments de cet important ouvrage qui contient une savante étude historique sur le Dauphine aux XIe et XIIe siècles, avaient déjà été publiés séparément, l'un (*l'Introduction*) dans *l'Université catholique*, t. II, p. 384 et suiv., l'autre (*De la part que saint Hugues prit aux croisades*) dans la *Revue du Dauphiné*, t. II, pp. 95-100. Il en a été rendu compte dans *le Courrier de l'Isère* du 21 nov. 1837, dans *le Patriote des Alpes*, du 14 déc. 1837, dans *la Gazette de France* du 21 janv. 1838 ; dans la *Revue du Dauphiné*, t. III, pp. 95-100. L'auteur de ce dernier art., M. Xavier Benoit, tout en donnant à cette étude historique le juste tribut d'éloges qu'elle mérite, reproche à son auteur de trop employer le langage mystique des livres de dévotion et des sermons, langage toujours déplacé dans un travail sérieux du genre de celui-là. La *Vie de saint Hugues* a obtenu une mention honorable de l'ac. des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance du .... 1838.

V. *Album du Vivarais ou Itinéraire historique et descriptif de cette ancienne province.* (Avec des lithogr. de Cassien), Grenoble, Prudhomme, 1842, in-4°.

VI. *La grande chartreuse, ou Tableau*

(1) Notes inédites (mss.) sur les écrivains en Dauphiné.

historique et descriptif de ce monastère, précédé d'une vie abrégée de S. Bruno. Grenoble, Baratier, 1845, in-8° de 223 pp. Cet ouvrage, imprimé aux frais des Chartreux, a été tiré à 600 exemp. dont 300 furent remis à l'auteur qui y ajouta un chap. de 19 pp. intitulé: *De Grenoble à Chalais.* Il ajouta en outre à 200 de ces exempl, une *Notice sur Marguerite d'Albon* (Impr. Barnel, in-8° de 26 pp.), extraite de la *Gazette du Dauphiné*, n°s des 27 mars, 3 et 10 avril 1842.

VII. *Histoire du droit criminel des peuples anciens depuis la formation des sociétés jusqu'à l'établissement du christianisme.* Paris, Joubert, 1845, in-8°.

VIII. *Des principes de la révolution française considérés comme principes générateurs du socialisme et du communisme.* Lyon et Paris, 1850, in-8°, avec cette épigraphe : *Invidia seditioni molitur exordium.* = Une 3e édit. de cet ouvrage a paru en 1854.

IX. *Histoire du droit criminel des peuples modernes considéré dans ses rapports avec les progrès de la civilisation.* Paris, Durand, 1854, 2 vol. in-8°. Un fragment de cet ouvrage sur l'*Inquisition Espagnole* a été lu à la séance de l'acad. Delphinale du 17 avril 1850, et tiré à part.

M. Alb. Du Boys a fourni des art. à l'*Album du Dauphiné* dont quelques-uns sont signés YS; à la *Revue du Dauphiné* (tomes I, II et III); à la *Gazette du Dauphiné*, au *Bulletin de l'acad. Delphinale.* — Il en a donné un grand nombre à plusieurs revues et journaux catholiques et monarchiques de Paris, entre autres au *Correspondant*, à la *Revue Européenne*, à l'*Echo Français*, à l'*Université catholique*, à la revue *France et Europe*, aux Journaux l'*Ami de la religion*, l'*Assemblée nationale*, etc. — Deux de ses art. fournis à l'*Université catholique* (*Études hist. sur l'église de Viviers*, 1839, et *Le monastère de la Chaise-Dieu*, 1845), ont été tirés à part.

DUBOYS-AYMÉ. — Voy. le *Supplément.*

DUC (Pierre-Antoine), né à St-Marcellin, le 28 oct. 1753, était, avant la Révolution, procureur au baillage de cette ville. En 1791, il fut élu administrateur du dépt. de l'Isère et membre du Directoire dont il devint ensuite président par arrêté des représentants Albitte et Laporte du 27 mai 1793. Il remplissait encore ces fonctions lorsque, le 20 mai 1799, les électeurs de l'Isère le nommèrent député au corps législatif. — Après le 19 brumaire, Duc revint à St.-Marcellin, où il fut successivement : membre du conseil d'arrondissement (1800 à 1809), maire et enfin juge au trib. de 1re instance. Il y est mort le 7 mai 1834. — (Voy. *Deux années de l'hist. de Grenoble*, par M. Albin Gras, (Grenoble, 1850, in-8°. p. 127.)

DUCHAND (Augustin Jean Bapte.), lieutenant-gén. d'artil., baron de l'empire, naquit à Grenoble, le 11 mai 1780. A sa sortie de l'École polytechnique, il fut nommé lieut. en 2e dans l'artill. de marine; il passa ensuite comme lieut. dans l'artill. à cheval, et ce fut avec ce grade qu'il servit au camp de Boulogne, aux armées de Naples et d'Italie. De 1808 à 1812, il fit les campagnes d'Espagne avec le grade de capitaine, et celles de la grande armée, de 1813 à 1814, comme chef d'escadron. Après avoir pris part aux opérations de la campagne de France, il donna sa démission le 9 août 1815 et resta sans emploi pendant toute la restauration. Le gouvernement de juillet le réintégra sur les cadres de l'armée et l'éleva en même temps au grade de maréchal de camp. — Il fut ensuite successivement : commandant des écoles de Metz et de Vincennes, membre du comité consultatif d'artill., et inspect. génl. d'artill. Mis à la retraite peu après la révol. de fév. il est mort à Paris, le 3 janvier 1849 (1).

(1) États de services du général Duchand :

Elève à l'École Polytechnique.....	1er déc. 1796.
Lieut. en 2e dans l'artill. de marine.	2 juill. 1798.
Prisonnier de guerre..............	1er sept. 1801.
Rentré...........................	23 id.
Lieuten. au 3e régim. d'artill. à chev.	23 sept. 1802.
Autorisé à se rendre à l'école d'équitation de Versailles............	7 avril 1807.
Officier d'ordonnance de l'empereur.	21 juill. 1808.
Capitaine.........................	30 août 1808.
Passé au 6e régim. d'artill. à cheval.	22 sept. 1808.
Blessé au siége de Valence (Espagne)	30 nov. 1811.
Chef d'escadron	17 août 1813.
Chef d'état-maj. d'artill. du 7e corps d'armée.........................	18 janv. 1814.
Colonel-major dans l'artillerie de l'ex-garde	11 avril 1815
Démissionnaire....................	9 août 1815.
Réintégré dans les cadres de l'armée et nommé maréch.-de-camp (artill.)	4 sept. 1830.
Adjoint au comité d'artillerie......	10 sept. 1830.
Commandant l'école d'artillerie de Metz..........................	30 déc. 1830.
Commandant l'école d'artillerie de Vincennes	21 mai 1836.
Membre du comité consultatif d'artillerie........................	6 nov. 1836.
Lieutenant-général................	11 mars 1840.
Inspecteur-général d'artillerie......	1840 à 1844.
Maintenu dans la première sect. du cadre de l'état-major............	24 avril 1845.
Mis en disponibilité et admis à faire valoir ses droits à la retraite.....	17 avril 1848.

DUCHESNE (Louis-Henri), intendant de la comtesse de Provence en 1774, économiste, est né à *Voirons* (Savoie), le 17 novembre 1737. Trompés par la similitude des noms, quelques biograghes le font naître à *Voiron* (Isère), mais c'est une erreur. Il a été décapité à Paris le 12 nov. 1793. — On a de lui quelques opuscules d'économie politique fort rares, dont on trouvera la liste complète à la suite de la notice que je lui ai consacrée dans le t. XIV de la *Nouvelle Biogr. gén.*, de Firmin Didot.

DUCHESNE (Pierre-François), député, né à Romans (Drôme) le 6 octobre 1743, était avocat au parlement de Dauphiné au commencement de la révolution. Il adopta avec enthousiasme les idées nouvelles et se mêla fort activement aux discussions des sociétés populaires de Grenoble sur les questions politiques du jour. Il fut l'un des rédacteurs chargés d'élaborer le projet de serment qui devait être prêté à la fédération des gardes nationales de cette ville, le 11 avril 1790. Cette phrase, qu'il y avait insérée : « *Reconnaissons que le pouvoir exécutif suprême appartient au roi*, » lui fit une grosse affaire ; 150 citoyens *actifs*, comme on disait alors, adressèrent une pétition à la municipalité contre le comité de la garde nationale ; on assembla les districts, et une vive discussion s'engagea à ce sujet dans les journaux de la ville. Duchesne se vit obligé de justifier la pureté de ses intentions par une lettre insérée dans les *Affiches de Dauphiné*, numéro du 20 avril 1790 (1), et la phrase malencontreuse fut supprimée. — Nommé en 1797, par le département de la Drôme, député au conseil des Cinq-Cents, il prit une part active aux discussions de la tribune, et se signala notamment par son opposition au coup-d'état du 18 brumaire. Il passa néanmoins au Tribunat, où ses opinions lui acquirent une certaine influence et le firent élire président (messidor, an VIII). Parmi les nombreux discours prononcés par lui dans cette dernière assemblée, son *opinion* sur le projet de loi relatif à l'instruction publique produisit une vive sensation dans le public ; il y reprochait au gouvernement de rétrécir le cercle des lumières en maintenant les classes pauvres dans l'ignorance. — Lors du vote relatif à la nomination du consulat à vie, il se prononça avec Carnot pour la négative, et donna peu de temps après sa démission motivée sur l'illégalité des actes qui anéantissaient la constitution de l'an VIII. — Duchesne se retira d'abord à Grane (Drôme), puis à Grenoble, où il reprit ses fonctions d'avocat. Sous l'empire, le collége électoral de la Drôme l'élut candidat au Sénat, mais Bonaparte empereur, se souvenant de l'opposition faite par ce député à Bonaparte premier consul, refusa de le nommer. A sa mort, arrivée à Grenoble le 31 mars 1814, il était bâtonnier des avocats de cette ville. — Son fils, *Antoine-Louis-Hippolyte*, né à Grenoble le 27 février 1781, député de l'Isère pendant les Cent jours, et de la Drôme, arrondissement de Die (2), en 1835, a publié quelques opuscules de circonstances que M. Ducoin (*Catalogue de la Bibliothèque publique de Grenoble*) attribue par erreur au précédent.

Portrait. — *Duchesne, du Conseil des Cinq-Cents, tribun, etc. (Drôme), mort en 1813* (sic.). Buste, de 3/4. G. Lith. En costume de député aux Cinq-Cents. Se trouve dans le recueil intitulé : *Choix de rapports, opinions et discours*. (Paris, 18.., vol. in-8°).

BIBLIOGRAPHIE.

I.* *Le Voyage de Piété au Mont Calvaire de Romans en Dauphiné*. Paris, Lemercier, 1762, in-18. (*Fr. litt.* de Quérard.) = Autre édit., Valence, impr. Jacq. Montal, 1821, in-18 de 144 pp.

Opinions et Discours.

§ I. — Conseil des Cinq-Cents.

II. *Opinion sur le projet de résolution de la commission des finances, concernant les rentes foncières. - Séance du 15 therm. an V*. (Imprim. Nat.), in-8°, 12 pp. — III. *Opinion sur le nouveau projet de résolution relatif aux transactions antérieures à la dépréciation du papier-monnaie. - Séance du 18 thermid. an V*. (Imp. Nat.), in-8°, 16 pp. — IV. *Opinion sur la formule du serment républicain* (s. d.). (Baudouin, impr.), in-8°, 4 pp. — V. *Rapport sur les diverses transactions pendant la*

(1) Cette lettre fut imprimée à part et distribuée dans Grenoble.

(2) Voy. au sujet de cette élection une pièce, devenue fort rare, intitulée : *A Messieurs les Électeurs de l'arrondissement de Die* (Valence, imprim. Borel), in-4° de 3 pp. Cette pièce, rédigée par M. Duchesne lui-même, contient des explications sur sa conduite dans l'affaire de l'hérédité de M. d'Hauterive, qu'il avait achetée en mars 1820. — Il a fait encore l'opuscule suivant en réponse à un pamphlet dirigé contre lui : *Aux électeurs de l'Isère. Réponse au libelle intitulé : Notice historique tirée des moniteurs du temps* (Grenoble, imp. David, 10 sept. 1819), in-8°, 16 pp.

dépréciation du papier-monnaie. - *Séance du 5 vendém. an VI.* (Impr. Nat.), in-8°, 32 pp (1). — VI. *Opinion sur le projet relatif à l'exclusion provisoire des ci-dev. nobles de toutes fonctions publ.* - *Séance du 7 vendém. an VI.* (Impr. Nat.), in-8°, 8 pp. — VII. *Motion d'ordre sur le rapport fait par Lamarque, relativement aux suspensions ou annulations de ventes des biens nat.* - *Séance du 14 vendém. an VI.* (Impr. Nat.), in 8°, 12 pp.—VIII. *Troisième projet de résolution sur les transactions entre particuliers pendant la dépréciation du papier-monnaie.* - *Séance du 22 vendém. an VI.* (Impr. Nat.), in-8°, 11 pp.—IX. *Rapport sur la révision des matrices de rôle de la contribution foncière.* - *Séance du 26 brum. an VI.* (Imp. Nat.), in-8°, 34 pp.—X. *Nouvelle rédaction des projets de résolution présentés par P.-F. Duchesne sur la révision des matrices de rôle de la contrib. foncière.* - *Séance du 26 brum. an VI.* (Impr. Nat.), in-8°, 28 pp.— XI. *Opinion sur le projet de résolution relatif à la durée des fonctions des présidents, accusateurs publ. et greffiers des trib. crim.* - *Séance du 2 frim. an VI.* (Impr. Nat.), in-8°, 10 pp. — XII. *Opinion sur un projet de résolution en faveur des enfants nés hors du mariage, tendant au rapport de l'art. 4 de la loi du 15 thermid. an IV.* - *Séance du 8 frim. an VI.* (Imprim. nat.), in-8°, 7 pp. — XIII. *Rapport contenant un nouveau projet de résolution sur les rentes viagères créées pendant la dépréciation du papier-monnaie.* - *Séance du 9 frim. an VI.* (Impr. Nat.), in-8°, 10 pp. — XIV. *Projet de résolution addit. sur les transactions.* - *Séance du 19 frim. an VI.* (Impr. Nat.), in-8°, 4 pp. — XV. *Nouveau projet de résolution présenté au nom d'une commission spéciale sur les rentes viagères créées pendant la dépréciation du papier-monnaie.* - *Séance du 6 pluv. an VI.* (Impr. Nat.), in-8°, 5 pp. — XVI. *Rapport sur divers art. addit. aux lois des 11 frim., 16 vent et 13 pluv. an VI, concernant les transact. entre particuliers pendant la dépréciation du papier-monnaie.* - *Séance du 19 vent. an VI.* (Imp. Nat.), in-8°, 23 pp. — XVII. *Projet de résolution présenté au nom de la commission des transactions.* (Imp. Nat., germin. an VI), in-8°, 3 pp.— XVIII. *Rapport sur la pétition du citoyen Prousleau, relative aux formalités pour la présentation des effets négociables à long terme...* - *Séance du 4 germ. an VI.* (Imp. Nat.), in-8°. 7 pp.—XIX. *Rapport sur la pétition de la cit. Chièze, relative aux biens originairement confisqués pour cause de religion dans le ci-dev. comtat Venaissin.* - *Séance du 22 germin. an VI.* (Imp. Nat.), in-8°, 15 pp. — XX. *Rapport et projets de résolution sur div. additions aux lois du 16 niv. an VI, concernant les transact. entre particuliers pendant la durée du papier-monnaie.* - *Séance du 7 prair. an VI.* (Impr. Nat.), in-8°, 15 pp. — XXI. *Opinion sur la réclamation de la famille Anisson-Duperron contre la vente de la manufacture de Buges faite au cit. Léorier-Delisle, par décret du 24 vent. an III.* - *Séance du 4 pluv. an VII.* (Imp. Nat.), in-8°, 14 pp. — XXII. *Rapport sur la pétition des cit. Clin et Doublet, relative à un arrêté du Directoire qui annulle l'adjudication de la ci-devant abbaye de Vauxelles, dép' du Nord.* - *Séance du 21 messid. an VII.* (Impr. Nat.), in-8°, 12 pp.

§ II. — TRIBUNAT.

XXIII. *Projet de résolution sur l'emprunt forcé.* - *Séance du 16 brum. an VIII.* (Impr. Nat.), in-8°, 7 pp.— XXIV. *Opinion sur les opérations et communications respectives des autorités chargées par la Constitution de concourir à la formation de la loi.* - *Séance du 5 niv. an VIII.* (Imp. Nat.), in-8°, 10 pp.— XXV. *Discours sur le projet de loi concernant les opérations et communications respectives des autorités chargées par la Constitution de concourir à la formation de la loi.* - *Séance du 19 niv. an VIII.* (Impr. Nat.), in-8°, 10 pp. — XXVI. *Opinion sur le projet de loi organique du Tribunal de cassation.* - *Séance du 8 pluv. an VIII.* (Imp. Nat.), in-8°, 16 pp. —XXVII. *Opinion relative à la division du territoire de la République.* - *Séance du 23 pluv. an VIII.* (Impr. Nat.), in-8°, 12 pp. — XXVIII. *Rapport sur le projet de loi concernant les rentes foncières et l'aliénation de celles qui appartiennent à la République.* - *Séance du 23 ventôse an VIII.* (Impr. Nat.), in-8°, 19 pp. — XXIX. *Résumé concernant les rentes foncières et l'aliénation de celles qui appartiennent à la République.* - *Séance du 27 vent. an VIII.* (Imp. Nat.), in-8°, 15 pp. — XXX. *Opinion sur le projet de loi du 1er germ. an VIII, concernant les ponts et canaux à construire par des particuliers.* - *Séance du 6 germinal an VIII.* (Impr. Nat.), in-8°, 8 pp.—XXXI. *Discours prononcé dans la séance du 2 mess. an VIII, après lecture du message des con-*

(1) Il a été fait une réponse à ce rapport intitulée : « *Observations sur les trois projets de résolution proposés, le 5 vendémiaire an VI, par le représentant Duchesne...* (Imp. Guérin), in-8°, 16 pp. Signé à la fin : *Déran.*

suls annonçant la victoire remportée en Italie. (Imprim. Nat.), in-8°, 2 pp. — XXXII. *Opinion sur le mode d'éligibilité.- Séance du 5 vent. an IX.* (Impr. Nat.). in-8°, 36 pp. — XXXIII. *Opinion sur le nouvel art. 64 du projet de loi concernant les élections. - Séance du 11 vent. an IX.* (Imp. Nat.), in-8°, 6 pp. — XXXIV. *Opinion sur la suppression des assesseurs dans les justices de paix. - Séance du 24 vent. an IX.* (Imprim. Nat.), in-8°, 8 pp. — XXXV. *Opinion sur le projet de loi relatif à l'organisation de l'instr. publ. - Séance du 7 flor. an X.* (Imp. Nat.), in-8°, 18 pp.

DUCLAUX DE BÉSIGNAN (PIERRE-CHARLES-JOSEPH-MARIE), plus connu sous le nom de *marquis de* BÉSIGNAN, était seigneur du petit village de ce nom, dans la Drôme, où il possedait un ancien château féodal. Ce gentilhomme, ardent royaliste, conçut, en 1792, la téméraire pensée de renverser l'Assemblée nationale en donnant le signal de la contre-révolution. A cet effet, il entretint des correspondances avec l'étranger et les royalistes du Midi, fit réparer les vieilles fortifications de son manoir, le pourvut de vivres, d'armes et de munitions. Les communes voisines, justement alarmées de ces préparatifs, se plaignirent à l'administration du département, et, le 22 août 1792, deux administrateurs du district de Nyons, Alex. Romieu et César Caton, se rendirent sur les lieux avec quelques troupes. A leur approche, notre marquis arbora un grand drapeau rouge sur lequel on lisait ces mots en lettres noires, *Déclaration de guerre;* puis il fit fermer les portes du château et disposa tout pour une sérieuse résistance. Devant cette résolution, on dut songer à entreprendre un siége en règle. Les administrateurs mirent en réquisition toutes les gardes nationales des environs, ils mandèrent de l'artillerie, un camp se forma sous les ordres du lieutenant-général d'Albignac, commandant la réserve de l'armée du Midi, et, à voir ce grand appareil de guerre on eût dit qu'une campagne longue et sérieuse allait commencer. Le siége dura jusqu'au 27 août; alors, M. de Bésignan ne se voyant pas secouru, et d'ailleurs ne pouvant tenir plus longtemps contre des forces trop supérieures, s'échappa dans la nuit du 27 au 28, avec sa famille et les personnes qui avaient partagé les hasards de sa fortune (1). Les assiégeants enfoncèrent ensuite les portes du château, qu'ils pillèrent et détruisirent jusqu'aux fondements. — Après cette équipée, le marquis de Bésignan alla servir quelque temps dans l'armée de Condé, revint ensuite à Lyon prendre part à d'obscures intrigues et écrivit aux princes qu'ayant un parti dans le Forez tout prêt à agir, ils lui donnassent l'ordre d'éclater. Impatient de recevoir cet ordre il se rendit à Manheim, mais le prince de Condé à qui sa trop grande exaltation déplaisait, le lui refusa, et l'autorisa seulement à servir à Lyon sous M. de Chevanne. Bésignan préféra agir par lui-même : il avait conçu le projet de s'emparer de la citadelle de Besançon, au moment où l'insurrection préparée par les agents royalistes éclaterait dans le Cher, et où le comte d'Artois paraîtrait sur les côtes. Mais en 1795 sa correspondance ayant été saisie à Carouge, sur un postillon (2), ce beau plan échoua ; alors, pour échapper aux recherches de la police, Bésignan alla se cacher à Lyon d'où il passa ensuite à l'étranger. — Il est mort obscurément dans l'émigration. — (Voy. *Papiers saisis à Bareuth*, Paris, an X, in-8°, pp. 5-12.—*Statistique de la Drôme*, par Delacroix, éd. in-4°, pp. 431-38, où l'on trouve toutes les pièces officielles relatives au siége du château de Bésignan.)

(1) Voici en quels termes ce siége est raconté dans un Mémoire (inédit) de son fils, *Louis-Désiré-Ulysse*, et adressé, en 1825, à la commission chargée de liquider l'indemnité des émigrés : « M. de Bésignan père croyant être plus utile à son roi en demeurant dans ses foyers, entretenait une correspondance avec un principal agent des princes. Cette correspondance ne put être assez secrète pour les partisans de la révolution qui, ayant supposé que le château de Bésignan pouvait devenir un point de ralliement pour les royalistes du Midi, obtinrent un ordre du gouvernement de faire marcher un général à la tête de plusieurs bataillons de volontaires, de troupes de ligne, et 4 ou 5 pièces d'artillerie contre cette prétendue forteresse, ayant pris la précaution d'en former le blocus régulier huit jours avant. Il est nécessaire d'ajouter que 2 commissaires du district, Alex. Romieux et Caton, assistèrent à toutes les opérations du siége. En cet état, réduit à huit personnes d'un dévouement éprouvé, M. de Bésignan, après avoir épuisé toutes les ressources que le désespoir pouvait offrir, dépourvu de munitions de guerre, battu en brèche par une batterie qui avait fait une large ouverture aux murailles, menacé par les flammes qui avaient dévoré les portes du château, et qui avaient gagné le corps du bâtiment, il fut obligé de céder au nombre et à l'imminence du danger, après 36 heures de combat. Dans cette position désespérante, M. de Bésignan se jette dans la forêt avec ses fidèles compagnons d'infortune, qui portaient sur leur dos sa femme et ses enfants en bas âge, et, par un bonheur inouï, à la faveur du crépuscule, il échappa à la fureur de ses ennemis. »

(2) Sa correspondance fut déposée au greffe du tribunal de Tournon (Ardèche), où je l'ai vainement cherchée.

DUCOIN (P.-A.-A.), bibliothécaire de Grenoble. — Voy. le *Supplément*.

DUCOIN (MARIE-AUGUSTE, neveu du précédent, est né à Grenoble, le 27 mai 1815. Après avoir exercé la profession d'avocat dans sa ville natale, il vint se fixer vers 1843 à Lyon, où, abandonnant le barreau pour l'industrie, il s'est attaché à l'une des sociétés métallurgiques les plus anciennes et les plus considérables de France, la *Compagnie des fonderies et forges de la Loire et de l'Ardèche*.

On lui doit trois écrits remarquables qui décèlent de grandes recherches et de consciencieuses études : I. *Paul Didier...* (Voy. ci-dev. pp. 315 et 316, n° XXII.) Vaulabelle y a puisé largement pour l'hist. de la conspiration de 1816, dans son *Hist. des deux Restaurations*.— II. *Etudes révolutionnaires. Philippe d'Orléans-Égalité*. Paris, Dentu, 1845, in-8°. M. L.-G. Michaud, l'un des auteurs et éditeurs de la *Biographie univ.*, a copié cet ouvrage presque littéralement, et sans en nommer l'auteur, dans sa *Biographie de Louis-Philippe d'Orléans* (Paris, 1849, in-8°). Trad. à raison de ce plagiat en police correctionnelle, sur la plainte de M. Ducoin, il fut condamné à 500 fr. d'amende, 1,500 fr. de dommages-intérêts et à la confiscation de son livre par jugement du 29 décembre 1849. Voy. les détails de ce procès dans les *Supercheries littér.* de M. Quérard, t. III, p. 250. — III. *Particularités inconnues sur quelques personnages des 18e et 19e siècles. - 1re part. Trois mois de la vie de J.-J. Rousseau*. Paris, Dentu, 1852, in-8°. Une suite à ces *particularités* est annoncée, mais elle n'a point encore paru (1857).

M. Ducoin a publié dans la *Quotidienne*, l'*Union*, le *Correspondant*, etc., plusieurs articles biographiques ou critiques sur Béranger, Alexandre Dumas, Victor Hugo, Louis Blanc, Royer-Collard, Ch. Fourier, Marie-Antoinette, etc.

DUCONTANT DE LA MOLETTE (PHILIPPE), né à la Côte-Saint-André le 29 août 1737, fit ses études au séminaire de Vienne, y reçut la prêtrise, et vint ensuite à Paris, où il prit le grade de docteur de Sorbonne (1765). Les biographes disent qu'il fut vicaire général du diocèse de Vienne, et lui-même en prenait le titre dans ses ouvrages; mais on ne le trouve pas dans les listes de ces dignitaires données par les *Almanachs du Dauphiné*. Il est mort sur l'échafaud en 1793. — Les écrivains ecclésiastiques vantent sa profonde érudition. Voici en quels termes il est apprécié par Bourgeat, un de nos compatriotes : « Il était laborieux, mais peu savant dans la littérature orientale : il connaissait médiocrement l'hébreu et ignorait absolument l'arabe et les autres langues nécessaires pour l'intelligence du texte des divines écritures. Il avait puisé presque toute son érudition dans les *Prolégomènes de la Polyglotte* de Walton; et quant à ses ouvrages de controverse, ils sont tirés en partie des lettres de quelques Juifs par l'abbé Guénée. » (*Biogr. univ.* de Michaud.)

PORTRAIT.—*M. L'ABBÉ DUCONTANT DE LA MOLETTE, vicaire-général de Vienne. Lourvoyeur pinx., Palas, sculp.* Buste 3/4, G. - H. 122 mill. L. 73 mill

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Theses theologico-hebraïcæ, chaldaïcæ, syriacæ, arabicæ, et græcæ, in Sorbona propugnandæ... die Sabbati 27a mensis Julii, anno Domini MDCCLXV*. Parisiis, typis Vincent, MDCLCXV, in-4° de 29 pp.—II. *La Genèse expliquée d'après les textes primitifs, avec des réponses aux difficultés des incrédules*. Paris, 1773, 3 vol. in-12. — III. *Essai sur l'Écriture Sainte, ou Tableau historique des avantages que l'on peut retirer des langues orientales pour la parfaite connaissance des Livres saints*. Paris, Crapart, 1775, in-12.—IV. *Nouvelle méthode pour entrer dans le vrai sens de l'Écriture Sainte*. Paris, Leclère, 1777, 2 vol. in-12. — V. *L'Exode expliquée*. Paris, 1780, 3 vol. in-12. — VI. *Les Psaumes expliqués*. Paris, 1781, 3 vol. in-12. — VII. *Traité sur la poésie et la musique des Hébreux*. Paris, 1781, in-12. — VIII. *Le Lévitique expliqué*. Paris, Moutard, 1785, in-12.

DUCROS (CHARLES), avocat au Parlement de Grenoble, prit une part active et dévouée aux affaires des protestants pendant la première moitié du 17e s. En 1605, les églises du Dauphiné l'envoyèrent en qualité de député à l'assemblée politique de Châtellerault, et, peu après, le gouvernem. le choisit pour député général sur la liste de trois candidats qui lui avait été présentée par cette assemblée. A l'expiration de ses fonctions, Henri IV l'anoblit par lettres du 14 avril 1608, et lui donna ensuite la charge de président en la chambre de l'édit de Grenoble, le 18 mars 1609. En 1612, il fut envoyé par Lesdiguières auprès de l'assemblée de Sommières : en 1619, au moment des agitations du Béarn, il se rendit à la cour pour lui porter l'assurance que la tran-

quillité du Dauphiné ne serait pas troublée. De là, il se transporta dans le Béarn et à l'assemblée générale de La Rochelle pour engager ses coréligionnaires à se soumettre aux ordres de Louis XIII et leur signifier que Lesdiguières ne se séparerait jamais du service de ce prince tant que les édits de pacification seraient maintenus. Enfin, en 1622, il alla à Montpellier, encore par ordre de Lesdiguières, pour débattre avec le duc de Rohan des conditions de paix. Mais ces démarches, toutes pacifiques, avaient fini par le rendre odieux aux huguenots exaltés qui désiraient la continuation de la guerre. Il y avait alors à Montpellier un pasteur nommé Suffrein appartenant à cette fraction du parti : cet homme fit courir le bruit que Ducros était envoyé pour débaucher Rohan, il réunit une troupe de fanatiques comme lui, et, pendant la nuit du 22 février 1622, ces misérables allèrent assassiner le malheureux négociateur. — (Voy. MM. Haag., *France protest.* - Chorier, *État politique*, t. III.)

Son fils, *Pierre*, qui lui succéda en la charge de président, périt aussi d'une manière tragique. Il fut assassiné à Valence, le 14 août 1644, dans une émeute de femmes occasionnée par la cherté des vivres. Voyez le procès-verbal de cet événement dans l'*Album hist. archéol. et nobil. du Dauphiné*, 2e part., p. 45-51. Le ms. original, d'après lequel cette reproduction a été faite, se trouve à la Bibl. imp. Coll. Dupuy, vol. 1631.

ÉCRITS RELATIFS A CH. DUCROS.

I. *Abrégé de la vie et de la mort du duc de Rohan, avec l'assassinat commis en la personne de M. Du Cros, par les rebelles de Montpellier.* Lyon, 1622, pet. in-8o de 15 pp. — II. *Exécrable massacre arrivé en la ville de Montpellier sur la personne du premier Président de la Chambre de l'édict du parlement de Grenoble. Député par M. de Lesdiguières à M. de Rohan pour pacifier le Languedoc.* (*Jouxte la copie imprimée à Lion*.... (s. d.), pet. in-8o.

DULAU-D'ALLEMANS (HENRI-CHARLES), d'une famille noble du Périgord (1), né en 1747, fut sacré évêq. de Grenoble le 19 avril 1789. Ayant refusé de prêter serment à la constitution, les électeurs de l'Isère nommèrent à sa place Joseph Pouchot, ancien curé de la Tronche. Il se retira alors à l'étranger d'où il chercha à gouverner le diocèse par l'entremise de ses anciens gr.-vicaires. Ce prélat est mort à Gratz en Styrie (Autriche), le 4 avril 1802.

Parmi les nombreux écrits qu'il fit répandre dans le départem. de l'Isère, soit contre l'évêque constitutionnel, soit contre les décrets de l'assemblée nat., je citerai les suivants : I. *Déclaration de M. l'évêque de Grenoble à MM. les administrateurs du Directoire du département de l'Isère, en réponse à leur arrêté du 5 janv. 1791* (Paris, 15 janv. 1791). in-8o, 7 pp. = Autre éd. (s. n.), in-8o 3 pp. — II. *Ordonnance de M. l'évêque de Grenoble pour la publication du bref de N. S. P. le pape, en date du 13 avril 1791* (Paris, imp. Crapart), in-8o, 4 pp. — III. *Mandement de M. l'évêque de Grenoble* (s. n.), in-8o, 12 pp.. daté d'*Aoste* (Savoie), *le 29 juin 1795.* — IV. *Observations sur la lettre encyclique des évêques constitutionnels* (s. n.), in-8o, 16 pp. daté d'*Aoste, le 15 juillet 1795.* — V. *Préservatif contre la lettre dite pastorale du sr Reymond, en date du 18 juin 1795* (s. n.), in-8o, 19 pp. daté d'*Aoste le 25 nov. 1795.*

DUMAS (GUILLAUME)- *De Manso*, est un des plus anciens professeurs de l'université de Grenoble : il *lisait* le droit en 1340. Le dauphin Humbert II le nomma, vers 1342, président du conseil Delphinal. — G. Allard (*Bib. du Daup.*) le rattache à une famille DUMAS qui existait encore de son temps, et dont Chorier (*Nobiliaire*) donne une courte notice généalogique.

DUMESNIL. — Voy. CHASTELLIER-DUMESNIL.

DUMESTRAL. — Voy. GALLES.

DUMOLARD (JOSEPH-VINCENT), député, né à La Motte-Saint-Martin (2) (Isère), le 25 novembre 1766, était avocat à Grenoble au commencement de la Révolution (3). Nommé, en 1791, député de l'Isère à l'Assemblée législative, il se rangea d'abord dans les rangs des patriotes, et manifesta pendant un certain temps des opinions fort avancées; mais, à dater du 11 mai 1792, il changea tout à fait de ligne de conduite. Ce changement faillit lui être fatal : le 8 août suivant, au sortir d'une séance dans laquelle il s'était opposé au dé-

(1) Il n'appartenait nullement à l'ancienne famille ALLEMAN de Dauphiné, comme plusieurs écrivains l'ont dit par erreur.

(2) Colomb de Batines le fait naître à Laffrey, et d'autres biographes à Vizille.

(3) Son père, *François Vincent*, notaire à Laffrey, fut l'un des administrateurs du département de l'Isère en 1791.

cret d'accusation contre Lafayette, il fut assailli par un groupe de Jacobins. Il dut se sauver dans un corps-de-garde du Palais-Royal, et en sortit ensuite par une fenêtre. Vivement impressionné par cet événement, Dumolard ne parut plus à la tribune jusqu'à la fin de la session.—Réélu en 1795 par le même département au conseil des 500, il soutint constamment à la tribune et dans ses votes les tendances du parti *clichien*, aussi fut-il compris dans la proscription du 18 fruct. (4 septemb. 1797) et condamné à la déportation. Pendant quelques mois, il parvint à se soustraire à toutes les recherches et n'alla pas à Cayenne, mais, étant venu se constituer volontairement prisonnier en 1798, le Directoire l'exila à Oleron. — Rappelé après le 18 brum., Dumolard fut ensuite successivement : député au Corps législatif par les départem. du Nord (1805) et de l'Yonne (1811), préfet des Basses-Alpes (1815), et député de ce dépt en 1814 et pendant les Cent-Jours. Il rentra dans la vie privée après la Restauration et mourut à sa campagne de Ville-Vayer, près de Joigny (Yonne), le 3 août 1819.

BIBLIOGRAPHIE.

I. *Avantages de la nouvelle division du royaume, ou réponse aux observations de la commission intermédiaire des etats de Dauphiné* (s. n. de l.) 1790, in-8°, 61 pp. (1). — II. *Adresse de la société des amis de la constitution à ses concitoyens. Rédigée par M. Dumolard, avocat, membre ordinaire de la Société* (19 mai 1790). (Grenoble, Allier), in-8,7 pp.—III. *Réfutation des principes contenus dans les dernières protestations de plusieurs membres du clergé* (imp. par ordre de la soc. des amis de la constitution de Grenoble, 2 déc. 1790) (s. l. ni d.), in-8°, 16 pp.

IV. *Opinion sur les dénonciations présentées contre le général Lafayette. — Extrait du Logographe* no 296 - Paris, imp. nat. 1792 in-8°, 17 pp.

V. *Rapport sur les prévenus d'assassinats et massacres commis à Lyon et dans les départ. du Rhône et de la Loire*. Séance du 17 flor. an IV (impr. nat.), in-8°, 23 pp. — VI. *Rapport sur le tirage au sort opéré dans le tribunal de cassation, le 30 floréal, séance du 14 prairial an V* (Impr. nat.), in-8°, 11 pp.—VII. *Motion d'ordre sur nos rapports actuels avec l'Italie. Séance du 5 messid. an V.* (Impr. nat.), in-8°, 10 pp.

VIII. *Développements de la proposition tendante à modifier la loi du 16 sept. 1807, relative aux attributions de la cour de cassation. - Séance du 4 août 1814* (Hacquart, impr.), in-8°, 10 pp.— IX. *Développement de la proposition tendant à supplier le roi d'accorder aux juges des cours et tribunaux l'institution et la nomination qui assurent leur indépendance et leur inamovibilité. Séance du 30 août 1814* (Hacquart, impr.), in-8°, 8 pp.

(1) Les observations de la commission intermédiaire auxquelles répond Dumolard, ont été imprimées sous ce titre : *Extrait du procès-verbal de la commission intermédiaire des États de Dauphiné, du jeudi 17 décembre* 1789 (s. n. de l.), in-8°, 12 pp.

DUMONT (Gabriel), savant pasteur protestant, naquit à Crest (Drôme), le 10 août 1680, et non en Hollande, comme on l'a écrit par erreur (2). Très-jeune encore à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, il sortit de France avec son père et alla en Suisse, puis en Hollande où, après avoir achevé ses études, il fut admis au saint ministère. Deux savants pasteurs, originaires du Dauphiné, qui étaient établis dans les Pays-Bas, Saurin et J. Bernard, s'intéressèrent à leur jeune compatriote, et lui procurèrent un emploi. Sur leur recommandation, il fut donné à l'église française de Leipsick, puis, vers 1720, à celle de Rotterdam où il obtint encore une chaire de professeur de langues orient. et d'histoire ecclés. Il mourut dans cette ville le 1er janvier 1748, jouissant d'une grande considération que lui avaient acquise ses vertus et son érudition.

Bibliographie. — I. Il a publié quelques mémoires et dissertations dans l'*Histoire critique de la République des lettres* dont voici la liste : *Lettre, avec date, de Ratramme au prêtre Rimbert, touchant les Cynocéphales* (t. VI, 1714). - *Lettres..... où sont renfermées plusieurs particularités de littérature* (t. VIII, IX et X, 1715). - *Remarques sur l'épaisseur du couvercle de l'arche et sur l'origine du mot Ecbatane* (t. X, 1715). - *Nouvelle explication d'un passage de l'apôtre S. Jacques* (t. XI, 1716). C'est une dissertation soutenue par Dumont, *in collegio Anthologico*, le 24 juillet 1715. - *Lettres où l'on trouve l'extrait d'un ouvrage d'Heinsius et de Lilienthal* (t. XIII, 1717). - *Remarques relatives à Luther* (t. XV, 1718).

II. Il a fait imprimer en 1717 une ode en l'honneur du baron de Buneau, jeune etudiant de l'université de Leipsick, dont je ne connais pas le titre. (Voy. *Histoire*

(2) Les dates et lieux de sa naissance et de sa mort sont tirés de la legende de son portrait.

crit. de la République des Lettres, t. XIII, pp. 356-57.)

III. On a encore de lui quelques dissertations qui ont été insérées dans les *Discours sur la Bible*, de Saurin.

IV. Le recueil de ses sermons a été publié après sa mort sous ce titre : *Sermons de feu M. Gabriel Dumont..* Rotterdam, Beman, 1749, in-8°. Rare

PORTRAIT. — *GABRIEL DUMONT, né à Crest, en Dauphiné .. P. Tanjé, sculp., 1749.* En buste, de 3/4. G. un livre à la main. H. 135 mill. L. 104 mill. Beau portrait placé en tête du recueil de ses sermons.

DU MOTET, ancienne famille dauphinoise qui a donné deux hommes de guerre dont les noms sont souvent rappelés par nos historiens (1).

L'un deux, *Bernardin*, servit en Piémont, sous le maréchal de Brissac, comme lieutenant dans la compagnie d'Aymar Du Puy, père de Charles Du Puy-Montbrun, le célèbre chef militaire des protestants. A la mort de son capitaine (août 1551), il lui succéda dans son commandemt, et alla ensuite faire la guerre en Lorraine, puis (1553) dans l'Artois, sous le prince de La Roche-sur-Yon. L'année suivante, il fit partie de l'armée commandée par Henri II dans le Brabant, le Hainaut, le Cambresis, se trouva à la bataille de Renti livrée aux Impériaux (13 août 1554), et y donna de telles marques de bravoure qu'après l'action le roi l'arma chevalier de ses propres mains. Dans le brevet qui lui en fut expédié, on le qualifia, dit Guy Allard (2), de lieutenant des gardes de la porte du roi. Après la retraite de l'armée française, la compagnie de Du Motet fut comprise dans les troupes envoyées en Piémont au secours du maréchal de Brissac. Sur la fin de la même année (1554), il se trouva au siége d'Yvrée, et, au printemps de 1555, il prit une part glorieuse à la réduction des places de Verrue et de Casal. Il mourut vers 1558. — Il avait pour lieutenant Charles Du Puy-Montbrun, qui servit sous ses ordres de 1551 à 1558.

Charles, fils du précédent, seigneur d'Oulle, de Séchilienne, de Champier et de Nantouin, fut fait gentilhomme ordinaire de la chambre du roi par brevet du 12 juillet 1580. Il eut une grande part en la confiance de Lesdiguières, qui l'employa souvent comme négociateur auprès du duc de Savoie. Il mourut vers 1627. — C'est lui qui fit cadeau au duc de Savoie de la masse d'armes de Bayart. (Dochier, *Mém. sur Romans*, p 358.)

DU PÉRIER (AYMAR), né à Die (Drôme), seigneur de Chamaloc, village situé près de cette ville, sieur de la maison forte d'Arvilliers, appartenait à une ancienne famille qui paraît éteinte depuis longtemps. Il fut conseiller au parlement de Grenoble dans la 2e moitié du 16e s. Il s'occupa beaucoup des antiquités de notre province et laissa à sa mort, arrivée après 1591, un manuscrit fort intéressant que Jacques Du Périer, son fils, publia sous ce titre : *Discovrs historique tovchant l'estat general des Gavles et principalement des provinces de Dauphiné, & Provence, tant sous la republique & empire romain, qu'en apres sous les François et Bourguignons. Ensemble quelques recherches particulieres de certaines villes y estans.* Lyon, Barth. Ancelin, MDCX, pet. in-8° de 8, 131 et 3 ff. Rare. — Cet ouvrage, composé en 1579, est diffus et sans critique, mais il contient beaucoup de recherches et décèle une grande érudition. Du Périer nous a conservé plusieurs inscriptions romaines, aujourd'hui détruites. La partie de son travail relative à Die et aux Voconces, a été très-utile à tous ceux qui, depuis lors, ont écrit sur ce sujet.

Son portrait est imprimé au verso du titre de son ouvrage. Il ne porte pas de nom et a pour légende ces mots autour de l'ov. qui le contient : *NEC LIBERIS NEC LIBRIS VIXI SATIS.* Au-dessous un distique latin. H. 96 mill. L. 74 mill.

DUPORT-LAVILLETTE (JEAN-PIERRE), savant jurisconsulte, naquit à Grenoble en 1757. Ayant embrassé avec quelque chaleur les principes de la révolution, il fut élu, en 1791 et 1792, officier municipal de sa ville natale. Il était ce qu'on appelait alors un patriote, c'est-à-dire qu'il voulait des réformes, une sage liberté et l'avénement de la bourgeoisie au pouvoir, mais voilà tout. Quand il se vit dépassé il essaya, comme tant d'autres, d'arrêter le torrent révolutionnaire en usant de toute son influence pour entraîner l'administration du département de l'Isère dans le parti de la Gironde. Vaincu dans cette lutte, il fut dès lors poursuivi comme fédéraliste et jeté en prison, où il resta

(1) Guy Allard a écrit la généalogie de cette famille. Voy. ci-dev. p. 17, n° XVII.

(2) *Vie de Charles Du Puy Montbrun*, pp. 3 et suiv. Avec son inexactitude ordinaire, cet historien intervertit l'ordre des événements: ainsi, il raconte la prise d'Yvrée avant la bataille de Renti qu'il place en 1555.

jusqu'au 9 thermidor. — Pendant les Cent-Jours le département de l'Isère le nomma député à la chambre des représentants; mais ce mandat, qu'il remplit avec patriotisme, le rendit suspect à la deuxième restauration, et les proconsuls qui élevèrent l'échafaud du malheureux Didier le firent exiler comme bonapartiste.—Quand il lui fut permis de revenir à Grenoble, Duport-Lavillette abandonna la politique pour se donner tout entier à sa profession d'avocat. La nature ne l'avait pas formé pour les discussions de l'audience; il ouvrit un cabinet de consultations et s'acquit une réputation telle, que de tous les départements voisins on recourait à ses lumières. Sa profonde connaissance du droit romain, de la jurisprudence du parlement de Grenoble et des usages particuliers du Dauphiné, était toujours invoquée dans les difficultés soulevées par des actes faits sous l'ancienne législation. Sa mémoire est encore vivante dans notre province, et ses décisions y sont fréquemment rappelées devant les tribunaux. — Il est mort à Grenoble le 19 avril 1827.

Duport-Lavillette laissa une grande quantité de consultations manuscrites que son fils, depuis l'un des présidents de la cour royale de Grenoble, a publiées sous ce titre : *Questions de droit tirées des consultations, des mémoires et des dissertations de M. Duport-Lavillette, ancien jurisconsulte à Grenoble*. Grenoble, impr. Viallet, 1829 et années suivantes, 7 vol. in-8°, dont 1 vol. de table.

BIO-BIBLIOGRAPHIE. — *Discours prononcés le 20 avril 1827, sur la tombe de M. Duport-Lavillette, par M. Jules Mallein et par M. Charpin, avocats à la cour royale de Grenoble.* (Grenoble, imprim. Baratier, avril 1827), in-8°, 10 pp.

DUPRÉ (......), inventeur d'un feu grégeois, naquit aux environs de Grenoble. Cet homme, dont le nom fit quelque bruit vers le milieu du XVIIIe siècle, exerçait la profession de joaillier en Dauphiné. Etant venu s'établir à Paris, il découvrit, en fondant des cristaux pour en faire de faux diamants, un liquide inflammable et inextinguible, dont les effets rappelaient le célèbre feu de Callinique. C'était en 1759: Louis XV, en guerre avec l'Angleterre, voyait chaque jour les vaisseaux de cette puissance venir nous insulter jusque dans nos ports. Dupré proposa son invention au maréchal de Belle-Isle, alors ministre de la guerre, comme propre à détruire rapidement la marine britannique. Le ministre accepta et fit faire secrètement des expériences dans les carrières de Belleville, sur le canal de Versailles et au Havre, sous les yeux du duc d'Harcourt.

On trouve, dans *la Revue rétrospective*, t. IV (2e s^ie), pp. 264-77, une correspondance curieuse relative à ces expériences : « Le sieur Dupré, écrit « le duc d'Harcourt, avait apporté ce « qu'il appelle ses grenades, qui sont « des bouteilles de grès pleines de sa « liqueur, et enveloppées de morceaux « de linge ou de papier imbibés, aux- « quels on met le feu et qu'il jette en- « suite de façon qu'elles se cassent et « produisent un feu terrible avec une fu- « mée extrêmement épaisse. Il en a jeté « ainsi une sur le bord de l'avant-fossé « de la citadelle, en sorte qu'il est tombé « partie de la liqueur sur du galet et « partie dans l'eau; celle qui s'est ré- « pandue sur l'eau y a brûlé comme « si elle avait été sur terre, et le galet « sur lequel la bouteille s'est cassé, « pétait et sautait comme dans la four- « naise la plus ardente. » On fit sans succès un grand nombre d'expériences pour arriver à se servir sans danger de cette liqueur. Les plus grandes difficultés provenaient de Dupré lui-même : « Cet homme, lit-on encore dans la « même correspondance, qui croit réu- « nir les lumières de tout le genre hu- « main, ne souffre qu'avec impatience « qu'on lui propose quelque autre chose « que ce qu'il a imaginé, tandis que « ce qu'il imagine ne peut s'exécuter « à la guerre sans des difficultés qu'il « n'a jamais été à portée de connaître « et qu'il ne veut pas concevoir. »

Le génie de l'homme est si inventif en matière de destruction, que l'on aurait probablement trouvé le moyen d'utiliser l'infernal secret de Dupré, lorsque Louis XV, par un généreux sentiment qui l'honore, vint arrêter ces expériences. Il fit appeler dans son cabinet le nouveau Callinique, lui demanda ses mémoires et ses plans, et les jeta au feu sans les lire. Puis, comme il était pauvre, car il avait abandonné son commerce en comptant sur les produits de sa découverte, ce prince lui accorda une pension de 2,000 liv. et le cordon de Saint-Michel, avec défense de révéler jamais son secret. — Chalvet, qui avait pu connaître des contemporains de Dupré, dit dans sa

Bibliothèque du Dauphiné : « De retour « dans sa patrie, il laissa apercevoir à « ses amis du jeune âge le chagrin dont « il étoit rongé. Il étoit suivi de deux « hommes payés par le gouvernement « pour épier sa conduite et ses discours. « Les vains honneurs dont on l'avait « gratifié ne le dédommagèrent pas de « la perte de sa liberté. On croit que « sa mort fut précipitée et que son « secret est enseveli dans sa tombe. » — Bachaumont (*Mémoires*) annonce, au 20 nov. 1772, sa mort en ces termes : « Un nommé Dupré, inventeur d'un feu « grégeois, vient de mourir : on a vi- « sité ses papiers afin que son secret « fût perdu. » — Notre J.-Cl. Martin lui a consacré une notice de deux pages qui est imprimée à la fin de celles d'Expilly et de Mme de Château-Double.

DU PUIS ou **DU PUYS** (Guillaume), - *Puteanus*, - médecin originaire de Blangy (Artois?), vint s'établir vers le commencement du xvie s. à Grenoble, où il fut peut-être professeur de médecine à l'Université, comme on peut le conjecturer d'après le passage d'une dédicace de son fils. (V. la notice suiv.) Quoi qu'il en soit, il paraît avoir exercé longtemps son art en Dauphiné avec un certain éclat. Sur l'un de ses ouvrages, il prend le titre de *médecin ordinaire du très-uenerable et noble couuent de sainct Chiefz*, ce qui a porté G. Allard à faire de lui deux personnages, l'un médecin à Saint-Chef, l'autre à Grenoble. — Il vivait encore en 1557. — La plupart des biographes le font Dauphinois, et Colomb de Batines assigne même Romans comme son lieu de naissance, mais il suffit de lire la dédicace de sa *Phlebotomie* adressée au parlement de Grenoble, pour se convaincre qu'il n'appartient pas à notre province. Il signe *Gulielmus Puteanus* Blangiacus, *medicus, civisque Gratianopolitanus*.

Bibliographie. — I. *Phlebotomie artificielle vtile aulx medecins, & tres-necessaire a tous chirurgiens et barbiers quāt et comēnt il fault artificiellement phlebotomer toutes ueines du corps humain... Ils se vendent en rue Merciere, par Germain Rose et Iame Mounier* (s. l. ni d.). (Lyon, 1536), in-8° de cxv ff. Impr. en caract. de civilité. Très-rare. (Bib. Sainte-Genev.) Chalvet fait de ce traité deux ouvrages différents qu'il appelle, l'un *Phlebotomie artificielle*, l'autre *Discours sur la saignée*. — II. *Ioannis Mesve medici præstantissimi, aloën aperire ora uenarum, aliaq; similia non pauca dicenda, aduersum Ioannem Manardum, & Leonardum Fuschium aliosq; neotericos multos medicos defensio.....* Lugduni, Germain Rose, m. d. xxxvii, pet. in-8° de 107 pp. et 8 ff. non chiffrés (Bib. Mazarine). — III. *De medicamentorvm quomodocumque purgantium falcultatibus nusquam anteà neque dictis, neque per ordinem digestis libri dvo...* Lugduni, Math. Bonhomme, m. d. lii. Pet. in-4° de 3 ff. prélim. non chiffrées et 179 pp. (Bib. Mazarine). = Réimpr. avec un traité de Jacq. Cousinot sous ce titre : *De occvltis pharmacorvm pvrgantivm facvltatib. deque veris ipsarum causis, libri dvo. Quibus adjecta est...* Lugduni, sumptibus Mich. Duhan, m.dc.liv. In-8° de 8 ff. prélim. non chiffrés et 106 pp. (Biblioth. Sainte-Geneviève.)

DU PUIS (Louis), fils du précédent, naquit à Romans. Comme son père, il étudia la médecine, et en donna des leçons *auec grande frequence d'escoliers* à Paris, de 1540 à 1542, et à Poitiers dès 1541. On a de lui trois rarissimes traductions, qu'il composa par *esbat et exercitation de stile*, comme il le dit lui-même :

I. *Les Epistres de Diogenes, philosophe cyniqve. Œuure tres vtile, et necessaire, pour en seule veneration de vertu obtenir vraye liberté d'esprit : & paruenir au mespris, & contemnement de toutes les choses humaines. Nouuellement traduict de grec en françoys, par Loys Du Puys, natif de Rommans. On les vend a Poictiers, a l'enseigne du Pelican. m. d. xlvi.* Petit in-8° de xl ff. (Bibl. Mazarine, 22897). = Lacroix du Maine (*Bib. fr.*) cite une édition de « Poitiers, par Jean et Enguillebert de Marnef, l'an 1549, » et Duverdier (*Bibl. Fr.*), une 3e de « Lyon, in-16, par Jean Saugrain, 1557. » La dédicace est adressée à son père, *maistre Gvillavme Dv Pys, doctevr en medecine, & d'icelle professeur excellent en la ville de Grenoble*. Voy. sur cette traduct. la notice de M. Boissonnade sur les lettres inédites de Diogène le Cynique, dans les *notices et extraits des mss. de la Bibl. du roi*, t. x, pp. 124-125. — II. **Traduction des commentaires d'Ammonius sur les institutions de Porphyre*. Paris, 1542, in-fol. J'emprunte à la notice de M. Boissonnade précitée l'indication incomplète de cet ouvrage. Malgré toutes mes recherches, je n'ai pu le découvrir, ainsi que le suivant qui lui est attribué par Lacroix du Maine et G. Allard. — III. Traduction du dialogue de Lucien, *De l'Amitié* (τὸ Χάρις).

DU PUY, – *de Podio* –, ancienne et illustre famille originaire d'Italie, et fixée, dès le milieu du 12e s., en Dauphiné, où elle posséda d'abord la terre de Peyrins (Drôme). Elle a formé plusieurs branches, entre autres celle de MONTBRUN, d'où sont sorties deux des plus grandes illustrations de notre province (1).

DU PUY (HUGUES), fils de *Raphaël* Du Puy qui, le premier, se fixa en Dauphiné, prit la croix en 1096 et partit pour la Palestine avec ses trois fils. Il fut un des principaux capitaines de Godefroy de Bouillon : Albert d'Aix mentionne plusieurs fois ses prouesses. Son nom et ses armes sont dans la salle des croisades, au musée de Versailles (2). — Le premier de ses fils, *Rodolphe*, reçut en fief plusieurs terres après la prise de Jérusalem et mourut au combat de la vallée de Ran. Le deuxième, *Romain*, eut aussi des seigneuries considérables en Palestine. Le troisième, qui suit, fut grand-maître de Malte.

DU PUY (RAYMOND), fils du précédent (3), entra dans l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, et, après y avoir soigné les pauvres et les pèlerins pendant plus de 20 ans, il en fut nommé président (*præses*) après la mort de Gérard de Martigues, vers 1121. A cette époque, les hospitaliers de Saint-Jean, uniquement occupés de charitables fonctions, ne formaient pas encore un ordre militaire; mais comme la plupart d'entre eux avaient été élevés pour les armes, et que le cœur du soldat battait encore sous leur robe de bure, Raymond profita de ces dispositions martiales pour les former en un corps militaire destiné à défendre les lieux saints contre les infidèles (4). Il les divisa en trois classes : la 1re comprenait tous les gentilshommes appelés par leur naissance à porter les armes ; la 2e se composait de prêtres et de chapelains; la 3e était formée des *vilains* sous la dénomination de *frères servants*. Il leur donna ensuite des statuts confirmés en 1127 par le pape, de sorte qu'on peut, à proprement parler, le considérer comme le fondateur de l'ordre de Malte. — Quant à ses exploits militaires, il contribua puissamment à la prise d'Ascalon en 1151, et battit avec ses chevaliers le sultan de Mossoul à la bataille de Noureddin. Il succomba, dit-on, des suites des blessures qu'il avait reçues dans cette dernière affaire vers 1160. On l'a mis au nombre des bienheureux de son ordre.

PORTRAITS. — I. *RAIMVNDVS DE PODIO*. En bas sur une tablette « *Primus magister ordinis militaris...* Buste, de 3/4, G. dans un ovale entouré d'ornements. *C. Galle sculp.* H. 150 mill. L. 114 mill. Beau portrait. — II. Copie en contre-partie du précéd. *Mich. Van Lochon fecit et excud.* — III. Dans l'*Hist. des chev. de Malte*, de Vertot, in-4o. — IV. Dans la *Chronologie collée*. — V. Dans les *Vies des saints et saintes de l'ordre de S. Iean de Iervsalem*. — VI. *DUPUIS MONTBRUN*. Copie du no III. Aq. (dans *la France illust.* de Turpin).

DU PUY MONTBRUN (CHARLES), célèbre chef militaire des protestants du Dauphiné, naquit au château de Montbrun vers 1530. Il fit ses premières armes en Italie sous *Aymar* DU PUY, son père (5), et servit ensuite sous *Bernar-*

(1) Cette grande famille est près de s'eteindre. Son dernier et *unique* représentant, M. *Raymond, Louis-Désiré*, marquis DU PUY-MONTBRUN-ROCHEFORT, né le 15 mai 1783, n'a pas eu d'enfants mâles de ses deux mariages. L'*Annuaire de la noblesse* de 1847 (pp. 325 et suiv.) contient une notice dans laquelle ce gentilhomme déclare être le dernier de la race dauphinoise et proteste contre toutes usurpations du nom glorieux qu'il tient de ses pères. Les prétentions contraires sont exposées dans la *France protest.* de MM. Haag, qui consacrent à cette famille une notice généalogique d'après des documents fournis par M. *Etienne-Henri-Josué* DU PUY MONTBRUN, né à Embden en 1805, auteur de *Recherches bibliograph. sur quelques impressions néerlandaises du 15e s.* (Leyde, 1836, in-8). — G. Allard a écrit la généalogie de cette maison. (Voy. ci-dev. p. 17, no V).

(2) Le rédacteur du catalogue officiel de ce musée a commis une singulière bévue. Il le fait seigneur de Peyrins et d'*Apifer*, prenant une charge de cour pour un nom de lieu !

(3) La filiation généalogique de Raymond Du Puy est incertaine, et il serait même difficile de prouver historiquement qu'il appartient à la famille dauphinoise. J'ai suivi une tradition généralement acceptée. — Voy. à ce sujet *Recherches sur Raymond Du Puy*, par Valbonnays, dans les *Mém. de litt.* du P. Desmolets, t. VI.

(4) Le catalogue du Musée de Versailles dit, par erreur que Raymond Du Puy fit adopter cette résolution dans un chapitre général tenu le 15 *févr* 1113. Gérard de Martigues était alors investi du magistère qu'il exerçait encore en 1120 (Voy., à ce sujet, l'*Album hist. et archéol. de Dauphiné*, p. 42).

(5) *Aymar* DU PUY fut lieutenant du roi en Provence, commissaire général de cavalerie, gouvern' de Marseille et du château d'Amboise et chevalier des ordres du roi. En 1535, il servit en qualité de volontaire dans l'expédition de Charles-Quint en Afrique. De retour en France, il porta les armes contre ce prince et se fit remarquer à la bataille de Cerisoles (1544), où il commandait une compagnie de gens de pied. Ce fut lui qui changea son nom de *Podio* en celui de *Du Puy*, d'après la fameuse ordonnance donnée par François Ier à Villiers Cotterets, en 1539. — Il mourut au mois d'août 1551, laissant trois fils : *Pompée*, général des galères, assassiné sur le port de Marseille ; *Didier*, chevalier de Malte, tué au siège de cette ville auprès de son oncle, Jean de La Valette, grand-maître de l'ordre ; *Charles*, qui est l'objet de la note ci-dessus.

din Du Motet (voy. ce nom), depuis 1551 jusqu'en 1558.

Il revint alors en Dauphiné, et c'est à cette époque que les historiens placent les circonstances romanesques de sa conversion au protestantisme. Ayant appris, dit-on, que l'une de ses sœurs s'était enfuie à Genève après avoir embrassé la réforme, il entra en fureur et partit aussitôt pour l'aller joindre, résolu à la percer de son épée plutôt que de la laisser infidèle à la foi de ses pères. Il arriva à Genève, et la chercha longtemps en vain : mais ayant assisté plusieurs fois à des prêches dans l'espoir de l'y rencontrer, il prit goût insensiblement aux nouvelles doctrines, eut des entretiens particuliers avec des ministres, et finit lui-même par se convertir. Dès que sa sœur eut appris cet heureux changement, elle sortit de la retraite où elles et enait cachée, et dès lors ne fit plus difficulté de le suivre en Dauphiné. Quoi qu'il en soit de ces circonstances, Montbrun revint de Genève rempli de toute la ferveur religieuse des néophytes : il commença par détruire une chapelle qu'il avait dans son château, abolit la messe dans l'église paroissiale, y établit le nouveau culte et obligea tous ses vassaux à assister au prêche. Alarmé de ces façons d'agir, le parlement de Grenoble donna l'ordre à Marin Bovier, prévôt des maréchaux, d'aller s'emparer de sa personne, mais, au lieu de se laisser prendre, Montbrun attaqua le malheureux prévôt à Reilhanette, et le fit lui-même prisonnier. Le lieutenant-général de la province, La Motte-Gondrin, s'émut à son tour : il lui enjoignit de relâcher le prisonnier et de venir rendre compte de sa conduite. Montbrun ne fit pas plus état de cet ordre que de celui du parlement : bien plus, il leva des troupes et s'en alla à leur tête faire de la propagande à main armée dans le comtat Venaissin. Le cardinal légat, qui y commandait pour le pape, trop faible pour arrêter cette irruption, demanda des secours à La Motte-Gondrin, qui se mit aussitôt en marche avec plus de 4000 hommes; en même temps, le Parlem^t ordonna la saisie des biens du rebelle. Heureusement pour celui-ci, le card. de Tournon, son oncle, s'interposa à temps, et, grâce aux pressantes sollicitations qu'il fit en sa faveur, la Cour le pardonna, et lui permit de rentrer en possession de ses biens, à condition toutefois qu'il déposerait les armes. Montbrun obéit, mais à peine était-il de retour dans son château qu'il apprit que, contre la foi du traité, les catholiques massacraient ses compagnons. Aussitôt il s'en plaignit à La Motte-Gondrin pour toute reponse, celui-ci envoya des troupes occuper quelques petites places des baronnies. Dès lors, craignant pour sa personne, Montbrun reprit les armes, fit un appel aux gentilshommes de la province qui partageaient ses opinions religieuses et, à leur tête, alla s'emparer d'Orpierre. Une nouvelle intervention du cardinal de Tournon lui fit bientôt abandonner cette place, mais à peine avait-il congédié ses partisans que le lieutenant-général de la province s'avança pour l'attaquer à la tête de 600 fantassins. Quoique pris à l'improviste, et réduit à une suite de quarante cavaliers, l'audacieux gentilhomme marcha à sa rencontre, l'attaqua dans un défilé et le mit en déroute. Cette fois il venait de combattre les troupes du roi, et sa victoire, était un crime; aussi, jugeant avec raison qu'il n'avait pas de pardon à espérer, il prit le parti de se retirer à Genève (1), où il arriva sur la fin de 1559 après diverses aventures romanesques, dont La Popelinière nous a laissé le recit (*Hist. de Fr.*, t. I, liv. VI).

Montbrun resta en Suisse jusqu'en 1562, époque de la première guerre civile. Rentré alors en France, il vint offrir ses services au baron Des Adrets qui l'envoya avec un corps de troupes à Châlon-sur-Saône, dont les protestants venaient de s'emparer. Il y arriva le 22 mai (2), mais, quelques jours après, se voyant investi par Tavannes, et hors d'état de résister, il dut quitter précipitamment cette ville (31 mai), et rejoindre Des Adrets, avec lequel il se trouva au siége de Saint-Marcellin et à la reprise de Grenoble (24 et 26 juin). Au commencement du mois suivant, ayant reçu l'ordre d'aller tirer vengeance du massacre des protestants d'Orange, il emporta d'assaut la petite place de Mornas (8 juillet), où, sous prétexte de représailles, ses soldats se livrèrent à d'épouvantables atrocités (3). De là il marcha sur Bolène, mais, battu par le comte de Suze, il appela à son secours

(1) Après son depart, La Motte-Gondrin fit démanteler ses châteaux de Montbrun et de Reilhanette.

(2) Voy. *Histoire de Châlon-sur-Saône*, par Victor Fouque (Châlon, 1844, in-8°), pp. 301 et suiv.

(3) Plusieurs historiens ont, par erreur, attribué ce massacre à Des Adrets, qui se trouvait alors à Lyon. (Voy. l'*Hist. généalogique de la maison de Beaumont*, par Brizard, t. Ier, p. 288, note.)

Des Adrets, qu'il accompagna jusqu'au commencement du mois d'août dans sa rapide expédition du comtat Venaissin. Le 15 août, il partit de Valence à la tête d'un corps de troupes destiné à faire lever le siége de Sisteron, et fut battu une deuxième fois par le c[te] de Suze, à Lagrand, près d'Orpierre, le 2 sept. (1). A son retour à Valence, il trouva les réformés en proie à la plus vive agitation, par suite des allures équivoques du baron Des Adrets, dont le mauvais vouloir avait été cause de sa défaite à Lagrand, et qui songeait à rentrer dans le parti catholique. Au lieu de le suivre dans sa trahison, Montbrun, qui déjà peut-être espérait lui succéder, resta fidèle à la cause protestante : secondé par Mauvans, il s'attacha à ses pas, épia ses démarches, l'empêcha de livrer Romans et Valence aux catholiques, enfin, sur l'ordre de Crussol que les Etats assemblés à Montélimar venaient de nommer gouverneur du Dauphiné, il l'arrêta et le fit conduire à Nîmes (10 janv. 1563).

Après cette vigoureuse mesure, toute la noblesse protestante, s'érigeant de sa propre autorité en assemblée souveraine, se réunit à Valence pour aviser à la direction des affaires de la province, et nommer un successeur au baron ; mais, éclairée sur le danger qu'il y avait à laisser tout le pouvoir militaire à un seul homme, elle le divisa entre les gentilshommes qui depuis l'introduction de la réforme avaient donné le plus de gages de dévouement. Montbrun eut le commandement des environs de Valence et de Romans, Mirabel eut les Baronnies, Sauzet le Diois, Furmeyer le Gapençais. L'édit de paix du 19 mars 1563 vint heureusement rendre, pour quelque temps, ces dispositions militaires inutiles, et donner un peu de repos à la province. — Montbrun resta inactif dans ses terres jusqu'en 1567, où il se rendit à Genève avec un corps d'élite pour tenter d'arrêter la marche du duc d'Albe, qui se dirigeait par la Savoie vers les Pays-Bas, afin d'y exterminer l'hérésie. Il suivit le duc jusqu'en Lorraine, et tenta de surprendre Metz, mais la vigilance de Vielleville déjoua son projet. A son retour en Dauphiné, il assembla des troupes, et alla faire une excursion en Languedoc.

Cependant, malgré l'édit de paix, les deux partis étaient dans la plus grande fermentation, et tout annonçait que les hostilités ne tarderaient point à recommencer. De Gordes, successeur de La Motte-Gondrin dans le gouvernement de la province, demanda des secours au roi : de son côté, Jacques de Crussol, gouverneur pour les réformés, donna des ordres pour assembler des troupes. Montbrun, qui en eut le commandem[t], fit des courses aux environs de Vienne et de Grenoble pour protéger les approches de Valence, de Montélimar et de Romans ; il défendit notamment cette dernière ville contre Des Adrets, devenu fervent catholique.—Un nouvel édit de paix du mois de mars 1568 ne rendit pas les esprits plus calmes. Persuadés que la querelle allait se vider en Guienne, les protestants du midi y accouraient en foule pour renforcer l'armée des princes. Crussol y conduisit de nouvelles levées faites en Dauphiné, en Provence et en Languedoc. Montbrun prit part à cette expédition à la tête d'un régiment de dix enseignes et d'un cornette de cavalerie : il se trouva aux batailles de Jarnac (13 mai 1569) et de Montcontour (3 octobre). Après cette dernière affaire, ses soldats, découragés par deux défaites successives et regrettant, comme on l'a dit, le foyer domestique, témoignèrent le désir de revenir dans leurs montagnes, où une guerre de partisans leur offrait plus de chances de succès. Il se mit en marche le 14 oct., suivi des restes de ses troupes échappées au typhus et aux désastres de la campagne, traversa l'Auvergne et le Vivarais, attaqué par les garnisons catholiques, traqué par les paysans au son du tocsin, passa le Rhône, malgré de Gordes (28 mars 1570), et rentra en Dauphiné affaibli, mais non vaincu, « après une retraite, dont l'histoire « eût tenu compte aux jours moins rem« plis d'événements (2). » Après quelque temps de repos à Loriol, il prit Mirmande et se joignit à l'armée de Coligny devant Montélimar, lors du siége mémorable de cette ville pendant lequel s'illustrèrent Jean d'Orgeoise de La Thivolière et l'héroïne Marguerite Delaye (mai).— L'édit de pacification du 8 août 1570, proclamé sur ces entrefaites, et accepté avec répugnance par les protestants, fit suspendre les hostilités. Mais le massacre de la Saint-Barthélemy (24 août 1572) vint leur donner une nouvelle intensité en ravivant les hai-

(1) Voy. sur la date de ce combat, l'*Hist. de Sisteron*, par M. de La Plane, t. II, p. 57.

(2) *Hist. de la réforme et des guerres de religion en Dauphiné*, par M. Long (Paris, Didot, 1856, in-8) page 93.

nes assoupies, et allumant, même dans les cœurs des plus modérés un légitime désir de vengeance. Après ce grand forfait, tout paraissait catholique en Dauphiné; les réformés n'y possédaient pas la plus petite place, leurs temples étaient déserts, et les chefs, frappés de terreur, ou craignant pour leur vie, se cachaient. Ce fut Montbrun qui ranima les courages abattus en donnant le premier le signal de l'insurrection. Sorti de sa retraite, le 6 avr. 1573, avec seulement 18 cavaliers et 20 fantassins, il appela aux armes ses anciens compagnons; Mirabel, Lesdiguières, Comps, Champoléon, Gouvernet, Vercoyran, Du Poët, et les autres gentilshommes qui dans les guerres précédentes avaient partagé avec lui le commandem[t] militaire, vinrent se ranger spontanément sous ses ordres : des combattants accoururent de toutes parts, et, à leur tête, il entreprit avec une audace et une activité qui rappellent les marches incroyables du baron Des Adrets, des courses armées à travers une partie du Dauphiné, où son parti fut bientôt plus puissant que jamais (1). Il envahit le baillage de Gap sur les frontières de Provence, se transporta tout à coup dans le val de Trièves, revint dans les baronnies et parcourut le Valentinois où, sauf Valence et Romans, il s'empara des plus importantes places (2). L'édit de paix du 4 juillet 1573 n'amena qu'une courte suspension des hostilités qui recommencèrent bientôt avec une nouvelle violence, dès les premiers jours de fév. 1574 (3). — Cependant la cour, alarmée de tant d'audacieuses entreprises, songea enfin à ordonner des mesures capables d'y mettre un terme. Elle envoya en Dauphiné François de Bourbon, dauphin d'Auvergne, en qualité de gouverneur, mais les efforts de ce prince n'amenèrent aucun résultat sérieux : bien plus, et comme pour le braver, Montbrun alla s'emparer de vive force, presque sous ses yeux, de la petite ville du Pont-en-Royans (mai 1574), et l'obligea de se retirer en fugitif dans le bas Dauphiné, où il mit sans succès le siège devant Livron (4). Sur ces entrefaites, le duc d'Anjou (Henri III), qui revenait de Pologne pour aller prendre possession de la couronne de France, après la mort de Charles IX, traversa le Dauphiné. Le massacre de la Saint-Barthélemy avait alors tellement détruit chez les Huguenots le prestige de la royauté que Montbrun se porta à sa rencontre, et poussa l'audace jusqu'à piller ses bagages, non loin du Pont-de-Beauvoisin (vers le 7 sept.). On connaît le propos qu'il tint en cette circonstance : « Les armes et le jeu, dit-il, rendent les « hommes égaux. En temps de guerre « qu'on a le bras armé et le cul sur la « selle, tout le monde est compagnon. » Ces paroles hardies lui coûtèrent la vie, car les rois pardonnent tout, excepté le mépris pour leurs personnes sacrées. — Henri III se retira à Lyon, plein de colère contre l'insolent qui l'avait outragé. Il ordonna des levées de troupes et en donna le commandement au maréchal de Bellegarde, qui alla reprendre le siége de Livron, abandonné 5 mois auparavant par le dauphin d'Auvergne. L'armée, forte de 7000 hommes (5), parut devant ses murs le 19 déc. 1574. Il n'entre pas dans mon sujet de raconter ce siége mémorable, où quelques centaines de combattants, mal équipés, sans artillerie, repoussèrent victorieusement tous les efforts d'une armée pourvue d'un grand matériel de guerre, et commandée par un maréchal de France.

(1) Je me proposais de donner ici, comme je l'ai fait pour le baron Des Adrets, un journal des opérations militaires de Montbrun. Un précieux document inédit, dont la communication m'avait été promise par un collectionneur, m'aurait permis de signaler une quantité considérable de faits négligés jusqu'ici par nos historiens, et d'assigner pour la première fois des dates précises à tous les combats, siéges et prises de villages qui eurent lieu en Dauphiné de 1573 à 1575. Ce document, que Chorier cite en tête de plusieurs chap. du t. II de son *Hist. gén.*, parmi les sources où il a puisé, est une copie ancienne du journal tenu par de Gordes, lieuten.-général en Dauphiné pendant toute la durée de son commandement. Malheureusement, quand le moment a été venu de tenir sa promesse, le collectionneur qui le possède a refusé, malgré les plus vives instances, de me le communiquer. Forcé par ce mauvais vouloir, pour ne rien dire de plus, de recourir aux sources imprimées, je ne puis presenter sur ce point qu'un travail fort incomplet et des dates, en général, peu précises et souvent incertaines.

(2) Du 6 avril à octobre 1573, il prit Grane (11 avril), Orpierre, Serres, Vif, Mens, Pontaix, Saillans, Sahune, Condorcet, Nyons, Livron, Loriol, Dieulefit, Soyans, Chabeuil ; il essaie de surprendre Die vers les premiers jours d'oct.(*) — Voy. *Notice sur Grane*, par M. l'abbé Vincent, p. 36; *Vie de Montbrun*, par G. Allard, pp. 72-73; *Histoire de Montbrun*, par Martin, p. 81-82; *la Réforme*... par M. Long, pp. 109-111.

(*) M. Long, *loc. cit.*, p. 113, place par erreur la tentative de Montbrun sur Die en 1574. Voy. le *Mémorial* d'Eust. Piedmont.

(3) De février à mai 1574, il prend Roinac et Allex ; échoue devant Valence (20 mars) et Chabeuil ; fait fortifier Livron et Loriol ; s'empare de Grane (21 avril), Serres, Vif et La Mure.

(4) M. Long, *loc. cit.*, p. 129, place le commencement et la fin de ce siége du 13 juin au 3 juillet 1574. M. l'abbé Vincent (*Notice hist. sur Livron*, Valence, 1853, in-12, pp. 36-37), dit au contraire, du 23 juin au 25 juillet.

(5) M. Long, *la Réforme*..., p. 131

Le siége fut honteusement levé le 19 janv. 1575, et Henri III eut l'humiliation de s'entendre adresser, du haut des remparts de l'héroïque bourgade, toutes les injures que peut proférer un peuple exalté par une résistance inespérée (1).

Pendant ce siége, Montbrun n'était pas resté inactif : campé aux environs, d'où il encourageait les assiégés par sa présence, il ne cessa de faire des courses sur l'armée royale, lui enlevant ses convois, l'attaquant pour faire diversion au moment des assauts. Après son départ, il voulut profiter de la consternation des catholiques, pour faire une nouvelle tentative sur Die, place alors importante, car elle commandait toute la vallée de la Drôme (2). D'après ses ordres, Lesdiguières marcha sur le bourg de Châtillon, mais de Gordes accouru de Die avec quelque cavalerie et 22 compagnies de Suisses, et l'obligea de se retirer. A cette nouvelle, Montbrun franchissant avec rapidité les montagnes au-dessus du village de Barnave, par le col de Pennes, vint au secours de son lieutenant et reprit l'offensive. De Gordes voulut se replier sur Die, mais les deux chefs protestants, qui étaient supérieurs en cavalerie, lui coupèrent la retraite en envoyant des argoulets, ou arquebusiers à cheval, sur le pont d'Oreille, près du village de Molières, où il devait passer. Cette manœuvre décida du sort de la petite armée catholique : reçue à coups d'arquebuse, et resserrée sur un pont étroit, elle fut taillée en pièces, et son chef dut se retirer à Die en fugitif, après avoir perdu 700 fantassins français, 800 Suisses et leur colonel, 16 capitaines, 16 drapeaux, 30 cavaliers et tout le bagage (3). Montbrun se mit à sa poursuite ; il eût pu alors, par un coup de main, enlever facilement la ville, dont la garnison devait être plongée dans la consternation, mais il ne sut pas profiter de la victoire; il se borna à en faire le siége. De Gordes, au contraire, répara promptement sa défaite : pendant qu'il tenait les protestants en échec avec les débris de ses troupes, d'Ourches, son gendre, sortit de Die (14 juin) et se rendit par la vallée de Quint dans le Valentinois, à Romans, où il manda en toute hâte plusieurs compagnies de Grenoble et de Lyon. Ces troupes, augmentées d'un grand nombre de gentilshommes qui s'étaient joints à elles en qualité de volontaires, se mirent en marche le 3 juill. pour secourir de Gordes et faire lever le siége de Die. Trop confiant dans ses succès, Montbrun se porta rapidement à leur rencontre, et engagea contre elles, près du pont de Blacons, un combat qui allait lui être fatal. La fortune, en effet, lui fut cette fois infidèle : accablés par le nombre, ses soldats se débandèrent, et lui-même ayant voulu s'échapper en franchissant un canal de moulin, son cheval s'abattit et lui cassa la cuisse. Il fut fait prisonnier par un gentilhomme catholique, François Du Puy Rochefort, son parent.

Le roi témoigna une joie indécente en apprenant que ce redoutable ennemi était enfin en son pouvoir : « Il verra « à ceste heure, lui fait dire Brantôme, « s'il est mon compaignon ». Il récompensa généreusement tous ceux qui avaient contribué à sa capture, et ordonna au parlement de Grenoble d'instruire au plus vite son procès. Les principaux gentilhommes protestants de la province firent d'inutiles démarches pour obtenir sa liberté : ils s'assemblèrent à Mens (5 août), et écrivirent à de Gordes et au Parlement, menaçant de se livrer aux plus cruelles représailles si on le condamnait à mort : sa femme, Justine Alleman de Champs, offrit, en échange de sa liberté, de livrer l'une ou l'autre des deux plus fortes places occupées par les protestants du Dauphiné, Serres ou Livron (4). Le roi voulait sa mort : tout fut inutile. On le pansa soigneusement, afin que la mort ne l'enlevât pas au supplice, et, comme les juges en ce temps-là ne refusaient jamais une tête au monarque, quand il leur faisait l'honneur de la leur demander, ils le déclarèrent coupable de lèse-majesté, par arrêt du 12 août 1575. En conséquence, le lendemain on le conduisit au supplice avec un grand appareil, et il eut la tête tranchée de trois coups d'épée. On a prétendu dans le temps que le roi, vaincu enfin par les sollicitations, avait consenti à lui accorder sa grâce, mais qu'elle etait arrivée deux heures trop tard. — Le

(1) M. Long, *loco cit.*, pp. 280 et suiv., a donné une relation inédite de ce siége, rédigée par un témoin oculaire.

(2) Comme pour préparer les voies à cette conquête, il s'était emparé de quelques petites places, telles que le château de Saix, Bais-sur-Bais, La Motte Chalanon (2-9 mai) et Saint-André de Rosans.

(3) 13 juin — *Voy.* M. Long, *loco cit.*, pp. 142 et suiv. Videl, *Histoire de Lesdiguières* (éd. in-fol.), pp. 24 et suiv.

(4) Ces lettres ont été insérées par J.-Cl. Martin, dans les notes de son *Hist. de Montbrun*, pp. 166 et suivantes.

même arrêt qui le condamnait à mort déclara ses enfants roturiers, et confisqua ses biens, partie au profit de l'État, partie pour la réparation des églises catholiques; sa mémoire fut ensuite réhabilitée par un édit du mois de mai 1576 et un arrêt du 17 février 1648.

Montbrun est une des grandes figures du parti protestant : il fit sans doute beaucoup pour les affaires de sa religion, il la releva après le massacre de la Saint-Barthélemy, mais comme elle était encore dans sa période militante, il s'occupa moins de son organisation et de son avancement que d'expéditions et d'aventures guerrières qui convenaient mieux à son caractère. La discipline était fort relâchée parmi ses soldats, il leur permettait trop de licence, et on a remarqué avec raison que pendant son commandemt le nombre des églises diminua au lieu d'augmenter. Presque aussi cruel que Des Adrets, il doit partager sa triste célébrité : le massacre de Mornas suffit pour souiller sa mémoire d'une tache ineffaçable. Néanmoins, les écrivains protestants, éblouis par ses brillantes qualités militaires, l'ont surnommé *le Vaillant*, et le supplice qui termina sa vie est venu entourer son nom de l'auréole des martyrs. — Je rappellerai 2 traits laissés dans l'ombre par ses biographes, et qui peignent les côtés extrêmes de son caractère, l'un de froide cruauté, l'autre de galanterie chevaleresque.- D'après une tradition conservée par le cadastre de la commune de Montbrun, il aperçoit un jour, du haut des immenses terrasses de son château, un bénédictin qui se promenait autour du cloître d'un prieuré de cet ordre, situé à quelque distance, dans la plaine. Il appelle un de ses gens, lui demande sa carabine *pour tuer un merle*, et, avec le plus grand sang-froid, couche en joue le malheureux moine qu'il fait tomber mort (1). - Après la levée du siége de Livron, il apprend que 2 filles du marquis d'Oraison et leur mère étaient retenues prisonnières, par ordre du roi, dans le château de Corbières, en Provence. Aussitôt il assemble quelques gentilshommes, monte à cheval, et, comme un paladin des anciens temps, il accourt, s'empare du château et délivre les trois captives (2).

ICONOGRAPHIE. — *La Rencontre des 2 armées françoises faicte au passage de la riuière du Rosne en Dauphiné, le 28 de mars 1570*. G. p. in-in-fol. en t. *Perissim fecit.*

(1) Delacroix. *Stat. de la Drôme* (éd. in-4), p. 551.
(2) J. Cl. Martin. *Hist. de Ch. Du Puy*, p. 103.

ÉCRITS RELATIFS A MONTBRUN.

I. *Discours en forme de cantique sur la vie et la mort de Charles Du Puy, seign. de Montbrun et de Ferrassières, gentilh. daulphinois, bon serviteur de Dieu et de la couronne de France. Fait par* B. D. L. R. D. *Imprimé l'an du Christ 1576*, in-8° de ... pp. Longue complainte en 71 couplets avec musique à quatre parties. Cet opuscule est de la plus insigne rareté : le seul exemplaire connu appartient à M. Giraud, ancien député. Il a été reproduit *in extenso* par M. Long, dans son histoire de *la Réforme*, pp. 291 et suiv. — II. *Montbrun, ou les Huguenots en Dauphiné*, par E. Badon. Paris, Vict. Magen, 1838, 2 vol. in-8°. Roman historique.

III. *Vie*, par Guy Allard (Voy. ci-dev. p. 17, n° XXVII). — IV. *Histoire de Ch. Du Puy, surnommé le Brave, seigneur de Montbrun*, par J.-Cl. Martin. Paris et Lyon, 1816, in-8°. Cette histoire n'est qu'une amplification de la précédente.

DU PUY-MONTBRUN (JEAN). — Fils du précédent, né vers 1568, passa une partie de son enfance à la cour du roi de Navarre, qui, dit-on, l'avait fait enlever secrètement après le supplice de son père. L'avénement de ce prince au trône et les édits de pacification lui rendirent la possession de ses biens et dès qu'il fut en état de porter les armes, il alla servir sous Lesdiguières. Plus tard, sous Louis XIII, il se mêla activement aux affaires des protestants, mais n'y joua jamais qu'un rôle fort secondaire.—En 1611, il fut un des députés des églises du Dauphiné à l'assemblée politique de Saumur. Créé conseiller d'État en 1612, il assista aux états-généraux de 1615, et, quatre ans après, à l'assemblée politique de Loudun. Les protestants l'ayant nommé leur lieutenant-général en Provence (. . . .), il profita de l'absence de Lesdiguières, alors au siége de Mautauban, pour organiser un soulèvement en Dauphiné (1621). Il fit un appel à ses coreligionnaires mécontents, leva des troupes, et, à leur tête, s'empara de quelques petites places, entre autres des châteaux de Mollans, Reilhanette, Puygiron et La Baume-Cornillane. Instruit de ces mouvements, Lesdiguières lui écrivit une lettre amicale et en même temps énergique pour l'engager à dé-

poser les armes (1). Loin d'en tenir compte, Montbrun fit avancer ses troupes jusque à Vif et au Monestier-de-Clermont dans le but de s'emparer de Grenoble où il entretenait des intelligences. Un incident futile fit échouer cette tentative (2), mais le roi jugeant dès lors la présence de Lesdiguières

(1) Cette lettre a été publiée sous le titre suivant : *Lettre de Monseignevr le dvc d'Esdigvieres, au sieur de Montbrvn, luy enjoignant expressement de la part du Roy, d'auoir à desarmer dans son gouuernement du Dauphiné : Et à faute de ce, déclaré criminel de leze Majesté, & perturbateur du repos public. Escrite du camp royal de sa Maiesté, deuant Montauban, ce 19 nouembre 1621. A Paris, iouxte la coppie imprimée à Lyon, par Pierre Marniolles. Chez Robert Fevgé...*, M. DC. XXI, pet. in-8° de 7 pp.

(2) Voici le titre d'un opuscule rédigé par un écrivain contemporain sur cet événement : *Recit veritable de la seconde trahison, et sanglante intelligence faite sur la ville de Grenoble, par les rebelles du party du sieur de Montbrun. Ensemble la prinse d'vn clerc de ladite ville de Grenoble, chargé de lettres & instructions concernant ladite trahison, sorty d'icelle dans vn tonneau à vin, & comme ils auoient entreprins de se saisir de la grand Chartrousse, & des passages de Lyon, & de Savoye. Avec l'emprisonnement de Bouffier, aduocat au parlement, & plusieurs autres de la ville, qui estoient consors à ceste damnable trahison. A Paris, par Fleury Bovrriqvant, iouxte la copie imprimée à Lyon, par Pierre Margnolle.* M. DC. XXI, in-8° de 14 pp. — L'extrême rareté de cet opuscule, et les détails peu connus qu'il renferme m'ont engagé à le reproduire ici en entier, moins cependant un préambule politico-religieux sans intérêt.

. . . « Nous auons ouy et sceu ces iours passez la prinse du comte de La Suze et du viscomte de Manchaut(*), et plusieurs autres, par vn moyen et vne façon autant inesperée que les apparences y estoient du tout inuisibles et par des personnes de qui l'on n'eust iamais rien moins attendu; et maintenant voicy vne autre prinse encore plus miraculeuse, bien que le personnage ne soit de telle qualité, et d'vne façon encore plus extraordinaire, pour faire voir aux aueugles mesmes, que là où Dieu veut aider, rien ne peut nuire, et que ce souuerain protecteur des monarchies a ietté les yeux de sa pitié et compassion sur notre pauure France, pour empescher le coup de son entiere cheute et desolation, et pour confondre en leurs inuentions ceux qui l'avoient ietté en la fournaise, pour la deschirer en lambeaux. »

« Il faut donc sçauoir que le sieur de Montbrun, auec quelques affectionnez au party des rebelles, ayant formé quelque intelligence sur la ville de Grenoble pour s'en saisir, faisoit remuer ses ressorts dedans; et entre eux (après auoir tout comploté et conclud) ils choisirent le dimanche septiesme du present mois de nouembre, pour executer leur entreprinse entre onze heures du soir et minuict. Ceux de dedans donc ayant arresté cela entre eux en voulurent aduertir ledit sieur de Montbrun, à ce qu'il se tint prest de son costé, et donnant là où l'on auoit aduisé au signal qui luy seroit fait, afin que tout se rencontrast à vne mesme heure et à poinct nommé : mais il falloit vn messager pour en porter la resolution, et il y auoit du danger d'estre surpris en sortant. Vn certain aduocat en parlement, nommé Bouffier, en prend la charge, dit qu'il a hõme propre à cela, et de l'inuention pour le faire sortir sans aucun danger. La dessus on luy dresse toutes ses memoires et lettres de créance, auec toute l'instruction necessaire à toute l'entreprinse, et comment le tout se deuoit jouer. »

« Bouffier s'adresse à son clerc, et lui conte toute l'affaire. Le clerc estimant que c'estoit vne occasion heureuse, tant pour le coup de sa fortune, que pour rendre un bon office au party, auquel il estoit affectionné, se charge fort bien de ceste ambassade, et dit qu'il en fera fort bien son deuoir; et là dessus cõme vn autre Phaéton, croyant deuoir escheller le ciel bientost, il se prepare à son voyage. Mais auant que partir, il enuoye un certain poulet à une certaine amie qu'il auoit, et apres l'auoir asseurée de la continuation de son amitié, lui mãde qu'il s'en alloit aux champs, et qu'il estoit sorty hors la ville; mais que c'estoit pour reuenir bientost, et en tel equipage qu'elle seroit heureuse de le voir; et auec cela luy touche quelques paroles qui éclaircissoient aucunement l'affaire. »

« Ce poulet est surprins, et interpreté, ce qui met incontinent la ville en allarme; mais on ne sçait bonnement qui en est l'autheur, ny où il est; mais cependant bonne garde. »

« Le clerc ayant donné ordre à tout son fait, et saisi toutes ses instructions, se fait foncer dans vn tonneau propre à tenir du vin, pour sortir de la ville avec plus de sureté, et moins de danger, et passer le port de Clay à deux lieuës de Grenoble, gardé par les sieurs de S. Pol, et de La Tiuolliere. Il sort donc cõme cela de la ville, estãt cõduit par un chartier, et passe iusques de là le port de Clay, sans que iamais l'on s'apperceut de riẽ : puis se voyant environ vn quart de lieuë loin du port, se iugeant assez en lieu d'asseurance, il fait défoncer le tonneau, et sort de dedans comme iadis les Grecs sortirent de leur cheval de bois pour prendre Troye. Comme il fut sorty de cette prison volontaire, il se met en chemin; mais n'est pas echappé qui sa corde traine. Il n'eust pas fait cinquante pas, qu'il treuue vn autre clerc, sien camarade et grand amy, et apres les salutations accoustumées, ce camarade luy demande où il va. Luy peu duit à tels affaires, ou plustot disons que c'estoit le bõ genie du Dauphiné, qui luy faisoit proférer telles paroles, luy déclare tout son fait, sans autre instance, comme se sentant asseuré de luy, et ne craignant rien moins que ce qui luy arriva; puis luy dit s'il vouloit prendre party avec monsieur de Montbrun, et se treuuer à l'exécution de l'entreprinse, il luy feroit avoir bon party, et luy feroit faire vne belle fortune tout à coup. »

« L'autre voyant vne belle occasion pour rendre vn bon service à son Roy, et à sa patrie, feint d'en être bien aise, luy promet d'aller auec luy, le caresse, avec vne milliasse de remerciemens pour ce grand bien qu'il luy alloit procurer; mais l'exhorte d'avoir vn peu de patience seulement pour demie heure, qu'il s'en alloit décharger de quelques affaires qui pressoient nécessairement, et qu'aussitôt il le reuenoit trouver pour s'en aller ensemble. »

« Ce porteur attend, et cependant l'autre se porte en toute diligence au port de Clay, aduertit messieurs de S. Pol, et de La Tiuolliere de tout ce qui se passoit, et eux aduolant sur le lieu, se saisissent de ce compagnon, le fouillent, et le treuuent chargé de ces lettres et memoires; et comme cela, le conduisent asseurément a Grenoble, où il fut interrogé par monsieur le premier president, et apres cela, on le confine en vne profonde fosse. Il accusa son maistre, et quelques autres, qui furent à l'instant mis en prison, et entre autres vn nommé God, greffier, et un autre Bigaud, clerc. »

« Par la teneur des lettres et memoires, l'on a decouuért et sceu comme toute leur entreprinse se deuoit iouër, à quel temps, et à quelle heure, auec toute l'instruction de ce qu'ils deuoient faire : et entre autres choses, ils se deuoient saisir de la Grande Chartrousse, et se fortifier là dedans, pour se mieux asseurer du païs, et tenir le chemin de Sauoye et de Lyon à leur volonté. L'on a sceu d'auantage qu'il estoit entré cent Maistres, ainsi foncez dans des tonneaux, cõme si c'eust esté du vin qui venoit aux habitans, et sont dans la ville ca

(*) Voyez, sur cet arrestation, l'*Hist. de Lesdiguières*, par Videl (éd. in-fol.), pp. 372-73.

nécessaire, le renvoya en Dauphiné, où bientôt tout rentra dans le devoir (1). De son côté, Montbrun se soumit au roi et cessa de prendre part à des agitations dont la religion n'était que le prétexte. En 1624, se trouvant à Nîmes lorsque le duc de Rohan se présenta devant cette ville, il contribua puissamment par son crédit à lui en faire refuser l'entrée. Cette ligne de conduite l'exposa aux soupçons de ses coreligionnaires les plus exaltés, et il paraît qu'il dut plusieurs fois mettre la main à l'épée pour défendre sa vie. Il fut ensuite chargé, avec le duc de Montmorency, d'établir à Nîmes le consulat *mi-parti*.— D'après la *France protest.*, il vivait encore en 1657.— Le roi avait érigé en sa faveur la terre de Montbrun en marquisat par lettres du mois de février 1620.

DUPUY-MONTBRUN (Alexandre), fils du précédent, plus connu sous le nom de *marquis de* Saint-André, est une des illustrations militaires du 17e siecle.—Né à Montbrun en 1600, il fut placé dès son enfance auprès du dauphin (depuis Louis XIII) en qualité d'*enfant d'honneur*, et passa ses premières années à la cour, sous les yeux d'Henri IV, qui avait voulu se charger de son éducation. Malheureusement la mort prématurée de ce prince vint briser le brillant avenir qui sans doute l'attendait : les services et la fin tragique de son aïeul n'étaient plus des titres suffisants à la faveur sous la régente Marie de Médicis, aussi, dès qu'il fut *hors de page*, il abandonna la cour, décidé à être lui-même l'artisan de sa fortune.—En 1614, il alla faire ses premières armes en Piémont, sous Lesdignières, mais il y était depuis une année à peine lorsque, le feu des guerres civiles s'étant rallumé, il quitta l'armée du roi pour se rendre en Guienne, dans celle des réformés, commandée par le duc de Rohan. Après le traité de paix de Loudun (1616), il revint faire une campagne en Piémont. - En 1621, la guerre civile s'étant rallumée de nouveau, il courut à Nîmes se ranger sous les ordres des ducs de Rohan et de Soubise, qui, malgré sa jeunesse, le nommèrent maréchal-de-camp, puis (1622) gouverneur de Montauban. Cette place venait de soutenir un siége contre une armée royale, et ses fortifications étaient à peu près détruites ; cependant à force d'activité, le jeune gouverneur réussit en peu de jours à les relever et à les mettre en état de résister aux attaques d'un général expérimenté, du maréchal de Thémines. Il quitta ensuite son gouvernement pour servir sous le duc de Rohan dans la Guienne et le Vivarais. Nommé gouverneur de Privas, en 1629, il défendit vaillamment cette ville, assiégée par Louis XIII en personne. Quoique réduit à un petit nombre de combattants, il repoussa les assauts de tous les généraux qui commandaient sous les ordres du roi. Pour le réduire, il fallut employer un subterfuge peu loyal à la faveur duquel on s'empara de lui. Conduit à la tour de Crest, il y resta 4 à 5 mois prisonnier, s'évada ensuite, et à travers mille dangers parvint à gagner la frontière.—Pendant sa détention, le roi, par un dernier édit de pacification, avait accordé une amnistie générale, et permis à tous ses sujets *coupables d'avoir pris les armes*, de rentrer dans leurs biens et dans leurs charges; mais se fiant peu aux promesses royales il préféra rester à l'étranger, et alla demander du service à la république de Venise, où le duc de Rohan avait déjà cherché un asile. L'Italie était alors le théâtre de la guerre suscitée par la fameuse succession du duc de Mantoue. St-André eut un commandement dans l'armée vénitienne, et se distingua en plusieurs circonstances, notamment en ravitaillant, avec autant d'audace que de bonheur, la ville de Mantoue dont les impériaux faisaient le siége (1630). Les éclatants services qu'il rendit pendant cette guerre, lui valurent la reconnaissance et l'amitié du duc de Nevers, dont la France soutenait les prétentions sur

chez, pour attêdre l'occasion de faire quelque mauuais party à cette pauure ville, si la fortune leur est fauorable. Du depuis, comme lon prend maintenant garde à tout, l'on a encore surprins à la porte de Bonne vn certain homme habillé en prestre, qui au dessous de sa robbe, s'est trouué couuert d'escarlatte rouge, et de clinquas d'or, avec des lettres et memoires, adressantes à vn certain de la ville, mais on ne sçait pas encore leur nom, et ont este mis dans la prison, et confessent de iour en iour plus qu'on ne leur demande. Les habitans du depuis ont fait et font grosses gardes, ayans fait mettre du depuis douze pieces de batterie sur les reparts, qui ont este prinses au logis de monseigneur le mareschal. Outre ce, il y aborde tous les iours force troupes, leuees a la diligence de monsieur le premier president et de tout le parlement, sous la charge de messieurs le viscomte de Pasquier, du Belier, et de Maugiron, generaux de l'armee du Roy en Dauphiné. »

« Voila comme Dieu a voulu encore une seconde fois garantir la ville de Grenoble, et tout le Dauphine par conséquent, et comme il a fait que les entrepreneurs ont este prins eux-mesmes, et confus en leur confusion. »

(1) Voyez à ce sujet : *Ordonnance de paix en Dauphiné, donnée par Monseigneur le Duc de Lesdiguieres, pair et mareschal de France, lieutenant general pour le Roy au gouvernement de ceste prouince*. Paris, P. Mettayer, M. DC. XXII, in-12 de 11 pp.

l'héritage en litige: ils le firent en même temps rentrer en grâce auprès du roi, qui lui permit de servir sous le duc de Rohan, dans la Valteline.—Après la paix, il alla avec son frère, le marquis de Villefranche, offrir son épée à Gustave Adolphe, qui lui donna 2 régiments à commander. Il prit une part glorieuse aux grandes expéditions du héros suédois jusqu'en 1632, où il fut fait prisonnier de guerre, et enfermé dans une forteresse de la Souabe.—De retour en France après une détention de 2 ans, il reçut des seigneurs de la cour le plus brillant accueil, mais le roi, qui n'avait pas encore oublié sa conduite au siége de Privas, ne voulut lui pardonner tout à fait que s'il consentait à rentrer au service comme simple capitaine. St-André, qui avait eu des commandements supérieurs dans les armées des protestants et du roi de Suède, se soumit à cette dure condition et recommença sa carrière à la tête d'une compagnie de chevau-légers.

De 1636 à 1652, il servit successivement dans la Valteline, la Provence, le Piémont et la Catalogne. Pendant ce long espace de temps, le roi ne le laissa pas sans récompense; il le nomma maréchal-de-camp en 1641, et lieut.-gén. de l'armee de Savoie, en 1648; il lui offrit même, en 1652, le bâton de maréchal de France s'il voulait abjurer sa religion. Mais par un noble sentiment qui l'honore, St-André préféra rester fidele à la foi de sa famille, et refusa une dignité dont son mérite, sa naissance et ses longs services, le rendaient digne. Profondément froissé, il se retira alors dans son gouvernement du Nivernais, que la princesse Marie de Gonzague lui avait donné en souvenir de sa belle conduite au siége de Mantoue, et y resta 3 ans loin des affaires. Cependant en 1655, soit que son ressentiment se fut apaisé, soit qu'il se flattât de rencontrer enfin plus de justice, il accepta un commandement en Piémont, où il fit encore la guerre pendant 3 ans. Mais, déçu de nouveau et perdant cette fois tout espoir d'obtenir la haute récompense qu'il ambitionnait, il résolut de ne plus porter les armes en France, et donna sa démission (1658).— Après 10 années de repos dans sa terre de La Nocle, il fut arraché à la vie privée par l'ambassadeur de la république de Venise, qui lui offrit le grade de général des armées de terre, avec la mission d'aller secourir Candie assiégée par les Turcs (1668). Il arriva dans cette place, au sort de laquelle tout le monde chrétien s'intéressait, le 21 juin, et fit pour sa défense tout ce qu'on peut attendre du courage et du talent, mais après plus d'une année d'héroïques efforts, il se vit contraint de l'évacuer (16 sept. 1669). Il se retira de nouveau dans sa terre de La Nocle, et y mourut peu d'années après, en août 1673, ne laissant que 2 filles de son mariage avec *Louise-Madeleine de* La Nocle Lafin.

Bio-bibliographie. — * *Histoire du marquis de Saint-André de Montbrun, capitaine-général des armées du roy, & général des armées de terre de la république de Venise* (par l'abbé Mervesin). Paris, Cl. Barbin, M. DC. XCVIII, in-12 de 17 et 390 pp. Les 17 pp. prélim. contiennent une *Généalogie de la maison de Podio*, qui a été copiée presque mot à mot, par J.-Cl. Martin, dans son *Hist. de Charles Dupuy*.

DUPUY ou **DUPUY DE BORDES** (1) (Henri-Sébastien), né à Grenoble le 20 mai 1746, fut d'abord profess^r de mathématiques à l'Ecole d'artillerie de Valence (2), puis à l'université de cette ville. L'Ecole d'artillerie ayant été rétablie à Grenoble, en 1792 (3), il vint y continuer ses leçons auprès du 4e régiment, entra ensuite comme professeur à l'Ecole centrale de l'Isère, d'où il sortit, en 1803, pour rester attaché à l'Ecole d'artillerie. Dupuy est mort à Grenoble le 27 mai 1815. Il était membre de l'Académie delphinale et de celle de Valence. — Voy. le *Journal de Grenoble* du 31 mai 1815.

On a de lui : I. *Nouveaux principes d'artillerie, suivis de plusieurs discours qui leur servent de supplément* (trad. de l'anglais de Robin). Grenoble et Paris, 1771, in-8°. — II. *Traité de Mathématiques* (trad. du même). Grenoble, 1771, in-8°. — III. *Eléments de géométrie pratique*. Grenoble, 1774, 2 vol. in-8°. (Voy. un compte-rendu dans les *Affiches du Dauphiné*, n° du 17 juin 1774).— IV. *Sur la culture de mûrier*. Valence, 1787, in-8° (Bibl. de Grenoble).

Il a rédigé pour l'*Encyclopédie* de Di-

(1) D'après l'*Annuaire de la noblesse*, publié par M. Borel d'Hauterive (1854, p. 209), cette famille est originaire du comté de Foix, du village de Bordes dont elle a pris le nom. Elle fit ses preuves de noblesse devant la chambre des comptes de Grenoble, qui, par un arrêt du 11 janvier 1783, établit sa filiation à dater de 1506.

(2) Il eut pour élève Napoléon Bonaparte, alors simple officier d'artillerie, qui, devenu empereur, lui donna la décoration de la Légion d'honneur.

(3) Elle y avait été fondée par Louis XIV en 1680. Elle fut transférée à Valence en 1777, rétablie à Grenoble en 1792, transférée en Piémont en 180., rétablie à Grenoble en 1811, et supprimée en 181.

derot la partie des fortifications passagères et permanentes. - Pendant son séjour à Valence il lut plusieurs mémoires à l'Académie de cette ville, entre autres : *Sur l'art d'extraire le goudron du charbon de terre* (1786); *Sur des perfectionnements apportés par lui au forte-piano* (1791).

DURAND (Clément), écrivain du 17e s., né à Vienne, étudia la théologie dans cette ville, prit à Valence le grade de dr *in utroque jure*, et vint se faire recevoir avocat au parlement de Paris. Il abandonna ensuite le barreau pour embrasser l'état ecclésiast., fut chanoine de S.-Maurice de Vienne, official et vicaire gén. du diocèse de Rennes, et enfin acheta une charge de chapelain de la reine Anne d'Autriche. Il vivait encore en 1667. — (Voy. Charvet, *Histoire de la Sainte-Eglise de Vienne*, p. 17, note.)

On a de lui : I. *Carmen epicinium genii Parisiensis in reditu regis in urbem*, 1649, in-... — II. *Conspectus diatribæ Clementis Durandi canonici Viennensis de primariis Allobrogibus, sive vindiciæ Viennenses*. Parisiis, 1654, in-4°.

Je ne sais s'il faut lui attribuer une histoire abrégée de Vienne insérée à la fin du *Floriacensis vetus Bibliotheca benedictina*, par J. Du Boys (Lugduni Cardou, 1605, in-8°), sous ce titre : *Antiquæ sacræ ac senatoriæ Viennæ Allobrogum Gallicorum, sacræ et prophanæ plurimæ antiquitates, nec non primatum eius et archiepiscoporum elenchus historicus*. (Voyez, à ce sujet, une dissertation de Jules Ollivier dans les *Mélanges biogr. et bibliogr. relatifs à l'Hist. litt. du Dauphiné*, p. 115).

Chorier, qui l'avait vu à Paris en 1647, dit de lui : « De itinere Annibalis per Gallias, nescio quid commentatus erat, de quo me litteris certiorem suis fecerat. Sed infestus et impotens, litium amor in alienas ab his studiis curas hominem impulit. » (*Adversaria*, p. 165).

DU RIVAIL (Aymar) - *Rivallii* -, seigneur de La Rivalliere, de Blanien et de Lieu-Dieu (1). jurisconsulte et historien, naquit vers 1490, peut-être à St-Marcellin, dont *Guigues*, son père, fut vice bailli de 1486 à 1493. Après avoir terminé ses classes à Romans, il étudia le droit à Avignon dans le collége fondé par le cardinal de La Rovère et alla ensuite, selon l'usage de ce temps, suivre les cours des universités d'Italie. En 1512, il était à Pavie où les célèbres Jason Mainus et Philippe Décius qui fut plus tard conseiller au parlement de Grenoble, *lisaient* le droit, mais la tentative des Suisses sur Milan l'obligea, au mois de décembre de la même année, de quitter brusquement cette ville pour se retirer a Casal. En 1515, il était de retour en Dauphiné, où il publia son histoire du droit civil qui eut un grand succès et le plaça de prime-abord parmi les jurisconsultes à l'âge où l'on quitte les bancs de l'école. Le mérite de cet ouvrage lui facilita sans doute l'entrée du parlement de Grenoble, où il obtint une charge de conseiller le 1er septemb. 1521. Vers 1524, il épousa, en 2e noces, Marguerite Girard de Mourmoiron, au Comtat-Venaissin. C'était une jeune femme de dix-neuf ans, merveilleusement belle, a ce qu'il paraît, et dont il célèbre les charmes dans son histoire des Allobroges. « Elle ne cédait en rien, dit M. de Terrebasse, à sa compatriote chantée par Pétrarque, et le nombre de ses beautés dépassait même le chiffre de celles qu'attribuent à la belle Hélène des distiques souvent cités. Enfin l'heureux epoux entre dans des détails que nous nous dispenserons de traduire et qui, sans doute, ont fourni matière à ces phrases de Chorier, dont l'imagination n'en demandait pas davantage : « Du Rivail fut possesseur de la plus belle femme de son temps. Il l'aimoit éperdûment, et on en a fait des recits bien plaisants. Il est mal aisé d'être bien sage et bien amoureux (*Histoire gén.*, II, p. 513). » Elle inspira des vers à deux fort graves personnages de ce temps-là, le président Truchon et Ant. Govéa, professeur de droit à Valence.

Le 16 avril 1529, Du Rivail fut envoyé par François Ier, avec son collègue Ennemond Mulet, auprès du duc de Savoie, pour se plaindre de quelques Piémontais qui avaient pillé et saccagé le fort de Château-Dauphin. En 1548, il reçut de Henri II la mission de préparer, de concert avec un autre de ses collègues, Laurent Rabot, un règlement général de justice pour le marquisat de Saluces que la mort de son dernier souverain venait de donner au roi-dauphin.

(1) On ne possède que de vagues renseignements sur cette ancienne famille. G. Allard se contente de nous dire dans son *Dict.* mss *du Dauphiné* : « Rivail est une famille noble de St-Marcellin, qui portoit d'azur a trois étoiles d'or : elle a fini il y a peu d'années. » M. Giraud, qui s'est livré à de grandes recherches sur son histoire généalogique, n'a pu arriver au delà de 1317 Voyez son ouvrage mentionné à la fin de cette notice. — Un *Pierre* Du Rivail fonda les carmes de Vienne par acte du 3 oct. 1394.

Là s'arrête le petit nombre de faits qu'on a pu recueillir sur sa vie. Il testa le 16 avril 1557, et mourut, selon les conjectures de M. Giraud, de 1557 à 1560 (1). — Trois hommes distingués de notre province ont écrit la vie d'Aymar Du Rivail : Jules Ollivier, dans la *Revue du Dauphiné*, t. VI, pp. 147-153; M. de Terrebasse, en tête de son éd. *de Allobrogibus*, et M. Giraud, dans son écrit intitulé : *Aymar du Rivail et sa famille. Notes extraites tant de ses écrits que de son testament et de diverses pièces iusqu'ici inedites*. Lyon, imp. Perrin, MDCCCXLIX, in-8° de 104 pp (2).

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Aymari Rivallii Allobrogis Iuris-consulti ac oratoris libri de Historia Iuris civilis et pontificii. Cum gratia et priuilegio in dorso huius paginæ posito. Venundantur Valentie in bibliotheca Ludouici Oliuelli bibliopole uniuersitatis Valen. iurati*. Petit in-4° de 129 et 19 ff. C'est la 1re éd. Le privilége porte la date du 8 août 1515. (Bib. de Grenoble). = Autre édit. : Moguntiæ, apud Schœfer, 1527, in-8°, 8 ff. et 291 pp. = *Ibid.*, 1529, in 8°. = *Ibid.*, 1530, in-8°, de 8 ff. et 351 pp. (Bib. de Grenoble). = *Ibid.*, 1533, in-8°. de 8 ff. et 357 pp. = *Ibid.*, 1539, in-8°. = Lugduni, *apud Joan. Tornaësium et Guil. Gazeium*, 1551, in-8° de 16 et 272 pp. (Bib. de Grenoble). = Imp. aussi dans le t. 1er du *Tractatus tractatuum* (juris) de Fr. Ziletti (Venet. 1584, 22 vol. in-fol.).

II. Aymar Du Rivail composa une histoire du Dauphiné, qui a été publiée en 1844 par M. de Terrebasse, d'après le manuscrit de la Bib. impériale, sous ce titre : *Aymari Rivallii Delphinatis, de Allobrogibus libri novem...* Viennæ Allobrogum, MDCCCXLIV, in-8° (3). — Une partie de cet ouvrage ne saurait être prise au sérieux, car le naïf chroniqueur, adoptant sans examen toutes les idées romanesques et fabuleuses accréditées par l'école d'Annius de Viterbe, y débite les sornettes et les rêveries les plus étranges. Il commence presque à la création du monde. Il donne la généalogie des géants et des Celtes, qui régnèrent sur les Allobroges avant le déluge. Après le partage des terres entre les enfants de Noë, le Dauphiné échut, d'après lui, à Samotès, fils de Japhet, qui fut la tige d'une longue série de monarques dont il a pris les noms je ne sais où, et qu'il énumère avec une gravité imperturbable. Mais, à partir de la période des Burgondes jusqu'à l'année 1535, où ils s'arrêtent, ses récits méritent plus de créance et seront utilement consultés pour connaître d'une manière approfondie les annales de notre province. Il fournit, notamment sur plusieurs villes, des renseignements archéologiques que l'on ne retrouve pas ailleurs. Ces renseignements ont donné lieu à l'ouvrage suivant : *Description du Dauphiné, de la Savoie, du Comtat-Venaissin, de la Bresse et d'une partie de la Provence, de la Suisse et du Piémont au XVIe s. Extrait du premier livre de l'Histoire des Allobroges, par Aymar Du Rivail, tr. par Ant. Macé*. Grenoble, 1852, in-8° et in-12.

DUSERRE (....), pasteur du désert, instituteur des petits prophètes des Cévennes, était, dit Brueys, « un vieux « calviniste qui faisoit son séjour sur « une montagne de Dauphiné appellée « de Peyrat : il travailloit dans une « verrerie qui est située sur cette mon- « tagne, et étoit connu dans le party « pour le plus déterminé protestant qui « fust en ce quartier-là. » Après l'expulsion des pasteurs, il s'était fait le catéchiste des jeunes pâtres des environs, puis, surexcité par la lecture du célèbre livre de Jurieu, *de l'Accomplissement des prophéties* (1686), il tomba dans un état d'extase qui offrait une analogie fréquente avec les crises magnétiques. Cet état, contagieux comme le sont, en général, ces affections nerveuses, se communiqua bientôt à ses jeunes disciples dont quelques-uns se mirent à prêcher et à prophétiser. Duserre les conduisit dans les montagnes du Vivarais où ils excitèrent chez les protestants de ces contrées, alors traquées comme des bêtes fauves, un enthousiasme extraordinaire. On accourait, la nuit, de plusieurs lieues à la ronde, pour entendre la voix de l'*Esprit* annoncer par leur bouche le jour prochain de la délivrance d'Israël. Les historiens protestants ne nous donnent pas d'autres renseignements sur ce pasteur du désert. Le plus célèbre de ses disciples, *Isabeau* VINCENT (voy. ce nom)

(1) Deux de ses enfants, *Philippe* et *Aymar* furent comme lui conseillers au parlement de Grenoble.

(2) La *Biogr. univ.* (Michaud) lui a consacré par erreur deux articles : l'un au nom de AIMAR RIVAULT, l'autre à celui de RIVAL (*Aimar de*).

(3) Cette publication a été l'objet des deux comptes-rendus suivants : I. *Notice sur l'Hist. des Allobroges d'Aymar Du Rivail*, par M. Gariel, bibliothécaire de Grenoble. Grenoble, 1845, in-8°, 14 pp. — II. *Hist. des Allobroges, par Aymard Du Rivail. - Pierre Schneyder. - Notices, par M. T. C. Delorme, conservateur de la bibliothèque et du musée de Vienne.* Vienne, 1848, in-8° de 32 et 52 pp.

appartient à notre province. — (Voyez Haag, *France protest.* - Brueys, *Hist. du fanatisme des Cévennes*, p 78 et suiv. - Nap. Peyrat, *Hist. des pasteurs du désert*, t. I, pp. 187 et suiv.)

DU SERRE (Charles-Salomon) fut pourvu de l'évêché de Gap le 22 août 1600 (1): il en prit possession par procureur fondé le 21 mars 1601, reçut la consécration à Aix le 28 mai suivant, et fit son entrée solennelle à Gap le 1er juillet de la même année. Ce prélat appartenait à une famille de notre province : il était fils d'Antoine Du Serre, seigneur de Montorcier et de Marguerite de Bonne-d'Auriac.—Il arriva dans sa ville épiscopale gros de procès et de chicanes. Pendant les guerres civiles qui avaient désolé le Gapençais sous ses prédécesseurs, la plupart des droits et priviléges de l'évêché étaient tombés en désuétude. Il voulut remettre les choses sur l'ancien pied, et se vit par là engagé dans une série interminable de contestations contre les consuls de Gap. Il entama, entre autres, un de ces superbes procès, comme on les faisait au bon vieux temps, si enchevêtré de faits et d'incidents de tout genre qu'il ne dura pas moins de 20 ans (2). Le souvenir, religieusement conservé d'âge en âge, en est encore vivant dans les traditions des avoués de Gap, comme l'un des hauts faits les plus glorieux de leurs vénérables devanciers les procureurs. Ce mémorable procès, et la fondation d'une maison de capucins (20 février 1613), sont les actes les plus importants de son épiscopat. — Il mourut à Gap le 15 ou le 16 mai 1637. — Voy. *Recueil des circulaires, mandements, etc, de Mgr Arbaud*, par l'abbé Aucel (Gap, 1838, in-8), page LIV.

DUTEIL (Jean-Philippe), né en Dauphiné, en 1722, entra fort jeune dans le corps royal de l'artillerie. Il servit successivement en Italie, en Flandre et en Allemagne. A la bataille de Crevelt (23 juin 1758), où il commandait en qualité de capitaine, il se distingua en arrachant aux Prussiens victorieux, sa batterie qui avait été démontée : ce fait d'armes lui valut une pension du gouvernement. Nommé maréchal-de-camp en 1784, il commandait à Auxonne au commencement de la révolution. Loin de s'associer au mouvement qui entraînait alors les esprits vers une régénération sociale, il se montra l'un des plus ardents défenseurs de l'ancien régime. Il envoya ses 4 fils se battre contre son pays à l'armée des princes, et lui-même se disposait à émigrer, lorsque le roi lui enjoignit expressément de ne pas sortir de France et lui donna en même temps le grade de lieut.-gén. (1791). Cependant, les événements du 10 août l'obligèrent bientôt à quitter le service. Il rentra dans la vie privée, mais son attachement bien connu à la royauté l'avait rendu suspect et le fit arrêter en 1793. Conduit dans les prisons de Lyon, il fut condamné à mort par la commission révol. de cette ville, le 22 févr. 1794, comme traître à la patrie. — En 1819, une ordonn. roy. permit à son fils aîné qui avait été l'un des défenseurs de Lyon, de porter le titre de baron. — (*Biogr. universelle* de Michaud.)

L'empereur Napoléon qui, pendant son séjour à Valence, avait eu avec sa famille des relations d'amitié (3) lui donna un souvenir dans son testament. « Léguons, dit-il (4e codic.), au fils ou « petit-fils du baron Dutheil, lieuten. « général d'artillerie qui a commandé « l'école d'Auxonne avant la révolu- « tion, la somme de cent mille francs « comme souvenir de reconnaissance « pour les soins que ce brave général « prit de nous lorsque nous étions « comme lieutenant et capitaine sous « ses ordres. » Si les renseignements d'après lesquels j'ai rédigé cette notice sont exacts, l'illustre testateur a confondu par erreur les deux frères Duteil.

DUTEIL (Jean), frère du précéd., général de division, né dans le départ. de l'Isère en 1738, entra fort jeune dans l'artillerie avec le grade de lieutenant. En 1785, il était lieuten.-colon. Ayant embrassé avec quelque chaleur les principes de la révolut., il devint colonel en 1790, maréchal de camp le 25 août 1792, et fut employé peu après à l'armée du Rhin en qualité d'inspecteur d'artillerie. Nommé général de division, il reçut, pendant le siége de Toulon, le commandement de l'artillerie, mais, éprouvant, dit on, quelque répugnance à remplir cet emploi, il sollicita son changement. Bonaparte, qui le remplaça, dut à cette circonstance une des premières causes de son élévation. — Après avoir servi quelque temps aux armées des Alpes et de l'ouest, il aban-

(1) Sur la manière dont il parvint à l'épiscopat, voyez un curieux fragment de Juvenis inséré par M. Gautier dans son *Hist. de Gap*, pp 251 et suiv.

(2) Il fut terminé par l'entremise d'Expilly, le 2 mai 1622. Voy. M Gautier, *loc. cit.*, pp. 216 et suiv.

(3) Voy. *Revue de Vienne*, t. II, p. 135.

donna la carrière militaire, pendant les orages de la Révolution. Sous le Consulat, il reprit du service, commanda les places de Lille et de Metz, et fut créé membre de la Légion d'honneur le 11 déc. 1804. Mis à la retraite en 1813, il se retira au village d'Ancy-sur-Moselle, où il mourut le 25 avril 1820. — (Voy. les *Fastes de la Légion d'honneur*, t. III, p. 204.)

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Manœuvres d'infanterie pour résister à la cavalerie et l'attaquer avec succès.* Metz. J.-B. Collignon, 1782, in-8°, fig. — II. *Usage de l'artillerie nouvelle dans la guerre de campagne : connaissance nécessaire aux officiers destinés à commander toutes les armes.* Metz, le même, 1788, in-8°.

L'Essai philologique sur les commencements de la typographie à Metz, qui cite ces deux ouvrages, dit que le général Duteil est encore auteur de plusieurs traités de tactique (*France littéraire* de Querard).

DUVAURE (JACQUES), né à Crest, en 1698, vint fort jeune à Paris et s'y lia avec Boissy, qui lui inspira le goût du théâtre. Il fit jouer, le 21 juin 1728, une pièce de sa composition, en cinq actes, intitulée *le Faux Savant;* mais le peu de succès de cet ouvrage le dégoûta, à ce qu'il paraît, de la carrière dramatique. Il prit alors du service, obtint un brevet de lieutenant dans un régiment de cavalerie, et servit dans l'armée d'Italie pendant la guerre de 1733, entreprise par la France pour soutenir Stanislas Leczinski sur le trône de Pologne. Il fut blessé à la bataille de Parme (29 juin 1734) et reçut la croix de Saint-Louis. — Retiré du service en 1739, il revint à ses goûts pour la littérature dramatique, fut reçu dans les salons de la duchesse du Maine et se fit connaître comme bel esprit. Il reprit sa comédie du *Faux Savant*, la réduisit en trois actes et la présenta au Théâtre-Français le 13 sept. 1749. Cette fois elle eut du succès; restée au répertoire de ce théâtre elle a été reprise plusieurs fois depuis. — En 1756 il donna aux Italiens une nouvelle comédie en un acte intitulée *l'Imagination*, avec un divertissement dont la musique était de Blaise. Cette pièce n'eut aucun succès. Dès lors, tout à fait dégoûté du théâtre, Duvaure se retira à Crest et y vécut dans la retraite. Il mourut en 1770, à Lyon, où il était allé se faire opérer de la cataracte.

BIBLIOGRAPHIE. — *Le Faux Savant.* Paris, Séb. Jorry, 1749, in-8°. = Autres édit. Paris, vᵉ Duchesne, 1773, in-12 de *xj* et 120 pp. Marseille, J. Mossy, 1775, in-8°, 68 pp. = Paris, Ruault, 1777, in-8°, 57 pp. = Paris, Belin et Brunet, 1788, pet. in-12 de *xx* et 102 pp. Cette édition fait partie de la collection dite *Petite Bibliothèque des Théâtres:* elle est précédée d'une notice biographique et d'un titre portant ces mots: *Chef-d'œuvre de Duvaure.* = On l'a aussi insérée dans les diverses éditions du *Répertoire du Théâtre-Français.*

Sa comédie *l'Imagination* n'a pas été imprimée.

DUVAURE (ANTOINE-HENRI-ETIENNE-ANDRÉ), fils du précédent, agronome distingué, naquit à Crest, le 10 janvier 1755. Sa famille le destinait au barreau, et il se fit même recevoir avocat à l'université de Valence, mais entraîné par son goût pour la vie des champs, il abandonna vite cette profession. Marié de bonne heure et retiré dans un domaine que son père lui avait laissé près de Crest, il se livra tout entier aux travaux de l'agriculture. On a de lui, sur cette noble profession, plusieurs mémoires, dont le plus connu, celui sur la culture du mûrier blanc greffé, a puissamment contribué à multiplier dans le département de la Drôme les plantations de cet arbre précieux. Ses utiles publications le firent recevoir membre des Sociétés d'agriculture de Paris, de Lyon, de Montpellier, etc. Celle de Paris lui décerna, à des concours différents, deux médailles d'or. Le gouvernement impérial le dota, à titre de récompense nationale, d'une pension viagère de 500 fr. — Cet homme estimable est mort à Crest, le 26 févr. 1824. — Voy. *Statistique de la Drôme*, par Delacroix, p. 474.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Mémoires divers d'agriculture, couronnés ou approuvés par la Société royale d'agriculture de Paris, ou par l'Académie de Valence, en Dauphiné* Paris, Lyon, Grenoble et Valence, 1789, in-8°. Ce volume contient quatre mémoires : 1° *Sur les engrais* (1); - 2° *Sur la culture du mûrier blanc;* - 3° *Sur l'ensemencement des terres;* - 4° *Sur la culture du noyer.* — II. *Mémoire sur les avantages ou les inconvénients de la culture du mûrier blanc greffé..* (2). Valence, de l'imp. de Bemstant et Gallet, an IV, in-8° de *jv* et 60 pp. = *Seconde édit.* Valence, impr. J. Mon-

(1) Couronné par l'Académie de Valence, en 1787.
(2) Couronné par la même Académie, en 1790.

tal, 1817, in-8° de 67 pp. — Les deux éditions de ce mémoire ont été faites aux frais du département de la Drôme. — III. *Mémoire sur les causes du dépérissement des forêts, et sur les moyens d'y remédier* (s. l. ni d.) (an IX), in-8°, 50 pp. — IV. *Notice biographique sur feu M. Michel-Martin Rigaud de l'Isle, agriculteur*... Valence, impr. J. Montal, 1819, in-8°, 25 pp. (1). — IV. *Notice sur M. Bérenger*. (Voy. ci-dev. p. 107.) V. *Notice d'agriculture*. Valence, impr. J. Montal, 1823, in-8°, 13 pp. C'est une notice sur la fête et le concours agricoles qui eurent lieu à la ferme de Précontal, près de Montélimart, le 13 juillet 1823.

DYE (La comtesse de), troubadour du XIIe siècle. — Il est à peu près impossible de dire précisément ce qu'était ce personnage; son existence paraît se rattacher à deux questions des plus ardues de l'histoire du Dauphiné, la filiation des anciens comtes de Dye (2) et l'origine des comtes de Valentinois du nom de Poitiers, aussi est-elle enveloppée de la plus épaisse obscurité. Les historiens ne nous transmettent sur son compte que des renseignements vagues et souvent contradictoires. Le vieux biographe des troubadours, Nostradamus (3), la fait l'héroïne d'un petit roman d'ailleurs plein de charmes que Chorier (4) a répété en l'enjolivant de ses commentaires, roman dont les graves rédacteurs de l'*Histoire littér. de la France* (5) n'ont pas su se défier, mais que l'abbé Millot (6) a victorieusement refuté. Chorier (*loc. cit.*) dit qu'elle se nommait *Alix* et était fille unique du dernier comte de Dye, Isoard II, mort vers 1189, tandis que, plus exactement, il l'avait déjà nommée *Isoarde* et donnée pour épouse à un d'Agout (7). Presque tous nos écrivains dauphinois modernes ont adopté aveuglément la première de ces deux versions. Quelques-uns veulent voir en elle cette mystérieuse comtesse de Marsanne, dont il est parlé dans une légende chevaleresque relative à l'origine de l'établissement de la maison de Poitiers en Dauphiné (8). Enfin de nos jours, un écrivain à qui le département de la Drôme doit plusieurs monographies fort estimables, me paraît avoir tranché toutes les difficultés que présente ce sujet quand on veut l'examiner à fond, avec un sans façon beaucoup trop leste. — Je n'entreprendrai pas une dissertation en règle pour rechercher ce qu'était notre troubadour, car, en l'état de nos connaissances historiques, les éléments ne me paraissent pas suffisants pour arriver à la vérité; je me contenterai de rapporter ce qu'on en peut dire de plus certain.

D'après une courte notice insérée dans l'un des plus anciens recueils mss. des poésies des troubadours, notice qui doit jouir d'une grande autorité, car elle est en langue romane et paraît rédigée à une époque fort reculée, « la « comtesse de Dye était une dame aussi « bonne que belle : elle épousa Guil« laume de Poitiers et *s'enamoura* de « Rambaud d'Orange pour lequel elle « *fit maints bons vers* (9) ». On sait en outre qu'une comtesse de Dye figurait au nombre des dames composant la cour d'amour de Signe et de Pierrefeu en Provence, vers 1156. En rapprochant ces deux données, on peut supposer, avec quelque vraisemblance, que que le Guillaume de Poitiers, dont elle devint la femme, est le même qui obtint en 1168, de l'empereur Frédéric, diverses concessions dans l'étendue de l'évêché de Die, concessions révoquées ensuite par une bulle du 3 des cal. d'août 1178 (10). Vouloir aller au delà de cette simple probabilité serait s'égarer dans un dédale d'inextricables conjectures.

Il nous reste quatre pièces de vers,

(1) Cette notice a obtenu de la Société royale d'agriculture de Paris une médaille d'or, en 1819.

(2) Il existe encore en Dauphiné une ancienne famille du nom de *Dye*, qui paraît descendre de ces anciens comtes.

(3) *Les vies des plus célèbres et anciens poètes provensaux qui ont fleury du temps des anciens comtes de Provence*..., par Jean de Nostre-Dame. Lyon, 1575, in-8°, ch. VIII et IX.

(4) Hist. gen. du Dauphiné, t. II, p. 24.

(5) T. XV, p. 446.

(6) *Hist. litt. des Troubadours* (Paris, 1774, 3 vol. in-12), t. II, p. 498.

(7) *Estat politique du Dauphiné*, t. III, p. 38. — Voy. encore Saint-Allais. *Généalogie de la maison d'Agout*, p. 2. — *Mémoire pour Mgr Daniel Joseph de Cosnac, eveque et comte de Die... contre M. le président de Ponnat* (Grenoble, impr. André Faure, 1737, in fol.), p. 47 et *passim*.

(8) *Hist. généal. des comtes de Valentinois et de Diois*, par Andre Duchesne, p. 5 des preuves.

(9) « La comtessa de Dia si fo moiller d'en Guillem « de Peitieus, bella dompna e bona; et enamoret se « d'en Raembaut d'Aurenga, e fetz de lui mains bons « vers. Et a qui sont escritas de las soas chansos. » (Raynouard. *Choix des poésies orig. des Troub.*, t. V, p..... — D'après l'abbé Millot (*loc. cit.*, t. 1, p. 161), ce Rambaud était fils de Guillaume d'Omélas, de la maison de Montpellier et de Tiburge d'Orange, qui, par son testament fait en 1150, lui donna la moitié de cet ancien comté dont il prit le nom.

(10) Columbi *de Rebus gestis Valent. et Diens. Episcop.* Lugd., 1652, in-4), pp. 101-102. — *Inventaire des archives de la chambre des comptes de Grenoble*. Art. DYE, 1er acte.

ou chansons, adressées par la comtesse de Dye à Rambaud d'Orange. Ces deux amants ne se piquaient guère de fidélité l'un pour l'autre. Rambaud, qui était poëte aussi, composa dans un moment d'humeur causé sans doute par la légèreté de sa belle, une violente satire contre les femmes, dans laquelle il conseille les coups de poing pour faire rentrer le beau sexe dans le devoir. Devenu infidèle à son tour, il demanda pardon en invoquant une singulière excuse : « Ma faute, dit-il, n'est pas si « grave, car je n'aime les autres dames « qu'autant qu'elles sont l'image de celle « dont je réclame la miséricorde. » La comtesse de Dye essaya d'abord de ramener son volage par une chanson pleine de sentiment et de grâce que Raynouard appelle avec raison un des chefs-d'œuvre de l'élégie amoureuse (1). Mais comme Rambaud restait apparemment insensible à de tendres reproches que sa brutalité ne lui permettait pas de comprendre, elle lui adressa une autre chanson beaucoup plus intelligible. J'en recommanderai le dernier couplet à l'attention des admirateurs de la pureté des mœurs antiques (2) :

Bels amics, avinens e bos,
Quoraus tenrai en mon poder?
E que jagues ab vos un ser
E queus des un bais amoros.
Sapchatz grau talen n'auria
Queus tengues en loc de marit,
Ab so que m'aguesses plevit
De far tot so qu'eu volria.

E

EME ou **EMÉ**, ancienne famille noble originaire de l'Embrunois. Un de ses premiers membres connus, ORONCE, fut vice-bailli du Briançonnais dans la seconde moitié du 15e s., et prêta le concours de son autorité à l'archevêque d'Embrun, Jean Baile, dans les persécutions exercées contre les malheureux Vaudois de la Vallouise. D'après le *nobiliaire* de Guy Allard, il aurait été gouverneur d'Asti en Piémont. — Son petit-fils, *Barthélemy* EME, sr de *St-Julien*, fut vice-bailli de l'Embrunois et 1er présid. du sénat de Turin lors de la conquête du Piémont par François Ier (1535). Après avoir rempli ces fonctions pendant plusieurs années, il obtint le titre de maître des requêtes de l'hôtel du roi, et vint se fixer à Grenoble où, d'après Guy Allard (*loc. cit.*), il aurait été conseiller au Parlement. Il mourut dans cette ville en 1579 (3).— *Octavien* EME, sieur de *Saint-Julien*, fils du précédent, eut d'abord la charge de conseiller au sénat de Piémont. Il devint ensuite présidt au parlement de Grenoble en 1559, et président unique du conseil souverain de Pignerol en 1573. Il remplissait encore ses fonctions au parlement de Grenoble en 1585.

ENOC ou **ENOCH** (PIERRE), sieur de LA MESCHINIÈRE, poëte français du 16e s., naquit, d'après G. Allard, à Jarcieu, dans le Viennois; mais l'un de ses contemporains, Lacroix du Maine, et le savant bibliographe La Monnoye, le font, au contraire, Lyonnais. Senebier (*Hist. litt. de Genève*, t. II, p. 127) dit qu'il est Genevois. En l'absence de documents plus positifs, il est impossible de concilier ces assertions contradictoires et de décider si ce poëte appartient à notre province. Au reste, il n'est connu que par ses écrits, et l'on ne sait rien sur sa vie. — MM. Haag (*France protestante*) disent qu'il était fils d'un *Louis* ENOC, né à Issoudun, écrivain du 16e siècle, qui se réfugia à Genève pour cause de religion en 1550.

On a de Pierre Énoc : I. *Opuscules poétiques* (Genève), Jacob Steer, 1572, in-8o. — II. *La Céocyre*. Lyon, Barth. Honorat, 1578, in-4o. C'est un recueil de 151 pièces de vers inspirés au poëte par les charmes de *Céocyre* (brûle-cœur). — III. *Tableau de la vie et de la mort*. MM. Haag lui attribuent cet ouvrage sans autres détails bibliographiques : « C'est, disent-ils, un recueil de « 500 quatrains sur les misères de la « vie humaine »

ERYNACH (PAUL)-*Erynachus*, écrivain de la fin du 17e s., qui se qualifie de théologien de Grenoble dans l'ouvrage suivant : *Sanctorum patrum de gratia et libero arbitrio dimicantium Trias*. Gratianopoli, 1648, in-4o (Bib. de Grenoble). Guy-Allard croit que le nom d'Erynach est un pseudonyme.

(1) *Choix des poésies orig. des Troub.*, t. II, pp. XL.
(2) Je suis le texte donné par Rochegude, *Parnasse occitanien* (Toulouse, 1819, in-8), p. 57.
(3) Voy. son épitaphe dans les notes de l'*Hist du baron des Adrets*, par J.-Cl. Martin, p. 113.

ESCALIN (Antoine). — Voy. La Garde.

ESCURE (Jean-Antoine de L'). — Voy. Lescure.

ESECHIUS (Saint) appartenait à une famille patricienne de Vienne et fit d'abord partie du sénat que les Romains etablirent dans cette ville après la conquête de l'Allobrogie. A la mort de sa femme, il dit adieu aux dignités de ce monde, entra dans les ordres, et fut élu archevêque de Vienne vers 475. Il gouverna son église pendant quinze ans et mourut en 490, le 12 novembre, jour auquel on célèbre sa fête. — Quoique son nom n'éveille aucun souvenir digne de l'attention de l'histoire, j'ai cru devoir lui consacrer ces lignes parce qu'il fut le père de deux illustres prélats de notre province, saint Apollinaire et saint Avit.

ESPAGNE (Jean d'), théologien protestant, naquit vers 1591, à Mizoën (Isère), dont *Henri* d'Espagne, son père. était pasteur. Admis au ministère vers 1617, il fut d'abord donné à l'église d'Orange : on le trouve porté en cette qualité sur la liste des pasteurs arrêtée en 1620 au synode d'Alais. En 1626, il avait quitté Orange, peut-être pour se rendre à La Haye, où on le voit dès 1639 publier quelques ouvrages. En 1646, il était déja fixé à Londres, où il jeta les fondements d'une église française. D'après la préface de la 2e partie de son *Essay sur les merveilles de Dieu*, édit. de 1671 (ci-apr. n° xii), il prêcha d'abord dans la maison de Durham, puis dans la chapelle de Sommerset, dont on renvoya les anabaptistes. Un de ses disciples, Théophile de Garencières, qui a placé son éloge en tête du volume precité, lui donne le titre de fondateur de l'église française de Westminster, et nous apprend qu'il mourut à Londres, le 25 avril 1659, à l'âge de 68 ans, après en avoir passé 42 dans le ministère.

Portraits. — I. *Johannes Despagne Sti Evangelij minister doctrinâ singulari.* Buste, de 3/4, D. p. grossière, insérée dans la 2e partie de l'*Essay des merveilles de Dieu* (ci-apr. n° xii). H. 115 mill. L. 83 mill. — II. *Johannes d'Espagne. Geboren cıɔıɔxcı. Overleden, 25 april cıɔıɔclix.* En buste, de 3/4, tourné vers la G., dans un ov. autour duquel est la légende ci-dessus. En bas six vers en flamand H. 165 mill. L 114 mill. — III. *Johañ d'Espagne ecclesiastes Londinensis.* Même composition que le précédent, sauf l'entourage. H. 143 mill. L. 85 mill. — Il existe encore deux ou trois autres portraits que je n'ai pas vus.

BIBLIOGRAPHIE (1).

I. *Anti-duell, the anatomie of duells with the symptomes thereof.* London, 1632, in-4°.

II. *Les erreurs populaires es poincts generaux, qui concernent l'intelligence de la religion. Rapportés à leurs causes, compris en diverses observations.* A La Haye, de l'impr. de Théodore Maire. m. dc. xxxix, pet. in-12 de 4 ff. 204 pp. et 4 ff. (Bibl. Sainte-Genev.) = Autre éd. : *Se vendent à Charenton. Par Melchior Chaudiere...* m. dc. xliii, pet. in-12 de 4 ff. 232 pp. et 5 ff. (*Ibid.*) = Autre : *A Middelbourg, chez Iean Misson.* m. dc. lxii., pet. in-12 de 9 ff. et 204 pp. (*Ibid.*) = Trad. en anglais : Londres, 1648, in-8°.

III. *La mandvcation dv corps de Christ, considérée en ses principes.* La Haye, 1640, in-8°. = Autre éd. : Charenton, Melch. Mondière, m. dc. xlii, pet. in-12 de 6 ff., 169 et 11 pp. (Bib. Imp.) = Trad. en anglais : Londres, 1652, in 8°.

IV. *L'usage de l'Oraison dominicale maintenu contre les objections des innovateurs de ce temps.* Traduct. en angl. Londres, 1646, in-8°.

V. *Sermon svr Genèse, chapitre 23, vers. 1 et 2. Prononcé à Londres. Iouxte la copie imprimée à Londres, et se vend à Charenton. Par Melchior Mondiere, demeurant à Paris, ruë de la Calande...* m. dc. xlviii., pet. in-12 de 23 pp. (Bibl. Sainte-Genev.)

VI. *Avertissement touchant la fraction et la distribution du pain dans la sainte Cène* Londres, 1648, in 8°.

VII. *An abrigment of a sermon preached on the Fast-day appointed to be held for the good successe of the treaty that was shortly to ensue betwen the king and the parliament.* London, 1648, in-12.

VIII. *Observations on the Decalogue.* London, 1652, in-8°.

IX. *Considération représentée en un*

(1) Les écrits de J. d'Espagne sont fort rares, et la liste que j'en donne est incomplete. Voici les titres de quatre sermons que ses biographes paraissent n'avoir pas connus, mais sur lesquels je ne possède pas d'autres renseignements : j'en ai trouvé l'indication dans un catalogue de ses ouvrages inséré dans le *Shibboleth*, edition de Middelbourg (n° x) : I. *Sermon funèbre sur la mort de sa femme.* — II. *Autre sur la mort de Philippe, comte de Pembroke.* — III. *Abrégé de deux sermons qui ont précédé l'ordination d'un pasteur en l'église françoise de Cantorbery.* — IV. *La charité du Parlement d'Angleterre envers l'église françoise recueillie en la chapelle de l'hôtel de Sommerset.*

sermon, le 28 mars 1652, sur le sujet de l'éclipse qui advint le lendemain. Londres, 1652, in-12.

X. *Shibboleth ou Réformation de quelques passages ès versions françoise et angloise de la Bible.* Londres, 1653, in-12 (Bib. Ste-Genev.) = Autre éd. : *A Genève, par I. et Samuel de Tournes.* M. DC. LXXI, pet. in-12 de 6 ff. prélim. et 132 pp. (Ibid.) = Autre : *A Middelbourg, chez Jean Misson,* MDCLXII, pet. in-12 de 8 ff. prélim. et 171 pp. Cette éd. est dédiée à Cromwell. (Ibid.)=Traduit en anglais par Codrington, London, 1655, in-8°.

XI. *Examen de XVII maximes judaïques, ensemble un advertissement préparatoire à la réfutation de certains calomniateurs ennemis de l'harmonie.* Londres, 1657, in-8°. = Inséré dans le n° XIII ci-apr. = Trad. en angl. Londres, 1682, in-8°.

XII. *Essay des merveilles de Dieu en l'harmonie des tems, des generations et des plus elustres euenements y enclos* (1re partie). Londres, 1657, in-8°. = Trad. en angl. : Londres, 1662, in-8°. = La 2e partie est intitulée : *Essay des merveilles de Diev en l'harmonie des temps qui ont précédé les jours de Christ, et comme ils se rencontrent en luy, sa généalogie, et autres mystères préparatoires a son premier advenement.* A Londres, et se vend par Olivier de Varennes, au palais... M. DC. LXVIII, in-8° de 5 ff. et 151 pp. = Trad. en anglais : Londres, 1682, in-8°. — Ces 2 parties réunies au n° précéd., ont été réimpr. *à Geneue par I. Ant. et Sam. de Tournes.* M. DC. LXXI, 2 vol. in-12. (Bib. Sainte-Genev.) Le 1er vol. a 2 paginations diff. : l'une contenant *l'harmonie des Temps,* est de 11 ff, et 200 p. ; l'autre contenant l'*examen des XVII maximes ivdaïqves,* a un titre séparé et 48 pp. — Le 2e vol. ne contient que la seconde partie de *l'Essay des Merveilles de Dieu :* il a 7 ff. et 204 pp.

RECUEILS DE SES ŒUVRES.

XIII. *Les œuvres de Jean Despagne, ministre du saint Evangile en l'Eglise françoise de Londres.* La Haye, Arn. Leers (à la Sphère), 1674, 2 vol. pet in-12.

MM. Haag (*France protestante*) citent encore 3 éditions des œuvres de Jean d'Espagne : Berlin, 1673, = Zell, 1699, = trad. en allemand. Francfort, 1724. Mais j'ignore si ce sont des recueils différents, ou simplement des réimpressions de celui indiqué ci-dessus.

ESPERVIER ou **L'ESPERVIER** (JACQUES), né à Saint-Symphorien d'Ozon, appartenait à une famille noble de Dauphiné que Chorier (*Etat pol.*, t. III) ne fait pas remonter au-delà des premières années du XVIe siècle. Nommé abbé de Saint-Hilaire au diocèse de Carcassone vers 1574, il fut, dit-on, assassiné dans son abbaye, avec tous ses moines par les protestants contre lesquels il avait prêché avec beaucoup de zèle et jeté dans un puits (vers 1588). Les rédacteurs de la *Gallia Christiana* (t. VI, p. 1016) donnent, au contraire, à ce massacre un tout autre caractère : Il fut, disent-ils, assassiné, par les habitants de Carcassonne pour avoir défendu trop vivement les droits de son abbaye (1). D'après les biographes, il jouit en son temps de la réputation d'un grand prédicateur. — Voy. Chorier. *Hist. gén.*, t. II, p. 734, *Dict.* de Moreri. *Bib.* de Duverdier.

On a de lui : I. *Conférence des causes motives des troubles de la France, avec celles de l'antiquité* (en vers). Lyon, Geoffroy Martin, 1569, in-8°. — II. *Epitaphe du grand maître de Malte, messire François de Lavalette, dit Parisot,* Lyon, Benoît Rigaud, in-4°.

ETIENNE (JOSEPH), écrivain du XVIe siècle. — G. Allard et Chalvet le font naître à Valence, en Dauphiné, et Colomb de Batines ajoute qu'il fut doyen de cette église, puis évêque. Tout cela est à peu près exact, sauf qu'il n'appartient pas à la province. Nos biographes avaient probablement vu des ouvrages de cet auteur où il est en effet qualifié sur le titre de *Valentinus,* et sans autre examen il l'auront cru originaire de Valence, *en Dauphiné.* Mais la moindre recherche leur eût fait éviter cette erreur. *Joseph* ETIENNE ou ESTÈVE était de Valence, *en Espagne :* il fut doyen de cette église et chanoine de Ségovie. Il passa une partie de sa vie en Italie, où le pape Sixte-Quint lui donna l'évêché de Vesti, le 17 mars 1586. — Voy. F. Ughelli, *Italia sacra* (édit de Rome), t. VII, p. 1184. - Nic. Antonio, *Biblioth. Hispana,* où l'on trouve la liste de ses ouvrages.

EUSTACHE (DAVID), né en Dauphiné est un pasteur protestant qui jouit au 17e siècle d'une certaine réputation, mais « on sait peu de chose sur sa vie, » disent MM. Haag dans leur *Fr. protest.* On trouvera ci-apr. quelques faits qui ont échappé aux investigations de ces laborieux biographes.

Eustache fut d'abord pasteur à Corps,

(1) « Horrenda nece trucidatus fuit ab incolis oppidi, quod jura cœnobii acriùs tueretur. »

et il assista en qualité de député de cette église au synode provincial du Dauphiné assemblé au Pont en Royans le 29 juin 1622 (1). En 1626, il etait à La Mure (2) et sur la fin de la même année à La Terrasse (3). En 1637, il figure avec Jean Aimin et Etienne Blanc sur le rôle des pasteurs de Die (4). En 1648, il était à Montpellier où il présida un synode provincial en avril 1654. Nommé député du bas Languedoc au synode national de Loudun en 1659, il fut choisi avec Mirabel (5) pour aller présenter à Louis XIV, de la part de cette assemblée, « ses très-humbles devoirs, soumissions et remerciments.» Eustache se rendit auprès du roi, qui était alors à Toulouse, lui remit une lettre du synode et lui adressa, ainsi que son collègue, une harangue. MM. Haag disent, sans doute d'après Chalvet, qu'il mourut *peu de temps après*, mais ces expressions ne sont pas exactes. Ce pasteur, qui avait peut-être suivi la cour à Paris, se trouvait dans cette ville en 1660. Il y fit imprimer les pièces relatives à sa mission, et prononça un sermon dans le temple de Charenton (ci-apr. nos XV et XVI). De retour dans sa province, il fut « chargé d'accom- « moder un différend qui s'était élevé, « on ne nous apprend pas à quel sujet, « entre le pastr Méjanes et son église. » (*Fr. protest.*) Il vivait encore sur la fin de 1661, époque à laquelle il prononça, dans le temple de Montpellier, un discours d'actions de grâces sur la naissance du Dauphin (ci-apr. no XVII). — S'il faut s'en rapporter a Colomb de Batines et aux notes mss. de Jules Ollivier que je possède, Eustache serait mort vers 1680.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Actes de la conférence tenue au Périer le 5 feurier 1626.* Genève, 1626, in-8o. Voy. ci-dev *Didier* BARRUEL — II. *Défaut de la foy catholique, ou preuves des principaux poincts de la religion chrétienne, controversez en ce siècle par textes exprès de la Bible romaine et par les anciens docteurs, opposée à un livre intitulé* Imprimé veritable, etc., *contenant infinies absurditez, calomnies, digressions et confusions sur le fait de la religion.* Genève, P. Aubert, 1628. in-8o de XIV et 423 pp. — III *La victoire de la foy contre le monde représenté par un rare exemple de constance en la profession de nostre religion* (Genève, 1647, in-8o (Bib. de Grenoble.) — IV. *Sermon sur les paroles du chapitre xxvj. de S. Matth., verset xxvj. Ceci est mon corps, prononcé à Montpellier* .. Genève, Phil. Gamonet, M DCXLVIII, in-8o de 83 pp. = Autre édition : *Reueu et corrigé de nouueau par l'autheur Iouxte la copie imprimée à Geneve et s. vend à Charenton par Lovys Vendosme...* M. DC. L., in-8o de 88 pp. (Bib. imp.) — V. *Reponse a la demande qve Rome novs fait, où étoit vôtre eglise auant Luther, et qvels étoient ses pastevrs. Pour Philippe Gamonet.* M. DCXLIX. *Genève*, in-8o, de 8 fl., 506 pp. (Voy. ci-apr. no XI). — VI. *Conférence entre D. Eustache, minist. du s. Evangile, et Richard Mercier, jésuite, sur le sujet de l'Eucharistie*, Genève, 1649, in-12.— VII. *Sermon sur les paroles de Matth.*, XXVI, *26, avec la réponse au livre que le sr Richard Mercier, jésuite, a publié sur l'Eucharistie.* Orange, 1649, pet. in-8o de XXX et 138 pp. — VIII. *Anatomie du livre publié par le sr Mercier, jésuite, intitulé :* Cent faussetez, contradictions, etc. Orange, E. Raban, 1650, in-8o de 64 pp.— IX. *Sermon sur la passion de Iesus-Christ. Prononcé à Montpelier...* Charenton, L. Vendosme, M. DC. L., in-8o de 43 pp. (Bib. imp.)— X. *Dv poinct de la position d'un corps en plvsievrs lievx a la fois par la pvissance de Diev. Du corps de Iesvs christ, si selon l'Ecriture saincte il est en plusieurs lieux à la fois. Contre ce que le sieur Mercier, Iesuite, dit dans son livre intitulé :* Examen, etc. *Remarques sur le livre que le mesme a publié sous le titre de* Réflexions, etc. Orange, Ed. Raban, M. DC. LI., in-8 de 13 ff. et 268 pp. (Bib. imp.) — XI. *Reponse a la demande...* (ut supra). *Traité devxieme Remontrance a Messievrs de l'église romaine, sur ce qu'ils ne sçauroient faire voir, selon leur doctrine, où est leur église, en qualité d'église qu'elle ne peut pas errer en la foy*, Genève, Gamonet, M. DCLII, in-8 de 8 ff., 523 et 5 pp. (Bib. Ste-Genev). — XII. *Remèdes salutaires contre notre séparation d'avec Dieu, la défiance de la chair et la vanité du monde, compris en trois sermons prononcés à Montpellier.* Sedan, 1655, pet. in-8o de VI et 162 pp.—XIII. *Reponse à la demonstration de la vérité de l'église romaine du sieur Meynier jesuite.* 1657, in-8o (Bib. de Grenoble).—XIV. *Refuta-*

(1) Les actes originaux de ce synode sont conservés parmi les mss. de la Bib. pub. de Grenoble.

(2) Voyez ci-dev. la notice de *Didier* BARRUEL et ci-apr. no I.

(3) Aymon, *Synodes nat.*, t. II (Rôle des pasteurs arrêté au synode de Castres. Colloque du Graisivaudan).

(4) *Ibid.*, t. Ier (Rôle des pasteurs arrêté au synode d'Alençon, pp. 301 et suiv. Colloque du Diois).

(5) Jacques d'Arlandes, seigneur de Mirabel, anc. de l'église de Villeneuve de Berg.

tion du libelle du sieur Meynier, jésuite, Le Frontispice du Palais du sieur Eustache. Orange, 1657, in-12. — XV. *Sermon svr le chapitre douziéme de l'Ecclesiaste, verset 9. Prononcé à Charenton le huitieme feurier mil six cens soixante. Se vend à Charenton par Lovis Vendosme...* M. DC. LX, in-8° de 44 pp. (Bib imp.) — XVI. *Lettre escrite à Sa Maiesté, par le synode national, conuoqué à Loudun le 10 nouembre 1659. Auec la reponse de sa dite Maiesté. Ensemble les harangves faites par M. Eustache et de Mirabel, deputez, a Sa Majesté par ledit synode.* Paris, L. Vendosme, 1660, in-8° de 24 pp. (Bib. imp.) — XVII. *Action de graces avec des vœux et des prières adressées à Dieu sur la naissance de Mgr. le Dauphin, prononcée à Montpellier le 12 novemb. 1661.* Nîmes, Ed. Raban, 1661, in-8°.

G. Allard lui attribue encore l'ouvrage suivant que je ne connais pas : *L'orateur Tertulle convaincu* (anonyme).

EXÉA (André d'), jurisconsulte du XVII° siècle, né à Valence, d'après Guy Allard, commença à professer le droit en 1517, mais j'ignore auprès de quelle université. Il était à celle de Valence après 1524, et y resta jusque vers l'année 1563, où il devint vice-sénéchal de Montélimar : « Dans l'exercice de cette « charge il rendit, dit Chorier (*Histoire « gén.*, t. II, 732), d'utiles services à la « province sous le gouvernement de « Gordes, qui l'employa en diverses « affaires de conséquence. » Il mourut, selon le même auteur (*Ibid.*, p. 669), peu après François d'Avançon, évêque de Grenoble, par conséquent vers 1575.

On a de lui : I. *De ærario fiscoque.* Lugduni, 1532, in-4°. — II. *Commentarii in tit. de constitutionibus libri I Decretalium.* Lugduni. 1545, in-8°. — III. *Prælectiones in rubricam et LL. I. et III ejus tituli qui de juridictione omnium judicum lib. Pandectarum secundo inscribitur.* - *Commentariolus in eam Galliæ consuetudinem quâ dicitur:* meubles n'ont pas de suite en hypothèque quand ils sont mis hors la puissance du débiteur. Lugduni, apud. hæred. Séb. Griphii, 1559, in-8°. (Bibl. de Grenoble). — IV. *De Pactis*, se trouve dans le *Tractatus illustrium jurisconsultorum* de Fr. Zilettus (*Venetiis*, 1584, 28 vol. in-fol.), t. VI, 2° part. vol. 8 *de Contractibus licitis.*

EXPILLY (Claude), président au parlement de Grenoble, poëte, naquit à Voiron le 21 décembre 1561, d'une famille de bourgeoisie de cette ville (1). Il commença ses études classiques vers 1573 chez les jésuites de Tournon, et les acheva à Paris, où il resta trois ans, c'est-à-dire jusqu'en 1580. Ses classes terminées, il passa les Alpes pour aller, selon l'usage du temps, suivre les leçons des plus célèbres interprètes du droit dans les universités d'Italie ; il étudia deux ans à Turin sous Manutius et un an à Padoue sous Gui Panciroli et Jacq. Menochius. L'urbanité de ses mœurs et son immense désir d'apprendre lui concilièrent l'affection de ses maîtres et les bonnes grâces de plusieurs illustres personnages, entre autres d'un savant napolitain, Vincentio Pinelli, qui lui ouvrit les trésors de ses bibliothèques. Expilly puisa avidement dans ces riches collections ; il dévora, mais sans discernement et sans goût, toutes sortes d'ouvrages, et acquit une érudition aussi vaste qu'indigeste. Il fréquenta en même temps les académies où les jeunes gens apprenaient à faire des armes, à monter à cheval et se livraient à des exercices physiques qui étaient regardés alors comme le complément nécessaire d'une bonne éducation. Il parcourut aussi les principales villes d'Italie, Venise, Bologne, Ravenne, Rome, Florence, Gênes, Milan et Ferrare, où il visita plusieurs fois le Tasse dans l'hôpital de Sainte-Anne (2). Enfin, après trois années d'absence, il revint en Dauphiné passer quelques mois auprès de sa mère, puis il se rendit à Bourges pour y achever ses études sous le célèbre Cujas. Il suivit pendant neuf mois les leçons de ce grand jurisconsulte, qui lui donna le bonnet de docteur en octobre 1583;

(1) Son père, nommé *Claude* comme lui, né à Voiron vers 1538, avait embrassé la carrière militaire. Dès 1562, il commanda une compagnie de gens de pied dans la ville de Vienne. Il fut ensuite maréchal-des-logis des troupes du duc de Nemours, servit en Languedoc sous le maréchal Damville et obtint la charge d'aide-de-camp et de sergent de bataille sous François de Bourbon, gouverneur du Dauphiné. Ayant été posté dans le Bourg et le château de Chabrillon (Drôme) à la tête de 300 hommes pour reprimer les courses des protestants des environs, il fut tué dans une escarmouche par des marandeurs, le 22 sept. 1574, à l'âge de 36 ans. De son mariage avec *Jeanne de* Richard (morte à Voiron, le 12 janvier 1612), il laissa 3 enfants : *Claude*, qui est l'objet de la notice ci-dessus, et 2 filles, *Agnès* et *Marguerite*.

(2) Au lieu d'apporter dans ses visites l'indifférence et la froide curiosité de Montaigne, Expilly essayait de ranimer quelques étincelles de la mémoire éteinte du malheureux poëte, en lui récitant des chants entiers de la *Jérusalem délivrée*. D'après le vœu émis par M. Ducoin, dans l'*album du Dauphin.*, t. I., p. 112, un peintre de notre province, M. Hébert, a fait cet épisode le sujet d'un tableau qui est exposé au musée de Grenoble.

le 3 novembre suivant, il était de retour à Grenoble et s'y faisait inscrire parmi les avocats postulants du parlement.

Les débuts d'Expilly furent brillants, car ses grandes lectures lui permettaient de hérisser ses plaidoiries de cet étalage pédantesque d'érudition, de ces traits d'extravagant euphémisme qui faisaient alors toute la beauté de l'éloquence judiciaire, genre ridicule dans lequel il nous a laissé d'inimitables modèles. Les suffrages des femmes vinrent ajouter encore à l'éclat de ses débuts. Il avait rapporté des universités toutes les habitudes raffinées de la galanterie italienne « Il etoit, dit « son biographe (1), ingénieux et ga« land au possible, particulièrement « en invention de faire des mascarades « et des ballets ; on ne sçaurait croire « avec combien d'empressement il es« toit reçu dans les meilleures com« pagnies, et combien ses galanteries « le rendirent aduenant ainsy qu'il a « toujours esté iusques à la fin de ses « iours parmy les dames. » Admis familièrement par les femmes auxquelles il avait voué un culte de complaisance, d'adulation, dans toutes leurs réunions et dans tous leurs cercles, le cœur d'Expilly finit par perdre sa liberté, comme on disait alors. Il s'éprit d'une jeune veuve, Méraude de Baro, sœur d'un conseiller au parlement de Grenoble, et la poursuivit pendant 4 ou 5 ans de ses fadeurs poétiques. Mais cette dame s'étant remariée en 1587 avec le conseiller Cornu (2), il chercha à oublier ses chagrins d'amour en s'enfonçant profondément dans la lecture du Digeste, puis, comme remède souverain, il se maria, lui aussi, en 1589, avec une riche héritière, Isabeau Bonneton, fille d'un avocat au parlement.

En 1586 ses succès au barreau l'avaient fait nommer *substitut de MM. les gens du Roy ;* doué, comme le sont en général les poëtes, de convictions politiques forts souples, habile à flatter à propos, à tirer parti de toutes les circonstances favorables à sa fortune, il sut manœuvrer habilement au milieu des écueils politiques du temps et s'éleva bientôt aux premières dignités. Lesdiguières ayant porté un coup mortel à la Ligue en s'emparant de Grenoble (1590), Expilly qui appartenait à ce parti l'abandonna aussitôt pour se rallier à la cause du Roi qui lui paraissait la meilleure puisqu'elle triomphait. Il s'attacha dès lors à Lesdiguières, fut l'un de ses confidents, de ses conseillers et ses rapports avec lui devinrent si assidus qu'il l'accompagna jusque dans ses expéditions militaires. C'est ainsi qu'il se trouva au combat de Pontcharra (18 sept. 1591) où il combattit « armé de toutes pièces, sous la cor« nette blanche, parmy les volontai« res, monté sur vn fort beau coursier « de Naples... et que plus d'vne fois il « s enfonça très courageusement dans « le plus fort de la meslée (3) » : prouesse qu'il a chantée en vers et en prose. Ses complaisances ne tardèrent pas à être recompensées : il obtint par l'influence de son patron la charge de procureur général à la Chambre des comptes et dut à l'importance que ces hautes fonctions lui acquirent dans la province, d'être chargé de plusieurs négociations difficiles. Hâtons-nous d'ajouter que son élévation ne lui fit pas abandonner les Muses et que pendant tout le reste de sa vie il ne cessa de les fatiguer de ses invocations. « Il fut toujours, « dit Jules Ollivier, si impérieusement « dominé par la fureur de la versifica« tion, que l'incident le plus frivole « était pour lui l'occasion favorable de « vaticiner avec une intarissable fé« condité. Ses amis n'avaient le crédit « de se marier, de faire des enfants et « de trépasser, sans qu'il ne vînt les « accabler d'épithalames, d'odes et d'é« pitaphes. » Lors du mémorable procès des tailles il se rendit plusieurs fois à Paris pour soutenir les prétentions des deux premiers ordres. Il s'y trouvait en 1596 et comme au milieu des plus graves affaires il s'occupait volontiers de futilités, il profita de l'occasion pour publier chez Abel Langelier, en un honnête volume in-4°, les vers que lui avait inspirés sa belle passion pour madame Méraude de Baro (4), puis, afin de transmettre son image à la postérité, il fit graver son portrait par Thomas de Leu, célèbre artiste de ce temps-là. En 1600, la Savoie ayant été envahie par Henri IV, il fut nommé président du conseil souverain établi à

(1) Boniel de Catilhon, pp. 28-29.
(2) Voyez ci-dessus, p. 276.

(3) Boniel de Catilhon, pp. 42-43.
(4) Ce volume est dédié à Gabrielle d'Estrées. Tout en faisant la part des idées du temps à l'endroit des favorites royales, les plates adulations dont la dédicace est remplie ne permettent guère de douter que les députés des privilégies n'aient eu recours, pour faire triompher leur cause, à des manœuvres et à des intrigues peu honorables.

Chambéri. L'année suivante il revint à Paris pour le procès des tailles et réussit cette fois à obtenir un arrêt du conseil qui maintenait les privilégiés dans leurs exemptions (1). Ce succès que Boniel de Catilhon attribue uniquement à ses actives démarches, lui valut l'office d'avocat général au parlement par lettres du 29 oct. 1604. En 1606, il fut chargé, avec le président Lacroix de Chevrières et le conseiller de Ponnat, de la délimitation de certaines parties des frontières du Dauphiné et de la Savoie. En 1607, le roi lui donna la commission de faire un règlement pour remédier aux malversations qui se commettaient dans les péages de l'Isère et du Rhône. Pendant cette dernière opération, qui l'occupa jusqu'en 1610, il obtint le titre de conseiller d'État avec 2000 liv. d'appointements (1608).

Au milieu de ses prospérités, une maladie grave (2) et deux pertes douloureuses (3) vinrent frapper Expilly. Désirant goûter un repos que l'affaiblissement de sa santé lui rendait nécessaire, il se démit de sa charge d'avocat-général (4) et acquit celle de président, dans laquelle il fut reçu le 13 nov. 1616. Mais les loisirs que lui promettaient ces fonctions plus paisibles ne furent pas de longue durée. En 1622, le Parlement l'envoya à Gap en qualité de négociateur pour mettre fin aux inextricables difficultés qui, depuis 20 ans, divisaient les évêques et les consuls (5). En 1624, il fit un nouveau voyage à Paris avec plusieurs autres membres du Parlem., pour soutenir auprès du conseil d'État les prétentions élevées par sa compagnie contre la chambre des comptes (6). La même année, à propos de certaines réclamations adressées à la Cour de France par le pape Urbain VIII, le garde-des-sceaux lui demanda un mémoire sur les limites du Dauphiné et du Comtat-Venaissin, notamment sur la terre de Solérieux.

Deux ans après, la mort vint encore frapper douloureusement Expilly en lui enlevant sa femme, Isabeau Bonneton, à laquelle il était profondément attaché. Inconsolable de cette perte, il donna sa démission de président et résolut de vivre désormais loin des affaires. Mais de nouvelles commissions l'arrachèrent bientôt à sa retraite : en 1630, Louis XIII le nomma présid. du conseil établi à Chambéri; en 1633, il lui donna l'intendance de la justice, de la police et des finances de Pignerol; il le chargea en même temps de déterminer les limites du territoire de cette ville, et enfin il lui demanda un rapport sur les frontières du Dauphiné et de la Savoie. — Cette mission fut le terme de la carrière publique d'Expilly. Vers la fin de 1634, il quitta la cour de Turin, où le duc et la duchesse de Savoie lui avaient fait l'accueil le plus distingué et se retira à Grenoble, où il mourut bientôt après, le 25 juillet 1636, à l'âge de 75 ans. Les derniers jours de sa vie s'étaient écoulés dans l'étude et les travaux du cabinet. Boniel de Catilhon rapporte une particularité touchante de ses derniers moments : la veille de sa mort, dit-il, il se fit transporter dans sa bibliothèque « pour y dire les derniers « adieux à ses liures et aux Muses » (7).

Expilly eut de son mariage avec Isabeau de Catilhon une fille unique, *Gasparde* (8), qui épousa *Laurent de* Chaponay, sieur de Bresson. Ce dernier mourut à Grenoble, le 15 janvier 1613, à l'âge de 27 ans, laissant une fille nommée *Isabeau*, qui se maria le 6 février 1628 avec *Antoine* Moreton de Chabrillan. Devenue veuve, *Gasparde* épousa en 2e noces, le 10 juin 1615, *Claude de* Fassion, seigneur de Brion, en faveur duquel Expilly se démit de sa charge d'avocat-général.

On ne peut nier qu'Expilly n'ait été, en son temps, l'un des plus importants personnages du Dauphiné; les nombreuses missions qui lui furent confiées témoignent de la haute estime en laquelle ses contemporains tenaient son mérite. Malheureusement pour sa mémoire, le souvenir de ses services s'est effacé en même temps que celui des circonstances, fort secondaires, du reste, dans lesquelles il fut employé, et aujourd'hui on ne le connaît guère que par la

(1) C'est l'arrêt 15 avril 1602

(2) Il avait été obligé de se faire opérer de la pierre en 1608.

(3) Celles de sa mère morte en 1612 et de Laur. de Chaponay, son gendre, mort en 1613.

(4) En faveur de Claude de Fassion, 2e mari de sa fille.

(5) Voy. la notice de Du Serre (*Ch.-Salomon*).

(6) Ce différend, né à propos de l'étendue de la juridiction des deux cours, fut terminé par un arrêt du conseil du 24 mai 1625. Jules Ollivier dit par erreur qu'Expilly, seul, « fut chargé de terminer à l'amiable ces difficultés. »

(7) Les livres d'Expilly furent acquis par l'évêque Jean de Caulet dont la riche bibliothèque a fait le premier fonds de celle de Grenoble.

(8) Par là tombent toutes les prétentions d'une famille, fort honorable d'ailleurs, qui se dit, de nos jours, issue de notre président dont elle a pris sans façon les armoiries (d'azur au coq d'or, au chef d'or chargé de 3 molettes de sable).

vanité ridicule dont il était rempli, par ses soins minutieux à pourvoir aux intérêts de sa renommée en faisant graver son image et frapper des médailles en son honneur, surtout enfin par le faible qu'il eut de composer des vers, et de mauvais vers, faible déplorable qui, au dire d'Alceste, suffit à décrier les gens. — Outre les sources indiquées ci-après, on peut consulter, pour l'histoire de sa vie : *Illustrium virorum Elogia*. par Tomasini, édit. de 1644 (Patavii, ex typogr. Seb. Sardi), in-4° ; *Notice* par Jules Ollivier, dans la *Revue du Dauphiné*, t. VI, pp. 65 et suiv. ; *Notice* par M. Ducoin dans l'*Album du Dauph.*, t. I, pp. 110 et suiv.

ÉCRITS RELATIFS A EXPILLY.

I. *La vie de messire Clavde Expilly, chevalier, conseiller du Roy en son conseil d'Estat, et président au parlement de Grenoble*, par Ant. Boniel de Catilhon (son neveu). Grenoble, Phil. Charvys, M. DC. LX, in-4°, 166 pp. — II. *Histoire et vie de Claude Expilly, chevalier, conseiller*... par J.-C. Martin. Grenoble. impr. de Peyronard, 1803, in-8° de 24 et 18 pp. — III. *Expilly. Discours prononcé à la rentrée de la cour royale de Grenoble, le 15 novembre 1847*, par M. Nadaud. Grenoble, Baratier (1847), in-8° de 41 pp. C'est une sorte de panégyrique dans lequel M. Nadaud, alors procureur-général à la Cour royale de Grenoble, s'efforce de venger un vénérable devancier des appréciations fort peu révérentieuses de Jules Ollivier. M. Vallentin a combattu quelques assertions de ce discours relatives à la numismatique, dans l'opuscule suivant : — IV. *Rapport sur la Biographie d'Expilly, par M. Nadaud, lu à la société de statistique de l'Isère le 3 janvier 1848*, par M. Ludovic Vallentin, secrét.-adjoint. Grenoble, impr. Baratier, 1848, in-8° de 16 pp. avec 1 pl. contenant le facsimile de 4 médailles d'Expilly (*Lith. du commerce, pl. Grenette, 7. Grenoble*). L'auteur y démontre, contrairement à l'opinion de M. Nadaud, que les médailles d'Expilly furent frappées, non par ordre de la ville de Grenoble, mais par lui-même, comme des monuments destinés à éterniser sa mémoire. Il s'appuie principalement sur Tomasini, qui devait bien connaître toutes les particularités de la vie de ce magistrat, avec lequel il était en correspondance litt. — V. voy. VALANTIER.

MÉDAILLES D'EXPILLY (1).

I. Face : *CLAVDIVS EXPILLIVS. ÆT. XL. VORON.* Expilly est de profil, tourné à D., tête nue, couvert de la dalmatique romaine. — Revers : femme revêtue d'une toge, tenant de la main droite une image de la justice et montrant de la gauche un trophée d'armes qui est à ses pieds. Légende : *NON. INFERIORA. SECVTVS.* - Exergue : *1601*. — Gr. par *Dupré*. - Module, 34 mill. — Expilly fit frapper cette médaille pour rappeler ses prouesses à la bataille de Pontcharra et apprendre à la postérité qu'il avait préféré la magistrature à la carrière des armes.

II. Face : *CLAVD. EXPILLIVS IN SENAT. GRATIANOP. PRÆSES ÆT. 58. 1619.* Expilly est de profil, tourné à G., revêtu de la simarre de président. — Même revers qu'à la précédente, moins l'exergue. - Module : 39 mill. — Relative à sa nomination à la charge de président.

III. Face : *CLAVD. EXPILLI. COM. CONSIST. S. D. PRÆS.* Expilly est de 3/4, tourné à G., avec la simarre de président. — Revers : un paysage où se voient une tourterelle sur un ormeau effeuillé, et, dans le fond, une petite chapelle funéraire. Légende : *NEC GEMERE CESSABIT*. - Exergue : *1630*. - Gr. par *Olier*. - Module, 46 mill.

IV. Face : *CLAVD. EXPILLI COM. CONSIST. S. D. PRÆS.* Exergue : *Dvpré, 1636.* Expilly est de profil, tourné à D., une calotte sur la tête. — Revers : mêmes sujet et légende qu'à la précédente, mais la composition du paysage est différente. - Module : 46 mill. — Cette médaille et la précédente furent frappées par Expilly à l'occasion de la mort de sa femme arrivée en 1620.

V. D'après Tomasini, il aurait fait frapper une médaille lors de sa démission de président au Parlement en 1629. On y voyait sur le revers une petite maison avec cette lég. : *DEVS NOBIS HÆC OTIA FECIT*. Je ne puis en donner une description plus complète

PORTRAITS D'EXPILLY.

I. Il est dans un ov., en buste, tourné à D., habillé à la romaine. Sur la bordure de l'ov., on lit : *CLAVDE EXPILLY*, et tout autour voltigent des amours et des flammes. En bas, à G. : *Thomas de*

(1) Les n. I, II et IV sont dans le médaillier de la Bib. de Grenoble.

Leu fecit. Au-dessous, ces 4 vers de notre Alex. de Pontaimery :

Voicy la merueille des ames
Et leurs effects plus singuliers
Qui font changer ces belles flames
En mille branches de lauriers.

H. 115 mill. L. 164 mill. Portrait recherché dont il existe deux états : 1° celui décrit ; 2° après le mot *Expilly*, on a ajouté, *æt. 35* (1). — II. *Clavdivs Expillivs Eqv. Delphinat. Cvriæ præses.* Buste de 3/4. G.-H. 130 mill. L. 93. Se trouve dans le rec. de Tomasini, éd. de 1644 (Patavii, ex typogr. Seb. Sardi, in-4°). — III. *Clavde Expilly, cheualier c^er du Roy en son conseil d'Estat, president au Parlement de Grenoble.* En buste, de 3/4. D.-H. 127 mill. L. 90 mill. Se trouve en tête de sa vie par Boniel de Catilhon. (Copie en contre-partie du précédent.) — IV. *Claudius Expillius Delphinat curiæ præses.* Copie du précédent, moins l'encad^t. H. 75 mill. L. 45 mill. Se trouve en tête du *Theatrum virorum erud. singul. clar.*, de Freher Marquard (Nuremberg, 1688, in-fol.). — V. (Sans légende.) Expilly, revêtu de sa simarre, est en buste, de 3/4, tourné à D. dans un encad^t oct. de feuilles de chêne. *Germ. Audran sculp. Lugdu.* En bas, ses armes. C'est le plus beau et le plus rare des portraits d'Expilly. — VI. Copie en contre-partie du précédent, moins l'encad^t et les armes, dans l'*Album du Dauphiné*, t. Ier. Lith., in-4°.

ÉCRITS D'EXPILLY.

I. *Les poemes dv sievr d'Expilly. A madame la marqvise de Monceavx.* Paris, Abel Langellier. MDXCVI, in-4° de 2 ff. et 216 pp., titre gr. par Th. de Leu. = Autre éd. : sous ce titre : *Les poemes de messire Clavde Expilly, conseiller du Roy an son conseil d'Etat et prezidant au Parlement de Grenoble.* Grenoble, de l'impr. de P. Verdier, MDCXXIIII, in-4° de 4 ff., 461 et 5 pp.

Cette 2e éd. se divise en 3 part. : la 1re, dédiée à Gabrielle d'Estrées, n'est que la reproduction du recueil publié en 1596 (ci-dessus) ; elle contient, sous le titre d'*Amours*, des sonnets, des élégies et des chansons pour et en l'honneur de sa maîtresse, Méraude de Baro, et d'une foule de Chloris, d'Amaryllis, etc. ; - la 2e part., dédiée à Lesdiguières, est presque uniquement consacrée à célébrer ses louanges et ses exploits. On y trouve une sorte de poëme sur la bataille de Pontcharra qui avait été déjà publié séparément sous ce titre : *La bataille de Pontcharra et journée de Salbertrand, gaignees par Monseigneur le duc d'Esdiguieres, pair et maréchal général aux armées du roi, et lieutenant-général au gouvernement de Dauphiné, descrites par Messire Clavde Expilly...* A Grenoble, Marniolles, 1621, in-4° de 1 f. et 4 pp. (2). — La 3e part., dédiée au card. de Richelieu, contient, sous le titre d'*Epitafes*, diverses productions consacrées par Expilly à la mémoire de ses amis. Au milieu de ces pièces est intercalé un supplément en prose à l'histoire de Bayart, que Louis Videl a publié *in extenso* dans une éd. de la vie du bon chevalier par Godefroy (Grenoble, Nicolas, de l'impr. de Fremon, 1650, in-8°) (3).

II. *Plaidoyez de M. Clavde Expilly, conseiller du roy et son advocat general au Parlement de Grenoble, avec quelques arrests et reglements notables dudit parlement.* Paris, Abel Langelier, 1608, in-8° de 394 et 184 pp. C'est la 1re édit. = Autres : Paris, 1612, in-4° de 20, 663, 14 et 48 pp. = *Ibid.*, 1619, in-4°. = *Ibid.*, 1621, in-4°. = Lyon, 1628, in-4°, de 2, 18 et 291 pp. = *Ibid.*, 1636, in-4° de 34, 900 et 74 pp. Cette édition est la plus belle. = *Ibid.*, chez Sim. Rigavd, M. DC. XXXXXII, in-4° de 12 ff., 580 pp. et 38 ff. Cette édit. porte sur le titre : *sixième édition.* = *Ibid.*, 1651, in-4°. = *Ibid.*, 1662, in-4°.

III. *L'ortographe françoise selon la prononciation de notre langue.* Lyon, 1618, in-fol. Très-rare. C'est un traité destiné à vulgariser un système de réforme orthographique, dont il était l'inventeur, consistant à écrire les mots de notre langue comme on les prononce. Il en a fait l'application dans ses écrits.

IV. Il a été l'éditeur, et en partie l'auteur, du recueil suivant consacré à la mémoire de son gendre : *Le tombeau de Laurens de Chaponay, seigneur de Bresson, gentilhomme dauphinois, où sont contenues quelques lettres de consolation, des vers, des proses, des inscriptions et des épitaphes et autres éloges en l'honneur du défunct.* Lyon, Amy-de-Polier, 1616, in-4° de 56 pp. (Très-rare.) L'exemplaire de la Bib. pub. de Grenoble (n° 27332) est

(1) Afin que ce portrait fût un monument moins périssable, il le fit coller, avec celui de Lesdiguières, sur les gardes de la plupart des livres de sa Bibliothèque.

(2) Le mss. original et autographe de ce poëme est à la Bib. pub. de Grenoble (8 pp. in-fol. s. vel.)

(3) Voy., au sujet de ce supplément à l'hist. de Bayart, une note de M. Gariel dans son *Delphinalia*, n° 1 (janv. 1852), p. 8.

chargé de corrections de la main d'Expilly.

V. *Harangue faite au roy Louis XIII par le sieur Expilly, président au parlement de Grenoble et commis par Sa Majesté à la charge de présidant au conseil souverain de Savoye, accompagné des autres conseillers du conseil venant saluer Sa Majesté à Chambéry.* Cette harangue, prononcée au mois de juin 1630, est conservée parmi les mss. de la Biblioth. imp. (Collect Dupuy, vol. XLVI, pag. 150).

F

FABRE DÉSESSARTS (MARIE-AUGUSTE), évêque de Blois, né à Aouste (Drôme), le 29 août 1794, fit ses classes au collége d'Annonay et ses études ecclésiastiques au séminaire de Viviers dont M. Devie (de Montélimar), depuis évêque de Belley, était supérieur. En 1815, il fut appelé à Valence par ce dernier, qui était devenu l'un des vicaires généraux du diocèse, et y professa successivement la quatrième, la rhétorique et la philosophie au petit séminaire. De là il passa au collége de la même ville, dont la direction lui fut confiée en 1818. Cette position le mit en rapport avec un autre vicaire-général du diocèse, M. de Sausin, qui le prit en une affection singulière et le fit venir auprès de lui peu de temps après son élévation à l'évêché de Blois (1823). Ce prélat, alors âgé de 67 ans, et accablé d'infirmités, avait besoin d'un ecclésiastique jeune et actif pour l'aider à supporter le poids de l'administration pastorale. M. Désessarts lui prêta son concours, d'abord sans caractère officiel, puis avec le titre de vic.-général (1825). S'il faut s'en rapporter à certains organes de la presse religieuse, son arrivée à Blois aurait été un véritable fléau pour ce diocèse, où bientôt, dit un de ses biographes (1), on vit, au gré de ses caprices, les paroisses changer de curés comme les girouettes de position. On lit dans le *Bien social*, journal du clergé secondaire : « M. Désessarts s'occupe plus de sa belle « chevelure que d'études. Plein de va« nité puérile, et sans douceur ni pre« venance pour ses confrères, ses pro« cédés et sa tenue ecclésiastique, de« puis qu'il est vic.-génér., ont rappelé « souvent aux fidèles le passage de St. « Paul : *Non in tortis crinibus*, etc. » — A la mort de son vénérable évêque arrivée le 5 mars 1844, M Désessarts lui succéda sur le siége de Blois; mais il ne jouit pas longtemps de son élévation, car il mourut peu d'années après, le 20 oct. 1850. Sa ville épiscopale doit à son initiative une maison d'orphelines établie sous le titre de *la Providence* et un refuge pour les filles repenties (1836). Ces deux fondations philanthropiques consolent de plusieurs actes regrettables de l'administration de ce prélat.

BIO-BIBLIOGRAPHIE. — I. *Notice biographique sur Mgr. Des Essarts, évêque de Blois (Extrait de la France centrale du 25 oct. 1850).* (Blois, impr. Morard), s. d. (1850), in-8°, 8 pp. — II. *Oraison funèbre de Mgr M. A. Fabre Des Essarts, évêque de Blois, décédé le dimanche 20 octobre 1850; prononcée le 29 oct. par M. l'abbé Pornin, chan. théologal.* (Blois, imp. Morard, 1850), in-8°, 16 pp.

FABRI. — Il y a eu deux jurisconsultes de ce nom qui ont joui en Dauphiné d'une certaine célébrité. L'un, *Hugues*, avocat à Vienne, florissait sous François Ier, et laissa des conseils manuscrits. L'autre, *Antoine*, fut conseiller au parlement de Grenoble au 17e s., et laissa un recueil d'arrêts dont quelques-uns ont été insérés dans le recueil d'Expilly (chap. 233 à 266). Un de ces arrêts est de 1636.

FALCOZ ou **FALCOS** - *Falco* -, ancienne famille noble de Dauphiné dont l'origine remonte à la première moitié du 15e s. Elle possédait la terre d'Anjou, dans le Viennois, érigée en comté, en faveur d'Alexandre de Falcoz de La Blache, par lettres du mois d'août 1679, enregistrées le 4 juil. 1681. — Les deux personnages suiv. lui appartiennent.

FALCOZ (AYMAR), écriv. du 16e s., né vers 1493, entra fort jeune dans l'abbaye de Saint-Antoine de Viennois, y fit ses études théologiques, et ne tarda pas à en devenir l'un des membres les plus distingués. Après avoir eu pendant quelque temps la direction de la pa-

(1) *Biographie du Clergé contemporain*, par un solitaire, t. VIII.

roisse de Saint-Antoine, il fut pourvu de la commanderie de Saint-Gilles, à Bar-le-Duc. Le chapitre général de son ordre l'envoya ensuite avec de pleins pouvoirs auprès du pape Clément VII pour régler diverses affaires de discipline. Le succès avec lequel il s'acquitta de cette mission lui valut à son retour d'être chargé, avec son confrère, le mathématicien Jean Borrel, de gouverner l'ordre pendant la vacance du siége abbatial (1). Quelques années après, le chapitre canonial de Saint-Antoine, sentant le besoin d'avoir à sa tête un homme zélé et capable de défendre ses droits dans des temps difficiles et orageux, créa en sa faveur une charge de *dictateur*.—Il mourut en 1544, âgé de 51 ans. — Il a laissé, entr'autres ouvrages, une histoire de son ordre assez bien écrite, qui renferme sur l'histoire ecclés. de notre province des particularités intéressantes que l'on chercherait vainement ailleurs. Malheureusement on désirerait y trouver un peu plus de critique. — (Voy. le *Dict.* de Moréri où sa notice a été rédigée d'après des notes du P. Boudet, supérieur de la maison de Saint-Antoine de Paris.)

Bibliographie. — I. *Antonianæ historiae compendium ex uarijs ijsdemq3; grauissimis ecclesiasticis scriptoribus nec non rerum gestarum monumentis collectum, una cum externis rebusq3; plurimis scitu memoratuq3; dignissimis.- Excvdebat Theobaldvs Payen Lvgdvni anno* M. D. XXXIIII, pet. in-fol. de 5 ff. prélim. non chiffrés et *cxvj* ff. goth. (Bib. de Grenoble). Un des chap. de cette histoire est consacré aux 7 merveilles du Dauphiné. = Trad. en espagnol par Fern. Suarez, provincial de l'ordre des Carmes : Séville, Fr. Perez, 1603, in-... Le traducteur y a ajouté une hist. des commanderies de Saint-Antoine en Espagne. — II. *De tuta fidelium navigatione inter varias peregrinorum dogmatum, nec non claudicantium opinionum fluctuationes, dialogi decem, quibus ex ipso sacrarum litterarum fonte, universæ hauriuntur sententiæ, adjunctis passim probatissimis veterum Patrum dictis et rationibus.* Lugduni, Ægid. et Jac. Huguetan, 1536, in-...— III. *De exhilaratione animi quem metus mortis augit et excruciat, dialogus cum pius, tùm eruditus.* Viennæ, Math. Bonhomme, 1541, in-8° (Bib. de Gren.).

Le *Dictionn.* de Moréri lui attribue les deux ouvrages suiv., mais sans indications de date ni de lieu d'impression : IV. *De compendiosâ ratione quâ quis ditari possit, dialogus familiaris.* — V. *De fœdere cum Turcâ non ineundo.* Il paraît que Falcoz, après avoir relu cet écrit au sortir de l'impression, en supprima tous les exemplaires.

D'après un ancien nécrologe de son ordre cité par le même *Dict.*, il avait encore composé d'autres ouvrages qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous. — D'après G. Allard, il aurait fait un *Traité de la Navigation* et un autre de *la Culture des Jardins.*

(1) Voy. ci-dev. p. 164.

FALCOZ (Alexandre-Joseph), Cte *de* La Blache, né à Anjou (Isère), le 11 avril 1739, embrassa la carrière militaire dans laquelle plusieurs de ses ancêtres s'étaient distingués. Son grand-oncle, le célèbre financier Paris-Duverney, qui l'avait fait élever et l'aimait comme un fils, lui obtint le brevet de brigadier de cavalerie le 25 juill. 1762, et celui de maréchal de camp le 3 janv. 1770. Il fit plus : à sa mort, arrivée le 17 juill. de cette dernière année, il l'institua son légataire universel. Par cette libéralité, le cte de La Blache acquit une fortune immense et en même temps une célébrité à laquelle il était certainement bien loin de s'attendre. Beaumarchais, qui se disait créancier de Duverney en vertu d'un prétendu arrêté de compte, réclama de son légataire une somme de 100,000 livres. Celui-ci repoussa la demande en arguant le titre de faux : de là le mémorable procès, à l'occasion duquel l'illustre auteur de *Figaro* publia ses spirituels factums : je n'en rappellerai pas les divers incidents, car ils sont dans la mémoire de tout le monde. Le cte de La Blache, qui n'était pas de force à se mesurer avec un si rude adversaire, sortit tout meurtri de la lutte. — En 1789, et grâce peut-être à Beaumarchais, dont les attaques lui avaient fait une sorte de célébrité, il fut élu député de la noblesse du Dauphiné aux états-généraux. L'un des premiers de son ordre, il se réunit à la chambre du Tiers-Etat, et prit quelque part aux travaux de l'Assemblée constituante, notamment dans les questions de finances. Mis en prison en 1793, il recouvra la liberté après le 9 thermidor, et vécut pendant le reste de la Révolution aux environs de Paris, dans une terre qui lui provenait de Paris-Duverney. Il y mourut en 1802.

Portraits. — I. *Alexdre-Jos. de Falcos, comte de La Blache, né à Anjou...* Buste, de profil, G., in-8°. *Labadye de la*

Courbe sculp. (Suite de Déjabin). — II. Suite de Levachez, in-4°.

Bibliographie. — *Opinion de M. de La Blache contre l'émission des assignats* (5 sept. 1790). Paris, chez Baudouin, 1790, in-8°, 19 pp.

FALQUET-PLANTA (Bernard-Henri-Sébastien), naquit à Grenoble, le 17 septembre 1770 (1). Sa famille le destinait à la magistrature, mais, à peine sorti du collège, il salua avec l'enthousiasme de la jeunesse la révolution qui venait d'éclater; comme son père, il en adopta les principes et, enflammé de l'amour de la patrie, il s'engagea comme simple soldat dans un bataillon de volontaires. Il servit d'abord à l'armée des Alpes sous Montesquiou, puis à celles des Pyrénées Orientales, où il obtint le grade de chef de bataillon... Le 26 nov. 1793, chargé d'enlever une redoute élevée sur le pont de Ceret, il culbuta les Espagnols qui la défendaient et reçut les épaulettes de colonel sur le champ de bataille. Malheureusement, le soir même de ce jour si glorieux pour lui, en voulant protéger une retraite nécessaire, il fut fait prisonnier par un parti de Portugais. — Après une détention de près de deux ans à Rio-Frio, où on l'avait transféré, il revint en France (1795) et se rendit à Paris pour demander de l'emploi à un ancien ami de son père, Aubert-Dubayet, alors ministre de la guerre. Refusé, nous ne savons pourquoi, par ce général, Planta s'adressa au 1er Consul qui, sur les instances réitérées de Duphot, consentit à le mettre à la tête d'une brigade dans les troupes de la République Cisalpine. Peu après il prit part à l'expédition de Rome où on lui donna le commandement des troupes romaines, d'abord avec le titre de général de brigade, puis avec celui de gouverneur de la ville; mais il ne conserva pas longtemps cette position élevée. Ayant voulu, dit-on, s'opposer aux exactions des agents français qui traitaient la nouvelle république en pays conquis, il se vit en butte à des haines et à des dénonciations à la suite desquelles il fut destitué. — En 1799, il alla prendre du service à l'armée des Alpes : nommé chef d'état-major du général Turreau, il se trouva à la prise de Pignerol, au combat livré au passage de Suze, à la prise de Turin, et reçut de nouveau le grade de général de brigade (27 juin 1800). Mais cette fois il ne fut pas plus heureux que la première : sa nomination n'était que provisoire, et Bonaparte refusa de la confirmer : bien plus, Brune qui remplaça Masséna à l'armée d'Italie, le mit à la réforme. —En 1804, le général Baraguay-d'Hilliers, commandant une division de l'armée des côtes de l'Océan, l'appela auprès de lui en qualité de chef d'état-major. « Là, dit M. Albert Du Boys, il se rencontra avec Louis-Bonaparte qui d'abord se montra très-froid à son égard. Mais un jour que Mme d'Hilliers donnait une fête pour célébrer la bienvenue d'Hortense Bonaparte, Planta se déguise en bohémien charmant et chante des couplets charmants en l'honneur de la femme aimable et distinguée qui devait être plus tard reine de Hollande. Louis-Bonaparte le remercia chaudement de cette attention délicate, et, à dater de ce jour, le traita comme un ami. » Quelques mois après l'empire fut proclamé, et, quoique lié avec le frère du nouveau souverain, Planta, fidèle à ses opinions républicaines, donna sa démission et se retira dans les montagnes du Piémont. Cependant ses opinions s'étant bientôt modifiées, il se soumit au gouvernement, et, dégoûté du service militaire dans lequel il n'avait pas été fort heureux, il songea à entrer dans des fonctions civiles. Une place d'inspecteur à l'académie de Grenoble et la croix de la Légion d'honneur récompensèrent cette conversion politique. — A la première restauration, Planta salua avec un enthousiasme incroyable l'arrivée des Bourbons. — Dans les cercles, dans les banquets royalistes de Grenoble, il se fit remarquer par l'exaltation de ses sentiments et, lors du passage du comte d'Artois dans le département de l'Isère, en mars 1814, il donna carrière à sa verve poétique pour chanter *la gloire des lys* et honnir l'*Ogre de Corse* (1). Malheureusement s'étant rendu à Paris

(1) La famille Falquet est originaire de Genève, où un de ses membres, *Nicod*, fut reçu bourgeois le 26 novembre 1458; un descendant de ce dernier étant venu se fixer en Dauphiné vers le milieu du XVIIe siècle, y forma deux branches dont l'une prit le nom de Falquet de Planta, et l'autre de Falquet-Travail. Elle paraît avoir été anoblie en la personne de *Balthazar* Falquet, élu syndic de la ville d'Annecy, en 1648.

(1) On trouve quelques chansons de sa façon dans l'opuscule intitulé : *Recueil de différentes poésies, à l'occasion du passage de S. A. R. Monsieur, frère du Roy, à Grenoble, en octobre* 1814. Grenoble (Allier) (s. d.), in-8°, 43 pp.

pour solliciter un emploi, il se compromit par des offres exagérées de services faites au duc de Berry : c'était peu de jours avant le retour de Napoléon. Instruit de sa conduite, le ministre Fouché lui donna l'ordre de se retirer à sa maison de campagne de Fontaines, près de Grenoble Cette retraite forcée était une sorte d'exil qui permettait à Planta de se regarder comme *une victime du despotisme impérial*, aussi salua-t-il avec redoublement d'enthousiasme la seconde restauration. Cette fois, son zèle fut récompensé ; on régularisa sa position comme militaire, en lui donnant un brevet de colonel, puis, lors de l'institution des cours prévôtales (20 décembre 1815), on le nomma grand prévôt de celle de Grenoble. Il accepta sans sourciller d'aussi pénibles fonctions qui l'appelaient à sévir, dans son propre pays, contre ses anciens amis politiques (1) et il les remplit dans toute la rigueur de la loi, pour ne rien dire de plus. Il fut l'un des juges qui condamnèrent à mort le malheureux Didier. Le soulèvement de l'opinion publique ayant amené la suppression des cours prévôtales (6 juin 1818), il se rendit à Paris pour solliciter un nouvel emploi. Notre compatriote Anglès, alors préfet de police, le fit entrer dans son administration en qualité de chef de bureau des prisons : il lui procura en même temps les fonctions de secretaire-genéral de l'œuvre philanthropique instituée pour améliorer le sort des prisonniers. Mais Planta qui parla toujours beaucoup trop, se fit destituer du premier de ces deux emplois en....., et perdit le second en 1823, lors de la suppression de l'*œuvre des prisons*. Deux ans après, une ordonnance royale du 12 mars 1825 l'appela au commandement de la place de Briançon. En 1830, son dévouement à la cause de la restauration le fit destituer de ces fonctions, mais la souplesse de ses convictions politiques, le rallia bientôt au nouveau gouvernement, qui lui donna le commandement de Sisteron (14 déc. 1830), puis celui de Lille (10 sept. 1832). Ce fut le terme de la carrière politique de notre ex grand prévôt ; vers la fin de 1833, il demanda sa mise à la retraite et vint se reposer dans sa maison de campagne de Fontaines d'une existence agitée et peut-être aussi un peu calomniée. Il y est mort fort devotement, le 28 novembre 1839. — C'était un fort bel homme, doué de beaucoup d'esprit, très-instruit et qui passa sa vie à pérorer et à noircir du papier sur toutes sortes de sujets.

(1) Il prononça à ce sujet un discours fort curieux qui a été inséré dans un recueil intitulé : *Discours prononcés lors de l'installation de la cour prévôtale de Grenoble le 30 mars*, 1816. (Grenoble, vᵉ Peyronard, in-8°, 26 pp.)

Extrait d'une notice inédite communiquée par M. Albert Du Boys.

FANTIN DESODOARDS (Antoine-Etienne-Nicolas), publiciste et historien, naquit au Pont-de-Beauvoisin, où son père était subdélégué de l'intendant (le 26 déc. 1738) — Il entra d'abord comme novice chez les jésuites, mais cet ordre ayant été supprimé avant qu'il eût prononcé ses vœux, il vint chercher fortune à Paris, et commença, dès 1783, à publier quelques ouvrages. Vers la même époque, il était prêtre et avait les titres de vic.-général du diocèse d'Embrun, de chanoine de la Ste-Chapelle de Paris, et de prieur de Betteville, en Normandie. Au commencement de la Révol., il adopta avec chaleur les idées nouvelles, se lia avec Marat, Chaumette, Collot-d'Herbois, fréquenta le club des Jacobins, et essaya, sans succès, de jouer un rôle politique. Après le 10 août, son titre de prêtre l'ayant rendu suspect, il fut arrêté et détenu pendant quelque temps. Rendu à la liberté, il se maria et manifesta dans ses écrits un attachement aux principes de la Révolution que, plus tard, il essaya de présenter comme lui ayant été inspiré par la prudence. Malgré son activité et le soin qu'il eut de multipl. ses écrits sous toutes les formes, il ne paraît pas avoir jamais joui des faveurs de la fortune. Cependant, en 1807, l'élévation de son compatriote Crétet au ministère de l'intérieur sembla un instant lui promettre des jours meilleurs. Ce ministre lui alloua une somme annuelle de 6,000 fr. pour l'aider à publier son Histoire de France et le supplément à Velly, Villaret et Garnier (ci-apr. nº XII). Comptant sur la continuation de ce secours, Fantin Des Odoards se lança, sans hésiter, dans une entreprise immense, la publication simultanée de deux ouvrages qui, ensemble, devaient former 45 vol. La mort de son protecteur arrivée deux ans après, et la saisie du 26ᵉ vol. de son supplém. a Velly, vinrent malheureusement faire évanouir ses espérances : il perdit toutes ses ressources et ruina le libraire Nicole. — Il

s'éteignit obscurément à Paris, le 25 septembre 1820, à l'âge de 82 ans.

La Biographie universelle et portative des Contemporains (1) apprécie d'une manière sévère, mais juste, les publications de cet écrivain. « M. Desodoards n'est pas à beaucoup près sans mérite: sa narration est claire, élégante et souvent rapide ; mais en écrivant l'histoire contemporaine, il aurait dû se montrer fidèle dans l'exposé des faits et ne pas s'exposer à de fréquents démentis. Quoi qu'il en soit, le sort de ses ouvrages est irrévocablement fixé. On a pu les lire avec une sorte d'avidité à une époque où les plaies de la Révolution n'étaient pas encore cicatrisées, où les haines des partis n'étaient pas bien amorties, où la rapidité des événements politiques et militaires laissait peu de prise à la réflexion; mais aujourd'hui, on médite; on ne s'en tient pas à l'écorce des événements, on en approfondit les causes: quand elles ne sont pas fidèlement exposées, quand leurs résultats sont mal appréciés, on relègue l'historien, quel que soit le mérite de son style, dans la classe des Calprenède et des Scudéry. »

PORTRAITS. — I. ANT. *FANTIN DES ODOARDS, né au pied des Alpes, en 1738.* En bas, 6 vers: *Dans les feux d'un volcan...* En buste, de 3/4, G., dans un ovale entouré d'ornements, in-8°. Le nom est autour de l'ovale. — II. *ANT. FANTIN DESODOARDS, né dans les Hautes-Alpes.* En bas les 6 vers ci-dessus. Copie en contre-partie du précédent, dans un ov., mais sans ornements. Point., in-8°. — III. *ANT. FANTIN DESODOARDS des Hautes-Alpes.* En bas, les 6 vers ci-dessus. Buste, de 3/4. D. H. de la gravure, 115 mill. L. 83 mill. — IV. *ANTOINE FANTIN DESODOARDS...* En bas, *David fe.* Buste, de prof. D. dans un méd. rond. H. 79 mill. L. 53 mill. Rare.

BIBLIOGRAPHIE. — I*. *Andercan, raja de Brampour et Padmani, histoire orientale.* Paris, 1783, 3 vol. in-12.—II. *Dictionnaire raisonné du gouvernement, des lois, des usages et de la discipline de l'Eglise, conciliée avec les libertés et les franchises de l'Eglise gallicane.* Paris, Moutard, 1788, 6 vol. in-8°.—III. *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France, depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV, par le président Hénault, continué depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la paix de 1783.* Paris, 1788-89, 3 vol. in-8°. = 2e et 3e éd. *continuées jusqu'au traité de Campo-Formio.* Paris, 1801 et 1807, 2 vol. in-8°. = 4e édit. *continuée jusqu'à la rentrée de Louis XVIII en France.* Paris, 1820, in-4°.—IV*. *Considérations sur le gouvernement qui convient à la France, et sur les moyens de concourir au rétablissement des finances de l'Etat en vendant pour deux milliards des biens du clergé, par un citoyen de Paris membre du district des Cordeliers* (s. n. de l.). 1789, in-8°, 140 pp. Rare.—V. *Histoire de France depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la paix de Versailles en 1783.* Paris, Moutard, 1789, 8 vol. in-12.=3e éd. sous ce titre: *Louis XV et Louis XVI.* Paris, Buisson, an VI, 5 vol. in-8°.

VI. *Histoire philosophique de la Révolution de France, depuis la convocation des notables jusqu'à la séparation de la Convention.* Paris, 1796, 2 vol. in-8°. = 2e éd. Paris, 1797, 4 v. in-8°. = 4e édit. continuée jusqu'à la fin de 1801. Paris, 1801, 9 vol. in-8°.—Les 5e et 6e vol. de cette édition ont paru séparément sous le titre de * *Histoire de la République française, depuis la séparation de la Convention nationale jusqu'à la paix entre la France et l'empereur.* Paris, Dufour, an VI, 2 vol. in-8°. Le 7e vol. de la même édition a aussi paru séparément sous ce titre: *Histoire de la République française, depuis le traité de Campo-Formio jusqu'à l'acceptation de la constitution de l'an XIII.* Paris, Maradan, 1801, 1 vol. in-8°. = 5e édition continuée jusqu'à la paix de Presbourg, en 1806. Paris, 1807, 10 vol. in-8°. Le 10e vol., qui est intitulé *Supplém. à l'hist. philosoph.*, n'est pas de Fantin-Desodoarts, mais de M. André, des Vosges (*Fr. litt.* de Quérard).=6e éd. Paris, 1819, 6 vol. in-8°.—Cet ouvrage n'est qu'une compilation de tous les fatras philosophiques de l'auteur. Il eut de la vogue, parce qu'il portait atteinte à la réputation d'un grand nombre de personnages politiques contemporains. L'un d'eux, J.-Ch. Bailleul, ex-député à la Convention, l'attaqua en 1803 devant les tribunaux pour l'avoir, disait-il, calomnié dans son récit des événements de fructidor an V; mais Fantin Des Odoards fut mis hors de cour.

VII. *Révolutions de l'Inde pendant le XVIIIe siècle, ou Mémoires de Tippo-Saëb, sultan de Maissour, écrits par lui-même, et traduits de la langue indostane.* Paris. Bridel, 1796, 2 vol. in-8°, et 1797, 4 v. in-8°. Ces prétendus mémoires sont une composition romanesque de l'auteur, qui les a ensuite remaniés et pub. sous

(1) La notice biographique, que ce recueil consacre à Fantin Des Odoards, est copiée mot à mot de l'*Annuaire nécrologique* de Mahul, 1820.

le titre suivant : *Heyder, Azeima, Tippo-Saëb, Histoire orientale, trad. de la langue malabare*. Paris, 1802, 3 vol. in-12. — VIII. *L'ami du gouvernement républicain*. Paris, l'auteur, an IX, in-8°, 48 pp. C'est le 1er et unique numéro d'un journal entrepris par Fantin Des Odoards. — IX. *Abrégé chronologique de l'histoire de la Révolution de France, à l'usage des écoles publiques*. Paris, Barba, 1802, 3 v. in-12. — X. *Histoire d'Italie, depuis la chute de la République romaine jusqu'aux premières années du XIXe siècle*. Paris, Perlet (Foucault), 1802-03, 9 vol. in-8°. — XI. *De l'institution des sociétés, ou Théorie des gouvernements*. Paris, Leop. Collin, 1807, in-8°. — XII. *Histoire de France, depuis le règne de Charles-Maximilien* (Charles IX) *et la naissance de Henry IV, jusqu'à la mort de Louis XVI, faisant suite à celle commencée par Velly, Villaret et Garnier*. Paris, 1808-10, 26 vol. in-12. — Cette histoire devait aussi être publiée in-4°, mais il n'en a paru que 2 vol. (1816). L'auteur se proposait de réduire l'ouvrage de Velly, Villaret et Garnier, et d'y fondre sa continuation ; ce travail devait former 19 vol. in-8°. Il en commença l'impression qui s'arrêta au 10e v. — XIII. *Réclamation faite par Ant. Desodoards* (s. l. ni d.), in-8°, 8 pp. Relative aux nombreux plagiats dont Lacretelle se serait rendu coupable envers lui.

Il a travaillé aux *Annales patriotiques et littérair.*, avec Mercier et Carra (1789-an V), in-4°. — On lui doit encore l'Explication française des *Monuments inédits de l'antiquité* de Winckelmann (Paris, 1808-09), 3 vol. in-4°.

Fantin Desodoards laissa manuscrits les ouvrages suivants, qui furent vendus aux enchères publiques après sa mort : *Histoire de France depuis la mort de Louis XVI jusqu'au retour de Louis XVIII*. 6 vol. in-8°. — II. *Histoire de l'Allemagne*, 6 vol in-8°. — III. *Histoire d'Italie*, 6 vol. Réduction des 9 volumes publiés par l'auteur sur le même sujet ci-dessus n° X. — IV. *Abrégé chronologique de l'histoire des peuples modernes*, 9 vol. in-8°. — V. *Lexicographie*, ou *Dictionnaire des termes français relatifs aux arts et aux sciences*, 1 vol. in-8°. — (V. le *Journal de la librairie de 1821*, pp. 60 et 293-95.)

FANTIN DES ODOARDS (Louis-Florimond), neveu du précédent, maréchal de camp, naquit le 23 décembre 1778, à Embrun, où son père était subdélégué de l'intendant. En 1800, il s'engagea comme sous-lieutenant dans la légion vaudoise, devenue plus tard le 31e régiment d'infanterie légère, et servit avec ce corps en Italie (an VIII), à l'armée des côtes de l'Océan (ans XII à XIII) et à la grande armée (1806 à 1809), où une blessure qu'il reçut à la bataille de Friedland lui mérita d'être mis à l'ordre du jour. De 1809 à 1811 il fit les campagnes d'Espagne et de Portugal, où il fut encore cité à l'occasion de la prise de Porto. En 1812 il fit celle de Russie avec le grade de major du 17e de ligne, et, en 1813, celle de Saxe, où il reçut la croix de la Légion d'honneur et le grade de colonel. — A la première restauration, Fantin Des Odoards ne se hâta pas, comme tant d'autres, d'offrir son épée aux Bourbons; aussi fut-il mis en non activité : il ne reprit du service qu'aux Cent-Jours, pendant lesquels il commanda le 22e de ligne aux journées de Fleurus et de Wavre. Licencié de nouveau à la deuxième Restauration, il resta sans emploi jusqu'en 1819, époque où Gouvion Saint-Cyr, ministre de la guerre, le remit en activité. Il servit ensuite en Espagne où plusieurs brillants faits d'armes lui valurent le grade de maréchal de camp (23 juillet 1823). A son retour en France, il fut nommé inspecteur général d'infanterie (1825), membre de la commission pour l'armement des places (1826 à 1829), du comité de l'infanterie et de la cavalerie au ministère de la guerre (1832 à 1834), du jury d'examen de l'école militaire de Saint-Cyr et de la commission d'état-major (1834 à 1838), enfin commandant des départements de l'Ain et de la Marne.

Depuis 1840, cet officier supérieur fait partie de la section de réserve de l'état-major général.

FAREL (Guillaume), réformateur de la Suisse française, naquit à Gap en 1489 (1). D'après son biographe Ancillon et plusieurs écrivains protestants, il appartenait à une famille noble de Dauphiné. M. Gautier (*Préc. de l'hist. de Gap*, p. 265) croit qu'il était fils ou petit-fils

(1) Chalvet dit par erreur en 1469. — Les *Annales* (mss.) *des Capucins de Gap*, rédigées en 1678, le font naître aux Fareaux, hameau situé près de cette ville. « Il y avoit, lit-on dans cet ouvrage, un Guillaume Farel, mesnager, natif et habitant au terroir de Gap, à un masage qui est allant au Champsaur qu'on appelle les Farels, environ une lieue de la ville de Gap, lequel commença à dogmatiser le menu peuple, etc. » Mais Farel, que l'on doit supposer mieux instruit que personne sur ce point, dit positivement qu'il était de Gap : il signe plusieurs de ses ouvrages, *par Guillaume Farel de Gap*

d'un notaire. Les *Annales des capucins de Gap* (Voyez la note ci-contre) affirment au contraire qu'il était un simple paysan. Quoi qu'il en soit, il vint faire ses études à l'Université de Paris où deux célèbres professeurs de ce temps-là, Lefèvre d'Étaples et Girard Rufli, lui enseignèrent les langues anciennes et la philosophie. Après avoir reçu le grade de maître ès-arts, il obtint, vers 1516, une place de régent au collége du cardinal Lemoine. Il paraît qu'à cette époque il était engagé dans les ordres (1), et fervent catholique. « Pour vray, écri- « vait-il plus tard, la papauté n'estoit « et n'est tant papale que mon cœur l'a « esté. » Il avait surtout une vénération profonde pour les reliques et les saints : « Je pouvoye bien, disait-il en- « core, estre tenu pour registre papal, « pour martyrologe et tout ce qu'il faut « en idôlâtrie et diablerie papales, « en laquelle n'ai cogneu aucun qui « m'ait vaincu. » Mais la lecture attentive de la Bible et des Pères de l'Eglise ne tarda pas à modifier ses croyances, et quand les prédications des réformateurs de l'Allemagne lui furent connues, il adopta avidement les nouvelles opinions religieuses. Son caractère était impétueux, son âme ardente : bientôt des idées de luttes et d'apostolat s'emparèrent complètement de lui. Dénoncé au Parlemt de Paris avec Lefèvre d'Étaples, il alla (vers 1521) chercher un asile auprès de l'évêque de Meaux, Briçonnet, qui avait quelque inclination pour la doctrine des réformateurs. D'après le ms. de Froment, il fit vers ce temps-là un voyage à Gap pour essayer d'y répandre sa doctrine, mais cette fois ce fut sans succès : il ne réussit qu'à convertir ses quatre frères (2), et dut revenir à Meaux. En 1523, le changement que la crainte de perdre son évêché opéra dans les sentiments de Briçonnet, le força de quitter cette ville. Il sortit alors de France et commença cette longue suite de voyages et de travaux apostoliques auxquels, sans mission, sans même avoir jamais été admis au saint ministère, mais, guidé par une voix intérieure comme les prophètes de l'ancienne loi, il consacra sa vie entière (3).

Farel alla d'abord à Bâle où, selon l'usage de ce temps, il se présenta à la Faculté de théologie pour soutenir des thèses sur des questions religieuses (15 février 1524). Chassé de cette ville par l'influence de l'évêque, il retourna à Strasbourg, et, au mois de juin de la même année, il partit pour Montbéliard, dont le souverain, le duc de Wurtemberg, était dévoué à la réforme. Mais son zèle trop ardent et ses invectives contre le clergé le contraignirent à prendre la fuite en août 1525 (4). Il revint à Strasbourg (5), qu'il quitta de nouveau en 1526 pour gagner la partie de la Suisse où l'on parle français, et y prêcha successivement à Aigle (mars 1527), à Morat, à Lausanne (6), à Brienne, à la Bonneville, à Neuchatel, au Vully, à Tavannes (juin-oct. 1529). En 1530, il retourna à Neuchatel, où, mieux accueilli que la première fois, il réussit à établir la réforme (7). En 1531, il continua ses prédications à Avenche, à Orbe où il convertit le célèbre Pierre Viret, à Granson et à Saint-Blaise. En 1532, il assista au synode de Berne et à celui que les Vaudois du Piémont avaient indiqué à Chanforans dans la vallée d'Angrogne (12 sept.). En revenant de ce synode, il s'arrêta à Genève avec un de ses disciples, Antoine Saunier, du Gapençais, pour essayer d'y jeter les premiers germes de la réformation. Mais les deux novateurs furent mal accueillis : cités devant le conseil épiscopal, ils reçurent l'ordre de sortir de la ville dans trois heures sous peine de mort. Farel y revint sans plus de succès en 1533; enfin, plus heureux l'année suiv., il obtint l'autorisation d'ouvrir une dispute publique contre les théologiens catholiques (7 janvier), et prêcha

(1) Du Boulay (*Hist. univ. Paris*, t. VI, p. 938) lui donne le titre de *Clericus Vapincensis*.

(2) *Jean-Jacques*, *Daniel*, *Gautier* et *Claude*. Le 1er devint plus tard apothicaire à Genève ; le 2e se retira dans le canton de Berne, où il fut employé en diverses négociations relatives aux Eglises. On ignore le sort des deux autres.

(3) Farel rédigea un journal de sa vie et y consigna les noms de tous les lieux dans lesquels il prêcha. Ce document qui serait aujourd'hui d'un haut intérêt pour l'histoire de la réforme, doit probablement être regardé comme perdu. Ancillon, qui l'avait entre les mains en 1691, le mentionne fréquemment dans la vie de notre réformateur. Voy notamment la page 202.

(4) On raconte qu'à Besançon il s'empara d'une image de saint Antoine que l'on portait en tête d'une procession, et la jeta dans la rivière en criant au peuple : « Pauvres idolâtres, ne laisserez-vous ja- « mais votre idolâtrie ! »

(5) Pendant le séjour qu'il y fit alors, il devint le prédicateur des refugiés français, et les réunit en une petite église qui fut plus tard organisée par Calvin et a subsisté jusqu'à nos jours.

(6) La réforme n'y fut définitivement établie que le 1er nov. 1536.

(7) A la suite de l'un de ses sermons, les assistants abattirent les images de l'église où il prêchait et gravèrent sur l'un des piliers cette inscription : « Le 30 oct. 1530 fust abattue et ostée l'idolâtrie de « céans par les bourgeois. »

dans plusieurs églises, dont les images furent aussitôt arrachées par ses auditeurs. Il s'adjoignit son compatriote Antoine Froment et Viret, décida Calvin à se fixer à Genève, et, avec leur aide, il réussit à obtenir du conseil de cette ville un édit favorable à la réformation (27 août 1535). Ce triomphe exposa les novateurs aux persécutions du parti dit des *Libertins*, qui les fit exiler en 1537. Farel se rendit successivement à Berne, à Zurich, à Bâle et enfin à Neuchâtel (1538), dont il était premier pasteur.

Après trois ans de repos, il voulut reprendre le cours de ses prédications. Le 3 sept. 1542, il alla à Metz, mais le conseil de ville et les moines l'obligèrent à prendre la fuite. Il gagna Montigni, puis Gorze, où, malgré la protection du comte de Furstemberg, il faillit être massacré par des femmes qui l'accusaient d'avoir nié la virginité de la sainte Vierge, et revint en toute hâte se mettre en sûreté dans son église de Neuchâtel. Comme si son zèle eût été refroidi par cette mésaventure, il y resta 18 ans dans l'inaction, uniquement occupé de ses fonctions pastorales, se contentant de faire de temps à autre un voyage à Genève pour visiter Calvin (1). Cependant en 1561, soit que son ardeur se fût ranimée, soit qu'il désirât revoir sa patrie avant de mourir, il partit pour le Dauphiné. En passant à Grenoble, il exhorta les réformés de cette ville qui, peu nombreux encore, s'assemblaient dans la maison d'un notaire, Pierre Girard, dit Cordery (2); il leur donna pour pastr un nommé Aynard Pichon, et arriva à Gap au mois de juill. Cette fois le réformateur trouva ses compatriotes plus disposés à l'écouter qu'ils ne l'avaient été quarante ans auparavant. D'après M. Gautier (3), il se fit entendre la première fois dans un moulin près de la ville, le 31 juill. Le 8 oct. suiv., ses disciples s'emparèrent de vive force de la maison du maître d'école, et bientôt après de l'église de Ste-Colombe, qu'ils dépouillèrent des ornements du culte catholique. Le lieuten.-général de la province, La Motte Gondrin, essaya de couper court à ces mouvements en faisant emprisonner Farel, mais celui-ci s'évada, et alla faire une excursion à Die, où il prêcha le 1er mai 1562 (4). Ayant appris que ce même jour les réformés s'étaient emparés de Gap, il y rentra triomphant, y abolit la messe et eut le plaisir de voir assister au prêche l'évêque lui-même, Gab. de Clermont, revêtu de ses ornements pontificaux. — Cette mission apostolique de Farel fut la dernière : il retourna à Neuchâtel sur la fin de 1562, et y mourut 3 ans après le 13 sept. 1565. Il avait épousé, à l'âge de 69 ans (5), une vieille fille de Rouen, Marie Torel, de laquelle il eut un fils nommé *Jean*, qui mourut en 1568.

Farel fut le plus fougueux et en même temps le plus entraînant des apôtres de la réforme. Doué de toutes les qualités qui font les orateurs populaires, il s'adressait surtout aux classes illettrées qu'il subjuguait par son éloquence animée, sa voix tonnante et ses images vives et pittoresques. Dans ses prédications, il s'attachait uniquement à la morale, et ne toucha jamais aux subtilités dogmatiques dont on se préoccupait fort de son temps, mais auxquelles il ne comprenait probablement rien. —Il ne reste rien de ses sermons, qu'il improvisait toujours. En revanche, on a de lui un assez bon nombre de petits ouvrages dont l'excessive rareté constitue aujourd'hui le seul mérite.

PORTRAITS. — I. *Gvillelmvs Farellvs*. En buste, de 3/4, D., gr. sur bois (Se trouve dans les hommes illustres de Théod. de Bèze). = Dans quelques éd. de cet ouvrage l'entourage du portrait a été changé, et la légende remplacée par celle-ci : *Gvillavme Farel, de Gap en Davphiné, ministre de l'église de Nevchatel*. — II. *Guilielm. Farellus, theol. Novocom.* Copie du précédent, même sens. H. 74 mill. L. 43 mill. Se trouve dans le *Theatrum vir. erud.* de Freher Marquard.—III. *Gvillielmvs Farelles. Gallica mirata est Calvinum ecclesia semper*... En haut, à droite, *H. fe.* (Hondius fecit). Copie en contre-partie du nº I.-H. de la gravure, 133 mill. L. 119 mill.=Il y a un autre état

(1) Il s'y trouvait le 23 oct. 1553 lors de la condamnation du malheureux Servet, qu'il accompagna au supplice.

(2) Voy. l'*Annuaire de la cour royale de Grenoble* (1842), pp. 1 et suiv.

(3) *Précis de l'hist. de Gap*, pp. 71 et suiv. Voy. encore la *Revue du Dauph.*, t. II, p. 33 et suiv. Si le récit donné par ce dernier recueil est authentique, il a dû subir d'un bout à l'autre de grands changements sous la plume de M. Gautier, dont on reconnaît à chaque instant la manière et la causticité.

(4) Voy. la *Réforme et les guerres de religion en Dauphiné*, par M. Long, p. 52.

(5) Il eut pour successeurs dans l'église de Neuchâtel, *Antoine* MAUCOURT, réfugié de Dauphiné et *Christophe* LIBERTAT, dit FABRI, né à Vienne. Voy. sur ce dernier pasteur la *Fr. protestante*, de MM. Haag.

de cette planche : le fond a été remanié, l'*H.* initiale du graveur supprimée et le portrait mis dans un ov. En bas : *Guillelmus Farellus, theologus Neocomensis.* H. totale, 163 mill. L. 111 mill. — IV. *Guillelmus Farellus Delphinas Gappensis...* 5 lignes de texte. Copie en contre-partie du nº I.-H. de la gravure, 120 mill, L. 112 mill. — V. *Guillaume Farel. Il naquit d'une noble famille de Gap...* Copie, même sens, du nº I. (Suite de Desrochers). — VI. *G*me *Farel, né en 1549...* Dans un ov.; copie, même sens du nº I (gravé par Girardet). Se trouve dans les *Étrennes hist. concernant le comté de Neuchâtel* (année 1795). — VII. *Guillaume Farel, past*r, *né en 1489.* Ef. copie en contre partie du nº I.-H. de la gravure, 72 mill. L. 95 mill. Se trouve dans les *Fragments biogr. et hist. extr. des rég. du conseil d'Etat de Genève.* (Genève, 1815, in-8º). — VIII. Lith. ov. in-8º. Tourné à G. *Zelia s.* — IX. Lith. in-12. Tourné à G.-*A. E. lith.*

Ecrits relatifs a Farel.

I.* *Defensio pro Farello et collegis ejus adversus Petri Caroli Theologastri calumnias* (par Nic. Desgallars). Genevæ, 1545, in-8º.

II.* *L'idée du fidèle ministre de Jésus-Christ, ou la vie de Guillaume Farel, ministre* (par Ancillon). Amsterdam, Jean Garrel, M. DC. XCI, in-12 de 7 ff. prélim. non chiffr., 280 et 2 pp. Rare. — III. *Les quatre réformateurs de Genève, anecdotes curieuses et authentiques sur Calvin, Th. de Bèze, Farel et Viret.* Paris, Cherbuliez, 1830, in-18. — IV. *Leben W. Farel.* Par Melch. Kirchhoffer. Zurich, 1831-33, 2 vol. in-8º. — V. *Etudes sur Farel.* Par Schmidt. Strasbourg, 1834, in-4º. — VI. *Farel, Froment et Viret, réformateurs religieux.* Par Ch. Chenevière. Genève, 1835, in-8º. — VII. *La vie de Guillaume Farel, réformateur.* Par G.-Goguel. Paris, Nîmes, Valence et Toulouse, chez Marc-Aurel, 1841, in-12 de 89 pp. — VIII. *Vie de feu heureuse mém. Mons. Guillaume Farel, docteur de l'église de Neufchâtel.* Par Ant. Froment, manuscrit in-4º à la Bib. de Genève (mss. fr. nº 147).

Écrits de Farel.

I. *Lettres certaines d'aulcuns grands troubles et tumultes advenus à Genève, avec la disputation faicte l'an 1534.* Genève, 1534, in-8º. = Trad. en latin par François Manget. Genève, 1644, in-8º = Réimp. en latin et en français sous ce titre : *Dispute tenue à Genève l'an 1534, les entreparleurs estant le moine dominicain Guy Furbiti et un prescheur du S. Evangile.* Genève, 1634, in-8º. — II. *Confession de la foy, laquelle tous bourgeois et habitants de Genève et subjetz du pays doibvent jurer de garder et tenir.* Genève, 1537, in-24. = Souvent réimpr. — III. *Sommaire : c'est une briéve déclaration d'aulcuns lieux fort nécessaires à un chacun chrestien pour mettre sa confiance en Dieu et à aymer son prochain.* On ne connaît pas la date de la 1re éd. de cet ouvr. qui est anonyme. = Réimp. en 1537, ou 38, et en 1542. = (Genève), Jean Gérard, 1552, in-8º (in-16, d'apr. Sénebier), avec addit. — IV. *Epistre envoyée au duc de Lorraine.* Genève, J. Girard, 1543, in-12. = 1545, in-8º (Bib. Telleriana). = Réimp. dans les *Actes des Martyrs* de Crespin. — V. *La seconde epistre envoyée au docteur P. Caroly, par G. Farel, prescheur de l'Evangile.* Genève, J. Girard, 1543, in-8º. - La 1re de ces épîtres avait paru dans l'écrit ci-après : *Epistre de maistre Pierre Caroly, docteur de la Sorbonne de Paris, faicte en forme de deffiance et envoiée a maistre G. Farel, serviteur de J. Ch. et de son église, avec la response.* Genève, J. Girard, 1543, in-8º. — VI. *Traité du purgatoire.* 1543, in-12. — VII. *La très-sainte oraison que N.-S. J.-Ch. a baillé à ses apostres, avec un recueil d'aulcuns passages de la Sainte Escripture, fait en manière de prière.* Genève, 1543, in-12. — VIII. *Epistre exhortatoire a tous ceux qui ont cognoissance de l'Evangile : les admonestant de cheminer purement & viure selon icetuy, glorifiât Dieu, & edifiant le prochain par parolles, & par œuvres, & saincte conuersation* (s. n. de l.). M. D XLIIII, in-16, de 63 pp. — IX. *Epistre envoyée aux reliques de la dissipation horrible de l'Antéchrist* (s. l.), 1544 in-12. — X. *A tous ceulx qui aiment et désirent ouïr la sainte parole de Dieu,* 1544, in-... — XI. *Forme d'oraison pour demander à Dieu la sainte prédication de l'Evangile et le vrai et droit usage des sacrements.* Genève, 1545, in-8º. — XII. *A tous cœurs affamés du désir de la prédication du s. Evangile et du vrai usage des sacremens.* Neufchâtel, 1545. Impr. dans les *Actes des Martyrs.* — XIII. *Le glaive de la parolle véritable, tiré contre le bouclier de défence : duquel vn cordelier libertin s'est voulu seruir, pour approuuer ses fausses & damnables opinions.* Genève, J. Girard, 1550, petit in-8º de 7 ff. prélim. non

chiff. et 488 pp. — XIV. *De la saincte Cène de notre seigneur Jésus et de son testament confirmé par sa mort et passion.* (Genève). J. Crespin, 1553, in-8°. — XV. *Dv vray vsage de la croix de Iesus Christ, & de l'abus & de l'idolatrie cõmise autour d'icelle : & de l'authorité de la parole de Dieu, & des traditiõs humaines. Auec vn aduertissement de Pierre Viret, touchant l'idolatrie & les empeschemẽs qu'elle baille au salut des hommes.* (Genève), J. Rivery, 1560, pet. in-8° de 20 ff. prélim. non chiffr. et 254 pp.

Cette liste des écrits de Farel est très-incomplète. On lui en attribue plusieurs autres, mais leur rareté est telle que les bibliogr. ne les mentionnent que vaguement et en quelque sorte sur ouï-dire. On en trouvera l'indication dans la *France protest.* de MM. Haag. Quelques-uns ont été reproduits par Ruchat dans son *Hist. de la réform. de la Suisse* (1727-28, 6 vol. in-12).

FARNAUD (Pierre-Antoine), né à Gap le 10 mai 1766, entra dans sa jeunesse comme employé dans les impositions indirectes. Nommé secrétaire-général du directoire du département des H.-Alpes, le 3 déc. 1793, il remplit cet emploi sous toutes les dénominations que lui firent subir les divers gouvernements établis en France jusqu'en 1815. A cette époque, ses sentiments bien connus pour l'empereur le firent destituer; mais lorsque les secrétaires généraux de préfecture, d'abord supprimés, furent rétablis, il obtint de nouveau ces fonctions et les exerça jusqu'en 1834. A sa mort, arrivée à Gap le 11 août 1842, il était membre du conseil général et de toutes les sociétés charitables et administratives de cette ville, et « c'est à lui, dit M. Gautier, que fut toujours confié le soin d'en rédiger les actes en qualité de secrétaire. » — Farnaud a laissé des souvenirs durables dans la mémoire de ses concitoyens. Pendant l'administration de Ladoucette (1802 à 1809), il s'associa avec la plus noble ardeur à toutes les mesures de ce préfet, ayant pour but d'améliorer l'agriculture et de développer le goût des lettres et des arts dans le département des Hautes-Alpes. — (Voy. *Précis de l'Hist. de Gap*, par M. Th. Gautier, pp. 159-162.)

Bibliographie. — I. *Description abrégée du département des H.-Alpes.* Paris, germinal, an vii, impr. de la République, in-4°, 8 pp. Ce mémoire fut rédigé sur la demande de François de Neufchâteau. — II. *Hymne en mémoire des victoires de l'armée de réserve commandée par Bonaparte pour être chanté à la fête donnée par le citoyen Bonnaire, préfet des H.-Alpes, le 5 messidor an 8* (s. l. ni d.), in-8°, 3 pp. — III. *Observations sur la refonte des matrices de rôles de la contribution foncière.* Gap, an ix, in-8°. — IV. *Essai sur l'ouverture d'un canal à puiser dans le Drac d'Orcières pour arroser le territoire de la ville de Gap et de quelques communes environnantes.* Gap, imp. Allier, an x, in-8°, 72 pp. — V. *Annuaire du département des H.-Alpes* (ans xii, xiii, 1806, 1807 et 1808). Gap, Allier, 5 vol. pet. in-12. — VI. * *Notice sur M. Rolland, ex-constituant, directeur du collège de la ville de Gap* (Gap, Allier, 1811), in-8°, 18 pp. — VII. *Exposé des améliorations introduites depuis environ cinquante ans dans les diverses branches de l'économie rurale du département des H.-Alpes.* Gap, Allier, 1811, in-8°, 158 pp. Ce mémoire fut couronné le 15 juillet 1810 par la soc. d'agricult. de la Seine, qui décerna à l'auteur une médaille d'or de 300 fr. — VIII. *Mém. sur l'hist. des canaux d'arrosage dans le département des H.-Alpes.* Paris, Huzard, 1821, in-8°. Cet ouvrage a été couronné par la soc. d'agric. de Paris.

Farnaud a encore rédigé un grand nombre de mémoires d'administration, mais je ne puis en donner la liste. — Il y a de lui plusieurs pièces de prose et de vers dans le *Journ. d'agriculture des H.-Alpes*, et dans les *Mélanges litt. de la soc. d'émulation* (Gap, Allier, 1807, in-8°), recueil dont on doit peut-être lui attribuer la rédaction.

FAUCHERAND (Pierre de), *sieur de* Montgaillard, poète du xvie siècle. — Nos historiens ne donnent pas de renseignements sur sa vie : Guy Allard se contente de nous apprendre qu'il était de Nyons. On voit, par divers passages de ses poésies, qu'il servit sur terre et sur mer, et fut lié avec deux hommes de guerre dauphinois, Dumestral et Labuisse, qui jouirent de quelque célébrité vers la fin du xvie s. (Voy. Galles). Dans une pièce, il se plaint d'avoir reçu une disgrâce à la cour, mais il ne nous en dit pas le motif. D'après son épitaphe placée en tête de ses poésies, il mourut vers la fin de 1605 ou le commencement de 1606. — C'était un gentilhomme qui faisait des vers pour son amusement et sans y attacher la moindre importance. Ils furent recueillis peu de temps après sa mort par Vital d'Audiguier, un de

ses amis, et publiés sous ce titre : *Œuvres dv fev sievr de Mont-Gaillard*. Paris, Matthieu Guillemot, M.D.C.VI, petit in-12 de 8, 134 et 8 ff. Très-rare. (Bib. de l'Arsenal).

FAUJAS (BARTHÉLEMY), dit **FAUJAS DE SAINT-FOND** (1), géologue, administr du jardin des Plantes à Paris, naquit à Montélimar, le 19 mai 1741, de Barthélemy Faujas, greffier en l'élection de cette ville, et de Marie Boisset. A sa sortie du collége, ses parents, qui le destinaient à la magistrature, lui firent prendre le titre d'avocat à l'université de Valence, et le placèrent ensuite chez un procureur de Grenoble pour le former à la pratique du droit. Cette carrière était peu en harmonie avec ses goûts : entraîné par une vocation irrésistible vers les sciences naturelles, il lui arriva plus d'une fois de déserter l'étude de son procureur pour aller explorer, avec une avide curiosité, les montagnes voisines : cependant il se soumit à la volonté paternelle, et il paraît même qu'il exerça pendant quelques années la profession d'avocat auprès du parlement. Bien plus, ayant été rappelé à Montélimar en 1765, il consentit docilement à y acquérir du prince de Monaco, duc de Valentinois, la charge de vice-sénéchal. C'était là une position fort honorable que la sollicitude de sa famille lui avait préparée, mais qui ne lui convenait nullement. Rêvant un autre avenir, un plus vaste théâtre, il ne tarda pas à sentir se réveiller avec plus de force son dégoût pour la jurisprudence, et, comme moyen de distraction, il se livra avec ardeur à l'étude de la géologie. Il publia, pendant cette période de sa vie, un *Mémoire sur des bois de cerf fossiles* (1776), une nouv. éd. des *Œuvres de Bernard Palissy* (1778), et des *Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay* (1778). Ces trois ouvrages attirèrent l'attention des géologues, et le mirent en rapport avec Buffon, qui ouvrit avec lui une correspondance scientifique : cette correspondance ayant pris bientôt des caractères plus intimes, le grand naturaliste l'appela à Paris, où, sur sa recommandation, il fut nommé adjoint aux travaux du jardin du Roi, par lettres-patentes du 8 nov. 1778 (2). Quelques années après, le ministre Calonne lui donna le titre de commissaire du roi pour les mines (1er mai 1785). Enfin, à la mort de son illustre protecteur (1788), il lui succéda en qualité d'administrateur du jardin du Roi (3) : il y occupait déjà la chaire de professeur de géologie. Il cumula ces deux fonctions jusqu'à sa mort arrivée à sa maison de campagne de Saint-Fond, le 18 juillet 1819. C'est là qu'il fut enterré dans un endroit qu'il avait choisi et disposé lui-même.

Ce géologue s'était presque exclusivement voué à la minéralogie volcanique : il a rendu de grands services dans cette partie de l'hist. naturelle, qui avant lui était fort négligée ou étudiée d'une manière superficielle. Il parcourut, dans l'intérêt de la science, non-seulement la France, mais encore une partie de l'Europe, et il mit à profit ces voyages pour recueillir une foule de produits minéralogiques dont il enrichit les collections du Muséum.— C'est lui qui découvrit, et fit ouvrir à ses frais en 1775, le vaste banc de pouzzolane de la montagne de Chenavari en Velay, d'où furent extraits les matériaux employés à la reconstruction du port de Toulon. C'est lui encore qui signala le premier, et fit encore ouvrir à ses frais, la mine de fer de Lavoulte (Ardèche). Pendant la Révolution, le gouvernement voulut récompenser l'auteur de ces deux importantes découvertes, et, sur la proposition du député Dubois (des Vosges), le conseil des 500 lui vota, à titre d'indemnité, une somme de 25,000 fr.

Faujas de St-Fond laissa de sa femme, *Marguerite* RICHON, trois fils qui servirent avec distinction dans la carrière militaire : l'un d'eux, dont la notice est ci-apr., s'éleva au grade de maréchal de camp.

BIO-BIBLIOGRAPHIE. — I. *Eloges de MM. Brugmans et Faujas de Saint-Fond*, par Bory de Saint-Vincent. Extr. du 2e vol. des *Annales des sciences physiques*. Bruxelles, imp. Weissenbruch, 1819, in-8°, 28 pp. — II. *Essai sur la vie, les opinions et les ouvrages de Barthélemy Faujas de Saint-Fond, administrateur du jardin du Roi*... Par de Freycinet, propriétaire. Valence, imp. Jacq. Montal, 1820, in-4°, 56 pp. — III. *Mémoire pour M. Faujas de St-Fond contre les auteurs du Journal de Paris*. Par Lacroix. Broch. in-4° (Bib. de Grenoble, 7696).

(1) Ainsi nommé d'une belle maison de campagne qu'il possédait près de Loriol.

(2) Il fut remplacé dans sa charge de vice-sénéchal de Montélimar par SALAMON (*Alphe-Ant.-Laurent*), qui devint maire de Lyon en 1794.

(3) En mourant, Buffon lui légua son cervelet comme souvenir d'amitié.

ICONOGRAPHIE.

PORTRAIT. — *Bartmy Faujas de St-Fond* (*géologiste*), *professeur de géologie au jardin du Roi*... En buste, de 3/4, D. Dans un ov. de 104 mill. de H. Gravé au point. par Ambr. Tardieu, d'après un portr. orig. appartenant à M. Brard.

CARICATURE — *Le Volomaniste*. Il est en pied, dirigé à G. avec deux ballons à son cou. Il porte sur le dos son ouvrage *Des Volcans éteints du Vivarais*, qui est attaqué par un rat. In-4° en H.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I.

I.* *Mémoire sur les bois de cerf fossiles trouvés en Dauphiné, à Grenoble*. Paris, Ruault, 1776 et 79, in-4°.— II. *Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay, avec un discours sur les volcans brûlants*. Grenoble, Cuchet, 1778, in-fol. avec 20 pl. — III. *Recherches sur la pouzzolane, sur la théorie de la chaux, et sur la dureté du mortier, avec la composition de différents ciments en pouzzolane*. Grenoble, Cuchet, Paris, Nyon, 1778, in-8°. - Il faut joindre à ces *recherches* l'écrit ci-après : * *Mémoire sur la manière de reconnoitre les différentes especes de pouzzolane et de les employer dans les constructions sous l'eau et hors de l'eau. Pour servir de suite & de supplément aux recherches sur la pouzzolane de M. Faujas de Saint-Fond*. Amsterdam et Paris, Nyon, 1780, in-8° de 52 pp. et 2 pl. — IV. *Histoire naturelle de la province du Dauphiné avec des gravures et une carte géographique et minéralogique de cette province. Tome Ier*. Grenoble, veuve Giroud, Paris, Nyon, 1782, in-8°. L'ouvrage devait avoir 4 volumes, mais il n'en a paru qu'un seul. - L'auteur avait publié un prospectus intitulé : *Histoire naturelle de la province de Dauphiné. Quatre volumes in-octavo, avec une carte et des gravures, proposée par souscription*. Grenoble, veuve Giroud, 1780, in-8°, 27 pp. Ce prospectus donne l'analyse des divers points d'histoire natur. de la province que Faujas de Saint-Fond se proposait de traiter : il fait vivement regretter que cette entreprise n'ait pas été terminée. — V. *Description des expériences de la machine aérostatique de MM. Montgolfier et de celles auxquelles cette découverte a donné lieu*. Paris, Cuchet, 1783-84, 2 vol. in-8°, fig. — VI. *Minéralogie des volcans, ou description de toutes les substances produites ou rejetées par les feux souterrains*. Paris, Cuchet, 1784, in-8° fig. — VII. *Essai sur l'histoire naturelle des roches de trapps, avec leurs analyses, et des recherches sur leurs caractères distinctifs*. Paris, 1788, in-12.= Autre éd. sous ce titre : *Hist. natur. des roches de trapps, considérée sous le rapport de la géologie et de la minéralogie*. Paris, Dufour, 1813, in-8°, 92 p. fig.—VIII. *Essai sur le goudron du charbon de terre, et sur la manière de l'employer pour caréner les vaisseaux*. Paris, 1790, in-8°.—IX. *Voyage en Angleterre, en Ecosse et aux îles Hébrides, ayant pour objet les sciences, les arts, l'histoire naturelle et les mœurs ; avec la description minéralogiq. du pays de New-castle, des montagnes du Derbyshyre*... Paris, Jansen, 1797, 2 vol. in-8°, fig. — X. *Histoire naturelle de la montagne de Saint-Pierre de Maëstricht*. Paris, Deterville, 1799, in-4° avec 54 pl. = Trad. en holland. par Pasteur, Amsterdam, 1802, 2 vol. in-8°. — XI. *Dictionnaire des merveilles de la nature*. Paris, 1802, 3 vol. in-8°. — XII. *Essai de géologie, ou Mémoires pour servir à l'histoire naturelle du globe*. Paris, G. Dufour, 1803-09, 2 vol. en 3 part. in-8°, avec 39 pl. - Voy. un compte-rendu dans le *Magasin encyclop*. de déc. 1810.

XIII. Il a donné, avec Gobet, une nouvelle édition des *Œuvres de Bernard Palissy* (Paris, Ruault, 1777, in-4°) (1).—Il a annoté la traduction de G. Toscan des *Voyages dans les Deux-Siciles*, par Spallanzani (Paris, an VIII, 6 vol. in-8°).

§ II.

Il a fourni un grand nombre de mémoires aux deux recueils périodiques publiés par ses collègues du Muséum.

1° AUX ANNALES DU MUSÉUM :

I. *Mém. sur le trass ou tuffa volcanique des environs d'Andernach* (t. Ier, 1802), 12 pp. et 1 pl.—II. *Description des carrières souterraines et volcaniques de Nieder-Mennich, d'où l'on tire les laves poreuses propres à faire d'excellentes meules de moulin*. (Ibid), 13 pp. et 1 pl. — III. *Mémoire sur le caoutchouc, ou bitume élastique du Derbishire*. (Ibid.), 12 pp. — IV. *Mémoire sur un poisson fossile trouvé dans une carrière de Nanterre, près Paris* (Ibid.), 4 p. et 1 pl. — V. *Description des mines de tuffa, des environs de Bruhl et de Liblar, connues sous la dénominatio*

(1) Cet ouvrage donna lieu à un procès entre le libraire et Faujas de Saint-Fond, qui demanda la suppression du nom de Gobet sur le titre.

impropre de terre d'ombre ou terre brune de Cologne. (Ibid.), 18 pp. et 5 pl. — VI. *Mémoire sur une défense fossile d'éléphant, trouvée à 5 pieds de profondeur dans un tuffa volcanique de la commune d'Arbres (Ardèche)* (t. II, 1803), 5 pp. et 1 pl. — VII. *Mém. sur une grosse dent de requin et sur un écusson fossile de tortue, trouvés dans les environs de Paris.* (Ibid.), 7 pp. et 1 pl. — VIII. *Mémoire sur deux espèces de bœufs dont on trouve les crânes fossiles en Allemagne, en France, en Angleterre...* (Ibid.), 13 pp. et 2 pl. — IX. *Notice sur des plantes fossiles de diverses espèces, qu'on trouve dans des couches fossiles d'un schiste marneux recouvert par des laves, dans les environs de Rochesauve (Ardèche).* (Ibid.), 6 pp. et 2 pl. - Voy. ci-apr. n° XXXV). — X. *Mémoire sur quelques fossiles rares de Vestena-nova dans le Véronais, qui n'ont pas été décrits...* (t. III, 1804), 7 pp. et 1 pl. — XI. *Essai de classification des produits volcaniques, ou prodrome de leur arrangement méthodique.* (Ibid.), 16 pp. - Voy. ci-apr. n° XV. — XII. *Notice sur un essai de culture de la patate rouge de Philadelphie dans les environs de Paris* (t. V, 1804), 6 pp. — XIII. *De la préhnite, désignée sous le nom de zéolithe cuivreuse du duché de Deux-Ponts...* (Ibid.), 2 pp. —XIV. *Voyage géologique depuis Mayence jusqu'à Oberstein, par Creutznach..* (Ibid) 23 pp. et 3 pl. — XV. *Classification des produits volcaniques* (Ibid.). = Tiré à part (s. l. ni d.), in-4°, 24 pp. - (Voy. ci-dess. n° XI). — XVI. *Voyage géologique à Oberstein* (t. VI, 1805), 28 pp. et 2 pl. — XVII. *Voyage géologique au volcan éteint de Beaulieu (B.-du-Rhône), où l'on trouve de grandes quantités de laves compactes et de laves poreuses, au milieu de dépôts calcaires...* (t. VIII, 1806), 4 pp. — XVIII. *Notice sur le gisement des poissons fossiles et sur les empreintes de plantes d'une des carrières à plâtre des environs d'Aix (B.-du-Rhône).* (Ibid.) = Tiré à part (s. l. ni d.), in-4°, 8 pp. — XIX. *Voyage géologique sur le Monte-Ramazzo dans les Apennins de la Ligurie...* (Ibid.), 21 pp. — XX. *Lettre à M. Lacépède sur les poissons fossiles du golfe de la Spezzia et de la mer de Gênes* (Ibid.), 7 pp. — XXI. *Des coquilles fossiles des environs de Mayence.* (Ibid.), 11 pp. et 1 pl. - Voy. ci-apr. n° XXXI. — XXII. *Notice sur le madréporite à odeur de truffe noire, de Monteviale, dans le Vicentin* (t. IX, 1807), 8 pp. — XXIII. *Notice sur une portion de tronc de palmier trouvée à 60 pieds de profondeur, au milieu d'un tuffa ou brèche volcanique de Montechio-Maggiore, dans le Vicentin.* (Ibid.), 4 pp. — XXIV. *Description géologique des brèches coquillières et osseuses du rocher de Nice. - Observation critique sur le clou de cuivre que Sulzer dit avoir trouvé dans l'intérieur d'un bloc de pierre calcaire dure de Nice...* (t. X, 1807.) = Tiré à part (s. l. ni d.), in-4°, 18 pp. — XXV. *Notice... sur la sarcolithe de Montechio-Maggiore et de Castel* (t. XI, 1808), 5 pp. — XXVI. *Notice sur une espèce de charbon fossile nouvellement découvert dans le territoire de Naples* (Ibid.). = Tiré à part (s. l. ni d.), in-4°, 8 pp. — XXVII. *Voyage géologique de Nice à Menton, Vintimille, Port-Maurice...* (Ibid), 37 pp. —XXVIII. *Mémoire sur un nouveau genre de coquilles bivalves.* (Ibid.), 9 pp. — XXIX. *Notice sur une mine de charbon fossile du département du Gard dans laquelle on trouve du succin et des coquilles marines.* (t. XIV, 1809), 11 pp. et 1 pl. — XXX. *Notice sur le piquant ou l'aiguillon pétrifié d'un poisson du genre des raies, et sur l'os maxillaire d'un quadrupède trouvé dans une carrière des environs de Montpellier, précédée de quelques observations sur les corps organisés qu'on trouve dans les environs de cette ville.* (Ibid.). = Tiré à part (s. l. ni d.), in-4°, 8 pp. et 1 pl. — XXXI, *Addition au mémoire sur les coquilles fossiles des environs de Mayence* (t. XV. 1810), 12 pp. et 1 pl. - Voy. ci-dessus n° XXI. — XXXIV. *Mémoire sur le* phormium tenax, *improprement appelé lin de la Nouvelle-Zélande* (t. XIX, 1812), 30 pp. et 1 pl. — XXXIII. *Mémoire sur les roches de trapps.* (Ibid.), 44 pp. et 1 pl. - Voy. ci-dessus § Ier, n° VIII.

2° Aux Mémoires du Muséum :

XXXIV. *Histoire naturelle de diverses substances minérales siliceuses, passées à l'état de pechstein ou pierre de poix, par l'action des feux souterrains* (t. II, 1815). = Tiré à part. Paris, impr. Belin, 1816, in-4° de 36 pp. — XXXV. *Nouvelle notice sur les plantes fossiles renfermées dans un schiste marneux des environs de Chaumerac et de Rochesauve.* (Ibid.). 18 pp. - Voy. ci-dess. § II, n° IX. — XXXVI. *Des émaux, des verres et des pierres ponces des volcans brûlants et des volcans éteints* (t. III, 1817), 36 pp. — XXXVII. *Notice sur quelques coquilles fossiles des environs de Bordeaux.* (Ibid.) — XXXVIII. *Notice sur quelques-unes des plantes fossiles qu'on trouve dans les couches calcaires du Monte-Bolea, dans le Véronais, et de Vestena-Nova dans le Vicentin...* (t. V, 1819).

§ III.

D'après Freycinet, son biographe, il laissa mss. les ouvrages suivants : *Discours et leçons de géologie. — Essai sur le passage du Rhône et des Alpes par Annibal. —Recherches sur la fontaine de Vaucluse; sur celle d'Arqua; sur Laure et Pétrarque. — Essai sur des objets antiques situés en Vivarais et en Dauphiné. — Mémoire sur les vers à soie.* Freycinet se proposait de le publier : j'ignore s'il l'a fait.

FAUJAS DE SAINT-FOND (ALEXANDRE-BALTHAZAR-AYMAR), fils du précédent, naquit à Montélimar le 16 nov. 1773. Entré au service comme s. lieuten. en 1792, il fit ses premières armes en Champagne et en Belgique, sous Dumouriez. Il passa ensuite successivement aux armées du Nord (1793), du Rhin et Moselle (1794), d'Allemagne (1797), d'Angleterre (1798), et fit partie avec cette dernière de l'expédition d'Irlande. Parvenu au grade de chef de bat. à l'armée d'Italie, il devint en 1800 aide-de-camp du génér. Ernouf, qui, en 1803, l'emmena avec lui à la Guadeloupe dont il venait d'être nommé gouvern^r. Faujas de St-Fond resta attaché aux troupes de cette colonie jusqu'à la capitulation de 1810. Rentré en France en 1811, il fit, comme aide-de-camp du maréchal Lefebvre, la campagne de France de 1814, et se soumit à Louis XVIII, qui le nomma maréch.-de-camp et chevalier de St-Louis. Il resta fidèle à son serment et ne servit point pendant les 100 Jours.— Comme on peut le voir par ses états de services (ci-dessous), cet officier-gén. remplit, pendant presque toute la durée de sa carrière militaire, les fonctions d'aide-de-camp auprès de divers généraux : ce fut aux services rendus en cette qualité qu'il dut son élévation (1).

FAURE (JEAN), et non JOSEPH, comme le nomme Colomb de Batines, naquit, le 24 mars 1776, à Chabottes (H.-Alpes), où il fut d'abord notaire. Il devint ensuite secrétaire-général de la Préfecture des H.-Alpes, après la retraite de Farnaud, de 1815 à 1817. Ayant cessé ces fonctions, nous ne savons pour quels motifs, il reprit celles de notaire jusqu'en 1822, époque à laquelle les Bourbons récompensèrent son attachement à leur cause, en le nommant s.-préfet de Sisteron. Destitué après juillet 1830, il se retira à Saint-Martin-de-Chaillol (H.-Alpes), dont il est aujourd'hui maire (1857). — M. Faure a consacré à la poésie les loisirs que lui laissaient ses prosaïques travaux de notariat et d'administrat. ; peut-être même a-t-il cherché dans cette douce occupation l'oubli des nombreux chagrins qui l'ont éprouvé pendant sa longue carrière. On lui doit, notamment, trois poëmes héroï-comiques dans lesquels il chante de fort plaisants événements, dont le département des H.-Alpes a été le théâtre. Ces poëmes sont écrits avec verve et entrain : il y a de la gaîté, de bonnes saillies, beaucoup plus qu'on ne saurait raisonnablement en attendre d'un homme ayant été notaire et sous-préfet.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Vers à l'occasion du passage dans les Hautes-Alpes*, de S. A. R. *monseigneur duc d'Angoulême, en juillet 1816* (s. l. ni d.), in-8°, 2 pp. — — II. *La Tallardiade, ou les faits et gestes du chartreux dom Raymond, surnommé de Vars, pendant son séjour à Tallard.* Gap, impr. Genoux, 1819, in-8° de 108 pp. = Autre éd. sous ce titre : *La Tallardiade, poëme en huit chants. Seconde édition revue, corrigée, augmentée.* Gap, chez Allier, 1839, gr. in-8° de 172 pp. — III. *Stances sur la naissance du duc de Bordeaux, fils de France.* Gap, J.-B. Genoux (s. d.), in-8°, 12 pp. — IV. **Stances sur les élections de 1820. Par un habitant des H.-Alpes* (Gap, Genoux, 20 nov.), in-8°, 7 pp. —V. **Le banc des officiers, poëme héroï-comique en six chants* Gap, Allier, 1825, in-8°, 101 pp. —VI. *L'Ibériade, ou la guerre d'Espagne, poëme suivi de quelques pièces fugitives du même auteur, consacrées à l'auguste famille des*

(1) ÉTATS DE SERVICES DU MARÉCHAL DE CAMP FAUJAS DE SAINT-FOND :

S.-lieuten. au 25e régim. d'infant.	12 janvier 1792.
Lieutenant	1er mai *id.*
Adjoint aux adjudants-génér. près l'armée du Nord	17 octobre 1793.
Aide-de-camp du général Proteau.	28 avril 1794.
Capitaine	18 mai *id.*
Aide-de-camp du général Eblé	15 juill. *id.*
Adjoint à l'état-major de l'armée d'Allemagne	14 octobre 1797.
Placé à la suite de l'état-major de l'armée d'Angleterre	4 janvier 1798.
Prisonnier de guerre	12 octobre *id.*
Echangé	15 nov. *id.*
Chef de bataillon provisoire	6 déc. *id.*
Aide-de-camp du général Ernouf.	25 février 1800.
Membre de la Légion d'honneur.	14 juin 1804.
Colonel	18 oct. *id.*
Prisonnier de guerre	2 oct. 1805.
Échangé	30 mai 1806.
Commandant par intérim de la Guadeloupe	23 août 1808.
Prisonnier de guerre	6 février 1810
Echange	10 juin 1811.
Aide-de-camp du marech. Lefebvre.	15 avril 1812
Marechal de camp et mis en non-activité	9 sept. 1814
Chevalier de Saint-Louis	11 oct. *id.*
Mis à la retraite	1er janv. [illegible]

Bourbons. Digne, impr. Guichard, 1828, in-8°. — VII. *La cloche de Frustelle, poëme, par l'auteur de la Tallardiade.* Gap, Allier, 1839, in-12, 72 pp. Une partie de l'éd. n'a que 71 pp.

FAURE (LOUIS-JOSEPH-FÉLIX) est né à Grenoble, le 18 août 1780. Son père, commis à la recette-générale de la province, et avocat au Parlement de Grenoble, fut député de cette ville aux états de Romans en 1788. — Il fit ses études à Lyon où il était en 1793, pendant le siége. Docteur en droit en 1810, il devint conseiller-auditeur à la cour de Grenoble en 1811, substitut du procureur général en 1817, avocat général en 1819, et conseiller titulaire en 1822 ; il fut aussi conseiller-municipal de Grenoble, membre du conseil académique et du conseil gén. de l'Isère. Les électeurs de Vienne l'élurent député le 22 avril 1828, en remplacement de M. Aug. Périer, qui, nommé par les arrondissements de Tullins, de Vienne et de Grenoble, avait opté pour ce dernier. Il se fit peu remarquer à la tribune. Ses opinions libérales, mais modérées, le plaçaient au centre gauche. Il fut un des 221 députés qui, en 1830, votèrent l'adresse à Charles X contre le ministère Polignac, et qui, après la révolution de Juillet, se formèrent en assemblée pour constituer le gouvernement et réviser la Charte. M. Faure déclara ne pas avoir des pouvoirs suffisants pour ce dernier objet, mais n'en prêta pas moins serment à la dynastie nouvelle. Nommé, le 6 août 1830, procureur-général à la cour royale de Grenoble, il refusa cet emploi. Le 26 du même mois, il se prononça à la chambre, sur la question des députés promus à des fonctions publiques, en concluant, non pas à l'incompatibilité, mais en demandant que les députés devenus fonctionnaires pendant l'accomplissement de leur mandat, se soumissent à une réélection. C'est pour cette raison que, sous le ministère Martignac, il avait, étant député, refusé successivement les places de président de chambre et de premier président de la cour de Grenoble. Mais cette dernière étant devenue vacante par suite de la condamnation de M. de Chantelauze qui en était le titulaire, il l'accepta le 24 décembre 1830, et, conséquent avec ses principes, il se représenta aux suffrages des Viennois, qui lui continuèrent leur mandat. La royauté de Juillet comblait-elle ses vœux ? Nous n'oserions le dire : toujours est-il qu'elle le comblait de faveurs. Aussi, en député reconnaissant, il abandonna le centre gauche pour siéger au centre. — Le 11 octobre 1832, Louis-Philippe l'éleva à la pairie. Il fit partie à la noble Chambre d'un grand nombre de commissions, entre autres, de celles qui s'occupèrent du rétablissement du divorce, de la responsabilité des ministres, de la non-révélation des complots et attentats sur la personne du roi, des affaires d'avril 1834 : c'est lui qui fit le rapport sur les crieurs publics. En 1836, il se démit de ses fonctions de premier président de la cour de Grenoble, et fut nommé conseiller à la cour de cassation. La révolution de Février l'a fait président honoraire de la cour d'appel de Grenoble.

FAURE (PASCAL-JOSEPH), avocat, député des Hautes-Alpes, né à Reculson, près de Gap, le 3 mars 1798, fut envoyé, pour la premiere fois, à la Chambre en 1831. Il s'y prononça en faveur de la liberté individuelle et de la presse, du droit de pétition et d'association. En 1833, il attacha son nom à l'une des plus belles conquêtes de la philosophie au XIXe siècle, en faisant introduire dans nos lois criminelles les circonstances atténuantes. Il siégea encore à la Chambre pendant la session de 1834-37. Aux autres élections, le gouvernement parvint toujours à écarter sa candidature, et ce n'est qu'après la révolution de février qu'il fut réélu. Sa nomination, d'abord accueillie comme celle d'un républicain énergique, aux opinions avancées, ne justifia pas les espérances qu'elle avait fait naître, car, à la Constituante, M. Faure vota, il est vrai, pour la diminution de l'impôt du sel, mais aussi pour le cautionnement des journaux, la proposition Rateau, la suppression des clubs, et contre le droit au travail. Réélu à la Législative, ses opinions y fléchirent plus encore, et, grâce à ces modifications successives, il a été nommé, en 1852 et 1857, au Corps législatif, comme candidat du gouvernement.

FAURE DE GIÈRE (CHRÉTIEN-FRANÇOIS-ANTOINE), baron de l'Empire, général de division. — Colomb de Batines, dans son *Cat. des Dauphinois dignes de mém.*, le fait originaire de Gières, près de Grenoble. Mais, d'après ses états de services que j'ai eus entre les mains, il n'appartient pas à notre province ; il

naquit à Lille (Nord), le 20 janv. 1769, et mourut de fatigue à Berlin, le 2 fév. 1813, au retour de la campagne de Russie. (Voy. les *Fastes de la Légion d'honneur*, t. III, page 209.)

FAURE DES BLAINS (Antoine)— *Fabricius Bleynianus* (1)—né à Anneyron (Drôme), professa le droit avec distinction à l'université de Valence. « Il ne « s'appliqua pas seulement, dit Cho- « rier (2), à l'estude de la jurispru- « dence, en laquelle nul de son temps « ne le surpassa. Il n'excella pas moins « dans l'histoire, dans la connaissance « des médailles, dans les mathéma- « tiques et dans l'astrologie... Il mou- « rut l'an 1626. »

On a de lui : I. *Introductio in theoricam et praxim beneficiorum ecclesiasticorum*. Turnoni, 1616, in-4° (Bib. de Grenoble, 8718). — II. *Institutiones seu rudimenta juris canonici*. Valentiæ, 1660, in-8° (*Ibid.* 8364).

Guy Allard dit qu'il laissa manuscrit *un livre des diocèses de France*. D'après Chorier (*loc. cit.*), il reste de lui des ouvrages « touchant l'histoire, et même « concernant celle du Valentinois, qui « n'ont pas esté mis en lumière. »

FAURE DES BLAINS (Jacques), fils du précédent, prit l'habit de Saint-Dominique dans le couvent de cet ordre à Grenoble. Il fut prieur à Angers en 1647, puis à Grenoble où il vivait encore en 1680. — Guy Allard dit qu'il composa « un petit livre de piété tou- « chant le rosaire de la sainte Vierge ». Je n'ai pu découvrir ce livre. Echard (*Script. ord. præd.*, t. II, p. 689), n'en dit rien de plus.

FAURE DE VERCORS (Jourdain), né à Die, d'une famille noble de cette ville (3), entra dans l'ordre de St-Dominique, fut nommé abbé de St-Jean d'Angely et devint ensuite aumônier de Charles, duc de Guyenne, fils de Charles VII. Louis XI l'employa dans l'une des plus noires tragédies de son règne, en le chargeant de faire périr ce malheureux prince, son frère, dont il convoitait l'apanage. — Les historiens racontent que le duc de Guyenne avait pour maîtresse Nicole de Montsoreau, femme de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars. Un jour du mois d'oct. 1471, pendant une collation que les deux amants faisaient à St-Sever, l'abbé de Saint-Jean d'Angely leur présenta une pêche empoisonnée, dont ils mangèrent chacun la moitié. La dame de Montsoreau mourut presque subitement, et le prince, après avoir langui quelques mois, succomba à son tour des suites du poison, le 28 mai 1472 (4). Cet événement fit alors beaucoup de bruit, et les ennemis de Louis XI ne manquèrent pas de l'accuser d'en être l'instigateur (5) ; aussi, dans le but d'en détourner les soupçons, ce prince donna-t-il immédiatement des ordres sévères pour faire le procès de Jourdain Faure. Un commissaire, spécialement désigné pour cela, commença une instruction à Bordeaux, puis, pour des motifs restés inconnus, peut-être pour étouffer mieux ses révélations, le coupable fut enlevé secrètement et transféré en Bretagne. Le roi nomma alors pour le juger une commission dont faisait partie Pierre Gruel, présid^t^ du Parl^t^ de Grenoble (6); mais on ignore quelles furent les suites de cette nouvelle procédure : les pièces en furent probablement anéanties avec soin (7), et l'on chercha, par tous les moyens possibles, à étouffer cette sombre affaire que la critique moderne n'a pu encore élucider complétement. La fin de l'abbé de Saint-Jean d'Angély est également restée inconnue; cependant, s'il en faut en croire les bruits populaires rapportés par d'Argentré dans son *Hist. de Bretagne* et Jean Bouchet dans ses *Annales d'Aquitaine*, il aurait péri d'une manière tragique comme périssaient jadis les instruments subalternes des crimes des rois. D'après ces historiens, on l'enferma dans la grosse tour de Nantes, et bientôt le geôlier raconta avec terreur que, depuis l'arrivée de cet abbé, il y entendait tous les soirs des bruits horribles, occasionnés sans doute par ses sortiléges et invocations diaboliques. Une nuit, pendant un orage, la foudre étant tombée sur la tour,

(1) Son père, *Armand* Faure, avait été anobli en 1582 pour avoir contribué à la prise de Du Puy-Montbrun. (Chorier. *Etat pol.*, t. III.)

(2) *Hist. de Dauph. abrégée*, t. II, p. 260.

(3) Une révision des feux de la ville de Die faite en 1455, mentionne parmi les nobles un *Guigues* Faure ou Du Faure. De lui sont descendues plusieurs branches dont l'une, qui subsiste encore, hérita des biens de l'ancienne famille de *Vercors* et en prit le nom.

(4) *Hist. de Fr.*, par le P. Daniel (Édit. du P. Griffet), t. VII, page 660.

(5) Voy. à ce sujet une lettre de Charles, duc de Bourgogne, dans les *Mém. de Comines*, édit. de Lenglet Dufresnoy, 1747, in-4°, t. III, p. 198.

(6) Les lettres et instruct. adressées par Louis XI aux membres de cette commission sont datées de Mons, le 22 novembre 1473. Elles se trouvent dans les *Mém. de Comines* précités, t. III, p. 279 et suiv.

(7) On dit qu'elles furent rapportées au roi par Louis d'Amboise, et que ce fut là l'origine de l'élévation de cette maison.

le prisonnier fut trouvé le lendemain étendu à terre, mort, « le visage enflé « et noir comme un charbon, la langue « hors la bouche d'un demi-pied. » — D'après l'*Histoire de Bretagne* du P. Lobineau, Jourdain Faure était encore en prison au mois de décembre 1474. Peut-être faut-il placer à cette époque la fin mystérieuse de ce malheureux.

FAURE-LACOMBE (Pierre-François), né à Tallard (H.-Alpes), le 15 janvier 1752, se fit recevoir chirurgien à la lieutenance de Gap, et vint exercer cette profession dans sa patrie, dont il devint ensuite premier échevin. Ayant embrassé avec quelque chaleur les idées nouvelles, il fut nommé, en 1788, député de cette ville aux états de Romans, administrateur du département des H.-Alpes en 1790, et député à la législative en 1791. Après la session de cette assemblée, pendant laquelle il ne se fit nullement remarquer, il revint à Tallard, où il passa le reste de sa vie loin des affaires publiques. Il y est mort le 2 janvier 1833 (1), et non le 1er janvier 1837, comme le dit par erreur Colomb de Batines. — Il était membre de la société d'émulation des Hautes-Alpes.

FAYOLLE (Jean-Raymond), député à la Convention, né à Saint-Paul-lès-Romans (Drôme) le 23 décembre 1746, était avant la Révolution receveur des contributions à Romans. En 1790, il devint membre de la municipalité de cette ville, quelque temps après présidt du Directoire du district, et, le 8 oct. 1791, accusateur public près le tribunal criminel de la Drôme. Élu en septemb. 1792 député de ce départ. à la Convention, il vota la détention de Louis XVI, « comme législateur, et non comme « juge », se prononça pour l'arrestation des suspects le 12 août 1793, et fut, au 31 mai, l'un des députés arrêtés comme Girondins. Mis en liberté après le 9 thermid., il rentra à la Convention et passa ensuite (sept. 1795) au Conseil des 500, où ses votes, inspirés par un esprit réactionnaire, le firent arrêter après le 18 fructidor; des amis influents ne tardèrent pas à obtenir sa radiation de la liste des proscrits. Il sortit du Corps législatif le 20 mai 1798, et fut nommé juge au tribunal d'appel de Grenoble par arrêté du 1er consul, le 3 déc. 1799. Fayolle remplit ces fonctions avec une ponctualité pour ainsi dire automatique jusqu'à sa mort, arrivée à Grenoble le 7 mai 1821. C'était un homme à idées étroites, au caractère défiant et sec, à l'esprit inquiet et tenace. — Il avait reçu la décoration de la Légion d'honneur, le 4 juin 1804.

Bibliographie. — I. *Réflexions sur les fêtes décadaires* (Impr. nat., pluv. an 3), in-8o, 4 pp. — II. *Opinion sur le projet de révision des jugements rendus par les tribunaux révolutionnaires* (Impr. nat. germ. an III), in-8o, 6 pp.

FÉLIX (François), dominicain, né à Grenoble, y professa la philosophie dans le couvent de son ordre, et y mourut vers 1684. — On a de lui un petit ouvrage, devenu fort rare, qu'il avait rédigé à l'usage de ses élèves : *Totius doctrinæ philosophicæ compendiosa tractatio, in qua præcipuæ ac necessariæ definitiones, divisiones, materiarumque philosophicarum resolutiones, seu conclusiones, interrogationibus et responsionibus breviter et dilucide exponuntur ac explicantur, juxta mentem doctoris angelici D. Thomæ Aquinatis. In gratiam studiosæ juventutis in collegio Gratianopolitano ff. prædicatorum philosophiæ Thomisticæ candidatæ.* Gratianopoli, 1669, in-12.

FERONCE (Ozias ou Eléazar), était un simple jardinier du château de Vizille vers le milieu du XVIIe siècle, qui, sans maître et presque sans études, fit de grands progrès en astronomie. Il passait les nuits à observer les astres. Il est cité dans l'histoire céleste de Tycho-Brahé, avec Gassendi et Boulliau, comme l'un des trois astronomes qui faisaient le plus d'honneur à la France. On trouve plusieurs de ses observations dans les manuscrits de la Bibliothèque impériale, avec celles de Boulliau.

FERRÉOL (Saint), nommé aussi par les hagiographes *Feriol, Forget, Forgey, Forgeux* et *Fargeu*, était un tribun militaire de Vienne. Il avait embrassé le christianisme et le professait en secret avec un autre de ses compatriotes, Julien, auquel il était lié par la plus étroite amitié. L'un et l'autre souffrirent presque en même temps le martyre sous Dioclétien. — Poursuivi le premier à cause de sa foi, *Julien* prit la fuite et se réfugia à Brioude, mais des soldats envoyés à sa recherche par Crispinus, gouverneur de Vienne, découvrirent sa retraite et le mirent à mort. Son corps resta à Brioude, où, par la suite, il opéra un grand nombre de miracles, et sa tête fut transportée à Vienne pour être remise au gouverneur. — A cette nouvelle, Ferréol, inconsolable de la perte

(1) Registres de l'état civil de Tallard.

de son ami, désira ardemment posséder sa tête qu'il regardait comme une relique précieuse. Malheureusement il mit dans ses démarches si peu de prudence et de retenue que, devenu suspect à son tour, il fut jeté en prison. Un miracle ayant brisé pour un instant ses fers, il s'enfuit du côté de Lyon, mais ses gardes se mirent à sa poursuite et lui tranchèrent la tête sur les bords du Rhône.— Les fidèles de Vienne ensevelirent pieusement son corps au lieu même où il avait souffert le martyre, et placèrent sur sa poitrine la tête de son ami *Julien* : un catéchumène, nommé Castulus, y fit ensuite ériger une chapelle. Plus tard, les débordements du Rhône ayant fini par en miner les murs, saint Mamert, évêque de Vienne, la fit reconstruire sur un autre terrain plus élevé et plus éloigné du fleuve (469-474), où il transféra solennellement les restes des deux martyrs. Grégoire de Tours, qui l'avait vue, nous apprend qu'elle était d'une belle structure; on y lisait sur la tribune le distique suivant :

Heroas Christi geminos hæc continet avla,
Ivlianum capite, corpore Ferreolvm.

Cette chapelle ayant été ruinée par les Sarrasins, saint Vilicaire, évêque de Vienne, fit transporter, vers le milieu du VIIIe siècle, les deux saints dans l'intérieur de la ville, où une église, avec le titre d'abbaye, existait en leur honneur. Tous les ans, le 29 août, veille de sa fête, la tête de saint *Julien* était tirée de sa châsse et exposée à la vénération des fidèles dans la cathédrale : on la reportait ensuite dans l'église de Saint-Ferréol, pour lequel la même cérémonie se faisait le 17 sept. — On se demandera peut-être comment les têtes de ces deux martyrs, ensevelis sous Dioclétien et exhumés environ 150 ans après par saint Mamert, avaient pu être distinguées l'une de l'autre. Les hagiographes ont pleinement résolu cette difficulté en nous apprenant que, lors de l'exhumation, saint Ferréol tenait encore sur sa poitrine le chef de son ami, tandis que le sien était modestement posé un peu de côté.

Les huguenots brûlèrent les restes des deux martyrs en 1567, et, au temps de l'historien Charvet, il ne restait plus qu'un tout petit os de saint Ferréol. Quant à l'abbaye, elle fut unie à la sacristie de Saint-Maurice par Jérôme de Villars, en 1601. (Voy. *Revue de Vienne*, t. I, pp. 408 et suiv.)

FERRUS (GEORGES DE), dit LA CASETTE (1), né à Oulx (2), d'une famille noble originaire du marquisat de Saluces, fut l'un des plus énergiques et des plus fidèles défenseurs du parti catholique dans le Briançonnais, au XVIe siècle. Ayant embrassé le parti des armes dans sa jeunesse, il servit d'abord en Italie, et se trouva en 1544 à la bataille de Cérisoles. De retour dans sa patrie, au commencement de nos guerres civiles, il leva cinq compagnies de gens de pied avec lesquelles il envahit le Briançonnais pour y protéger la religion catholique contre la propagation des nouvelles doctrines. Malgré les indications fort vagues de nos historiens, on voit qu'il dut y acquérir une autorité aussi absolue que celle des chefs protestants dans les autres parties du Dauphiné. De Gordes, lieutenant général de la province, lui donna le commandement de cette contrée et l'opposa à Lesdiguières en 1570, lors de la prise de Corps, et pour faire lever le siège du château de Freissinières en 1573. Quoique battu en ces circonstances, son influence et son autorité n'en furent nullement ébranlées. — Pendant les troubles de la Ligue, il embrassa avec chaleur le parti des Guise et reçut la lieutenance générale du Briançonnais. Ses entreprises y rendirent longtemps cette cause toute puissante, et comme il était un de ces hommes qui, pour un intérêt religieux ou politique, ne craignent pas d'appeler l'étranger dans leur pays, il ouvrit nos frontières à des troupes du duc de Savoie. Après la prise de Briançon en 1590, alors que tout le Dauphiné était rentré sous l'autorité d'Henri IV, lui seul ne déposa pas les armes : retranché dans des défilés de montagnes il restait le dernier soutien de la Ligue, et son attitude était encore assez menaçante pour effrayer Lesdiguières. Ne pouvant le réduire, on se débarrassa de lui à l'aide d'un lâche assassinat dont j'emprunterai le récit à Videl (3) : « Tout cela bien reconnu,

(1) Ce surnom, sous lequel il est plus généralement désigné par nos historiens, lui venait de sa femme, *Jeanne de* Bonet, dame de la *Casette*. (Voy. Chorier, *Suppl. à l'Estat pol.*, p. 157.)

(2) Cette localité appartenait au Dauphiné avant le traité d'Utrecht qui, en 1713, la céda au duc Savoie.

(3) Videl. *Hist. de Lesdiguières* (éd. in-fol.) pp. 105-106.

ne pouvant estre plus longtemps souffert par ceux qui tenoient le party du Roy dans la prouince, ils auoient resolu au commencement de se saisir de sa personne; mais comme cela leur sembloit difficile à cause du crédit qu'il auoit dans son pays, qu'il pouvoit en vn tourne-main faire souleuer, lon sauisa de s'en deffaire par vn plus court moyen. Pour cet effet, le capitaine Dupont est envoyé auec 20 soldats, qui, marchant de nuit par des chemins detournez, du costé de Praiela, abordent sa maison quelques heures avant le iour, se partagent en deux troupes, dont l'vne applique le petard à la porte, et l'autre y entre par-derrière. Ceux-cy estant arriuez à la porte de sa chambre... il se iette hors du lict et prend vne hallebarde, et court à la porte pour la deffendre; les autres l'enfoncent : il resiste courageusement, puis se retire en vne autre chambre, où il est suivy, percé de coups, et enfin laissé mort sur le carreau. Ainsi finit La Cazette, à qui sa valeur pouuoit faire espérer vn plus heureux succès de sa fortune, si le zèle et l'ambition ne l'eussent pas fait sortir hors des termes de son deuoir. »

FIALIN (Pierre), seigneur de *Beauregard*, dans le Valentinois, issu d'une ancienne famille noble du Dauphiné, fut l'un des gentilshommes qui prirent les armes pendant nos guerres de religion. Il suivit le parti catholique et seconda activement De Gordes, lieutenant général de la province, dans plusieurs circonstances. Il se fit remarquer notamment en octobre 1574, à la prise de Montéléger, où il commandait l'une des compagnies d'infanterie qui en formèrent le siége. De Gordes, dont le plan de campagne était d'isoler les protestants dans les montagnes, en leur enlevant successivement toutes les positions qu'ils occupaient dans la plaine, le chargea d'une expédition importante qui devait concourir puissamment à l'exécution de ce plan: c'était de s'emparer du château de Barbières. Beauregard remplit sa mission avec un plein succès. Il assiégea Barbières, en chassa la garnison protestante et en fit démolir les fortifications. Il fit subir le même sort à deux autres petites places voisines, Rochefort et Marches. Il se trouva aussi avec sa compagnie au siége du château de Lajonchère, qui fut également démantelé : on en voit encore aujourd'hui les ruines au hameau de Mémans. Ce château était situé sur la terre de *Beauregard*, tout près de Barbières, de Rochefort et de Marches. Après la mort de De Gordes (1578), il s'attacha au duc d'Anjou et le suivit dans son expédition en Brabant, où il fut grièvement blessé en 1582. — Comme il était, selon l'usage du temps, plus particulièrement appelé *le capitaine* Beauregard, du nom de sa seigneurie, Guy Allard l'a confondu avec un autre capitaine plus connu aussi sous le nom de *Beauregard*, qui, après avoir servi le parti catholique, se fit protestant, fut anobli par le roi de Navarre, en 1584, et forma la famille *Michel de Beauregard*. Mais c'est une erreur, car il résulte de plusieurs pièces authentiques que le capitaine Beauregard, dont nous nous occupons, était fils de noble *Jean* Fialin, qui, pour avoir trempé dans la conspiration du connétable de Bourbon, eut la plus grande partie de ses biens confisqués et dut se réfugier en Italie. Il existe, d'ailleurs, un document qui lève tous les doutes à cet égard: c'est une lettre de Charles IX qui enjoint au sieur Fialin de Beauregard de se mettre avec sa compagnie aux ordres de De Gordes, pour réduire les protestants de Gap.

Un de ses neveux, *André* Fialin, sieur de *La Bussière*, servait à la même époque dans les troupes catholiques. Il est nommé, dans une lettre du duc de Mayenne, adressée au Parlement de Grenoble.

— Cette famille remontait à *Jacques dit* Fialin, seigneur de *Saint-Michel*, châtelain de Vif en 1408, que les titres latins désignent ainsi : *Dominus Jacobus dictus Fialinus dominus de Sancto Michaele*. Ce *Jacques* est le premier qui ait porté le surnom de Fialin, dont on ignore la signification et qui devint après lui le nom patronymique de sa descendance. Les anciens titres ne l désignent pas autrement: aussi son origine est-elle fort incertaine; cependant, comme la qualité de *dominus* se donnait alors rarement, et seulement à des personnes d'un rang considérable, il est à présumer qu'il appartenait à quelque famille puissante, dont il avait quitté le nom pour des raisons ou des conventions aujourd'hui inconnues. De semblables changements étaient assez fréquents à l'époque dont il s'agit, et l'histoire de la noblesse du Dauphiné en fournit un grand nombre d'autres exemples. Les descendants de *Jacques* dit Fialin se sont divisés en plu-

sieurs branches, dont les principales sont celles de *Saint-Michel*, de *la Roche*, de *Beauregard* et de *la Buissière* en Dauphiné, et de *Beaulieu* en Lyonnais. Cette dernière, la seule probablement qui existe encore par le rameau de *Persigny*, en Forez, a pour auteur *Pierre* Fialin, seigneur de *Beaulieu* et de *Saint-Symphorien*, qui était frère d'*André* Fialin, seigneur de *la Buissière*, dont nous avons parlé, et neveu du capitaine Beauregard. Ce *Pierre* Fialin vint s'établir en Lyonnais, dans la terre de *Beaulieu*, paroisse de Morancé, près d'Anse, appartenant aujourd'hui à M. le marquis de Chaponnay. Il avait épousé Isabeau de Chiel, fille et héritière de Méraud de Chiel, chevalier, seigneur de *Beaulieu*, et d'Isabeau de *Saint-Symphorien*. Cette dernière était elle-même héritière de sa maison, en sorte que *Pierre* Fialin succédait à deux des plus anciennes et plus puissantes maisons du Lyonnais et du Forez; mais il ne paraît pas que ses descendants aient conservé longtemps le haut rang qu'ils tenaient dans la noblesse de ces deux provinces au commencement du XVIIe siècle.

FIGON (Jean), poëte du XVIe siècle, naquit à Montélimar. Il vint ensuite se fixer à Toulouse d'où sa famille était peut-être originaire, et consacra ses loisirs à la poésie. Vers 1556, il obtint le prix de l'Eglantine aux Jeux-Floraux, mais il ne faut pas en conclure qu'il ait jamais été un bon poëte. Ses poésies sont constamment au-dessous du médiocre, et l'on ne peut attribuer son succès qu'au peu de mérite de ses concurrents. Bientôt après, ayant embrassé les nouvelles opinions religieuses, il se réfugia en Suisse, à Neuchâtel, auprès de Guillaume Farel qui comptait déjà parmi ses disciples un grand nombre de Dauphinois. En 1562, il partit avec le célèbre Viret pour annoncer la réforme dans le Viennois. En peu de temps, le succès de ses prédications le fit connaître au loin, et dès l'année suivante (1563) la ville de Die, qui venait de se convertir en masse à la voix de Farel, le demanda pour pasteur au synode de Lyon. Cette demande ayant été rejetée, Figon resta à Vienne, d'où il sortait fréquemment pour entreprendre des missions apostoliques aux environs. On lit dans l'*Histoire de la sainte Eglise de Vienne*, par Charvet, sous la date de 1564 : « Viret et Figon souffloient tout à la fois l'hérésie et la rébellion dans le diocèse de Vienne. Viret, chassé de Lyon, dogmatisoit dans la Valloire, et Figon séduisoit beaucoup de monde dans Vienne où il avoit été attiré par Jacques Gabet et ses adhérents. Ce dernier, plein de feu, ayant inspiré à ses sectateurs la hardiesse de faire publiquement l'exercice de leur religion. notre archevêque (Jean de La Brosse) en porta ses plaintes à Bertrand de Simiane, seigneur de Gordes, qui donna ses ordres pour faire arrêter les deux prédicants; mais en ayant été avertis, tous deux lui échappèrent par la fuite : l'orage tomba seulement sur Gabet et ses principaux associés qui furent punis de mort (1). » — Figon exerça probablement le ministère jusque vers la fin du XVIe siècle. Les deux opuscules poétiques qu'il publia à Lyon en 1574 et 1584 nous font voir qu'au milieu de ses travaux apostoliques il n'abandonna pas le culte des Muses.

Bibliographie. — I. * *Le poétique trophée de Jean Figon Dauphinois*. Tholose, impr. G. Baudeville, 1556, in-8°. — II. *La course d'Atalante et la victoire d'Hippomène*. A Tolose, chez Pierre Dupuys... de l'imprimerie de Guion-Boudeville, 1558, petit in-8° de 24 pp.—III. *Amitié bannie dv monde. OEuure fait en forme de dialogue, par Cyre Théodore poëte grec: & depuis traduit en vers françois par Iean Figon de Montellimar en Dauphiné*. Lyon, Gabr. Cotier, 1559, petit in-8° de 29 pp. (Bibliothèque de l'Arsenal). = Duverdier cite une édition de Toulouse, impr. Dupuis, 1558, in-8°.— IV. *Le moyen d'éviter procès, fait pour l'utilité des marchands et autres négociateurs*. Lyon, B. Rigaud, 1574, in-8°. — V. *Peregrination de l'enfant vertueux* (prose et vers). Lyon, Fr. Arnoullet. 1584, in-16.

FINE et non **FINÉ** (Oronce).-*Orontius Finæus*,-mathématicien, naquit à Briançon, en 1494, d'une famille noble, dit-on (2). Son père, *François* Fine,

(1) Voy. encore sur ce sujet la *France protest.* de MM. Haag v° Argoud (*Antoine d'*).

(2) D'après Ladoucette (*Hist. topogr. des H.-Alpes*, ed de 1848, pp. 143-44), il serait né au Paquier, hameau situé près de Briançon, dans une maison qui subsiste encore et dont il a été donné une description dans l'*Echo du monde savant*, n° du 2 octobre 1843. Cette assertion qui n'est à proprement parler qu'une conjecture, semblerait devoir être confirmée par la légende de l'un des portraits de Fine, (n° v) dans laquelle on lit : « Il naquit en son fief de Champ-Roñet, près « *Briançon*, de parents nobles, l'an 1494. » Mais j'ai préféré m'en rapporter à deux de ses contemporains qui, nécessairement, devaient être mieux

fit un médecin du Briançonnais (1) qui s'occupait de mathématiques et inventa un instrument pour trouver facilement la position des planètes, instrument qui fut ensuite décrit par Giles Zelandus dans un opuscule publié en 1494, sous ce titre : *De cœlestium motuum indagatione sine calculo.* Sous sa direction, Oronce étudia les premiers éléments des mathématiques, puis, à sa mort, il vint chercher fortune à Paris où un compatriote, Antoine Sylvestre, régent de belles-lettres au collége Montaigu, le fit entrer au collége de Navarre. Il y suivit un cours d'humanités et de philosophie; mais, entraîné par une vocation irrésistible, il abandonna bientôt ces études pour se consacrer entièrement aux mathématiques. Cette science était alors fort négligée en France; il en existait peu de traités imprimés, et, pour y faire quelques progrès, il fallait recourir à des manuscrits anciens, écrits la plupart en langues étrangères, où le sens se cachait sous des formules obscures, mystérieuses, empruntées à la cabale. Fine aborda résolument ce difficile travail, et déjà il s'y livrait depuis quelques années lorsque survinrent les troubles occasionnés par le concordat. Ce fameux traité ayant rencontré une vive opposition de la part de l'Université de Paris, le roi fit arrêter plusieurs de ses membres, et Fine, qui y était alors agrégé en qualité de maître ès-arts, fut de ce nombre (2). Quelques écrivains, Bayle notamment, donnent un autre motif de son incarcération : s'appuyant sur un passage d'une lettre de d'Aubigné (3), ils l'attribuent à un horoscope qu'il aurait fait du connétable de Bourbon, à qui il prédisait de nouveaux triomphes. Arrêté en mai 1518, Fine resta plusieurs années en prison; il y était encore le 27 octobre 1524, puisque, d'après les actes de la Faculté des Arts, on proposa ce jour-là de présenter une requête à la reine-mère pour demander son élargissement (4). L'historien de l'Université qui rapporte cette particularité ne nous en apprend pas le résultat ni l'époque où il sortit de prison; mais s'il fallait s'en rapporter à la légende de l'un des portraits de Fine (5), l'intervention de la Faculté des Arts fut suivie d'un prompt succès, puisque, dès la fin de la même année, il aurait accompagné le roi en Italie. « L'amiral de Bonnivet, gouverneur du Dauphiné, lit-on dans cette légende, le fit connoître au roi François Ier, qui l'emmena en Piémont et lui donna charge de travailler aux fortifications de Milan. Il le fit aussi consulter sur le siége de Pavie, où l'on dit qu'il prédit au roi sa prison. Une de ses lettres de Crémone, du *16 mars 1525*, décrit de quelle manière il fut pris lui-même faisant construire un pont sur le Tésin, le 18 février de cette année-là, et comment il avoit refusé les avantageux établissements avec quoi le connétable de Bourbon et D. Ferrante d'Avalon, marquis de Pescara, tâchèrent de l'arrêter. Le roi l'ayant appris et qu'il l'avoit suivi dans son malheur, récompensa sa fidélité par le présent qu'il lui fit de deux bagues de sa propre main et, après sa délivrance, de la chaire de son premier professeur aux mathématiques à Paris. » Mais il ne faut pas attacher une trop grande importance à ce récit : le fait d'avoir partagé la prison du roi était alors un événement assez important pour s'en faire un titre de gloire, et Fine n'eût certainement pas man-

renseignés et le font naître à Briançon : l'un est son fils aîné, *Jean*, qui fournit à Thevet les notes d'après lesquelles ce biographe rédigea sa notice; l'autre est Antoine Mizauld qui écrivit son éloge en tête du traité *De rebus mathematicis* (ci-après n° xx). — Quant à la noblesse de sa famille, je ne connais pas de documents sérieux qui l'attestent. Les deux auteurs dont je viens de parler lui donnent, il est vrai, cette qualité, mais leur témoignage doit être suspecte comme inspiré par la camaraderie ou la complaisance. Guy Allard et Chorier n'en parlent pas dans leurs nobiliaires du Dauphiné, et la courte notice que ce dernier lui consacre dans son *Suppl. à l'Estat politique*, p. 158, ne paraît guère qu'un acte de courtoisie pour l'abbé de Brianville. Enfin, et ceci me paraît concluant, Fine lui-même ne prend le titre de noble dans aucun de ses nombreux ouvrages. Quoi qu'il en soit, on lui donne les armes suivantes : écartelé au 1er et 4e d'azur au chevron d'or accompagné de trois molettes (ou étoiles?) de même, au 2e et 3e de gueules à la tour d'argent.

(1) Voyez ci-après le n° 1 des écrits de Fine.

(2) Voy. Goujet. *Mém. sur le collége royal* (éd. in-12), t. 2, p 4.

(3) 62e lettre du quatrième livre datée de Lyon, du 3 nov. 1526.

(4) « 27 octobris 1524. Incidit quæstio de domino « Orontio *ad longa temporum curricula incarcerato*, quatenus litteræ per artium facultatem ad « regis christianissimi matrem darentur pro ejus « liberatione. » (Du Boulay. *Hist. universit. Paris.* t. vi, p. 965). — Malgré les graves autorités qui l'attestent, il serait facile de soulever bien des difficultés sur son emprisonnement. Sans parler du silence qu'il garde lui-même à ce sujet dans les nombreuses préfaces et dédicaces de ses livres, on pourrait objecter ceci : si l'on admet l'assertion de Du Boulay que je viens de rapporter, Fine était en prison depuis plusieurs années à la date du 27 octobre 1524 : cependant, l'année précédente, il était évidemment en liberté puisqu'il date l'épître dédicatoire de sa *Margarita philosophica* (n° xxvi) *Parisiis ex regali collegio Navarræ* M. D. XXIII.

(5) C'est celui que je décris sous le n° v.

qué de le rappeler dans les nombreuses épîtres dédicatoires où il énumère minutieusement ses services littéraires afin d'obtenir des secours. D'ailleurs, son nom ne se trouve pas dans les listes des prisonniers de Pavie que j'ai parcourues. Toutefois, s'il faut admettre qu'il était prisonnier à Crémone le 25 mars 1525, sa captivité ne fut pas de longue durée, car il etait de retour à Paris dès le mois de juillet suivant, époque à laquelle son édition du *Theor. nov. planet.* (nº XXVII) fut faite sous ses yeux, comme il a pris soin de nous l'apprendre sur le titre (*ipso curante coimpressæ*, dit-il). Tout cela n'est probablement qu'une imposture imaginée au XVIIe siècle, peut-être par l'abbé de Brianville, alors que ses parents exploitèrent son nom pour s'en faire un titre aux faveurs royales. — Quoi qu'il en soit, il commença par donner des leçons particulières de mathémathiques; il les enseigna ensuite publiquement au collége de *Maître Gervais* ; enfin, les succès de son enseignement ayant attiré sur lui l'attention publique, François Ier le nomma, vers 1532, professeur de cette science au Collége royal, en remplacement de Martin Poblacion.

Fine remplit ces fonctions jusqu'à sa mort avec un grand éclat : tous les témoignages contemporains en font foi. Les hommes les plus remarquables dans les lettres, les sciences et la magistrature, des princes, des ambassadeurs, se pressaient à ses leçons; le roi lui-même, dit-on, daigna plus d'une fois aller l'entendre. Mais hélas ! à tous ces empressants flatteurs, à tous les éloges dont il était l'objet, le pauvre mathématicien eût préféré quelque chose de plus réel. « Tout en philosophant, nous « dit son vieux biographe (Thevet), « il contentoit bien son esprit, mais « n'enfloit pas guère ses *bouges*. » Et en effet, chargé de famille, n'ayant pour toute fortune que les appointements de sa chaire qui ne lui étaient même pas toujours payés fort exactement, et les faibles produits de ses ouvrages, Oronce lutta toute sa vie contre la misère (1). Il s'ingénia de mille manières pour améliorer sa position sans pouvoir y reussir. Il faisait fabriquer et vendait des instruments de mathématiques et d'astronomie que l'on allait voir chez lui comme des curiosités. Une horloge, notamment, exécutée en 1553 sous sa direction, pour le card. de Lorraine, souleva une admiration générale : elle marquait, à l'aide d'une complication infinie de rouages, les heures, le cours des planètes, du soleil, de la lune, les années, les jours, etc., etc. (2). Il multipliait autant qu'il le pouvait le nombre de ses écrits; il les traduisait lui-même ou les faisait traduire; il les reproduisait sous divers titres et dans tous les formats, soit séparément, soit remis en recueils ; il les dédiait à François Ier, au roi d'Angleterre, à des évêques, à des magistrats, à Diane de Poitiers elle-même, et le cœur se serre en lisant les humbles supplications que, poussé par la faim et dans l'espoir d'obtenir quelques secours, le pauvre savant leur adresse en ses longues épîtres dédicatoires. Excepté un évêque de Langres, Michel Boudet, qui avait été son protecteur dès le commencement de ses études, les grands seigneurs qu'il implora restèrent sourds à ses prières : en échange des basses flatteries où la misere le faisait descendre, il ne recevait que des lettres de remercîments ou de stériles louanges : souvent même les libéralités de ses Mécènes se bornaient à un cadeau de papier, de cire et de parchemin. Ainsi abandonné à ses propres ressources, le malheureux succomba, épuisé par les privations et le chagrin, le 6 octobre 1555. Sa femme, Denyse Blanc (*Dyonisia Candida*), périt elle-même peu de temps après. Voici avec quelle énergique indignation un de ses nombreux enfants, Jean Fine, raconte sa triste fin : « Is (pater), post tres annorum suorum decades et amplius, « instaurandis et illustrandis mathematicis, cum legendo, tum scribendo, « consumptas et expositas ; dum laborum suorum debitum, et toties promissum expectat, petit et implorat « pretium ; dum *aulica farina dealbatus*, toties eluditur ; dum multiplicato « liberorum grege, rem familiarem « decrescere, et senium accelerare videt ; indignitatem tantam indigne « ferens, aborto hinc morbo, sexagenarius libenter ac constanter in « Domino obdormiit. » Quem mater

(1) Il prit ces mots pour devise : VIRESCIT VULNERE VIRTUS.

(2) Cette horloge qui depuis longtemps ne marche plus, est aujourd'hui dans la salle de lecture (Mss.) de la bibliothèque Sainte-Geneviève. Elle a été l'objet d'une description que l'on trouvera indiquée ci-après (*Ecrits rel. à Fine*, nº III). — Il serait à désirer que ce curieux mouvement de l'horlogerie au XVIe siècle fût confié à un habile mécanicien et restauré.

« charissima in eadem expectationum « et angustiarum navi deplorate navigans, paulo post secuta est, relictis « sex oviculis inter famelicos lupos, « absque ullo fautore et pastore quotidie errantibus (1). »

Après la mort d'Oronce, les beaux esprits s'empressèrent de tailler leur plume pour chanter ses louanges : ils déplorèrent sa perte en vers et en prose (2), ils s'épuisèrent en regrets tardifs, et, comme il arrive toujours en pareil cas, il se leva une foule d'admirateurs qui crièrent sur la tombe du pauvre savant : « Frère, pourquoi « ne t'es-tu pas adressé à nous ? » — Ses enfants, du moins, trouvèrent de généreux protecteurs (3) : Jean, l'aîné, celui qui est le plus connu, fit ses études au collége de Navarre, puis professa pendant quelques années la philosophie à celui d'Harcourt. En 1564 il fut élu procureur de la nation de France, et le 10 octobre 1565, recteur de l'Université de Paris. Il ne conserva ces dernières fonctions que jusqu'au 17 décembre suivant. Dans la suite, il devint chanoine de l'église de Meaux, et enfin, en 1608, doyen de la Faculté de théologie de Paris dont il avait été reçu docteur dès 1565. Il mourut en 1609, après avoir publié avec ses deux frères, Oronce et Claude, docteurs en droit, quelques ouvrages de son père.

Si l'on juge Oronce Fine d'après nos connaissances actuelles, ses travaux se réduisent sans doute à fort peu de chose, car il n'a guère enseigné que des notions élémentaires et déjà répandues de son temps. Il se vantait d'avoir trouvé la duplication du cube, la trisection de l'angle et la quadrature du cercle, prétentions un peu scandaleuses de la part d'un professeur du collége royal, mais qui étaient dans le goût et les idées du xvie siècle. Le seul mérite de ce vieux professeur est d'avoir, par l'éclat de son enseignement, donné une forte impulsion à l'étude des sciences exactes : on a dit avec raison qu'il était le restaurateur des mathématiques en France. — (Voy. Thevet. *Portraits et vies des hommes ill.*; - Launoy. *Reg. Navarræ colleg. Paris. historia*; - *Dict.* de Bayle; - Nicéron, *Mém. pour servir à l'hist. des hommes ill.* t. 38 ; - Goujet. *Mém. sur le collége roy.*, etc.

Écrits relatifs a Oronce Fine.

I. *Funebre symbolum virorum aliquot illustrium, de Orontio Finæo, regio mathematum professore et illustratore, ejusdem vita carmine expressa per Antonium Mizaldum.* Parisiis, 1555, in-8°.

II. *Orontii Finaei regii mathematicorvm apud Lutetiam professoris, Tumulus latine, græce, & gallice. Auctore Thoma Fargæo Vellaunio.* Lvtetiæ, apud Mich. Vascosanum, M. D. LV., in-4° de 8 ff.

III. **Description de l'horloge planétaire que feu monseigneur Charles, cardinal de Lorraine, a fait faire par la conduite & de l'invention d'Oronce Finée, Davphinois.* In-4° de 8 pp. non chiffr. sans l. ni date, mais impr. après 1555 (4). (Bib. Sainte-Genev. V. 68.) Cet opuscule est relatif à l'horloge dont il a été parlé dans la notice de Fine. On y lit qu'il avait fait faire un instrument pour la monter, « qu'il l'avoit autrefois présenté « audit seigneur cardinal de Lorraine « et qu'il est entre les mains de M. de « Villers-Lamaque, de l'usage duquel « instrument il a été autrefois composé « *un petit traité* par le même Oronce « Finee, que ledit sieur de Villers a « fait traduire. » Je n'ai pu découvrir ce *petit traité*.

IV. *De erratis Orontii Finaei.... qui putavit inter duas datas lineas binas medias proportionales sub continua proportione inuenisse, circulum quadrasse, cubum duplicasse, multangulum quodcunque rectilineum in circulo describendi artem tradidisse, & longitudinis locorum differentias aliter quam per eclipses lunares, etiam dato quouis tempore, manifestas fecisse, Petri Nonii Salaciensis liber vnus.* Conimbricae, M. D. XLVI. ex off Joan. Barrerii et Ioannis Aluari. Pet. in-f° de 2 ff prélim. non chiffrés et 92 pp. (Bib. Mazarine). Pierre Nuñez, mathématicien portugais, auteur de cette réfutation, l'a reproduite en 1573 dans son ouvrage intitulé *De arte navigandi* (Conimbricæ, in-f°).

(1) Extrait de la dédicace du traité de *Solaribus Horologiis* (§ 1 n° xxiii) adressée par Jean Fine à l'évêque de Beauvais.

(2) Les élucubrations de ces messieurs ont formé deux recueils que j'indique ci-après (*Écrits relatifs à Fine*, n^{os} i et ii.)

(3) Il avait eu un nombre considérable d'enfants, mais à sa mort il ne lui en restait que six. Voici à ce sujet un extrait de sa vie, par Mizauld, (en tête du n° xx de ses ouvrages) : « Patre mortuo, cum juvenis esset magni animi, Lutetiam « venit : ubi perfectis studiis fœliciter, et sacro « favente Mercurio, sociam sibi fecit, pariterque « conjugem, Dyonisiam cognomine et re Candidam, « atque ex ea suscepit *innumeram sobolem*, sed « ex qua sunt hodie (1556) tantum superstites sex ; « masculi quinque et puellula unica. »

(4) Quelques bibliographes donnent à cette pièce la date de 1553 et l'attribuent à Fine lui-même ; mais c'est évidemment une erreur puisqu'on y parle de sa mort arrivée en 1555.

V. Oronce Fine a été réfuté aussi par un de ses élèves, Jean Borrel. (Voy. ci-dev. p. 165, nos I et II.)

PORTRAITS.

I. (Sans légende). Buste, de 3/4, tourné à G. Il a la main gauche appuyée sur un globe céleste et tient de la droite un compas. H. 173 mill. L. 143 mill. C'est le plus ancien des portraits de Fine. Il se trouve en tête de sa notice par A. Thevet : « Je baille ici, dit cet « auteur, le pourtraict de ce second « Archimède, tel qu'il a esté autresfois « tiré au vif par maistre Iean Ianet, « peintre du Roy François premier « du nom, selon la vraye ressem- « blance de nostre Daulphinois en l'aa- « ge de 36 ans, auquel tems il portoit « la barbe rase, deux ans après com- « mença-il a la charger longue et mou- « rust la portāt aussy longue d'un « demy pied. » — II. *ORONTIVS FINEVS.* p. portrait rond, de 65 mill. gr. s. bois, copie en contre-partie du précédent moins le buste et les mains. — III. *Oronce Finé.* Copie du précédent (dans la chronologie collée, n° 123). — IV. *ORONTIVS FINAEI*, t. p. p. ronde. gr. s. bois. En buste, tourné à D. avec barbe (tiré de la chronique d'Opmeer). — V. *Oronce Finé, Sr de Champ-Roüet... à Paris, chez Boissevin.* Il est dans ov. de 140 mill. de H. Copie en contre-partie du n° I, sauf les mains. C'est au bas de ce portrait que se trouve la légende dont j'ai donné un long extrait.

VI. Il y a dans son recueil intitulé : *Protomathesis* (ci-apr. § I, n° V), une gr. pl. gr. s. bois où il est représenté à côté de la muse Uranie, sous une sphère. En haut, on voit ses armoiries dans des ornements.

OUVRAGES D'ORONCE FINE.

§ I. IMPRIMÉS.

I. *Aequatorium planetarum, vnico instrumēto coprehensum, omnium antehac excogitatorū, & intellectu & vsu facillimum : quo (medijs tātūmodo supputatis motibus) vera singulorū erratiū loca proptissime capiuntur. Lvteciae Parisiorvm.* M. D. XXVI. *mēse octobri. VIRESCIT VULNERE VIRTUS.* In-4° de 12 ff. non chiffr. (Bib. Sainte-Gen.) = Parisiis, apud Hieronymum Gormontium. 1538, pet. in-4° de 32 pp. non chiffr. (Bibl. imp.) = Parisiis, 1548, in-4°. (*Bibliothèque astron.* de Lalande.)

Dans cet opuscule, Fine donne la description de l'instrument inventé autrefois par son père pour trouver la position des planètes. Je rapporterai une phrase de la dédicace qui me servira à relever une erreur de Colomb de Batines. « Quod instrumentum, dit « Fine, inter philosophicam suppellec- « tilem *mei patris, Francisci Finei*, me- « dici ac philosophi præstantissimi, « primum animadverti, etc. » Or, Colomb de Batines a avancé ce qui suit dans son *Cat. des Dauphinois dign. de mém.* « La *Bib. du Dauphiné* se trompe « en le faisant fils de *François* Fine qui « était *son oncle. Jean Oronce* Fine, « médecin estimé du Briançonnais, « était *son père.* »

II. *Quadrans astrolobicvs, omnibus Europæ regionibus inseruiēs : Ex recenti et emēdata ipsius authoris recognitione in ampliorem, ac longe fideliorem redactus descriptionem.* Parisiis, apud Simonem Colinæum. 1534. In-f° de 18 ff. (Bib. imp.) = La 1re éd. est de Paris 1527, in-8°. (*Biogr. Univ.*)

III. *La theorique des cievx et sept planetes, avec levrs mouuemens, orbes et dispositions tres-vtile & necessaire, tant pour l'vsage & pratique des tables astronomiques, que pour la cognoissance de l'vniversité de ce hault monde celeste...* Paris, Cavellat, 1557 et 1558, pet in-8°. = Paris, Denise Cavellat, 1607, in-8° de 102 ff. (Bibl. imp.). On a fait pour une partie de cette éd. un nouveau titre sur lequel le nom du libraire et la date sont changés : on y lit, *à Paris chez Iacqves Qvesnel*, M. DC. XIX. (Bibl. Ste Genev.) = La 1re éd. est de Paris, Sim. Dubois, 1528, in-f°. La *Biogr. Univ.* qui la cite, dit par erreur que cet ouvrage est une traduct. du n° XXVI.

IV. *Epistre exhortatiue touchant la perfection & commodite des ars liberaulx mathematiques, composee soubz le nō et tiltre de la tres ancienne et noble princesse dame Philosophie, et puis nagueres presentee au tres chrestien Roy de Frāce. Imprimee a Paris, par Pierre Leber, auec conge & priuilege pour ung an.* M. D. XXXI, *le VIII de januier.* Pet. in-8° goth. de 8 ff. Cette pièce, qui est très-rare, ne se trouve sur le catalogue d'aucune des Bib. pub. de Paris. Fine l'a reproduite en 1551 à la fin de la *Sphère du monde* (ci-après. n° XV).

V. *Protomathesis : opus uarium, ac scitu non minus utile quam iucundum... Parisiis anno* 1532. in-f° de 16 pp. prélim. non chiffr. et 207 ff. (Bib. imp.) – Le privilége est de 1522, mais il n'y a pas

d'éd. antérieure à celle que je viens d'indiquer.

C'est un recueil contenant quatre traités différents : le 1er, *de Arithmetica practica*, a été imprimé à part en 1535 (n° VI) et réduit en abrégé en 1544 (n° XII). — Le 2e, *de Geometria*, a un titre particulier daté de 1530. — Le 3e, *de Cosmographia*, a aussi un titre particulier : il a été reproduit en 1541 avec une rédaction différente (n° VIII), et traduit en français (n° XV).—Le 4e, *de Solaribus horologiis*, a un titre particulier daté de 1531 et a été réimpr. sans changement en 1560 (n° XXIII). — Ces quatre traités ont été plus tard trad. en italien. (n° XXIV).

VI. *Arithmetica practica, libris quatuor absoluta, omnibus qui mathematicas ipsas tractare volunt perutilis, admodumque necessaria...* Parisiis, ex offic. Sim. Colinæi, 1535, in-f° de 66 ff. (Bib. Mazarine).= *Æditio tertia*, ibid., 1542, in-f° de 68 ff. (Bibl. Imp.) = Nicéron cite une édit. de 1555, in-4°. — C'est la réimpr. d'un traité déjà publié dans le recueil précédent.

VII. *In sex priores libros geometricorum elementorum Euclidis Megarensis demonstrationes. Quibus ipsius Euclidis textus græcus, suis locis insertus est : Vna cum interpretatione latina Bartholomæi Zamberti Veneti, ad fidem geometricā per eundem Orontium recognita.* Parisiis, apud Simonem Colinæum, 1536, in-fol. de 4 ff. prélim. non chiffrés et 174 pp. (Bib. Imp.) = *Ibid.*, 1544, in-fol. de 8 ff. prélim. et 152 pp. (Bib. Mazarine.) = *Æditio tertia, Lutetiæ Parisiorum, apud Reginaldum Calderium* 1551, in-fol. de 4 ff. non chiffr. et 110 ff. (Bib. imp.). Il y a à la fin une liste en latin de tous ses ouvrages parus jusqu'en 1551 et de tous ceux encore manuscrits qu'il se proposait de publier. J'ignore si c'est le catalogue que Lacroix du Maine (*Bib. Françoise*, édit. de Rigoley de Juvigny, t. 2, p. 213) a attribué à Mizauld.

Fine avait préparé sur les autres liv. des Éléments d'Euclide des commentaires qui n'ont pas été imp. (Voy. ci-apr. § II, nos X et XI.)

VIII. *De mundi sphæra, siue cosmographia, primave astronomiæ parte, lib. v: inaudita methodo ab authore renouati...- Eivsdem Orontii, rectarum in circuli quadrante subtensarum (quos sinus vocant) demonstratio.... - Eivsdem Orontii, organum universale, ex supradicta sinuū ratione contextū, quo tū geometrici, tū omnes astronomici canones, ex quatuor sinuū proportione pendentes, mira facilitate practicantur.* Parisiis, ex offic. Sim. Colinæi, 1542, in-fol. de 6 ff. non chiffr. et 112 ff. (Bib. Imp.)=La 1re éd. est de Paris, 1541, in-fol. (*Bibliogr. astronom.* de Lalande.)

Ce vol. contient trois traités différents : 1° *Sphæra mundi, sive cosmographia;* c'est la reproduction du n° V (3°) avec une rédaction différente. Fine le publia ensuite séparément avec quelques suppressions (n° IX) et enfin le traduisit en français (n° XV).—2° *Rectarum in circuli quadrante....* Ce traité a été imprimé séparément en 1550 (n° XIV). — 3° *Organum universale.* Il a été reproduit avec quelques changements en 1550 (n° XIII) et avec des augmentations en 1553 (n° XVIII).

IX. *De mundi sphæra, sive cosmographia, primave astronomiæ parte, libri v. Ab ipso authore renouati, seorsumq; in studiosorum gratiam absque commentarijs recenter impressi.* Parisiis, apud Simonem Colinæum, 1542, in-8° de 64 ff. (Bib. Imp.) = Autre éd. sous ce titre : *Sphaera mvndi, sive cosmographia qvinque libris recens auctis & emēdatis absoluta : in qua tum prima astronomiæ pars, tum geographiæ, ac hydrographiæ rudimenta pertractantur.* Lutetiæ Parisiorum, apud Michaelem Vascosanum, M. D. LI, in-4° de 6 et 60 ff. (Bib. Ste-Gen.) = La Bib. pub. de Nîmes possède une édition de Paris, 1552, in-4°, que je ne connais pas. = Autre édition sous ce titre : *De mundi sphæra, siue cosmographia libri v, ab ipso authore denuo castigati & marginalibus (ut vocant) annotationibus recens illustrati : quibus tum prima astronomiæ pars....* Lvteliae apud Michaelem Vascosanum, M. D. LV, in-4° de 6 ff. prélim. non chiffr. et 60 ff. (Bib. imp.) — C'est la reproduction, moins quelques commentaires, d'un traité publié dans le recueil précédent. Il l'a trad. ensuite en français (n° XV.)

X. *Les canons & documents tres amples, touchant l'usage & praticque des communs almanachz, que lon nomme ephemerides. - Briefue & isagogique introdvction svr la iudiciaire astrologie : pour scauoir prognostiquer des choses aduenir, par le moyē des dictes ephemerides. - Auec un traicté dalcabice nouuellement adiouté, touchant les conionctions des planetes en chascun des 12 signes, & de leurs prognostications es reuolutions des annees.* Paris, imprim. Regnaud-Chaudière, 1551, in-8° de

37 ff. (Bibl. imp.) = Paris, 1556 in... (Duverdier) = Paris, Guill. Cavellat, 1557, in-8°, de 37 ff. non chiffr. (Bibl. imp.) — La 1re édition avait paru sous le titre de *Canons des Éphémérides*. Paris, 1543, in-8° (Nicéron).

Le catalogue de ses ouvrages imprimés, qui se trouve à la fin de la 3e éd. de ses Éléments d'Euclide (n° VII), lui attribue deux autres almanachs que j'ai vainement cherchés dans les bibliothèques publiques de Paris. En voici les titres tels qu'il les donne : *Almanach conjunctionum et oppositionum luminarium, cum iis quæ ad ecclesiasticum computum spectare videntur, XXXV annis inserviens. - Aliud item almanach universale magis, utilissimis refertum commoditatibus, gallice et latine æditum, pluribus annis duraturum.*

XI. *Quadratura circuli, tandem inuenta & clarissime demonstrata.-De circuli mensura, & ratione circuferentiæ ad diametrum... - De multangularũ omniũ & regulariũ figurarũ descriptione. - De inuenienda longitudinis locorum differẽtia, aliter quam per lunares eclipses, etiam dato quouis tempore...-Planisphærium geographicum, quo tum longitudinis atq; latitudinis differẽtia, tum directæ locorum deprehenduntur elongationes.* Lvtetiæ Parisiorvm, apud Simonem Colinæum, 1544, in-fol. de 5 ff. non chiffr. et 107 pp. (Bibl. imp.)—Voy. sur cet ouvrage l'*Hist. de l'astronomie au moyen âge*, par Delambre, pp. 434-35, et l'*Hist. des recherches sur la quadrature du cercle* (par Montucla), pp. 219 et suiv. — Fine mit en fr. le traite sur les longitudes contenu dans ce vol., mais sa traduct. est restée manuscrite. (Voy. ci-après § II, n° III.)

XII. *Arithmetica practica, in compendiũ per authorem ipsum redacta, multisq; accessionibus locupletata : Ijs qui ad liberam quãvis, nedũ mathematicã, adspirant philosophiã perutilis, admodumq; necessaria.* Lvtetiae Parisiorum, apud Simonem Colinæum, 1544, in-8° de 95 ff. (Bibl. imp.)—C'est un abrégé du traité d'arithmétique publ. en 1532. (n° v 1°.)

XIII. *De Vniuersali quadrante, sinuumve organo : quo tum geometrici, tum omnes astronomici canones, ex quatuor sinuum rectorum proportione pendentes, mira facilitate pertractantur, liber singularis.* Parisiis, ex officina Reginaldi Calderij et Claudii eius filij. 1550. Pet. in 4° de 10 ff. (Bibl. imp.) — C'est la reproduction avec quelques légers changements d'un traité publié en 1541 dans le *Mundi sphæra*. (Voy. nos VIII et XVIII.)

XIV. *De rectis in circuli quadrante subtensis (quos vocant sinus) libri duo. - Tabula sinvvm rectorum in partibus qualium semidiameter est 60 per ipsum minutim supputata.* Parisiis, ex officina Reginaldi Calderij, 1550, In-4° de 18 ff. (Bibl. imp.). — C'est la reproduction d'un traité déjà publié en 1841. (Voy. n° VIII.)

XV. *Le* (sic) *sphere dv monde, proprement ditte cosmographie, composée nouuellement en françois, & diuisee en cinq liures, comprenans la première partie de l'astronomie, & les principes uniuersels de la geographie & hydrographie. Auec une epistre touchant la dignité, perfection & utilité des sciences mathematiques.* Paris, Michel de Vascosan. M. D. LI in-4° de 6 ff. prélim. non chiff. (1), et 64 ff. (Bibl. imp.)—C'est la traduct. du n° IX.—L'*Epistre touchant la dignité des mathématiques* qui termine le vol. avait déjà paru séparément en 1531 (n° IV.).

XVI. *De speculo ustorio, ignem ad propositam distantiam generante, liber unicus. Ex quo duarum linearum semper appropinquantium & nunquam concurrẽtium colligitur demonstratio.* Lvtetiæ, ex officina Michaelis Vascosani, M. D. LI, in-4° de 25 ff. (Bib. imp.) — A été trad. en italien en 1587 (n° XXIV).

Il y a à la Bibliothèque impér. (fonds Sorbonne, n° 1828) un manuscrit incomplet de cet ouvrage, in 4°, écriture du XVIe siècle. Il ne contient que les cinq premières propositions. Un autre manuscrit de la même bibliothèque (n° 7415) contient les propositions 7 à 9. Voy. ci-après § II, n° II.

XVII. *De duodecim cœli domiciliis, & horis inæqualibus libellus non aspernandus.-Vna cvm ipsarvm domorum, atque inæqualium horarum instrumento, ad latitudinem Parisiensem, hactenus ignota ratione delineato.* Lvtetiae, apud Michaelem Vascosanum. M. D. LII, in-4° de 30 ff. (Bib. imp.)

(1) Ils contiennent, entre autres, une pièce de vers adressés par Fine à *Madame la duchesse de Valentinois*. Il lui dit :

Liure uaten saluer cette dame
Que Dieu a fait l'honneur du Daulphine
Celle qui est noble de cueur & d'ame
. . . .
Tu ly pourras faire la remonstrance
Comment ie n'ay de travailler cessé
Depuis trent'ans en mon art & science
Dont n'ay esté encor recompensé.
Elle fera que le roy en sa grace
. . . Aura esgard finalement
A mon labeur, etc., etc.

XVIII. *In eos quos de mundi sphæra conscripsit libros, ac in planetarum theoricas, canonum astronomicorum libri II.* Lutetiæ, apud Michaelem Vascosanum, 1553, in-4° de 62 ff. (Bib. imp.)—C'est la reproduction avec des augmentations d'un traité publié en 1541 (n° VIII).

XIX. *De re et praxi geometrica libri tres, figuris et demonstrationibus illustrati ubi de quadrato geometrico et virgis seu baculis mensoriis, nec non aliis, cum mathematicis, tum mechanicis.* Parisiis, 1555, in-4° (Nicéron). = Francofurti, Paith, 1564, in-4° (Draudius, *Bib. class.*, 2e part., p. 1375).=Parisiis, apud Œgidium Gorbinum, M. D. LXXXVI, in-4° de 8 et de 118 pp. (Bib. imp.)

Fine avait fait une traduction française de cet ouvrage que Pierre Forcadel, son ami, publia avec des corrections de sa façon sous le titre suivant : *La practique de la geometrie d'Oronce, professeur du Roy ès mathematiques, en laquelle est comprins l'vsage du quarré geometrique, & de plusieurs autres instrumens seruans a mesme effect ; ensemble la manière de bien mesurer toutes sortes de plans & quantitez corporelles.* Paris, Gilles Gourbin, 1570, in-4° de 4 ff. prél. non chiffr. et 64 ff. (Bib. imp.)=Paris, *le même*, M. D. LXXXVI, in-4° de 4 ff. prél. non chiffr. et 127 pp. (Bib. imp.)

XX. *De rebus mathematicis, hactenus desideratis libri IIII. Quibus inter cœtera, circuli quadratura centum modis, & supra, per eundem Orontium recenter excogitatis demonstratur.* Lvtetiae, M. D. LVI, ex officina Michaelis Vascosani, in-fol. de 6 et 136 ff. — Dans les 6 ff. prélim. se trouve la vie de Fine, écrite par Mizauld, son ami. (Bib. Ste-Genev.)

XXI. *La composition et vsage du quarré geometrique, par lequel on peut mesurer fidelement toutes longueurs, hauteurs, & profonditez, tant accessibles, comme inaccessibles, que l'on peut apperceuoir : le tout reduit nouuellement en françois.....* Paris, Gilles Gourbin, 1556, in-4° de 28 ff. (Bib. Ste-Gen.) — Voy. ci-après § II, n° IV.

XXII. *Compendiaria tractatio de fabrica et vsu annuli astronomici.* C'est un petit traité de Fine, inséré pp. 153-4 du recueil intitulé : *Annvli astronomici, instrvmenti cvm certissimi, tum commodissimi, usus, ex variis authoribus....* Lutetiæ, Gulielm. Cavellat, 1558, in-8° de 8 et 159 ff. (Bib. imp.)

XXIII. *De solaribus horologiis, & quadrantibus libri quatuor.* Parisiis, Guill. Cavellat (s. d.) in-4° de 16 pp. prélim. et 223 pp. La dédicace, signée de Jean Fine, fils d'Oronce, est datée de 1560. (Bib. imp.) — Ce traité, qui avait déjà paru dans un recueil publié en 1532 (n° V), a fait accuser l'auteur de plagiat. Voy. sa notice par l'abbé Goujet dans les *Mém. sur le Collége roy.*, t. 2, pp. 3-14, et les *Miscella Lipsiensia nova* (Lipsiæ, 1742, in-8°), t. 1, p. 107. Il a été trad. en italien (n° XXIV) et en français, par *Cl. de* BOISSIÈRE, qui l'inséra dans un recueil publié en 1608. (Voy. ci-dev. p. 157, n° VI).

XXIV. *Opere di Orontio Fineo del Delfinato divise in cinque parti : arimetica, geometria, cosmographia, e oriuoli, tradotte da Cosimo Bartoli, gentilhuomo & academico Fiorentino : e gli specchi tradotti dal caualier Ercole Bottrigaro, gentilhuomo Bolognese.* Venetia, 1587, in-4°. = Ibid. M. DC. LXX, in-4° de 8 ff prél. non chiffr. et 576 pp. (Bib. imp.)— C'est la traduct. de cinq traités publiés en 1532 et 1560 (nos V et XXIII).

Il paraît que Fine donna aussi de nouvelles éditions, corrigées et augmentées, d'un grand nombre d'ouvrages émanés de divers auteurs, comme il résulte de cette note qui termine le catalogue inséré dans les *Eléments d'Euclide* (n° VII) : « Adde quod *non pauca* « ex alienis emendavit, ac in lucem « emisit, et tum scholiis et appendi- « cibus, tum figuris pro singulorum « exigentia decoravit. Quæ *cum lon-* « *gum esset recensere*, data prætermit- « timus opera. » Je n'ai pu en découvrir que cinq.

XXV. *Arithmetica* JOANNIS MARTINI, SILICEI, *in theoricen, et praxin scissa, nuper ab Orontio Fine, Delphinate, summa diligentia castigata longeq. castigatiusq. prius, ipso curāte impressa...* Ex officina H. Stephani... Parisiis anno Christi, 1519, petit in-fol. de 64 ff. (Bib. Ste-Genev.)

XXVI. *Margarita philosophica, rationalis, moralis philosophiæ principia, duodecim libris dialogice complectens, olim ab ipso authore recognita : nuper ab Orontio Fineo, Delphinate, castigata et aucta...* Basileæ, 1535, in-4° de 80, 1498 pp. et 3 ff. fig. s. bois. (Bib. Ste-Gen.)=Basileæ, Seb. Henricpetri (1583) in-4° de 19 ff. et 1403 pp. = Nicéron en cite deux éd. antérieures que je n'ai pas vues : Parisiis, 1523, in-4°, et Basileæ, 1533, in-4°. — C'est une sorte d'encyclopédie fort estimée autrefois, composée par un Allemand, Grég. Reich.

XXVII. *Theoricae novae planetarum, id est septem errātium syderum, nec non octaui orbis, seu firmamenti, authore* GEORGIO PURBACHIO GERMANO... *Nuper summa diligentia Orontii Finei, Delphinatis, emēdatæ.... Ipso curante coimpressæ.* Parisiis, apud Reginaldum Calderium M. D. XXV. Pet. in-4° de XLIII ff. (Bib. imp.) = Ibid. id. M. D. XXXIII. Pet. in-4° de *xliiij* ff. (Bib. Mazarine).

XXVIII. *De his que mundo mirabiliter eveniunt : vbi de sensuum erroribus, & potentij anime ac de influentij cœlorum,* F. CLAUDIJ COELESTINI *opusculum. - De mirabili potestate artis et naturae, vbi de philosophorum lapide,* F. ROGERIJ BACHONIS *Anglici, libellus.* Lutetiæ Parisiorum, apud Simonem Colinæum. 1542. pet. in-4° de 4 ff. prélim. non chiffr. et 52 ff. (Bib. imp.)

XXIX. ANTONII MIZALDI MONLUCIANI, *de Mundi sphæra, seu cosmographia, libri tres : figuris & demonstrationibus illustrati.* Lutetiæ, Guill. Cavellat, M. D. LII, in-8° de 8 ff. et 95 pp. (Bib. imp.)

XXX. Il a mis aussi des vers de sa façcn en tête de quelques ouvrages de son ami Mizault, entre autres des deux suivants : *Æsculapii et Uraniæ medicum simul et astronomicum conjugium.* Lugduni, J. Tournesii, 1550, in-4° (Bib. imp.); - *Mizaldi Planetographia.* Lugduni, Bonhomme, 1551, in-4° (*Ibid.*).

§ II. MANUSCRITS.

I. *Liber singularis de alchemie Praxi, ex secretioribus philosophorum monumentis summa fide ac diligentia compilatus : in quo naturales ac vere (si que sunt in arte) operandi rationes, absque sophisticatione vel ambagibus cōtinentur...* INSIPIENS NON COGNOSCAT : ET STULTUS NON INTELLIGAT HEC. *1542.* Pet. in-4° de 42 ff. (Bib. imp.).

II. *De astrolabio siue planisphærio, in svam harmoniam tandem revocato. Libri III Vna cum ipso instrumento elegāti admodum, usuiq; paratissima descriptione fabricato. 1551.* In-4°. Incomplet : la fin du 2e livre et le 3e tout entier manquent. Il y a à la fin des fragments de son traité *de Speculo ustorio* qui paraissent autographes (*Ibid.*)

III. *L'art et maniere de trouuer certainement en tout temps la longitude ou différence longitudinale de tous lieux proposez sur la terre par le cours et mouvement de la lune et autrement que par les éclipses d'icelle.— Plus vng singulier metheoroscope par lequel on peut aussy trouuer promptement ladicte difference tant longitudinale que latitudinale. et oultre ce la vraye elongation et distance desdicts lieux proposez.* Pet. in-4° de 19 ff. (*Ibid.*) Voy. ci-dessus, § I, n° XI.

IV. *Sensuyt vn bref et singulier traicte touchant la composition et vsaige d'un instrument appellé le quarre geometrique. Par lequel on peust mesurer toutes longueurs, haulteurs et profonditez tāt accessibles que inaccessibles. Compose iadis en latin et reduict nouuellement en langaige francois à l'honneur et principale delectation et vtilite du tres chrestien puissant et magnanime roy de France François premier de ce nom. 1538* pet. in-fol. de 17 ff. vélin. Exempl. de dédicace. Cet ouvrage n'est pas le même que celui indiqué ci-dessus, § I, n° XXI. (*Ibid.*)

Fine laissa encore quelques autres ouvrages mss. qui paraissent aujourd'hui perdus. En voici la liste d'après le catalogue inséré à la fin des éléments d'Euclide (§ I, n° VII).

V. *Theoricæ motuum cœlestium in suam harmoniam redactæ, peropportunissimis tùm figuris, tùm scholiis et demonstrationibus illustratæ.*

VI. *Liber de componendis artificialibus theoricis tam peculiaribus quam generali instrumento comprehensis; quibus vera planetarum loca vel facilè deprehenduntur.*

VII. *Lilium astronomicum, universam motuum cœlestium et theoricam et praxim brevi admodùmque subtili complectens artificio.*

VIII. *Directorium planetarum, tùm circa limbum astrolabii, tùm seorsum mirabili ratione contextum ; iis qui judiciariam exercent astrologiam perutile valdèque necessarium.*

IX. *Novæ aliquot quadrantum et horariorum annulorum descriptiones.*

X. *In arithmetica Euclidis elementa septimo octavo et nono suorum elementorum libris comprehensa, demonstrationes.*

XI. *In decimum et reliquos libros ejusdem Euclidis demonstrationes dudum conscriptæ.*

§ III. CARTES GÉOGRAPHIQUES.

I. *Galliæ totius nova descriptio : auctore Orontio Finæo, Delphinate.* Parisiis, Colinæus, 1525, gr. in-fol. en T. = *Ibid.*, La Martonière, 1557. = *Venetiis, ad signum Bibliothecæ diui Marci,* 1561 et 1566.— II. *Orbis totius recens et integra descriptio.* Parisiis, 1536, in-fol. en T. = Autre éd. sous ce titre, *Cosmographia universalis ab Orontio olim descripta.*

Ioannes Paulus Cimerlinus Veronēsis in æs incidebat anno 1566. En 2 feuilles. H. 52 cent. L. totale, 59 cent. C'est une mappemonde en forme de cœur. D'après le catalogue donné à la fin des éléments d'Euclide (§ I, n° VII), cette mappemonde aurait encore été gravée sous la forme d'un double cœur.

FINE, dit DE BRIANVILLE (CLAUDE-ORONCE), de la même famille que le précéd^t, né à Briançon vers le commencement du 17e s., embrassa l'état ecclés. et fit d'abord partie de la Soc. de Jésus. En 1649, il était à Lyon dans la maison de cet ordre, mais peu après, pour des raisons qui nous sont inconnues, il en sortit et rentra dans le monde (1). D'après Chorier, ce fut alors qu'il prit le surnom de Brianville (2). — Etant venu chercher fortune à Paris, il s'attacha à la maison de Montausier dont le puissant patronage lui fit bientôt obtenir les titres honorifiques de *conseiller et aumosnier du roi*. En même temps, il travailla à se créer une position dans la république des lettres en se livrant à deux genres d'études fort cultivées de son temps, le blason et les devises. Dès 1644, Jean Desmarets, de l'Acad. franç., avait mis à la mode une sorte de jeu inventé quelques années auparavant par un cordelier allemand nommé Thomas Murner : c'étaient des cartes à jouer sur lesquelles on remplaçait les rois, dames, valets, etc., par d'autres figures historiques ou allégoriques, de façon à instruire tout en amusant. On en faisait sur la philosophie, la théologie, l'histoire, la géographie, même sur les mathématiques. Ce genre de composition convenait à merveille à la tournure d'esprit de l'abbé de Brianville, et, en 1659, il mit, lui, le blason en jeu de cartes. Le père Menestrier (3) nous apprend que ce premier début lui suscita une grosse affaire. Comme son jeu était composé des armoiries de divers princes de l'Europe, quelques-unes se trouvèrent placées sous les noms de valets et d'as : cette fâcheuse rencontre éveilla de puériles susceptibilités; les magistrats saisirent ses planches, et on l'obligea de remplacer les noms malencontreux de valets et d'as par ceux de princes et de chevaliers. Grâce à cet arrangement, son jeu de cartes put paraître sans opposition, et il eut même un grand succès. — Ces désagréments ne nuisirent pas à son avancement : en 1663, la duchesse de Montausier, gouvernante du dauphin, le fit entrer dans la maison de ce prince, alors âgé de deux ans, et lui donna des fonctions regardées alors comme fort importantes: c'était de l'amuser en lui montrant des images représentant les rois de France (4). Notre abbé s'en acquitta si bien, à ce qu'il paraît, que le roi lui en témoigna sa satisfaction. Encouragé par ce succès, il ajouta à chaque portrait des détails historiq. et chronologiques, etc., et en forma son *Abrégé méthodique* (1664), qu'il dédia à son jeune élève. Cet ouvrage lui ayant valu de nouvelles félicitations, il conçut l'idée d'une hist. de France en estampes représentant les portr. des rois, leurs médailles, leurs armoiries, etc., mais ce projet, dont le prospectus parut en 1665, n'eut aucune suite. Quelques années après il publia encore pour l'instruction du même prince une traduct. des lettres latines de J. Bongars, ambassadeur de Henri IV. Ses efforts et son zèle reçurent enfin leur récompense : le roi lui donna, en 1668, l'abbaye de Quincay, au diocèse de Poitiers, bénéfice de 2,000 livres de revenu. C'est là qu'il mourut, en septembre 1674 (5) et non en 1675, comme le disent tous les biographes. — L'abbé de Brianville était un écrivain des plus médiocres, dont le petit esprit s'appesantissait curieusement sur de fort petites choses. Néanmoins, l'honneur qu'il eut d'être attaché à l'éducation du dauphin lui donna, bien plus que ses ouvrages, une grande considération. Bossuet, l'un des prélats chargés d'examiner son *Histoire sacrée en tableaux*, l'appelle un *savant homme*, dans l'approbation datée de 1669. Il fut lié avec la plupart des savants de son temps : l'abbé de Marolles parle de lui et de ses ouvrages dans le chapitre de ses *Mémoires* intitulé : *Dénombrement de ceux qui m'ont donné de leurs livres ou qui m'ont honoré extraordinairement de leurs civilités* (6).

BIBLIOGRAPHIE.

I. *Cartes d'armoiries de l'Europe à S. A.*

(1) Il exerça pendant quelque temps la profession de correcteur d'imprimerie à Lyon, mais je ne sais si ce fut avant ou après sa sortie de la Soc. de Jésus.

(2) « Brianvillam se vocari voluit », dit-il dans ses *Adversaria*, p. 167. (Ed. du *Bulletin de la Soc. de Stat. de l'Isère*.)

(3) *Biblioth. curieuse et instruct.* t. II, pp. 186 et suiv.

(4) Voy. l'*Avis au lecteur* de son *abrégé méthodique*.

(5) *Gallia christ*, t. 2 p. 1289.

(6) Edition d'Amsterdam, 1755, in-12, t. III, p. 247.

R. de Sauoye, par C. O. F., C^er et aumosnier du roy. C'est un jeu de 52 cartes, sur lesquelles on a remplacé les figures ordinaires par une ou plusieurs armoiries de souverains et princes de l'Europe. Il est assez rare. D'après le P. Menestrier (Bib. curieuse), il y en a eu plusieurs éd. — Afin de rendre ce jeu instructif pour les joueurs et en donner en même temps les règles, Brianville composa le petit livre suivant :

II. *Jeu d'armoiries de l'Europe, pour apprendre le blason, la géographie et l'histoire curieuse, par C. F. de Brianville Montdauphin*. Lyon, Benoît Coral, 1659, petit in-12; rare. C'est la 1re éd. La 2e a paru sous ce titre : *Jeu d'armoiries des sovverains et estats d'Evrope, povr apprendre... Seconde édition, reuue corrigee & augmentee*. Lyon, Benoît Coral. M.DC.LX. pet. in-12 de 19 ff. non chiffr. et 209 pp. avec titre gr. = Lyon, 1665, pet. in-12. = Lyon, Benoît Coral, M.DC.LXXII., petit in-12 de 4 ff. non chiff. et 201 pp. = Lyon, 1676, petit in-12. = Lyon, *chez la veuue de Benoit Coral*, M.DC.LXXXI, petit in-12 de 7 ff. non chiffr. et 201 pp.

Ce livre a été trad. en italien sous ce titre : *Giuco dei sovrani e stati d'Evropa per apprendere l'armi, la geografia e l'historia lore curiosa. Di C. Oronce Finé, detto Brianville, tradotta dal francese in italiano & accresciuto di molte aggiunte necessarie per la perfetta cognitione della storia, da Bernardo Giustiniani Veneto. In Neapoli*, CIƆIƆCLXXVII, *appresso Antonio Bulifon*, in-16 de 16 ff. prelim. non chif. et 282 pp. (Bib. imp.). Le jeu de cartes est intercalé dans le texte, et chacune d'elles porte le chiffre de la page où elle doit être placée (1).

III.* *Abrégé méthodique de l'histoire de France par la chronologie, la généalogie, les faits mémorables & le caractere moral & politique de tous nos rois. Ensemble leurs portraits.....* Paris, Ch. de Sercy, 1664, in-12. = *Seconde édition*. Paris, *le même*, M. DC. LXXIV, in-12 de 12 ff. et 392 pages. = Paris, Cl. Prudhomme, M.DCC.XXVI, in-8° de 9 ff. et 535 pp.

IV.* *Proiet de l'histoire de France en tableavx povr Monseignevr le Davphin*. Paris, impr. royale, M.DC.LXV, in-fol. de 12 pp. C'est le prospectus d'un ouvrage qui devait contenir l'histoire des rois de France en soixante-cinq tableaux : il donne comme spécimen celle de Philippe de Valois (Bib. imp.)

V. * *Symbole heroiqve povr le Roy, svr les preparatifs de la gverre*. Paris, Seb. Mabre-Cramoisy, M.DC.LXVII, in-fol. de 2 ff. (Bib. Mazarine.)

VI. * *Lettres latines de Monsievr de Bongars, resident & ambassadeur sous le roy Henry IV, en diverses negociations importantes. Dédiée à Monseigneur le Dauphin*. Paris, P. Le Petit, M DC.LXVIII, 2 vol. in-12. = La Haye, Arn. Leers et Adr. Moetjens, M.DC.LXXXI, in-12 de 16 ff. et 497 pp. = Paris, Osmont, M.DC.LXXXI, 2 vol. in-12. = *Nouvelle édition où l'on a retouché la version en divers endroits, & ajouté un grand nombre de passages retranchez dans l'édition de Paris, plusieurs lettres françoises qui n'avoient jamais été imprimées.....* La Haye, Adr. Moetjens, MDCXCV, 2 tomes in-12. On attribue la direction de cette édit. à Jacq. Bernard.

VII.* *Histoire sacrée en tableaux pour Monseigneur le Dauphin auec leur explication suivant le texte de l'Ecriture et quelques remarques chronologiques*. Paris, 1670-71-75, 3 vol. in-12, fig. de Séb. Leclerc : « Cet ouvrage n'est recherché « que quand les 3 vol. sont des dates « que nous indiquons. Le 1er a été ré- « impr. en 1671, et l'on a mis à certains « exemplaires le titre de 1670. Pour re- « connaître la 1re édit., il faut voir à la « page 47 si la figure représente Loth « marchant : dans la réimpression, il « est assis. » (Brunet, *Manuel du libr.*) = Paris, Ch. de Sercy, M.DC.XCIII, 3 vol. in-12. Dans quelques exempl., on a mis un nouveau titre avec l'adresse de Ch. Osmont, M.D.CIC.

Il a publié *les Devises de Monsievr de Boissière*. (Paris), Aug. Courbé, 1654, in-8°. L'épître adressée *à Messieurs de l'Académie française*, est signée F.-B. — D'après le P. Menestrier (*Vérit. art du blason* éd. de 1672, pp. 45 et 89), il a donné une nouvelle éd. de l'*Origine et pratique des armoiries à la gauloise* du P. Philib. Monnet; il avait commencé la publication des armoiries d'une promotion de chevaliers du Saint-Esprit, mais il abandonna cette entreprise après en avoir fait graver une vingtaine de feuilles.

FINE DE BRIANVILLE (ORONCE), né à Briançon, vers 1656, entra dans l'Ordre de Cîteaux en 1678, et fut nommé, le 11 février 1688, abbé de

(1) Outre cette traduction italienne, il y a eu plusieurs imitations de l'ouvrage de Brianville en France et à l'étranger. Je ne connais que les deux suivantes : — I. *Jeu d'armoiries des quatre principales nations de l'Europe pour apprendre le blason*. Lyon, Ben. Coral, 1681, pet. in-12 de 10 ff. non-chiffr., 100 pp. et 4 ff. non chiffrés (Biblioth. imp.) — II. *Jeu de cartes du blason, contenant les armes des princes des principales parties de l'Europe*, par le P. Menestrier. Lyon, Amaulry, 1692, in-18.

Pontigny au diocèse d'Auxerre. Son administration fut apparemment des plus mauvaises, car, d'après les écrivains ecclésiastiques, il greva de dettes son abbaye : c'est-là tout ce qui nous a été conservé des faits et gestes de cet abbé. Il mourut le 30 avril 1708 dans l'abbaye de Chalis, au diocèse de Senlis, et y fut enseveli. Claude Fine de Brianville, son frère, qui en était prieur, fit graver sur sa tombe une longue et magnifique épitaphe rapportée en entier par la *Gallia Christ.*, T. XII, pp. 454-55.

Deux célèbres artistes du XVIIe siècle nous ont laissé son portrait : il y est représenté en buste, couvert d'un camail, la croix abbatiale au cou, de 3/4, tourné à G. dans un ovale tout autour duquel on lit : *ORONTIVS FINÉ DE BRIANVILLE ABBAS PONTINIACI ORDINIS CISTERCIENSIS*. En bas: *H. Rigaud pinx., P. Drevet sculp.* H. 43 cent., L. 33 cent. Beau portrait dont les épr. avant la lettre sont fort rares.

FINE DU BONNET (CHARLES) était, d'après nos écrivains dauphinois, un célèbre avocat du parlement de Grenoble dans la 2e moitié du XVIe siècle. Basset et Expilly le citent plusieurs fois avec éloges dans leurs plaidoyers, et il paraît que dans les causes importantes il était le seul homme capable de lutter contre ce dernier. Ayant quitté le barreau après 1593, il se retira à Valence où il devint premier régent de l'Université. Il occupait cet emploi en 1606 (Expilly, *Plaid.* 27), par conséquent Guy Allard se trompe en disant « qu'il succéda à Cujas en l'Uni- « versité de Valence *où il l'eut sept « ans* (1). » D'après ce même auteur il fut anobli en 1606, et finit ses jours à Grenoble (2) « où on lui esleva un « eloge en lettres d'or dans l'église de « Saint-André. »

FLÉARD (FRANÇOIS DE), issu d'une ancienne famille noble du Dauphiné, depuis longtemps éteinte, et dont les biens ont passé dans celle de Clermont, fut nommé premier président de la Chambre des comptes de Grenoble par lettres du 14 juin 1564. Quelques années après, dégoûté des vanités mondaines, et à l'exemple de François d'Avançon, qui avait été membre du parlement avant de devenir évêque, il quitta la magistrature pour entrer dans l'état ecclésiastique. Il fut d'abord chanoine de l'église Saint-André, et abbé de Saint-Martin-en-Bosc, au diocèse de Beauvais. En 1575, Henri III le nomma évêque de Grenoble, mais ce choix, qui avait été fait d'après le concordat, rencontra à ce qu'il paraît de grandes oppositions. Le chapitre, qui n'avait pas pris part à son élection, s'opposa à sa mise en possession: « Soit, « dit Chorier (3), qu'il ne trouvât pas « d'abord tous les esprits disposés à « l'aimer, soit qu'il voulût tout em- « ployer d'autorité, ou qu'il fût peu ha- « bile au choix des moyens, les pre- « miers mois de son pontificat ne furent « qu'une sédition continuelle dans sa « ville épiscopale. » Bien plus, ayant eu une querelle avec un capitaine huguenot, Lamotte-Verdeyer, il fut obligé de se retirer dans son château de la Plaine d'où, pendant longtemps, il n'osa sortir que suivi d'une escorte de gens à cheval armés de pistolets. Cependant les haines qu'il s'était suscitées parmi les catholiques ayant fini par se calmer, il put venir prendre possession de son évêché, mais ce ne fut que plus de dix ans après sa nomination, le 14 juillet 1586 (4). — Ce prélat mourut à Tullins, le 25 septemb. 1606, d'après l'épitaphe gravée sur son tombeau dans l'église Saint-André de Grenoble.

FLEURY (ANTOINE-HYACINTHE), né à Saint-Vallier (Drôme), le 15 novembre 1756, était juge de cette ville depuis 1782 lorsque la Révolution éclata. En 1791, il passa au tribunal du district de Romans et fut nommé administrateur du département de la Drôme et député à l'Assemblée législative où il siégea constamment au côté droit. Après la session, il revint à Saint-Vallier où il devint ensuite juge de paix du canton et membre du conseil général du département. Issu d'une famille d'anciens magistrats, c'était un homme de bien, spirituel, fort instruit et jouissant à juste titre de l'estime et de la considération publiques. — Il est mort à Saint-Vallier, le 2 février 1848.

FLEURY (JEAN-BAPTISTE-MAGDELEINE), né à Saint-Romain d'Albon (Drôme) en 1757, fut au commencement de la Révolution président du district de Vienne. Nommé en l'an X juge de paix à Saint-Symphorien d'O-

(1) Cujas professa à Valence de 1557 à 1559, puis de 1567 à 1575.

(2) Il mourut de 1606 à 1612, puisque cette dernière année on jugea un procès en faveur de ses héritiers. Voy. Expilly, *arrêts*, ch. 94.

(3) *Hist. gén.* t. 2.

(4) Chorier. *Etat pol.* t. 2. p. 133.

zon (Isère), il exerça ces fonctions pendant toute la durée de l'Empire. Il fut en même temps député de l'Isère de 1809 à 1815, mais sa carrière législative n'éveille aucun souvenir. A la Restauration il rentra dans la vie privée et mourut à Ternay (Isère), le 30 octobre 1841. Il était membre de la Légion d'honneur.

FLEURY-TERNAL (Charles), écrivain, naquit à Tain (Drôme), le 29 janvier 1692. Après avoir terminé ses études chez les jésuites de Tournon, il entra dans cet ordre en 1708 et professa successivement, dans les maisons de Rhodez (1710 à 1713), de Montpellier (1714 à 1715), et d'Auch (1716). Ayant reçu la prêtrise à Paris (23 sept. 1719), il s'adonna à l'éloquence sacrée et il paraîtrait qu'il y obtint un certain succès, car il fut appelé à Lyon en 1751 pour prêcher un carême, et devint à la même époque l'un des prédicateurs de la Cour. On ignore la date précise de sa mort : M. A. de Gallier, qui lui a consacré une intéressante notice dans la *Biographie générale* (Firmin-Didot), m'a transmis un document manuscrit d'après lequel ce jésuite vivait encore en 1754. — Il se nommait Fleury, tout court : mais, sans doute par modestie et afin qu'on ne s'avisât pas de le confondre avec le célèbre auteur de l'*Histoire ecclésiastique*, il ajouta à son nom celui de sa mère, et se fit appeler Fleury-Ternal.

On a de lui : I. *La Vie de saint Bernard, archevêque de Vienne, dédiée à son Altesse Monseigneur l'abbé d'Auvergne, abbé général de l'ordre de Cluny, chanoine et grand prévôt de l'Eglise de Strasbourg, nommé par le Roi à l'archevêché de Vienne*. Paris, André-Cailleau, 1722, in-12 de 6 ff. prélim. non chiff. et 239 pp.=La *France litt.* de Quérard cite trois autres éditions : Paris, 1728, 1731 et 1748, in-12. — II. *Histoire du cardinal de Tournon, ministre de France sous quatre de nos rois*. Paris, d'Houry, 1728, in-8° et in-4°.

La Bibliothèque publique de Lyon possède un cahier manuscrit contenant l'indication des *sujets de sermons* prêchés par lui dans l'église de Sainte-Croix de cette ville, pendant le carême de 1751. (Catalogue de Delandine, 1455, n° 1452.)

FLOTTE D'ARGENCON (Joseph, comte, puis marquis de) (1), co-seign^r de Saint-Martin, contre-amiral, naquit à Saint-Pierre d'Argençon (Hautes-Alpes), le 11 mars 1734. D'abord page du roi Louis XV, il fut nommé garde de la marine le 4 juillet 1754, et devint successivement garde du pavillon amiral (29 août), sous-lieutenant d'artillerie (20 avril 1756), enseigne (1762), lieutenant de vaisseau (27 novembre 1765), capitaine de compagnie (29 mars 1777), capitaine de vaisseau (13 mars 1779), chef de division (1786), commandant d'escadre (1er oct. 1789), enfin, contre-amiral (1er juillet 1792). Il se distingua en diverses occasions pendant la guerre maritime engagée entre la France et l'Angleterre sous Louis XVI. Etant commandant de l'*Aurore*, en 1779, quatre navires anglais armés en course furent enlevés par lui en vue d'Alger, après un combat qui lui fit beaucoup d'honneur. L'année précédente, monté sur *l'Eclair*, il avait déjà capturé plusieurs bâtiments de la même nation sur la côte d'Afrique. A l'époque de la Révolution, il partagea l'impopularité que s'étaient attirée presque tous les officiers de marine soit en émigrant, soit en manifestant à l'intérieur leur attachement pour l'ancien régime. Le 28 juillet 1792, les ouvriers du port de l'arsenal de Toulon exercèrent de terribles vengeances : plusieurs administrateurs du département furent massacrés ou pendus par eux. M. de Flotte subit le même sort le 10 septembre suivant : une foule de peuple se porta à son hôtel, l'en arracha, et le pendit devant l'arsenal. Des écrivains hostiles à la révolution ont avancé que ses meurtriers auraient poussé la fureur jusqu'à couper son corps en morceaux. Pourquoi ne pas ajouter qu'après se les être partagés fraternellement ils les mangèrent ? — (Archives du ministère de la Marine; *Mém. pour servir à l'Hist. de Toulon en 1793*, par Pons. Paris, 1825, in-8°.)

FLOTTE D'ARGENCON (Joseph-Henri-Magloire, comte de), lieutenant de vaisseau, fils naturel et légitimé du précédent et de noble Henriette de Vi-

(1) La famille de Flotte est une des plus anciennes de la province : Chorier *(Etat pol. t. III)* la fait remonter à l'an 1080. Elle s'est divisée en plusieurs branches, dont l'aînée a possédé pendant plusieurs siècles la terre de Montmaur, troisième baronnie du Dauphiné; plusieurs de ses membres ont joué un rôle dans notre histoire : je citerai entre autres : *Balthazar* FLOTTE, *comte de* LA ROCHE, gouverneur de Romans. Pendant les troubles de la Ligue il voulut livrer cette ville au duc de Savoie, mais ayant été découvert par le comte de Saint-Ferriol, il eut la tête tranchée comme coupable du crime de lèse-majesté.

talis, naquit à Saint-Pierre d'Argençon le 12 février 1776. Embarqué en qualité de volontaire d'honneur (12 mai 1786), à bord de la corvette *la Favorite*, puis de *la Brune*, il navigua sur les côtes de Norvége et d'Amérique de 1786 à 1788. Il passa ensuite sur *le Tarleton* (22 juillet 1790), *le Tonnant* (25 octobre), et *la Jeune Honorine* (7 janvier 1792). Le 10 mai suivant, il reçut sa nomination d'enseigne de vaisseau, et monta la frégate *la Modeste*. Dans les combats que ce bâtiment livra à la flottille du pirate Lambro-Cazzoni, combats qui durèrent trois jours et se terminèrent par la destruction de cette flottille, M. de Flotte montra un courage et une intelligence qui furent cités avec éloge. *La Modeste* étant rentrée au port de Toulon le 9 fév. 1793, il abandonna le service de la marine. — Nous le retrouvons à Lyon, la même année, au nombre des défenseurs de cette ville, assiégée par les troupes de la République. Simple volontaire dans la compagnie des grenadiers du Griffon, il se fit remarquer par sa bravoure aux engagements de la Croix-Rousse, et particulièrement dans la sanglante mêlée de Perrache (29 septemb.), où il fut blessé d'une balle au genou. Au moment de la reddition de Lyon, il accompagna Précy dans la retraite de Vaise. Son dévouement à la cause royale le fit passer en Espagne, et prendre du service (1794), en qualité de simple volontaire, dans la compagnie des gentilshommes du régiment de la reine, qui combattait contre la France, sur les Pyrénées. — Le 11 prair. an XI, il reprit, dans la marine française, son grade d'enseigne de vaisseau. Monté sur le *Berwick*, il contribua à la défaite des Anglais, à l'affaire du rocher le Diamant, près de la Martinique (an XIII). Le *Berwick* prit une part active à l'affaire du cap Finistère, fut coulé à la bataille de Trafalgar (29 vend. an XIV), et de Flotte, fait prisonnier avec l'équipage, fut conduit sur les pontons anglais, d'où il parvint heureusement à s'échapper en 1811. Le grand maître de l'Université lui donna, à son retour en France (29 nov.), la place de professeur de mathématiques au collége de Remiremont (Vosges). Le mois suivant, une dépêche du ministre de la marine l'appela dans le port d'Anvers, où il fut alternativement employé, sur mer, dans son grade d'enseigne; sur terre, comme officier surnuméraire d'artillerie. Sa conduite honorable au siége d'Anvers, dans ces dernières fonctions, fut signalée au gouvernement par le colonel Hulot, commandant l'artillerie de la place. Il ne quitta la Hollande que le 15 octobre 1814. Louis XVIII le nomma lieutenant de vaisseau le 31 juillet 1816; mis à la retraite en octobre 1829, sans l'avoir demandé, il mourut à Veynes (Hautes-Alpes), en juin 1847, dans une sorte de dénûment. — (Archives du ministère de la Marine).

On a de lui : *Nouveau portulan de la Méditerranée, ou guide complet du pilote sur les côtes, îles, etc., comprises depuis Cadix jusqu'à la mer Noire, avec plans et vues de côtes*. Toulon, Bellue, 1829, 2 vol. in-8°. Le journal Toulonnais l'*Aviso* ayant attaqué cet ouvrage lors de sa publication, l'auteur intenta un procès au gérant, et fit défendre sa cause par son gendre. Celui-ci a publié sur cette affaire : *Plaidoirie de M. Fouque, avocat, pour M. le comte de Flotte d'Argençon, chevalier de Saint-Louis, contre M. Rousseau Marquezy, gérant de l'Aviso*. Toulon, 1829, in-4°, 20 pp.

FOLQUET, et non **FLOQUET** comme le nomment la plupart de nos historiens, est un troubadour qui vivait dans la première moitié du XIIIe siècle. Il était de Romans. Après avoir chanté quelque temps en Dauphiné ses amours avec une comtesse dont on ignore le nom, il passa en Italie où il fit sa cour à Frédéric II, roi de Sicile. Il s'attacha aussi au marquis de Montferrat, mais plus particulièrement au seigneur de Carret, près de Savone, auquel il dédia un sirvente pour l'engager à prendre part à l'expédition de Salonique en 1224. — On ne possède pas d'autres renseignements sur la vie de ce troubadour, qui a laissé quelques pièces de vers sans intérêt. (Voyez l'*Hist. litt. de la France*, t. 18, et l'*Hist. litt. des Troubadours*, par Millot, t. 1.)

FONTAINE (Alexis), mathématicien, membre de l'Académie des Sciences, est né, disent tous ses biographes, à *Claveyson* (*Drôme*), mais c'est une erreur : il n'appartient pas à notre province. D'après une note manuscrite de M. Berriat-Saint-Prix, rédigée sur des papiers de famille, il naquit à *Bourg-Argental* (*Ardèche*). Son père vint ensuite se fixer, en qualité de notaire, à Claveyson, et c'est probablement cette circonstance qui a trompé les biographes sur le lieu de naissance de ce célèbre géomètre. — (Voy. son éloge

par Condorcet dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences*, et dans la *Bibliothèque du Dauphiné* de Chalvet.)

FOREST (LA). — Voy. **LA FOREST.**

FORNAND DE BEAUVINAY. — Voy. le *Supplément*.

FOURNIER (MARCELLIN), né à Ceillac, près d'Embrun (1), vers le commencement du XVIIe s., entra dans la Soc. de Jésus, et passa successivement dans les maisons de son ordre d'Embrun, de Tournon, de Carpentras et de Lyon. Guy Allard, qui écrivait en 1680, dit dans sa *Bib. du Dauphiné* : « Je croy « qu'il est encore vivant. » — Ce Jésuite nous a laissé sur l'histoire de sa patrie une volumineuse compilation, restée inédite (2), dont voici le titre : *Histoire générale des Alpes maritimes ou Cottiennes, et particulièrement de la ville d'Embrun, leur métropole*, in-f° de 822 pp. sans la table (3). Cette histoire s'arrête à l'année 1642 (4), époque à laquelle l'auteur était dans la maison de Tournon (5). D'après le conseil de Chorier, il en fit ensuite lui-même une traduction latine (6), dont un exemplaire provenant de la collection dauphinoise de l'intendant Moyse de Fontanieu est aujourd'hui à la Bibl. imp. (*Suppl. L. 911*). En voici le titre : *Annales ecclesiastici sanctæ metropolitanæ ecclesiæ Ebredunensis, authore R. P. Marcellino Fornier, societatis Jesu, presbytero*, in-f°. Cette version est datée de Carpentras du 5 des nones d'octobre 1645. Il y a beaucoup de fatras et d'érudition indigeste, mais comme l'auteur avait pu consulter un grand nombre d'actes qui n'existent plus aujourd'hui, son travail sera utilement consulté s'il se rencontre jamais un Embrunais assez ami des choses du passé pour entreprendre, après l'abbé Albert, une nouvelle histoire de cette contrée.

FRANÇAIS (ANTOINE), plus connu sous le nom de **FRANÇAIS DE NANTES** (7), né à Beaurepaire (Isère) (8), le 17 janvier 1756, était avant 1789 avocat et directeur des douanes à Nantes. Lorsque la Révolution éclata, elle trouva en lui un serviteur zélé et capable. Les Nantais le nommèrent officier municipal, et la *Société des amis de la Constitution* qui se forma dans cette ville le compta au nombre de ses membres ; il en était l'orateur applaudi. Lors de l'élection de l'évêque constitutionnel de la Loire-Inférieure, Minée, (13 mars 1791), il prononça un discours qui provoqua l'enthousiasme de ses auditeurs, et dont les électeurs votèrent l'impression. Peu après, ils l'élurent leur représentant à l'Assemblée législative. Français de Nantes y prit place parmi les hommes modérés, mais franchement attachés aux idées nouvelles. Membre du comité d'agriculture et de commerce, il fit aussi partie de la commission extraordinaire des *Douze*, chargée de rechercher la cause des troubles qui déchiraient alors la France, et d'en indiquer le remède. C'est au nom de cette commission qu'il lut à la tribune, le 26 avril 1792, un rapport remarquable où il n'hésite pas à attribuer tout le mal aux prêtres réfractaires, et au Pape qu'il appelle un *prince burlesquement menaçant*, cherchant à prendre *l'attitude du Jupiter tonnant de Phydias*. Dans un autre rapport, du 5 mai suivant, il demanda la peine de la déportation pour ceux des prêtres non assermentés qui troublaient la paix publique, mesure qui fut décrétée le 26. Par suite de cette attitude, Français de Nantes acquit une sorte de popularité qui lui valut l'honneur d'être nommé président de l'Assemblée, le 10 juin. Il occupait le fauteuil à la séance orageuse du 20 de ce mois.

Il ne fut pas porté à la Convention. Retiré dans le département de l'Isère, il s'occupa, comme il le dit lui-même, à *bêcher tranquillement son jardin*. Il ne tarda pas cependant à être rappelé à la vie politique. L'administration départem. de l'Isère, à la nouvelle des événements des 31 mai et 2 juin 1793, venait de convoquer les assemblées primaires en signe de menace contre la Convention et Paris : c'était un fait

(1) Voy. *Hist. géogr., naturelle, ecclés. et civile du diocèse d'Embrun* (par l'abbé Albert), t. I, p. 152.

(2) Chalvet donne à entendre qu'elle a été imprimée en 1660, mais c'est une erreur.

(3) *Cat. des Mss. de la Bib. de Lyon*, par Delandine, t. II, p. 72.

(4) Le séminaire de Gap en possède une autre copie continuée jusqu'au 16 mai 1680, par JUVENIS (voy. ce nom).

(5) C'est probablement ce qui a fait dire à M. Weiss (*Biog. univ.* de Michaud) que Fournier était né dans cette ville.

(6) On lit dans les *Adversaria* de Chorier, p. 107 : « Gallice Fornerius scripserat : auctor illi in « latinum convertendi sermonem, quæ gallice « fuerant scripta, fui, et consilio obsecutus est « meo. » — Guy Allard et Chalvet font de ces deux rédactions deux ouvrages différents.

(7) Ce nom lui fut donné à l'Assemblée constituante pour le distinguer de plusieurs de ses collègues nommés *François*.

(8) Quelques biographes le font, par erreur, naître à Valence.

grave, car, placé entre Lyon et le Midi soulevés, Grenoble se trouvait le seul point d'appui de la Révolution (1). Les députés des assemblées primaires se réunirent le 20; Français de Nantes en faisait partie et l'on comptait sur son éloquence pour donner l'impulsion à la résistance, qui n'avait pas d'écho dans le peuple. Sollicité, le 24, de développer son opinion, il s'y prépara dans la nuit, et le lendemain, au grand étonnement de ses amis, il prononça un discours plein de verve et de solide argumentation, dans lequel il justifiait les journées de Paris et engageait l'assemblée à se dissoudre. En voici quelques passages : « Il faut le dire, quoique cela soit dur à prononcer et à entendre, l'utilité de ces mouvements les moralise : le crime, c'est de ne pas sauver le peuple : tout ce qui est indispensable à son salut, dans les temps critiques, c'est la vertu... On doit se tenir pour dit qu'il faut, à tout prix, que la Révolution s'achève, qu'elle brise sans miséricorde tout ce qui s'oppose à sa marche, que tout pas rétrograde l'entrave ou la tue... Si, par exemple, un décret vous ôte le caractère politique dont vous êtes revêtus, il faudra obtempérer au décret ou y désobéir. Si vous y obtempérez, c'est une espèce de congé qu'il n'est du tout point agréable de recevoir; si vous résistez, il faudra opposer des troupes à d'autres troupes, et toute votre armée consiste en deux garçons de bureau... Je demande qu'on pose ainsi la question, car ce sont ses véritables termes : Que ceux qui veulent la guerre civile se lèvent? » Les délégués des assemblées primaires votèrent l'impression de ce discours (2), et se séparèrent pour ne plus se réunir.

Par arrêté du représentant du peuple Petit-Jean, du 7 nivôse an II, Français de Nantes fut nommé membre du directoire du département de l'Isère. En l'an VII, ce département l'envoya au conseil des Cinq-Cents, où il siégea avec beaucoup d'éclat. Il rédigea la proclamation adressée aux Français le 17 prairial (an VII), pour les appeler aux frontières que l'ennemi pressait de toutes parts. Cinq jours après, il lisait à la tribune une chaleureuse adresse des Grenoblois sur le même sujet. Le 23, il défendait avec énergie la liberté de la presse, attaquée par Creuzé-Latouche. On le vit développer une rare activité dans la crise des 28, 29 et 30 du même mois, en rédigeant les rapports et les proclamations de la *Commission des Onze*, sorte de comité de salut public, dont il était membre, qui, par des mesures vigoureuses, releva pour un instant la République.

Après le 18 brumaire, Français de Nantes fut nommé préfet de la Charente-Inférieure (2 mars 1800), et peu après, conseiller d'État ayant le département des recettes et dépenses des communes. En l'an XII, le gouvernement consulaire le mit à la tête de l'administration des droits réunis, emploi qu'il conserva pendant toute la durée de l'empire. Ses bureaux servirent d'asile à une foule de gens de lettres, qui y trouvèrent une existence honorable (3). Napoléon, à ce qu'on prétend, en avait de l'humeur, et aurait été jusqu'à dire : « C'est un véritable nid d'aiglons que cette maison de la rue Sainte-Avoye (4). » Il fut créé comte de l'empire en 1808, et, le 30 juin 1811, grand-officier de la Légion d'honneur, dont il avait été fait chevalier le 9 vend. an XII, et commandant le 25 prairial suivant.

Une ordonnance de Louis XVIII, du 17 mai 1814, remplaça Français de Nantes dans ses fonctions de directeur général des droits réunis, par le comte Bérenger (v. ce nom). Dans une lettre du 20 mai que nous avons sous les yeux, il accuse réception au ministre de l'ordonnance qui le destitue, se *recommande à ses bontés*, et annonce qu'il convoque son administration pour la présenter à son successeur.—Le roi le nomma conseiller d'État le 29 juin suivant, ce qui n'empêcha pas Napoléon de l'accueillir avec faveur à son retour de l'île d'Elbe, et de l'appeler dans son nouveau conseil d'État.—Les événements de 1815 le firent rentrer dans la vie privée, d'où les électeurs de l'Isère le tirèrent en 1818 pour l'envoyer à la Chambre. Il y siégea

(1) Dubois-Crancé, alors en mission à Grenoble avec Gauthier et Albitte, a fait, dans son *Compte-rendu à la Convention*, pages 9-116, une vive peinture de la situation critique où il se trouvait avec ses collègues.

(2) C'est l'*opinion* indiquée ci-après (n° VI).

(3) Nous citerons, parmi nos compatriotes, *Chatrel*, *Jay* et *Lebrun-Tossa*.

(4) Français de Nantes avait une grande bonté pour ses subordonnés On rapporte qu'un sous-chef, inexact à se rendre à son bureau, lui donna pour raison qu'en passant sur les boulevarts il s'arrêtait quelquefois devant les marionnettes; « Eh mais, répartit le directeur général, je ne vous y ai jamais rencontré? »

constamment au côté gauche; mais, à la fin de la session, il se retira dans sa propriété de Seine-et-Marne, où il se livra à l'agriculture, et écrivit, sous le pseudonyme de *M. Jérome*, des ouvrages pleins de finesse qui eurent un certain succès. Appelé à la Chambre des pairs en 1831, Français de Nantes mourut, atteint de paralysie, le 8 mars 1836.

BIO-BIBLIOGRAPHIE. — * *Nécrologie. Funérailles du comte Français (de Nantes).* Par P. F. Tissot, de l'Académie fr. (Paris, imprim. Dupont) (s. d.), in-8°, 12 pp.

PORTRAITS.

I. *Français (de Nantes), de l'Assemblée législative, des Cinq-Cents...* Buste, profil D., lith. (se trouve dans le recueil intitulé : *Choix de rapports, opinions et discours*. (Paris, 18..., vol. in-8°.)

II. *M. LE COMTE FRANÇOIS DE NANTES, député du département de l'Isère, élu en 1819.* Buste, presque de face, tourné à D. dans un ov. - point.

III. *FRANÇAIS DE NANTES.* Copie du n° I. (Se trouve dans la *Biogr. univ.* de Michaud).

BIBLIOGRAPHIE.

I. *Opinion de M. Français sur les troubles intérieurs.* Paris, Imprim. nat., 1791, in-8°, 15 pp.

II. *Projet d'une adresse de l'Assemblée nationale au roi, par M. Français.* (Imprim. nation.) (s. d.), in-8°, 3 pp. Relatif aux mesures à prendre contre les émigrés.

III. *Rapport et projet de décret concernant le jay brut et le jay travaillé, présenté... par M. Français... le 3 mars 1792.* (Imp. nat.) in-8°, 3 pp.

IV. *Projets de décrets présentés au nom du comité de commerce, les 5 et 6 mai 1792, par M. Français.* (Impr. nat.) in-8°, 2. pp. Sur les chanvres et les bois.

V. *Rapport fait à l'Assemblée nationale, au nom du comité de commerce, sur le département de la Corse, par M. Français...* Du 21 mai 1792. (Impr. nat.) in-8°, 7 pp.

VI. *Opinion prononcée par Ant. Français, le 25 juin, l'an second de la République française, dans l'assemblée des délégués du département de l'Isère, imprimée et adressée à toutes les communes, par ordre de cette assemblée.* (Grenoble, Cuchet) in-4°, 84 pp.=Autre éd. (Toulouse, imp. Besian), in-8°, 28 pp. Cette éd. a été faite en 1793 par ordre des représentants du peuple en mission près de l'armée des Pyrénées.

VII. *Almanach des républicains, pour la 3e année de la République, rédigé par Ant. Français.* Grenoble, an III, in-12.

VIII. *Coup d'œil rapide sur les mœurs, les lois, les contributions, les secours publics, les sociétés politiques, les cultes, le théâtre, les institutions publiques dans leurs rapports avec le gouvernement représentatif, et sur tous les moyens propres à raffermir la Constitution de l'an III.* Grenoble, Cadou et David, an VI, in-12, 94 pp. (1)

IX. *Opinion de Français sur la fête du premier vendémiaire. - Séance du 17 fructidor an VII.* (Impr. nat.) in-8°, 10 pp.

X. *Discours prononcé par Français (de Nantes), sur le projet de loi relatif à l'établissement de tribunaux spéciaux. - Séance du 18 pluv. an IX.* (Impr. nat.) in-8°, 7 pp.

XI. *Opinion de M. le comte Français, sur le projet de loi relatif aux élections; prononcée dans la séance du 15 mai 1820.* (Impr. Ve Agasse) in-8°, 20 pp.

XII. *Opinion pour l'ouverture de la discussion sur la loi des dépenses de l'Etat.* (13 juin 1820). Paris, impr. Smith, 1820, in-8°, 8 pp.

XIII. * *Le manuscrit de feu M. Jérome, contenant son œuvre inédite, une notice biograph. sur sa personne, un fac-simile de son écriture et le portrait de cet illustre contemporain.* Paris et Leipzig, Bossange, 1825, in-8°, 463 pp. fig.

XIV. * *Recueil de fadaises, composé sur la montagne, à l'usage des habitants de la plaine, par M. Jérome (en son vivant), littérateur distingué et consommateur accrédité dans le faubourg Saint-Marceau.* Paris, Bossange, 1826, 2 vol. in-8°.

XV. * *Voyage dans la vallée des originaux.* Paris, Baudouin, 1828, 3 vol. in-12. Sous le pseud. de *feu M. du Coudrier*.

XVI. * *Tableaux de la vie rurale, ou l'Agriculture enseignée d'une manière dramatique.* Paris, Bossange, 1829, 3 vol. in-8°, sous le pseud. de *feu Desormeaux, fils naturel de M. Jérome.*

Il a fourni des articles à la *Fr. litt.* de Ch. Malo et à quelques autres publications périodiques.

(1) En l'an VII, le *Journal de Grenoble* prit pour épigraphe une phrase de cet opuscule : *La liberté de la presse est le réverbère de la liberté.*

FRANQUE (JEAN-PIERRE et JOSEPH), frères jumeaux, nés au Buis (Drôme), en 1774, sont deux peintres qui jouirent d'une certaine réputation sous l'Empire. Ayant manifesté l'un et l'autre de grandes dispositions pour la peinture, l'intendant du Dauphiné les envoya à Paris sur les fonds de la province et les fit entrer dans l'atelier de David. Cette protection leur fut continuée par les États de Dauphiné en 1788 et 1789, et ensuite par l'administration départementale de la Drôme.

PIERRE, qui est le plus connu, exposa successivement aux salons les toiles suivantes : en 1806, *le Songe d'amour par l'influence de l'Harmonie*; — en 1808, *Daphnis montrant à jouer de la flûte à Chloé;* — en 1812, *la Bataille de Zurich* (en collaboration avec son frère) : ce tableau commandé par le maréchal Masséna lui valut une médaille d'or; — en 1814, *Hercule délivrant Alceste*, (aussi en collaboration avec son frère); — en 1817, *Josabeth dérobant Joas aux fureurs d'Athalie* (au musée de Nîmes); — en 1819, *la Conversion de saint Paul*. Ce tableau, l'œuvre capitale de Joseph Franque, a été reproduit en tapisserie des Gobelins; il est aujourd'hui au musée de Dijon. Delécluze en a porté le jugement que voici dans le *Lycée français* (Paris, 1819) : « Il y a des parties assez bien dessinées : il y règne un ton de couleur assez chaud et on y retrouve des expressions qui frappent, mais toutes ces qualités sont gâtées par l'exagération qui les accompagne. Ce qui me paraît préférable dans ce tableau, c'est la tête du jeune esclave qui retient machinalement le cheval. Il regarde sans voir, et l'on sent bien qu'il écoute surtout les paroles divines. A tout prendre, je trouve dans cet ouvrage trop de prétentions à l'effet, et la simplicité m'eût paru bien préférable au bruyant éclat que M. Franque a répandu dans son sujet qui, il faut l'avouer, n'était pas facile à rendre. » Il exposa encore au même salon : *l'Archange Saint-Michel terrassant le Démon; des Bergers effrayés par l'orage;* — en 1822, *Jupiter endormi dans les bras de Junon* (au musée Montauban). — Le succès de quelques-unes de ces toiles lui valut des commandes officielles : il fut chargé notamment du dessin de la mosaïque de la salle de Melpomène et de certaines parties de plafonds au Louvre, de copies et de restaurations pour le musée de Versailles et de portraits pour le palais de Saint-Cloud. En 1836 il obtint la décoration de la Légion d'honneur. Depuis cette époque et quoique âgé de plus de 60 ans, il continua à produire un très-grand nombre de tableaux dont plusieurs ont été achetés par l'Etat pour des églises ou des musées de province. Les glaces de la vieillesse n'éteignirent pas la fécondité de ses pinceaux, et en 1853, à l'âge de 79 ans, il envoya encore à l'exposition une *Sainte-Famille* et un portrait de *M. de Quélen, archev. de Paris*. Mais nous qui avons pu juger par nos propres yeux du mérite de ces deux toiles, nous devons dire qu'elles se trouvaient là en vertu de l'art. x du chap. 2 du règlement de 1852, qui admet *de plein droit et sans examen du Jury* les œuvres des artistes décorés.

JOSEPH travailla souvent en collaboration avec son frère, et exposa aussi quelques tableaux aux salons de 1810 et de 1812. Mais il nous est moins connu que *Jean-Pierre*, car, vers la fin de l'Empire il quitta la France pour s'établir à Naples où il devint professeur à l'académie. — Voy. *Neues allgemeines Kunstler Lexicon*, par Nagler. München, 1839, in-8°.

FRÈRE (CLAUDE), premier président du Parlement de Grenoble. — S'il fallait s'en rapporter au témoignage de nos historiens, ce personnage aurait été l'un des plus considérables du Dauphiné pendant la première moitié du 17e s. Son nom, qui apparaît de loin en loin dans nos annales, n'est jamais rappelé qu'avec des termes d'admiration et de louange : Chorier le qualifie de savant jurisconsulte, de grand politique. Le lecteur jugera, d'après les renseignements que j'ai recueillis sur sa vie, jusqu'à quel point il méritait les éloges dont il a été l'objet. — Claude Frère était probablement originaire de Valence ou des environs. Après avoir professé le droit pendant plusieurs années à l'université de cette ville, il abandonna l'enseignement pour s'attacher à Lesdiguières, dont la protection lui paraissait un moyen de s'avancer dans le monde, beaucoup plus sûr qu'une modeste chaire de professeur. C'était d'ailleurs un fort habile homme, si l'on en juge d'après la manière dont nous le verrons soigner ses intérêts pécuniaires. Grâce à son protecteur, et peut-être aussi à quelques services qu'il rendit à la cause de Henri IV pendant la ligue, il était, en 1606, maître des requêtes ordinaire

de l'hôtel du roi. En cette qualité, il fut employé avec Expilly dans une affaire regardée alors comme très-importante, l'organisation des travaux relatifs à la reconstruction du pont d'Avignon (1). L'année suivante, il fut, pour le parti catholique, l'un des commissaires chargés de juger les contestations nées au sujet de l'exécution de l'édit de Nantes en Dauphiné (2). En 1615, il assista, comme commissaire du roi, à la fameuse assemblée politique tenue à Grenoble par les protestants, et lorsque ceux-ci, gênés par Lesdiguières, voulurent se transporter dans une autre ville où leurs délibérations seraient plus libres, il se rendit à Paris pour en informer la cour et prendre ses ordres en conséquence (3). La fidelité et le zèle avec lesquels il remplit cette mission, lui valurent, en 1616, la place de premier président au parlement de Grenoble que la mort de Prunier de Saint-André venait de laisser vacante. A cette époque, ses rapports avec Lesdiguières étaient si intimes que ce dernier le consulta sur son projet de mariage avec Marie Vignon. Plus tard (1621), il en reçut une marque de confiance bien autrement grande : ce fut dans sa maison de Valence que l'ancien chef des huguenots signa a Deageant et au marquis de Bressieux la promesse de se convertir. La même année, il partagea pendant quelque temps, en sa qualité de président, le commandement du Dauphiné avec Morges, gouv^r de Grenoble (4).

Là s'arrête le petit nombre de renseignements que j'ai pu recueillir sur les services rendus par Claude Frere : en voyant leur peu d'importance, on comprend difficilement les éloges qui lui ont été décernés. Bien plus, quelques circonstances dont nos historiens, panégyristes serviles du Parlement, se sont bien gardés de parler, vont nous le montrer sous un jour peu favorable (5). En 1606, profitant de la détresse de Gaspard de Beaumont, de la branche d'Autichamp, il lui prêta à courte échéance de faibles sommes pour le remboursement desquelles il se fit donner les terres de Pelafol, Barbières, Fiancayes, St-Mamant et des droits seigneuriaux considérables, que son malheureux débiteur possédait en divers lieux. En 1617 il dépouilla également une autre branche de la même famille, celle de Verneuil, en acquérant de Laur^t de Beaumont tous ses biens de la vallée de Graisivaudan, c'est-à-dire les seigneuries, juridictions, châteaux et mandements de Beaumont, de Montfort, de Crolles, du Touvet, de la Frette, de Bayette, etc., jusques aux deux chapelles de la famille existant dans les églises du Touvet et de N.-D. de Grenoble. Ce marché fut conclu pour le prix de 48,000 livr., somme bien inférieure à la valeur réelle des biens, mais, en homme qui s'entendait aux affaires, il stipula que dans le cas où ils vaudraient davantage, Laurent de Beaumont lui faisait donation du surplus. Pressé par la nécessité, le pauvre vendeur dut se soumettre et se laisser ruiner à bon marché. Ce n'est pas tout : comme les biens étaient grevés de substitutions en vertu desquelles il pouvait être évincé d'un jour à l'autre, notre honnête président conjura fort habilement le danger : il s'empara purement et simplement des papiers de la famille et les jeta au feu. A l'aide de pareilles manœuvres, il se trouva en possession de presque tous les fiefs qui formaient l'ancien patrimoine de la maison de Beaumont, et s'acquit ainsi dans le Graisivaudan une prépondérance seigneuriale qui, probablement mieux que ses services, lui valut la haute considération dont il paraît avoir joui de son temps. Malheureusement, cette brillante fortune, il ne la transmit pas à une nombreuse postérité, car son nom s'éteignit presque avec lui. En effet, à sa mort arrivée en 1641, *Louis*, son fils unique, hérita de sa charge et de ses biens, et mourut bientôt, en 1643, ne laissant qu'une fille, *Laurence*, mariée au président Faure de la Rivière; et celle-ci, morte vers 1674, ne laissa elle-même qu'une fille qui épousa le président Nic. Prunier de Saint-André. Quant aux aliénations consenties par Laurent de Beaumont, elles furent attaquées par ses enfants en 1672, et il en résulta un procès qui, après avoir duré près de 50 ans, se termina en 1720 par une transaction (6).

Médailles.—Comme son contemporain Expilly, Cl. Frère voulut pourvoir lui-même aux intérêts de sa renommée. Il fit frapper en son honneur deux

(1 et 2) Boniel de Catilhon. *Vie d'Expilly*, pp. 68 et 72.

(3) Videl. *Histoire de Lesdiguières* (éd. in-fol.), pp. 268-70.

(4) Videl, *loco cit.*, pp. 298, 356, 374.

(5) Voy. *Généal. de la maison de Beaumont*, par Brizard, t. I, pp. 190, 368, 573, et t. II, pp. 138-40, 574-77.

(6) Ce procès donna lieu à plusieurs factums dont je n'ai pu me procurer la description bibliographique.

médailles, dont voici la description : I. Face : CLAVD. FRERE. PR. PRŒS. SEN. GRA. 1624; de profil, avec moustaches et barbe au menton.-Exergue : OLIER F.-Sans revers. Module : 40 mill. — II. Face : CLAVD. FRERE. PR. PRŒS. SEN. GRA. Figure à peu près semblable à la précédente.-Revers : FRVOR DVM FOVEO; une main sortant d'une nue arrose un lis avec un vase de forme très élégante. - Module : 39 mill.

FREYCINET (LOUIS-HENRI DE SAULCES, *baron de*) naquit à Montélimar le 31 décembre 1777. Son père, agronome distingué (1), le fit élever sous ses yeux. Le jeune Freycinet fit d'excellentes études; il acquit une connaissance parfaite de l'anglais et du latin, langues qu'il cultiva toute sa vie; mais il s'adonna d'une manière plus particulière à deux sciences vers lesquelles un vif penchant l'entraînait, l'histoire naturelle et la géographie : Buffon devin son auteur favori. Son frère puîné, *Louis*, élevé avec lui, partageait les mêmes études et les mêmes goûts. L'un et l'autre manifestèrent bientôt une vocation décidée pour la marine, et leur père, cédant à leurs instances, les conduisit à Toulon, où ils s'embarquèrent sur le vaisseau l'*Heureux*, en qualité d'aspirants de 3e classe, le 27 janvier 1794. Ils prirent part, en cette qualité, aux succès obtenus par nos marins dans la Méditerranée. Nommés, pendant la campagne, aspirants de 2e classe, provisoirement de 1re classe, le ministre de la marine, Truguet, à la rentrée de l'escadre à Toulon, au lieu de les confirmer dans ce dernier grade, leur en conféra un plus élevé, celui d'enseigne de vaisseau. Ils refusèrent, modestie alors sans exemple, en faisant valoir leur jeunesse et leur instruction encore imparfaite; mais le successeur de Truguet, Pléville Le Peley, appréciant leur mérite, les détermina à accepter (22 juillet 1797).

A cette époque, ils firent partie de l'escadre qui appareilla à Brest, montèrent successivement la *Révolution*, le *Dix-Août*, l'*Indomptable* et la *Biche*, et se distinguèrent par leur bravoure dans divers combats livrés aux Anglais. Revenus à terre, les deux frères s'adonnèrent avec ardeur à l'étude des hautes mathématiques et, ayant obtenu de se rendre à Paris, ils eurent pour maître le savant Fourier. Au mois d'août 1800, ils furent désignés pour faire partie d'une expédition scientifique aux Terres Australes, qui avait principalement pour objet la reconnaissance de la côte sud-ouest de la nouvelle Hollande, alors presque inconnue. Ils s'embarquèrent, au Havre, sur le *Géographe* et le *Naturaliste* commandés par le capitaine Baudin. Vingt-quatre savants, choisis par l'Institut, accompagnaient l'expédition : ils trouvèrent en MM. de Freycinet deux coopérateurs pleins de zèle et de connaissances, et bien au-dessus du rang qu'ils occupaient dans l'entreprise. Les navires ne rentrèrent en France que le 25 mars 1804, après une absence de 41 mois. Pendant cette navigation, aussi pénible pour les explorateurs que fructueuse pour la science, les deux frères, outre les travaux qui ont rendu leurs noms inséparables des belles découvertes qui se firent alors, eurent à exercer fréquemment les fonctions de capitaines. A leur arrivée, ils apprirent qu'ils avaient été confirmés dans le grade de lieutenants de vaisseau, par une décision collective remontant au 5 mars 1803.

Au mois d'avril 1804, le commandement du brick le *Phaéton* fut confié à Henri, et celui du *Voltigeur* à Louis, qui dut bientôt revenir à terre pour soigner sa santé gravement compromise (1805). Henri, qui eut dès lors les 2 bricks sous ses ordres, captura plusieurs bâtiments anglais sur les côtes d'Irlande, se rendit à Cayenne, et de là aux Antilles. Dans ces derniers parages, il eut de fréquents engagements avec les vaisseaux de la Grande-Bretagne, contre lesquels il lutta souvent avec succès, quoique très inférieur en forces. Attaqué par de gros navires, près de Puerto-Rico, et, quoique dans l'impossibilité de résister avec avantage, il accepta bravement le combat, et soutint l'honneur du pavillon français. Après un abordage meurtrier, après que ses bricks eurent été criblés, ses équipages décimés, et que lui-même, déjà blessé dangereusement dans un précédent combat, eut eu le bras droit emporté, il dut céder à des forces supérieures et se rendre : c'était le 26 mars 1806. Les Anglais, pleins d'admiration pour son courage, lui laissèrent son épée. Conduit à la Jamaïque, où il fut comblé d'égards, il ne tarda pas à être échangé, passa ensuite à Santo-Domingo, et ren-

(1) *Louis de* FREYCINET, ancien négociant, né à Lyon, en 1751, mort dans sa maison de Freycinet, près de Loriol en 1827, est auteur d'une vie de Faujas de St-Fond (voy. ci-dev p. 375).

tra en France le 28 nov. 1807. — Nommé capitaine de frégate le 12 juillet 1808, il prit le commandement de l'*Elisa*, et partit, avec une flottille, pour une nouvelle croisière. Cette fois encore il fut malheureux : pouvait-il en être autrement dans ces temps désastreux pour notre marine, où les quelques navires qui nous restaient étaient lancés, sentinelles perdues, au milieu des innombrables vaisseaux dont l'Angleterre couvrait les mers? Après plusieurs combats, où il déploya une rare intrépidité, il vit l'*Elisa* échouée entre l'île de Tatihou et la pointe de Réville, accablée et incendiée par l'ennemi. A son retour en France, il commanda successivement le *Régulus* et le *Patriote*, et remplit diverses autres fonctions.

Le 10 juillet 1816, il fut fait capitaine de vaisseau, major-général du port de Rochefort le 20 sept. de la même année, et commandant des élèves de la marine le 5 janvier 1818. En août 1820, le roi le nomma gouverneur de Bourbon. Il occupa ce poste important pendant six années et sut s'y faire de nombreux amis; lorsqu'il le quitta, les colons lui firent présent d'un beau service d'argenterie où étaient gravées ses armes avec cette inscription : *A Henri de Freycinet, l'île de Bourbon reconnaissante.* Il passa ensuite au gouvernement de la Guyane, où il arriva le 14 fév. 1827. L'année suivante (26 nov.), Charles X lui conféra le titre de baron, le nomma contre-amiral, et gouverneur de la Martinique ; mais des raisons de santé le ramenèrent en France en mars 1830, et l'obligèrent à donner sa démission au mois d'août suivant. En juillet 1832, il fut major-gén. du port de Toulon, puis préfet maritime par intérim le 1er janvier 1834. Enfin, le 15 mai de la même année, il fut nommé préfet maritime de Rochefort, ville où il avait épousé Mlle Clémentine Bérard, dans les premières années de la Restauration, et vers laquelle l'attiraient des affections de famille. Il est mort dans ce port, et dans l'exercice de ses fonctions, le 21 mars 1840, laisant deux fils aujourd'hui officiers de marine.

H. de Freycinet était membre de la société de géographie depuis le 26 mars 1830, et de l'acad. de Rochefort, à laquelle il lut plusieurs mémoires importants. On a trouvé dans ses papiers des notes et des travaux remarquables sur la navigation. Il était comm. de la Légion d'honn. — Administrateur de haute capacité, H. de Freycinet a rendu de grands services au pays. Il a pleinement justifié la prédiction de Victor Hughes, gouverneur de la Guyane, qui, en 1806, écrivait au ministre : « C'est un officier qui doit un jour faire honneur à la marine, par ses talents, son courage et son dévouement. »

Bio-Bibliographie. — I. *Notices historiques sur MM. Henri et Louis Freycinet*, par M. de la Roquette (Paris, impr. Bourgogne et Martinet), in-8°, 39 pp. (Extr. du *Bullet. de la Soc. de Géographie* de 1844.) — II. *Notice Biographique de M. L. H. Desaulses, Bon de Freycinet, contre-amiral...* par E. J. Fleury. Rochefort, 1852, in-8°, 28 pp. — III. *Louis Henri Desaulces Freycinet*, par M. Dezos de la Roquette. (Impr. Plon, 1856), in-8°, 8 pp. (Tirage à part du T. xv de la *Biogr. Univ.* de Michaud.)

FREYCINET (Louis-Claude de Saulces de), frère du précédent, est né aussi à Montélimar, le 7 août 1779. Comme on vient de le voir, la notice d'*Henri* est commune à son frère *Louis*, pendant les douze premières années de leur carrière : servant constamment ensemble, dans les mêmes expéditions, et souvent sur le même navire ; promus aux mêmes grades le même jour, toujours par nominations collectives, les deux frères, jusqu'à la fin de 1805, apparaisssent comme une seule personnalité. Mais, à partir de cette époque, ils se séparent, pour ne se revoir que rarement. — *Louis*, comme nous l'avons dit, avait quitté la mer pour rétablir sa santé, altérée par les fatigues. Aussitôt qu'il fut en état de se remettre au travail, le gouvernement l'appela au dépôt des cartes et plans de la marine, et le chargea de la partie géographique de ce voyage aux terres australes auquel lui et son frère avaient eu une si grande part. Le naturaliste Péron, qui avait commencé la rédaction de ce grand ouvrage, étant mort en 1810, au milieu de sa tâche, L. de Freycinet fut chargé de le continuer seul, et il eut la gloire de le terminer en 1816. — Nommé bientôt après capitaine de frégate, et commandant d'une expédition scientifique autour du monde, il s'embarqua à Toulon sur l'*Uranie*, le 17 sept. 1817, après avoir choisi lui-même son personnel, et réglé avec soin tous les détails du voyage. Il ne fut de retour en France que trois ans après, le 13 mai 1820. L'*Uranie* avait fait naufrage à la hauteur des îles Malouines; mais les riches collec-

tions qu'elle portait avaient pu être sauvées, et transportées sur une barque construite avec ses débris, puis sur un sloop anglo-américain, auquel on donna le nom de la *Physicienne*. Louis XVIII voulut recevoir notre voyageur en audience particulière et lui adressa, en le quittant, ces gracieuses paroles : « Vous êtes entré ici capitaine de frégate, vous en sortirez capitaine de vaisseau. Mais ne me remerciez point ; dites-moi plutôt ce que Jean-Bart répondit à Louis XIV, qui venait de le nommer chef d'escadre : « *Sire, vous avez bien fait.* »

A dater du retour de la *Physicienne* en France, L. de Freycinet cessa tout service actif dans la marine pour se consacrer exclusivement à la rédaction de son dernier voyage, dont la publication lui avait été confiée par le gouvernement dès 1821. Malheureusement la mort vint l'atteindre avant qu'il eût pu mettre la dernière main à cet immense travail, si fécond en découvertes précieuses pour la zoologie, la linguistique, l'ethnographie, la botanique, la physique et l'hydrographie. Atteint d'un anévrisme au cœur, il succomba dans sa maison de Freycinet, près de Montélimar, le 18 août 1842 (1). — Il était membre de l'Académie des sciences (1826), d'un grand nombre de sociétés savantes de France et de l'étranger, et l'un des fondateurs de celle de géographie. - Le roi lui avait donné la croix de Saint-Louis en 1814, et celle d'officier de la Légion d'honneur en 1824. Il devint ensuite commandeur de cet ordre en 1832.

Bio-Bibliographie. — I. *L. de Freycinet, sa vie de savant et de marin, ses voyages, ses ouvrages, ses lettres, son caractère et sa mort*, par Fr. Grille. Paris, 1845, in-18. — II. Voy. encore les notices indiquées à la fin de l'art. précédent.

BIBLIOGRAPHIE.

— I. *Mémoire sur la Géographie, et de la Navigation de l'Ile de France.* Paris,

(1) Il avait épousé, le 6 juin 1814, *Rose-Marie* Pinon, née à St-Julien-de-Sault (Yonne), le 29 sept. 1794. Cette femme, aussi remarquable par son esprit que par son cœur, n'avait pas voulu se séparer de son mari au moment du départ de l'*Uranie*. S'étant introduite dans le bâtiment sous des vêtements d'homme, elle partagea avec courage tous les dangers de l'expédition. Ses compagnons de voyage nommèrent *Rose* une île dont on fit la découverte, et *Pinon* une nouvelle espèce de colombe. — Elle mourut du choléra le 7 mai 1832, en soignant son mari, qui en était atteint.

Lenormant. 1812, in-4° (Extrait. à 12 exempl. seulement du *Voyage pitt. à l'Ile de France*, de J. Milbert. Paris, Nepveu, 1812, 2 vol. in-8°). — II. *Voyage de découvertes aux terres australes, exécuté par ordre du gouvernement*. Paris, Imp. Roy., 1815, gr. in-4°, avec un atlas gr. in-fol. de 32 cartes. Cet ouvrage contenant la *Navigation* et la *Géographie*, fait suite à celui de Péron, dont il a donné une nouv. éd. en 1824-25 (Paris, Arthus Bertrand), 4 vol. in-8° et atlas in-4° de 53 pl. et 9 cartes. — III. *Voyage autour du monde, fait par ordre du roi, sur les corvettes de S. M. l'*Uranie *et la* Physicienne, *pendant les années 1817 à 1820*. Paris, Pillet, 1824 et années suiv., 8 vol. in-4° avec atlas in-fol.

FRIER, médecin et écrivain. — Voy. le *Supplément*.

FROMENT (Antoine), réformateur, né dans le Trièves (2) vers 1510, s'attacha à Guillaume Farel qui l'avait converti aux nouvelles idées religieuses et le suivit en Suisse où il fut donné pour pasteur à l'église d'Yvonan. Non moins zélé que son maître pour la propagation de la réforme, il entreprit de l'introduire à Genève d'où celui-ci, après avoir échoué, venait d'être expulsé ; mais, plus prudent que lui, il eut recours à une ruse qui lui permit d'abord de prêcher sans attirer l'attention des magistrats, alors peu disposés en faveur du nouveau culte. Il fit afficher dans tous les carrefours de la ville un placard dont voici le texte d'après la *France protest.* : « Il est venu un homme en ceste « ville qui veut enseigner à lire et es- « crire en françois dans un mois à tous « ceus et celles qui voudront venir, petits « et grands, hommes et femmes, mesme « à ceus qui ne furent jamais en escho- « le ; et si dans ledit mois, ne sçavent « lire et escrire, ne demande rien de « sa peine. Lequel trouveront en la « grande salle de Boitet, près du Mo- « lard, à l'enseigne de la Croix d'or, et « s'y guérit beaucoup de maladies pour « néant. » Ces brillantes promesses lui ayant attiré une foule considérable d'écoliers de tout âge et de tout sexe, il se mit à leur enseigner la réforme, et le nombre de ses prosélytes fut bientôt si considérable que dès les premiers jours de l'année suivante (1533), il fut enlevé par eux de la salle où il donnait ses prétendues leçons et porté sur une place pour y prêcher le peuple. Préve-

(2) Colomb de Batines le fait naître à *Tries*, près de Grenoble.

nus de ces faits, les magistrats l'obligèrent à sortir de Genève, mais les doctrines qu'il avait semées n'ayant pas tardé à porter des fruits, il y revint avec Farel en 1534, sans être inquiété, et ouvrit avec lui, selon l'usage de ce temps, une dispute publique sur des matières de religion. — Froment fut ensuite nommé pasteur de Saint-Gervais, où il resta jusqu'en 1552, époque à laquelle il se fixa à Genève.

Vers ce temps-là, des malheurs domestiques vinrent l'assaillir : sa femme, à ce qu'il paraît, manqua à la fidélité conjugale, et lui-même fut accusé de l'avoir excitée à la débauche. Dès lors, soit qu'il ait été destitué, soit qu'il se regardât comme ne pouvant plus être en édification aux fidèles, il quitta le ministère pour rentrer dans la vie civile. Le 31 déc. 1552, il fut reçu notaire, obtint le droit de bourgeoisie le 2 février suivant, et entra dans le conseil des CC. en 1559. Mais sa mauvaise conduite ne tarda pas à lui susciter de nouveaux désagréments. Jeté en prison *pour soupçon de paillardise*, il fut destitué de ses fonctions de conseil^er et banni de la ville le 12 février 1562. Les deux extraits suivants des registres du conseil d'état de Genève (1) nous font connaître quelles furent les suites de cette affaire : « *1572, 14 mars*. Permis à Ant. « Froment de revenir en cette ville, vû « ses services passes, et quoiqu'il se soit « mal conduit depuis son départ.-*1574*, « *3 décembre*. Ant. Froment a prié le « conseil de lui permettre de pouvoir « continuer l'état de notariat pour avoir « moyen de vivre en sa vieillesse, ou, « à faute de cela, la procuration. Ar« rêté qu'on lui permet d'exercer le no« tariat tant seulement. » — L'époque de sa mort m'est inconnue.

Bibliographie. — I. *Deux épîtres préparatoires aux histoires et actes de Genève*. Genève, 1554. in-12. — II. *Les actes et gestes merveilleux de la cité de Genève, nouvellement convertie à l'Evangile; faits du temps de leur réformation, et comment ils l'ont reçue; rédigés par escripts en forme de chroniques annales, ou histoires commençant l'an 1532, par Anthoine Fromment*. Genève, imp. Fick, 1854, gr. in-8° de XXXIX, 250 et CCIX pp. imp. dans le goût du XVIe siècle, avec fig. Cet ouvrage de Froment a été publié par M. G. Revilliod, d'après deux mss. de la Bib. de Genève. — Voy. le *Bulletin de la Soc. de l'hist. du protestantisme fr.*, 1856, pp. 115 et suiv.

La bib. pub. de Genève conserve encore de lui les deux manuscrits suivants : I. *Sommaire des chroniques de Bonnivard*. — II. *Sermon fait au Molard*. — III. *Vie de feu heureuse mémoire Mons. Guill. Farel*.

FROMENT (Antoine) (2), né à Briançon, avocat au parlement de Grenoble, ne m'est connu que par l'ouvrage suivant dont la rareté constitue le seul mérite : *Essai d'Antoine Froment, avocat au parlement de Dauphiné, et conseiller élu en l'élection de Briançon, sur l'incendie de sa patrie* (3), *les singularités des Alpes en la principauté de Briançonnois, avec plusieurs autres curieuses remarques sur le passage du roi* (4) *en Italie; ravage des loups; pestes, famines, avalanches, et embrasements de plusieurs villages, y servant de suite*. Grenoble, Verdier, 1639, in-4° de ..... pp. (Bib. imp.). « Cet ouvrage, « lit-on dans la *Bib. hist.* de Lelong (I. « n° 2249), n'est qu'un fatras d'érudi« tion plein d'allégories qui font dispa« raître à tout moment la suite de la « relation. Le style de l'auteur est diffus, « très-obscur, pour ne pas dire inintel« ligible, à cause de ses expressions fi« gurées. » — Après avoir cité cet ouvrage de Froment, Guy Allard, qui écrivait en 1680, ajoute : « Je crois qu'il est encore vivant. »

FROMENT (Claude) professa le droit à l'université de Valence avec un grand éclat vers le commencement du 17e s. Son mérite lui valut des lettres de noblesse datées du mois de sept. 1607, et vérifiées au parlem. par arrêt du mois de juillet 1609. « Il commença, dit Guy « Allard, une belle bibliothèque que « *Gaspard*, son fils, a beaucoup augmen« tée. Il estoit bien versé en la théorie « du droit et a laissé en manuscrit un « commentaire sur les loix de Modes« tin et sur les 50 décisions de Justi« nien. » Il était mort sur la fin de l'année 1616, époque à laquelle Lesdiguières appela de Montpellier Julius Pacius pour lui succéder. (Voy. Videl, *Hist. de Lesdiguières*, édit. in-fol., p. 291).

FROMENT (Gaspard), fils du précédent, fut aussi professeur à l'université de Valence. « Il eut, dit Chorier (*Estat* « *pol.* III, p. 266), plus de nom que son

(1) Voy. *Fragments biogr. et hist., extraits des registres du conseil d'Etat de la républ. de Genève, de 1535 à 1792*. Genève, 1815, in-8°

(2) Guy-Allard et Chalvet lui donnent le prénom de *Pierre*.

(3) Arrivé le 1er décembre 1634

(4) Louis XIII.

« père, sa riche et curieuse bibliothè- « que ayant aydé à son mérite. » Il commença à professer avant 1624, et mourut de 1668 à 1671 avec le titre de doyen. — On a de lui : *Advertissement pour les universitez de France, contre les jésuites, au roy et à nosseigneurs de son conseil*. Paris. 1624, pet. in-8°. Cet écrit, destiné à défendre les droits et privi-léges de l'université de Valence contre les empiètements des Jésuites de Tournon, a été reproduit dans le recueil intitulé : *Mercure jésuite* (Genève, P. Aubert, 1626, in-8°), t. I, pp. 653-74.

FUGIÈRE (Jean-Urbain), général de brigade, né à Valence le 8 fév. 1752, se distingua particulièrement dans la campagne d'Egypte. Il fut, en l'an VII, gouverneur de la province de Garbieh, dans le Delta. Il déploya une grande bravoure à la bataille d'Aboukir: se précipitant, à la tête de trois bataillons, sur l'aile droite des Turcs, il reçut une blessure à la tête, et eut le bras gauche emporté par un boulet. On le crut tué: Bonaparte le cita comme tel dans son rapport au Directoire, mais, ayant appris qu'il survivait à ses blessures, qui etaient horribles et avaient nécessité l'amputation du bras jusqu'à l'omoplate, il voulut le voir à l'ambulance. Fugière, qui s'attendait à succomber d'un moment à l'autre, lui adressa ces paroles prophétiques : « Général, peut-être un jour envierez-vous mon sort; je meurs au champ d'honneur. » A la création de la succursale des invalides d'Avignon (an IX), il en fut nommé commandant en chef, et y mourut le 7 déc. 1813.

Iconographie. — *Fugière, général de division, 7 thermidor an 7... Laffitte del., Couché f.* Estampe qui le représente à la bataille d'Aboukir; p. p. en t. En bas 12 lignes de texte. Fait partie des *Fastes de la nation fr.*, par Ternisien d'Haudricourt.

FURMEYER. — Voyez Rambaud.

G

GAILHARD (Marie-André-Charles-Antoine de (1), député de la Drôme, naquit à Crest, le 5 novembre 1763 (2). Il suivait depuis six ans avec distinction la carrière du barreau, et était au moment d'obtenir une charge de conseiller au parlement de Grenoble, dont plusieurs membres de sa famille faisaient partie, lorsque survinrent les événements de 1788. Fort jeune à cette époque, il salua avec enthousiasme l'aurore d'une régénération sociale, et se rangea dans le parti qu'on appelait patriote. Ces généreux sentiments le firent nommer (1788) député aux états de Romans par la sénéchaussée de Crest. L'année suivante il organisa la garde nationale de cette dernière ville, contribua à y fonder la Société populaire, l'une des plus anciennes de France, et, nommé son premier secrétaire, il en rédigea l'adresse d'affiliation à celle de Paris. A la première formation des autorités constituées, il fut élu procureur syndic du district de Crest. Il remplit ces fonctions depuis le mois d'août 1790 jusqu'à la fin de 1792, époque à laquelle les électeurs de la Drôme le nommèrent agent national ou procureur de sa commune. Mais déjà son enthousiasme pour la cause de la révolution s'etait sensiblement diminué : effrayé par la marche rapide des idées et des événements, il crut devoir, dans la mesure de ses forces, essayer d'arrêter le torrent en poursuivant avec la dernière rigueur les auteurs des premiers troubles dont Crest fut le théâtre. Cette imprudente sévérité lui fit d'irréconciliables ennemis, entre autres des frères Payan, dont l'influence était des plus puissantes dans le parti populaire de la Drôme. Signalé comme contre-révolutionnaire, M. de Gailhard fut destitué (oct. 1793), enfermé dans la tour de Crest, et conduit ensuite à Paris devant le tribunal révolutionnaire. Heureusement, un ancien secrétaire de son père le recommanda au conventionnel Amar, qui réussit à obtenir son acquittement et lui conseilla de se faire oublier en cherchant un asile dans les armées de la République. En conséquence, M. de Gailhard partit pour l'armée des Pyrénées-Occidentales, où il s'engagea le 3 nov. 1793, dans le 18e ré-

(1) Colomb de Batines, qui l'a confondu avec un juge du tribunal de Valence, lui donne, par erreur, les prénoms de *Jean-Laurent Fortunat*.

(2) Il appartenait à une ancienne famille noble du Diois, qui porte pour armes *d'argent à la fasce de gueules accompagnée en chef d'un levrier courant de sable, et, en pointe de 3 croissants de gueules*.

giment de dragons, dont un de ses frères était lieutenant. Mais l'obscurité à laquelle il s'était condamné ne put le soustraire tout à fait aux soupçons : sur de nouvelles dénonciations, le comité de surveillance de Crest décerna un mandat d'arrêt contre lui, et il fut arrêté au milieu même de son régiment (29 germin. an III). Conduit dans les prisons de Nîmes, il était à la veille de passer devant le tribunal révolutionnaire d'Orange, lorsque la révolution du 9 thermidor vint tout à coup lui rendre la liberté. Il se hâta de rejoindre son régiment, où il servit avec distinction, en qualité d'employé dans l'administration de l'armée, jusqu'à la négociation de la paix avec l'Espagne.

Il revint à Crest au moment où allaient avoir lieu les élections d'après la constitution de l'an III. Les principes modérés qu'il avait osé manifester à une époque où l'on ne pouvait le faire sans danger lui attirèrent les sympathies de la réaction, et il fut nommé au Conseil des 500 à une immense majorité. Les dénonciations de ses ennemis le suivirent dans cette assemblée : d'abord il fut suspendu comme neveu et frère d'émigrés servant dans l'armée de Condé, mais une commission spéciale ayant examiné sa conduite, il entra au Conseil le 18 ventôse an IV, après une enquête de plus de deux mois. Les dénonciations ne s'en tinrent pas là : au mois de brumaire suivant, le cercle constitutionnel de Valence adressa au Conseil des 500 une pétition tendant à faire rapporter la résolution d'après laquelle il avait été admis. M. de Gailhard dut se soumettre de nouveau à une enquête qui le maintint à son poste. Les défiances du parti de la révolution n'étaient pas, il faut l'avouer, tout à fait dénuées de fondement, car il s'assit dans les rangs des Clichiens et vota constamment avec eux. Aussi, par suite de cette ligne de conduite, il se trouva compris au 18 fruct. sur les listes de proscription, et ce ne fut que longtemps après, par l'influence d'un ami puissant qui l'avait caché dans Paris, qu'il put être rayé des fatales listes et rétabli dans ses fonctions de représentant.

Après la révolution du 18 brumaire, à laquelle il s'empressa d'adhérer, il fut nommé directeur des contributions dans la Drôme. Malgré l'obscurité à laquelle sont fatalement condamnés ceux qui acceptent des fonctions de ce genre, le mérite de M. de Gailhard sut se faire jour. Le préfet du département le signala dans ses rapports aux ministres, comme un homme remarquable par son instruction, son intelligence des affaires, et digne d'être placé sur un autre théâtre, aussi le gouvernement de l'Empereur chercha-t-il plusieurs fois à lui faire accepter un poste plus élevé. En 1811, notamment, il fut désigné pour une préfecture importante, celle de Seine-et-Oise, mais il se refusa constamment à un changement qui l'aurait éloigné de son pays : son attachement à la famille des Bourbons n'était d'ailleurs pas étranger à ces refus. Toutefois, ses vastes connaissances en matière d'impôt furent utilisées lors du projet de cadastrer les départements : il eut l'honneur d'être reçu en audience particulière par l'Empereur, qui le consulta sur cette grande opération, et fit mettre des sommes considérables à sa disposition pour cadastrer, à titre d'essai, le département de la Drôme, et voir quels résultats on pourrait attendre de cette mesure.

En 1814, il salua avec enthousiasme l'arrivée des Bourbons, et cependant le c[te] d'Artois, lors de son passage à Valence, au mois d'oct. de cette année, refusa de lui accorder la décoration, malgré les vives instances du préfet (1). Cette ingratitude envers un ancien serviteur de la monarchie fit une grande sensation dans le parti royaliste : les partisans *quand même* du nouveau gouvernement prétendirent, pour excuser leur prince, qu'il avait été trompé par des dénonciations. Quoi qu'il en soit, les électeurs de la Drôme lui donnèrent bientôt une marque éclatante de sympathie : ils le nommèrent, à l'unanimité, député à la chambre introuvable. — En 1820, 1824 et 1830, il fut aussi le candidat royaliste de l'arrondissement de Valence, mais l'opposition réussit à l'écarter. A cette dernière époque, le gouvernement lui rendait enfin justice, et son élévation à la pairie, qui lui fut annoncée par M. de Talleyrand, préfet de la Drôme, allait être la récompense de sa fidélité, lorsque la révolution de Juillet vint tout à coup renverser le trône des Bourbons. Mis bientôt après à la retraite, il ne prit plus aucune part aux affaires publiques, dont son grand âge lui commandait d'ailleurs de s'éloigner, et mourut à Valence le 20 mars 1842. —Depuis la création des conseils généraux, il était membre de celui de la Drôme, dont il rédigea souvent les dé-

(1) La décoration ne lui fut accordée qu'en 1829.

libérations, surtout dans les dernières années de la Restauration.

On a de lui : I. *Ch.-Ant. Gailhard, représentant du peuple, à ses collègues.* (Paris, impr. des sciences et des arts), in-8°, 16 pp. C'est un exposé de sa conduite pendant le cours de la Révolution, pour répondre aux dénonciations du cercle constitutionnel de Valence. — II. Il a rédigé un mémoire sur la délimitation des départem. de la Drôme, du Gard, de l'Ardèche et de Vaucluse, dont je ne connais pas le titre.

GAILLARD (PIERRE), né à Grenoble, conseiller et aumônier du roi, archidiacre et chanoine prébendé en l'église cathédrale de Notre-Dame de Gap, vers le milieu du XVIIe siècle, fut un des premiers propagateurs de la dévotion à N.-D. du Laus (Hautes-Alpes). Il avait été tellement frappé, vers 1663, des prodiges que *Benoite* RENCUREL (voy. ce nom) opérait chaque jour dans ce lieu, qu'il y passa 43 ans de sa vie. C'est lui qui dirigea la construction de l'église et du couvent. On a de lui un petit ouvrage imprimé en 1679 dont les bibliographes donnent ainsi le titre, mais sans nous en faire connaître le format ni le lieu d'impression : *Le chemin du vrai Chrétien, suivi d'un discours sur la conception de la Sainte Vierge.* — Il avait consigné dans un journal que l'on conserve encore à N.-D. du Laus, toutes les merveilles dont Dieu l'avait rendu témoin : il était âgé de 87 ans lorsqu'il le termina. — Voy. *Hist. des Merveilles de N.-D. du Laus*, par l'abbé Pron (Gap, Delaplace, 1856, in-8°), pp. 17-19.

GALIEN (CLAUDE), dit *Galien de Salmorenc*, écrivain du XVIIIe siècle, naquit près de Voiron, dans l'ancien comté de Salmorenc, d'une famille nombreuse, pauvre, mais considérée dans le pays. Le maréchal de Richelieu, dont il se disait le fils naturel, l'éleva dans sa maison et l'y garda pendant 15 ans, non sans avoir à se plaindre de lui, car il se vit obligé de le faire enfermer deux ans dans une maison de correction. Il l'envoya ensuite auprès de Voltaire, pour achever son éducation sous ce grand maître. Celui-ci, par une lettre du 8 octobre 1766, annonce au maréchal que son protégé est arrivé à Ferney, et qu'il l'a confié à un ex-jésuite (le P. Adam) pour diriger ses études et sa conduite; puis il ajoute : « C'est un enfant que le hasard vous a donné; vous l'avez élevé et corrigé, et j'espère que vos bienfaits auront formé son cœur. » Pendant les premiers temps, Galien se comporta assez bien dans le château de Ferney; il se montrait laborieux et soumis aux conseils du maître, qui voulait lui faire réformer son écriture et son style, et qui pensait le rendre propre, soit à entrer à la Bibliothèque royale, soit à devenir le secrétaire du maréchal ou du duc de Fronsac. Dans ce but, il l'engageait aussi à s'occuper de l'histoire de la pairie et des parlements; mais le jeune homme avait en tête de faire une histoire du Dauphiné, dans le genre de l'abrégé du président Hénault. S'occupant avec passion de ce projet, il avait déjà, au bout de trois mois, huit portefeuilles pleins d'anecdotes et de recherches tirées des bibliothèques de Ferney et de celles de plusieurs maisons des environs de Genève. « J'augure bien de cette histoire du Dauphiné, disait Voltaire (1). Cette province, heureusement pour lui, n'a pas un écrivain dont la lecture soit supportable. » Dans la même lettre, il trace ce portrait du futur historien : « Il a infiniment d'esprit, une grande lecture, une imagination toute de feu, une mémoire qui tient du prodige, une pétulance et une étourderie bien grandes... Vous étiez très-bon physionomiste, il y a quinze ans, lorsque vous prédîtes qu'il serait un grand sujet en bien ou en mal. »

Bientôt la conduite de Galien devint irrégulière; il faisait à Genève des voyages fréquents et suspects. Reçu familièrement dans la maison de la femme du général Donop, il y prenait le titre de marquis de Salmorenc. Voltaire, n'en pouvant plus rien faire, chercha à s'en débarrasser, de manière, toutefois, à ne pas affliger son protecteur. Déjà il avait tenté de lui faire obtenir, mais sans succès, l'emploi de directeur de la manufacture de toiles de Voiron (2). Il parvint enfin à le placer, comme secrétaire, auprès de M. Hennin, ministre de France à Genève. Là, notre étourdi mena grand train, fit des dépenses considérables, acheta des bijoux de prix, disant aux marchands que le maréchal, son père, payerait pour lui : aussi passait-il à Ge-

(1) Lettre du 13 janvier 1767.

(2) Cet emploi était désiré par Galien lui-même. Voltaire écrit plaisamment, à ce sujet, au maréchal de Richelieu : « Quoiqu'il s'agisse de toiles, il n'en est pas moins attaché à l'histoire, et il croit que s'il dirigeait les toiles de Voiron, il pourrait très-commodément visiter tous les bénédictins du Dauphiné. Il saurait précisément quelle année un dauphin de Viennois fondait des messes, ce qui serait d'une merveilleuse utilité pour le reste du royaume. »

nève pour le seigneur le mieux mis et le plus brillant. Dès qu'il eut connaissance de ces faits, son protecteur en fut extrêmement irrité; bien qu'il lui eût déjà coûté plus de 1,200 livres par an, il paya ses dettes, mais ne voulut plus entendre parler de lui. Un pamphlet qu'il fit sur les affaires de Genève, alors en guerre avec la France, et qu'il eut l'audace d'attribuer à Voltaire, sous le pseud. d'*Un vieillard moribond*, acheva de lui aliéner ce grand homme, et le fit chasser par M. Hennin. Le lendemain qu'il eut reçu son congé, il partit pour Berne, disant follement qu'il allait ordonner aux troupes françaises d'envahir la ville (1). Nous n'avons pu découvrir ce qu'il est devenu depuis.

On a de lui : I. *Le Bréviaire des politiques*. Londres, 1769, in-8°. — II. *Le Spectacle de la nature, poëme didactique en IV chants*. Liége, 1770, in-8°.—III. *La rhétorique d'un homme d'esprit*. Leyde, 1792, in-8°.

GALLES - *de Gallonis* et non *Vallius* comme la nomme Expilly,- ancienne famille noble de Voiron dont l'origine remonte au XIIIe siècle et qui s'est éteinte vers 1670 (2). Elle a donné naissance à trois frères dont nos poëtes et nos historiens ont célébré l'esprit et la bravoure.

LAURENT, sieur **DU MESTRAL**, né en 1563, se fit remarquer en Dauphiné pendant les troubles de la Ligue. Il servit sous Lesdiguières aux siéges de Montélimar, d'Etoile de Mirabel, de Chorges et d'Eurre. Il fut tué devant Crémieu en 1590, à l'âge de 27 ans, d'un coup de mousquet à la tête. « Il n'estoit, dit Chorier, pas moins spirituel que vaillant, aussi les poëtes de son temps pleurèrent sa mort, et leurs muses l'ont immortalisé. » (*Histoire du Dauphiné abrégée*, t. II, pp. 221-22.) — Le catalogue de la bib. pub. de Grenoble (n°s 15704 et 15706) donne les titres de deux recueils de poésies faites sur sa mort et celle de *Louis* son frère, par les beaux-esprits du Dauphiné : I. *Laureæ adoreæ, manibus parenti Laurent. et Ludov. de Galles DD. Du Mestrail et de la Buysse*, 1616, in-4°—II. *Laurentio et Ludovico de Gallis DD. Du Mestrail et de la Buisse suis ipsæ manibus musæ concinnarunt*, in-4°.

(1) Voy *Correspondance de Voltaire avec le maréchal de Richelieu*; lettres des 8 et 28 oct. 1766; 18 janv., 9 fév., 16 mars, 25 avr., 22 juillet, 17 août, 9 et 13 sept., 13 déc. 1767; 6 et 22 janvier 1768.

(2) Ses biens passèrent dans celle de MORARD, dont une branche prit le nom et les armes, V. ce nom.

LOUIS, dit **LA BUISSE**, né à Voiron en 1565, servit aussi sous Lesdiguières contre les ligueurs. Il assista aux combats de Pontcharra (1591) et de Grésillane (1592), à la prise de Cavours (1592) et du fort Barraux (1598). L'année suivante il fut choisi par le duc de Créquy pour second, dans le fameux duel où périt Don Philippin, bâtard de Savoie. En 1600 il reçut le gouvernement de Chambéry et, vers la même époque, le grade de maréchal de camp : il avait déjà celui de colonel des légionnaires de Dauphiné, Lyonnais, Forez et Beaujolais. A sa mort, arrivée à Voiron le 15 juillet 1616, Claude Expilly dont il avait protégé les propriétés pendant la guerre faite aux partisans de la Ligue (3) composa en son honneur une épitaphe latine et ce fut probablement lui qui, éveillant la verve de ses contemporains, donna naissance aux deux recueils encomiastiques mentionnés à la fin de la notice précédente et à celui-ci dont *La Buisse* seul est l'objet : *In obitum ducis Lodoici de Galles domini de La Buisse.. Carmina*, in-4° (Bib. de Grenoble, 15705). — Voy. l'*Hist. et Vie d'Expilly*, par J. Cl. Martin pp. 8 et 9 des notes.

FRANÇOIS, seigneur **DU BELLIER**, né le 10 novembre 1567, suivit comme ses frères le parti des armes et combattit bravement à la bataille de Pontcharra. A la mort de *La Buisse* il lui succéda en la charge de colonel des légionnaires de Dauphiné, Lyonnais, Forez et Beaujolais. C'était, d'après nos historiens, un des personnages les plus polis de son temps. Etant venu se produire à la cour il gagna bientôt les bonnes grâces de Louis XIII qui l'admit familièrement auprès de sa personne. Déageant (*Mémoires*, p. 66) raconte qu'il se trouvait dans la chambre de ce prince lorsque le maréchal d'Ancre fut tué sur le pont du Louvre. Tout à coup il s'éleva un grand bruit dans le palais, et un homme tout effaré entra en criant que l'on avait manqué le maréchal qui montait avec tous les siens l'épée à la main, et qu'il fallait pourvoir à la sûreté du roi. « Pour lors, dit Déageant, S. M. voyant auprès d'elle le sieur Du Bellier qu'elle connaissoit pour gentilhomme d'esprit, d'expérience et de courage, elle luy dit : Monsieur Du Bellier, que faut-il faire ? Ce qu'il faut faire, répondit ce-

(3) *Vie d'Expilly*, par Boniel de Catilhon, pp. 35 et 36.

lui-ci, puisque Votre Majesté paroît avec le courage et la résolution que ie luy vois, il faut aller à eux, vous leur passerez sur le ventre, voire à tout Paris s'ils s'opposent à vous. » — Du Bellier fit son testament à Paris en 1626. Par lettres du mois de septembre 1623, Louis XIII avait érigé en sa faveur la terre de Miribel en baronnie avec union des fiefs du Bellier et du Vivier

GALLIAN, ou **GALIAN** (Georges), jésuite et écrivain du 17e s., né à Grenoble, appartenait à une famille anoblie en 1625, qui avait donné cent ans auparavant un professeur de droit à l'université de cette ville. En 1671, il y était recteur du collége, et, en 1680, provincial de son ordre. On a de lui deux ouvrages imprimés à Lyon dont voici les titres d'après Guy Allard : *De la mort de Jesus-Christ sur la croix* (en latin): – *La piété de la ville de Lyon dans l'association au saint sacrement de l'autel.*

GALLIEN (Jean-Pierre), comte de *Chabons*, d'une ancienne famille du Viennois, naquit à Grenoble le 11 mai 1756. Un de ses parents fut, en 1788, député de l'élection de Vienne aux états de Romans.— Il a peu fait parler de lui. Aumônier du comte d'Artois en 1815, et premier aumônier de la duchesse de Berry en 1821, il fut sacré évêque d'Amiens le 17 novembre 1822. Une ordonnance du 5 déc. 1824 l'appela à la pairie. Il est mort à Fontainebleau le 24 octobre 1838.

Portrait. — (Sans texte). En buste de 3/4, tourné à D. Il est assis dans un fauteuil et tient un livre de la main g. Gr. s. bois, in-8°.

GANDIL (Philibert de), seigneur des maisons fortes de Gandil et de Bercin, capitaine chatelain d'Anthon, né à Génas (Isère), appartenait à une ancienne famille noble de Dauphiné qui s'est éteinte dans la seconde moitié du xviie siècle et dont les biens ont passé dans celle de Révilasc. Ce gentilhomme ne nous est connu que par un petit recueil poétique fort rare intitulé : *Devises, sentences et dictons poétiques, moraux et politiques, tant par ordre abécédaire qu'autrement.* Lyon, Fr. et Ben. Chaussard, 1560, in-16.

GANIVET (Jean), capucin du couvent de Vienne vers la fin du xvie siècle, est auteur d'un traité de médecine assez curieux dont il existe plusieurs éditions. Vander Linden (*De script. med.*) en donne ainsi le titre : *Amicus medicorum, continens differentias : I. De numero cœlestium orbium ; II. De distinctione zodiaci ; III. De inquisitione epidemiorum et mortis ; IV. De modis conservandi sanitatem et obviandi ægritudinibus. – Cui accesserunt opusculum* Cœli enarrant. *Liber Abrahamii Aben Ezræ de diebus criticis. Directorium de figura cœli in amicum medicorum ; astronomia Hippocratis. Omnia primum a Condisalvo Toleto emissa.* Francofurti, apud Jac. Fischerum, 1614, in-12. = La 1re édit. est de Lyon, Jean Treschel, 1496, in-4° goth. = La 2e est aussi de Lyon, J. Clein, 1508, in-4°.

GARENNE (La). Voy. Golat de la Garenne.

GARNIER (André), né à Avançon (H.-Alpes), en 1727, était, avant la Révolution, professeur de théologie à Embrun. Les habitants d'Avançon l'élurent leur curé, en 1791. Nommé évêque des Hautes-Alpes après la démission d'Ign. de Cazeneuve, il fut sacré à Aix le 19 janvier 1800. Il n'assista pas au concile national de l'année suivante, se démit de ses fonctions épiscopales, et reprit sa cure d'Avançon après le concordat de 1802. L'auteur du *Tableau des évêques constitutionnels de France* (1) nous apprend qu'il envoya sa rétractation à Rome, et passa les dernieres années de sa vie dans l'exercice des bonnes œuvres.

GASTON-*Gasto*-fondateur de l'ordre de St-Antoine, appartenait à une famille considérable du Viennois, sur laquelle on ne possède pas de renseignements. Etant tombé gravement malade, disent les légendaires, il envoya son fils en pèlerinage à la Motte-Saint-Didier, où les reliques de St Antoine opéraient chaque jour de nombreux miracles (2), pour demander à ce grand

(1) Paris, Méquignon, 1827, in-8°, p. 45.

(2) Le corps de saint Antoine avait été acheté à Constantinople par Josselin, seigneur de la Motte Saint-Didier (aujourd'hui Saint-Antoine), qui l'apporta en Dauphiné pour s'en faire une sorte de palladium. Pendant plusieurs annees, il le porta avec lui à la guerre, persuade qu'à côté d'un si grand saint, il ne pourrait être ni blessé ni tué ; mais Varmond, archevèque de Vienne (1069-1081), scandalisé d'une telle profanation, le menaça de l'excommunier s'il ne deposait pas au plus tôt la relique en un lieu sacré. Josselin obéit ; il mit son saint dans l'eglise de la Motte Saint-Didier, et ce fut alors que, sa merveilleuse propriété curative ayant été découverte, il se fit un grand concours de malades autour de sa chasse, et que Gaston dont nous donnons la notice, eut l'idee de construire un hôpital pour les soigner. — Nous dirons pour l'édification du lecteur, qu'il y avait un autre corps entier de saint Antoine à Novogorod, en Russie. Quel était le vrai ? Les églises de Bourg, Mâcon, Dijon, Châlon-s.-Saône, etc., en possédaient assez de fragments pour former un troisième corps.

saint de le guérir, et lui promettre qu'en cas de succès il se consacrerait entièrement à Dieu. Sa prière fut exaucée : il recouvra miraculeusement la santé, et bientôt après, fidèle à son vœu, il vendit ses biens et se retira à la Motte-Saint-Didier, pour y soigner les malades qui venaient chercher auprès des précieuses reliques la guérison d'une sorte de fléau qui faisait alors de grands ravages, et qu'on a appelé depuis *feu de St-Antoine*. Sept autres gentilshommes s'étant ensuite joints à lui (1), il y fonda, vers la fin du XI[e] siècle, un hôpital que le pape Boniface VIII érigea en abbaye chef d'ordre par une bulle du 18 mai 1297. — Ce fut par suite de l'établissement de cet hôpital que le bourg de la Motte-Saint-Didier prit le nom de Saint-Antoine.

PORTRAIT. — *Gasto*. En bas : *Nobilis et pius Delphinas..... M. Van Loch excu*. Gaston prend le *Tau* de saint Antoine qui sort d'un nuage. In-8°.

GAULTIER (ENNEMOND), dit *Gaultier de Nève*, ou *Gaultier-le-Vieux* pour le distinguer du suivant, célèbre joueur de luth, naquit à Villette, près de Vienne, vers la fin du XVI[e] siècle. Etant venu se produire à Paris, il obtint un tel succès que Marie de Médicis le retint auprès d'elle en le faisant entrer dans sa maison. Il parcourut les principales cours de l'Europe et recueillit partout des applaudissements. Vers 1631, après l'exil de sa protectrice qui l'avait comblé de bienfaits, il quitta Paris, et vint se fixer près de Vienne, à Nève où il avait loué une belle maison. Ce fut là qu'il passa le reste de sa vie. Chorier qui, en compagnie de Boissat, allait souvent le visiter dans sa retraite, nous apprend que Gaultier était passionné pour son art et que, semblable à tous les grands artistes, il ne se faisait pas entendre toutes les fois qu'on l'en priait, mais seulement quand l'inspiration s'emparait de lui. Il raconte à son sujet une plaisante anecdote : Comme il aimait à se promener seul dans les bois avec son luth, un jour des paysans des environs qui ne comprenaient pas cette fantaisie, s'avisèrent de le prendre pour un loup-garou et se disposaient déjà à le mettre en pièces, lorsque l'un d'eux, plus intelligent, prit heureusement sa défense en le faisant conduire devant les magistrats de Vienne. Il mourut, nous dit le même historien, accablé d'années et d'infirmités, peu après cette aventure : ce dut être avant 1652 puisque cette même année sa succession donna lieu à un procès dont parle Basset dans l'un de ses plaidoyers. — (Voy. Chorier, *Boessatii vita*, pp. 260 et suiv., c'est là que nous avons puisé les éléments de cette notice. Titon du Tillet *(Parnasse fr.)* et M. Fétis *(Biogr. univ. des Musiciens)*, n'ont pas connu ce passage; aussi consacrent-ils à Gaultier des notices peu exactes.

Un autre **GAULTIER** auquel les biographes donnent le prénom de *Denys*, acquit aussi une grande célébrité comme luthiste au XVII[e] siècle. *L'Etat de la France* de 1671 le cite en cette qualité comme l'un des musiciens de la chambre du roi dès 1669. D'après Chorier *(loc. cit.)* il était neveu du précédent, mais d'après le recueil que nous allons indiquer c'était au contraire son cousin. Il était mort en 1680.

La plupart des ouvrages des deux Gaultier ont été réunis en un recueil intitulé : *Livre de Tablature des pièces de luth de M. Gaultier s[r] de Nève, et de M. Gaultier son cousin sur plusieurs différents modes, avec quelques règles qu'il faut observer pour le bien toucher. Gravé à Paris* (sans date) *chez la veuve de M. Gaultier dans la Monnoye*. — M. Fétis *(loc. cit.)* dit, sans autres détails : « Il y a deux livres de pièces de luth « de Denis Gaultier *le jeune*, gravés à « Paris, sans date.

GAUTIER (MATHURIN), né à Voiron, fut reçu jésuite vers 1572 dans une des maisons de cet ordre, en Dauphiné. Il était dans celle de Grenoble en 1584, époque à laquelle il prononça l'oraison funèbre mentionnée ci-après. Il mourut à Paris en 1597. Guy Allard dit dans sa *Bib. du Dauphiné* : « On luy a dressé une excellente épitaphe qui le qualifie de *doctor peritissimus, vita integerrimus, morum suavitate gratissimus, qui 23 annis mira solertia et inimitabili lepore sacræ Scripturæ sensus abstrusos reserit.* »

On a de lui : *Oraison funèbre de Jean de Bellièvre, sieur de Hautefort, premier président du Parlement de Grenoble*. (s. l. ni d.), in-8°.

GAUTIER (PIERRE-FRANÇOIS-THÉODORE), naquit le 28 déc. 1780, à La Saulce (H.-Alpes) où son père était notaire. Nous ne savons rien sur sa vie avant 1814, époque à laquelle il fit partie du comité d'Instruction publique de Gap par ordonnance du 27 sept. Sous la Res-

(1) Gastonis voto societatis fratribus octo
Ordo est hic cæptus ad pietatis opus.

tauration, il fut chargé de la tâche difficile de poursuivre la liquidation des dépenses extraordinaires supportées par les communes des H.-Alpes pendant l'occupation étrangère en 1814 et 1815. Il s'occupa aussi à la même époque d'un travail de longue haleine sur la perception de l'impôt dans ce dép[t], qui lui valut en 1827 la croix de la Légion d'honn. Nommé vers 1832 conseiller de préfecture, il fit souvent l'*intérim* des préfets, soit pendant la vacance de l'emploi, soit pendant les absences temporaires (1). Il est mort à Gap le 13 oct. 1846.

Emule de Juvenis, son compatriote, M. Gautier a passé une partie de sa vie à compulser les archives de Gap, et c'est à lui qu'on doit la première histoire imprimée de cette antique cité. Il rédigea d'abord son travail sur un vaste plan, avec de grands développements, et en donna à la *Revue du Dauphiné* plusieurs extraits qui ont été tirés à part (à 12 exempl. seulement) sous ce titre : *Lettres sur l'histoire de la ville de Gap*. Valence, Borel 1837, in-8°. Mais ayant réfléchi qu'une publication volumineuse, et partant d'un prix très-élevé, serait peu recherchée dans une localité où l'on ne pousse pas jusqu'à l'idolâtrie le culte des ancêtres, il dut se résigner à faire un abrégé de ses recherches et le livra à l'impression sous le titre de *Précis de l'histoire de la ville de Gap, suivi de notes et éclaircissements et de notices biographiques sur les évêques de cette ville* (Gap, Allier, 1844, in-8° de XV et 399 pp.). La partie purement hist. ne comprend que 144 pp., le reste du vol. contient les notices biographiques des illustrations Gapençaises (pp. 145-162), des pièces justificatives (pp. 165-284), une notice hist. sur les évêques de Gap (pp. 287-375) et la liste chronologique des consuls, maires et secrétaires de cette ville, depuis l'an 1257 jusqu'en 1843. C'est l'œuvre d'un homme laborieux, instruit et intelligent qui, sans chercher à flatter l'amour propre national de ses compatriotes, apprécie avec une grande indépendance les événements qu'il raconte. Malheureusement il s'abandonne trop volontiers à son esprit caustique et railleur, en sorte qu'on ne sait trop souvent, s'il faut prendre ses récits au sérieux. — S'étant permis de dire en tête de ses notices biographiques des Gapençais illustres : « J'en forme « deux catégories, *les grands et les petits*, quoique le mérite des uns et des « autres fût peut-être d'égale valeur,» cette phrase peu révérencieuse irrita les susceptibilités d'un magistrat des H.-Alpes, M. Jules Chérias, qui, sous prétexte de défendre la mémoire des *grands hommes* traités avec autant de sans façon, publia contre le *Précis de l'Hist. de Gap* une critique des plus vives dont nous donnons le titre ci-dev. p. 234. Plein d'une vertueuse indignation, ce patriotique magistrat y accuse M. Gautier d'irréligion, d'ignorance et de mauvaise foi ; il compte les *qui* et les *que* de ses phrases ; il y énumère complaisamment une foule d'illustrations locales négligées avec raison par cet auteur, telles que consuls, gouverneurs de Gap, chevaliers de Malte, présidents de parlement, etc., et lui fait une grosse querelle à propos de ces omissions (2). Il est à regretter que, par un sentiment de délicatesse sans doute, M. Chérias n'ait pas publié sa critique du vivant de M. Gautier, qui probablement n'aurait pas manqué de défendre son livre et de justifier la pureté de ses intentions. Nous le regrettons d'autant plus qu'une polémique de ce genre entre deux hommes profondément versés dans la connaissance de leurs annales locales apporte toujours des faits nouveaux dans le domaine des études historiques.

(1) Voy. *Hist. topogr. des H.-Alpes*, par Ladoucette (éd. de 1848), pp. 277-78.

(2) La seule réellement grave est celle du général Lamotte de Lapeyrouse, dont M. Chérias a, le premier, fait connaître la vie.

GELLIOT (ANNIBAL), né à Grenoble en 1594, entra dans la Société de Jésus en 1611, professa dans divers collèges la rhétorique et la philosophie, et fut recteur de celui de Chalon. Il mourut à Pignerol le 28 sept. 1639.—Sotwel (*Bib. script. Soc. Jesu*) lui attribue l'ouvrage suivant, sans indiquer le format, le lieu ni la date de l'impression : *Galaxia, seu via lactea qua heroës ad immortalitatem contendisse creduntur*.

GENEVEZ (ETIENNE), évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, naquit dans cette ville en 1410, d'une famille de condition médiocre. Placé dès sa jeunesse dans l'église de son pays comme enfant de chœur, il réussit, après 40 ans de persévérance, à s'élever de cette humble position à celle d'évêque : il fut élu le 11 mai 1450. Son épiscopat est mémorable dans les fastes hagiologiques par l'invention du corps de St Restitut,

premier et très-problématique évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux (1), qu'il alla déterrer lui-même un hoyau à la main. Il transféra cette précieuse relique dans son église cathédrale, institua une fête en son honneur, et rédigea sur le tout un procès-verbal dont le préambule, assez singulier, est adressé à toute la chrétienté (2). — Etienne Genevez ne survécut pas longtemps à ce grand événement : il mourut en 1470. « On avait fait, dit le P. Boyer de Ste-Marthe (3), une histoire abrégée de ses vertus, qui se trouvait non-seulement dans les archives de l'évêché, mais encore dans les cabinets de quelques notaires, sans que nous ayons pu la recouvrer. »

GENEVOIS (Louis-Benoit) (4), naquit à La Mure (Isère), vers 1760. Avocat au parlement, il adopta les principes de la Révolution avec assez de chaleur pour être nommé officier municipal de Grenoble en janvier 1790, juge du tribunal du district en septembre suivant, puis, député de l'Isère à la Convention, le 21 septemb. 1792. Dans le procès de Louis XVI, il motiva ainsi son opinion : « J'ai déclaré que Louis est convaincu de conspiration contre l'Etat, en conséquence je vote pour la mort. Je déclare, en outre, qu'il me parait absolument nécessaire, pour la sûreté publique, que ce jugement soit exécuté sans aucun retard. » De cette époque au 9 thermidor, il se renferma dans un complet mutisme. Nous le voyons reparaître, en l'an III, parmi les plus fougueux réacteurs. Envoyé en mission dans la Meurthe et la Moselle, il se signala dans les persécutions à outrance organisées contre ceux qu'on appelait alors *terroristes*. Il écrivait à la Convention, le 9 pluviôse an III : « Je répare de mon mieux les torts et les bévues du gouvernement à bonnet rouge. » Genevois fut rappelé, et jugé digne de faire partie du comité de sûreté générale, qui dirigeait ces *réparations* sur tout le territoire de la république. Réélu au conseil des Cinq Cents, avec le tiers conventionel, il en sortit en l'an VII, époque à laquelle le gouvernement le nomma juge suppl. au trib. de Grenoble. Il obtint ensuite la place de juge au tribunal de cassation (avril 1800), et la croix de la Légion d'honneur en 1804. Il fut privé de ses fonctions en 1814, mais Napoléon les lui rendit en 1815; exclu de nouveau à la rentrée de Louis XVIII, il dut, comme régicide, prendre le chemin de l'exil (1816). Retiré en Suisse, il refusa, dit-on, de rentrer aux conditions imposées aux votans par le ministère Decazes, et mourut à Genève en 1824.

Bibliographie. — I. *Le procès de Louis XVI réduit à ses vrais termes*. Imp. nat., 1792, in-8°. — II. *Compte rendu par Genevois de l'emploi des sommes qu'il a dépensées pendant sa mission dans les départements de la Meurthe et de la Moselle* (Imp. nat., 19 pluv. an III), in-8°, 6 pp.

GENISSIEU (Jean-Joseph-Victor), né à Chabeuil le 2 juin 1751, était, avant la Révolution, avocat au parlement de Grenoble. Les électeurs de cette ville le nommèrent, en 1791, juge au tribunal du district, et, l'année suivante, député à la Convention. Il siégea dans la partie de l'Assemblée qu'on appelait la *plaine*, mais vota presque constamment avec la *Montagne*. Lors du procès de Louis XVI, il demanda, avant l'ouverture des débats, que tous les membres de la famille royale fussent bannis immédiatement et se prononça pour la mort du roi sans appel ni sursis. On le vit successivement voter le désarmement des prêtres, des nobles et des gens suspects (26 mars 1793), attaquer d'Orléans-Égalité (6 avril) et Kellermann (18 avril), demander que l'emprunt forcé d'un milliard pesât sur les seuls capitalistes (22 juin), défendre les administrateurs de l'Isère du reproche de *fédéralisme* (29 juin), et faire comprendre dans une proscription commune, sous la dénomination de *brigands*, les nobles, les prêtres et les administrateurs vendéens qui portaient les armes contre l'armée républicaine (5 juillet). Après thermidor, il n'imita point ceux de ses collègues qui poussaient à une réaction furieuse et sanglante. Gardien fidèle des droits conquis par la Révolution, il fit insérer dans la déclaration des droits mise en tête du nouvel acte constitutionel (28 therm. an III), que « l'égalité

(1) D'après l'ancienne tradition de l'église de St-Paul-Trois-Châteaux, tradition qui ne repose sur aucun fondement sérieux, ce Saint Restitut ne serait rien moins que l'aveugle-né de l'Évangile. Voyez l'*Hist. hagiolog. du diocèse de Valence*, par l'abbé Nadal, pp. 37 et suiv. (Valence, Marc-Aurel, 1856, in-8°).

(2) *Hist. de l'église cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux*, par le P. Boyer de Sainte-Marthe, pp. 357 et suiv. (Avignon, Offray, 1710, in-4°).

(3) *Loc. cit.*, p. 185.

(4) M. Albin Gras *Deux années de l'histoire de Grenoble*, p. 130 lui donne par erreur les prénoms de *Jean-Joseph-Victor* et le fait naître à La Mure, février 1745.

n'admet aucune distinction de naissance, aucune hérédité de pouvoirs. » Les émigrés trouvèrent en lui un adversaire redoutable : sur sa proposition, il fut décrété que leurs biens confisqués ne leur seraient pas rendus (14 flor.), et que leurs parents et ceux des prêtres insermentés seraient destitués de toute fonction publique (2 et 3 vend. an IV); il s'opposa à la rentrée en France du général Montesquiou et de Talleyrand (26 therm. an III). Genissieu fut le dernier président de la Convention (16 vend. an IV), et c'est lui qui prononça la clôture de cette grande assemblée, le 4 brum. suivant.

Etant passé au cons. des Cinq Cents lors de sa formation, il y conserva la même attitude. Dès les premiers jours de la session, il attaqua l'élection de son compatriote Job Aymé, et contribua à le faire exclure de l'assemblée, comme l'un des principaux *compagnons de Jésus* dans le midi; mais, par un noble sentiment de délicatesse, il refusa de faire partie de la commission chargée de vérifier ses pouvoirs, parce que sa famille était alors en butte aux persécutions de ce député royaliste. La pureté de son républicanisme et son intégrité attirèrent sur lui l'attention du Directoire, qui le nomma ministre de la justice (17 niv. an IV). Il ne conserva ce poste que trois mois, ayant donné sa démission le 19 germ. Il reçut le jour même sa nomination au consulat de Barcelonne, mais il refusa, pour accepter la place de commissaire du gouvernement au tribunal de cassation. En l'an VI, il présida l'ass. électorale de la Seine, et fut réélu par elle député aux Cinq-Cents. Le conseil le porta au fauteuil, le 1er mess. an VII, le lendemain d'un coup d'État parlementaire fait en faveur de la république. Un autre coup d'État eut lieu le 18 brumaire de l'année suivante, avec un caractère tout opposé : Genissieu s'en déclara l'adversaire, fut arrêté, conduit à la Conciergerie, mais relâché après six heures de détention. Le gouvernement consulaire, comme on le pense bien, ne le porta pas au Corps législatif. Il fut cependant nommé juge à la cour d'appel de la Seine (an VIII), fonctions qu'il remplit jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée le 27 oct. 1804. On prétend que ses jours furent abrégés par le chagrin qu'il ressentit de voir relever le trône.

OPINIONS ET DISCOURS (1).

A LA CONVENTION.

I. *Compte-rendu de l'emploi des sommes qu'il a perçues pour frais de sa mission dans les départements de l'Orne et de la Sarthe.* (Pluviôse an 3), in-8°, 8 pp. — II. *Discours prononcé dans la séance du 14 floréal, l'an troisième de la République, sur la confiscation.* In-8°, 8 pp.—III. *Motion d'ordre sur les divers projets tendant au retirement des assignats.-Séance du 24 floréal an 3.*-In-8°, 10 pp.—IV. *Projets de décrets relatifs aux deux lois du 22 germinal et aux émigrés, présentés au nom du comité de législation.* (Floréal an 3), in-8°, 6 pp.—V. *Projet de décret sur les exceptions à la loi qui ordonne la restitution des biens confisqués, et sur le mode de cette restitution, présenté au nom du comité de législation.* (Prairial an 3), in-8°, 8 pp.—VI. *Additions ou modifications à faire au projet de constitution avant la lecture définitive, proposées par Genissieu, député de l'Isère.* (Thermidor an 3), in-8°, 4 pp.—VII. *N° 2. Suite des additions ou modifications proposées.....* In-8°, 4 pp.—VIII. *N° 3 des additions ou modifications proposées...* In-8°, 8 pp. —IX. *Projet de loi sur la police extérieure des cultes.* Paris, an 3, in-8°, 15 pp (2). —X. *Rapport et projet de décret sur les récusations péremptoires ou non motivées.* (Vendém. an 4), in-8°, 10 pp.—XI. *Exposé des motifs qui ont déterminé la section du comité de législation chargée de présenter un projet de Code civil, à adopter la partie de travail relative à la prescription.* (s. d.), in-8°, 11 pp.—XII. *Projet de décret sur le mode d'emprunt forcé d'un milliard.* (s. d.), in-8°, 8 pp.

AU CONSEIL DES CINQ-CENTS.

XIII. *Projets de résolution présentés au nom de la commission relative à la vérification des pouvoirs.* (Frimaire an 4), in-8°, 6 pp.—XIV. *Discours sur le mode de remplacement aux places vacantes dans le Tribunal de cassation.-Séance du 11 messidor an 6.*-In-8°, 26 pp.—XV. *Rapport sur les domaines engagés.-Séance du 3 thermidor an 6.*-In-8°, 30 pp.—XVI. *Rapport sur la réclamation du représentant du peuple Sonthonax, inscrit comme émigré.-Séance du 16 thermidor an 6.*-

(1) Tous les opuscules indiqués ci-dessus sortent de l'*Imprimerie nationale*.

(2) Il faut joindre à cet opuscule le suivant : *Projet de décret de police et de pacification religieuses, servant de complément à celui présenté par Génissieu.* Par Terral, député du Tarn. (Vendém. an IV) In-8°, 11 pp.

In-8°, 12 pp. — XVII. *Rapport sur le bureau de liquidation du passif des émigrés du département de la Seine.* - *Séance du 7 nivôse an 7.*-In-8°, 16 pp. —XVIII. *Discours sur le départ des conscrits du département de l'Isère.* - *Séance du 18 pluviôse an 7.*-In-8°, 3 pp.— XIX. *Rapport au nom de la commission chargée de présenter les moyens d'élever les recettes de l'an 7 au niveau des dépenses.*-*Séance du 26 germ. an 7.*-*Première partie.* In-4°, 28 pp. — XX. *Second rapport au nom de la commission chargée de proposer les moyens de mettre le niveau entre les recettes et les dépenses de l'an 7.*-*Séance du 25 floréal an 7.*-In-4°, 32 pp. (1). C'est la suite du rapport précédent. — XXI. *Projets de résolution présentés par Genissieu au nom de la commission chargée de proposer les moyens de mettre le niveau entre les recettes et les dépenses de l'an 7.*-*Séance du 25 floréal an 7.*-In-8°. 6 pp. Suite du précéd.—XXII. *Nouvelle rédaction du projet relatif au compte de fruits dus par les copropriétaires des biens indivis avec des émigrés.*-*Séance du 4 prairial an 7.*-In-8°, 8 pp.— XXIII. *Projet de résolution présenté par Genissieu sur l'emprunt.*-*Séance du 25 messidor an 7.*-In-8°, 10 pp.—XXIV. *Discours prononcé à la séance du 26 messidor an 7, jour anniversaire du 14 juillet.* In-8°, 15 pp.— XXV. *Rapport au nom de la commission chargée de proposer la fixation des dépenses du ministère des finances pour l'an 8.*-*Séance du... fructidor an 8.*-In-8°, 51 pp. — XXVI. *Projets de loi faisant suite au rapport de Genissieu au nom de la commission...*-*Séance du... fructidor an 7.*-In-8°, 6 pp. C'est une suite du rapport précédent.

GENOUD (Antoine-Eugène), dit **DE GENOUDE**, publiciste, naquit à Montélimar le 9 février 1792 (2). Il fit ses études à l'école centrale et au lycée de Grenoble, où il eut pour condisciple Champollion qui lui inspira le goût de la littérature et des langues anciennes. En mars 1810, il vint à Paris. Une tragédie qu'il apportait dans ses bagages lui valut quelques encouragements de la part de M. de Fontanes, qui, pour l'exempter de la conscription, le plaça comme professeur de sixième dans un collége de la capitale. Ses compatriotes, Savoie-Rollin, Français de Nantes, Lenoir-Laroche, l'accueillirent avec bienveillance; il devint même secrétaire de ce dernier. A la première Restauration, 1814, il commença sa carrière de publiciste par une brochure de circonstance intitulée *Réflexions politiques*, où il demandait que la Charte, au lieu d'être octroyée, fût soumise à la sanction nationale. A la rentrée de Napoléon, il se fit volontaire royal dans le Midi, passa à Chambéry, auprès de Jules de Polignac, qui le nomma capitaine et son aide-de-camp. Il fut envoyé auprès des autorités de Grenoble, dans le but d'empêcher, au nom de Louis XVIII, l'occupation de la ville par les troupes alliées, mission qu'il remplit avec plus de zèle que de succès. Après les événements de 1815, il quitta l'épée pour la plume. Entraîné d'abord vers le scepticisme par la lecture des philosophes du XVIIIe siècle, puis ramené aux idées religieuses par le déisme de Rousseau, il s'était converti à ce néo-catholicisme dont l'auteur du *Génie du Christianisme* avait été le précurseur : dans un de ses livres, l'*Histoire d'une Ame*, il nous a initiés à ce travail intérieur de sa pensée. Il reprit alors l'étude de l'hébreu, et soutenu par les conseils et les encouragements de Lamennais et de son compatriote l'abbé Teysseyre, du séminaire de St-Sulpice, il publia une traduction de la Bible, qui fonda sa réputation littér. En 1818 Châteaubriand l'associa à la rédaction du *Conservateur*; lui-même fonda le *Défenseur*, et M. de Villèle le mit bientôt à la tête de l'*Etoile*, organe de son ministère. *L'Etoile* ayant été réunie à la *Gazette de France*, il prit la direction de ce dernier journal, dont il devint ensuite le seul propriétaire. M. de Villèle le nomma encore maître des requêtes au conseil d'État (1822), et lui fit obtenir des lettres de noblesse (28 juin); aussi, lui resta-t-il fidèle jusqu'au dernier moment, et fit-il une guerre constante à son successeur, M. de Martignac. Des velléités d'opposition, sous le ministère Polignac lui firent retirer

(1) Ce rapport a donné lieu à l'écrit ci-après : *D. V. Ramel, ministre des finances, au citoyen Genissieu, représentant du peuple* .. (s. n. de l.), 9 pr. an 7. in-4° de 12 pp., non chiffr. Imp. en caract. italiques.

(2) On lit dans la *Biogr. du Clergé contemporain, par un solitaire*, t. 1, p. 109 : « Sa famille est originaire de Savoie et de bonne bourgeoisie : « quelques-uns cependant la rattachent aux seigneurs de Genoud qui abandonnèrent la Bresse, « devenue française sous Henri IV, pour suivre la « famille Ducale au-delà des monts. Tel est, entre « autres sentiments, celui de l'historien Guichenon, et, autant que nous pouvons le dire après « un mûr examen, le nôtre. » — Il est assez plaisant de voir l'historien Guichenon, mort en 1664, donner son sentiment sur la filiation d'un homme né en 1792!

une pension que lui avait accorde Louis XVIII. pour sa traduction de la Bible. — Le 28 juillet 1830, il se retira à son château du Plessis pour laisser passer l'orage, et ce ne fut que le 9 août suivant qu'il reprit la direction de *la Gazette de France*. D'abord il louvoya pendant quelque temps, cherchant sa route au milieu des événements qui se multipliaient chaque jour. Témoin des luttes du parti républicain, et convaincu que là était l'avenir, il conçut l'idée de faire servir ce parti d'auxiliaire à la légitimité. Comme gage d'*alliance*, il emprunta aux républicains une partie de leur programme, prêchant avec énergie dans *la Gazette* le suffrage universel, la liberté de la presse et de l'enseignement, le droit d'association, la Restauration de la Pologne, les frontières du Rhin, etc. Cette audacieuse tentative pour rajeunir un vieux parti, qu'il appelait dès lors le *parti national*, ne rencontra que de la froideur et de justes défiances dans les rangs des républicains, et fut vivement attaquée par les légitimistes de la vieille roche : on dit même que son journal fut interdit en Russie, en Prusse, en Autriche et en Italie. M. de Genoude réunit cependant autour de lui un grand nombre de partisans, parmi les hommes restés fidèles à la branche aînée. Il inonda la France d'une foule de journaux qui propageaient ses idées, il créa lui-même, à Paris, *la Nation* et *le Monde catholique*. En 1840, il opposa une vive résistance au fameux recensement Humann, et donna l'exemple du courage civil en laissant vendre quatre fois ses meubles sur la place publique, plutôt que de se soumettre à cette mesure. Déjà, dans les premières années du gouvernement de juillet, son opposition l'avait fait frapper de plusieurs condamnations (1).

Comme si le journalisme n'eût pas suffi à la propagation de ses doctrines, M. de Genoude voulut les faire entendre du haut de la tribune législative. Porté en 1834 au collége de Montélimar, en 1841 à Redon, en 1844 à Savenay, Périgueux et Bordeaux, sa candidature échoua constamment. Cependant, en 1846, il fut envoyé à la Chambre par les électeurs de la Haute-Garonne mais il n'y trouva pas les succès qu'il s'était sans doute promis. — Après la révolution de février, il tomba dans une sorte d'oubli : ses amis s'efforcèrent en vain de faire élire député à Lyon et à Paris, le *Père du vote universel* comme ils le nommaient. Il est mort le 19 avril 1849, aux îles d'Hyères, où il était allé pour rétablir sa santé.

M. de Genoude, marié en 1821 à M[lle] de Fleury, de la famille du grand Racine, était entré dans les ordres en 1834 après la mort de sa femme (2) et on le vit, ce qui prêta souvent à rire au *Charivari*, se faire servir la messe par un de ses enfants. Il avait cherché des succès comme prédicateur, mais il ne put jamais se faire remarquer dans la chaire, pas plus qu'à la tribune législative. Ce n'était pas là que l'appelait son talent : auteur ou éditeur d'un grand nombre d'ouvrages politiques et religieux, la plupart superficiels et peu faits pour durer, ses vrais titres à la célébrité sont dans sa carrière de publiciste. — Disons, en terminant, qu'il était chevalier de la Légion d'honneur, et d'une foule d'autres ordres.

BIO-BIBLIOGRAPHIE.—I. *Histoire contemporaine des hommes et des journaux politiques, par un ancien député. I. M. de Genoude et* LA GAZETTE DE FRANCE. Paris, Colomb de Batines, 1842, in-8°, 288 pp.—II. *Biographie de M. de Genoude, par un collaborateur du journal* LE BOURBONNAIS (M. Fayet). Paris, Perrodil, 1844, in-8°, 187 pp. = Autre édit. sous ce titre : *Biographie de M. de Genoude, par M. F..., professeur de rhétorique; suivie d'une histoire de la Gazette de France, par A. Nettement.* Paris, Perrodil, 1846, in-12, 291 pp.

PORTRAITS.—I. DE GENOUDE. *Sainte-Pélagie, février 1832. Ducis pinxit. lith. de Villain.* Buste, de 3/4, G. drapé dans un manteau de fourrures. In-fol. en H. —II. DE GENOUDE. *lith. Dopler, édit[r]. chez Giraud à Nimes.* Buste, de

(1) En voici la liste : 13 mai 1830, 15 jours de prison et 500 fr. d'amende pour diffamation envers le baron Méchin (Cour roy. de Paris).

21 nov. 1830, un mois de prison pour excitation à la haine et au mepris du gouvernement et offenses envers la personne du Roi (Cour des pairs).

26 janvier 1832, un mois de prison, mêmes délits (Cour d'assises de Paris).

7 février 1832, trois mois de prison, mêmes délits (Cour d'assises de Paris).

(2) *Léontine* CARON DE FLEURY, née le 18 août 1795, morte à Paris, le 27 février 1834. Les brillantes qualités qui l'elevaient au-dessus du vulgaire ont donne lieu à quelques écrits. Nous connaissons les deux suivants : I. *Eloge funèbre de madame de Genoude prononcé le 10 mars 1834, en l'église du Plessis-aux-Tournelles*, par M. Maitre, cure de Chenoise. Paris, Imp. Sapia, 1834, in-8°, 23 pp. — II. *Discours prononcé à l'occasion de la translation des restes de M[me] de Genoude au Plessis-aux-Tournelles le 10 mars* 1835, par M. l'abbé Juste. Paris, impr. Sapia, 1835, in-8°, 32 pp.

3/4, G. en costume semi-ecclésiastique. —III. *M. de Genoude. Llanta* (delin). Buste de 3/4, G., in-4° dans *la Biogr. des hommes du jour*.—IV. Mr DE GENOUDE. *A. de Bayalos* (delin.). *Imp. Lemercier, Bonard et Cie*. In-12, dans la *Biogr. du clergé contemp.* — V. GENOUDE. *Lith. Storck, à Lyon*. En bas, 21 lignes de texte en deux colonnes contenant l'exposé de ses principes politiques. Buste, de 3/4, tourné à G. en costume civil.

BIBLIOGRAPHIE.

§. I.

OUVRAGES DE M. DE GENOUDE.

I. *Réflexions sur quelques questions politiques*. Paris, 1814, in-8°. — II. *De la Maison du roi*. Paris, 1820, in-8°, 16 pp. (Article extr. du *Défenseur*.) — III. *La Sainte Bible, traduite d'après les textes sacrés, avec la Vulgate*. Paris, Méquignon, 1820. et ann. suiv., 20 vol. in-8° (1). C'est l'éd. originale. Elle a été suivie d'un grand nombre d'autres, dont les principales sont: Paris, Pourrat, 1834, 3 vol. gr. in-8°, avec 350 fig. s. bois et 12 s. acier; =Paris, Sapia et Pourrat, 1838-40, 5 vol. gr. in-8° à 2 col. (latin et fr.); = Ed. diamant, 1841, in-32; = Paris, Gaume, 1845 et 1846, in-18.— IV. *Voyage dans la Vendée et dans le midi de la France, suivi d'un Voy. pittor. en Suisse*. Paris, 1820. in-8°, —V. *Du Monument à élever à la mémoire de Mgr. le duc de Berry*. Paris, 1821, in 8°, 8 pp. —VI. *Considérations sur les Grecs et les Turcs, suivies de Mélanges religieux, politiques et littéraires*. Paris, 1821, in-8°. —VII. *Des Grecs et des Turcs*. Paris, Méquignon-Havard, 1821, in-8°, 97 pp.—VIII. *Déclaration et logique de la Gazette de France*. (1830), in-8° — IX. *Discours prononcés devant la cour d'assises de la Seine, le 26 janvier et le 7 fév. 1832*, br. in-8°. — X. *Réfutation des opinions de M. Salvador*. Paris, imp. Casimir, 1838, in-8°, 57 pp. (Extr. de *la Gazette*.)—XI. *Prospectus pour l'émancipation politique et la réforme parlementaire*, 1833. broch. in-8°.—XII. *Protestation de M. de Genoude, propriétaire au Plessis les-Tournelles, demandant les droits de tous*. 1833, broch. in-8°. — XIII. *L'Imitation de Jésus-Christ*. Paris, Sapia, 1835, in-12. Cette édition est la sixième, nous ne connaissons pas la date de la publication de la première.= Autres éditions : Paris, Pourrat, Gaume, 1840, gr. in-8°, 14 fig. = Paris, Pigoreau, 1845, in-12.= Limoges, Barbou, Paris, Perrodil, 1846, in-32.—Voy., au sujet de cette traduct. l'opuscule suivant : **Sur deux traductions nouvelles de l'Imitation de J.-C., et principalement sur celle de M. de Genoude*. Par C. D. (impr. Baudouin) (s. d.) in-8°, 20 pp. —XIV. *La Vie de Jésus-Christ et des Apôtres, tirée des Saints Evangiles*, etc., *précédée d'une préface de l'abbé Juste*. Paris, Pourrat, 1836, 2 vol. in-8°, avec 44 fig.=Autre éd. Paris, Didot, 1842, in-12.—XV. *Discours sur les mystères et sur les fins de l'homme, ou Exposition nouvelle du dogme catholique*. Paris, 1837, in-8°.—XVI. *Leçons et modèles de littérature sacrée*. Paris, Lheury, 1837, gr. in-8°, fig. s. bois (avec Lourdoueix).= Autre éd. Paris, Maresq., 1845. C'est la même éd. avec un nouv. titre.— XVII. *La Raison monarchique*. Paris, Sapia, 1838, in-8°. (Avec Lourdoueix.)— XVIII. *Mémoire pour le rétablissement de l'Oratoire en France, présenté à S. S. le pape Grégoire XVI*. Paris, Didot, 1839, in-4°, 8 pp.—XIX. *Exposition du dogme catholique*. Paris, Lefèvre, 1840, in-8°. = Autre édit. : Paris, 1842, in-12. —XX. *Sermons et conférences*. Paris, Sapia, 1841, in-8°. Trois éd. ont été publiées la même année chez le même éditeur. = 4e éd. Paris, Perrodil, 1846, in-12. — XXI. *Lettres sur l'Angleterre, suivies de plusieurs opuscules de Mgr Wiseman*. Paris, 1842, in-8°. — XXII. *La Divinité de Jésus-Christ annoncée par les prophètes, ouvrage suivi de l'Histoire d'une âme, et de celle des conversions les plus célèbres*. Paris, Sapia, 1842. 2 vol. in-12.=Autre éd. Paris, Royer, 1843, 2 vol. gr. in-18. -*L'Hist. d'une âme*, qui n'est autre chose que la vie intellectuelle de M. de Genoude racontée par lui-même, a été publ. séparément sous ce titre : *Histoire d'une âme, suivie de quelques fragments sur les Plessis-aux-Tournelles*. Paris, Perrodil, 1844, in-8°. — XXIII. *Œuvres de M. de Genoude, publiées par A. Delaforest*. Paris, 1843-4, 2 vol. in-8°. C'est la réimpression de la plupart des opuscules ci-dessus. — XXIV. *Histoire de France*. Paris, 1844-7, 16 vol. in-8°. L'ouvrage avait d'abord été annoncé en 20 vol.—XXV. *Discours en faveur de la réforme électorale, prononcés par MM. de Castillon, St-Victor et de Genoude, député de Toulouse*. Lyon, 1846, in-8°. 16 pp.

(1) Il avait publié antérieurement, *les Prophéties d'Isaïe* (1815), et *le Livre de Job* (1818). On a prétendu que ces deux traductions et celles des *Psaumes* et des *Petits Prophètes*, étaient les seules qui lui appartinssent.

§ II.

OUVRAGES ÉDITÉS PAR M. DE GENOUDE.

I. *La raison du Christianisme, ou preuves de la vérité de la religion, tirées des écrits des plus grands hommes de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne.* Paris, Sapia, 1834-35, 12 vol. in-8°. = Paris, Pourrat et Sapia, 1836, 3 vol. gr. in-8°. = Paris, *les mêmes*, 1841, 4 vol. in-8°. — II. *Les Pères de l'Église des trois premiers siècles de l'ère chrétienne.* Paris, Gaume, 1837-43, 9 vol. gr. in-8°. — III. *Œuvres de Malebranche.* Paris, Sapia, 1837-38, 2 vol. gr. in-8° à 2 col. (avec Lourdoueix.)— IV. *Défense du Christianisme par les Pères des premiers siècles de l'Église contre les philosophes, les païens et les juifs;* 1re série. Paris, 1842, in-12. — V. *Œuvres spirituelles de Fénelon.* Paris, 1842, 2 vol. gr. in-18. — VI. *Nouvelle exposition du dogme catholique, suivie de la doctrine de l'Église, par Bossuet.* Paris, 1843, gr. in-18. — VII. *Défense de l'Église gallicane*, par Bossuet. Paris, 1845, gr. in-18. — VIII. *Le précepteur chrétien, ou Œuvres choisies de saint Clément d'Alexandrie.* Paris, 1846, in-12. — IX. *Les élections générales au 2 août 1846, ou la majorité des députés nommés par la minorité des électeurs*; par Th. Boudon de S. A. Paris, au bureau de la *Gazette de France.* (Imp. Sapia), 1847, in-8°, 26 pp., 5 tableaux et 16 pp. lith.

GENTILLET (INNOCENT), savant jurisconsulte et théologien protestant, naquit à Vienne dans la 1re moitie du XVIe siècle. « Sa vie, disent MM. Haag « (*France protest.*), est enveloppée de « ténèbres si épaisses qu'un critique « fort érudit a pu douter qu'il ait ja- « mais existé. » La moindre recherche aurait appris à ce critique érudit qu'il y a dans toutes les bibliothèques des livres assez connus signés Gentillet, et que par conséquent ce personnage n'était pas un mythe. — Sa vie, au reste, est fort obscure; il paraît qu'il exerça d'abord la profession d'avocat à Grenoble ou à Vienne, qu'il embrassa avec ardeur la réforme, et qu'à l'époque de la St-Barthélemy ses sentiments religieux l'avaient assez compromis pour l'obliger de chercher un asile à Genève : à la date du 23 oct. 1572, on le trouve porté sur le rôle des habitants de cette ville avec le titre d'avocat. Rentré en Dauphiné après le succès des armes de Montbrun et de Lesdiguières, il s'attacha à ce dernier, et grâce sans doute à l'importance que ses premiers écrits lui avaient donnée auprès du parti réformé, il fut nommé vers 1577 président de la chambre *mi-partie* de Grenoble; il était déjà membre du conseil politique des églises du Dauphiné. En 1579, Lesdiguières lui donna la présidence de la cour de justice établie à Die. L'année suivante, profitant de l'influence qu'il avait acquise dans le Viennois, il provoqua les paysans de cette contrée à une insurrection dont le but se rattachait en même temps aux affaires de la religion et aux grands mouvements du procès des tailles (1). — Quelques années après, il dut se retirer de nouveau à Genève, et ce fut là que pour employer les loisirs de l'exil, comme il le dit dans sa dédicace au roi de Navarre, il composa, en 1586, son *Examen concilii Tridentini*, écrit qui dans ce temps fit une grande sensation parmi les théologiens catholiques. Nous ignorons à quelle époque il quitta Genève et vint reprendre ses fonctions auprès du parlement et de la cour de Die, mais ce dut être probablement en 1588 au plus tard, puisque cette même année il se qualifie, dans une édition de son *Apologia pro christianis*, de président au parlement, tandis que dans l'*Examen concilii*, publié pendant son exil, il n'avait pris que le titre modeste de jurisconsulte Dauphinois. La cour de Die ayant été supprimée en 1590, il conserva la charge de président à la chambre *mi-partie* de Grenoble et la remplit jusqu'à sa mort arrivée vers 1592 (2). — Ses écrits, quoique en petit nombre, le placent parmi les plus habiles défenseurs de la Réforme et les plus redoutables adversaires du catholicisme. Habile négociateur, il fut, d'après nos historiens, chargé de plusieurs missions importantes, mais nous n'avons rien pu découvrir à cet égard. Il laissa un fils nommé VINCENT, dont la vie est encore plus obscure que la sienne. A moins de cent ans de distance, Chorier et Guy Allard n'ont pas su les distinguer l'un de l'autre (3).

(1) *La Réforme et les guerres de religion en Dauphiné*, par M Long, pp. 170 et suiv. — *Hist. de Lesdiguières*, par Videl (éd. in-f°) p. 38.

(2) Guy Allard, *Vie de Calignon*, p. 56.

(3) Nous connaissons encore un *François GENTILLET*, à qui l'on doit un *Discours* (en vers) *de la court avec le plaisant récit de ses diversitez.* Paris, Rich. Breton, 1558. in-8° Imp. en caractères dits de civilité. Nous ignorons si cet écrivain est de la même famille.

BIBLIOGRAPHIE.

I. *Remontrance faite au roi Henri III sur le fait des deux édits donnés à Lyon, le 10 sept. et le 13 oct. 1574, touchant la nécessité de la paix et les moyens de la faire, avec lesdits deux édits.* Francfort, 1574, in-8°. = Augstein, Jason, 1577, in-8°.

II. **Discovrs svr les moyens de bien govverner & maintenir en paix vn royaume, ou autre principauté. Divisez en trois parties: a sauoir, du Conseil, de la Religion, & de la Police que doit tenir vn prince. Contre Nicolas Machiavel, Florentin....* (s. n. de l.) M.D.LXXIX, in-8° de 8 ff. prélim. non chiff., 636 pp. et 10 ff. non chiff. - C'est la 3e édition. La 1re est de 1576, in-8° (s. n. de l.) et la 2e de 1577, in-8°. = Lausanne, Chiquolle, 1585, in-8°. = Leyde, 1609, in-8°. = Trad. en latin sous ce titre : *Commentariorum de Regno et qvovis principatu rectè & tranquillè administrando, libri tres, in qvibus ordinè agitvr de Concilio, Religione & Politia, quos princeps quilibet in ditione suà tueri & obseruare debet. Adversus Nicolavm Machiavellum Florentinum* (s. n. de l.) CIƆIƆLXXII, in-8° de 6 ff. prelim. non chiff. 20 et 708 pp. et 6 ff. non chiff. = Genève, 1577, in-8°. = (*Ibid.*), 1578, in-16. = Argentoracti, 1599, in-4°. = Ursellis, 1599, in-12. = Argentoracti, 1630, in-12. = Lugd. Batav., 1647, in-12, sous le titre de *De Regno aut quovis..*, = (*Ibid.*), ex offic. H. de Vogel (Elzev.). 1657, in-12. = Trad. en anglais : London, 1608, in-f°. — C'est par erreur que Feller et autres donnent à cet ouvrage le titre d'*Anti-Machiavel;* le succès qu'il eut le lui fit donner dans la conversation, mais nous ne connaissons aucune édition qui porte ce titre. Lelong (*Bibl. Hist.*) dit cependant que celles de 1630 et de 1647 sont intitulées *Anti-Machiavellus.*

III. *Apologia pro christianis Gallis religionis evangelicæ, seu reformatæ qua docetur huius religionis fundamenta in sacra scriptura iacta esse, ipsamque tum ratione, tum antiquis canonibus comprobari* (s. n. de l.) (Genève), excvdebat Iacobus Stoer M. D. LXXXVIII, in-12 de 24 ff. prélim. non chiff. 304 pp. chiff. et 4 ff. non chiffr. = La 1re éd. que nous ne connaissons pas est de 1578 = Autre: Genève, 1598 in-8°. = Trad. en fr. sous ce titre : *Apologie povr les chrestiens de France de la religion évāgelique ou réformee, fondee sur la S. Escriture, & approuuée par la raison et par les anciens canons.* (s. n. de l.) (Genève), 1584, in-8°. = Autre édit. (s. n. de l.) M.DLXXXVIII, in-12 de 16 ff. prélim. non chiffr., 317 pp. et 5 ff. non chiffr.

IV. **La Repvblique des Svisses, comprinse en deux liures, contenans le gouvernement de Suisse, l'estat public des treize cantons, & de leurs confederez en general & en particulier, leurs bailliages & iuridictions, l'origine & les conditions de toutes leurs alliances, leurs batailles, victoires, conquestes... descrite en latin, par Iosias Simler de Zurich, & nouuellement mise en françois.* Paris, Jacques Du Puys, 1579, in-8° de 12 ff. non chiff. 467 pp. et 7 ff. non chiff. = Autres éd. Anvers, Ant. Chopin et Fr. Le Preux, 1577, in-8°. = *Quatriesme édition, reveve et augmentee* (s. n. de l.), par Gabriel Cartier, M.D.XCVIII, in-8° de 8 ff. 301 pp. et 8 ff.

V. *Examen concilii Tridentini in quo demonstratur, in multis articulis hoc concilium antiquis conciliis & canonibus, Regiæq; authoritati contrarium esse. Distinctum in V libros. Regi Navarræ dicatum.* Genevæ, per Dionisium Probum et Hel. Viollier, M.D.LXXXVI, in-8°. = Autre édit. sous ce titre : *Concilii Tridentini historica relatio et nullitas, solidè ex fundamento demonstrata, tum in gratiam orthodoxæ ecclesiæ, tum in dedecus et confutationem maximè Jesuitarum, sectæ inter omnes alias monachorum pessimæ.* Ambergæ, 1615, in-8°. Cette édit. qui, au lieu du nom de Gentillet, porte celui de *Joannes Ursinus*, a été donnée par J. Beringer. = Autre, sous le titre de *Examen concilii...* Gorimchenii, ex officina Corn. Lever, MDCLXXVIII, in-12 de 11 ff. prélim. non chiff., 404 pp. et 9 ff. non chiff. = Trad. en allemand : Bâle, 1587, in-8°. = Trad. en fr. sous ce titre : *Le Bvreav dv concile de Trente: auquel est montré qu'en plusieurs poincts iceluy concile est contraire aux anciens conciles & canons, & à l'autorité du Roy. Diuisé en V liures. Av roy de Navarre.* (Genève), D. Preud'homme, M.D.LXXXVI, in-12 de 4 ff. prélim. non chiff., 382 pp. et 15 ff. non chiff. = (*Ibid.*) Elie Viollier, 1586. in-8°. = Autre, traduct. par Guill. Ranchin, sous le titre de *Révision du concile de Trente* (s. n. de l.), 1600, in-8°. — (Voy. sur cet écrit la *Bib. hist. de Lelong*, t. I, n° 7504.)

Plusieurs bibliographes lui attribuent les ouvrages suivants qu'il aurait publ. sous le pseudonyme de *Joachinus Ursinus, anti-jesuita : Les Montres du temple jésuitique, de l'invocation des saints, de la salutation évangélique, des reliques*

des saints. (Amberg, 1610);—*Secrets de l'Inquisition d'Espagne* (*Ibid.*), 1611 ; — *Fleurs des Blasphèmes jésuitiques* (*Ibid.*) 1612;—*L'Anti-Socin* (Francfort, 1612).

GENTON DE BARSAC (FRANÇOIS-AUGUSTIN), naturaliste, né à Égalaye, (Drôme), le 24 mars 1745, mort à St-Paul-Trois-Châteaux, le 16 mars 1825. On a de lui l'opuscule suivant, sur le titre duquel il nous apprend qu'il avait été militaire : * *Mémoire sur les fossiles du Bas-Dauphiné, contenant une description des terres, sables, pierres, roches composées, et généralement de toutes les couches qui les renferment. Par* M. D. G., *officier réformé*. Avignon, Fr. Seguin, M. DCC. LXXXI, in-12 de 101 pp. Quérard (*Fr. litt.*) dit que ce mémoire fut corrigé et publié par *de Payan*.

Un membre de cette famille, appelé par nos historiens *le capitaine* GENTON, enseigne de la compagnie de Bardonnenche, gardait une des portes de Grenoble, en 1562, sous Lacoche, lieutent du baron des Adrets, lorsque, ayant voulu livrer cette porte aux Catholiques, il fut surpris au moment où il allait exécuter ce dessein. Lacoche le fit punir cruellement de sa trahison : il fut « arquebouzé, reconnaissant sa faute avec grande repentance », dit Th. de Bèze (*Hist. des Egl. réf.*, t. III, p. 309.)

GEOFFROY D'OISANS est cité par Chorier (*Estat polit.*, III, p. 10), parmi les grands-maîtres de Malte issus d'anciennes familles Dauphinoises. Nous l'avons cherché vainement dans les listes données par les écrivains les plus accrédités de l'ordre. Notre historien aura probablement vu un *Geoffroy* DE DUISSON (1), dont on ne connait pas la patrie, élu 10e grand-maître vers 1191, et; comme il lui est arrivé plus d'une fois, il se sera contenté d'une vague ressemblance de ce nom avec celui d'une localité de son pays pour en faire un Dauphinois. Nous ne pouvons pas expliquer autrement cette erreur. Quant à Colomb de Batines, qui n'y regardait pas toujours de fort près, il n'a pas hésité à le citer dans ses *Dauphinois dignes de mémoire*, comme né dans l'Oisans. — M. Aristide Albert est, croyons-nous, le premier de nos écrivains qui ait signalé l'erreur de Chorier. (Voy. son *Essai descriptif sur l'Oisans*, Grenoble, Maisonville, 1854, in-8°, p. III.)

GÉRARD (ANDRÉ), jésuite, né à Gap en 1608, fit profession en 1626, et après avoir professé la rhétorique, la philosophie et l'hébreu à Dôle, devint recteur des colléges d'Arles et d'Embrun. Nommé ensuite confesseur du cardinal Barberin, il le suivit dans son archevêché de Reims et à Rome. Après la mort de ce prélat il devint l'un des secrétaires généraux de son ordre. — On ignore l'époque de sa mort. Colomb de Batines dit que ce jésuite doit être confondu avec le suivant, mais le biographe de l'ordre, Sotwel, en fait deux personnages differents.

On a de lui : I. *Traité des points de foi qui sont controversés*. Grenoble, Ph. Charvys, 1661, in-12.—II. *Medulla epistolarum Sti Pauli et epistolarum canonicarum aliorum sanctorum*. Lugduni, Ant. Jullieron, 1672, in-4°.

GERARD (VALENTIN), jésuite, né à Embrun, fit profession dans cette ville en 1562. Après avoir été recteur du collége de Tournon, il alla en Italie professer la théologie dans plusieurs maisons de son ordre, et mourut à Mont-Réal, le 3 nov. 1616, âgé de plus de 70 ans. — On a de lui : *Le Triomphe de la glorieuse vierge Marie contre les calomnies du ministre Simon Codur*. Lyon, Abraham Cloquemin, 1607, in-4°.

GÉRENTE (le baron JOSEPH FIACRE OLIVIER de), naquit à Mollans (Drôme) le 30 août 1744. Nommé, en 1792, député de la Drôme à la Convention, il vota, dans le procès de Louis XVI, pour la détention, puis pour le sursis. Ses opinions le rapprochaient des girondins, et il fut du nombre des 73 députés qui signèrent, le 6 juin 1793, une protestation contre les evénements du 31 mai, et qui, par suite, furent proscrits. Rappelé, avec ses collègues, dans le sein de la Convention, après thermidor, il s'y montra réacteur fougueux. Le 2 pluv. an III, au moment où l'on célébrait, dans la salle, l'anniversaire du 21 janvier, il demanda, pour faire la contre-partie, que les *terroristes* fussent poursuivis à outrance, exterminés partout, et obtint l'institution d'une fête en commémoration du 9 thermidor. Tous ses actes, jusqu'à la fin de la session conventionnelle, sont empreints du même esprit. On le voit successivement défendre le royaliste Lacroix, auteur du *Spectateur français* (9 pluviôse); appuyer le rapport du décret rendu contre les insulteurs du représentant Bô à Marseille (13 *id.*); se faire censurer pour ses remarques indiscrètes sur le traité avec la Toscane (25 *id.*); faire dé-

(1) Il est aussi nommé *Donjon, Donjum, Doniol* et *Donissan*.

créter le déploiement de la force armée, et la permanence de l'assemblée dans la journée du 12 germinal ; en mission dans le Gard et l'Hérault, féliciter la Convention sur son triomphe dans les événements de prairial (19 prairial), et pousser à la réaction au point de se faire rappeler de ces départements (20 vendémiaire, an IV). Réelu, vers cette dernière époque, au conseil des anciens, il y conserva la même attitude. Il prit la parole et fit des rapports sur divers sujets, dans les séances des 17 pluviôse, 5 germinal, 6 thermidor et 15 fructidor an IV, 21 ventôse et 17 floréal an V. Il fut nommé secrétaire du conseil le 1er prairial an IV, et en sortit une année après. — Olivier-Gérente alla ensuite se fixer à Avignon, où il mourut le 21 juin 1837.

Son fils, *Olivier de* GÉRENTE, fut inspecteur des eaux et forêts de 1802 à 1815. Pendant les Cent-Jours, les électeurs de Vaucluse l'envoyèrent siéger à la Chambre des représentants, où il ne se fit nullement remarquer. Il reprit, après la session, son emploi aux eaux et forêts, et passa, lors du remaniement de cette administration, à la sous-inspection de Carpentras. Louis-Philippe le nomma administrateur de son domaine privé. Député de Vaucluse pendant la session de 1838-39, il vota constamment avec les ministériels. Il est mort le 7 mai 1856.

GEUFFROY (ANTOINE), chevalier de St-Jean-de-Jérusalem, écrivain du 16e siècle. Guy Allard le nomme JOFFREY, et le rattache à une ancienne famille noble de notre province, qui a donné au 15e siècle un professeur de droit à l'université de Valence. Ne possédant pas de renseignements suffisants pour éclaircir cette question, nous le plaçons, comme tous les bibliographes, au nom de GEUFFROY, qu'il prend lui-même dans ses ouvrages, dont voici les titres : I. *Estat de la cour du grand Turc, l'ordre de sa gendarmerie et de ses finances, avec ung brief discours de leurs conquestes... Envers, en la maison de Jehan Steels*, 1542, pet. in-8°. Cet écrit, ayant obtenu un certain succès, fut réimprimé en 1543 et 1546, sous ce titre : *Briefve description de la cour du grand Turc, et ung sommaire du regne des Othomans, avec un abrégé de leurs folles superstitions : ensemble l'origine des cinq empires issus de la secte de Mehemet*. Paris, André Wechel, pet. in-4°, rare. — II. *Dialogue de la Tête et du Bonnet*. Lyon, Fr. Juste, 1544, in-16. C'est une traduction de l'italien de Pandolfo Collenuccio. Rare.

GILBERT (LOUIS DE), écrivain du XVIIe siècle. Chalvet le cite dans sa *Bibliothèque*, mais j'ignore si par sa naissance il appartient au Dauphiné. — Il fut d'abord ministre protestant, se convertit ensuite moyennant une pension de 600 liv., et publia, comme gage de sa conversion, l'ouvrage suivant, qu'il dédia à Armand de Montmorin, évêque de Die : *La Vie de saint Estienne, evesque Dye, tirée de Surius & d'un manuscrit trouvé dans les archives de l'évêché de Dye, avec la traduction d'une lettre écrite par un archevêque de Vienne, & par ses évêques suffragans, à Grégoire IX, souverain pontife, pour la canonisation de ce saint. Un extrait du procez-verbal, touchant l'état où fut trouvé son corps, tiré des registres d'un notaire du siècle passé. Et la chronologie des évêques de Dye*. Grenoble, Verdier (s. d. - Vers 1688), in-12 de 190 pp. Rare. — Je ne sais s'il faut lui attribuer la pièce suivante, dans laquelle l'Arétin expose sa morale en assez bons vers : *Le Courtisan parfait, tragi-comédie, par* M. D. C. L. B. T. Grenoble, Jean Nicolas, 1668, petit in-12. Rare.

GILOT (JOSEPH), général de division, né à Châtenay (Isère) le 16 avril 1734, fit d'abord la guerre de *Sept ans*, et assista à la prise de Port-Mahon (1755), comme simple soldat. Lieutenant avant la Révolution, il parvint rapidement au grade de maréchal de camp (6 déc. 1792). Le commandement de Landau lui ayant été confié, il défendit cette place avec la plus grande bravoure, résistant aux armées de Hohenlohe et de Wurmser réunies. Ce dernier, dans une entrevue qu'il eut avec lui, ne put ébranler sa fidélité à la République : Gilot repoussa avec indignation l'offre d'une position brillante dans l'armée de Louis XVIII, et un officier de sa suite s'écria, en s'adressant à Wurmser : *Notre général n'est point un Dumouriez !* Toute la garnison, haranguée par son chef, jura de s'ensevelir sous les ruines de la ville plutôt que de la rendre : Landau fut sauvée. Avant même que le siége eût été levé, Gilot obtint le grade de général de division (27 mai 1793), avec le commandement de l'armée du Rhin. Vers le mois de vendémiaire an II, les représentants Ruamps et Mallarmé le suspendirent de ses fonctions, nous ne sa-

vons pour quel motif; mais le Comité de salut public, après lui avoir proposé du service dans un grade inférieur (27 thermidor an II), le rétablit dans celui de général de division (messid. an III). Il passa à l'armée des côtes de Cherbourg, puis, à la fin de l'an IV, au commandement de la 4e division militaire (Meurthe), qu'il quitta, en l'an VII, pour celui de la 7e division (Paris). Les sympathies qu'il s'était acquises dans la Meurthe par sa conduite conciliante lui firent confier de nouveau, après le 18 brumaire, la 4e division. Il la garda jusqu'en 1812, époque de sa mort.

Gilot avait été créé commandant de la Légion d'honneur le 25 prairial an XII. Son nom est inscrit sur l'arc-de-triomphe de l'Etoile, côté nord.

GIRARD (**François**), prêtre du diocèse de Vienne, docteur en droit, prévôt de l'église de Bourg et official de Lyon, est auteur du livre suivant : *Traité des articles instructifs pour procéder à l'exécution des signatures bénéficiales conclues et arrestées entre les reverends archevesques et evesques, traduits du latin, enrichis de brefves scholies et sommaires annotations en marge*. Lyon, Ant. Gryphe, 1582, in-4°. — Chalvet, d'après Guy Allard, donne, par erreur, à cet ouvrage la date de 1656.

GIRARD ou **GERARD** (**Jean**), issu d'une famille noble d'Embrun qui possédait la terre des Orres, fut d'abord présidt du Consl delphinal, vers 1420. Il quitta ensuite la magistrature pour l'état ecclésiastique, devint chanoine d'Embrun, puis archevêque de cette église, en 1437. Mais il ne paraît pas que le dégoût des vanités mondaines fût l'unique motif de son changement, car, à peine revêtu de cette dignité, il chargea ouailles et vassaux d'impôts extraordinaires et si excessifs que son suzerain, l'empereur Sigismond, dut intervenir pour le rappeler à un meilleur usage de l'autorité pastorale. — En 1444, le pape le transféra à l'archevêché de Vienne; mais cette nomination, faite contrairement à la pragmatique sanction, ne fut pas reçue par le chapitre, à qui la liberté des élections venait d'être rendue. Après quelques années de contestations, dont les détails ne nous sont pas parvenus, il se démit volontairement en 1452, et mourut le 17 janvier 1457. — Un membre de cette famille, *Jean* Girard, homme plein de piété, d'un caractère généreux et humain, fit construire à ses frais, en 1736, les bâtiments de l'hospice dit *la Charité*, fondé à Gap pour les orphelines.

GIRARD DE SAINT-PAUL (**Guy**), issu d'une famille noble de La Côte St-André qui remonte aux premières années du 16e siècle, embrassa l'état ecclésiastique, et fut d'abord vicaire-général de l'évêque de Grenoble. S'étant ensuite rendu à Paris, il se consacra à l'enseignement, fut nommé procureur de la nation française et professr au collége du Plessis en 1576. C'est probablement à cette époque qu'il fit représenter, par ses élèves, la tragédie intitulée *Néron*, la comédie et la pastorale que lui attribuent les bibliographes. En 1577, il passa au collége de Navarre; le 23 juin 1578, il fut élu recteur de l'Université, mais il ne conserva cette haute dignité que jusqu'au 10 octobre de la même année. Un de ses admirateurs, Jean Roussel (*Rouxellus*), exprima dans l'épigramme suivante les regrets que laissa le peu de durée de son rectorat (1) :

Extinctum deflent mœrentes Orphea nymphæ
Amphysique suum pastorem, turba sororum
Luget, ad antiquum munus adire, ducem.
Qui Ditis flexit tristia tecta fide.
Orphea sed Dryades mittant, doctæque sorores
Phœbum ; nam rector Paulus utrumque dabit.

Une descendante de ce recteur, abbesse des Ayes au 17e siècle, a laissé un petit volume intitulé : *Litanies pour tous les jours de la semaine*. Grenoble, Galles, 1671, in-12.

GIRAUD (**Paul-Émile**), député, archéologue, est né à Romans (Drôme), le 27 novembre 1792, d'une famille honorablement connue dans le commerce (2). Il a été, de 1830 à 1835, maire de cette ville et membre du conseil général du département : il a en même temps représenté son arrondissement à la Chambre des députés pendant quinze ans consécutifs, de 1831 à 1846. A dater de cette dernière époque, il a cessé de prendre part aux affaires publiques pour vivre au milieu des livres qu'il aime, et entreprendre de grandes recherches historiques sur sa ville na-

(1) Du Boulay. *Hist. univ. Paris.*, t. VI, pp. 936 et 980

(2) Son pere, *Gérard Paul*, né à Romans en 1756, mort le 24 juin 1814, jouissait parmi ses compatriotes d'une grande considération comme citoyen et comme homme privé. Il fut maire de Romans, de 1808 à la fin de 1813, époque à laquelle une maladie cruelle l'obligea de donner sa démission. Le préfet de la Drôme, Descorches de Sainte-Croix, qui, par son administration paternelle et intelligente, a laissé dans le departement une mémoire si vénérée, le consulta plus d'une fois secretement dans les moments difficiles qu'il eut à traverser.

tale dont les annales n'ont été qu'imparfaitement ébauchées par Dochier.

On a de lui : I. *Rapport fait au nom de la commission des intérêts locaux, sur un projet de loi tendant à autoriser la ville de la Croix-Rousse (Rhône), à contracter un emprunt pour le paiement de ses dettes exigibles*. Séance du 25 mars 1845 (Imp. Henry, 1845), in-8°, 4 pp. — II. *Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi tendant à réunir à la commune de la Trinité une section de la commune de Mohon (Morbihan)*. Séance du 20 juin 1845 (Imp. Henry, 1845), in-8°, 7 pp.

III. *Quelques mots sur la question de savoir quel a été le premier nom du monastère fondé par l'archevêque de Vienne Barnard, vers l'an 840, au lieu où est aujourd'hui la ville de Romans*. Lyon, imprim. L. Perrin, 1843, in-8°, 14 pp. L'auteur pense, d'après d'anciens textes, que ce monastère fut d'abord appelé *Rotmans*, du nom du propriétaire du sol sur lequel saint Barnard le fit construire.

IV. *Fragment d'une notice inédite sur l'église de St-Barnard de Romans (Drôme)*. Paris, impr. Paul Dupont, 1844, in-8°, 22 pp.

V. *Rapport présenté au comité historique des arts et monuments..., à l'occasion d'un fragment d'inscription trouvé en octobre 1845, dans la démolition d'une chapelle adossée à l'église de Saint-Barnard de Romans (Drôme)*. (Extrait du *Bulletin archéol. des arts et monum.*). Paris, Paul Dupont, 1846, in-8°, 12 pp. Relatif à un fragment d'inscript. du 11e s., que M. Giraud, à l'aide d'ingénieuses conjectures, suppose être l'épitaphe de saint Barnard.

VI. *Composition, mise en scène et représentation du Mystère des trois Doms, joué à Romans les 27, 28 et 29 mai, aux fêtes de la Pentecôte de l'an 1509; d'après un manuscrit du temps*. Lyon, Louis Perrin, 1848, gr. in-8° de 130 pp., avec armoiries et fac-sim. Cet ouvrage donne des indications fort curieuses et entièrement inédites sur les préparatifs et les détails matériels nécessaires à la représentation des anciens mystères.

VII. *Aymar du Rivail et sa famille. Notes extraites, tant de ses écrits que de son testament et de diverses pièces iusqvici inédites*. Lyon, impr. L. Perrin, 1849, in-8°, 104 pp., fig. Ce sont des recherches biographiques et généalogiques sur notre chroniqueur Dauphinois et sa famille.

VIII. *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Barnard et sur la ville de Romans*. Lyon, impr. L. Perrin, 1856, 2 vol. gr. in-8°. Cet ouvrage, imprimé avec luxe dans le goût du 17e siècle, n'est que la première partie d'un grand travail que l'auteur prépare sur la ville de Romans depuis son origine jusqu'à nos jours. Le premier volume comprend l'histoire de cette ville et du monastère de St-Barnard, depuis le 9e jusqu'au 13e s.; le deuxième, destiné uniquement aux preuves, contient le cartulaire inédit de cet ancien monastère, dont l'original paraît aujourd'hui perdu, mais que M. Giraud est parvenu à reconstituer en grande partie, à l'aide de recherches immenses. Les nombreuses notes qu'il a jointes à chaque acte décèlent une connaissance approfondie de l'histoire de notre province au moyen âge, et rappellent les plus consciencieux travaux de l'école des Bénédictins : c'est une mine féconde à laquelle, pour notre part, nous avons puisé bien de précieux renseignements. Nous faisons des vœux pour que M. Giraud ait des imitateurs, et que chaque ville importante de notre province trouve un aussi digne interprète de ses annales.

GIROUD (Alexandre), né à Grenoble, imprimeur dans cette ville, fut nommé administratr de l'Isère le 7 sept 1793, et membre du Directoire du même départt le 8 prairial an 2. Ses connaissance en métallurgie furent très-utiles à cette époque, où l'on s'occupait activement à produire du fer pour la fabrication des armes de guerre. Au commencement d'août 1794, il fut nommé ingénieur des mines et donna sa démission de membre du Directoire. Il est mort à St-Domingue en l'an 7 — (Albin Gras. *Deux années de l'histoire de Grenoble*, p. 130.)

Il était membre associé de l'Institut et a publié quelques mémoires dans le *Journal des Mines*, entre autres les suivants (avec l'ingénieur Blavier): *Essais pour la carbonisation de la soude* (t. Ier, 1794); — *Rapport sur la fusion de la galène*, t. II, 1795); — *Essai sur la terre alumineuse de Royat* (Ibid.); — *Observations sur une mine de fer en sable des environs de Naples* (t. III, 1796).

GOLAT DE LA GARENNE (Humbert), poëte du 16e siècle. — Nos biographes ne nous apprennent presque rien sur sa vie. Guy Allard, son contemporain, le mentionne à peine, et Chalvet n'en apprend guère plus, quoi-

qu'il lui ait consacré deux articles, l'un sous le nom de *Garenne*, l'autre sous celui de *Golat*. Quant à Colomb de Batines, il se contente de reproduire ce qu'en ont dit ses deux devanciers. Heureusement notre poëte fut un des amis lettrés de Boissat, et, grâce à cette circonstance, Chorier nous a conservé dans la vie de ce dernier quelques particularités que nous allons reproduire (1).

Son vrai nom, à ce qu'il paraît, était Guillot (*Guillotus*); mais, le trouvant trop vulgaire, il l'échangea contre celui de Golat, puis, afin de se donner un air gentilhomme, il prit le titre de *Sieur de* la Garenne. Cette métamorphose était en quelque sorte commandée par la vie d'aventures qu'il paraît avoir menée. Il embrassa en effet le parti des armes et courut longtemps le monde : il nous apprend, dans ses poésies, qu'il avait beaucoup voyagé, *courtisant* dit-il, *tour à tour les Muses et Bellone;* mais il n'y donne aucun détail sur cette époque de sa vie. Ses pérégrinations terminées, il vint à Paris, où l'intendant des finances, Sublet des Noyers, qui protégeait les lettres et les arts, le prit en grande affection, l'employa en quelques affaires, et l'entretint par ses bienfaits; il paraît même que le roi Louis XIII l'admettait familièrement auprès de lui. La mort de son protecteur l'ayant laissé sans emploi et sans ressources, il rentra dans sa patrie, vers 1645, plus pauvre qu'il n'en était sorti: *Vacuus*, dit Chorier, *Anjovium, ad paternos Lares revertit*. Une folie de poëte acheva de mettre le désordre dans ses affaires : quoique pauvre et déjà au déclin de l'âge, il s'éprit d'une jeune fille sans fortune, mais admirablement belle, et l'épousa. Alors, au lieu de se livrer à une occupation sérieuse et lucrative, il passa son temps à parler de ses campagnes, à rédiger des traités de manœuvre pour la cavalerie, à faire l'amour et des vers patois. Les plus dures nécessités de la vie ayant fini par se faire ressentir, il tomba dans un profond chagrin, et mourut vers 1675 (2), laissant cinq petits enfants dans la misère et, qui pis est, dans les embarras d'un inextricable procès. — Chorier, qui probablement l'avait connu, nous le dépeint comme un homme sans lettres ni éducation première, mais doué d'une vive intelligence et d'un grand esprit naturel. En terminant la notice de ce malheureux poëte, il n'oublie pas de nous parler des charmes merveilleux de sa jeune veuve, que la misère exposa aux entreprises de tous les galants des environs.

On a de lui : I. **Les Bacchanales, ou Loix de Bacchus, prince de Nyse, roi d'Egypte et des Indes et dieu des buveurs, ouvrage lirosophique, dans lequel on voit les divers et merveilleux effets du vin : les extravagantes et ridicules saillies où il porte l'homme par les excès et les mauvais usages de cette boisson : bref, tout ce que peut produire la fumée d'un long et libre repas, par* L. S. D. L. G. (le sieur de la Garenne). Lyon, Fr. de Masso, 1650, in-4°. = Autre éd. avec le nom de l'auteur, Grenoble, André Gales, 1657, in-4°. Voy. sur cet ouvrage, qui est fort rare, la *Bibl. fr.* de Goujet, t. XVI, p. 221. On y lit que *les Bacchanales* avaient été imprimées d'abord à Chambéri. — II. Guy Allard lui attribue une *Paraphrase en vers françois de l'office de la Vierge*, que nous ne connaissons pas.

GORJY et non **GORGY**, romancier de la fin du XVIII[e] siècle. — Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu nous procurer le moindre renseignement sur la vie de ce personnage, que tous les biographes s'accordent à faire naître en Dauphiné. Nous ne pouvons que donner la liste de ses ouvrages.

I. *Nouveau voyage sentimental*. Paris, Guillot, 1788. 2 vol. in-18. = Réimpr. pour la 5[e] fois en 1795.— II **Blançay, par l'auteur du Nouveau voyage sentimental*. Londres et Paris, Guillot, 1788, 2 vol. in-18. = 2[e] éd. Paris, Guillot, 1789, 2 vol. in-12. = 3[e] éd. Paris, Louis, 1792, 2 vol. in-12, fig. — III. *Victorine, par l'auteur de Blançay, dédiée à Madame comtesse d'Artois*. Paris, Guillot. 1789, 2 vol. in-12, fig. — IV. *Mémoires sur les dépôts de mendicité*. Paris. 1789, in-8°.— V. **Lidorie, ancienne chronique allusive, publiée par l'auteur de Blançay*, Paris, Guillot, 1790, 2 vol. pet. in-12, fig. = 2[e] éd. Paris et Bruxelles, B. Le Francq, 1792, 2 vol. in-12, fig. = Nouv. éd. Paris, Louis, an II, 2 vol. in-12, fig. — VI. *Saint-Alme*. Paris, 1790, 2 vol. in-18. — VII. *Tablettes sentimentales du bon Pamphile pendant les mois d'août, septembre, octobre et novembre en 1789*. Paris, Guillot, 1791, in-12, fig. — VIII. **Ann'quin Bredouille, ou le petit cousin de Tristram Shandy. Œuvre posthume de Jacqueline Lycurgues, actuellement fifre-major au greffe des Menus derviches*. Pa-

(1) *Vita Boessatii*, pp. 255 et suiv.
(2) Guy Allard, qui écrivait en 1680, dit : « Il y a « peu d'années qu'il est mort. »

ris, Louis, 1792, 6 vol. in-18. fig. Il y a dans le 5e vol. une comédie en un acte, avec ce singulier titre : *Le* ****, *ou La .... , ou Les - - - -*.

GOURJU (Pierre-Louis), théologien, naquit à Morestel le 13 fév. 1762. Oratorien avant la Révolution, il fut nommé professeur de philosophie à la faculté des lettres de l'académie de Lyon, lors de l'établissement de l'université impériale, devint ensuite doyen de cette faculté, et mourut à Lyon, le 5 avril 1814. — On a de lui l'ouvrage posthume suivant : *La philosophie du XVIIIe siècle dévoilée par elle-même, ouvrage adressé aux pères de famille et aux instituteurs chrétiens, et suivi d'observations sur les notes dont Voltaire et Condorcet ont accompagné les pensées de Pascal*. Lyon et Paris, Lenormand, 1816, 2 vol. in-8o.

On a trouvé aussi dans ses manuscrits des traités de physique, de logique et de rhétorique.

Portrait. — Gourju (P.-L.). Il est de 3/4, tourné à d. en costume de professeur. En bas, quatre vers français. H. 14 cent. L. 10 cent. Rare.

GOUVERNET. — Voy. la Tour du Pin.

GRAND DE CHAMPROUET. — Voy. le *supplément*.

GRAND-THORANE. — Voy. le *supplément*.

GRAS (Claude-Joseph-Albin), anc. élève de l'Ecole des Mines de St-Etienne, docteur ès-sciences, docteur en médecine de la Faculté de Paris, professr de pathologie interne à l'école préparatoire de médecine de Grenoble, est né dans cette ville le 18 juillet 1808.

On a de lui : I. *Recherches sur l'acarus, ou sarcopte, de la gale de l'homme*. Paris, Béchet, 1834, in-8o 36 pp. — II. *Essai sur la topographie médicale de la ville de Grenoble* (Imprim. Prudhomme), in-8o, 7 pp. (Extr. du *Bulletin de la Soc. de Statistique de l'Isère*). — III. *Description des mollusques fluviatiles et terrestres du département de l'Isère, avec un appendice renfermant la description des autres espèces de la France*. Grenoble, imprim. Prudhomme, Paris, Baillère, 1840, in-8o 112 pp., avec pl. (Extrait en partie du même recueil). — IV. *Statistique botanique du département de l'Isère, ou guide du botaniste dans ce département*. Grenoble, Allier, 1844, in-8o 192 pp. — V. *Description des oursins fossiles du département de l'Isère, précédée de notices élémentaires sur l'organisation et la glossologie de cette classe de zoophytes*. Grenoble, imp. Prudhomme, 1848, in-8o 98 pp. (Extr. du *Bulletin de la Soc. de statist. de l'Isère*). — VI. *Deux années de l'histoire de Grenoble, depuis la suspension de Louis XVI (10 août 1792) jusqu'à la chute de Robespierre (9 thermidor an II, 27 juillet 1794)*. Grenoble, impr. Maisonville, nov. 1850, gr. in-8o de 140 pp. (Extr. du même recueil). L'ouvrage est terminé par des notices biographiques sur les principaux personnages qui ont joué un rôle à Grenoble pendant cette période de la Révolution. — VII. *Catalogue des corps organisés fossiles qui se rencontrent dans le département de l'Isère*. Grenoble, impr. Maisonville, 1852, in-8o, 54 pp. (Extr. du même recueil). — VIII. *Grenoble en 1814 et 1815*. Grenoble, imp. Maisonville, 1854, gr. in-8o de 86 pp. (Extr. du même recueil). Conçu sur le même plan que celui indiqué ci-dessus no VI, ce fragment historique est également accompagné de notices biogr.

M. Albin Gras a publié en outre divers mémoires et notices insérés dans le *Bulletin de la Soc. de statistique de l'Isère*, et dans les publications de la *Société d'agriculture de Grenoble*.

Article communiqué par M. Gustave Vallier.

GRAS (Joseph-Scipion), frère du précédent, géologue, ancien élève de l'Ecole polytechnique, chevalier de la Légion d'honneur, ingénieur en chef des mines à Grenoble, est né dans cette ville, le 20 janvier 1806.

On a de lui : I. *Statistique minéralogique du département de la Drôme, ou description géologique des terrains qui constituent ce département, avec l'indication des mines, des carrières, et, en général, de tous les gîtes de minéraux utiles qui s'y trouvent contenus*. Grenoble, Prudhomme, 1835, in-8o de xij et 296 pp., avec une carte géologique. — II. *Statistique minéralogique du département des Basses-Alpes, ou description géologique des terrains qui constituent ce département.....* Grenoble, Prudhomme, 1840, in-8o, 228 pp. Avec carte et coupes géol. — III — *Etude sur les moyens d'arroser la plaine de Bièvre, avec les eaux du lac de Paladru*. Grenoble, Allier 1849, in-8o, 30 pp. avec carte. — IV. *Exposé d'un nouveau système de défense contre les cours d'eau torrentiels des Alpes et application de ce système au torrent de la Romanche dans le département de l'Isère*. Grenoble, Allier, impr.; Paris, Carilian-Gœuri et

Vᵉ Dalmont, 1850, in-8° de 114 pp., avec pl.

M. Scipion Gras est, en outre, auteur de divers mémoires publiés dans les *Annales des Mines*, le *Bulletin de la Soc. de statist. de l'Isère* et la *Revue du Dauphiné*.

Article communiqué par M. Gustave Vallier.

GRAS-DU-VILLARD. — Voy. Le Gras.

GRATET ou GRATTET, famille noble originaire du Bugey, et fixée en Dauphiné dès le commencement du 16ᵉ siècle. Elle s'est divisée en quatre branches, dont celles de Dolomieu et de Du Bouchage, qui nous ont donné quelques hommes remarquables (Voyez ces deux noms). — Elle doit sa noblesse et le commencement de son illustration à *Pierre-Jacques de* Gratet de Granieu, qui, après avoir reçu le grade de docteur *in utroque jure* à l'Université d'Avignon, fut nommé juge de Grenoble et devint, dit Chorier (*État pol.* III) « un « grand magistrat dans une médiocre « magistrature. » Il rendit de grands services à la cause de Henri IV pendant les troubles de la Ligue, à la tête d'une compagnie de cent hommes d'armes: les mém. contemporains citent plusieurs exploits de *Monsieur de Granieu*. A son avénement au trône, le roi récompensa sa fidélité par la charge de trésorier-général de France en Dauphiné et dans le marquisat de Saluces. « Il l'exerça « seul, dit encore Chorier (*loc. cit.*), « durant quelques années, et quelque « grand que fût le poids de tant d'af- « faires dont il fut chargé, son esprit « ne ploya pas dessous. »

GRÉGOIRE, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, écrivain du 14ᵉ s. — Guy Allard et Chalvet le font par erreur naître à Vienne ou dans son diocèse, et lui consacrent une notice dans leur *Bib. du Dauphiné*. Ce personnage était de Vienne en Autriche, comme l'attestent tous les écrivains de son ordre. (Voy. Echard, *Script. ord. præd.*, t. 1ᵉʳ, p. 725).

GUERCIN (Antoine), écrivain du XVIᵉ siècle, né à Crest. Chalvet le nomme De Garcin, et semble vouloir le rattacher à l'une des deux familles nobles de ce nom qui ont des articles dans les nobiliaires du Dauphiné; mais on ne sait rien de positif à cet égard. Il a écrit : *Le Nymphal Fiessolan de Jean Boccace, traduit en françois*. Lyon, Gabr. Cotier, 1556, in-16. — Guy Allard lui attribue encore la diatribe intitulée : *Epistola ad Franciscum Balduinum, apostatam eccœbolium, de christiani jurisconsulti officio*, 1564 in-8°, dans la querelle envenimée que Calvin et Bèze firent au savant jurisconsulte Baudouin, et l'ouvrage suivant, dont nous ne connaissons pas le titre exact : *Roman de Roland, de Renaud et de Roger, à l'imitation de l'Arioste*. Lacroix du Maine dit qu'il a été imprimé à Lyon par G. Rouille, sans autres détails.

GUÉRIN. — Voy. Tencin.

GUÉRIN (François de), d'une famille différente de la précédente, né à Vienne, fut d'abord avocat dans cette ville. Nommé ensuite l'un des députés chargés de la défense du tiers-état lors du procès des Tailles, il se rendit à Paris et y publia en 1634 un mémoire dont on trouvera le titre ci-dessous. Nous ignorons quelle fut précisément sa conduite dans cette mémorable affaire; mais il obtint bientôt après la charge de *conseiller garde des sceaux* à la Cour des aides de Vienne, et il est permis de supposer que ce ne fut pas en récompense de son dévouement à la cause populaire. Quoi qu'il en soit, après avoir rempli ces dernières fonctions pendant plus de vingt ans, et acquis par ce moyen la qualité de noble, il fut nommé en 1659, après la suppression de la Cour des aides de Vienne, conseiller à la cour souveraine de Bourg-en-Bresse, où il mourut doyen de la compagnie vers 1661. — Un de ses fils, *François* Guérin de Villembourg, qui lui succéda en sa charge, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 21 févr. 1662 et mourut dans cette ville le 26 janvier 1675. Son autre fils, *Pierre* Guérin, après avoir été conseiller à la cour de Bourg, fut transféré au parlement de Metz le 20 févr. 1662. — (Voy. *Biogr. du Parlement de Metz*, par Emmanuel Michel. Metz, Nouvian, 1853, in-8°.)

On a de lui : I. *Tres-hvmbles remonstrances au Roy par les gens dv tiers estat du Davphiné, contre les devx premiers ordres & officiers de la mesme prouince*. A Paris, M. D. C. XXXIIII, in-4° de 52 pp. — II. *Le Stil de la Covr des Aydes et Finances de Dauphiné, séante à Vienne, auec le reglement de ladite Covr du 13 mars 1640, sur la forme de l'imposition et levée des tailles de la dite prouince. Sec. Edit. Reueuë et augmentée*. Vienne, Cl. Baudrand, 1656, in-8° de VIII et 204 pp. = Troisième éd., Vienne, Aymé Pansard, 1660, pet. in-8° de IV et 357 pp.

= La 1re éd., que nous ne connaissons pas, est de 1640.

GUÉRIN (François), pasteur protestant, exerçait le saint ministère à Briançon en 1626. Il fut ensuite donné vers 1640, à l'église de Boby où il était encore en 1680. — On a de lui. I. *De la régénération contre les corruptions de ce temps aux églises du Piedmont.* Pour Iean de Tovrnes., à Genève. M. DC. XLII. pet. in-8° de 240 pp. — II. *Pèlerinage chrétien.* Genève. 1645, in-8°. — III. *Lait des chrétiens.* Genève, 1701, in-12. (Bibl. de Grenoble.) — Guy Allard lui attribue sans autres indications un autre ouvrage intitulé : *le Tableau dernier.*

GUÉRIN (Simon), religieux carme, né à Vienne, a écrit les deux ouvrages suivants : I. *Exercices spirituels pour dix jours de l'année.* Lyon, 1668, in-12. — II. *Recherches curieuses sur la fête de Pâques.* Vienne, Laurent Cruzi, 1689, pet. in-12 de viij et 124 pp. (Devilliers. *Bib. Carmel,* II, p. 745.)

GUERRE-DUMOLARD (Jean), né à Allevard (Isère) le 11 oct. 1761, fut reçu avocat au parlement de Grenoble en 1785. Déjà connu au barreau par ses talents, lié avec tous les amis des réformes, entre autres avec Mounier, il représenta aux états de Romans, en 1788, les paroisses d'Allevard, St-Hilaire, Saint-Pancrace et Arvillard (1). Il alla ensuite se fixer à Lyon, où il fut secrétaire, puis président de section après la fameuse journée du 29 mai 1793. Chargé officiellement par les autorités, avec 5 autres commissaires au nombre desquels était Lamourette, de rédiger l'historique de cette journée contre-révolutionnaire et des événements qui l'avaient précédée, il resta bientôt seul pour remplir cette tâche. L'impression de l'ouvrage était à peine achevée lorsque les troupes républicaines entrèrent dans la ville à la suite du siége ; le titre en fut anéanti et l'édition presque entière cachée ou détruite (2). Un arrêté des représentants ordonna l'arrestation de l'auteur, mais il put s'y soustraire par la fuite. Revenu à Lyon après la terreur, il exerça sa profession d'avocat, fut nommé juge à la Cour d'appel en 1805, se démit ensuite de ces fonctions, et devint un des membres les plus remarquables du barreau Lyonnais. Au commencement de la Restauration, il arracha à la Cour prévôtale plusieurs victimes, parmi lesquelles il faut citer Mme de La Valette, et, en 1827, fit acquitter, par une habile plaidoirie, le *Précurseur de Lyon.* C'est plutôt comme avocat consultant que comme orateur que s'est fondée la réputation de M. Guerre : une connaissance approfondie du droit français, une grande flexibilité à se prêter aux questions les plus diverses, un style élégant et pur, le placent au rang des bons jurisconsultes. — Ses opinions constitutionnelles le firent tenir à l'écart par les Bourbons. Membre du Conseil municipal de Lyon de 1808 à 1814, il y fut porté de nouveau par les électeurs en 1834, et n'a cessé d'y siéger jusqu'à sa mort, arrivée le 15 août 1845. — Il appartenait à toutes les sociétés scientifiques ou littéraires du département du Rhône.

Bio-bibliographie. — I. *Nécrologie : Biographie de M. Guerre. Lyon, 22 août 1845.* Lyon, Dumoulin, Ronet et Sibuet, in-8°, 7 pp.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I.

I * *Manifeste des habitants de la ville de Lyon, aux approches du siége de la cité.* 1793, in-8°, 12 pp. — II. *Histoire de la révolution de Lyon, servant de développement et de preuve à une conjuration formée en France contre tous les gouvernements et contre tout ordre social; suivie de la collection des pièces justificatives.* Lyon, Regnault, 1793, in-8° de 64 et 176 pp. Le titre de cet ouvrage, comme nous l'avons dit plus haut, ayant été anéanti, M. Cailhava en a fait tirer un nouveau, à petit nombre, pour lui et ses amis. Nous ne connaissons que l'exemplaire de M. Coste qui ait le titre original. — III. **De l'Octroi municipal de Lyon et de quelques points d'économie politique, à l'occasion de l'acte administratif qui a prorogé pour deux années le bail et le régime actuel de cet établissement, par J.-G.* Lyon, J.-L. Maillet, an XIII, in-8°, 47 pp. — IV. *Nouvelles observations sur le régime de l'octroi municipal de Lyon.* 1805, in-8°, 62 pp. — V. *Eloge historique de M. Bureaux-Pusy, successivement préfet des départements de l'Allier, du Rhône..., lu à l'Acad. de Lyon le 21 juillet 1807.* Lyon, Ballanche, 1807, in-8°, 72 pp. — VI. *Campagnes de Lyon en 1814 et 1815, ou Mémoires sur les principaux événe-*

(1) C'est à tort que Colomb de Batines le fait membre de l'Assemblée constituante.

(2) Voir, sur ce curieux ouvrage, *Bibliographie historique de la ville de Lyon pendant la Révolution française,* par Gonon ; 1846, in-8°, n° 1337.

ments militaires et politiques qui se sont passés dans cette ville et dans quelques contrées de l'est et du midi de la France à l'occasion de la Restauration de la monarchie française. Lyon, Kindelem, 1816, in-8°. — VII. *Rapport fait à l'Académie de Lyon, le 7 septembre 1818, sur le concours ouvert en 1817 et continué en 1818, pour la solution de cette question : Quels sont les moyens à employer, après une longue révolution, pour confondre tous les sentiments d'un peuple dans l'amour de la patrie et du roi.* In-8°. — VIII. *Comptes-rendus des travaux de l'Académie de Lyon pendant les deux semestres de 1819* (par MM. Clerc et Guerre). Lyon, Mistral, 1819, in-8°, 87 pp. — IX. *Mémoire pour le commerce de Saint-Etienne, département de la Loire, contre la Compagnie des concessionnaires du canal de Givors* (signé, Guerre et Menoux, avocats) Lyon, Kindelem, 1821, in-4°, 73 pp. — X. *Dissertation sur la question suivante : La prescription quinquennale des rentes et intérêts était-elle reçue dans le ressort du Parlement de Paris, et particulièrement dans le Lyonnais... avant le Code civil?* Lyon, Kindelem, 1823, in-4°, 31 pp. — XI. *Mémoire sur la conservation ou la suppression des moulins du Rhône à Lyon, dans leurs rapports avec l'intérêt public et avec le droit de propriété.* Lyon, Durand et Perrin (1823), in-4°, 20 pp. — XII. *Observations sur la pépinière de naturalisation du département du Rhône.* Lyon, 1823, in-8°, 12 pp. — XIII. *Mémoire pour les propriétaires et manufacturiers riverains du cours d'eau de la Gère à Vienne, sur leur droit aux eaux de cette rivière, à l'occasion du rétablissement de l'un des aqueducs des Romains, destiné à détourner de leur cours une partie des eaux de la même rivière.* Lyon, imp. Durand, 1824, in-8°, 85 pp. — XIV. *Notice historique sur l'abbaye de St-Pierre de Lyon, à l'occasion de l'installation de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts, dans les bâtiments de ce monastère; discours lu en séance publique le 20 août 1824.* (Lyon, Barret), in-8°, 16 pp. — XV. *Défense du journal polit.* le Précurseur, *suivie du jugement.* Lyon, 1827, in-8°, 74 p. — XVI. *Notice histor. sur la vie de M. P.-Fr. Rieussec, lue à l'Acad. de Lyon le 3 juillet 1827.* Lyon, Perrin, 1827, in-8°, 22 pp. — XVII. *Mémoire sur une fausse accusation de parricide par empoisonnement; avec des observations sur quelques points de l'administration de la justice criminelle en France.* Lyon, Gab. Rossary, 1829, in-8°. — XVIII. *Discours de M. Guerre, membre de la minorité de la commission nommée par l'Académie royale de Lyon pour l'organisation intérieure de l'école de la Martinière, contre le rapport de cette commission.* Lyon, L. Perrin, 1832, in-8°, 41 pp. — XIX. *De l'autorité des lois civiles et politiques de chaque Etat sur son territoire, à l'occasion d'une contestation existant devant le sénat de Chambéry entre un Français et des Savoisiens.* 1835, in-8°. — XX. *Considérations sur les étangs de la Bresse marécageuse.* Bourg, Dufour, 1838, in-8°, 68 pp. — XXI. *Question de réduction des droits d'entrée perçus par le gouvernement sur les boissons.* Lyon, 1839, in-4°, 30 pp. — XXII. *Considérations sur le tracé et le mode d'exécution de la grande ligne de communication à établir entre le canal de la Manche et la Méditerranée.* Lyon, L. Perrin, 1842, in-8°, 78 pp.

Il a fait imprimer un grand nombre de *mémoires, consultations* et *plaidoyers*, dont nous n'avons pu nous procurer la liste. — Il a pris part à la rédaction de quelques journaux littéraires.

§ II.

Il a laissé manuscrits les ouvrages suivants : I. *Mémoire hist. sur l'Académie de Lyon, depuis son origine jusqu'en 1810.* — II. *Dissertation sur l'état de la civilisation du peuple Ségusien et des Gaulois ou Celtes en général, et sur l'existence de la ville de Lyon avant l'invasion dans les Gaules, avec une digression sur le passage d'Annibal dans les Alpes, pour servir d'introduction à l'hist. de la ville de Lyon.* — III. *Dissertations sur quelques découvertes archéologiques faites dans le Dauphiné.* — IV. *Mémoire contre l'opinion qui attribue à Plancus la fondation de Lyon.* — V. *Dissertation hist. sur les couleurs royales et nationales de France.* — VI. *Notice sur le château de Chambord.* — VII. *Notice hist. sur Dominique et François de Bastard.* — VIII. *Dissertation sur la manière d'écrire l'histoire.* — IX. *De la propriété des terrains conquis sur les fleuves par des travaux d'art.*

GUEYMAR DU PALAIS (Alexandre-Pierre), né à Die le 28 juil. 1742, d'une bonne famille de cette ville (1), s'engagea fort jeune encore dans le régim. de Soissonnais, et se retira quelques années avant la révolution avec le grade de capitaine et la croix de Saint-Louis. Dès lors il afficha hautement des prétentions nobiliaires qu'il avait prises

(1) Son père, *Jean* Gueymar, y remplissait les fonctions de juge-mage.

je ne sais où, et ajouta à son nom le titre de *Du Palais*, ce qui lui donna un petit air aristocratique fort présentable. Cette manie l'exposa pendant les orages révolutionnaires à bien des désagréments. — Sous le Consulat, grâce à la recommandation de Savoie-Rollin, son parent, le gouvernement le nomma conseiller de préfecture de la Drôme en remplacement de M. Villeneuve (4 prairial an IX). Il remplit ces fonctions jusqu'à sa mort arrivée à Valence en 181... — M. Du Palais aimait les lettres : il était membre de la *Société libre d'agriculture, arts et commerce* de la Drôme, associé correspond^t de celle du Rhône. Mais ce n'est pas à cause de ses titres académiques que nous lui donnons une place dans la *Biographie du Dauphiné*, ni même pour tenir en garde quelque futur généalogiste sur ses prétentions nobiliaires : c'est parce qu'il est le fondateur de l'*Annuaire du département de la Drôme*, dont il a rédigé et publié les deux premières années (ans XIII et XIV, Valence, Marc-Aurel et P. Viret, 2 vol. in-8°). Outre les documents officiels et statistiques qu'il a eu le mérite de rassembler le premier, il a inséré dans ces deux recueils divers mémoires intéressants pour le département, entre autres des notices sur les hommes remarquables qui y sont nés.

GUEYMARD (Emile), ingénieur des mines, doyen de la Faculté des sciences de Grenoble, officier de la Lég. d'honn. et membre d'un grand nombre de sociétés savantes, est né à Corps (Isère), le 28 févr. 1788. Admis à l'Ecole polytechnique le 24 oct. 1806, il fut reçu élève-ingénieur des mines le 5 octobre 1808, et nommé ingénieur le 13 déc. 1810. Depuis cette époque, il parcourut successivement et avec la plus grande distinction les divers échelons de la hiérarchie de ce corps jusqu'au 1er janvier 1846, où il arriva au grade d'ingénieur en chef directeur des mines ; il avait refusé en 1840 celui d'inspecteur-général à la résidence de Paris. — Professeur d'hist. naturelle à la Faculté des sciences de Grenoble depuis le 31 août 1824, il y créa l'année suivante un laboratoire de chimie, où plusieurs milliers d'analyses faites sous sa direction pour toutes sortes d'industries, ont rendu d'immenses services au département de l'Isère. Il fut nommé docteur ès-sciences, le 5 mai 1827, et enfin doyen de la même Faculté, le 7 juillet 1847. — Il a pris sa retraite d'ingénieur, le 22 mars 1848, et celle de doyen de la Faculté, le 7 octobre 1849.

On a de lui : I. *Sur la minéralogie et la géologie du département des H.-Alpes*. Grenoble, Baratier, 1830, in-8°, 121 pp. — II. *Sur la minéralogie, la géologie, et la métallurgie du département de l'Isère*. Grenoble, Baratier, 1830, in-8°, 219 pp. — III. *Statistique minéralogique, géologique, métallurgique et minéralurgique du département de l'Isère*. Grenoble, F. Allier, 1844, in-8° avec pl. Cet ouvrage a été couronné par l'acad. des sciences, le 11 mai..... — IV. * *Note sur les eaux minérales d'Uriage, près Grenoble*. (Imp. Baratier, 1847), in-12, 6 pp.

Il a fourni des articles à quelques recueils scientifiques, entre autres :

AU JOURNAL DES MINES.

I. *Minéralogie et géologie du Simplon* (t. 35). — II. *Traitement des minerais de fer carbonaté d'Allevard par le procédé catalan* (t. 38).—III. *Mémoire sur un perfectionnement de la méthode bergamasque* (t. 33).

AUX ANNALES DES MINES.

IV. *Mémoire sur les forges catalanes de Pinsot* (*Isère*) (1re série, t. Ier). — V. *Sur l'exploitation des makis de la Corse pour en faire de la potasse* (Ibid., t. 7). — VI. *Géologie de la Corse* (Ibid., t. 9). — VII. *Notice sur le chauffage des eaux minérales d'Enghien et d'Uriage* (Ibid., id.)—VIII. *Notice sur le chauffage des liquides par la vapeur de l'eau* (2e sér., t. 5). —IX. *Mém. sur la conduite des eaux dans des tuyaux métall. de forme cylindr.* (Ib., id.) — X. *Traitement des minerais de fer spathique avec l'anthracite, à Vizille* (*Isère*) (3e sér., t. 3). — XI. *Sur la conduite des hauts-fourneaux à air chaud* (Ibid., t. 4).—XII. *Mémoire* (avec M. Vicat) *sur les tubercules d'oxide de fer dans les tuyaux de fonte* (Ibid., t. 10).—XIII. *Analyse des eaux minérales d'Allevard* (Ib. t. 11).—XIV. *Analyse des eaux thermales de la Motte* (Ibid., id.) — XV. *Sur la fabrication du charbon roux en meules* (Ib. t. 13). — XVI. *Mémoire sur les aciéries du dép. de l'Isère* (Ibid., id.)—XVII. *Analyse des minerais de fer d'Allevard* (Ib. t. 15). — XVIII. *Mémoire sur le grillage des minerais de fer dans le canton d'Allevard* (Ib., t. 18). — XIX. *Mémoire sur les fers d'Allevard* (4e sér., t. 7). — XX. *Sur le traitement du cuivre gris argentifère par la voie humide* (Ib., t. 14). — XXI. *Sur les calcaires aurifères de la Grave* (Ib.,

id.) — XXII. *Mémoire sur les variolites du Drac* (Ibid., id.)

Article communiqué par M. Gustave Vallier.

GUIEU (Jean-Joseph), l'un des plus braves généraux de la République, naquit dans les montagnes de Champoléon (H.-Alpes) le 30 sept. 1758, et mourut à Châteauroux en 1817. Avant la Révolution, il servait dans les gardes du corps. Nommé par ses compatriotes capitaine de la garde nat., il passa à l'armée d'Italie, où il resta jusqu'en l'an VIII, époque a laquelle il obtint sa retraite. —Sa conduite au combat d'Utelle, en l'an IV, l'avait fait élever au grade de général de brigade. Au mois de thermidor de la même année, retranché dans une maison de Salo, il tint tête à l'armée autrichienne, et donna le temps au général Soret de le secourir. Il battit l'ennemi à Gavardo, lui fit 1,800 prisonniers, et, le 12 brum. an V, s'empara du village de Saint-Michel. La part qu'il prit à la bataille d'Arcole lui fait infiniment d'honneur. Nos troupes avaient tenté vainement de s'emparer de ce village : Guieu s'y présente à sept heures du soir, et l'enlève aux Autrichiens, qui semblaient avoir eu jusque-là les honneurs de la journée. Il fut nommé peu après général de division, et se signala dans maintes affaires, notamment à celle de la Chiusa, où il fit 5,000 prisonniers, dont 4 généraux, prit 30 pièces de canon et 400 chariots. — Il était doué d'une forte constitution et d'une vigueur prodigieuse : l'air martial que respirait toute sa personne lui donnait un ascendant irrésistible sur ses soldats.

GUIFFREY - *Guiffredi* - famille noble de notre province dont l'origine paraît remonter vers le milieu du XIIIe siècle, et qui s'est divisée en plusieurs branches. Son nom mêlé à toutes les traditions chevaleresques du Dauphiné, et ses nombreuses alliances avec les plus grandes maisons, attestent qu'elle occupait un des premiers rangs parmi la haute noblesse du pays; cependant, alors que tant de familles moins anciennes et sans illustrations ont tous leurs degrés minutieusement enregistrés dans les recueils consacrés à la noblesse, son histoire, à elle, et la filiation de ses diverses branches sont presque inconnues. Une sèche notice de Videl dans ses annotations à l'hist. du Chevalier Bayart, l'indication de quelques degrés des branches de Dufresnay et de Sailles données par Chorier et G. Allard, sont à peu près tout ce qu'on a écrit autrefois sur cette grande famille. Réduits à ce peu de renseignements, et sans se donner la peine de faire de plus amples recherches, les généalogistes du 18me siècle ne lui ont consacré que des articles incomplets et remplis d'erreurs. N'écrivant pas un nobiliaire, nous n'entreprendrons pas, comme d'heureuses découvertes nous le permettraient, de combler cette lacune dans les fastes généalogiques du Dauphiné ; peut-être le ferons-nous plus tard ; aujourd'hui, nous devons nous renfermer dans les bornes et le plan adopté pour ce livre. —Des nombreuses branches de la maison de Guiffrey, la plus connue est celle de Boutières, qui donna naissance à l'un des héros de notre province, le chevalier Boutières, compagnon d'armes de Bayart : sa notice est ci-après. Elle s'éteignit dans la seconde moitié du 16me siècle en la personne de *Joachime* Guiffrey qui épousa (1558) *Guy Balthazard de* Montaynard (*Marcieu*) auquel elle apporta les terres de Boutières et du Touvet. Deux autres branches qui donnèrent plusieurs savants conseillers au parlement de Grenoble, Dufresnay et de Sailles, s'éteignirent vers la fin du siècle suivant. De nos jours il ne reste plus que celles du Vachat fixée, croyons-nous, dans le Bugey, et de Bardonesche fixée à Paris et représentée par *Jean-Baptiste* Guiffrey né à St-Didier (Rhône) en 1793. Celle-ci qui paraît être l'aînée (1) prouve sa filiation d'une manière non interrompue et par des titres que nous avons été à même de vérifier, jusqu'à *Gabriel* Guiffrey, qui, fidèle aux traditions de ses ancêtres, se couvrit de gloire dans les vallées des Alpes à la tête des légions catholiques dont François Ier lui avait confié le commandement. Une épitaphe que l'on voit encore dans l'église de Bardonesche rappelle les faits d'armes de ce guerrier mort le 7 février 1605, à l'âge de plus de 80 ans.

GUIFFREY (Pierre de). « Il faisoit « dit Videl (2), sa principale demeure à Vourey, dans le finage de Tullins, en

(1) Cette branche porte les armes pleines de la famille, c'est-à-dire, *d'azur au griffon d'or*, tandis que les autres avaient adopté diverses brisures. Boutières *portait d'azur à la bande de gueules chargée d'un griffon d'argent* ; Du Fresnay, *d'or à la bande de gueules chargée d'un griffon d'argent becqué et onglé de sable*; Du Vachat, *d'azur au griffon d'or becqué et onglé de sable.*

(2) *Annot. sur l'Hist. du chev. Bayart*, p. 24.

« la maison de Claude Robert, sa femme, et fit son testament l'an 1499. » Pendant les guerres d'Italie sous Louis XII, il acquit une telle réputation de bravoure que Bayart le choisit pour l'un de ses tenants dans ce fameux combat, célébré par nos vieux chroniqueurs, de onze Français contre onze Espagnols, qui eut lieu devant Trani en 1502. L'année suivante, il périt glorieusement l'épée à la main à la fatale journée de Cerignola.

GUIFFREY (Guigues de), plus connu sous le nom de **BOUTIÈRES** (1), neveu du précédent, naquit au Touvet, dit-on, vers 1492. Entré comme simple archer dans la compagnie de Bayart, au mois de septembre 1509, il ne tarda pas à se signaler par un fait d'armes qui a été raconté par tous les chroniqueurs de cette époque : à peine âgé de 17 ans, il s'empara pendant une escarmouche d'un porte-enseigne albanais. En le voyant revenir avec son prisonnier dont la taille était double de la sienne, « toute la compaignie se print « à rire mesmement le bon chevalier « qui tant avoit d'ayse que merveilles, « et dist : Boutières. mon amy, vous « avez bon commencement, Dieu le « vous veuille continuer (2) » Ce vœu éleva l'âme du jeune Boutières, qui donna par la suite assez de preuves de bravoure pour mériter l'honneur d'être nommé, par Bayart, lieutenant de sa compagnie. Après la mort du bon chevalier, il rentra en France et obtint le commandement d'une compagnie de 50 hommes d'armes (1524) avec laquelle il fut chargé de contribuer à la défense de Marseille assiégée par le connétable de Bourbon. Sa réputation était si grande que les deux lieutenants du roi qui y commandaient, Barbezieux et Montpezat, ne faisaient rien sans avoir pris son avis : « M. de Boutières, dit « Brantôme (3) leur monstroit leurs « leçons comme plus grand capitaine « qu'eux comme on le disoit alors ». Après la levée du siége, il suivit le roi dans le Milanais et fut fait prisonnier à la bataille de Pavie (1525). Il succéda ensuite à l'amiral d'Annebaut en qualité de lieutenant général en Piémont, mais il paraît qu'il n'exerça pas ce commandement comme l'on était en droit de l'attendre de son expérience et de sa réputation. Il ne maintint pas une assez exacte discipline dans ses troupes, il laissa prendre la ville de Carignan et par suite de sa négligence les Impériaux furent même sur le point d'enlever Turin par un coup de main : « M. de Boutières, dit Montaigne (4), « estant en bonne compagnie à souper, « il remit à lire un avertissement « qu'on lui donnoit des trahisons qui « se dressoient contre cette ville où il « commandoit ». Mécontent de sa conduite, François Ier lui ôta son commandement et le donna à François de Bourbon, comte d'Enghien (1543). Boutières se retira alors en Dauphiné, dans sa maison du Touvet : mais bientôt ayant appris que le prince son successeur se disposait à livrer une bataille, il ne put résister au désir d'y prendre part et, sans rancune après sa disgrâce, il vola à la tête de sa compagnie servir dans une armée qu'il avait commandée en chef peu de mois auparavant. Il conduisit l'avant-garde à la bataille de Cérisoles, livrée aux Impériaux le 14 avril 1544, et y déploya tant de bravoure que le duc d'Enghien lui attribua en grande partie le succès de la journée. Rentré dès lors en grâce auprès du roi, il fut employé l'année suivante dans l'expédition contre l'Angleterre commandée par l'amiral d'Annebaut. Le reste de sa vie et l'époque de sa mort nous sont inconnus. — Il laissa un fils qui fut tué le 28 mars 1570, en défendant sous les ordres de De Gordes le passage du Rhône contre Du Puy-Montbrun. Il fut le dernier rejeton mâle de la branche de *Boutières*.

GUIGNARD. — Voy. Saint-Priest.

GUIGUES, nom de huit Dauphins de Viennois. — Voy. ci-dev. DAUPHINS.

GUIGUES, dit **DU CHASTEL** (*de Castro Novo*), cinquième prieur de la Grande-Chartreuse, l'un des hommes les plus lettrés de son temps, naquit en 1083, dans le diocèse de Valence, de parents illustres qui y possédaient un château nommé *St-Romain*. Après avoir reçu une éducation conforme à sa naissance, il était sur le point de s'établir, lorsque tout à coup il renonça au monde pour aller s'ensevelir à la Grande-Chartreuse (vers 1107). Il y fut d'abord employé à copier des manuscrits; mais trois années s'étaient à peine écoulées,

(1) *Boutières* ou *Bottières* était une maison-forte dépendant de la terre de Morestel, en Graisivaudan, dont il portait le nom, quoiqu'elle appartînt à l'un de ses oncles.

(2) *Le loyal serviteur*, ch. 36.

(3) *Vie des grands capitaines*. discours 57.

(4) *Essais*, liv. II, ch. 4.

que ses vertus ayant attiré l'attention de ses frères, il fut élu prieur du monastère. Les chartreux ne formaient pas encore une congrégation régulière; leur institut n'avait pas d'autres maisons que la Grande-Chartreuse, et la dignité de général n'existant pas encore, celle de prieur en était la plus éminente. Guigues fut en quelque sorte le propagateur de la règle de St-Bruno : il envoya successivement sept colonies en différentes contrées de la France (1); il recueillit les statuts que St Bruno avait donnés de vive voix à ses disciples, et fit reconstruire les édifices de la Chartreuse, renversés en 1133. Ses lumières l'avaient mis en relations avec de saints personnages de son temps, entre autres avec le grand saint Bernard et Pierre le Vénérable, abbé de Cluni, qui alla le visiter plusieurs fois dans sa solitude. Après une vie remplie de mérites et tout occupée par la conduite de ses religieux, il mourut le 27 juillet 1137, en odeur de sainteté, disent les hagiographes, et avec la réputation de l'une des plus grandes lumières de son ordre.

On a plusieurs écrits de ce saint religieux : I. *Epistola ad Durbonenses fratres de suppositis Beati Hieronymi epistolis.* Relative aux lettres de saint Jérôme, auparavant éparses en divers recueils et qu'il fit réunir en un seul corps, après en avoir corrigé le texte. Elle a été publiée par Mabillon (*Analect.*, t. I, p. 331).—II. *Epistolæ VI.* Elles sont insérées textuellement dans plusieurs recueils, notamment dans les œuvres de St Bernard, édit. de Paris, 1645, et analysées dans l'*Hist. litt. de la France*, t. x, pp. 643 et suiv.—III. *Statuta ordinis Carthusiensis à Guigone priore Carthusiæ compilata, nec non privilegia ejusdem ordinis.* Basileæ, Joan. Amerbachius, impensis domûs montis S. Johannis Baptistæ, propè Friburgum. 1510, in-f^o goth. Ce volume est devenu fort rare, parce que les chartreux ont acheté et supprimé tous les exemplaires qui passaient dans le commerce. Il se compose de cinq parties, que Debure a décrites avec exactitude dans sa *Bibliogr. instruct.*, t. II, pp. 54 et suiv. La 5e partie, qui comprend les privilèges de l'ordre, est la plus rare et manque souvent. (Voy. *Bibl. sacrée grecque et lat.*, par Ch. Nodier, p. 343.) Ces statuts ont été réimpr. dans un meilleur ordre à la Correrie, en 1681, par les soins d'Innocent le Masson, général de l'ordre, et à Rome en 1688, in-4°. Ils ont encore été insérés, avec un commentaire, dans le t. I des *Annales des Chartreux* (1683, in-f^o). — IV. *Vita S. Hugonis de Castro Novo, episcopi Gratianopolitani*, insérée dans les recueils de Surius et de Bollandus au 1er avril. Cette Vie ne contient pas de récits de miracles; aussi dit-on qu'elle n'a pas été achevée — V. *Meditationes.* Elles ont été imprimées plusieurs fois, notamment dans un vol. intitulé : *Guilhelmi abbatis S. Theodorici. meditationes devotissimæ... Item, D. Guigonis Carthusianorum prioris, meditationes.* Antverpiæ. Christ. Plant. 1589, in-16.

On lui attribue encore une *Lettre aux chartreux du Mont-Dieu sur l'excellence et les devoirs de la vie solitaire*, et un traité ascétique auquel on a donné les titres d'*Echelle du Paradis* ou d'*Echelle du Cloître.* Mabillon revendique le premier pour Guillaume de St-Thierry, et le second pour GUIGUES, dit l'*Ange*, 9e général des chartreux.

GUILLAUME DE GAP, ainsi nommé du lieu de sa naissance (2), abbé de Saint-Denis, s'appliqua d'abord à l'étude de la médecine et de la langue grecque. Au retour d'un voyage qu'il fit à Constantinople, il se retira à l'abbaye de Saint-Denis, mais on ne saurait précisément dire à quelle époque : il y était déjà en 1167, puisqu'un chroniqueur du monastère parle, sous cette date, d'un Guillaume, médecin, qui apporta de Constantinople des manuscrits grecs. Quoi qu'il en soit, élu abbé en 1172 ou 1173 avant Pâques, il signa pour l'administration de son abbaye un assez grand nombre d'actes dont on trouve l'énumération dans la *Gallia Christ*, t. VIII, pp. 380-82. Malgré la sagesse de son administration, il déplut au roi qui l'accusa de relâchement et de négligence : cette disgrâce l'obligea de donner sa démission, le samedi 6 des ides de mai 1186. — Le reste de sa vie est resté inconnu, et c'est sans fondem^t que M. Gautier (*Précis de l'hist. de Gap*, p. 299) le fait mourir dans son abbaye en 1204. Cet auteur le fait aussi par erreur évêque de Gap, de 1181 à 1201. Colomb de Batines l'a confondu avec un

(1) Ces colonies fondèrent les maisons suivantes : Portes (1115), Sylve bénite (1116), Meyria (1116), Durbon (1116), Montrieux (1117), Arvières (1132), Montdieu (1136).

(2) Il est quelquefois nommé *Willelmus Provincialis* (de Provence), parce que le diocèse de Gap auquel il appartenait dépendait de l'archev. d'Aix.

autre *Guillaume*, moine de Saint-Denis, et secrétaire de Suger, qui n'a aucun rapport avec l'abbé dont nous nous occupons.

Il a traduit en latin l'*Eloge de saint Denys l'Aréopagite*, composé par Michel Syncelle, patriarche de Jérusalem, et une *Vie de Secundus*, philosophe du 2e siècle. Ces deux traduct. sont conservées parmi les manuscrits de la Bib. imp. — (Voy l'*Hist. littéraire de la Fr.*, t. IX, p. 94, et XIV, pp. 374 et suiv.)

GUILLAUME (1), chanoine de Grenoble dans la deuxième moitié du XIIe siècle, ne nous est connu que par une vie de la dauphine Marguerite de Bourgogne dont il est l'auteur. Cette vie, précieuse pour les renseignements qu'elle fournit sur la généalogie des Dauphins de la première race, s'est conservée longtemps manuscrite aux archives de la Chambre des comptes de Grenoble. Elle a été ensuite imprimée au XVIIe siècle par les soins de Salvaing de Boissieu, sous ce titre :

Vita Margaretæ comitis Albonensis, ante quingentos annos pietate florentis. Scriptore Gulielmo ecclesiæ Gratianopolitanæ canonico. Nunc primum ex Delphinatis rationum curiæ scriniis edita. Cura Dionysii Salvagnii Boessii, équitis, sacri consistorii conciliarii et in eadem curia præsidis primarii. Gratianopoli, apud Cl. Bureau, 1643, in-4° de 24 pp. = Réimp. dans l'*Amplissima collect.* de D. Martène, t. VI et dans l'ouvrage de P.-J. Chifflet, intitulé : *Opuscula quatuor (origo prima comitum Valentinensium ex Pictaviensibus)*.

Elle a été paraphrasée en français par un père carme dont on ignore le nom ; * *La vie de Marguerite de Bourgogne, femme de Guy VIII, comte-dauphin, fondatrice du monastère royal des Hayes, ordre de Cisteaux, décédée le 8 février 1163.* Lyon, Guichard Tronson, 1671, pet. in 12 de 73 pp. = Autres édit., Lyon, *le même*, 1674, pet. in-12 de 86 pp. = La 1re édit. est de Grenoble, Galle, 1670, in-8°.

GUILLET (SCIPION), né à La Tour-du-Pin dans la seconde moitié du XVIe siècle, fut d'abord avocat au parlement de Grenoble. Il devint ensuite membre du sénat de Chambéri (1617), premier correcteur à la Chambre des comptes de Grenoble en 1626, *maître des requêtes* de la reine Marguerite, et non *maître d'hôtel*, comme le dit Chalvet. — Ce personnage fut en son temps l'un des beaux esprits du Dauphiné : comme avocat, il avait été un des aigles du barreau. « Il avoit, dit Guy Allard, une « mémoire prodigieuse et des réparties « admirables lors de ses plaidoyers. » Devenu magistrat, il se mit à faire des vers latins de circonstance (odes, epodes, epithalames, etc.), dont l'obscurité et les expressions recherchées font pâmer d'aise Chorier. (*Etat pol.*, t. I, p. 125, et *Suppl.*, p. 167.)

On a de lui : I. *Epos de Joanne Francisco Rainaudo in supremo Delphinatûs Consistorio advocato...* Gratianopoli (s. d.), in-4° de... pp. (Bibl. de Grenoble.) —II. *Le Renouvellement des anciennes alliances & confédérations des maisons et couronnes de France et de Sauoye..., au mariage..de V.-Amédée, prince de Piémont, avec Mme Chrestienne, sœur de sa Maiesté.* Paris, Moureau, 1619, in-4° de 325 pp.— III. On trouve des vers de sa façon dans plusieurs ouvrages publiés de son temps, notamment dans la vie de Salvaing de Boissieu, par Chorier, pp. 122-145.

Son fils, *François* **GUILLET**, avocat général au parlement de Grenoble, fut aussi un des beaux esprits de son temps. « Il faisoit très-bien, dit Guy Allard, les vers latins, dont quelques-uns sont imprimés. Il estoit profond dans l'estude des belles-lettres, et avoit une intelligence parfaite des poëtes de l'ancienne Rome. »

GUILLON (ETIENNE), né à St-Symphorien-d'Ozon, entra d'abord au Conseil delphinal comme conseiller, puis en obtint la présidence après la démission d'Adam de Cambray en 1429. A peine revêtu de cette importante dignité, il appela auprès de lui le jurisconsulte Guy Pape, qui était encore inconnu, se fit son Mécène, et, pour se l'attacher plus étroitement, lui donna sa fille en mariage. Dès lors, ces deux hommes se livrèrent ensemble à des manœuvres dont nos historiens n'ont pas défini nettement le caractère, mais auxquelles la politique et les tripotages d'argent n'étaient pas étrangers, et qui les exposèrent l'un et l'autre à des poursuites. En 1442, Guillon fut destitué de sa charge de président, nous ne savons pour quels motifs, car nos historiens ne parlent de cette disgrâce qu'avec une extrême réserve. Voici le récit de Chorier (2) : « Cependant il s'éleva une fu-

(1) L'abbé Tricaud le nomme *Guillaume* CHAUVIN dans la préface de son *Histoire des Dauphins*.

(2) *Vie de Guy Pape*, p. XIX (En tête de la *Jurisprudence du célèbre conseiller et jurisconsulte Guy Pape*, Grenoble, Veuve Giroud, 1769, in-4°

« rieuse tempête contre Guillon et contre lui (Guy Pape); elle fit tant de bruit sur leur tête qu'ils crurent leur naufrage inévitable. On avoit conjuré leur perte : leurs ennemis ne manquoient pas de prétextes, mais ils avoient plus de couleur de quelque vérité contre le beau-père que contre le gendre. En effet, Guillon fut trop faible pour résister : il fut abattu et dépouillé sans pitié, de même que sans raison, de sa charge et de ses biens. Guillaume Cousinot lui fut subrogé l'an 1442; toutefois, sa chute, quelque rude qu'elle fût, ne l'étourdit point. Il avoit du courage et de l'esprit, et, ne s'étant pas abandonné à un lâche désespoir, il trouva dans la vénalité où étoient alors toutes choses le moyen de se relever; il fut rétabli par l'abolition qu'il obtint. » (1443)—Quelques années après, lorsque Louis XI, retiré en Dauphiné, eut frappé ce pays de nouveaux impôts contrairement à ses priviléges, le président Guillon et Guy Pape, alors conseiller au parlement, osèrent seuls s'y opposer. Ce fut l'occasion de nouvelles poursuites contre eux (1). Le prince les fit mettre en jugement comme coupables du crime de lèse-majesté. On reprochait en outre à Guillon d'être faussaire, d'origine juive, d'entretenir un commerce avec les esprits, d'avoir un démon familier; de son côté, Guy Pape était accusé d'avoir abusé de la facilité et de l'ignorance du Bâtard de Poitiers lors de l'achat de sa terre de Saint-Auban. Ce procès, qui fit grand bruit dans le pays, à ce qu'il paraît, se jugea en 1451 : Guy Pape fut absous comme la première fois, mais Guillon fut condamné à 100 marcs d'or d'amende et à sortir de la province. Nous ignorons ce qu'il devint après cette seconde disgrâce.

GUILLOUD (Jean-Baptiste), député, naquit, le 20 novembre 1757, aux Abrets (Isère), où son père, *Jacques* Guilloud, était notaire. Avocat au Parlement de Grenoble avant la Révolut., il fut élu administrateur de l'Isère, et juge de paix du canton des Abrets en 1790. L'année suivante, les électeurs de son département le nommèrent député à l'Assemblée législative, mais il ne s'y fit nullement remarquer, et revint, après la session, à sa maison de campagne des Abrets reprendre les fonctions de juge de paix. Il devint ensuite successivement administr du district de La Tour-du-Pin, et président de l'administration municipale du canton des Abrets (1795), juge au tribunal civil de l'Isère (1796), juge au trib. d'appel de Grenoble, lors de sa formation (1800), enfin, conseiller à la cour de Grenoble (1811). Il remplit ces dernières fonctions jusqu'à sa mort arrivée dans le courant d'octobre 1823, au village de Long-Chenal (Isère).— Il était membre de la Société *anacréontique* et de celle des *Sciences et Arts*, de Grenoble.

On a de lui : I. *Rapport fait au nom des comités de l'instruction publique et des secours réunis sur la récompense à décerner à Jean Girard et aux père et mère de César Augarde, citoyens de la commune de Varages, département du Var* (18 août 1792) (Imp. nat.), in-8°, 6 pp.

II. Il fut un des collaborateurs du projet de code rural présenté par la commission de Grenoble.

H

HANNETAIRE (Jean-Nicolas **Servandoni**, dit **D'**), comédien célèbre, né à Grenoble le 4 nov. 1718, était fils naturel de l'architecte Servandoni, auquel on doit la belle façade de St-Sulpice, à Paris (2). Le jeune Servandoni reçut une brillante éducation, et fut destiné à l'état ecclésiastique; mais préférant se consacrer au théâtre, dont il avait pris le goût auprès de son père, qui était à la fois un grand architecte, un peintre décorateur distingué et directeur de spectacles, il alla débuter à Liége, sous le nom emprunté de d'Hannetaire. Le talent qu'il déploya dans les rôles de comiques, et la finesse avec laquelle il jouait les comédies de Molière, lui valurent de grands succès. Le maréchal de Saxe l'appela bientôt à Bruxelles pour lui confier la direction du théâtre du prince Charles de Lorraine. Dès-lors, cette scène devint la rivale du Théâtre-Français, car sa troupe était toujours composée de sujets dis-

(1) Chorier. *Hist. gén.*, t. II, pp. 436-37.
(2) Fils de *Jean-Nicolas* Servandon, dit Fontanini, peintre, et de demoiselle *Marie-Josephe* Graierer, se disant de Florence (Registres de la paroisse).

tingués. Il dirigea et encouragea les débuts de plusieurs artistes qui se firent plus tard un grand nom, tels que Grandménil et Dazincourt : celui-ci en reçut des conseils précieux (1). Sa maison était le rendez-vous de la société polie de Bruxelles. Le prince de Ligne, qui l'avait pris en grande estime, le recevait familièrement à sa table, et Charles de Lorraine lui faisait une pension de 1,200 liv. Sa femme et ses trois filles étaient aussi des actrices distinguées. — On cite de lui un trait que nous ne pouvons passer sous silence. Ayant acheté aux environs de Bruxelles une terre qui avait le titre de baronnie, il fut reçu par les habitants du village où elle était située avec le pompeux cérémonial usité autrefois pour la réception des nouveaux seigneurs ; mais, craignant avec quelque raison les plaisanteries du public, encore imbu de préjugés envers les comédiens, d'Hannetaire conjura ce danger en homme d'esprit. Le lendemain de sa réception solennelle, il fit représenter sur le théâtre de Bruxelles une comédie de Dancourt, *les Vacances des Procureurs*, et y joua lui-même le personnage ridicule de Grimaudin, qui se fait recevoir seigneur de paroisse. Ce spirituel à-propos mit les rieurs de son côté. — Cet homme aimable mourut à Bruxelles en 1782, selon *le Nécrologe* de Dujardin-Sailly.

On a de lui : *Observations sur l'art du comédien et sur d'autres objets concernant cette profession en général, avec quelques extraits de différents auteurs, et des remarques analogues au même sujet.* Paris, Duchesne, 1778, in-8° ; c'est la 4e édit. Les trois précédentes sont des années 1764, 1774 et 1775. Il en a été donné une autre en l'an IX avec un nouveau titre. Marmontel a dit de cet ouvrage « qu'il est du petit nombre de ceux dont le défaut est d'être trop courts. »

D'Hannetaire était assez bon poëte, et l'auteur de son article, dans la Biographie Michaud, se trompe quand il dit qu'aucune de ses pièces de vers n'a été publiée. Nous en connaissons une insérée dans le *Mercure* de 1772 : c'est une charmante épître attribuée à Voltaire et publiée sous son nom. Elle commence ainsi :

En vain, en quittant ton séjour,
Cher ami, j'abjurai la rime ;
La même ardeur encor m'anime,
Et semble augmenter chaque jour, etc.

(1) Voy. *Mémoires de Préville et de Dazincourt.* Paris, Baudoin, 1823, in-8°.

Dans une lettre du 6 juin de la même année, l'auteur réclama auprès de Voltaire, et le mois suivant celui-ci écrivit à Labarpe, directeur du *Mercure*, pour déclarer qu'il n'avait eu la moindre part à cette *pièce ingénieuse*, dont l'auteur était M. d'Hannetaire, *homme de lettres et de mérite* (2).

PORTRAIT. — *SERVANDONI D'HANNETAIRE. C. Moreau Pinx. Vin. Vangelisty sculp., 1776.* En buste, de 3/4, tourné à G., appuyé sur un livre. H. 158 mill. L. 111 mill. Beau portrait, rare.

HAUTERIVE (Saint AMÉDÉE D'). — Voy. CLERMONT.

HAUTERIVE. (MAURICE-ALEXANDRE **BLANC LA NAUTTE**, comte d'), naquit à Aspres-les-Corps (H.-Alpes), le 14 avril 1754, d'une ancienne famille qui fut attachée au service d'honneur du connétable de Lesdiguières. Il fit d'excellentes études chez les Pères de l'Oratoire, et fut envoyé par eux, comme professeur, successivement à Vendôme, Provins, Riom et Bourges. Il se lia, dans cette dernière ville, avec la famille de Choiseul, l'abbé Barthélemy et Talleyrand, qui lui ouvrirent la carrière diplomatique.

Attaché, en 1784, à l'ambassade du comte de Choiseul à Constantinople, il fut nommé, l'année suivante, secrétaire de l'hospodar de Moldavie et de Valachie ; mais la nostalgie s'étant emparée de lui il rentra en France en 1787, et s'y maria avec la veuve du conseiller d'Etat Marchais. Après le 10 août 1792, on lui confia le consulat de New-York, qu'il ne conserva qu'une année, le gouvernement républicain l'ayant destitué pour des motifs que nous n'avons pu démêler nettement dans la prolixe narration de M. Artaud de Montor, son biographe. Quels que soient ces motifs, il resta plusieurs années en Amérique où, sans emploi, et ruiné par suite de la dépréciation des assignats, il fut obligé pour vivre de se faire jardinier : ce fut en 1798 seulement, alors que les temps étaient devenus plus calmes, qu'il se hasarda à rentrer à Paris. Talleyrand, devenu ministre des relations extérieures, se hâta de l'appeler auprès de lui en qualité de chef de division. Dans ce modeste emploi d'Hauterive déploya des talents de l'ordre le plus élevé : un mémoire qu'il rédigea sur l'organisation nou-

(2) *Œuvres de Voltaire*, édit. de Renouard, t. 33, p. 485.

velle à donner à la diplomatie, et son livre *de l'Etat de la France à la fin de l'an VIII*, écrit remarquable contenant une justification fort habile du 18 brumaire, le mirent de plein saut au premier rang des publicistes. Dès lors Talleyrand se déchargea sur lui des innombrables détails de son ministère, et Napoléon, qui n'avait pas tardé à l'apprécier, le nomma conseiller d'Etat et lui demanda souvent des mémoires sur des questions importantes de diplomatie européenne. On compte que, pendant sa carrière administrative, il n'a pas rédigé moins de 62 traités politiques ou commerciaux.—La place de garde des archives des affaires étrangères, laissée vacante par la mort de Caillard, lui fut donnée en 1807. Plein de zèle pour la conservation de ce précieux dépôt dont il a le premier fait connaître toute l'importance, il prit sur lui, en 1814, de cacher dans les catacombes, pour les soustraire aux étrangers, la partie la plus importante de nos documents diplomatiques contemporains. Il fit plus : ayant obtenu un congé pour passer quelque temps à Aspres dans sa famille, il apprend tout à coup que dix Anglais, dirigés par l'historien Mackintosh, sont occupés à compulser les archives des affaires étrangères, sous le prétexte spécieux de faire des recherches sur les Stuarts. Il se rend à Paris en toute hâte, surprend les copistes au milieu de leur besogne, et leur ordonne de se retirer, en laissant ce qu'ils avaient déjà fait. Ils allaient arriver à l'année 1763, époque où une volumineuse correspondance secrète du chevalier d'Eon leur révélerait le projet nourri par Louis XV d'une descente en Angleterre. Le roi comprit le danger que pourrait renfermer une telle découverte: on négocia avec lord Wellington, et les copistes ne reparurent plus aux archives. — En 1814, d'Hauterive s'était rallié aux Bourbons. A la rentrée de Napoléon, il leur resta fidele, aussi perdit-il sa place de conseiller d'Etat ; mais Louis XVIII le rétablit dans tous ses emplois. Il mourut le 28 juillet 1830, au moment où le canon grondait dans les rues de Paris. Créé comte en 1809, il avait passé par tous les grades de la Légion d'honneur jusqu'à celui de commandeur. L'Académie des inscriptions et belles-lettres l'avait admis dans son sein ; mais il donna sa démission en 1829.

PORTRAITS. — (Sans légende). *Paulin Guerin pinxit. - C. Laguiche del^t. - F. Lignon sculp^t.* En buste, de 3/4, tourné à D., in-8°. — II. (Sans légende) copie du précédent (par Frey). Ef. dans un ov. de 165 mill. de H. — III. (Sans légende) reproduction du même portrait, même sens. *Beaune, del. Lith. Delpech.* Dans un ov. de 225 mill. de H.

BIO-BIBLIOGRAPHIE. — *Histoire de la vie et des travaux politiques du comte d'Hauterive, contenant une grande partie des actes de la diplomatie française depuis 1784 jusqu'en 1830*, par Artaud de Montor. Paris, Adr. Leclère, 1839, gr. in-8° de 147 pp. On lit au verso du faux titre : *Cet ouvrage, tiré à un exemplaire sur papier couleur de chair, et à 25 exemplaires sur papier de Chine, ne se vend pas.* = Deuxième édition. Paris, *le même*, 1839, in-8° de *vij* et 575 pp. - Un compte rendu de cet ouvrage, pub. par E. Pariset dans l'*Echo français* (n^os des 3 et 4 mai 1840), a été tiré à part sous ce titre : *Vie et travaux de M. le comte d'Hauterive.* Paris, imp. Lange-Lévy, 1840, gr. in-8° de 16 pp.

BIBLIOGRAPHIE. — I*. *De l'état de la France à la fin de l'an VIII.* Paris, Henrichs, an IX, in-8° = Il y a une autre éd. avec les mêmes adresse et date. — II*. *Observations sur le manifeste du roi d'Angleterre.* Paris, an XI, in-8°, 52 pp. III*. *Résultat de la politique de l'Angleterre dans ces derniers temps.* Paris, an XI, in-8°, 66 pp. —IV*. *Éléments d'économie politique, suivis de quelques vues sur l'application des principes de cette science aux règles administratives.* Paris, Fantin, 1817, in-8°. = Autre éd. sous ce titre : *Notions élémentaires d'économie politique à l'usage des jeunes gens qui se destinent au service des administrations. Nouvelle édition augmentée d'une introduction contenant des considérations générales sur la théorie de l'impôt...* Paris, Thoisnier-Desplaces, 1825, in-8°. Les *considérations générales* jointes à cette édition ont aussi été publiées séparément, Paris, *le même*, 1825, in-8° de 146 pp. Dans cet état elles sont paginées en chiffres arabes, tandis que, jointes aux *éléments*, elles le sont en chiffres romains (*France litt.* de Quérard). — V. * *Méthode pour se former en peu de temps à une prononciation facile et correcte des langues étrangères. Extrait d'un ouvrage inédit sur l'étude des langues.* Paris, Lefilleul, 1827, in-8°, 24 pp. — VI. *Faits, calculs et observations sur la dépense d'une des grandes administrations*

de l'Etat (le ministère des affaires étrang.) *à toutes les époques depuis Louis XIV et inclusivement jusqu'en 1825 ; suivis d'un appendice sur la progression des dépenses dans la succession des temps et de tableaux du prix des principaux objets de consommation à la fin du XVIIIe siècle.* Paris, Lefilleul, 1828, in-8°, 168 pp. — VII. * *Conseils à un élève du ministère des relations extérieures* (s. l. ni d.) in-8°, 143 pp. Cet ouvrage imprimé pour le seul usage du ministère est assez rare. Autre éd. avec ce titre : *Conseils aux surnuméraires.* Paris, Impr. Roy. 1825, in-8°. = Autre, avec ce nouveau titre : *Quelques conseils à un jeune voyageur*. Paris, Impr. roy., 1826, in-8°. Ces *conseils* ont été reproduits dans le *Guide diplomatique* de Hoffmans et Martens (*Litt. Fr. contemp.*) — VIII. *Copies authentiques des pièces relatives aux négociations pour la paix commencées avec la France, telles qu'elles ont été présentées aux deux chambres du parlement le 13 nov. 1800.* Trad. de l'anglais. Londres, B. Wrigth, 1801, in-8°. — IX. *Mémoire en faveur des immunités diplomatiques.* Paris, Impr. imp., 1811. Tiré à un seul exemp. pour l'Empereur. — X. *Nouvelles observations sur le comité du contentieux, relativement à la prise et au jugement du bâtiment algérien le Giuseppino.* Paris, Imp. roy, juin 1816, in-4° 29 pp.

HAUTERIVE (PAUL-LOUIS-AUGUSTE, comte d'), neveu et fils adoptif du précédent, né à Gap, le 7 mars 1797, a été sous-garde des archives au ministère des affaires étrangères jusqu'en 1848. Elu député des Hautes-Alpes, en 1837 et 1842, il a siégé sur les bancs de la droite. Son goût pour les livres l'a fait admettre au nombre des Membres de la Société des bibliophiles.

On a de lui : I. *Compendium bibliographique du droit de la nature et des gens et du droit public*, inséré dans le T. 2 de l'ouvrage suiv. : *Le Droit des gens, ou principes de la loi naturelle appliqués à la conduite et aux affaires des Nations et des Souverains*, par Vattel. Paris, Rey et Gravier, 1839, 2 vol. in-8°. — II. *Recueil des traités de commerce et de navigation de la France avec les puissances étrangères depuis la paix de Westphalie, en 1648 ; suivi du recueil des principaux traités de même nature, conclus par les puissances étrangères entre elles depuis la même époque.* Paris, Rey et Gravier, Comon, 1834-44, 10 vol. in-8° (en collaborat. avec M. de Cussy). — III. *Discours dans la discussion relative au traité de commerce et de navigation conclu entre la France et le gouvernement Néerlandais.* (Paris, impr. Henry, 1841) in-8°, 39 pp.

HEBERT (ANTOINE-AUGUSTE-ERNEST), peintre de genre, est né le 3 novembre 1817, à Grenoble. Son père, notaire dans cette ville, le destinait à entrer dans la magistrature et l'envoya à la faculté de droit de Paris. Hébert suivit les cours avec assiduité, il étudia même, sinon avec ardeur, du moins sans trop de répugnence, la rocailleuse prose de MM. Ducaurroy et Duranton, en sorte, que trois ans après, il subissait l'examen de licence avec succès, et prêtait serment en qualité d'avocat devant la Cour royale de Paris. Le vœu de sa famille était comblé, mais son goût, à lui, l'entraînait vers une toute autre carrière. Plein du feu sacré de l'art, il avait dans l'intervalle des cours de la Faculté, étudié la peinture dans les ateliers de David d'Angers et de Paul Delaroche, faisant ainsi marcher simultanément deux choses si opposées : l'art et le droit. L'année même où il fut reçu avocat, 1838, il eut un tableau reçu au Salon (1), et l'année suivante il obtint le grand prix de Rome : Le sujet du concours était *la Coupe de Joseph trouvée dans le sac de Benjamin.* Inutile de dire qu'après ce succès, son père, renonçant au désir d'en faire un magistrat, le laissa libre de suivre ses goûts et partir pour l'Italie.

Hébert resta près de deux ans dans cette terre classique des arts d'où il envoya plusieurs tableaux. mais dont aucun ne parut au Salon (2), il n'exposa régulièrement qu'après son retour, c'est-à-dire en 1849, et débuta cette année-là, par quatre sujets empruntés à l'Italie, *la Sieste, un Patre italien*, *Almé* et le *Matin dans les bois*, qui, malgré des qualités réelles, n'obtinrent cependant qu'un succès d'estime. Une heureuse inspiration, également empruntée à ses souvenirs de l'Italie, vint tout-à-coup appeler l'attention du monde artistique : nous voulons parler de la *Mal'Aria.* Cette toile, dont la vue émeut profondément et plonge l'âme dans une mélancolique rêverie, fut bien vite remarquée et jugée l'une des

(1) *Expilly visitant le Tasse dans sa prison.* Cette toile est au Musée de Grenoble.

(2) L'un d'eux, *l'esclave brisant sa chaîne*, appartient au Musée de Grenoble.

œuvres capitales du Salon de 1850. Dès ce jour, il eut conquis dans les arts le rang éminent qu'il occupe aujourd'hui. — Après cet éclatant succès, il sembla flotter quelque temps indécis entre les diverses routes à suivre pour accroître encore sa célébrité. Ainsi, les années suivantes, il exposa des portraits et essaya même d'aborder la peinture historique; mais un portrait de femme, notamment (1852), et le *Baiser de Judas* (1853), soulevèrent autour de lui de véritables tempêtes. Averti par les vives critiques dont ces deux tentatives furent l'objet, qu'il faisait fausse route, M. Hébert se hâta de revenir au genre vers lequel son talent l'appelle de préférence, à la reproduction de scènes mélancoliques de l'Italie. On a dû à cet heureux retour ses belles toiles de *Crescenza à la prison*, des *Filles d'Alvito* (1855) et des *Fienarole* (1857). Il est le peintre par excellence de la rêverie et de la tristesse, et personne n'a su faire avec autant de succès du *réalisme* italien. Entré dans cette voie, pourquoi ne donne-t-il pas un plus large essor à sa pensée en consacrant son habile pinceau à nous peindre les grandes douleurs produites par l'asservissement sous lequel gémit cette malheureuse contrée ? — M. Hébert a obtenu la décoration de de la Légion d'honneur, le 26 juillet 1853.

HÉLIE (Jean-Baptiste), curé de Saint-Hugues, à Grenoble, rendit, au mois d'octobre 1789, un service signalé aux classes aisées de la ville. Le peuple, tourmenté par la disette, était fort irrité contre elles : M. Hélie, du haut de sa chaire, fit entendre des paroles de conciliation, et engagea les malheureux au calme et à la patience, se fondant sur l'Evangile, qui admet des riches et des pauvres, des maîtres et des valets. En 1791, il fut nommé premier vicaire épiscopal, et, le 16 décembre de l'année suivante, notable de la commune. Aux nouvelles élections municipales qui eurent lieu en juillet 1793, il fut remplacé dans ces dernières fonctions.

Le discours de J. B. Hélie, dont nous parlons plus haut, a été publié sous ce titre : *Discours prononcé dans l'Eglise cathédrale de Grenoble*. Grenoble et Paris, 1790, in-8°, 24 pp. = Autre éd. avec ce titre : *Exhortation d'un curé sur les circonstances présentes*..... Paris, J. Girouard (s. d.), in-8°, 16 pp.

HÉRACLE - *Heraclius* - évêque de St-Paul-trois-Châteaux au VIe siècle, naquit dans le diocèse de Vienne, dans cette ville peut-être, d'une famille distinguée : St Avit lui donne dans une de ses lettres le titre de sénateur. Avant son entrée dans l'épiscopat, il fut envoyé comme ambassadeur auprès de Gundobald, roi de Bourgogne; mais les écrivains ecclésiastiques ne nous disent pas à quel sujet. S'étant mêlé aux discussions contre les ariens, il s'attira l'amitié de St Avit, qui l'engagea dans les ordres et le nomma, entre 524 et 527, évêque de St-Paul-trois-Châteaux. — Héracle assista à quelques conciles, et mourut vers 541. Il avait étudié les belles-lettres, et passait pour l'un des hommes les plus éloquents de son temps. Il reste de lui deux lettres en réponse à St-Avit, qui sont insérées dans les recueils de celles de ce dernier. (*Hist. litt. de la Fr.*, t. III.)

HERBEYS (François **DUPORT DE PONTCHARRA DES** (1), auteur du canal d'irrigation qui porte son nom dans le département des Hautes-Alpes, naquit à la Mure (Isère), le 4 oct. 1733, d'une ancienne famille de Dauphiné. Destiné à suivre la carrière des armes, il reçut une éducation toute militaire, et entra fort jeune encore dans un régiment d'artillerie en garnison à Grenoble. Il fit dans cette arme quelques campagnes, se trouva au siége de Port-Mahon en 1756, et l'année suivante à la désastreuse bataille de Rosbach. Retiré du service à la paix de 1763, il vint se fixer à sa terre des Herbeys, située sur la commune d'Aubessagne (H.-Alpes), où il se consacra exclusivement à l'agriculture. Ce fut alors qu'il conçut le projet qui a rendu sa mémoire vénérée dans cette partie de notre province. En 1772, le plateau d'Aubessagne, situé à l'extrémité occidentale de la vallée du Valgodemar, sans verdure, sans ombrages, arrosé par quelques petites sources à peine suffisantes pour désaltérer les habitants, offrait l'apect de la plus triste aridité. Des Herbeys, quoique réduit à ses propres ressources, entreprit de rendre ces terrains désolés à l'agriculture: sans s'effrayer des difficultés sans nombre qu'il eut à surmonter, il dériva les eaux du ruisseau de la Severaisse, et les amena à Aubessagne au moyen d'un canal qui n'a pas moins de 28,000 mètres de longueur (1777). D'après son exemple, d'autres travaux du

(1) Son vrai nom de famille était Duport.

même genre furent ensuite entrepris sur divers points des Hautes-Alpes, en sorte que l'on peut dire qu'il est un des hommes auxquels l'agriculture de ce département doit une partie de sa richesse. — La Société d'agriculture de la Seine lui décerna, en récompense de cet utile travail, une médaille d'or, et le roi le fit chevalier de Saint-Louis.— Cet homme recommandable est mort à Vienne (Isère) le 22 février 1819, ne laissant pas d'enfant de son mariage avec *Marie-Marguerite* DE VEILLET d'une famille de cette ville. (Voy. sa notice à la fin du *Mémoire sur les irrigations dans le département des H.-Alpes*, par Farnaud, dans les *Mémoires de la Société d'agricult. de Paris*, 1820, T. 2.)

HILAIRE (CLAUDE), né à la Saulce (H.-Alpes), prieur des Augustins de Lyon, a traduit en français un ouvrage latin de Fr. Titelman sous ce titre : *Traité de l'Exposition des Mystères de la Messe et deux Expositions du saint canon d'icelle*. Lyon, Nic. Petit, 1544, in-8°.

HILAIRE (JEAN-FRANÇOIS), né à Chirens (Isère), le 8 août 1748, d'une famille originaire de Revaches dans le Briançonnais, exerça d'abord la profession d'avocat au parlement de Grenoble. Ayant manifesté un grand enthousiasme pour les principes de la révolution, il fut élu procureur syndic et agent national du district de Grenoble de 1790 à 1795. « C'était, dit M. Albin Gras (1), un ardent républicain : il fit afficher une proclamation énergique contre ceux qui avaient abattu dans cette ville le buste de Marat à la fin de l'année 1794. » De 1796 à 1797, il remplit les fonctions de commissaire du directoire exécutif près l'administration centrale de l'Isère, mais déjà ses sentiments politiques s'étaient sensiblement modifiés : aussi fut-il destitué deux fois. Après la révolution du 18 brumaire à laquelle il s'empressa d'adhérer, il fut pendant quelque temps juge suppléant au tribunal de Vienne (Isère) ; puis, sous-préfet de cette ville (30 mars 1800). Transféré à la préfecture de la Haute-Saône le 25 févr. 1804, il y resta jusqu'au 3 janvier 1814, époque à laquelle il fut destitué. Il se retira alors à Saint-Nazaire (Isère) et y mourut le 10 septembre 1825. Napoléon l'avait créé baron (2).—Un de ses frères sur lequel nous ne possédons pas de renseignements parvint au grade de général sous l'Empire.

HOSTUN.—Voy. TALLARD.

HUGUES (SAINT), l'un des plus grands prélats de l'église de Grenoble, naquit en 1053, à Château-Neuf d'Isère, près de Valence, d'une ancienne famille curiale des Gaules. *Odilon*, son père, homme d'une grande piété, quoiqu'il eût passé sa jeunesse au milieu de la licence des camps (3), le destina à l'état ecclésiastique; il lui fit donner une éducation brillante, et l'envoya ensuite, pour la perfectionner, dans les universités étrangères. Hugues répondit pleinement à l'attente de ses parents; il revint de ses voyages en rapportant beaucoup d'expérience et de savoir, sans y avoir rien perdu de sa pureté et de sa foi; aussi fut-il pourvu, peu de temps après, d'un canonicat dans l'église de Valence. En 1079, le légat de Grégoire VII (4), qui le vit en passant dans cette ville, fut si frappé de la vivacité de son intelligence et de l'éclat de ses vertus, qu'il voulut se l'attacher en qualité de coopérateur et de vicaire, et l'emmena avec lui au concile d'Avignon. C'est là que les députés de l'église de Grenoble vinrent le demander pour évêque à la place de l'indigne Ponce II, mort depuis peu de temps. Par l'influence du légat, Hugues fut élu (1080), et il partit bientôt après avec son protecteur et Lantelme, qui venait en même temps d'être nommé à l'archevêché d'Embrun par les pères du concile, pour se faire sacrer à Rome.

A son retour, il trouva le diocèse de Grenoble dans un désordre extrême : entraînés par l'exemple de son prédécesseur, Ponce II, dont les déréglements avaient été si scandaleux que le pape s'était vu dans la nécessité de l'excommunier, les ecclésiastiques y vivaient d'une manière fort relâchée. Le domaine des affaires temporelles était dans un état encore plus grave de perturbation, car de puissants tenanciers laïques ou ecclésiastiques avaient usurpé la plus grande partie du patrimoine de l'évêché. Hugues s'appliqua avec ardeur à opérer les réformes que réclamait un tel état de choses. Son attention se porta d'abord sur le clergé,

(1) *Deux années de l'Hist. de Grenoble*, p. 132.

(2) L'un de ses administrés, le bibliographe Gabriel Peignot, publia à cette occasion l'opuscule suivant : *Ambassades des bartavelles de Dauphiné pour féliciter M. Hilaire sur le titre de baron et sur la dotation qu'il vient de recevoir de S. M.* Vesoul, 1810, in-8°, 18 pp.

(3) Voy. une petite notice sur *Odilon*, extraite d'un manuscrit de la grande Chartreuse, dans la *Vie de saint Hugues*, par M. Albert Du Boys.

(4) *Hugues*, évêque de Die. Voy. sa notice.

mais il paraît qu'il rencontra dans l'accomplissement de cette œuvre tant de difficultés et d'oppositions, qu'abreuvé de dégoûts, il y renonça et alla s'enfermer dans l'abbaye de la Chaise-Dieu, où il prit l'habit de saint Benoît (1082). Les sollicitations du pape l'ayant cependant décidé à reprendre ses fonctions épiscopales, il revint à Grenoble (1083), où, plus heureux cette fois, il réussit par ses saintes exhortations et le spectacle de ses vertus, à ramener ses chanoines et ses prêtres à une plus exacte observation de la discipline ecclésiastique. Au milieu des dégoûts qu'il éprouva dans cette réforme, le saint évêque éprouva du moins une bien douce consolation : il reçut la visite de saint Bruno et de ses six disciples, et eut le bonheur de contribuer à la fondation de la Grande-Chartreuse, en obtenant de l'abbé de la Chaise-Dieu et des autres seigneurs qui en étaient propriétaires, la donation de la vaste solitude où s'est élevé ce célèbre monastère (1084). — Après avoir réformé son clergé, il s'occupa à poursuivre la restitution des biens usurpés de son église ; mais ici il rencontra des difficultés plus graves encore. Nous avons déjà rapporté les épisodes les plus saillants de ses démêlés avec Guigues III, comte d'Albon (1). Malgré les violences de ce fougeux seigneur, la lutte avec lui fut moins difficile et moins longue que celle qu'il eut à soutenir contre un haut dignitaire de l'Eglise, Guy, archevêque de Vienne. Chez le premier, c'était l'emploi de la force dans toute sa brutalité; avec le second, au contraire, il eut à se défendre contre la ruse, le mensonge, la mauvaise foi et la fabrication de faux titres, armes indignes que l'on s'étonne de voir employées par un prélat qui devint ensuite un grand pape (2). Il s'agissait de la restitution de l'archidiaconé de Salmorenc, que l'église de Grenoble possédait depuis la fin du dixième siècle, et dont Guy s'était emparé. Confiant dans la légitimité de ses droits, Hugues lutta contre son compétiteur avec persévérance et énergie, mais aussi avec cette modération qui se tient dans les limites que les convenances de l'ordre le plus élevé imposent à un ministre de Jésus-Christ; il le cita successivement devant trois conciles, il déjoua l'une après l'autre toutes ses ruses, démasqua ses fourberies, et finit, après plus de treize ans d'une poursuite incessante, par obtenir une bulle de Paschal II, qui termina le différend, en adjugeant à chacun des deux adversaires une moitié de l'archidiaconé en litige (2 août 1107). Ce long procès donna naissance aux plus anciens et plus précieux monuments paléographiques que nous ayons pour l'histoire de notre province au moyen âge, car, dans le but de défendre les droits de son église, Hugues recueillit les actes de donations, de concessions en fiefs, reconnaissances féodales et tous les monuments servant à les établir, et forma ainsi les recueils si connus depuis sous le nom de *Cartulaires de Saint Hugues* (3).

Après cette affaire, la plus importante de son épiscopat, Hugues, resté paisible possesseur de l'évêché de Grenoble, s'occupa d'une manière plus particulière de l'administration temporelle et spirituelle de son diocèse. Il se servit de la haute influence morale que ses vertus lui avaient acquise pour faire accepter son arbitrage dans une foule de contestations, et arrêter des querelles prêtes à naître, pour engager les seigneurs à doter des prieurés, des abbayes et autres établissements religieux. Comme administrateur temporel, il affranchit Grenoble de l'impôt de la leyde, et fit exécuter plusieurs travaux d'utilité publique, notamment un pont en pierre qui reliait la ville au faubourg Saint-Laurent. Sur la fin de sa vie, accablé par l'âge et les infirmités, il se choisit pour successeur un chartreux, nommé Hugues comme lui, qui administra le diocèse en qualité de coadjuteur. Il mourut à Grenoble, le 1er avril 1132, âgé de 80 ans. Cent ans après, le 12 avril 1234, il fut canonisé au concile de Pise. Les Grenoblois, qui avaient gardé le souvenir de ses bienfaits et de ses vertus, donnèrent son nom à une de leurs églises, et conservèrent pieusement ses reliques; mais les huguenots Grenoblois de 1562, pendant l'occupation de leur ville par le baron des Adrets, brûlèrent sa châsse,

(1) Voy. ci-dev., p. 285.
(2) Calixte II.

(3) On trouve de grands détails sur l'origine de ces cartulaires, leur valeur historique et les particularités bibliographiques qui se rattachent à leur condition matérielle ou aux vicissitudes de leur destination dans l'opuscule suivant : *Notice historique et bibliographique sur les cartulaires de saint Hugues*..., par Ollivier Jules. Valence. Borel 1838, in-8° de 62 pp. C'est un tirage à part des *Mélanges biogr. et bibliogr. relatifs à l'hist. litt. du Dauphiné.*

et en jetèrent les cendres au vent.

M. Albert Du Boys a écrit la vie de ce grand prélat sous le titre suivant: *Vie de saint Hugues, évêque de Grenoble, suivie de la vie de Hugues II, son successeur ; d'un extrait d'une biographie de S. Hugues, abbé de Léoncel, et d'une notice chronologique sur les évêques de Grenoble.* Grenoble, Prudhomme, 1837, in-8°. C'est dans cette savante monographie, à laquelle le lecteur devra recourir pour de plus amples développements des faits et du caractère de saint Hugues, que nous avons puisé les éléments de la présente notice.

HUGUES (SAINT), abbé de Léoncel et de Bonnevaux, neveu du précédent, naquit, selon les uns, à Châteauneuf d'Isère, selon d'autres, à Valence, vers le commencement du 12e siècle. Quoi qu'il en soit, son biographe, Dom Pierre Lenain lui donne des parents « illustres par leurs grands biens et leur noblesse », qui le firent élever à Lyon d'une manière assez mondaine, par un oncle nommé Guérin, chanoine de cette ville et abbé de St-Just. Vers 1138, il quitta, sans l'en prévenir, son parent, pour suivre dans l'abbaye du Miroir, de la filiation de Citeaux, un religieux de cet ordre qui était parvenu à lui inspirer du goût pour la vie monastique. A peine avait-il une année de noviciat, qu'il sentit chanceler sa résolution, mais la voix de Dieu, s'étant fait entendre à lui, Hugues s'affermit dans la foi et devint bientôt l'édification des moines. Burnon, un de ses parents, abbé de Léoncel, de la filiation de Bonnevaux, l'attira dans son monastère. Il y resta comme simple religieux, de 1139 à 1162, puis Burnon étant mort en cette dernière année, Hugues lui fut donné pour successeur. A cette époque, les évêques de Valence et de Die se disputaient la possession de Léoncel : tous deux prétendaient confirmer le nouvel abbé. Hugues, pour les mettre d'accord, ne voulut recevoir la bénédiction ni de l'un ni de l'autre et alla la demander au pape Alexandre III, alors à Montpellier, qui s'empressa de la lui donner. — Il s'appliqua à marcher sur les traces du saint évêque de Grenoble, son oncle. Ses religieux furent assujetis à une discipline sévère. Doué d'une éloquence persuasive et entraînante, il allait souvent, à la sollicitation des évêques voisins, prêcher dans leurs diocèses. « Il faisoit tous ses efforts, dit Lenain, pour étouffer par le glaive de sa parole la détestable hérésie de la simonie, et les autres déréglements qu'il trouvoit dans les ecclésiastiques. » Le peuple des campagnes, le regardant déjà comme un saint, l'entourait, coupait ses habits pour en avoir des morceaux qu'il conservait ensuite comme des reliques. En 1171, il fut mis à la tête d'une abbaye plus importante, celle de Bonnevaux, dans le diocèse de Vienne. Sa réputation s'étendit tellement, que l'empereur Frédéric le choisit (1177), avec l'évêque de Clermont, pour opérer sa réconciliation avec Alexandre III : négociation qui eut un plein succès. — Ce saint abbé mourut à Bonnevaux, le 1er avril 1183. Ses religieux, qui lui avaient déjà reconnu le don des miracles pendant sa vie, ne manquèrent pas de lui en attribuer après sa mort. Ils instituèrent même, en son honneur, une fête qui se célébrerait encore, dit-on, chez les Bernardins d'Italie. Son corps resta dans le monastère jusqu'en 1576, époque à laquelle les protestants l'anéantirent, avec tant d'autres reliques. — Il a été canonisé, ou, tout au moins, béatifié. Son biographe Lenain, qui lui donne tantôt le titre de *saint*, tantôt celui de *bienheureux*, ne s'explique pas à cet égard.

HUGUES (SAINT-), évêque de Lincoln, l'un des prélats les plus remarquables du 12e siècle, naquit vers l'an 1140 à Saint-Jean-d'Avalon. Après avoir terminé ses études dans une maison de chanoines réguliers en Savoie, il revint en Dauphiné, et se fit moine à la Grande-Chartreuse. Ses vertus lui acquirent une telle réputation dans ce monastère, qu'il fut appelé en Angleterre pour y diriger une maison de chartreux établie à Witham. Quelques années après, il fut nommé évêq. de Lincoln, et sacré, dit-on, malgré lui (1184). On cite comme un exemple de son zèle apostolique, l'ordre qu'il donna en 1191 d'exhumer Rosemonde, que son amant Henri II avait fait enterrer dans une église de religieuses : la royale maîtresse fut expulsée sans égard aux riches présents que le prince avait faits pour l'amour d'elle à ce couvent et à cette église, mais on ne dit pas si cette rigueur s'étendit jusqu'aux riches présents. Hugues mourut la 15e année de son épiscopat, le 16 ou le 17 nov. 1200. Il fut canonisé en 1221, et un anonyme écrivit sur sa vie un ouvrage divisé en 5 livres, aujourd'hui perdu, mais dont on possède quelques fragments publiés par Surius dans ses *Acta sanct.*, au 17 nov. — Hu-

gues rédigea pour les religieuses de Cotun, ordre de Citeaux, des statuts qui sont imp. dans le *Monasticon Anglicanum*, t. 1 (*Hist. litt. de la Fr.*, t. XV, p. 614.)

HUGUES (Saint), archevêque de Lyon, légat du Saint-Siége, l'un des plus grands personnages de l'Eglise au XIe siècle, naquit probablement à Romans d'une famille illustre (1). Il professa d'abord la vie monastique, fut prieur de St-Marcel-de-Chalon, puis camérier de Lyon. S'étant mis en route pour faire un pèlerinage à Rome, il passa à Die, et entra dans l'Eglise au moment où Giraud, évêque d'Ostie et légat du Saint-Siége, y présidait une assemblée composée des chanoines et des principaux citoyens de la ville. Il s'agissait de délibérer sur la conduite de l'évêque Lancelinus, qui, accusé de simonie, refusait de comparaître devant le légat, et se tenait renfermé dans sa maison épiscopale, où il se défendait à main armée. L'assemblée, ayant conclu à la déposition du simoniaque, hésitait sur le choix de son successeur, lorsque l'un des assistants, un compère, comme on dirait brutalement au XIXe siècle, aperçut notre pèlerin qui, humblement prosterné, faisait sa prière, et le désigna comme un envoyé de Dieu. Les scènes de ce genre, très-fréquentes au moyen âge, étaient presque toujours accompagnées d'une manifestation de la volonté divine : tantôt c'était une blanche colombe qui venait planer sur l'élu, tantôt un rayon miraculeux entourait sa tête comme d'une auréole. Un miracle de ce genre ne manqua pas à l'élection de Hugues : l'église fut tout à coup inondée d'une vive clarté, et le peuple, convaincu que, par ce signe, le ciel désignait l'étranger à ses suffrages, l'entraîna devant le légat, et le proclama d'une voix unanime successeur de Lancelinus (19 octobre 1073) Le nouvel évêque trouva, à ce qu'il paraît, son clergé livré à de grands désordres : il eut à poursuivre des simoniaques, des concubinaires et des seigneurs qui s'étaient emparés des biens ecclésiastiques. Après avoir arrêté les progrès de la corruption et mis quelque ordre dans la discipline de son église, il reprit le chemin de Rome, autant pour achever son pèlerinage que pour y recevoir les ordres sacrés, car il n'était encore que laïc. Le pape Grégoire VII lui fit un accueil digne de sa haute naissance : en deux séances il l'ordonna prêtre et le sacra évêque, puis le renvoya à son église de Die avec le titre de légat en France et en Bourgogne (16 mars 1074).

(1) Il était neveu de Hugues, duc de Bourgogne.

A son retour, Hugues s'occupa à extirper dans l'étendue de sa légation la simonie, l'intrusion et autres crimes du même genre, qui étaient alors fort communs. Dans ce but, il convoqua ou présida un grand nombre de conciles (2), et devint bientôt l'arbitre souverain de presque toutes les affaires qui se traitèrent dans l'Eglise gallicane. L'archevêché de Lyon, vacant par la mort de St Gebouin, fut la récompense de son zèle (1082). — Mais cette haute dignité ne pouvait satisfaire son ambition : il ne convoitait rien moins que le trône pontifical, et quand Didier, abbé du Mont-Cassin (Victor III), fut élu successeur de Grégoire VII, il ne put dissimuler son dépit; il attira quelques prélats dans son parti, refusa de reconnaître la validité de l'élection, et s'opposa de toutes ses forces à l'intronisation du nouveau pape, qui se vit forcé de l'excommunier, lui et ses adhérents (août 1087). Cette excommunication ayant été levée par Urbain II, successeur de Victor III, l'ambitieux prélat reprit pendant quelque temps ses fonctions, puis s'en alla faire un pèlerinage à St-Jacques-de-Compostelle. A l'avénement de Pascal II (1099), il éprouva un nouveau sujet de mortification, car ce pontife ne choisit que des Italiens pour ses légats. Destitué par le fait de fonctions qu'il remplissait depuis plus de 25 ans, Hugues s'empressa d'entreprendre un second pèlerinage : il partit pour la Terre-Sainte (1101). De retour de ce voyage, après une absence de plus de 2 ans, et revenu aussi de ses rêves ambitieux, il se consacra tout entier à l'administration de son diocèse, et mourut le 7 oct. 1106, à Suze (Piémont), en se rendant au concile indiqué à Guastalla.

Hugues fut lié d'amitié avec un grand nombre de saints prélats de son temps, tels que saint Anselme de Cantorbéry, St Anselme de Lucques, St Hugues de Grenoble, St Robert de Molesmes, le B. Albéric de Citeaux et Yves de Chartres. Il reste de lui un assez grand nombre de lettres qui ne sont probablement qu'une partie de celles

(2) Il convoqua les conciles suivants : En 1076, Anse (dioc. de Lyon), Clermont, Dijon; - en 1077, Reims, Autun; en 1078, Poitiers; - en 1079, Bordeaux; - en 1080, Lyon, Avignon, Saintes, Bordeaux, Meaux. - Cette liste donnée par les écrivains ecclésiastiques est probablement incomplète.

qu'il eut occasion d'écrire au sujet de la multitude d'affaires ecclésiastiques dont il fut chargé pendant la durée de ses fonctions de légat. Elles sont éparses dans divers recueils, notamment dans les *Miscellanea* de Baluze (t. V et VI), et les collections des conciles. — (Voy. l'*Hist. litt. de la Fr.*, t. IX.)

HUGUES, dit DE SAINT-CHEF (1), cardinal, célèbre écrivain ecclésiastique, naquit dans le bourg de St-Chef vers la fin du XIIe siècle. Étant venu à Paris comme intendant de l'un des fils du comte de Savoie, il y étudia la philosophie, la théologie, obtint le grade de bachelier, et fit de tels progrès dans tous les genres d'instruction, qu'il devint professeur de droit civil et canonique. En 1225 il entra dans l'ordre de St-Dominique, et, regardé bientôt comme l'un de ses membres les plus distingués, il fut élu en 1227 provincial de France; en 1230, prieur de la maison de la rue St-Jacques, à Paris; en 1236, provincial pour la seconde fois. Pendant qu'il remplissait ces dernières fonctions il contribua à la fondation de plusieurs couvents de Dominicains, à Dijon, à Auxerre, à Toul, à Bourges, à Tours, à Coutances et à Amiens. Vers la même époque, il gouverna l'ordre entier, en qualité de vicaire-général, pendant la vacance du généralat qui eut lieu entre l'abdication de Raymond de Peñafort et l'élection de Jean de Wildeshusen. Enfin, le pape Innocent IV le créa, le 28 mai 1244, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Sabine, et l'employa en plusieurs affaires importantes. Il fut chargé notamment de censurer deux ouvrages fameux de ce temps-là qui occasionnaient de grands troubles parmi le clergé séculier et régulier : je veux parler de l'*Evangile éternel* de Jean de Parme et des *Périls des derniers temps* de Guillaume de St-Amour. Hugues mourut à Orviéto le 19 mars 1263, avec la réputation de l'un des plus grands hommes de l'ordre des dominicains. Il a beaucoup écrit sur l'Ecriture Sainte : le plus important de ses ouvrages est une concordance de la Bible, genre de travail dont il a la gloire d'être l'inventeur.

BIO-BIBLIOGRAPHIE. — *Vitæ Ven. D. D. Hugonis de S. Theudorico S. R. E. cardinalis primi ex ordine prædicatorum assumti, compendiosa descriptio per R. P. F. Vincentinum Justinianum ejusd. ord.* Coloniæ Agrippinæ, J. Gymnici, 1621, in-f°.

PORTRAITS. — I. *HVGONIS VERA EFFIGIES D : D : DE : S. CHARO, S. R. E. CARDINALIS... ex antiq : Numismat. Spirinx. scul.* En costume de cardinal assis dans un fauteuil, tourné à D.-H. 32 cent. L. 196 mill. Ce portrait, qui a servi de type à tous les autres, se trouve en tête de ses œuvres ci-apr., n° VII. — II. *HVGVES DE CELIDORIO, autrement de Saint-Chef...*, dans un ovale. Copie du buste du précédent. Se trouve dans l'*Histoire des card. fr.* de Duchesne. — III. *HVGO, CARD. DE St-CHARO... Baron F.* Copie du précédt, même sens. Se trouve dans les *Eloges des card. illustres*, du P. Alby. — IV. *D. HUGO D. E. S. CHARO, S. R. E. CARDINALIS EX ORDINE PRÆDICATORUM*, dans un ov. autour duquel est la légende. En bas 2 vers latins. Copie en contre-partie (buste seulement) du N° I ci-dessus. H. 140 mill. L. 100 mill. — V. *Hugues de Saint-Cher, ou Saint-Chef...* Copie en contre-partie du N° II ci-dessus, dans un ov. posé sur un entablement. H. 142 mill. L. 92 mill.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Domini Hugonis primi cardinalis ordinis predicatoꝝ tractatus amātissimus qui speculū ecclesie inscribitur : incipit feliciter* (s. l. ni d.), pet. in-4 goth. de 14 ff. non chiff. = Autre édit., pet. in-4° de 51 ff. non chiff. L'ouvrage de Hugues s'arrête au 15e feuillet. Le reste du volume est occupé par un traité qui n'est pas de lui intitulé : *Opusculum, quod speculum aureū aie peccatricis inscribit. Incipit feliciter.* On lit à la fin : *Speculum aureum .. a quodam cartusiense editū : finit feliciter. Impressumqꝫ Parisius p magistrum Valdricum cognomēto Gering, et G. Maynyal. Anno salutis milesimo. ccc. lxxx. xix aprilis* (Bib. de l'Arsenal). — II. *Postillæ seu commentaria juxta quadruplicem sensum in totum vetus et novum Testamentum, cum textu.* Parisiis, Joan. Parvus... 1533-38-39, 6 vol. in-fol. — III. *Postilla super psalterium.* Nurimbergæ, Anton. Koberger, 1498, in-fol. — IV. *Postilla in quatuor evangelia.* Basileæ, Bern. Richel (s. l. ni d.) (vers 1482), gr. in-fol. = Autres édit. : Venetiis et Basileæ, 1487, 6 vol. in-fol. = Basileæ, Ant. Koberger, 1498, 6 vol. in-fol. = *Ibid., id.*, et Jo. Amerbachii, Jo. Petri et Jo. Frobenii, 1504, 6 vol. in-fol. = Parisiis, Udalrici Gering et Bertholdi Rembolt, 1508, 6 vol. in-fol. = *Ibid.*, P. Vidovæi .... 1538, 6 vol. in-fol. = Venetiis, Sessæ,

(1) Les écrivains ecclésiastiques le nomment *Hugues de saint Cher*, *de Saint Chier*, *de saint Theuder* ; en latin, *de Celidario*, *de sancto Charo*, *de sancto Theuderio*. Ce dernier nom est celui que portait Saint-Chef au moyen âge.

1600, 5 vol. in-f°.=Col. agr., Jo. Gymnici, 1621, 8 vol. in-fol. — V. *Postilla super epistolas et evangelia tam de tempore quam de sanctis per totum anni circulum.* Parisiis, Jo. Parvi, 1506, 3 vol in-4°.— VI. *Concordantiæ bibliorum sacrorum vulgatæ editionis.* Antverpiæ, ex off. Plantiniana, 1617, in-fol.

VII. *Opera omnia in vniversvm vetus et nouum Testamentum.* Venetiis, apud Sessas, M. D. C., 7 tomes en 5 vol. in-fol. =Autres édit. : Lugduni, 1645, 5 vol. in-fol. = *Ibid.*, sumptibus J. Ant. Huguetan et Guill. Barbier, 1668, 5 v. in-fol. On a fait pour une partie de cette édition un nouveau titre avec la date de 1669.

HUGUES (Guillaume d'), né en 1690, au château de la Mothe, dans le diocèse de Gap, d'une famille de Languedoc, qui vint s'y fixer au 17e s. (1), fut nommé évêque de Nevers en 1740, et sacré le 5 mars de l'année suivante. Transféré dix ans après sur le siége archiépiscopal de Vienne, il en prit possession, le 30 déc. 1751. Ce prélat dont l'administration et la vie ne rappellent aucun souvenir digne d'attention, mourut en 1744.

HUMBERT, nom de deux dauphins de Viennois. — Voyez Dauphins.

HUMBERT, dit *Humbert de Bourgogne* et *Humbert de Romans*, du lieu de sa naissance, 5e général de l'ordre de St-Dominique, naquit vers le commencement du XIIIe siècle. Il alla faire ses études à Paris, où Hugues de St-Chef lui enseigna le droit canon et la théologie. Ses biographes disent qu'il apprit cette science en cachette. Pressé peut-être par les conseils de son maître, il se consacra à la vie religieuse, et entra, en 1224, chez les Dominicains de la rue St-Honoré. Après avoir professé l'Histoire Sainte dans plusieurs maisons de son ordre, notamment dans celle de Lyon, où l'on suppose qu'il remplit les fonctions de prieur, il fut nommé provincial de Toulouse (1242). Ses vertus et l'éclat de son enseignement lui avaient alors acquis une telle réputation, qu'il obtint, dit-on, les suffrages de plusieurs cardinaux pour la papauté. En 1244, la charge de provincial de France étant devenue vacante par la promotion de Hugues de St-Chef au cardinalat, elle lui fut déférée. Il l'exerça jusqu'en 1254, époque à laquelle il fut élu général de son ordre par un chapitre général tenu à Bade. Le lecteur curieux de connaître les actes de son administration les trouvera rapportés avec de grands détails dans l'*Hist. des Hommes ill. de St Dominique*, par Touron, t. I. En 1263, Humbert abdiqua, nous ne savons pour quels motifs, cette éminente dignité. Sa démission fut acceptée par un chapitre qui se tint à Londres, et redevenu simple religieux, il passa le reste de sa vie dans les couvents de son ordre de Lyon et de Valence. Il mourut dans cette dernière ville le 14 juillet 1277. Son épitaphe est rapportée par Echard (*Script. ord. præd.*, t. I, p. 143), et dans l'*Hist. litt. de la France*, t. XIX, p. 337.

Bio-bibliographie. — *Aqua sapientiæ ordinis sacri ff. prædicatorum, seu beatæ memoriæ venerabilis F. Humberti V, Magistri ord. præd.* Montibus, Wandrei, 1645-46, 2 vol. in-4°.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I.

I. *Expositio regulæ S. Augustini.* Hagenoæ. Jo. Rynman de Oringaw, 1505, in-4°; on a joint à la fin un traité sur le même sujet, par Hugues de St-Victor. = Autre éd. sous ce titre : *Regula D. Augustini, Ugonis de sancto Victore et Humberti V. ord. Præd. gen. magistri commentariis doctissimis illustrata. Opus ut antiquum ita diu desideratum omnibusque religiosæ vitæ institutis valdè accommodatum...* Dilingæ, apud Jo. Mayer, 1581, in-4°. = II. *De eruditione prædicatorum.* Barcinone, Seb. à Cormellas, 1607, in-4°. Une partie de cet ouvrage avait déjà paru séparément sous le titre de *De modo prompte cudendi sermones circa omne hominum et negotiorum genus.* Hagenoæ, Henrici Gran, 1508, in-4°; et sous celui de *Sermones B. Humberti Burgundi Prædicatorum ordinis magistri quinti...* Venetiis, Zalterius, 1603, in-4°. (Bib. imp.) — III. *Liber de instructione officialium ord. fr. prædic.* Pub. pour la première fois à Milan, 1505, in-4°, à la suite d'un traité cité par Echard (t. II, p. 2, col. 2). —IV. *Epistola de tribus votis religionis substantialibus.* Hagenoæ, 1508, in-4°. = Reprod. dans le n° II ci-dessus (*Sermones B. Umberti*). =Trad. en fr. par W. Caoult, Douai, P. Borremans, 1604, in-16. (Bib. imp.)

(1) Elle y avait été amenée par un de ses membres, *Guillaume* d'Hugues, nommé à l'archevêché d'Embrun en 1612. Ce prélat, « d'une naissance au-dessous de la médiocre », comme dit Chorier (*Estat pol.*, t. 2, p. 51), devint un des grands personnages de son temps. Il fut chargé de plusieurs négociations importantes, notamment de la grande affaire de la conversion de Lesdiguières. On a de lui un mémoire qui a été publié à la suite de ceux de Drageant (Voy. ci-dev. p. 296).

On lui attribue l'ouvrage suivant, qui a été impr. plusieurs fois avec son nom : *De eruditione religiosorum*. (Paris, H.Etienne, 1512, in-8°, goth.), dont l'auteur est PÉRAULT (*Guill.*). Voy. ce nom.

§ II.

Humbert laissa quelques autres ouvrages qui n'ont pas été imp. — I. *Officium ecclesiasticum uniuersum tam nocturnum quàm diurnum ad usum ord. prædic.* C'est un long recueil divisé en 14 parties qui embrassent tous les détails de la liturgie. Le ms. original se conservait dans la bibliothèque des dominicains de la rue Saint-Jacques, à Paris. — II. *Expositio super constitutiones ord. fr. prædic.* Humbert mourut avant d'avoir achevé ce commentaire sur les constitutions de son ordre.— III. *Liber de prædicatione Crucis.* Cet ouvrage, qui avait pour objet la prédication d'une croisade contre les Sarrasins, se trouvait, au XVIIe siècle, chez les dominicains d'Anvers. — IV. *Liber de his quæ tractanda videbantur in concilio generali Lugduni celebrando.* Cet exposé des matières à traiter dans le concile général qui allait se tenir à Lyon, en 1274, se trouve à la Bib. du Vatican parmi les mss. provenant de la collection de la reine Christine de Suède. D. Martenne en a inséré quelques extraits dans son *Thesaurus veter. monum. anecd.*, t. VII.— V. *Vita B. Dominici.*—VI. *Libellus de septem gradibus contemplationis.* Les 7 degrés de la contemplation sont, d'après Humbert, le feu, l'onction, l'extase, la spéculation, le goût, la quiétude et la gloire. Les franciscains en ont voulu faire honneur à leur St Bonaventure.

HUMBERT (ANTOINE), dit HUMBERT DE QUEIRAS, probablement à cause du lieu de sa naissance, bel esprit du XVIIe siècle, vint se fixer à Paris, où il publia quelques romans, entre autres les suivants : I. *Alexandre et Isabelle, histoire tragi-comique.* Paris, 1626, in-8°. — II. *Cléodonte et Hermelinde, ou l'Histoire de la Cour.* Paris, 1629, in-8°. L'auteur y raconte, sous des noms supposés, quelques événements du règne de Louis XIII. — III. *Histoire de la Cour.* Paris, 1629, in-8°. Ce roman, que je cite d'après Lenglet du Fresnoy (*Bibl. des Romans*, t. II, n° 84), est peut-être le même que le précédent.

HUMBERT (JEAN), né dans la vallée de Queiras (H.-Alpes), jurisconsulte du XVIe siècle, a écrit l'ouvrage suivant : *Explications françoises sur tous les titres des neuf premiers livres de Justinien.* Lyon, Macé-Bonhomme, 1558, in-8°.

HUSSON (le baron PIERRE-ANTOINE), né à Grenoble, le 21 mai 1769, était, avant la révolution, soldat dans le régiment de *Monsieur*. Ayant obtenu son congé en 1788, il fut élu sergent dans le 1er bataillon de l'Isère le 6 nov. 1791, et devint successivement sous-lieut. à l'armée des Alpes (20 déc. 1792), adj.-major (22 juil. 1793), capitaine dans l'armée d'Italie (20 fruct. an III), et chef de bat. dans la campagne d'Egypte (17 mess. an IX). Il assista aux batailles d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, d'Essling et de Wagram. Nommé colonel du 111e d'infant. (28 oct. 1806), plus tard général de brigade (6 août 1811), une partie des troupes de la garnison de Dantzig fut mise sous ses ordres en 1812. C'était au moment de la retraite de Russie : la place, bientôt investie, vit ses défenseurs décimés par les privations. Le 15 janv. 1813, il fit, à la tête de sa brigade, réduite à 200 hommes, une brillante sortie, qui est le titre le plus glorieux de sa carrière militaire. Emmené prisonnier en Russie à la suite de la capitulation de Dantzig, il rentra en France à la fin de juin 1814, fut conservé dans son grade et créé chev. de St-Louis par le roi (29 juillet), se rallia à Napoléon dans les Cent Jours, assista à la bataille de Waterloo, puis se soumit de nouveau à Louis XVIII. Le gouvernement le mit à la retraite le 1er déc. 1824, mais il obtint le grade de lieut.-gén. honoraire le 1er nov. 1826. Après 1830, Louis-Philippe le nomma d'une commission chargée de redresser les torts de la restauration envers les officiers de l'empire proscrits ou éliminés. Il est mort, à Paris, le 4 mai 1833. Le général Husson avait été nommé baron de l'empire en 1807, et officier de la Lég.d'hon. le 1er juil. de la même année.

HYACINTHE DE L'ASSOMPTION, religieux dont on ignore le nom de famille. Né en Dauphiné, il entra chez les Carmes déchaussés d'Avignon, y fit profession en 1656, et y mourut en 1691. D'après le biographe de son ordre, c'était un prédicateur de talent. — Il a traduit de latin en français l'ouvrage suivant : *Vie de la vénérable mère Marie de la Passion, fondatrice des religieuses de Sainte-Thérèse, du monastère de Regina Cœli, à Rome.* Avignon, 1687, in-4°. — (Voy. Devillier, *Bib. Carmel.* t. I, p. 673.)

I

IMBERT (François Perrot), naquit à la Terrasse (Isère) le 3 déc. 1768. Il était commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale de l'Isère, lorsqu'il fut nommé député de ce département au Conseil des 500. Entré au Conseil en l'an VII, il y siégea jusqu'au 18 brumaire an VIII. Le 12 ventôse de la même année, le 1er Consul le nomma préfet de la Loire. Il mourut, à Montbrison, le 9 mars 1807, dans l'exercice de ses fonctions, et généralement regretté. Il était chevalier de la Légion d'honneur (25 prairial an XII), et membre de la Société des sciences et des arts de Grenoble. — Voy. *Annales du départ. de l'Isère*, nos des 15 et 18 mars 1807.)

On a de lui : *Rapport fait au nom d'une commission spéciale sur un message du Directoire exécutif du 29 floréal, relatif à un échange de propriété entre l'hospice civil de Saint-Chef et le citoyen Ducros, officier de santé. - Séance du 26 fructidor an 7.* - (Imp. nat.), in-8°, 4 pp:

ISMIDON (Saint).—Voy. Sassenage.

ISNARD (... d'), médecin de Grenoble dans la première moitié du XVIIe siècle, s'occupait de belles-lettres. Il ne nous est connu que pour avoir publié la pièce suivante, composée par un de ses amis, Pichon, de Dijon : *La Filis de Scire, comédie pastorale, tirée de l'Italien par le sieur Pichon.* Paris, Impr. de Targa, 1631, in-8°. Il y a mis une longue préface très-curieuse sur son ami, ses ouvrages et le théâtre à cette époque.

IVOY (François), écrivain du commencement du 16e s., né probablement à Valence, n'est connu que par la pièce suivante, l'une des raretés typographiques de notre province :

* *Les auertissements es trois estatz du mõde selon la signification de vng monstre ne l'an mille. v. cẽs τ xij. Par lequelz on pourra prendre auis a soy regir a touioursmais.* - A la fin : *Cy finissent les auertissemẽs es trois estatz du monde selon la signification du monstre ve; a rauẽne jmprime a Valence. L'an mil v. c. xiij τ, le xviij de septembre.* Avec le monogramme de Jean Belon. imprimeur de Valence, in-4° de 62 ff., non chiffr., goth.

Il y a une autre édition, ou plutôt une contrefaçon de cet opuscule, publ. sans nom d'imprimeur, sous le titre suivant : *Sensuiuẽt les aduertissemens es trois estatz du monde selon la significatiõ de plusieurs choses auenuez sur la terre cõme il appert par la table cy apres mise par lesquelz on pourra prendre auis a soy regir a tousioursmais avec plusieurs bons et notables documẽs proffitables et est intitule Lestoille du monde imprime nouuellement.* - A la fin : *Cy finissent les aduertissemens es trois estats du monde intitulle lestoille du monde. Imprime a Valence en Daulphine, l'an mil v. c. τ, xiij τ, le xviii de septembre.* petit in-4° de 62 ff. non chiff. Goth.

IZOARD (Jean-François-Auguste), né à Embrun en 1765, était, avant la Révolution, procureur du roi au bailliage de cette ville. Nommé député à la Convention, en 1792, il s'efforça, avec la partie modérée de l'Assemblée, de sauver les jours de Louis XVI. Il dénia à la représentation nationale le droit de juger le roi, et demanda, en conséquence, qu'il fût traduit devant un *tribunal judiciaire*. La majorité, on le sait, en décida autrement. Alors, il vota pour la détention. « Convaincu, dit-il (18 janvier 1793), que Louis, détenu, est un obstacle au ralliement et à l'espoir de nos ennemis, je demande qu'il le soit; son existence comporte, à mon avis, peu d'inconvénients. La République me paraît si naturelle, que je ne conçois pas son terme. avec les lumières et l'imprimerie. Ne serons-nous pas, d'ailleurs, toujours à temps de prendre de nouvelles mesures ? » La peine de mort ayant été prononcée, il vota, ainsi que tous les autres députés des H.-Alpes, pour qu'il fût sursis à l'exécution de la sentence. Le 14 pluviôse an III, la Convention révoqua, sur son rapport, les lois rigoureuses qui pesaient sur Lyon. Il montra les Lyonnais comme assez punis de leur rébellion, et donna pour preuve de leur amour actuel pour la République l'enthousiasme avec lequel ils venaient de célébrer l'*anniversaire du supplice du dernier roi des Français*. Entré au Conseil des 500 en l'an IV, il en sortit le 1er prairial an V. Il a fait à cette assemblée deux rapports, l'un sur le député de Tracy (8 flor. an IV), l'autre sur les élections de la Guyanne (27 brum., 2 et 3 frim. an V). Izoard était, sous l'Empire, payeur de la guerre à

Chambéry. Il est mort, dans sa ville natale, le 14 juillet 1840.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Vœux de J.-F. Auguste Izoard sur les questions : Le jugement qui sera rendu par la Conv. nat. sur Louis sera t-il soumis à la sanction du peuple? Quelle peine infligera-t-on à Louis?* Paris, Impr. nat., 1793, in-8°, 7 pp. — II. *Rapport fait à la Conv. nat., dans la séance du 14 pluv. an III, au nom des comités de sûreté générale et de législation, sur les décrets rendus contre la commune de Lyon.* Paris, impr. nat., an III, in-8°, 8 pp.

J

JACOMIN (JEAN-JACQUES-HIPPOLYTE), naquit à Nyons le 13 août 1764. Nommé administrateur de la Drôme en 1792, ses compatriotes l'envoyèrent, la même année, siéger à la Convention nationale où il vota la mort de Louis XVI, puis, contre l'appel au peuple et le sursis. En l'an III, il fit partie du comité de l'approvisionnement de Paris, et fut envoyé pour cet objet, au mois de prairial de la même année, en mission dans le département de l'Oise. A Senlis, il faillit être victime de la fureur du peuple, irrité par la famine. En l'an IV, il passa au Conseil des 500, où, par des élections successives, il fut maintenu jusqu'à l'an VIII. Ce Conseil, dont il fut secrétaire, le compta parmi ceux de ses membres le plus fermement attachés aux institutions républicaines. Il y prit une part active à la journée du 18 fructidor, dans laquelle il fut nommé membre de la *Commission* dite *des Inspecteurs*, chargée d'assurer le salut public. On le vit plusieurs fois monter à la tribune pour dénoncer des hommes qu'il considérait comme contre-révolutionnaires (4 et 5 vend., 17 vent an VI). Il entra au Corps législatif lors de sa formation (an VIII), et y resta jusqu'à 1804. De cette époque à 1815, il occupa l'emploi de dir. des droits réunis à Besançon. La loi du 12 janv. 1816 contre les régicides le força de s'expatrier.—Nous n'avons pu découvrir l'époque de sa mort.

JACQUES (JACQUES), poëte du XVIIe s., né à Embrun. On ne sait rien de sa vie, si ce n'est qu'il fut chanoine de l'église métropolitaine de cette ville, et consacra ses loisirs aux Muses. On a de lui quatre volumes de poésies, dont le plus connu, *Le favt mourir*, qui parut en 1657, a eu un grand nombre d'éditions. C'est un recueil de dialogues, une sorte de danse macabre, où l'on voit paraître successivement des personnages de toute condition, depuis le pape jusqu'au mendiant. Chacun d'eux y expose les vices de sa profession, et la Mort leur débite ensuite des discours dans lesquels on remarque, à côté de pensées bizarres et burlesques, de grandes maximes et des principes de morale fort élevés. L'honnête chanoine s'explique ainsi lui-même sur son livre dans son épître au lecteur : « Je débite, dit-il, toutes « ces vérités en riant. N'attends pas de « la délicatesse dans mes vers, ni des « pointes d'esprit, ni des pensées rele- « vées. Tu n'y trouveras que la simple « rime, et la naïveté telle que demande « la façon des vers burlesques. Et, à « te dire la vérité, quand je voudrois « faire autrement, je ne sçaurois; je n'ai « pas cette vanité de vouloir passer pour « poëte du temps : il faut être plus poli « et plus subtil que je ne suis. Je te dé- « bite ma pensée telle que je l'ai dans « le cœur, sans fard, sans affectation « ni dissimulation, puisque je ne suis « double que de nom. »

Voici la liste de ses poésies : I. *Le favt movrir et les excvses invtiles qv'on apporte à cette nécessité, le tout en vers burlesques.* Lyon, Mich. Duhan, 1657, in-12 en deux parties. = Autres éditions : Rouen, Vaultier, 1658, in-12. = Lyon, Mich. Duhan, 1661, in-12. = Rouen, Jacq. Hurault, 1661, in-12. = Lyon, 1662, in-12. = *Ibid.*, Ch. Mathevet, 1664, in-12. = *Ibid.*, 1666, in-8°. = Rouen, L. Mavry, 1670, in-12. = *Ibid.*, Fr. Vaultier, 1675, in-12. = *Ibid.*, Amiot, 1680, in-12. = Lyon, Sim. Polin, 1702, in-12. = Rouen, 1709, in-12. = *Ibid.*, Besongne, 1710, in-12. = Lyon, 1717, in-12. Rouen, 1664 et 1695, in-12.

II. *L'Amy sans fard qui console les affligez.* Lyon, And. Olyer, 1664, in-12.

III. *Le Médecin libéral qui donne gratis des remèdes salutaires contre les frayeurs de la mort, troisième partie du Faut mourir.* Lyon, Ch. Mathevet, 1666, in-12.

IV. *Le Démon travesti, découvert et*

confus. Lyon, de Noually, 1673, in-12. = Lyon, Ant. Thomas, 1673, in-12. Nous n'avons pu vérifier si cette édition n'est pas la même que la première, avec un nouveau titre.

St-Marc, dans son édition de Boileau (*Art poét.*, ch. I), lui attribue *la Passion de Jésus-Christ* en vers burlesques. Il dit que cet ouvrage faisait partie de la Bibliothèque bleue.

JACQUET (Antoine et Matthieu), sculpteurs du xvie siècle, paraissent avoir été inconnus non-seulement à Guy-Allard et à Chalvet, mais encore à tous les biographes. Leur vie est d'ailleurs fort obscure et, à part de simples mentions de leurs noms, on ne trouve pas le moindre renseignement biographique dans les auteurs qui ont parlé de leurs ouvrages. Ainsi, le P. Dan (1), après avoir décrit minutieusement la fameuse cheminée qui décorait autrefois l'une des salles du palais de Fontainebleau, connue sous le nom de *salle de la belle cheminée*, se contente de dire : « L'ouvrage de cette cheminée « est du sieur Jacquet, *dit Grenoble*, « sculpteur fort excellent, où il a em« ployé cinq ans au travail de cette rare « pièce. » Ainsi encore, Sauval et tous les historiens de Paris se bornent à ajouter, après la description du pendentif de l'église Saint-Gervais : « C'est « un chef-d'œuvre des Jacquet. — Des notes tirées des registres de l'église d'Avon, ancienne paroisse de Fontainebleau, et dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Champollion-Figeac, vont nous permettre de donner sur ces artistes quelques renseignements qui pourront mettre sur la voie des recherches à faire pour leur consacrer un article plus ample.

Le plus ancien, *Antoine*, naquit vers 1520, à Grenoble, comme ne permet pas d'en douter le surnom de *Grenoble*, qu'il portait d'après l'habitude générale dans le compagnonnage, de donner à chaque compagnon le nom de la province ou de la ville dont il est originaire. Il vint travailler comme imagier au palais de Fontainebleau vers 1540, mais nous ignorons de quels ouvrages il fut chargé. Il y travaillait encore en 1569, époque à laquelle son nom figure pour la dernière fois dans les registres de l'église d'Avon. — De son mariage contracté avant 1550 avec *Marguerite* Guigou, dite *Morgant*, il laissa 3 enfants : *Matthieu*, qui suit; un autre fils dont nous ignorons le prénom, né le 16 déc. 1566; un troisième fils nommé *Jean*, né en 1663.

Matthieu Jacquet, né au plus tard en 1550, travailla avec son père au pendentif de l'église Saint-Gervais dont nous avons parlé (2). Il fut ensuite employé aux décorations du palais de Fontainebleau et entreprit vers 1594 la fameuse cheminée qui paraît être son principal ouvrage. « Elle avait, dit M. de « Clarac (3), demandé cinq années de « travail à Jacquet, dit *Grenoble*, sculp« teur, que cet ouvrage peut faire re« garder comme un fort habile hom« me. » Cette cheminée monumentale dont tous les amis des arts regrettent la destruction, fut démolie en 1725, lorsque Louis XV changea en salle de spectacle la salle où elle figurait si bien. Les pièces déposées ou plutôt abandonnées dans des magasins furent retrouvées en 1835 et employées dans les nouvelles réparations du château. Elle fut alors coupée en deux parties : la statue équestre de Henri IV servit à décorer la cheminée de la chambre dite de Saint-Louis, et le bas-relief représentant la bataille d'Ivry qui l'accompagnait fut transporté au musée du Louvre : le reste forme aujourd'hui la magnifique cheminée de la salle des gardes. — *Matthieu* Jacquet vivait encore en 1602, d'après cette quittance dont nous trouvons l'indication dans un catalogue de vente (4) : « Paiement « fait à Matthieu Jacquet, dit *de Gre*« *noble*, sculpteur ordinaire du roi et « garde de ses antiquités, pour trois « petites tables de marbre enchâssées « dans du bois pour servir à la chapelle « de la reine, le 21 septembre 1602. »

JACQUET (Pierre), avocat au parlement de Paris, né à Grenoble, et mort dans cette ville au mois d'avril 1766, est auteur de quelques ouvrages ascétiques et de droit, dont voici la liste : I. *Abrégé du Commentaire de la coutume de Tourraine.* Auxerre, 1761, 2 vol. in-4°. On a fait pour une partie de l'édition un nouveau titre sur lequel on lit :

(1) *Le trésor des merveilles de la maison Royale de Fontainebleau.* (Paris, Gramoisy, 1642, in-f°), pp. 139 et suiv. — Voy. encore, *Descript hist. de Fontainebleau*, par l'abbé Guilbert. T. 2. pp. 49 et suiv.

(2) Voy. Sauval, *Hist. et recherches des antiq. de Paris* (1724, in f°). T. I. p. 453. — D'Argenville, *Voyage pitt. de Paris* (1778, in-12) p. 204

(3) *Musée de sculpture antique et moderne.* T. I, pp. 317-18.

(4) *Catalogue de livres rares, manuscrits et imprimés, lettres autographes*, etc. Paris, Potier et Laverdet, 1857, in-8°, n° 1379.

Abrégé du Commentaire général de toutes les coutumes et des autres lois municipales en usage dans les différentes provinces de France. Paris, 1764. — II. *Traité des Fiefs*. Paris, Durand, 1762, in-12. — III. *Traité des Justices seigneuriales et des devoirs en dépendant*. Paris, Cellot, 1764, in-12. — IV. *La Clef du Paradis, ou Prières chrétiennes extraites des meilleurs livres de l'Eglise*. Paris, 1766, in-12.

JARENTE (LOUIS-FRANÇOIS-ALEXANDRE DE), évêque d'Orléans, naquit dans le diocèse de Vienne en 1746. Évêque d'Olba *in partibus*, coadjuteur d'Orléans le 18 févr. 1781, puis évêque titulaire de ce diocèse en 1788, il accueillit la Révolution avec enthousiasme, prêta le serment civique en 1791, et fut appelé, par les Orléanais, dans le sein du Conseil général de leur commune. Lorsque, en septembre 1792, les Parisiens, commandés par Fournier l'Américain et par Lajouski, entrèrent dans Orléans pour y garder eux-mêmes les prisonniers royalistes déférés à la haute Cour, de Jarente, qui faisait partie de la députation municipale chargée de les recevoir, fut, de leur part, l'objet d'une ovation : ils le coiffèrent du bonnet rouge. Il ne cessa, pendant toute la terreur, de se signaler parmi les plus ardents révolutionnaires, se démit de ses fonctions épiscopales et se maria. Il est mort obscurément à Paris en 1805.

Ce prélat était issu d'une famille noble de Provence, à laquelle appartenaient *Alexandre* DE JARENTE DE SENAS, l'un des lieutenants du baron des Adrets en 1562, et *Balthazar-Hercule* DE JARENTE, archevêque d'Embrun, de 1542 à 1553.

JARENTON, abbé de St-Bénigne de Dijon, naquit à Vienne vers 1045. Après avoir terminé ses études dans l'abbaye de Cluni, il entra dans le monde, où il se livra aux plus grands dérèglements. Sa famille, qui le destinait à l'état ecclésiastique, essaya de le ramener à Dieu en lui procurant un canonicat dans l'église de Valence; mais Jarenton persista dans sa vie dissipée. Cependant, soit que l'âge eût éteint chez lui l'effervescence de la jeunesse, soit qu'un rayon d'en haut eût enfin touché son cœur, il se convertit sérieusement en 1074, et se retira à la Chaise-Dieu, où sa piété le fit bientôt nommer prieur et ordonner prêtre par St Hugues, évêque de Die. Appelé bientôt à gouverner, comme abbé, St-Bénigne de Dijon (1077), il rétablit les affaires de cette abbaye, qui étaient dans un grand désordre. Il s'appliqua aussi à ramener ses moines à l'observation de la règle, puis, afin de leur donner de bons exemples dont ils avaient, à ce qu'il paraît, grand besoin, il fit venir de Cluni huit religieux. Grâce à sa sollicitude, les biens de l'abbaye s'accrurent d'une manière considérable; il y fit revivre l'esprit de St Benoît, et la rendit l'une des plus opulentes et des plus florissantes de la Bourgogne. — Jarenton mourut le 10 février 1112 ou 1113, avec la réputation de l'un des plus savants abbés de son temps. Les papes Grégoire VII et Urbain II l'avaient chargé de la négociation de diverses affaires ecclésiastiques. Il reste de lui une lettre que D. Martène a insérée dans son *Vet. script. et monum. amplissima collectio*, t. V.

JARJAYES (FRANÇOIS-AUGUSTIN-RÉGNIER DE), lieut.-général, issu d'une ancienne famille dauphinoise, naquit dans le départemt des H.-Alpes le 2 octobre 1745. Le général Bourcet, son oncle, l'initia de bonne heure à la science militaire, l'associa à ses travaux et le prit pour aide-de-camp (1769-79). En 1779, il passa à l'état-major de l'armée. Louis XVI le nomma maréchal de camp en 1791, et directeur adjoint au dépôt de la guerre. La reine dont il avait épousé une femme de chambre, le chargea, après l'affaire de Varennes, d'une mission secrète auprès du comte d'Artois, alors à Turin. Il s'agissait de détourner le prince de Condé de pénétrer en France par Lyon, ce qui eût compromis la famille royale. Il réussit, non sans peine, dans cette négociation. Consulté par le roi, dans la nuit du 9 au 10 août, sur le plan de défense du château, il le trouva impraticable, et dit à Mme Campan, qui rapporte le fait (1), qu'elle pouvait rassembler tout ce qu'elle avait de précieux, la défaite étant inévitable. En effet, le jour même il accompagnait le monarque prisonnier dans la loge du *Logographe*. Il resta dans la capitale, qu'il avait reçu *l'ordre formel* de ne pas quitter, dit M. Goguelat (2). Après la mort de Louis XVI, en févr. 1793, les nommes Toulan et Lepitre, chargés de la garde de la famille royale au Temple, se mirent en relation avec M. de Jarjayes

(1) *Mémoires*, t. II, p. 212.

(2) *Mémoires sur les événements relatifs au voyage de Louis XVI à Varennes, suivis d'un précis des tentatives qui ont été faites pour arracher la reine à la captivité du Temple*. Paris, Baudouin, 1823, in-8°.

pour favoriser l'évasion des prisonniers. Ils parvinrent à l'introduire auprès de ceux-ci sous les habits d'un Savoyard, allumeur de reverbères. Des pourparlers eurent lieu, des lettres furent échangées; mais, la surveillance étant devenue plus sévère, la reine renonça à ce projet. Elle chargea alors le général de porter à Monsieur, qui était à Ham, le cachet de Louis XVI, son anneau, et un paquet renfermant des cheveux de toute la famille, mission qu'il accomplit heureusement; mais il n'eut pas le même bonheur à l'égard d'une intéressante correspondance qu'elle lui avait également confiée et qui fut perdue. En 1795, il devint aide-de-camp du roi de Piémont, au service duquel il avait passé. Revenu en France, à la suite du 18 brumaire, il obtint du gouvernement la vice-présidence des salines de l'Est. En 1815, Louis XVIII le nomma lieutenant-général. Il est mort, à Paris, au mois de sept. 1822.

JAY (Louis-Joseph), dessinateur, fondateur du Musée de Grenoble, naquit à St-Hilaire-de-la-Côte (Isère) le 8 mars 1755. Après avoir enseigné pendant quelques années dans l'atelier qu'il avait à Grenoble, il fut nommé professeur de dessin à l'école centrale de l'Isère au moment de sa fondation. Son zèle et le charme qu'il sut jeter sur ses leçons lui attirèrent bientôt une foule d'élèves : le nombre s'en éleva jusqu'à 160. Il avait introduit dans son enseignement une innovation que l'on désirerait voir adopter dans tous les cours de dessin : au milieu de chaque leçon il faisait lire à haute voix la vie d'un des peintres dont les œuvres étaient présentées pour modèles. Encouragé par le grand succès de son école, il voulut doter Grenoble d'un musée; mais, hélas! l'absence de goût et l'ignorance en fait de beaux-arts y étaient telles alors, qu'on traita de fou et de visionnaire l'homme intelligent qui s'efforçait d'ouvrir une nouvelle et noble carrière au goût et au travail. Le préfet, l'autorité locale, et les sots, lui suscitèrent toutes sortes de difficultés, mirent tout en œuvre pour refouler dans le néant la conception diabolique du hardi novateur. On alla jusqu'à songer à le poursuivre crimint, parce qu'on l'accusait d'avoir recueilli quelques tableaux provenant d'églises ou de couvents supprimés pendant la Révolution. La protection du gouvernement, qui vint en aide à son zèle, surmonta toutes les difficultés, et, après six années de peines infinies, Jay eut le bonheur d'ouvrir solennellement son musée le 10 niv. an IX. — Français de Nantes, dont la protection était acquise à tous les amis des lettres, lui procura, vers le milieu de l'année 1811, une mission administrative qui lui permit de visiter l'Italie. Il y resta jusqu'au moment de la chute de l'autorité française, et revint alors à Grenoble au milieu de ses tableaux. Mais la réaction de 1815 l'en arracha brutalement : il fut destitué et se retira à Vienne, où il mourut le 7 juillet 1836. L'Académie des beaux-arts l'avait élu membre correspondant le 20 août 1814.

Bio-Bibliographie — *. *Notice sur M. L.-J. Jay, fondateur et ancien conservateur du Musée de Grenoble.* (Impr. Didot, 1836), in-8o, 11 pp. Cette Notice, lue à la *Société libre des beaux-arts de Paris*, le 8 nov. 1836, est sig. *R. Colomb.*

BIBLIOGRAPHIE.

I. *Recueil de lettres sur la peinture, la sculpture et l'architecture, écrites par les plus grands maîtres et les plus illustres amateurs qui aient paru dans ces trois arts depuis le XVe siècle jusqu'au XVIIIe. Trad. de l'italien.* Paris, Rey et Gravier, 1817, in-8o. Voy. un compte-rendu de cet ouvrage dans le *Moniteur* du 15 juin 1818. — II. *Notice des tableaux des écoles française, allemande, flamande et hollandaise; des statues, sculptures, gravures, dessins et autres objets d'art exposés dans le Musée de Grenoble, dont l'ouverture aura lieu le 10 nivôse an IX.* Grenoble, impr. David, an IX, in-8o

JEAN. Nom de deux dauphins de Viennois. — Voy. Dauphins.

JÉROME DE SAINTE-PAULE, pseudonyme ou nom de religion adopté par un augustin déchaussé, né en Dauphine, à qui on doit l'ouvrage suivant : *Les justes plaintes et les tristes gémissements des éléments et des arbres animés contre la dureté des cœurs et consolés par les miracles de Notre-Dame-de-l'Osier.* Lyon, Deville, 1670, in-8o. Rare (1).

JOUBERT (Joseph), né à Donzère (Drôme), le 21 oct. 1688, entra dans la société de Jésus. Après avoir été envoyé successivement dans plusieurs maisons de cet ordre, il devint professeur au collége de la Trinité de Lyon et y mourut le 20 février 1719.

(1) L'académicien Boissat est le premier auteur, croyons-nous, qui ait écrit sur la dévotion de N.-D de l'Osier (Voy. ci-dev., p. 154, n. IV).

On a de lui : I. *Dictionnaire français et latin, tiré des auteurs originaux et classiques de l'une et de l'autre langue.* Lyon, L. Declaustre, 1709, in-4°. = 2° édit., Lyon, Declaustre, 1718, in-4°. = 3° éd., Paris, Barbou, 1725, in-4°, souvent réimpr. depuis. - Ce Dictionnaire a eu une grande vogue, mais il n'est plus consulté depuis les travaux plus complets des lexicographes modernes. — II. La *Bib. des écriv. de la Comp. de Jésus*, par A.-A. de Backer (2° s[ie], p. 318), lui attribue, sans autres renseignements, *quelques panégyriques imprimés sous un autre nom que le sien.*

JOUBERT (LAURENT), célèbre médecin, naquit à Valence, le 6 déc. 1529. Jean Joubert, son père, simple marchand à Valence, ayant épousé Catherine de Génas, issue de l'une des meilleures maisons du Dauphiné, on s'avisa de lui chercher un titre capable d'effacer un peu sa rôture, et de tempérer cette mésalliance. La noble maison ne se montra pas fort difficile: elle se contenta du titre de chevalier du Saint-Sépulcre; et c'est là probablement ce qui a fait dire à Vander-Linden et à Manget, que notre médecin appartenait à une famille illustre (*splendida familia*). — En 1550, Laurent Joubert se rendit à Montpellier pour y étudier la médecine. Reçu bachelier l'année suivante, il fut envoyé, selon l'usage d'alors, dans une autre ville pour s'initier à la pratique de son art. Il se fixa d'abord à Aubenas, puis à Montbrison où il se lia avec le célèbre jurisconsulte Papon. Après avoir ensuite visité successivement les universités de Padoue, de Ferrare, de Bologne, de Turin et de Paris, il revint à Montpellier pour y recevoir le diplôme de docteur (1558). Rondelet, son premier maître, chez lequel il avait logé pendant le cours de ses études universitaires, le tenait en grande estime; on prétend qu'il lui proposa une de ses filles en mariage, mais cette union n'eut pas lieu. La chaire d'anatomie étant devenue vacante par la mort de ce savant médecin, Joubert se mit sur les rangs pour le remplacer. Après une lutte qui ne dura pas moins de quatre jours, il l'emporta sur ses concurrents, et fut nommé professeur (22 mars 1567) (1). Depuis plusieurs années déjà, sa réputation était faite à Montpellier, car, en 1562, lors des premiers troubles religieux, ce fut lui que les autorités de la ville choisirent pour y organiser le service médical. Joubert, qui nous apprend cette particularité dans la dédicace de son *Traité des Arcbusades*, ajoute qu'il fut encore chargé de ce soin pendant les seconds troubles « avec privilége et « exemption de toute autre (fonction) « audit Montpellier, où il y eut grosse « guerre pour le siége du fort Saint-« Pierre, dont nous eusmes tant de « blessés, et si à coup, que, sans l'or-« dre et police que j'y mis, la moitié « des malades eût été négligée. » En 1569, et quoiqu'il professât la religion protestante, il fut attaché, en qualité de chirurgien, à l'armée royale commandée par le duc d'Anjou; et c'est du camp de ce prince, de Colonge-Layrroyau (Poitou), le 1er janvier 1570, qu'est daté le *Traité des Arcbusades* précité. En 1573, ses services furent récompensés par la plus haute dignité à laquelle il pût être élevé, celle de chancelier de l'Université, laissée vacante par la mort d'Ant. Saporta. En 1579, le duc d'Anjou, devenu roi de France (Henri III), l'appela à Paris pour le consulter sur la stérilité de la reine, mais toutes les ressources de son art échouèrent contre l'impuissance constatée de ce prince. Il quitta néanmoins la cour avec le titre de médecin ordinaire du roi: il l'était déjà du roi de Navarre.

Le bruit que la nouveauté et la hardiesse de ses opinions firent dans le monde médical lui procura une clientèle immense. On l'appelait souvent au loin pour des cas difficiles ou désespérés. Ce fut en revenant de Toulouse, où il était allé voir des malades, qu'il mourut à Lombers (Tarn) des suites d'une dyssenterie grave, le 21 octob. 1582. Sa réputation était réellement européenne. Haller l'appelle *Vir acuti ingenii*. Homme d'esprit et de grand savoir, il a détruit une foule de préjugés qui avaient acquis la sanction du temps. Deux de ses ouvrages, le *Traité du ris* et les *Erreurs populaires*, dédiés par lui à Marguerite de Navarre, sont écrits d'une manière assez licencieuse, surtout le dernier, où il est traité de la conception et de la fécondité des deux sexes; on fut surpris, dans un temps cependant fort peu scrupuleux sous ce rapport, qu'une princesse en eût accepté la dédicace. — Joubert ne s'est pas oc-

(1) D'après la dédicace de la première décade de ses paradoxes (ci-apr. n° III), il paraît qu'il était venu professer la médecine à l'Université de Valence vers le commencement de l'année 1561 (voy. encore le discours cité ci-après, n. XIII). Nous n'avons pas d'autres renseignemens sur ce professorat.

cupé seulement de médecine. Dans sa *Question vulgaire*, il recherche l'origine du langage : il soutient qu'il n'est point inné, qu'il a été révélé a Adam par Dieu même, et que les enfants du premier homme ont appris de lui à parler. Cette idée a quelque chose de philosophique pour son temps : il y a là une sorte de pressentiment de Locke. Il a aussi abordé, dans le *Dialogue sur la cacographie fransaize*, une question qui a été reprise par les grammairiens modernes, à savoir, que notre langue offrirait moins de difficultes si l'on écrivait comme on parle. Bien que son imprimeur n'ait pas voulu adopter sa réforme orthographique, on en retrouve quelques échantillons dans ses livres, et même dans les titres, comme on peut le voir ci-après.

De son mariage avec la fille du médecin Jean Guichard, il laissa plusieurs enfants, entre autres *Isaac*, l'aîné, qui devint conseiller au présidial de Montpellier, et publia quelques traductions dont on trouvera l'indication ci-après. Plusieurs descendants de celui-ci ont occupé à Montpellier des emplois importants : l'un d'eux, trésorier de la province de Languedoc, ami des arts et des sciences, fut le protecteur de l'illustre Chaptal. (Voy. l'*Armorial des Etats de Languedoc*, de 1767.)

Laurent Joubert avait dix-neuf frères ou sœurs. L'un d'eux, *François*, juge mage a Valence sous Charles IX, et l'un des examinateurs de l'Université, laissa des mémoires manuscrits sur les troubles de son temps, que Chorier cite fréquemment dans le 2e volume de l'*Hist. du Dauphiné*.

BIO-BIBLIOGRAPHIE. — I. *Notice historique et bibliographique sur la vie et les ouvrages de Laurent Joubert, chancelier en l'université de médecine de Montpellier, au XVIe siècle.* Par P.-J. Amoreux. Montpellier, impr. Tournel, 1814, in-8° de 142 pp. avec port. — II.* *Notice sur Laurent Joubert, professeur et chancelier de l'université de médecine de Montpellier* (Montpellier, impr. Martel), 1829, in-8° de 16 pp. avec portr. lith.

PORTRAITS.

I. L. *IOVBERT VAL. DELPH. MONSP. MEDICVS. AN. DO. M. D. LXVI. ÆT. XXXVI.* Joubert est en buste, de 3/4, tourné à G, coiffé d'une toque; dans un cartouche ov. entourant une bordure sur laquelle est la légende ci-dessus. Il ressemble à quelques portr. de François Ier. - H. prise au bord extérieur de la bordure, 70 mill. - Gr. s. bois. - On lit en bas :

IN EFFIGIEM DISTICHON.

Corporis hic picta est Iouberti, lector, imago :
Ingenii libris fama perennis erit.

On trouve encore ce portrait avec huit vers latins au bas. Voici les premiers :

Sic oculos, Iuberte, tuos, sic ora ferebas,
Cum septena tibi lustra peracta forent.
Ingenium vero magnus sic finxit Apollo
Ut nisi tu scriptis, pingere nemo queat, etc.

II. *L. IOVBERT. AN. DO. 1570. ÆT. SVÆ. 40.* Il est en buste, de 3/4, tête nue et tourné à G.; dans un ov. placé sur un cartouche presque carré. Au-dessous de l'ov. est une petite tablette dans laquelle on lit la légende ci-dessus. - H. de l'ov. prise au bord extér., 69 mill. - Gr. s. bois. - On lit en bas :

ALEXIS GAVDINI, MEDECI.
Regij, & Reginæi archiatri.

Quale sit ingenium Iouberto, scripta recludunt
Hæc : quæ sit facies, picta tabella docet.

III. *L. IOVBERT. VAL. DELPH. MONSP. MEDICVS AN. DO. M. D. LXX. ÆT. SVÆ. XL.* Copie en contrepartie du précéd., dans un petit méd. ov. de 39 mill. de L., entouré d'ornements. La légende sur la bordure de cet ov. - Gr. s. bois. - En bas, le même texte qu'au précedent.

IV. *LAVR. IOVBERT. VAL. DELPH. MEDIC. ET. PROF. REG. ACAD. MONSPESS. CANCELLARIVS : AN. DO. M.D.LXXIX. ÆT. XLIX.* Il est en buste, coiffé d'une toque, de 3/4, tourné à D. - Gr. sur bois. - H. 173 mill. L. 136 mill .- En bas, deux vers latins :

Effigiem cernis Iouberti : cernere mentem
Si vis, diuina nunc monumenta lege.

V. *L. IOVBERT. V. D. MED. ET. PROF. REG. ACAD. MONSP. CANCELLARIVS. AN. DO. M. D. LXXIX.* Copie du précédent, même sens : dans un ov. autour duquel est la légende. H. intérieure de l'ov., 93 mill. - Gr. s. bois. - En bas, un distique grec avec l'explication suiv. :

Ce livre de Ioubert	*Et toutte la nature*
Ha exprimé l'image	*Ha exprimé l'image*
De toute la nature	*De ce mœme Ioubert.*

VI. *LAURENT JOUBERT, à l'âge de 49 ans, en 1579.* Copie même sens, de la précédente; dans un ov. de 95 mill. de H. - Moderne. - Se trouve en tête de sa notice, par Amoreux.

VII. *L. Iovbert. f. d. med...* Le reste de la lég. comme au nº v, dont celui-ci n'est qu'une copie grossière : mêmes sens et dimensions. - Gr. sur bois. - En bas, les vers suivants :

Le peintre et le graveur représentent fort bien
De la face les traits : mais tu sçais encor mieux
Par la plume exprimer, et mettre sous nos yeux
L'image de ton âme où il ne manque rien.

VIII. *Lavr. Iovbert. val. Delph. medic. et profes. reg. acad. Monsp. cancellarivs.* Il est en buste, coiffé d'une toque, de 3/4, tourné à D. dans un ovale autour duquel est la légende. Sur une tablette supportant l'ov. *ann. dom. m. d. lxxix. æt. svæ xlix.* En bas, les 4 vers ci-dessus. - Gr. s. bois. - H. intér. de l'ov. 71 mill.

IX. *Lavrent Iovbert.* Petit médaillon rond de 30 mill. autour duquel est le texte. Joubert est en buste, de 3/4, tourné à G. - Ce portrait se trouve sur le titre des *Œvvres pharmaceutiqves dv Sr Iean de Renov*, traduites par Louis de Serres (Lyon, Nic. Gay, 1637, in-fol.)

X. *Louys* (sic) *Iouberi.* (Dans la *Chronologie Collée*.)

XI. *Laur. Joubert* (Ce texte paraît être un fac-sim. de sa signat.). *Lith. de E. Mocquin et C.* En buste, de 3/4, tourné à D. Se trouve en tête de la 2e notice indiquée ci-dessus dans la *Bio-bibliographie*. Ce portrait offre un type tout à fait différent des précédents.

BIBLIOGRAPHIE.

I. *Traité dv ris, contenant son essance, ses cavses, et mervelheus effais, curieusement recerchés, raisonnés & observés, par M. Lavr. Joubert. Item, la cause morale du ris de Démocrite, expliquée & témognée par Hippocras. Plvs, vn dialogve svr la cacographie fransaise, avec des annotacions sur l'orthographie de M. Ioubert.* Paris, Nic. Chesneau, m. d. lxxix, in-8º de 15 ff. prélim. non chiff., 407 pp. et 3 ff. non chiffr. Une partie de cet ouvrage, le premier de Laurent Joubert, avait d'abord paru en latin à Lyon en 1558. Louis Papon, fils du jurisconsulte de ce nom, en traduisit le premier livre « comme à la derobée », et le fit imprimer à Lyon, en 1560, in-8º. Les deux autres livres furent ensuite traduits par J.-P. Zangmaistre.- Le second écrit contenu dans le volume dont nous avons donné le titre, *la Cause morale du ris de Démocrite*, est de J. Guichard, qui l'a traduit du grec ; le troisième, *Dialogue sur la Cacographie*, est de J.-P. Zangmaistre, qui le rédigea d'après une conversation de L. Joubert ; enfin, les *Annotacions sur l'orthographie*, sont de Christophe de Beauchastel.

II.* *Histoire entière des poissons composée premièrement en latin par Guill. Rondelet, maintenant traduite en françois par homme expert et à ce bien entendu.* Lyon, Macé Bonhomme, 1558, 2 tomes in-fol. Les bibliographes attribuent généralement cette traduction à Laurent Joubert d'après le témoignage de Duverdier, son contemporain (*Biblioth. fr.*). Mais Amoreux la croirait plutôt de Du Moulin, traducteur de l'histoire des plantes de Dalechamp : il se fonde sur ce que Joubert n'en parle pas dans sa vie de Rondelet (1).

III. *Paradoxarum demonstrationvm medicinalivm Lavr. Iovberti, philosoph. et medi. Monspeliensis, Decas prima. Accessit eiusdem Iovberti declamatio, qua illud paradoxè interpretatur, quod vulgò aiunt, nutritionè vincere naturam, ex Platonis Timæo.* Lugduni, Lud. et Car. Pesnot, 1561, in-4º de 16 ff. prélim. non chiffr. et 287 pp. Ce volume a été publié par Ennemond Bonnefoy, qui le dédia à Cujas. = Autres éd. : Lugduni, Pesnot, 1565, in-4º. — Cette première décade de paradoxes parut ensuite avec une seconde, *Ibid.*, 1566, in-8º de 532 pages.

Le 2e paradoxe de la première décade, où Joubert soutient que l'on peut vivre longtemps sans manger, fut attaqué par Israël Harvet d'Orléans, qui publia à ce sujet deux discours imprimés à Niort en 1567, in-8º. Quelques années après, un cas tout particulier, celui d'une fille de Confolens qui, disait-on, était restée trois ans sans manger (2), donna lieu à des écrits dans lesquels son opinion fut invoquée : I. *Abstinens Confolentanea, cui obiter est pro Jouberto apologia*, par Fr. Citois, 1602, in-12 de 50 pp. — II. *Confutatio causarum abstinentiæ puellæ Confolentaneæ à Freitagio redditarum et apologiæ pro Jouberto*, par Israël Harvet. Aureliæ, 1602, in-8º. — III. *Citesii abstinentia puellæ Confolentaneæ ab Israelis Harveti confutatione vindicata*. Genevæ, 1602, in-8º.

Le 7e paradoxe de la deuxième dé-

(1) Insérée dans le t. II du recueil de ses œuvres (nº xiv).

(2) Un fait du même genre s'est produit en Dauphiné au 18e siècle. Voyez *Dissertation sur une fille de Grenoble qui, depuis quatre ans, ne boit ni ne mange*, par Charles Fontenettes, médecin de Poitiers, 1737, in-4º.

cade a été attaqué par Thomas Jordan : *Pestis phænomena, seu de iis quæ circa febrem pestilentem apparent exercitatio. Accedit... ejusdem auctoris ad Laur. Iouberti paradoxon VII, decadis II, responsio.* Francofurti, apud Andr. Wechelum, 1576, in-8°.

IV. *Laurentii Iovberti Valentini Delphinatis... De Peste liber unvs. Ad Clariss. D. Henricvm Stapendivm Agrippinatem, medicum sapientissimum. Accesserunt duo tractatus : unus de quartana febre, alter de paralysi, in quibus scitu dignissimæ qvestiones aliquot explicantur, eodem avthore.* Lugdvni. apud Ioannem Frellonium, M. D. LXVII, in-8°. Ce volume a une pagination différente pour chacun des trois traités qu'il contient. 1° *De peste* : 20 ff., 165 pp. et 24 ff. non chiff. - 2° *De quartana febre* : un titre particulier, 6 ff. non chiff., 72 pp. et 12 ff. non chiffr. - 3° *De paralysi* : un titre particul., 43 pp. et 7 ff. non chif. (Bib. Sainte-Geneviève.)

= Traduit en français sous ce titre : *Traitte de la peste compose en latin par M. Lavrent Iovbert... Plvs une question de la paralysie, & deux paradoxes de la Revvlsion du mesme autheur. Traduits fidelement en françois par Gvillavme des Innocens, maistre juré en chirurgie, de la ville de Tholose.* Genève, imprim. de Jacob Stœr, M. D. LXXXI, in-8° de 188 et 90 pp. (*Ibid.*)

V. *Traicte des arcbvsades, contenant la vraye essence dv mal, & sa propre curation, par certaines & méthodiques indications : auec l'explication de diuers problemes touchant ceste matière.* Paris, L'Huillier, 1570, in-8° de 12 ff. prélim. non chiff. et 68 ff. chiffr. au recto. (Bibl. de l'Ecole de médecine de Paris). = Seconde éd. : Bergerac, 1577, in-12 (*Ibid.*) = *Tierce édition, sur l'exemplaire de l'auteur, reueu, corrigé & augmenté presque d'un tiers.* Lyon, J. de Tournes, M. D. LXXXI, in-12 de 8 ff. prélim. non chiffr. et 372 pp.

Cette édit. contient de plus que les précédentes les traités suiv. : 1° *Brief discovrs tovchant la cvration des arcbvsades* (pp. 139-166), réimprim. ensuite séparément (n° VI) ; - 2° *Epitome de la thérapevtique des arcbvsades* (pp. 177-200); 3° *Des brvslvres soyent de fer commvn, ov avtre, et quelconqve chose brvslante* (pp. 201-214); - 4° *Le regime des blecés* (pp. 215-256) ; - 5° *Apologie de Nicolas Poget... contre M. Joseph Duchesne* (pp. 295-323). Reproduction d'un écrit publ. en 1578 (voy. ci-apr.) ; - 6° *Sentence de devx belles qvestions svr la curation des arcbvsades* (pp. 325-346), reproduction d'un traite de Joubert publié en 1577 (n° VIII) ; - 7° *Censvre de deux opinions touchant les escrevisses... et du nœud qu'on fait bouillir* (pp. 347-352) ; - 8° *Question des huiles* (pp. 353 à la fin), reproduction d'un traité de Joubert publié en 1578 (n° XI).

Dans cet ouvrage, Joubert soutient que les blessures occasionnées par les armes à feu ne sont pas vénéneuses, que les balles ne brûlent pas et ne produisent qu'une simple contusion et solution de continuité : il prescrivait en conséquence les suppuratifs et les détersifs. Ces opinions encore nouvelles de son temps firent une grande sensation chez les medecins et donnèrent lieu à une vive polémique. Parmi les écrits qui parurent à ce sujet, nous connaissons les suivants : *I. Sclopetarius, sive de curandis vulneribus quæ Sclopetorum et similium tormentorum ictibus acciderunt, liber. auctore Josepho Quercetano* (Duchesne). Lugduni, apud Joan. Lertout, 1576, in-8°. — II. *Apologie contre Joseph Duchesne, pour L. Joubert, touchant le problème, s'il est possible d'envenimer les balles des arquebouzes, et que le venin en soit porté dans le corps.* Par N. Poget. Avignon, 1578, in-8°. — III. *Traité de chirurgie, contenant la vraye methode de gverir playes d'arquebusade selon Hippocras, Galen & Paracelse, auec refutation des erreurs qui s'y commettent, par M. Jaques Veyras..... & M. Tanneqvin Gvillhemel... auec l'aduis & iugement de M. Lavr. Iovbert...* Lyon, Berth. Vincent, 1581, in-8° de 16 ff. non chiff. et 184 pp. — IV. *Réplique à la réponse de M. Jacques Veyras, sur la réfutation et dispute entre eux débattue quant à la nature des arquebusades, par Guillaumet.* Lyon, 1590, in-8°.

VI. *Brief discovrs en forme d'épître tovchant la cvration des arcbvsades.* Paris, impr. de Martin le jeune, 1570, in-8° de 5 ff. prélim. non chiff., 26 pp. et 5 ff. non chiff. (Bib. de l'Arsenal). = Reproduit en 1581 dans la 3e édit. du *Traité des arcbvsades* (n° V).

VII. *Lavr. Iovberti..... opuscula olim discipulis suis publice dictata, quæ nunc Iohan Posthius typis excudenda curavit...* Lugduni, apud Salamandram (chez Pesnot). M. DLXXI, in-8° de 31 ff. prélim. non chiffr.. 174 et 157 pp., 49 ff. non chiff., 159 pp. et 8 ff. non chiff. (Bib. de l'École de médecine de Paris). Ce recueil contient des annotations sur les

facultés naturelles, sur la différence et les symptômes des maladies, sur les convulsions, sur les maladies du cerveau, sur ses paradoxes; un traité de la composition des médicaments et les questions qui lui furent proposées lors du concours pour une chaire de professeur à l'Université de Montpellier.

VII. *Laurentii Iovberti... medicinæ practicae priores libri tres. Editio tertia ab ipso authore recognita, & tertia fere parte adaucta. Accessit eivsdem Isagoge Therapeutices methodi. De affectib. pilorum & curis præsertim capitis & cephalalgia, tract. vnus. De affectibus internis partium Thoracis, tractatus alter.* Lugduni, Car. Pesnot, 1577, in-16 de 15 ff. prélim. non chiff., 278 pp. et 13 ff. non chiffr. = Les deux premières éditions sont de Genève, 1572, et Lyon, 1575, in-8°. — Une partie de ce recueil a été imprimée séparément (n° IX).

VIII. *Sentence de devx belles qvestions, svr la cvration des arcbvsades & autres playes. Donnée par M. Laurens Ioubert... dediee au tres heroïque & magnanime prince Henri III roy de Nauarre, par maistres Daugaron & Martel, ses chirurgiens ordinaires.* (Genève, Jacob Stœr, M. D. LXXVII, in-12 de 30 pp. (Biblioth. Sainte-Geneviève). = Reproduit en 1581 dans la 3e édit. du *Traite des arcbusades* (n° V).

IX *Lavrentii Iovberti... Isagoge Therapeutices methodi. Eiusdem de affectibus pilorum & curis, præsertim capitis & de cephalalgia, tractatus vnus. De affectibus internis partium thoracis, tractatus alter.* Lugduni, Car. Pesnot, 1577, in-16 de 12 ff. prélimin. non chiffr., 232 ff. et 9 ff. non chiffr.— Cet ouvrage a été reproduit dans un recueil imprimé la même année (Voy. n° VII).

X. *Erreurs popvlaires av fait de la medecine et regime de santé. Corriges par M. Laur. Joubert... Cette-cy est de toutte l'œuure la premiere partie contenant cinq liures, auec l'indice des matieres qui seront traitees ez autres.* A Bourdeaus, par S. Millanges, 1578, in-16 de 28 ff. prélim. non chiffr., 603 pp. et 3 pp. non chiff. Il y a à la fin du vol. (pp. 573-603) un écrit intitulé : *Quel langage parleroit un enfant qui n'auroit jamais oui parler* (Bib. Ste-Genev.). = Avignon, G. Bertrand, 1578, in-8°. = 3e éd. Paris, Vinc. Mahuret, 1578, in-16 de 28 ff. prélim. non chiffr. et 616 pp. (*Ibid.*) La dédicace de ces premières éditions est adressée à Marguerite de Navarre que l'auteur appelle « l'une des plus chastes et des plus vertueuses princesses du monde », mais comme les matières scabreuses traitées dans l'ouvrage firent regarder cette dédicace comme inconvenante, il la supprima dans les suivantes. = Autre éd. : *Reueuë, corrigee & augmentee presque de la moitie, & dediee au tres renomme seigneur de Pibrac, chancelier de la tres illustre reyne de Navarre.* A Bourdeaux, S. Millanges, 1579, in-8° de 56 et 648 pp. Cette éd. est augmentée des traites suiv.: *Qu'un sourd de naissance est muet necessairement; Du brevvage de Monseigneur le maréchal d'Anville : La sante du prince; Du serain, qvestce et s'il tombe sur novs.* = Autre ed. : Avignon, par Pierre Roux, MDC. LXXXVI, in-12 de 4 ff. non chiffr. et 614 pp.

Segonde partie des erreurs popvlaires et propos vvlgaires, touchant la medecine & le regime de santé, refutés ou expliqués par M. Lavr. Iovbert... Avec devs catalogves de plvsieurs avtres erreurs ou propos vulgaires qui n'ont été mancionnes an la premiere & segonde edition de la premiere partie. Item devs avtres petis traites, concernans les erreurs populaires, auec deus paradoxes du maime auteur. Plus l'apologie de son ortographie diuisee an quatre dialogues. Le tout nouuellement imprime. Paris, Abel L'Angelier. M. D. LXXIX, in-8° de 51 pp., prelim. non chiffr., 287 pp. et 2 ff. non chiffr. Il y a des exempl. de cette édit., auxquels on a mis un titre portant l'adresse de *Lucas Breyer tenant sa boutique au segond pillier de la grand'salle du palais* (Bib. Ste-Geneviève). Cette 2e partie a été donnée par Barthélemy Cabrol. = Autre éd. : Paris, Abel L'Angelier, 1580, in-8° de 28 ff. prélim. non chiffr., 273 pp. et 4 pp. non chiffr.

Les deux parties ont été publiées ensemble sous ce titre : *La premiere et seconde partie des erreurs popvlaires, touchant la medecine & le regime de sante... auec plusieurs autres petits traictez, lesquels sont specifiez en la page suyuante.* Se vendent à Paris, chez Claude Micard, 1587, 2 parties in-8°. = Rouen, Théodore Reinsart, 1601, 2 part. in-8°.

Les *Erreurs populaires* ont été trad. en latin, *cum notis Ioan. Borgesii.* Anvers. Plantin, 1600, in-8°. = En italien, par Lucchi. Florence, 1592, in-4°.

L'ouvrage entier des erreurs populaires, tel que Joubert l'avait conçu, devait être divisé en 6 part. et contenir 30 livres : il en traça le plan dans la 1re édit. de la 1re part., mais, dégoûté

par les attaques auxquelles l'inconvenance de sa dédicace et la hardiesse de ses idées l'exposèrent (1), il ne donna pas de suite à son projet : la 2e partie fut même publiée sans sa participation. Cependant le grand succès de ce livre ayant fait désirer sa continuation, le médecin Gaspard Bachot en donna une 3e part. qui n'a de Joubert que le titre : *Errevrs popvlaires tovchant la medecine et regime de sante : par M. Gaspard Bachot Bourbonnois, conseiller & medecin du Roy. OEuure nouuelle, desiree de plusieurs, & promise par feu M. Laurens Joubert.* Lyon, Barth. Vincent, M.DC.XXVI, in-8o de 64 ff. non chiff. et 509 pp. (Bib. Sainte-Geneviève).

XI. *Qvestion des hviles traictee problematiquement par M. Lavr. Iovbert... Item, censure de quelques opinions touchant la décoction pour les arquebuzades par le mesme auteur. Imprime par Iacob Stœr* (Genève), M.D.LXXVIII, in-12 de 36 pp. La dernière est numérotée par erreur 32. Il y a à la fin : *Censvre de devx opinions touchant les escrevisses*, et *Du nœud qu'on faict bouillir...* = Autre éd. : Lyon, Benoist Rigaud, 1588, in-16 de 90 pp. (Bibl. de Ste-Geneviève). = Reproduit en 1581 à la fin de la 3e éd. du *Traicte des arcbvsades* (no v).

XII. *Pharmacopœa... edente J. Paulo Zangmaistero.* Lugduni, Michael, 1579, in-8o.

Trad. en français par le même éditeur sous ce titre : *La pharmacopée de M. Lavr. Iovbert... Ensemble les annotations de Iean Pavl Zangmaistervs conseiller de la dicte uniuersité, mises an marge. Le tout mis de nouveau en françois.* Lyon, Ant. de Harsy, 1581, in-12 de 16 ff. prélim. non chiff., 377 pp. et 13 pp. non chiffr. pour la table (Bib. Sainte-Geneviève). = Autre éd. : Lyon, Ant. de Harsy, 1588, in-12. Sauf les caractères qui sont plus gros, cette éd. est la reproduction page par page de la précédente (*Ibid.*). = Lyon, 1592, in-16.

XIII. *Oratio de præsidiis futuri excellentis medici, habita in celeberr. academia Valentina cùm D. Christophoro Schillingo Silesio, et D. Danieli Galarsio Parisiensi, supremum dignitatis in arte medica gradum conferret, postridie cal decemb. anno Christ.* MDLXXIX. Genevæ, 1580, in-8o.

XIV. *Laurentii Jouberti... operum latinorum tomus primus. Hic omnia complectitur quæ hactenus fuerunt sigillatim publicata : nunc recens ab autore ipso repurgata, et plurimum aucta. Cui subjectus est tomus secundus nunc denuo in lucem proditus.* Lugduni, apud Steph. Michaelem, 1582, 2 vol. in-fol. = Autre éd. : Francofurti, apud Andr. Wecheli hæredes, 1599, 2 vol. in-fol. = Autres. *Ibid.*, 1645 et 1668, in-fol.

XV. *La grande chirvrgie de M. Guy de Chavliac, medecin tres famevx de l'vniuersité de Montpelier, composee l'an de grace mil trois cens et trois, restituée par M. Lavrens Ioubert.....* Tournon, 1598, in-8o. Cette édition de la chirurgie de Chauliac eut un grand succès et fut réimpr. un grand nombre de fois. Joubert la traduisit aussi en latin : Lugduni, 1580, in 8o, et souvent reimpr. Isaac, son fils, ajouta l'*interprétation des Langues* de Chauliac avec les instruments chirurgicaux. Cette *interprétation* ou *Dictionnaire* parut aussi en lat. en 1585, in-4o. Enfin, tout ce que Joubert avait ajouté à l'ouvrage de Chauliac fut imprimé séparément sous le titre d'*Annotations*. Nous citerons l'édition suivante qui est la première : *Annotations de M. Laurent Iovbert, svr tovte la chirurgie de Guy de Chauliac, auec l'interprétation des langues dudict Guy (c'est a dire l'explication de ses termes les plus obscurs) diuisee en quatre classes, la chascune estant rengée selon l'ordre de l'alphabeth.* Tournon, Claude Michel, 1598, in-8o de 32 et 403 pp. et 3 ff. non chiffr.

XVI. *Traicte des eaux de M. Lavrent Iovbert, doctevr et professeur en médecine en l'vniversité de Montpellier. A Monsieur Pappon, lievtenant general au baillage de Forets. A Paris, rue S. Iean de Beauvais, a l'enseigne du Cheual volant.* M. DCIII, in-12 de 49 pp. (Bib. Sainte-Geneviève.)

JOUBERT DE LA SALETTE (PIERRE-JEAN), général d'artillerie et musicien, né à Grenoble en 1762, entra, jeune encore, comme officier, dans le régiment de La Fère. Il était lieuten.-colonel en 1792, et mérita, par sa conduite dans les guerres de la Révolut., le grade de général de brigade, puis celui d'inspecteur de son arme. Il prit de bonne heure sa retraite, et se livra tout entier à la musique vers laquelle son goût l'entraînait depuis longtemps. Un nouveau système de notation musicale, consistant à substituer des lettres aux notes, et l'art d'accorder les instruments à clavier, furent, de sa

(1) Parmi les médecins qui écrivirent pour ou contre lui, nous citerons, Reulin, Bertravan, N. Poget et Al. Dionyse.

part, l'objet de sérieuses études : il soutenait le principe de l'égalité des demi-tons. Ses théories furent attaquées par Schladeni, dans la *Gazette musicale* de Leipzig (avril 1825, n° 40), et par le savant de Prony dans le *Bulletin des Sciences technologiq.* (juill. 1825, p. 42). L'ouvrage qu'il donna, en 1810, sur la musique ancienne et moderne, est plein de recherches curieuses, et, bien qu'on lui ait reproché de grossières bévues dans la partie qui concerne le moyen âge, on s'est accordé à lui reconnaître de l'érudition et de la sagacité. A sa mort, arrivée en 1832, il légua sa bibliothèque à M. Champollion-Figeac, éditeur de plusieurs de ses ouvrages. Il était membre de la Société des Sciences et des Arts de Grenoble et de la Société asiatique. Il avait été nommé chevalier de Saint-Louis avant la Révolution.

BIBLIOGRAPHIE.

§ I.

I. *Nouvelle méthode d'accorder les clavecins, et en général tous les instruments à demi-tons fixes* (Inséré dans le *Recueil des connaissances élémentaires pour le forté-piano*, par Ricci. Paris, Leduc, 1786). — II. *Discours prononcé le 1er frimaire an 10, à la rentrée de l'Ecole centrale de l'Isère.* Grenoble, Ferry, an X, in-8°. — III. *Sténographie musicale, ou manière abrégée d'écrire la musique, à l'usage des compositeurs et des imprimeurs.* Paris, Goujon, 1805, in-8°, 64 pp. — IV. *Lettre à M. Millin sur l'accord des forte-piano, du 26 juin 1807* (Extrait du *Magasin encycloped.*). Paris, Sajou, 1808, in-8°, 18 pp. — V. *Considérations sur les divers systèmes de la musique ancienne et moderne, et sur le genre enharmonique des Grecs, avec une dissertation préliminaire relative à l'origine du chant, de la lyre et de la flûte attribuée à Pan.* Paris, Goujon, 1810, 2 vol. in-8°. D'après Fétis (*Biographie universelle des Musiciens*), cet ouvrage est fort rare, parce qu'il ne s'en est pas vendu 20 exempl., et que le reste de l'éd. a été mis au papier. — VI. *Lettre à M. le rapporteur de la commission chargée, par la seconde classe de l'Institut de France, d'examiner les mémoires concernant le prix proposé sur les difficultés qui s'opposent à l'introduction d'un rhythme régulier dans la versification française* (Extrait du *Magasin encycloped.*). Paris, Sajou, 1815, in-8°, 30 pp. — VII. *De la notation musicale en général, et, en particulier, de celle du systeme grec* (Extr. des *Annales encycl.*). Paris, Lenormant, 1817, in-8°. — VIII. *De la fixité et de l'invariabilité des sons musicaux, et de quelques recherches à faire à ce sujet dans les écrivains orientaux.* Paris, Dondey-Dupré, 1824, in-8°, 10 pp.

§ II.

Il a lu à la Société des sciences et arts de Grenoble un grand nombre de mémoires dont voici les principaux :

I. *Mémoire sur la moralité de la musique dans ses rapports avec l'éducation et les institutions nationales.* — II. *Nécessité d'établir à Grenoble un enseignement de musique et surtout de musique orale.* P.-V. Chalvet, qui n'entendait rien à la musique, ayant lu à la société un mémoire sur le même sujet (Voy. ci-dev. p. 197, § II, n° IV.), le général La Salette répondit par le suivant : III. *Réflexions sur le plan d'établissement d'une école de musique à Grenoble proposé par M. Chalvet.* — IV. *Nouvelle méthode d'écrire la musique pour les compositeurs.* — V. *Mémoire sur le rythme musical.* — VI. *Dissertation sur la flûte qui servait à accompagner les comédies de Térence.* — VII. *Observations sur quelques particularités de l'état actuel de la musique en Italie.*

JOUVE (Esprit-Gustave), chanoine de Valence, archéologue et musicien distingué, est né au Buis (Drôme), le 1er juin 1805. Destiné par sa famille à la carrière du barreau, il alla suivre pendant trois ans les cours de la faculté d'Aix, mais, ayant déjà le pressentiment de sa vocation à l'état ecclésiastique, il abandonna l'étude du droit après avoir subi le 1er examen de licence et entra au grand séminaire d'Avignon, puis à celui de Saint-Sulpice où il reçut le diaconat. Ordonné prêtre en 1829 par Mgr de la Tourette, évêque de Valence, il fut successivement vicaire de l'une des paroisses de cette ville (St-Jean), secrétaire intime du vénérable prélat, chanoine titulaire de la cathédrale (1839) et membre du conseil épiscopal. En 1840, après la mort de Mgr de la Tourette, il cessa de prendre part à l'administration du dioc. de Valence et se consacra à la prédication. On lui confia plusieurs stations considérables telles que Paris (Saint-Eustache), Genève, Avignon, Chalon-s.-Saône, Arles, etc. : il prêcha également des retraites ou des missions dans

plusieurs localités moins importantes et dans des paroisses les plus petites et les plus reculées.

Au milieu de ses travaux apostoliq. et malgré les préoccupations qui en sont inséparables, M. l'abbé Jouve, à l'exemple de ces savants hommes qui illustrèrent les anciens chapitres et certaines congrégations religieuses, sut encore trouver assez de loisirs pour se consacrer à des recherches de haute érudition. Passionné pour l'archéologie et les arts, il entreprit sur ces deux branches des connaissances humaines les plus sérieuses études; puis, afin de les compléter, il parcourut successivement la France, l'Italie et l'Allemagne, visitant partout les monuments, fouillant dans toutes les bibliothèques publiques, recueillant des notes et prenant de nombreux extraits. C'est au retour de ces voyages que M. Jouve s'est livré à la composition de la plupart des œuvres scientifiques, littéraires et artistiques dont nous allons donner ci-après la nomenclature. Leur tendance générale nous a paru être de ramener les arts vers le beau, tel que l'idée chrétienne l'a inspiré dans les ages de foi, en le dégageant des formes païennes et de celles apportées par le *prétendu* progrès. Quelle que soit la valeur des théories développées à l'appui de semblables propositions, l'érudition immense de l'auteur lui a valu les plus honorables suffrages dans le monde savant et l'ont placé au premier rang parmi les hommes distingués qui, par leur amour pour les lettres et les arts, honorent le plus notre province. Plusieurs distinctions flatteuses lui ont été décernées : *La Société française d'archéologie* l'a nommé inspecteur des monuments du départemt de la Drôme; *l'Institut des provinces* l'a reçu, à l'unanimité, au nombre de ses membres; en 1857, il a présidé à Valence les *Assises scientifiques* du Dauphiné lors du congrès archéolog. dont il avait été élu secrétaire-général. — On a de lui :

§ Ier.

I. *Quelques mots sur la cathédrale de Valence et sur quelques réparations faites à cette église.* In-4° de 4 pp. Tirage à part du *Journal de la Drôme et du Vivarais*, n° du 31 août 1839. C'est le premier travail de quelque étendue publié sur la cathédrale de Valence, dont les beautés architecturales n'avaient pas encore attiré l'attention des archéolog. Il a été repris dix ans après par l'auteur et impr. avec de grandes augmentations sous le titre suivant : — II. *Notice historique et descriptive sur la cathédrale de Valence* (*Dauphiné*). Paris, Derache; Caen, Hardel, 1848, in-8°, 40 pp. Tir. à part du *Bulletin monumental*, pub. à Caen par M. de Caumont. — III. *Exposition canonique des droits et des devoirs dans la hiérarchie ecclésiastique, considérés en eux-mêmes et dans leur application à l'état actuel de l'Eglise de France; suivie d'un appendice sur les concordats intervenus depuis 1801 entre le Saint-Siége et les divers états de l'Europe.* Paris, Périsse, 1850, in-8°. Plusieurs journaux et recueils périodiques ont parlé de cet ouvrage avec de grands éloges. Nous citerons entre autres les comptes-rendus faits par deux hommes profondément versés dans l'étude de la discipline ecclésiastique, M. Darboy, vicaire gén. du dioc. de Paris (le *Correspondant*, n° du 25 nov. 1850), et notre compatriote, M. Prompsault (*commune* d'Avignon), qui ont été réimprimés à part. sous forme de prospectus (Paris et Lyon, Périsse, in-8°, 4 pp.). — IV. * *Guide Valentinois ou description de la ville de Valence en Dauphiné et de ses environs, avec l'indication raisonnée de ses établissements publics, religieux, scientifiques et industriels.* Valence, Marc Aurel, 1853, in-12, de viij et 134 pp. Sous le titre modeste de *guide*, cet ouvrage, fruit de grandes recherches, offre un résumé fidèle et substantiel de toutes les notions nécessaires pour connaître Valence aux points de vue historique, archéologique et industriel. C'est avec raison que l'éditeur a pu dire dans l'avant-propos : « Le *Guide* que nous publions « n'a rien de commun avec la plupart « des livres de ce nom, que la littér. « industrielle de notre époque édite par « milliers à l'usage des touristes et des « voyageurs. » — V. *Du chant liturgique.* Avignon, H. Seguin, 1854, in-8°, 162 pp. — VI. *Rapport sur un antiphonaire manuscrit de Sainte-Tulle* (*Provence*). Caen, Hardel, 1855, in-8°, 16 pp. Tir. à part du *Bulletin monumental*, pub. par M. de Caumont. — VII. *Notice sur la chapelle funéraire monumentale et sur l'église romane de St-Restitut* (*Drôme*). Caen, Hardel, 1855, in-8°, de 15 pp. — VIII. *Étude hist. et philos. sur les principales écoles de composition musicale en Europe durant le moyen-âge, de 1350 jusqu'à la première moitié du XVIIe siècle.* Rennes, Vatar, 1855, in-8°, de 23 pp. — IX. *Phi-*

losophie du chant (modes ecclésiastiques). Rennes Vatar. 1855. in-8°, de 16 pp. — X. *Question d'Esthétique. - Peinture chrétienne.-Dissertation historique et critique sur les écoles de peinture en Italie durant le moyen-âge, de 1105 à 1520.* Nîmes, Ballivet, 1855, in-8, de 39 pp. Tirage à part de la *Revue de l'enseignement chrétien*. — XI. *Dictionnaire d'Esthétique chrétienne, ou théorie du beau dans l'art chrétien, l'architecture, la musique, la peinture, la sculpture et leurs dérivés, établie par deux dissertations préliminaires, l'une sur le beau idéal humain, l'autre sur le beau idéal surnaturel ou divin ; confirmée par la description ou l'analyse de plusieurs des chefs-d'œuvre respectifs de l'architecture, de la musique, de la peinture et de la sculpture, et par l'hist. philosophique de chacun de ces quatre arts libéraux*. Paris, l'abbé Migne, 1856, in-4°. Fait partie de la volumineuse encyclopédie éditée par cet abbé-commerçant. — Cet ouvrage est l'un des plus savants et des plus remarquables qui aient été publiés à notre époque sur les arts. Parmi les nombreux comptes-rendus qui en ont été faits, nous citerons ceux du *Courrier de la Drôme* (n° 17-18 nov. 1856) et de la *Gazette de Lyon* (n° du 21 janvier 1857.) — XII. *Lettres sur le mouvement liturgique romain en France, durant le* XIX*e siècle*. Paris, Heugel, 1858, in-8°, 40 pp. Tir. à part de *La Maîtrise* (1857-58). *Publication dirigée par M. d'Ortigue.*

Plusieurs recueils périodiques, outre ceux déjà cités, contiennent des articles de M. l'abbé Jouve. Nous mentionnerons, entre autres, les *Annales littéraires, religieuses et philosophiques*, publ. à Aix (1838-42); — *l'Institut catholique*, publ. à Lyon (1842-46); — les *Annales archéolog.*, publ. à Paris, par Didron (1846-50), qui contiennent un grand travail sur le chant grégorien ; l'*Annuaire de la Drôme* (1848), où est insérée une dissertation intitulée : *Aperçu hist. et archéol. sur les clochers, et sur celui de la cathédrale de Valence, en particulier.*

Il a écrit aussi dans plusieurs journaux, tels que *l'Union des provinces* (Lyon); *la Voix de la Vérité* (Paris); *le Courrier de la Drôme*, etc. Nous citerons quelques-uns des articles publ. par ce dernier : *Nouveaux vitraux de la cathédrale de Valence* (mars 1841); *Dégagement des colonnes du chœur de la même cathédrale* (29 oct. 1846); *Description et inauguration du Musée de Valence* (4 avril et 21 juin 1849); *Notice sur M. de Milon, évêque de Valence* (n° du . . . .); *privilèges accordés par Pie IX à l'évêque, au chapitre et à la cathédrale de la même ville* (n° du 15 juillet 1847). — *L'Ami des Familles*, revue catholique (Valence, Marc-Aurel), est rédigé par un conseil placé sous sa direct.

§ II.

XIII. 1re *Messe à trois parties, avec accompagnement d'orchestre ou d'orgue.* Lyon, ve Ayné, 1843, in-4° obl.—XIV. 2e *Messe en Ré, à trois voix et orgue* Paris, Benoit, 1855, in-4 obl. Ces deux messes, exécutées avec un grand succès à Lyon, à Paris, à Munich, et dans les principales villes de France, ont valu à l'auteur les plus flatteurs encouragements. (Voy. un compte-rendu dans le *Courrier de la Drôme*, du 23-24 mars 1857.

XV. (Sous presse) 3e *Messe à trois voix égales*. (Paris, Benoit.)—Plusieurs *Motets;* — *3 trios* pour piano, violon et violoncelle; — *2 quatuors* pour piano, violon, violoncelle et alto, etc.

JOUVE (Joseph), né à Embrun le 1er nov. 1701, entra dans la Société de Jésus, et, après avoir professé dans plusieurs maisons de cet ordre, il vint à Lyon, où il fut nommé bibliothécaire du grand collége. Il mourut dans cette ville le 2 avril 1758.—On a de lui deux ouvrages qu'il a publiés sous des pseudonymes : I. **Histoire de la conquête de la Chine par les Tartares Mancheoux*. Lyon, Duplain, 1754, 2 vol. in-12. Sous le pseudonyme de *Vojeu de Beunem*, anagramme de son nom. On prétend qu'il a tiré cette histoire des *Annales de la Chine*, du P. de Mailla, qui n'avaient pas encore été imprimées.—II. **Histoire de Zénobie, impératrice, reine de Palmyre*. La Haye et Paris, Etienne, 1758, in-12. Sous le pseud. de *Envoi de Hauteville*.

JUBIÉ, famille de négociants à qui on doit la fondation de la manufacture de La Sône (Isère), et qui fit faire de grands progrès à l'art de préparer la soie, en y établissant les premiers moulins à organiser. Son active industrie contribua beaucoup à répandre la culture du mûrier en Dauphiné. Ses services lui ont valu des lettres de noblesse sous Louis XVI. — Je vais emprunter à l'*Annuaire de l'Isère pour l'an* x (pp. 167 et suiv.), et à un Mémoire inédit, dont il sera question ci-après, quelques

renseignements sur divers membres de cette famille (1).

JUBIÉ (FRANÇOIS-ÉTIENNE), né à Saint-Jean-de-Bournay (Isère), avait établi à Turin une manufacture pour la fabrication de la soie, lorsque, sur les instances de Chamillart, il vint en France vers le commencement du XVIIIe siècle, pour y appliquer ses procédés de fabrication. Après plusieurs conférences avec cet intendant des finances, il appela des ouvriers du Piémont, et établit des filatures à Chatte, à Saint-Antoine et à La Sône (1704). Les cocons ne se vendaient que 8 sous la livre; Jubié en donna 15. Dès lors les soies doublèrent de valeur; les campagnes se couvrirent de mûriers, des pépinières furent plantées sous sa direction, et bientôt la soie organsinée de Dauphiné put lutter avec avantage contre celle que les négociants de Lyon tiraient de l'Italie. Encouragé par ses succès et les promesses du gouvernement, Jubié donna une nouvelle extension à la manufacture de La Sône, qui devint une sorte d'école d'où sortirent une foule d'habiles ouvriers qui allèrent fonder en divers lieux du Dauphiné, et même dans les provinces voisines; des établissements du même genre. — Mais il paraît que cette concurrence ne tarda pas à porter atteinte aux intérêts du créateur de la nouvelle industrie. En même temps, déçu dans les espérances que lui avait fait concevoir Chamillart, dont les encouragements s'étaient bornés à de belles paroles, il adressa successivement trois requêtes au gouvernement pour demander le privilége exclusif de mouliner les soies dans toute l'étendue du Dauphiné. Consulté sur ces requêtes, l'intendant de la province, Fontanieu émit, à la date du 12 avril 1728, un avis que j'ai sous les yeux (2), et dont voici en substance les conclusions : « Le projet du sieur Jubié est de s'emparer du commerce des soies... Son exemple a été utile : d'autres ont eu le même succès que lui, et cette concurrence est aujourd'hui l'objet de sa demande et de sa jalousie. Le commerce de la soie ne fait que naître en Dauphiné, et il ne faut pas l'entraver en lui en donnant le monopole. » — J'ignore quel fut le résultat de ces requêtes et l'époque de la mort de Jubié.

JUBIÉ (FRANÇOIS et HENRI), fils du précédent, tâchèrent de perfectionner la grande entreprise de leur père. « Ils firent, lit-on dans l'*Annuaire de l'an X*, plusieurs voyages en Piémont pour recueillir de nouvelles lumières, dont ils firent part au public par la voie de l'impression... Le gouvernement les chargea en 1741 et 1743 de fournir des instructions et des graines aux provinces de France, dont le sol était propre à la culture des mûriers. On y forma des pépinières d'après la méthode qu'ils avaient indiquée, et les intendants de ces provinces les ayant consultés sur les moyens de perfectionner la préparation des soies, ils imaginèrent de nouveaux moulins plus simples que ceux dont on s'était servi jusque-là pour organiser; ces moulins ont donné au célèbre Vaucanson, envoyé à La Sône par le ministre, l'idée de ceux qu'il a fait construire depuis... Dans les années suivantes, ils furent envoyés dans le Quercy pour y diriger la filature des soies. Ils établirent à Montauban, sous les yeux de l'intendant Lescaloppier, un tirage de cent vingt fourneaux.... Longtemps auparavant, ils avaient dirigé des tirages de soie considérables en Provence et en Languedoc, et y avaient porté la même perfection. »

JUBIÉ (NOEL-JOSEPH), fils de l'un des deux précédents, fut envoyé en mission dans la Touraine pour y propager la culture du mûrier (1748). Il y forma des pépinières considérables et établit à Tours un tirage de vingt-cinq fourneaux. En 1751, le gouvernement lui donna une nouvelle mission, celle d'aller étudier en Angleterre les divers procédés de fabrication des moïres. De retour en France, il fit connaître ces procédés aux fabricants de Lyon qui, dès lors, cessèrent de demander ce genre d'étoffes à l'étranger.

JUBIÉ (PIERRE-NOEL-JOSEPH-FLEURY) naquit à La Sône en 1759. Insp. gén. des manufactures avant la Révolution, et membre de l'assemblée provinciale du Dauphiné en 1787, il fut administrateur du département de l'Isère de 1790 à 1792. Le même département le nomma, en

(1) On trouve dans le *Nécrologe des plus célèbres défenseurs de la vérité* (1760, in-12, 1re partie, p. 242), un *Dom Jacques* JUBIÉ, chartreux, profès de la maison de Beaune, né en Dauphiné, vers 1661, qui fut exilé pour cause de jansénisme, et mourut à Schoonaw (Hollande), le 2 oct. 1731. J'ignore s'il appartenait à la même famille.

(2) *Avis sur la demande d'Estienne Jubié de l'inspection des filatures et manufactures de soye établies en Dauphiné, Languedoc et Provence*. Se trouve dans les *Mémoires de Fontanieu*, t. IV, pp. 257 et suiv. (Mss. de la Bib. imp. S. F. 4788.)

l'an IV, député au Conseil des 500, où il siégea jusqu'en l'an VI. Le 7 prairial an V, il fit annuler les opérations d'une assemblée électorale scissionnaire du département des Deux-Nèthes. D'abord désigné pour être déporté, dans la journée du 18 fructidor, il fut ensuite rayé de la liste de proscription. Il fonda vers cette époque, avec d'autres financiers, la caisse des comptes courants, institution de crédit qui donna naissance à la Banque de France. En l'an VI, lors du fameux projet de descente en Angleterre, il se montra l'un des plus chauds partisans de cette expédition, qui lui paraissait devoir amener l'abaissement d'une puissance rivale de notre industrie. Une commission, composée de Lecouteulx, Fulchiron, Enfantin, Récamier, etc., se forma sous son influence, et vint annoncer au Conseil, le 3 nivôse, l'ouverture d'un emprunt de 25 millions pour l'armement de l'expédition.—Après le 18 brumaire, le 1er Consul le nomma sous-préfet de Saint-Marcellin. Il conserva cet emploi jusqu'en l'an XII, époque à laquelle il entra au Corps législatif. Nommé secrétaire de cette assemblée, le 28 octobre 1808, il en sortit la même année. Là se termine sa carrière politique. Président et candidat du collége électoral de Saint-Marcellin en 1815, il ne fut pas élu. — Il s'occupa, pendant la Restauration, de la direction de la manufacture royale de La Sône, dont il était copropriétaire avec son frère, et fut attaché au ministère de l'intérieur comme membre du Conseil général du commerce et des manufactures de France. Le roi l'avait nommé chevalier de St-Michel le 8 janvier 1817.

BIBLIOGRAPHIE. — I. *Rapport sur la double élection qui a eu lieu dans le département des Deux-Nèthes. Séance du 7 prairial an V.* (Impr. nat.), in-8°, 14 pp. — II. *Précis de l'opinion de P. Jubié sur la réunion de la caisse des comptes courants à la Banque de France.* 1800, in 8°. — III. *Observations à l'appui de ses requêtes.* Paris, impr. Bailleul, 1818, in-4°, 22 pp. Je n'ai pu, malgré toutes mes recherches, me procurer ce mémoire dont le titre semble promettre des détails sur la vie de Jubié.

JULIEN (Saint). — Voy. FERRÉOL (Saint).

JULLIEN (MARC-ANTOINE), dit *Jullien de la Drôme*, naquit au Bourg-du-Péage, près Romans, le 18 avril 1744. Il suivit dès sa jeunesse la carrière de l'enseignement, et cultiva les lettres avec quelque succès : les journaux du temps accueillirent avec faveur ses poésies. Beaucoup de personnages célèbres du XVIIIe siècle apprécièrent son mérite et recherchèrent son amitié; de ce nombre furent Mably, l'avocat-général Servan et la duchesse d'Anville. Ayant acquis par son travail une modeste aisance, il alla se fixer à Paris, pour se livrer tout entier à la littérature, et y surveiller l'éducation de ses enfants. Il était dans cette ville lorsque la Révolution éclata; elle répondait à ses sentiments généreux, et il s'y voua avec chaleur. Par une correspondance active qu'il entretenait avec ses compatriotes, il s'efforça de faire passer dans leurs âmes l'enthousiasme qui enflammait la sienne. En 1791, ils le nommèrent député suppléant à l'Ass. législative, et, l'année suivante, leur représentant à la Convention. Sa place, dans cette Assemblée, était marquée sur les bancs où siégeaient les plus ardents républicains. Convaincu de la nécessité de régénérer nos armées et de ne mettre à leur tête que des hommes franchement dévoués aux idées nouvelles, il demanda, le 6 oct. 1792, le remplacement du général Montesquiou, qui commandait l'armée des Alpes, et que lui-même avait vu dans la Drôme considéré comme un traître par ses propres soldats. Le 12 déc., il accusa Caffarelli-Dufalga d'incivisme, et fit maintenir la suspension déjà prononcée contre lui. Le 26 du même mois, il eut un mouvement à effet; la Convention venait d'entendre la défense de Louis XVI : les Girondins avaient tenté de surprendre un décret qui déclarât que le roi ne serait pas jugé par elle, et un grand tumulte avait suivi cette motion. Il s'élance à la tribune, et s'écrie, au milieu des interruptions et des applaudissements qui se croisent : « On tend à dissoudre la République en attaquant la Convention jusque dans ses bases; mais la Convention nationale, mais la chose publique se riront des vains efforts de l'aristocratie... Nous avons fait le serment de mourir, mais de mourir en hommes libres!... Je suis loin de toute prévention; j'habite les hauteurs que l'on désigne ironiquement sous le nom de la *Montagne*; mais je les habite sans insolence. Ce passage, que l'on attaque, deviendra celui des Thermopyles! » *Oui! oui! nous y mourrons!* répondent ses amis tout d'une voix. Il vota la mort

de Louis XVI, sans appel ni sursis. « Hercule, dit-il dans son *Opinion*, n'intentait pas de procès aux brigands qu'il poursuivait : il en purgeait la terre, et la terre bénissait son libérateur!... Hâtez-vous donc de trancher avec le glaive une question qui nous a déjà trop longtemps occupés, et, pour fonder une République éternelle, cimentez-la, sans balancer, du sang d'un roi parjure, et ne craignez pas que son supplice vous soit jamais imputé à crime. » Le 1er septembre 1793, il sauva Baudin, un de ses compatriotes, qui était dénoncé comme membre du comité de Lyon, et qui allait être traduit au tribunal révolutionnaire : il lui suffit de dire qu'il l'avait connu à Romans pour un bon patriote. Il fit décréter, le 19, que le département de la Drôme avait bien mérité de la patrie, et, le 11 thermidor an II, il défendit son fils, Marc-Antoine, contre Tallien. Jullien occupa quelque temps, à la fin de la session conventionnelle, l'emploi de commissaire du Directoire près l'administration départementale de la Drôme. En 1815, il ne voulut pas signer l'acte additionnel, et ce refus le sauva de l'exil l'année suivante; le gouvernement de Louis XVIII se contenta de le mettre en surveillance à Barcelonnette. Il est mort dans une propriété qu'il possédait à Pisançon (Drôme), le 27 sept. 1821.

Bibliographie.—*Opinion de M. A. Jullien, député de la Drôme, sur le jugement de Louis XVI* (Paris, déc. 1793). Impr. nat., in-8°, 4 pp. — II. *Opuscules en vers*, par l'auteur de la Nouvelle Ruth. Paris, Lenormand, 1807, in-8°, 107 pp. Ce recueil renferme *la Nouvelle Ruth*, poëme inséré en 1803 dans *le Mercure*, et des poésies publiées dans divers journaux littéraires. — Jullien de la Drôme a laissé en manuscrit des *Contes pour l'éducation des enfants.*

JULLIEN (Marc-Antoine), dit *Jullien de Paris*, né dans cette ville en 1775, était fils du précedent. Il s'est acquis une grande célébrite, soit par la mission révolutionnaire qu'il remplit à Bordeaux en 1793, à l'âge de 19 ans, soit comme administrateur, et surtout comme écrivain libéral. Il est mort en 1848. — Voy. *Biographie de M. Jullien de Paris (Marc-Antoine), extraite de la Biographie des hommes du jour, par MM. Germain Sarrut et B. Saint-Edme.* Paris, impr. Baudouin, 1812. in-4°, 46 pp. — *Notice biographique sur M. Jullien de Paris. Extrait de la Revue des contemporains.* Paris, Galliot, 1847, in-8°.

JULLIEN (Auguste-Etienne), frère du précédent, né au Bourg-du-Péage le 15 sept. 1779, commissaire des guerres (1804) sous-inspecteur aux revues (1808) mort à Metz le 22 février 1845, est auteur de quelques opuscules dont on trouvera la liste dans le *Nécrologe univ. du XIXe siècle*, par le sieur St-Maurice Cabany (t. IV, 1847, pp. 35-45).

JUVENIS (Raymond de), chroniqueur Gapençais, appartenait à une famille noble issue des vicomtes de Marseille par un *Guillaume*, surnommé *Juvenis*, parce qu'il était le plus jeune de ses frères. Un *Jean Juvenis* fut chancelier de Louis II, duc d'Anjou et roi de Naples, et un frère de celui-ci, *Antoine*, occupa, dit-on, le siége épiscopal de Gap de 1407 à 1410.

Notre chroniqueur naquit à Gap dans la première moitié du XVIIe siècle. Il devint procureur du roi au bailliage de cette ville, et y occupa plusieurs fois des fonctions municipales, notamment celles de 1er consul de 1644 à 1646. Vers la fin du XVIIe siècle, il joignit à son emploi de procureur du roi celui de subdélégué de l'intendance de Grenoble. Il mourut à Gap le 7 janvier 1705, et fut inhumé dans l'église des dominicains, en la chapelle de St-Raymond, son patron. « Ses vastes connaissances historiques, dit M. Gautier, le placent parmi les hommes dont la mémoire doit être conservée. Il fut le collaborateur et l'ami du savant Artus de Lionne, et en correspondance avec le P. Fr. Pagi, Moréri et Chorier. » Né avec le goût des recherches, il consacra ses loisirs à des compilations historiques aujourd'hui pleines d'intérêt pour notre province; toutes sont restées manuscrites. — En voici la liste complète :

I. *Histoire séculière et ecclésiastique du Dauphiné et de ses dépendances.* Ce manuscrit est cité par Dom Martène dans son *Voyage litt.*, t. I, p. 279, sous le titre de *Mémoires pour l'Histoire du Dauphiné*. Il se trouvait alors dans la bibliothèque des Cordeliers d'Aix, en Provence. De là, il passa à Thomassin de Mazaugues, président au Parlement de Provence, puis à d'Inguimberti, evêque de Carpentras. Ce savant prelat ayant fait don de son immense et précieuse collection de livres à sa ville épiscopale, l'ouvrage de Juvenis passa à la Bibliothèque publique de Carpentras, où il se trouve aujourd'hui. « Ce

« manuscrit, dit Colomb de Batines (1), « forme un petit in-fol., autographe, « sauf le titre, divisé en 2 tom. reliés « en un seul volume, d'une épaisseur « très-considérable. Le premier tome « de 1160 pages comprend vingt-sept « livres, et finit à l'an 1000 de Jésus-« Christ; le deuxième n'a que 315 pag. « et cinq livres. On trouve à la fin de « ce deuxième tome un bon nombre « de pages en blanc destinées proba-« blement à recevoir la suite de cette « histoire, qui se trouve brusquement « interrompue à l'année 1120, au mi-« lieu d'une citation latine. En 1768, « M. Révilasc de Montgardin faisant « des recherches dans les papiers de la « maison de Poligny, héritière de M. de « Juvenis, y trouva la minute d'une « *Histoire du Dauphiné,* dont il fit pré-« sent à M. Rochas, avocat à Gap. Ce « second manuscrit, également auto-« graphe de Juvenis, se trouve actuel-« lement à la Bibliothèque publique « de Grenoble, à laquelle il a été donné « en 1812, par M. J.-Fr. Rochas, juge « d'instruction à Gap. » — Ce second manuscrit, chargé d'additions et de corrections, est très-incomplet. C'est le premier jet de l'auteur, et le manuscrit de Carpentras l'œuvre définitive.

II. *Histoire générale des Alpes maritimes ou Cottiennes et particulière d'Embrun, leur métropolitaine, chorographique, et mêlée de l'histoire séculière avec l'ecclésiastique, divisée en cinq parties, composée par le R. P. Fornier, de la Compagnie de Jésus, à Tournon.* Ce manuscrit, autographe de Juvenis, fut trouvé à Gap en 1837, et donné à la bibliothèque du séminaire de cette ville. C'est un in-folio de 552 pag. qui continuent l'histoire des Alpes dauphinoises jusqu'au 16 mai 1680. L'ouvrage en latin, du P. Fournier (voy. sa notice), s'arrête à l'année 1645 — J'ai dit que ce dernier avait d'abord écrit son histoire en français, et que le ms. original était déposé à la Bib. pub. de Lyon. N'ayant pu les comparer, j'ignore si le ms. du séminaire de Gap est une traduction faite par Juvenis lui-même, sur le texte latin de Fournier, ou une simple copie, augmentée, du ms. de Lyon.

III. *Extrait de la Chorographie de Provence,* de Bouche. Autog. de 95 ff.

IV. *Mémoires sur les Conciles, les SS. Pères, et quelques évêques de Gap.* Autographe de 36 ff. — Ce ms. et le précédent ont appartenu à M. Rochas, avocat, et à M. d'Héralde, médecin. Ils sont destinés, par le propriétaire actuel, à la Bibliothèque publique de Gap.

V. *Mémoires inédits sur la ville de Gap.* — Cet ouvrage est cité par Chorier, Moreri, Pitton et le P. Lelong, mais il a échappé jusqu'à ce jour aux investigations des bibliographes dauphinois.

VI. *Mémoires et notes autographes.* — Ces mémoires, cités fréquemment par M. Gautier dans l'*Histoire de Gap,* n'ont peut-être jamais existé que dans son imagination; c'est le sentiment de M. Amat, bibliothécaire de Gap, qui a étudié, d'une manière approfondie, l'histoire littéraire des Hautes-Alpes. Je dois à sa bienveillance la plupart des renseignements qui m'ont servi à rédiger cette notice.

(1) *L'Allobroge, Revue scientifique et littéraire des Alpes françaises et de la Savoie,* rédigé par Eug. Bonafous. (Grenoble, Baratier, 1841-42, 2 vol. in-4°.) T. I. pp. 127 et suiv.

FIN DU PREMIER VOLUME.

Paris. — Imp. de Renou et Maulde,
rue de Rivoli, 144.





Hul.

Hui.







Hut.







